SUR

6639
382

COMMENTAIRE

SUR LA BIBLE.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, 56.

R. 208

COMMENTAIRE

GÉOGRAPHIQUE

SUR L'EXODE

ET

LES NOMBRES,

PAR

LÉON DE LABORDE.

COMISION PROVINCIAL DE MONUMENTOS - BIBLIOTECA - GRANADA

PARIS ET LEIPZIG,
JULES RENOUARD ET COMPAGNIE.

1841.

COMISION PROVINCIAL DE MONUMENTOS - BIBLIOTECA - GRANADA

SUR L'EXODE

GÉOGRAPHIQUE

COMMERCIAL

PRÉFACE.

J'annonçais, dans la Préface de mon Voyage de l'Arabie-Pétrée, le dessein de faire suivre cette publication d'autres recherches sur la presqu'île du Sinaï, le pays d'Edom, la terre de Canaan, enfin sur le grand théâtre des faits contenus dans les cinq livres de Moyse; j'essaye aujourd'hui de réaliser une partie de ce projet.

Le livre que j'offre au public aurait dû s'intituler : **Observations d'un Voyageur sur l'Écriture Sainte**; *ce titre eut mieux exprimé l'esprit de cet ouvrage et l'ensemble des considérations qu'il présente; mais la plupart des travaux dont la Bible a été le sujet ayant été appelés* **commentaires**, *j'ai cru devoir adopter cette expression consacrée par l'usage, et publier, sous le titre de* **Commentaire géographique**, *un ensemble de recherches que je crois destinées à faire mieux connaître les contrées où se sont accomplis les faits de l'histoire sainte.*

On excusera les lacunes géographiques que présente ce travail : à l'époque où je parcourais le pays, on ne voyageait pas en bateau à vapeur; il n'y avait ni service de poste, ni ligne d'omnibus pour traverser le désert, et les auberges ne s'offraient pas au retour pour reposer le voyageur. Il fallait être pourvu de quelque courage, de quelque adresse pour visiter ces lieux; vainement, en cas de péril ou de détresse, on eût invoqué le nom de Mohammed Aly, qui était ignoré, le titre du sultan que l'on y méprisait, et son firman que l'on foulait aux pieds.

J'ai le plus vif désir que ces recherches soient pour tous les Chrétiens aussi utiles et aussi attachantes qu'elles ont été pour moi, alors que je les poursuivais au milieu de ces pays célèbres, et quand je les ai continuées depuis dans la retraite. Je sais que ce genre de travail ne peut avoir aujourd'hui qu'un médiocre intérêt en France : la Bible n'est pas parmi nous ce qu'elle devrait être, un sujet continuel d'étude, une lecture quotidienne. Elle est sans doute un objet de respect; mais pourquoi tant d'études pour éclaircir un texte qu'on néglige de lire? Il viendra un temps cependant où l'on pensera que ce code divin ne doit pas être respecté comme un fétiche et tenu à distance comme un conseiller dangereux. Alors peut-être on me saura gré d'avoir mis au service de cette sainte encyclopédie l'expérience du voyageur, les témoignages du pèlerin. Mes fatigues seraient déjà compensées, si je pouvais espérer que mes efforts dussent hâter ce moment.

CARTE

DE LA PARTIE DE

L'ARABIE PETRÉE

qui comprend les positions de

ELATH, EZIONGABER, CADES ET

DU MONT HOR.

Levée et dressée par

Léon de Laborde,

1841.

Imp. chez Kaeppelin et Cie

INTRODUCTION.

Dux fuisti in misericordia tua populo quem redimisti, et portasti eum in fortitudine tua, ad habitaculum sanctum tuum (Exod., XV).

Tout travail sur la Bible prend un caractère de gravité qui ressort de l'importance du sujet; l'Écriture Sainte, en effet, n'est pas seulement un livre remarquable par son antiquité, par le caractère d'originalité qui lui est propre et par les beautés de son style; c'est aussi, et avant tout, un code sacré, auquel, depuis trois mille ans, viennent se rattacher progressivement tous les peuples de la terre. L'esprit de quarante générations ne s'est pas épuisé à l'interprétation de ces quelques pages, qui servent d'enseignement à la chrétienté, d'exemple au monde entier. Chaque année les générations nouvelles lui apportent encore leur hommage et comme le tribut de leur moisson littéraire. Ne nous étonnons point de cette continuité d'efforts qui se renouvellent sans cesse : c'est le travail obligé de l'esprit de l'homme, occupé à sonder les immenses profondeurs de l'esprit de Dieu; ce travail, on le conçoit, n'exige pas moins que l'éternité.

Il est vrai, cependant, que les hommages dont on a jusqu'ici entouré le texte sacré, ne sont pas tous de même nature : d'abord, et pendant une longue suite de siècles, les interprètes de la Bible ne l'ont approchée qu'avec respect, dans le but de confirmer ses assertions et d'en rehausser la valeur; ce fut alors un concert universel de louange et d'adoration, auquel ne se mêlait par intervalles qu'un très-petit nombre de voix discordantes; mais quand enfin, et presque de nos jours, l'humilité de la foi eut fait place à l'orgueil de l'esprit, à la vanité de la critique, à l'amour-propre des explications ingénieuses et des commentaires hasardés, lorsque, à une longue époque de croyance et de soumission, succéda une époque nouvelle de suffisance, de scepticisme et de raisonneuse incrédulité, on vit se former diverses écoles de commentateurs, qui, oubliant sans doute que trente siècles de foi et d'admiration imposaient quelque réserve, ont accosté brutalement le Livre Saint pour le critiquer avec violence. Hâtons-nous toutefois d'en faire la remarque : ces attaques, aussi bien que ces panégyriques, sont toujours également des hommages; l'ardeur et l'acharnement de ses ennemis ne sont guère pour la Bible un témoignage de vénération moins éclatant et moins glorieux que la foi et la confiance de ses défenseurs. Ce doit être une position bien forte et bien imposante que celle où l'on se maintient, d'un côté, avec cette assurance, tandis qu'on l'attaque de l'autre avec tant de vivacité et de persévérance, avec un appareil si formidable. Ce qui a été élevé, je ne dirai pas de science, mais de travaux et de

volumineux ouvrages, contre ce saint monument, est réellement prodigieux. L'amas des commentaires, la foule des assaillants aurait dû le renverser et le faire disparaître, si, semblable au vaste Océan, il ne s'élevait chaque jour davantage, en absorbant, comme autant de fleuves bruyants, ces violentes attaques. Je ne citerai ici ni les noms des auteurs, ni les titres des ouvrages qui ont concouru si vainement à ces essais de destruction; leur célébrité suffirait seule à rendre cette nomenclature inutile; je les ai, d'ailleurs, indiqués dans le texte, à mesure que l'occasion s'est présentée de les combattre (1).

Avant d'avoir atteint leur but, soyons en sûr, nos adversaires auront épuisé leurs efforts. Il semble même que ce moment n'est déjà plus éloigné. Le dernier venu de cette lignée batailleuse, M. Bohlen, nous déclare, dans un livre récemment publié (2), que, s'il reprend la discussion sur tous les points restés en litige dans le *poëme épique des Hébreux* (il appelle ainsi la Bible), il le fait dans la persuasion que c'est pour la dernière fois qu'on en sentira la nécessité. Je serais tenté de le croire comme lui en examinant son ouvrage : absence de critique, admission complaisante d'hypothèses, de mythes (3), de rapsodies, de récits héroïques (4), de légendes, de contes populaires (5), connaissance superficielle du théâtre des événements, ignorance complète de l'esprit des langues et des mœurs de l'Orient, voilà ce dont se contente aujourd'hui un *hébraïsant* pour attaquer l'authenticité du plus remarquable, comme du plus antique des monuments écrits : sont-ce là, en effet, les dernières ressources, les dernières armes trouvées dans l'arsenal de ses détracteurs ?

Les révolutions qui s'opèrent successivement dans la marche de l'esprit humain semblent régies, à plusieurs égards, par des lois semblables à celles qui président aux révolutions des astres dans l'immensité de l'espace; une certaine durée leur est assignée dans le temps, c'est folie de prétendre les arrêter brusquement dans un point de l'orbite qu'elles doivent parcourir en entier; en pareil cas, les plus nobles efforts ne valent pas la patience. Les plus fortes digues, dans les débordements de l'hiver, sont moins puissantes que quelques rayons du printemps. Le rationalisme devait avoir son cours, il l'a eu; aujourd'hui, à bout de voie, et n'ayant plus pour lui l'attrait de la nouveauté, le mérite de la contradiction, l'entraînement de la controverse, il ne trouve plus d'appui que dans quelques esprits mal faits, qui évitent la vérité comme un lieu commun, et ne fondent leurs succès que sur l'exentricité de certaines opinions, dont l'originalité apparente n'est due qu'au mépris qu'elles ont de tout temps inspiré. Quant aux esprits droits, qui participent, avec notre époque, à cette critique élevée et impartiale qui a sa base dans la bonne foi, il était impossible qu'ils continuassent plus longtemps à s'engager dans cette fausse voie; à en croire sur parole ces prophètes tard venus, qui trouvent dans leur lexique la clé de tout le passé et la raison de leur incrédulité. Trente siècles de foi pouvaient-ils devenir esclaves d'une

(1) Je n'ai pas trouvé dans l'ouvrage de M. Salvator, intitulé les Institutions de Moyse, Paris, in-8, 1829, les ressources que j'y ai cherchées; la partie des appréciations historiques est tellement faible que j'ai eu à peine l'occasion de le citer une fois. Je n'ai pas cru devoir mentionner le misérable ouvrage de Reghellini (Examen du mosaïsme et du christianisme; Paris, in-8, 1834), ni les Fragments trouvés à Wolfenbüttel et publiés par Lessing (Beitræge zur Geschichte und Literatur.)

Quand aux travaux des Paulus, Bauer, Strauss et autres célébrités du jour, il sera temps de s'en occuper lorsque je publierai mon commentaire géographique sur le Nouveau Testament, si toutefois le bon sens et la pudeur publique n'ont pas fait raison dèslors de cette étrange mythologie substituée sérieusement à l'Évangile. La mode, il faut le croire, aura déjà rejeté ce genre d'interprétation, comme elle repousse aujourd'hui les explications naturelles qu'elle avait tant prônées, comme elle a, alternativement depuis Celse et Marcion, fait succéder les uns aux autres ces systèmes inventés par des esprits malades de suffisance et d'orgueil. Ce sera donc probablement sur le système qu'on réinventera jusque-là et qui jouira de la vogue, que nous porterons notre attention.

(2) Bohlen. Einleitung zur Genesis.

(3) § I. Élève des Paulus, Gabler, Bauer, Wegscheider, Schelling, Strauss, etc., etc., Bohlen s'est fait audacieux par besoin de produire de l'effet, et tranchant par ignorance.

(4) § II.

(5) § IV. Il n'y a rien de nouveau en fait d'impiété : Dupuis, après bien d'autres, avait déjà rabaissé l'œuvre de Moyse au rang d'un conte des mille et une nuits (Origine de tous les cultes), et je lis dans un ouvrage qui n'a que deux ans de date : *Moyse, ce fabuliste radoteur.* (Révélations sur les erreurs de l'Ancien Testament; Paris, in-12, 1840).

étymologie douteuse et aller se perdre dans le cabinet d'étude de quelque apprenti théologien?

Le rationalisme est donc vaincu, mais le succès mérite-t-il qu'on s'applaudisse de la lutte? les victoires de ce genre ne coûtent-elles pas toujours trop cher? L'ennemi n'abandonne le champ de bataille qu'après l'avoir dévasté, qu'après avoir détruit les habitations, ravagé les moissons, dispersé les cultivateurs, et il ne laisse au parti victorieux qu'une tâche pénible, bien que douce, celle de relever des ruines.

C'est à cette mission réparatrice que se vouent, de nos jours, les esprits sérieux. La science leur est venue en aide : de meilleures études philologiques ont permis d'interpréter le texte, non d'une manière nouvelle, saint Jérôme l'avait rendu impossible, mais d'une manière qui, tout en restant conforme à celle des premiers interprètes, se rapproche aussi davantage d'une traduction littérale et s'accorde mieux avec l'esprit de la langue, avec la nature et les mœurs de l'Orient. Non que je veuille encourager les spéculations scientifiques dont le but peut être de nous donner le *sens poétique* de la Bible, ou le *sens philosophique*, selon d'autres le *sens allégorique*, ici le *sens littéral* en écrivant *Moschè* au lieu de Moyse, là le *sens rationnel* en paraphrasant les miracles avec une assurance de témoins, sans compter le *sens intime* découvert par M. Lacour (1), qui, comme tous les autres, a négligé le bon sens; non, j'entends parler de travaux sérieux, faits sans autre préoccupation que celle de l'étude et de la recherche de la vérité : ceux-là seront toujours les bienvenus, les résultats obtenus dans cette voie seront proclamés par l'Église comme une heureuse conquête.

De grandes découvertes ont été faites, grâce à l'étude des monuments et des inscriptions de l'Asie et de l'Égypte, et toutes ont concouru à établir les mérites historiques des livres de Moyse. Ici c'est l'interprète des Pharaons qui s'avance appuyé sur l'Écriture, admirant à chaque pas la merveilleuse exactitude de son guide (2); là ce sont les tombeaux des rois qui s'ouvrent pour représenter en images parlantes (3) les faits racontés par le livre divin. L'Inde rabat de sa fabuleuse

(1) Aeloïm ou les dieux de Moyse ; Bordeaux, in-8, 1839.

On trouve dans cet ouvrage en deux gros volumes, entre autres comédies, une partie de la Genèse traduite sous le titre suivant : « *Adam, drame allégorique faisant allusion sous une forme cosmogonique à l'enseignement professé dans les temples égyptiens au temps de Moyse.*

(2) Voici la lettre remarquable qu'écrivait Champollion en 1827 sur l'accord de ses découvertes avec la Bible; les élèves qu'il a faits, et qui continuent ses travaux, devraient avoir toujours sous les yeux cette déclaration si remarquable.

Paris, le 23 mai 1827.

A Monseigneur Testa, au palais de Monte Cavallo.

« MONSEIGNEUR,

» C'est depuis peu de jours qu'on m'a remis la lettre toute aimable que vous avez bien voulu m'écrire au commencement de cette année : comme les enfants d'Israël, elle a erré plus de quatre mois de bureau en bureau et m'est enfin arrivée à ma grande satisfaction. Je m'estime beaucoup que vous me conserviez les sentiments d'affection dont il vous a plu de me donner de si obligeants témoignages pendant mon séjour à Rome. Et j'y tiens d'autant plus que vous trouverez toujours en moi l'attachement le plus respectueux et le plus dévoué. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à mes études : elles marchent et se consolident.

» J'aurai l'honneur de vous adresser sous peu de jours une brochure contenant le résumé de mes découvertes historiques et chronologiques. C'est l'indication sommaire des dates certaines que portent tous les monuments existant en Égypte et sur lesquels doit désormais se fonder la véritable chronologie égyptienne.

» MM. de San Quintino et Lanci trouveront là une réponse péremptoire à leurs calomnies, puisque j'y démontre qu'aucun monument égyptien n'est réellement antérieur à l'an 2200 avant notre ère. C'est certainement une très-haute antiquité, mais elle n'offre rien de contraire aux *traditions sacrées*, et j'ose dire même qu'elle les confirme sur tous les points; c'est, en effet, en adoptant la chronologie et la succession des rois données par les monuments égyptiens que l'histoire égyptienne concorde admirablement avec les Livres Saints. Ainsi, par exemple : Abraham arriva en Égypte vers 1900, c'est-à-dire sous les *Rois Pasteurs*. Des rois de race égyptienne n'auraient point permis à un étranger d'entrer dans leur pays. C'est également sous un roi pasteur que Joseph est ministre en Égypte et y établit ses frères, ce qui n'eût pu avoir lieu sous des rois de race égyptienne. Le chef de la dynastie des Diospolitains, dite la XVIIIe, c'est le *Rex novus qui ignorabat Joseph* de l'Écriture sainte, lequel étant de race égyptienne ne devait point connaître Joseph, ministre des rois usurpateurs; c'est celui qui réduit les Hébreux en esclavage. La captivité dura autant que la XVIIIe dynastie, et ce fut sous Ramsès V ou Aménophis, au commencement du XVe siècle, que Moyse délivra les Hébreux. Ceci se passait dans l'adolescence de Sésostris, qui succéda immédiatement à son père et fit ses conquêtes en Asie pendant que Moyse et Israël erraient pendant quarante ans dans le désert. *C'est pour cela que les Livres Saints ne doivent point parler de ce grand conquérant.* Tous les autres rois d'Egypte nommés dans la Bible se retrouvent sur les monuments égyptiens, dans le même ordre de succession et aux époques précises où les Livres Saints les placent. J'ajouterai même que la Bible en écrit mieux les véritables noms que ne l'ont fait les historiens grecs. Je serais curieux de savoir ce qu'auront à répondre ceux qui ont malicieusement avancé que les études égyptiennes tendent à altérer la croyance dans les documents historiques fournis par les Livres de Moyse. L'application de ma découverte vient au contraire invinciblement à leur appui.

» Veuillez agréer, Monseigneur, la nouvelle assurance de mon tendre et respectueux attachement. » J.-F. CHAMPOLLION. »

(3) L'archéologie égyptienne n'a plus rien de cette obscurité, de ce mystère qui l'entourait; Wilkinson, en mettant ses ingénieuses explications et ses charmants dessins dans les mains de tous, l'a rendue populaire (Egypt and Thebes. — The ancient Egyptians. — Etc., etc.).

antiquité, la Chine de ses prétentions ; toutes ces civilisations anciennes se nivellent, s'organisent et prennent leur place dans le grand tableau de la Genèse (1). La chronologie même finira par concorder avec les récits de Moyse, quand d'un côté on aura fait dire à la science son dernier mot, et que, de l'autre, on aura mieux pénétré le vrai sens de la Bible (2). Une connaissance plus parfaite des mœurs du désert a permis d'entrer plus avant dans l'intelligence de la vie des patriarches, et les usages des villes orientales, mieux connus, nous ont donné l'explication de plusieurs faits qui restaient obscurs et semblaient blâmables ou contradictoires. La géographie enfin a conquis par les voyages presque tout le domaine de l'histoire sainte; quelques détails manquent seuls encore, et l'esprit aventureux qui s'offre de tous côtés à combler ces lacunes n'aura bientôt plus que le regret de ne pouvoir utiliser son ardeur.

Au moyen de cet appui scientifique, solide et de bon aloi, la marche du défenseur de l'authenticité des écritures est devenue ferme et assurée ; malgré la nouveauté de la voie qu'il s'est frayée, il ne s'égarera pas dans le dédale d'inconséquences, dans la mer d'hypothèses contradictoires où viennent se perdre ses antagonistes : c'est qu'il a un guide certain, un centre d'autorité toujours fixe, une arche sainte, pour ainsi dire, qui marque le départ, l'arrivée et les lieux de halte. Encore un peu de temps et le but sera atteint, puisque la foi et la science (3) ont uni leurs efforts; la Bible, et le Pentateuque en particulier, sortiront dégagés de cet amas d'incertitudes et d'objections dont l'exégèse, l'apologétique et autres sciences aux noms vides, au retentissement creux, avaient cru l'embarrasser pour toujours (4). Comme le soleil, dont l'éclat n'est jamais plus vif qu'après un orage, à l'instant où il dissipe les vapeurs qui l'avaient un moment obscurci, les cinq livres de Moyse, purifiés de la poussière du combat (5), brilleront de l'unité de leur rédaction ; on suivra facilement alors leur enchaînement, l'accord entre elles des promesses de Dieu à l'égard de son peuple; on se convaincra de l'utilité de quelques répétitions, de l'intention de certaines variantes (6) et de la nullité des arguments qu'on leur opposait. On renoncera à calomnier le livre saint, à l'accuser de n'offrir que le rapiécetage informe de morceaux dépareillés, arrachés à plusieurs ouvrages différents (7), quand on verra que cette critique superficielle de mots et de phrases découpées (8) est fausse de tous points ; que les objections tirées des noms (9), des locutions (10), des titres de parenté (11), des généalogies (12), des dates (13), de la

(1) La grande autorité de Cuvier a pesé de tout son poids dans cette question : on lit dans son Discours sur les révolutions du globe : « Élevé » dans toute la science des Égyptiens, mais supérieur à son siècle, Moïse » nous a laissé une cosmogonie, dont l'exactitude se vérifie chaque jour » d'une manière admirable. Les observations géologiques récentes s'ac» cordent parfaitement avec la Genèse, sur l'ordre dans lequel ont été » successivement créés tous les êtres organisés. » Forts de cet appui, des hommes de profond savoir se sont appliqués à chercher une concordance entre le récit de la Genèse et les derniers résultats de la science. S'ils n'ont pas réussi sur tous les points, n'en accusons que notre impuissance. (Anciennement Clüver, 1700, Witty, 1705, Woodward, 1702, Silberschlag, 1764, Leibnitz, 1749-1780, etc., etc. récemment Wisemann, Buckland, et en dernier lieu M. Marcel de Serres, professeur à Montpellier, qui a intitulé son livre : *De la Cosmogonie de Moïse comparée aux faits géologiques*, Paris, in-8, 1838.) Un homme qui prend l'aberration de son esprit pour une inspiration vient de publier un ouvrage qui n'a ni fond ni forme, et qui n'est, depuis le commencement jusqu'à la fin, qu'une grossière impiété (Ch. de Cosson : *Révélations sur les erreurs de l'ancien Testament;* Paris, in-12, 1840).

(2) La science en est à son premier pas ; Champollion avait à peine détruit l'entrave qui l'arrêtait, qu'elle a franchi toute la distance des temps jusqu'à Abraham, et elle consent aujourd'hui à reconnaître, au moins jusque là, l'exactitude des annales bibliques. L'Ecriture attendra patiemment de nouveaux efforts, et elle se prêtera aux heureuses combinaisons que provoquent aujourd'hui pour la première fois des documents contradictoires : n'a-t-elle pas traversé ses plus mauvais jours, les temps d'obscurité et d'ignorance ? c'est à la lumière et à la science qu'elle devra sa plus éclatante confirmation.

(3) Hengstenberg, Twesten, Tholuck, Guillon, Raumer, Hævernick, Claire, De Carrières, Werner, Kapp, Schubert, Fritzsche, Ranke, Dassance, etc.

(4) R. Simon, Leclerc, Astruc, Hobbes, Volney, etc.

(5) Buttmann, Hitzig, Jahn, Nichtigal, Eichhorn, Vater, de Wette, Hartmann, Otmar, Bertholdt, Michaelis, Staehelin, Morgan, Gessenius, Eswald, Leo, Bohlen, Schumann, Maurer, Ammon, etc., etc., etc.

(6) Genèse, I et II.

(7) Eichhorn, Bohlen, Vater, etc., etc.

(8) J.-J. Rousseau défendait, comme il suit, ses propres ouvrages; nous accordera-t-on que la Bible puisse prétendre à une part égale de la justice qu'il invoquait pour lui-même ?

Combien de fois les auteurs diffamés et le public indigné n'ont-ils pas réclamé contre cette manière odieuse de déchiqueter un ouvrage, d'en défigurer toutes les parties, d'en juger sur des lambeaux enlevés çà et là, au choix d'un accusateur infidèle, qui produit le mal lui-même en le détachant du bien ; qui le corrige, l'explique, en détorquant partout le vrai sens.

(9) Fragments Jehova, Fragments Elohim.

(10) Aramaïsmes, Chaldaïsmes et locutions particulières au Pentateuque.

(11) Genèse, XI, Sarai. — Genèse, XXV, 13.-XXVII, 46, etc., etc.

(12) Genèse, X, etc., etc.

(13) Genèse, XXXV, 28, mort d'Isaac, etc., etc.

géographie (1), je dirai mieux de la topographie (tant est exacte l'indication des lieux), sont nulles en elles-mêmes, et que, considérées du point de vue élevé de la critique, ces attaques perdent toute puissance, dirigées contre le monument inébranlable qu'elles avaient pour but de miner et de renverser (2).

Le Pentateuque, comme base du Christianisme, comme point de départ et fondement des deux testaments, a une importance immense dans l'ensemble des Écritures; il a été l'objet de plus de travaux qu'aucune autre partie de la Bible, et ces travaux peuvent se diviser en trois classes, parce qu'ils ont trait :

1° A l'interprétation mystique ;

2° Aux faits historiques et à leur chronologie ;

3° A la géographie.

Bien qu'aucune partie de cet ensemble ne puisse complétement s'isoler, et que chacune d'elles trouve dans les autres un appui et des preuves, cependant nous n'examinerons ici que la dernière, la partie géographique, qui fait plus particulièrement l'objet de notre publication.

Lorsque la lecture de la Bible s'étendit au-delà des limites du pays qui fut le théâtre des principaux événements qu'elle raconte, quelques hommes pieux sentirent la nécessité de répandre des notions géographiques spécialement destinées à l'intelligence des Écritures. Nous devons à Eusèbe (3) et à saint Jérôme (4) les premiers travaux de ce genre, et ces travaux, si précieux par leur date et par la sévère exactitude de leurs auteurs, sont encore aujourd'hui nos véritables guides. A l'époque où ces pieux écrivains vivaient, la tradition ne s'était encore altérée par aucun mélange; le pèlerin (5), à leur exemple, la recueillait dans toute sa pureté (6). Il faut placer immédiatement après eux d'anciens religieux zélés et savants, qui cherchèrent à retrouver, sur les lieux mêmes, les traces des explorations de leurs devanciers et les matériaux de leurs ouvrages, tels que Adamannus

(1) Genèse, XI, XII, Ur. Tharan. — Deut. X, De l'autre côté du Jourdain, etc.

(2) Je ne parle pas de l'opinion (de Wette, Volney, etc.) qui suppose la Bible entière fabriquée à un jour donné par le prophète Jérémie ou tout autre. C'est une jonglerie dont les Hébreux ne pouvaient être dupes, et dont l'homme qui aurait possédé un assez vaste esprit pour composer ce livre ne se serait pas rendu coupable. A pareille objection sur la composition du Nouveau Testament, J.-J. Rousseau répondit : « L'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »

(3) Eusèbe, de Césarée : Basileæ, 1516, 1553; Parisiis, 1643; Francofurti, 1689; édit. Bonfrerius; Parisiis, 1631, 1659.

(4) Sanctus Hieronymus, *Onomasticon urbium et loc. Scripturæ sacræ*, edit. Clericus. Amsterd., in-fol., 1707, et dans Ugolini Thes.; Venetiis, 1748.

(5) En premier lieu, on lira l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem avec d'autant plus d'attention, que l'auteur inconnu est plus sobre de détails; avec d'autant plus d'intérêt, qu'il voyageait en 333, c'est-à-dire, et il le remarque, alors que Constantin faisait construire à Jérusalem la grande église du Saint-Sépulchre : A sinistrâ autem parte est monticulus Golgotha, ubi Dominus crucifixus est. Inde quasi ad lapidem missum, est cripta, ubi corpus ejus positum fuit et tertia die resurrexit. Ibidem modo jussu Constantini imperatoris basilica facta est, id est, dominicum miræ pulchritudinis habens ad latus exceptoria unde aqua levatur et balneum a tergo, ubi infantes lavantur. Nous savons par Eusèbe, Vita Const. III, 31, que cette construction dura de 326 à 335, et devait être dans toute sa splendeur en 332-334, époque du voyage de notre pèlerin. Ce voyage en Terre-Sainte, le premier en date, fut fait, par terre, à travers l'Italie, la Turquie d'Europe, l'Asie Mineure et la Syrie. Il est ainsi intitulé : Itinerarium a Burdigala Hierusalem usque et ab Heraclea per Aulonam et per urbem Romam Mediolanum usque. La bibliothèque Royale possède le seul manuscrit connu, qui avait appartenu à Pierre Pithou, et qui, plus tard, passa dans la collection de Colbert. Il est entré à la bibliothèque du Roi avec la collection de livres et mss. du célèbre ministre; on le trouve dans le fond qui porte son nom. On croit que c'est Pithou lui-même qui en publia la première édition. Cependant rien ne le prouve; son nom placé sur ce manuscrit est le seul indice de sa propriété et du soin qu'il aurait donné à cette première édition. Elle parut vers 1588, dans un volume de petit format et de 38 pages; volume fort rare, qui ne porte ni le nom de l'éditeur, ni celui de la ville où il fut imprimé. C'est d'après ce volume, au moins en en extrayant la préface, qu'André Schott publia de nouveau cet itinéraire en 1600, en l'ajoutant à celui d'Antonin. Berthius l'inséra de nouveau dans le deuxième volume de son Theatrum geographicum, 1618. Wesseling, en 1735, comprit aussi dans sa collection d'itinéraires romains celui de notre pèlerin de Bordeaux, en se servant, comme il nous le dit, de l'édition de Schott, tant le petit volume de P. Pithou était déjà devenu rare (*Vetera Romanorum itineraria*, in-4, 1735). M. de Châteaubriand l'a réimprimé à la suite de son Itinéraire. Outre ces éditions et le précieux commentaire de Wesseling, nous avons une bonne note explicative de M. Walckenaer à la suite du premier volume des Croisades de Michaud, Paris, 1825, in-8, p. 525.

(6) Pour les autres pèlerinages, tant manuscrits qu'imprimés, voir ma *Bibliographie des pèlerinages, croisades et voyages en Terre-Sainte*. Je parlerai plus loin de l'ouvrage de Ptolémée le géographe, de l'Itinéraire d'Antonin, de la Table Théodosienne ou de Peutinger, l'un du troisième siècle, l'autre du quatrième; ils doivent être consultés, mais ils n'ont qu'un rapport indirect et général avec les recherches bibliques qui nous occupent.

à la fin du VIe siècle (1), Brocard vers 1280 (2), Adrichomius en 1276 (3), et autres (4). Ces compilateurs zélés recueillirent une nouvelle couche de la tradition. Plus éloignée du sol primitif, elle est sans doute moins pure, et se compose des traditions recueillies dans les couvents sous l'influence de l'esprit légendaire des pèlerinages et des croisades. Nous pourrions étendre la liste de ces travaux jusqu'à nos jours, si nous ne craignions de jeter dans des hypothèses trop hardies, dans des erreurs qui ont cessé d'être excusables, les hommes studieux qui les étudieraient. Ce n'est même qu'à la condition de rester sur ses gardes, que l'on consultera avec fruit les profonds travaux des Bochart (5), des Sanson (6), des Spanheim (7), des Reland (8), des D'Anville (9), etc., etc.; les ouvrages de Calmet (10), ceux de Mangsdorf (11), Holstein (12), Michaelis (13), Wells (14), etc., exigent encore plus de circonspection.

Au milieu de cette production de livres, dont le nombre allait toujours croissant, mais qui n'offraient plus que l'insipide compilation des mêmes faits, souvent même en les dénaturant, une heureuse tendance se manifesta, tendance qui fit reprendre pour ainsi dire en sous œuvre l'ensemble des recherches et l'assit sur ses données originales.

Des hommes d'un haut mérite, Jahn (15), Mannert (16), Eichhorn (17), Gosselin (18), Rosenmüller (19), Gessenius (20), Eswald (21), Et. Quatremère (22), Letronne (23), Ritter (24), Raumer (25), Ranke (26), Lewisohn (27), Caplan (28), Zunz (29), Munk (30), etc., ne se con-

(1) Adamannus, ou plutôt Arculfus, l'évêque qui fit le pèlerinage et dicta cet ouvrage à Adamannus : De Locis sanctis, lib. III. Ingolst., 1619, publié plus tard par Mabillon, Labbée, etc.

(2) Liber descriptionis Terræ sanctæ : eidemque adjacentium regionum, editus ab eruditissimo et devotissimo patre ordinis predicatorum professore Bochardo Alimano; Venetiis, in-8, 1519. — Basel, 1532, 1555. — Cologne, 1624. — Cette description parut d'abord dans le Rudiment de Jean Columna, en 1475; elle fut réimprimée dans plusieurs ouvrages.

(3) Adrichomius, *Theatrum Terræ sanctæ*. Colon., in-fol., 1590.

(4) Quaresmius, *Elucidatio Terræ sanctæ*. Ant., in-fol., 1639.

(5) Bochart, *Geographia sacra*, Cadoni, in-fol., 1681.

(6) N. Sanson, *Geographia sacra*, Paris, in-fol., 1665; Amstel., folio, 1704. Reimprimé avec les Obs. de Leclerc dans le Thes. Ugolini.

(7) Spanheim, *Introd. ad geographiam sacram;* Lugduni Bat., 1679, in-8; Francof., in-4, 1698.

(8) Reland, *Palestina ex monumentis vet. illustrata*, 1714.

(9) D'Anville, *Géographie ancienne;* Paris, in-folio, 1769. — *Traité des mesures itinéraires anciennes et modernes;* Paris, in-8, 1769. — *Mémoire sur l'Égypte moderne et description du golfe Arabique;* Paris, in-4, 1766.

(10) Calmet, *Diction. géogr. de la Bible.* — *Commentaires*, etc., etc.

(11) Mangsdorf, *Dict. géogr. de la Bible*, 1829.

(12) Holstenii *adnot. Geogr. sacram*, in-8.

(13) Michaelis, *Gründliche Erklærung des Mosaischen Rechts;* Frankfurt, in-8, 1770. *Traduction de la Bible avec commentaires*, etc.

(14) Wells, *Sacred geography;* London, in-8, 1708, 1712.

On pourrait encore citer Lightfoot : *Disquisitiones chorographicas*, Ultraj., fol., 1699, et ses dissertations dans le Thes. Ugolini. — Robert, *Géographie sacrée et historique;* Paris, in-4, 1747. — Haidmann, *Palæstina sive Terra sancta;* Helmst, in-8, 1625. — Th. Fuller's, *Pisgah sight of Palestine;* London, folio, 1650. Immense fatras exécuté avec luxe. — Joh. Quistorp, *Nebo unde tota perlustratur Terra sancta;* Rostock, in-4, 1657, 1663. — J. Bisselii, *Topothesia Palæstinæ;* Ambergæ, in-12, 1659. — D. Harthachi, *Geographie des gelobten Landes;* Nürnberg, in-4, 1689. — Th. Hyde, *Opera;* Oxonii, in-4, 1767. — Bellermann, *Handbuch der Bibl. Litteratur*, 1794. — J. H. Hottingeri, *Hist. orientalis;* Tiguri, in-4, 1651. *Bibl. orientalis;* Heidelbergæ, in-4, 1658, Dissert. de geogr. terræ Canaan, etc., etc. — Joly, *Géographie sacrée.* — Hamelsfeld, *Biblische Geographie*, 1793. L'original est en hollandais. — A. P. Busching, *Erdbeschreibung, vol. V. Palestina;* Altona, in-8, 1795. — Frege, *Geogr. Handbuch bey Lesung der Heil. Schrift.* — Bachiene, *Histor. und Geogr. Beschreibung von Palæstina;* Leipzig, in-8, 1766, 7 vol., et enfin l'immense collection de dissertations formée par B. Ugolino, et qui réunit 34 volumes in-folio sous le titre de : *Thesaurus ant. sacrarum;* Venetiis, folio, 1744-69.

(15) Jahn, *Biblische Archæologie*, 1817.

(16) Mannert, *Geographie der Griechen und Rœmer*, 1831.

(17) Eichhorn, *Der Pentateuch.*

(18) Gosselin, *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens;* Paris, an VI, in-4.

(19) Rosenmüller, *Handbuch der Bibl. Alterthumskunde*, 1823-1830.

(20) Gesenius. Tous les ouvrages de ce savant hébraïsant seraient bons à citer. Je renvoie à leur étude.

(21) Eswald, *Composition der Genesis;* Gœttingen, in-8, 1839.

(22) Et. Quatremère. Mémoires sur l'Égypte; Paris, in-8, 1810, 2 v. — Observations sur la Géographie de l'Égypte; Paris, in-8, 1812, etc.,

(23) Letronne, Dicuil, *Recherches sur l'Egypte*, son cours d'histoire, etc.

(24) C. Ritter, *Die Erdkunde von Asien;* Berlin, in-8, 1832-41. Traduction française, Paris, in-8, 1835.

(25) Raumer, *Palestina*, Leipzig, in-8, 1835; seconde édit. in-8, 1839. Excellent ouvrage. M. Raumer nous promet une troisième édition, dans laquelle il est probable qu'il discutera les nouvelles conquêtes de la science et des voyages, avec la même sûreté de jugement dont il a fait preuve dans ces deux éditions. M. L. Traub a publié sous le titre de *Palestina*, Augsbourg, in-8, 1836, une compilation pour laquelle l'ouvrage de M. de Raumer a servi de base.

(26) Ranke, *Untersuchungen über den Pentateuch aus dem Gebiete der hœheren Critik;* Erlangen, in-8, 1834-1840.

(27) Il publia une Géographie de la Bible qui parut à Vienne en hébreu, in-8, 1819. Cet ouvrage fut traduit en allemand; Wien, in-8, 1821.

(28) L'ouvrage de M. Caplan est une refonte générale de celui de Lewisohn, cité plus haut et imprimé en hébreu sans cartes, sous le titre de Erez Kedumin; Wilna, in-8, 1839. Il est difficile de porter un jugement sur un pareil ouvrage sans avoir sous les yeux le travail topographique qui devrait l'accompagner. M. Caplan m'écrit que W. M. S. Freystadt de Kœnigsberg va publier une traduction de son ouvrage en allemand, et qu'il y joindra un atlas : nous l'attendons avec impatience.

(29) Zunz. Ce savant a publié déjà de nombreux et importants travaux; nous citerons : *Die gottesdienstlichen Vortræge der Juden historisch entwickelt*; Berlin, in-8, 1832.

(30) On recherchera les publications de M. Munk dans la Bible de Cahen, le Journal asiatique, etc. — Nous avons encore à espérer les travaux de Jost, de Samuel Gerundi, Rapoport, etc. etc.

tentèrent pas du résultat obtenu par ces anciens explorateurs, leurs devanciers; ils recoururent aux matériaux dont ceux-ci s'étaient servis, et aux découvertes faites postérieurement à l'aide des monuments.

La littérature juive, dans ses ressources géographiques, fut étudiée avec une impartialité dont elle n'avait point encore joui, et donna en récompense des résultats inattendus (1). On vit que cette nation, réprouvée par le christianisme, condamnée par les faits, opprimée par les préjugés, traquée sur toute la terre, n'avait dans tout l'ensemble de la géographie (2) suivi qu'une seule étude, et, dans le monde entier, pratiqué qu'un seul voyage, l'étude de la Palestine, le voyage aux tombeaux des Pères. De tout temps, les Juifs quittèrent leur patrie, qui n'avait pour eux que des entrailles de marâtre (3), pour aller mourir (4) sur cette terre de prédilection qui laissait au moins l'espérance pour prix de traitements tout aussi barbares. Sous le poids de cette nouvelle oppression, dont ils attendaient patiemment le terme, ils employaient leurs dernières années à étudier (5) le pays de leurs ancêtres dans ses divisions, sa nature, ses productions, et, tandis que le moyen-âge avait jeté sur la Bible le voile obscur de son indifférence, les juifs, pour que la chaîne des efforts intellectuels ne fût pas interrompue, travaillaient sans relâche à recueillir les traditions qui pouvaient servir à l'interprétation du Saint Livre (6); malheureusement, cette tension de l'esprit sur une étude unique, et une certaine direction donnée aux recherches, devaient produire des systèmes exclusifs, des conceptions bizarres et des conjectures hasardées. Aussi est-ce à la critique de ces sources hébraïques et rabbiniques que des érudits vouèrent ensuite le résultat de profondes études spéciales: de ce moment Philon (7), Josèphe (8), la collection connue

(1) J.-C. Wolfii Bibliotheca Hebræa seu Notitiâ auctorum hebr.; Hamburgi, in-4, 1715-33.

J.-B. Rossi, Dizionario storico degli autori ebrei e delle loro opere; Parma, in-8, 1802.

Jul. Bartolocci, Bibl. Rabbin.

On avait cru longtemps que cette littérature était creuse: on évitera, j'espère, une tendance contraire qui pourrait faire croire qu'elle est exubérante. Le dédain et l'engouement sont de mauvais juges.

(2) Quel intérêt le Juif pouvait-il trouver à étudier le monde, ses intérêts, dont il était exclu, ses divisions de territoires, auxquelles il n'avait pas part? tout au plus celui de connaître la dispersion de ses frères et de choisir le lieu de son exil. Aussi voit-on sans étonnement la géographie être omise dans leur éducation et exclue de leurs encyclopédies jusqu'au XVe siècle, et leurs savants diriger leurs études vers le ciel, où ils entrevoyaient des promesses, plutôt que sur la terre, où ils ne trouvaient qu'oppression.

(3) Voir sur les Juifs au moyen-âge principalement l'ouvrage de M. Arthur Beugnot intitulé: Les Juifs d'Occident ou Recherches sur l'état civil, le commerce et la littérature des Juifs, en France, en Espagne et en Italie pendant la durée du moyen-âge; Paris, in-8, 1824.

(4) On trouve des traces de ces émigrations jusqu'au VIe siècle, et il est probable qu'elles n'eurent pas d'interruption depuis des temps plus anciens. Ceux qui mouraient en Égypte faisaient transporter leur corps en Palestine, à l'imitation de Jacob et de Joseph, leurs ancêtres.

(5) Parmi les renseignements intéressants que nous pouvons recueillir dans leurs ouvrages, j'en trouve un assez moderne, mais qui ne sera pas déplacé ici: il s'agit du mont Hor. Joseph Shalit Riqueti B. Eliézer, qui s'était établi à Safet, écrivait vers 1640, que les Arabes avaient découvert le tombeau d'Aaron sur le mont Hor et qu'on remarquait de inscriptions sur les murs du caveau. D'autres Juifs voyageaient dans un but commercial et se contentaient de tenir note des villes qu'ils traversaient, du nombre de leurs co-religionnaires qui y vivaient et des tombeaux des hommes religieux près desquels ils venaient prier.

Cette recherche du nombre des Juifs dispersés sur la terre a toujours préoccupé la nation israélite, qui cherchait, en additionnant ses forces, à se faire illusion sur la continuation de son ancienne importance. Les voyageurs ne manquaient pas de l'exagérer: Menasseh Ben Israel allait chercher des Juifs jusqu'en Amérique, où l'on en trouvait à peine (Esperanza de Israel), et Simeon Luzzati, il y a deux cents ans, en comptait dans la Turquie seulement plus qu'il n'y en a dans le monde entier (*Discorso circa il stato degli Ebrei*). Il est difficile d'admettre un chiffre plus élevé que cinq à six millions (voir Wallace, *Essay*, London, in-8, 1754, qui suppose que le nombre des Juifs est le même qu'à l'époque de leur splendeur en Palestine, selon lui sept millions, et Grégoire, qui s'arrête au chiffre de 4,300,000, *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*; Metz, in-8, 1789).

Dans le nombre des voyageurs juifs, Benjamin de Tudèle est le plus curieux; la relation d'Eldan, de la tribu de Dan (c'était la prétention de cet aventurier), qui voyageait au IXe siècle, n'est pas authentique, et le voyage de Pethachia ne nous est arrivé que de seconde main. Le premier a été imprimé à Venise pour la première fois, et, après un grand nombre d'éditions, que je citerai en leur lieu, il a été publié de nouveau par Asher, de Berlin, avec une traduction anglaise; on annonce que le second volume contiendra des notes de différents auteurs. Le second ouvrage, déjà imprimé à Prague, in-4, 1595, traduit et publié en latin par Wagenseil, Zanoli et Ugolini, et le troisième ont eu dernièrement pour éditeur M. Eljakim Carmoly, de Colmar: Tour du monde de Pethachia, Paris, in-8, 1831. — Relation d'Eldan le Danite; Paris, in-8, 1838.

(6) Les travaux d'un Aben'Esra, Maimonides, Joseph Ben Eleazar, etc. Voir la note 4 de la page XIV.

(7) *Philon*. Græce; Paris, fol., 1552. — Latine; Basil., fol., 1554. — Lugd., in-8, 1561. — Græce et latine; Genevæ, fol., 1613. — Francof., folio, 1691. — Opera cum notis Th. Mangey; Londini, in-8, 1742. Je ne parle que des ouvrages qui offrent des ressources pour l'ensemble de la géographie; autrement il faudrait citer Aristeas, qui fournit des renseignements topographiques sur Jérusalem, et différents auteurs juifs qui ont écrit sur les villes saintes, Tiberias, Safet, etc.

(8) *Josephus*, Antiquitates judaicæ et de Bello judaico, Edit. S. Avercampus; Amstelod., folio, 1726. C'est la meilleure révision du texte; pour connaître la liste des innombrables éditions qui ont été faites, on recherchera la Bibliothèque grecque de Fabricius III, page 142, et la Bibliothèque historique de Meusel, page 209-239; Lipsiæ, in-8, 1784. —

sous le nom de Michna (1), les traditions réunies dans les deux Talmuds (2), le Midrachim (3), le Targum et les commentaires des Rabbins les plus instruits, de ceux-là surtout qui écrivaient sur les lieux mêmes (4), ont été étudiés dans un nouvel esprit, et il a été donné à chacun de ces ouvrages la part de confiance qui lui revient.

Les renseignements épars dans les ouvrages des auteurs grecs et latins (5) furent aussi de nouveau réunis et discutés avec plus de calme; enfin on profita des ressources, plus nombreuses encore, offertes par les écrivains orientaux (6).

Dès qu'on se fut rendu maître de cet appareil scientifique, on s'aperçut bientôt que l'on n'avait encore conquis qu'une lettre morte; que le véritable livre qu'on avait laissé fermé, et qu'il fallait ouvrir, était l'Orient, et qu'à défaut du pays même les voyageurs qui l'avaient parcouru devaient être consultés comme témoins.

Les explorateurs de la Terre-Sainte se divisent en trois classes : les pèlerins, les croisés, les voyageurs ; trois catégories distinctes, liées entre elles par deux intérêts qui se sont souvent confondus dans ces expéditions aventureuses, la religion et le commerce (7).

Quant à la confiance que mérite Josèphe, c'est un sujet de vieilles discussions, renouvelées dernièrement par M. Philarète Chasles, mais déjà établi dans de nombreux et beaux travaux.

(1) *Mischena*, sive totius Hebræorum juris rituum, antiquitatum ac legum oralium systema, edit. Guil. Surenhusius; Amst., in-folio, 1698-1703. C'est une collection d'anciennes traditions réunies au IIIe siècle.

(2) On consultera utilement Wolf sur les éditions du Talmud : *Babylonicum integrum, ex sapientum scriptis et responsis compositum à Rab. Aser.*, etc., etc.; Venetiis, in-folio, 1520. C'est une compilation de traditions, de légendes, de notices géographiques et historiques, entremêlées de fables, le tout d'une antiquité dont il est difficile de découvrir la date, mais qui furent réunies au IVe siècle dans le Talmud dit de Jérusalem, et au VIe dans celui qu'on appelle le Babylonien.

Grégoire, qui s'est toujours montré favorable aux Juifs, portait cependant en 1828 sur cet ouvrage un jugement empreint de toute l'hostilité partiale des dissidents israélites :

« Le Talmud, immense fatras où quelques idées saines sont perdues dans la fange. — Divers auteurs ont extrait du Talmud des choses si absurdes, que pour les inventer il a fallu franchir même les bornes de la folie la plus exaltée. Un membre du grand Sanhédrin de Paris, indigné de la confiance que conservent encore plusieurs de ses coreligionnaires pour cet ouvrage, chargea un autre juif instruit d'y colliger tout ce qui est marqué au coin de la sottise; mais celui-ci pensait qu'alors il faudrait transcrire en grande partie les in-folio dont il se compose. Le résultat de son travail manuscrit est que le Talmud, écrit en patois babylonien, sans goût, sans méthode, sans justesse, tronque tous les textes de l'Écriture sainte, les interprète absurdement; qu'il est tissu de contes puérils, de préceptes très-obscurs, d'obscénités trop intelligibles, même de blasphèmes, et ne mérite que le mépris. » *Histoire des sectes religieuses*, tome III, p. 360; Paris, in-8, 1828.

Je ne prétends pas défendre le Talmud; je veux seulement établir que l'historien et le géographe peuvent découvrir, sous la couche d'inutilités qui l'obscurcissent, des ressources qu'on a trop négligées.

(3) Le Midrach se compose de la règle Halach et de la tradition Hagadah : c'est un ensemble d'interprétations mystiques, philosophiques, poétiques et historiques. M. Zunz, dans son Exposition historique de la prédication chez les Juifs (Berlin, 1832), a fait l'histoire, et une histoire profondément savante, claire et lumineuse, de toutes les parties de cet ensemble obscur.

(4) Parchi quitta la Provence sous le coup d'un édit de 1306 qui chassait les Juifs de France, et alla s'établir en Palestine à Bisam, l'ancienne Scythopolis, où il travailla pendant sept ans à une description du territoire des douze tribus intitulée *Castor Ouafcrack* (Imprimée à Venise). Voici sommairement les noms de ces voyageurs auteurs jusqu'à la fin du XVIe siècle :

Saadia Ben Joseph, du Fayoum, † à Sora, 942. — *Abraham Ben Meir Aben' Esra*, d'Espagne † 1168. — *Jehuda Ben Elia Hadasi*, de la Turquie, † vers 1170. — *Hibetallah ebn Dehemi*, de Fostat près du Caire, † 1153. — *Maimonides Mose Ben Maimon Joseph*, d'Espagne, † au Caire, 1204. — *Samuel Ben Simson*, † vers 1240. — *Simson Ben Abraham*, de Sens, † à Acre, 1260. — *Joseph Ben Barukh*, † vers 1260. — *Jehuda Charisi Ben Salomon*, d'Espagne, † 1235. — *Nachamnides*, *Mose Ben Nachmann*, d'Espagne, † à Acre vers 1270. *Parchi Esthori Ben Mosc*, de Provence, † à Bisam vers 1355. — *Joseph Ben Eleazar*, d'Espagne. — *R. Obadia*, d'Italie, † 1510. — — *Mose Basola*, d'Italie, † 1560. — *Uri Ben Simon*, † vers 1580. — *Isaak Akrish Ben Abraham*, de Turquie.

(5) Hérodote, Strabon, Diodore de Sicile, Plutarque, Pline, Tacite, Horace, etc., etc. Plusieurs savants ont réuni quelques citations, mais une lecture plus attentive pourrait donner encore de meilleurs résultats. Un plan de compilation bien entendu est celui de Ant. Carstens. *Verbi div. Ministr. monasteriensis in provinciâ Cellensi, de monumentorum Judaicorum ex scriptoribus exteris antiquis tum Græcis tum Latinis collectione commentatio.* Hanovre, in-4, 1747.

(6) *Abdallatif*, Relation de l'Égypte, traduite par M. Sylvestre de Sacy; Paris, in-4, 1810. — *Abrahami*, Ecchellensis Eutychius vindicatus; Roma, in-4, 1661. — *Aboulfarage*, Chronicon Syriacum; Lipsiæ, in-4, 1789. — Historia dynast. Arab., traduite par Ed. Pococke; Oxford, in-4, 1663. — *Aboulfeda*, Annales moslemici arab. par Reike Hafn, in-4, 1789. — Descriptio Ægypti, par Michaelis; Gœttingæ, in-4, 1776. — Descriptio Arabiæ, par Rommel; Gœttingæ, in-4, 1802. — Tabulæ Syriæ, edente J. Bernhardo Kœhler; Lipsiæ, in-4, 1766; Reinaud; Paris, in-4, 1839-42, traduction publiée par la Société asiatique. — Chorasmiæ et Maweralnahr descriptio; London, in-4, 1650, publié par Graves. — *Bohaeddin*, Vita et res gestæ Saladini, traduction de Schulten, Lugduni Batav., in-fol., 1755. — *Ibn el Vardi* Ægyptus et Arabia latine edidit C. M. Frœhn; Halæ in-8, 1802. — *El Edrysi*, Geographia Nubiensis — id est totius orbis descriptio; Parisiis, in-4, 1619, cura J. M. Hartmann; Gotting., in-8, 1796. Géographie, traduction de A. Jaubert; Paris, in-4, 1836-40, publiée par la Société de géographie. — *Ebn Haukal*, The oriental geographie of — translated by S. W. Onseley; London, in-4, 1800. — *Ebn Batuta*. Traduction latine de Kosegarten, Jena, in-4, 1818; trad. anglaise, Londres, in-4, 1829. — *Makrizy*, Narratio de expeditionibus a Græcis Francisque adversus Dimyatham, trad. par A. Hamacker; Amst., in-4, 1824. — Massoudi, Bakoui, Khalil, etc., et les extraits des différents auteurs orientaux publiés dans les notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque royale et dans d'autres ouvrages par Asseman, Cardonne, d'Herbelot, Schultens, Pococke, Rosenmüller, Sylvestre de Sacy, Ét. Quatremère, Jaubert, Reinaud, Burckhardt, Seetzen, etc., etc.

(7) Berceau du monde et de sa civilisation, l'Asie vit naître le commerce. C'est pour traverser ses déserts que l'homme pour la première fois

La religion seule pouvait inspirer ce dévouement, imposer ces sacrifices ; mais le commerce venait à sa suite continuer par l'amour du gain ces grandes entreprises faites par l'amour seul de Dieu. Les courageux pèlerins trouvaient dans leur foi la force nécessaire pour affronter tous les dangers : ils frayaient les routes, surmontaient les obstacles, et pour tant d'efforts trouvaient une récompense dans la vue seule de Jérusalem et jusque dans le martyre. Sur les chemins jonchés des os de ces enthousiastes voyageurs, encombrés par les cadavres de ces troupes de croisés qui marchaient pour ainsi dire en aveugles, le commerce (1), avec une hardiesse prudente, une adresse toujours égale et une persévérance plus productive que des élans d'ardeur, venait profiter de leurs succès aussi bien que de leurs revers (2). Sans cœur et sans entrailles, sans croyance comme sans dignité, il avait des soumissions prêtes pour tout nouvel oppresseur, des fournitures d'armes à la disposition de chaque vainqueur (3); et les négociations suspendues pendant le combat reprenaient après la victoire des uns et la défaite des autres, sans qu'il y eût d'autre changement que des formules nouvelles ou de plus basses soumissions. Mais le commerce, n'ayant eu d'autre ambition que le gain, d'autre intérêt que sa police, ne nous a laissé que ses statuts (4); c'est aux pèlerins, aux savants clercs qui se croisèrent, et aux voyageurs qui partent de nos jours dans le noble intérêt de la science, que nous demanderons des renseignements. Nous avons divisé ces explorations en trois classes :

Dans la première classe, je comprends tous les pieux chrétiens qui, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à la fin du XVe siècle (5), ont visité la Terre-Sainte. S'il s'agissait d'une

mit une charge sur la bête de somme, c'est pour descendre ses fleuves et longer ses côtes qu'il confia sa barque aux vents capricieux. Les Phéniciens, ces enfants du pays de Chanaan, furent, sinon les inventeurs du commerce, du moins les premiers à l'exploiter avec une témérité heureuse qui les plaça à la tête des peuples commerçants de l'antiquité.

L'histoire du commerce est encore à faire, malgré les nombreux et beaux travaux que nous possédons déjà. Mais cette matière embrasse l'histoire entière de la civilisation ; le titre n'a donc pas l'importance du sujet, et à une époque de grande vanité littéraire, c'est un obstacle.

(1) C'est aux croisades que la navigation doit son rapide essor : le transport des pèlerins vers l'antique Orient forma les matelots que Christophe Colomb conduisit dans un nouveau monde ; au XIIe siècle, les côtes de la Syrie furent saluées par les voiles de toutes les nations, le Norwégien s'y rencontra à côté du Génois, le Danois près du Pisan, l'habitant de Lubeck et de Brême avec les croisés de l'Espagne et de l'Italie.

(2) L'histoire de Venise, de Gênes, etc., en fournit d'innombrables exemples, et en parcourant les annales de tous les peuples commerçants, on trouve chez tous cette *habile souplesse*.

(3) Le droit romain défendait l'exportation des armes de guerre chez ses ennemis (Dig., lib. 39, tit. IV). Le corps de droit connu sous le nom de Basiliques renouvela ces prohibitions (Basil., lib. 6, 1-15; lib. 19, 1-24; lib. 60, 1-66).

Les papes s'élevèrent à plusieurs reprises dans leurs bulles contre l'envoi d'armes de guerre aux Sarrazins, et les Assises de Jérusalem (première moitié du XIe siècle) ont un chapitre entier sur ces contraventions, qu'elles punissent de mort :

Ci orés dou mauuns crestien qui porte avoir devee en tere des Sarazins que y la justice doit faire de luy.

Ce il avient que un marenier ou un marchant, qu'y que il soit, porte avoir devee en tere des Sarazins, si com est se il porte armeures, haubers, chauses de fer, lanses et balestres, heaumes ou verges d'asier ou de fer -- tout quant qui il avoit doit estre dou seignor de la tere et doit estre iugié par la court à pendre par la goule.

Ici vous entendrez du mauvais chrétien qui porte choses deffendues au pays des Sarrazins et de ce que la justice doit faire de luy.

Si il advient qu'un marin ou un marchant, quel qu'il soit, porte chose deffendue en terre des Sarrazins, ainsi que sont armures, hauberts, cottes de fer, lances et arbalestes, heaumes ou lames d'acier ou de fer — tout ce qui lui appartient revient au seigneur du lieu et il sera condamné par la cour des bourgeois à être pendu.

Malgré la sévérité de la peine, les Vénitiens, les Génois, tous les peuples qui naviguaient dans la Méditerranée, enfreignirent maintes fois cette loi au temps même des croisades. Prétexte ou raison, ce fut encore en 1453 le principal grief allégué contre Jacques Cœur, le grand commerçant sous Charles VII; ce fut le point capital de l'accusation, le motif de la condamnation : « Fut aussi trouvé chargé ledit Jacques Cueur « par lesdites informations, que luy ou ses gens avoient fait mener « grande quantité de harnois auxdits Sarrazins et mescroyans, et qu'i- « celuy Jacques Cueur, afin que ses galleres fussent mieux traictées « et qu'il peust tirer deux ou trois cents esportes de poivre du pays « d'Alexandrie sans payer le droit du soldan, avoit envoyé et fait pré- « senter par ses gens auxdits Sarrazins certaine quantité de harnois ou « habillemens de guerre et d'autres armes invasives, c'est à savoir des « crevequins, haches, guisarmes, coulevrines, voulges, jazerans et « autres habillemens de guerre, et étoit commune renommée que par « le moyen desdits harnois iceux Sarrazins avoient gagné une bataille « sur les chrestiens. »

(4) Cette assertion exige des réserves : Benjamin de Tudèle, Marco Polo et d'autres viendraient me contredire, si je n'entendais exprimer ainsi la pénurie des documents fournis par le commerce, comparée aux moyens étendus d'informations qu'il possédait.

Le nom de M. Pardessus est, pour ainsi dire, inhérent à cette matière. La collection des lois maritimes, précédée d'une introduction, qui à elle seule est une histoire du commerce, n'attend plus pour être complète que son dernier volume et la table que l'auteur a promis de rédiger lui-même (Collection de lois maritimes antérieures au XVIIIe siècle, par J.-M. Pardessus, tome I, 1828 ; tome II, 1831; tome III, 1834; tome IV, 1836; tome V, 1839). On trouve au commencement de l'introduction une liste raisonnée des ouvrages qui ont traité avant lui de la jurisprudence maritime ; il est inutile dè la reproduire, il faut recourir au consciencieux ouvrage de M. Pardessus, et à la critique savante que M. Daunou en a faite dans le Journal des Savants de l'année 1831.

(5) Je renvoie à la *Bibliographie des pèlerinages, croisades et*

histoire des pèlerinages, il faudrait même en prolonger la liste jusqu'à nos jours : car il n'y a pas d'année qui n'ait eu réellement son pèlerin, tous soutenus de la même foi, assaillis des mêmes craintes, sinon des mêmes dangers; mais, dans le classement scientifique qui nous occupe, c'est par une certaine nuance dans l'esprit d'observation que les descriptions de voyages écrites avant le XVe siècle se distinguent de celles qui ont été faites plus tard.

Les pèlerinages ont créé la vie monastique, les anachorètes sont les premiers pèlerins. C'est depuis le IIIe siècle, depuis St Antoine en Égypte et St Hilarion en Judée, que la vie contemplative, la retraite chrétienne, prit son véritable développement : elle avait eu des précurseurs isolés; mais elle ne devint un fait historique, une situation neuve, qu'à partir de cette époque.

L'Orient avait alors un aspect si différent, la vie s'y passait dans des conditions tellement étrangères à ce qui avait précédé, à ce qui a suivi, qu'on est obligé de bien s'assurer que l'esprit légendaire n'a pas envahi totalement les renseignements positifs, que la vie des saints, la vie des pères du désert, au milieu de beaucoup de traditions altérées ou embellies par l'esprit oriental (1), ont un fond véritablement historique et une couleur locale toute particulière.

La facilité et la bizarrerie des rapports de ces ermites sans défense avec des peuplades barbares sans retenue, la fréquence et le laisser-aller des voyages, le nombre inouï des nouveaux anachorètes, la multitude des établissements monastiques, le mélange de domination qu'ils savaient imposer et de tyrannie qu'ils subissaient jusqu'à braver les plus affreux tourments, tout dans cette vie nouvelle est étrange et plein d'intérêt (2).

Les pères du désert avaient fait du pèlerinage une affaire de toute la vie; comparé à leur enthousiasme religieux, l'ardeur des pèlerins voyageurs n'offre qu'une sorte d'attiédissement. Malheureusement nos renseignements sur cette époque sont bien insuffisants; si les vies des saints ne contiennent pas la millième partie des noms des pieux anachorètes et ne citent que les chefs

voyages en Terre-Sainte que j'ai annoncée, pour les renseignements sur toutes ces descriptions; je me contenterai d'indiquer ici ceux des pèlerins qui ont été jusqu'au couvent de Sainte-Catherine, dont les voyages ont été publiés, et qui offrent quelque intérêt :

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS JUSQU'AU SEIZIÈME SIÈCLE.

570. Ammonius.
400. S. Nilus.
570. Cosmas Indicopleustes.
580. Antonin.
730. Fidelis.
845. Fromont.
1160. Benjamin de Tudèle.
1175. Gerhard.
1217. Tethmarus (inédit).
1324. Jean Mandeville.
1329. Henri, duc de Brunswick.
1336. Peter Rudolph de Suchen.
1336. Guillaume de Bouldeselle.
1346. Rudolph de Framaynsberg.
1384. Frescobaldi.
1384. Sigoli.
1384. G. Gucci.
1395. Simon de Sarebruche.
1432. Bertrandon de la Brocquière (ou au moins ses compagnons).
1480. Santo Brasca.
1480. Jean de Hese.
1480. Hans Tücher.
1483. Joos van Ghistele (ou Zeobeut, son chapelain).
1484. Bernard de Breydenbach et ses compagnons.
1484. Félix Fabri; il fit ce second pèlerinage avec Breydenbach.
1487. Nicole le Huen.
1488. Robadia (inédit).
1499. Louis de Barthema.

(1) De même que M. Walckenaer a démêlé ingénieusement la partie positive des notions géographiques dans les récits fantastiques de Sindbab le marin (mém. lu à l'Académie) et que d'autres contes ont été examinés par une critique sérieuse (le Kamroup indoustani, par M. Garcin de Tassy; — le Miriam géorgien, par M. Brosset, et d'autres œuvres d'imagination par Jubinal, Wrigt et Francisque Michel), de même que de pieuses légendes ont offert aux géographes des ressources inattendues, de même aussi ces récits de la vie monastique peuvent être étudiés avec fruit.

(2) Vers le milieu du IVe siècle, Mélanie, l'amie de la célèbre Paula, trouve en Égypte 5,000 solitaires qu'elle soutient de ses aumônes; elle passe à Jérusalem avec une multitude d'évêques, de prêtres et de moines. — C'est par fragments et dans une quantité de récits (recueillis en partie par les Bollandistes), dans les lettres de St Jérôme, dans l'histoire dite de Lausus, mais écrite par Pallade, qui avait passé sa vie avec les solitaires du Jourdain, etc. etc., que nous pouvons retrouver ce qu'étaient ces étranges sociétés, qui, réunies, formaient une tribu chrétienne sous le nom de *Laure*. Comment associer les idées d'organisation et de rapports mutuels d'une société qui vit sans ressources dans un pays étranger dont elle ignore la langue, sans lien et disséminée au milieu de la tyrannie de peuplades fanatiques et idolâtres, comment se représenter l'existence de ces pieux ermites, enfermés les uns dans de vastes couvents, les autres dans d'étroites cellules, ceux-ci priant continuellement sur quelque lieu célèbre, ceux-là fuyant toute société, et perdus au haut d'inaccessibles rochers ou au fond des déserts?

Ajoutons à ces récits le tableau des couvents ruinés, le Sinay qui est antérieur au christianisme et du règne de Justinien dans sa forme actuelle, les couvents de la Thébaïde, des lacs Natrons, des bords de la mer Rouge, de St Saba, etc., etc.

ou les personnages les plus éminents (1), l'histoire des premiers pèlerinages est encore plus incomplète (2). C'est en face des exhortations de St Grégoire de Nysse et des admonestations de de St Jérôme, qui voulaient eux-mêmes ralentir l'entraînement de ces pieuses entreprises, que nous nous demandons ce qu'était cette multitude, comment elle se composait, de qui elle se recrutait: à peine si quelques noms, les plus dignes il est vrai, sont parvenus jusqu'à nous, Ste Hélène, St Jérôme (3), Eusèbe de Crémone, et quelques autres; mais cette grande foule déréglée, ces hôtelleries trop pleines, ces rues de Jérusalem encombrées, voilà ce qui n'est décrit nulle part, ce qui étonne et dépasse notre imagination.

Les pèlerinages et leur établissement fixe par la vie monastique sont le premier acte du grand drame dont les croisades et la fondation du royaume de Syrie forment le second, et dont la chrétienté fraternisant à Jérusalem dans la suite des temps sera le magnifique dénouement.

Ce sera aux récits des pèlerins qui ont devancé de deux ou trois siècles les croisades (4) qu'on attachera la plus grande importance; c'est dans leur narration qu'on peut espérer trouver encore les traces les plus vraies des traditions les plus pures. Les pèlerinages de cette époque dont nous avons la relation (5) sont bien peu nombreux, si on les compare au chiffre des pieux chrétiens qui précédèrent les croisés aux saints lieux, et ils sont en même temps de bien peu d'in-

(1) J'ai visité les oasis de l'Égypte, qu'on appelait les déserts de ces anachorètes, et les couvents qui perpétuent le souvenir de ces temps reculés sous l'invocation de leurs plus illustres représentants; on trouvera également dans mon ouvrage de la Syrie et dans celui de l'Asie Mineure la description des environs d'Antioche, des bords du Jourdain, des sept Églises, etc., etc., lieux rendus célèbres par les martyrs et les saints pères. On ne s'attend pas sans doute à trouver dans une note la liste complète des auteurs qui ont écrit les Actes des Martyrs et les Vies des Saints, depuis St Jérôme au IVe siècle et Métaphraste au Xe jusqu'à nos jours. Ce n'est pas seulement la liste, ce sont les ouvrages mêmes qu'il faut épurer.

Voici les titres des plus importants:

J. Bollandus. Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur. — Antwerpiæ, folio, 1643.

S. E. Assemani. Acta sanctorum Martyrium orientalium et occidentalium et S. Simeonis Stylita; cum versione et notis chaldaice et latine. Romæ, folio, 1748.

Dom. Ruinart. Acta primorum Martyrum sincera et selecta. Amstelodami, folio, 1713.

Il faut encore consulter Mabillon, de Tillemont, Bulteau, le cardinal Orsi, Tileman van Braght, Alban Butler, etc.

(2) Quelques écrivains, comme Grégoire de Tours, nous ont conservé les rapports de ces pieux pèlerins, qui n'avait pas le courage d'écrire eux-mêmes le récit de leur voyage. Hist. Eccles. I, 10.

(3) St Jérôme a mené une vie de voyageur: lorsqu'il partit de Rome la première fois, il avait trente ans et il passa le reste de ses jours dans l'Orient et presque continuellement dans les déserts. Son premier ouvrage est une description de cette vie monastique qu'il avait sous les yeux, et à laquelle il se voua. Mais c'est surtout à reconnaître les lieux saints qu'il s'est appliqué, à les décrire avec soin qu'il a consacré ses heures de loisir.

A son second pèlerinage il passa par l'Egypte.

La vie de St Jérôme est un tableau complet de mœurs austères, de vie pénible et de beaux travaux littéraires: on embrasse d'un même regard ses commentaires et ses épreuves, ses traductions en présence de ses dangers, la longue série de ses ouvrages, la suite logique de ses travaux à côté de sa vie morcelée.

(4) L'affluence des pèlerins fut telle au XIe siècle que Glaber s'en étonnait lui-même. Ces pèlerins étaient entretenus par ceux qui ne pouvaient les suivre, comme Richard II, duc de Normandie, qui équipa en 1045 sept cents pèlerins, en attendant que l'un de ses successeurs organisât des armées de croisés.

(5) Ils sont cependant plus nombreux qu'on ne le croit généralement: on en pourra juger par les listes des pèlerinages au Sinaï qui précèdent, et qui elles-mêmes doivent être encore très-incomplètes, puisqu'il me reste à lire bon nombre de descriptions de voyage en Terre-Sainte, qui contiennent sans doute le voyage au couvent de Ste-Catherine. Ce que je prétends affirmer, c'est que le nombre des relations de pèlerinages, tant publiées qu'inédites, est minime, je dirais presque inaperçu, à côté du chiffre des pèlerins. Ce n'étaient pas seulement de zélés chrétiens, qui n'apportaient au tombeau de notre Seigneur que leur piété; des chevaliers instruits, des clercs lettrés, des commerçants, des moines savants, tous capables de recueillir de précieux renseignements, revenaient aussi de ce long, périlleux et intéressant voyage; ils se contentaient d'en raconter les principaux événements au foyer domestique ou au réfectoire de la confrérie, et après eux rien n'en restait, si ce n'est cette connaissance générale de la Terre-Sainte, qu'on possédait mieux en Europe du IXe au XVe siècle que de nos jours. Il y a quelques raisons de croire que ces pieux voyageurs, bien qu'ils n'écrivissent pas, étaient préoccupés des récits qu'à leur retour ils comptaient faire dans leurs familles ou à leur seigneur. Nous en trouvons une preuve dans la narration de Joinville: *Par Dieu*, disait le comte de Soissons à la bataille de Mansoura, *nous parlerons encore de cette journée en chambrée devant les dames*. Parmi les pèlerins (j'appelle de ce nom tous les voyageurs de cette époque, quel que fût d'ailleurs le but réel de leur voyage) dont nous regrettons les descriptions de voyage, il faut mettre en première ligne Jacques Cœur, l'habile et entreprenant négociant, qui parcourut tout l'Orient pour y former ces relations commerciales qui lui réussirent si bien, et y établir cette multitude de facteurs qui le servirent avec fidélité et dévouement jusque dans la mauvaise fortune. Quelles connaissances cet homme n'avait-il pas acquises sur tout le Levant, tant par ses voyages que par les rapports de ses agens! Eh bien! sans La Brocquière, nous ne saurions même pas qu'il doit être compté au nombre des pèlerins du XVe siècle. Celui-ci le rencontra à Damas en 1432. « Et quand nous fusmes venus à Damas nous y trouvasmes plusieurs marchans francoys, veniciens, jenevois, catalans et flourentins. Entre lesquels en y avait ung francois nome Jaques Cuer qui depuis a eu grant auctorité en Franche et a esté argentier du roy.

térêt, si l'on y cherche des notions détaillées. Mais ce n'est pas seulement aux pèlerins chrétiens que nous demanderons des renseignements : le sépulcre de notre Seigneur, celui de la Vierge et des apôtres, n'étaient pas les seuls à recevoir des hommages. Sur cette Terre Sainte (1), où toutes les religions semblent s'être donné rendez-vous, le juif visitait les tombeaux de ses ancêtres, et le musulman se prosternait devant tous ces pieux souvenirs, en allant à La Mecque adorer le tombeau de son prophète (2). Il nous reste des descriptions de voyages faites par des Juifs, des guides composés pour eux, de même que nous possédons en turc et en arabe des itinéraires écrits pour les pieux Hadgis de La Mecque; une critique impartiale et judicieuse doit tirer un utile parti de ces différents documents.

Dans la seconde catégorie, on placera tous les récits des croisades, grands pèlerinages armés et conquérants. L'histoire des croisades est une grande description de voyages : raconter les guerres de la Croix, c'est faire l'itinéraire des croisés. Le Père Maimbourg (3), Wilkens (4), Schlosser (5) et plusieurs autres érudits (6) ont compilé des faits, Voltaire a fait quelques plaisanteries (7) sur un sujet qu'il ne pouvait comprendre; mais aucun écrivain n'avait encore saisi le caractère de cette grande émigration chrétienne (8) et n'avait apporté dans cette œuvre l'exactitude géographique nécessaire. M. Michaud le comprit: il vit, presque arrivé à la fin de sa glorieuse carrière (9), que les études des chroniques (10), les hautes considérations morales et philosophiques, ne donnaient à son livre qu'un mérite ordinaire, fruit facile d'études également consciencieuses; il sentit que le soleil d'Orient, la vue de la Terre-Sainte et l'étude des mœurs, de celles qu'on adopte en foulant ce sol étranger comme de celles qu'on y trouve, prêteraient seuls à son ouvrage ces cou-

(1) Les Pisans n'avaient pas seuls leur Campo Santo rempli de la terre prise aux saints lieux; les Juifs ne revenaient pas de leur pèlerinage sans rapporter de cette terre sanctifiée, au moins assez pour purifier la dernière demeure qu'ils n'acceptaient sur notre sol qu'à regret. Les plus riches faisaient embaumer et transporter leurs corps en Palestine; c'est une tradition à laquelle les juifs polonais sont restés fidèles.

(2) Lorsque les pèlerins turcs du Mogreb, c'est-à-dire de la côte de Barbarie, arrivaient à Dgedda au XIIe siècle, le gouverneur de La Mecque exigeait d'eux un tribut et les traitait sur les côtes de la mer Rouge de la même manière qu'étaient traités les pèlerins chrétiens sur les bords de la mer Méditerranée : *S'il arrive que l'un d'entre eux ne soit pas en état de payer ce qu'il doit, ils l'exigent du capitaine. Quelquefois on emprisonne le voyageur durant un espace de temps tel, qu'il manque l'époque du pèlerinage; d'autres fois, par faveur divine, il advient que quelqu'un paye pour lui.* Ainsi s'exprime le chérif el Edrisi.

(3) *L. Maimbourg.* Histoire des croisades pour la délivrance de la Terre-Sainte; Paris, in-4, 1675, et plusieurs autres éditions.

(4) *Wilkens.* Commentatio de bellorum cruciat. ex Aboulfeda Historia; Goettingen, in-4, 1798.—Geschichte der Kreuzzüge; Leipzig, in-8, 1832.

(5) *Schlosser.* Geschichte der Kreuzzüge, von ihrer ersten Veranlassung bis auf die grosse Unternehmung der Lateiner gegen das griechische Reich; Frankfurt, in-8, 1824.

(6) Les anciens historiens des croisades mériteraient une mention détaillée : s'il s'agissait de donner une Bibliographie des Croisades, on y remarquerait les noms de J. de Boissières, 1555. — G. Aubert, 1559. — J. Herold, 1560. — P. Angeli, 1582. — A. Messi, 1601. — De Clermont, 1638. — P. d'Outreman, 1643. — T. Fuller, 1651. — J. Coppin, 1686. — J. Buddeus, 1694. — D. W. Moller, 1709. — M. Wietrowsky, 1724. — D. Jauna, 1747. — J.-B. Mailly, 1780. — J. C. Majer, 1780. — Spalding, 1805. — F. W. Heller, 1806. — J. W. Muller, 1806. — J. C. L. Hacken, 1808. — Navarette, 1817. — V. T. v. Funck, 1820. — C. Mills, 1820. — Raumer, 1825. — Saint-Maurice, 1825. — Reinaud, 1826. — v. Spittler, 1828. — Jacob, 1828, etc.

(7) On lit dans l'Essai sur les mœurs : « Le butin devait se partager selon les grades et selon les dépenses des croisés : c'était une grande source de divisions, mais c'était aussi un grand motif. La religion, l'avarice et l'inquiétude encourageaient également ces émigrations. Moines, femmes, marchands, vivandiers, tout partit, comptant ne trouver sur la route que des chrétiens, qui gagneraient des indulgences en les nourrissant. Plus de quatre-vingt mille de ces vagabonds se rangèrent sous le drapeau de Coucoupêtre, que j'appellerai toujours Pierre l'Ermite. Il marchait en sandales, et ceint d'une corde, à la tête de l'armée : nouveau genre de vanité. Jamais l'antiquité n'avait vu de ces émigrations d'une partie du monde dans l'autre produites par un enthousiasme de religion. Cette fureur épidémique parut alors pour la première fois, afin qu'il n'y eût aucun fléau possible qui n'eût affligé l'espèce humaine. » (Chap. LIV). Six chapitres de l'Essai sur les mœurs forment tout ce que Voltaire a écrit sur les croisades : ils avaient paru isolément dans le Mercure, 1750-1751, et en un volume in-18 de 193 pages en 1753, avec le titre d'Histoire des Croisades (voir l'édition de M. Beuchot, tome XVI, page 150).

(8) J'entends par caractère cette couleur particulière d'originalité qui appartient au pays; quant à l'esprit et à l'influence des croisades, nous avons des travaux remarquables, tels, par exemple, que l'ouvrage de M. de Choiseul-Daillecourt, De l'influence des croisades sur l'état des peuples de l'Europe, Paris, in-8, 1809, puis ensuite le Mémoire de Heeren qui partagea avec M. de Choiseul le prix de l'Institut (Essai sur l'influence des Croisades, trad. de l'allemand, Paris, in-8, 1806); enfin les Appréciations de J. A. Cramer, 1753. — J. J. Rambach, 1770. — G. A. Meerheim, 1776. — J. B. Mailly, 1708, etc. etc.

(9) M. Michaud avait soixante-deux ans et une santé délabrée lorsqu'il se décida à cette grande entreprise.

(10) La Bibliothèque des Croisades serait mieux faite si M. Michaud lui-même l'entreprenait aujourd'hui; comme début, c'est une excellente compilation, et qui témoigne des consciencieuses études de l'historien des croisades. Il faut associer à son nom, pour cet ouvrage, celui de M. Reynaud, qui a extrait des historiens arabes une histoire suivie des croisades, tirée à part sous le titre de : Extraits des historiens arabes relatifs aux guerres des croisades; Paris, in-8, 1829.

leurs d'originalité, ces indications précises que le génie rencontre parfois (1), que la vue des lieux donne toujours. Il partit courageusement en compagnie de M. Poujoulat (2), il se croisa, lui, l'historien des Croisades (3), et au retour il ajouta à un ouvrage déjà précieux ces qualités de vérité et d'observations locales qui en font une œuvre durable (4).

Cette étude de la géographie (5) des croisades comprend la géographie des deux Testaments, c'est-à-dire la description de toutes ces contrées peu connues alors et qui sont remplies par la mémoire des Patriarches, des royaumes d'Israel et de Juda, de Jésus-Christ et de ses apôtres. Ces souvenirs étaient les seuls que recherchassent les croisés : peu soucieux de l'antiquité, médiocrement occupés de la philosophie de l'histoire, ils ne s'attachaient qu'aux noms et aux lieux qui pouvaient s'appliquer à un verset de l'Écriture ; et s'ils n'ont pas toujours apporté dans leur synonymie la critique la plus solide, nous leur devons cependant la conservation de précieuses indications.

Après l'étude des chroniques de cette époque, de celles surtout qui furent écrites par les croisés eux-mêmes (6), qui, comme Foulcher de Chartres, Odon de Deuil, Gaulthier Vinisauf, Raoul de Coggeshale, etc., etc., nous racontent les hauts faits des soldats de la chrétienté, en partageant leurs

(1) Le Tasse a trouvé la couleur et l'exactitude locale par inspiration; mais lui-même, dans les derniers temps de sa vie, comprit que ce secours lui avait souvent fait défaut: ne pouvant faire le voyage d'Orient, il refit la Jérusalem délivrée sous le titre de la Jérusalem conquise. Malheureusement les éléments d'exactitude de son nouveau travail ne valaient pas les qualités de premier jet dont il privait son ouvrage. — Danville nous a offert un autre exemple de cette puissance de l'inspiration ou de l'instinct : il n'était jamais sorti de Paris, et par son génie il acquit en géographie une sorte de seconde vue, que les découvertes des voyageurs confirment successivement depuis cent ans.

(2) Nous devons à cette association la Correspondance d'Orient ; Paris, in-8, 1836. M. Poujoulat dit de cet ouvrage : « La Correspondance d'Orient est le livre où M. Michaud nous apparait tel qu'il fut ; il est là à son aise et dans tout son naturel : c'est tantôt le publiciste qui juge les institutions de l'empire turc et prophétise ses destinées, tantôt l'observateur qui peint les mœurs du peuple et répand dans ses tableaux le sel d'une fine plaisanterie, tantôt enfin le poëte qui s'arrête devant les souvenirs des temps anciens ou qui laisse aller son imagination en face des merveilles de la nature. » M. Poujoulat a droit à une part des éloges qu'il donne à son ami.

(3) M. de Châteaubriand disait à l'époque de ce voyage : *Michaud s'est mis dans son livre.*

(4) *Michaud*. Histoire des Croisades, avec quatre vol. d'extraits des auteurs, 4e édit., Paris, in-8, 1825 ; dernière édition, Paris, in-8, 1841, en six volumes. Il faut ajouter à cet ouvrage la Correspondance d'Orient et le voyage du frère de M. Poujoulat.

La cinquième et la sixième édition, ainsi que l'abrégé en deux volumes, ont été retouchées et dans quelques parties refondues sous l'influence des découvertes et des impressions du voyage en Orient.

(5) Malgré tous ces efforts et ce dévouement, la géographie est la partie la plus faible, la partie à refaire de l'Histoire des croisades. Les cartes qui accompagnent les six éditions de l'ouvrage de M. Michaud sont fautives, incomplètes, et surtout d'une exécution tout à fait inférieure à l'importance qu'elles doivent avoir dans ce livre. On désirerait aussi sur les connaissances géographiques des croisés un travail plus approfondi que la courte et insuffisante notice reléguée à la fin de l'ouvrage, dans le chapitre XVIII. L'Académie comblera cette lacune : elle a décidé qu'il serait joint à sa collection des historiens des croisades une suite de cartes géographiques. Le rapporteur de sa commission, M. Beugnot, s'exprimait ainsi : « Nous souhaitons que le premier volume de la série des historiens d'Occident ne paraisse pas sans être » accompagné d'une carte représentant l'itinéraire des croisés, depuis » la France jusqu'à Constantinople et depuis cette ville jusqu'à Jéru» salem par l'Asie mineure. »

(6) Parmi ceux qui sont d'une incontestable utilité dans les recherches géographiques, il faut placer :

Guillaume de Tyr. Historia rerum in part. transm. gestarum, dans Bongars, Gesta Dei per Francos, tome I. Cet ouvrage a été publié à part, Basileæ Oporinus, in-fol., 1549 ; — Basileæ Brylenger, in-fol., 1564 ; — traduit en italien par G. Horologgi, Venetia, in-4, 1562 ; — en français par Gabriel du Préau, Paris, Nic. Chesneau, in-fol., 1573 et 1574.

Foulcher de Chartres. Fulcherii Carnutensis Historia hierosolymitana, dans Du Chesne, tome IV.

Jacob de Vitry. Historia hierosolymitana, dans Bongars, tome I, Douay, in-4, 1597.

Bongars, à la fin du XVIe siècle, conçut le plan d'un recueil des historiens des croisades, et soutenu dans cette rude entreprise par P. Pithou, il la mit à exécution. Sa critique habile sut donner à des textes déjà publiés toute la nouveauté de premières éditions, et son infatigable persévérance parvint à réunir une collection précieuse de documents Mss. (elle fait partie de la Bibliothèque de Berne, bibliothèque aussi mal administrée qu'elle est précieuse), collection dont il surveilla l'impression et qui est un monument à sa mémoire. Ce qu'un homme peut faire, Bongars s'en acquitta, mais le temps est un ouvrier plus habile que l'homme. Le temps a travaillé, et aujourd'hui la collection de Bongars est arriérée, non pas de son fait, mais de celui de deux siècles.

Il fallait pourvoir à cette lacune et utiliser les belles collections des Duchesne, Mabillon, d'Achery, Marteune, et les nouveaux et intéressants travaux des orientalistes.

L'Académie, ayant renoncé à comprendre dans son Histoire littéraire les historiens des croisades, s'était réservé de leur consacrer un recueil spécial. Cette collection doit remplacer celle de Bongars, et les noms des cinq membres que l'Académie a chargés de cette publication nous garantissent qu'à de plus nombreux matériaux se trouveront réunis autant de consciencieuse exactitude et une critique aussi savante.

C'est avec raison que M. Beugnot, le rapporteur de cette commission, dit en tête de son mémoire : « La France a pris une part si glorieuse aux guerres des croisades, que les monuments historiques qui contiennent les récits de ces expéditions mémorables semblent entrer dans son domaine. » L'Académie, sur les rapports de MM. Raynouard, Naudet

dangers (1) et leur gloire (2), vient l'étude plus difficile, mais non moins intéressante, de l'établissement régulier des chrétiens en Orient. En effet, même au milieu de ces temps d'enthousiasme, la religion fit bientôt place à la politique; à la conquête d'un tombeau succéda la prise d'une capitale, d'une province, d'un pays entier. Une législation nouvelle, particulière aux croisades, adaptée aux circonstances et au mélange des populations (3), surgit de la fondation de ce nouveau royaume. Nous demanderons à ces institutions, connues sous le nom d'*Assises de Jérusalem et de Chypre* (4), et aux savants commentaires de M. Beugnot (5) ce qui peut s'y être conservé, sous l'esprit féodal, des coutumes locales, et trahir d'anciens usages adoptés alors, perdus aujourd'hui, et qui nous serviront à comprendre quelques prescriptions bibliques, dont nous saisissons difficilement la mise en pratique.

Dans la troisième classe, enfin, je ferai entrer tous les voyageurs depuis le XVIe siècle, quels qu'ils soient, pèlerins enthousiastes ou froids observateurs, religieux chrétiens, juifs et musulmans, ou touristes sans foi et sans souvenirs, pourvu qu'ils aient rapporté de leurs excursions des notions exactes et des jugements impartiaux (6).

(1) Raoul de Coggeshale, l'un des chroniqueurs, fut blessé à la face, lors de la prise de Jérusalem, par Saladin; il prétendait en écrivant avoir encore le fer dans la joue.

(2) Foulcher de Chartres, chapelain de Baudouin, frère de Godefroy de Bouillon, raconte en témoin les combats des chrétiens. Il partageait donc leurs dangers et aussi leur gloire, bien qu'il avoue quelquefois qu'il préférerait être à Orléans plutôt que sur le théâtre de ces hauts faits.

C'est à toutes les opinions qu'un historien impartial demande la vérité, c'est à toutes les sources que la géographie doit la puiser. Les écrivains byzantins, tels que Phocas, Jean Cinname, Georges Acropolite, etc., les écrivains orientaux, tels que Matthieu d'Edesse et les auteurs arabes que j'ai déjà cités, nous fourniront, au moyen d'éléments contradictoires, une discussion féconde en bons résultats.

(3) Ce mélange avait confondu les mœurs et rapproché les extrêmes. N'oublions jamais que le mariage de Malek Adel et de Jeanne, assis tous les deux sur le trône de Godefroy de Bouillon, fut accepté un moment comme solution désirable par Richard et Saladin.

Les Cartulaires du St-Sépulcre sont également précieux; ils font connaître quelques faits intéressants pour la géographie des croisades.

(4) Les Assises de Jérusalem : voir sur ce code les premières éditions italiennes; Venetia, fol. 1535. — La Thaumassière, Bourges, folio, 1690. — Pardessus, Lois maritimes, etc.

(5) M. le comte Arthur Beugnot. Assises de Jérusalem; Paris, fol., 1841. Je renvoie pour l'histoire bibliographique de cette collection de lois au rapport lu à l'Académie par M. Pardessus, le 16 février 1838, et à l'introduction si remarquable que M. Beugnot a placée en tête de son premier volume.

(6) Je continuerai l'énumération des pèlerins au Sinaï dont j'ai lu la description de voyage; je renvoie pour les pèlerins de Jérusalem à ma bibliographie.

Liste des pèlerins qui ont visité le couvent de Sainte-Catherine depuis le commencement du XVIe *siècle jusqu'à nos jours.*

Un guide au Sinaï. — 1500.

(19 octobre 1832) et Beugnot (10 janvier 1834), a divisé les matériaux qu'elle confiait à sa commission, ainsi qu'il suit :

Historiens occidentaux.	1. Historiens. 2. Lettres, actes publics et privés, traités, pièces diverses.	MM. Beugnot et Lelas.
Historiens byzantins.	Poëmes. Chroniques, etc.	M. Hase.
Historiens orientaux.	Arabes.	M. Reynaud.
	Syriaques. Arméniens.	M. Et. Quatremère.

En dehors de cette grande publication on pourra tirer parti de plusieurs faits et de quelques traditions qui se sont réfugiés dans les romans et légendes dont les guerres de la Terre-Sainte ont fourni le sujet; je n'en citerai que trois : Les Faits et gestes du pieux Godefroy de Bouillon, Paris, in-4, 1500;

Sebast. Mamerot. Le Passage d'Oultremer de Godefroy de Bouillon, Paris, in-4, 1487, 1517, 1518;

La gran Conquista de ultra mar, Salamanca, fol., 1503.

Puis les exhortations à de nouvelles croisades, qui n'ont pas cessé jusqu'au XVIIe siècle et qui ont produit une suite de projets qui offrent le résumé de toutes les connaissances de l'Europe sur l'Orient (Liber recuperationis terræ sanctæ;—Libellus continens morum, etc. etc. Voir à la Bibliothèque royale, fond. latin, 5513^a^, 7242^3^, etc.)

Marino Sanuti. Liber secret. fidel. Crucis, dans Bongars, tome II.

Hugo Plagon. Contin. gallica hist. Guil. Tyri, dans la collection de Martenne, tome V; on doit accoler à ces compilateurs le voyage en Terre-Sainte de Lannoy et celui de la Brocquière, le premier envoyé par le roi d'Angleterre, le second, par le duc de Bourgogne, et les courses de plusieurs autres pèlerins qui n'avaient pas d'autre but que d'examiner la possibilité de reconquérir la Terre-Sainte. De Lannoy intitule son voyage : « Chest le rapport que fait messire Guillebert de Lannoy, chevalier, sur les visitations de plusieurs villes, pors et rivieres par lui faittes tant en Egypte comme en Surie, lan de grace notre seigneur M. cccc vingt deux. Au commandement de tres haut tres puissant et tres excellent prinche le Roi Henry d'Angleterre heritier et régent de Franche que Dieu absoille. »

Bertrandon de la Brocquière exprime mieux encore son intention.

« Pour induire et attraire les cueurs des nobles hommes qui desirent veoir du monde. Par le commandement et ordonnance de tres haut, tres puissant et mon tres redoubte seigneur Phelippe par la grace de Dieu duc de Bourgoingne — — Je Bertrandon de la Brocquiere natif de la duchie de Guienne seigneur de vieil chasteau conseillier et premier escuier trenchant de mon dit tres redoubte seigneur ainsi que ie puis avoir souvenance — ay fait mettre en escript cepou de voyage, que j'ay fait. *Affin que se aucun roy ou prince chrestien vouloit entreprendre la conqueste de Jherusalem et y mener grosse armee par terre* ou aucun noble homme y voulsist aler ou revenir qu'il puist savoir les villes, cites, regions, contrees, rivieres, montaignes et passages es pays et les Seigneurs qui les dominent depuis Jherusalem jusques en la duchie de Bourgoingne. »

La connaissance du pays, la topographie des lieux, ont gagné essentiellement par le concours de ces hardis explorateurs. C'est à la troisième classe surtout qu'on a dû la rectification de beaucoup d'erreurs; notre siècle, en particulier, a vu naître de consciencieux travaux topographiques sur ces contrées dangereuses à parcourir.

On a le droit de s'étonner des grands voyages entrepris dans l'antiquité et au moyen-âge non-seulement sans le secours mais sans la connaissance des cartes. Nos pèlerins, faute de ces guides, dont nous ne pouvons concevoir aujourd'hui l'absence, suivirent pendant cinq siècles les mêmes itinéraires et décrivirent les mêmes lieux; prenant des routes banales pour des découvertes, ils donnaient leurs répétitions pour des faits nouveaux. Les Croisés parvinrent à Jérusalem, on sait à quel prix, sans connaître d'avance, sans apprendre même le nom des villes qui les recevaient ou qu'ils prenaient d'assaut: pleins des souvenirs bibliques, ils cherchaient les noms consacrés par le saint livre, et quand, dans leur ignorance des langues orientales (1), ils n'en retrouvaient pas la synonymie, Semlin devenait pour eux *Malleville* (2), la ville de

Martin de Baumgarten. — 1507.
Georgius. — 1508.
D. Possot. — 1532.
J. Pascha. — 1540.
J. A. Meggen. — 1542.
P. Belon. — 1546.
A. Thevet. — 1551.
Luigi. — 1556.
Noe. — 1558.
Le Cte Alb. de Lœwenstein — 1561.
Ch. Furer de Haimendorf. — 1563.
J. Helffrich. — 1566.
G. Giraudet. — 1581. (Je doute qu'il ait fait le
Un anonyme. — 1581. voyage, mais sa descrip-
Jean Palerne. — 1581. tion est puisée à bonne
Un anonyme. — 1598. source.)
H. Castela. — 1600.
Mantegazza. — 1601.
Sebastian Schach.(inéd.) — 1604.
Jan van der Straeten. — 1607.
Jerôme Scheyt — 1610.
Jacob Bockenberch. — 1610.
G. Sandys. — 1610.
Pietro Della Valle. — 1620.
C. Neitzschitz. — 1635.
Gabrielle Bremond. — 1644.
B. Monconys. — 1647.
Littgouws. — 1655.
Troilo. — 1667.
Jacques Goujon. — — 1660.
Harant von Polschitz. — 1674.
O. F. Von der Groeben. — 1675.
Morisson. — 1698.
Van Egmond. — 1720.
Le supérieur des francisc. — 1722.
Th. Shaw. — 1722.
R. Pococke. — 1739.
C. Niebuhr. — 1762.
Jos. Schroedter. — 1795.
Coutelle. — 1799.
U. J. Seetzen. — 1804.
J. Fazakerley. — 1811.
L. Burckhardt. — 1815.
W. Turner. — 1815.
F. Hennicker. — 1821.
J. Carne. — 1821.
G. Berggren. — 1822.
Ehrenberg. — 1824.
Ed. Rüppell. — 1826.
Neumann. — 1827.
J. L. Stephens. — 1827.
E. Bussières. — 1828.
Taylor. — 1829.
Dauzats. — 1830.
Géramb. — 1832.
P. Arundale. — 1836.
G. H. Schubert. — 1836.
Wellstedt. — 1837.
Lindsay. — 1838.
Kinnear. — 1839.
Koller. — 1840.

On trouvera dans ma Bibliographie une volumineuse description du Sinaï, imprimée in-4e, et écrite en grec moderne, à l'usage des pèlerins, et en outre une notice sur tous les guides qui furent publiés tant en Italie qu'en Espagne, en France et en Allemagne, pour faciliter aux pieux voyageurs la visite des lieux saints et la recherche des reliques. Je réunirai à ces guides du Pèlerin chrétien ceux qui furent écrits par des Juifs, depuis le xe siècle jusqu'à nos jours, pour leurs coreligionnaires, qui recherchaient dans la Palestine, non pas le tombeau du Christ, mais les tombeaux des Patriarches et ceux de leurs pères et qui devaient également réciter certaines prières; enfin j'ai pensé que dans un livre composé pour l'avancement des connaissances géographiques, je devais joindre à ces manuels des pèlerins chrétiens et juifs les guides turcs et arabes des Musulmans qui passent par Damas et Jérusalem pour se rendre à La Mecque.

Je citerai ici une de ces pièces de circonstance comme on en trouve plusieurs dans les nombreux ouvrages dont la Terre-Sainte a fourni le sujet, parce qu'elle a plus particulièrement rapport au couvent du Sinaï:

Ein gross wunderzaichen auff dem perg Sinay bey sant Katherinen grab geschehen jm aylfften jare.

Dise newe zeyttung hat ein frümer parfüsser prüder von der obseruantz von Jherusalem — — gedruckt, anno xc jm zwelfften jare (1512). C'est l'histoire d'un miracle advenu au mont Sinaï, à la suite de la conversion au christianisme d'une jeune fille musulmane de Jérusalem.

(1) Cette ignorance des langues orientales était aussi complète que singulière. On s'étonne de la rencontrer dans les premières croisades, où l'on pouvait tirer une utilité d'autant plus grande des informations locales, qu'on était moins bien préparé à visiter le pays; on en comprit bientôt la nécessité et les clercs qui accompagnaient les seigneurs se mirent à cette étude.

(2) Les plaisanteries de Voltaire, dans les sujets sérieux, cachent presque toujours l'insuffisance de ses études; on rit moins aujourd'hui

malheurs, comme elle aurait été *Bonneville* s'ils y avaient trouvé un accueil hospitalier (1).

Cette ignorance, ou plutôt ce voile jeté sur les connaissances du passé, est un fait singulier et qui mérite d'être examiné. Quelque restreintes que doivent être les bornes de cette introduction, on nous permettra de passer rapidement en revue l'histoire des cartes (2). On reconnaît tout d'abord dans cette étude que la science géographique, chez les Anciens, se trouve dans les livres de leurs auteurs, tandis qu'au moyen-âge elle est presque entièrement dans les cartes. Bien que les ouvrages des écrivains grecs et latins ne nous soient pas tous parvenus, cependant les fragments qui nous ont été conservés donnent une idée suffisamment exacte de leurs systèmes et du degré de leurs connaissances géographiques. Quant au moyen-âge, les cartes qu'il nous a léguées sont disséminées partout (3) : on en trouve dans les manuscrits des ouvrages les plus disparates entre eux (4), les unes grandes, développées sur double feuille de parchemin (5), les autres intercalées dans le texte (6), celles-ci peintes précieusement dans une initiale (7), celles-là dans un élégant entourage; quelquefois elles sont gravées sur une table d'argent (8), dans une plaque de cuivre, sur une large pierre (9); on les voit là sur une cassette, ici sur un meuble

des saillies du livre que de la légèreté de l'auteur. A propos de Semlin, je vois qu'il prend pour un nom hongrois véritable l'épithète imaginée par les chrétiens dans le sentiment de leurs malheurs.

La première expédition de ce général ermite (il s'agit de l'apôtre de la première croisade) *fut d'assiéger une ville chrétienne en Hongrie, nommée Malavilla, parce que l'on avait refusé des vivres à ces soldats de Jésus-Christ, qui, malgré leur sainte entreprise, se conduisaient en voleurs de grands chemins.* Chap. LIV, Essai sur les mœurs.

(1) Cette ignorance des chemins, faute de cartes, était telle, qu'en 1101, après qu'on sut en Europe la prise de Jérusalem, une troupe armée qui comptait plus d'un demi-million de Francs vint se perdre dans les défilés de l'Asie mineure, comme si les chemins n'étaient pas assez bien tracés par les cadavres que les armées de Pierre l'Ermite et des premiers entraîneurs des croisades avaient laissés derrière elles. Sur 500,000 croisés 10,000 parvinrent en Syrie; l'expédition de Louis VII en, 1147 celle de Frédéric Barberousse, etc., ne furent pas mieux dirigées, ni plus heureuses.

(2) On trouvera quelques utiles travaux sur la cartographie des Anciens et du moyen-âge dans les ouvrages généraux des Gosselin, Rennell, Vincent, Malte-Brun, Walckenaër, dans les commentaires sur les anciens itinéraires par Bertius, Scheyb, etc.

Ukert. Geographie der Griechen und Roemer; Weimar, in-8, 1816-1832. Un article intitulé : Ueber die Charten der Alten.

Mannert. Geographie der Griechen und Roemer, 1er vol. 1788, réimprimé sous ce titre : Einleitung in die Geographie der Alten; Leipzig, in-8, 1829.

En dissertations ou bien en ouvrages spéciaux :

Gottschlung, Versuch einer Historie der Landcharten; Halle, in-12, 1711.

Schlicht, De Tabulis geographicis antiquioribus; Berolini, in-4, 1712.

Hauber, Versuch einer umstændlichen Historie des Landcharten; Ulm, in-8, 1724-1727. — Gedanken und Vorschlæge, wie die Historie der Geographie zu Stande gebracht werden mœchte; Wolfenbüttel, in-8, 1750.

H. Reinganum. Geschichte der Erd- und Lænderabbildungen der Alten, besonders der Griechen und Rœmer; Jena, in-8, 1839. I. Theil, Einleitung und die Zeit bis auf Herodotus.

Julius Lœwenberg. Geschichte der Geographie mit neun Erdansichten; Berlin, in-8, 1840.

(3) M. Jomard a formé à la Bibliothèque Royale un musée de géographie qui réunit déjà, soit en originaux, soit en copies, les principales cartes de toutes les époques. Dans une suite de vastes salles l'histoire de la géographie se déroule, sauf quelques lacunes, d'après l'ordre chronologique de ses progrès. La formation de ce musée constitue un mérite incontestable, d'autant plus grand, que la chose étant bonne, elle devait rencontrer plus d'obstacles.

Des hommes dévoués à la science, tels que M. de Santarem et d'Avesac, s'occupent aujourd'hui de la publication de cette collection, qui me paraît, une fois distraite de son caractère de musée et élevée à la dignité d'ouvrage scientifique, devoir devenir plus amusante qu'utile, plus curieuse que concluante. En effet, il faut prévenir ce qu'il y a d'engouement naturel et excusable dans les études spéciales, et éviter d'accepter pour données générales de la science, à une époque reculée, ce qui n'est quelquefois que l'inspiration du génie, ou plus souvent que l'expression de l'ignorance de quelque clerc arriéré.

Quoi qu'il en soit de la portée de cette publication, c'est surtout pour les recherches bibliques qu'il sera intéressant de suivre la marche de nos connaissances. On verra qu'après avoir, pour ainsi dire, rayé les conquêtes géographiques de l'antiquité, une renaissance se produisit qui eut pour pivot, pour mobile, pendant sept cents ans (700-1400) la Terre-Sainte et Jérusalem pour centre. Il n'y avait alors, à peu d'exceptions près, qu'un point de départ, l'Europe, qu'un but, le tombeau du Seigneur. L'exploration des côtes occidentales de l'Afrique, la circumnavigation du cap de Bonne-Espérance, la découverte de l'Amérique, et plus que tout cela l'indifférence religieuse, effacèrent l'importance de ce sol exploré par tant d'efforts; mais c'est à nos études qu'il appartient d'en faire ressortir l'influence passée.

(4) Les trois cartes de Sanuto que Bongars a fait graver sont reproduites dans un ouvrage de chronologie (Mss. de la B. Roy.) écrit à la fin du XIVe siècle; la quatrième carte de Sanuto, dont le savant éditeur des *Gesta Dei per Francos* regrette la perte, ne se trouvant pas dans ce Mss., c'est une présomption assez forte contre son existence.

(5) Je renvoie aux grandes cartes du superbe Mss. de Ptolémée de la Bibliothèque Royale.

(6) La Terre-Sainte est ainsi peinte dans plusieurs manuscrits.

(7) La grande et belle initiale du Pompeius Mela dont M. Jomard a fait faire un fac-simile pour la Bibliothèque Royale et que M. de Santarem a fait graver pour son ouvrage.

(8) Nous n'avons plus ni la table d'argent de Charlemagne, ni celle de Roger, roi de Sicile; mais nous savons positivement par Eginhard (Vita Carol. 41, ed. 1521) et Edrisi (voir sa géographie) qu'elles ont existé. La première servit à payer la solde arriérée des soldats de Lothaire (Annales Bertin. Duchesne, III, p. 199. Ad. ann. 842; voir aussi J. L. Ideler, Leben und Wandel Karls der Grossen, Gotha in-8, 1839); la seconde n'eut pas probablement un plus heureux sort.

(9) Plusieurs pierres de Munich ont été gravées en relief, au moyen de l'acide, et représentent des cartes du monde; elles appartiennent toutes aux années 1596-1620.

d'ivoire ; elles sont de toutes dimensions et varient depuis la grandeur d'une pièce de monnaie jusqu'à pouvoir occuper tout un pan de muraille (1).

Pour cette époque un musée de cartes forme la véritable et la meilleure histoire de la géographie : une carte était alors le cadre obligé où venait s'intercaler chaque nouveau renseignement; aujourd'hui, ce n'est plus qu'un registre où nous trouvons consignés la marche des découvertes et les droits de chacun à les revendiquer.

Ce sont les ouvrages mêmes qui traitent de la géographie chez les Anciens qui nous prouvent que l'antiquité n'a point eu de cartes (2); la civilisation, alors si avancée, se montre entièrement arriérée sur ce point. Ne pouvant apprécier les immenses ressources des cartes géographiques, elle semble n'en avoir pas senti le besoin (3); l'Égypte pourvut à son administration territoriale sans cartes (4), et les Hébreux n'étaient pas plus avancés lorsqu'ils quittèrent ce pays, traversèrent le désert et pénétrèrent dans la Terre-Sainte, que Josué partagea entre les tribus (5). Les Phéniciens découvrirent tout un monde, ils lancèrent au loin leurs féconds essaims et conservèrent à la mère-patrie des relations intimes avec ses nombreuses colonies, sans qu'une carte indiquât à la nation l'étendue de ses conquêtes et au navigateur la direction de sa route.

La Grèce et l'Italie dans leur étroit domaine, auraient pu se passer du secours des cartes ; mais comment expliquer les invasions des Perses, la retraite des Dix mille, les conquêtes d'Alexandre, la marche victorieuse et si difficile d'Hannibal, tous ces voyages armés qui étaient autant d'ex-

(1) La carte d'Autun du IIIe siecle, si toutefois c'était une carte, celle d'Haldingham, qu'on voit encore à Hereford, et celle de Fra Mauro.

(2) Moyse, Homère, Hérodote, Strabon, etc., ont été copiés et reproduits dans tous les formats, sans qu'on ait jamais songé à expliquer au moyen de cartes leurs données géographiques. C'est de nos jours que la science a formulé leur système, d'une manière précise, par des cartes.

Bochart, Michaelis et tous les auteurs que nous avons cités, ont refait la géographie de Moyse ; Voss, Schœnemann, Vœlcker, Schlegel, Brzoska, etc., celle d'Homère ; Rennel, Larcher, Heyne, Ukert, Bahr, Bobrick, Walckenaër, Niebuhr, Bredow, Dahlmann, celle d'Hérodote ; Gosselin, Groskund, celle de Strabon ; Letronne, Wilberg, Walckenaër, Ukert, Mollweide, Nobbe, celle d'Anaximandre, d'Hékatée, de Ptolémée, etc.

(3) Le bouclier d'Achille, décrit par Homère, les mappemondes citées par Hérodote, celle d'Anaximandre, disciple de Thalès, mentionnée par Strabon, se réduisaient toutes à une figure informe de la terre, sur une surface plate sans projection et en forme de disque; l'Océan, comme un grand fleuve, entourait de son cours incertain tant de vagues notions.

La description d'Homère se réduit à deux vers, si nous élaguons du récit la description des dessins figurés sur ce bouclier :

Ἐν δίτῃσι ποταμοῖο μέγα σθένος Ὠκεανοῖο
Ἄντυγα πᾶς σάκεος πύκα ποιητοῖο.

Iliade, vers 607, du 18e chap.

Voir sur le bouclier d'Achille les traducteurs et commentateurs d'Homère, jusqu'à Dugas-Montbel; Philostrates, selon Suidias, aurait composé une paraphrase de cette description. (Lederlini : Clyp. Achill.; Argent. 4o, 1704. — *J. Boivin*, Apologie d'Homère et Bouclier d'Achille; Paris, 1715. — Nast. de Clypeo Homerico; Stuttgart, 8o, 1788.)

A une époque plus rapprochée de nous, Strabon semble indiquer qu'Anaximandre aurait mesuré la terre, et l'aurait représentée sous la forme d'une sphère (Strab. I, 13 — XII, 328). Hécatée, son compatriote, l'aurait corrigée, perfectionnée. Plutarque parle des cartes de son temps de manière à ne laisser aucun doute sur la forme de leur représentation ; on lit dans la Vie de Thésée à son début (je me sers de la traduction d'Amyot): *Ainsi comme les historiens qui descrivent la terre en figures ont accoustumé de supprimer aux extrémités de leurs cartes les régions dont ils n'ont point de cognoissance et en cotter quelques telles raisons par cydroicts de la marge.*

(4) Cette assertion est positive, et c'est parce que je connais les faits qu'on pourrait m'objecter que je l'avance. Il est certain, une foule d'auteurs et de traditions établissent, que les Égyptiens connaissaient la géométrie et ses ressources. Il n'est pas douteux, et les peintures des tombeaux en donnent la preuve, que les Égyptiens avaient des espèces de plans de leurs jardins, de leurs constructions, de leurs places de guerre et même des mouvements stratégiques de leurs armées; il n'est pas douteux que la nature de leur pays exigeât la connaissance de certaines mesures cadastrales. Mais si nous regardons attentivement ces plans, nous voyons que ce sont plutôt des dessins à vol d'oiseau (comme la forteresse et le mouvement des troupes, peintures de Thèbes dans Wilkinson), et quand ils se rapprochent des conditions réelles du plan, ils sont alors restreints à un ensemble d'édifices ou de jardins (voir les sculptures d'Alabastron dans Wilkinson, et les villas dans l'ouvrage de Rosellini : on y remarquera le mélange du plan avec le dessin en hauteur); mais jamais, au moins à ma connaissance, ils ne représentent un pays ou même une province, et les cartes des expéditions de Sésostris reposent sur l'affirmation seule d'Eustace (Epic. Dionys., Pereg.). Nous voyons même Strabon se perdre au milieu des eaux de l'Égypte, et confondre ses canaux avec son fleuve.

(5) Il est inutile de discuter les opinions, tout au plus spirituelles, des écrivains qui ont parlé de l'état des sciences avant le déluge, et longuement disserté sur les bibliothèques et les académies dont ce grand désastre a causé la perte. Dans cette supposition, Noé aurait partagé la terre entre ses fils, et marqué sur une carte du monde les possessions qu'il assignait à chacun d'eux.

On voit dans l'Écriture que Josué avait fait dresser une carte de la partie de la Palestine qu'il voulait partager entre les sept tribus (Josué, XVIII). Il ne faut pas chercher dans le travail des trois hommes de chaque tribu chargés de ce soin autre chose qu'un tableau géométrique semblable à ceux sur lesquels les Égyptiens avaient établi le cadastre de leur pays. C'est bien une carte dans son élément principal, mais le sens géographique fait entièrement défaut (Joseph. *Ant. Jud.* lib. V).

plorations de découvertes (1), sans qu'une carte servît de boussole, sans qu'une carte fût dressée en route et au retour. — Il y eut sans doute à cette époque des tableaux géographiques (2) : les hommes ingénieux qui créaient la beauté et reproduisaient la nature ne pouvaient rester sur ce globe terrestre sans chercher à se faire une idée de sa forme (3) et à représenter ses divisions. Mais ces tableaux, qui ornaient les appartements, soit qu'ils fussent peints sur le mur (4) ou sur du bois appliqué au mur, soit qu'ils formassent le parquet, composés en riches mosaïques (5), tenaient bien plus du paysage et de la représentation pittoresque que de la cartographie (6); ils ne sont venus jusqu'à nous que dans des descriptions poétiques ou des spécimens insuffisants; autrement ils nous étonneraient par leur enfantillage (7) ou par leur barbarie, et nous expliqueraient comment on ne passa pas rapidement de ces essais informes, qui ne pouvaient servir à personne, à des cartes véritablement étudiées et habilement rendues, qui auraient été des guides pour tous.

En effet, les cartes n'étaient point entrées dans l'usage commun (8); elles étaient incomplètes et connues seulement des savants, qui s'en servaient théoriquement pour appuyer des systèmes.

Ce n'est que bien lentement, et par les efforts répétés de quelques grands génies mathématiques, que les cartes, en prenant une forme arrêtée (9), devinrent susceptibles de perfectionnement; bien des années s'écoulèrent avant qu'un cadre perfectible pût être offert à l'étude assidue et patiente des générations successives (10).

(1) Tous les passages des auteurs qui ont rapport à ces grandes expéditions ne parlent pas une seule fois des cartes, bien qu'il y soit fait mention des mesures itinéraires, de recherches ethnographiques, de connaissances astronomiques, etc.

(2) Dio Cassius, XXXVII. — On portait bien aussi dans les triomphes des représentations des provinces conquises; mais nous ne les connaissons que par des descriptions qui doivent nous faire croire qu'il s'agit encore là de toute autre chose que de nos cartes : c'étaient des personnifications, des peintures dans le genre de la Mosaïque de Palestrine, qu'une description obscure peut bien faire prendre pour une carte du Nil (Fea, Mosaico di Palestrina, Roma, in-4, 1828), dans le genre des peintures décrites par Philostrates (Philost. Imag. edd. Jacobs; Lipsiæ, 8°, 1825), Achilles Tatios (1, 1), etc.

(3) Ils avaient à cet égard des idées peu arrêtées : la terre, qui fut considérée comme immobile jusqu'à la fin du XVe siècle de notre ère (Copernic, Keppler, Galilée), était, selon la pensée d'Homère, une surface plate et ronde, selon Thalès une boule; Anaximandre lui donnait la forme d'un rouleau, Anaximènes celle d'une table, Pythagoras la surface et les angles d'un dé; Xénophanes la supposait élancée en pyramide, Leucippe arrondie comme un tambour; Hérodote s'arrêtait à un allongement plat et ovale. C'est à dater d'Aristote que l'idée de la sphère prit la consistance d'un fait étudié et raisonné, autour duquel se rangent les grands génies de l'antiquité, Platon, Eratosthène, Strabon, Marin de Tyr, Ptolémée. Il est vrai qu'à côté de ces saines idées, après ces sages démonstrations, des hommes habiles revinrent aux anciennes erreurs, Eudoxe de Cumes, Epicure, Cosmas, etc. Mais ces moments d'arrêt furent courts, et l'idée de la forme sphérique du monde, en préoccupant toujours davantage les esprits, créa les entreprises, extraordinaires pour le temps et si simples en réalité, des Portugais et de Christophe Colomb.

(4) Varron rencontre dans un temple son beau-frère et deux autres chevaliers romains arrêtés devant une carte de l'Italie qu'on avait peinte sur le mur, *Spectantes in parietc pictam Italiam* (de Re rustica, 1, 2, p. 133, ed. J. G. Schneider, Lipsiæ, in-8, 1794).

(5) Rien n'est plus difficile que de distinguer la véritable portée des expressions, MM. R. Rochette et Letronne l'ont prouvé dans leur savante discussion sur la peinture murale; cette difficulté explique la divergence des opinions dans la question des cartes qui nous occupe.

(6) La plaque d'airain sur laquelle Aristagoras, au dire d'Hérodote, expliqua au roi Cléomènes la position respective des peuples, pourrait bien se rapprocher davantage de l'idée que nous nous faisons d'une carte (voir Hérodote, V, 49).

(7) On chercha plutôt une personnification et une imitation puérile qu'une étude exacte. On se rendait compte de la forme du pays, mais au lieu de la reproduire dans sa sèche exactitude, on allait chercher l'objet qui s'y rapportait le mieux, une peau de mouton pour l'île de Chypre, un triangle ou une feuille de chêne pour l'Italie, les trois jambes pour la Sicile, un arc à la façon des Scythes pour la mer Noire, une feuille de platane pour la Morée, etc.

A une époque de surabondance comme la nôtre, on peut bien revenir à ce goût de personnification (voir l'Asie représentée par une tête de sanglier, l'Afrique par un tigre, etc. London, folio 1840). Mais dans l'antiquité c'était un premier début, et c'est une preuve que la représentation sévère, régulière, n'avait pas encore pris sa place.

(8) Il n'y a pas tel petit ouvrage de géographie ou d'histoire qui ne soit aujourd'hui accompagné de sa carte; nous avons des cartes à l'appui de toutes les sciences, au service de chaque administration : carte pour la géologie, la minéralogie, la zoologie, la botanique, l'agronomie, la statistique des populations et des intelligences, ou même pour la gastronomie; des cartes pour le déplacement des populations, le mouvement des troupes, le service de l'université, des douanes, des postes, les travaux des routes, des canaux, etc.

(9) C'est à l'absence de cartes qu'il faut attribuer le manque de fixité dans les progrès géographiques et de précision dans les systèmes. Les vérités s'établissent difficilement, les erreurs reprennent le dessus sur les vérités constatées, et les hommes auxquels nous devons le plus de notions sont aussi les plus coupables d'opinions erronées.

Un Pomponius Mela mêle les fables avec les indications exactes, et prend ce qui est vieilli et abandonné pour l'amalgamer aux notions nouvelles qu'on y a substituées. Pline lui-même, esprit sagace, confond ensemble, dans une rédaction uniforme, des mesures entièrement différentes.

(10) Ptolémée reprochait à Marin de Tyr de n'avoir pas donné les degrés de latitude et de longitude et de laisser ainsi à l'imagination du lecteur liberté entière pour se représenter la forme de la terre et les positions des lieux (1, 18); qu'était donc la précision de cette foule de

Tant de voyages aventureux et extraordinaires entrepris et menés à bonne fin, tant d'itinéraires compilés avec soin (1), tant d'études faites par les plus grands génies (2), tant de marches victorieuses ou de glorieuses retraites (3), ne devaient aboutir, faute de cartes, qu'à un fatras si bien inintelligible, qu'il ne trouvait que des contradicteurs et qu'il a enfanté de nos jours vingt systèmes différents sur la géographie des Anciens. Eudoxe de Gnide, Eratosthène, Hipparque et beaucoup d'autres, jusqu'à Marin de Tyr et Ptolémée, proposèrent d'habiles systèmes (4); mais, la théorie l'emportant sur la représentation, ils restèrent dans une région scientifique inabordable, et l'indifférence pour les cartes demeura telle, que les plus grands géographes publièrent leurs ouvrages sans cartes et sans paraître regretter ou même sentir la lacune immense qu'ils laissaient (5).

Rome explorait le monde (6) par ses conquêtes, et décrivait les pays de la terre en enregistrant les étapes de ses soldats. Des itinéraires, dont le gouvernement s'était réservé l'usage exclusif sous peine de mort, furent dressés, et l'un d'eux, qui nous est parvenu, suffit à donner la preuve de ce qu'il y avait de borné, d'incomplet, d'inexpérimenté (7), dans la mise en œuvre et, pour

géographes dont l'antiquité nous a transmis les noms et qui produisaient leurs systèmes sans fixer leurs idées sur des cartes?

(1) Itinéraires de voyageurs, de généraux (Aristobule, Onésicrite, Diognètes, Néarque, Beton, Deimarque, qui suivaient Alexandre), d'ambassadeurs (Mégasthène).

(2) Hippocrate, Aristote, etc., se sentaient à la gêne dans ces systèmes, élevés à grands frais d'imagination, mais sans base.

(3) Xenophon. Exped. Cyr.

(4) Tout le passage de Strabon du lib. II (page 116 de l'édition de 1620) doit être interprété avec circonspection. En lisant l'Almageste, on serait également porté à croire que Marin de Tyr et Ptolémée avaient dressé des cartes en tout semblables aux nôtres dans l'exactitude de la projection et la vérité des détails, chapitre XX. « Chacune des deux méthodes (de projecter des cartes) a un caractère « particulier, à savoir que dans l'une, le tracé de la carte s'exécute « sur une sphère et que par là même on obtient une forme semblable « à celle de la terre, sans qu'il soit nécessaire pour cela d'un artifice « quelconque; mais aussi il n'est pas facile d'avoir une dimension « suffisante pour contenir la multitude de points qui doivent néces- « sairement trouver place sur la carte; on ne peut embrasser d'un « coup-d'œil la totalité de l'image; pour embrasser successivement « toutes ses parties, il faut de deux choses l'une, ou que l'œil fasse le « tour de la sphère ou qu'on la fasse elle-même tourner. La projection « sur un plan est exempte de ces inconvénients; mais elle exige une « certaine méthode pour arriver à la ressemblance de la figure sphé- « rique, afin que les distances marquées sur la carte soient, autant qu'il « est possible, proportionnelles aux véritables et conformes à ce qui « aurait lieu sur la surface développée: or, bien que Marin ait fait une « attention sérieuse à cette difficulté et ait blâmé sans restriction les « méthodes de projection sur un plan, il ne s'est pas moins servi de « celle qui pouvait le moins rendre les distances proportionnelles. » Je me sers de la traduction que M. Letronne a proposé de substituer à celle de M. l'abbé Halma. Voir ses trois excellents articles dans le *Journal des Savants*, décembre 1830, avril et mai 1831. On y trouve l'appréciation suivante du style du *divin* Ptolémée: « Son style est entortillé et obscur, « ses phrases sont souvent d'une longueur désespérante et leurs diverses « parties s'enchaînent mal et se déroulent péniblement. Ces défauts sont « peut-être plus sensibles encore dans la Géographie que dans l'Alma- « geste, excepté toutefois l'introduction de ce dernier ouvrage, « laquelle est un modèle de galimathias et d'amphigouri. »

(5) On nous citerait facilement des passages tirés des auteurs anciens qui prouveraient qu'on se servait de cartes dans l'antiquité (la carte de Sésostris, Apoll. Argonaut. IV, 280); on nous parlerait des géographes tels qu'Eratosthène, Marin de Tyr et le divin Ptolémée, qui avaient consigné dans leurs ouvrages toutes les règles au moyen desquelles on dressait les cartes: ces citations, nous les connaissons, ces ouvrages, nous les avons sous les yeux, et malgré ces preuves apparentes nous affirmons que l'antiquité n'avait pas de cartes. Si, pour aider au fisc, elle a eu des plans d'édifice, si, pour faire de l'administration, elle possédait le cadastre des divisions territoriales, si enfin, pour diriger ses armées, elle s'était enquis des itinéraires des voyageurs, et avait fait dresser des pancartes allongées et portatives qui présentaient, dans un réseau sans proportion et sans apparence d'étude du terrain, les distances itinéraires d'un lieu à un autre, d'une manière commode, et comme l'aurait pu faire un livre, cependant elle n'avait point de cartes, partant point de géographie qui, de fixe, pouvait devenir progressive; les documents se croisaient, les erreurs s'augmentaient de l'admission de nouvelles erreurs. Ainsi s'expliquent l'absence de cartes sur les monuments peints, gravés ou sculptés, qui nous ont transmis un specimen de toutes les sciences des Anciens, du degré de leurs connaissances, et l'existence d'ouvrages géographiques de l'importance de ceux d'Hérodote, de Strabon, de Pline, etc., répandus et toujours reproduits sans cartes à l'appui, et sans laisser dans l'esprit de leurs auteurs l'idée d'une grande lacune.

La partie du monde la plus anciennement habitée, celle qui ne cessa à une époque avancée dans notre ère d'être le théâtre le plus actif, et, par conséquent, le sol le mieux connu, ne fut donc jamais tracée sur une carte avec une apparence d'exactitude. Lorsqu'après Hipparque, Eratosthène et Marin de Tyr, le savant Ptolémée soumit à un plan d'observations astronomiques ce qui jusqu'alors n'avait été que le résultat toujours très-incertain des itinéraires des voyageurs, chaque lieu important reçut la détermination précise de la position qu'il devait occuper dans son système; et quelle que soit l'origine des nombreuses et énormes erreurs de ses calculs, quelle que soit leur inutilité de nos jours, cet ouvrage de géographie est pour le temps un merveilleux travail. Des cartes furent-elles jointes aux Mss. originaux, furent-elles reproduites dans les premières et les plus anciennes copies, tout devrait nous le faire croire, et cependant je n'admettrais ce fait qu'en supposant une carte faite sur une projection régulière, il est vrai, avec quelques points ronds pour désigner les villes et quelques lignes sans formes pour marquer les limites de la terre et de l'eau. Quant aux cartes qui se trouvent dans les manuscrits, quant à celles qu'on a gravées pour les plus anciennes éditions, elles sont du XIVe siècle. Je crois pouvoir le prouver.

(6) L'empire du monde était alors la domination sur une faible partie de notre globe, et c'est à peu de frais qu'on s'intitulait *Périégète*, voyageur autour du monde; Denys, auteur d'un poëme géographique composé d'après Strabon vers le Ier siècle de notre ère, avait ce nom en commun avec plusieurs voyageurs.

(7) L'itinéraire d'Antonin (Vet. Rom. Itin. sive Ant. Augusti Itinerarium — cur. P. Wesseling, 4°, 1734) est la forme la plus habituelle

ainsi dire, dans l'exploitation scientifique des innombrables renseignements que les Romains pouvaient se procurer (1).

Le moyen-âge, dans sa première renaissance du VIIIe au Xe siècle, si les cartes eussent alors existé, les aurait accueillies, soit comme jouet, soit comme peinture curieuse, et, grâce à son industrie, il les aurait fidèlement recopiées; mais une science théorique et profonde était pour lui d'une nature inaccessible, et tous les efforts tentés naguère demeurèrent comme non avenus. Le moyen-âge recommença la science géographique; seulement, comme la disposition générale de l'époque était favorable à la représentation matérielle et positive, il s'appliqua, malgré son ignorance, à la confection de cartes informes plutôt qu'à l'étude et à la création d'habiles systèmes (2).

Les Arabes, en prenant possession de l'ancien monde classique, recueillirent quelques lambeaux de l'héritage littéraire laissé par lui; les sciences positives, du moins, trouvèrent un sein protecteur pour ranimer les rares étincelles qui s'étaient conservées sous les cendres de l'ignorance.

des itinéraires romains: c'est un de ces itinéraires designés par Végèce sous le nom d'*itineraria annotata*, qui offre, en forme de description, une liste de noms et de distances et présente les éléments d'une carte, sans en être une. Les *itineraria picta*, au contraire, étaient des espèces de cartes, mais ils étaient beaucoup plus rares, et Végèce, dans ses Institutions militaires, parle des généraux qui en font usage comme d'exceptions fort louables, comme de chefs d'armée de la dernière habileté. Voici le passage entier; il doit nous prémunir contre son application à un usage général.

Ideoque omni cura omnique diligentia providere debet dux ne proficiscens patiatur incursum, vel facile, ac sine damno repellat illatum, primum itineraria omnium regionum, in quibus bellum geritur, plenissime debet habere prescripta: ita ut locorum intervalla, non solum passuum numero sed etiam viarum qualitates perdiscat: compendia, diverticula, montes, flumina, ad fidem descripta consideret: usque eò, ut solertiores duces, itineraria provinciarum, in quibus necessitas geritur, non tantum adnotata sed etiam picta habuisse firmentur, ut non solum consilio mentis, verum aspectu oculorum viam profecturis eligerent.

De re militari, lib. III, cap. 6.

Nous avons un itinéraire de ce genre, celui dit de Théodose, plus connu sous le nom de son propriétaire Conrad Peutinger, patricien d'Augsbourg, et conservé aujourd'hui dans la Bibliothèque imp. de Vienne. Il ne remonte pas dans sa forme actuelle au-delà de la première moitié du IIIe siècle (selon Scheyb, 368-396 après J.-C.; selon Mannert, 230 après J.-C.). Voir sur la table de Peutinger et les auteurs qui en ont parlé: Grasse: Lehrbuch einer allgemeine Literærgeschichte; Leipzig, 8, 1838, tom. I, p. 1269. Nous aurons bientôt le résultat des recherches de MM. Hase, Guérard, Fortia d'Urban, etc. etc.

(1) Dio. Cassius, I, XVII, 12. — Suétone, Domitian., cap. 10.

Les fragments du plan de la ville de Rome qui ne remontent pas plus haut qu'au règne de Septime Sévère, et qui formaient le dallage du temple de Romulus et Rémus, n'appartiennent pas à cet ordre de preuves. Quelques données isolées ne peuvent établir que l'usage des cartes fût général, et on pourrait tirer de ces citations elles-mêmes la preuve que là où il est question de cartes peintes, de monde représenté, il s'agit de peintures qui n'ont qu'un faible rapport avec ce que nous entendons par cartes. (Voir ce que dit Pline, lib. III, cap. 2, de la carte de l'Univers, qui s'étendait sous le portique de l'Université). Dans une de ses charmantes élégies, Properce exprime les regrets de l'épouse qui cherche sur la carte les traces et le souvenir de l'époux absent:

Cogor et e tabula pictos ediscere mundos
Qualis et hæc docti sit positura dei
Quæ tellus sit lenta gelu, quæ putris ab æstu
Ventus in Italiam qui bene vela ferat.

Eleg., lib. IV, eleg. 3.

Ces détails ne prouvent-ils pas qu'il s'agit ici d'un tableau couvert de légendes explicatives du climat, de la température, des vents, etc., et qu'il restait bien peu de place pour la représentation exacte des lieux.

Nous voyons avec plus d'évidence que l'école d'Autun offrait dès le IIIe siècle à ses élèves des cartes géographiques.

Videat præterea in illis porticibus juventus et quotidie spectet omnes terras et cuncta maria et quidquid invictissimi principes urbium, gentium, nationum aut pietate restituunt aut virtute devincunt aut terrore si quidem illic ut ipse vidisti, credo, instruendæ pueritiæ causa quo manifestius oculis discerentur quæ difficilius percipiuntur auditu, omnium cum nominibus suis locorum situs, spatia, intervalla descripta sunt, quidquid ubique fluviorum oritur et conditur, quæcumque se littorum sinus flectunt, quo vel ambitu cingit orbem, vel impetu irrumpit Oceanus. Nunc enim, nunc juvat orbem spectare depictum (Eumen. pro restauratione schol. 20, 21, cité aussi par M. Naudet, dans son savant Mémoire sur l'*Instruction publique chez les Anciens*, lu à l'Académie le 25 octobre 1822). On a trouvé dernièrement à Autun des fragments de marbre sur lesquels sont gravés des itinéraires annotés. On a cru que c'étaient les débris de ces fameuses cartes citées par Eumenius et si souvent appelées en témoignage par les auteurs. Bien que cette opinion pût confirmer ma manière de voir, je ne puis m'y ranger, parce que je trouve dans la description que je viens de rapporter plus que l'indication d'une nomenclature sèche et aride.

(2) Un Mss. de l'Apocalypse, écrit au VIIIe siècle, présente un planisphère que nous sommes obligés de considérer comme un spécimen de l'état des connaissances géographiques de l'Occident à cette époque. La raison qui nous empêche d'attribuer son imperfection à l'ignorance seule de son auteur, c'est le maintien de ses principaux éléments, que nous pouvons suivre jusque dans le XIVe siècle; ils se retrouvent encore dans le planisphère de Ste-Geneviève, signé par Charles V. Or, cette carte du monde connu n'est pas seulement informe dans son système, elle est pauvre de noms (en tout 20), vide d'informations, nue dans tous ses détails. Jérusalem n'y occupe pas encore le centre du monde, mais Adam et Eve sont représentés dans le haut du tableau pour désigner le paradis, le *mons Sinay* s'y développe en grand, au-dessous *Ihrlm* (Jérusalem), et plus bas le Nil, dont les deux bras supérieurs se croisent d'une manière assez bizarre.

Ce Mss. a été composé en 787. On en trouve une description avec une copie de sa carte, gravée assez grossièrement sur bois, dans le catalogue des Mss. de la Bibliothèque de Turin par Pazini. Je passe sous silence quelques travaux géographiques particuliers, comme Moyse de Chorène au Ve siècle sur l'Arménie, Jornandès au VIe siècle sur le nord, le géographe de Ravenne au VIIIe dont nous n'avons qu'un fragment, de même que j'avais omis tous les auteurs d'abrégés et de compilations dans l'antiquité: l'histoire des cartes n'aurait rien gagné à ces citations.

Les califes (1), à l'exemple d'Alexandre, voulaient que leurs conquêtes servissent à faire connaître le monde, et, dès le huitième siècle, la géographie, avec ses sciences accessoires, devenait parmi les Arabes une occupation favorite. Quelle qu'ait été l'ardeur de cette renaissance, quelle que soit l'utilité que nous puissions tirer de ces travaux, nous devons dire que non-seulement l'étude, mais l'aspect seul des cartes dressées par les Arabes (2) ne peut que donner une triste idée de l'application de ces connaissances astronomiques et mathématiques tant vantées, ainsi que de l'emploi des documents qu'ils possédaient en si grande abondance. Le sens géographique pratique fut nul chez eux, la théorie seule occupa leurs esprits, et l'on vit paraître, à côté d'habiles systèmes de géographie, des cartes qui, dans l'absence de projection, de dessin et d'imitation de la nature, semblaient l'œuvre d'enfants ignares (3). Les nombreux planisphères d'Ibn el Ouardi (4), qui appartiennent cependant au XIVe siècle, sont là pour prouver que les Arabes n'avaient pas fait avancer la science d'un pas, et qu'après l'avoir remise sur pied, ils ne surent pas la faire marcher.

Au treizième siècle, les planisphères qu'on dressait en Europe, qu'on dessinait en Asie, au Caire comme à la Chine (5) ou au Japon, n'étaient que de puérils systèmes géographiques, appuyés sur une insuffisance grossière de renseignements précis.

Et cependant qu'on se rappelle le mouvement des conquérants dans l'antiquité, le déplacement des peuples il y a 18 siècles, les pèlerinages et les croisades qui unirent ensemble l'Europe et l'Asie par le lien le plus éminemment géographique, les projets des voyageurs, la marche des armées, l'intérêt qu'on prend aux absents, les récits qu'on fait au retour. Que d'éléments d'informations et d'exacte représentation! La carte du Musée Borgia et celle que dessina Richard

Cependant il n'est pas inutile de remarquer qu'après le bouleversement des empires, leur reconstitution par Charlemagne donna quelque essor aux sciences, la géographie pouvait apporter ses secours aux nouvelles circonscriptions territoriales qu'il fixait à ses provinces. Eginhart nous décrit trois tables d'argent sur lesquelles la terre entière se trouvait représentée (Eginh., éd. de Cologne, in-4, 1521, p. 41). Lothaire, qui se préoccupait plus de la fidélité de ses soldats que de toutes les sciences du monde, paya leur solde arriérée avec les morceaux de cette table, qu'il fit briser.

(1) C'est au calife Mamoun qu'on doit, vers 830, la traduction ou plutôt une transformation en arabe de l'ouvrage de Ptolémée.

(2) Abou Ishak el Istakhri est l'auteur de la plus ancienne carte arabe que nous possédions. L'original est conservé à Gotha dans la Bibliothèque du grand-duc; il a été reproduit avec une grande exactitude au moyen de la lithographie sous ce titre : *Liber climatum auctore Abu Ishac el Faresi vulgo El Isthachri. E codice Gothano, edidit Dr. J. H. Moeller.* Gothæ, Becker, in-4, 1839. On ne sait rien de la vie de l'auteur : M. Moeller, s'appuyant sur l'omission de la ville du Caire, qui fut fondée en 968, et sur quelques autres circonstances, assigne à cet ouvrage la date de 920. — Cette carte arabe est dessinée sans aucun talent. Les chaînes de montagnes, comme le Mokatteb, qui longe le Nil, s'étendent en forme de feston, le Delta est dessiné au compas, le désert à la règle; la feuille 3 contient l'Égypte jusqu'aux oasis, la mer Rouge et l'Arabie jusqu'à El Arish; on voit le Sinaï (Djebel Tour Sina) s'élever en traits contournés.

(3) N'oublions pas l'opinion de Massoudi, qui affirme que ces cartes étaient supérieures à celle de Marin de Tyr, qu'il avait pu consulter. Il ne sera pas inutile de rappeler les noms des géographes arabes dans leur ordre chronologique : Massoudi, Xe siècle. — Ibn Haukal, XIe. — Edrisi, XIIe. — Yakout, Ibn el Ouardi, Aboulféda, Ibn Batuta, El Bakoui, etc.

(4) Il existe une vingtaine de planisphères copiés les uns sur les autres, et qui tous, sauf quelques légendes intéressantes, représentent le même degré de connaissances que les anciens planisphères européens du IXe siècle au XIIIe. Cette phrase de Malte-Brun, à propos de ces cartes, prouve qu'il ne les avait pas examinées par lui-même : *Les premiers géographes et dessinateurs de cartes chez les chrétiens copièrent les Arabes.*

(5) Ce serait se préoccuper d'un soin inutile que de rechercher l'histoire des cartes aux Indes, à la Chine et au Japon; elles ne peuvent nous être d'aucun secours, et une étude approfondie ne ferait connaître que la profonde ignorance de ces nations, quelque antiquité extraordinaire et fabuleuse qu'on veuille d'ailleurs attribuer à leurs notions (voir Goguet, Du Halde, Gützlaff, etc.). Je renvoie pour les cartes de l'Inde à Rennell, Wilson, Bohlen, Maurice, Wahl, et à Reinganum qui les cite exactement. On trouve plusieurs cartes dans la collection de livres chinois de la Bibliothèque royale, mais elles n'ont pas plus de 150 ans de date. M. Klaproth, dans ses Mémoires relatifs à l'Asie, tome II, p. 411, et tome III, p. 471, en a décrit deux; en général, il attribue à leurs auteurs plus de mérite qu'il ne leur en appartient; M. Abel de Rémusat réduit ce mérite à sa juste valeur (Mém. de l'Institut, tome VII, p. 234, il publie la carte de la Tartarie qui est à la tête du premier volume du *Sou-houng-kian-lou*). Les *Chou-king* parlent de cartes qu'on dessinait à la Chine 2,000 ans avant J.-C. Il faut laisser parler les *Chou-king*. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les encyclopédies chinoises et japonaises, qui sont loin de prétendre à cette antiquité, dans les livres de géographie, dans les descriptions des provinces, etc., toutes les cartes dessinées et gravées par les Chinois sont dépourvues d'étude, de raison, du sentiment de la vérité et de l'imitation. Les montagnes, les fleuves, les lacs, tout s'y trouve, sans que rien soit à sa place. Ce n'est que lorsqu'ils copient nos cartes, avec leur talent merveilleux de gravure, qu'ils approchent d'un système raisonnable; même lorsqu'ils représentent leur pays, ces soi-disant inventeurs de toutes les sciences sont encore aujourd'hui dans un état tellement arriéré, que leurs cartes n'ont que le mérite d'une certaine précision minutieuse dans les détails, et ne peuvent nous être utiles que pour

Haldingham dans la cathédrale d'Hereford suffisent pour démontrer qu'on n'avait su tirer de ces ressources qu'un bien faible parti (1).

En somme, le sens géographique avait manqué à l'antiquité et au moyen-âge; il ne devait se développer que dans les temps modernes (2).

C'est aux navigateurs, c'est aux voyages réguliers et périodiques, qu'est due l'union de la projection mathématique rigoureuse à la représentation proportionnée et conventionnelle des formes: une fois le besoin senti et les règles fixées, le cadre des observations resta ouvert et chaque jour apporta son observation, chaque voyageur vint y inscrire ses informations. On ne partait plus sans instructions précises, on ne revenait plus sans documents exacts; les commerçants se faisaient savants et la chambre de chaque commandant de vaisseau devint un cabinet d'études et d'observations. Les ouvrages ne se publièrent plus sans cartes, les cartes ne se dessinèrent plus sans renseignements positifs. Avant d'offrir au Pape sa carte de la Terre-Sainte, Marino Sanudo (3)

rendre moins vagues dans l'absence de toute exploration, les conjectures que nous formons sur ce pays. Les dernières cartes publiées en Chine pour exposer le théâtre de la guerre contre les Anglais, telles par exemple que celle qui a paru à Canton, sont complètement barbares.

(1) L'histoire du *Doomsday-book* est la meilleure preuve de l'ignorance du moyen-âge en fait de cartes. Je citerai un passage de M. Lechaudé d'Anisy sur ce curieux recueil.

Le *Domesday-book*, dont le nom est évidemment d'origine anglo-saxonne, a successivement porté ceux de *liber de Wintoniâ*, *rotulus Wintoniæ*, *liber judiciarius*, *censualis*, ou *lustrum scriptura thesauri regis*, *rotulus regis*, et les Anglais lui conservèrent celui de *the book of judicial verdict*, qu'ils ont adopté d'après les expressions de Gervais de Tilbury. Suivant Etow, le livre aurait été trouvé dans le trésor du roi, à Winchester ou à Westminster, dans un lieu nommé *Domus Dei*, d'où est venu, par corruption, le nom de *Domesday*.

Ce registre domanial de l'Angleterre semblerait avoir été fait d'après un livre du même genre rédigé, vers l'an 900, par les ordres du roi Alfred. On prétend qu'il se trouvait encore à Winchester lors de la conquête; mais depuis il a été perdu.

Les historiens et les critiques sont peu d'accord sur l'année du règne de Guillaume pendant laquelle ce prince aurait fait commencer ce vaste travail. Mathieu de Westminster dit que ce fut la 16e année depuis son couronnement; la chronique de Bermond fixe cette date à la 17e; la chronique saxonne et Henri de Huntington, à la 18e; Roger de Hoveden, à la 19e; Upod Neustriæ reporte même cette date jusqu'à la 20e. Mais, suivant le livre rouge de l'échiquier, ce prince aurait fait faire cette recherche, avec l'avis de son parlement, en 1080, la 13e année de son règne. Quant à l'époque où elle fut terminée, une inscription imprimée en lettres majuscules, dans le second volume de l'édition de Nichols, semblerait lever toute difficulté à ce sujet:

ANNO MILLESIMO OCTOGESIMO SEXTO
AB INCARNATIONE DNI VIGESIMO V
REGNI WILLI FACTA EST ISTA DESCRIPTIO
NON SOLUM P HOS TRES COMITATUS
—
SED ET IA P ALIOS.

Cependant lord Lyttelton, dans son Histoire de Henri III, dit que cette description fut faite, par l'ordre de Guillaume, en 1086, mais qu'elle ne fut terminée qu'en 1087.

Pour entourer cette description d'un plus grand prestige et lui donner une apparence d'impartialité, ce fut parmi les familles françaises les plus distinguées que Guillaume choisit les commissaires qu'il envoya dans chacun des comtés de l'Angleterre pour y faire des enquêtes: tels furent, pour le Worcestershire seulement, Remy, évêque de Lincoln, le comte Walter Gifford, Henri de Ferrières, et Adam, frère d'Eudes, son écuyer tranchant. Ces mêmes commissaires, assistés d'un jury assermenté composé de Normands et d'Anglo-Saxons, furent chargés de sommer et d'appeler près d'eux tous les hommes libres de chaque centurie, depuis le baron jusqu'au plus petit fermier, pour leur donner, sous la foi du serment, les informations les plus véridiques, afin qu'ils pussent exécuter leur travail avec fidélité et impartialité.

On peut juger, d'après la copie d'un manuscrit du Muséum britannique, avec quel soin les commissaires de Guillaume procédèrent aux enquêtes, et dans quels détails ils furent obligés d'entrer.

Dans quelques comtés, les commissaires demandaient combien la terre pouvait nourrir de bêtes à cornes, de moutons, de chevaux; quelle était la quantité de cochons qui pouvaient être mis dans les forêts. Souvent aussi on trouve dans ces enquêtes le nombre d'églises, de presbytères ou de cures que renfermait chaque comté, ainsi que la nature des rentes coutumières, des prestations ou des services dont il était grevé.

Se figure-t-on un pareil recueil, un répertoire topographique aussi minutieux, sans le secours d'une seule carte? croit-on vraiment que si la topographie eût été une science connue, quelque peu répandue, Guillaume n'eût pas appelé les plus habiles au secours d'une œuvre qu'il entourait de tant de garanties d'exactitude? Non, sans doute: la topographie n'était point en usage, et ce fait en est la meilleure preuve.

Le Mss. du *Doomsday-book* fut imprimé par ordre du Parlement en 1767. La Société des Antiquaires, consultée sur le meilleur mode de reproduction, avait demandé un fac-simile en gravure; nonobstant on procéda en 1768 à sa publication en types mobiles avec un caractère gravé en fac-simile et fondu exprès avec tous les signes abréviatifs. Les deux volumes in-folio furent terminés en 1768. M. Henry Ellis a publié par ordre des Chambres un nouveau commentaire sous ce titre: A general introduction to Domesday-book, London, in-8, 1833. Il a paru avec les Publics Records.

(2) Tout le XIIIe siècle trahit ce besoin de cartes par les tentatives qui se font de tous côtés, dans les universités, les couvents, de la part des rois comme de leur administration. En 1231 Waldemar II, roi de Danemark, fit dessiner topographiquement ses provinces (Gebhardi), et l'Angleterre conserve des cartes qui jettent un jour intéressant sur ses anciennes divisions (Gough's Anecdotes of british topography les a reproduites).

(3) C'est en 1306 que Marino Sanudo composa son ouvrage. Il fit cinq fois le voyage de la Syrie et de l'Égypte et présenta son livre au pape Jean XXII en 1321. Pour exciter le zèle et mener à bien la croisade dont il avait fait l'occupation de sa vie, il envoya d'autres copies de cet ouvrage aux souverains, aux princes et aux seigneurs les plus puissants. Bongars publia (en 1611, folio, Hanau) dans ses Gesta Dei per Francos ce Mss. sous ce titre: *Liber secretorum fidelium crucis*. — M. Walckenaër a parlé d'un manuscrit (prétendu autographe) de la Bibliothèque de l'abbé M. L. Canonici, qui aurait des cartes plus nombreuses, plus

fit cinq fois le voyage de l'Égypte et de la Palestine, et, quelque défectueuse qu'elle soit, il pouvait en 1306 la considérer comme une utile amélioration, comme la carte la plus précise et la plus complète qu'on eût dessinée jusque là.

Dans la seconde moitié du quatorzième siècle, le mouvement était donné, et la science, cette fois, ne s'épuisa pas seule : de ses académies, instituées dans un intérêt géographique, partaient de véritables explorateurs, et dans son sein s'élaborait le résultat des voyages. Ajoutons que l'usage général de la boussole donnait alors à la navigation une sécurité toute nouvelle; que la hardiesse du commerce, les courses vagabondes de la piraterie (1), l'esprit aventureux de l'époque (2), sillonnaient les mers et en côtoyaient les rivages.

Tout était si bien préparé, que la marche fut rapide, et les navigateurs aussi bien que les savants purent jouir des résultats obtenus. Aux uns on donna, dans de grandes cartes où les côtes étaient surtout dessinées avec soin, les distances des lieux et les positions des ports (3), la place des écueils et la direction des vents; aux autres, dans la reproduction de l'ouvrage de Ptolémée avec de nouvelles cartes (4), un tableau exact et rapidement saisissable des nouvelles découvertes géographiques (5) appliquées à la théorie des projections et des positions astrono-

complètes et plus grandes que les gravures de l'édition Bongars. Formaleoni croyait aussi que la copie de St-Marc était autographe. S'il y en avait une à laquelle on dût reconnaître ce caractère, ce serait sans aucun doute celle du Vatican, mais il est plus naturel de penser que Sanudo, comme tous les auteurs de son temps, fit copier son ouvrage par les copistes de métier.

(1) Voir la traduction d'Orose : Daines Barrington; the anglo-saxon version from the historian Orosius by Alfred the Great; together with an english translation from the anglo-saxon; London, in-8, 1773.

(2) La découverte de l'Amérique se prépara au milieu de cet élan (voir les recherches de M. de Humboldt, et celles des savants de Copenhague).

(3) Il y a des détails dans le dessin des côtes de la carte catalane, de même que dans la nomenclature, qui prouvent une étude particulière, une connaissance exacte de toutes les anses comme de tous les ports de la Méditerranée. Ces détails se trouvaient isolément dans les différents portulants; malheureusement les plus anciens ne nous sont pas parvenus.

Balducci Pegoletti, négociant florentin qui en 1333 faisait le commerce par le moyen de ces caravanes qu'on envoyait à travers la Perse et l'Arménie, faute de pouvoir les amener par Alexandrie, nous décrit exactement leur route depuis Tauris par Erzeroum jusqu'à *Ajazzo*, qui n'est autre qu'Ayas, petit port de l'Asie-Mineure, où j'ai trouvé en 1827 toutes les traces d'une ancienne splendeur, cachée dans son port par les sables qui l'ont envahi, dans ses rues et ses anciennes fortifications, par les cahutes enfumées de pauvres pêcheurs qui les encombrent ou les recouvrent. La carte catalane indique très-bien le port en face de la rade d'Alexandrette et laisse au nom un peu plus de la forme orientale, *Ayaso*. Voir : Divisamenti di paesi e di misure di mercatanzie e daltre cose bisognevole di sapere a mercatanti di diverse parte del mondo, publié par Pagini; Lisbonne et Lucques, in-4, 1766. Marco-Polo représente ce port comme le plus actif de toute la côte, liv. I, cap. 11.

(4) La Bibliothèque royale de Paris possède plusieurs Mss. de Ptolémée en grec et en latin avec et sans cartes, tous postérieurs à la seconde moitié du XIVe siècle: le plus beau, sans contredit, de tous ceux qui existent est celui qui est coté Mss. grecs, 1401, et a conservé sa magnifique reliure du règne de Henri II. Les cartes sont exécutées pittoresquement, avec un charme de couleur et une élégance de calligraphie bien remarquable.

Le Mss. Coislin, dont parle Montfaucon, est également dans cette bibliothèque.

Un travail curieux, un travail que M. Walckenaër complétera, pourrait être la comparaison des Mss. et des éditions dans leurs cartes. Je renvoie pour l'ouvrage de Ptolémée aux histoires générales des mathématiques et de l'astronomie de Montucla,— J. P. Weidler,— J. Ch. Heilbronner,— Esteve, — Schaubach, — Lalande, — Costard, — Bailly, — Cassini, et surtout aux travaux de l'abbé Halma, qui dans toute leur incorrection ont l'avantage d'offrir un ensemble et de faire preuve d'une remarquable persévérance. — Pour ses manuscrits à la Bibliotheca græca de J. A. Fabricius et à son Introd. in Hist. Litt. græc. — Pour les éditions à Panzer.— Santander. — Schwarz. — J. J. Hager. — Brunet.— Hain, etc.; enfin à une dissertation intéressante de J. M. Raidel, intitulée : Comment. crit. litt. de Claudii Ptolemæi geographia ejusque codd. tam mss. quam typis expressis; Norimb., in-4, 1737. — On sait que la Géographie de Ptolémée, traduite anciennement en arabe et en latin, l'a été de nos jours en italien par Ruscelli et Moletti, en français par l'abbé Halma, etc. Sur Marin de Tyr voir Ukert, Rhein. Museum.

Reinganum reporte à l'époque de Ptolémée et à Agathodæmon ou Agathos Daimon l'exécution des cartes qu'on trouve dans ses Mss.; et nous ignorons cependant à quelle époque vécut ce dessinateur; peut-être n'a-t-il fait que remplacer des cartes plus anciennes, comme N. Donis, qui en dessina de nouvelles au XVe siècle. Malte-Brun s'étonne des progrès dans la géographie dont ces cartes font preuve; il ne semble pas en soupçonner la cause : *L'Angleterre, les côtes de la Gaule et le nord de l'Espagne, présentent un accroissement de connaissances de détail étonnant pour le temps écoulé depuis Strabon, qui avait à peine des notions sur la configuration de ces contrées. La géographie semblerait avoir beaucoup plus gagné dans ces pays lointains que dans la Méditerranée : la forme barbare que Ptolémée assigne encore à l'Italie est un exemple frappant de ces circonstances, qui, hâtant les progrès des sciences dans certaines parties, les laissent stationnaires dans d'autres.*

(5) A la longue les cartes que les Génois, les Vénitiens, les Pisans, les Portugais, les Espagnols, les Marseillais, ainsi que tous les navigateurs du nord, possédaient séparément, se fondirent l'une dans l'autre : au moins devons-nous considérer comme un résultat de découvertes collectives les cartes des Catalans, qui vinrent joindre dans le courant du XIVe siècle, à la faveur de l'extension de leur navigation dans la mer Noire et la Méditerranée, les connaissances nouvellement acquises à celles qu'on possédait déjà.

Tandis que les cartes avaient été toujours bornées au parcours habituel de la navigation commerciale de chaque peuple, les cartes catalanes offrent pour la première fois un ensemble des connaissances géographiques et des explorations maritimes de tous les peuples.

miques (1). De ce moment, ce qui avait été soupçonneuse confidence devint communication franche et facile.

Ces cartes sont un véritable prodige pour le temps: leur date est fixée, d'une manière qui semble incontestable, à l'année 1375. Cet atlas, conservé dans sa primitive et curieuse reliure, faisait partie de l'ancienne bibliothèque des Rois de France. Gilles Malet, garde des livres de Charles V au Louvre, le décrit ainsi à l'article 200 dans son inventaire, dressé vers 1378 : *Une quarte de mer en tabliaux faicte par manière deunes tables painte et ystoriee figuree et escripte et fermant a IIII fermoers.* D'autres preuves intérieures viennent confirmer cette date : elles ont été développées par M. d'Avezac (Athenæum, 1840, 18 avril, 16 mai, 6 juin, 16 juin), et par MM. Buchon et Tastu (Notices des manuscrits, tome XIV), qui donnent un fac-simile de l'atlas entier.

Nous avons encore de curieux renseignements à attendre de M. Jomard, qui a réuni sur une seule feuille et combiné entre elles les différentes parties de cet atlas qu'il fait graver, et de M. de Santarem, qui fera entrer la partie de la carte catalane qui représente l'Afrique dans sa discussion des découvertes des Portugais.

Quelques mots seulement sur les principaux perfectionnements que l'intérieur des terres a trouvés dans ces cartes. Bien que la côte de la Syrie soit portée trop à l'Est et que la Méditerranée en général prenne un développement exagéré de plusieurs degrés, cependant la direction générale de la côte y est bonne et les connaissances des anses et des ports surprenante ; le Nil a sa vraie direction, le Delta sa forme, la mer Rouge son alongement ; le golfe d'El Arisch (Larissa) est bien indiqué ; on est surpris de trouver dans sa direction et à sa véritable position le lac de Houle (Aquaron), le lac de Tiberias (mar de Gallilea) et la mer Morte (mer Gamora), le Jourdain traversant les deux premiers et la mer Morte l'absorbant. Le Sinay est placé trop à l'Est, mais au lieu des figures de Moyse ou des Israélites adorant le veau d'or, on voit le couvent de Ste-Catherine, avec ces mots : *Hic est corpus Catharinæ virginis.* Pour les noms et positions d'Elim, Eziongaber, etc., c'est le fait de l'érudition du cosmographe dessinateur, c'est-à-dire sans aucune importance. Quant aux légendes, les unes sont utiles, les autres parfaitement superflues. Les premières sont tirées des renseignements des navigateurs ou voyageurs, et on les trouve intéressantes, même lorsqu'elles ne se rattachent qu'indirectement à la géographie ; ainsi je lis dans le domaine des Indes : Aquesta provincia es appellada Tarssia, de la qual axiren los III reys fort savis, e vangueren en Baltem de Judea ab lurs dons, et adoraren Jehu Christ ; e son sebolist en la cintat de Cologna, a dues jornades de Bruges. Quant à la seconde classe de ces légendes, elles sont extraites de différents auteurs, tels que Pline, Isidore de Séville, Orose, Fazio, par une érudition fort peu éclairée et se trouvent entremêlées de pronostics ridicules et d'idées absurdes, qui n'ont pas même, vu leur répétition dans les calendriers et cosmographies du temps, l'intérêt de la nouveauté.

(1) Ptolémée avait à sa disposition pour composer son ouvrage de géographie tout ce que Marin de Tyr avait appris, découvert, et écrit ; sans rechercher ce qu'il y a de trop peu précis dans certaines positions, réellement observées, de par trop vague dans d'autres, qui ne sont que le résultat de déductions d'itinéraires, nous nous renfermerons dans le cadre que nous nous sommes fixé, l'étude des cartes, et nous nous demanderons à qui et à quel siècle appartiennent celles que nous trouvons dans les Mss. et les premières éditions de l'ouvrage de Ptolémée, et qui, si l'on se fiait aux préfaces, seraient les mêmes que celles qu'Agathodæmon aurait dessinées.

Il faudrait faire un ouvrage pour répondre à cette question, et nous sommes obligés de nous résumer en peu de mots. Sans aucun doute Marin de Tyr avait dressé une carte, sans aucun doute Ptolémée s'appliqua à la perfectionner, tout son ouvrage le prouve ; mais ces cartes n'étaient qu'une distribution de noms dans un cadre disposé d'après un habile système de projection, sans que le contour des côtes, le dessin des montagnes, le tracé des fleuves, vînt donner à ces travaux cet air de ressemblance qui, conventionnellement au moins, représente si bien le pays dans les cartes qu'on dessine de nos jours.

Agathodæmon fut-il le dessinateur des premières cartes de l'ouvrage de Ptolémée, ou vint-il seulement plus tard les remplacer par d'autres plus subtilement dessinées, nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, Nicolas Donis, le moine bénédictin du XVe siècle, qui semble avoir eu dans ses mains un Mss. de Ptolémée plus ancien que tous ceux que nous possédons, nous dit positivement que les cartes qui y étaient jointes se réduisaient aux noms des lieux sans le figuré du terrain, et que le mérite de son nouveau travail consistait dans cette addition (voir la préface à Paul II dans les éditions de 1482 et 86 ; il présenta lui-même son édition au pape en 1471). On trouve des planisphères du XIIIe et du XIVe siècle qui sont composés seulement de nom sans l'addition du dessin, et rien n'autorise à penser que les cartes dressées par le géographe grec aient été autre chose.

Nous dirons donc que les cartes attribuées à Ptolémée, ou à son temps, ne sont ni de lui ni de son époque : 1° parce qu'il est impossible entre les années où vécurent Strabon et Ptolémée de supposer des progrès aussi rapides et une amélioration des cartes aussi extraordinaire ; 2° parce que les Arabes n'ont eu connaissance que de cartes grecques moins exactes que les leurs : or celles-ci sont le produit de l'enfance de la science ; 3° parce que les plus anciens manuscrits de l'ouvrage de Ptolémée qui contiennent des cartes ne remontent pas au-delà de la fin du XIVe siècle (voir Fabricius, Montfaucon, Reidell) ; 4° parce qu'elles sont l'image fidèle du degré de connaissances de l'Europe à cette époque, ce qui fait qu'elles sont plus exactes, plus détaillées, remplies d'une nomenclature plus abondante en Espagne ou en France qu'en Égypte ou en Syrie, et que le dessin de la côte du golfe de Gascogne ou du Portugal est plus précis, plus fidèle, que la représentation du golfe Arabique ou de la côte d'Alexandrie, que Ptolémée ou son dessinateur avaient à leur portée et sous leurs yeux. Aussi Jean de Castro (1541) s'étonnait-il des grossières erreurs qu'il remarquait dans ces cartes sur les positions des lieux à la porte d'Alexandrie et sur les côtes de Suez.

Nous les reporterons donc au XIVe siècle, auquel elles appartiennent, et pour le prouver d'une manière incontestable nous parlerons des cartes qui ont suivi l'apparition de la géographie de Ptolémée et précédé l'époque où ses plus anciens manuscrits ont été écrits. Nous commencerons notre étude avec Cosmas, en remarquant que la carte romaine dite de Peutinger n'est qu'une carte itinéraire, portative, sans projection ni proportion, et qui, malgré son importance pour la géographie, n'en a presque aucune dans la cartographie.

Cosmas d'Alexandrie, au retour de ces longs voyages qui lui valurent le surnom d'Indicopleustes, écrivit une topographie chrétienne dans laquelle il développa les idées de son temps et de ses entourages sur la forme de la terre et le système du monde, système renouvelé d'Homère avec toutes ses fantaisies. Une copie de son ouvrage qui s'est conservée au Vatican et qui date du IXe siècle, mais qui doit être, vu sa simplicité, une reproduction exacte de l'ouvrage original, nous a transmis une peinture de la terre que nous n'aurions jamais osé construire aussi misérablement, même d'après la description qui en contient cependant tous les informes éléments. Peut-on croire qu'un voyageur, un savant, puisse composer en Egypte, peut-être même à Alexandrie, quelque chose d'aussi baroque, si l'on eût eu alors les belles cartes et la mappemonde qui accompagnent les Ptolémées modernes ? et où mieux qu'à Alexandrie les aurait-on gardées dans l'usage habituel, où en aurait-on au moins conservé plus exactement le souvenir ? Or quel cas pouvait-on faire d'un système qui consistait à représenter la terre de la forme d'un parallélogramme, entièrement entourée par l'Océan, ayant au milieu la Méditerranée et sur les bords la mer Caspienne, qui avec les golfes Arabique et Persique forment les trois grands

Je le répète, le cadre une fois donné, c'était à qui le remplirait : tous y concoururent, navigateurs et voyageurs, pèlerins et commerçants (1); tous partirent avec des instructions pressantes, tous trouvaient, à leur retour, des cosmographes avides de ces nouveaux détails qu'ils enregistraient avec soin (2).

Les rectifications suivirent de près des indications trop facilement adoptées, accueillies uniquement parce qu'elles étaient nouvelles. La découverte de l'Amérique, en augmentant le monde d'une nouvelle partie, diminua l'Asie de toute l'étendue qu'elle avait prise à son détriment, et fut l'occasion de la véritable rectification de la géographie. Rendons cependant aux savants aux-

golfes de l'Océan (La Topographie chrétienne est insérée en partie dans la collection de Thévenot, et en entier dans le second volume de la *Collectio nova Patrum*, de Montfaucon, traduite en latin avec le texte grec en regard et de plus quatre planches).

Mais ce n'est pas seulement dans Cosmas, qui écrivait au VIe siècle en Égypte, et dont on pourrait à la rigueur accuser l'ignorance, parce que c'était un moine, enfermé peut-être dans quelque couvent perdu au milieu du désert; c'est aussi dans les géographes arabes que nous voyons la preuve, non pas que les Marin de Tyr et les Ptolémées n'avaient pas de cartes, mais que ces cartes devaient être bien imparfaites puisque Massoudi leur préfère de beaucoup les cartes arabes qui se traçaient en Syrie de son temps. Or ces cartes, nous les avons, elles sont parvenues jusqu'à nous et elles offrent la preuve évidente de l'ignorance la plus complète.

Nous devons l'analyse de l'ouvrage de Massoudi et la traduction de ce passage à M. Sylvestre de Sacy.

Il se trouve dans le chapitre qui traite des climats, de leurs dénominations, leurs limites, etc.

« J'ai vu, dit Massoudi, ces climats enluminés de diverses couleurs dans plusieurs livres, et ce que j'ai vu de mieux en ce genre, c'est dans le Traité de Géographie de Marin. Le mot géographie contenu dans le titre de cet ouvrage veut dire, traverser la terre en la parcourant et dans la figure faite par le calife Mamoun (vers 840), et pour la confection de laquelle plusieurs savants de ce temps avaient réuni leurs travaux; on y avait représenté le monde avec ses sphères célestes, ses astres, le continent, la mer, les terres habitées, celles qui sont désertes, les régions occupées par chaque peuple, les grandes villes, etc. *Cette figure vaut beaucoup mieux que les précédentes qui se trouvent dans la Géographie de Ptolémée, dans celle de Marin et autres.*

Plus tard, Roger, roi de Sicile, homme grandement instruit pour son époque, était peu satisfait des cartes qui accompagnaient les Mss. de Ptolémée de son temps, puisqu'il demanda à Edrisi un planisphère et qu'il fit graver sur argent le dessin que lui présenta ce savant géographe. Si nous jugeons de ce travail par les cartes qui accompagnent les manuscrits de la Géographie d'Edrisi (Bibliothèques publiques de Paris, Oxford, etc.), et comment supposer qu'elles lui fussent inférieures, nous acquérons la conviction que les cartes des Ptolémées qu'on avait alors étaient de misérables produits d'une science qui ne s'était pas encore développée.

C'est en 1154, à la mi-janvier, comme nous le dit lui-même Edrisi, qu'à la demande de Roger, roi de Sicile, il composa un planisphère qu'on grava sur argent, et l'ouvrage explicatif qui seul nous est resté. — Ce prince éclairé, auquel il obéissait, après avoir lu les ouvrages de géographie les plus célèbres, tels que Ptolémée, Massoudi, Saïd el Djihani, El Haukal, etc., après avoir consulté les hommes les plus savants en géographie, s'était aperçu qu'il n'obtenait aucune lumière. Voyant qu'il en était ainsi, il prit la détermination de faire rechercher dans tous ses états des voyageurs instruits, il les fit appeler en sa présence et les interrogea par le moyen d'interprètes, soit ensemble, soit séparément. Toutes les fois qu'ils tombaient d'accord et que leur rapport était unanime sur un point, ce point était admis et considéré comme certain. Quand il en était autrement, leur avis était rejeté et mis de côté. — Il s'occupa de ce travail pendant plus de quinze ans, sans relâche (page xx de l'édit. Jaubert).

Cette manière consciencieuse de procéder à la réunion des renseignements fut toujours suivie par les Arabes; mais elle n'eut pas, faute de cartes, les résultats importants qu'elle aurait dû donner. On lit dans l'ouvrage si précieux de Schehab-Eddin, intitulé : Voyage des yeux dans les Royaumes des différentes contrées, ouvrage écrit en 1314, et qui forme 20 volumes : — Je me faisais un devoir de consulter sur chaque pays des hommes instruits natifs de cette contrée et de les interroger les uns après les autres. — Après avoir questionné un homme, je m'abstenais de lui parler pendant un laps de temps assez long pour qu'il pût avoir oublié ce qu'il m'avait dit, ensuite je l'interrogeais sur un des points qui avaient été l'objet de mes demandes. Si sa réponse concordait parfaitement avec ses premiers discours, je transcrivais ses renseignements; si au contraire il paraissait hésiter, je négligeais entièrement la chose (voir l'Analyse de cet ouvrage par M. Quatremère dans les notices et extraits).

Ajoutons enfin que le goût des cartes était si peu développé en Orient en dehors du cercle des savants, qu'outre leur grossièreté elles avaient encore contre elles de n'être ni consultées ni reconnues bien utiles, puisque la Géographie d'Aboulfeda tout entière a été mise au jour sans être accompagnée de cartes et sans que l'habile géographe ait semblé dans tout son récit regretter cette omission ou s'apercevoir de cette lacune.

(1) Voici la liste des cartes du moyen-âge les plus curieuses qui sont conservées dans les Bibliothèques publiques et dont je n'ai pu parler dans mon texte :

Les cartes de la Bibliothèque Laurentienne.
— de Pietro Visconti, de 1318. — Bibl. impériale de Vienne.
— des Pizigani, de 1367. — Bibliothèque de Parme.
— d'Ambrogio Lorenzetti. — Bibliothèque de Sienne.
— Portulan, anonyme de 1384. — Bibliothèque Pinelli, aujourd'hui Walckenaër.
— Pera Mexia, en 1413. — Sera publiée par M. Tastu.
— Chr. Ensenio Buon del Monti, en 1423. — A Florence.
— G. Stagio Dati *idem.* — A Florence.
— Beccari, 1436. — Bibliothèque gr.-ducale de Parme.
— Gabriel Vallsequa de Majorque, 1439. — M. Tastu la publiera.
— Macia de Villadestes, en 1457. — Citée par Villanueva (Viage a las Iglesias, tome IV, ann. 1806).
— Grat. et Andr. Benincasa, de 1466-1492. — Dans les Biblioth. de Venise, de Murano, de Genève, de Paris (de 1466-67 à la Bibliothèque royale.).
— Antonio Leonardi, de 1479. — Bibliothèque de Venise.

Je ne dépasserai pas le XVe siècle; autrement il faudrait citer : Les Atlas de B. Agnèse de 1543, différents Atlas portugais du XVIe siècle, Diego Homen de 1574, etc., etc.

(2) La confiance fut la conséquence de ces échanges de renseignements. Les Phéniciens avaient répandu des fables pour dérouter l'attention; à Rome, si nous en croyons Tacite, on punissait de mort le détenteur des itinéraires officiels; au moyen-âge, toutes les nations commerçantes

quels nous devons des projections habiles et les instructions les plus sensées la part de gloire qui leur revient: il serait injuste de ne point mentionner ici les noms célèbres de Fra Mauro (1), Andreas Bianco (2), Behaim (3), Apian (4), Seb. Münster (5), Ab. Ortelius (6), Mercator (7), les frères Sanson, De l'Isle (8), D'Anville (9), etc.

L'imprimerie et la gravure (10), en remplaçant les copistes, mirent sous les yeux des érudits

exposées à la concurrence avaient fait mystère de leurs routes et des renseignements d'après lesquels elles se guidaient.

(1) L'influence des cartes de Fra Mauro est aussi nulle sur la géographie de la Terre-Sainte qu'elle est importante pour l'ensemble de cette science, dont elle améliore les éléments principaux. Ce savant avait, comme tous les grands géographes, cet instinct d'intuition qui fait voir au travers des renseignements la vérité plus exacte même que le voyageur ne l'a rendue. Cette carte, outre les pays parcourus par Marco Polo, trahit encore des sources d'informations qui nous sont inconnues, mais dont nous admirons l'exactitude.

Sa fameuse mappemonde, ouvrage prodigieux pour le temps, fut faite de 1457 à 1459. Elle est peinte sur parchemin, elle a en hauteur 5 pieds onze pouces, en largeur 6 pieds 7 pouces, et s'est conservée avec tout l'éclat de ses peintures; on en possède plusieurs copies : — celle que les Médicis firent exécuter en 1494, celle du monastère d'Albaraça en Portugal, celle du Musée britannique, et nous pourrons bientôt citer celle de la Bibliothèque royale, que M. Jomard fait copier en ce moment. Il faut consulter sur cette carte l'ouvrage suivant: Mappamondo di Fra Mauro Camaldolese descritto ed illustrato da D. Placido Zurla, avec la carte qu'il a reproduite dans ses recherches sur Marco Polo. Vincent a donné la partie de l'Afrique.

(2) Andreas Bianco dessina sa carte vers 1336. La ligne des côtes et le cours des fleuves sont indiqués comme sur les autres cartes; le reste est rendu en figures.

(3) Sa sphère a été plusieurs fois gravée et reproduite dans les Marco Polo et dissertations géographiques : Pars globi terrestris a Martino Behaim, Equite Lusitano, Norimbergæ confecti delineavit C. F. de Murr, 1778. Murr a publié également une bonne biographie de Behaim, traduite en français par H. J. Jansen, Paris, an IX, in-8. Je citerai ici la carte de Le Testu du Hâvre, commencée par l'ordre de François Ier et conservée au dépôt de la guerre.

(4) P. Bienemann traduisit son nom en Apianus comme c'était l'habitude à cette époque. Sa sphère, travail si remarquable pour le temps, donne au golfe Arabique trop de largeur, place Tor où se trouve Ela, et cette dernière ville au milieu des terres. Voici son titre : Illustrissimo serenissimoque Principi ac domino D. Alberto, comiti Palatino Rheni superioris, inferiorisque Bavariæ duci, domino suo clementissimo, globum hunc geographicum celcissimo ejus jussu juxta via veterum ac recentiorum historiographorum observationes traditionesque desc. et ded. Philippus Apianus M. D. Anno salutis MDLXXVI.

(5) Sebastian Münster jouit au milieu du XVIe siècle d'une réputation grande; sa Cosmographie ou description du monde, qui parut à Bâle en 1544, fut répandue et acceptée partout.

(6) Abraham Ortelius est l'auteur de la première collection de cartes du monde entier : son *Theatrum mundi* fut longtemps la mine où les compilateurs s'enrichirent; il mourut en 1598.

(7) Mercator, traduction latine de son nom allemand Gerhard Kaufmann, a le mérite non-seulement de la projection qui porte son nom, mais d'avoir été dans son temps un habile géographe : c'est lui, je crois, qui donna le premier le nom d'Atlas aux collections de cartes.

(8) D'Anville porte un jugement favorable sur les travaux de ses prédécesseurs; on le trouve dans un petit ouvrage très-intéressant et qui pourrait servir de guide aux géographes, s'il y avait encore des géographes : « La France peut se flatter d'avoir eu depuis le milieu du siècle « précédent des hommes très-distingués en géographie, et nos voisins « n'en disconviennent pas. Nicolas Sanson est le premier en date. « Guillaume Sanson, fils de Nicolas, a mis plus de perfection en différentes parties sur des notions plus récentes. Mais en refusant de déférer « aux grandes réformes que des déterminations astronomiques ont « apportées dans l'étendue des continents et plus sensiblement en par- « ticulier sur celle de la Méditerranée, ces géographes, habiles d'ail- « leurs et de grand travail, ont laissé dans leurs cartes un fond d'im- « perfection, qui a procuré un mérite aux compositions d'un troisième « géographe de notre nation, Guillaume De l'Isle. (*Considérations géné- « rales sur l'étude et les connaissances que demande la composition des « ouvrages de Géographie*, par M. d'Anville, Paris, in-8, MDCCLXXVII, « page 11.) »

(9) Il faudrait citer encore les Wright, † 1599; Cluver, Levanto, Fernel, Bert, † 1629; Riccioli, † 1671; Grimaldi, † 1663; Blaew, en Hollande; Burens en Suède, Homann à Augsbourg, Hass, Sotzmann, Gussefeld en Allemagne. Et de nos jours en France les Lapie, Dufour, etc., en Allemagne les Mellün, Schmettau, Bohnenberger, Reichard, Ruhle von Lilienstern, Reymann, Stieler, Grimm, Berghaus, en Angleterre les Arrowsmith et autres.

(10) Je n'ai point l'intention de parler des différents moyens employés pour la publication des cartes géographiques, depuis la gravure sur bois, sur cuivre, sur bois avec mélange de stéréotypie, en caractères et signes géographiques mobiles, en couleurs par planches de cuivre repairées, en lithographie et à plusieurs teintes, en bois avec plusieurs rentrées et les noms composés en caractères mobiles, les montagnes et les eaux gravées chacune sur une planche à part, etc.; mais j'indiquerai en passant le plus nouveau développement de la gravure des cartes, un développement qui se rattache au goût de l'effet pittoresque généralement répandu de nos jours et qui, bien que malheureux, mérite une mention. Ce développement est né d'un premier développement : les cartes gravées à la machine Colas et les cartes reproduites au daguerréotype découlent tout naturellement des cartes en relief, qui ont été dans les dernières années particulièrement perfectionnées en France. J'en dirai quelques mots.

Les premières cartes auraient été rendues par le relief, si l'on eût connu plustôt les moyens faciles mis en pratique depuis près d'un siècle. Sans rattacher l'origine de ces cartes à des essais qui n'ont pu donner qu'indirectement l'idée qui les a fait naître, nous dirons que le véritable inventeur doit être cherché en Suisse, où la nature sollicitait cette imitation exacte. On dit aussi que Madrid possède une carte qui a plus d'un siècle de date; ajoutons bien vite, après ces mentions incertaines, que celui qui en appliquant ce moyen aux grandes cartes a su lui donner un véritable développement et une utilité pratique incontestable, c'est Lartigue, un Français, qui travaillait de 1785 à 1810. Après lui c'est en Allemagne qu'il faut aller chercher ses imitateurs, puis en Angleterre et en France.

En Allemagne Kummer, dans ses cartes de France, dans celle de l'Allemagne et sa sphère, a fait preuve d'une grande habileté. Karl Rath de Tübingen en cherchant une imitation vraie, a dépassé la limite; Ravenstein a entrepris de rendre le Rheingau sur une trop grande échelle, à ce point d'extension il est impossible de saisir l'ensemble. En Irlande Will. Bald, en faisant exécuter en relief une partie du pays, n'a considéré cette étude que comme un travail préparatoire pour servir aux graveurs et leur indiquer les reliefs. En France M. Sanis s'est moins appliqué à mettre en circulation des plans en relief, qu'à faire circuler le public sur sa carte en relief de la France. M. Geslin n'a fait qu'imiter Kummer; M. Bauerkeller, au contraire, a cherché à produire par la presse et des moyens économiques ce que ses devanciers avaient obtenu chèrement par le moulage. Déjà un plan des environs de Paris est fort remarquable et la légèreté de la matière, la modicité du prix, peuvent servir utilement la science.

et dans les mains de chaque voyageur le tableau sans cesse renouvelé et rapidement saisissable des derniers renseignements obtenus, cette diffusion sollicitait chaque jour de nouvelles additions, sans compromettre les conquêtes déjà faites, et ainsi s'est élevé le grand monument de la science géographique, encouragé de tous côtés par les associations (1) et les savants (2). L'homme avait résolu par les chiffres, les notes de musique et les signes algébriques, la grande question du langage universel; les cartes, par un heureux privilège, qu'elles doivent à leur tardive naissance, obtinrent aussi que les mêmes signes conventionnels fussent adoptés généralement (3).

Cet examen de la marche d'abord si lente, puis devenue tout d'un coup si rapide, des progrès de la géographie nous ramène naturellement à l'étude de la Terre-Sainte, qui fut, en quelque façon, le pivot, je dirai même le mobile de tous ces travaux.

A partir des premières années de notre ère, avant même que le christianisme eût frappé ses grands coups et fait ses immenses conquêtes, le tombeau du Seigneur et les solitudes de la Terre-Sainte étaient déjà le miroir saisissant qui attirait vers lui tous les chrétiens (4). Cette terre de l'antiquité leur fut connue du jour où le tombeau du Seigneur se trouva vide, et de ce moment ces ports, qui naguère avaient accueilli le commerce du monde entier, se remplirent des vaisseaux qui transportaient maintenant de pieux visiteurs; ces déserts, sillonnés dans les siècles précédents par les caravanes de Sidon et de Rhiconorura, se peuplèrent d'anachorètes et furent bientôt ensuite parcourus en tous sens par les pèlerins.

En poursuivant cet examen, nous verrons que c'est aux besoins créés par les pèlerinages et les croisades que la géographie doit sa renaissance ou plutôt sa naissance. Chacun voulait connaître, au moins par des descriptions, le pays que tous désiraient visiter. L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, la description d'Arculfe recueillie par Adaman et celles des autres pèlerins que nous aurons occasion de citer firent sentir le besoin de cartes, et les couvents, protecteurs nés et

Ces écarts dans le domaine de la cartographie, en général, doivent nous ramener à ce qui fait notre étude en particulier. Je rappellerai donc que j'ai entrepris avec M. Brühn, l'un des plus habiles artistes de la Suisse, une carte en relief de l'Arabie pétrée; que l'on conserve au Louvre un plan en relief de Jérusalem, au cabinet des estampes les plans en relief de la Grèce et de la ville d'Athènes, exécutés sur les lieux par le consul Fauvel, et qu'enfin les curieux de tout âge ont promené leurs regards sur le plan en relief du désert des Pyramides, qui fut le théâtre de la gloire de notre armée et qu'on a exposé dans la grande galerie des Imprimés de la Bibliothèque Royale.

L'application de la machine Colas à ces reliefs n'était pas difficile, après les bons résultats qu'elle avait donnés sur des médailles et des bas-reliefs bien plus heurtés et travaillés en dessous. A Londres (carte en 4 feuilles des Pyrénées occidentales, *Map of part of the Pyrennees published by J. Wild*, London, 1840, grand in-folio), et à Francfort, les premières tentatives ont été malheureuses; la mode fera difficilement adopter un procédé qui ne produit qu'un effet brillant et confus, la science répudiera comme dans l'architecture ce que l'effet ôte à la précision. Le daguerréotype, ne pouvant donner la lettre, ne servira que pour accuser le relief du pays et remplacer avec moins d'encombrement et de dépenses les cartes en relief.

(1) Les sociétés savantes fondent des prix, recueillent des souscriptions; dans leurs réunions annuelles, elles résument les travaux dans un tableau général.

Les sociétés de géographie se sont formées dans cet ordre chronologique :

La société de Paris;
id. de Berlin;
id. de Londres;
id. des États-Unis. Ajoutons les sociétés asiatiques de Paris, Londres, Calcutta, la société des Antiquaires du Nord, etc. etc.

MM. Berghaus en Allemagne, Berthelot à Paris, Græberg de Hemsoe à Milan, se sont chargés de ces résumés des découvertes et des travaux géographiques de chaque année, l'un dans ses publications périodiques, l'autre dans le Bulletin de la Société de géographie, le troisième sous ce titre : Degli ultimi progressi della geografia letto pel conte cavaliere Jacopo Græberg de Hemsoe. — la di 18 a 29 settembre, 1840, Milano, in-8, 1841, imprimé dans la Revista Europea, aprile e maggio 1841.

(2) Les recueils spéciaux ont été le répertoire exact et l'interprète bienveillant des travaux de tous les voyageurs. Sans nous reporter bien loin nous citerons le Magasin géographique de *Busching*, la Collection de *Spengel*, la Correspondance astronomique de *Zach*, les Annales des Voyages d'*Eyriès*, les Annales géographiques de *Berghaus*, et en général toutes les revues et journaux scientifiques.

(3) La différence des échelles, la différence du point de départ des longitudes, la différence de l'orthographie des noms, n'opposent aucun obstacle à l'intelligence de la forme du pays, de son relief, et des mouvements des bassins. C'est là l'important.

(4) Hors de la Terre-Sainte et en dehors des pèlerinages, c'est encore aux missions chrétiennes que la géographie est redevable de ses plus précieuses conquêtes. Nicolas Ascelin est envoyé aux Tartares en 1245 par Innocent IV, et Guillaume Rubruquis par St Louis au grand khan des Mongols. Je n'ai pas besoin de citer les nouvelles éditions de ces voyages ni de louer le travail de leurs éditeurs, j'évite les redites.

N'oublions pas que pendant que l'Orient arrivait à nous par les pèlerinages, l'Europe s'ouvrait peu à peu à nos connaissances par les missions chrétiennes. Au moyen-âge les vrais voyageurs dans le nord étaient nos évêques; de plus graves intérêts que la géographie les préoccupaient.

assidus de toutes ces heureuses innovations, furent les premiers à offrir (1) aux pieux chrétiens ces tableaux qui, tout en stimulant leurs résolutions, leur montraient aussi et la longueur du chemin et les dangers de la route.

Jérusalem était donc devenue le centre moral de la terre civilisée: les géographes furent excusables, dans leur ignorance, d'en faire le centre du monde (2), et quelques-uns d'entre eux d'exagérer les dimensions de la Terre-Sainte au-delà même des trois parties du monde alors connues (3). Tandis que les pays voisins recevaient à peine quelques noms, cette terre se couvrait de tous ses souvenirs : on s'appliquait à y rechercher la division des tribus, les noms éclatants des deux Testaments et les pieuses légendes des pèlerins.

A dater du douzième siècle, la ligne caractéristique de la côte de Syrie, son angle presque droit avec celle de l'Afrique, se dessine pour ne plus se perdre, et le Nil reçoit sa direction du sud au nord. Au treizième siècle, le Liban, qui n'apparaissait encore que comme un monticule, s'allonge dans la longueur de la Syrie, et le Jourdain, qui en sort, va se perdre dans un lac qui s'appelle mer Morte. Au quatorzième siècle (4), non-seulement la ligne des côtes s'harmonise avec celle de l'Asie-Mineure et de l'Egypte, mais des îles fabuleuses disparaissent (5), Chypre prend sa place et accuse sa forme, les deux golfes de la mer Rouge pointent dans l'Arabie pétrée, le lac de Houle et celui de Tibérias sont traversés par le Jourdain, et les distances des lieux sont observées, sinon avec précision, du moins avec une certaine recherche d'exactitude.

Les côtes ne sont pas seules à recevoir d'heureuses améliorations : l'intérieur se meuble, on

(1) J'ai parlé des cartes de l'école d'Autun au IIIe siècle: je dirai que St Gall avait placé dans son couvent, déjà au VIIe siècle, une carte qu'un auteur appelle : Mappam subtili opere. (Radbert de Cas. monast. S. Galli, cap. X.) Nous ignorons ce qu'était cette carte.

(2) Cette idée de Jérusalem formant le centre du monde appartient, selon M. de Humboldt, à Orose : en réalité, la ville sainte était le point vers lequel convergeaient toutes les pensées, elle était le centre du monde connu à cette époque. La ville de Jérusalem est figurée dans la plupart des planisphères (Leipsick, Vienne, Paris, etc.) jusqu'au XIVe siècle par un grand bâtiment, surmonté de deux ou trois clochers.

Je ne parle pas du plan de Jérusalem, dont je pourrai énumérer dans une autre occasion plus de 200 exemplaires différents soit en tapisserie du XVIe siècle, soit en peintures de manuscrits et en estampes; celles-ci, quoique bien nombreuses se rapportent cependant toutes à cinq ou six types originaux. Je citerai ici un passage des excellentes instructions que M. Hase donna en 1837 à M. Eugène Boré, lors de son départ pour l'Orient; il prouve que les travaux consciencieux, quelle que soit leur date, sont toujours appréciés, que les travaux superficiels subissent seuls l'oubli :

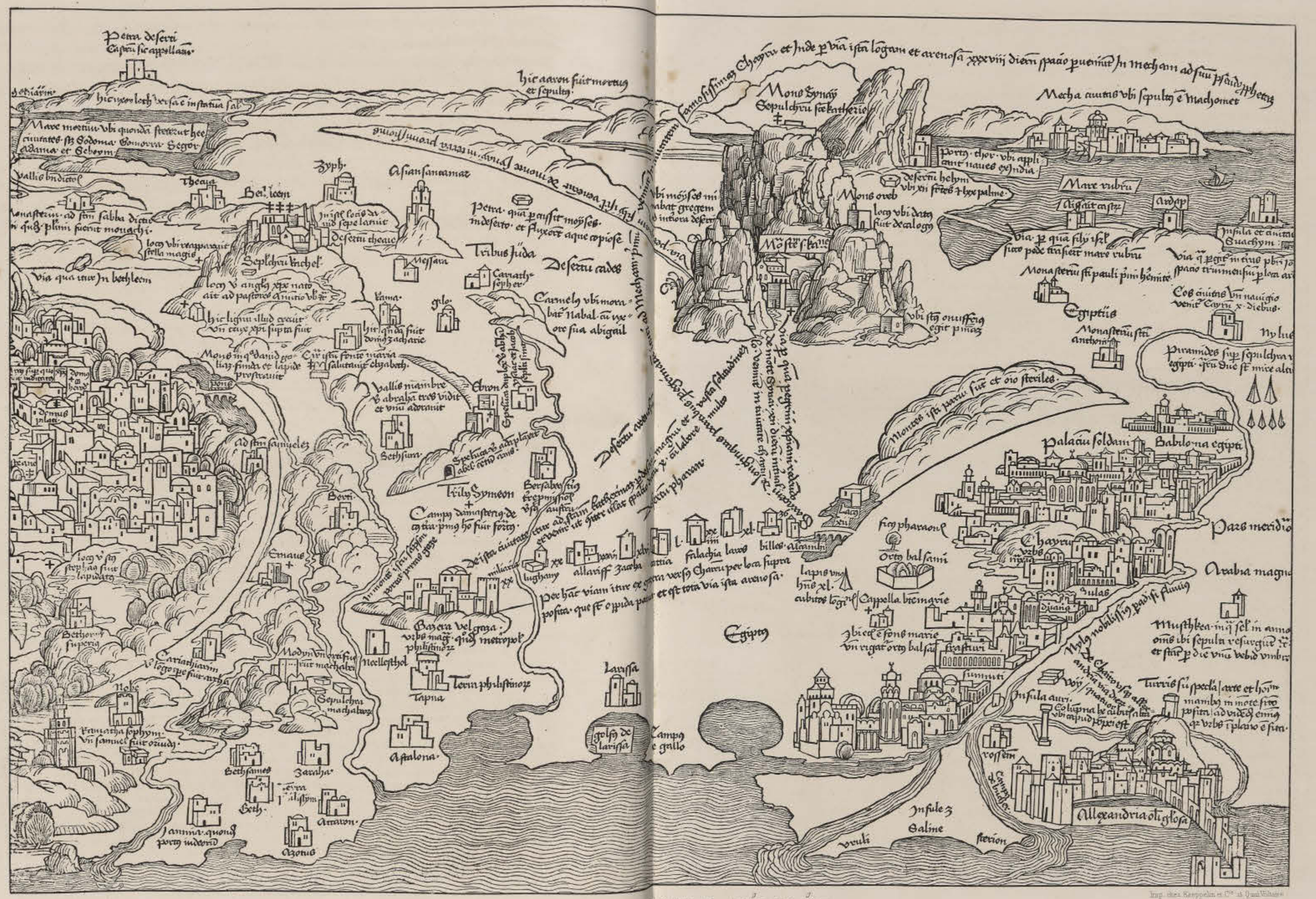
« Depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à nos jours, des milliers de voyageurs européens ont vu et décrit Jérusalem, et cependant nous ne possédons pas encore un seul plan exact de cette ville et de ses environs. Le moins défectueux, le seul peut-être qui porte un caractère d'authenticité, est celui que Deshayes fit paraître il y a plus de deux siècles, à une époque où l'on ne savait pas encore représenter exactement par la gravure les escarpements et les mouvements du terrain. Cependant c'est ce même plan donné par Deshayes que d'Anville a reproduit dans sa savante *Dissertation sur l'étendue de l'ancienne Jérusalem*, publiée en 1747, et sur sa carte de Palestine qui parut vingt ans plus tard; il a été encore gravé, sur une échelle du vingt millième, dans l'*Histoire des croisades* de M. Michaud. On trouve un plan de Jérusalem sur la carte de la Palestine donnée par Krause à Magdebourg en 1835; un autre très-circonstancié a été publié par des ecclésiastiques grecs; les ouvrages de Shaw, de Pococke, de Mariti, de Clarke, de Scholz, de Buckingham, contiennent également des plans de la cité sainte; mais la plupart sont si informes, ils diffèrent tellement entre eux et celui de Deshayes, que la simple inspection suffit pour faire naître des soupçons. Enfin celui de Deshayes lui-même ne s'accorde pas toujours avec ce que les écrivains anciens et ceux du moyen-âge nous disent de la direction des ravins profonds qui entourent la ville de trois côtés. On y a à peine marqué la vallée de Siloé, qui sépare le mont Sion de l'Acra et de Moriah; l'extrémité septentrionale de la vallée de Réphaïm, au pied du Golgotha, y est aussi dessinée d'une manière sinon incorrecte, du moins confuse. Si M. Boré parvient à tracer plus exactement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent ces pentes et ces escarpements, l'enceinte de la ville et ses alentours, depuis Bethléem au sud jusqu'au-delà de Béthanie vers le nord-est, ce travail jettera un nouveau jour sur les relations des nombreux sièges que Jérusalem a soutenus, depuis les Séleucides jusqu'au XIIIe siècle de notre ère. »

Depuis que ces instructions sont tracées, nous avons quelques bons travaux topographiques sur la sainte ville. Je les citerai en leur lieu.

(3) Sur la carte manuscrite du *British Museum*, qui est du Xe siècle, on voit la Terre-Sainte prendre l'importance et occuper l'emplacement de l'Europe et de l'Afrique réunies. Elle présente la division des tribus et les noms les plus remarquables des lieux saints, indiqués par l'érudition du cosmographe plutôt que par des renseignements pris sur les lieux. (Cette carte sera publiée par M. de Santarem.) La carte qu'on trouve dans le Mss. de la chronique de St-Denis (sous la lettre L, f. 2, folio) à la Bibliothèque de Ste-Geneviève, offre cette même amplification de la Terre-Sainte; on y lit de plus les noms de Nazareth, Antioche, Damas, La Mecque, etc.

(4) Voir la carte du Musée Borgia, gravée sur métal (elle a été copiée, gravée sur cuivre et publiée en 1797); la Terre-Sainte est intitulée *Syria terra scta :* on y remarque le mont Liban, d'où s'écoule le Jourdain, le mont Sinay avec cette légende, *Mons Sinay v qe data e lex moysi*, et enfin le golfe Arabique, sur lequel on lit, à son extrémité septentrionale, *ta sit filiorum israel*.

(5) La carte peinte par Richard Haldingham sur le rétable d'un autel de la cathédrale d'Hereford est d'autant plus curieuse, que ses dimensions ont permis au cosmographe de faire entrer dans son cadre un plus grand nombre de détails. On lit au bas à gauche la souscription que j'ai reproduite sur le fragment qui est joint à cette introduction. Ce



Imp. chez Kaeppelin et Cie rue du Quai Voltaire

CARTE DE L'ARABIE PÉTRÉE,

comprenant une partie de **LA PALESTINE** et de **L'EGYPTE** depuis **JERUSALEM** jusqu'au **CAIRE**.

Dessinée d'après nature en 1484 par Erhard Reewich pre d'Utrecht, Compagnon du Voyageur Breydenbach.

voit apparaître successivement tous les détails que les ouvrages de l'antiquité et les récits des voyageurs et des croisés avaient déjà fait connaître ; les connaissances s'étendent, on remarque le long prolongement des montagnes à l'orient de la mer Morte dans une ligne presque directe jusqu'à la mer Rouge, qui trahit la connaissance de la Ouadi-Araba.

De ce moment les cartes deviennent plus nombreuses ; jusque-là elles avaient été rares, non-seulement parce que le goût en était peu répandu, mais aussi parce que l'exécution en était compliquée et difficile : la manière pittoresque de les rendre exigeait le concours de deux personnes également habiles, le peintre et le calligraphe, l'un pour donner aux montagnes, aux villes, à la mer et aux figures, qui s'y trouvaient souvent mêlées, le charme de finesse et de coloris qu'on était habitué à admirer dans les miniatures, l'autre pour écrire les noms et les légendes avec la légèreté et l'élégance accoutumées (1).

Le goût de l'exactitude unie au pittoresque augmentant, un peintre de talent parcourut en 1484 toute la Terre-Sainte, dessina les lieux saints les plus célèbres, et s'élevant par la pensée à une hauteur d'où il dominait la Palestine, l'Arabie pétrée et l'Egypte, il fit un tableau, un véritable tableau parlant de ces célèbres contrées. Je joins ici un fragment de ce curieux portrait, fait d'après nature (2). C'est d'abord Alexandrie avec son port et son antique colonne, Rosette et Damiette dans le Delta et sur le Nil ; vous voyez ensuite se dérouler sur les bords *du très-noble fleuve du paradis* plusieurs villes que domine le Grand-Caire avec son château et ses deux faubourgs Boulac et Babylone. Sur la rive gauche du Nil s'élèvent les pyramides, *sépulcres des rois d'Egypte*. Le pèlerin rencontrait en quittant Le Caire et le peintre a reproduit plusieurs lieux bien connus de ceux qui lisent les récits de nos anciens voyageurs : c'est le figuier de Pharaon, le jardin où croît le baume, la fontaine et la chapelle de la Vierge, enfin l'obélisque d'Héliopolis.

En s'avançant plus avant dans le tableau, nous remarquons le chemin de Gaza, indiqué par des stations dont il ne reste plus aujourd'hui vestige dans le désert, mais traversé par le torrent d'El Arisch, qui est toujours resté la grande limite entre l'Egypte et la Syrie ; la route de La Mecque est tracée par une longue légende qui contourne l'Arabie pétrée et aboutit à la sainte ville des Musulmans. A droite de cette route s'élève le groupe du Sinay, dont le dessin ne manque ni d'originalité ni d'exactitude (3) : le couvent, avec sa grande église, avec la tour qui défend sa porte et le jardin qui s'étend au bas de ses murs, est bien représenté au milieu des montagnes qui semblent l'étouffer.

Il serait inutile de s'arrêter plus longtemps à décrire (4) ce panorama géographique de la Terre-Sainte, qui s'explique de lui-même ; je dirai seulement qu'après avoir fait la part de ce que ce genre de représentation a de défectueux en lui-même, on est étonné de la vérité des nombreux détails et de tout ce que l'ensemble a d'ingénieux.

Ce qu'Erard Rewich avait fait pour l'intérieur du pays, d'autres le firent pour les îles qu'on

fragment donnera une idée exacte du travail de cette carte, dont l'original est malheureusement à moitié détruit par le temps ; quant à son ensemble, je renvoie aux travaux que préparent MM. Jomard, Santarem, Walckenaër, etc.

(1) La peinture des cartes devint une spécialité. B. Bordoni, vers 1500, était célèbre par son talent en ce genre. On a de lui la collection de toutes les Isles (Isolario), qui eut plusieurs éditions, Venise, folio, 1528-1534-1547.

(2) Elle est gravée sur bois dans les éditions de Mayence, Spire, Paris, Saragosse, et sur cuivre dans celle de Lyon. Le fac-simile ci-joint est un décalque exact.

(3) Il y a une erreur dans les noms : Breydenbach appelle Sinay la montagne où se trouve le tombeau de Ste Catherine et Oreb le véritable Sinay. J'ai expliqué dans le texte comment cette confusion s'est produite.

(4) Il faudrait encore parler de la ville de Thor, près de laquelle E. Rewich place Helym, puis du golfe Elanitique, qui s'avance dans les terres, de la chaîne de montagnes qui longe Ouady Araba, que domine le mont Hor à sa véritable place et qui va rejoindre la mer Morte. On voit aussi la ville de Pétra, Mons Regalis, qui n'indique pas Ouadi Mousa mais bien Karac, la forteresse bâtie par Pains, grand-échanson de Foulques d'Anjou et l'évêché de qui dépendait l'évêque grec du couvent du Sinay. En résumé, c'est un travail très-curieux et dont je ferai usage dans la suite de mon travail.

rencontrait en mer, pour les villes de la côte où l'on abordait en Syrie; à partir de ce moment, les pieux voyageurs emportaient avec eux ces tableaux, et quelquefois des cartes itinéraires sur lesquelles ils pouvaient suivre tout leur pèlerinage (1).

Jusqu'alors on avait pénétré en Terre-Sainte par le nord ou par voie de mer; au XVIe siècle, la circumnavigation de l'Afrique amena les Portugais (2) dans la mer Rouge jusqu'à Tor et au Sinay. Cette mer avait paru sur nos plus anciennes cartes en même temps que la mer Méditerranée et l'Océan; elle fut peinte dès l'abord en rouge (3) et conserva cette distinction jusqu'au XIVe siècle; mais les renseignements qui permirent de dresser alors les belles cartes de Ptolémée apprirent aussi que cette mer n'était rouge que de nom (4). Depuis cette époque, le golfe Arabique

(1) Je n'ai encore trouvé aucune des cartes itinéraires de cette époque qui allât jusqu'à Jérusalem. J'en connais une de la fin du XVe siècle qui conduisait le pèlerin depuis le centre de l'Allemagne jusqu'à Rome; elle est gravée sur bois et intitulée: « Das ist der Rom weg von meylen zu meylen — mit puncten verzeichnet von einer Stadt zur andern durch deutsche Landt. » Elle est orientée avec le nord au bas de la carte.

(2) Après Vasco de Gama (1495), Albuquerque (1505), Jean de Silveira (1520), Jean de Castro (1540).

Tous les auteurs du pays depuis le Périple de la mer Erythréenne, et les renseignements que Pline recueillit (Pline, VI, 23), jusqu'à ceux que se procurèrent St Jérôme et le géographe Edrisi (1,33); tous les voyageurs qui côtoyèrent les rivages de la mer Rouge, tous les marins qui affrontèrent ses tempêtes, tous les géographes qui décrivent particulièrement ce golfe, nous le dépeignent comme rempli de dangers.

La mer Rouge, qui depuis le XVIe siècle n'a plus intéressé l'Europe que comme point scientifique, parce qu'elle avait été le passage des Israélites, la mer des voyages d'Ophir, du Périple et des navigations aventureuses des Portugais, redevient de nos jours le canal des deux mers, le bassin où se transportent de nouveau ces richesses de l'Ophir moderne. La vapeur fera de la mer Rouge une rivière d'Europe, avec des escales, des lieux de halte et de ravitaillement, dans les villes de la côte des auberges et des cicerone pour pénétrer dans l'intérieur. Déjà on nous annonce de Londres les vues et les plans de toutes les villes de la mer Rouge, et nous avons des guides qui rappellent ceux du Rhin, de la Loire, de la Seine, etc.; le plus moderne est celui-ci: Handbook for India and Egypt, comprising the narrative of a Journey from Calcutta to England; London, in-8, 1841, avec une carte itinéraire.

Voici sommairement la suite des travaux géographiques les plus importants qui ont été exécutés sur cette mer depuis un siècle. Je n'entends pas parler des ouvrages qui contiennent des cartes, tels que ceux de d'Anville, Gosselin, etc.; je ne cite que des cartes isolées ou des voyages. J'ajouterai cependant que nos plus anciennes cartes du moyen-âge et celles du XIVe siècle qu'on trouve dans les Ptolémée présentaient le golfe Élanitique avec une seule anse à son extrémité septentrionale; tous les géographes jusqu'au milieu du XVIIIe siècle se conformèrent à ce dessin. C'est en 1751 (première partie de la carte d'Asie, contenant la Turquie, l'Arabie, la Perse, par le sieur d'Anville, 1751) que d'Anville, se laissant induire en erreur par un itinéraire turc des pèlerins de La Mecque, rendit le golfe fourchu, erreur qui se perpétua jusqu'à nos jours, et qui aujourd'hui se répète encore dans quelques travaux.

L. de la Rochette. The north west branch of the Red sea, called by the ancients Heroopolitan gulf and by the moderns sea of Kolzum or sea of Suez; London, folio, 1785.

Niebuhr (dans son ouvrage).

Bruce (Dans son ouvrage).

Rosily. Carte du golfe de Suez, dressée au dépôt des cartes et plans de la marine, d'après les observations faites en 1787 sur la frégate *la Vénus*. — Paris, an VII.

Sir Home Popham. A new Chart of the Red sea or Arabian gulf, in the years 1801-1802; London, folio, 1804.

J. Rennel. A map shewing the Progress of discovering and Improvement in the geography of north Africa compiled, 1798, corrected, 1802.

Valentia, 1806 (Dans son ouvrage publié en 1810).

Aly Bey. Map of the coast of Arabia on the Red sea, constructed by Aly Bey el Abassi.

Salt. (Son ouvrage.)

Th. Weatherhead, 1809.

Hemprish et Ehrenberg (dans le premier volume de leur voyage).

Rüppell. (Son voyage.)

Lapie. Carte physique et politique de l'Égypte, Paris, 1828. Elle contient les deux bras de la mer Rouge et l'Arabie pétrée.

Le voyage de l'Arabie pétrée.

Moresby. La grande carte de la marine anglaise.

Wellstedt. (Son voyage.)

La Compagnie des Indes-Orientales. Sailing Directions for the Red sea, London, 1841.

(3) Sur la carte catalane, sur celle d'Haldingham, sur la carte qui forme la lettre initiale du Pompeius Mela de la Bibliothèque de Reims, sur la carte de Ste-Geneviève, signée Charles V, etc., etc.

(4) Je citerai parmi les cartes imprimées du XVIe siècle, en premier lieu, celles de Ptolémée, et passant sous silence les cosmographies générales, j'arriverai à la compilation de Ziegler publiée sous ce titre: Quæ intus continentur Syria ad Ptolemaici operis rationem. — Argentorati apud Petrum Opilionem MDXXXII, folio, avec huit planches doubles gravées sur bois et imprimées avec le texte. La seconde édition avec les mêmes bois porte ce titre: Terræ sanctæ quam Palæstinam nominant, Syriæ, Arabiæ, Ægypti et Schondiæ, doctissima descriptio. — Auctore Jacob Zieglero. — Argentorati, apud Vuendelinum Ribelium, an. MDXXXVI, avec l'addition du Dictionnaire de la Bible par Wolfgang de Wissembourg, travail assez remarquable.

Totius terræ promissionis a Danus que Bersabee verissima et amplissima descriptio. Matteo Florini formis, folio. L'auteur a placé Cades et Madian sur la côte orientale de la mer Morte; cette carte est pauvrement exécutée.

Le XVIIe siècle n'a rien offert de bien remarquable; l'attention était dirigée ailleurs, et l'on vivait sur les ressources du passé. Il serait donc inutile de citer les nombreuses cartes qui sous les titres d'Arabia petræa, deserta et felix, les 3 Arabies, etc., répètent les mêmes notions et les mêmes erreurs.

Arabie avec le temple de La Mecque, fidèlement copiée sur un dessin de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford, in-4.

Nieuwe. Kaart van Arabien — door Eman Bowen, 1769, folio. C'est une imitation de la carte de Pococke.

Si le XVIIIe siècle n'avait à offrir que les travaux de d'Anville, ce serait déjà un beau titre à l'attention; il compte, en outre, des voyages nombreux et productifs.

Pococke. Les cartes qui accompagnent son Voyage, les plans du couvent du Sinaï, les profils des monts Ste Catherine, Sinaï, Horeb, etc., etc.

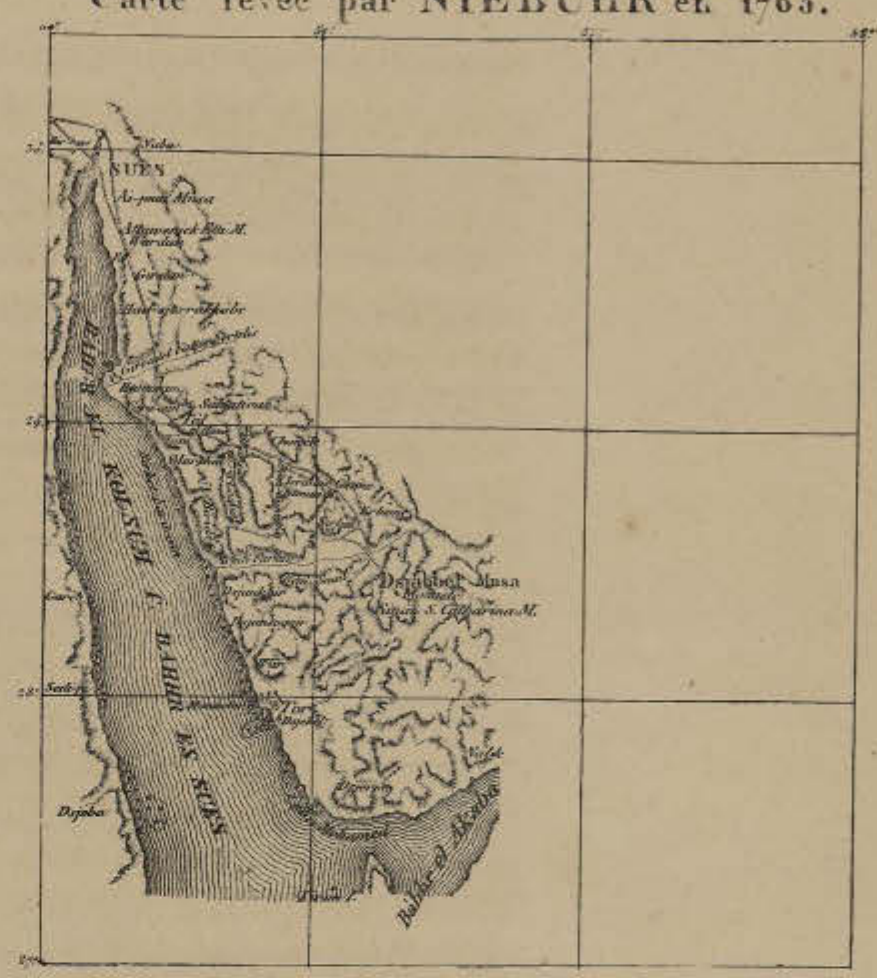
D'Anville. Egypte, nommée dans le pays Missir, folio, Paris, 1765. Lorsque d'Anville publia cette carte ainsi que celle du golfe Arabique

Carte levée par POCOCKE en 1730.



Même Echelle que l'Original.

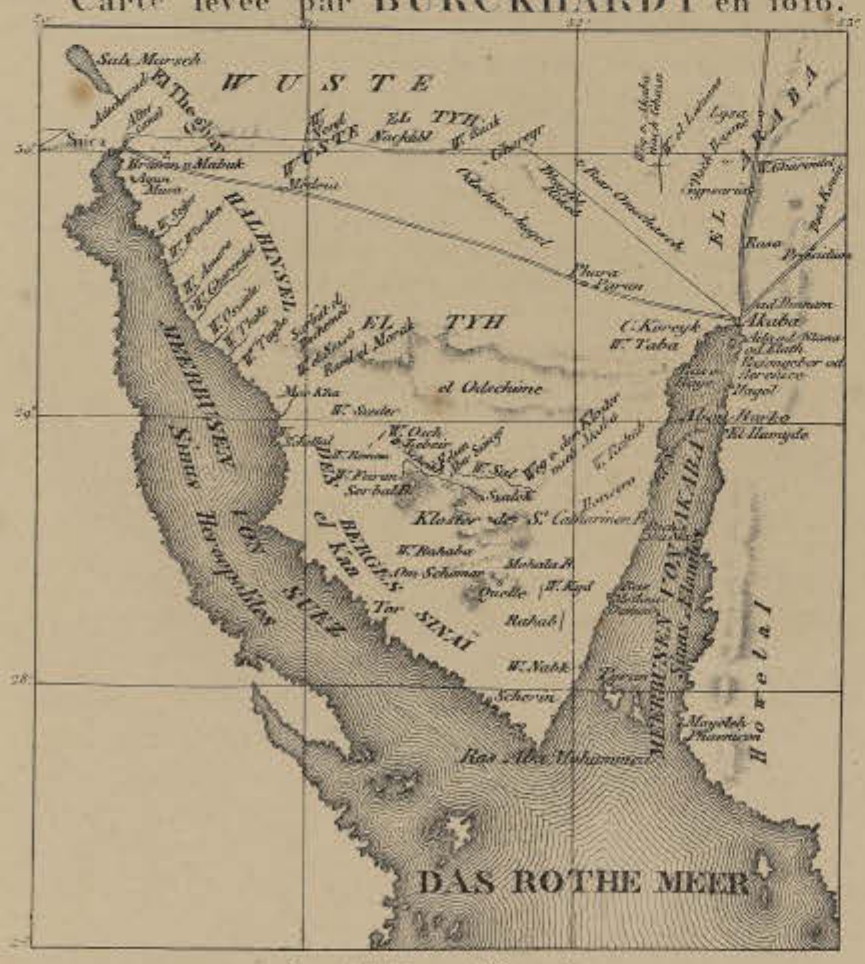
Carte levée par NIEBUHR en 1763.



Echelle de la Carte originale

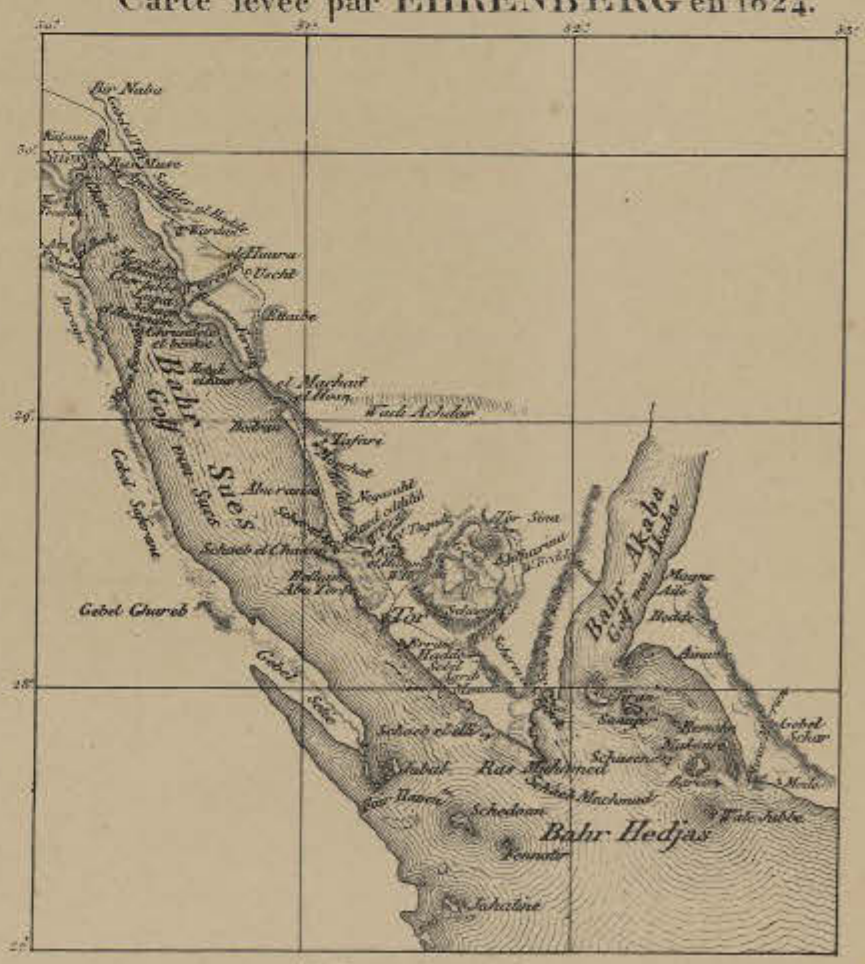
un demi degré.

Carte levée par BURCKHARDT en 1816.



Même Echelle que l'Original

Carte levée par EHRENBERG en 1824.



Echelle de la Carte originale

un degré

cessa d'être un long canal sans formes arrêtées, sans désignation précise; l'Itinéraire de Jean de Castro (1) fut un modèle que les navigateurs modernes semblent avoir eu sous les yeux.

de la même année, il ne connaissait pas la montagne de Ste-Catherine; il indique le mont Horeb comme étant celui qui domine le couvent et il place le Sinaï à côté. Il se servit d'un itinéraire de Gaza au Sinaï et eut l'instinct du cours d'eau et du bassin de Ouady Djerafeh. On remarque sur cette carte un Elim à Tor et l'autre à l'embouchure de Ouady Feyran.

Niebuhr. Carte de l'Arabie, d'après les différents morceaux qu'a donnés M. Niebuhr de cette partie de l'Asie, et d'après M. d'Anville pour l'intérieur des terres, in-folio. C'est une compilation sans intérêt, faite vers 1780.

Rosily. Carte du golfe de Suez, dressée au dépôt des cartes et plans de la marine d'après les observations faites, en 1787, sur la frégate *la Vénus*, par le citoyen Rosily, vice-amiral, et publiée par ordre du ministre pour le service des vaisseaux de la République française, l'an VII de la République. — Rosily, n'ayant pas pénétré dans le golfe de l'Ackabah, lui a conservé la fourche imaginée par d'Anville, et n'étant pas descendu à terre, n'a pu fournir aucune rectification dans l'intérieur des terres. Cependant cette carte a donné à la ligne des côtes plus d'exactitude et a fixé plusieurs points avec précision.

Notre siècle s'empresse de terminer les travaux commencés, je ne citerai que les principales cartes; il serait inutile, ou pour mieux dire impossible, d'énumérer toutes ces productions signées Hérisson, Toussaint, Tardieu, etc., qui ne sont, avec des dates changées, que les tirages successifs des mêmes planches. Il n'est pas non plus dans mon intention de répéter les titres des ouvrages publiés sur la Syrie et l'Arabie, qui sont accompagnés de cartes, comme les voyages d'Aly Bey, de Burckhardt, de Buckingham, de Rüppell, etc.

Charles Paultre. Carte physique et politique de la Syrie, pour servir à l'histoire des conquêtes du général Bonaparte en Orient, faite au Caire en l'an 8 par Charles Paultre, officier d'artillerie légère, aide-de-camp du général Kléber; dessinée par Lapie le 9 fructidor an 11 (1803). Cette carte offre toutes les rectifications et conserve tous les défauts de la carte du grand ouvrage d'Égypte.

Reichard. Palestina, dressée en 1818. Elle fait partie de son Atlas du Monde ancien, publié à Nuremberg.

Seetzen. 1804. Dans la publication périodique intitulée Correspondance de Zach.

Arrowsmith. A sketch of the countries between Jerusalem and Aleppo, by A. Arrowsmith, 1814. En deux grandes feuilles; ne va que jusqu'à la mer Morte.

E. J. D. L. Carte comprenant le pays de Nedjed, occupé en 1820 par Mohammed Aly. Paris, folio, 1823.

Cap. Corry. Map of Syria constructed from various documents and founded on the astronomical obs. made in the year 1818, by capt. Armar L. Corry; — by Arrowsmith, 1825.

C. P. Hallstræm. Karte von Syrien, 1824.

A. H. Dufour. Carte de la Palestine, pour servir à l'intelligence des saintes Écritures et particulièrement à l'histoire de notre Seigneur Jésus-Christ; Paris, folio, 1825. Avec un fragment de la carte de Peutinger et le plan de Jérusalem.

Palestine in the time of our saviour, illustrative of the books, of the evangelists and the apostles. Alfred Adlard, grand in-folio. C'est une carte murale pour les écoles.

Noël et Vivien. Atlas de l'Empire Ottoman, comprenant les possessions de la Porte en Europe, en Asie et en Afrique; formant une carte en douze feuilles, Paris, folio, 1825. La Syrie s'offre dans cette carte générale sans aucune des rectifications qui avaient été obtenues depuis 1804.

Coste. Carte de la Basse-Égypte dédiée à Mohammed-Aly Pacha, par Pascal Coste son architecte, dressée d'après ses itinéraires et ses relèvements de 1818 à 1827. Carte précieuse pour le pays de Goshen.

Lapie. Carte physique et politique de l'Égypte, en deux feuilles, Paris, folio, 1828. J'ai reproduit la partie de cette carte qui comprend l'Arabie pétrée.

Bruë. Carte de la Palestine sous la domination romaine, Paris, folio, 1828.

Reichard. Arabia et Arabicus sinus; Norimbergæ, 1829. Tab. XVI.

D. C. Grimm. Palæstina, 1830; au bas, Arabia Petræa. Cette carte, pour laquelle M. Grimm a fait une excellente étude des voyages, et particulièrement des résultats obtenus par M. Ehrenberg, est un essai malheureux du crayon sur pierre pour rendre les montagnes.

R. Creigton. A new historical map of Palestine, part of Egypt and Arabia; London, folio, 1831. L'auteur de cette carte n'a profité qu'imparfaitement des ressources nouvelles de la géographie, et la gravure en est très-mauvaise.

Carte du théâtre de la guerre entre les Turcs et les Égyptiens de 1831 à 1833: deux fois gravée, l'une pour le *Spectateur militaire*, n° 105; — l'autre sortie de l'imprimerie de Louis Letronne.

Lapie. Carte de la Palestine ou Terre-Sainte, dressée par M. Lapie et son fils, Paris, 1832.

C. V. Monin. Carte de l'Égypte et de l'Arabie pétrée, Paris, 1832. Cette petite carte est détachée de l'Atlas universel du même ingénieur; elle n'a d'autre mérite que de se vendre deux sous.

Palæstina eine Charte sowohl zum Schul- als Handgebrauch nach Grimm, Charte von Palæstina, von J. Krause, 1833. En quatre grandes feuilles in-folio lithographiées.

Palæstina, nach den jüngsten Forschungen berichtigt — mit den Wegen Jesu einfach bezeichnet — von D. J. C. G. Schincke. Avec un texte. Neustadt an der Orla, folio 1835.

Berghaus. Karte von Syrien, den Manen Jacotin's und Burckhardt's gewidmet, Gotha, folio, 1835. Il est inutile de faire de nouveau l'éloge de cet excellent travail.

Jomard. Carte de l'Arabie et des pays circonvoisins, dressée d'après les documents les plus récents; Paris, in-4, 1838. Bien que sur une petite échelle, cette carte est remplie de détails finement rendus.

Bineteau. Théâtre de la guerre entre les armées turques et égyptiennes; folio, 1839. La Syrie supérieure et l'Asie Mineure.

Capitaine E. Smith. R. N. Chart and sailing directions for the coast of Syria, London, 1840.

James Wyld. New map of Syria, London, 1840.

(1) Élève du savant géomètre Pedro Nunes, Jean de Castro possédait toutes les connaissances historiques qui pouvaient donner une étendue utile à ses travaux positifs. Il s'était déjà appliqué à la rédaction de ses observations en adressant à son roi, quatre ans avant ce voyage dans la mer Rouge, le résultat de son itinéraire de Lisbonne à Goa.

C'était un digne spectacle au XVIe siècle, au milieu de cette mer remplie d'écueils inconnus et de dangers inattendus, que cet aventureux navigateur, élégant latiniste, qui portait dans sa cabine les œuvres de Pline, de Strabon, de Diodore de Sicile, de Pomponius Mela, de Ptolémée, et qui avait transformé la taverne des capitaines de vaisseau en un cabinet d'étude, en un laboratoire d'observations astronomiques et de cartes nautiques; c'était un digne spectacle alors, qu'un marin qui ne descendait pas à terre pour surprendre les villes, enlever du butin et conduire des filles à bord, mais qui approchait du rivage pour sonder les récifs et qui abordait pour observer le ciel, ou rapprocher l'examen des lieux de l'étude des noms et des positions anciennes donnés par les géographes de l'antiquité. Tout ce que l'itinéraire de la mer Rouge suppose de préoccupations consciencieuses, d'investigations étendues, et surtout d'étude critique de géographie comparée, est véritablement étonnant pour l'époque, et peut servir encore de modèle aux voyageurs et aux navigateurs de nos jours. — Consulter sur Jean de Castro, outre les géographes qui, comme d'Anville, font l'éloge de ses travaux:

Jacinto Freire de Andrade. Vida de D. Joam de Castro, quarto viso

En dehors de ce beau travail hydrographique, le seizième siècle et le dix-septième ne fournirent que de rares éléments à la géographie de l'Intérieur : les grandes découvertes furent d'abord une distraction, les travaux superficiels furent plus tard un obstacle. C'est cependant à partir de cette époque que les cartes géographiques entrèrent dans les habitudes de la vie et devinrent le développement naturel de la description écrite, qu'elles accompagnèrent au même titre que le dessin pittoresque : de ce moment, elles s'associèrent à toutes les branches de la science, à tous les besoins de l'ordre social (1).

Nous sommes redevables au dix-huitième siècle de curieuses recherches dans la Terre-Sainte, entreprises avec courage par Pococke et Niebuhr, exploitées avec habileté par le célèbre d'Anville (2). La carte de l'Arabie pétrée et de la Terre-Sainte levée par Pococke en 1730 (3) est fautive dans les lignes générales, mais singulièrement précise et fournie de renseignements curieux dans les détails; celle de Niebuhr, levée par lui en 1763 (4), n'offre que la partie du pays qu'il a traversée, mais elle fournit des indications précises, des positions observées astronomiquement avec une certaine exactitude, et l'on voit que le voyageur s'est efforcé de rendre mieux que Pococke cette nature rocailleuse qui encombre, pour ainsi dire, tout le pays. D'Anville, en 1764 (5), n'a pas compris ce caractère qui est particulier à l'Arabie pétrée : il a balayé les montagnes et a privé sa carte de toute originalité; mais elle a une autre sorte de mérite beaucoup plus grand, sa projection est mieux arrêtée et ses positions plus exactes; il avait mis habilement à profit certains itinéraires, et plusieurs améliorations introduites par lui ont été confirmées par les derniers voyageurs.

Bien qu'on doive à Chazelles, dès 1694 (6), à quelques marins du XVIIe siècle, et à Simon le médecin en 1750 (7) des observations astronomiques qui ont alors fixé la position d'Alexandrette, d'Antioche, d'Alep, du mont Cassius et de plusieurs points de la côte, cependant ce n'est que depuis les travaux de la commission d'Égypte (8) et les belles expéditions

Rey da India; Lisboa, folio, 1631. — Trad. angl. par P. Whyche, Londres, folio, 1664. — Lisboa, folio, 1671. — Lisboa, folio, 1703, 1722. — Trad. latine, Rome, 1727. — Lisboa, in-8, 1786. — Paris, in-12, 1769. — Madrid, in-8, 1802. — Paris, in-12, 1818. — La dernière édition, Paris, Lisbonne, in-8, 1833, bien qu'imprimée à Paris, est introuvable dans cette ville, tous les exemplaires ont passé à Lisbonne.

Pinto Ribeiro. Éloge de Jean de Castro; Lisbonne, 1642.

Eyriès. Son article biographique sur Jean de Castro, dans la Biographie universelle.

Le Vte de Santarem. Mémoire sur les connaissances scientifiques de D. Jean de Castro, dans le Bulletin de la Société de Géographie. L'auteur de cette excellente notice annonce un nouveau travail sur l'itinéraire de la mer Rouge.

(1) C'est de cette époque et de ces hommes que date le dessin topographique et la fixation définitive de certains signes conventionnels admis aujourd'hui généralement pour rendre la forme des montagnes, le cours des fleuves, la position des villes.

Le dessin topographique régulier, mathématique, ne date que de nos jours; j'indiquerai ici les éléments de cette assertion, je remets à plus tard une démonstration plus étendue. Toutes les anciennes cartes représentent les montagnes par un mamelon (les Arabes les surmontaient de fleurs; les copistes les entouraient de festons), les villes, par un dessin de tour ou de forteresse. Ce mode d'indication s'est perpétué à travers tout le moyen-âge jusqu'à nos jours, en se développant même, en prenant l'aspect du dessin et en s'intitulant vue à vol d'oiseau ou plan cavalier. C'est sans contredit la manière la mieux saisissable de rendre la nature, puisqu'elle évite l'étude de certains signes de convention et qu'elle se rapproche plus de la forme vraie en conservant jusqu'à un certain point les principaux éléments de la perspective. Les géographes sentirent cependant que ce système était défectueux et qu'il s'opposait à toute précision, puisqu'il admettait des élévations qui cachaient certaines parties en donnant à d'autres une importance toujours mensongère. C'est pourquoi ils cherchèrent à le remplacer par des signes de convention qui permettaient de rendre l'objet sans exagérer sa proportion, et de tout représenter, sans qu'une partie fît tort à l'autre; de là, le système de hachures qui tient encore du dessin même sous la plume de d'Anville et qui devient entièrement mathématique dans le système des travaux du Dépôt de la guerre.

Aujourd'hui le signe conventionnel et les hachures mathématiques n'excluent pas un certain pittoresque produit par l'effet, et tout en restant exact, le relief des cartes est devenu saisissable à première vue.

(2) D'Anville tirait parti des moindres renseignements : Maundrell et le P. Nau devenaient sous sa main des guides d'une certaine utilité.

(3) Je donne ci-joint une copie exacte de la carte qui a paru dans l'édition anglaise in-folio du Voyage de Pococke.

(4) La carte originale d'une plus grande dimension, ainsi que l'indique l'échelle, ne comprend pas un plus grand espace de pays.

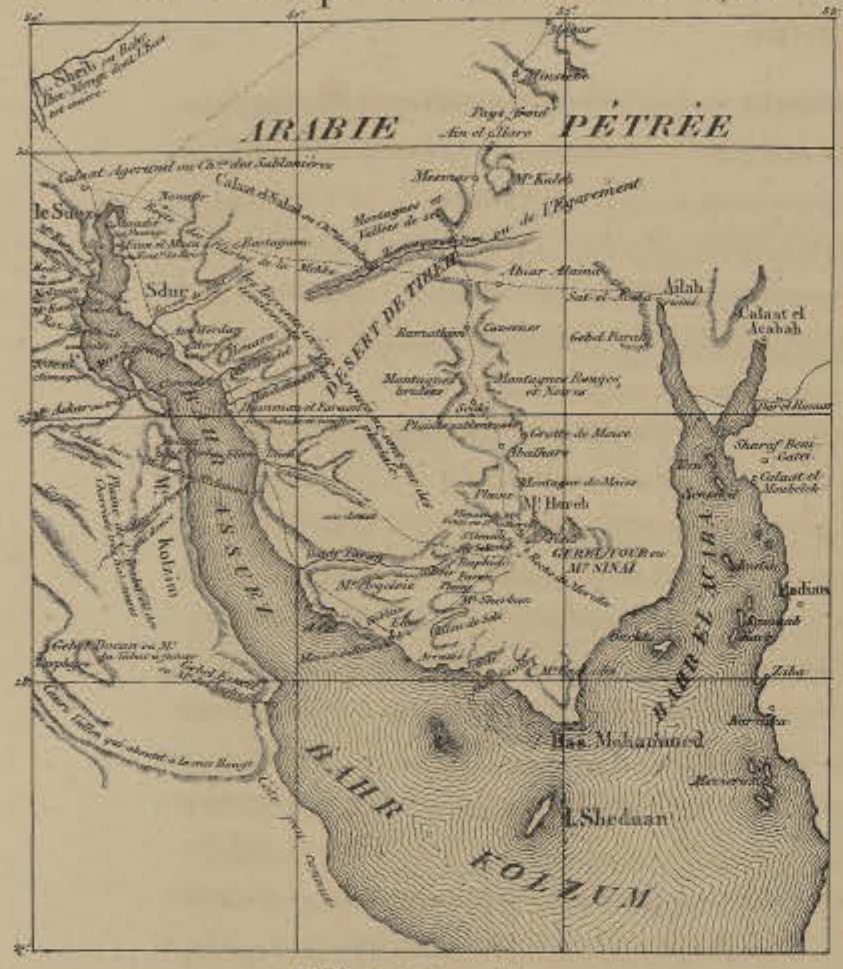
(5) Voir les cartes du célèbre géographe; je reproduis ici en réduction celle qu'il dressa en 1764.

(6) Chazelles fit une observation astronomique à Alexandrette, en 1694 (Mémoires de l'Académie, année 1721, page 57).

(7) Le médecin Simon observa les positions d'Alep, d'Antioche et du mont Cassius, en 1750 (Mémoires de l'Académie, 1781).

(8) On recherchera les observations faites dans la mer Rouge en 1795, par Rosily, et les courageuses reconnaissances de Ch. Paultre et Vernon, officiers du génie, dans la Syrie, jusqu'au lac de Tiberias et jusqu'au Pont de Jacob (voir Notes géographiques pour servir d'index à la carte de Syrie, Paris, in-4, 1803), et la belle opération triangulaire de Jacotin (Carte physique et politique de la Syrie, faite au Caire en l'an VIII (1800), Paris, folio, 1802. — Mémoire sur la construction de la carte d'Égypte, dans la Description de l'Égypte, tom. XVII, p. 9, 1824, édit. Panckoucke.

Carte dressée par DANVILLE en 1764.



Carte dressée par la COMMISSION D'ÉGYPTE en 1802.



Carte levée par RÜPPELL en 1826.



Carte dressée par le COL.EL LAPIE en 1828.



maritimes des capitaines Gauthier (1) et de Hell (2), que les reconnaissances poussées dans l'intérieur ont pu s'appuyer sur une base certaine et correspondre exactement entre elles.

A notre siècle appartiennent les grands travaux de la commission d'Egypte : nous avons intérêt à les revendiquer, c'est une des gloires de la France. Dans la carte de l'Arabie pétrée et de la Syrie, ce qui frappe c'est l'étude du terrain, c'est là son principal mérite (3). Burckhardt, en 1816, dessina trop peu sur place pour que sa carte (4) puisse nous être utile; c'est dans son récit qu'il faut chercher tous les éléments de sa grande réputation, tous ses titres à une juste célébrité.

La notable amélioration apportée par M. Ehrenberg en 1824 dans le dessin des côtes de la mer Rouge (5) est surtout sensible à l'entrée du golfe de l'Ackabah; M. Rüppell (6) vint deux ans plus tard confirmer et compléter ses observations; MM. Grimm (7), Lapie (8) et Berghaus (9) avaient déjà combiné tous ces travaux, lorsque l'Amirauté anglaise publia la belle carte de la mer Rouge dressée par le capitaine Moresby, après deux ans d'exploration. MM. Wilkinson, Russeger, et parmi nos compatriotes, M. Caillié, ont contribué à fixer sur des bases plus certaines, par des observations astronomiques plus précises, la position des lieux et le dessin topographique du pays. Enfin il me sera peut-être permis de rappeler que j'ai essayé d'apporter aussi mon tribut d'efforts (10).

Voilà ce qui a été fait jusqu'ici pour la science géographique de la Palestine et des Livres saints. A cette étude ont dû s'en joindre d'autres, non moins indispensables à l'intelligence des plus anciens monuments de notre foi. Ce n'était point assez de posséder une connaissance, même exacte, de la position mathématique des lieux et de leur aspect général, il fallait pénétrer encore plus avant dans la nature de ces poétiques contrées; il fallait arriver à pouvoir se représenter, avec vérité, les traits et les couleurs qui caractérisent cette terre et les hommes qui l'habitent. Cette tâche devait être celle du dessin et de la peinture.

Le moyen-âge avait puisé dans la facilité de son imagination et la crédulité de son époque les formes arbitraires qu'il donnait aux paysages de la Terre-Sainte, à ses monuments et au costume comme au caractère des figures qu'il groupait en scènes bibliques. Dans le grand siècle des arts, à peine si l'on peut citer un petit nombre d'artistes qui, à l'exemple du Poussin, se soient préoccupés, dans leurs compositions tirées de la Bible, du lieu de la scène et du caractère des figures orientales. Dans les innombrables productions du XVIIe et du XVIIIe siècle l'indifférence est complète : ce n'est plus cette effronterie naïve du moyen-âge, mais c'est le même oubli des exigences du climat, du caractère des habitants, de leurs costumes, de leurs poses et de la nature entière du pays. Aux premières années de notre siècle Girodet et Denon se pénétrèrent de cette règle première imposée aux compositions qui doivent traverser les âges; ils avaient l'instinct de ce devoir de l'artiste, ils s'y appliquèrent de leur mieux,

(1) Carte de la Méditerranée assujettie aux observations faites en 1816, 17, 18, 19 et 1820, par M. Gauthier, Paris, folio, 1811.

(2) Description des côtes d'Égypte, de Syrie et de Caramanie, par le capitaine de Hell, Annales marit. et colon., 1827.

(3) La copie que j'en donne est faite d'après la carte en trois feuilles du grand ouvrage d'Égypte.

(4) Voir ci-joint la reproduction exacte de la carte qu'on trouve dans l'édition allemande.

(5) Voir ci-joint un fac-simile exact d'après la carte géologique qu'il a jointe au premier volume de son Voyage en Afrique, Berlin, in-4.

(6) Voir ci-joint une copie de la carte que M. Rüppell a publiée dans son Voyage au Kordofan.

(7) Voir plus bas l'indication de cette carte dans la liste générale des cartes de la Syrie.

(8) Je ne prétends pas citer tous les travaux de M. Lapie, qui n'a de comparable à sa studieuse activité que la rare sagacité avec laquelle il tire parti des Itinéraires; sa carte d'Égypte, des pays hors de l'Europe, et son Atlas général sont dans les mains de tous les hommes instruits, qui y joindront bientôt une carte de l'Asie en quatre feuilles (depuis Smyrne jusqu'à Téhéran et du Caucase à Damas), laquelle ne sera pas, nous l'espérons, le dernier travail de ce géographe habile.

(9) Le grand Atlas de M. Berghaus suppose une masse de recherches qu'une association de bénédictins aurait eu peine à entreprendre; sa carte de la Syrie est le travail le plus complet que nous ayons sur cette contrée. Le mémoire qui y est joint analyse avec autant d'impartialité que de sagacité tous les documents dont il s'est servi.

(10) Voyage de l'Arabie pétrée, Paris, folio, 1830. Voyage de la Syrie, Paris, folio, 1839.

et quoique l'un n'eût pas vu l'Orient et que l'autre produisît peu, cependant leur exemple et leur enseignement amenèrent une réaction qui, au moyen de nouveaux renseignements, s'est développée, disciplinée et popularisée. Ce qui avait manqué aux artistes des siècles passés, c'était moins encore le sentiment de l'originalité que les éléments capables de le faire naître et dont nous sommes entourés aujourd'hui. En effet, on n'eut pendant longtemps, pour ranimer par le dessin et la peinture le souvenir des deux Testaments, que les ustensiles du temple conservés dans les bas-reliefs de l'Arc de Titus à Rome (1), quelques traditions hébraïques et une fausse application d'un petit nombre d'antiquités égyptiennes (2). On sentait bien que ces ressources étaient insuffisantes, mais on semblait avoir abandonné tout espoir d'en trouver d'autres; car à une époque, voisine de la nôtre, et qui fut de toutes les époques la plus productive en exécution de tableaux, en publication de gravures (3), on se contenta de ces faibles indices, en ajoutant le reste d'imagination, sans scrupule comme sans discernement. C'est au XIXe siècle qu'il était réservé de réfléchir sur un sujet aussi sérieux, de découvrir une voie nouvelle et de s'y guider au moyen d'une critique sage et assurée. Il a examiné ce que lui avaient légué les temps bibliques, ou du moins ceux qui s'en rapprochaient le plus; il a vu que le Judaïsme, et, à son imitation, le Christianisme primitif et la religion de Mahomet, furent peu favorables aux arts. On sait que les Juifs s'interdisaient la représentation des figures humaines, et bien que la présence des Chérubins dans les ornements de l'arche et du temple constatent, tout d'abord, une infraction à la règle, cependant il est facile à concevoir que cet éloignement pour la partie la plus noble de l'art devait entraver, étouffer même tout développement. Aussi le Judaïsme ne nous a rien laissé; le Christianisme n'a produit dans ses premiers siècles que des imitations tirées du paganisme, imitations assez serviles pour motiver les anathèmes des pieux écrivains de l'époque; quant au mahométisme, plus absolu dans ses exclusions, il a tout détruit et n'a rien élevé sur les ruines.

Les productions de ces époques reculées, lors même que les débris en seraient plus nombreux, nous seraient donc d'un faible secours, et n'ajouteraient que bien peu aux indications vagues disséminées dans les auteurs (4).

Mais les siècles suivants virent se développer un luxe d'ornementation entièrement nouveau, et cet élan dut amener quelques tentatives heureuses d'imitation sensée et fidèle. Que devons-nous penser de ce tableau d'église dans lequel l'artiste avait représenté le sacrifice d'Isaac d'une manière si saisissante que Grégoire, évêque de Nyssa, ne pouvait le voir sans fondre en larmes? Etait-ce donc une imitation fidèle des hommes et des choses? Et ce flot de peintures et d'ornements qui montaient aux murs, couvraient le sol et s'emparaient même des vêtements,

(1) Vespasien avait déposé la table, le chandelier d'or, etc., dans le temple de la Paix à Rome; l'arc de triomphe dit de Titus, qui représente en grands bas-reliefs les scènes du triomphe, fut élevé en commémoration de la soumission de la Judée.

(2) Je dis fausse parce que le dessin en était aussi médiocre que l'interprétation était fautive.

(3) Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et au commencement du XVIIIe, il fut publié, je crois, plus d'ouvrages à figures en Allemagne, en Hollande et en France, qu'à toute autre époque. Les histoires de l'Ancien et du Nouveau-Testament qui parurent au moyen de la gravure depuis son origine jusqu'à nos jours, devraient être énumérées ici, de même qu'il faudrait citer les œuvres des grands peintres; mais l'espace me manque, et il suffira de renvoyer aux grandes collections de tableaux et d'estampes ceux qui voudraient se rendre compte de ce que peut l'imagination sans guide et après elle l'industrie de fabrique sans entraves. Il faut faire cependant deux classes à part. Dans l'une on placera la naïveté, dans l'autre l'imagination. A la première appartiendront tous les artistes qui ont travaillé dans le XVe siècle et dans la première moitié du XVIe, depuis l'école de Van Eyck et celle du maître de 1466 en Hollande, celle des Israel Van Meckenen et Martin Schœn sur les bords du Rhin, jusqu'à Lucas de Leyde, Albert Dürer et Lucas Chranach; dans l'autre, on placera les Holbein, Salomon, Seb. Behaim, Jost Ammon, Sichem, Weigell, Picart, et quelques autres qui, sans avoir trouvé le caractère, ont au moins conservé quelque originalité.

La Bibliothèque royale de Paris possède sans aucun doute dans ses collections de manuscrits, d'imprimés et d'estampes la réunion la plus complète de ces innombrables productions: je citerai dans le cabinet des estampes, outre les œuvres reliées et les collections formées récemment, un recueil, composé depuis près d'un siècle, de 10 gros volumes in-folio, qui vient de la bibliothèque de Monsieur, et qui contient, avec les feuilles de la Bible intercalées, toute une suite de plus de 5,000 gravures de sujets bibliques.

(4) C'est dans la vie de Constantin par Eusèbe qu'on trouve sinon la preuve du dénuement des premières églises, au moins l'indice que les ob-

brodés (1) de sujets bibliques, quelles ressources eussions-nous trouvées dans ces produits variés d'un art qui tout d'un coup inonde le monde chrétien ? Ici nos pertes sont incalculables : nous n'avons pas même conservé les éléments de nos regrets. Que reste-t-il des innombrables églises de l'Orient (2), dont les fidèles, sous l'autorité de milliers d'évêques, faisaient retentir les voûtes de leurs chants et obscurcissaient le ciel de la fumée de l'encens ? quels débris nous parlent aujourd'hui de leur ancienne magnificence, et témoignent que le génie des arts se plaisait alors à les embellir ? A peine s'en est-il conservé quelques vestiges en Afrique. En Asie, sur ce sol des Sept Eglises, on trouve bien quelques rares fragments (3), mais tous d'une époque moderne et d'un caractère peu original; en Égypte (4), en Abyssinie (5), au fond de la Mésopotamie (6), partout, les traces de cet enthousiasme créateur sont presque entièrement effacées. En Syrie enfin, les peintures primitives ont disparu sous des couches successives qui ne permettent de distinguer aucune époque.

Le temps et les Barbares n'ont pas été seuls à détruire l'art chrétien, à entraver son essor; la crainte d'un retour à l'idolâtrie et l'emploi continuel d'un système symbolique fort circonscrit ont à leur tour interrompu la tradition, sa condition la plus essentielle. Aussi l'art chrétien des premiers siècles est celui de tous qui peut le moins prétendre à l'originalité, et je chercherais vainement un sujet d'imitation fidèle dans ses productions si variées. Les pierres gravées, les peintures des catacombes (7), n'offrent que des sujets imités de l'art antique dans le costume des personnages et le caractère des édifices; les mosaïques, les gravures et niellures, les orfévreries des ustensiles d'église et les dyptiques, les peintures sur mur (8) et les sculptures monumentales présentent à chaque époque le caractère de son style, c'est-à-dire de l'école dominante, sans qu'on puisse citer un seul exemple, parmi ces innombrables compositions exclusivement bibliques, d'un sujet dans lequel l'artiste aurait introduit sur des études poursuivies en Orient, ou d'après les souvenirs des pèlerins et des croisés qui revenaient de cette contrée, une imitation quelconque de la vérité (9).

jets d'arts et surtout les représentations humaines y étaient rares.

(1) Voir Clément d'Alexandrie, II, 10, et surtout Asterius.

Pour apprécier l'art chrétien des premiers siècles, je ne saurais, après les grands travaux que je viens de citer, recommander un meilleur guide que M. Raoul-Rochette, qui a trouvé, dans l'ensemble de ses profondes études sur l'art antique et moderne, le point de vue élevé d'où il est possible d'envisager impartialement cette phase si intéressante. Son travail, divisé d'abord en trois mémoires, qu'il a lus à l'Académie, a été imprimé dans la collection des Mémoires de l'Institut, pages 92, 170 et 529 du tome XIII, et réimprimé en un volume in-12. Il a été traduit ensuite en italien, augmenté d'une lettre qui avait paru dans les Mémoires de l'Institut archéologique, et il a eu plusieurs éditions à Rome, Florence, Milan, etc.

(2) Au temps de St Augustin l'Afrique avait 400 évêchés. — Les fouilles de Carthage, entreprises avec tant de zèle sous la direction de M. Falbe, et d'après les instructions de M. Dureau-Delamalle, et les recherches de la commission d'Afrique, nous apprendront peut-être quel était le caractère des ornements de ces églises.

(3) J'en publierai quelques-uns dans mon voyage de la Syrie et de l'Asie-Mineure; j'ai découvert des peintures du XIIe siècle, et toute une église ornée qui date du VIIe. M. Texier, de son côté, a rapporté des dessins très-curieux de peintures bien conservées.

(4) Quelques peintures dans les couvents et sur des édifices antiques qui, dans les premiers siècles du Christianisme, ont été convertis en églises.

(5) Ce qui a toujours manqué aux nombreux voyageurs qui ont parcouru l'Abyssinie dans tous les sens, c'est le talent du dessinateur : aussi avons-nous beaucoup de descriptions qui n'ont encore fait qu'exciter notre curiosité.

(6) Je renvoie aux belles publications de M. Texier.

(7) Les plus célèbres peintures des catacombes sont reproduites sans caractère, par la gravure, d'après des originaux délabrés. Pour ce qui concerne les évènements décrits dans l'Exode, leur représentation se borne à un petit nombre de sujets, tels que Moyse sur le mont Oreb, le Passage de la mer Rouge, les Eaux de Raphidim ou de Cades, Moïse recevant les tables de la loi sur le Sinay, et obtenant la victoire contre les Amalécites. Deux de ces sujets ornent l'église de la Transfiguration, au pied même du Sinay, et n'offrent pas plus que ceux de l'Italie une imitation de la nature.

Voir ces sujets reproduits dans les ouvrages qui ont illustré la Rome souterraine : Ant. Bosio, Rome, 1632. — P. Aringhi, Rome, 1651; Paris, 1659. — J. B. Bellori, 1702. — F. Buonaroti, 1716. — Marc-Anton Boldetti, Rome, 1720. — Lupius Panormi, 1735. — Bottari, Rome, 1737-1746. — J. Ciampini, Rome, 1747. — M. Mamachii, Rome, 1751. — D'Agincourt, Rome, 1811-20. — Munter, Altona, 1825. — Et pour la mosaïque du couvent mon Voyage de l'Arabie pétrée.

(8) L'Orient, l'Italie, la Belgique et la France en montrent des fragments que le goût, ou pour mieux dire le respect qui devient général dans notre époque, conservera scrupuleusement.

(9) Quelques chameaux mêlés aux sujets bibliques, des turbans, de longues robes, voilà tout ce qu'il est possible de mettre sur le compte du goût pour l'originalité et la vérité. Et cependant non-seulement les sources d'information ne manquaient pas, mais beaucoup d'artistes avaient

Il en est de même à une époque plus moderne : les vitraux (1) et les tableaux d'église (2), les tapisseries (3), les Bibles manuscrites historiées (4), les œuvres de Josèphe (5), les voyages en Terre-Sainte (6), les chroniques des croisades (7), les passages d'outre-mer (8) et les descriptions générales de la terre n'offrent pas une seule fois, dans ces milliers de petits tableaux, où les peintres ont lutté de patience, de finesse et de talent, quelque chose qui ressemble à une imitation du style des monuments ou de la nature du pays; c'est la Flandre et sa verdure (9), nos cathédrales et leur style gothique (10), nos costumes et les ustensiles de nos demeures, et dans les derniers temps jusqu'à nos canons et notre appareil de guerre (11), qui se trouvent transportés en Terre-Sainte pour illustrer la création du monde, la construction du temple de Salomon ou la prise de Jérusalem (12). Les imprimeurs qui entreprirent la publication du voyage de Mandeville ne se soucièrent pas d'une plus grande exactitude : en produisant des gravures dans son texte, ils exagérèrent même, par les représentations extraordinaires qu'ils y associèrent, ce que la relation de ce voyageur contient de mensonger et de fabuleux (13).

Ainsi donc l'antiquité, comme le moyen-âge, ne nous apporte aucun secours, et nous sommes, après nos études et nos découvertes, aussi avancés sur ce point que le dernier siècle, qui

fait le pèlerinage de Jérusalem ou s'étaient croisés au milieu de l'entraînement général.

(1) Voir les anciens ouvrages, et surtout les publications modernes qui ont mieux rendu le caractère, tels que celui de M. Lasteyrie, spécialement consacré à l'histoire des vitraux, la belle reproduction des verrières de Bourges, les deux planches de la description de Notre-Dame de Chartres, par MM. Lassus et Amaury Duval, etc., etc., etc.

(2) Voir, en ouvrages publiés, la grande collection des frères Boisseré.

(3) La broderie est une bien ancienne manière de peindre l'histoire : les premiers chrétiens appliquèrent cet art à la reproduction des scènes de la Bible, et les tapis de l'Orient dits *tapis sarrazinois* sont restés pendant tout le moyen-âge en grand renom. Du xe au xviie siècle on ne cessa pas en Europe de préparer ces tentures à pieux sujets pour l'ornement des salles de palais, des églises et même des rues, lorsque des entrées solennelles ou des processions religieuses exigeaient le déploiement d'un certain luxe.

Le style de chaque époque dans les vitraux, les peintures ou les sculptures, se retrouve aussi dans les tapisseries, qui n'en sont que des copies tracées à l'aiguille. On rencontre dans quelques manuscrits des inventaires du mobilier de nos Rois ou des richesses de nos églises, dans lesquels figurent avec soin les tapis historiés; le n° 8356 de la Bibliothèque royale contient *l'inventoire général du roy Charles le quint*, du 21 janvier 1379. On y lit : *Le grant tappiz de la passion N. S.* Le n° 488 donne l'inventaire du trésor appartenant à l'église du St.-Sépulcre de Paris; on y voit : *Un thapis a ymaige où est la remembrance de notre Seigneur commant il va a l'escole*, et sur d'autres l'annonciation, la passion, etc. On consultera sur les anciennes tapisseries Montfaucon, Lelaboureur, etc., ainsi que les nombreuses et intéressantes publications de M. Achille Jubinal : Recherches sur l'usage des tapisseries à personnages; Paris, in-8, 1840. Les anciennes tapisseries historiées; Pars, folio, 1839.

(4) Il est inutile de citer des exemples : chaque bibliothèque les offrant libéralement, on n'a qu'à demander les bibles historiées, les heures, etc.

(5) Josephe, historien juif. Mss. à miniatures dans plusieurs bibliothèques.

(6) La Bibliothèque royale en possède plusieurs : les Voyages de Baldesel, de Brocard, de Brial, de la Brocquière, de Mandeville, de Peter de Suchen, etc., ont été ainsi illustrés.

(7) Les Guillaume de Tyr surtout ont été ornés de nombreuses miniatures.

(8) Les Passages d'outre-mer, par Sébastien Mamerot et d'autres.

(9) Un des Mss. de Mandeville et un autre de Baldesel de la Bibliothèque royale sont ornés chacun de miniatures, dont une, entre autres, donne au Sinaï l'aspect d'une montagne toute boisée qui s'élève sur un sol verdoyant.

(10) La construction de la tour de Babel et celle du temple de Salomon ne sont pas représentées autrement. La chapelle qui surmonte le Sinaï est toujours gothique.

(11) Pour ne citer qu'un exemple, la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon est ainsi figurée dans le Mss. des Passages d'outre-mer de la Bibliothèque royale.

(12) On sait comment se fabriquaient alors ces illustrations des manuscrits. Le peintre recevait dans son atelier les feuilles de parchemin écrites, sur lesquelles les espaces qu'il devait remplir étaient laissés en blanc, et pour toute direction il trouvait au bas écrit en encre claire, qu'on effaçait ensuite, le titre du sujet qu'il devait représenter. Son imagination alors et le talent dont il était doué faisaient le reste et devaient suppléer à tout.

(13) Je ne citerai que les anciennes éditions qui ont précédé la publication du voyage de Breydenbach; on trouvera toutes les autres dans ma Bibliographie générale des pèlerinages, croisades et voyages en Terre-Sainte. Quant au voyage en lui-même, on peut consulter les excellentes recherches de M. Halliwell, en tête de la nouvelle édition qu'il en a donnée; London, in-8, 1839. — M. C. Schœnborn : Bibliographische Untersuchungen über die Reisebeschreibung des Sir John Maundeville, Breslau, in-4, 1840, de 24 pages, et les articles de la Biographie universelle, ainsi que les observations de Bergeron, Legrand d'Aussy, Gœrres, etc., etc.

Joannes Mandeuilla itinerarius. On lit à la fin : — Explicit itinerarius a terra anglei ĩ ptes ierosolimitanas et in vlteriores transmarinas —quibus impressu vides Venetica monstrant manifeste. Les trois premiers feuillets sont remplis par la table (à longues lignes de 33 à la page, petit in-4°).

Tractato delle più maravigliose cose — vedute e collecte–dal— Johanne de Mandeuilla — impressus Mediolani — Petri de Cornero — MCCCCLXXX, folio.

Ce livre est appelle Mandeuille, et fut fait et composé par monsieur Iehan de Mandeuille, chevalier natif dangleterre, de la ville de Sainct Alein, et parle de la terre de promission. —On lit à la fin : — Cy finist ce très plaisant liure nome Mandeuille parlat moulte antetiquement du pays et terre doultre mer. Imprime a Lyo sur le rosne Lan Mil CCCCLXXX le viij iour de freuier à la requeste de maistre Bartholomieu Buyer

s'était peu préoccupé de ces recherches consciencieuses. Il est toutefois convenable de remarquer que nous avons acquis par là une conviction féconde : c'est que pour retrouver et les anciens usages et la représentation exacte des lieux cités, c'est à l'Orient qu'il faut la demander, parce que l'Orient a su la conserver. Des artistes ingénieux se sont appliqués à ce travail, et tout en utilisant les rares éléments conservés dans les monuments, ils ont demandé les souvenirs bibliques à la nature même de l'Asie, à ses habitants, à sa végétation, à ses horizons, et, avec une critique réservée, à ses usages modernes, à ses constructions d'hier, à ses costumes du jour. L'immobilité de l'Orient, la fixité des mœurs, la transmission du type sans altération, tels sont les nouveaux et précieux éléments avec lesquels nous reconstruirons un art biblique (1).

Pour être complet dans l'énumération des artistes voyageurs qui ont concouru à former le musée de la Terre-Sainte, il nous faut commencer par un vieux pèlerin qui se sentit pris de cette passion du vrai qui nous anime aujourd'hui.

Breydenbach semble s'être aperçu en effet le premier de la lacune que les pèlerins avaient laissée, et qui se faisait sentir à leur retour dans les descriptions qu'ils avaient répandues sous forme de manuscrit et qu'ils publiaient depuis plusieurs années au moyen de l'imprimerie. Se disposant à entreprendre son pèlerinage, il engagea à son service un peintre habile qui devait reproduire pour son compte les lieux les plus remarquables de la Terre-Sainte. Breydenbach, tout en exprimant dans sa préface (2) la crainte de n'offrir que des redites, de ne répéter que des descriptions déjà faites de lieux suffisamment connus (et cependant il écrivait en 1485), annonce en même temps, avec une sorte de satisfaction, qu'il n'a épargné ni or ni argent pour emmener avec lui un artiste célèbre *qui mit par figures* tout ce que la Terre-Sainte offrait de curieux. Erhard Rewich d'Utrecht s'acquitta de sa tâche, toute nouvelle alors, en homme de

bourgoys du dit Lyon—(à deux colonnes de 29-30 lignes à la page,folio).

Hie hebt sich an das būch des ritters herr von monte villa.—On lit à la fin : Das buch hat gedruckt und vol enndet Anthoni Sorg zu Augspurg mcccclxxxj. iare, folio.

Hie hebt sich an das pūch des Ritters herr Hannsen von Monte Villa. On lit à la fin : Gedruckt zu Augspurg von Hannsen Schoperger am freitag nach galli anno Domini XC in dem lxxxij jare.

In-folio. Les gravures ont été grossièrement copiées d'après l'édition de Sorg, qui précède.

Johannes Von Monteuilla Ritter. — On lit au verso du dernier feuillet : Getruckt zug Strassburg Johannes Prūssz anno Domini. m. cccc lxxxiij, folio à longues lignes de 41 à la page.

Johannes Von Monteuilla Ritter. On lit au verso du dernier feuillet : Gedruckt zu Strasburg Johannes Prussz anno Domini mcccc lxxxiiij, folio à longues lignes de 41 à la page.

Mandeville, comme Marco Polo, Hayton, Baldesel, Pigafetta, avait écrit son livre en français : c'était alors la langue la plus universellement lue. Mandeville nous le dit lui-même dans son livre : « Et sachetz que je eusse mis ceste liverette en latyn pur plus briefment deviser, mes pur ce que plusiours entendent mieulx Romanz que Latin, je l'ai mys en Romanz pour ceux que l'entende. Et que li segnours et li chivalers et les autres nobles hommes qui ne scevent pas le latin ou poi et que ount été outre-mer, sachent et entendent si je dye voir ou non et si je erre en disaunt, par non souvenanz ou autrement qu'ils puissent atresser et amender. » Pour le voyage de Marco Polo, la preuve la plus évidente ressort de l'emploi et de l'interprétation de certains mots par le traducteur. Il a été fait sur ce point des recherches intéressantes ; de nombreux écrivains ont pris part à cette discussion, Tiraboschi, Simon Grynæus, Marsden, Muller, Sprengel, Zeno, Zurla, Fontanini, et tout dernièrement MM. d'Avezac et P. Paris : Notice sur la Relation originale du Voyage de Marco Polo, lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, in-8, tirée à part et publiée d'abord dans le Bulletin de la Société de Géographie. — Hayton dicta son ouvrage en français à Nicolas Salconi ou Falcon, qui le traduisit en latin ; il ne nous a été conservé que dans cette langue. — Baldesel nous donne la même raison que Mandeville. — C'est Ramusio qui nous apprend que Pigafetta a écrit en français la relation de son voyage.

(1) Un écueil différent se rencontre ici. Ce qui était insuffisance devient trop-plein, et le pastiche, la caricature, pourraient bien prendre la place de ce que nous avons repoussé comme œuvre d'imagination. Denon, Decamps, Horace Vernet, Montfort, etc., etc., etc., ont trouvé dans l'Orient même des tableaux de la Bible pris sur le fait ; l'école moderne tout entière est entrée dans cette voie. C'est à la pureté du goût qu'il faut réserver de fixer la limite où le sérieux, le sentiment grave et religieux, cessent tout d'un coup, pour faire place à des enfantillages, à de véritables mascarades.

(2) « Et afin que le dit voyage fust non pas a moy seulement, mais aux autres devots et vertueux cretiens utile et profitable et que leurs cueurs peusse plus atirer la devocion et de tout ce qui est necessaire savoir, pour faire le dit voyage ; ay a grant diligence considere veu et regarde, e escripvant point en point, ne espargnant point ma labeur, ne argent, ny or pour ce faire et mettre a fin, pour laquelle chose mieux faire, voulis mener avec moy et de fait menay ung singulier et fort expert paintre nommé Erhard Rewich d'Utrecht, lequel depuis le port de Venise jusques en Hierusalem toutes les villes, places, pors et autres singulieres choses, especialement ou sont les reliques ou sanctuaires des saints et de notre Seigneur a grant diligence a mis par figures espresses et figurantes les dictes choses moult elegament et delectablement a voir le regarder. »

Ce passage est extrait de la traduction française des voyages de Breydenbach, traduction faite *par devot religieux frere Jehan de Hesdin, docteur en théologie en la famée et excellente université de Paris.* — Édition du 18 février 1489. — On lit encore dans la seconde partie, lorsque Breydenbach énumère ses compagnons de voyage : « Avec eulx

talent, de sentiment et de conscience. Ses grandes vues générales, ses dessins de costumes et sa carte générale de la Syrie, représentée à vol d'oiseau, respirent un air de vérité et de naïveté qui n'exclut pas l'effet piquant du crayon. Ces dessins eurent un grand succès (1); l'ouvrage de Breydenbach, qu'ils enrichirent, eut un nombre prodigieux d'éditions en différentes langues (2) et un immense débit dans toute l'Europe. Après ce sain retour à la vérité, on se contenta pendant tout un siècle de joindre des copies de ces gravures aux nouvelles descriptions de la Terre-Sainte, jusqu'au moment où Amico et Jean Zuallart, à la fin du XVIe siècle, vinrent fournir, non pas de meilleurs dessins (3), mais des dessins plus nombreux et surtout des représentations détaillées des lieux saints, que le pèlerin visitait pendant son pieux voyage, et dont la description inspirait aux personnes pieuses moins heureuses que lui le désir de s'associer à sa curiosité comme à ses jouissances.

Le XVe et le XVIe siècle avaient vécu sur les dessins de Rewich. Le XVIIe copia avec encore plus d'avidité les dessins d'Amico et de Zuallart. Au commencement du XVIIIe siècle parurent les deux cents vues de Terre-Sainte que Corneille Le Brun était allé dessiner sur place avec plus de zèle et d'assiduité que de succès. Le Brun était sans aucun doute un homme de talent; oubliant de rendre justice à ses prédécesseurs, les trois hommes que nous venons de citer, il avait remarqué (4) que la plupart des voyageurs en Orient ne rapportaient de leurs voyages que des croquis informes et quelquefois seulement des souvenirs, et que c'était sur ces faibles données qu'ils publiaient des vues de la Terre-Sainte : il résolut de donner à la publication qu'il projetait une base plus solide, et en effet, après un long voyage, il revint avec un énorme portefeuille de deux cents vues dessinées d'après nature. Son ouvrage fut bien accueilli. Shaw (5), R. Pococke (6) et C. Niebuhr (7) appartiennent encore au siècle de Le Brun; mais n'ayant pas fait mieux que lui, la supériorité et le mérite restent à leur devancier.

estoit entre les autres ce paintre famé et de grant renom Erhard Rewich du trech qui tous les lieux yci pains et figures il a fait et composés ».

(1) Je ne crois pas que Ant. Koberger ait eu connaissance de l'ouvrage de Breydenbach, lorsqu'il publia en 1493 l'édition illustrée de la Chronique de Hartmann Schedel. Les nombreuses gravures de cet ouvrage volumineux (près de 2,000, dont plusieurs répétées), quant aux représentations de l'Orient, m'ont toujours paru de pures inventions. — Liber Chronicarum, Ant. Koburger, Nürnberg, folio, goth. 1493, texte latin. — Nürnberg, Anth. Koburger, folio, goth., 1493, texte allemand, mêmes gravures. — Augsburg, V. Schœnsperger, folio, 1497, texte latin, mêmes gravures.

(2) J'ai publié une description de cet ouvrage, ainsi que des Recherches sur le Voyage de Nicole Le Huen; j'ai reproduit les dessins d'Erhard Rewich.

(3) En effet, quelques voyageurs ou plutôt leurs éditeurs, au lieu de copier les vues d'Amico et de Zuallart, introduisirent dans les nouvelles publications certaines représentations des lieux saints d'un aspect entièrement nouveau; mais il faut dire qu'à très-peu d'exceptions près, cette originalité n'était due qu'à leur imagination et à la hardiesse avec laquelle ils en imposaient à la crédulité de leur public. J'ai noté dans ma Bibliographie les plus impertinentes. Il suffit de citer ici la vue du Sinaï par Furer de Haimendorf (page 26, édition de Nuremberg, in-4, 1620) et celle de Pierre Belon (page 265; Paris, in-4, 1585). Dapper peut faire exception, bien que la facilité d'arrangement et le luxe d'exécution qui était devenu de mode chez les éditeurs hollandais du XVIIe et du XVIIIe siècle aient singulièrement altéré l'originalité de ses dessins : Olf. Dapper, *Naukeurige Beschreyving van gantsch Syrie en Palestyn of Heilige Land, etc.*, Rotterdam, folio, 1677. — Amsterdam, folio, 1681, trad. en allemand; Nürnberg, folio, 1689.

(4) C. Le Brun, Voyage au Levant, c'est-à-dire dans les principaux endroits de l'Asie-Mineure, dans les îles de Chio, de Rhodes, de Chypre, etc., de même que dans les plus considérables villes d'Égypte, de Syrie et de la Terre-Sainte, enrichi de plus de deux cent tailles douces, traduit du flamand, à Delft, folio 1700. En tête son portrait peint par Keller, gravé au burin par G. Valck, deux bons artistes.

Les planches contiennent plusieurs sujets disposés par compartiments : huit ne sont pas de Le Brun, et il produit un grand nombre d'attestations pour prouver que les autres ont été bien réellement dessinés par lui d'après nature. Il nous apprend dans sa préface le véritable but de son voyage. « Le principal but que je me suis proposé en mettant au jour cet « ouvrage a été de donner des desseins (sic) exacts des villes, des « places et des bâtimens que j'ai rencontrés en voyageant, en quoi je « croi (sic) pouvoir dire sans vanité que j'ai fait une chose que personne « n'avait encore entrepris; et pour ce qui regarde la justesse de mes « desseins, comme ils ont été pris sur les lieux mêmes avec toute « l'exactitude possible, quoique ce fût quelquefois au grand péril de ma « vie, j'ose me promettre que personne ne m'accusera de n'y avoir pas « été fidèle, au lieu que souvent, quand je fais comparaison des des- « seins qui sont dans les livres des autres voyageurs avec l'état « des choses qu'ils ont voulu représenter, j'y trouve autant de diffé- « rence que si pour représenter Rome on donnait le plan de Constan- « tinople. Cela vient, ce me semble, de ce que la plupart du temps les « tailles douces ne sont faites que sur la description que donnent à leur « retour les personnes qui ont voyagé auquel temps, les peintres et « les graveurs ayant à peu près compris ce qu'on a voulu leur repré- « senter; les auteurs, qui n'ont plus qu'une idée confuse de ce qu'ils ont « vu en voyageant, s'imaginent que les choses sont effectivement « telles que le peintre les a représentées, ou s'ils y apperçoivent quel- « que différence ils ne le peuvent pas faire comprendre assez distincte- « ment au peintre pour y apporter du remède. »

(5) London, folio, 1733.

(6) London, folio, 1741.

(7) Copenhague, in-4, 1772.

Quelques beaux dessins furent exécutés en Orient à cette époque, et nous ont été conservés dans les collections; ils sont restés inconnus, parce qu'ils n'ont pas été publiés; ils méritent cependant une mention : je citerai particulièrement les vues faites d'après nature, au crayon noir relevé de sanguine, par Carrey, élève du célèbre peintre Ch. Lebrun, qui voyagea en Grèce et en Asie avec M. de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople. Ces dessins ont beaucoup de vérité et un grand charme de simplicité (1).

Wood et Dakins s'étaient emparés vers ce temps de la récente découverte de Palmyre pour illustrer leur nom; leur ouvrage, qui date de 1753, est une production remarquable, et, si l'on veut se reporter aux difficultés du voyage, un travail d'un grand mérite (2).

Notre siècle a déjà fourni (3) son riche et utile contingent. Parmi ses innombrables productions, nous citerons celles qui nous semblent les plus remarquables : en premier lieu, mentionnons Cassas (4). Cet artiste, d'un grand talent et d'une prodigieuse facilité, eut à subir pourses tableaux, comme Bruce pour ses descriptions, les traits de la calomnie, et, ce qui est plus pénible, la défiance générale qui vient à sa suite et qui ne saurait être détruite que par le cours des années qu'on ne peut attendre. Aujourd'hui, revenu de ces préventions, on rend justice à ses beaux et nombreux travaux, et il faut espérer qu'on livrera à la gravure les dessins qu'il a laissés en mourant.

(1) Carrey, recommandé à M. de Nointel par Charles Lebrun dont il était l'élève, accompagna l'ambassadeur à Constantinople et en Syrie. On a de lui plusieurs tableaux, dont l'un représente l'entrée de M. de Nointel à Jérusalem, l'autre la cérémonie du feu sacré dans l'église du St-Sépulcre. Ses croquis de voyage sont exécutés avec facilité et un certain charme. J'ai remarqué, dans le nombre, une grande vue générale de Damas, qui serait digne d'être reproduite par la lithographie. Carrey mourut en 1726, à l'âge de 80 ans.

(2) Wood et Dakins. Les ruines de Palmyre. — Londres, folio, 1753; — Paris, F. Didot, in-4, 1819, 57 planches. — Paris, Lugan, in-4, 1829.

(3) Le grand ouvrage de la commission d'Égypte n'a point compris dans son cadre la partie de la Syrie que nos troupes ont alors parcourue, et qui est entrée seulement dans la carte générale : on ne trouvera donc dans cette magnifique publication qu'une vue de Suez; id. des sources de Moyse; id. du monument de Tel el Masrouta; id. d'un monument persépolitain; id. d'une peinture byzantine représentant le couvent du mont Sinaï.

Henicker donna une vue du couvent du Sinaï. London, in-8, 1823. Turner a dessiné peu exactement et publié en gravures assez médiocres des vues du Sinaï, de Suez, de quelques couvents du Liban et de quelques lieux saints. Londres, in-8°, 1820. — Buckingham n'avait pas de facilité pour manier le crayon : il a fait arranger quelques croquis qui donnent une idée imparfaite des sites de la Judée et des contrées qu'il a visitées au-delà du Jourdain. Londres, in-4° et in-8°. — Newmann a publié seulement six vues de la presqu'île du Sinaï : c'est le rocher de Raphidin, le mont Sinaï, la chapelle au sommet de la montagne, le mont Horeb. Ouadi-Feyran. Londres, in-folio, 1830. — Rüppel a donné dans un volume in-8° la forteresse de l'Ackabah, l'île de Graie, les tombeaux de Beden. Francfort, in-8°, 1828. — Bussières a fait entrer dans un charmant atlas qui accompagne ses lettres sur l'Orient une suite de vues de l'Egypte et de l'Arabie pétrée. Paris, in-8° et in-folio, 1835. — M. le baron Taylor, assisté de M. Reybaud, a donné au public une collection de vues de la Terre-Sainte, de l'Égypte et de l'Arabie pétrée, qui, sous les noms de MM. Mayer et Dauzats, n'a que le tort de n'être souvent que la reproduction des dessins de Cassas, de la commission d'Égypte, etc., etc. Pour mon compte, je réclame l'insertion de mon nom au bas des vues suivantes : Escalier sur le mont Horeb; la Cour du couvent de Ste-Catherine; la Vallée et la Chapelle d'Élie. Je parlerai des planches qui représentent des sites de la Syrie dans une autre occasion. — Les vues qui appartiennent à MM. Taylor, Mayer et Dauzats, sont prises avec esprit et dessinées avec talent. L'ouvrage porte le titre suivant : La Syrie, l'Égypte, la Palestine et la Judée, par MM. Taylor et Reybaud; Paris, grand in-4°, 1838. — Stephen a reproduit les planches de mon Voyage de l'Arabie pétrée New-York, in-12, 1837. — Lord Lindsay a mis à la tête de ses deux volumes une vue du Serbal et une vue du Sinaï, prise du sud. Londres, in-8, 1838. — L'auteur de l'*Histoire de la Palestine* a pris dans tous les ouvrages publiés jusqu'à ce jour, les sujets qui pouvaient entrer dans son illustration de l'Écriture sainte; il en est de même d'une Bible, avec de grandes gravures en bois, qui a paru à Londres il y a six mois. On doit à M. Bernatz, qui accompagnait Schubert dans son pèlerinage, un atlas où l'exactitude et la conscience ont donné tout ce qu'elles peuvent donner; mais c'est insuffisant pour rendre le caractère, l'originalité. Ces vues de Terre-Sainte semblent éclairées par le soleil de Bamberg ou de Nuremberg. Munich, in-folio, 1840.

Les publications sur l'Égypte et ses monuments ont été encore plus nombreuses; il suffira de citer les noms de leurs auteurs : Gau, Belzoni, Caillaud, Minutoli, Rifaud, Champollion, Coste, Rosellini, Bernatz, Wilkinson, Wyse, et en dernier lieu M. Horeau, qui a donné par la couleur un effet remarquable à ses planches.

Aujourd'hui que le dessin, cette première écriture, est devenu une seconde manière d'écrire, générale, populaire, aujourd'hui que Montfort a donné l'exemple de ce qu'on pouvait se permettre en Orient, à la face des Arabes et du désert, en allant peindre à l'huile au milieu des sables, avec boîte, chaise, palette, appui-main et chevalet, c'est à qui rapportera de son voyage un album joint à son journal : nous pouvons donc espérer avoir bientôt une suite de vues de la Terre-Sainte aussi complète, aussi exacte que les collections de vues de la Suisse, de l'Angleterre ou de l'Italie. J'ai eu le plaisir de voir à Londres le portefeuille de M. Roberts; à Paris, celui de M. Montfort; on annonce en outre les dessins d'Horace Vernet, de David Wilkie, de Gudin, et je crois pouvoir dire à l'avance que l'Orient nous apparaîtra très-prochainement sous un aspect entièrement nouveau, sous son véritable aspect.

(4) Cassas. — Voyage pittoresque de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine et de la Basse-Égypte. Paris, in-folio, 1799, avec un texte explicatif. — L'ouvrage a été interrompu par la mort et la misère de l'auteur. Ses nombreux dessins ont été vendus à vil prix par ses héritiers, et ils font l'ornement des cabinets de cette classe d'amateurs qui jugent des œuvres par eux-mêmes et pour elles-mêmes.

M. de Forbin a décrit la Terre-Sainte et a dessiné ses principaux sites avec la fougue d'un artiste; ses dessins, faits sous l'influence de cette disposition, qui exclut l'exactitude des détails, ont été exécutés sur pierre et en gravure par des artistes qui leur ont fait perdre leur vrai caractère, celui de l'originalité.

M. Murray a publié à Londres, sous le titre d'Illustrations de la Bible, une collection de cinquante vues, dessinées par différents voyageurs et exécutées admirablement.

Nous devons à un prince de la maison de Bavière un volume sur l'Orient (1), et à M. de Mayer, qui l'accompagnait (2), un album de soixante planches. Je ne dirai rien de l'ouvrage, si ce n'est que l'auteur vaut mieux que son livre, car c'est un homme estimé en Allemagne, utile dans son pays; il a oublié seulement que lorsqu'on est haut placé, on doit conserver aux productions de son esprit une position également haute et inattaquable, et ne descendre dans l'arène de la publicité qu'armé d'une profonde érudition et après de studieux travaux (3). Quant à l'album (4), M. de Mayer semble de son côté avoir oublié qu'il est Allemand, et s'être efforcé de donner le change en renonçant à l'exactitude et à la fidélité. Ses dessins sont pris sur place avec certaines licences tout au plus permises en Suisse ou en Italie, et les lithographies qu'il publie offrent un travail hâtif et lâché, où l'à-peu-près remplace la vérité des détails et le travail d'après-coup l'originalité prise sur le fait.

Cette liste des peintures de l'Orient serait incomplète, si je n'y faisais entrer les tableaux que M. de Lamartine a animés de son style créateur, car il a voulu moins écrire que peindre : *Ces notes,* dit-il lui-même, *sont presque exclusivement pittoresques : c'est le regard écrit, c'est le coup-d'œil d'un passager assis sur son chameau ou sur le pont de son navire, qui voit fuir des paysages devant lui et qui, pour s'en souvenir le lendemain, jette quelques coups de crayon sur les pages de son journal* (5), et de fait M. de Châteaubriand a maintenant son pendant; poussés vers l'Orient par un instinct secret, ces deux grands poëtes ont réuni dans un même chant leurs plus belles inspirations : ils sentaient qu'arrivés sur ce sol de la poésie sacrée, ils reportaient ainsi à leurs paisibles sources les vagues tumultueuses de leur génie.

Enfin, si nous osons joindre notre nom à ceux que nous venons de citer, nous rappellerons que nous avons annoncé quatre cents vues de la Syrie et de l'Asie mineure, dont près de 300 ont déjà paru (6).

Ces ouvrages, ces dessins et ces cartes fournirent à chaque époque une masse de ressources précieuses pour l'érudition. Dès le XVIIe siècle, et successivement, les hommes les plus savants (7) les

(1) Wanderung nach dem Orient, im Jahr 1838, unternommen und skizzirt von dem Herzoge Maximilian in Bayern; München, in-12, 1839, avec le portrait de l'auteur.

(2) « J'avais à ma suite les deux barons de Busek, le capitaine des gardes du corps Eb. Hügler, mon chambellan M. de Heusler, mon médecin le docteur Baier, mon peintre de cour Henri de Mayer, qui devait dessiner d'après nature, et le musicien de ma chapelle M. Petzmayer sur lequel je comptais pour abréger par l'inspiration de son talent les moments d'ennui du voyage (p. 4). »

(3) Dies sei nur im Vorbeigehen gesagt, damit ich mich gleich im Voraus den scharfen Pfeilen der Kritiker entziehe, welche nur allzubereit sind, *namentlich einen Mann meines Standes* in den Schmutz herabzuziehen (p. 3). La critique ne traîne dans la boue que ceux qui descendent dans son ruisseau.

(4) Malerische Ansichten, gesammelt auf der Reise Sr Hoheit des Herzogs Maximilian. — Im Jahre MDCCCXXXVIII, und herausgegeben von Mayer; München, folio, 1839-41.

Cet Album contient 35 vues de l'Égypte et 25 vues de la Palestine, c'est-à-dire 12 vues de Jérusalem, 3. Bethléem, 1. Nazareth, 1 Tibérias, 1 Cana, 1. Jourdain, 1. St-Jean-d'Acre, 1. Saïde, 2. Liban, 3 de costumes et scènes de mœurs.

(5) Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient (1832-1833), ou notes d'un voyageur, par M. Alphonse de Lamartine; Paris, in-8, 1835, et plus tard de nombreuses éditions.

(6) Voyage en Orient. Quarante livraisons in-folio, contenant dix à douze planches chacune. Prix : 12 fr. Vingt-huit livraisons ont déjà été publiées.

(7) On les trouvera parmi les voyageurs que j'ai cités dans ma Bibliographie. Il était impossible de séparer au XVe et au XVIe siècle les géographes des voyageurs; ceux-ci étaient chargés en même temps de la besogne active et scientifique. J'ai eu dans les mains, mais trop tard pour en faire usage, le premier article de M. de Hammer sur la géographie de l'Arabie, tirée des auteurs orientaux. Il a paru dans le 93e volume des *Jahrbücher der Literatur* de Vienne et devait avoir une suite (Vienne, in-8), 1841. Je ne connais que par son titre l'ouvrage suivant, qui peut offrir de l'intérêt : Narrative of travels in Europe, Asia and Africa in

ont réunies en un corps scientifique avec une assiduité minutieuse ; et, à des époques rapprochées, de nouvelles compilations ont enregistré les découvertes faites de nos jours et complété les anciens travaux à l'aide de nouveaux documents. Au milieu de cette foule de productions diverses, créées sous tant d'impulsions différentes, il est remarquable que la marche de l'érudition ait été logique (1) : après l'étude spiritualiste et mystique (2) sont venus l'annotation positive et le commentaire historique des faits; on a commencé par l'histoire des lieux ; on a passé ensuite à celle des productions de la terre (3); en dernier lieu, on s'est appliqué à la recherche des maladies qui ont fixé sur ce sol leur empire dévastateur.

La botanique a trouvé ses voyageurs, je dirai presque ses martyrs (4) : tant est grand le dévouement à la science. Je n'ai point à les citer tous (5) : un homme du monde qui a su concilier avec bonheur le recueillement de l'étude avec l'entraînement de la politique, M. le comte Jau-

the seventeenth century, by Evliya Efendi ; trad. du turc par J. de Hammer ; London, in-8, 1834.

(1) Une remarque, toutefois, doit entrer dans l'appréciation de ces ouvrages : par une sorte d'entraînement, dont la science n'a pu se garantir, la mise en œuvre des découvertes faites par les voyageurs a toujours devancé ou, pour mieux dire, dépassé la complète certitude ; de manière que la part des conjectures a toujours été grande. Il devait en être ainsi, puisque ces connaissances géographiques étendues qui auraient dû précéder et faciliter les longues recherches des Bollandistes pour les vies des Saints, les profonds travaux de Bochart sur l'histoire naturelle et les mœurs, la compilation studieuse de M. Lequien pour les circonscriptions diocésales et l'histoire des évêchés, etc. etc., n'ont été obtenues qu'après la publication de ces grands ouvrages.

Oriens Christianus in quatuor Patriarchatus digestus, studio et opera R. P. F. Michaelis Lequien, opus posthumum ; Parisiis, folio, MDCCXL, 3 vols.

C'est à la fin de sa laborieuse carrière que Michel Lequien mit la dernière main à cette studieuse compilation : s'il avait eu à sa disposition les renseignements que nous possédons sur l'Orient, il aurait refait la géographie de la Terre-Sainte pour les premiers siècles, en évitant des erreurs qui déparent son travail, en comblant des lacunes qu'il est excusable d'avoir laissées.

Pour la portion du pays qui nous occupe, c'est dans le diocèse de Jérusalem et plus particulièrement dans la *Palestine troisième,* tome 3, page 722 et suiv., que nous trouvons les notices qui nous intéressent. — Voir aussi, tome II, évêché d'Alexandrie, Égypte, Arsinoé, Clysma, aujourd'hui Suez.

(2) Il faudrait un volume entier pour enregistrer ces ouvrages ; je me contenterai d'indiquer le plus volumineux, celui qui semblerait avoir un rapport plus direct avec les travaux que nous poursuivons, et qui ne peut cependant leur apporter aucun secours.

Sebastiani. Bassadas ollyssiponensis e societate Jesu. — Itinerarium filiorum Israel ex Egypto in terra promissionis. — Antverpiæ, apud Petrum et Joannem Belleros, MDCXXI, in-folio, à deux colonnes très-serrées. Cet ouvrage est entièrement mystique.

(3) *Ben Arias Montanus.* Naturæ historia. Amst., in-4°, 1601.

Franzii. Historia animalium sacra. Amst., in-12, 1665.

(4) Aucher Éloy mérite ce titre : il est mort à la tâche, mais plus heureux que beaucoup d'autres, il trouvera dans M. Jaubert un généreux et consciencieux éditeur de ses pénibles travaux.

(5) Je ne veux point examiner les ouvrages de ces botanistes qui entrèrent dans la carrière des observations par les voyages ; je parlerai seulement de ceux qui ont appliqué leurs recherches au commentaire de la Bible. Belon est le premier qui rapporta de son voyage en Terre-Sainte des observations sur l'histoire naturelle de ces contrées, et son ouvrage, intitulé *Observations de plusieurs singularités*, eut de nombreuses éditions (Paris, in-4°, 1553). Deux siècles plus tard, Hasselquist, assisté de Linnée, publia des recherches précieuses sur la Palestine (*J. F. Hasselquist Reise nach Palæstina. Rostock*, in-8°, 1762. Je cite la traduction allemande de l'édition originale ; il en parut une autre en français Paris, deux volumes in-12, 1769), — et dans le même temps, Alex. Russel, concentrant ses recherches sur les environs d'Alep, avait publié ses observations sur l'histoire naturelle de cette province de la Syrie (*The natural history of Aleppo. London*, grand in-4° avec planches gravées, 1756.)

J. H. Ursin traita le premier, en 1665, des plantes qui sont citées dans la Bible ; et je dis le premier, parce que je ne connais que par son titre l'ouvrage de Sancerius, Geistlicher Herbarius, folio, 1575. (Jo. Henr. Ursini arboretum Biblicum, in quo arbores et frutices passim in S. Litteris occurrentes, notis philologicis, philosophicis, theologicis, exponuntur et illustrantur. Norimb., in-12, 1665.)

Bochart, en faisant l'histoire naturelle de l'Écriture sainte, a fourni une véritable encyclopédie, qui reste encore, aujourd'hui que le mérite des livres est si vite dépassé, et malgré la part trop forte des conjectures et des hypothèses, un ouvrage utile, indispensable (Samuel Bochart, Opera omnia, hoc est Phaleg, Canaan et Hierozoicon, in-folio, 1692. Lugd. Bat., in-folio, 1712 (édition de Reland). — Hierozoicon, sive de animalibus sacræ Scripturæ, recensuit, suas notas adjecit E. P. C. Rosenmüller ; Lipsiæ, in-4, 1793-96).

M. Hiller, sous ce rapport, commenta la Bible avec une critique saine et judicieuse. (Hierophyticon, sive Commentarius in loca Scripturæ sacræ, quæ plantarum faciunt mentionem, Trajecti ad Rhenum, in-4 ; 1725).

Olaus Celsius réunit à ses profondes connaissances philologiques la science de la botanique et les nouvelles découvertes des voyageurs (Olavi Celsii Hierobotanicon, sive de plantis sacræ Scripturæ Dissertationes breves ; Amstel., 1748). Paulsen (J. Chr.) (vom Ackerbau der Morgenländer ; Helmst, in-4°, 1748) et Walch (G. B.) (Calendarium Palestinæ œconomicum ; Gott., in-4°, 1783) s'attachèrent plus particulièrement à l'examen des travaux de l'agriculture.

Scheuchzer enfin a produit un volumineux ouvrage, accompagné d'innombrables planches, à cette époque où les publications enrichies de gravures ne savaient être trop dispendieuses (*Physica sacra* Iconibus illustrata ; Augustæ Vindel., 1731-35, 4 vol. in-folio. Éditions allemandes et françaises, 1732-37, des mêmes dates et avec les tirages mêlés des mêmes gravures). Ces gravures conservent encore à cet ouvrage une valeur que le texte n'a jamais eue. Quelques petits traités, tels que celui du docteur T. M. Harris, seraient à citer si j'avais l'intention de faire une nomenclature complète. Depuis ces travaux, nous n'avons plus d'études spéciales publiées sur l'histoire naturelle de la Bible. Nos recherches, sur ce point, doivent s'adresser aux ouvrages généraux et aux écrits des Calmet (Calmet, *Commentaire*, *Histoire de la Bible*), des Taylor (Charles Taylor, *Fragments*, 2 vol. ajoutés à son édition anglaise du *Dictionnaire de la Bible*, de Calmet), des Paxton (*Illustrations of Scripture*, 1819 ; 2e édit. 1825), etc., etc.

bert, fera l'histoire des botanistes voyageurs en Orient (1), en même temps qu'il publiera la Flore méditerranéenne : lui-même courageux voyageur, il a appris par expérience ce que les travaux consciencieux ont de méritoire, ce que la maladie sur le sol étranger, au milieu de collections toutes formées et de recherches qui allaient devenir complètes, doit avoir de triste et de désespérant; sa Flore sera tout à la fois un livre de science, un voyage curieux, une biographie intéressante.

L'Orient fut toujours un foyer de maladies : les croisés rapportèrent de leurs expéditions la lèpre, l'éléphantiasis et de pernicieuses fièvres malignes; de nos jours, nous lui devons le choléra, et pour nous défendre contre la peste, il nous faut une enceinte continue de lazarets. La médecine, perdue avec toutes les sciences dans le grand naufrage de l'antiquité, n'eut sa renaissance qu'au seizième siècle. Tandis qu'au moyen-âge l'Occident n'avait que des empiriques, qui trouvaient même dans la superstition une concurrence aveugle, en Orient, au contraire, la médecine avait été de tout temps cultivée, protégée, honorée. Partie inhérente à la législation des Hébreux, elle donnait chez les Musulmans à ceux qui la pratiquaient une haute position : au temps des croisades, c'est aux médecins juifs, arabes et musulmans que les chrétiens demandaient des secours (2); c'est à leurs ouvrages et aux traductions qu'ils avaient faites des livres de l'antiquité que nos écoles avaient recours. Par une singulière variation des choses de ce monde, l'Orient nous a abandonné la science: il a adopté tous nos préjugés, toutes nos superstitions; et la dissection, que les médecins arabes pratiquaient avec succès tandis que nous la déclarions impie, est devenue contraire aux lois de Mahomet maintenant que nous la considérons, sans préjugés, comme la base de toute investigation sérieuse.

Une étude biblique bien curieuse, trop peu suivie encore, et la plus difficile de toutes, parce qu'elle exige le plus de temps, est celle des maladies orientales; la moitié des lois de Moyse est hygiénique, et leur véritable commentateur devrait être un médecin arabe. A la fin du dernier siècle, Michaelis compila avec soin tout ce que la littérature orientale et les voyages pouvaient donner de renseignements, et il consigna ses doutes dans une suite de questions que j'ai plusieurs fois citées. Depuis ce temps l'Orient a cessé de repousser les savants européens, il a fait appel à nos médecins, et les journaux spéciaux de leur science se sont remplis d'observations faites avec suite sur les lieux. Clot-bey, Labat et tant d'autres ont rédigé des ouvrages complets (3).

Toutes ces observations positives, tous ces beaux et studieux travaux, demandaient pour

Quant aux ouvrages qui traitent des plantes de l'Orient, dans le rapport scientifique, et sans allusion à la Bible, je me contenterai de citer les principaux auteurs; M. Jaubert a eu la bonté de compléter cette liste de quelques noms que j'avais omis. — Rauwolf, 1573-1575. — Bachelier, 1615. — Tournefort, 1700. — Sherard, 1702. — Buxbaum, 1728. — Shaw, 1738. — Guilandin, 1740. — Forskal, 1761. — Sestini, 1779-1787. — Michaux, 1784. — Sibthorp, 1786-94. — Labillardière, 1787. — Olivier et Bruguière, 1792. — Corancez, 1810. — Voy. de l'Arabie pétrée, 1827. — Aucher Éloy, 1835. — Bellanger, 1835. — Botta, Bové, Dubois, Ravergie, Coquebert de Montbret, pour la France; Webb, Ehrenberg, Fleischer, Kotschy, Rüppel, Schimper, pour l'Angleterre et l'Allemagne, etc., etc.

(1) L'ouvrage de M. Jaubert est sous presse; je dois à son obligeance la communication de son plan, qui est aussi vaste que l'ouvrage sera intéressant. Il paraîtra sous le titre de : Illustrationes Plantarum orientalium ou Choix de plantes de l'Asie occidentale, sera de format in-folio et aura 50 livraisons, formant cinq volumes qui contiendront 500 planches.

(2) Richard fut soigné par les médecins que lui envoya Saladin.

(3) La citation de ces ouvrages me mènerait trop loin; voici seulement l'indication de quelques dissertations scientifiques médicales sur des passages de l'Ancien Testament.

Wallesii. De iis quæ scripta sunt physicæ in libris sacris, seu de sacra philosophia. Lugd. B., in-8, 1588.

Bartholinus. Chr. De morbis Biblicis. Franc., in-8, 1672.

Warlizius. Chr. Diatribe de morbis Biblicis. Wittemberg, in-8, 1714.

Geotzius (Geo.). Variæ medicorum observationes quibus multa loca N. T. illustrantur. Alt., in-8, 1740.

Maed. Rich. Medica sacra, seu de morbis insignioribus qui in Bibliis memorantur, in-8, 1749.

Lindinger. De Hebræorum arte medica, in-8, 1774.

Ackermann. Medicinisch-Hermeneutische Untersuchung der in der Bibel vorkommenden Krankengeschichte. Leipz., in-8, 1794.

Voir parmi les plus récentes observations : *Frensdorf Max.* Abhandlung über die Medizin der alten Hebræer, Bamb., in-8, 1837; J. Bowring, Observations on the oriental Plague, dans la Revue d'Edimbourg de 1838; et un article de M. de Hammer dans le 89e volume des Jahrbücher der Litteratur, Wien, in-8, 1838.

être achevés, une étude particulière des mœurs du pays (1), afin d'expliquer des usages qui nous choquent, des prescriptions qui nous semblaient inexécutables, et certaines actions dont nous n'avions plus le sens. Ici la confusion se produisit et d'une manière d'autant plus fâcheuse, qu'elle augmentait au lieu de se dissiper. Les naturalistes bibliques avaient débuté par un amas de conjectures et s'étaient peu à peu rapprochés de la vérité par l'étude du pays ou par les renseignements des voyageurs; les auteurs qui ont recherché les mœurs de l'Écriture sainte dans celles de l'Orient (2) ont, au contraire, commencé par prendre dans la Syrie leurs objets de comparaison; puis, avec quelque motif, ils ont étendu le domaine de leurs investigations jusqu'en Égypte; plus tard, ils ont été chercher dans l'Asie tout entière, jusque chez les Tartares et les Kalmouks, des points de rapprochements; enfin, non contents d'avoir parcouru ces espaces, non contents même d'avoir interrogé l'Afrique, ils sont allés, pour y épier quelque faible analogie avec la vie nomade des patriarches, jusqu'en Laponie, au milieu des neiges, et jusque dans les îles de la mer du Sud, où des sauvages pouvaient, à quelque égards, s'ingénier, dans leur misère, à vivre en famille avec la primitive simplicité des Israélites. Fr. Math. Luft (3), Eskuche (4), Ward (5), Harmer (6), Ludekens (7), Langen (8), Burder (9), et, en dernier lieu, Rosenmüller (10), ont appliqué tout leur esprit, toute leur science, et peut-être trop d'esprit et de science, à ce curieux travail comparatif.

L'examen attentif du pays, mieux dirigé, devait mener à de plus curieux résultats, et fournir un éclatant témoignage de l'authenticité des Écritures. Keith, après de patientes recherches, trouva dans l'état de désolation où sont tombées certaines parties de la Terre-Sainte, comparées à la fertilité de certaines autres qui les avoisinent, un tableau fidèle des prophéties. Son ouvrage, dont quarante mille exemplaires sont déjà en circulation, a contribué plus que tout autre à montrer de quelle utilité pouvaient être les voyages pour l'étude et l'interprétation de la Bible (11).

A côté de ces travaux, qui comprenaient l'ensemble des Écritures (12), se sont produites

(1) La production la plus remarquable est sans aucun doute l'ouvrage de M. W. Lane : *An account of the modern Egyptians*; London, in-12, 1836.

Ces deux petits volumes, faits sans prétention, sont un modèle d'étude consciencieuse, un répertoire complet.

(2) La religion musulmane mieux étudiée a laissé démêler dans ses origines ce qui peut appartenir à la loi de Moyse :

Charles Forster. Mahometanism unveiled. London, in-8, 1829.

Garcin de Tassy. Mémoire sur les particularités de la religion musulmane dans l'Inde, d'après les ouvrages hindoustani. Paris, in-8 et in-12, 1831-1837.

G. Bush. The Life of Mohammed. New-York, in-12, 1832.

Meer Hassan-Ali. Observations on the Musulmans of India. London, in-8, 1832.

G. A. Herklots. Qanoon e Islam or the Customs of the Moosulman of India. London, in-8, 1832.

Abraham Geiger. Was hat Mohammed aus dem Judenthume aufgenommen. Bonn, in-8, 1833. Et enfin une savante critique de tous ces ouvrages, par M. de Hammer, tome 68 des *Jahrbücher* de Vienne.

(3) Fr. Matheus Luft. *Biblische Erlæuterungen aus der Morgenlaendischen Reisebeschreibungen. Nürnberg*, in-8, 1733.

(4) Balth. Ludw. Eskuche. *Erlaeuterung der Heiligen Schrift aus Morgenlaendischen Reisebeschreibungen*. Lemgo, 8°, 1748 et 1758; 2 volumes in-12.

(5) Ward. *A View of the History, Literature and Religion of the Hindoos*. London, 1800-1808-1817.

(6) *Harmer*. Observations on divers passages of Scripture — grounded on circumstances incidentally mentioned in Books of Voyages and Travels into the East. London, in-8, 1764; in-8, 1776. Cet ouvrage a été traduit en allemand, et augmenté par J. E. Faber sous ce titre: Beobachtungen uber den Orient. Hambourg, in-8, 1772.

(7) *W. Ludekens*. Erlæuterung einiger Schriftstellen aus der Natur und den Sitten des Orients nach zuverlæssigen und eigenen Beobachtungen aus dem Lateinischen mit Anmerkungen von J. H. von Melle. Lubeck, in-8, 1778.

(8) *Langen*. Sammlung der besten Erlæuterungen der H. Schrift, aus den vornehmsten Reisebeschreibungen. Chemnitz, in-8, 1784.

(9) Samuel Burder. *Oriental Customs or an illustration of the sacred Scriptures by an explication of the Customs and Manners of the Eastern nations*. London, in-8, 1839. La première édition est de 1802, la seconde de 1816; il y en a eu plusieurs autres depuis.

(10) Er. F. C. Rosenmüller : *Das alte und neue Morgenland oder Erlæuterungen der Heiligen Schrift aus der naturlichen Beschaffenheit, den Sagen, Sitten und Gebræuchen des Morgenlandes*. Leipzig, in-8, 1818. Rosenmüller avait déjà traduit dans le même but les observations du chev. Arvieux, sous le titre de *Die Sitten der Beduinen-Araber*. Leipzig, in-12, 1789.

(11) *Alex. Keith*. Evidence of the truth of the Christian Religion, twentieh édition, in-8, 1838, avec les vues du voyage de l'Arabie pétrée, reproduites par la gravure sur acier. Cet ouvrage a été traduit en français d'abord de format in-12, très-abrégé, puis in-8, avec plus d'étendue et avec les gravures sous ce titre : Les Prophéties et leur accomplissement littéral, tel qu'il résulte surtout de l'histoire des peuples et des découvertes des voyageurs modernes, par le Dr. Keith, traduit sur la quinzième édition; Paris, in-8, 1838.

(12) Il serait inutile de citer de nouveau les grands travaux des commentateurs de la Bible: tous ils ont expliqué le voyage des Israélites d'après le degré de connaissances acquises de leur temps et selon

quelques recherches, d'autant mieux élaborées que le cadre en était plus restreint. Le séjour des Israélites en Égypte (1), leur passage au milieu du désert (2), leur entrée dans la Terre-Sainte, sont ainsi devenus le sujet de plusieurs mémoires.

L'itinéraire des Israélites préoccupa tout le moyen-âge, ses plus anciennes cartes en font foi. Dans leurs légendes, qu'elles soient rares ou jetées à profusion et entremêlées de bien des inutilités, on remarque toujours quelques banderolles qui sont consacrées à indiquer le passage de la mer Rouge (3), la loi donnée sur le mont Sinay (4), le passage du Jourdain et quelques-unes des stations du long voyage des enfants d'Israel (5).

La plus ancienne carte qui, à ma connaissance, présente l'itinéraire ou ce qu'on pensait pouvoir être l'itinéraire des Israélites depuis Socoth jusqu'à Jéricho, est celle qui fut peinte par Richard Haldingham sur l'autel de la cathédrale d'Hereford vers la fin du quatorzième siècle; je l'ai reproduite exactement, afin qu'on pût prendre une idée du système de l'auteur (6). En se pliant au mode de représentation, en se prêtant à l'insuffisance des données, on sera encore surpris de trouver dans ce premier essai tous les éléments et les erreurs qui forment les itinéraires qu'on a essayés depuis et pendant trois siècles entiers.

Jean de Castro, qui utilisa si bien son exploration de la mer Rouge, se préoccupait plus des positions antiques que des souvenirs bibliques; cependant, arrivé près de Suez, il discute la position du passage des Israélites à travers la mer Rouge; tous les pèlerins, tous les voyageurs, recherchèrent avec plus ou moins de succès les traces du peuple de Dieu, et les commentateurs de la Bible, s'appuyant sur les plus nouveaux renseignements, exposèrent de nouvelles conjectures.

Par malheur, tous ces systèmes ont péché par deux points essentiels, qui rendent inutile de s'arrêter à les discuter : en premier lieu, les cartes sur lesquelles ils s'appuient sont fautives; en second lieu, le tracé de la route des Israélites est mal compris. D'un côté, des montagnes qui n'existent pas, mais dont l'imagination facile des géographes avait couvert les cartes, obligeaient les commentateurs à admettre des détours et à faire passer l'itinéraire des Israélites là où justement se trouvent en réalité les chaînes de montagnes les plus escarpées; d'un autre côté, pour

l'étendue qu'ils pouvaient donner au Pentateuque dans l'ensemble de leur travail.

(1) *Aegid. Stranchii.* Diss. de anno nativitatis Abrahami, vocationis ejusdem et 430 mansionis Israelitorum in Ægypto; Viteb, in-4, 1635.

J. B. Koppii. Progr. quo probat. Israelitas non CCCCXXX annos in Ægypto commoratos esse; Gœtting., in-4, 1777.

(2) Je n'entends mentionner ici que les dissertations produites isolément, comme celle de Gœthe, Schiller, Raumer, etc. etc. Dans le nombre de ces publications il faut aussi compter : *The journeys of the Children of Israel and their settlement in the promised Land,* dissertation qui a paru à Londres en 1838, et qui a été réimprimée en français à Genève, traduite par M. Aug. Bosc et un autre Genevois. Ce travail est fait dans un bon sentiment, mais l'auteur ne s'est pas tenu au courant de la science et des nouvelles découvertes faites par les voyageurs. La carte et l'itinéraire qu'il trace aux Israélites n'auraient rien offert de nouveau il y a plus d'un siècle. Ajoutons encore :

Thom. Bromley. Voyage des enfants d'Israël dans le désert, en anglais; London, in-8, 1675. — en allemand; Frankfurt und Leipzig, in-8, 1725.

Rob. Cleyton (évêque de Clogher, le même qui proposa un prix pour la recherche des inscriptions sinaïtes). Introduction à l'histoire des Juifs, où l'on trouvera trois cartes destinées à marquer les campements des enfants d'Israël, traduit de l'anglais; Leyde, in-4, 1732.

(3) Cet événement est ordinairement représenté par un espace laissé en blanc dans la couleur rouge et recouvert d'une légende explicative.

(4) Le Sinay est en grosses lettres et représenté sous forme de montagne dans le planisphère de Turin du VIII[e] siècle; il ne manque plus sur aucune des cartes qui le suivent chronologiquement.

(5) Le plus ancien exemple se trouve sur la carte de Peutinger; on lit près du Sinay : — Mons Sina — Hic legem acceperunt i monte Syna, et plus haut, dans une plaine entourée de montagnes : Desertum ubi quadraginta annis erraverunt filii Isrl' ducente Moyse. Cette légende, au reste, n'est pas de l'époque où la carte fut faite, mais elle appartient au copiste qui nous l'a conservée.

(6) J'ai parlé déjà de ce planisphère; il ne sera question ici que du tracé de la route des Israélites. — Nous voyons au bas de la carte le Delta, la ville d'Alexandrie, Memphis, les greniers de Joseph, et à côté une forteresse sans nom, mais qui porte cette légende : *Hic congregatus populus Israël in Ramesse ex-nt de Egipto altera die post pasca.* C'est d'ici que part le tracé, qui traverse Socoth, Etham, passe la mer Rouge près de Phiahiroth et arrive au Sinay. A partir de cette montagne, sur laquelle Moyse est représenté recevant les tables de la loi, tandis que les Hébreux adorent au bas le veau d'or, la route du peuple de Dieu s'avance à l'ouest de la mer Morte, où l'auteur a placé le mont Hor (écrit Oreb); elle fait plusieurs détours, puis elle contourne le mont Seir, passe le torrent d'Arnon et entre dans la Palestine par Jéricho.

Cet itinéraire, quelque fautif qu'il soit, est remarquable en cela, qu'il est aussi exact, aussi probable, peut-être plus, que tous les tracés qui ont été imaginés par les commentateurs jusqu'à et y compris Calmet.

COMISIÓN PROVINCIAL DE MONUMENTOS
GRANADA

CARTE DE L'ARABIE PÉTRÉE,

D'UNE PARTIE DE L'ÉGYPTE ET DE LA PALESTINE,

avec l'indication du Voyage des Israélites, peinte au commencement du quinzième siècle sur les murs de la cathédrale d'Hereford par Richard Haldingham.

Imp. des Kaeppelin et Cie, 13 Quai Voltaire.

expliquer les 40 années de séjour dans le désert, ils ont promené le peuple de Dieu par les zigzags les plus désordonnés dans toute l'Arabie pétrée.

Ces systèmes erronés, admis par Calmet, sont reproduits dans les cartes les plus modernes (1): on verra par quelle suite de preuves j'ai démontré quelle est la véritable route des Israélites, celle qui, tout en répondant à la lettre de la Bible, se prête le mieux aux accidents et à la conformation du terrain.

D'autres travaux sur l'Exode se subdivisent en une multitude de petites dissertations sur différents passages du texte, comme les dix plaies d'Égypte (2), les passages de la mer Rouge (3)

(1) Je n'ai point l'intention de faire la revue de toutes ces cartes; je n'en citerai qu'un petit nombre.

En 1557 on publia à Rome une carte de la Palestine et de l'Arabie pétrée, qui, quant au dessin géographique, est tirée des ouvrages de Ptolémée et de Ziegler, mais qui offre cela de remarquable que la marche des Israélites s'y trouve représentée par des bataillons serrés et tous les événements du voyage rendus par des figures: ainsi on y voit l'armée de Pharaon submergée, le vol des cailles, les enfants d'Israël venant en Egypte avec leurs ânes, etc. etc. Quant à l'itinéraire en lui-même, il est assez singulièrement compris. L'auteur fait aborder les Hébreux dans la hauteur de Hammam-Pharaon, où il place Marah; il leur fait suivre la côte en remontant vers le nord, et Elim se trouve dans ouady Sader, tandis que la station *ad mare* est en face de Suez. Au reste, comme le Sinay est sur le parallèle d'Alexandrie et de la mer Morte, on conçoit la difficulté de préciser les erreurs de l'auteur. Cette carte, gravée sur cuivre, de format petit in-folio, est intitulée Palestinæ sive Terræ sanctæ descriptio, apud q. Franciscum vulgo della Gatta. On voit par là que cette manière de combiner la représentation des sujets de l'histoire sainte avec la projection de la carte est assez ancienne: on pourrait en trouver des exemples à une époque plus reculée, soit dans les cartes Mss. comme celle d'Andreas Biancho vers 1536, soit dans celles qui parurent au moyen de l'imprimerie, par exemple dans l'ouvrage de Ziegler (1532); mais les faits illustrés se réduisent à l'engloutissement de l'armée de Pharaon, à la loi donnée sur le Sinay, etc. etc.— Cependant, et cela de nos jours, la Terre-Sainte continuant à faire le sujet des études, on revint à cette ancienne manière: les légendes furent remplacées par les figures qui les avaient précédées et l'on fit renaître pour l'instruction des enfants ces cartes illustrées qui avaient charmé nos pères. An historical Map of Palestine or the holy Land drawn by J. Assheton, and engraved by M. Halle, corrected to 1825. London, grand-folio, 1825. L'auteur a joint à sa carte un index historique et géographique sous ce titre: A Geographical Index to Assheton's Historical map of Palestine, or the holy Land shewing the latitude and longitude of every place, together with explanatory references to the vignettes, emblems, etc.; London, in-4, 1825. Rosenmüller, à Leipsick, a copié, quelque peu corrigé et publié de nouveau cette même carte avec les légendes en allemand.

Citons encore parmi les anciennes cartes une grande vue cavalière de la Terre-Sainte et de l'Arabie pétrée qui donne l'itinéraire autant qu'il est possible de l'indiquer au milieu des lignes de cette perspective forcée: on y voit la même tendance à promener les Hébreux par tous les détours imaginables et sans aucune étude du terrain. Cette carte, qui a 4 pieds de long, qui est couverte de légendes explicatives et entourée de vues et d'illustrations bibliques, porte en titre: Theatre de la Terre-Saincte qvi represente les lievx ov se sont faicts les miracles, combats et belles actions contenves av viel et novveau testament, par N. Berey, chez Hubert-Jaillot, 1668-1674. On a une autre grande carte du même genre avec les noms et les légendes en hébreu.

Je renvoie aux traductions et commentaires de la Bible ceux qui veulent une liste complète des cartes sur lesquelles l'itinéraire des Israélites, dans ses différentes combinaisons, se trouve tracé. Je n'appellerai l'attention que sur les Bibles françaises, la grande Bible de Londres, traduite en Hollande, la Bible de Sacy avec les commentaires de Calmet ou avec les figures de Marillier, la Bible de De Carrières (Paris, in-4, 1708, 1741, 1750); la Bible de l'abbé de Vence (Paris, in-4, 1748 et 1767; Paris, in-8, 1819, etc.); la Bible de Sionnet (Paris, in-8, 1840).

A. H. Dufour. Carte de la Palestine pour servir à l'intelligence des saintes Écritures; Paris, folio, 1825. L'itinéraire des Hébreux, qui s'avance jusque sur le bord de la Méditerranée, est copié de la carte de Calmet.

R. Creigton. A new historical map of Palestine; London, folio, 1831. On trouve sur cette carte le plus extravagant itinéraire qu'on puisse imaginer pour le voyage des Hébreux dans le désert.

Raumer. Voir la carte qui accompagne sa dissertation, ce que j'en ai dit plus haut et ses différentes conjectures que j'ai combattues.

Une carte itinéraire des Israélites faite en Syrie par un Juif, le rabbin Jachiel Bar Joseph, a été publiée en Amérique, à New-York, en 1840. C'est une mauvaise copie de nos cartes les plus fautives, avec le tracé de la route des Hébreux d'après le système le moins raisonnable: Map of the Journeys of the Children of Israel from Egypt trough the desert to the holy Land and the dividing of the same into the twelve tribes by their lawgiver Moses, according to Scriptures, with a portrait of the author Rabbi Jachiel Bar Joseph from Jerusalem; New-York, folio, 1840.

W. Hughes. The illuminated Atlas of scripture Geography, by W. Hughes; London, in-8, 1840. Voir la carte III, intitulée: The countries traversed by the Israelites in their progress from Egypt to Canaan. L'auteur, en plaçant le Sinay sur le Serbal et Cades près de la mer Morte, a compromis ce qu'il y avait de sage dans l'itinéraire qu'il a combiné.

MM. Meissas et Michelot n'ont donné à l'instruction des enfants que la reproduction des erreurs de Calmet; leur carte murale, qui porte au coin l'itinéraire des Israélites dans le désert, est intitulée: Palestine, dressée sous la direction de MM. Meissas et Michelot par P. Bineteau, géographe, en 16 feuilles, in-folio. Voir aussi leur Atlas de Géographie sacrée, Paris, petit in-4, 1841; la planche n° 21 de l'Atlas présente la route des Israélites dans le désert.

(2) *P.-J. Zuckwolf.* De induratione Pharaonis; Argentorati, in-4, 1634.

Ch. H. Braun. Commentatio de sortibus Biblicis; Jenæ, in-4, 1763.

(3) *P. Goldsmidt.* Demonstratio transitus Israelitarum per mare Rubrum; Lipsiæ, in-4, 1711.

J. Clerici. Dissert. de Maris Idumæi trajectione. — Dans ses dissert.

Alph. des Vignoles. Du Passage de la mer Rouge. — Chronologie de l'Histoire sainte.

E. Lindner. Disputatio physica qua in Transitu Israelitarum per mare Erythræum non fuisse fluxum et refluxum maris; Lipsiæ, in-4, 1689.

J.-J. Baier. Dissertatio Math. de questione an tempore transitus Israelitarum per mare Rubrum fuerit ordinarius refluxus; Jenæ, in-4, 1697.

A. Calmet. Dissertation sur le passage de la mer Rouge. Se trouve dans ses commentaires; Paris, in-4, 1720, trois volumes.

P. Siccard. Du Passage des Israélites à travers la mer Rouge; dans les Mémoires des missionnaires.

G. H. Richter. Geographische Untersuchung, ob das Meer, durch

et du Jourdain (1), la vie (2), la mort (3) et la sépulture de Moyse, etc., etc. (4). Voltaire et son école, se traînant à la suite des Bolingbroke, des Tolland et autres ratio-

welches die Israeliten bei ihrem Abzuge aus Ægypten gegangen, der Arabische Meerbusen gewesen sey; Leipzig, in-8, 1777.

(1) *J. G. Abicht.* Diss. de transitu Israelitarum per Jordanem ad Jos. III, 15, 16.

A. H. Munter. De transitu Israelitarum per Jordanem; Lipsiæ, 1712.

(2) *D'Artigny.* Particularités romanesques de la vie de Moyse, inventées par les anciens rabbins (nouveaux Mémoires, tom. I, p. 70, 81).

P. Hugo. Histoire de Moyse; Luxembourg, in-8, 1699.

Jul. Bartoloccii. De Mose propheta Secundum Hebræos, Dissertatio.

J. Campbell's. Life of Moses; London, folio, 1758.

J. J. Hess. Geschichte Mosis, von dem Verfasser der Geschichte Jesu; Zurich, in-8, 1778.

(3) *J. Bartsch.* Exercitatio philol. de sepulcro Mosis; Lips., in-4, 1703.

J. E. Gerhardi. Diss. de sepultura Mosis ad Deut. XXXIV, 6; Jenæ, in-4, 1667.

Aug.-G. Mirus. Michaelis Archangeli cum Diabolo certamen de Corpore Mosis; Helmstadii, in-4, 1766.

J. A. Sclanidii. Diss. theol. exeg. de morte Mosis; Helmst., in-4, 1703.

A. Calmet. Dissertation sur la mort et la sépulture de Moyse, dans ses commentaires.

Q. Melde. Certamen Arch. Michaelis cum Diabolo de Corpore Mosis; Wittenberg, in-4, 1676.

Joachimus Hecht. Michaelis Archangeli cum Diabolo de corpore Mosis certamen; Jenæ, in-4, 1715.

J. Rud. Cramer. De morte et sepultura Mosis.

Ant. Creguti. Commentatio de morte Mosis.

And. Scunerti. Exercitatio philol. ad Deut. XXXIV, 5, 8. — De morte et sepultura Mosis; Viteb, in-4, 1656.

On recherchera ensuite les dissertations qui apprècient dans le prophète: 1° le savant universel, 2° le philosophe, 3° l'orateur, 4° le législateur.

1° *A. v. Callenburch.* Syntagma sapientiæ mosaicæ; Amstel., in-4, 1737.

2° *D. G. Molleri.* Diss. de Mose philosopho; Altorf, in-4, 1707.

J. H. Maii. Specimen philosophiæ Mosaicæ; Francof., in-4, 1711.

3° *Cornel. Dieter. Koch.* Disquis. de eloquentia et poesi Mosis; Helmst., in-4, 1700.

4° *Petri Regis.* Moses Legislator, seu de Mosaicarum legum præstantia; Taurini, in-4, 1779.

Casp. Calvær. De radiante vultu Mosis.

Sal. Deyling. De vultu Mosis radiante. Dans ses Observ. sacr. Tom. III, p. 63.

H. Aug. Zeibich. Radiantem Mosis faciem a Cinsinnorum cornibus defundit; in-4, 1764.

M. Liebentantz. Dissert. de facie Mosis quam pingunt cornuta; Wittenb., in-4, 1749.

(4) Parmi les innombrables dissertations qui ont été écrites sur l'ancien et le nouveau Testament, je citerai les suivantes, que j'ai consultées; on en trouvera plusieurs autres indiquées dans le texte de mon commentaire.

Johannes H. Hersbt. Disputatio de duce exercitus domini Josuæ apparente; Lipsiæ, in-4, 1715.

Gottfrido Zeibigio. Cogitationes admodum probabiles de vestimentis Israelitarum in deserto an per miraculum duraverint aut creverint; Lipsiæ, in-4, 1705.

J.-M. Beeckio. Plagium exod. XXI, v. 16 divinitus prohibitum; Jenæ, in-4, 1686.

H. vander Hardt. Num geographica in fontium Hebraicorum studio a pio lectore possint prætermitti; Helmstadii, in-4, 1719.

Programma de Hyssopo paschali ad Exod. XII, 22; Helmstadii, in-4, 1735.

Alexander Davidson. Exercitatio philologica ad loca depravata et vexata Eusebii et Hieronymi de situ et nominibus locorum hebraicorum; Francqueræ, in-4, 1707.

G. Hemerling. De nomine Edom; Jenæ, in-4, 1675.

G.-Th. Antastius. De Diis familiæ Jacobi in itinere tutelaribus ad Gen. XXXV, 2; Lipsiæ, in-4, 1744.

J.-P. Duncker. De annis Patriarcharum antediluvianis; Helmstadii, in-4, 1702.

J.-C. Stangen. De funesto Judæ exitu; Wittenbergæ, in-4, 1699.

G. F. Dawner. Ueber die Entwendung ægyptischen Eigenthums; Nürnberg, 1855.

C. A. Herberger. De furto Israelitis ex Ægypto migrantibus frustra impacto; Francof., 1772.

Herm. Huttenius. Periculum criticum in loca depravata Eusebii et Hieronymi de situ et nominibus locorum Hebraicorum; Francqueræ, in-4, 1707.

J.-G. Hoffmeyer. Ad Loca deperdita Eusebii et Hieronymi de situ et nominibus locorum sacrorum; Francqueræ, in-4, 1707.

J. Schnapperus. Utrum Moses Ægyptum juste interfecerit; Wittenbergæ, in-4, 1720.

L. Soeffing. De Columna ignis ac nubis; Lipsiæ, in-4, 1689.

Conrad Ikens. De Marah, aquis amaris per miraculum sanatis.

Gottl. Kerzig: De Elim.

Sal. Deylings. Obs. sacr. part. 3. de aquis amaris ligni infectione a Mose mitigatis.

A. Norrelio. Schediasma de avibus Israelitis in Cibum concessis, quas Locustas fuisse vulgo creditur; Amst., in-8, 1720.

L.-S. Hamelius. De Urna mannæ ejusque mysterio; Herbornæ, in-4, 1723.

P.-L. Biermannus. De manna recondito ejusque mysterio; Bremæ, in-4, 1723.

G.-J. Koitschio. Florida virga Aaronis; Elbingæ, in-4, 1723.

J.-G. Nimptsch. De sacris Gentium in Montibus; Lipsiæ, in-4, 1719.

J.-G. Tympe. Cultus divinus veteris testamenti ad stata loca restrictus; Jenæ, in 4, 1722.

Ch.-H. Schinck. De Edom, in-4, 1702.

J. Thurzo. De Montibus Hor et Nebo; Vittenbergæ, in-4, 1707.

J.-F. Hubernus. De Gigantibus; Basileæ, in-4, 1716.

N.-G. Falcke. De Gigantibus; Jenæ, in-4, 1694.

J.-H. Schneidero. De Gigantibus; Jenæ, in-4, 1692.

J.-G. Bunzelius. De Gigantibus; Altorfi, in-4, 1698.

J.-W. de Neve. De Gigantibus quando inceperint et quamdiu duraverint; Lipsiæ, in-4, 1704.

Van der Hardt. Programma de Melle Palestinæ; Helmstadii, in-4, 1692.

F.-U. Ries. Tractatus de Terra Canaan; Marburgi, in-4, 1755.

Charles T. Becke. On the localities of Horeb, mount Sinai and Midian in connexion with the hypothesis, of the distinction between Mitzraim and Egypt, from the british Magazine; London, in-8, 1835.

Ch. Bezzel. De denegato Israelitis transitu per terram Edomæorum. Altorfi, in-4, 1715.

H-E. Warnekes. Commentatio de Palestinæ fertilitate; Gryphiæ, in-4, 1778.

Petrus Brauwer. Unde Moses res in libro Geneseos descriptas didicerit; Lugd.-Batav., in-4, 1733

Samuel Walther. Das Salomonische Ophir; Magdeburg, in-4, 1751.

H. Giessmann. De Rachab meretrice Josuæ II, 1; Lipsiæ, in-4, 1712.

J.-C. Wakir. De auro potabili Mosis; Jenæ, in-4, 1698.

D.-J. Tott. De Consilio Mosis in transcribendo documento eo quod Gen. II et III ante oculos habuisse videtur; Helmstadii, in-4, 1789.

nalistes anglais, a promené sur ces objets de sérieuse étude le niveau de ses sarcasmes. Cette triste disposition d'esprit était alors de mode, elle en eut tout le succès; la mode a passé, et avec elle la valeur de ces plaisanteries, dont, par bonheur, toutes les formes ont été également employées et usées (1).

Il n'est rien resté de Voltaire qui mérite une citation. Déjà de son vivant l'abbé Guénée (2) avait réfuté toutes ses assertions contre l'authenticité des Écritures avec les connaissances et la science philologique qu'on possédait alors. Il serait aujourd'hui facile de centupler la force et le nombre de ses arguments; mais à quoi bon continuer la lutte quand l'ennemi est abattu?

Goethe vivait au milieu de cette atmosphère de raillerie et de scepticisme, lorsqu'il donna, comme pâture de quelques jours à sa jeune imagination, le *Séjour des Israélites dans le désert* (3). Mais il semble que ce travail lui parut si difficile, qu'il le réduisit à un petit nombre de pages, et si faible, qu'il ne le publia pas. Plus tard, dans sa vieillesse, lorsque le libraire et les œuvres complètes eurent acquis un irrésistible ascendant, tout se trouva bon à être mis au jour, et ces feuillets poudreux, que l'inexpérience avait tracés, que la réflexion avait cachés, furent exhumés de leur oubli et produits à la lumière.

Ce travail est nul comme recherche, inutile comme science, déplorable comme critique. Dans

Ch. Pazig. De Incantationibus magicis; Lipsiæ, in-4, 1710.

J.-R. Wegelina. De Magicis personis et artibus; Jenæ, in-4, 1712.

(1) Voir les Œuvres de Voltaire, et ses Lettres sur les Miracles; Neuchâtel, in-8, 1767. Puis ensuite l'inondation des ouvrages du temps et de l'école : La fausseté des miracles des deux Testaments, prouvée par le parallèle avec de semblables prodiges opérés dans diverses sectes (sans lieu ni date). — Étrennes des esprits forts; Londres, in-16, 1757. (par Diderot). — Le Chiffre d'or; Philadelphie (Hollande), in-8, 1750. — Le Bon sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles; Londres, in-8, 1784. Etc., etc.

(2) Ant. Guénée, *Lettres de quelques Juifs allemands et portugais à M. de Voltaire*, suivies d'un petit commentaire extrait d'un plus grand; Paris, Rouen, Liège, Amsterdam, etc., etc., in-12 et in-8, 1769, 1781 : c'est la dernière édition faite du vivantde l'auteur et la cinquième en rang, 1803, 1815, 1817: cette édition, donnée par M. Beuchot, est la plus complète et la meilleure de toutes, elle a été réimprimée à Paris et à Lyon, in-12, 1820, 1821, 1826, 1828, etc. On a une réponse de Voltaire à cet ouvrage, qui fit alors sensation et qui lui parut à lui-même assez fâcheux, mais il emploie le sarcasme plutôt que de bonnes raisons; en réalité, il ne répond à rien. Cette réponse parut d'abord sous le titre : *Le Vieillard du mont Caucase aux Juifs portugais, allemands et polonais, ou Réfutation du livre intitulé, Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais; Paris, in-12, 1776; Rotterdam, in-12, 1777.* Cette même brochure fut publiée plusieurs fois sous le titre d'*Un Chrétien contre six Juifs.*

Il faut joindre à l'ouvrage de Guénée d'autres travaux dont la critique, sans être aussi forte, la science aussi sobre, méritent l'attention, parce que leurs auteurs ont suivi l'incrédulité dans sa marche et l'ont combattue dans tous ses systèmes.

M. Larcher. Supplément à la Philosophie de feu l'abbé Bazin (Voltaire); Amsterdam, in-12, 1767; Amsterdam, in-8, 1769.

J. B. Bullet. Recherches critiques aux difficultés proposées par les incrédules sur divers endroits des Livres saints. Paris, in-12, 1773. — Besançon, in-12, 1820. — Paris, in-12, 1826.

P. du Contant de la Molette (abbé). La Bible expliquée. *Genèse.* Paris, in-12, 1773. *Exode,* in-12, 1780. — *Lévitique,* 1785. — Méthode nouvelle pour entrer dans le vrai sens de l'Écriture sainte. Paris, in-12, 1777.

S. Guérin du Rocher (abbé). Histoire véritable des temps fabuleux, devoilée par l'Écriture sainte. Paris, in-8, 1777.

Il y a une autre édition, accompagnée de l'histoire véritable des temps fabuleux, confirmée par les critiques qu'on en a faites, par l'abbé Chapelle, et de l'Hérodote, historien du peuple hébreu sans le savoir, par l'abbé J. J. Bonnaud. Paris et Besançon, in-8, 1824.

J. B. Duvoisin (évêque). L'autorité des Livres de Moïse établie et défendue contre les incrédules. Paris, in-12, 1778. L'autorité des Livres du Nouveau Testament contre les incrédules. Paris, in-12, 1775.

L'abbé Clémence. L'authenticité des Livres, tant du nouveau que de l'ancien Testament, démontrée, et leur véracité défendue, ou Réfutation de la Bible enfin expliquée de V*** (Voltaire). Paris, in-8, 1782.

Défense des Livres de l'Ancien Testament contre l'écrit intitulé : La Philosophie de l'histoire. Rouen, in-8, 1768.

N. S. Bergier. Il serait impossible de citer tous les ouvrages de ce hardi et savant théologien; il suffira de renvoyer à son Dictionnaire théologique. Paris, in-4, 1789. — Liège, in-8, 1789. — Toulouse, in-8, 1817-19. — Besançon, in-8, 1826. — Apologie de la Religion chrétienne. Paris, in-12, 1769. — Certitude des preuves du Christianisme. Paris, in-12, 1768. — Avignon, in-12, 1821, etc., etc.

L'abbé Marquet. Réfutation de la Bible enfin expliquée, de Voltaire, mise dans un nouvel ordre et augmentée d'une foule de preuves contre les attaques d'autres auteurs impies. Nancy, in-12, 1826. C'est l'ouvrage de l'abbé Clémence refait et remanié.

L'abbé du Clot. La sainte Bible vengée des attaques de l'incrédulité. Besançon, in-8, 1838, 3 volumes. — La première édition est de Lyon, in-8, 1816, 6 volumes; la seconde, de Lyon et de Paris, 1824. Bien que cet ouvrage ait paru de nos jours, il a été cependant composé et écrit vers 1798-1806, en haine de l'incrédulité et des sarcasmes du XVIIIe siècle.

Il sera bientôt temps de soumettre à une juste et impartiale appréciation les travaux des courageux antagonistes de Voltaire; la raison commence à secouer le joug que lui avait imposé l'esprit, armé du sarcasme le plus vif et le plus infatigable.

(3) Un petit nombre de citations donneront une idée de l'esprit du travail entier : « Avant que nous nous débattions péniblement dans les » livres de Moyse, rédigés d'une manière si étrange, si maladroite » même; — ces livres auxquels une rédaction si profondément déplo- » rable et si incompréhensible ôte toute valeur. — Les stations sont en » proportion fabuleuse avec les 38 années de surplus; car 16 stations » dont on ne sait rien, et 38 années dont on n'apprend rien, offrent la

ces vingt-quatre petites pages, la Bible, cet immense ouvrage, est tronquée, broyée sous le sarcasme, anéantie sous l'accusation de fraude et de supercherie. Moyse paraît ici sous l'apparence d'un homme grossier, sanguinaire, violent; Jéthro devient un conseiller perfide (1); Josué et Caleb ne sont plus que des assassins (2), le peuple d'Israël une horde aventureuse, pleine d'audace et de témérité, toute l'expédition, enfin, un voyage de deux années, que pourrait aussi bien entreprendre aujourd'hui un petit chef de tribu à la tête de ses quelques Arabes.

Ce commentaire du Pentateuque, faux et mesquin, mais imaginé par un grand génie, n'a pas laissé que d'exercer la plus fâcheuse influence, à une époque où les esprits sceptiques avaient besoin de l'autorité d'un grand nom pour s'affermir dans une incrédulité qui déjà chancelait sous les attaques de la foi renaissante. Aujourd'hui que la victoire est décidée, cette lecture ne peut qu'être utile; son influence pernicieuse tombera devant le sentiment religieux, et ce ne sera pas un petit enseignement que de voir à quel degré d'abaissement peut tomber un esprit élevé, dès qu'il méconnaît les limites de la critique, et comment une série d'événements motivés et rendus explicables par l'intervention divine deviennent incohérents, absurdes, incompréhensibles, une fois qu'on se refuse à admettre son action.

Schiller, vers le même temps, sacrifiait aussi à la mode d'incrédulité qui caractérisait cette époque. Son travail, intitulé *la Mission de Moïse* (3), se ressent de la disposition d'esprit qu'il y apportait. C'est un morceau d'une belle éloquence, qui n'a eu aucune influence, et qu'on lit encore comme un modèle de style.

Quelques travaux précieux ont réparé, en Allemagne même, le tort que ces hommes d'imagination ont pu faire à la religion. Des savants de la race de d'Anville ont guidé les Hébreux à travers un pays qu'ils ne connaissaient pas eux-mêmes; leur foi sans doute, comme autrefois la nuée de feu, leur montrait le chemin, car ils ont souvent trouvé leur itinéraire avec un rare bonheur (4).

Je ne terminerai pas cette appréciation des ouvrages antérieurs à mes travaux, sans dire mon opinion sur quelques descriptions de l'Arabie pétrée qui ont paru depuis la publication de mon voyage (5).

MM. Bussières (6), Georges Robinson (7) et Stephen (8) ont rapporté avec exactitude des souvenirs d'impressions et d'événements personnels. MM. Dauzats (9) et Alexandre Dumas nous ont donné le premier exemple d'une association littéraire utile, association qui a produit deux volumes de narration charmante, dont le seul mérite n'est pas d'être amusants, mais qui sont vrais et d'une originalité presque toujours fidèle. Il ne fallait rien

» meilleure occasion de se perdre dans le désert avec les enfants » d'Israël. » (P. 173.)

(1) « Jéthro détourna son beau-frère du chemin le plus droit et le » meilleur. » (P. 168).

(2) « Pendant ces négociations Moyse disparut, et nous nous trom- » perions fort si Josué et Caleb n'avaient pas trouvé bon de mettre un » terme à l'autorité d'un homme sans talent, autorité qu'ils suppor- » taient avec peine depuis plusieurs années, et de l'envoyer rejoindre » tant de malheureux qu'il avait fait périr. » (P. 172.)

(3) Fr. v. Schiller's: Kleinere prosaische Schriften: *Die Sendung Moses*. Carlsruhe, in-8, 1820.

(4) Carl de Raumer, *Der Zug der Israeliten*. Leipzig, in-8, 1836.

(5) Je ne cite pas les voyages en Syrie; autrement on regretterait les noms bien connus des voyageurs modernes. Prokesch, 1831. — Aloïs Stauden, 1832. — G. Failoni, 1833. — Berggren, 1833. — Ed. Madden (1824-28), publié en 1834. — John Madox, 1834. — Cornille, 1834. — T. Tobler, 1835. — Major Skinner, 1836. — Rochfort Scott, 1837. — Le duc de Raguse, 1837. — Cadalvène, 1838. — Joseph Saltzbacher, 1839. — J. Rœser, 1836. — Ed. Spencer, 1838. — Ch. J. Addison, 1838. — De la Salle, 1838. — Parthey (1822) publié en 1840, etc. Plus haut, j'ai omis par la même raison la collection de vues dessinées par Mayer, publiée avec la permission de Sir Robert Ainslie: ces gravures sont peu exactes et mal exécutées; je n'ai pas parlé de Volney, et cependant son tableau de la Syrie restera un modèle.

(6) Lettres écrites d'Orient; Paris, in-8 et atlas.

(7) Voyage en Syrie, traduction française; Paris, in-8, 1838.

(8) Incidents of a travel in Egypte; New-York, in-8, 1837.

(9) Quinze Jours au Sinaï; Paris, in-8, 1839; traduits en allemand, Cassel, in-8, 1840. M. Dauzats est le seul des deux associés qui ait fait le voyage; M. Alexandre Dumas a seulement écouté son compagnon, et c'est au moyen de son récit, de ses gestes, de ses dessins et de ses tableaux, qu'il s'est transporté dans ces contrées. M. Dauzats nous a promis une nouvelle édition *illustrée* de gravures en bois.

moins que le talent des auteurs pour rendre populaire l'Arabie pétrée et faire pénétrer une description du Sinaï dans les cabinets de lecture. Les dessins de M. Arundale sont inférieurs à l'idée qu'on doit se faire des travaux d'un architecte. Son texte est excellent, toutes les fois qu'il décrit; il est entaché de fausses citations et d'erreurs graves, dès qu'il nomme les lieux ou qu'il discute les positions. Sa carte, publiée en 1840, est remplie des indications erronées que les géographes ont signalées depuis vingt ans et dont j'ai donné, il y a douze ans, les rectifications (1). M. Wellsted accompagnait M. Moresby dans sa périlleuse et habile navigation, et l'a aidé dans ses beaux travaux hydrographiques (2), il a fait en outre plusieurs incursions dans l'intérieur des terres; son voyage dans le pays d'Oman est plein d'intérêt. Quant à celui qui l'a conduit à travers les vallées de la péninsule du Sinaï, les répétitions de faits déjà connus, la description prétentieuse de lieux dont nous possédions déjà des vues exactes, y prennent la place des renseignements originaux qu'on s'attend à y trouver, et des travaux de topographie dont on aurait voulu se servir pour compléter la belle carte marine que l'amirauté anglaise a publiée. M. Wellsted fournit une nouvelle preuve de la différence des difficultés qui se présentent au marin, sur mer, et au voyageur, dans l'intérieur du pays. — M. Russeger ne nous a encore donné que les résultats barométriques et géologiques de son voyage : c'est le positif de ses travaux; mais cela ne nous suffit pas. La vivacité d'esprit, la droiture du sens, la promptitude d'observation, qui distinguent l'auteur, nous ont permis de concevoir de plus grandes espérances.

Le voyage de M. Schubert est un anachronisme (3). On se demandera un jour à quel siècle appartient ce livre, dans quel temps a vécu ce pèlerin rempli d'une foi si vive, d'un si constant amour du prochain; on se refusera à croire que ces pages ont été écrites en 1840, au milieu des préoccupations mondaines, politiques et industrielles de notre époque. Ce récit d'un pèlerinage restera un modèle qu'on n'imitera toutefois qu'à la condition de posséder au fond de son cœur les qualités si rares de son auteur. L'ouvrage de M. de Géramb (4) offre l'empreinte de quelques-unes de ces pieuses dispositions.—John Kinnear (5) a publié la relation de son voyage du Caire au Sinaï, à Pétra et à Hébron. Le naturel et la vérité donnent aux incidents, toujours trop personnels, de son récit un intérêt particulier; sa position au milieu des Arabes, fidèlement représentée, forme un tableau assez exact des mœurs du désert. Je ne ferai pas le même éloge de ses observations sur la géographie et les monuments. Le petit nombre de pages qu'il consacre à l'une est rempli de notions erronées et d'hypothèses qui ne seraient pas même soutenables avec les armes de l'érudition; quant à ses descriptions des monuments, elles auraient dû lui paraître d'autant plus insuffisantes qu'il avait à côté de lui l'éloquent traducteur de leurs beautés. Roberts voyageait alors en Orient : ce peintre, homme de courage, digne partout de la célébrité qu'il s'est acquise dans son pays, a dessiné en Égypte, dans l'Arabie pétrée et une partie de la Syrie, tous les sites que la nature a rendus pittoresques ou que l'histoire a sanctifiés. Ces dessins seront bientôt publiés, et je puis annoncer à l'avance que cette publication aura un grand succès, car l'exactitude consciencieuse a su cette fois s'imposer au talent le plus hardi, le plus souple et le plus original. Un autre artiste anglais de grand talent, David Wilkie, a été aussi en Terre-Sainte puiser à la source de toute inspiration.

Ces explorations aventureuses, ces profonds travaux, ces livres, ces dessins, ces cartes,

(1) *Illustrations of Jerusalem and mount Sinai from drawings*, by P. Arundale; London, in-4, 1837.

(2) J. R. Wellsted. *Travels in Arabia;* London, in-8, 1838.

(3) G. H. von Schubert. *Reise in das Morgenland in den Jahren* 1836 *und* 1837; Erlangen, in-8, 1838-1839.

(4) Pèlerinage à Jérusalem et au mont Sinaï en 1831, par J. de Géramb. Paris, in-8, 1836; Tournay, in-12, 1835.

(5) John Kinnear Esq. Cairo, Petra and Damascus in 1839. London, in-8, 1841.

ne suffisaient pas; quelques hommes entreprenants n'ont pas reculé devant la publication de journaux et revues spécialement consacrés à l'étude de l'Écriture sainte, par la connaissance de l'Orient. Ils ont compris qu'un intérêt aussi vif pouvait servir d'aliment à cette incessante publicité et ne rien perdre de son importance en gagnant de la popularité. Le succès de ces publications est déjà grand, on doit avoir confiance en sa durée (1).

J'ai réservé pour la fin de cette liste le nom de lord Lindsay (2): c'est que je ne saurais assez louer l'ouvrage qu'il a publié à son retour d'Orient. Il y a longtemps que je n'ai lu un récit de voyage qui m'ait autant intéressé; il y a, de plus, dans ces quelques pages un ton simple et élégant, une supériorité de vue réunie à une naïveté sans recherche, un style soutenu et une absence de prétention et de personnalité, toutes qualités qui sont le cachet d'une noble nature. Je ne connais point l'auteur; c'est son livre que je compare à mes souvenirs, et je n'ai jamais trouvé un miroir qui me les rendit plus fidèlement et sous des couleurs plus agréables.

Nous avons encore de précieux travaux à attendre des nouveaux explorateurs de ces saintes contrées. Ils ne doivent point abuser de l'impatiente curiosité qu'ils ont excitée et de la sollicitude dont ils ont été l'objet. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a trouvé parmi ses membres d'anciens voyageurs, d'habiles archéologues, pour les guider de ses conseils, en donnant une direction précise aux nouvelles explorations : c'est une tâche dont ce corps savant s'acquitte depuis près d'un siècle, et l'ensemble de ses questions, résolues ou non, formerait un répertoire précieux pour le voyageur dont l'attention est désormais fixée (3).

Cailler n'a encore publié que sa carte d'une partie de la Syrie et quelques articles de revue; il nous doit ses impressions personnelles, ses observations et son journal, tenu avec la précision et la régularité d'un officier d'état-major. Wilkinson, qui a consacré douze ans à l'étude de l'Égypte dans ses monuments et sa configuration, et qui a rapporté de ce pays, outre les documents de six précieux volumes, un travail topographique des plus curieux sur toute la partie du pays qui s'étend entre le Nil et la mer Rouge, depuis Le Caire et Suez jusqu'à Thèbes, est reparti pour l'Orient; il va étudier la Syrie avec cette même persévérance tranquille, et, nous le souhaitons, avec le même succès.

(1) Il a paru dans le cours de 1837 un Journal allemand sous le titre de *Unpartheysche Universal Kirchenzeitung* qui s'adressait, dans trois parties distinctes, aux catholiques, aux protestants et aux juifs. Malgré le talent de ses rédacteurs, cet amalgame d'intérêts différents, souvent opposés, n'a eu aucun succès. Je citerai les autres publications périodiques sans assurer toutefois qu'aucune ne manque aujourd'hui à l'appel. Celles qui feront défaut auront succombé sous les difficultés matérielles de la publicité.

Das Morgenland, Altes und Neues für Freunde der heiligen Schrift, 1-4. Jahrgang; Basel, 1838-41, in-8°. On en a entrepris une traduction française à Lyon sous ce titre : L'Orient ancien et moderne; Lyon, in-8, 1841, chez Guigard, libraire.

Zeitschrift für Kunde des Morgenlandes, herausgegeben von M. Ewald, C. v. der Gabelentz, J. G. L. Kosegarten, Ch. Lassend, C. P. Neumann, etc., 1837-1840. Gœttingen.

Geigers : Wissenschaftliche Zeitschrift für jüdische Theologie; Frankfurt am Main. Elle va être continuée à Breslau.

Allgemeine Zeitung des Judenthums.

M. Bloch. La Régénération; Strasbourg.

M. Raphael. The hebrew Review and Magazine of rabbinical litteratur; London.

Jost. Annales israélites, publiées à Francfort-sur-le-Main.

Philippsohn. Gazette du Judaïsme, publiée à Leipsick.

Der Orient, Berichte, Studien und Kritiken für jüdische Geschichte und Literatur. Herausgegeben von Dr. Julius Furst; Leipzig, 1839-1841, grand in-8.

Archives Israélites de France, par M. S. Cahen; Paris, in-8, 1840-1844.

Ces deux dernières publications sont plus particulièrement consacrées à l'étude de l'ancienne loi, mais elles sont remplies de renseignements précieux pour la connaissance de l'ensemble des Écritures. Il en est de même du Journal de la Société Asiatique de Paris, qui fait entrer dans son cadre des articles pleins d'intérêt pour le chrétien qui fit l'étude de la Bible.

(2) Lord Lindsay, Letters on Egypt, Edom and the Holy Land; London, in-8, 1838-39.

(3) Depuis Louis XIV, et depuis les questions adressées par l'Académie à l'association des voyageurs danois, dont Niebuhr faisait partie, et qui ont été imprimées in-4 et in-8 avec celle de Michaelis et de plusieurs savants allemands, pas un voyageur animé de quelque zèle n'est parti sans solliciter des instructions, qui ne lui ont jamais été refusées. Je citerai celles de M. Texier, celles des commissions de Grèce, d'Égypte et d'Algérie (MM. Raoul Rochette, Walckenaër, Hase), et enfin les dernières données à M. Eugène Boré, par MM. Raoul Rochette, Et. Quatremère, Hase et Jaubert, dans la séance du 8 décembre 1837. — Nous avons aussi un programme de Malte-Brun : Coup-d'œil sur les découvertes géographiques qui restent à faire et sur les meilleurs moyens de les effectuer. Annales des Voyages, Paris, in-8, 1819, page I. Un résumé complet et systématique de toutes ces questions et instructions serait d'une plus grande utilité pour les voyageurs que ces aide-mémoire, qui, en arrêtant l'attention du voyageur sur toute chose, ne la fixent sur rien (voir Aide-Mémoire du Voyageur, ou Questions relatives à la géographie, physique et politique, à l'industrie

Nous devons à MM. Moore et Beck (1), à MM. de Bertou (2), Cailler (3), Russeger (4) et Schubert (5), des études précises sur la dépression du bassin de la mer Morte, sur la pente et le niveau de Ouady Araba; elles ont donné lieu à une discussion (6) pleine d'intérêt, dans laquelle M. Letronne (7) a apporté toute la vivacité de son esprit et les ressources ingénieuses de ses études. L'appel que ce savant a fait aux voyageurs pour obtenir de plus sûrs renseignements a été entendu, et l'on annonce que des explorations toutes spéciales sont dirigées vers ce point (8). Personne ne peut dire quel sera le dernier mot de la science, mais là comme ailleurs nous pouvons attendre tranquillement une confirmation du texte de la Bible (9).

Montfort, l'élève d'Horace Vernet, qui a terminé sur place des vues de la Terre-Sainte, véritables tableaux, lorsque jusqu'à présent on se contentait de légers croquis, a mis aussi la dernière main à la rédaction du journal de voyage dont j'ai donné quelques fragments aux lecteurs de la *Revue française* (1839): c'est une bonne fortune pour ceux qui apprécient la naïveté dans le récit, la fidélité dans les observations. — Horace Vernet lui-même, qui a traversé le pays de Goshen et la Terre-Sainte, qui a daguerréotypé le désert et pris sur le fait le caractère oriental, nous doit plus que les lettres spirituelles qu'il a écrites à sa famille (10). Qu'il laisse courir sa plume, dans sa main elle deviendra un pinceau. — Deux ou trois articles de Revue publiés par M. Adolphe de Caraman ont fait sensation; ils ont sans doute été détachés d'un travail général sur la Syrie, qui sera une précieuse addition à nos ressources. — Lord Alvenley (11) a parcouru l'Égypte, la Terre-Sainte; il a pénétré à Pétra, et même à Sabra : l'homme qui a jeté tant d'esprit, et j'entends du meilleur, au vent du monde et des plaisirs, trouvera, je l'espère, que l'antique Pétra, le Sinaï, la mer Morte, tout l'Orient en un mot, est digne d'autant de frais, et si sa réputation de légèreté doit souffrir un peu d'un travail sérieux, dont nous lui demandons pardon de le déclarer très-capable, la reconnaissance des savants, qui ne sont pas tous sans esprit, devra le consoler.

Les routes dangereuses de l'Asie mineure et de la Syrie, dans lesquelles les gens du pays ne s'aventuraient eux-mêmes que réunis en redoutables caravanes, ont vu passer dernièrement, grâce à la police de Mohammed-Aly, les élégantes de nos salons, suivies de toutes les aises de nos villes.

et aux beaux-arts, etc., à l'usage des personnes qui veulent utiliser leurs voyages. Paris, 1834. — What to observe, or the Traveller's Remembrancer, by Col. J. R. Jackson; London, in-8, 1841.

(1) Journal de la Société géographique de Londres.

(2) Bulletin de la Société de géographie, avec deux cartes, l'une du cours du Jourdain, l'autre de Ouady Araba, série II, tome II.

(3) Bulletin de la Société de Géographie, août 1838, page 84, et Nouvelles Annales des Voyages, année 1839. Mémoire sur la dépression de la mer Morte et de la vallée du Jourdain. Cet article a été tiré à part.

(4) Berghaus Annalen, et dans les Jahrbücher der Mineralogie, von Leonhard; Heidelberg, 1839.

(5) Schubert. Voir son Voyage.

(6) Cette discussion a eu lieu à l'occasion de l'opinion que j'ai émise dans le Voyage de l'Arabie pétrée et que j'avais indiquée sur ma carte générale de ce pays.

(7) Voir les trois articles de M. Letronne sur mon Voyage de l'Arabie pétrée, dans le Journal des Savants d'octobre 1835, page 596, et d'août 1838, page 495. Voir aussi la reproduction de ces articles en forme de volume, dans lequel on trouve la discussion du travail de M. Caneto sur le même sujet qui avait paru dans les Annales de Philosophie chrétienne, tome XIII, n° 72, année 1836, sous ce titre : Réfutation de l'opinion de M. Letronne sur le cours du Jourdain et la formation de la mer Morte. M. Letronne a eu outre répondu à cet article dans le n° 75, page 204 du même volume; M. Caneto répliqua dans le vol. XIV, page 119.

(8) David Wilkie, le célèbre peintre anglais, est parti de Londres avec des instruments et compte faire des recherches sur ce point.

(9) Je n'ai pas ici à m'occuper de cette question. Dans mon commentaire sur la Genèse, je prouverai que cette dépression du bassin de la mer Morte, fait extraordinaire et inattendu pour la science, était indiquée par l'effrayant bouleversement dont l'Écriture nous explique la cause et nous donne la description, que la cessation du cours du Jourdain en est la conséquence naturelle, et que le changement de direction des vallées, qui ont actuellement leur pente vers le bassin de la mer Morte et y portent leurs eaux, est le résultat violent, mais obligé, de la dépression d'un terrain aussi grand que celui de la mer Morte, et de la partie supérieure du Jourdain; que, du reste, ce changement de direction ne s'est opéré que dans cette masse de formation secondaire, molle et friable, qui s'étend d'un côté jusqu'à la chaîne de Tyh, de l'autre jusqu'à Pétra; à partir de ces points, on retrouve les granits et les basaltes, qui ont conservé leur ancienne disposition, c'est-à-dire leur pente dans la Ouady Araba avec une direction vers la mer Rouge.

(10) Recueil de la Société polytechnique, in-8, avril 1841.

(11) Il était accompagné de deux Français, M. de Mieulle et le baron de Papeleux. De ces deux voyageurs, nos compatriotes, je ne connais que le premier, et j'ai déjà fait appel à son dévoûment. En dépit de sa modestie, ce voyageur consentira, j'espère, à nous donner les observations qu'il a faites dans son intéressante pérégrination.

M. Cass, le diplomate américain, et ses charmantes filles, M. Dawson Damer avec sa femme (1), et tant d'autres que je n'ai pas le loisir de citer, ont parcouru ces lieux célèbres dans toute la sécurité de nos promenades, avec l'insouciance et le laisser-aller de nos parties de plaisir. La Suisse (2) et l'Italie voyaient déjà avec inquiétude leurs habitués, les touristes, se diriger vers l'Orient, lorsque la guerre et les désordres qui en sont la suite ont interrompu brusquement cette tendance que nous avions saluée avec tant de joie. Nous ne prévoyons pas aujourd'hui quel sera le terme des malheurs de cette terre, si souvent frappée, mais les difficultés qu'éprouvent les voyageurs à la parcourir rendent plus précieux les souvenirs de ceux qui ont profité de temps meilleurs. Quel que soient les habitudes et le cercle d'idées dans lequel ils sont rentrés, la science peut réclamer leurs descriptions. Sur ce sol imprégné de si grands événements, l'esprit du monde s'inspire et s'élève.

Tel est l'état et telle a été la marche des travaux bibliques, sous le rapport de l'érudition, dans leurs ressources comme dans leurs résultats. Nous allons exposer le fruit de nos propres recherches.

Une remarque doit précéder ce travail. Il est impossible d'entrer dans l'Histoire sainte, et de visiter les lieux témoins de ses prodiges, avec le compas seulement et la boussole à la main; la foi devient ici nécessaire : la marche des Israélites est motivée, dirigée, rendue possible par une puissance qui ne s'embarrasse ni des profondeurs des mers, ni des hauteurs et des aspérités des montagnes. L'analyse, guide si précieux dans les sciences positives, la philosophie, si favorable aux investigations historiques, ne conduisent ici qu'à travers une route incertaine et pleine de contradictions pour aboutir à l'absurde; l'examen des lieux, l'étude du terrain, ne profitent pas davantage, si le point de départ, le soutien, la première condition, n'est la foi.

Les Hébreux partent d'Egypte, ils arrivent sur les bords de la mer Rouge : l'historien nous dira l'époque de leur départ, le géographe la route qu'ils suivent, le voyageur l'ordre de leur caravane; mais lorsque le peuple de Dieu passe à travers les vagues de la mer Rouge, qui s'élèvent de chaque côté comme deux murs, l'explication de ce prodige ne saurait tirer aucune lumière ni des études ni des voyages; c'est au chrétien seul que revient cette investigation, lui seul sait que la vraie méthode pour expliquer un miracle, c'est d'y croire, et que, sur ce point, la seule manière d'interpréter la Bible, c'est de reconnaître son authenticité.

Cette question des miracles ne peut ici se réserver ou s'éluder. Notre époque, grande au moins par son indépendance, permet de l'aborder franchement, consciencieusement, sans ménagement comme sans arrière-pensée.

Le miracle est un fait qui ne peut se prévoir, puisqu'il est inattendu; il ne peut s'expliquer, puisqu'il est en dehors des événements naturels, qu'il leur est souvent contraire et qu'il en arrête le cours périodique; il n'émane enfin que de Dieu, qui, avec la puissance de créer, doit avoir celle de modifier et de suspendre ces prétendues lois de la création, qui ne sont que les règlements dépendants de la volonté du créateur. Oserait-on nier que Dieu puisse faire des miracles, lui qui a créé le monde, ce vaste composé de miracles?

Lorsque Moyse lui-même douta un instant de cette puissance qui peut rendre éloquent celui dont le langage est embarrassé, l'Éternel lui répondit : *Qui a fait la bouche de l'homme, et qui a formé le muet et le sourd, l'aveugle et celui qui voit? N'est-ce pas moi? Allez donc, je*

(1) M. Chacaton, qui a montré au public, à la dernière exposition du Louvre, une jolie vue de la montagne des Oliviers, voyageait avec M. Dawson Damer et à sa solde. J'ai vu dans ses mains un album de la Terre-Sainte, dessiné avec un peu de timidité, mais d'une manière consciencieuse et digne d'éloges.

(2) On a poussé le sans-gêne jusqu'à s'inquiéter du sort des monuments antiques, jusqu'à vouloir exiger leur conservation et leur entretien. (Voir des réclamations nombreuses dans les récits des voyageurs), et on m'annonce un manifeste spécial de M. G. R. Gliddon, Esq., sous ce titre : An Appeal to the antiquaries of Europe on the Destruction of the monuments of Egypt. London, in-8, 1844.

serai dans votre bouche (Exode IV, 11, 12). Saint Augustin l'a dit : ces événements, qui nous paraissent surnaturels parce qu'ils dépassent la limite de nos conceptions ou de notre expérience, sont pour la puissance divine aussi naturels que les faits qu'ils remplacent, puisque les uns et les autres émanent également de sa volonté. *Nec enim ista, cum fiunt, contra naturam fiunt, nisi nobis quibus aliter naturæ cursus innotuit; non autem Deo cui hoc est natura quod fecerit.* Ils ne sont donc pas contraires à la nature, mais seulement à ce qui nous est connu de la nature. *Portentum ergo sit non contra naturam, sed contra quam est nota naturæ.* XXI, 8.

La Bible contient une longue série de miracles, le peuple et le fils de Dieu ont une histoire également miraculeuse. Cependant, entre des événements représentés comme extraordinaires au même degré, l'étude et même la foi peuvent admettre quelque distinction et faire la part de ce qui tient à l'état des connaissances du temps et de ce qui dépend de l'essence et de l'esprit de la langue.

En effet, quelques-uns des miracles décrits dans la Bible ne sont plus pour nous que des prodiges, dont les annales scientifiques constatent le retour naturel à des époques périodiques; d'autres conservent encore et conserveront peut-être pour toutes les races à venir leur caractère miraculeux : la volonté de Dieu sera faite; mais, dans l'un comme dans l'autre cas, le but du Créateur était atteint quand il avait manifesté sa gloire, sa puissance, et confirmé par des événements, qui tenaient alors du prodige, la mission sainte qu'il confiait à ses prophètes.

Il importe de se bien convaincre que toutes les fois qu'un miracle s'est produit, le prophète, qui étendait la main, et le peuple, qui attendait la confirmation de sa parole, croyaient l'un et l'autre au miracle; l'événement que la nature, dans ses retours périodiques, ou la science dans ses recherches, a depuis expliqué, était alors miraculeux dans son apparition première, aussi bien que dans sa prédiction. Ainsi donc, si la science, aujourd'hui, ramène un petit nombre de miracles au rang des faits naturels, l'apparition de ces faits, annoncés à l'avance dans des contrées où ils ne s'étaient jamais produits, n'en a pas autrefois été moins miraculeuse. Il n'y a donc ici ni un jongleur qui se dit prophète, ni un peuple niais qui se dit croyant : le prophète croyait aussi bien que le peuple.

Une autre distinction qu'il est utile d'apporter dans les miracles, nous est fournie par une connaissance plus approfondie de l'esprit de la langue. Ici c'est un travail d'élimination : on replacera parmi les faits naturels des événements que le texte lui-même n'a présentés que comme extraordinaires, et auxquels une disposition religieuse, exagérée, s'était efforcée de donner un caractère miraculeux.

Ces distinctions une fois admises avec une prudente réserve, on repoussera facilement toutes les attaques dont les miracles ont été l'objet, attaques d'autant plus vives, qu'elles appelaient en témoignage la raison et la science; on évitera surtout par ce moyen de se laisser entraîner à un genre d'explication et de commentaire plus funestes encore que la négation absolue. En effet, taxer les miracles d'absurdité et d'imposture me semble faire moins de tort à la religion que de les expliquer avec une apparence de respect *par le concours heureux de phénomènes naturels.* Il y a, d'un côté, attaque violente, de l'autre une mine insidieuse : l'esprit religieux repousse la première et se laisse surprendre par la seconde; l'esprit incrédule, auquel l'un ne peut rien offrir de nouveau, trouve du moins dans l'autre, et surtout dans la moralité souvent incontestable de ses auteurs, de nouvelles raisons, un nouvel argument contre l'authenticité des Écritures. On s'accommode alors d'une espèce de compromis, et l'on n'est pas éloigné de se laisser gagner par l'esprit conciliant de Dubois-Aymé, qui après avoir expliqué le passage de la mer

Rouge d'une manière suivant lui parfaitement naturelle, s'exprime ainsi: *Les personnes qui mettent cet événement au rang des fables conviendront du moins à présent qu'il aurait pu arriver ainsi, et ceux qui croient à sa réalité ne pensent pas sans doute qu'il soit nécessaire que l'ordre de la nature ait été renversé pour reconnaître la main de Dieu dans la délivrance des Hébreux et la perte des Egyptiens* (1). De proche en proche on arrive, au moyen de ce système, à tout expliquer par la voie naturelle et à réduire le rôle des prophètes et du Christ à celui de misérables charlatans qui spéculent, dans une bonne intention, il est vrai, sur l'ignorance d'une nation entière. La puissance divine est reniée, la mission supérieure de certains hommes élus de Dieu est rabaissée, et l'Écriture entière, ainsi commentée, n'a pas même la valeur historique ou littéraire d'un ouvrage profane.

Supposer une alliance divine sans miracles, telle est la tâche impossible que s'étaient imposée des docteurs sans foi et sans soumission : ils ont voulu faire un Pentateuque sans peuple élu, un christianisme sans Christ, et ils ont eu naturellement pour successeurs d'autres docteurs plus conséquents : ceux-là du moins, en abattant tout ce qui gênait au passage leur incrédulité, ne prétendaient pas reconstruire une croyance.

L'Allemagne et l'Angleterre ont fourni le plus d'efforts et de souplesse d'esprit à ce pénible et détestable travail; les hommes les plus recommandables se sont laissés entraîner dans cette fausse voie, et il s'est trouvé que le protestantisme, qui, de tout le grand édifice religieux du catholicisme, n'avait conservé que la Bible, a formé l'école qui s'est appliquée avec le plus d'ardeur à ravaler ce monument.

Dans les recherches que je soumets aujourd'hui aux lecteurs, voici quel a été mon système : dès qu'un fait est déclaré miracle dans le texte d'une manière positive, il m'a semblé qu'il

(1) Page 314. Dubois-Aymé lit dans l'Exode, lorsque Moyse va recevoir les Tables de la loi: Toute la montagne du Sinaï était couverte de fumée, parce que l'Éternel y était descendu au milieu des feux; la fumée montait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne était ébranlée (XIX, 18). Il fallait expliquer ce miracle; il déclare à l'Institut du Caire qu'une irruption volcanique, *facile à prévoir trois jours à l'avance*, avait eu lieu et avait servi les projets de Moyse : malheureusement pour le commentateur, toute la montagne du Sinaï, de formation primitive, ne présente aucune trace de volcan, et c'est avec beaucoup d'hésitation que j'ai rapporté quelques échantillons provenant de la chaîne de Tyh, et que j'ai supposés appartenir à quelque cratère éteint. Coutelle et de Rozière avaient fait la même observation: Dubois-Aymé dut donc retirer son explication comme, au moins, insuffisante; mais il ne se découragea pas, car en 1813, et avec le même enthousiasme, il cite le chapitre XIX de l'Exode, et s'écrie : *N'est-ce pas là une description bien exacte d'un orage ?* On se demande comment cette même description avait si bien convenu à l'irruption d'un volcan? comment, en tout cas, un orage s'annonce positivement trois jours à l'avance? comment enfin trois millions d'hommes *sont saisis de frayeur* à la vue et au bruit d'un orage et peuvent considérer un événement aussi simple, aussi naturel, qui, à des périodes plus ou moins éloignées, se manifeste en Égypte, comme miraculeux, comme un signe évident de la présence et de la volonté divine.

C'est le même M. Dubois-Aymé qui, se plaçant toujours dans un juste-milieu rationaliste, explique le séjour de Moyse, pendant quarante jours, sur la montagne. *La Bible, trop méprisée par quelques personnes, trop vénérée par d'autres*, ne lui semblait facile à comprendre, et les faits qu'elle rapporte ne lui paraissaient admissibles que commentés à sa manière. Le miracle des tables de la loi est expliqué par lui : *Moyse, ayant ensuite défendu expressément à tout le monde de le suivre, alla sur la montagne et y passa quarante jours. Les voyages fréquents qu'il y avait faits précédemment lui avaient donné la facilité d'y cacher quelques vivres, et il grava dans cette retraite les tables du témoignage, qu'il présenta ensuite au peuple d'Israël en disant : Elles sont écrites de la main de Dieu* (p. 112).

Voyez-vous Moyse portant sous son bras, six mois à l'avance, ses provisions pour l'avenir et les plaçant soigneusement dans sa cachette? vous figurez-vous, plus tard, le grand Législateur de M. Dubois-Aymé grignottant, pendant quarante jours, le frugal dîner de son magasin, n'interrompant ses modestes repas que pour sculpter, à la sueur de son front, les tables de la loi dans le granit (il n'y a pas d'autre pierre à deux lieues à la ronde). Gardez-vous d'oublier que l'inventeur de cette mauvaise farce serait en même temps l'auteur de ces sublimes préceptes; réfléchissez bien qu'un peuple immense, assemblé au bas de la montagne, est resté quarante jours à attendre le dénouement de la longue absence de son chef, et que ce peuple méfiant, raisonneur, a cru à sa mission supérieure et à l'origine divine de ces tables : après cela, quelle opinion aurez-vous de ces explications! (Mémoire sur les tribus arabes des déserts de l'Égypte et sur les tribus israélites qui ont occupé autrefois les mêmes déserts, par M. Dubois-Aymé. Fuligno, in-8, 1810. Voir aussi son Mémoire sur le même sujet qui a été inséré dans le grand ouvrage de la Commission d'Égypte et qui est, à peu de chose près, le même que le précédent).

Et cependant ce n'est pas seulement le bon M. Duboys-Aymé qui, comme un enfant sans expérience, touche à la Bible sans effroi. Toute une école d'hommes profondément savants, M. Eichhorn à la tête, s'est contentée de pareils commentaires, et s'est donné des peines infinies pour les étayer sur une base scientifique. Quant au savant Allemand, il substitue à l'inspiration divine les rêves de Moyse, aux flammes du Sinaï un feu de bois allumé par le prophète, et à la face lumineuse, son visage échauffé par le feu et la préoccupation. Ce profond hébraïsant a compromis ainsi, par un rationalisme dénué de sens, la confiance que ses travaux sur l'authenticité de la rédaction du Pentateuque devaient inspirer.

devait être admis pour tel et qu'il était inutile de se creuser beaucoup la tête, et d'interroger l'Académie d'une façon bien rigoureuse, pour connaître jusqu'à quel point la nature du miracle se trouve plus ou moins scientifiquement constatée; l'erreur ne peut avoir aucune importance, puisque, naturel aujourd'hui mais extraordinaire alors, ou bien extraordinaire à chaque époque, le fait conserve toujours le caractère que lui impose la Bible. J'ai été plus loin, et le but de mon travail a été souvent de rechercher dans un fait qui n'est plus aujourd'hui que naturel ce qu'il pouvait avoir à cette époque, et dans cesrégions éloignées, de surnaturel, de prodigieux, d'effrayant. Ainsi, j'admets le miracle sur l'autorité des Écritures, et je me garde de porter un œil curieux et d'inutiles investigations sur un fait hors de notre portée; c'est à l'orgueil de notre raison, à l'ambition de notre esprit, qu'il faut, dans ces occasions, imposer une humilité, une soumission et des bornes nécessaires : un homme dont l'esprit, par instinct et premier mouvement, était meilleur que le raisonnement systématique ne l'a fait, J.-J. Rousseau, a dit : *Beaucoup de choses dans l'Ecriture passent notre raison et même la choquent, nous ne les rejetons pourtant pas. Convaincus de la faiblesse de notre entendement, nous savons respecter ce que nous ne pouvons concevoir quand l'association de ce que nous concevons nous le fait juger supérieur à nos lumières.*

De cette manière, en prenant dans la Bible le fait, non pour ce qu'il est devant la science du XIXe siècle, mais pour ce qu'il était aux yeux des Hébreux, je suis resté dans le vrai, et je dois à ce système une marche aisée et facile, qui me semble devoir être favorable à l'appréciation de mon travail.

On consentirait encore assez généralement à admettre le miracle comme œuvre de Dieu; ce que l'on repousse surtout, ce que l'on se refuse à croire, c'est l'occasion et le motif des miracles.

Ici s'ouvre une carrière plus vaste encore et dans laquelle l'espace ne nous permet pas d'entrer. La conclusion de ce que nous opposerons à ce doute peut se résumer en deux mots : le peuple d'Israël a été le peuple de Dieu. Dire pourquoi, ce serait raconter son histoire : car cette élection de Dieu peut seule expliquer comment, dans l'absence de faits héroïques, de littérature populaire, d'industrie remarquable ou de commerce étendu, un mince fragment de la race sémitique, habitant un petit coin de la terre, exerce à travers les siècles et les distances une si grande et si prodigieuse influence sur le monde occidental, qui, par sa propre civilisation, devait se détacher entièrement d'un passé lointain et sans éclat. S'il n'y a point eu un peuple élu de Dieu, il n'y a plus ni ancien ni nouveau Testament qu'à l'état de rapsodie mensongère, de tissu de fables puériles, et le siècle qui fera dominer ce principe, non pas seulement pendant une série d'années, du haut de quelques chaires et dans une faible partie de notre Europe raisonneuse, mais à tout jamais et partout où la Bible est encore vénérée comme un saint livre, ce siècle commencera une ère nouvelle, s'il n'est pas lui-même la fin de toutes les ères.

LISTE DES CARTES

AVEC L'INDICATION DE LEUR PLACE.

1° Carte de la partie de l'Arabie pétrée qui comprend les positions d'Elath, Aziongaber, Cades, et du mont Hor. . . . . en face de l'Introduction.

2° Carte de l'Arabie pétrée, comprenant une partie de la Palestine et de l'Égypte, depuis Jérusalem jusqu'au Caire, dessinée d'aprés nature, en 1484, par Ehrard Rewich. . entre les pages XXXIV et XXXV.

3° Réduction à la même échelle des Cartes de l'Arabie pétrée levées par Pococke en 1730, Niebuhr en 1763, Burckhardt en 1816, et Ehrenberg en 1824. . . . . en face de la page XXXVI.

4° Réduction à la même échelle des Cartes de l'Arabie pétrée, levées ou dressées par d'Anville en 1764, la commission d'Égypte en 1802, Rüppel en 1826, et Lapie en 1828. . . . . en face de la page XXXVIII.

5° Carte de l'Arabie pétrée, d'une partie de l'Égypte et de la Palestine, avec l'indication du Voyage des Israélites, peinte par Richard Haldingham. . . . . entre les pages L et LI.

6° Voyage des Israélites dans le désert, pour servir à l'intelligence du Commentaire géographique sur la Bible. . . . . en face de la page 1.

7° Relevé topographique de Ouadi Zackal et de la côte près de Dahab, pour indiquer la position de Madian. . . . . page 6.

8° Carte de la péninsule du Sinay, pour servir à l'intelligence de la route, des stations et du séjour des Israélites dans le désert. . . . . page 64.

9° Carte itinéraire pour servir à l'intelligence de la sortie d'Égypte et du passage de la mer Rouge. . . . . en face de la page 71.

10° Carte du golfe de Suez, réunissant les différentes opinions qui ont été émises sur le passage de la mer Rouge. . . . . en face de la page 76.

11° Relevé topographique de Ouady Feyran et de ses affluents, pour servir à l'intelligence de l'itinéraire des Israélites. . . . . en face de la page 85.

12° Plan topographique du massif de rochers du milieu desquels s'élèvent le Sinaï, Horeb et le mont Sainte-Catherine. . . . . en face de la page 104.

13° Carte du golfe de l'Akabah, pour l'intelligence des positions d'Aziongaber et d'Elath. page 124.

Observations Générales

L'Itinéraire des Israelites n'offre d'incertitude qu'entre **Rethma** et **Cades**, toutes les autres Stations se retrouvent sans difficulté et la route que le peuple de Dieu a suivie est d'une exactitude géographique dont on ne s'est etonné que parcequ'on a l'habitude de comparer le Récit de la Bible aux renseignemens fournis par les traditions humaines et qu'on n'a pas toujours eu présent à l'esprit qu'il n'était donné qu'à ce livre, seul entre tous, de ne pouvoir manquer d'exactitude.

L'Incertitude qui existe, **pour nous**, dans la position des Stations entre celle de Rethma et celle de Cades, provient d'une erreur. Quelques mots suffiront pour en détruire la cause. Moise envoie de Rethma des Espions examiner la terre promise et il va attendre leur retour à Cades. Pendant les 40 jours que ces envoyés mettent à parcourir le pays jusqu'à Emath (aujourd'hui Hamah sur les bords de l'Oronte) un peuple nomade suivi de ses troupeaux ne pouvait rester stationnaire et dans un désert aride desseché par les ardeurs de l'été, il devait épuiser rapidement les faibles ressources du sol. Dix huit campemens ne sont donc pas trop pour 40 jours. Tous les Commentateurs de la Bible ont cherché dans ces 18 stations ou plutôt dans ces dix huit campemens d'attente l'indication des lieux où les Israelites séjournerent pendant les trente huit ans qui leur furent imposés pour parfaire les 40 années de leur séjour dans le désert. C'est une grave erreur qui a produit les itineraires les plus invraisemblables. Moise nous dit bien que les Israelites resterent 40 ans dans les desert, mais il garde un silence complet sur les evenemens qui se passerent pendant ces longues années d'épreuves, sur les lieux que les Hebreux visiterent, sur la Marche qu'ils suivirent, et la liste des stations ne peut suppléer à ce silence.

CONCORDANCE
Des Stations du Voyage

Selon Le Journal du Voyage.		Selon Le Recit des faits.		Selon les Le remarques du Deuteronome.	
Succoth	33, 5.	Succoth	12, 37		
Etham	33, 6.	Etham	13, 20		
Phihahiroth	33, 7	Phihahiroth	14, 2.		
Marie	33, 8.	Marie	14, 22		
Mara	33, 8	Mara	15, 23		
Elim	33, 9	Elim	15, 27		
Marie	33, 10.				
Sin	33, 11.	Sin	16, 1.		
Daphca	33, 12.				
Alus	33, 13.	Sin	17, 1.		
Raphidim	33, 14.	Raphidim	17, 8.		
Sinai	33, 15.	Sinai	XIX, 1.		
Kibroth-Taava	33, 16.	Solitudo Pharan			
Hazeroth	33, 17.	Hazeroth	IX, 34	Via Montis Amorrhei	1, 19
Rethma	33, 18.	Desertum Pharan	id. 1.		
Remmamphares	33, 19.				
Lebna	33, 20.				
Ressa	33, 21.				
Cedatha	33, 22.				
Mons Segher	33, 23.				
Aradu	33, 24.				
Macelath	33, 25.				
Thabath	33, 26.				
Thare	33, 27.	Campemens d'attente dont il n'est pas fait mention dans le recit		Campemens d'attente dont il n'est pas fait mention dans le recit	
Methca	33, 28.				
Hesmona	33, 29.				
Moseroth	33, 30.				
Benejaacan	33, 31.				
Gadgad	33, 32.				
Jetebatha	33, 33.				
Hebrana	33, 34.				
Asiongaber	33, 35.				
Cades	33, 36.	Cades	XIII, 27.	Cades Barnea	1, 19.
Mons Hor	33, 37.	Mons Hor	20, 25.		
Salmona	33, 41.	Via Maris Rub	21, 4.	Deserta Maris Rub	2, 3.
Phunon	33, 42.	Iguit Serp.	21, 10.		
Oboth	33, 43.	Oboth	21, 11.		
Jeabarim	33, 44.	Jeabarim	21, 11.	Zared	2, 13.
Didongad	33, 45.	Contra Arnaa	21, 13.		
Hebrondeblataim	33, 46.	Nahaliel	21, 19.		
Abarim	33, 47.	Bamoth	21, 19.	Phasga	3, 27.
Jordanis	33, 48.				

TERRE DE GOSHEN
TERRITOIRE DES PHILISTINS
TERRITOIRE DES CANANÉENS
TERRITOIRE DES AMORRHÉENS
TERRITOIRE DES AMALÉCITES
DÉSERT DE SUR
DÉSERT DE SIN
DÉSERT DE PHARAN
DÉSERT DE MADIANITES
MOABITES
MER ROUGE
Golfe Arabique Sinus Arabicus
Golfe de Suez, Bahar es Suez
Golfe Heropolite
Golfe Elanitique
Succoth
Etham
Phihahiroth
Baalsephon
Marah
Elim
Mara
Sin
Daphca
Alus
Raphidim
Sinai
Horeb
Kibroth-Taava
Hazeroth
Rethma
Cades
Cades Barnea
Elath
Ezeongaber
Hebrona
Jericho
Galgala
Nebo
Bamoth
Heshon
Helmondeblathaim
Aroer
Nahaliel
Mathana
Dibongad
Jabok
Jeabarim
Oboth
Phunon
Salmona
Zared
Mer du Désert ou Mer Morte
Bahar Louth
Montagnes de Th. ou de l'Egarement
Frontière de la terre promise
Ancienne Limites de la Mer Rouge
Frontière Arabique Aegypti
Pyramides de Gizeh
Le Caire
Memphis
Marais de Sirbon
Lac Menzaleh
Lac Timsah
Lac Amers
Isthme de Suez
Mont Sinai
Mont Horeb
Mont Seir
Mont Hor
Mont Abarim
Mont Nebo
Mont Phasga
Mont Theman
Mont Pisgah
Mont Zared
Mont Arnon
Mont Jabok
Mont Jaazer
Mont Gilead
Mont Galaad
Mont Hermon
Mont Liban
Mont Carmel
Mont Thabor
Mont Gelboé
Mont Ebal
Mont Garizim
Mont Hebal
Mont Gerizim
Mont Ephraim
Mont Gilboa
Mont Tabor

EXODE.

CHAPITRE PREMIER.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Α'.

1. Ταῦτα τὰ ὀνόματα τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ τῶν εἰςπεπορευμένων εἰς Αἴγυπτον ἅμα Ἰακὼβ τῷ πατρὶ αὐτῶν, ἕκαστος πανοικὶ αὐτῶν εἰςῆλθοσαν.

2. Ῥουβὴν, Συμεὼν, Λευὶ, Ἰούδας,

3. Ἰσσάχαρ, Ζαβουλὼν, Βενιαμὶν,

4. Δὰν καὶ Νεφθαλὶ, Γὰδ καὶ Ἀσήρ.

5. Ἰωσὴφ δὲ ἦν ἐν Αἰγύπτῳ. Ἦσαν δὲ πᾶσαι ψυχαὶ ἐξ Ἰακὼβ, πέντε καὶ ἑβδομήκοντα.

6. Ἐτελεύτησε δὲ Ἰωσὴφ, καὶ πάντες οἱ ἀδελφοὶ αὐτοῦ, καὶ πᾶσα ἡ γενεὰ ἐκείνη.

7. Οἱ δὲ υἱοὶ Ἰσραὴλ ηὐξήθησαν, καὶ ἐπληθύνθησαν, καὶ χυδαῖοι ἐγένοντο, καὶ κατίσχυον σφόδρα σφόδρα· ἐπλήθυνε δὲ ἡ γῆ αὐτούς.

8. Ἀνέστη δὲ βασιλεὺς ἕτερος ἐπ Αἴγυπτον, ὃς οὐκ ᾔδει τὸν Ἰωσήφ.

9. Εἶπε δὲ τῷ ἔθνει αὐτοῦ· Ἰδοὺ τὸ γένος τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, μέγα πλῆθος, καὶ ἰσχύει ὑπὲρ ἡμᾶς.

10. Δεῦτε οὖν, κατασοφισώμεθα αὐτοὺς, μήποτε πληθυνθῇ, καὶ ἡνίκα ἂν συμβῇ ἡμῖν πόλεμος, προστεθήσονται καὶ οὗτοι πρὸς τοὺς ὑπεναντίους, καὶ ἐκπολεμήσαντες ἡμᾶς ἐξελεύσονται ἐκ τῆς γῆς.

11. Καὶ ἐπέστησεν αὐτοῖς ἐπιστάτας τῶν ἔργων, ἵνα κακώσωσιν αὐτοὺς ἐν τοῖς ἔργοις. Καὶ ᾠκοδόμησαν πόλεις ὀχυρὰς τῷ Φαραὼ, τήν τε Πειθὼ, καὶ Ῥαμεσσῆ, καὶ Ὼν, ἥ ἐστιν Ἡλιούπολις.

12. Καθότι δὲ αὐτοὺς ἐταπείνουν, τοσούτῳ πλείους ἐγίγνοντο, καὶ ἴσχυον σφόδρα σφόδρα. Καὶ ἐβδελύσσοντο οἱ Αἰγύπτιοι ἀπὸ τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ,

13. καὶ κατεδυνάστευον οἱ Αἰγύπτιοι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ βίᾳ·

14. καὶ κατωδύνων αὐτῶν τὴν ζωὴν ἐν τοῖς ἔργοις τοῖς σκληροῖς, τῷ πηλῷ, καὶ τῇ πλινθείᾳ, καὶ πᾶσι τοῖς ἔργοις τοῖς ἐν τοῖς πεδίοις, κατὰ πάντα τὰ ἔργα ὧν κατεδουλοῦντο αὐτοὺς μετὰ βίας.

15. Καὶ εἶπεν ὁ βασιλεὺς τῶν Αἰγυπτίων ταῖς μαίαις τῶν Ἑβραίων· Τῇ μιᾷ αὐτῶν ὄνομα Σεπφώρα, καὶ τὸ ὄνομα τῆς δευτέρας Φουὰ,

16. καὶ εἶπεν· Ὅταν μαιοῦσθε τὰς Ἑβραίας, καὶ ὦσι πρὸς τῷ τίκτειν, ἐὰν μὲν ἄρσεν ᾖ, ἀποκτείνατε αὐτό· ἐὰν δὲ θῆλυ, περιποιεῖσθε αὐτό.

17. Ἐφοβήθησαν δὲ αἱ μαῖαι τὸν Θεὸν, καὶ οὐκ ἐποίησαν καθότι συνέταξεν αὐταῖς ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου· καὶ ἐζωογόνουν τὰ ἄρσενα.

CAPUT I.

1. Hæc sunt nomina filiorum Israel qui ingressi sunt in Ægyptum cum Jacob : singuli cum domibus suis introierunt :

2. Ruben, Simeon, Levi, Judas,

3. Issachar, Zabulon et Benjamin,

4. Dan, et Nephthali, Gad, et Aser.

5. Erant igitur omnes animæ eorum qui egressi sunt de femore Jacob, septuaginta : Joseph autem in Ægypto erat.

6. Quo mortuo, et universis fratribus ejus, omnique cognatione illa,

7. filii Israel creverunt, et quasi germinantes multiplicati sunt : ac roborati nimis, impleverunt terram.

8. Surrexit interea rex novus super Ægyptum, qui ignorabat Joseph :

9. et ait ad populum suum : Ecce, populus filiorum Israel multus, et fortior nobis est.

10. Venite, sapienter opprimamus eum, ne forte multiplicetur : et si ingruerit contra nos bellum, addatur inimicis nostris, expugnatisque nobis egrediatur de terra.

11. Præposuit itaque eis magistros operum, ut affligerent eos oneribus : ædificaveruntque urbes tabernaculorum Pharaoni, Phithom et Ramesses.

12. Quantoque opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur, et crescebant :

13. Oderantque filios Israel Ægyptii, et affligebant illudentes eis :

14. Atque ad amaritudinem perducebant vitam eorum operibus duris luti et lateris, omnique famulatu, quo in terræ operibus premebantur.

15. Dixit autem Rex Ægypti obstetricibus Hebræorum : quarum una vocabatur Sephora, altera Phua,

16. præcipiens eis : Quando obstetricabitis Hebræas, et partus tempus advenerit : si masculus fuerit, interficite eum : si fœmina, reservate.

17. Timuerunt autem obstetrices Deum, et non fecerunt juxta præceptum regis Ægypti, sed conservabant mares.

18. Ἐκάλεσε δὲ ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου τὰς μαίας, καὶ εἶπεν αὐταῖς· Τί ὅτι ἐποιήσατε τὸ πρᾶγμα τοῦτο; καὶ ἐζωογονεῖτε τὰ ἄρσενα;

19. Εἶπαν δὲ αἱ μαῖαι τῷ Φαραώ· Οὐχ ὡς γυναῖκες Αἰγύπτου αἱ Ἑβραῖαι· τίκτουσι γὰρ πρὶν ἢ εἰσελθεῖν πρὸς αὐτὰς τὰς μαίας, καὶ ἔτικτον.

20. Εὖ δὲ ἐποίει ὁ Θεὸς ταῖς μαίαις. Καὶ ἐπλήθυνεν ὁ λαὸς, καὶ ἴσχυε σφόδρα.

21. Ἐπεὶ δὲ ἐφοβοῦντο αἱ μαῖαι τὸν Θεὸν, ἐποίησαν ἑαυταῖς οἰκίας.

22. Συνέταξε δὲ Φαραὼ παντὶ τῷ λαῷ αὐτοῦ, λέγων· Πᾶν ἄρσεν, ὃ ἐὰν τεχθῇ τοῖς Ἑβραίοις, εἰς τὸν ποταμὸν ῥίψατε· καὶ πᾶν θῆλυ ζωογονεῖτε αὐτό.

18. Quibus ad se accersitis, rex ait : Quidnam est hoc quod facere voluistis, ut pueros servaretis ?

19. Quæ responderunt : Non sunt Hebrææ sicut Ægyptiæ mulieres : ipsæ enim obstetricandi habent scientiam, et priusquam veniamus ad eas, pariunt.

20. Benè ergo fecit Deus obstetricibus : et crevit populus, confortatusque est nimis.

21. Et quia timuerunt obstetrices Deum, ædificavit eis domos.

22. Præcepit ergo Pharao omni populo suo, dicens : Quidquid masculini sexus natum fuerit, in flumen projicite : quidquid feminini, reservate.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

Ch. Lenormant :

(7.) **Filii Israël creverunt.** — Les nomades du désert ne multiplient pas beaucoup, parce que leur existence est trop pénible, leur vie trop dure, leur nourriture trop chétive; mais les tribus arabes établies et fixées sur la lisière des pays cultivés, comme en Égypte et en Syrie, s'accroissent extraordinairement et deviendraient un sujet d'inquiétude pour les gouvernements, si leur prospérité n'était pas entravée, et pour ainsi dire, régulièrement arrêtée par les guerres que leur suscitent les tribus voisines qui convoitent leur position favorable. Les Hébreux n'ayant point un pareil obstacle devaient *remplir la terre.* — *Impleverunt terram.* Ils participaient avec les Égyptiens aux bienfaits d'un climat aussi pur que celui des bords du Nil. Or la fécondité des femmes égyptiennes fut proverbiale. On l'a attribué à la qualité de l'eau. Aristote (Hist. nat., VII, 4.) cite une Égyptienne qui accoucha quatre fois de suite de cinq enfants. Les dévastations occasionnées par les maladies, les tyrannies, les guerres, n'ont jamais pu dépeupler ce pays que dix années de paix et de bonne administration *rempliraient* de nouveau. Toutefois les étrangers, comme les Turcs et les mamelouks, se reproduisent difficilement sur ce sol; mais cette exception ne peut s'étendre aux Israélites qui ne participaient point aux excès auxquels se livrent ces conquérants, dès leur arrivée dans le pays, et qui d'ailleurs étaient venus en Égypte avec leurs femmes et s'étaient multipliés dans leur race, tandis que ces étrangers arrivent seuls, achètent des esclaves et disparaissent sans enfants, au milieu des épuisements de la polygamie et de la pédérastie. (*Voir* chap. XII. 37.)

(8.) **Surrexit interea rex novus.** — Ce *rex novus* a mis en défaut la sagacité des commentateurs, et il a été l'occasion d'innombrables conjectures. Aujourd'hui les nouvelles découvertes dans la lecture des hiéroglyphes ont fixé par des dates positives et une chronologie authentique, ce qu'il y avait de vague dans les hypothèses, et d'incomplet dans le texte.

Mais l'examen de ces nouveaux et heureux résultats n'appartient plus aux recherches géographiques dont j'accompagne le texte de la Bible; je me contenterai d'indiquer les nouvelles sources où l'on peut puiser ces précieux renseignements.

Champollion : *Précis du système hiéroglyphique. Lettres à M. le duc de Blacas*, Paris, 1824.

Burton : *Recueil hiéroglyphique*, Cairo, 1826-27.

Robiano (l'abbé comte de) *Études sur l'Écriture, les hiéroglyphes et la langue de l'Égypte*, Paris, 1834.

Greppo : *Essai sur le système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune et sur les avantages qu'il offre à la critique sacrée*, Paris, 1829.

Wilkinson : *Traité hiéroglyphique*, Malte, 1828. — *Egypt and Thebes*, pag. 506, London, 1835.

Rosellini; son grand ouvrage sur les *Monuments de l'Égypte.*

The pictorial history of Palestine, London, 8° 1840.

Ch. Coquerel : *Lettres sur le système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture sainte*, Amst. 8. 1825.

Bovet : *Des dynasties égyptiennes.*

(9.) **Fortior nobis est.** — Le texte est conséquent ici, avec la suite : six cent mille hommes en état de porter les armes étaient plus forts que les Égyptiens. Mais l'on se demande alors comment s'organisait l'oppression. Le tableau de l'Égypte, depuis trente années, tableau qui peut-être n'a pas changé depuis Moïse, répond à cette question. Une poignée d'hommes a toujours suffi pour opprimer la nation. Comment la nation entière n'aurait-elle pas tenu en respect une peuplade, quelque accroissement qu'elle eût pu prendre ?

(11.) **Ædificaveruntque urbes tabernaculorum Pharaoni Phithom et Ramesses.** — Ces villes de tentes n'auraient-elles pas été construites, c'est-à-dire, remplacées par des constructions? Autrement l'expression adoptée par la Vulgate serait incompréhensible. L'idée d'asseoir l'existence d'une peuplade de pasteurs d'une manière plus stable, en l'obligeant à se construire des maisons au lieu de dresser des tentes, coïncide avec le verset 14 où on les voit occupés à des travaux d'agriculture. Les Septante ont traduit ערי par places fortes. Phithom, Ramesses et On étant dans le pays de Goshen, l'établissement de ces fortifications supposerait un système de domination qui s'explique encore. La position de ces villes peut ainsi se fixer. Phithom se trouve dans le nome arabique; ce qui lui a fait donner le nom de ville arabe par Hérodote. (II, 158.) Il est situé sur l'emplacement de l'ancienne Thon, que l'Itinéraire d'Antonin place à l'embouchure du canal, non loin de la ville actuelle de Belbeis. Ramesses, dont il n'est fait mention nulle part ailleurs, doit être cherché dans les ruines d'el Ouady. Ces deux noms se retrouvent dans les peuplades que Pline cite (liv. VI, cap. 28) comme unies aux Arabes sur la frontière d'Égypte. On c'est Héliopolis, aujourd'hui Materieh. Peluse pour Phithom, ainsi que l'avait déterminé Marsham, est trop au nord, tandis que, Heroopolis près Suez est trop au sud. Cette dernière position avait été proposée par Cellarius.

(12.) **Quantoque opprimebant eos, tanto magis multiplicabantur.** — Ce que l'Égypte a produit d'hommes sous la férule de Mohammed-Ali expliquerait ce verset, si une intention supérieure ne s'y décelait. Je reviendrai plus loin, au chapitre V, verset 7, sur la comparaison qu'on peut établir entre les travaux imposés aux Israélites et ceux auxquels les Égyptiens de nos jours sont condamnés.

(14.) **In terræ operibus premebantur.** — La culture des champs n'est un supplice qu'en Égypte, où elle exige un arrosement artificiel continuel et des plus pénibles. Ce pays présente ainsi avec une culture de grains des plus faciles, puisqu'il suffit d'ensemencer les terrains inondés, une culture difficile qui est celle qu'on poursuit après l'inondation. C'est par cette raison que dans les promesses du Seigneur, la fertilité de la Syrie est placée bien au-dessus de celle de l'Égypte, parce que la pluie arrose les champs, tandis qu'il faut les arroser en Égypte à force de bras.

Les roues qui montent l'eau sont tournées par des chevaux, et plus souvent par des bœufs; dans les villages pauvres, les hommes élèvent l'eau d'une manière ingénieuse, mais très-fatiguante, les uns

EXODE, CHAP. I, VERSET 16.

au moyen de bascules, les autres en tirant à deux les anses d'un panier; les autres enfin en tournant avec les pieds, une roue qui est presque inusitée aujourd'hui. C'est ce dernier mode d'arrosement dont il est question dans le Deutéronome (cap. XI, 10). Niebuhr a trouvé encore une de ces roues, qui dans leur mécanisme sont semblables aux grues de nos ports. Aussi Philon (*de Confusione linguarum*, tom. I, 410) remarque-t-il que dans ce travail les mains font l'ouvrage des pieds, et les pieds celui des mains.

(16.) Dixit autem rex Ægypti obstetricibus. — Ce verset est plus obscur dans le texte hébreu qu'il n'a été rendu par la Vulgate. Il y est question de sièges, אבנים. Cette expression revient trop rarement (Jérémie, VIII, 3) pour qu'on en connaisse la vraie signification. Les uns, comme Vater, trouvent dans אבן une étymologie pour l'interpréter par baignoires. Dans ce cas les sages-femmes auraient tué l'enfant en le lavant; d'autres y voient les racines du mot qui désigne les organes de la génération, et alors les sages-femmes auraient étouffé l'enfant à sa naissance. D'autres enfin, et ce sont les voyageurs, comme Larey (*Ouvrage d'Égypte, État moderne*, tom. I, pag. 519), William Lane (*The modern Egyptians*, pag. 275), expliquent ce mot par l'usage qu'on fait encore aujourd'hui de siéges ou fauteuils d'accouchement. En effet, quand une femme au Caire sent approcher sa délivrance, elle prévient la sage-femme, qui se fait précéder par le siége destiné à l'accouchement : (*corsee el elouiladeh.*)

EXODE, CHAP. I, VERSET 19.

19. Non sunt Hebrææ sicut Ægyptiæ mulieres. — La manière de vivre faisait toute la différence. Encore aujourd'hui les Arabes des villes sont toujours plus difficiles à accoucher que les femmes des tribus. Les négresses surpassent, par la facilité de leurs accouchements, tout ce qu'on pourrait s'imaginer. Parmi les femmes dont est formée la grande caravane du Darfour qui traverse le désert, le plus grand nombre part dans un état de grossesse plus ou moins avancée. Une bonne partie accouche en route, et non pas seulement dans les haltes de la nuit, de manière à ne repartir que le lendemain matin avec la caravane; mais pendant la marche, derrière un rocher, tandis que la caravane défile, et ces pauvres mères rejoignent, avec leurs nouveaux-nés dans les bras, les derniers traînards de la bande voyageuse.

Moïse ne parle que de deux sages-femmes, Séphora (Chifra שפרה) et Phua (Pouah פועה). Il est bien entendu, et la fin du 19e verset le prouve, que c'étaient les deux chefs ou inspectrices de la corporation des sages-femmes, qui, dans un pays aussi bien organisé que l'Égypte, répondaient devant l'autorité, de la moralité de leurs employées. Comment supposer autrement que deux sages-femmes aient pu suffire à une population de 2,500,000 âmes. Ces noms même pourraient bien, si l'on voulait en chercher l'étymologie, n'être que le titre qu'elles portaient.

CHAPITRE DEUXIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Β'.

1. Ἦν δέ τις ἐκ τῆς φυλῆς Λευὶ, ὃς ἔλαβεν τῶν θυγατέρων Λευί.

2. Καὶ ἐν γαστρὶ ἔλαβε, καὶ ἔτεκεν ἄρσεν· ἰδόντες δὲ αὐτὸ ἀστεῖον, ἐσκέπασαν αὐτὸ μῆνας τρεῖς.

3. Ἐπεὶ δὲ οὐκ ἐδύναντο αὐτὸ ἔτι κρύπτειν, ἔλαβεν αὐτῷ ἡ μήτηρ αὐτοῦ θίβιν· καὶ κατέχρισεν αὐτὴν ἀσφαλτοπίσσῃ, καὶ ἐνέβαλε τὸ παιδίον εἰς αὐτὴν, καὶ ἔθηκεν αὐτὴν εἰς τὸ ἕλος παρὰ τὸν ποταμόν.

4. Καὶ κατεσκόπευεν ἡ ἀδελφὴ αὐτοῦ μακρόθεν, μαθεῖν τί τὸ ἀποβησόμενον αὐτῷ.

5. Κατέβη δὲ ἡ θυγάτηρ Φαραὼ λούσασθαι ἐπὶ τὸν ποταμὸν καὶ αἱ ἄβραι αὐτῆς παρεπορεύοντο παρὰ τὸν ποταμόν· καὶ ἰδοῦσα τὴν θίβιν ἐν τῷ ἕλει, ἀποστείλασα τὴν ἄβραν, ἀνείλατο αὐτήν.

6. Ἀνοίξασα δὲ ὁρᾷ παιδίον κλαῖον ἐν τῇ θίβει· καὶ ἐφείσατο αὐτοῦ ἡ θυγάτηρ Φαραὼ, καὶ ἔφη· Ἀπὸ τῶν παιδίων τῶν Ἑβραίων τοῦτο.

7. Καὶ εἶπεν ἡ ἀδελφὴ αὐτοῦ τῇ θυγατρὶ Φαραώ· Θέλεις καλέσω σοι γυναῖκα τροφεύουσαν ἐκ τῶν Ἑβραίων, καὶ θηλάσει σοι τὸ παιδίον;

8. Ἡ δὲ εἶπεν ἡ θυγάτηρ Φαραώ· Πορεύου. Ἐλθοῦσα δὲ νεᾶνις ἐκάλεσε τὴν μητέρα τοῦ παιδίου.

9. Εἶπε δὲ πρὸς αὐτὴν ἡ θυγάτηρ Φαραώ· Διατήρησόν μοι τὸ παιδίον τοῦτο, καὶ θήλασόν μοι αὐτό· ἐγὼ δὲ δώσω σοι τὸν μισθόν. Ἔλαβε δὲ ἡ γυνὴ τὸ παιδίον, καὶ ἐθήλαζεν αὐτό.

10. Ἀδρυνθέντος δὲ τοῦ παιδίου, εἰσήγαγεν αὐτὸ πρὸς τὴν θυγατέρα Φαραώ· καὶ ἐγενήθη αὐτῇ εἰς υἱόν. Ἐπωνόμασε δὲ τὸ ὄνομα αὐτοῦ Μωϋσῆν, λέγουσα· Ἐκ τοῦ ὕδατος αὐτὸν ἀνειλόμην.

11. Ἐγένετο δὲ ἐν ταῖς ἡμέραις ταῖς πολλαῖς ἐκείναις μέγας γενόμενος Μωϋσῆς ἐξῆλθε πρὸς τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ. Κατανοήσας δὲ τὸν πόνον αὐτῶν, ὁρᾷ ἄνθρωπον Αἰγύπτιον τύπτοντά τινα Ἑβραῖον τῶν ἑαυτοῦ ἀδελφῶν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ.

12. Περιβλεψάμενος δὲ ὧδε καὶ ὧδε, οὐχ ὁρᾷ οὐδένα· καὶ παταξας τὸν Αἰγύπτιον ἔκρυψεν αὐτὸν ἐν τῇ ἄμμῳ.

13. Ἐξελθὼν δὲ τῇ ἡμέρᾳ τῇ δευτέρᾳ ὁρᾷ δύο ἄνδρας Ἑβραίους διαπληκτιζομένους· καὶ λέγει τῷ ἀδικοῦντι· Διὰ τί σὺ τύπτεις τὸν πλησίον;

14. Ὁ δὲ εἶπε· Τίς σε κατέστησεν ἄρχοντα καὶ δικαστὴν ἐφ' ἡμῶν; Μὴ ἀνελεῖν με σὺ θέλεις, ὃν τρόπον ἀνεῖλες χθὲς τὸν Αἰγύπτιον; Ἐφοβήθη δὲ Μωϋσῆς, καὶ εἶπεν· Εἰ οὕτως ἐμφανὲς γέγονε τὸ ῥῆμα τοῦτο;

15. Ἤκουσε δὲ Φαραὼ τὸ ῥῆμα τοῦτο, καὶ ἐζήτει ἀνελεῖν Μωϋσῆν· ἀνεχώρησε δὲ Μωϋσῆς ἀπὸ προσώπου Φαραὼ, καὶ ᾤκησεν ἐν γῇ Μαδιάμ. Ἐλθὼν δὲ εἰς γῆν Μαδιὰμ ἐκάθισεν ἐπὶ τοῦ φρέατος.

16. Τῷ δὲ ἱερεῖ Μαδιὰμ ἦσαν ἑπτὰ θυγατέρες, ποιμαίνουσαι τὰ πρόβατα τοῦ πατρὸς αὐτῶν Ἰοθόρ· παραγενόμεναι δὲ ἤντλουν ἕως ἔπλησαν τὰς δεξαμενὰς, ποτίσαι τὰ πρόβατα τοῦ πατρὸς αὐτῶν Ἰοθόρ.

17. Παραγενόμενοι δὲ οἱ ποιμένες ἐξέβαλλον αὐτάς· ἀναστὰς δὲ Μωϋσῆς ἐῤῥύσατο αὐτὰς, καὶ ἤντλησεν αὐταῖς, καὶ ἐπότισε τὰ πρόβατα αὐτῶν.

18. Παρεγένοντο δὲ πρὸς Ῥαγουὴλ τὸν πατέρα αὐτῶν. Ὁ δὲ εἶπεν αὐταῖς· Διατί ἐταχύνατε τοῦ παραγενέσθαι σήμερον;

CAPUT II.

1. Egressus est post hæc vir de domo Levi : et accepit uxorem stirpis suæ.

2. Quæ concepit, et peperit filium : et videns eum elegantem, abscondit tribus mensibus.

3. Cumque jam celare non posset, sumpsit fiscellam scirpeam, et linivit eam bitumine ac pice : posuitque intus infantulum, et exposuit eum in carecto ripæ fluminis,

4. stante procul sorore ejus, et considerante eventum rei.

5. Ecce autem descendebat filia Pharaonis ut lavaretur in flumine, et puellæ ejus gradiebantur per crepidinem alvei. Quæ cum vidisset fiscellam in papyrione, misit unam e famulabus suis : et allatam

6. Aperiens, cernensque in ea parvulum vagientem, miserta ejus, ait : De infantibus Hebræorum est hic.

7. Cui soror pueri : Vis, inquit, ut vadam, et vocem tibi mulierem Hebræam, quæ nutrire possit infantulum ?

8. Respondit : Vade. Perrexit puella et vocavit matrem suam.

9. Ad quam locuta filia Pharaonis : Accipe, ait, puerum istum, et nutri mihi : ego dabo tibi mercedem tuam. Suscepit mulier, et nutrivit puerum : adultumque tradidit filiæ Pharaonis.

10. Quem illa adoptavit in locum filii, vocavitque nomen ejus Moyses, dicens : Quia de aqua tuli eum.

11. In diebus illis postquam creverat Moyses, egressus est ad fratres suos : viditque afflictionem eorum, et virum Ægyptium percutientem quemdam de Hebræis fratribus suis.

12. Cumque circumspexisset huc atque illuc, et nullum adesse vidisset, percussum Ægyptium abscondit sabulo.

13. Et egressus die altero conspexit duos Hebræos rixantes : dixitque ei qui faciebat injuriam : Quare percutis proximum tuum?

14. Qui respondit : Quis te constituit principem et judicem super nos? num occidere me tu vis, sicut heri occidisti Ægyptium ? Timuit Moyses, et ait : Quomodo palam factum est verbum illud?

15. Audivitque Pharao sermonem hunc, et quærebat occidere Moysen : qui fugiens de conspectu ejus, moratus est in terra Madian, et sedit juxta puteum.

16. Erant autem sacerdoti Madian septem filiæ, quæ venerunt ad hauriendam aquam : et impletis canalibus adaquare cupiebant greges patris sui.

17. Supervenere pastores, et ejecerunt eas : surrexitque Moyses, et defensis puellis, adaquavit oves earum.

18. Quæ cum revertissent ad Raguel patrem suum, dixit ad eas : Cur velocius venistis solito ?

19. Αἱ δὲ εἶπαν· Ἄνθρωπος Αἰγύπτιος ἐῤῥύσατο ἡμᾶς ἀπὸ τῶν ποιμένων, καὶ ἤντλησεν ἡμῖν, καὶ ἐπότισε τὰ πρόβατα ἡμῶν.

20. Ὁ δὲ εἶπε ταῖς θυγατράσιν αὐτοῦ· Καὶ ποῦ ἐστιν; καὶ ἵνατί καταλελοίπατε τὸν ἄνθρωπον; Καλέσατε οὖν αὐτὸν, ὅπως φάγῃ ἄρτον.

21. Κατῳκίσθη δὲ Μωϋσῆς παρὰ τῷ ἀνθρώπῳ· καὶ ἐξέδοτο Σεπφώραν τὴν θυγατέρα αὐτοῦ Μωϋσῇ γυναῖκα.

22. Ἐν γαστρὶ δὲ λαβοῦσα ἡ γυνὴ ἔτεκεν υἱὸν, καὶ ἐπωνόμασε Μωϋσῆς τὸ ὄνομα αὐτοῦ Γηρσὰμ, λέγων· Ὅτι πάροικός εἰμι ἐν γῇ ἀλλοτρίᾳ.

23. Μετὰ δὲ τὰς ἡμέρας τὰς πολλὰς ἐκείνας ἐτελεύτησεν ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου· καὶ κατεστέναξαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἀπὸ τῶν ἔργων, καὶ ἀνεβόησαν· καὶ ἀνέβη ἡ βοὴ αὐτῶν πρὸς τὸν Θεὸν ἀπὸ τῶν ἔργων.

24. Καὶ εἰσήκουσεν ὁ Θεὸς τὸν στεναγμὸν αὐτῶν· καὶ ἐμνήσθη ὁ Θεὸς τῆς διαθήκης αὐτοῦ τῆς πρὸς Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακώβ.

25. Καὶ ἐπεῖδεν ὁ Θεὸς τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, καὶ ἐγνώσθη αὐτοῖς.

19. Responderunt: Vir Ægyptius liberavit nos de manu pastorum: insuper et hausit aquam nobiscum, potumque dedit ovibus.

20. At ille: Ubi est? inquit, Quare dimisistis hominem? vocate eum ut comedat panem.

21. Juravit ergo Moyses quod habitaret cum eo. Accepitque Sephoram filiam ejus uxorem.

22. Quæ peperit ei filium, quem vocavit Gersam, dicens: Advena fui in terra aliena. Alterum vero peperit, quem vocavit Eliezer, dicens: Deus enim patris mei adjutor meus eripuit me de manu Pharaonis.

23. Post multum vero temporis mortuus est rex Ægypti: et ingemiscentes filii Israel, propter opera vociferati sunt: ascenditque clamor eorum ad Deum ab operibus.

24. Et audivit gemitum eorum, ac recordatus est fœderis quod pepigit cum Abraham, Isaac, et Jacob.

25. Et respexit Dominus filios Israel, et cognovit eos.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(3) **Exposuit eum in carecto ripæ fluminis.** Moïse ne fut pas exposé au courant du Nil, comme il est souvent représenté. Jocabed, sa mère, le coucha dans une corbeille ou nacelle faite de joncs ou de tiges de papyrus, qu'elle avait enduite d'un mélange de poix et de bitume, et elle plaça ce précieux dépôt sur le bord du Nil, au milieu des roseaux qui l'arrêtaient naturellement, et à l'endroit du rivage où la fille du roi avait l'habitude de passer lorsqu'elle allait se baigner. Ces nacelles de joncs, enduites de bitume, citées par Pline (Hist. nat., VI, 22) et Théophrast. (Hist. nat., IV, 9) comme usuelles en Égypte, servent encore aux Arabes pour traverser le Nil, mais ils se contentent plus souvent d'une liasse de roseaux qu'ils enfourchent, et qui les soutient pendant qu'ils rament d'une rive à l'autre.

(5) **Ut lavaretur in flumine.** Il faut chercher dans l'Inde, sur les bords du Gange, cette habitude de se baigner journellement dans le fleuve. Aujourd'hui les matelots et les enfants entrent seuls dans le Nil, les uns pour satisfaire aux exigences de leur métier, les autres pour jouer, mais aucun dans un but de propreté ou de santé. De là vient aussi qu'il y a si peu de nageurs en Égypte. Le bain de vapeur ou d'étuve est seul considéré par les individus des deux sexes et de toutes les classes, comme un moyen de se nettoyer, de se purifier, et d'accomplir les ablutions ordonnées par le prophète. La fille du roi d'Égypte en usait autrement; elle se baignait dans le fleuve saint, non au milieu des joncs où se trouvait Moïse, mais dans une place qui sans doute lui était réservée, et c'est pendant ce temps que ses filles d'honneur trouvèrent la nacelle.

(11) **Postquam creverat Moyses.** Il aurait eu quarante ans. Il mourut à l'âge de cent vingt ans, et son frère Aaron, son aîné de trois ans, au même âge. Cette longue vieillesse suppose naturellement des périodes de la vie également plus longues, car autrement, sur laquelle reporterait-on le surplus des années? Chaque génération vit le cours de la vie s'abréger. Jacob, qui avait vécu cent quarante-sept ans, disait: *les jours de ma vie ne sont pas parvenus à égaler ceux de mes pères.* (Genèse, XLVII, 9.) Le récit de la Genèse présente cette diminution progressive avec sa clarté et son ingénuité ordinaires, depuis les neuf cent cinquante années de Noé jusqu'à l'âge des générations plus modernes, qui ne s'éloigne que très-peu de celui auquel nous parvenons. Quant à Moïse, je ferai seulement remarquer que, vu la nature probable de son éducation scientifique, cet âge, qui correspond à vingt-cinq ans, est facilement admissible à l'époque où il sort pour la première fois, afin de visiter ses frères.

Si le nombre des renseignements pouvait en compenser la valeur, nous aurions une description de la jeunesse de Moïse, et du développement de ses hautes facultés; mais il est impossible de faire usage des traditions rabbinique et musulmane. Il faut s'en tenir au laconisme du texte. Moïse dessine dans cette occasion un trait tout particulier de son caractère, la timidité, l'embarras de la conduite, unie à l'élévation des sentiments et à une certaine violence passionnée. Il ne faut point oublier de placer à côté du meurtre de l'Égyptien le portrait du caractère de Moïse, qu'on trouve au chap. XII, v. 3 des Nombres. *Erat enim Moyses vir mitissimus super omnes homines qui morabantur in terra.* Ces rapprochements et l'ensemble de la conduite de Moïse rendent inadmissible autant qu'inexplicable, la peinture du caractère du législateur, telle que l'a imaginée Goethe.

(12) **Percussum Ægyptium abscondit sabulo.** Il tue l'Égyptien, voici le fait moral, et le cache dans le sable, c'est là l'indication géographique. Ils étaient dans le pays de Goshen, sur la frontière du désert.

Le meurtre de l'Égyptien a été le sujet de beaucoup de commentaires, et la question de savoir: *Utrum Moses Ægyptium juste interfecerit.* (J. Fried. Mayer — G. Schnapperus — Berruyer, Hist. du peuple de Dieu, tome II, p. 25. — Buxtorf Lexic. talmud., etc.) reste en suspens, si l'on examine le fait ailleurs que dans le texte et les mœurs du temps. Dans le texte nous voyons, après l'action, la crainte s'emparer de Moïse, mais nullement le remords, et, dans ses propres lois, une distinction profonde est établie entre le meurtre par ruse et le meurtre qui est la suite d'un combat ou d'une querelle. (Nombres, XXXV, v. 11.) Cependant saint Augustin condamne Moïse de la manière la plus positive. (Aug., XXII, contra Faustam, c. 70.), et Mahomet met dans sa bouche ces paroles: *Voilà une œuvre de Satan; Seigneur, j'ai commis un crime, daigne me pardonner.* (Coran, XXVIII.)

(14) **Timuit Moyses.** Le verset suivant légitime cette crainte: Pharaon voulait faire mourir Moïse.

(15) **Moratus est in terra Madian.** — La partie des côtes de la péninsule que baignent les eaux du golfe oriental de la mer Rouge, offre sur ses deux rives plusieurs points riches de sources abondantes, et dont le sol comparativement fertile donne la vie à une végétation vigoureuse. Les choses varient de prix selon les circonstances; une source près d'un bouquet de verdure compose un Éden dans le désert. C'est à ce genre d'indulgence comparative que la position de Dahab a dû, sans doute, de voir s'élever près de ses sources des établissements stables et d'une certaine importance.

Dahab est formé des alluvions rocailleuses poussées chaque année jusque dans la mer par les eaux des pluies, que la pente de Ouadi Zackal entraîne à la côte. Ces dépôts annuels, ramassés par les pluies sur une étendue de pays considérable, ont formé, comme à Nouebe

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 15.

et à El Heneck, un véritable promontoire, qui a son anse au sud, et présente à sa pointe, sur la côte, un vaste espace, que l'infiltration des eaux rend fertile, et où croît une grande plantation de palmiers.

Aujourd'hui, cette position n'est habitée que dans la saison des dattes par les Bédouins, qui viennent de tous les points de la péninsule faire la récolte de leurs palmiers; mais on voit des deux côtés du lit des eaux de Ouadi Zackal des restes évidents de constructions d'une certaine importance, et, vers le sud du promontoire, une butte élevée, qui, à sa régularité, aux restes de murs qui la soutiennent, paraît avoir appartenu à un fort qui défendait l'établissement. Burckhardt se trompe lorsqu'il indique une route pavée; il aura pris pour pavage, des blocs de granit, assez régulièrement posés les uns à côté des autres par le mouvement des eaux qui les entraîne chaque année.

Les plus anciens habitants de cette contrée durent rechercher les avantages de cette position, s'ils étaient pêcheurs ou négociants, à cause de la sécurité de l'anse du nord, s'ils étaient nomades ou cultivateurs, à cause de l'abondance des eaux et de la fertilité des vallées voisines; et enfin quand, plus tard, ils eurent besoin de se mettre en rapport avec l'industrie de l'Égypte, à cause de la facilité des communications par Ouadi Zackal, le Sinaï et Suez.

Tout doit donc nous porter à croire que Jéthro, grand prêtre et chef des Madianites, résidait dans ce lieu, et que c'est là qu'était situé le Madian de la Bible. Voici d'autres raisons tirées du texte même, et qui ont décidé mon opinion.

— Jéthro, chef des Madianites répandus dans la presqu'île, allié

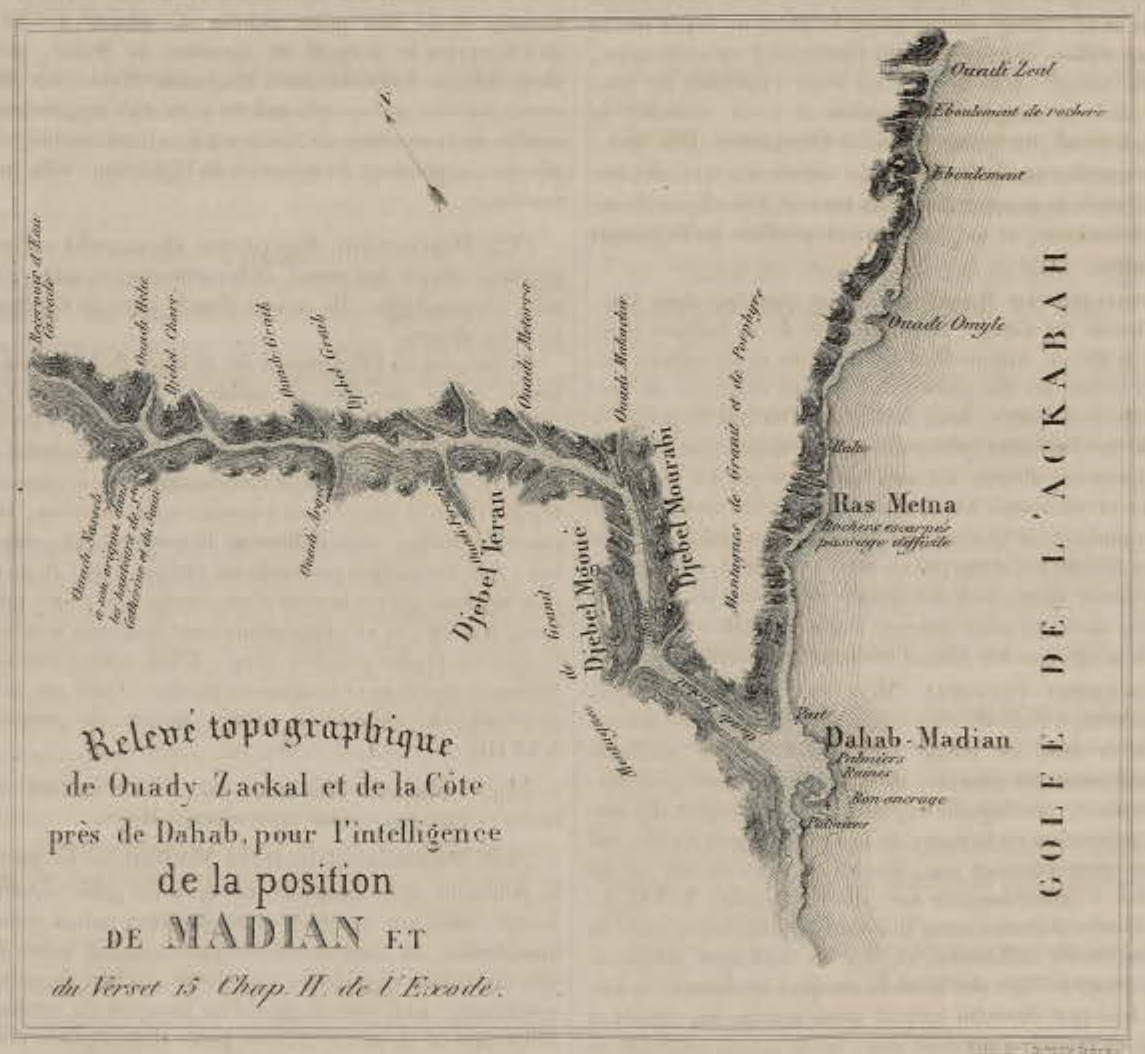
EXODE, CHAPITRE II, VERSET 15.

des Madianites, qui étaient établis à l'orient de la mer Morte, avait dû choisir pour résidence le lieu qui le laissait le mieux à portée de tous les campements de sa tribu, et qui, en même temps, l'éloignait le moins de ses alliés.

— Moïse quitte l'Égypte, épouse la fille de Jéthro et adopte la vie des peuples pasteurs. — *Moïse conduisait les brebis de Jéthro, son beau-père, prêtre de Madian, et ayant mené son troupeau au fond du désert, il vint à la montagne de Dieu, nommée Horeb,* אחר המדבר. *derrière le désert.* Luther a traduit *hinter, vers le désert,* et Mayer a conservé le même sens, *en deçà, à l'ouest, hinüber, westwærts.* De quelque manière qu'on rende cette expression, elle convient à Dahab, qui fait face à la mer. La côte étant stérile, la Ouadi Zackal s'ouvrant derrière Dahab, c'est par ce chemin, qui conduit au mont Horeb, que les pasteurs devaient diriger leurs troupeaux *au fond du désert.* (Exode, III, 1.)

— Moïse, pour retourner en Égypte avec sa femme et ses enfants, devait prendre la route directe qui l'y conduisait par le Sinaï; Aaron, qui n'avait pas prévenu son frère, vient au-devant de lui, et le rencontre au Sinaï, parce qu'il savait qu'il devait y passer.

— Quand Moïse, à la tête du peuple de Dieu, se prépare à quitter le Sinaï, il engage Hobab à lui servir de guide (et d'allié, comme je l'ai prouvé), mais celui-ci refuse de l'accompagner, et retourne chez lui. — Il habitait donc dans la presqu'île, et dans une position plus méridionale que le Sinaï; car autrement pourquoi refuser d'accompagner les Israélites, au moins jusqu'au point où leurs deux routes se séparaient?



Après avoir indiqué les raisons que je puise dans la lecture seule du texte, et qui me font placer le Madian de la Bible dans la position qu'occupe aujourd'hui Dahab, il ne sera pas inutile de faire ressortir les contradictions dans lesquelles sont tombés ceux qui se sont laissé entraîner par des traditions peu fondées.

Il y a une grande confusion sur ce point parmi les commentateurs et les géographes. Voici comment je m'explique l'origine de leur erreur, et quelle conciliation je propose entre leurs données:

Après la Bible, nous n'avons d'autres renseignements sur ce Madian que le peu de mots d'Eusèbe et de saint Jérôme, qui s'attachent

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 15.

déjà à distinguer le Madian de la mer Morte de celui de la mer Rouge et qui placent celui-ci sur la côte orientale : « Est autem trans « Arabiam ad meridiem in deserto Saracenorum contra orientem « maris Rubri. » Ensuite, Ptolémée met dans ses Tables une ville du nom de Madiana par le 27-45 degré de latitude, et le 66-20 degré de longitude, et parmi les géographes arabes, Abou'lfeda vient plus tard parler d'une ville ruinée de Madian, près de laquelle on voit le puits où Moïse fit boire les brebis de Schoayb (Jéthro). Voici le passage de ses *Tables d'Arabie*, ainsi que l'a traduit M. Reinaud.

IV. Madian. — Ce lieu se trouve au commencement du troisième climat et appartient au Hedjaz. C'est une ville en ruine, située sur les bords de la mer Rouge, en face de Tebouk, à environ six marches de distance. On y remarque le puits auquel Moïse abreuva les troupeaux de Schoayb (Jéthro). Madian désignait primitivement la tribu à laquelle appartenait Schoayb ; il servit ensuite à désigner le lieu où elle s'était établie : c'est le lieu dont il est question dans ce passage de l'Alcoran : *Et il envoya à Madian leur frère Schoayb.* Ibn Sayd fait observer que la largeur de la mer auprès de Madian est d'à peu près une journée de navigation. En face, un peu au-dessus, sur la rive occidentale est Cosseir (Voir aussi : *Arabiæ descript.*, ed. Gœtting., 1802 in-4., 77).

Makrizy donne au territoire de Madian une grande étendue : il comprendrait, selon cet auteur, tout le pays entre l'Hedjaz, la Palestine et l'Égypte ; et il ajoute : *Le territoire de Madian comprenait encore les villes situées dans les cantons de Kolzoum et de Tor, telles que Faran, Rakah, Kolzoum, Ailah et Madian. Cette dernière ville renferme des monuments superbes et des colonnes d'une grande dimension.* (Trad. de M. Et. Quatremère dans ses *Recherches sur l'Égypte.*)

Les traditions du pays étaient incertaines; les Arabes avaient répondu d'abord négativement aux demandes des pèlerins musulmans qui se rendaient à la Mecque, et voulaient, bon gré mal gré, passer en revue dans leur voyage en ligne directe tous les événements que le Coran a empruntés à l'histoire sainte; mais plus tard, ils trouvèrent commode de les satisfaire, et de se faire payer les visites qu'ils rendaient aux lieux qui leur étaient indiqués. De ce moment, toute la côte se peupla de grottes de Jéthro et de puits de Moïse. Fidèles à leurs traditions, quand ils restent dans le désert, ils les abandonnent ou les faussent quand ils se trouvent en contact avec les étrangers.

La critique ne trouva plus que des notions obscurcies et des renseignements erronés, quand elle entreprit ce travail consciencieux auquel nous devons les lumières que nous ne faisons peut-être que coordonner.

Bochart (Geographia sacra, in-folio 1646) indique Madian, sur la carte placée en tête de sa Géographie sacrée, dans la position de Moilah et même plus au sud, autant qu'on en peut juger sur une aussi petite échelle par la latitude correspondante de Ras Mohammed.

Calmet (Comment. litteralis in Exodum, chap. II, page 687) se réunit à l'opinion de ses prédécesseurs et marque ce lieu sur la Côte orientale de la mer Rouge, entre le Madian d'Abou'lfeda et le Modiana de Ptolémée.

Niebuhr (Beschreib. v. Arab., 377), chez lequel l'observation du voyageur est plus remarquable que l'esprit critique du géographe, trouva que la forteresse de Moilah convenait au site de Madian.

Danville (golfe Arabique), dont la sagacité habituelle fut mise en défaut pour tout le dessin de ce golfe par un Itinéraire turc d'un pèlerin de la Mecque, après avoir donné à ce bras de mer une bifurcation qui n'existe pas, plaça Madian dans un lieu qu'il appela Magar Schoayb, et que Shaw indiquait déjà dans l'Itinéraire des Hadgis de la Mecque : *Akabah — Thare-el-Hamar*, 200 *deraje sans eau. — Shirfah*, 240 *sans eau. — Maggyre-el-Shoueibe* 230. Et il ajoutait en note : *Shoueibe est le même que Jéthro, lequel on suppose avoir habité en ce lieu.* (*Observat. géogr. extraits chap. XXVI, p.* 137. *Ed française, la Haye*, 1743.) La plupart des Commentateurs se sont réunis à cette opinion. De ce nombre sont Michaelis (Deutsche Uebersetzung des alt. Test.), Malte-Brun (Précis, III, 196). Rosenmüller, (biblische Alterthumskunde, 1828, III, 97), etc. M. de Hammer pense que Madian correspond à la septième station de la caravane de la Mecque Medain-Ssalih, en comptant depuis Sadhadsch, et qu'elle est la troisième après Achaidhar.

Rommel, doutant de l'existence réelle de ce lieu, demanda à Seetzen, avant son départ, d'en constater la position lorsqu'il voyagerait dans cette contrée (Ephemeriden herausgegeben von Bertuch XIX Band 1804. M. Rommel est l'auteur d'excellentes recherches sur la géographie d'Abou'lfeda).

Seetzen écrivit, dans une première lettre (Monat. Corresp. von Zach August 1816, page 164) : *Mgajir Schoaib est une position citée par les auteurs orientaux et connue des pèlerins, à dix lieues au sud de Tbuk; mais une des stations de la caravane nommée Madajin Melehh, pourrait coïncider avec l'ancien Madian. Ce lieu est situé à cinq journées ou quarante lieues au sud de Tbuk; des ruines, des inscriptions, et plus que cela, le nom de Madajin, qui est le pluriel de Madian, répondent à cette position.* Dans une autre lettre il écrivait : *Midian n'est pas le même lieu que Mogaier Schoaib, quoiqu'il n'en soit pas très-éloigné. Midian sans aucun doute est le Szitte Mâdian dans Ouadi Muegny ou Moukny, sur la rive orientale du golfe Élanitique, en face de Dahab ou Mina-el-Dahab, situé sur la côte occidentale dans le pays de Tour. On trouve dans cet endroit quelques bonnes sources où Moïse doit avoir fait sa prière. Massalu Mousa.* (Monat. Corresp. 1812, Oct. tom. 28, p. 395.)

Seetzen indiquait ici le Mukna ou Magna de ma carte, sur la côte orientale, le même sans doute que le Makna de Ptolémée (liv. VI, chap. 7). Il y a dans ce lieu des sources qui coulent en assez grande abondance pour former presque toute l'année un ruisseau qui se jette dans la mer, après avoir arrosé des champs cultivés et des plantations considérables de palmiers, de grenadiers, et même de vignes. Des Arabes se sont fixés près de cette verdure et habitent dans une centaine de cabanes ; mais cette population s'accroît, à l'époque des fruits, de tous les Bédouins des environs qui possèdent ici quelque enclos de palmiers, et qui viennent faire eux-mêmes la récolte. Il semblerait que l'opinion de Jérôme fut suivie déjà anciennement par des moines, qui construisirent, à quelques pas plus au sud, un couvent, destiné à honorer le souvenir de Moïse. La tradition, basée sur cette erreur, entretenue par la fondation de cet établissement religieux, a été conservée par les Arabes qui habitent aujourd'hui Magna, et elle est honorée par les pèlerins de la Mecque, qui, comme je l'ai dit, sont habitués à rencontrer, échelonnés sur toute leur route, les événements de l'Ancien Testament que le Coran a popularisés chez eux.

Magna, de même que Moilah et toutes les positions qu'on a cherchées sur la Côte orientale, ne sauraient répondre au récit de la Bible. Le mont Horeb en est éloigné de six grandes journées. Quelle raison aurait un berger pour s'aventurer aussi loin avec ses brebis ? Le chemin qui conduit de l'Ackabah en Égypte, passe par El-Nackel, mais c'est un détour de plusieurs journées que de passer par le Sinaï. — Hobab ne pouvait refuser, en retournant chez les siens par l'Ackabah, alors Élath, de conduire ou d'accompagner les Israélites au moins pendant deux journées. — La seule lecture du texte doit donc faire rejeter toutes les positions qui ne sont pas sur la côte occidentale.

Les voyageurs Pococke (*Descript. of the East*) Montagu (*Philosophical transactions*, vol. LVI, pag. 47, année 1766), Sichart (*Lettres des Missions*), Shaw (Trad. fr., page 47) et les auteurs Büsching et Gosselin (Géographies), ont cru pouvoir placer sur le promontoire de Dahab la ville maritime d'Éziongaber, rendue célèbre par les voyages d'Ophir. Aucun d'entre eux n'avait visité ce lieu ; ils obtinrent les renseignements, sur lesquels ils fondèrent leur opinion, tant des moines du couvent du Sinaï, que d'un capitaine arabe et de quelques matelots qui s'étaient réfugiés dans cette anse lors d'un temps orageux. Mais le texte de l'Écriture, qui cite les deux villes d'Élath et d'Éziongaber, comme peu éloignées l'une de l'autre, et le récit des voyages d'Ophir, entrepris et heureusement accomplis, qui supposent un port sûr et d'une certaine étendue, ne permettent pas de s'arrêter à cette hypothèse.

L'évêque Clayton, Montagu, le Père Joly et même Büsching, s'imaginèrent que le golfe de Cherm pouvait répondre à la position de Madian. C'était se rapprocher de la vérité sans l'atteindre. Des deux anses de Cherm, celle de Cherm-el-Bir seule a de l'eau, mais elle est mauvaise, et il ne semble pas, en l'absence de ruines, et avec l'impossibilité d'y entretenir des plantations, que ce lieu ait jamais été habité par une population considérable. D'ailleurs, la route de Cherm, au Sinaï, que j'ai suivie, n'est praticable que pour un voyageur géographe qui veut à toute force traverser le pays dans une ligne donnée, mais la route naturelle de Cherm à Suez ne quitte pas le littoral du golfe.

Je n'ai pas besoin de réfuter d'autres opinions, d'après lesquelles

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 15.

Madian serait à Tor et même au Sinaï, ainsi que le père de Géramb (lettre LII) l'indique sans aucun commentaire, mais aussi sans le moindre fondement. Enfin, Burckhardt (page 847), Rüppel (page 206), Gesenius (dans ses annotations), et d'après eux plusieurs auteurs, ont réservé cette position pour le Disahab du Deutéronome. On sait que Moïse place l'endroit où il dicta son cinquième livre, vis-à-vis de Souf, (mer Morte) entre Paran et Tophel, Laban, Hazeroth et Disahab.

La Vulgate a traduit ce dernier mot, au lieu de l'admettre comme nom propre. Elle dit: *Et Hazeroth, ubi auri est plurimum.* Cette position est donc non-seulement conjecturale, mais encore problématique par cette interprétation qui me semble fondée. Sans discuter ce point, je repousserai l'idée de chercher un rapprochement entre ce mot et la position de Dahab, en premier lieu, parce que je crois devoir y placer Madian, et secondement, parce que rien ne prouve que ce promontoire ait jamais fourni de l'or, en même temps que rien n'expliquerait pourquoi Moïse, au sommet des montagnes qui dominent la plaine de Jéricho, et pour en fixer géographiquement la position, irait chercher au fond de la péninsule du Sinaï, un lieu perdu sur un golfe qui n'était connu alors de personne parmi les Israélites. En général ces hypothèses, fondées sur quelques faibles rapports étymologiques de noms, qui, dans le même pays, se présentent souvent plusieurs fois, me semblent plus que légères, quand elles contrarient l'histoire, la géographie, et je dirai même le bon sens. On pourrait citer plus d'une erreur provenant de l'importance qu'on a donnée à ces étymologies. Les habitants de Bornou ne prétendent-ils pas que leur pays porte dans son étymologie (Ber Noa, la montagne de Noé) l'indication positive que c'est sur leur territoire que l'arche de Noé s'arrêta.

Trois particularités de ce voyage de Moïse à Madian méritent l'attention et sollicitent quelque explication. C'est d'abord la direction du voyage; 2° la sécurité de la route; 3° les rapports des Israélites avec les Madianites. — Moïse a tué un Égyptien; il cherche un abri contre la colère du Pharaon d'Égypte qui veut le mettre à mort. Mais pourquoi s'enfoncer dans le désert, pourquoi s'enfuir si loin, et une fois qu'il ne recule pas devant 80 lieues de chemin, pourquoi choisir pour demeure la contrée la plus triste, quand la Palestine est moins éloignée, et qu'elle offre de bien autres ressources? Je donnerai les raisons de ce choix en parlant des rapports des Hébreux avec les Madianites, qui font supposer que Moïse suivit, au moins pendant une partie du chemin, une caravane de Madianites qui retournait dans la presqu'île avec les provisions de blé ou d'étoffes qu'ils avaient échangées contre les produits de leurs troupeaux, le beurre, la laine, les jeunes chevreaux et les petits agneaux. On ne s'expliquerait pas autrement ce voyage en ligne directe, quand Moïse pouvait s'arrêter à Tor, ou dans les établissements de Ouady Feyran. Le Coran et les Commentateurs orientaux de ce livre, supposent qu'un ange fut son conducteur (Gelaleddin), ce qui n'est qu'une conjecture, mais ils prétendent que Moïse mit huit jours à faire le voyage du pays de Goshen à Madian, et c'est à peu près la distance qui sépare l'Égypte de Dahab (Sur. XXVIII).

2. La presqu'île du Sinaï est tout aussi tranquille aujourd'hui et aussi pleine de sécurité qu'autrefois. Les Thorat vantent leur pays sous ce rapport, et si nous cherchons quelque compensation à la vie si misérable qu'ils y mènent, nous la trouverons dans cet avantage. J'ai rencontré, dans leurs profondes vallées, de petits réduits entourés de pierres sans ciment, sans autre fermeture que quelques branchages de palmiers, placés devant l'entrée. Ils renferment là tout leur avoir, des outres pleines de dates confites, des armes prises sur l'ennemi, des pots de manne, et jamais il ne s'est produit d'exemple de la violation de cette propriété ouverte à tout venant. Lorsque je partis de l'Ackabah pour visiter les ruines de Pétra, je vis qu'avec le monde qu'Abourachid nous avait envoyé, l'argent que j'avais emporté ne pourrait me suffire. Il fallait nourrir vingt chameaux et seize personnes pendant vingt jours, payer la redevance pour le voyage et donner des cadeaux aux chefs, de même qu'aux différents personnages de la garnison. J'étais dans un grand embarras; je me confiai à Husseïn, qui me dit que si je voulais écrire au Caire, il enverrait un de ses compagnons, et qu'il me répondait qu'à notre retour à l'Ackabah, nous le retrouverions avec l'argent. Je suivis ce conseil,

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 16.

j'écrivis à mon banquier, au Caire, de m'envoyer une somme assez forte en séquins de Venise. — Le porteur de ce message de confiance partit le lendemain, monté sur son dromadaire. A trois semaines de là, nous le vîmes revenir. Il avait traversé près de deux cents lieues de désert, seul avec un fusil à mèche pour toute arme, et cependant il n'avait été exposé à aucun danger. Par excès de précaution, il avait cousu dans la calotte de son bonnet une partie de l'or qui lui avait été remis, et il avait caché l'autre dans la selle de sa monture. Il ne manquait pas un seul séquin à la somme que j'attendais. J'ai représenté, dans mon voyage de l'Arabie Pétrée, une caravane attaquée par des Thorat. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Les Thorat attaquaient les Égyptiens, qu'ils pouvaient considérer alors comme leurs ennemis, puisqu'ils soutinrent tous ensemble une guerre contre le pacha.

Cette police de convention, cette sécurité de tribu à tribu devait être bien plus grande sous l'égide des mœurs patriarcales, avant que le temps et la civilisation les eussent altérées. Moïse pouvait très-bien, une fois qu'il se déclarait Hébreu et allié des Madianites, parcourir tout leur territoire sans crainte d'être attaqué. Il suivit probablement une caravane pour se guider à travers le réseau compliqué des vallées; mais il avait bien certainement un but, une intention, un projet arrêté, en allant à Madian, qui est à l'extrémité de la péninsule; et si l'incident de la fontaine lui procura une meilleure réception et plus tard une alliance, il comptait sans doute sur des relations antérieures pour s'y établir avantageusement.

3. Les Madianites étaient-ils alliés par le sang aux Hébreux, ou seulement par les habitudes et les relations, par les besoins réciproques? S'il y avait eu entre eux, ou s'ils avaient reconnu une parenté bien étroite, ils n'auraient pas massacré aussi impitoyablement et sans nécessité la branche des Madianites établie sur la côte orientale de la mer Morte. Mais le lien réel qui les unissait était formé par des rapports de commerce, de voisinage, d'occupations et de besoins semblables.

L'histoire de ces contrées nous montre de tous temps la population de la presqu'île du Sinaï en rapports d'échange avec les Égyptiens, et, tant est grande leur pauvreté, presque sous la dépendance des habitants de la province qui portait autrefois le nom de Goshen. En effet, les pluies et à son tour la sécheresse chassent, deux fois l'an, les Bedouins de leurs vallées; ils viennent passer ce temps sur la frontière de l'Égypte, et payent certaines redevances pour faire paître leurs troupeaux sur ces terrains; le reste de l'année, ils voiturent à dos de chameaux du charbon qu'ils fabriquent dans leurs vallées, du soufre qu'on y exploite comme autrefois le cuivre.

Sedit juxta puteum. Quand un Arabe n'a rien sur lui, par conséquent rien à perdre, et qu'il veut obtenir des renseignements sur la route à suivre ou sur les campements les plus voisins, il s'assoit près d'un puits, et peut être certain de voir bientôt sortir des ondulations du terrain quelque jeune pâtre ou quelque fille suivie de son troupeau. C'est ainsi que Jacob obtient les renseignements qu'il désirait sur Laban (Genèse, XXIX, vers. 5). Jethro était campé à Dahab; le puits où ses filles vinrent abreuver les troupeaux n'était éloigné que de trois quarts de lieue, et se trouvait situé plus au nord et plus près de la vallée. J'ai campé moi-même dans cet endroit, près d'une source dont l'eau est assez bonne; c'est ainsi du moins qu'on la juge dans ce désert, où le goût devient facile à contenter.

(16) Venerunt ad hauriendam aquam. Raguel était prêtre à Madian. Mais Madian peut-il nous présenter l'idée d'une ville? J'ai expliqué ailleurs ce que pouvaient être les villes parmi les nomades; ce n'était qu'une réunion de cahutes, qui remplaçaient les tentes dans les endroits où ils séjournaient plus longtemps, et qu'ils abandonnaient dans certaines saisons pour camper ailleurs. Si Madian avait été une ville, comment les filles du grand-prêtre auraient-elles eu la garde des troupeaux? Et pourquoi auraient-elles conduit leurs brebis au loin pour les abreuver, s'il y avait eu de l'eau dans la ville? Or, se représente-t-on une ville sans eau, quand elle n'a pas, comme Suez, pour réunir des habitants, l'avantage d'un port?

Dans les tribus les femmes sont seules chargées de la garde et du soin des troupeaux. Quand les filles de Raguel mènent les brebis à l'abreuvoir et puisent elles-mêmes l'eau, elles ne faisaient que ce que font encore aujourd'hui les filles des chefs des tribus les plus considérables.

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 18.

(17) **Supervenere pastores.** Les puits du désert sont le théâtre des disputes, l'occasion des querelles, quelquefois la cause des guerres les plus acharnées. La Genèse nous en fournit des preuves; la vie du désert en est remplie. Les pasteurs qui chassent les filles de Raguel ne pouvaient être du même campement qu'elles, autrement ils auraient respecté les filles de leur chef; mais ils étaient sans doute de la même tribu ou d'une tribu voisine et amie, car autrement ils auraient enlevé ces filles avec leurs troupeaux. Ce n'était donc qu'une querelle sans importance; et comme elles ont lieu dans le désert à tout propos, la facilité avec laquelle Moïse seul défend ces filles et fait boire leurs troupeaux prouve assez le peu d'irritation des pasteurs. Je citerai le récit du Coran, qui est rempli de simplicité : *Arrivé à la fontaine de Madian, il trouva les bergers occupés à abreuver leurs troupeaux. Il aperçut deux sœurs qui se tenaient à l'écart : Que faites-vous ici ? leur demanda-t-il. Nous attendons, répondirent-elles, le départ des pasteurs pour abreuver nos troupeaux; nous avons pour père un Cheick respectable. Moïse leur puisa de l'eau* (Coran, XXVIII).

(18) **Cur velocius venistis solito ?** Les distances du désert sont si bien connues, la vie si régulière, que le soir, lorsque les femmes mènent les troupeaux à la source, chacun dans le campement connaît l'heure du retour. Raguel avait donc droit de s'étonner d'un retour plus prompt, causé par l'assistance que Moïse avait donnée à ses filles, et dont il n'était pas encore informé.

(18) **Vir ægyptius liberavit nos.** Au désert, la première marque distinctive d'un homme est son langage, qui indique sa patrie. Les filles de Raguel le désignent ainsi, sans doute parce que son accent et peut-être aussi son costume étaient égyptiens.

Hausit aquam nobiscum. La source était profonde, il puisa de l'eau. Les sept filles de Raguel n'étaient pas de trop pour s'entr'aider dans cette pénible besogne, et l'assistance de Moïse était digne de leur reconnaissance. Dans le désert, chaque Arabe apporte à la source un vase attaché à une corde faite d'écorce de palmier ou de lanières de peau de chameau; le pauvre voyageur qui vient à la source sans être muni de ces ustensiles, souffre de la soif au bord même de l'eau.

EXODE, CHAPITRE II, VERSET 21.

(20) **Ut comedat panem.** C'est l'hospitalité du désert dans sa forme la plus ordinaire, telle qu'elle s'est conservée de nos jours dans les tribus nomades.

La Bible ne dit pas que les filles de Raguel aient été chercher Moïse, mais il était dans les habitudes du désert de s'approcher du campement et de réclamer l'hospitalité, ne l'eût-il même pas mérité par le service qu'il venait de rendre. Aussi lisons-nous dans le Coran, qui, toute réserve faite, a le grand mérite de la couleur locale : *Assieds-toi et mange avec nous, lui dit le vieillard. Je n'accepte pas ton offre, lui répondit l'Hébreu, comme le prix du service que j'ai rendu à tes filles. Il est dans ma famille une loi inviolable : on fait le bien sans en attendre la récompense. — Et moi, répliqua Jéthro, j'ai conservé cette coutume, qui était celle de mes pères, de bien accueillir mes hôtes et de les nourrir* (XXVIII).

(21) **Juravit quod habitaret cum eo.** N'ayant pas apporté d'Égypte de quoi payer la dot d'une fille, Moïse était obligé, comme Jacob l'avait fait chez Laban, de s'engager par serment à vivre avec son beau-père et à le servir pour l'équivalent de la somme que celui-ci avait le droit de réclamer. Seulement ici Raguel, plus confiant, lui donna à l'avance sa fille Séphora. Le Coran s'exprime ainsi : *O mon père, dit une des filles de Jéthro, prends cet homme à ton service. Il est robuste et fidèle : il sera le meilleur de tes serviteurs. Jéthro dit à Moïse : Je te donnerai une de mes filles en mariage, à condition que tu me serviras pendant huit années.* Je n'ai jamais séjourné quelque temps dans une tribu sans que mon hôte ne cherchât à me retenir à mon départ par ces paroles : *Reste avec nous, prends une de nos filles, dresse une tente à côté des nôtres.* L'alliance constituait le plus fort lien, la véritable sécurité : c'était pour Moïse, comme c'eût été pour moi, l'équivalent des grandes lettres de naturalisation.

Cette alliance semble prouver que les fonctions de prêtre qu'exerçait Raguel ne doivent s'entendre que de prêtre du vrai Dieu.

CHAPITRE TROISIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Γ.

1. Καὶ Μωϋσῆς ἦν ποιμαίνων τὰ πρόβατα Ἰοθὸρ τοῦ γαμβροῦ αὐτοῦ τοῦ ἱερέως Μαδιάμ· καὶ ἤγαγε τὰ πρόβατα ὑπὸ τὴν ἔρημον, καὶ ἦλθεν εἰς τὸ ὄρος Χωρήβ.

2. Ὤφθη δὲ αὐτῷ ἄγγελος Κυρίου ἐν πυρὶ φλογὸς ἐκ τοῦ βάτου· καὶ ὁρᾷ ὅτι ὁ βάτος καίεται πυρὶ, ὁ δὲ βάτος οὐ κατεκαίετο.

3. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς· Παρελθὼν ὄψομαι τὸ ὅραμα τὸ μέγα τοῦτο, ὅτι οὐ κατακαίεται ὁ βάτος.

4. Ὡς δὲ εἶδε Κύριος ὅτι προσάγει ἰδεῖν, ἐκάλεσεν αὐτὸν Κύριος ἐκ τοῦ βάτου, λέγων· Μωϋσῆ, Μωϋσῆ. Ὁ δὲ εἶπε· Τί ἐστι;

5. Ὁ δὲ εἶπε· Μὴ ἐγγίσῃς ὧδε· λύσαι τὸ ὑπόδημα ἐκ τῶν ποδῶν σου· ὁ γὰρ τόπος, ἐν ᾧ σὺ ἕστηκας, γῆ ἁγία ἐστί.

6. Καὶ εἶπεν· Ἐγώ εἰμι ὁ Θεὸς τοῦ πατρός σου, Θεὸς Ἀβραὰμ, καὶ Θεὸς Ἰσαὰκ, καὶ Θεὸς Ἰακώβ. Ἀπέστρεψε δὲ Μωϋσῆς τὸ πρόσωπον αὐτοῦ· εὐλαβεῖτο γὰρ κατεμβλέψαι ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ.

7. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἰδὼν εἶδον τὴν κάκωσιν τοῦ λαοῦ μου τοῦ ἐν Αἰγύπτῳ, καὶ τῆς κραυγῆς αὐτῶν ἀκήκοα ἀπὸ τῶν ἐργοδιωκτῶν· οἶδα γὰρ τὴν ὀδύνην αὐτῶν,

8. καὶ κατέβην ἐξελέσθαι αὐτοὺς ἐκ χειρὸς τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ἐξαγαγεῖν αὐτοὺς ἐκ τῆς γῆς ἐκείνης, καὶ εἰσαγαγεῖν αὐτοὺς εἰς γῆν ἀγαθὴν καὶ πολλὴν, εἰς γῆν ῥέουσαν γάλα καὶ μέλι, εἰς τὸν τόπον τῶν Χαναναίων, καὶ Χετταίων, καὶ Ἀμορῥαίων, καὶ Φερεζαίων, καὶ Γεργεσαίων, καὶ Εὐαίων, καὶ Ἰεβουσαίων.

9. Καὶ νῦν ἰδοὺ κραυγὴ τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἥκει πρός με· κἀγὼ ἑώρακα τὸν θλιμμὸν ὃν οἱ Αἰγύπτιοι θλίβουσιν αὐτούς.

10. Καὶ νῦν δεῦρο· ἀποστείλω σε πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου, καὶ ἐξάξεις τὸν λαόν μου τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

11. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς πρὸς τὸν Θεόν· Τίς εἰμι ἐγὼ, ὅτι πορεύσομαι πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου, καὶ ὅτι ἐξάξω τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου;

12. Εἶπε δὲ ὁ Θεὸς Μωϋσῆ, λέγων· Ὅτι ἔσομαι μετὰ σοῦ. Καὶ τοῦτό σοι τὸ σημεῖον ὅτι ἐγώ σε ἐξαποστελῶ, ἐν τῷ ἐξαγαγεῖν σε τὸν λαόν μου ἐξ Αἰγύπτου, καὶ λατρεύσετε τῷ Θεῷ ἐν τῷ ὄρει τούτῳ.

13. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς πρὸς τὸν Θεόν· Ἰδοὺ ἐγὼ ἐλεύσομαι πρὸς τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, καὶ ἐρῶ πρὸς αὐτούς· Ὁ Θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν ἀπέσταλκέ με πρὸς ὑμᾶς. Ἐρωτήσουσί με, τί ὄνομα αὐτῷ; τί ἐρῶ πρὸς αὐτούς;

14. Καὶ εἶπεν ὁ Θεὸς πρὸς Μωϋσῆν, λέγων· Ἐγώ εἰμι ὁ ὤν. Καὶ εἶπεν· Οὕτως ἐρεῖς τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ· Ὁ ὢν ἀπέσταλκέ με πρὸς ὑμᾶς.

15. Καὶ εἶπεν ὁ Θεὸς πάλιν πρὸς Μωϋσῆν· Οὕτως ἐρεῖς τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ· Κύριος ὁ Θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν, Θεὸς Ἀβραὰμ, καὶ Θεὸς Ἰσαὰκ, καὶ Θεὸς Ἰακώβ, ἀπέσταλκέ με πρὸς ὑμᾶς. Τοῦτό μου ἐστὶν ὄνομα αἰώνιον, καὶ μνημόσυνον γενεῶν γενεαῖς.

16. Ἐλθὼν οὖν συνάγαγε τὴν γερουσίαν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτούς· Κύριος ὁ Θεὸς τῶν πατέρων ἡμῶν ὤπταί μοι, Θεὸς Ἀβραὰμ, καὶ Θεὸς Ἰσαὰκ, καὶ Θεὸς Ἰακώβ, λέγων· Ἐπισκοπῇ ἐπέσκεμμαι ὑμᾶς, καὶ ὅσα συμβέβηκεν ὑμῖν ἐν Αἰγύπτῳ.

17. Καὶ εἶπεν· Ἀναβιβάσω ὑμᾶς ἐκ τῆς κακώσεως τῶν Αἰγυπτίων εἰς τὴν γῆν τῶν Χαναναίων, καὶ Χετταίων, καὶ Ἀμορῥαίων, καὶ Φερεζαίων, καὶ Γεργεσαίων, καὶ Εὐαίων, καὶ Ἰεβουσαίων, εἰς γῆν ῥέουσαν γάλα καὶ μέλι.

CAPUT III.

1. Moyses autem pascebat oves Iethro soceri sui sacerdotis Madian : cumque minasset gregem ad interiora deserti, venit ad montem Dei Horeb.

2. Apparuitque ei Dominus in flamma ignis de medio rubi : et videbat quod rubus arderet, et non combureretur.

3. Dixit ergo Moyses : Vadam, et videbo visionem hanc magnam, quare non comburatur rubus.

4. Cernens autem Dominus quod pergeret ad videndum, vocavit eum de medio rubi, et ait : Moyses, Moyses. Qui respondit : Adsum.

5. At ille : Ne appropies, inquit, huc : solve calceamentum de pedibus tuis : locus enim, in quo stas, terra sancta est.

6. Et ait : Ego sum Deus patris tui, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob. Abscondit Moyses faciem suam : non enim audebat aspicere contra Deum.

7. Cui ait Dominus : Vidi afflictionem populi mei in Ægypto et clamorem ejus audivi, propter duritiam eorum qui præsunt operibus :

8. Et sciens dolorem ejus, descendi ut liberem eum de manibus Ægyptiorum, et educam de terra illa in terram bonam, et spaciosam, in terram quæ fluit lacte et melle, ad loca Chananæi, et Hethæi, et Amorrhæi, et Pherezæi, et Hevæi, et Jebusæi.

9. Clamor ergo filiorum Israel venit ad me : vidique afflictionem eorum, qua ab Ægyptiis opprimuntur.

10. Sed veni, et mittam te ad Pharaonem ut educas populum meum, filios Israel, de Ægypto.

11. Dixitque Moyses ad Deum : Quis sum ego ut vadam ad Pharaonem, et educam filios Israel de Ægypto ?

12. Qui dixit ei : Ego ero tecum ; et hoc habebis signum, quod miserim te : Cum eduxeris populum meum de Ægypto, immolabis Deo super montem istum.

13. Ait Moyses ad Deum : Ecce ego vadam ad filios Israel, et dicam eis : Deus patrum vestrorum misit me ad vos. Si dixerint mihi : Quod est nomen ejus ? quid dicam eis ?

14. Dixit Deus ad Moysen : EGO SUM QUI SUM. Ait : Sic dices filiis Israel : QUI EST misit me ad vos.

15. Dixitque iterum Deus ad Moysen : Hæc dices filiis Israel : Dominus Deus patrum vestrorum, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob, misit me ad vos : hoc nomen mihi est in æternum, et hoc memoriale meum in generationem et generationem.

16. Vade, et congrega seniores Israel, et dices ad eos : Dominus Deus patrum vestrorum apparuit mihi, Deus Abraham, Deus Isaac, et Deus Jacob, dicens : Visitans visitavi vos, et vidi omnia quæ acciderunt vobis in Ægypto :

17. Et dixit ut educam vos de afflictione Ægypti in terram Chananæi, et Hethæi, et Amorrhæi, et Pherezæi, et Hevæi, et Jebusæi, ad terram fluentem lacte et melle.

18. Καὶ εἰσακούσονταί σου τῆς φωνῆς· καὶ εἰσελεύσῃ σὺ, καὶ ἡ γερουσία Ἰσραὴλ πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτόν· Ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων προσκέκληται ἡμᾶς· πορευσόμεθα οὖν ὁδὸν τριῶν ἡμερῶν εἰς τὴν ἔρημον, ἵνα θύσωμεν τῷ Θεῷ ἡμῶν.

19. Ἐγὼ δὲ οἶδα ὅτι οὐ προήσεται ὑμᾶς Φαραὼ βασιλεὺς Αἰγύπτου πορευθῆναι, ἐὰν μὴ μετὰ χειρὸς κραταιᾶς.

20. Καὶ ἐκτείνας τὴν χεῖρα παταξῶ τοὺς Αἰγυπτίους ἐν πᾶσι τοῖς θαυμασίοις μου οἷς ποιήσω ἐν αὐτοῖς· καὶ μετὰ ταῦτα ἐξαποστελεῖ ὑμᾶς.

21. Καὶ δώσω χάριν τῷ λαῷ τούτῳ ἐναντίον τῶν Αἰγυπτίων· ὅταν δὲ ἀποτρέχητε, οὐκ ἀπελεύσεσθε κενοί·

22. ἀλλὰ αἰτήσει γυνὴ παρὰ γείτονος καὶ συσκήνου αὐτῆς σκεύη ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ, καὶ ἱματισμόν· καὶ ἐπιθήσετε ἐπὶ τοὺς υἱοὺς ὑμῶν καὶ ἐπὶ τὰς θυγατέρας ὑμῶν, καὶ σκυλεύσατε τοὺς Αἰγυπτίους.

18. Et audient vocem tuam : ingredierisque tu, et seniores Israel, ad regem Ægypti, et dices ad eum : Dominus Deus Hebræorum vocavit nos : ibimus viam trium dierum in solitudinem, ut immolemus Domino Deo nostro.

19. Sed ego scio quod non dimittet vos rex Ægypti ut eatis, nisi per manum validam.

20. Extendam enim manum meam, et percutiam Ægyptum in cunctis mirabilibus meis, quæ facturus sum in medio eorum : post hæc dimittet vos.

21. Daboque gratiam populo huic coram Ægyptiis : et cum egrediemini, non exibitis vacui :

22. Sed postulabit mulier a vicina sua, et ab hospita sua, vasa argentea, et aurea, ac vestes, ponetisque eas super filios et filias vestras, et spoliabitis Ægyptum.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(1) **Moyses pascebat oves Jethro.** C'était une conséquence de son engagement avec Jéthro ; et puisqu'il avait obtenu une femme sans payer sa dot, il était obligé de la gagner. Il faut se reporter aux circonstances du séjour de Jacob chez Laban, elles ont un grand rapport de ressemblance. — **Cumque minasset gregem ad interiora deserti.** Il est bien rare que les Arabes mènent leurs troupeaux à plus d'une journée du campement ; mais il est impossible qu'ils s'en éloignent de six journées, ce qui aurait eu lieu ici cependant, si Madian avait été situé sur la côte orientale du golfe Élanitique. Le mont Horeb est à deux journées de Dahab, et la tranquillité dont les tribus de cette partie de l'Arabie ont toujours joui, permet de s'expliquer cet éloignement, que Moïse d'ailleurs se donne la peine de faire remarquer comme événement peu ordinaire. Le mont Horeb est indiqué d'une manière précise par l'ensemble des différentes circonstances qui s'y rapportent, et par les traditions, qui sont unanimes. Ainsi que le mont Sinaï, dont il n'est qu'un mamelon, il s'élève presqu'au centre de la presqu'île. On trouvera plus loin un plan figuratif de sa position par rapport au mont Sinaï et à la montagne de sainte Catherine. Ce groupe de rochers de granit, dont les formes sont admirables et dont la hauteur est imposante, a conservé aux yeux de tous les peuples ce caractère de sainteté qu'il avait avant que les événements lui eussent donné la célébrité qu'il a acquise depuis. Dieu dit à Moïse : *Locus in quo stas, terra sancta est.* Aujourd'hui un couvent reconstruit dans le quatrième siècle occupe le fond de la vallée, et à l'endroit où, selon la tradition, le buisson ardent apparut à Moïse, s'élève une chapelle qui est consacrée particulièrement à ce saint lieu. Les vues que j'ai dessinées tant de l'extérieur que de l'intérieur du couvent ont paru dans mon voyage de l'Arabie Pétrée.

(2) **In flamma ignis de medio rubi.** Cette apparition toute miraculeuse a été expliquée par des feux de broussailles qu'on allume dans les vallées du Sinaï. Voici un passage que je trouve dans mon journal. « Nous nous arrêtâmes sur le plateau de Gedaie, à quatre lieues « au nord du Sinaï. On soupa une demi-heure après le coucher du « soleil. Quand la nuit vint, on rassembla les chameaux, et nous nous « assîmes en cercle pour boire le café autour d'un grand feu d'herbes « desséchées qui croissent abondamment dans cette plaine. Mon drog- « man mit le feu à quelques touffes encore sur pied ; aussitôt le vent, « propageant la flamme, nous présenta un beau spectacle. C'était la « vallée entière qui s'éclairait tout à coup, comme sillonnée de longs « ruisseaux de lave. Le vent se jouait au milieu de ces flots de lumière, « arrêtant subitement l'incendie d'un côté pour l'exciter plus vivement « de l'autre. Peu à peu le feu s'éteignit dans toutes les directions, et le « calme de la nuit succéda bientôt à ce désordre passager. »

Il faut toute la volonté explicative des commentateurs pour trouver de l'analogie entre un fait aussi simple et celui qui excite dans Moïse un si grand étonnement et une si vive crainte. Le berger de Jéthro ne connaissait-il pas, comme tous les Arabes de nos jours, la possibilité de mettre le feu à un buisson desséché, et s'en serait-il étonné ?

(5) **Solve calceamentum de pedibus tuis.** Un usage de propreté reçu en Orient est devenu, dès la plus haute antiquité, une marque de respect et une pratique de religion. — Tous les peuples orientaux se sont toujours accroupis : les siéges et les fauteuils que représentent les bas-reliefs et les peintures antiques de leurs monuments sont réservés aux fêtes et aux cérémonies sacrées ; c'est un meuble d'apparat. A côté du roi, assis sur son siége élevé, vous voyez les ministres, les grands, tout le peuple accroupis sur les talons et nu-pieds. Le sol sur lequel on s'assoit doit donc garder la propreté de nos siéges : c'est la raison qui fait que les souliers, les chaussons, ou les pantoufles, se laissent à l'entrée des salons ou divans. Aussi, les Orientaux, qui s'enveloppent d'une coiffure compliquée, destinée à rester immobile en toute occasion, seraient aussi gênés de l'obligation de se découvrir la tête par forme de salut et par manière de politesse, en entrant dans nos salons, que nous sommes embarrassés d'ôter nos bottes et nos sous-pieds pour être admis sur leurs divans.

L'usage de retirer ses souliers, comme marque de respect dans les pratiques religieuses, fut adopté par les peuples qui s'accroupissent. Ainsi les chrétiens de l'Asie et de l'Abyssinie laissent leurs pantoufles à la porte des églises. Josué (V, 15) reçoit comme Moïse l'ordre d'ôter ses souliers, par la raison que la terre où il se trouve est sainte. Cette action de se déchausser avait encore dans l'Écriture deux autres significations qu'elle n'a pas conservées en Orient : elle était un signe de deuil (Ézéchiel, XXIV, 17) ou indiquait l'accomplissement d'une transaction (Deutéronome, Ruth, etc., etc.)

Quand on entre dans la chapelle du Buisson ardent, au fond de l'église, qui s'élève au milieu du couvent du Sinaï, on retire ses souliers. Cette coutume générale prend ici plus de gravité et d'importance par les souvenirs qu'elle rappelle, et il semble, sur cette place consacrée, qu'on se rapproche des temps éloignés où la voix de Dieu se faisait entendre.

(8) **In terram quæ fluit lacte et melle.** — Cette expression figurée, répétée au verset 17, se retrouve, au moins par l'intention, dans Homère. La terre d'Argos y est représentée comme la mammelle de la terre (*Iliade*, liv. I), et les poëtes ont suivi cet exemple. La Syrie produit beaucoup de lait et de miel, et, comme expression figurée d'une grande abondance, elle s'appliquait avec justesse aux parties fertiles de cette belle contrée, dont il sera à propos de rappeler la description faite par Moïse dans le Deutéronome, VIII, 7. *Dominus enim, Deus tuus, introducet te in terram bonam, terram rivorum, aquarumque, et fontium ; in cujus campis et montibus erumpunt fluviorum Abyssi :* (8) *Terram frumenti, hordei, ac vinearum in qua ficus et malogranata et oliveta nascuntur : terram olei ac mellis :* (9) *Ubi absque ulla penuria comedes panem tuum, et rerum omnium abundantia perfrueris ; cujus lapides ferrum sunt, et de montibus ejus*

εἰς Αἴγυπτον· τεθνήκασι γὰρ πάντες οἱ ζητοῦντές σου τὴν ψυχήν.

20. Ἀναλαβὼν δὲ Μωϋσῆς τὴν γυναῖκα καὶ τὰ παιδία, ἀνεβίβασεν αὐτὰ ἐπὶ τὰ ὑποζύγια, καὶ ἐπέστρεψεν εἰς Αἴγυπτον. Ἔλαβε δὲ Μωϋσῆς τὴν ῥάβδον τὴν παρὰ τοῦ Θεοῦ ἐν τῇ χειρὶ αὐτοῦ.

21. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Πορευομένου σου καὶ ἀποστρέφοντος εἰς Αἴγυπτον, ὅρα πάντα τὰ τέρατα ἃ δέδωκα ἐν ταῖς χερσί σου, ποιήσεις αὐτὰ ἐναντίον Φαραώ· ἐγὼ δὲ σκληρυνῶ τὴν καρδίαν αὐτοῦ, καὶ οὐ μὴ ἐξαποστείλῃ τὸν λαόν.

22. Σὺ δὲ ἐρεῖς τῷ Φαραώ· Τάδε λέγει Κύριος· Υἱὸς πρωτότοκός μου Ἰσραήλ.

23. Εἶπα δέ σοι, ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι λατρεύσῃ· εἰ μὲν οὖν μὴ βούλει ἐξαποστεῖλαι αὐτούς, ὅρα οὖν, ἐγὼ ἀποκτενῶ τὸν υἱόν σου τὸν πρωτότοκον.

24. Ἐγένετο δὲ ἐν τῇ ὁδῷ ἐν τῷ καταλύματι, συνήντησεν αὐτῷ ἄγγελος Κυρίου· καὶ ἐζήτει αὐτὸν ἀποκτεῖναι.

25. Καὶ λαβοῦσα Σεπφώρα ψῆφον περιέτεμε τὴν ἀκροβυστίαν τοῦ υἱοῦ αὐτῆς· καὶ προσέπεσε πρὸς τοὺς πόδας αὐτοῦ, καὶ εἶπεν· Ἔστη τὸ αἷμα τῆς περιτομῆς τοῦ παιδίου μου.

26. Καὶ ἀπῆλθεν ἀπ' αὐτοῦ, διότι εἶπεν, ἔστη τὸ αἷμα τῆς περιτομῆς τοῦ παιδίου μου.

27. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Ἀαρών· Πορεύθητι εἰς συνάντησιν Μωϋσῇ εἰς τὴν ἔρημον. Καὶ ἐπορεύθη, καὶ συνήντησεν αὐτῷ ἐν τῷ ὄρει τοῦ Θεοῦ, καὶ κατεφίλησαν ἀλλήλους.

28. Καὶ ἀνήγγειλε Μωϋσῆς τῷ Ἀαρὼν πάντας τοὺς λόγους Κυρίου οὓς ἀπέστειλε, καὶ πάντα τὰ ῥήματα ἃ ἐντείλατο αὐτῷ.

29. Ἐπορεύθη δὲ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν, καὶ συνήγαγον τὴν γερουσίαν τῶν υἱῶν Ἰσραήλ.

30. Καὶ ἐλάλησεν Ἀαρὼν πάντα τὰ ῥήματα ταῦτα ἃ ἐλάλησεν ὁ Θεὸς πρὸς Μωϋσῆν, καὶ ἐποίησε τὰ σημεῖα ἐναντίον τοῦ λαοῦ.

31. Καὶ ἐπίστευσεν ὁ λαὸς καὶ ἐχάρη, ὅτι ἐπεσκέψατο ὁ Θεὸς τοὺς υἱοὺς Ἰσραήλ, καὶ ὅτι εἶδεν αὐτῶν τὴν θλῖψιν· Κύψας δὲ ὁ λαὸς προσεκύνησε.

revertere in Ægyptum : Mortui sunt enim omnes qui quærebant animam tuam.

20. Tulit ergo Moyses uxorem suam, et filios suos, et imposuit eos super asinum : reversusque est in Ægyptum, portam virgam Dei in manu sua.

21. Dixitque ei Dominus revertenti in Ægyptum : Vide ut omnia ostenta quæ posui in manu tua, facias coram Pharaone : ego indurabo cor ejus, et non dimittet populum.

22. Dicesque ad eum : Hæc dicit Dominus : Filius meus primogenitus Israel.

23. Dixi tibi : Dimitte filium meum ut serviat mihi; et noluisti dimittere eum : ecce ego interficiam filium tuum primogenitum.

24. Cumque esset in itinere, in diversorio occurrit ei Dominus, et volebat occidere eum.

25. Tulit illico Sephora acutissimam petram, et circumcidit præputium filii sui, tetigitque pedes ejus, et ait : Sponsus sanguinum tu mihi es.

26. Et dimisit eum postquam dixerat : Sponsus sanguinum, ob circumcisionem.

27. Dixit autem Dominus ad Aaron : Vade in occursum Moysi in desertum. Qui perrexit obviam ei in Montem Dei, et osculatus est eum.

28. Narravitque Moyses Aaron omnia verba Domini quibus miserat eum, et signa quæ mandaverat.

29. Veneruntque simul, et congregaverunt cunctos seniores filiorum Israel.

30. Locutusque est Aaron omnia verba qua dixerat Dominus ad Moysen : et fecit signa coram populo,

31. et credidit populus. Audieruntque quod visitasset Dominus filios Israel, et quod respexisset afflictionem illorum : et proni adoraverunt.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(2) Quid est quod tenes in manu tua? respondit : Virga. — Tous les Arabes du désert et tous ceux qui habitent la lisière des pays cultivés, portent des bâtons à tête recourbée. Ces bâtons servent pour guider les chameaux et les dromadaires; ils sont en outre comme une manière de contenance, et dans les cercles d'Arabes, chacun joue avec son bâton et frappe la terre, pour dissimuler une intention ou cacher un embarras. Le bâton de Moïse pouvait donc avoir cette forme, qui se retrouve dans toutes les scènes des peintures égyptiennes. Les moines du couvent de Sainte-Catherine, au mont Sinaï, cultivent dans leur jardin la Colutea Haleppica, qu'ils appellent Sferaï, et qui, selon eux, est la même plante qui fournit autrefois la verge de Moïse. Rien ne combat cette opinion, et depuis longtemps les pèlerins rapportent pieusement des rameaux de cet arbuste. Breydenbach, au quinzième siècle, écrivait : *Nous achetâmes du bois de quoy fut faicte la verge de Moyse de laquelle tant de merveilles feist en égypte des dix playes de égypte.* — La culture et le respect dont cet arbuste est l'objet, ont excité les railleries d'une classe de voyageurs qui parcourent la Terre Sainte, on ne sait trop pourquoi, car ils semblent n'y recevoir que des impressions désagréables, si l'on en juge par l'amertume de leurs remarques. Ici c'est en inventant un conte qu'ils se sont vengés de la fixité d'une tradition. Ils ont prétendu que les moines cultivaient dans leur jardin le *buisson ardent*, dont ils vendaient des rameaux aux pèlerins. Cette triste plaisanterie n'a aucun fondement.

(9) Sume aquam fluminis. — Il n'y a point de fleuve dans l'Arabie. L'ordre du Seigneur anticipe sur l'arrivée de Moïse en Égypte, et c'est dans ce pays que le miracle, dont il avait reçu l'instruction au mont Horeb, eut lieu. C'est donc l'opinion de Philon plutôt que celle de Josèphe (Antiq., II, 12) qu'il importe de suivre.

(16) Ipse loquetur pro te ad populum et erit os tuum. — L'éloquence est considérée chez les Arabes comme le plus grand des dons naturels, parce qu'elle a chez eux plus d'influence que chez toute autre nation. Moïse, se sentant privé de ce talent, ne pouvait avoir confiance dans sa mission, devant laquelle il cessa de reculer aussitôt que le Seigneur lui eut adjoint son frère aîné Aaron, en disant: *scio quod eloquens sit.*

(20) Imposuit eos super asinum, reversusque est in Ægyptum. — L'âne est encore, dans ce désert, une monture habituelle. C'est sur des ânes que la plupart des chrétiens vont au Sinaï, c'est avec des ânes que les Arabes vont de Tor à Suez, et dans presque tous les campements on les entend braire. — Dans un désert où les sources et les crevasses de rochers qui reçoivent la pluie sont très-rapprochées, il n'y a aucun inconvénient à voyager sur des ânes. Ajoutons que, dans cette partie de l'Arabie Pétrée, le sol pierreux et dur convient à leur pied aussi sain que sûr. Je ne vois pas la nécessité de suivre le pluriel des Septante plutôt que le singulier de la Vulgate, qui est la traduction fidèle de l'hébreu. Séphora et ses deux enfants pouvaient se tenir sur un âne, et Moïse les suivait.

(24) In diversorio occurrit ei Dominus. — C'est entre Madian, la demeure de Raguel, et le mont Horeb, que le Seigneur apparaît à Moïse. *In diversorio.* On a traduit, *dans une hôtellerie*, mais la racine de l'hébreu במלון est לין *passer la nuit*, et sa signification, *endroit où l'on passe la nuit*; c'est donc *une halte* quel-

EXODE, CHAPITRE IV, VERSET 25.

conque près d'un rocher ou d'un groupe de palmiers. Il n'y avait en effet ni ville ni hôtellerie sur cette route.

(25) Tulit acutissimam petram. — On se servait, en Égypte, de pierres aiguisées pour certains usages, comme par exemple, pour ouvrir les corps qu'on voulait embaumer (Herodot. Hist. II, 86). Nos collections d'antiquités nous ont conservé des modèles de ces premiers outils informes qu'en Égypte, où la fabrication des instruments était très-avancée, on n'employait que dans certaines occasions prescrites. L'action de Séphora aurait donc pu être la même, si la précipitation ne lui avait pas fait prendre tout ce qu'elle trouvait sous sa main.

Il est inutile de rechercher ici les usages d'autres nations tant de l'antiquité que du moyen âge. Les collections d'antiquités du Nord que l'on voit à Copenhague, à Stockolm, à Rostock, etc. etc., et les découvertes qui se font en Allemagne, comme dans le nord de la France prouvent que les pierres de silex, taillées en pioches, ciseaux, scies, etc., ont longtemps tenu lieu des autres instruments. Chez les Arabes de nos jours, leurs poignards leur servent à tout usage. Mais je les ai vus plus d'une fois s'ingénier avec tant d'adresse dans des circonstances difficiles, que je ne doute pas du parti qu'ils tireraient des pierres tranchantes, s'ils n'avaient pas d'autres outils.

La circoncision s'est conservée dans tout l'Orient, chez les peuples mêmes qui n'ont aucune habitude des pratiques de la religion musulmane et juive, ou d'aucune religion en général. C'est une précaution hygiénique, comme l'excision chez les femmes dans quelques contrées de l'Afrique est une précaution qu'on dit utile contre la stérilité. Ces deux opérations, toutefois, n'ont aucun rapport entre elles.

EXODE, CHAPITRE IV, VERSET 27.

Considérée comme pratique musulmane, la circoncision n'est pas de rigueur; les nouveaux convertis, qui ont atteint l'âge de trente ans, sont dispensés de s'y soumettre. Toutefois, comme c'est le seul signe matériel qui distingue un musulman, on s'y conforme. Les enfants ne sont circoncis qu'à trois ou quatre ans, et seulement lorsqu'ils peuvent prononcer la formule sacramentelle, *Il n'y a de Dieu que Dieu, et Mahomet est son prophète*. Chez les anciens Égyptiens, on attendait l'âge de la puberté; mais chez eux aussi elle n'était considérée que comme pratique hygiénique.

(27) Osculatus est eum. — Le baiser parmi les Arabes nomades, est non-seulement une manifestation de tendresse, c'est une forme d'étiquette, un signe maçonique au moyen duquel ils se reconnaissent de tribu à tribu. — Quand deux troupes d'Arabes se rencontrent, elles s'arrêtent à quelque distance l'une de l'autre. Un homme se détache de chaque côté à titre de parlementaire. Ils s'approchent, se tendent la main, se baisent sur les deux joues, ou plutôt en font le simulacre, et, se tenant longtemps par la main, s'adressent des questions sur leur santé et sur leurs intérêts réciproques dans les formules reçues. Lorsque Jethro vient au Sinaï à la rencontre de Moïse, ce même cérémonial est observé. Ici entre les deux frères, ce baiser était en outre une preuve de leurs bons sentiments.

Moïse renvoya sans doute sa femme et ses enfants à son beau-père avant de quitter le Sinaï. Le texte ne le dit pas, mais il n'est plus question d'eux jusqu'au chap. XXXIII, 16, et nous voyons alors que Jéthro les lui ramène de Madian.

CHAPITRE CINQUIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Ε'.

1. Καὶ μετὰ ταῦτα εἰςῆλθε Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν πρὸς Φαραὼ, καὶ εἶπαν αὐτῷ· Τάδε λέγει Κύριος ὁ Θεὸς Ἰσραήλ. Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι ἑορτάσωσιν ἐν τῇ ἐρήμῳ.

2. Καὶ εἶπε Φαραώ· Τίς ἐστιν, οὗ εἰσακούσομαι τῆς φωνῆς αὐτοῦ, ὥςτε ἐξαποστεῖλαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραήλ; Οὐκ οἶδα τὸν Κύριον, καὶ τὸν Ἰσραὴλ οὐκ ἐξαποστέλλω.

3. Καὶ λέγουσιν αὐτῷ· Ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων προςκέκληται ἡμᾶς· πορευσόμεθα οὖν ὁδὸν τριῶν ἡμερῶν εἰς τὴν ἔρημον, ὅπως θύσωμεν Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν, μή ποτε συναντήσῃ ἡμῖν θάνατος ἢ φόνος.

4. Καὶ εἶπεν αὐτοῖς ὁ βασιλεὺς Αἰγύπτου· Ἵνατί, Μωϋσῆ καὶ Ἀαρὼν, διαστρέφετε τὸν λαὸν ἀπὸ τῶν ἔργων; Ἀπέλθατε ἕκαστος ὑμῶν πρὸς τὰ ἔργα αὐτοῦ.

5. Καὶ εἶπε Φαραώ· Ἰδοὺ νῦν πολυπληθεῖ ὁ λαός· μὴ οὖν καταπαύσωμεν αὐτοὺς ἀπὸ τῶν ἔργων.

6. Συνέταξε δὲ Φαραὼ τοῖς ἐργοδιώκταις τοῦ λαοῦ καὶ τοῖς γραμματεῦσι, λέγων·

7. Οὐκέτι προστεθήσεσθε διδόναι ἄχυρον τῷ λαῷ εἰς τὴν πλινθουργίαν, καθάπερ χθὲς καὶ τρίτην ἡμέραν· ἀλλ' αὐτοὶ πορευέσθωσαν καὶ συναγαγέτωσαν ἑαυτοῖς ἄχυρα.

8. Καὶ τὴν σύνταξιν τῆς πλινθείας ἧς αὐτοὶ ποιοῦσι, καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἐπιβαλεῖς αὐτοῖς. Οὐκ ἀφελεῖς οὐδὲν, σχολάζουσι γάρ· διὰ τοῦτο κεκράγασι, λέγοντες· Ἐγερθῶμεν, καὶ θύσωμεν τῷ Θεῷ ἡμῶν.

9. Βαρυνέσθω τὰ ἔργα τῶν ἀνθρώπων τούτων, καὶ μεριμνάτωσαν ταῦτα, καὶ μὴ μεριμνάτωσαν ἐν λόγοις κενοῖς.

10. Κατέσπευδον δὲ αὐτοὺς οἱ ἐργοδιῶκται καὶ οἱ γραμματεῖς, καὶ ἔλεγον πρὸς τὸν λαὸν, λέγοντες· Τάδε λέγει Φαραώ· Οὐκέτι δίδωμι ὑμῖν ἄχυρα·

11. αὐτοὶ ὑμεῖς πορευόμενοι συλλέγετε ἑαυτοῖς ἄχυρα, ὅθεν ἐὰν εὕρητε· οὐ γὰρ ἀφαιρεῖται ἀπὸ τῆς συντάξεως ὑμῶν οὐδέν.

12. Καὶ διεσπάρη ὁ λαὸς ἐν ὅλῃ γῇ Αἰγύπτῳ, συναγαγεῖν καλάμην εἰς ἄχυρα.

13. Οἱ δὲ ἐργοδιῶκται κατέσπευδον αὐτοὺς, λέγοντες· Συντελεῖτε τὰ ἔργα τὰ καθήκοντα καθ' ἡμέραν, καθάπερ καὶ ὅτε τὸ ἄχυρον ἐδίδοτο ὑμῖν.

14. Καὶ ἐμαστιγώθησαν οἱ γραμματεῖς τοῦ γένους τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, οἱ κατασταθέντες ἐπ' αὐτοὺς ὑπὸ τῶν ἐπιστατῶν τοῦ Φαραὼ, λέγοντες· Διατί οὐ συνετελέσατε τὰς συντάξεις ὑμῶν τῆς πλινθείας, καθάπερ χθὲς καὶ τρίτην ἡμέραν, καὶ τὸ τῆς σήμερον;

15. Εἰςελθόντες δὲ οἱ γραμματεῖς τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ κατεβόησαν πρὸς Φαραὼ, λέγοντες· Ἱνατί σὺ οὕτως ποιεῖς τοῖς σοῖς οἰκέταις;

16. Ἄχυρον οὐ δίδοται τοῖς οἰκέταις σου, καὶ τὴν πλίνθον ἡμῖν λέγουσι ποιεῖν· καὶ ἰδοὺ οἱ παῖδές σου μεμαστίγωνται. Ἀδικήσεις οὖν τὸν λαόν σου;

17. Καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Σχολάζετε, σχολασταί ἐστε· διὰ τοῦτο λέγετε· Πορευθῶμεν, θύσωμεν τῷ Θεῷ ἡμῶν.

18. Νῦν οὖν πορευθέντες ἐργάζεσθε· τὸ γὰρ ἄχυρον οὐ δοθήσεται ὑμῖν, καὶ τὴν σύνταξιν τῆς πλινθείας ἀποδώσετε.

19. Ἑώρων δὲ οἱ γραμματεῖς τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἑαυτοὺς ἐν

CAPUT V.

1. Post hæc ingressi sunt Moysès et Aaron, et dixerunt Pharaoni : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi in deserto.

2. At ille respondit : Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus, et dimittam Israel? nescio Dominum, et Israel non dimittam.

3. Dixeruntque : Deus Hebræorum vocavit nos, ut eamus viam trium dierum in solitudinem, et sacrificemus Domino Deo nostro : ne forte accidat nobis pestis aut gladius.

4. Ait ad eos rex Ægypti : Quare Moyses et Aaron sollicitatis populum ob operibus suis? ite ad onera vestra.

5. Dixitque Pharao : Multus est populus terræ : videtis quod turba succreverit : quanto magis si dederitis eis requiem ab operibus?

6. Præcepit ergo in die illo præfectis operum et exactoribus populi, dicens :

7. Nequaquam ultra dabitis paleas populo ad conficiendos lateres, sicut prius : sed ipsi vadant, et colligant stipulas.

8. Et mensuram laterum, quam prius faciebant, imponetis super eos, nec minuetis quidquam : vacant enim, et idcirco vociferantur, dicentes : Eamus, et sacrificemus Deo nostro.

9. Opprimantur operibus, et expleant ea : ut non acquiescant verbis mendacibus.

10. Igitur egressi præfecti operum et exactores ad populum dixerunt : Sic dicit Pharao : Non do vobis paleas :

11. ite, et colligite sicubi invenire poteritis, nec minuetur quidquam de opere vestro.

12. Dispersusque est populus per omnem Terram Ægypti ad colligendas paleas.

13. Præfecti quoque operum instabant, dicentes : Complete opus vestrum quotidie, ut prius facere solebatis, quando dabantur vobis paleæ.

14. Flagellatique sunt qui præerant operibus filiorum Israel, ab exactoribus Pharaonis, dicentibus : Quare non impletis mensuram laterum sicut prius, nec heri, nec hodie?

15. Veneruntque præpositi filiorum Israel, et vociferati sunt ad Pharaonem, dicentes : Cur ita agis contra servos tuos?

16. Paleæ non dantur nobis, et lateres similiter imperantur : en famuli tui flagellis cædimur, et injuste agitur contra populum tuum.

17. Qui ait : vacatis otio, et idcirco dicitis : Eamus, et sacrificemus Domino.

18. Ite ergo, et operamini : paleæ non dabuntur vobis, et reddetis consuetum numerum laterum.

19. Videbantque se præpositi filiorum Israel in malo, eo

κακοῖς, λέγοντες· οὐκ ἀπολείψετε τῆς πλινθείας τὸ καθῆκον τῇ ἡμέρᾳ.

20. Συνήντησαν δὲ Μωϋσῇ καὶ Ἀαρὼν ἐρχομένοις εἰς συνάντησιν αὐτοῖς, ἐκπορευομένων αὐτῶν ἀπὸ Φαραώ,

21. καὶ εἶπαν αὐτοῖς· Ἴδοι ὁ Θεὸς ὑμᾶς καὶ κρίναι, ὅτι ἐβδελύξατε τὴν ὀσμὴν ἡμῶν ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, δοῦναι ῥομφαίαν εἰς τὰς χεῖρας αὐτοῦ, ἀποκτεῖναι ἡμᾶς.

22. Ἐπέστρεψε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Κύριον, καὶ εἶπε· Δέομαι, Κύριε· τί ἐκάκωσας τὸν λαὸν τοῦτον; καὶ ἵνατί ἀπέσταλκάς με;

23. Καὶ ἀφ' οὗ πεπόρευμαι πρὸς Φαραὼ λαλῆσαι ἐπὶ τῷ σῷ ὀνόματι, ἐκάκωσε τὸν λαὸν τοῦτον, καὶ οὐκ ἐῤῥύσω τὸν λαόν σου.

quod diceretur eis : Non minuetur quidquam de lateribus per singulos dies.

20. Occurreruntque Moysi et Aaron, qui stabant ex adverso, egredientibus a Pharaone :

21. Et dixerunt ad eos : Videat Dominus et judicet, quoniam fœtere fecistis odorem nostrum coram Pharaone et servis ejus, et præbuistis eis gladium, ut occideret nos.

22. Reversusque est Moyses ad Dominum, et ait : Domine, cur afflixisti populum istum ? quare misisti me ?

23. Ex eo enim quo ingressus sum ad Pharaonem ut loquerer in nomine tuo, afflixit populum tuum, et non liberasti eos.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(7) **Nequaquam ultra dabitis paleas populo ad conficiendos lateres.** Lorsque Moïse revient en Égypte, la nature des travaux imposés aux Israélites avait changé. Ils ne cultivaient plus les champs, mais on leur faisait fabriquer des briques sèches, composées de terre et de paille. Ces briques ont été employées par les Égyptiens pour toutes les enceintes, ainsi que pour les constructions particulières ; on s'en sert encore aujourd'hui. Mais un peuple aussi nombreux que les Hébreux, employé à ce travail en masse et avec tant de rigueur, suppose un besoin particulier de ce genre de matériaux, et puisque nous trouvons sur les bords du Nil des pyramides ainsi construites, il est permis de supposer que tel en fut l'emploi. — Les peintures égyptiennes des monuments de Thèbes nous donnent la représentation exacte de ces temps d'oppression. Nous voyons les Juifs occupés à fabriquer les briques, et les traits tout particuliers de leurs figures nous empêchent de douter un seul instant que l'intention de l'artiste n'ait été de représenter les hommes de cette nation.

M. Bohlen (*Einleitung*, page LIV) prétend trouver dans ce verset une preuve que le Pentateuque est d'une rédaction moderne, et que son auteur, étant en Palestine, aurait mieux connu les habitudes de l'Asie que celles de l'Égypte, et aurait transporté sur les bords du Nil un mode de construction en usage seulement sur les rives de l'Euphrate. Les faits qui précèdent et les preuves qui suivent détruisent cette argumentation et compromettent quelque peu la sagacité critique du professeur de Kœnigsberg.

Les pyramides du Fayoum, qui s'élèvent à quelque distance de l'ancienne ville de Memphis, et un grand nombre de monuments de ce genre qu'on rencontre sur les bords du Nil, dans l'Égypte supérieure et la Nubie, ne sont pas construites avec d'autres matériaux. M. Rifaud a publié plus de douze cents signes différents qu'il a trouvés sur les briques dont est formée la grande pyramide de Lavoura dans le Fayoum. Ces signes, qui semblent arbitraires et n'appartiennent à aucune langue, ne peuvent nous être utiles dans ce travail. Une seule objection de quelque valeur pourrait nous être faite à l'encontre de cette opinion. On ne trouve aucune trace de ces pyramides sur la rive droite du Nil, dans les environs de la terre de Goshen. Or il semble bien prouvé, par la suite du recit, que les Israélites travaillaient dans la province qui leur avait été assignée comme demeure. Nous ignorons comment les transports étaient organisés ; nous ne savons pas davantage si cette interruption des travaux dont se plaint le Pharaon ne s'expliquerait pas par un déplacement des ouvriers qui auraient quitté la rive gauche du Nil. Le fait important à établir était l'emploi général des briques dans les constructions de l'Égypte, et il n'est pas douteux.

Il y a trois sortes de briques dans ce pays : 1° les briques de terre, séchées au soleil, et qui sont les moins durables, mais qui résistent cependant très-bien dans la haute Égypte, sous un ciel toujours serein ; 2° les briques de terre, également séchées au soleil, mais mêlées de paille hachée qui contient la terre dans une sorte de réseau. C'est ainsi qu'on fait le mortier des murs en Allemagne. On trouve encore des pyramides, des enceintes entières et des constructions anciennes faites de ces matériaux, qui ont résisté à la puissance destructive d'une aussi longue série d'années ; 3° enfin les briques de terre cuites au four : elles sont inaltérables ; mais le combustible ayant toujours été rare en Égypte, ce n'est que mêlées aux constructions de pierre qu'elles ont été employées.

Le savant Jablonski avait basé sur la construction des pyramides son opinion qui déterminait la position de Goshens sur la rive gauche du Nil. Les pèlerins, dès les premiers siècles, avaient attribué à Joseph la construction de ces énormes monuments et en expliquaient l'emploi, en les appelant les greniers de Joseph. Cette idée est déjà consignée dans Grégoire de Tours, au sixième siècle : *Super ripam vero ejus non Babylonia de qua supra meminimus, sed Babylonia altera civitas collocatur, in qua Joseph horrea miro opere de lapidibus quadris et cæmento ædificavit ita ut ad fundum capaciora ad summum vero constricta sint, ut per parvulum foramen ibidem triticum jaceretur ; quæ horrea usque hodie cernuntur* (lib. I, § 10). Diciul, au huitième siècle, en rapportant la description du moine Fidelis, qui revenait de son pèlerinage, s'exprime ainsi : *In Nilo longe navigando, septem horrea, secundum numerum annorum abundantiæ quæ sanctus Joseph fecerat, de longinquo admirantes, tanquam montes viderunt, quatuor in uno loco, ac tria in altero* (cap. VI, III, 2, apud Letronne, page 14.) On compte dans l'immense Nécropole de Memphis et près des villages de Gysèh, Saccarah, Abousir, et Dachour dix-neuf pyramides, dont neuf grandes bien conservées. Il y en a trois construites en briques. Il est inutile de chercher quelles sont celles que le moine Fidelis voulait désigner. Ce qu'il importait alors, c'était de trouver un chiffre correspondant à celui des sept années de famine. Toutefois, il est probable que le groupe de trois pyramides se rapporte à celles de Gysèh, et l'autre à celles de Saccarah. Benjamin de Tudèle cite également cette opinion, et, selon M. Sylvestre de Sacy, elle était générale parmi les Arabes du neuvième siècle, (*Recherches sur le nom des pyramides. Mag. encyclop.*, VIe année, p. 449. (M. Letronne pense *que cette tradition naquit à la fois de l'etymologie tirée de* πυρός, *qui signifie blé, et de ce que raconte la Bible des grands amas de blé faits par Joseph.*

Luther a mal compris le texte de ce verset en traduisant : *Vous ne donnerez plus de paille au peuple pour brûler les briques* ; ce n'est ni dans l'hébreu ni dans la pratique habituelle ; car on ne cuit pas les briques avec de la paille.

(8) **Vacant enim, et idcirco vociferantur, dicentes : Eamus, et sacrificemus Deo nostro.**

(9) **Opprimantur operibus, et expleant ea : ut non acquiescant verbis mendacibus.**

Un principe de gouvernement subsiste en Égypte qui semble être dérivé de ces deux versets et qui n'a jamais été négligé, c'est que l'habitant de l'Égypte reste soumis à la plus dure tyrannie, et qu'il se révolte dès que le pouvoir se relâche de sa dureté. Le Pharaon de cette époque mit ce principe en pratique ; Aristote le cite comme théorie de gouvernement (*Pol.*, V, 11) ; Mohammed-Aly en a adopté l'emploi comme meilleur moyen d'administration.

Quant à ce chapitre entier, rien ne l'expliquerait mieux que la description des travaux du canal Mahmoudièh, du barrage du Nil,

EXODE, CHAP. V, VERSET 9.

et de tant d'autres entreprises qui ruineraient un pays riche en Europe, à les exécuter par annuités sages et réglées, et qui s'effectuent sur les bords du Nil tout d'un coup et comme par enchantement.

J'ai assisté aux travaux du canal, et les moyens comme le résultat m'ont semblé en tous points répondre aux versets de l'Exode. Cent mille malheureux remuaient la terre, la plupart avec les mains, parce que le gouvernement n'avait fourni en nombre suffisant que des fouets pour les frapper; les pioches, les pelles et les couffes manquaient. Ces paysans, hommes infirmes, vieillards (les jeunes gens avaient été réservés pour l'armée et la culture des terres), femmes et enfants, venaient principalement de la haute Égypte, et étaient répartis sur le cours présumé du canal en escouades plus ou moins nombreuses. L'entreprise était dirigée par des Turcs et des Albanais, qui avaient établi parmi les paysans des conducteurs de travaux responsables de la tâche imposée à chaque masse d'hommes. Il faut dire que ces derniers abusaient plus que les autres de l'autorité qu'ils avaient reçue. Tout ce monde de travailleurs était censé recevoir une paie, et une nourriture, mais l'une manquait depuis le commencement des travaux jusqu'à la

EXODE, CHAPITRE V, VERSET 15.

fin, l'autre était si précaire, si incertaine, qu'un cinquième des ouvriers mourut dans cette misère, sous les coups de fouet, en criant vainement, comme le peuple d'Israël : *Ea famuli tui flagellis cædimur, et injuste agitur contra populum tuum.*

Il ne manquait à cette comparaison qu'une représentation ancienne exacte ; on la trouve sur les monuments égyptiens, et rien n'est plus facile que de donner à ces formes conventionnelles le mouvement et la vie qui en rendent la ressemblance plus frappante.

(15) Veneruntque præpositi filiorum Israel. — Dans les travaux ordonnés par Mohammed-Aly, les hommes du Pharaon sont remplacés par des Turcs, les hommes du pacha. Les Israélites choisis pour conduire les travaux de leurs frères, *qui præerant operibus*, sont représentés aujourd'hui par ces Fellahs institués conducteurs de travaux et responsables de la tâche imposée. Les uns répondaient aux ordres du Pharaon par les coups qu'ils distribuaient, et les autres, bien que chefs, par les plaintes qu'ils élevaient sur la tâche trop pénible qu'on imposait aux manœuvres placés sous leurs ordres.

CHAPITRE SIXIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Ϛ'.

1. Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἤδη ὄψει ἃ ποιήσω τῷ Φαραώ· ἐν γὰρ χειρὶ κραταιᾷ ἐξαποστελεῖ αὐτοὺς, καὶ ἐν βραχίονι ὑψηλῷ ἐκβαλεῖ αὐτοὺς ἐκ τῆς γῆς αὐτοῦ.

2. Ἐλάλησε δὲ ὁ Θεὸς πρὸς Μωϋσῆν, καὶ εἶπε πρὸς αὐτόν· Ἐγὼ Κύριος·

3. καὶ ὤφθην πρὸς Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακὼβ, Θεὸς ὢν αὐτῶν· καὶ τὸ ὄνομά μου Κύριος οὐκ ἐδήλωσα αὐτοῖς.

4. Καὶ ἔστησα τὴν διαθήκην μου πρὸς αὐτοὺς, ὥστε δοῦναι αὐτοῖς τὴν γῆν τῶν Χαναναίων, τὴν γῆν ἣν παρῳκήκασιν, ἐν ᾗ καὶ παρῴκησαν ἐπ' αὐτῆς.

5. Καὶ ἐγὼ εἰσήκουσα τὸν στεναγμὸν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, ὃν οἱ Αἰγύπτιοι καταδουλοῦνται αὐτούς· καὶ ἐμνήσθην τῆς διαθήκης ὑμῖν.

6. Βάδιζε, εἶπον τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ, λέγων· Ἐγὼ Κύριος· καὶ ἐξάξω ὑμᾶς ἀπὸ τῆς δυναστείας τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ῥύσομαι ὑμᾶς ἐκ τῆς δουλείας, καὶ λυτρώσομαι ὑμᾶς ἐν βραχίονι ὑψηλῷ καὶ κρίσει μεγάλῃ.

7. Καὶ λήψομαι ἐμαυτῷ ὑμᾶς λαὸν ἐμοὶ, καὶ ἔσομαι ὑμῶν Θεός· καὶ γνώσεσθε ὅτι ἐγὼ Κύριος ὁ Θεὸς ὑμῶν, ὁ ἐξαγαγὼν ὑμᾶς ἐκ τῆς καταδυναστείας τῶν Αἰγυπτίων.

8. Καὶ εἰσάξω ὑμᾶς εἰς τὴν γῆν εἰς ἣν ἐξέτεινα τὴν χεῖρά μου, δοῦναι αὐτὴν τῷ Ἀβραὰμ καὶ Ἰσαὰκ καὶ Ἰακώβ· καὶ δώσω ὑμῖν αὐτὴν ἐν κλήρῳ. Ἐγὼ Κύριος.

9. Ἐλάλησε δὲ Μωϋσῆς οὕτω τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ· καὶ οὐκ εἰσήκουσαν Μωϋσῆ ἀπὸ τῆς ὀλιγοψυχίας, καὶ ἀπὸ τῶν ἔργων τῶν σκληρῶν.

10. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων.

11. Εἴσελθε, λάλησον Φαραὼ βασιλεῖ Αἰγύπτου, ἵνα ἐξαποστείλῃ τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ τῆς γῆς αὐτοῦ.

12. Ἐλάλησε δὲ Μωϋσῆς ἔναντι Κυρίου, λέγων· Ἰδοὺ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ οὐκ εἰσήκουσάν μου, καὶ πῶς εἰσακούσεταί μου Φαραώ; ἐγὼ δὲ ἄλογός εἰμι.

13. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, καὶ συνέταξεν αὐτοῖς πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου, ὥστε ἐξαποστεῖλαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

14. Καὶ οὗτοι ἀρχηγοὶ οἴκων πατριῶν αὐτῶν. Υἱοὶ Ρουβὴν πρωτοτόκου Ἰσραὴλ· Ἐνὼχ καὶ Φαλλοὺς, Ἀσρὼν καὶ Χαρμεί· αὕτη ἡ συγγένεια Ρουβήν.

15. Καὶ υἱοὶ Συμεών· Ἰεμουὴλ, καὶ Ἰαμεὶμ, καὶ Ἀὼδ, καὶ Ἰαχεὶν, καὶ Σαὰρ, καὶ Σαοὺλ ὁ ἐκ τῆς Φοινίσσης· αὗται αἱ πατριαὶ τῶν υἱῶν Συμεών.

16. Καὶ ταῦτα τὰ ὀνόματα τῶν υἱῶν Λευὶ κατὰ συγγενείας αὐτῶν· Γεδσὼν, Καὰθ, καὶ Μεραρεί. Καὶ τὰ ἔτη τῆς ζωῆς Λευὶ, ἑκατὸν τριακονταεπτά.

17 Καὶ οὗτοι υἱοὶ Γεδσών· Λοβενεὶ καὶ Σεμεεὶ, οἶκοι πατριᾶς αὐτῶν.

18. Καὶ υἱοὶ Καάθ· Ἀμβρὰμ καὶ Ἰσσαὰρ, Χεβρὼν καὶ Ὀζιήλ. Καὶ τὰ ἔτη τῆς ζωῆς Καάθ, ἑκατὸν τριακοντατρία ἔτη.

19. Καὶ υἱοὶ Μεραρεί· Μοολεὶ καὶ Ὁμουσεί· οὗτοι οἱ οἶκοι πατριῶν Λευὶ κατὰ συγγενείας αὐτῶν.

20. Καὶ ἔλαβεν Ἀμβρὰμ τὴν Ἰωχαβὲδ θυγατέρα τοῦ ἀδελφοῦ τοῦ πατρὸς αὐτοῦ ἑαυτῷ εἰς γυναῖκα· καὶ ἐγέννησεν αὐτῷ τόν τε Ἀαρὼν καὶ τὸν Μωϋσῆν, καὶ Μαριὰμ τὴν ἀδελφὴν αὐτῶν. Τὰ δὲ ἔτη τῆς ζωῆς Ἀμβρὰμ, ἑκατὸν τριακονταδύο ἔτη.

CAPUT VI.

1. Dixitque Dominus ad Moysen : Nunc videbis quæ facturus sum Pharaoni : per manum enim fortem dimittet eos, et in manu robusta ejiciet illos de terra sua.

2. Locutusque est Dominus ad Moysen, dicens : Ego Dominus

3. qui apparui Abraham, Isaac, et Jacob, in Deo omnipotente : et nomen meum ADONAI non indicavi eis.

4. Pepigique fœdus cum eis, ut darem eis Terram Chanaan, terram peregrinationis eorum, in qua fuerunt advenæ.

5. Ego audivi gemitum filiorum Israel, quo Ægyptii oppresserunt eos : et recordatus sum pacti mei.

6. Ideo dic filiis Israel : Ego Dominus qui educam vos de ergastulo Ægyptiorum, et eruam de servitute : ac redimam in brachio excelso, et judiciis magnis.

7. Et assumam vos mihi in populum, et ero vester Deus : et scietis quod ego sum Dominus Deus vester qui eduxerim vos de ergastulo Ægyptiorum :

8. Et induxerim in terram, super quam levavi manum meam ut darem eam Abraham, Isaac, et Jacob : daboque illam vobis possidendam, ego Dominus.

9. Narravit ergo Moyses omnia filiis Israel : qui non acquieverunt ei, propter angustiam spiritus, et opus durissimum.

10. Locutusque est Dominus ad Moysen, dicens :

11. Ingredere, et loquere ad Pharaonem regem Ægypti, ut dimittat filios Israel de terra sua.

12. Respondit Moyses coram Domino : Ecce filii Israel non audiunt me : et quo modo audiet Pharao, præsertim cum incircumcisus sim labiis ?

13. Locutusque est Dominus ad Moysen et Aaron, et dedit mandatum ad filios Israel, et ad Pharaonem regem Ægypti, ut educerent filios Israel de Terra Ægypti.

14. Isti sunt principes domorum per familias suas. Filii Ruben primogeniti Israelis : Henoch et Phallu, Hesron et Charmi.

15. Hæ cognationes Ruben. Filii Simeon : Jamuel et Jamin, et Ahod, et Jachin, et Soar, et Saul filius Chananitidis. Hæ progenies Simeon.

16. Et hæc nomina filiorum Levi per cognationes suas Gerson et Caath et Merari. Anni autem vitæ Levi fuerunt centum triginta septem.

17. Filii Gerson : Lobni et Semei, per cognationes suas.

18. Filii Caath : Amram, et Isaar, et Hebron, et Oziel. Anni quoque vitæ Caath, centum triginta tres.

19. Filii Merari : Moholi et Musi. Hæ cognationes Levi per familias suas.

20. Accepit autem Amram uxorem Jochabed patruelem suam : quæ peperit ei Aaron et Moysen. Fueruntque anni vitæ Amram, centum triginta septem.

21. Καὶ υἱοὶ Ἰσσαάρ· Κορέ, καὶ Ναφὲκ, καὶ Ζεχρεί.

22. Καὶ υἱοὶ Ὀζιὴλ· Μισαὴλ, καὶ Ἐλισαφὰν, καὶ Σεγρεί.

23. Ἔλαβε δὲ Ἀαρὼν τὴν Ἐλισαβὲθ θυγατέρα Ἀμιναδὰβ ἀδελφὴν Ναασσὼν αὐτῷ γυναῖκα· καὶ ἔτεκεν αὐτῷ τόν τε Ναδὰβ, καὶ Ἀβιοὺδ, καὶ τὸν Ἐλεάζαρ, καὶ Ἰθάμαρ.

24. Υἱοὶ δὲ Κορέ· Ἀσεὶρ, καὶ Ἐλκανὰ, καὶ Ἀβιάσαφ· αὗται αἱ γενέσεις Κορέ.

25. Καὶ Ἐλεάζαρ ὁ τοῦ Ἀαρὼν ἔλαβε τῶν θυγατέρων Φουτιὴλ αὐτῷ γυναῖκα· καὶ ἔτεκεν αὐτῷ τὸν Φινεές. Αὗται αἱ ἀρχαὶ πατριᾶς Λευιτῶν κατὰ γενέσεις αὐτῶν.

26. Οὗτος Ἀαρὼν καὶ Μωϋσῆς, οἷς εἶπεν αὐτοῖς ὁ Θεὸς ἐξαγαγεῖν τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου σὺν δυνάμει αὐτῶν.

27. Οὗτοί εἰσιν οἱ διαλεγόμενοι πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου. Καὶ ἐξήγαγον τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου αὐτὸς Ἀαρὼν καὶ Μωϋσῆς,

28. ἡ ἡμέρα ἐλάλησε Κύριος Μωϋσῇ ἐν γῇ Αἰγύπτῳ.

29. Καὶ ἐλάλησε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων· Ἐγὼ Κύριος· λάλησον πρὸς Φαραὼ βασιλέα Αἰγύπτου ὅσα ἐγὼ λέγω πρὸς σέ.

30. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς ἐναντίον Κυρίου· Ἰδοὺ ἐγὼ ἰσχνόφωνός εἰμι, καὶ πῶς εἰσακούσεταί μου Φαραώ;

21. Filii quoque Isaar : Core, et Nepheg, et Zechri.

22. Filii quoque Oziel : Misael, et Elisaphan, et Sethri.

23. Accepit autem Aaron uxorem Elisabeth, filiam Aminadab, sororem Nahason : quæ peperit ei Nadab, et Abiu, et Eleazar, et Ithamar.

24. Filii quoque Core : Aser, et Elcana, et Abiasaph. Hæ sunt cognationes Coritarum.

25. At vero Eleazar filius Aaron accepit uxorem de filiabus Phutiel : quæ peperit ei Phinees. Hi sunt principes familiarum Leviticarum per cognationes suas.

26. Iste est Aaron et Moyses, quibus præcepit Dominus ut educerent filios Israel de Terra Ægypti, per turmas suas.

27. Hi sunt, qui loquuntur ad Pharaonem regem Ægypti, ut educam filios Israel de Ægypto : iste est Moyses et Aaron,

28. in die qua locutus est Dominus ad Moysen, in Terra Ægypti,

29. Et locutus est Dominus ad Moysen, dicens : Ego Dominus : loquere ad Pharaonem regem Ægypti, omnia quæ ego loquor tibi.

30. Et ait Moyses coram Domino : En incircumcisus labiis sum, quomodo audiet me Pharao ?

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(4). **In qua fuerunt advenæ.** L'existence nomade maintient la qualité d'*étranger*, et, comme l'ajoute la Bible, de *voyageur;* c'était en s'établissant agriculteurs et habitants stables qu'ils appartenaient au pays. — Les Bédouins n'ont jamais été considérés autrement par les habitants et les gouvernements des pays avec lesquels ils entrent en relation. Darius, dans la cinquième division de son empire, qui comprenait justement cette terre de Goshen, ne la comptait pas, parce que, selon Hérodote, elle était habitée par des Arabes nomades exempts de tout tribut (lib. III, 91). M. Sylvestre de Sacy cite un passage de Khalil, tiré de sa description de l'Égypte, qui a la même signification; cet historien omet de compter les villages d'une partie du Scharkieh, *parce que*, dit-il, *ces terres, étant habitées par des Bédouins, ne sont pas imposées.*

CHAPITRE SEPTIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Ζ'.

1. Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων· Ἰδοὺ δέδωκά σε θεὸν Φαραὼ, καὶ Ἀαρὼν ὁ ἀδελφός σου ἔσται σου προφήτης.

2. Σὺ δὲ λαλήσεις αὐτῷ πάντα ὅσα σοι ἐντέλλομαι· ὁ δὲ Ἀαρὼν ὁ ἀδελφός σου λαλήσει πρὸς Φαραὼ, ὥστε ἐξαποστεῖλαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ τῆς γῆς αὐτοῦ.

3. Ἐγὼ δὲ σκληρυνῶ τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ πληθυνῶ τὰ σημεῖά μου, καὶ τὰ τέρατα ἐν γῇ Αἰγύπτῳ.

4. Καὶ οὐκ εἰσακούσεταί ὑμῶν Φαραώ. Καὶ ἐπιβαλῶ τὴν χεῖρά μου ἐπ' Αἴγυπτον, καὶ ἐξάξω σὺν δυνάμει μου τὸν λαόν μου τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου σὺν ἐκδικήσει μεγάλῃ.

5. Καὶ γνώσονται πάντες οἱ Αἰγύπτιοι ὅτι ἐγώ εἰμι Κύριος, ἐκτείνων τὴν χεῖρά μου ἐπ' Αἴγυπτον, καὶ ἐξάξω τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ μέσου αὐτῶν.

6. Ἐποίησε δὲ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν καθάπερ ἐνετείλατο αὐτοῖς Κύριος, οὕτως ἐποίησαν.

7. Μωϋσῆς δὲ ἦν ἐτῶν ὀγδοήκοντα, Ἀαρὼν δὲ ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ ἐτῶν ὀγδοηκοντατριῶν, ἡνίκα ἐλάλησεν πρὸς Φαραώ.

8. Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, λέγων·

9. Καὶ ἐὰν λαλήσῃ πρὸς ὑμᾶς Φαραὼ, λέγων· Δότε ἡμῖν σημεῖον ἢ τέρας, καὶ ἐρεῖς Ἀαρὼν τῷ ἀδελφῷ σου· Λάβε τὴν ῥάβδον, καὶ ῥῖψον ἐπὶ τὴν γῆν ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, καὶ ἔσται δράκων.

10. Εἰσῆλθε δὲ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν ἐναντίον Φαραὼ, καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ· καὶ ἐποίησαν οὕτως, καθάπερ ἐνετείλατο αὐτοῖς Κύριος· Καὶ ἔρριψεν Ἀαρὼν τὴν ῥάβδον ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, καὶ ἐγένετο δράκων.

11. Συνεκάλεσε δὲ Φαραὼ τοὺς σοφιστὰς Αἰγύπτου, καὶ τοὺς φαρμακούς· καὶ ἐποίησαν καὶ οἱ ἐπαοιδοὶ τῶν Αἰγυπτίων ταῖς φαρμακείαις αὐτῶν ὡσαύτως.

12. Καὶ ἔρριψαν ἕκαστος τὴν ῥάβδον αὐτῶν, καὶ ἐγένοντο δράκοντες· καὶ κατέπιεν ἡ ῥάβδος ἡ Ἀαρὼν τὰς ἐκείνων ῥάβδους.

13. Καὶ κατίσχυσεν ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν, καθάπερ ἐνετείλατο αὐτοῖς Κύριος.

14. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Βεβάρηται ἡ καρδία Φαραὼ, τοῦ μὴ ἐξαποστεῖλαι τὸν λαόν.

15. Βάδισον πρὸς Φαραὼ τὸ πρωΐ· ἰδοὺ αὐτὸς ἐκπορεύεται ἐπὶ τὸ ὕδωρ, καὶ ἔσῃ συναντῶν αὐτῷ ἐπὶ τὸ χεῖλος τοῦ ποταμοῦ. Καὶ τὴν ῥάβδον τὴν στραφεῖσαν εἰς ὄφιν λήψῃ ἐν τῇ χειρί σου,

16. καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτόν· Κύριος ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων ἀπέσταλκέ με πρὸς σὲ, λέγων· Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι λατρεύσῃ ἐν τῇ ἐρήμῳ· καὶ ἰδοὺ οὐκ εἰσήκουσας ἕως τούτου.

17. Τάδε λέγει Κύριος· Ἐν τούτῳ γνώσῃ ὅτι ἐγὼ Κύριος· ἰδοὺ ἐγὼ τύπτω τῇ ῥάβδῳ τῇ ἐν τῇ χειρί μου ἐπὶ τὸ ὕδωρ τὸ ἐν τῷ ποταμῷ, καὶ μεταβαλεῖ εἰς αἷμα.

18. Καὶ οἱ ἰχθύες οἱ ἐν τῷ ποταμῷ τελευτήσουσι· καὶ ἐποζέσει ὁ ποταμὸς, καὶ οὐ δυνήσονται οἱ Αἰγύπτιοι πιεῖν ὕδωρ ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ.

19. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Εἶπον Ἀαρὼν τῷ ἀδελφῷ σου· Λάβε τὴν ῥάβδον σου ἐν τῇ χειρί σου, καὶ ἔκτεινον τὴν χεῖρά σου ἐπὶ τὰ ὕδατα Αἰγύπτου, καὶ ἐπὶ τοὺς ποταμοὺς αὐτῶν, καὶ ἐπὶ τὰς διώρυγας αὐτῶν, καὶ ἐπὶ τὰ ἕλη αὐτῶν, καὶ ἐπὶ πᾶν συνεστηκὸς ὕδωρ αὐτῶν· καὶ ἔσται αἷμα. Καὶ ἐγένετο αἷμα ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου, ἔν τε τοῖς ξύλοις καὶ ἐν τοῖς λίθοις.

CAPUT VII.

1. Dixitque Dominus ad Moysen : Ecce constitui te deum Pharaonis : et Aaron frater tuus erit Propheta tuus.

2. Tu loqueris ei omnia quæ mando tibi : et ille loquetur ad Pharaonem, ut dimittat filios Israel de terra sua.

3. Sed ego indurabo cor ejus, et multiplicabo signa et ostenta mea in terra Ægypti,

4. et non audiet vos : immittamque manum meam super Ægyptum, et educam exercitum et populum meum filios Israel de Terra Ægypti per judicia maxima.

5. Et scient Ægyptii quia ego sum Dominus qui extenderim manum meam super Ægyptum, et eduxerim filios Israel de medio eorum.

6. Fecit itaque Moyses et Aaron sicut præceperat Dominus : ita egerunt.

7. Erat autem Moyses octoginta annorum, et Aaron octoginta trium, quando locuti sunt ad Pharaonem.

8. Dixitque Dominus ad Moysen et Aaron.

9. Cum dixerit vobis Pharao, Ostendite signa : dices ad Aaron : Tolle virgam tuam, et projice eam coram Pharaone, ac vertetur in colubrum.

10. Ingressi itaque Moyses et Aaron ad Pharaonem, fecerunt sicut præceperat Dominus. Tulitque Aaron virgam coram Pharaone et servis ejus, quæ versa est in colubrum.

11. Vocavit autem Pharao sapientes et maleficos : et fecerunt etiam ipsi per incantationes Ægyptiacas et arcana quædam similiter.

12. Projeceruntque singuli virgas suas, quæ versæ sunt in dracones : sed devoravit virga Aaron virgas eorum.

13. Induratumque est cor Pharaonis, et non audivit eos sicut præceperat Dominus.

14. Dixit autem Dominus ad Moysen, Ingravatum est cor Pharaonis, non vult dimittere populum.

15. Vade ad eum mane, ecce egredietur ad aquas : et stabis in occursum ejus super ripam fluminis : et virgam, quæ conversa est in draconem, tolles in manu tua.

16. Dicesque ad eum : Dominus Deus Hebræorum misit me ad te, dicens : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi in deserto : et usque ad præsens audire noluisti.

17. Hæc igitur dicit Dominus : In hoc scies quod sim Dominus : ecce percutiam virga, quæ in manu mea est, aquam fluminis, et vertetur in sanguinem.

18. Pisces quoque, qui sunt in fluvio, morientur, et computrescent aquæ, et affligentur Ægyptii bibentes aquam fluminis.

19. Dixit quoque Dominus ad Moysen : Dic ad Aaron. Tolle virgam tuam, et extende manum tuam super aquas Ægypti, et super fluvios eorum, et rivos ac paludes, et omnes lacus aquarum, ut vertantur in sanguinem, et sit cruor in omni Terra Ægypti, tam in ligneis vasis quam in saxeis.

20. Καὶ ἐποίησαν οὕτως Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν, καθάπερ ἐνετείλατο αὐτοῖς Κύριος. Καὶ ἐπάρας τῇ ῥάβδῳ αὐτοῦ ἐπάταξε τὸ ὕδωρ τὸ ἐν τῷ ποταμῷ ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ· καὶ μετέβαλε πᾶν τὸ ὕδωρ τὸ ἐν τῷ ποταμῷ εἰς αἷμα.

21. Καὶ οἱ ἰχθύες οἱ ἐν τῷ ποταμῷ ἐτελεύτησαν, καὶ ἐπώζεσεν ὁ ποταμός· καὶ οὐκ ἠδύναντο οἱ Αἰγύπτιοι πιεῖν ὕδωρ ἐκ τοῦ ποταμοῦ. Καὶ ἦν τὸ αἷμα ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

22. Ἐποίησαν δὲ ὡσαύτως καὶ οἱ ἐπαοιδοὶ τῶν Αἰγυπτίων ταῖς φαρμακείαις αὐτῶν. Καὶ ἐσκληρύνθη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν, καθάπερ εἶπε Κύριος.

23. Ἐπιστραφεὶς δὲ Φαραὼ εἰσῆλθεν εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ, καὶ οὐκ ἐπέστησε τὸν νοῦν αὐτοῦ οὐδὲ ἐπὶ τούτῳ.

24. Ὤρυξαν δὲ πάντες οἱ Αἰγύπτιοι κύκλῳ τοῦ ποταμοῦ, ὥστε πιεῖν ὕδωρ· καὶ οὐκ ἠδύναντο πιεῖν ὕδωρ ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ.

25. Καὶ ἀνεπληρώθησαν ἑπτὰ ἡμέραι μετὰ τὸ πατάξαι Κύριον τὸν ποταμόν.

20. Feceruntque Moyses et Aaron sicut præceperat Dominus: et elevans virgam percussit aquam fluminis coram Pharaone et servis ejus: quæ versa est in sanguinem.

21. Et pisces, qui erant in flumine, mortui sunt: computruitque fluvius, et non poterant Ægyptii bibere aquam fluminis, et fuit sanguis in tota Terra Ægypti.

22. Fecerunt que similiter malefici Ægyptiorum incantationibus suis, et induratum est cor Pharaonis, nec audivit eos, sicut præceperat Dominus.

23. Avertitque se, et ingressus est domum suam, nec apposuit cor etiam hac vice.

24. Foderunt autem omnes Ægyptii per circuitum fluminis aquam ut biberent, non enim poterant bibere de aqua fluminis.

25. Impletique sunt septem dies, postquam percussit Dominus fluvium.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(1). Aaron frater tuus erit propheta tuus. J'aimerais mieux traduire *votre interprète* que *votre prophète*. Moïse n'avait pas seulement peu d'éloquence, mais il avait peu d'habitude de la langue. Après avoir passé longtemps au désert (quarante années), il pouvait avoir besoin d'un interprète qui rendît avec éloquence son langage. embarrassé.

(10). Ingressi itaque—ad Pharaonem. Quelle était alors la capitale de l'Égypte, ou, à proprement parler, la résidence du Pharaon? Était-ce Memphis? était-ce Tanis, le Zoan des Psaumes (LXXVIII, 12)? Tanis semble une ville plus ancienne que Memphis. Mais il est de toute probabilité que Memphis était dès lors une ville considérable et la résidence du roi d'Égypte. Les meilleures recherches sur ces deux positions ont été faites par les savants Français de l'expédition d'Égypte, MM. Jomard, Rozières, etc., et les résultats en sont développés dans le grand ouvrage qui a été publié par le gouvernement. Les découvertes qu'on a faites depuis quarante années ont confirmé la position de Memphis dans les plantations de palmiers, de Mitrahain et de Bedrachin sur la rive gauche du Nil. Quelle qu'ait été la capitale de l'Égypte à cette époque, c'est devant la cour de Pharaon qu'eurent lieu les miracles. On a supposé que le roi d'Égypte serait venu à Héliopolis ou même dans la province de Gosben, pour assister à ces prodiges. Je ne trouve pas cette supposition fondée.

Lorsque les bestiaux des Hébreux sont épargnes de la plaie qui frappe ceux des Égyptiens, le roi d'Égypte envoie des serviteurs avec la mission de s'assurer de ce fait. S'il était venu lui-même dans le pays de Goshen pour assister aux miracles, il aurait été chez les Hébreux pour se convaincre par lui-même de la réalité de leurs effets. La tradition arabe est conforme à cette opinion : elle a été conservée par le Coran (XXVIII, 15, 21) et par les écrivains Abdallatif, Abou'lfeda, etc. Abdallatif donne même le nom du village près de Memphis dans lequel Moïse aurait habité. Il se nommait Demout, et de son temps (treizième siècle) les Juifs y avaient une synagogue.

Moïse pouvait en effet habiter près de Memphis pendant ces jours terribles. On en trouverait peut-être une preuve dans l'Exode, XII, 30. Pharaon se lève la nuit et fait appeler Moïse et Aaron, qui viennent immédiatement près de lui.

(11) Et fecerunt etiam ipsi per incantationes Ægyptiacas et Arcana quædam similiter.

L'action de Moïse, toute miraculeuse et en dehors de notre investigation, se trouve ici en lutte avec un pouvoir prétendu surnaturel que nous devons discuter.

Les magiciens, les faiseurs de faux enchantements qui entrent ici en concurrence avec Moïse, l'homme de Dieu, sont nommés par saint Paul, Jannes et Jambres (Tim. II, III, 8). Cette désignation, qui se trouve répétée en plusieurs occasions (Talmud, Gemarre, et dans Eusèbe d'après Numenius, IX, 8. — Origenes contra Celsum, lib., II etc.), a été amplifiée par les Arabes, qui les appellent, les uns Sabour et Gadour, les autres Giaath et Mosfa. Ils leur assignent une ville pour demeure et lieu de naissance. Selon les uns, comme Ebn Haukal, cette ville est Boussir; selon les autres, parmi lesquels on compte Édrisi, c'est Ansina; quelques-uns enfin disent que c'est Monf, qui se rapporte à Memphis. Leur opération n'était qu'une illusion, un prestige produit par leur adresse, et confondue par la puissance de Moïse. Ainsi, le texte dit que les serpents de Moïse dévorent ceux des magiciens. Tertullien dans un sens spirituel s'exprime ainsi: *Mosei veritas mendacium devoravit* (lib. de Anima, cap. 57). Joseph (Antiq. cap. V.) Philon (lib. de Migrat. Abr.) et les Pères de l'Église les plus célèbres, ont considéré de cette manière l'opération des magiciens. Il est bon d'ajouter à leurs raisons la facile crédulité des Égyptiens pour les effets de la magie, qui les empêchait de démêler le vrai du faux, et l'endurcissement du roi d'Égypte, ainsi que son intérêt, qui le disposait à admettre comme vrai ce dont il aurait pu reconnaître la fausseté. Ces magiciens du Pharaon d'Égypte sont les pères et les fondateurs d'une nombreuse secte dont nous n'examinerons que les derniers rejetons pour ne pas entrer trop avant dans l'histoire de la magie, sujet qu'il est aussi difficile d'épuiser, qu'il est tentant de l'aborder.

De tout temps, les Orientaux ont été accessibles aux effets de ces pouvoirs occultes et de ces opérations magiques que la raison froide des peuples septentrionaux repousse. Dans son Coran, Mahomet s'écrie, en parlant de ceux qui n'ont point encore accepté sa mission: « Ils refusent de croire, disent-ils, jusqu'à ce que des merveilles semblables à celles qu'ont opérées les prophètes aient attesté ma mission divine, *et s'ils voyaient des miracles, ils les attribueraient aux effets de la magie.* »

En admettant que Moïse avait le don de magie à un degré supérieur, les interprètes du Coran établissent ainsi, d'une manière plus spécieuse que vraie, la distinction des miracles. Il faut savoir, disent-ils, que chaque prophète est avantagé du don des miracles dans l'espèce des choses qui sont le plus en crédit dans le pays où ils prêchent. Ainsi, parce que l'art magique était en grande vogue du temps de Moïse en Égypte, et la médecine ou guérison des maladies en Judée du temps du Messie, les miracles de Moïse et de Jésus-Christ étaient propres au temps de ces prophètes, et parce que c'était l'éloquence et la pureté du langage dont les Arabes faisaient le plus d'état du temps de Mahomet, le plus grand de ses miracles est l'Alcoran. (D'Herbelot, au mot Aiat آيات les miracles). Il ne faut pas oublier que le but de ces pieux musulmans, en établissant ces distinctions, était de se contenter, en fait de miracle, de l'élégance de style du Coran.

EXODE, CHAP. VII, VERSET 11.

Aujourd'hui cette disposition existe dans tout l'Orient, mais plus particulièrement en Égypte, où elle s'est augmentée de l'ignorance qui plane sur cette contrée. Ce serait presque entreprendre une histoire des superstitions populaires que de rapporter toutes les inventions ridicules, imaginées et employées en Orient contre le sort, le mauvais œil, les épidémies, la stérilité, etc. Je ne rappellerai qu'un seul fait qui m'a paru, au milieu de toutes les pratiques d'un peuple en enfance, mériter l'attention des hommes sérieux. Je reproduirai, sans y rien changer d'essentiel, les détails que j'ai publiés, il y a plus de dix ans, sur *les expériences de magie* que j'ai suivies en Égypte. On n'avait alors aucun renseignement positif sur ce qui s'était conservé des anciennes sciences occultes dans ce pays, qui semble en être le sol natal. Ceux que je donnai furent accueillis alors avec étonnement, mais avec une médiocre confiance; plus tard ils reçurent une confirmation éclatante des rapports de tous les voyageurs.

Il n'existe personne qui n'ait entendu parler de Mesmer, ce digne homme qui, il y a bientôt cinquante ans, s'imagina de découvrir ce que tant d'autres avaient déjà trouvé dans l'ordre de la nature, dans l'harmonie de ses parties, l'enchaînement et le renouvellement si uniforme de ses phases, une influence réciproque dont l'être animé était susceptible, et qu'il était possible de recréer, de reconstruire chez l'homme, tout en s'en rendant le directeur et le maître.

Persécuté d'abord, comme tous ceux qui mettent en avant une idée neuve, il quitta son pays le cœur navré de ses mécomptes, et nous vint à Paris, à cette époque d'enthousiasme et d'exaltation où les esprits affamés d'émotions nouvelles étaient trop heureux de s'attacher à quelque chose, fût-ce même à Mesmer.

On vit alors, au milieu de tout un édifice social qui s'écroulait, naître cet avenir nouveau et surnaturel qu'un homme, un fou, peut-être, proclamait en public.

Mais ce fut un nuage qui passa, puis s'évanouit, et c'est avec peine que nous en trouvons aujourd'hui des souvenirs dans quelques imaginations ardentes de notre pays, dans quelque cabinet d'étude de la studieuse Allemagne.

Mais l'Orient, cet antique pays, ce vieux berceau, de nos jours cette tombe de tous les arts et de toutes les sciences, fut aussi, et de tout temps, le domaine du savoir occulte et des secrets puissants qui frappent l'imagination des peuples. J'en donnerai une preuve.

J'étais établi au Caire depuis plusieurs mois (1827), quand je fus averti un matin par lord Prudhoe, qu'un Algérien, sorcier de son métier, devait venir chez lui pour lui montrer un tour de magie qu'on disait extraordinaire. Bien que j'eusse alors peu de confiance dans la magie orientale, j'acceptai l'invitation. C'était d'ailleurs une occasion de me trouver en compagnie fort agréable. Lord Prudhoe me reçut avec sa bonté ordinaire et cette humeur enjouée qu'il avait su conserver au milieu de ses connaissances si variées et de ses recherches assidues dans les contrées les plus difficiles à parcourir. Combien de gens se seraient affublés à moins d'un pédantisme intraitable! Achmed le sorcier n'est pas encore ici, me dit-il, mais voici un nargilé, et nous allons boire le café en l'attendant. Alors nous nous assîmes et nous passâmes en revue ses projets et les miens; car c'est le propre de cette vie de voyage si active qu'elle se consume en projets dans les moments de repos.

Un homme grand et beau, portant turban vert et benisch de même couleur, entra pendant ce temps; c'était l'Algérien. Il laissa ses souliers sur les bords du tapis, alla s'asseoir sur un divan en déposant près de lui un benisch de plus qu'il portait sur son épaule, et nous salua tous à tour de rôle de ces formules banales, en usage en Égypte.

Il avait une physionomie douce et affable, quoique sérieuse, un regard vif, perçant, je dirai même accablant, et qu'il semblait éviter de fixer, dirigeant ses yeux à droite et à gauche, plutôt que sur la personne à laquelle il parlait; du reste, n'ayant rien de ces airs étranges qui dénotent des talents surnaturels, et son métier de magicien. Habillé comme les écrivains ou les hommes de loi, il parlait fort simplement de toutes choses, et même de sa science, sans emphase ni mystère, surtout de ses expériences qu'il faisait ainsi en public, et qui semblaient à ses yeux plutôt un jeu à côté de ses autres secrets qu'il ne

EXODE, CHAP. VII, VERSET 11.

faisait qu'indiquer dans la conversation. On lui apporta la pipe et le café, et pendant qu'il parlait de son pays, de la guerre dont la France le menaçait, on fit venir deux enfants sur lesquels il devait opérer.

Le spectacle alors commença. Toute la société se rangea en cercle autour de l'Algérien, qui fit asseoir un des enfants près de lui, lui prit la main, et sembla le regarder attentivement. Cet enfant, fils d'un Européen, était âgé de onze ans. Quoique habillé à l'européenne, il avait été élevé dans le pays, et parlait facilement l'arabe. Achmed, remarquant son inquiétude au moment où il tirait de son écritoire sa plume de jonc, lui dit: « N'aie pas peur, enfant, je vais t'écrire quelques mots dans la main, tu y regarderas, et voilà tout. » L'enfant se remit de sa frayeur, et l'Algérien lui traça dans la main un carré entremêlé bizarrement de lettres et de chiffres, versa au milieu une encre épaisse, et lui dit de chercher le reflet de son visage. L'enfant répondit qu'il le voyait. Le magicien demanda un réchaud, qui fut apporté sur-le-champ, et déroula trois petits cornets de papier qui contenaient différents ingrédients qu'il jeta en proportion calculée sur le feu. Il l'engagea de nouveau à chercher dans l'encre le reflet de ses yeux, à regarder bien attentivement, et à l'avertir dès qu'il verrait paraître un soldat turc balayant une place. L'enfant baissa la tête, les parfums pétillèrent au milieu des charbons, et le magicien, d'abord à voix basse, puis l'élevant davantage, prononça une kyrielle de mots dont à peine quelques-uns arrivèrent distinctement à nos oreilles.

Le silence était profond; l'enfant avait les yeux fixés sur sa main; la fumée s'éleva en larges flocons, répandant une odeur forte et aromatique; et Achmed, impassible dans son sérieux, semblait vouloir stimuler de sa voix, qui de douce devenait saccadée, bruyante, une apparition trop tardive; quand tout à coup, jetant sa tête en arrière, poussant des cris et pleurant amèrement, l'enfant nous dit, à travers les sanglots qui le suffoquaient, qu'il ne voulait plus regarder, qu'il avait vu une figure affreuse; il semblait terrifié. L'Algérien n'en parut point étonné, et dit simplement: « Cet enfant a eu peur, laissez-le; en le forçant on pourrait lui frapper trop vivement l'imagination. »

On amena un petit Arabe au service de la maison, et qui n'avait jamais vu ni rencontré le magicien; peu intimidé de tout ce qui venait de se passer, il se prêta gaiement aux préparatifs, et fixa bientôt ses regards, dans le creux de sa main, sur le reflet de sa figure qu'on apercevait même de côté, vacillant dans l'encre.

Les parfums recommencèrent à s'élever en fumée épaisse, et les prières, en forme d'un chant monotone, se renforçant et diminuant par intervalle, semblaient devoir soutenir son attention. « Le voilà! » s'écria-t-il: et nous remarquâmes tous l'émotion soudaine et plus vive avec laquelle il porta ses regards sur le centre des signes magiques. « Comment est-il habillé? — Il a une veste rouge, brodée d'or, un turban alépin et des pistolets à la ceinture. — Que fait-il? — Il balaye une place devant une grande tente si riche, si belle! elle est rayée de rouge et de vert, avec des boules d'or en haut. — Regardez, qui vient à présent? — C'est le sultan suivi de tout son monde. Oh! que c'est beau! » Et l'enfant regardait à droite et à gauche comme dans les verres d'un optique dont on cherche à étendre l'espace, et avec tout l'intérêt qu'avait pour lui ce spectacle qu'il semblait faire passer dans la vivante et naïve exactitude de ses réponses. « Comment est son cheval? — Blanc, avec des plumes sur la tête. — Et le sultan? — Il a une barbe noire, un benisch vert. » Venait ensuite une longue description du cortége, avec des détails circonstanciés, des particularités inaperçues, enfin toute une précision apparente qui ne pouvait laisser aucun doute que le spectacle qu'il racontait était réellement là sous ses yeux. En définitive, le sultan s'était assis dans sa tente, on lui avait apporté la pipe, tout le monde était à l'entour. « Maintenant, messieurs, dit l'Algérien tranquillement, nommez les personnes que vous désirez faire paraître; ayez soin seulement de bien articuler les noms, afin qu'il ne puisse y avoir d'erreur. » Nous nous regardâmes tous, et comme toujours, dans ces moments, personne ne retrouva un nom dans sa mémoire. « Shakspeare, » dit enfin le compagnon de voyage de lord Prudhoe, le major Felix. « Ordonnez au soldat d'amener Shakspeare, » dit l'Algérien. « Amène Shakspeare, cria le petit d'une voix de maître. « Le voilà, » ajouta-t-il après le temps nécessaire pour écouter quelques-unes des formules inintelligibles du

sorcier. Notre étonnement serait difficile à décrire, aussi bien que la fixité de notre attention aux réponses de l'enfant. — Comment est-il ? « Il porte un benisch noir, il est tout habillé de noir, il a une barbe. —Est-ce lui ? » nous demanda le magicien d'un air fort naturel. «Vous pouvez d'ailleurs vous informer de son pays, de son âge. — Eh bien ! où est-il né? dis-je. — Dans un pays tout entouré d'eau.» Cette réponse nous étonna encore davantage. «Faites venir Cradock,» ajouta lord Prudhoe, avec cette impatience d'un homme qui craint de se fier trop facilement à une supercherie. Le Caouas l'amena. — « Comment est-il habillé ? — Il a un habit rouge, sur sa tête un grand tarbousch noir, et quelles drôles de bottes ! Je n'en ai jamais vu de pareilles ; elles sont noires et lui viennent par-dessus les jambes. «

Toutes ces réponses, dont on retrouvait la vérité sous un embarras naturel d'expressions qu'il aurait été impossible de feindre, étaient d'autant plus extraordinaires, qu'elles indiquaient d'une manière évidente que l'enfant avait sous les yeux des choses entièrement neuves pour lui. Ainsi Shakspeare, avec le petit manteau noir de l'époque, qu'il appelait benisch, et tout le costume de couleur noire qui ne pouvait se rapporter qu'à un Européen, puisque le noir ne se porte pas en Orient, et en y ajoutant une barbe que les Européens ne portent pas avec le costume franc, était certainement une nouveauté aux yeux de l'enfant. Le lieu de sa naissance, expliqué par un pays tout entouré d'eau, est à lui seul surprenant. Quant à l'apparition de M. Cradock, qui était alors en mission diplomatique près du pacha, elle est encore plus singulière, car le grand tarbousch noir, qui est le chapeau militaire à trois cornes, et ces bottes noires qui se portent par-dessus les culottes, étaient des choses que l'enfant avouait n'avoir jamais vues auparavant, et pourtant elles lui apparaissaient.

Nous fîmes encore paraître plusieurs personnes, et chaque réponse, au milieu de son irrégularité, nous laissait toujours une profonde impression. Enfin le magicien nous avertit que l'enfant se fatiguait ; il lui releva la tête en lui appliquant ses pouces sur les yeux, et en prononçant des prières, puis il le laissa. L'enfant était comme ivre, ses yeux n'avaient point une direction fixe, son front était couvert de sueur, tout son être semblait violemment attaqué. Cependant il se remit peu à peu, devint gai, content de ce qu'il avait vu; il se plaisait à le raconter, à en rappeler toutes les circonstances, et y ajoutait des détails, comme à un événement qui se serait réellement passé sous ses yeux.

Mon étonnement avait surpassé mon attente, mais j'y joignais une appréhension plus grande encore. Je craignais une mystification et je résolus d'examiner par moi-même ce qui, dans ces apparitions en apparence si réelles et certainement si faciles à obtenir, appartenait au métier du charlatan, et ce qui pouvait résulter d'une influence magnétique quelconque. Je me retirai dans le fond de la chambre, et j'appelai Bellier, mon drogman. Je lui dis de prendre à part Achmed, et de lui demander si, pour une somme d'argent, qu'il fixerait, il voulait me dévoiler son secret ; à la condition, bien entendu, que je m'engagerais à le tenir caché de son vivant.

Le spectacle terminé, Achmed, tout en fumant, s'était mis à causer avec quelques-uns des spectateurs, encore tout surpris de son magique talent; puis, après le café, il partit. Chacun se retira. J'étais à peine seul avec Bellier, que je m'informai avec empressement de la réponse qu'il avait obtenue. Achmet lui avait dit qu'il consentait à m'apprendre son secret, que je n'avais qu'à venir le lendemain chez lui, et que nous fixerions ensemble les conditions.

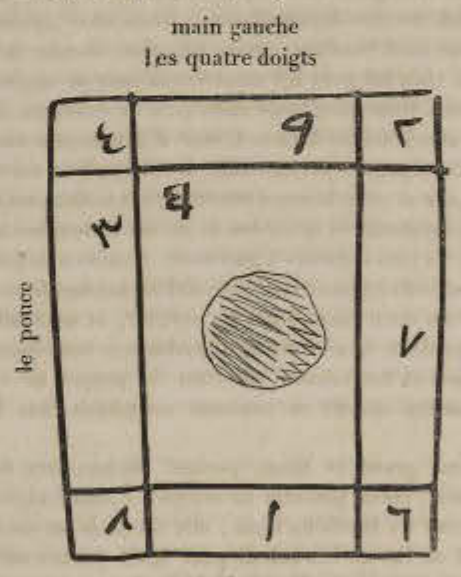
Le lendemain d'assez bon matin, vêtu en simple soldat ou Caouas, ainsi que Bellier, et tous deux montés sur des ânes que nous avions pris dans un quartier turc, nous arrivâmes à la grande mosquée El Ahzar, près de laquelle demeurait Achmed l'Algérien. Malgré les nombreuses indications que nous recevions à nos demandes réitérées, nous parvînmes à peine à nous reconnaître au milieu de ce dédale de boutiques et de ruelles encombrées de dévots, de mendiants, et d'aveugles. Enfin, nous entrâmes dans l'impasse au fond de laquelle était la maison de notre homme. Je tirai le cordon, et, après un instant d'attente, la porte s'ouvrit à moitié ; une femme, qui était occupée à laver, nous dit, en se cachant de son voile la moitié de la figure, qu'Achmed avait été appelé ailleurs, et qu'il nous attendrait le lendemain après l'asr.

Nous fûmes exacts au rendez-vous ; nous congédiâmes nos ânes et nous montâmes par un escalier rapide à un second bien aéré, simplement orné, mais muni d'assez bons divans et de tapis encore neufs.

Achmed nous reçut poliment et avec une gaieté affable ; un enfant fort gentil jouait près de lui, c'était son fils; peu d'instants après, un petit noir d'une bizarre tournure nous apporta les pipes. Au reste, tout cet intérieur respirait la tranquillité, l'aisance et le bien-être.

Il ne fut question que de choses indifférentes tant qu'on n'eut pas apporté le café; après l'avoir bu, la conversation s'engagea sur les occupations, l'art du maître de la maison. Il nous raconta qu'il tenait sa science de deux Cheicks célèbres de son pays, et ajouta qu'il ne nous avait montré que bien peu de ce qu'il pouvait faire. Et alors, au milieu d'une longue nomenclature de secrets et d'effets extraordinaires opérés par de petits papiers écrits et les recettes les plus saugrenues, j'en remarquai plusieurs qui se rattachaient à des connaissances de physique que je n'aurais pas soupçonnées en Égypte, et d'autres qui, à n'en point douter, étaient produits par le pouvoir d'un magnétisme violent. « Je puis en outre, disait-il, endormir quelqu'un sur-le-champ, le faire tomber, rouler, entrer en rage, et au milieu de ses accès, le forcer de répondre à mes demandes et de me dévoiler tous ses secrets. Quand je veux aussi, je fais asseoir la personne sur un tabouret isolé, et, tournant autour avec des gestes particuliers, je l'endors immédiatement ; mais elle reste les yeux ouverts, parle et gesticule comme éveillée. » En me disant cela, il exécuta des gestes de manière à ce que je pusse remarquer que c'étaient les mêmes mouvements de rotation et d'attraction qui sont employés par nos magnétiseurs. Il obtenait, disait-il, par ce moyen, les résultats les plus étonnants. Il eût fallu le voir opérer, s'assurer des sujets avec lesquels il se mettait en rapport ; j'en avais l'intention, et il eût été intéressant de suivre attentivement les connaissances si variées de cet homme; mais sa mort subite m'en empêcha.

Au reste, dans ce jour, il n'était question que de me confier le secret de l'apparition dans le creux de la main. Nous réglâmes nos conventions ; il demanda quarante piastres d'Espagne et le serment sur le Koran de ne révéler ce secret à personne; la somme fut réduite à trente piastres; et, le serment fait ou plutôt chanté, il fit monter son petit garçon et prépara, pendant que nous fumions, tous les ingrédients nécessaires à son opération. Après avoir coupé dans un grand rouleau un petit morceau de papier, il traça dessus les signes à dessiner dans la main et les lettres qui y ont rapport; puis, après un moment d'hésitation, il me le donna. En voici la copie exacte. (J'ai publié dans la *Revue des deux Mondes* le dessin tel que me le donna l'Algérien, je joins ici celui qu'on trouve dans l'ouvrage récent de M. William Lane, il est quoique plus grand exactement le même.)



J'écrivis les prières que voici sous sa dictée :

Anzilou-Aiouha-el-Djenni-Aiouha-el-Djennoun-Anzilou-Betakki-
2 3 2
Matalahontouhou-Aleikoum-Taricki, Anzilou, Taricki.

Comme on voit, la formule est fort peu compliquée. Mais la difficulté réside dans la manière de la réciter ou chanter avec la cadence de rigueur. La seconde partie doit être répétée plusieurs fois, selon la nécessité, mais le plus souvent dans l'ordre que j'ai indiqué.

Les trois parfums sont :

EXODE CHAP. VII, VERSET 11.

Takeh-Mabachi,
Ambar-Indi,
Kousombra-Djaou.

Le premier et le troisième se jettent dans le feu en proportion égale; le second plus rarement.

L'Algérien opéra sur son enfant devant moi. Ce petit garçon en avait une telle habitude, que les apparitions se succedaïent sans difficulté. Il nous racouta des choses fort extraordinaires, et dans lesquelles on remarquait une originalité qui ôtait toute crainte de supercherie.

Je me retirai avec promesse de revenir le lendemain, sachant de mémoire les prières et les signes à tracer. Je fus donc toute la soirée occupé à me balancer sur mon divan, pour atteindre, autant que possible, le ton de voix et la mesure cadencée. J'opérai moi-même le lendemain devant Achmed avec beaucoup de succès, et toute l'émotion que peut donner le pouvoir étrange qu'il venait de me communiquer. Je le quittai, en promettant de venir le trouver dès que j'aurais mis en usage la recette qu'il m'avait donnée.

Pour retourner chez moi, je pris par différentes rues qui me menèrent au marché des esclaves, où j'achetai les trois parfums dont j'avais besoin. Il y avait peu de jours que j'étais maître de mon secret, lorsque des nouvelles fâcheuses m'appelèrent à Alexandrie. Je fis arrêter une petite cange, aussi légère que possible, afin de de pouvoir passer par le Mahmoudièh et arriver jusqu'aux murs de la ville.

Déjà, sur le bateau, je fis deux expériences qui réussirent complétement, à la grande admiration de mes matelots. A Alexandrie, je m'en occupai avec plus de suite, pensant bien qu'à cette distance je ne pourrais avoir de doute sur l'absence d'intelligence entre le magicien et les enfants que j'employais; et pour en être encore plus sûr, je les allais chercher dans les quartiers les plus reculés ou sur les routes, au moment où ils arrivaient de la campagne. J'obtins des révélations surprenantes qui toutes avaient un caractère d'originalité encore plus extraordinaire que l'eût été celui d'une vérité abstraite. Une fois, entre autres, je fis apparaître lord Prudhoe qui était au Caire, et l'enfant, dans la description de son costume qu'il suivit fort exactement, se mit à dire: *Tiens, c'est fort drôle, il a un sabre d'argent.* Or, lord Prudhoe était peut-être le seul en Égypte qui portât un sabre avec fourreau de ce métal.

De retour au Caire, je sus qu'on parlait déjà de ma science, et un matin, à mon grand étonnement, les domestiques de M. Msarra, drogman du consulat de France, vinrent chez moi pour me prier de leur faire retrouver un manteau qui avait été volé à l'un d'eux. Cette confiance en mon pouvoir, que j'étais loin encore d'avoir moi-même, m'égaya fort; mais je résistai à l'envie de rire, et leur dis très-sérieusement d'amener un enfant, le premier venu.

Je ne commençai cette opération qu'avec une certaine crainte; la confiance qu'on avait dans mes talents semblait me faire une obligation de ne pas la démentir; l'amour-propre s'en mêlait un peu, et j'étais sans doute aussi inquiet des réponses de l'enfant que les Arabes qui en attendaient le recouvrement de leur bien. Pour comble de malheur, le caouas ne voulait pas paraître, malgré force parfums que je précipitais dans le feu et les violentes aspirations de mes invocations aux génies les plus favorables; enfin il arriva, et, après les préliminaires nécessaires, nous évoquâmes le voleur. Il parut. Il fallait voir les têtes tendues, les bouches ouvertes, les yeux fixes de mes spectateurs attendant la réponse de l'oracle, qui, en effet, nous donna la description de sa figure, de son turban, de sa barbe, à ne pas douter qu'il fût là devant lui. « C'est Ibrahim, oui c'est lui, bien sûr, » s'écria-t-on de tous côtés, et je vis que je n'avais plus qu'à appuyer mes pouces sur les yeux de mon patient, car ils m'avaient tous quitté pour courir après Ibrahim. Je souhaite qu'il ait été coupable, car j'ai entendu vaguement parler de quelques coups de bâton qu'il reçut à cette occasion. Je n'ai pu examiner l'affaire qui se passa à Gysèh, où le manteau avait été perdu.

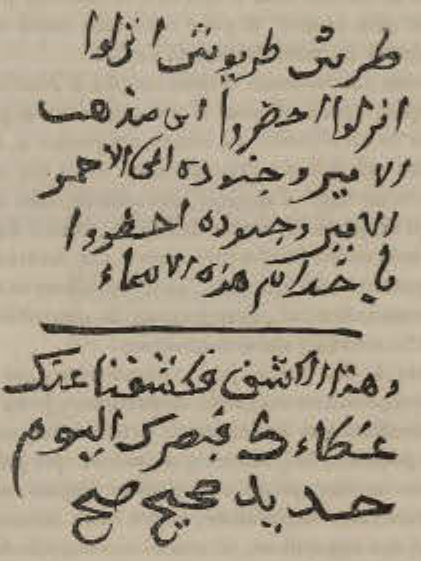
Fort de mes succès, j'allai chez Achmed pour obtenir d'autres secrets. Mais sa porte était fermée; et j'appris dans le café voisin, où je m'arrêtai pour fumer un nargilè, une bien triste histoire. Un Turc assez considérable et fort âgé avait épousé une très-jeune femme, et voulant remplir tous les devoirs de sa nouvelle position, s'adressa à l'Algérien, qui lui écrivit sur un petit papier, qu'il devait placer sous son oreil-

EXODE CHAP. VII, VERSET 11.

ler, des prières conformes à la circonstance. On attribuait à la puissance magique de ce papier la mort subite du Musulman; mais d'autres détails m'apprirent un effet plus naturel. Achmed, comptant peu lui-même sur l'efficacité de ses prières, y avait joint un aphrodisiaque tellement fort, que le Turc fut trouvé le lendemain matin mort à côté de sa nouvelle épouse. Achmed, que le papier écrit de sa main dénonça à la justice, fut arrêté et eut la tête tranchée.

C'est à cette fin malheureuse que vous devez cette révélation; et je terminerai ce récit merveilleux par les paroles de Sterne: *I leave it to you, men of Words, to swell pages about it.*

En 1837, M. W. Lane, dans son excellent ouvrage sur les mœurs des Égyptiens, répéta les faits mentionnés ci-dessus, sans y ajouter rien d'essentiel, si ce n'est qu'il en confirma l'exactitude. On voit, dans son récit, que le magicien se nomme Cheick-Abd-el-Kader-el-Mougreby, et que ce singulier personnage vit encore au Caire. J'avais été trompé, lorsque j'appris sa mort. J'ai su en effet depuis qu'il n'avait été qu'exilé pour le fait que j'ai rapporté, et cet exil, cause assez fréquente de beaucoup de morts mystérieuses, avait fait courir le bruit de son exécution. M. W. Lane donne le *fac-simile* ci-joint des prières écrites par le Cheick:



et les traduit ainsi: Turshoon! Turioo'shoon! Descends! descends! Assiste à l'expérience. — Où sont allés le prince et ses troupes? — Où est El-Ahh'mar, le prince et ses troupes? — Assiste à l'expérience serviteur de ces noms!

« Et ceci est le congé, et nous avons enlevé ton voile; et que ta vue aujourd'hui soit perçante! Correct, Correct. »

Je diffère quelque peu quant à la lecture et à la traduction de ces lignes qui, selon moi, doivent se lire et se traduire ainsi:

Thersch, Theryousch Anzilou
Thersch̀o Theryouscho faites descendre
Anzilou ahdhirou ebn Modzahhab
Faites descendre, faites venir le fils du Doré
Alemir oua djonoudahou ebn alahmar
l'Émir et ses troupes, le fils du Rouge
Alemir oua Djonoudahou ohdhourou
l'Émir et ses troupes amène
Ya khoddam hadzihi alasma
à l'expérience les serviteurs de ces génies.
Oua hadza alkaschfou sakaschafna anka
Et ceci est l'enlèvement du voile, nous avons enlevé ton voile
Gathaaka fabafarouka alyauma
Que tes regards soient aujourd'hui
Hadydoun Sahyhoun Sahyhoum
perçants — sois exact, sois précis.

Je dois à l'obligeance de M. Reinaud la communication d'un manuscrit turc qui m'a fourni la traduction du fils du Doré et du fils du Rouge. En effet cet ouvrage, intitulé Méthali El Sa'adeh oue yaube

el syadeh fy elm al Thalacem (L'orient du bonheur et la source de la souveraineté dans la science des talismans) et composé par Sydy-Mohammed-ben-Emyr-Haçan-el-Saoudy en 990 de l'hégire (1582), offre un recueil de monuments astronomiques et astrologiques d'autant plus curieux que des figures peintes avec beaucoup de soin y sont jointes.

Selon l'auteur, il y a dix-huit prophètes, par les noms desquels on tire des horoscopes; dans ce nombre, il compte Choayb (Jéthro) et Moïse. Il y a en outre des génies, et parmi eux, il en appelle un le génie Rouge et l'autre le génie Doré. L'un et l'autre, représentés selon leur titre, répondent aux invocations.

Je renvoie d'ailleurs pour toutes les recherches sur les miroirs magiques et les combinaisons mathématiques des lettres de certains noms, qui, ayant une valeur numérique, se groupent d'une manière particulière, aux ouvrages de M. Reinaud et surtout à sa Description des monuments musulmans de M. de Blacas, dont il a fait, par l'abondance des renseignements, une véritable encyclopédie orientale.

En rendant compte de l'ouvrage de M. William Lane, un des rédacteurs du *Quarterly review* cherche à expliquer, au moyen de certains miroirs convexes et de compères habiles, tout le mystère de ces singulières apparitions. Lord Prudhoe, l'un des hommes dont j'estime le plus la haute raison et la rectitude de jugement, avait été présent, comme je l'ai dit, à la première expérience que le magicien algérien fit devant moi. Il écrivit à M. Murray pour confirmer l'exactitude de mon rapport et pour repousser toute idée de supercherie d'un côté et de mystification de l'autre.

De toute cette concordance d'observations il résulte un fait bien positif, c'est que, sous l'influence d'une organisation particulière, et par l'ensemble de cérémonies au milieu desquelles il est difficile de distinguer celles qui aident à l'opération de celles qui n'en sont pour ainsi dire que le cortége d'apparat, des enfants, sans aucune préparation, sans qu'on puisse admettre de fraude, voient dans le creux de leur main, avec la même facilité qu'à travers une lucarne, des hommes se mouvoir, paraître et disparaître, qu'ils appellent et qui se produisent à leur commandement, avec lesquels ils s'entretiennent et dont ils conservent le souvenir après l'opération.

J'ai rapporté le fait, mais je n'explique rien; car même après avoir produit moi-même ces effets surprenants, je ne me rends pas compte des résultats que j'ai obtenus; j'établis seulement de la manière la plus positive, et j'affirme que tout ce que j'ai dit est vrai; et après douze années qui se sont passées depuis que j'ai quitté l'Orient, je fais cette déclaration, parce que, laissant de côté la réalité absolue des apparitions, et même une exactitude quelconque dans les réponses, je ne puis admettre qu'on m'ait trompé, et que je me sois trompé moi-même sur des faits qui se sont répétés vingt fois sous mes yeux, par ma volonté, devant une foule de témoins différents, en vingt endroits divers, tantôt entre les quatre murs de ma chambre, tantôt en plein air, ou bien dans ma cange sur le Nil.

Après cette déclaration, je devrais passer sous silence un article de M. Pavie, qui tranche du scepticisme à propos de faits qu'il semble n'avoir pas connus avant son retour en Europe, et que certainement il n'a point examinés avec assez d'attention et de suite pendant son séjour en Orient. Mais, pour être impartial, je dois reproduire l'explication singulière qu'il a imaginé d'en donner, et qui a seulement pour inconvénient de nous supposer par trop naïf dans notre rôle de spectateur, et par trop charlatan dans nos expériences. « Le grand « art du Harvi (magicien), c'est de savoir se faire entendre de l'enfant « sans que personne de l'assemblée puisse distinguer un seul mot de « ce qu'il dit, tandis qu'il semble murmurer des paroles mystérieuses. « D'abord il effraye le compère improvisé, le menace de lui montrer le « diable, lui dicte les réponses que parfois celui-ci entend de travers; « et pour le forcer à parler, de son orteil il lui presse le pied d'une « façon horrible, manœuvre dissimulée aux yeux du public par la lon- « gue robe dont s'enveloppe le sorcier. S'il devine juste, la gloire de la « réussite lui revient de droit; s'il se trompe, on s'en prend à l'enfant » (Revue des deux Mondes, page 465, août 1840). Je ne me suis servi ni de menaces, ni de mon orteil pour obtenir des réponses combinées à l'avance; c'était avec curiosité, je dirai même avec plaisir que les enfants que j'interrogeais répondaient à mes questions.

Je ne rapporterai pas les répétitions de voyageurs plus récents et es remarques ironiques de quelques-uns d'entre eux. La découverte

de M. Pavie peut donner la valeur de leurs observations. D'ailleurs, les résultats obtenus, fussent-ils moins solidement établis et plus incertains encore, mériteraient une attention sérieuse par leur analogie et leurs rapports avec des événements auxquels l'Écriture donne une si grande importance.

Un passage des Mémoires de Saint-Simon (vol. V, chap. 18, 120), pourrait faire croire que quelque Levantin, initié à ces mystères, serait venu en France et aurait produit ses talents jusque chez le duc d'Orléans, déjà vers 1700. Voici comment il en rend compte.

« Voici une chose que le duc d'Orléans me raconta dans le salon de Marly, dans un coin où nous causions tête à tête, un jour que, sur le point de son départ pour l'Italie, il arrivait de Paris, dont la singularité, vérifiée par des événements qui ne se pouvaient prévoir alors, m'engage à ne la pas omettre. Il était curieux de toute sorte d'arts et de sciences, et, avec infiniment d'esprit, avait eu, toute sa vie, la faiblesse, si commune à la cour des enfants de Henri II, que Catherine de Médicis avait, entre autres mœurs, apportée d'Italie. Il avait, tant qu'il avait pu, cherché à voir le diable, sans y avoir pu parvenir, à ce qu'il m'a souvent dit, et à voir des choses extraordinaires, et à savoir l'avenir. La Sery avait une petite fille chez elle, de huit ou neuf ans, qui y était née et n'en était jamais sortie, et qui avait l'ignorance et la simplicité de cet âge et de cette éducation. Entre autres fripons de curiosités cachées, dont M. le duc d'Orléans avait beaucoup vu en sa vie, on lui en produisit un, chez sa maîtresse, qui prétendit faire voir dans un verre d'eau tout ce qu'on voudrait savoir. Il demanda quelqu'un de jeune et d'innocent pour y regarder, et cette jeune fille s'y trouva propre. Ils s'amusèrent donc à vouloir savoir ce qui se passait alors même dans des lieux éloignés, et la petite fille voyait et rendait ce qu'elle voyait à mesure. Cet homme prononçait tout bas quelque chose sur ce verre rempli d'eau, et aussitôt on y regardait avec succès. »

« Les duperies que M. le duc d'Orléans avait souvent essuyées l'engagèrent à une épreuve qui pût le rassurer. Il ordonna tout bas à l'oreille à un de ses gens d'aller sur-le-champ à quatre pas de là, chez madame de Nancré, de bien examiner qui y était, ce qui s'y faisait, la position et l'ameublement de la chambre, et la situation de tout ce qui s'y passait, et, sans perdre un moment ni parler à personne, de le lui venir dire à l'oreille. En un tourne-main la commission fut exécutée, sans que personne s'aperçût de ce que c'était, et la petite fille toujours dans la chambre. Dès que M. le duc d'Orléans fut instruit, il dit à la petite fille de regarder dans le verre qui était chez madame de Nancré et ce qui s'y passait. Aussitôt elle leur raconta mot pour mot tout ce que y avait vu celui que M. le duc d'Orléans avait envoyé. La description du visage, des figures, des vêtements des gens qui y étaient, leur situation dans la chambre, les gens qui jouaient à deux tables différentes, ceux qui regardaient ou qui causaient assis ou debout, la disposition des meubles, en un mot tout. Dans l'instant M. le duc d'Orléans y envoya Nancré, qui rapporta avoir tout trouvé comme la petite fille l'avait dit, comme le valet qui y avait été d'abord l'avait rapporté à l'oreille de M. le duc d'Orléans.

« Il ne me parlait guère de ces choses-là, parce que je prenais la liberté de lui en faire honte. Je pris celle de le pouiller à ce récit, et de lui dire ce que je crus le pouvoir détourner d'ajouter foi et de s'amuser à ces prestiges, dans un temps surtout où il devait avoir l'esprit occupé de tant de grandes choses. Ce n'est pas tout, me dit-il, et je ne vous ai conté cela que pour venir au reste; et tout de suite il me conta que, encouragé par l'exactitude de ce que la petite fille avait vu de la chambre de madame de Nancré, il avait voulu voir quelque chose de plus important, et ce qui se passerait à la mort du roi, mais sans en rechercher le temps, qui ne se pourrait voir dans ce verre. Il le demanda tout de suite à la petite fille, qui n'avait jamais ouï parler de Versailles, ni vu personne que lui de la cour. Elle regarda, et leur expliqua longuement tout ce qu'elle voyait. Elle fit avec justesse la description de la chambre du roi à Versailles, et de l'ameublement qui s'y trouva en effet à sa mort. Elle le dépeignit parfaitement dans son lit, et ce qui était debout près du lit ou dans la chambre, un petit enfant avec l'ordre, tenu par madame de Ventadour, sur laquelle elle s'écria parce qu'elle l'avait vue chez mademoiselle de Sery. Elle leur fit connaître madame de Maintenon, la figure singulière de Fagon, madame la duchesse d'Orléans, madame la Duchesse, madame la princesse de Conti; elle s'écria

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 11.

sur M. le duc d'Orléans ; en un mot, elle leur fit connaître ce qu'elle voyait là de princes, de seigneurs, de domestiques ou valets. Quand elle eut tout dit, M. le duc d'Orléans, surpris qu'elle ne leur eût point fait connaître Monseigneur, monseigneur le duc de Bourgogne, madame la duchesse de Bourgogne, ni M. le duc de Berry, lui demanda si elle ne voyait point des figures de telle et telle façon. Elle répondit constamment non, et répéta celles qu'elle voyait. C'est ce que M. le duc d'Orléans ne pouvait comprendre et dont il s'étonna fort avec moi, et en rechercha vainement la raison. L'événement l'expliqua. On était lors en 1706. Tous quatre étaient alors pleins de vie et de santé, et tous quatre moururent avant le roi. Ce fut la même chose de M. le Prince, de M. le Duc, et de M. le prince de Conti, qu'elle ne vit point, tandis qu'elle vit les enfants des deux derniers, M. du Maine, les siens, et M. le comte de Toulouse. Mais jusqu'à l'événement cela demeura dans l'obscurité.

«Cette curiosité achevée, M. le duc d'Orléans voulut savoir ce qu'il deviendrait. Alors, ce ne fut plus dans le verre. L'homme qui était là lui offrit de le lui montrer comme peint sur la muraille de la chambre, pourvu qu'il n'eût point peur de s'y voir; et au bout d'un quart d'heure de quelques simagrées devant eux tous, la figure de M. le duc d'Orléans, vêtu comme il l'était alors et dans sa grandeur naturelle, parut tout à coup sur la muraille, en peinture, avec une couronne fermée sur la tête. Elle n'était ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. M. le duc d'Orléans, qui la considéra de tous ses yeux, ne put jamais la deviner; il n'en avait jamais vu de semblable. Elle n'avait que quatre cercles, et rien au sommet. Cette couronne lui couvrait la tête.

«De l'obscurité précédente et de celle-ci, je pris occasion de lui remontrer la vanité de ces sortes de curiosités, les justes tromperies du diable que Dieu permet pour punir des curiosités qu'il défend, le néant et les ténèbres qui en résultent au lieu de la lumière et de la satisfaction qu'on y recherche. Il était alors assurément bien éloigné d'être régent du royaume et de l'imaginer. C'était peut-être ce que cette couronne singulière lui annonçait. Tout cela s'était passé à Paris chez sa maîtresse, en présence de leur plus étroit intrinsèque, la veille du jour qu'il me le raconta, et je l'ai trouvé si extraordinaire que je lui ai donné place ici, non pour l'approuver, mais pour le rendre.»

Tels sont les effets de la magie ainsi qu'on les produit encore sur les hommes en Égypte. Je serai plus court sur les enchantements des serpents, bien que le sujet se lie plus intimement au verset dont ces observations doivent être le commentaire. Mais Bochart a réuni avec tant d'assiduité tous les textes anciens (Hierozoic. III, p. 162), que ce serait une répétition inutile, et les voyageurs, particulièrement M. William Lane, ont noté de leur côté avec soin tout ce qu'il y a à observer sur les psylles modernes.

Dans les Psaumes (LVIII, 6) et dans Jérémie (VIII, 17) il est question de ces enchantements. Dans l'Inde et l'Égypte, les psylles ont conservé toute leur habileté. Les uns, dans un but d'utilité publique, proposent leurs services en proclamant leur science dans les rues, comme le font en Europe les destructeurs de rats et de punaises. Si l'on a chez soi des serpents, moyennant une faible rétribution, ils les appellent, les prennent, les cachent dans leur sein, et en délivrent la demeure qui en est infectée. Si l'on n'a que des craintes vagues sur leur présence dans une maison, parce que des fruits ont été enlevés ou qu'un gâteau a été attaqué, on appelle les psylles, et s'il s'y trouve réellement des animaux malfaisants, ils les découvrent et savent à quel étage et dans quelle chambre les rencontrer. Les autres ont consacré leur talent aux amateurs des spectacles nouveaux. Ceux-là habituent les serpents les plus venimeux, les vipères les plus dangereuses à se plier autour de leur cou et de leurs bras sans les mordre. Ils font plus, ils les dressent à faire le mort, ou bien encore à se tenir debout sur les derniers anneaux de leur queue, et dans cette position, à remuer le corps en cadence, à lever et à baisser la tête selon la mesure de la musique, et à simuler ainsi une espèce de danse.

Ce que j'en ai vu m'a semblé aussi mystérieux que les explications qui m'ont été données m'ont paru insuffisantes et mensongères. Mes réflexions n'ont fait, depuis ce temps, qu'augmenter la conviction que j'ai acquise dès lors, que la force morale, l'autorité sympathique du regard, une sorte de puissance magnétique, qu'il est

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 13.

inutile de chercher à expliquer, étaient au pouvoir de certaines gens comme un don de nature (voir Pline, Hist. nat. VII, 2), et qu'exploitées avec adresse, elles donnent lieu à ces résultats extraordinaires. Les invocations, les herbes, les gestes, toute cette fantasmagorie d'emprunt n'est que le costume dont s'affublent ces enchanteurs, costume qu'on peut acheter, bien que je ne conseille à personne de s'y fier entièrement, s'il ne se sent intérieurement ce pouvoir de domination, qui seul peut suspendre les instincts de ces animaux et préserver de leurs morsures dangereuses.

(13) Ecce egredietur ad aquas. — Les commentateurs et surtout les Rabbins, ont fait des efforts d'imagination pour trouver la raison qui dirige le Pharaon d'Égypte vers le fleuve. Elle est pourtant bien simple. Cette contrée n'a qu'une beauté, qu'une qualité, qu'une singularité, c'est son fleuve, que la Bible dans son style concis, appelle avec raison *le fleuve* par excellence, *les eaux*. Tout y ramène les affaires, les plaisirs et les voyages. Car c'est la grande route et la promenade aussi; car c'est l'allée toujours ombragée et sans cesse rafraîchie par la brise. Le Pharaon sortait régulièrement le matin, et, soit qu'il voulût visiter ses provinces ou se promener au frais, il descendait vers le Nil (voir la répétition de ce fait, chap. VIII, 20). Il en est de même aujourd'hui; le souverain de ce pays a son jardin de plaisance sur les bords du Nil, et quand il sort de la citadelle et traverse la ville, c'est encore pour aller le long du fleuve respirer l'air frais sous les beaux ombrages de Schoubra.

Les anciens pèlerins de toutes les nations, et les voyageurs modernes, ont tous fait l'éloge de ce magnifique fleuve. Les premiers, dans leur enthousiasme pieux l'appelaient le fleuve du paradis, *Der Fluss des Paradises. (Suchen von Egypto. lxviij)*. De Lannoy s'exprime ainsi : *Mémoire que la rivière du Nil est très douche eaue et très saine et queurt douchement non pas trop rade et vient de devers les parties d'Inde de Paradis terrestre comme on dist.* John Webb cite les vers d'un pèlerin anglais qui parle de ce fleuve de la même manière :

There is a water of grete price
That cometh out of peradice
The which is called Nilus
Men of that lande they saie thuse.

La première plaie devait frapper le Pharaon et le peuple d'Égypte dans ce qu'ils avaient de plus précieux, l'eau de leur fleuve. Il faut être Égyptien ou voyageur dans cette contrée, il faut surtout l'avoir quittée, avoir traversé le désert pendant sept ou huit mois, pour comprendre au retour ce que c'est que l'eau du Nil. C'est l'eau la plus pure, la plus fraîche et la plus douce; on s'en inonde, on s'en abreuve à toute heure et dans toutes les dispositions, et il semble qu'à l'agrément d'une boisson qui paraît factice, tant elle est douce, elle joigne la force d'un aliment naturel, tant elle a de saveur, et semble nourrissante.

Sur les bords du Nil, en parlant des Bédouins, le fellah hausse les épaules de commisération et dit : *Ils manquent d'eau.* Dans le désert, l'Arabe lève les yeux au ciel quand il est question du Nil, et dit : *Ils ont de l'eau tant qu'ils veulent.* Rien ne les étonnerait dans l'expression de Jérémie : *Tu vas en Égypte, est-ce pour y boire l'eau du Nil?* (II, 18). Eux aussi, lorsqu'ils s'approchent de ce fleuve, leur plus vif désir est de se désaltérer à son onde. Pour d'autres Arabes moins en rapport avec l'Égypte, cette abondance paraît un rêve. Lorsque je revins de l'Arabie, je profitai du secours des dromadaires qui m'avaient porté dans le désert, pour faire rapidement le voyage du Caire à Alexandrie. Je longeais le Nil depuis deux heures, lorsque je remarquai dans la figure de l'un de mes Arabes une grande inquiétude et un embarras visible; je le questionnai, et j'appris de lui qu'on avait oublié les outres, qu'il avait eu soin de faire remplir avant le départ. *Mais*, lui dis-je, *pourquoi des outres? as-tu soif? va boire*, et je lui montrais le fleuve. Dackaralla releva ses lèvres en signe de mécontentement, et me répondit : *Pourquoi vous moquez-vous de votre serviteur? cette eau n'est bonne que pour porter les bateaux, et nous n'en avons pas pour boire.* Je compris que cet Arabe entrait pour la première fois en Égypte, et croyait que le Nil était salé comme la mer Rouge qu'il côtoyait depuis son enfance, et dont l'utilité lui avait paru se borner à la navigation. J'eus assez de peine à lui persuader que ce large courant n'entraînait que de l'eau douce; mais dès qu'il eut bu, il leva les yeux au Ciel, et il cria hautement : *Dieu est grand! l'Égypte est un pays heureux.*

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 17.

(17) Ecce percutiam virga aquam fluminis, et vertetur in sanguinem. — Voici l'ordre des dix plaies :

1. Les eaux de sang.
2. Les grenouilles.
3. Les insectes.
4. Les mouches.
5. La mort des bestiaux.
6. Les pustules.
7. La grêle.
8. Les sauterelles.
9. Les ténèbres.
10. La mort des premiers-nés.

L'ensemble du texte prouve qu'elles commencèrent à frapper l'Égypte dans le courant de janvier, et qu'elles finirent dans le mois de mars ou au commencement d'avril.

Parmi ces plaies quelques-unes répondent à l'exagération malfaisante, à l'amplification inattendue et calamiteuse d'une apparition naturelle ou d'un fléau supportable dans son action modérée. Il ne s'agit point d'en chercher l'explication, mais de montrer au contraire que l'analogie avec l'état normal des choses telles qu'elles se présentent de nos jours dans le même pays, n'est qu'accidentelle, et souvent même qu'apparente.

Ainsi, la couleur rouge que prend le Nil à l'occasion des débordements, n'a jamais excité le moindre étonnement. C'est un fait naturel auquel on s'attend comme au retour du débordement. Le Nil, en se répandant sur les rives et les terrains cultivés, entraîne des amas d'herbes sèches et de saletés qui obligent les habitants à boire son eau dans cet état de malpropreté ou à se contenter de celle dont ils ont fait provision. Plus tard, après ce premier passage, elle enlève une première couche de limon, qui, mêlé à quelque terre rougeâtre qui descend des régions les plus élevées, lui donne une couleur rouge qui annonce qu'elle devient potable, et alors les pots et jarres de terre dans lesquelles on la laisse déposer la rendent bientôt aussi claire qu'en toute autre saison.

Qui dit miracle, dit pour le moins une exception au cours régulier de la nature. Ce qui donne ici à l'action de Moïse un caractère particulier, c'est précisément d'avoir changé ces eaux en sang à une époque éloignée des crues ordinaires du Nil (ici en février). Quant à la même influence exercée sur les canaux, les lacs et les mares, c'est un fait qui devait rendre le premier événement plus extraordinaire encore, puisqu'à cette époque les barrages séparent des eaux du Nil toutes les autres eaux. Cette apparition hors la saison était si inattendue, qu'elle causa en Égypte un grand effroi, et qu'aujourd'hui elle sert de prétexte pour attaquer l'authenticité de la Bible. Car, dit un professeur de théologie (von Bohlen) pour l'édification de ses élèves, ce qui prouve que Moïse n'est pas l'auteur du Pentateuque, ce qui confirme notre opinion que ce *poëme épique des Hébreux* a été rédigé dans la Palestine très-postérieurement à l'époque qu'on lui assigne, c'est que son auteur ne connaissait même pas le temps des innondations du Nil, qu'il place trois mois trop tôt (Die Genesis, Einleitung, § 6.).

Rozière, dans son mémoire sur la Constitution physique de l'Égypte, exagère l'effet de cette coloration rougeâtre, en disant qu'on voit aujourd'hui les eaux du Nil *changer subitement de couleur et se convertir à la vue en un fleuve de sang*. Il avait sans doute présent à l'esprit plutôt l'Exode que le fleuve. Ehrenberg a décrit ces apparitions sanguines, et il attribue leur effet sur les bords de la mer Rouge, aux cryptogames qui croissent dans son fond (*Beobachtungen über blutartige Erscheinungen in Egypten, Arabien und Siberien. In Poggendorfs Annalen*, 1830, 4e cahier.).

Je citerai encore les observations de Du Bois-Aymé, qui résume, dans un tableau esquissé d'après nature, les explications des miracles que les voyageurs avaient déjà cherchées dans la connaissance du pays.

« Dans la partie des livres saints qui traite de cette époque, il est rapporté plusieurs faits, qui, bien qu'extraordinaires, s'accordent néanmoins avec le récit des auteurs profanes (Hérodote, Diodore, etc.) et avec l'état actuel du pays. Ainsi les Psylles font encore aujourd'hui, avec les serpents, des choses qui tiennent du prodige. Les plaies d'Égypte peuvent se retrouver dans les eaux du Nil, jaunes et vertes, troubles et infectes à certaines époques, qui à peu près fixes, peuvent, en variant brusquement une année, désoler la population; dans les insectes de tout genre, qui, comme dans tous les lieux où il y a chaleur et humidité, abondent quelquefois en Égypte d'une manière effrayante; dans la peste qui de temps à autre ravage cette contrée et semble souvent s'attacher à détruire une race plutôt qu'une autre;

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 21.

« dans le tonnerre, dans la grêle, qui, pour être rares en Égypte, n'en devaient être que plus effrayants; enfin dans les nuées de sauterelles qui sortent du désert; dans les ténèbres momentanées formées par les tourbillons de poussière qu'élève et charrie le Ckamsyn, et dans ce vent malfaisant lui-même qui ne se fait pas sentir à la fois dans toutes les parties de l'Égypte». (Ouvrage d'Égypte, Mém. de M. Du Bois-Aymé, tom. I. Voir aussi J. Bonedorf, *Comment. de Plagis Ægyptiacis*. Exode VII-XII, in-8°, 1809.—J.-G. Eichorn.—P. von Bohlen, *die Genesis Einleitung*, page LVII.) Salvador résout toutes les difficultés par une phrase dont il eût peut-être été bon de donner aussi l'explication : *La nature même des prodiges, faciles pour les mages égyptiens, prévient à elle seule tout étonnement exclusif et généralise le problème.*

Quel que soit le mérite ou l'exactitude de ces rapprochements, il est important de ne pas perdre de vue que dans l'examen qui nous occupe, plus on démontrera la ressemblance de l'état naturel présent avec l'événement inattendu que Moïse annonce comme une plaie envoyée du ciel, moins on pourra convaincre de leur identité. Car la question qui suit immédiatement est celle-ci : Si le fait était naturel, il n'avait rien d'extraordinaire, et dans ce cas les Égyptiens, ainsi que les Hébreux, étaient mieux placés que nous pour en rire et pour chasser comme un sot imposteur celui qui prétendait être l'auteur surnaturel d'événements périodiques et attendus, comme l'aurait été le retour des saisons et la production des biens de la terre.

Il est fâcheux de voir des hommes éclairés tomber ainsi dans le piége que leur tend leur esprit. Un auteur recommandable à tous égards, un pasteur protestant, dans un ouvrage qui doit servir de guide à ses auditeurs, tout en admettant la possibilité des miracles sur d'autres points, les détruit un à un dans cet endroit. Cette contradiction est la conséquence d'un compromis fâcheux entre la foi et la raison, entre le besoin de défendre l'Écriture et la crainte d'inquiéter les intelligences, entre l'orgueil de l'esprit, si j'ose le dire, et la nécessité de faire acte de soumission. Selon M. Coquerel :

Le sang indique seulement la couleur des eaux; diverses causes naturelles ont pu les rougir, et le Nil n'est pas la seule rivière qui prenne quelquefois cette teinte.

La venue des grenouilles est simplement une suite du fléau précédent.

La mortalité du bétail n'a été qu'une épizootie.

La plaie des ulcères, espèces de charbons pestilentiels, une épidémie.

La grêle, une trompe. (Biographie sacrée, au mot *Moïse*, III, 185).

Chaque événement de la Bible qui semble difficile à admettre, et impossible à expliquer, se trouve continuellement appuyé de quelques détails descriptifs qui ont un caractère de vérité et une couleur locale qu'on retrouve avec plaisir. Ainsi, dans cette occasion, le verset 24 nous dépeint une habitude qui s'est encore conservée : *Tam in lignels vasis quam in saxeis*. Chaque habitant de l'Égypte a sa provision d'eau qu'il puise dans le Nil, s'il habite sur le bord du fleuve, ou dans les canaux dérivés qui l'amènent dans les villes. Cette eau est toujours trouble quand on la puise; mais, versée dans de grandes jarres de terre assez semblables aux jarres de nos fontaines, si ce n'est que la terre n'en est pas rougie au feu, elle dépose son limon avec une rapidité qui est sensiblement accrue par une opération dont l'effet est aussi bien connu que la recette en est simple. On prend plusieurs amandes amères dont on fait une pâte; on frotte de cette pâte les parois intérieurs de la fontaine avant d'y verser l'eau, et le dépôt du limon est précipité par l'influence de cet enduit.

(21) Et pisces qui erant in flumine, mortui sunt. — Les poissons du Nil sont une ressource pour ses habitants, car ils sont aussi bons qu'abondants. L'Égypte est ainsi la véritable mère nourricière de ses habitants. La douceur de la température réduit à peu de chose l'habillement du fellah; le sol, toujours sec, lui sert de lit, les dattes et les poissons de nourriture, le Nil de boisson. Il n'a donc, à la rigueur, besoin de rien, et ses maîtres en ont pris prétexte, pour lui tout ravir.

La mort des poissons n'a été expliquée d'aucune manière satisfaisante par les commentateurs. L'Égypte n'offre quelque chose d'analogue que dans les années les plus calamiteuses. On voit alors à la suite d'un grand froid, des poissons rejetés morts sur la rive par le vent et le mouvement des vagues. Les habitants les prennent et s'en nourrissent pendant plusieurs jours.

Depuis la publication de l'ouvrage de l'expédition d'Égypte, MM. Rüppel, Ehrenberg, Riffaut, etc., ont donné la description des nombreuses variétés des poissons du Nil.

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 22.

(22) Feceruntque similiter malefici Ægyptiorum. — Ceci ne s'applique qu'à une imitation en petit et pour ainsi dire en échantillon. Il n'y avait plus d'eau pure dans le pays que celle retirée péniblement par les habitants dans des trous où elle arrivait filtrée; c'est sur cette eau que les magiciens opérèrent, et sur les poissons vivants qui descendaient des parties supérieures, et que le Nil avait entraînés dans son cours. De toute manière, ils devaient persuader d'autant plus facilement le Pharaon de leur puissance, qu'il était plus décidé à résister à celle de Moïse. Il est donc inutile de rechercher jusqu'à quel point ils parvinrent à imiter en petit ce fléau immense.

Saint Augustin (*Quæst.* XXIII et XXIV *in Exod.*) ainsi que le Livre de la Sagesse (XI, 6), croient que les magiciens se servirent de l'eau du pays de Goshen, qui avait été préservé de la plaie générale.

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 24.

(24) Foderunt autem omnes Ægyptii per circuitum fluminis aquam ut biberent. — C'est une habitude générale en Orient de creuser dans le sable sur les pentes, pour atteindre aux sources et laisser filtrer les eaux par leur passage au milieu des cailloux. L'on en trouve plusieurs exemples dans l'Ancien Testament. Je suppose que les Égyptiens obtinrent ainsi de l'eau du fleuve moins corrompue après son passage à travers les terres. J'ai décrit dans mon Voyage de l'Arabie, la manière de chercher, à marée basse, des eaux douces dans le sable de la mer, en faisant un trou qui se remplissait peu à peu par des infiltrations.

CHAPITRE HUITIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Η'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Εἴσελθε πρὸς Φαραὼ, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτόν· Τάδε λέγει Κύριος· Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι λατρεύσωσιν.

2. Εἰ δὲ μὴ βούλει σὺ ἐξαποστεῖλαι, ἰδοὺ ἐγὼ τύπτω πάντα τὰ ὅριά σου τοῖς βατράχοις.

3. Καὶ ἐξερεύξεται ὁ ποταμὸς βατράχους· καὶ ἀναβάντες εἰσελεύσονται εἰς τοὺς οἴκους σου, καὶ εἰς τὰ ταμιεῖα τῶν κοιτώνων σου, καὶ ἐπὶ τῶν κλινῶν σου, καὶ ἐπὶ τοὺς οἴκους τῶν θεραπόντων σου, καὶ τοῦ λαοῦ σου, καὶ ἐν τοῖς φουράμασί σου, καὶ ἐν τοῖς κλιβάνοις σου.

4. Καὶ ἐπὶ σὲ, καὶ ἐπὶ τοὺς θεράποντάς σου, καὶ ἐπὶ τὸν λαόν σου ἀναβήσονται οἱ βάτραχοι.

5. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Εἶπον Ἀαρὼν τῷ ἀδελφῷ σου· Ἔκτεινον τῇ χειρὶ τὴν ῥάβδον σου ἐπὶ τοὺς ποταμοὺς, καὶ ἐπὶ τὰς διώρυγας, καὶ ἐπὶ τὰ ἕλη, καὶ ἀνάγαγε τοὺς βατράχους.

6. Καὶ ἐξέτεινεν Ἀαρὼν τὴν χεῖρα ἐπὶ τὰ ὕδατα Αἰγύπτου, καὶ ἀνήγαγε τοὺς βατράχους· καὶ ἀνεβιβάσθη ὁ βάτραχος, καὶ ἐκάλυψε τὴν γῆν Αἰγύπτου.

7. Ἐποίησαν δὲ ὡσαύτως καὶ οἱ ἐπαοιδοὶ τῶν Αἰγυπτίων ταῖς φαρμακίαις αὐτῶν, καὶ ἀνήγαγον τοὺς βατράχους ἐπὶ γῆν Αἰγύπτου.

8. Καὶ ἐκάλεσε Φαραὼ Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, καὶ εἶπεν· Εὔξασθε περὶ ἐμοῦ πρὸς Κύριον, καὶ περιελέτω τοὺς βατράχους ἀπ' ἐμοῦ, καὶ ἀπὸ τοῦ ἐμοῦ λαοῦ, καὶ ἐξαποστελῶ αὐτοὺς, καὶ θύσουσι τῷ Κυρίῳ.

9. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Φαραώ· Τάξαι πρός με πότε εὔξομαι περὶ σοῦ, καὶ περὶ τῶν θεραπόντων σου, καὶ τοῦ λαοῦ σου, ἀφανίσαι τοὺς βατράχους ἀπό σου, καὶ ἀπὸ τοῦ λαοῦ σου, καὶ ἐκ τῶν οἰκιῶν ὑμῶν· πλὴν ἐν τῷ ποταμῷ ὑπολειφθήσονται.

10. Ὁ δὲ εἶπεν· Εἰς αὔριον. Εἶπεν οὖν· Ὡς εἴρηκας· ἵνα εἰδῇς ὅτι οὐκ ἔστιν ἄλλος πλὴν Κυρίου.

11. Καὶ περιαιρεθήσονται οἱ βάτραχοι ἀπὸ σοῦ, καὶ ἀπὸ τῶν οἰκιῶν ὑμῶν, καὶ ἀπὸ τῶν ἐπαύλεων, καὶ ἀπὸ τῶν θεραπόντων σου, καὶ ἀπὸ τοῦ λαοῦ σου· πλὴν ἐν τῷ ποταμῷ ὑπολειφθήσονται.

12. Ἐξῆλθε δὲ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν ἀπὸ Φαραώ. Καὶ ἐβόησε Μωϋσῆς πρὸς Κύριον περὶ τοῦ ὁρισμοῦ τῶν βατράχων, ὡς ἐτάξατο Φαραώ.

13. Ἐποίησε δὲ Κύριος καθάπερ εἶπε Μωϋσῆς· καὶ ἐτελεύτησαν οἱ βάτραχοι ἐκ τῶν οἰκιῶν, καὶ ἐκ τῶν ἐπαύλεων, καὶ ἐκ τῶν ἀγρῶν.

14. Καὶ συνήγαγον αὐτοὺς θημωνίας θημωνίας· καὶ ὤζεσεν ἡ γῆ.

15. Ἰδὼν δὲ Φαραὼ ὅτι γέγονεν ἀνάψυξις, ἐβαρύνθη ἡ καρδία αὐτοῦ, καὶ οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν, καθάπερ ἐλάλησε Κύριος.

16. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Εἶπον Ἀαρών· Ἔκτεινον τῇ χειρὶ τὴν ῥάβδον σου, καὶ πάταξον τὸ χῶμα τῆς γῆς, καὶ ἔσονται σκνίφες ἐν τε τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ἐν τοῖς τετράποσι, καὶ ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

17. Ἐξέτεινεν οὖν Ἀαρὼν τῇ χειρὶ τὴν ῥάβδον, καὶ ἐπάταξε τὸ χῶμα τῆς γῆς, καὶ ἐγένοντο οἱ σκνίφες ἐν τοῖς ἀνθρώποις, ἔν τε τοῖς τετράποσι, καὶ ἐν παντὶ χώματι τῆς γῆς ἐγένοντο οἱ σκνίφες.

CAPUT VIII.

1. Dixit quoque Dominus ad Moysen : Ingredere ad Pharaonem, et dices ad eum, Hæc dicit Dominus : Dimitte populum meum, ut sacrificet mihi :

2. Sin autem nolueris dimittere, ecce ego percutiam omnes terminos tuos ranis.

3. Et ebulliet fluvius ranas, quæ ascendent, et ingredientur domum tuam, et cubiculum lectuli tui, et super stratum tuum, et in domos servorum tuorum, et in populum tuum, et in furnos tuos, et in reliquias ciborum tuorum :

4. Et ad te, et ad populum tuum, et ad omnes servos tuos, intrabunt ranæ.

5. Dixitque Dominus ad Moysen : Dic ad Aaron : Extende manum tuam super fluvios ac super rivos et paludes, et educ ranas super terram Ægypti.

6. Et extendit Aaron manum super aquas Ægypti, et ascenderunt ranæ, operueruntque Terram Ægypti.

7. Fecerunt autem et malefici per incantationes suas similiter, eduxeruntque ranas super Terram Ægypti.

8. Vocavit autem Pharao Moysen et Aaron, et dixit eis : Orate Dominum ut auferat ranas a me et a populo meo : et dimittam populum ut sacrificet Domino.

9. Dixitque Moyses ad Pharaonem : Constitue mihi quando deprecer pro te, et pro servis tuis, et pro populo tuo, ut abigantur ranæ a te et a domo tua et a servis tuis et a populo tuo : et tantum in flumine remaneant.

10. Qui respondit : Cras. At ille : Juxta, inquit, verbum tuum faciam : ut scias quoniam non est sicut Dominus Deus noster.

11. Et recedent ranæ a te, et a domo tua, et a servis tuis, et a populo tuo : et tantum in flumine remanebunt.

12. Egressique sunt Moyses et Aaron a Pharaone : et clamavit Moyses ad Dominum pro sponsione ranarum quam condixerat Pharaoni.

13. Fecitque Dominus juxta verbum Moysi, et mortuæ sunt ranæ de domibus, et de villis, et de agris.

14. Congregaveruntque eas in immensos aggeres, et computruit terra.

15. Videns autem Pharao quod data esset requies, ingravavit cor suum, et non audivit eos, sicut præceperat Dominus.

16. Dixitque Dominus ad Moysen : Loquere ad Aaron : Extende virgam tuam, et percute pulverem terræ : et sint sciniphes in universa Terra Ægypti.

17. Feceruntque ita. Et extendit Aaron manum, virgam tenens : percussitque pulverem terræ, et facti sunt sciniphes in hominibus, et in jumentis : omnis pulvis terræ versus est in sciniphes per totam Terram Ægypti.

18. Ἐποίησαν δὲ ὡσαύτως καὶ οἱ ἐπαοιδοὶ ταῖς φαρμακείαις αὐτῶν, ἐξαγαγεῖν τὸν σκνίφα, καὶ οὐκ ἠδύναντο. Καὶ ἐγένοντο οἱ σκνίφες ἔν τε τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ἐν τοῖς τετράποσιν.

19. Εἶπαν οὖν οἱ ἐπαοιδοὶ τῷ Φαραώ· Δάκτυλος Θεοῦ ἐστι τοῦτο. Καὶ ἐσκληρύνθη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν, καθάπερ ἐλάλησε Κύριος.

20. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ὄρθρισον τὸ πρωΐ, καὶ στῆθι ἐναντίον Φαραώ· καὶ ἰδοὺ αὐτὸς ἐξελεύσεται ἐπὶ τὸ ὕδωρ, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτόν· Τάδε λέγει Κύριος· Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι λατρεύσωσιν ἐν τῇ ἐρήμῳ.

21. Ἐὰν δὲ μὴ βούλῃ ἐξαποστεῖλαι τὸν λαόν μου, ἰδοὺ ἐγὼ ἐξαποστέλλω ἐπὶ σὲ, καὶ ἐπὶ τοὺς θεράποντάς σου, καὶ ἐπὶ τὸν λαόν σου, καὶ ἐπὶ τοὺς οἴκους ὑμῶν κυνόμυιαν. Καὶ πλησθήσονται αἱ οἰκίαι τῶν Αἰγυπτίων τῆς κυνομυίης, καὶ εἰς τὴν γῆν ἐφ' ἧς εἰσιν ἐπ' αὐτῆς.

22. Καὶ παραδοξάσω ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ τὴν γῆν Γεσὲμ, ἐφ' ἧς ὁ λαός μου ἔπεστιν ἐπ' αὐτῆς, ἐφ' ἧς οὐκ ἔσται ἐκεῖ ἡ κυνόμυια· ἵνα εἰδῇς ὅτι ἐγώ εἰμι Κύριος ὁ Θεὸς πάσης τῆς γῆς.

23. Καὶ δώσω διαστολὴν ἀνὰ μέσον τοῦ ἐμοῦ λαοῦ, καὶ ἀνὰ μέσον τοῦ σοῦ λαοῦ. Ἐν δὲ τῇ αὔριον ἔσται τοῦτο ἐπὶ τῆς γῆς.

24. Ἐποίησε δὲ Κύριος οὕτως· καὶ παρεγένετο ἡ κυνόμυια, πλῆθος εἰς τοὺς οἴκους Φαραὼ, καὶ εἰς τοὺς οἴκους τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, καὶ εἰς πᾶσαν τὴν γῆν Αἰγύπτου· καὶ ἐξωλοθρεύθη ἡ γῆ ἀπὸ τῆς κυνομυίης.

25. Ἐκάλεσε δὲ Φαραὼ Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, λέγων· Ἐλθόντες θύσατε Κυρίῳ τῷ Θεῷ ὑμῶν ἐν τῇ γῇ.

26. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς· Οὐ δυνατὸν γενέσθαι οὕτως· τὰ γὰρ βδελύγματα τῶν Αἰγυπτίων θύσομεν Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν. Ἐὰν γὰρ θύσωμεν τὰ βδελύγματα τῶν Αἰγυπτίων ἐναντίον αὐτῶν, λιθοβοληθησόμεθα.

27. Ὁδὸν τριῶν ἡμερῶν πορευσόμεθα εἰς τὴν ἔρημον, καὶ θύσομεν τῷ Θεῷ ἡμῶν, καθάπερ εἶπε Κύριος ἡμῖν.

28. Καὶ εἶπε Φαραώ· Ἐγὼ ἀποστέλλω ὑμᾶς, καὶ θύσατε τῷ Θεῷ ὑμῶν ἐν τῇ ἐρήμῳ, ἀλλ' οὐ μακρὰν ἀποτενεῖτε πορευθῆναι. Εὔξασθε οὖν περὶ ἐμοῦ πρὸς Κύριον.

29. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς· Ὁ δὲ ἐγὼ ἐξελεύσομαι ἀπὸ σοῦ, καὶ εὔξομαι πρὸς τὸν Θεὸν, καὶ ἀπελεύσεται ἡ κυνόμυια καὶ ἀπὸ τῶν θεραπόντων σου, καὶ ἀπὸ τοῦ λαοῦ σου αὔριον. Μὴ προσθῇς ἔτι, Φαραὼ, ἐξαπατῆσαι, τοῦ μὴ ἐξαποστεῖλαι τὸν λαὸν θῦσαι Κυρίῳ.

30. Ἐξῆλθε δὲ Μωϋσῆς ἀπὸ Φαραὼ, καὶ ηὔξατο πρὸς τὸν Θεόν.

31. Ἐποίησε δὲ Κύριος καθάπερ εἶπε Μωϋσῆς, καὶ περιεῖλε τὴν κυνόμυιαν ἀπὸ Φαραὼ, καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, καὶ τοῦ λαοῦ αὐτοῦ, καὶ οὐ κατελείφθη οὐδεμία.

32. Καὶ ἐβάρυνε Φαραὼ τὴν καρδίαν αὐτοῦ καὶ ἐπὶ τοῦ καιροῦ τούτου, καὶ οὐκ ἠθέλησεν ἐξαποστεῖλαι τὸν λαόν.

18. Feceruntque similiter malefici incantationibus suis, ut educerent sciniphes, et non potuerunt : erantque sciniphes tam in hominibus quam in jumentis.

19. Et dixerunt malefici ad Pharaonem : Digitus Dei est hic, induratumque est cor Pharaonis, et non audivit eos sicut præceperat Dominus.

20. Dixit quoque Dominus ad Moysen : Consurge diluculo, et sta coram Pharaone : egredietur enim ad aquas : et dices ad eum : Hæc dicit Dominus : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi.

21. Quod si non dimiseris eum, ecce ego immittam in te, et in servos tuos, et in populum tuum, et in domos tuas, omne genus muscarum : et implebuntur domus Ægyptiorum muscis diversi generis, et universa terra in qua fuerint.

22. Faciamque mirabilem in die illa Terram Gessen, in qua populus meus est, ut non sint ibi muscæ : et scias quoniam ego Dominus in medio terræ.

23. Ponamque divisionem inter populum meum et populum tuum : cras erit signum istud.

24. Fecitque Dominus ita. Et venit musca gravissima in domos Pharaonis et servorum ejus, et in omnem Terram Ægypti : corruptaque est terra ab hujuscemodi muscis.

25. Vocavitque Pharao Moysen et Aaron, et ait eis : Ite et sacrificate Deo vestro in terra hac.

26. Et ait Moyses : Non potest ita fieri : abominationes enim Ægyptiorum immolabimus Domino Deo nostro; quod si mactaverimus ea quæ colunt Ægyptii coram eis, lapidibus nos obruent.

27. Viam trium dierum pergemus in solitudinem : et sacrificabimus Domino Deo nostro, sicut præcepit nobis.

28. Dixitque Pharao : Ego dimittam vos ut sacrificetis Domino Deo vestro in deserto : verumtamen longius ne abeatis, rogate pro me.

29. Et ait Moyses : Egressus a te, orabo Dominum : et recedet musca a Pharaone, et a servis suis, et a populo ejus cras : verumtamen noli ultra fallere, ut non dimittas populum sacrificare Domino.

30. Egressusque Moyses a Pharaone, oravit Dominum.

31. Qui fecit juxta verbum illius, et abstulit muscas a Pharaone, et a servis suis, et a populo ejus : non superfuit, ne una quidem.

32. Et ingravatum est cor Pharaonis, ita ut nec hac quidem vice dimitteret populum.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(6) Ascenderunt ranæ, operueruntque terram Ægypti. — Les grenouilles, surtout les grenouilles tachetées (Rana punctata) sont communes en Égypte. Les auteurs classiques l'attestent (Pline Hist. nat. VIII; Justin. XV), et le respect qu'on a conservé pour la famille des grues, des ibis, des herons, le prouverait suffisamment, si tout voyageur qui a traversé l'Égypte, n'en apportait un témoignage. Mais cependant leur multiplication subite et leur irruption hardie dans les villes et les demeures n'est point un fait naturel (voir Psaum. LXXVIII, 45; CV, 30). Ce fléau avait d'ailleurs, dans l'Égypte ancienne, un caractère plus grave encore. D'un côté cet animal était de ceux qu'un certain respect religieux protégeait; de l'autre leur invasion dans les maisons contrariait d'autant plus les habitants, que dans leurs habitudes il y avait plus d'ordre et de propreté. Supposons ce fait se reproduisant en Hollande, le pays où les grenouilles causent le moins d'étonnement, nous comprendrons que c'est en même temps celui qui en serait le plus tourmenté.

(7) Fecerunt autem malefici similiter. — Ceci doit s'entendre comme je l'ai dit précédemment de l'aveuglement volontaire de Pharaon, et d'une illusion grossière, dont il était tout disposé à se satisfaire.

(15) Ingravavit cor suum. — Cet endurcissement du Pharaon d'Égypte s'expliquerait d'une manière naturelle par son intérêt, mais les paroles du Seigneur et le récit de Moïse donnent une autre intention à cet entêtement. Je ne puis entrer dans l'examen de cette

EXODE, CHAP. VIII, VERSET 19.

question ; elle a été traitée par les commentateurs. Je renvoie à leur travaux et à une dissertation théologique de P. J. Zuckwolf, *De induratione Pharaonis*, qui m'a semblé toutefois d'un faible interêt.

(17) Omnis pulvis terræ versus est in sciniphes. — Les commentateurs varient d'opinion sur la signification du mot hébreu כִּנִּים que les Septante ont traduit par σκνίφες, Culices. Les uns pensent que ce sont des hannetons ou des scarabées, d'autres comme les rabbins, Bochart, (Hieroz. III, 458) et Luther, etc., traduisent par poux. Mais les critiques modernes ont adopté généralement la mouche connue sous le nom de *cousin*, en Italien *moskito*, qui répond à la description de Philo (Vit. Mos. II), à celle d'Origène (Homil. in Exodum III) et que les habitants du pays ainsi que les voyageurs qui l'ont traversé ne manqueront pas de dénoncer comme l'animal le plus inaperçu et cependant le plus terrible de la création. Je remarquerai avant de terminer que toute espèce de vermine, poux, puces, punaises, cousins, est commune en Égypte, et que ce ne pouvait être l'apparition d'un animal nouveau qu'ordonnait le Seigneur, mais une invasion qui faisait d'un inconvénient ordinaire une plaie insupportable.

Combien de fois une seule de ces petites mouches ne m'a-t-elle pas coûté une nuit entière. J'étais cependant muni contre leurs attaques d'un mamousié, appelé par les Italiens mousticaire. C'est une petite tente de gaze qui couvre entièrement le lit et s'accroche au plafond. Placé sous cet égide, qui laisse circuler l'air, on défie ses ennemis qui bourdonnent à l'entour, et on dort tranquillement. Ce préservatif est d'origine bien ancienne. Nous lisons dans Hérodote que l'Égypte est pleine de moucherons, et que, pour s'en garantir, comme chacun possède un filet, on s'en sert le jour pour prendre des poissons, et la nuit on l'étend autour de son lit, on se glisse dessous et l'on dort tranquillement (Euterp. II, 95). Il faut que ces filets aient été d'une toile bien serrée pour que d'aussi petits insectes ne pussent passer à travers la trame. Au reste, les Grecs et les Romains employèrent chez eux ce moyen, en le perfectionnant; ils appelaient la mousticaire κωνωπεῖον, en latin, conopeum (Juvénal, sat. VI, 80).

Mais dans les chargements du voyage, dans la maison même, par la négligence des domestiques, un trou est bientôt fait dans la gaze; on néglige avant de s'endormir de le fermer, et la nuit, la troupe ennemie, plus attentive, vole sur toute la surface de la tente, et parvient à découvrir la porte qu'on lui a laissée entr'ouverte. Un seul cousin d'Égypte suffit pour mettre au supplice. Est-on éveillé, on entend un bourdonnement aigu qui s'approche, s'éloigne, se déplace et cesse tout d'un coup. C'est l'insecte qui s'est posé, qui a déjà percé la peau et occasionné une démangeaison insupportable. Chassé une première fois, il revient une seconde, une troisième, et alors, ce ne sont plus des souffrances, c'est une fièvre que l'on éprouve. On se lève, on allume un flambeau, on retourne son mamousié, et si l'on n'a pas découvert et fermé l'ouverture de la gaze, c'est une nouvelle tentative aussi infructueuse que la première. Après un long séjour en Orient, j'avais adopté la manière de dormir des habitants. C'est la plus sûre mousticaire et la meilleure garde contre les cousins. On étend son manteau ou sa couverture par-dessus sa tête et l'on dort paisiblement sous cet abri.

(19) Digitus Dei est hic. — Je ne serais pas éloigné de croire que les magiciens, encouragés par Pharaon à soutenir sa résistance, reculèrent devant cette plaie, parce qu'ils en partageaient le tourment. De conseillers mensongers, ils devinrent conseillers fidèles dans leur propre intérêt.

EXODE, CHAP. VIII, VERSET 21.

Les magiciens de Pharaon, dit d'Herbelot, d'après les autorités orientales, s'étant convertis à la vue des véritables miracles de Moïse, par lesquels leurs prestiges et leurs impostures furent entièrement dissipées, ce prince irrité, les soupçonna d'être d'intelligence avec Moïse, et les condamna tous à la mort.

Ces prosélytes, bien loin d'être épouvantés par la crainte des supplices, s'affermirent de plus en plus dans la foi du vrai Dieu, et témoignèrent une très-grande joie de mourir pour son amour. C'est ce qui leur fit dire à Pharaon : Non-seulement nous ne craignons pas la mort, mais nous la souhaitons plus ardemment qu'une personne altérée ne désire l'eau la plus fraîche. Notre mort ne sera qu'un retour à Dieu, et qui est celui qui ne doive pas soupirer après ce retour?

Je citerai encore le passage suivant qui me semble d'un sentiment remarquable. Gelaleddin-Mohammed-al-Balkni chante sur ce sujet: « Nos âmes sont enfermées dans des vases d'argile qui ne sont que terre « et eau. Quand elles sont une fois dépétries de cette boue, avec com- « bien de joie vont-elles sautant et bourdonnant dans les airs de la « Divinité ! Elles paraissent comme autant de lunes dans leur plein, « auxquelles il ne manque plus rien de leur éclat. Aussitôt que le « voile dont elles étaient enveloppées est levé, combien d'ouvertures « ne trouvent-elles pas pour aller voir et posséder leur bien-aimé! « C'est alors qu'elles font retentir tout l'empyrée de leurs cantiques, et « qu'elles redisent incessamment ces paroles: Plut à Dieu que tous les « hommes sussent et connussent. »

(21) Omne genus muscarum. — Cette interprétation de la Vulgate répond d'une manière générale à la traduction qu'on a droit d'attendre d'un terme précis. עָרֹב, qui peut avoir dans ses racines la signification de *mélange*, désigne pourtant bien positivement un insecte quelconque, mouche ou ver. Les plus anciens interprètes ont cru que c'était la mouche de chien ou d'Éthiopie, *Tabanus cæcutiens*. D'autres plus modernes, la blatte, *Blatta orientalis*. Parmi ceux-ci il faut ranger Hasselquist et Forskal (Descriptio animal. p. XXII). Tous les voyageurs savent en effet combien cet animal est commun en Égypte; mais il est inoffensif et ne me semble pas convenir à la description. Je pense que des vers y répondent mieux.

On lit dans El-Macrizy le fait suivant :

Je vis (l'an de l'hégire 791) près de Matarièh des murs de jardins sillonnés par de longues et profondes crevasses qu'y avaient forées les vers. Mais, vers l'année 821, ce fléau se fit sentir dans le quartier d'Hosainiah, situé hors du Caire. Les vers, après avoir détruit les provisions de bouche, les étoffes, etc., ce qui causa aux habitants des pertes incalculables, attaquèrent les murailles des maisons, et rongèrent tellement les solives qui formaient les planchers, qu'elles étaient absolument creuses. Les propriétaires se hâtèrent de démolir les bâtiments que les vers avaient épargnés, en sorte que ce quartier fut presque entièrement détruit. Ces animaux étendirent leurs ravages jusqu'aux maisons qui bordent la porte de la Conquête et celle de la Victoire. Ils ne causèrent pas moins de dégât à Médine et à la Mecque, où ils rongèrent le plafond de la Kabah (traduction de M. Et. Quatremère). Les rabbins ont étendu davantage la signification du mot, en admettant des lions, des loups, des ours, des léopards, des serpents et des scorpions. Quelques commentateurs modernes y trouvent le scarabée, qui entre habituellement dans les maisons.

De toute manière, l'accumulation considérable d'insectes quelconques suffisait pour *corrompre* la terre.

CHAPITRE NEUVIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Θ'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Εἴσελθε πρὸς Φαραὼ, καὶ ἐρεῖς αὐτῷ· Τάδε λέγει Κύριος ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων· Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα μοι λατρεύσωσι.

2. Εἰ μὲν οὖν μὴ βούλει ἐξαποστεῖλαι τὸν λαόν μου, ἀλλὰ ἔτι ἐγκρατεῖς αὐτοῦ,

3. ἰδοὺ χεὶρ Κυρίου ἐπέσται ἐν τοῖς κτήνεσί σου τοῖς ἐν τοῖς πεδίοις, ἔν τε τοῖς ἵπποις, καὶ ἐν τοῖς ὑποζυγίοις, καὶ ταῖς καμήλοις, καὶ βουσὶ, καὶ προβάτοις, θάνατος μέγας σφόδρα.

4. Καὶ παραδοξάσω ἐγὼ ἐν τῷ καιρῷ ἐκείνῳ ἀνὰ μέσον τῶν κτηνῶν τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ἀνὰ μέσον τῶν κτηνῶν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ· οὐ τελευτήσει ἀπὸ πάντων τῶν τοῦ Ἰσραὴλ υἱῶν ῥητόν.

5. Καὶ ἔδωκεν ὁ Θεὸς ὅρον, λέγων· Ἐν τῇ αὔριον ποιήσει Κύριος τὸ ῥῆμα τοῦτο ἐπὶ τῆς γῆς.

6. Καὶ ἐποίησε Κύριος τὸ ῥῆμα τοῦτο τῇ ἐπαύριον· καὶ ἐτελεύτησε πάντα τὰ κτήνη τῶν Αἰγυπτίων· ἀπὸ δὲ τῶν κτηνῶν τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ οὐκ ἐτελεύτησεν οὐδέν.

7. Ἰδὼν δὲ Φαραὼ ὅτι οὐκ ἐτελεύτησεν ἀπὸ πάντων τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ οὐδὲν, ἐβαρύνθη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ ἐξαπέστειλε τὸν λαόν.

8. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, λέγων· Λάβετε ὑμεῖς πλήρεις τὰς χεῖρας αἰθάλης καμινάίας, καὶ πασάτω Μωϋσῆς εἰς τὸν οὐρανὸν ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ·

9. καὶ γενηθήτω κονιορτὸς ἐπὶ πᾶσαν τὴν γῆν Αἰγύπτου. Καὶ ἔσται ἐπὶ τοὺς ἀνθρώπους, καὶ ἐπὶ τὰ τετράποδα ἕλκη, φλυκτίδες ἀναζέουσαι, ἔν τε τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ἐν τοῖς τετράποσιν, ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

10. Καὶ ἔλαβεν τὴν αἰθάλην τῆς καμινάίας ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἔπασεν αὐτὴν Μωϋσῆς εἰς τὸν οὐρανόν· καὶ ἐγένετο ἕλκη, φλυκτίδες ἀναζέουσαι, ἔν τε τοῖς ἀνθρώποις, καὶ ἐν τοῖς τετράποσι.

11. Καὶ οὐκ ἠδύναντο οἱ φαρμακοὶ στῆναι ἐναντίον Μωϋσῆ διὰ τὰ ἕλκη· ἐγένετο γὰρ τὰ ἕλκη ἐν τοῖς φαρμακοῖς, καὶ ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

12. Ἐσκλήρυνε δὲ Κύριος τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ οὐκ εἰσήκουσεν αὐτῶν καθὰ συνέταξε Κύριος.

13. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ὄρθρισον τὸ πρωΐ, καὶ στῆθι ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτόν· Τάδε λέγει Κύριος ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων· Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα λατρεύσωσί μοι.

14. Ἐν τῷ γὰρ νῦν καιρῷ ἐγὼ ἐξαποστέλλω πάντα τὰ συναντήματά μου εἰς τὴν καρδίαν σου, καὶ τῶν θεραπόντων σου, καὶ τοῦ λαοῦ σου· ἵνα εἰδῇς ὅτι οὐκ ἔστιν, ὡς ἐγὼ, ἄλλος ἐν πάσῃ τῇ γῇ.

15. Νῦν γὰρ ἀποστείλας τὴν χεῖρα πατάξω σε, καὶ τὸν λαόν σου θανατώσω, καὶ ἐκτριβήσῃ ἀπὸ τῆς γῆς.

16. Καὶ ἕνεκεν τούτου διετηρήθης, ἵνα ἐνδείξωμαι ἐν σοὶ τὴν ἰσχύν μου, καὶ ὅπως διαγγελῇ τὸ ὄνομά μου ἐν πάσῃ τῇ γῇ.

17. Ἔτι οὖν σὺ ἐμποιῇ τοῦ λαοῦ μου, τοῦ μὴ ἐξαποστεῖλαι αὐτούς·

18. ἰδοὺ ἐγὼ ὔω ταύτην τὴν ὥραν αὔριον χάλαζαν πολλὴν σφόδρα, ἥτις τοιαύτη οὐ γέγονεν ἐν Αἰγύπτῳ, ἀφ' ἧς ἡμέρας ἔκτισται, ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης.

19. Νῦν οὖν κατάσπευσον συναγαγεῖν τὰ κτήνη σου, καὶ ὅσα σοι ἐστὶν ἐν τῷ πεδίῳ· πάντες γὰρ οἱ ἄνθρωποι, καὶ τὰ κτήνη, ὅσα ἐὰν εὑρεθῇ ἐν τοῖς πεδίοις, καὶ μὴ εἰσέλθῃ εἰς οἰκίαν, πέσῃ δὲ ἐπ' αὐτὰ ἡ χάλαζα, τελευτήσει.

CAPUT IX.

1. Dixit autem Dominus ad Moysen : ingredere ad Pharaonem, et loquere ad eum : Hæc dicit Dominus Deus Hebræorum : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi.

2. Quod si adhuc renuis, et retines eos :

3. Ecce manus mea erit super agros tuos : et super equos, et asinos, et camelos, et boves, et oves, pestis valde gravis.

4. Et faciet Dominus mirabile inter possessiones Israel, et possessiones Ægyptiorum, ut nihil omnino pereat ex his quæ pertinent ad filios Israel.

5. Constituitque Dominus tempus, dicens : Cras faciet Dominus verbum istud in terra.

6. Fecit ergo Dominus verbum hoc altera die : mortuaque sunt omnia animantia Ægyptiorum : de animalibus vero filiorum Israel nihil omnino periit.

7. Et misit Pharao ad videndum : nec erat quidquam mortuum de his quæ possidebat Israel. Ingravatumque est cor Pharaonis, et non dimisit populum.

8. Et dixit Dominus ad Moysen et Aaron : Tollite plenas manus cineris de camino, et spargat illum Moyses in cœlum coram Pharaone.

9. Sitque pulvis super omnem Terram Ægypti : erunt enim in hominibus et jumentis ulcera, et vesicæ turgentes, in universa Terra Ægypti.

10. Tuleruntque cinerem de camino, et steterunt coram Pharaone, et sparsit illum Moyses in cœlum : factaque sunt ulcera vesicarum turgentium in hominibus, et jumentis :

11. Nec poterant malefici stare coram Moyse propter ulcera quæ in illis erant, et in omni Terra Ægypti.

12. Induravitque Dominus cor Pharaonis, et non audivit eos, sicut locutus est Dominus ad Moysen.

13. Dixique Dominus ad Moysen : Mane consurge, et sta coram Pharaone, et dices ad eum : Hæc dicit Dominus Deus Hebræorum : Dimitte populum meum ut sacrificet mihi.

14. Quia in hac vice mittam omnes plagas meas super cor tuum, et super servos tuos, et super populum tuum : ut scias quod non sit similis mei in omni terra.

15. Nunc enim extendens manum percutiam te et populum tuum peste, peribisque de terra.

16. Idcirco autem posui te, ut ostendam in te fortitudinem meam, et narretur nomen meum in omni terra.

17. Adhuc retines populum meum : et non vis dimittere eum ?

18. En pluam cras hac ipsa hora grandinem multam nimis, qualis non fuit in Ægypto, a die qua fundata est, usque in præsens tempus.

19. Mitte ergo jam nunc et congrega jumenta tua, et omnia quæ habes in agro : homines enim, et jumenta, et universa quæ inventa fuerint foris, nec congregata de agris, cecideritque super ea grando, morientur.

20. Ὁ φοβούμενος τὸ ῥῆμα Κυρίου τῶν θεραπόντων Φαραὼ συνήγαγε τὰ κτήνη αὐτοῦ εἰς τοὺς οἴκους·

21. ὃς δὲ μὴ προσέσχεν τῇ διανοίᾳ εἰς τὸ ῥῆμα Κυρίου, ἀφῆκε τὰ κτήνη ἐν τοῖς πεδίοις.

22. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔκτεινον τὴν χεῖρά σου εἰς τὸν οὐρανόν, καὶ ἔσται χάλαζα ἐπὶ πᾶσαν γῆν Αἰγύπτου, ἐπί τε τοὺς ἀνθρώπους καὶ τὰ κτήνη, καὶ ἐπὶ πᾶσαν βοτάνην τὴν ἐπὶ τῆς γῆς.

23. Ἐξέτεινε δὲ Μωϋσῆς τὴν χεῖρα εἰς τὸν οὐρανόν, καὶ Κύριος ἔδωκε φωνὰς καὶ χάλαζαν· καὶ διέτρεχε τὸ πῦρ ἐπὶ τῆς γῆς· καὶ ἔβρεξε Κύριος χάλαζαν ἐπὶ πᾶσαν γῆν Αἰγύπτου.

24. Ἦν δὲ ἡ χάλαζα καὶ τὸ πῦρ φλογίζον ἐν τῇ χαλάζῃ· ἡ δὲ χάλαζα πολλὴ σφόδρα, ἥτις τοιαύτη οὐ γέγονεν ἐν Αἰγύπτῳ, ἀφ' ἧς ἡμέρας γεγένηται ἐπ' αὐτῆς ἔθνος.

25. Ἐπάταξε δὲ ἡ χάλαζα ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους· καὶ πᾶσαν βοτάνην τὴν ἐν τῷ πεδίῳ ἐπάταξεν ἡ χάλαζα· καὶ πάντα τὰ ξύλα τὰ ἐν τοῖς πεδίοις συνέτριψεν ἡ χάλαζα·

26. πλὴν ἐν γῇ Γεσὲμ, οὗ ἦσαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ, οὐκ ἐγένετο ἡ χάλαζα.

27. Ἀποστειλας δὲ Φαραὼ ἐκάλεσε Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Ἡμάρτηκα τὸ νῦν· ὁ Κύριος δίκαιος, ἐγὼ δὲ καὶ ὁ λαός μου ἀσεβεῖς.

28. Εὔξασθε οὖν περὶ ἐμοῦ πρὸς Κύριον, καὶ παυσάσθω τοῦ γενηθῆναι φωνὰς Θεοῦ, καὶ χάλαζαν, καὶ πῦρ, καὶ ἐξαποστελῶ ὑμᾶς, καὶ οὐκέτι προστεθήσεσθε μένειν.

29. Εἶπε δὲ αὐτῷ Μωϋσῆς· Ὡς ἂν ἐξέλθω τὴν πόλιν, ἐκπετάσω τὰς χεῖράς μου πρὸς τὸν Κύριον, καὶ αἱ φωναὶ παύσονται· καὶ ἡ χάλαζα, καὶ ὁ ὑετὸς οὐκ ἔσται ἔτι· ἵνα γνῷς ὅτι τοῦ Κυρίου ἡ γῆ.

30. Καὶ σὺ, καὶ οἱ θεράποντές σου, ἐπίσταμαι ὅτι οὐδέπω πεφόβησθε τὸν Κύριον.

31. Τὸ δὲ λίνον καὶ ἡ κριθὴ ἐπλήγη· ἡ γὰρ κριθὴ παρεστηκυῖα, τὸ δὲ λίνον σπερματίζον·

32. ὁ δὲ πυρὸς καὶ ἡ ὀλύρα οὐκ ἐπλήγησαν, ὄψιμα γὰρ ἦν.

33. Ἐξῆλθε δὲ Μωϋσῆς ἀπὸ Φαραὼ ἐκτὸς τῆς πόλεως, καὶ ἐξέτεινε τὰς χεῖρας πρὸς Κύριον, καὶ αἱ φωναὶ ἐπαύσαντο, καὶ ἡ χάλαζα, καὶ ὁ ὑετὸς οὐκ ἔσταξεν ἔτι ἐπὶ τὴν γῆν.

34. Ἰδὼν δὲ Φαραὼ ὅτι πέπαυται ὁ ὑετὸς καὶ ἡ χάλαζα καὶ αἱ φωναὶ, προσέθετο τοῦ ἁμαρτάνειν· καὶ ἐβάρυνεν αὐτοῦ τὴν καρδίαν, καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ.

35. Καὶ ἐσκληρύνθη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ οὐκ ἐξαπέστειλε τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, καθάπερ ἐλάλησε Κύριος τῷ Μωϋσῆ.

20. Qui timuit verbum Domini de servis Pharaonis, fecit confugere servos suos et jumenta in domos;

21. Qui autem neglexit sermonem Domini, dimisit servos suos et jumenta in agris.

22. Et dixit Dominus ad Moysen : Extende manum tuam in cœlum, ut fiat grando in universa Terra Ægypti, super homines, et super jumenta, et super omnem herbam agri in Terra Ægypti.

23. Extenditque Moyses virgam in cœlum, et Dominus dedit tonitrua, et grandinem, ac discurrentia fulgura super terram : pluitque Dominus grandinem super Terram Ægypti.

24. Et grando et ignis mista pariter ferebantur : tantæque fuit magnitudinis, quanta ante nunquam apparuit in universa Terra Ægypti, ex quo gens illa condita est.

25. Et percussit grando in omni Terra Ægypti cuncta quæ fuerunt in agris, ab homine usque ad jumentum : cunctamque herbam agri percussit grando, et omne lignum regionis confregit.

26. Tantum in Terra Gessen, ubi erant filii Israel, grando non cecidit.

27. Misitque Pharao, et vocavit Moysen et Aaron, dicens ad eos : Peccavi etiam nunc : Dominus justus : ego et populus meus impii.

28. Orate Dominum ut desinant tonitrua Dei, et grando : ut dimittam vos, et nequaquam hic ultra maneatis.

29. Ait Moyses : Cum egressus fuero de urbe, extendam palmas meas ad Dominum, et cessabunt tonitrua, et grando non erit : ut scias quia Domini est terra :

30. Novi autem, quod et tu, et servi tui, necdum timeatis Dominum Deum.

31. Linum ergo et hordeum læsum est, eo quod hordeum esset virens, et linum jam folliculos germinaret :

32. Triticum autem et far non sunt læsa, quia serotina erant.

33. Egressusque Moyses a Pharaone ex urbe, tetendit manus ad Dominum : et cessaverunt tonitrua et grando, nec ultra stillavit pluvia super terram.

34. Videns autem Pharao quod cessasset pluvia, et grando, et tonitrua, auxit peccatum :

35. Et ingravatum est cor ejus, et servorum illius, et induratum nimis : nec dimisit filios Israel, sicut præceperat Dominus per manum Moysi.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(3) Ecce manus mea erit super agros tuos et super equos, et asinos, et camelos, et boves, et oves, pestis valde gravis. — Tels étaient donc les animaux domestiques de l'Égypte et des peuplades nomades établies sur les frontières de ce pays. Nous examinerons en premier lieu le chameau, parce qu'il est le plus utile, et qu'il s'associe le plus intimement à la vie des peuples pasteurs.

Pour connaître le chameau et les services qu'il rend, il faut pour ainsi dire avoir vécu longtemps avec lui. C'est au désert qu'on le juge et qu'on l'apprécie.

Les Arabes ont employé toute la richesse de leur langue pour donner au chameau des noms divers à chacune des différentes périodes de sa vie. Chaque race, bien entendu, a reçu en outre un nom qui lui est propre. On les trouve tous cités exactement dans la correspondance de Seetzen (Monat. corresp. von Zach. Mærz 1809, p. 222) et dans Burckhardt. Bochart les avait déjà extraits la plupart, des auteurs orientaux (Hieroz I, lib. II, cap. I) et C. B. Michaelis les a reproduits dans ses recherches intitulées : Dissertatio philologica, Naturalia quædam et Artificialia Codicis Sacri ex Alcorano illustrans. (Halæ, 4°, 1739.) Le nom générique en lui-même est Hébreu גמל ou plutôt Arabe جَمَل. Les Coptes l'ont conservé dans leur Dgamoul, et Horus Apollo ou Horappollon (de symb. Ægypt.) se trompe évidemment quand il le fait dériver de Καμηρὸς, parce qu'il plie les fémurs en marchant. Les Grecs en ont fait κάμηλος, les Latins *Camelus*, et aucun nom n'a aussi bien gardé les traces évidentes de son origine que celui-là, car toutes les langues modernes l'on nomme Kameel, Camel, Camelo, etc. La comparaison, aussi juste qu'elle est devenue commune, du chameau qui traverse le désert à un vaisseau qui navigue en mer, est fort ancienne, et sans doute

originairement orientale. Le naturaliste arabe Damir l'emploie déjà.

Pline et Aristote donnent une description exacte de ce mammifère en distinguant deux espèces, l'une le chameau à deux bosses qu'ils nomment *chameau de Bactriane*, l'autre qui n'en a qu'une, et qu'ils désignent du nom de *chameau d'Arabie*, deux désignations qui sont conformes à l'état actuel. Pline a tort lorsqu'il parle de l'accouplement rétrograde. Sa remarque sur l'aversion naturelle des chevaux pour les chameaux n'est pas rigoureusement exacte; cependant, il est certain que les chevaux, venant de pays où le chameau n'est point en usage, ont besoin de s'habituer à leur vue, et éprouvent au premier abord de l'éloignement ou de la peur. Nous en fîmes l'expérience en partant de Constantinople avec des chevaux achetés dans cette ville, lorsque nous nous approchâmes des pays où les chameaux sont communément en usage.

Hérodote, en parlant des troupes auxiliaires qui faisaient partie de l'armée de Xerxès, dit que les cavaliers arabes montaient des chameaux dont l'allure n'était pas moins prompte que celle des chevaux, mais qu'ils étaient rangés derrière eux, parce que ceux-ci s'effrayaient et ne pouvaient souffrir l'odeur de ces grands animaux (*Hérodote*, liv. VII, chap. LXIX). Ailleurs il nous apprend que Cyrus mit sur son front de bataille et en première ligne les chameaux qui portaient les bagages, et que par ce moyen il effraya la cavalerie de Crésus et la mit en déroute (I, 80); d'autres font honneur de cette ruse à Crésus (*Frontin. strat.* II, cap. 4).

En Syrie, les chevaux sont élevés pêle-mêle avec les chameaux, et vont ensemble dans la meilleure intelligence. Élien nous apprend que les Perses élevaient aussi ces animaux ensemble pour s'en servir à la guerre (II,36).

Strabon et Diodore distinguent dans les chameaux d'Arabie une race plus légère et plus petite, qu'ils nomment κάμηλος δρομὰς, (de δρομὸς course) chameau coureur, dont on a fait dromadaire, mot qui, par la suite, fut employé par corruption pour désigner toute une espèce, quoique la différence qui existe dans les habitudes des deux races de cette espèce méritât pour chacune d'elles une dénomination particulière, et qu'il soit inutile d'appeler *chameau coureur* celui qui ne court jamais. Buffon et Linnée se conformèrent à cette habitude en en faisant la distinction; Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire se sont ralliés à ce précédent. Une grande confusion règne encore généralement dans la description de cet animal.

Parmi les voyageurs, Oléarius est un de ceux qui ont contribué le plus à jeter cette confusion dans le classement des différentes espèces de chameaux. C'est peut-être de lui que date l'opinion que le dromadaire a deux bosses, tandis que le chameau n'en a qu'une, opinion qu'on a adoptée avec d'autant plus de facilité, que la disposition des deux bosses figurant une selle, on en a conclu que ce devait être très-commode pour le cavalier, tandis que l'on sait aujourd'hui que la selle se met près des épaules du dromadaire, et très-près du col. En traversant la Perse, au dix-septième siècle, ce voyageur rencontra dans les mêmes provinces le chameau à deux bosses et celui à une seule, et il désigne sous le nom de dromadaire le premier, qui, dit-il, peut porter des poids énormes, tandis qu'il appelle chameau une espèce à une bosse, beaucoup plus légère et plus vive, qui trotte et galope plus vite que les chevaux, mais sur lequel il faut se faire attacher pour ne pas être jeté hors de selle (Voy. *Oléarius*, liv. V, chap. XVII).

Thévenot, qui n'est cependant pas un voyageur sans exactitude, s'exprime ainsi : « Les chameaux sont à présent si connus qu'il me « semble superflu d'en faire la description. Seulement, je dirai qu'il y « en a de deux espèces, savoir : ceux qu'on appelle chameaux et ceux « qu'on appelle dromadaires, et toute la différence qui est entre eux, « c'est que les chameaux ont une bosse de chair sur le dos, et font en- « viron dix bonnes lieues par jour, chargés de leur charge, qui sera de « six, sept, huit cents livres, au lieu que les dromadaires ont sur le dos « deux bosses de chair qui sont comme une selle naturelle. Aussi ne « servent-ils qu'à porter les hommes, et font facilement quarante lieues « par jour. Il n'y a seulement qu'à bien se tenir; aussi y a-t-il des « gens qui se font lier dessus de peur de tomber. »

Ces erreurs et ces fables sont répétées jusque dans les livres les plus modernes. Quelques renseignements précis ne seront donc pas sans utilité.

Il est d'abord indispensable pour le voyageur, comme pour le naturaliste, de n'adopter que deux désignations : chameau à deux bosses, chameau à une bosse. Ces deux espèces ont des races différentes, et les

dromadaires sont pris dans les plus légères. Il ne sera question dans ce chapitre que des chameaux à une bosse et des dromadaires de cette espèce.

Le chameau est un des animaux que l'antiquité nous représente comme associé de tous temps aux travaux de l'homme, comme soutien de ses entreprises aventureuses, comme signe de sa richesse. La Bible le cite au temps d'Abraham en parlant, de ses richesses : *il avait des chameaux et des ânes* (*Genèse*, XII,16; XXX,43). Léon l'Africain, dans sa description de l'Afrique, nous dit également : « Ex « iis Arabes suas divitias ac possessiones æstimant; et si quando de « divitiis principis aut nobilis cujusdam sermo fiat, possidere eum aiunt « tot camelorum, non aureorum millia. » Les caravanes des Ismaélites et celles des tribus commerçantes étaient composées de chameaux.

Le dromadaire, à cette époque si reculée, était déjà d'un usage habituel; car lorsque Abraham envoie en Mésopotamie le plus ancien de ses serviteurs, celui-là choisit dans les nombreux troupeaux, dix chameaux, sur lesquels il chargea peu de chose, quelques présents en or et des épices, mais il les fait monter par des serviteurs. — Arrivé en Mésopotamie, il rencontra Rebecca près de la fontaine. On sait comment cette scène, tableau fidèle des mœurs actuelles, est racontée. Lorsque Rebecca a consenti à le suivre, il la fait monter sur un des chameaux, *et ils partent en grande diligence*. Cette allure rapide ne peut s'entendre que de dromadaires, car les chameaux n'ont point de diligence, puisqu'ils vont toujours le même pas. D'ailleurs Abraham eût envoyé des ânes, monture habituelle et commode, plutôt que des chameaux, si le voyage avait dû se faire au pas régulier des caravanes, et le choix dans les troupeaux indique assez une monture facile, ordinaire à cette époque, et qui pouvait, *en faisant diligence*, lui rapporter une réponse vivement attendue.

Les auteurs grecs et latins (Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Pline, Pomponius Mela, Dion Cassius, Plutarque, etc.), l'histoire de toutes les guerres de l'antiquité, dans la Perse, la Médie, la Phrygie (Hérodote, Diodore, Élien, Plutarque, Frontin, Hérodien, etc.), concourent avec la Genèse entière pour nous apprendre que le chameau était en usage dans l'Asie dès la plus haute antiquité, et dès lors nous devons croire qu'il est originaire de cette partie du monde.

Les Égyptiens, qui avaient des rapports commerciaux avec les peuplades de la Syrie, voyaient arriver chaque jour sur leurs frontières les innombrables caravanes de chameaux qui apportaient les matières premières et les esclaves que les Madianites et les Ismaélites échangeaient contre leurs objets manufacturés. Ils voyaient aussi ceux qui venaient, soit de la côte de la mer Rouge, soit de l'intérieur de l'Afrique; ils souffraient, dans leur voisinage et sur les terrains qu'ils concédaient, que des peuples nomades élevassent ces animaux. L'un de leurs Pharaons fait chercher, dans ces tribus de pasteurs, des chameaux pour les donner à Abraham (Genèse, chap. XII); et cependant tout porte à croire qu'un préjugé ou un précepte religieux s'opposait à ce qu'ils en fissent usage.

Nous n'avons ni une explication de ce préjugé, ni un document qui cite ce précepte, ni une preuve positive que les chameaux n'aient pas été employés alors, comme ils le sont maintenant, dans le pays qui semble en être la patrie, tant la race en est belle aujourd'hui, et l'usage général. Deux faits seulement doivent nous faire croire à l'existence de ce préjugé et de ce précepte et à l'absence complète des chameaux sur les terres de l'Égypte proprement dite. Voici ce qu'on lit dans la Genèse : *In toto enim orbe panis deerat, et oppresserat fames terram, maxime Ægypti et Chanaan* (14). *E quibus omnem pecuniam congregavit pro venditione frumenti, et intulit eam in ærarium regis* (15). *Cumque defecisset emptoribus pretium, venit cuncta Ægyptus ad Joseph, dicens : Da nobis panes : quare morimur coram te, deficiente pecunia* (16)? *Quibus ille respondit : Adducite pecora vestra, et dabo vobis pro eis cibos, si pretium non habetis* (17). *Quæ cum adduxissent, dedit eis alimenta pro equis et ovibus et bobus et asinis : sustentavitque eos illo anno pro commutatione pecorum* (Genèse, XLVII). Les Égyptiens mettent ainsi en gage tout ce qu'ils possèdent et tous les bestiaux qu'ils élèvent, et le chameau ne se trouve pas parmi ces animaux.

En second lieu, les peintures, bas-reliefs et sculptures égyptiennes ne représentent jamais le chameau. Cet animal n'a point été admis parmi les signes hiéroglyphiques, et il ne figure pas dans les innombrables scènes qui retracent si complétement toute la vie privée et les habitudes domestiques des Égyptiens.

De ces deux faits, aussi positifs, aussi significatifs l'un que l'autre, nous devons conclure que les Égyptiens ne firent point usage des chameaux à l'époque du séjour des Hébreux sur la frontière de leur pays, mais qu'ils étaient entourés de peuples pasteurs dont ils avaient les habitudes et probablement aussi l'animal de prédilection en abomination. Nous n'allons donc pas aussi loin que M. Desmoulin, auteur d'un mémoire sur la patrie du chameau, qui prétend prouver que les Égyptiens n'auraient pas même connu de vue le chameau, alors que Ptolémée, fils de Lagus, au rapport de Lucien (*premier dialogue de Prométhée*), fit paraître au théâtre, devant la population d'Alexandrie, un chameau Bactrien noir.

Les Égyptiens, comme je l'ai dit, connurent de tout temps le chameau, qui paissait en troupes nombreuses sur leurs frontières, et qui, à cette époque comparativement récente, arrivait par toutes les voies commerciales sur leurs terres. Ils n'en faisaient pas usage par suite d'un préjugé ou d'un précepte religieux ; et l'un ou l'autre se maintint très-longtemps, parce que la séquestration de l'Égypte à l'extérieur et son sol canalisé dans l'intérieur ne rendaient pas nécessaires les bêtes de somme et de longs voyages. Quant à la nouveauté d'un chameau noir à deux bosses (Bactrien) et à la curiosité qu'il excite, à la peur qu'il inspire, on les conçoit dans un pays où les chameaux avaient le poil ras et presque blanc, comme de nos jours, et seulement une bosse, tandis que le chameau bactrien, avec son corps velu, sa longue laine noire et ses deux bosses, est, même aujourd'hui, en Syrie, un objet de spectacle, quand il y passe, et peut être regardé comme un animal effrayant et entièrement différent du chameau de l'Égypte.

Cette aversion des Égyptiens pour le chameau et l'absence de cet animal parmi leurs bestiaux, prouvées par les monuments et confirmées dans un passage de la Bible, ne forment donc point une contradiction avec le verset de l'Exode que nous commentons. L'épidémie, qui frappait les animaux de l'Égypte, s'étendait sur tous ceux qui paissaient sur son sol, aussi bien sur les rives du Nil que sur la lisière des terrains cultivés ; la terre des Hébreux, le pays de Goshen, fut seule préservée, et Moïse veut faire entendre, que tous les chameaux des peuples nomades, fixés comme les Hébreux sur la frontière de l'Égypte, moururent de l'épidémie, en même temps que les chevaux, les ânes, les brebis et les bœufs des Égyptiens.

Le chameau, comme on l'a souvent remarqué, est adapté merveilleusement aux propriétés du désert ; mais il ne faut point en conclure que cet animal ne soit utile que dans le désert. Je dirai au contraire qu'il peut servir dans tous les pays, et que même chez nous, dans notre vieille Europe, il eût été bon à introduire, si notre longue civilisation, l'enchaînement de nos améliorations n'avaient fait des bêtes de somme, comme une marque de barbarie, et n'avaient su remplacer, par le système de rotation et de routes faciles, le moyen de transport à dos d'animaux. J'ai parcouru les landes de Gascogne, et j'ai été surpris que l'expédition d'Égypte ou la conquête d'Alger n'ait pas donné l'idée d'utiliser ces énormes terrains par l'introduction du chameau. L'humidité du pays dans certaines saisons ne devrait point être un obstacle. Il faudrait seulement avoir soin de rechercher les individus qu'on y transplanterait dans des pays analogues, tels que les plaines de *Tarse* et de *Latakie*, où il pleut beaucoup. Le chameau d'Égypte et celui de Barbarie souffriraient sans doute de la différence du climat.

L'usage que j'ai fait du chameau dans diverses parties de l'Orient m'a mis à même de connaître les services que rend cet animal. — J'ai passé et descendu avec des chameaux chargés le Taurus, le Beylan, les montagnes du Liban, celles de la rive orientale du Jourdain et toutes celles de l'Arabie Pétrée, qui, dans les environs de Ouadi-Mousa, seraient presque impraticables pour des chevaux. De Selefke à Tarse, la route suit, pendant à peu près deux journées, une voie romaine qui fut creusée dans le roc vif, le long de la côte, dont elle parcourt les sinuosités et les escarpements. On nous avertit que nos chevaux ne pourraient continuer sur ce chemin à porter nos bagages, qu'il nous fallait prendre des chameaux du pays, habitués à ces passages. Nous le fîmes, et nous nous en trouvâmes bien. Les chameaux, chargés, ne bronchèrent pas ; nos chevaux, quoique conduits à la main, tombèrent, se blessèrent ; et nous fûmes obligés d'en abandonner à Tarse, deux, dont les pieds avaient été déchirés par les cailloux. De Tarse à Adana la plaine avait été inondée, et nos chevaux furent arrêtés dans des chemins où les chameaux, quoique en glissant, se frayaient un passage par la largeur de leurs pieds. Les caravanes innombrables de chameaux, qui, du fond de la Tartarie et de l'Arménie descendent à Smyrne et à Tarse, traversent les provinces les plus montagneuses et les passages les plus effrayants, et elles le font cependant avec des poids énormes et sans beaucoup d'accidents.

On peut établir, d'après ces données, que dans tous pays le chameau est employé avantageusement en grandes caravanes, mais que, comme bête de somme, isolé, l'usage ne s'en conserve que dans les contrées où la cherté de la nourriture empêche l'entretien des autres animaux. Dans tout le nord de l'Afrique et dans l'Arabie, le haut prix des grains, la rareté de l'eau, l'énormité des distances à travers les solitudes du désert ont fait de cet animal une possession précieuse et le genre d'*harmonie* qui existe entre les accidents du sol et les qualités du chameau, ne laisse guère de doutes qu'il est originaire de ces contrées.

Je ne parle point ici de l'espèce du chameau à deux bosses, que les Israélites n'ont point connu, et qui n'est jamais cité dans la Bible. J'en ai rencontré un assez grand nombre dans les caravanes de la Tartarie et de l'Arménie, qui traversent l'Asie Mineure. M. Cuvier en donne une description. On n'en rencontre point en Arabie. M. Menu de Menutoli prétend à tort que Savaresi s'est trompé, et que les deux bosses qu'il a remarquées n'étaient qu'une monstruosité particulière à l'individu qu'il a décrit.

J'ai distingué trois races de chameaux dans l'espèce qui n'a qu'une bosse, la dernière de ces races fournissait seule de bons dromadaires.

1° Les chameaux de l'Asie Mineure. Ils sont d'une espèce très-forte, poilus sur le corps et avec profusion sous la gorge, sur les épaules et la bosse. Ils sont bas sur les jambes, lourds d'apparence et de mouvement. Ils ont la tête grosse, le front saillant, les oreilles basses et cachées par le poil, le nez et la lèvre inférieure pendants (cette particularité se remarque chez ceux qui vieillissent), et le cou très-recourbé. Ils portent beaucoup, mais ne font, en moyenne, que sept à huit lieues par jour. Leurs caravanes sont régulières et ordinairement composées de 8 à 10 chameaux attachés les uns derrière les autres à trois pieds de distance, et précédés par un âne que monte le conducteur. On a soin, toutes les deux heures, de mettre le premier chameau à la queue, car on a l'expérience que celui qui est à la tête se fatigue beaucoup plus vite que les autres. Les conducteurs se réunissent entre eux et forment l'escorte de la caravane.

2° Le chameau de Syrie. Plus fin, plus élancé, il est de même poilu, mais également sur tout le corps. Plus élevé sur ses jambes, déployant le cou en avant, il montre plus de vitesse, et l'on voit déjà dans ce pays d'assez bons dromadaires. L'usage des ânes pour la conduite des caravanes est abandonné, et les chameaux se suivent presque toujours en liberté. Cela tient sans doute à leur éducation dans le désert. Ils sont en général d'un brun pâle. Il y en a de gris, j'en ai vu aussi de complétement blancs. Omar entra à Jérusalem sur un chameau brun. Le désert à l'ouest du Jourdain les fournit à lui seul à toute la Syrie ; mais on n'en voit pas beaucoup dans l'intérieur du pays, où l'on se sert de préférence de mulets et de chevaux, que l'on trouve à héberger facilement dans chaque halte ; et d'ailleurs c'est plutôt par petites distances que par longs trajets que le commerce se fait dans cette province.

3. Le chameau d'Égypte. Il est plus grand que les autres, porte davantage et marche plus vite : c'est la plus belle espèce que l'on connaisse. J'ai vu au Caire des négociants qui, pour gagner quelque chose sur le nombre des charges qui sont taxées à la douane, donnaient un pourboire aux conducteurs, et faisaient entasser sur les chameaux des poids énormes.

Ces trois espèces sont soumises aux mêmes travaux et l'objet des mêmes soins. Le climat et la nature du pays y apportent de légères modifications, mais c'est toujours, considéré comme moyen de transport, un animal inappréciable. Avec quelle pénible admiration ne voit-on pas leur inquiétude, lorsqu'ils sentent ce qu'on leur charge sur le corps, et le soin qu'ils mettent à se relever avec prudence. Le conducteur, qui n'ose les frapper, se fie à leur bonne volonté. Quelquefois l'animal voit que ses efforts sont superflus, et alors c'est par des cris lamentables qu'il exprime son impuissance. Ce qu'un chameau ne peut point enlever, il ne peut le porter longtemps ; et l'on a ainsi, sans poids ni mesure, le degré de force de chacun. Arrivé au but de sa course, le conducteur lui abaisse un peu la tête, et par le cri, si connu des voyageurs, de *krri, krri*, l'invite à s'asseoir.

EXODE, CHAP. IX, VERSET 3.

L'animal ne fait jamais de difficultés ; il plie un peu une des jambes de devant ; puis, faisant céder l'autre, il se laisse tomber sur les deux genoux de tout le poids qu'il a sur le corps. Malgré le terrain sec et dur des rues et des cours, on ne s'aperçoit pas qu'il souffre de ce choc. Il ramène ensuite lentement les deux pieds de derrière contre ceux de devant, et reçoit un autre coup, mais moins violent sur la rotule de derrière qui, chez ces animaux, plus avancée et plus déliée, se prête à ce mouvement. Les jarrets, qui se sont pliés, s'abaissent ; tout le corps se porte en arrière, et le chameau est dans sa position assise. Au lieu de souffrir, toute son attitude exprime le délassement et le bien-être. On délie alors la charge, qui touche presque à terre, par la raison qu'en la leur mettant sur le corps, on s'était évité la peine de l'élever. Les ballots se placent naturellement debout des deux côtés du chameau, qui se lève et va paître en liberté. Le lendemain on le fait asseoir à la même place ; et c'est ainsi que deux hommes chargent et déchargent, en moins d'une demi-heure, vingt-cinq à trente chameaux. Si l'animal n'avait pu s'asseoir, il eût été inutile à l'homme.

Le chameau est d'un usage si sûr, qu'on est parvenu à lui faire porter des poids énormes, qu'il eût été impossible de remuer dans un pays comme l'Orient, où les moyens de rotation sont inconnus. C'est ainsi que j'ai vu une ancre destinée à un vaisseau de guerre, portée par trois chameaux rangés et marchant en ligne. C'est de cette manière qu'on fait parvenir à Suez tous les matériaux de construction et jusqu'aux plus lourds. La docilité de cet animal est complète. J'en ai vu mettre plusieurs dans une écurie où l'on avait l'habitude de garder des ânes, et dont la porte n'avait pas trois pieds de hauteur. Voici comment on s'y prenait. On les faisait asseoir ; puis on les obligeait à marcher sur les genoux et sur la rotule de derrière, de manière à avancer sans s'élever. — J'en ai dit assez sur le chameau, je dois m'occuper du dromadaire (hadjin), qui est celui dont on fait le plus fréquent usage dans les déserts que traversèrent les Israélites. Je ne parlerai pas du chameau de Barbarie, quoique j'aie voyagé avec une caravane de Mograbins dans le désert de Siwha. Les observations faites sur quelques individus isolés sont insuffisantes, et d'ailleurs cette race ne se distingue pas par des caractères essentiels de celle de la Syrie.

Comme je l'ai déjà dit, le dromadaire n'est point une espèce différente du chameau à une bosse, mais seulement une race plus fine et plus légère. De deux chameaux peut naître quelquefois un bon dromadaire, comme deux dromadaires peuvent produire un animal qui, par sa pesanteur et sa force musculaire, ne sera employé qu'au service de bête de somme. Les Arabes, dans un cas de besoin, se servent de tout chameau, quelque lourd qu'il soit, comme dromadaire ; de même que, dans la nécessité, ils chargent leurs plus fins dromadaires et leur font suivre au pas les autres chameaux. Forskal remarque donc avec justesse que : *dromadarius a camelo non specie, sed propagatione variat, corpore apto et gracili, imprimis capite, collo, pedibus.*

La meilleure race de dromadaires connue est celle que fournissent les tribus Abahdé et Bicharie, sur la rive orientale du Nil, dans la Nubie. On les amène en Égypte, et, tant par les achats des Arabes que par le passage des courriers du pacha, il en reste beaucoup en Arabie. J'en ai rencontré quelques-uns dans ces déserts.

En Syrie et dans le grand désert à l'est de Damas, les Arabes montent de préférence des chevaux, et les dromadaires ne sont que des chameaux agiles que l'on emploie accidentellement dans les longs trajets du désert. Mais dans le désert de la haute Égypte, dans l'Arabie Pétrée et dans les provinces de l'Arabie proprement dite, les chevaux étant très-rares et pour ainsi dire inconnus, c'est le dromadaire qui les remplace. Cet usage date de loin, puisque Strabon cite déjà une tribu qui n'avait d'autre monture que ces animaux. On les emploie dans ces pays en rapides caravanes, pour se rendre promptement à un but éloigné, plus souvent dans des courses aventureuses, quelquefois à la guerre, où ils remplissent mieux leur tâche que les chevaux ; enfin à la chasse des autruches et des gazelles, où leur vitesse et leur résistance à la fatigue sont d'un précieux secours.

Les Arabes employaient, du temps de Mahomet, les chameaux à la guerre. On sait que lorsque Aïescha, l'épouse préférée du prophète, fut accusée d'avoir cédé à Safouan, qui commandait à l'arrière-garde, elle était assise dans une litière placée sur un chameau. S'étant écartée, dit Sale, *on a private occasion*, elle ne retrouva pas son chameau, que ses gens avaient emmené, la croyant dans son pavillon ; et c'est Safouan Ebn el Mouttel, qui venait par derrière, qui la prit sur le sien et la reconduisit à Mahomet. Le 24e Surat du Coran la justifie pleinement ; mais le fait de l'emploi des chameaux à cette époque dans les armées reste évident (Sale, Coran, XXIV, la Lumière. Reinaud, *Monuments musulmans*, tome II, page 125). On continua à s'en servir pendant les croisades contre les armées des Francs. En 1178, à la bataille de Ramla, Saladin ne dut son salut qu'à la fuite rapide de sa monture.

Le dromadaire a le nez allongé, les lèvres détachées des gencives, et l'inférieure pendante lorsqu'il vieillit ; l'œil doux et, comme la gazelle, la girafe et le lama, ombragé de longues paupières, qui lui donnent un air de bonté, fond de sa physionomie ; les oreilles petites et presque immobiles ; le cou très-allongé, dur et d'une force prodigieuse. J'ai vu jusqu'à deux personnes s'y suspendre ; et la seule manière de monter, lorsque la caravane est en marche, est de lui faire baisser la tête, de placer le pied sur le cou, et, aidé par son mouvement, de s'élancer sur le dos. Les jambes sont sèches et déliées, grosses du genou, un peu pliées en arrière, surtout chez ceux qui ont été fatigués. Les pieds, en les comparant à la proportion de la jambe, sont trop larges ; mais n'étant que charnus, ils ne pèsent point. Les ongles, qui, selon Buffon, rentrent dans le pied (ce qui n'a lieu que chez les individus que l'on tient enfermés), s'usent au niveau de la plante du pied. La croupe et, en général, les formes anguleuses distinguent particulièrement les dromadaires des chameaux. Ils sont poilus, quelquefois sur le corps, toujours à la bosse. Cette bosse, formée d'une substance grasse et charnue, diminue et augmente, chez les deux espèces, en proportion de leur amaigrissement ou de leur embonpoint. J'ai vu des dromadaires avoir la bosse volumineuse et pendante, comme j'en ai remarqué qui, étant malades, ou qui, arrivant d'un long voyage, n'avaient plus alors que la courbe naturellement busquée de leur épine dorsale.

Cet animal reste facilement cinq jours, dans la plus grande chaleur, sans boire ; une plus longue abstinence dépend alors des circonstances et des individus. Il peut faire facilement de vingt à vingt-deux lieues pendant huit à dix jours ; en quatre jours il mettra derrière lui cent cinquante lieues. Dans un élan rapide, la tête renversée, la queue droite, les jambes lancées en avant, il fend l'air, et ne sera pas dépassé par le cheval le plus agile pendant une course d'une demi-heure. Je n'ai vu faire et n'ai fait moi-même jamais plus que cela. Les voyageurs parlent d'une vitesse beaucoup plus extraordinaire. J'aurais pu répéter ces assertions, si j'avais voulu me fier aux rapports des Arabes, qui, comme ceux de Syrie à l'égard de leurs chevaux, ont des histoires merveilleuses sur lesquelles chaque narrateur se croit le droit de renchérir. (Olearius, tome I, p. 552 ; *l'Afrique* de Marmol, tome I, p. 47 ; Tavernier, tome I, p. 153 ; Chardin, tome II, p. 28.)

Voici des faits dont je garantis l'exactitude. — Le pacha d'Égypte fit le voyage du Caire à Suez, sur le même dromadaire, en 12 heures. Il était précédé d'un seys, qui portait son Nargilé. Je fis cette même route en 13 heures : il y a 28 lieues. J'allai du Caire au camp en 34 minutes : il y a 4 lieues. Je fis, en revenant d'Arabie, le voyage d'Alexandrie au Caire, à une époque où l'inondation obligeait à beaucoup de détours, en 30 heures ; de manière à pouvoir donner, le mardi, dans une ville, des nouvelles de personnes que j'avais vues le lundi dans l'autre. Cette route est de près de 55 lieues. J'ai fait de longues journées de caravanes au pas ; j'ai trotté jusqu'à 15 heures sans arrêter. On ne peut, sans l'avoir éprouvé, comprendre la docilité, la force de cet animal, qu'on ne frappe jamais pour en obtenir d'aussi grands efforts.

De tout temps les voyageurs ont fait la remarque que la musique encourageait les chameaux et leur faisait supporter de plus longues fatigues ; de même que l'Arabe, en hâtant la cadence, leur faisait doubler le pas. Ce chant des Arabes est un des souvenirs les plus vifs et les plus attachants que j'aie conservés de mes fatigues du désert. Qu'on se représente une plaine aride, entrecoupée de collines et de rochers, qui, lorsque vous êtes parvenu à leur sommet, ne vous offrent pour toute vue que d'autres collines et d'autres rochers ; pas un être vivant, pas un arbre, aucune plante joyeuse sur laquelle vous puissiez fixer votre attention. Ajoutez à ce dénûment un soleil brûlant en plein sur la tête, et qui, par une réverbération de feu, ôte aux objets leur véritable forme pour en offrir une chan-

geante, trompeuse, qui fatigue les yeux et l'esprit. Pensez à 12 heures continues sans autre distraction, et le corps ballotté par le mouvement uniforme du chameau, et vous comprendrez ce que le chant de la caravane peut être pour les hommes comme pour les animaux. — C'est un délassement, c'est une mélodie qui charme et distrait, et qui pour le chameau devient une habitude, un accompagnement nécessaire de ses marches forcées. L'Arabe suit naturellement la cadence des mouvements de sa monture; aussi en général est-elle mélancolique, triste comme la contrée, monotone comme son aspect. Lorsqu'il veut hâter la marche, il excite du pied son chameau, qui précipite le pas et l'oblige à hâter la cadence. L'Arabe alors s'anime, traite quelque sujet plus héroïque, élève davantage la voix; et les bons chameaux suivent, en retrouvant de la force dans cette expression du courage qui allait leur manquer. — Je renonce d'ailleurs à rendre des sensations que le désert seul fait connaître que la ville ne peut faire oublier.

La musique peut donc devenir pour les chameaux une sorte d'encouragement, un soutien; mais il n'est pas vrai de dire qu'ils suivent le rhythme du chant de l'Arabe. — L'Arabe, au contraire, soumet à leur allure la cadence de sa voix.

La possession du chameau est inappréciable pour l'Arabe; c'est le palmier du règne animal. Comme dans cette plante, tout lui sert dans le chameau. A cinq ans, il rapporte au Bédouin, par le transport des marchandises et le passage des pèlerins, de quoi suffire aux premières nécessités. Chaque automne il lui fournit la laine qui doit le protéger contre l'intempérie des saisons. Toute l'année, après avoir augmenté le troupeau de son maître d'un petit, il lui donne du lait dont il se nourrit lui et ses enfants, ses chevaux et ses chiens; et quand, après cinquante ans de fatigue, il ne lui est plus bon à rien, il tend le cou; on le tue, et il fait les frais de somptueux repas. Avec sa peau, on fabrique des outres, des sacs, des sandales et de longues lanières qui servent au lieu de cordes de chanvre. Pour un si long service, pendant sa vie et après sa mort, il n'exige par jour que quelques heures de liberté, pendant lesquelles il trouve, dans les fentes des rochers et sur les sables desséchés, ce que les autres animaux dédaignent, ce qui suffit à sa sobriété. L'imagination des peuples orientaux a prêté à cet animal, déjà si précieux, des qualités qu'il ne pouvait avoir, et Prosper Alpin nous en fournit une preuve en affirmant, d'après eux, qu'ils doivent à la qualité du lait de leurs chameaux, que : *Nullus hydrope, nullus regio morbo, nullus dyspnœa, nemo obstructione detentus reperiatur. Nullus tandem psora, lepra, scabie, vitiligine, nec alia cutis infectione laborat, quemadmodum urbanorum multi iis malis vexari solent, cum lac omnibus his malis medeatur. Asthma enim tollit, hydropem sanat, spleneticis prodest, uteri obstructionibus subvenit, menses movet, facilisque est coctionis et naturam lenit.* Cet animal, richesse de l'Arabe, est sa rente sur l'État, son bien-fond dans la propriété, la dot avec laquelle il obtient une femme, la garantie de ses engagements et de ses actions, et, qui plus est, l'estime et la considération des siens. Un Arabe est quelque chose par ses chameaux, de même qu'il n'est rien ou presque méprisable quand il n'en possède pas. Nous nous rappellerons le verset de l'Écriture concernant les richesses de Job : *Et fuit possessio ejus, septem millia ovium et tria millia camelorum.* Et aussi est-il ajouté à la fin du verset : *Eratque vir ille magnus inter omnes Orientales* (Job, I, 3). Aboubecker assurait qu'il n'avait pris sur le trésor public que ce qui lui était nécessaire pour nourrir son chameau, et l'esclave qui allait lui chercher de l'eau : c'était tout l'indispensable.

Dans les tribus riches, c'est par centaines que les chefs de campement les possèdent, par milliers quelquefois. Dans les tribus moins riches, chaque Bédouin a quelques chameaux. Dans le Sinaï, la partie la plus pauvre de tout le désert, deux ou trois Arabes se cotisent pour faire l'achat d'un de ces animaux; et, par des conventions particulières, ils en jouissent séparément un certain temps, ou divisent proportionnellement le profit qu'ils en tirent. Pour le transport des pèlerins turcs de la Mecque ou des pèlerins chrétiens du Sinaï, les chameaux servent à deux fins : aux hommes et au bagage. J'ai donné la représentation fidèle du harnachement, soit qu'on charge ces animaux de grands sacs, que l'on s'assoie dessus, ou que l'on préfère ces litières هودج, en forme de caisses d'osier, qui se suspendent de chaque côté du chameau. De toute manière, si on orne sa tête de touffes de laines, si on ajoute à sa charge les franges et les longs glands de couleur qui pendent le long de ses

jambes, on peut affirmer que c'est un bel animal, une magnifique monture. Les Arabes se servent de leurs dromadaires, quand ils ont atteint l'âge de quatre ans, mais ce n'est qu'à sept que ces montures sont en pleine vigueur. Il est inutile de parler des soins que les nomades ont pour ce précieux animal, ni de la sagacité avec laquelle ils reconnaissent sa race, la tribu dans laquelle il a été élevé, souvent l'individu auquel il appartient, et quelquefois, par ses traces seules, son âge, son allure et la nature de sa charge. L'auteur du *Nighiarustan* et le poëte persan Mir Khosrou ont raconté avec élégance et esprit une anecdote à ce sujet, reproduite dans Zadig par Voltaire. La vie du Bédouin, circonscrite dans un cercle aussi étroit que les événements qui la remplissent sont monotones, lui permet d'exercer toutes ses facultés dans une étude d'observation bornée à quelques faits, et elle les élève à un degré de sagacité qui nous est inconnu dans notre existence agitée et pour ainsi dire, éparpillée.

Diodore de Sicile dit avec raison que les nomades ne mangent leurs bestiaux que lorsqu'ils sont prêts de mourir de vieillesse; mais il ajoute *et de maladie* (liv. II). En ceci, les Arabes de nos jours diffèrent, et les assertions du voyageur Sandy et de Baumgarten (*Martini a Baumgarten peregrinatio*) sont erronées. Ce dernier, au chapitre intitulé en gros caractères : *Saraceni vorant cadavera*, avance que les Arabes mangent leurs chameaux morts. Je crois qu'il s'est trompé et qu'il n'a pas remarqué que quelqu'un de ces animaux tombant sous la fatigue, les Arabes l'auront tué, ne pouvant plus s'en servir que comme nourriture (liv. I, chap. XXI, édit. petit in-4°, p. 53). Lui-même en donne la preuve quelques lignes plus bas : *Vidimus ibi multa camelorum sparsa hinc inde cadavera, quædam jam carne consumpta, carnosa reliqua.* Il n'est pas probable qu'on en eût laissé avec leur chair, si on avait l'habitude de les manger quand ils meurent de cette manière; mais, je le répète, les Arabes rejettent cette nourriture, moins par suite d'une observance religieuse que par un dégoût bien naturel.

Le chameau, comme l'âne et le cheval, est impur dans la religion musulmane. On indiquerait difficilement des raisons plausibles pour justifier cette décision, si ce n'est peut-être par un principe économique et pour réserver ces animaux à leurs utiles travaux; quoi qu'il en soit, c'est un fait, et les dévots musulmans s'en abstiennent en toute occasion. Les Arabes, moins scrupuleux, s'en font un régal et en feraient une nourriture habituelle, s'ils avaient de quoi la payer Prosper Alpin dit des chefs les plus riches : *In Arabum principum castris cameli plures unius anni aut biennes mactantur, quorum carnes avidè comedunt, easque odoratas, suaves atque optimas esse fatentur* (p. 226). Les Tartares en agissent de même à l'égard de leurs chevaux. En général, la partie hygiénique d'une religion qui s'étend sous des latitudes si différentes, doit recevoir, selon les localités, de grandes modifications. Cependant, ce qui ferait croire que le chameau n'a été compris qu'assez tard dans les animaux impurs, c'est que plusieurs auteurs nous racontent qu'au mariage de Mahomet avec Khadigia, on servit deux chameaux (*Annales d'Abou'lfeda*, tome I, p. 27, et le manuscrit de la bibliothèque du Roi, n° 627 du catalogue, fol. 109 et suivants, de l'auteur arabe Thabari, cité par Reinaud, *Monuments musulmans*).

Les Arabes n'ont pas l'habitude de hongrer leurs chameaux; dans les villes cet usage est pratiqué. Élien nous apprend que les Bactriens, pour tirer meilleur parti de leurs chameaux à la guerre, les faisaient hongrer (liv. XII). Cette mesure n'a d'utilité que pendant l'époque du rut, qui commence au mois de mars. Pendant ce temps qui, terme moyen, est d'un mois, les Arabes sont obligés de museler leurs chameaux et d'augmenter leur charge, car ils deviennent méchants, ils mordent et s'attaquent dans les rues aux gens qui passent près d'eux, en même temps qu'ils acquièrent une souplesse et un élan dont on ne les croirait pas capables le reste de l'année. On remarque leur disposition par un cri ou son de roulement semblable à celui que l'on fait en se gargarisant, suivi de l'apparition d'une grosse vessie qui leur sort d'un des côtés de la bouche, ordinairement à droite, et qui, en se dégonflant, rentre et disparaît. Ce bruit et ses suites se reproduisent à peu près toutes les cinq minutes. Quelques individus restent fort doux pendant ce temps. Lorsque les Arabes veulent les accoupler, ils conduisent le mâle et la femelle à l'écart, derrière quelques rochers, et toujours à quelque distance du campement. Ils font accroupir la chamelle, puis le chameau, qui se prête à cet arrangement avec ardeur, au moins autant qu'il en peut montrer, inquiété qu'il est par la présence des Arabes,

EXODE, CHAP. IX, VERSET 3.

L'animal, loin d'être lent à s'accoupler, est prêt à l'instant, et le secours que lui prêtent les Arabes n'a d'autre but que d'éviter au mâle une fatigue inutile. Le peu d'ardeur que montrent les chameaux des ménageries s'explique par leur manière de vivre et la différence du climat. Quant à celui dont parle Niebuhr, il est probable que le paysan l'avait pris à la fin du rut, et d'ailleurs ce n'est pas sur l'exemple d'un seul individu qu'on peut asseoir un jugement vrai. Le dromadaire ne fait remarquer sa disposition morale que par un air de béatitude qui se manifeste dans les yeux et dans les lèvres. La chamelle porte douze mois, et ne fait qu'un petit, qui n'a guère que deux pieds de hauteur en naissant, mais qui acquiert en une quinzaine de jours une force étonnante. En revenant de l'Akabah, Achmed, qui nous apportait de l'argent, montait une chamelle, qui, quinze jours auparavant, avait mis bas un petit. Cette jeune bête l'avait suivi, et se rallia avec sa mère à notre caravane. Deux jours de suite nous marchâmes un pas allongé pendant onze à douze heures, et le troisième, nous trottâmes pendant sept heures consécutives, à deux lieues un quart par heure, et sans que le petit chameau restât en arrière. Seulement de temps en temps, et comme pour reprendre haleine, il s'arrêtait, mais nous rejoignait aussitôt qu'il entendait le cri de sa mère, auquel il ne manquait pas de répondre. A la halte du soir, il tétait la chamelle, qui s'y prêtait avec beaucoup de soin et d'attention. Lorsque nous nous arrêtions et que la mère était assise, l'Arabe avait soin de faire accroupir le petit tout à côté, et de lui lier les jambes. Mais je remarquai fort bien que ce n'était pas pour contraindre son corps à se plier à cette posture, car il la prenait facilement, mais pour l'empêcher de se lever sans cesse, selon son inclination, ou de courir la nuit, ce qui l'exposait à s'égarer et à être dévoré par les bêtes fauves. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire disent dans leur Musée d'histoire naturelle, en parlant du dromadaire : *On leur apprend dès leur jeunesse à s'agenouiller pour se faire charger.* La seule chose qu'on leur apprenne, c'est de s'agenouiller à temps et lorsque cela devient nécessaire. Ne dresse-t-on pas le cheval à galoper? Cependant le galop est bien dans la nature du cheval.

Il ne me reste plus qu'à parler de l'opinion de Buffon, qui semble avoir été adoptée par MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire. Buffon, après un passage éloquent sur les expéditions aventureuses des Arabes, s'apitoie sur le sort des chameaux, et avance l'opinion que les difformités de cet animal sont la suite de la contrainte et des travaux excessifs auxquels les hommes les ont soumis; de même que sa position assise n'est pas naturelle, et seulement le résultat de l'éducation qu'il a reçue. *Si l'on réfléchit sur les difformités, ou plutôt les non conformités de cet animal avec les autres, on ne pourra douter que sa nature n'ait été considérablement altérée par la contrainte de l'esclavage et par la continuité des travaux. Ils portent toutes les empreintes de la servitude et les stigmates de la douleur. Au bas de la poitrine, sur le sternum, il y a une grosse et large callosité aussi dure que de la corne; il y en a de pareilles à toutes les jointures des jambes; et quoique ces callosités se trouvent sur tous les chameaux, elles offrent elles-mêmes la preuve qu'elles ne sont point naturelles, qu'elles sont produites par l'excès de la contrainte et de la douleur, car souvent elles sont remplies de pus. La poitrine et les jambes sont donc déformées par ces callosités; le dos est encore plus défiguré par la bosse double ou simple qui le surmonte; les callosités se perpétuent aussi bien que les bosses par la génération. Et comme il est évident que cette première difformité ne provient que de l'habitude à laquelle on contraint ces animaux en les forçant dès leur premier âge à se coucher sur l'estomac, les jambes pliées sous le corps, et à porter dans cette situation le poids de leur corps et les fardeaux dont on les charge, on doit présumer aussi que la bosse ou les bosses du dos n'ont eu d'autre origine que la compression de ces mêmes fardeaux, qui, portant inégalement sur certains endroits du dos, auront fait élever la chair et boursouffler la graisse et la peau; car ces bosses ne sont point osseuses, elles sont seulement composées d'une substance grasse et charnue de la même consistance que celles des tétines de vache. Ainsi les callosités et les bosses seront également regardées comme des difformités produites par la continuité du travail et de la contrainte du corps; et ces difformités, qui d'abord n'ont été qu'accidentelles et individuelles, sont devenues générales et permanentes dans l'espèce entière.*

On voit par cet extrait quelle est l'opinion de Buffon. J'ai vu avec étonnement que MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire l'avaient acceptée. Voici mes raisons pour en adopter une autre.

EXODE, CHAP. IX, VERSET 3.

Le dromadaire, par la construction de ses jambes et surtout par celle de l'*os supérieur*, beaucoup plus avancé et en saillie que chez les autres animaux, indique la position, et je dirai la seule, qu'il peut prendre, soit pour se coucher, soit pour se relever. Les callosités qui se forment aux genoux, aux coudes supérieurs de devant, au sternum, aux jambes de derrière, ne sont que le résultat de l'usage que l'on fait d'eux, et augmente selon le plus au moins de travaux auxquels on les expose. Le petit à sa naissance ne les présente pas. Mais qu'importent ces callosités? elles ne sont certainement que les résultats des chocs auxquels chacune de ces parties est exposée, et auxquels elle le serait également si nous supposons l'animal dans l'état de nature, et de même que nous le remarquons aux genoux des bœufs, des chèvres et des moutons. Les Arabes reconnaissent eux-mêmes que c'est un effet de l'habitude de s'accroupir. Aussi, Ali-ben-Hussein, fils d'Ali, connu par sa piété, avait reçu le nom Dhoul-Thajanat, qui indiquait que la fréquence de ses génuflexions lui avait durci les jambes, les bras et la poitrine comme au chameau.

Chercherons-nous dans ce signe accidentel, ou au moins superficiel, la volonté de la création? Non; c'est dans la forme des membres, leur mouvement, leur direction, et c'est alors que nous trouvons dans le petit, comme dans l'adulte, les genoux gros, le sternum fort et saillant, les coudes et la rotule d'une protubérance et d'un avancement qui ne se font remarquer à ce point chez aucun autre animal. — Quant aux bosses, est-il naturel de penser que les Bactriens d'un côté, les Arabes de l'autre, aient blessé leurs chameaux pendant assez de temps pour faire d'un accident un vice générique, et cela sans avoir eu l'idée d'y remédier; et que les premiers les aient blessés justement pendant cette longue série d'années en deux endroits, tandis que les Arabes ne les auraient blessés que dans un ?

Un Américain, dont j'ai cité quelquefois l'excellent voyage, questionna ses conducteurs arabes sur l'origine des chameaux à une et à deux bosses. Il obtint une réponse qui prouve que leur habitude conteuse ne s'arrête pas, même quand leur ignorance complète des choses qu'ils n'ont point immédiatement sous les yeux devrait leur prescrire le silence. «The sheick told me that they were « of different races, the dromedary being to the camel as the blood- « horse is to the cart-horse and that the two humps were peculiar « neither to the dromedary nor the camel nor natural to either, but « that both are always born with only one hump, which, being a mere « mass of flesh and very tender, almost as soon as the young camel is « born a piece is sometimes cut out of the middle for the convenience « of better arranging the saddle; and being cut out of the centre, a « hump is left on either side of the cavity, and this, according to the « account given by Toualeb, is the only way in which two humps « ever appear on the back of a camel or dromedary» (tom. II, p. 43 Incidents of a travel in Egypt, Arabia Petraea and the Holy Land. — New-York 12° 1838, 4e edition).

Cette explication, je le répète, n'est qu'un conte qui n'est fondé sur aucune experience; car je mets en fait que Toualeb, mon ancien chamelier, qui n'est jamais sorti de son pays que pour chercher les pèlerins en Égypte, n'avait jamais vu de sa vie un seul chameau bactrien. Tous les moyens artificiels pour créer continuellement dans des contrées différentes, ici deux bosses, là une seule sont donc inadmissibles. D'ailleurs Buffon lui-même, sans s'en apercevoir, réfute cette observation. — *Leurs bosses*, dit-il, *ne paraissent être formées que de la surabondance de la nourriture; car dans de grands voyages où l'on est obligé de l'épargner, et où ils souffrent souvent la faim et la soif, ces bosses diminuent peu à peu, et se réduisent au point que la place et l'éminence ne sont plus marquées que par la hauteur du poil, qui est toujours beaucoup plus long sur ces parties que sur le reste du dos; la maigreur du corps augmente à mesure que les bosses diminuent. Les Maures, qui transportent toutes les marchandises de la Barbarie jusqu'en Ethiopie, partent avec des chameaux bien chargés, qui sont vigoureux et très-gras; et ramènent ces mêmes chameaux si maigres, qu'ils les revendent à vil prix.* D'où il apert que les bosses de ces animaux disparaissent justement à l'époque où, d'après son opinion, elles devraient s'accroître, c'est-à-dire, dans le temps où les bâts et les poids forment une pression sur cette partie. Les Arabes, qui ne dissimulent pas leur reconnaissance pour les bienfaits de la Providence, trouvent dans cette conformation une raison d'admirer sa prévoyance. Outre le réservoir d'eau que le chameau possède pour supporter la soif, ils admettent, conformément aux observations les plus récentes de la science, qu'ils

EXODE, CHAP. IX, VERSET 31.

ce phénomène naturel se reproduit en sa saison. Il pleut chaque année, quelquefois au Caire, et plus souvent dans la basse Égypte. Au Caire, où j'ai habité près d'une année, il plut assez violemment pendant mon séjour pour qu'on eût de l'inquiétude pour beaucoup de maisons; trois ou quatre furent percées, ébranlées et s'écroulèrent. Prise d'une manière générale, la pluie en Égypte est une exception, un accident. Dans la haute Égypte, c'est un événement aussi surprenant qu'il est rare (Aristide, *Orat. Ægypt.*). Hérodote nous apprend que, sous le règne de Psammeticus, il y eut un prodige: il plut à Thèbes (lib. III, X.). C'est en effet un événement tellement rare que le père de l'histoire pouvait l'appeler un prodige.

La grêle, de même que la neige, est tout à fait inconnue en Égypte, si ce n'est à Alexandrie, Rosette et Damiette, qui, comme tous les ports de mer, sont soumis à un autre climat que l'intérieur du pays. Qu'on se figure donc l'apparition d'un fléau aussi cruel qu'inattendu, d'une grêle, espèce de pluie de pierre pour un pays qui n'en connaît pas les effets dévastateurs et qui voit tomber sous sa violence les hommes, les animaux, les arbres et les fruits de la terre. Supposons qu'on nous annonce en Europe, au mois de juillet, de la neige, et que la terre en soit couverte à l'époque fixée, cet événement, auquel nous sommes habitués dans une autre saison, n'aura-t-il pas, par la prévision dont il a été le sujet, un caractère qui frapperait les esprits? L'orage qui, selon le texte de la Bible, s'éleva par l'ordre de l'Éternel pour punir le Pharaon, était donc extraordinaire dans sa présence et ses résultats. Il l'était également dans son à-propos et dans la préservation de la terre de Goshen.

EXODE CHAP. IX, VERSET 32.

(31) Linum ergo et hordeum læsum est, eo quod hordeum esset virens et linum jam folliculos germinaret:

(32) Triticum autem et far non sunt læsa, quia serotina erant.

Ces deux versets sont les détails caractéristiques du texte qui ne manque jamais d'appuyer le récit des événements sur l'exactitude locale. La Bible prend ainsi sa couleur.

Les quatre grains marqués dans ces deux versets étaient en maturité alors, ce qui, si l'on recherche à quelle époque de l'année le même fait arrive en Égypte, place ces événements dans le courant de février, ou tout au plus au commencement de mars. Quant aux distinctions des différentes sortes de blés citées dans le verset 32, je renverrai aux *Recherches philologiques* des Gesenius (*Comment. Isaiæ*, p. 848), Faber (*Analekten*, 1er vol., p. 19), Rosenmüller (*Handbuch der Biblischen Alterthumskunde*), etc.

CHAPITRE DIXIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Γ.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων· Εἴσελθε πρὸς Φαραώ· ἐγὼ γὰρ ἐσκλήρυνα αὐτοῦ τὴν καρδίαν καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, ἵνα ἐξῆς ἐπέλθῃ τὰ σημεῖα ταῦτα ἐπ' αὐτούς·

2. ὅπως διηγήσησθε εἰς τὰ ὦτα τῶν τέκνων ὑμῶν, καὶ τοῖς τέκνοις τῶν τέκνων ὑμῶν, ὅσα ἐμπέπαιχα τοῖς Αἰγυπτίοις, καὶ τὰ σημεῖά μου ἃ ἐποίησα ἐν αὐτοῖς· καὶ γνώσεσθε ὅτι ἐγὼ Κύριος.

3. Εἰσῆλθε δὲ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν ἐναντίον Φαραὼ, καὶ εἶπαν αὐτῷ· Τάδε λέγει Κύριος ὁ Θεὸς τῶν Ἑβραίων· Ἕως τίνος οὐ βούλει ἐντραπῆναί με; Ἐξαπόστειλον τὸν λαόν μου, ἵνα λατρεύσωσί μοι.

4. Ἐὰν δὲ μὴ θέλῃς σὺ ἐξαποστεῖλαι τὸν λαόν μου, ἰδοὺ ἐγὼ ἐπάγω ταύτην τὴν ὥραν αὔριον ἀκρίδα πολλὴν ἐπὶ πάντα τὰ ὅριά σου.

5. Καὶ καλύψει τὴν ὄψιν τῆς γῆς, καὶ οὐ δυνήσῃ κατιδεῖν τὴν γῆν· καὶ κατέδεται πᾶν τὸν περισσὸν τῆς γῆς τὸ καταλειφθὲν, ὃ κατέλιπεν ὑμῖν ἡ χάλαζα, καὶ κατέδεται πᾶν ξύλον τὸ φυόμενον ὑμῖν ἐπὶ τῆς γῆς.

6. Καὶ πλησθήσονταί σου αἱ οἰκίαι, καὶ αἱ οἰκίαι τῶν θεραπόντων σου, καὶ πᾶσαι αἱ οἰκίαι ἐν πάσῃ γῇ τῶν Αἰγυπτίων· ἃ οὐδέποτε ἑωράκασιν οἱ πατέρες σου, οὐδ' οἱ πρόπαπποι αὐτῶν, ἀφ' ἧς ἡμέρας γεγόνασιν ἐπὶ τῆς γῆς ἕως τῆς ἡμέρας ταύτης. Καὶ ἐκκλίνας Μωϋσῆς ἐξῆλθεν ἀπὸ Φαραώ.

7. Καὶ λέγουσιν οἱ θεράποντες Φαραὼ πρὸς αὐτόν· Ἕως τίνος ἔσται τοῦτο ἡμῖν σκῶλον; Ἐξαπόστειλον τοὺς ἀνθρώπους, ὅπως λατρεύσωσι τῷ Θεῷ αὐτῶν. Ἦ εἰδέναι βούλει ὅτι ἀπόλωλεν Αἴγυπτος;

8. Καὶ ἀπέστρεψαν τόν τε Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν πρὸς Φαραὼ, καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Πορεύεσθε καὶ λατρεύσατε Κυρίῳ τῷ Θεῷ ὑμῶν. Τίνες δὲ καὶ τίνες εἰσὶν οἱ πορευόμενοι;

9. Καὶ λέγει Μωϋσῆς· Σὺν τοῖς νεανίσκοις καὶ πρεσβυτέροις πορευσόμεθα, σὺν τοῖς υἱοῖς καὶ θυγατράσι, καὶ προβάτοις καὶ βουσὶν ἡμῶν· ἔστι γὰρ ἑορτὴ Κυρίου.

10. Καὶ εἶπε πρὸς αὐτούς· Ἔστω οὕτω, Κύριος μεθ' ὑμῶν. Καθότι ἀποστέλλω ὑμᾶς, μὴ καὶ τὴν ἀποσκευὴν ὑμῶν; Ἴδετε ὅτι πονηρία πρόκειται ὑμῖν.

11. Μὴ οὕτως· πορευέσθωσαν δὲ οἱ ἄνδρες, καὶ λατρευσάτωσαν τῷ Θεῷ· τοῦτο γὰρ αὐτοὶ ἐκζητεῖτε. Ἐξέβαλον δὲ αὐτοὺς ἀπὸ προσώπου Φαραώ.

12 Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔκτεινον τὴν χεῖρα ἐπὶ γῆν Αἰγύπτου, καὶ ἀναβήτω ἀκρὶς ἐπὶ τὴν γῆν, καὶ κατέδεται πᾶσαν βοτάνην τῆς γῆς, καὶ πάντα τὸν καρπὸν τῶν ξύλων ὃν ὑπελίπετο ἡ χάλαζα.

13. Καὶ ἐπῆρε Μωϋσῆς τὴν ῥάβδον εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ Κύριος ἐπήγαγεν ἄνεμον νότον ἐπὶ τὴν γῆν, ὅλην τὴν ἡμέραν ἐκείνην, καὶ ὅλην τὴν νύκτα· τὸ πρωὶ ἐγενήθη, καὶ ὁ ἄνεμος ὁ νότος ἀνέλαβε τὴν ἀκρίδα,

14. καὶ ἀνήγαγεν αὐτὴν ἐπὶ πᾶσαν γῆν Αἰγύπτου. Καὶ κατέπαυσεν ἐπὶ πάντα τὰ ὅρια Αἰγύπτου πολλὴ σφόδρα. Πρότερα αὐτῆς οὐ γέγονε τοιαύτη ἀκρὶς, καὶ μετὰ ταῦτα οὐκ ἔσται οὕτως.

15. Καὶ ἐκάλυψε τὴν ὄψιν τῆς γῆς, καὶ ἐφθάρη ἡ γῆ· καὶ κατέφαγε πᾶσαν βοτάνην τῆς γῆς, καὶ πάντα τὸν καρπὸν τῶν ξύλων ὃς ὑπελείφθη ἀπὸ τῆς χαλάζης· οὐχ ὑπελείφθη χλωρὸν οὐδὲν ἐν τοῖς ξύλοις, καὶ ἐν πάσῃ βοτάνῃ τοῦ πεδίου, ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

CAPUT X.

1. Et dixit Dominus ad Moysen : Ingredere ad Pharaonem : ego enim induravi cor ejus, et servorum illius, ut faciam signa mea hæc in eo,

2. et narres in auribus filii tui, et nepotum tuorum, quoties contriverim Ægyptios, et signa mea fecerim in eis : et sciatis quia ego Dominus.

3. Introierunt ergo Moyses et Aaron ad Pharaonem, et dixerunt ei : Hæc dicit Dominus Deus Hebræorum : Usquequo non vis subjici mihi ? dimitte populum meum, ut sacrificet mihi.

4. Sin autem resistis, et non vis dimittere eum : ecce ego inducam cras locustam in fines tuos :

5. Quæ operiat superficiem terræ, ne quidquam ejus appareat, sed comedatur quod residuum fuerit grandini : corrodet enim omnia ligna quæ germinant in agris.

6. Et implebunt domos tuas, et servorum tuorum, et omnium Ægyptiorum : quantam non viderunt patres tui, et avi, ex quo orti sunt super terram, usque in præsentem diem. Avertitque se, et egressus est a Pharaone.

7. Dixerunt autem servi Pharaonis ad eum. Usquequo patiemur hoc scandalum : dimitte homines, ut sacrificent Domino Deo suo ; nonne vides quod perierit Ægyptus ?

8. Revocaveruntque Moysen et Aaron ad Pharaonem : qui dixit eis : Ite, sacrificate Domino Deo vestro : quinam sunt qui ituri sunt ?

9. Ait Moyses : Cum parvulis nostris et senioribus pergemus, cum filiis et filiabus, cum ovibus et armentis : est enim solemnitas Domini Dei nostri.

10. Et respondit Pharao : Sic Dominus sit vobiscum, quo modo ego dimittam vos, et parvulos vestros ? Cui dubium est quod pessime cogitetis ?

11. Non fiet ita, sed ite tantum viri, et sacrificate Domino : hoc enim et ipsi petistis. Statimque ejecti sunt de conspectu Pharaonis.

12. Dixit autem Dominus ad Moysen : Extende manum tuam super Terram Ægypti ad locustam, ut ascendat super eam, et devoret omnem herbam quæ residua fuerit grandini.

13. Et extendit Moyses virgam super Terram Ægypti : et Dominus induxit ventum urentem tota die illa et nocte : et mane facto, ventus urens levavit locustas.

14. Quæ ascenderunt super universam Terram Ægypti : et sederunt in cunctis finibus Ægyptiorum innumerabiles, quales ante illud tempus non fuerant, nec postea futuræ sunt.

15. Operueruntque universam superficiem terræ, vastantes omnia. Devorata est igitur herba terræ, et quidquid pomorum in arboribus fuit, quæ grando dimiserat : nihilque omnino virens relictum est in lignis et in herbis terræ, in cuncta Ægypto.

16. Κατέσπευδε δὲ Φαραὼ καλέσαι Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, λέγων· Ἡμάρτηκα ἐναντίον Κυρίου τοῦ Θεοῦ ὑμῶν, καὶ εἰς ὑμᾶς.

17. Προςδέξασθε οὖν μου τὴν ἁμαρτίαν ἔτι νῦν, καὶ προςεύξασθε πρὸς Κύριον τὸν Θεὸν ὑμῶν, καὶ περιελέτω ἀπ' ἐμοῦ τὸν θάνατον τοῦτον.

18. Ἐξῆλθη δὲ Μωϋσῆς ἀπὸ Φαραὼ, καὶ ηὔξατο πρὸς τὸν Θεόν.

19. Καὶ μετέβαλε Κύριος ἄνεμον ἀπὸ θαλάσσης σφοδρὸν, καὶ ἀνέλαβε τὴν ἀκρίδα καὶ ἔβαλεν αὐτὴν εἰς τὴν Ἐρυθρὰν θάλασσαν. Καὶ οὐχ ὑπελείφθη ἀκρὶς μία ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτου.

20. Καὶ ἐσκλήρυνε Κύριος τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ οὐκ ἐξαπέστειλε τοὺς υἱοὺς Ἰσραήλ.

21. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔκτεινον τὴν χεῖρά σου εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ γενηθήτω σκότος ἐπὶ γῆς Αἰγύπτου, ψηλαφητὸν σκότος.

22. Ἐξέτεινε δὲ Μωϋσῆς τὴν χεῖρα εἰς τὸν οὐρανὸν, καὶ ἐγένετο σκότος, γνόφος, θύελλα ἐπὶ πᾶσαν γῆν Αἰγύπτου τρεῖς ἡμέρας.

23. Καὶ οὐκ εἶδεν οὐδεὶς τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ τρεῖς ἡμέρας· καὶ οὐκ ἐξανέστη οὐδεὶς ἐκ τῆς κοίτης αὐτοῦ τρεῖς ἡμέρας· πᾶσι δὲ τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ φῶς ἦν ἐν πᾶσιν οἷς κατεγίνοντο.

24. Καὶ ἐκάλεσε Φαραὼ Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν, λέγων· Βαδίζετε, λατρεύσατε Κυρίῳ τῷ Θεῷ ὑμῶν· πλὴν τῶν προβάτων καὶ τῶν βοῶν ὑπολείπεσθε· καὶ ἡ ἀποσκευὴ ὑμῶν ἀποτρεχέτω μεθ' ὑμῶν.

25. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς· Ἀλλὰ καὶ σὺ δώσεις ἡμῖν ὁλοκαυτώματα καὶ θυσίας, ἃ ποιήσομεν Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν;

26. Καὶ τὰ κτήνη ἡμῶν πορεύσεται μεθ' ἡμῶν, καὶ οὐχ ὑπολειψόμεθα ὁπλήν· ἀπ' αὐτῶν γὰρ ληψόμεθα λατρεῦσαι Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν. Ἡμεῖς δὲ οὐκ οἴδαμεν τί λατρεύσομεν Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἡμῶν, ἕως τοῦ ἐλθεῖν ἡμᾶς ἐκεῖ.

27. Ἐσκλήρυνε δὲ Κύριος τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ οὐκ ἐβουλήθη ἐξαποστεῖλαι αὐτούς.

28. Καὶ λέγει Φαραὼ· Ἄπελθε ἀπ' ἐμοῦ, πρόσεχε σεαυτῷ ἔτι προσθεῖναι ἰδεῖν μου τὸ πρόσωπον· ᾗ δ' ἂν ἡμέρᾳ ὀφθῇς μοι, ἀποθανῇ.

29. Λέγει δὲ Μωϋσῆς· Εἴρηκας· οὐκ ἔτι ὀφθήσομαί σοι εἰς πρόσωπον.

16. Quam ob rem festinus Pharao vocavit Moysen et Aaron, et dixit eis : Peccavi in Dominum Deum vestrum, et in vos.

17. Sed nunc dimittite peccatum mihi etiam hac vice, et rogate Dominum Deum vestrum, ut auferat a me mortem istam.

18. Egressusque Moyses de conspectu Pharaonis, oravit Dominum.

19. Qui flare fecit ventum ab occidente vehementissimum, et arreptam locustam projecit in mare Rubrum : non remansit ne una quidem in cunctis finibus Ægypti.

20. Et induravit Dominus cor Pharaonis, nec dimisit filios Israel.

21. Dixitque autem Dominus ad Moysen : Extende manum tuam in cœlum : et sint tenebræ super Terram Ægypti, tam densæ ut palpari queant.

22. Extenditque Moyses manum in cœlum : et factæ sunt tenebræ horribiles in universa Terra Ægypti, tribus diebus.

23. Nemo vidit fratrem suum, nec movit se de loco in quo erat : ubicumque autem habitabant filii Israel, lux erat.

24. Vocavitque Pharao Moysen et Aaron, et dixit eis : Ite, sacrificate Domino : oves tantum vestræ et armenta remaneant, parvuli vestri eant vobiscum.

25. Ait Moyses : Hostias quoque et holocausta dabis nobis, quæ offeramus Domino Deo nostro.

26. Cuncti greges pergent nobiscum : non remanebit ex eis ungula : quæ necessaria sunt in cultum Domini Dei nostri : præsertim cum ignoremus quid debeat immolari, donec ad ipsum locum perveniamus.

27. Induravit autem Dominus cor Pharaonis, et noluit dimittere eos.

28. Dixitque Pharao ad Moysen : Recede a me, et cave ne ultra videas faciem meam : quocumque die apparueris mihi, morieris.

29. Respondit Moyses : Ita fiet ut locutus es, non videbo ultra faciem tuam.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(13) Dominus induxit ventum urentem totâ die illâ et nocte et manè facto, ventus urens levavit locustas.

Les Septante, Luther, Mayer, Michaelis, Eichorn ont traduit un vent d'est, la Vulgate un vent brûlant, et Cahen tout nouvellement un vent du sud. Au reste, ces interprétations différentes s'expliquent et se défendent. Bochart (Hieroz., part. II, lib. 1, chap. 16) et Leclerc (Appendix sur l'Exode) prouvent que le vent קדים est plutôt un vent violent qu'une direction particulière. Il s'agit ensuite de savoir si le fait matériel s'explique aussi bien de cette manière que par le vent d'est, si même il ne trouble pas la suite du récit, et s'il n'est pas contraire à l'expérience du pays. J'examinerai ce point plus bas.

La plaie des sauterelles, bien qu'elle soit dans l'ordre des événements naturels, a, dans son effet terrible comme dans son à-propos, un caractère extraordinaire qui devait en faire un avertissement salutaire. Cette observation nous conduit à examiner ce fléau, tel qu'il pèse encore sur ces contrées. Nous entrerons dans quelques détails, parce que les ravages des sauterelles forment un trait caractéristique de l'Orient, et que la Bible y fait plusieurs fois allusion.

Dans le livre des Juges, les sauterelles servent de comparaison pour exprimer une multitude. Lorsque les Madianites envahissaient les terres des Israélites, il est dit : *Ipsi enim et universi greges eorum venibant cum tabernaculis suis, et instar locustarum universa complebant, innumera multitudo hominum, et camelorum, quidquid tetigerant devastantes* (Juges, chap. VI, vers. 5). Jérémie répète cette expression, *Multiplicati sunt super locustas, et non est eis numerus* (chap. XLVI : vers. 23). Les Arabes ont conservé cette image et cette comparaison dans leur langage habituel et dans leurs poésies. On pourrait citer des exemples de ces locutions. Je rappellerai qu'on en trouve plusieurs dans Antar. M. J. de Hammer a publié (sous le titre de : *Die Familie der arabischen Philologen, oder die Väter, die Mütter, die Söhne und die Töchter aals bildliche Ausdrühe im arabischen. Fundgruben des Orient, VI, p.* 402) une suite d'expressions figurées en usage dans la langue arabe, et parmi lesquelles on trouve ام غرف qui fait allusion à la sauterelle.

Dans les Proverbes, en louant la sagesse de ces insectes, le poëte-roi montre qu'il les connaît mieux que beaucoup de nos naturalistes qui leur supposaient un conducteur. *Quatuor sunt minima terræ, et ipsa sunt sapientiora, sapientibus : — Regem locusta non habet, et egreditur universa per turmas suas* (Proverb., XXX, 24, 25).

La petitesse des sauterelles avait déjà servi de comparaison dans les Nombres (chap. XIII, vers. 34) : *Ibi vidimus monstra quædam filiorum Enac de genere giganteo : quibus comparati, quasi locustæ videbamur.*

Dans le livre de la Sagesse, on en fait un ennemi dangereux par ses morsures, bien que ce ne soit nullement le caractère de cet insecte. J'aurai l'occasion de citer un fait qui peut avoir motivé une semblable opinion : *Illos* (les Égyptiens) *enim locustarum et muscarum*

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 13.

occiderunt morsus, et non est inventa sanitas animæ illorum (Sagesse, chap. XVI, verset 9). La description de saint Jean ne s'éloigne pas de cette supposition et ferait croire à une invasion de sauterelles d'un genre différent que la *locusta migratoria* (*Strichheuschrecke*), qui traverse l'Orient de nos jours. *Et quintus angelus tubâ cecinit : et vidi stellam de cœlo cecidisse in terram, et data ei clavis putei Abyssi :*

2. *Et aperuit puteum Abyssi : et ascendit fumus putei sicut fumus fornacis magnæ, et obscuratus est sol et aer de fumo putei :*

3. *Et de fumo putei exierunt locustæ in terram, et data est illis potestas, sicut habent potestatem scorpiones terræ :*

4. *Et præceptum est illis ne læderent fœnum terræ neque omne viride, neque omnem arborem, nisi tantum homines qui non habent signum Dei in frontibus suis :*

5. *Et datum est illis ne occiderent eos, sed ut cruciarent mensibus quinque ; et cruciatus eorum, ut cruciatus scorpii cum percutit hominem.*

6. *Et in diebus illis quærent homines mortem, et non invenient eam, et desiderabunt mori et fugiet mors ab eis.*

7. *Et similitudines locustarum, similes equis paratis in prælium : et super capita earum tanquam coronæ similes auro : et facies earum tanquam facies hominum.*

8. *Et habebant capillos sicut capillos mulierum : et dentes earum sicut dentes leonum erant ;*

9. *Et habebant loricas sicut loricas ferreas, et vox alarum earum sicut vox curruum equorum multorum currentium in bellum.*

10. *Et habebant caudas similes scorpionum, et aculei erant in caudis earum, et potestas earum nocere hominibus mensibus quinque.*

11. *Et habebant super se regem angelum abyssi, cui nomen hebraice Abaddon, græce autem Apollyon, latine habens nomen Exterminans* (Apocal., chap. IX).

Nous examinerons plus tard cette description de la sauterelle. Nous remarquerons seulement ici que Philippe Nicolaï, dans ses *Commentaires* (préface et liv. II, p. 32), prétend que saint Jean, sous l'image des sauterelles, fait allusion aux calvinistes. Cette folie est bonne à citer pour prouver où peut mener l'exagération dans les interprétations.

Mais nous arrivons maintenant au magnifique tableau de ce terrible fléau, par un des prophètes du peuple hébreu que distinguent, malgré le peu d'étendue de son livre, l'originalité la plus singulière, le style le plus élégant. Joel, fils de Phatuel, dont la tradition ne nous a conservé que 3 chapitres ou 73 versets de prophéties, ne nous est connu que par ce court fragment. Dire sa patrie et son siècle, ce serait se livrer au hasard des conjectures. Semler (*Apparat. ad.*, lib. V, *test. interp.*, p. 265), Eichorn (*Einleitung in das alt. Testam.*; v. III, § 558, page 214), Michaelis et tous ceux qui cherchent à n'appuyer leurs travaux que sur des preuves solides, n'ont pas cru pouvoir rien avancer de satisfaisant sur ces deux points. Il faut consulter à cet égard Justi, qui, dans son travail sur Joel, publié en 1792, fait le résumé de diverses opinions, mais ne décide rien, ainsi que la compilation de Karpzow (*Introduct. in v. Test.*, p. 302). La même obscurité d'ailleurs règne à l'égard de Jonas, Nahum, Habakuk et Malachias.

Ce que nous conservons de ce poëte si bien inspiré a rapport à une invasion de sauterelles qui peut-être coïncide avec la sécheresse et la famine qui désolèrent la Syrie du temps d'Élysée.

On a étendu le sens de cette description; mais je n'ai point à m'occuper ici de cette interprétation, qu'on trouvera établie dans les innombrables commentateurs de l'Écriture. Quelle que soit l'intention cachée sous les paroles du prophète, c'est à l'admirable poëme descriptif de l'invasion d'un fléau pareil à celui des sauterelles, que je donne sans restriction mes éloges. Le prophète prend occasion de ce fléau, qu'il décrit avec une vivacité d'images et une vérité de comparaisons également admirables, pour inviter le peuple à la pénitence, et le consoler ensuite de ces tableaux effrayants par les promesses les plus douces et les plus enivrantes.

2. *Audite hoc, senes, et auribus percipite omnes habitatores terræ : si factum est istud in diebus vestris, aut in diebus patrum nostrorum?*

3. *Super hoc filiis vestris narrate, et filii vestri filiis suis, et filii eorum generationi alteræ.*

4. *Residuum erucæ comedit locusta, et residuum locustæ comedit bruchus, et residuum bruchi comedit rubigo.*

5. *Expergiscimini ebrii, et flete, et ululate omnes, qui bibitis vinum in dulcedine : quoniam periit ab ore vestro.*

6. *Gens enim ascendit super terram meam, fortis et innumerabilis : dentes ejus ut dentes leonis : et molares ejus ut catuli leonis.*

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

7. *Posuit vineam meam in desertum, et ficum meam decorticavit : nudans spoliavit eam, et projecit : albi facti sunt rami ejus.*

8. *Plange quasi virgo accincta sacco super virum pubertatis suæ.*

9. *Periit sacrificium et libatio de domo Domini : luxerunt sacerdotes ministri Domini.*

10. *Depopulata est regio, luxit humus : quoniam devastatum est triticum, confusum est vinum, elanguit oleum.*

11. *Confusi sunt agricolæ, ululaverunt vinitores super frumento et hordeo, quia periit messis agri.*

11. *Vinea confusa est, et ficus elanguit : malogranatum, et palma, et malum, et omnia ligna agri aruerunt : quia confusum est gaudium a filiis hominum.*

13. *Accingite vos, et plangite, sacerdotes, ululate, ministri altaris : ingredimini, cubate in sacco, ministri Dei mei : quoniam interiit de domo Dei vestri sacrificium et libatio.*

14. *Sanctificate jejunium, vocate cœtum, congregate senes omnes habitatores terræ in domum Dei vestri : et clamate ad Dominum : A a a, diei. quia prope est dies Domini, et quasi vastitas a potente veniet.*

16. *Numquid non coram oculis vestris alimenta perierunt de domo Dei nostri, lætitia et exultatio?*

17. *Computruerunt jumenta in stercore suo, demolita sunt horrea, dissipatæ sunt apothecæ : quoniam confusum est triticum.*

18. *Quid ingemuit animal, mugierunt greges armenti? Quia non est pascua eis : sed et greges pecorum dispersi sunt.*

19. *Ad te, Domine, clamabo : quia ignis comedit speciosa deserti, et flamma succendit omnia ligna regionis.*

20. *Sed et bestiæ agri, quasi area sitiens imbrem, suspexerunt ad te : quoniam exsiccati sunt fontes aquarum, et ignis devoravit speciosa deserti.*

Avant de passer au second chapitre, étudions la vérité des expressions dont s'est servi le prophète pour peindre dans ces vingt versets le fléau des sauterelles.

Dans le sixième verset il compare leurs dents aux dents des lions. Cette comparaison est juste, proportion gardée de la grosseur de ces deux animaux.

Ce qu'il dit dans le septième verset des ennemis qui s'amusent à enlever l'écorce des arbres et à les dépouiller de leurs feuilles, ne s'applique qu'aux sauterelles, et n'admet pas d'autre interprétation.

Dans le dixième verset et dans ceux qui suivent il est parlé de la destruction des blés et des orges, des vignes et des fruits. On a, en effet, remarqué en Allemagne que les sauterelles, lors de leurs grandes invasions du dernier siècle, mangèrent les blés, les orges, les avoines, les artichauts, les feuilles d'arbres et les bruyères; seulement elles ménagèrent les vignes. En Orient, au contraire, si elles arrivent à l'époque où les grains sont en herbe, elles les attaquent de préférence. Mais s'ils sont insuffisants à leur nourriture, ou s'ils ont déjà crû et qu'ils soient trop durs, elles volent sur les arbres, les mûriers, la vigne et les palmiers, et les laissent dépouillés et desséchés, comme au milieu de l'hiver. En Égypte surtout, cet aspect des palmiers dépouillés est fort singulier. Souvent même, poussés par leur faim dévorante, elles parviennent à déchirer, avec leurs dents effilées comme une scie, l'écorce des jeunes arbres qui leur sert de pâture. Shaw (page 146) parle des vignes d'Alger, qui furent ravagées en 1724 par les sauterelles. Anne Comnène dit que du temps de l'empereur Alexis les sauterelles ravagèrent les figuiers et ménagèrent les blés (Voyage d'Égypte par Dumont, page 262, tome II; la Haye, in-12). Ed. D. Clarke rapporte que les champs, les prairies, les vignes et les jardins des environs de Kertsch en Crimée furent réduits en un désert sous ses yeux. Ce même Clarke a entendu dire à des Tartares qu'on avait vu des exemples d'hommes étouffés au milieu de nuages de sauterelles. Mariti dit que la richesse du sol est totalement anéantie, le bétail détruit, et que le cultivateur lui-même ne trouve son salut que dans une retraite profonde. Toutes ces assertions, plus ou moins exagérées, prouvent combien il est facile au peuple d'adopter, même sur les objets qu'il a sous les yeux, des fables qui n'ont qu'un faible fondement, et au voyageur de les accueillir sans examen.

On trouve quelque obscurité dans les versets 16 et 17, où il est question des greniers et des magasins. Cependant l'usage de conserver les grains dans de vastes dépôts, usage que nous avons introduit en France, devait être indispensable aux peuples du Midi, qui payent une récolte d'une fécondité surprenante par plusieurs années de sé-

cheresse et de dévastations. L'histoire de Joseph en offre un exemple dans la Genèse; et de nos jours encore, on ne traverse pas l'Orient, l'Égypte et la Syrie surtout, sans faire la même remarque (Rüssel, page 107; Shaw, page 139). On voit enfin, par le verset 20, que l'arrivée des sauterelles était la conséquence d'une grande sécheresse.

2. *Quasi mane expansum super montes populus multus et fortis : similis ei non fuit a principio, et post eum non erit usque in annos generationis et generationis.*

3. *Ante faciem ejus ignis vorans et post eum exurens flamma : quasi hortus voluptatis terra coram eo, et post eum solitudo deserti, neque est qui effugiat eum.*

4. *Quasi aspectus equorum, aspectus eorum : et quasi equites sic current.*

5. *Sicut sonitus quadrigarum super capita montium exilient, sicut sonitus flammæ ignis devorantis stipulam, velut populus fortis præparatus ad prælium.*

6. *A facie ejus cruciabuntur populi, omnes vultus redigentur in ollam.*

7. *Sicut fortes current : quasi viri bellatores ascendent murum : viri in viis suis gradientur et non declinabunt a semitis suis.*

8. *Unusquisque fratrem suum non coarctabit; singuli in calle suo ambulabant, sed et per fenestras cadent et non demolientur.*

9. *Urbem ingredientur, in muro current, domos conscendent, per fenestras intrabunt quasi fur.*

10. *A facie ejus contremuit terra, moti sunt cœli : sol et luna obtenebrati sunt, et stelæ retraxerunt splendorem suum* (chap. II).

La description s'est complétée. Ce second chapitre, dont la fin est consacrée aux conseils de la pénitence, s'ouvre par une belle comparaison, qui se trouve aussi dans les Psaumes, où on lit: *J'ai disparu comme l'ombre qui est sur son déclin, et j'ai été emporté comme les sauterelles.*

Dans le verset 4, les sauterelles sont comparées à des chevaux. Saint Jean imita cet exemple. Les commentateurs ont cru de tout temps trouver le motif de cette comparaison dans la tête de cet insecte. J'avoue que je n'y aperçois aucune ressemblance. Œdmann (*vermischte Sammlung*, page 144, 4e cahier) trouve que la sauterelle couverte entièrement de ses ailes, à l'exception de la tête, des pieds et du poitrail, ressemble complètement à un cheval arabe, avec sa longue couverture appelée *hiran*.

Niebuhr cite aussi une comparaison analogue, en usage en Perse et en Arabie. Quoique je ne l'aie point entendue, je la trouve tout à fait conforme au génie des Arabes, qui admet facilement les rapprochements les plus étranges. Mais il faudrait aussi rechercher si elle ne provient pas d'un vague souvenir de l'Ancien et du Nouveau Testament gravé dans l'imagination de l'individu cité par le voyageur danois. Bochart donne un extrait du naturaliste arabe Damirie, qui, en parlant de la sauterelle, répète les comparaisons fournies par le Coran et la tradition.

J'attribuerais plus volontiers la comparaison de saint Jean à la marche impétueuse des sauterelles, marche qui se rapproche du galop du cheval. Je trouve une preuve en faveur de cette opinion dans Job, chap. XXXIX, verset 20. *Est-ce vous*, dit-il, *qui ferez bondir le cheval comme les sauterelles ?* On trouve encore dans un ouvrage espagnol le passage suivant : *Quel est l'animal qui ressemble à tous les autres ? La sauterelle; car elle a des cornes de cerf, les yeux d'une vache, le front d'un cheval, les pieds d'un épervier, le col d'un serpent et les ailes d'un pigeon.* On conçoit dès lors qu'avec cette facilité de comparaison on puisse apercevoir de la ressemblance entre le cheval et la sauterelle. Mais elle n'est pas assez frappante pour expliquer une dénomination pareille. Je rencontre d'ailleurs une autre preuve dans une étymologie sur laquelle j'appuierai peu, parce que je n'aime pas ce genre de témoignage. Les mots allemands *Heuschrecke Gras-springer, sauteuse de foin*, sauterelle, se traduisent en anglo-saxon par *Gœrstapa*, mot dont la seconde partie, *stapeln*, signifie marcher à grandes enjambées. A ces noms, qui dérivent évidemment de la faculté de cet insecte à sauter, se trouve réuni celui de *Heupferde* (le *cavellata* italien), cheval des foins, qui ne vient pas de la forme de la tête, mais de celle des jambes et de leur usage (Jacob Grimm, *deutsche Grammatik*, tome III, page 367. *Göttingen bei Dietrich*, 1831.)

Saint Jérôme explique *les visages ternis et plombés* dont parle le verset 6, par l'intention du prophète de les comparer à un pot enfumé par le feu. Les commentateurs modernes ont interprété différemment le mot hébreu, qui laisse beaucoup d'incertitude.

Ainsi les uns ont dit : *les visages sont immobiles ;* d'autres, *brûlants, rouges, enflammés.* Ces interprétations, quoique utiles à l'occasion, n'intéressent ici que médiocrement.

La fin du huitième verset est traduite ainsi par Luther : *Ils se précipiteront au milieu des armes et ne se blesseront pas (und werden durch die Waffen brechen und nicht verwundet werden).* Traduction suivie par Mayer, par Michaelis, et d'autres. Elle avait été interprétée différemment par saint Jérôme, qui a traduit par fenêtre le mot שלח (*et per fenestras cadent et non demolientur*). Burckhardt dit que dans le Nedjed les sauterelles entrent dans les maisons après avoir tout détruit dans les environs, et même qu'elles s'attaquent aux peaux des outres. Morier avance le même fait, mais son récit est plutôt une recherche biblique qu'une observation impartiale. Dillon cite, dans son Voyage d'Espagne, les paroles d'un prêtre qui lui assura que ces animaux avaient pénétré dans son église et dévoré les habillements de soie qui couvraient les statues, ainsi que le linge de l'autel.

Après le dixième verset, le prophète change de ton ; il apaise le retentissement terrible de ses prophéties effrayantes, et s'écrie :

12. *Nunc ergo dicit Dominus : Convertimini ad me in toto corde vestro, in jejunio, et in fletu, et in planctu.*

13. *Et scindite corda vestra, et non vestimenta vestra, et convertimini ad Dominum Deum vestrum : quia benignus et misericors est, patiens et multæ misericordiæ, et præstabilis super malitia.*

14. *Quis scit si convertatur, et ignoscat, et relinquat post se benedictionem, sacrificium et libamen Domino Deo vestro ?*

15. *Canite tuba in Sion, sanctificate jejunium, vocate cœtum.*

16. *Congregate populum, sanctificate ecclesiam, coadunate senes, congregate parvulos, et sugentes ubera : egrediatur sponsus de cubili suo, et sponsa de thalamo suo.*

17. *Inter vestibulum et altare plorabunt sacerdotes ministri Domini, et dicent : Parce, Domine, parce populo tuo : et ne des hereditatem tuam in opprobrium, ut dominentur eis nationes, quare dicunt in populis : Ubi est Deus eorum ?*

18. *Zelatus est Dominus terram suam, et pepercit populo suo.*

19. *Et respondit Dominus, et dixit populo suo : Ecce ego mittam vobis frumentum, et vinum, et oleum, et replebimini eis : et non dabo vos ultra opprobrium in gentibus.*

20. *Et eum, qui ab Aquilone est, procul faciam a vobis : et expellam eum in terram inviam et desertam : ejus faciem contra mare Orientale, et extremum ejus ad mare novissimum : et ascendet fœtor ejus, et ascendet putredo ejus, quia superbe agit.*

Ici je m'arrête, malgré l'entraînement dont on est saisi à la lecture des transports d'allégresse, des promesses et des peintures de bonheur qui suivent le tableau de désolation que j'ai transcrit. C'est un des morceaux les plus éloquents de la littérature des Hébreux. Mais ici il ne peut être question de la poésie hébraïque, où Joel tient un rang si élevé.

Le prophète Nahum s'occupe aussi des sauterelles, *qui, petites et rampantes, s'échauffent au soleil, croissent et s'envolent. Vos gardes*, dit-il aux habitants de Ninive, *sont comme des sauterelles, et vos petits enfants sont comme les petites sauterelles qui s'arrêtent sur les haies, quand le temps est froid. Mais lorsque le soleil est levé, elles s'envolent et on ne reconnaît plus la place où elles étaient* (Nahum, chap. III, vers. 17.)

Malgré ce nombre de citations, on s'étonne de ne trouver que si peu de mention de leurs ravages, bien qu'il soit, à plusieurs reprises, question de sécheresse et de famine, accidents qui sont aujourd'hui l'origine et la conséquence de ce fléau. Il n'est pas vraisemblable que l'imagination poétique ait rejeté un tableau qui devait si bien lui plaire. On prétend, il est vrai, que cet événement était trop fréquent pour qu'on s'arrêtât à en parler. Je me suis déjà élevé contre ces preuves négatives que je ne puis admettre. Je crois que ces ravages furent très-rares, et qu'il faut expliquer la différence que présente sous ce rapport la Palestine d'aujourd'hui et celle d'autrefois par la décroissance incalculable de la population, qui favorise la reproduction de ces insectes et leurs invasions présentes. Les observations que je consigne plus bas apprendront que le berceau des sauterelles est aujourd'hui dans le Hauran, l'ancienne décapole, province qui, autrefois sans doute, n'eût pas recélé ce foyer de destruction. On me répondra que l'Arabie et la Libye en produisaient comme aujourd'hui. Sans doute ; mais elles n'étaient nombreuses que dans les années de grande sécheresse.

Une description de cet insecte, tel que je l'ai vu en Orient, ap-

puyée des renseignements fournis par d'autres voyageurs, aussi bien que des opinions professées par de savants naturalistes, va servir à lier ensemble, à expliquer, à confirmer les divers fragments du récit de la Bible que j'ai cités.

La famille des sauterelles est la même que celle des grillons et des criquets. La sauterelle proprement dite, en hébreu arbeh, ארבה, expression qui signifie *la nombreuse*, en grec Ἀκρὶς, en latin *locusta*, de *loca usta*, *lieux brûlés, ravagés*, a été appelée sauterelle dans nos langues modernes, à raison de ses allures, qui forment en effet, au moyen de ses deux jambes saltatrices, un des signes de son espèce. Ainsi sauterelle est exprimée en italien *salterella*, en allemand (de Schrechen, vieux mot, *sauter*) *Heuschrecke*, *Heuspringer*, *Grashüpfer*, *Springhane*; en anglais, *Grasshopper*, et dans les langues dérivées, danoise et suédoise, *Graeshoppe*, *Græshoppa*.

Les variétés de forme, de couleur et d'habitudes des sauterelles sont innombrables. On les trouve partout, et partout elles ravagent les champs, mais toujours elles présentent un caractère particulier. Il est des naturalistes qui en ont compté plusieurs centaines d'espèces. D'autres ont été plus circonspects : Swammerdam en connaît vingt et une; Linné en admet vingt-sept, qu'il divise en cinq classes, sous la dénomination commune de *grillons*.

Les naturalistes Moller, Geoffroi, Degeer, Valmont de Bomare, Fabricius, Frisch, Gleditsch, Blumenbach, etc., s'en sont occupés. J'ai cité leurs ouvrages à la fin de cet article. Je renvoie aux travaux de Bochart (Hierozoic, p. II, liv. IV, c. I) et à ceux de Rosenmüller, de Michaelis, de O. G. Tychsen pour toutes les recherches qui ont été faites sur les noms hébreux qui désignent les différentes espèces de sauterelles, et peut-être aussi leurs différentes transformations.

J'ai cité, en outre, à la fin de cet article, plusieurs ouvrages où l'on peut rechercher de minutieuses observations. Mais ici, il ne peut être question que de l'espèce voyageuse, de la *locusta migratoria*, qui, de toutes, est la plus nombreuse et la plus redoutable.

Chaque grande famille, dans la nature, a ses voyageurs qui changent de pays, vont d'une contrée à l'autre, tous par la même raison : la faim. Les rats, les souris, les hirondelles, les grues, les cailles, les grenouilles, les harengs, et les fourmis ailées, tout ce monde d'émigrants périodiques s'accoutumeraient aux rigueurs de nos contrées, si leur reproduction innombrable, les étangs gelés, la terre couverte de neige, les insectes enfermés dans leur coque, ne leur faisaient craindre une famine dont le Sud leur promet de les préserver, et qu'ils quittent bientôt quand le soleil les brûle, et lorsqu'ils espèrent retrouver chez nous une plus ample nourriture. Les sauterelles, de même que tout autre animal, s'établiraient facilement dans le même climat; mais la faim les chasse, et lorsqu'elles n'ont plus laissé au laboureur, pour prix de ses sueurs, que les traces de ses sillons, elles s'envolent et vont chercher ailleurs une nouvelle pâture.

C'est ainsi qu'elles sont parvenues en tout pays, depuis le cap de Bonne-Espérance jusqu'au nord de la Norwége; depuis la Chine jusqu'au cap Vert; depuis la Terre de Feu jusqu'aux possessions anglaises du Canada. Je ne m'occuperai pas, dans cet article, des invasions de sauterelles qui ravagent de temps à autre les différentes provinces de l'Amérique. Leur effet dévastateur semble être le même que dans l'ancien monde (Voy. don Ulloa, Mémoires philosophiques, traduct. française, Paris, 1787, in-8°, premier vol., page 184; il est question d'invasions au Pérou, en 1762. Voir la traduction allemande de Dietz, prof. de Göttingue, avec des notes).

Malgré ces voyages lointains, on peut assigner à la sauterelle, comme patrie, le sud de l'ancien monde, et plus particulièrement la frontière des pays cultivés, comme l'Arabie Déserte, la Syrie, etc. Ses habitudes, longtemps ignorées, intéressent comme tous les détails des grands fléaux. Il faut donc savoir que les femelles, vers le mois d'octobre, choisissent, pour déposer leurs œufs, des terres sèches et à l'abri du vent; que ces œufs, conservés dans une substance gluante qui se durcit sous l'influence de la sécheresse du sol, sont couvés au printemps par l'ardeur du soleil; qu'il sort de ces œufs, au mois d'avril, une petite sauterelle plus petite, par conséquent, de beaucoup, que les mouches de nos appartements, mais formée exactement comme elles doivent l'être plus tard, sauf que leurs ailes sont roulées sur le dos, et que leurs jambes sauteuses sont plices dans une peau.

Ces sept mois forment la première des cinq périodes qui divisent la vie de cet insecte. La seconde est occupée par un changement de

peau que l'accroissement rapide de ces animaux rend nécessaire; la troisième, par deux autres changements aussi indispensables par les mêmes raisons; enfin la quatrième période, qui mène à peu près à la neuvième ou dixième semaine de la vie de la sauterelle, la produit, après le quatrième changement de peau, avec tous ses développements : les ailes, qui avaient été roulées et contenues sur le dos, se tendent et couvrent tout l'animal; les jambes sauteuses, enfoncées jusque-là dans une gaîne, se sont développées et lui donnent son élan. Sa couleur, de noire et de brune, est devenue jaune doré, verte, et plus généralement rose couleur de chair, et rayée de lignes plus foncées.

Jusque-là, marchant, toujours devant elle, la sauterelle avait mangé ce qu'offrait l'endroit où l'instinct de sa mère l'avait déposée. C'était du gazon très-bas qui vient au printemps, quelques grandes herbes qu'arrose un ruisseau. Puis, lorsqu'elle a grandi et s'est avancée plus loin, elle recherche les blés et les gazons des prairies. Dès qu'elle sent ses ailes, elle s'occupe, avec ses longues pattes, à les aligner, à les polir, à les lisser comme une mouche qui fait sa toilette. Nahmun (III, verset 16) avait remarqué cette habitude; saint Jérôme ajoute : *Attelabus, quem significantius comesorem interpretatus est aquila; parva locusta est inter locustam et bruchum, et modicis pennis reptans potius quam volans, semperque subsiliens, et ob hanc causam ubicunque orta fuerit, usque ad pulverem cuncta consumit, quia, donec crescunt pennæ, abire non potest.*

Plus tard, la sauterelle se donne un élan, vole à quelques pas de distance, s'essaie de nouveau, et bientôt assurée de ses nouvelles facultés, elle profite du vent et va s'abattre dans les pays habités. Alors elle entre dans la cinquième période, celle de l'accouplement et de la reproduction. Le mâle, placé sur elle, vivifie une partie des œufs que son abdomen contient en nombre considérable. Elle choisit un lieu abrité contre le vent, et à l'aide de son corps allongé qu'elle fait entrer d'un pouce dans la terre, elle y dépose les œufs qui doivent produire, les place symétriquement et les entoure d'une matière gluante qui se durcit, et forme une enveloppe propre à les garantir de l'humidité. Elle s'envole ensuite et va s'accoupler de nouveau plus loin. C'est ainsi qu'elle sème sa postérité, en la mettant toujours à l'abri des chances de destruction. Elle meurt bientôt, et les cadavres de ces insectes, quand ils sont disséminés sur une étendue de quelques lieues, ne produisent aucun effet pernicieux.

Chercher le but de la création de cet animal nuisible serait entrer dans la grande question que nous sommes sans cesse tentés d'adresser à la nature, chaque fois que nous considérons avec attention le spectacle de la terre. Bornons-nous à rechercher l'échelle de ses ravages, tels qu'ils sont constatés par l'histoire.

Il paraît évident que les invasions de sauterelles sont devenues plus nombreuses depuis dix siècles, et leurs dévastations plus grandes. Cet accroissement des sauterelles doit être attribué à la décroissance de la population. Moïse, Joel, Nahum et saint Jean sont les seuls qui en fassent mention durant une longue suite d'années, tandis que plus tard, et surtout de nos jours, ce sont les années qui en sont préservées que l'on compte.

Nous rangerons dans un ordre chronologique, d'une manière toutefois bien incomplète, malgré la peine que nous nous sommes donnée pour arriver à plus d'exactitude, les invasions de sauterelles qui ont fait les plus grands ravages en Orient comme en Occident, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

La loi dont parle déjà Pline, et qui ordonnait de son temps dans la Cyrénaïque la destruction des sauterelles, prouve la périodicité de leurs ravages, car une police régulière ne peut s'établir que par l'expérience de plusieurs années. Tite-Live cite deux invasions de sauterelles, l'une en 203, et l'autre en 172.

Dans l'histoire des croisades, nous trouvons des traces de ces ravages chaque fois qu'on se plaint de la sécheresse. En 1114, sous Baudoin Ier, les sauterelles dévastèrent, au mois d'avril et de mai, les environs de Jérusalem. (Wilken's Gesch. der Kreutzzüge, liv. II, chap. XX, pag. 380. Fulcherius Carnotensis dans les Gesta Dei per Francos, pag. 424-427). Pendant le règne d'Hugon II, sous l'empereur Frédéric II, ce fléau, en se renouvelant, amena en outre la peste et la famine. Voici comme en parle un auteur italien : *La felicita del re furono convertite in lutto dalla peste et dalla fame causata da un inundatione di Cavalette, che devorati tutti i raccolti in herba rimanendo*

senza Cibo corrupero la terra e infettarono l'aria. (Francisco Piacenza. Chrorographia dell' Archipelago. tit. Cipro, p. 650, et Aldrovandus qui le cite pag. 164, liv. IV. de insectis).

Mais il est inutile de procéder isolément pays par pays, historien par historien; le fait est toujours le même, c'est l'année seule et le lieu qui change. Partout dans les compilateurs, comme dans le récit des habitants et des voyageurs, c'est un nuage qui paraît dans le ciel, tantôt dans une direction, tantôt dans une autre; ce nuage s'approche, couvre une ville, un village, un pays entier, il obscurcit le ciel, il s'abat dans les plaines, détruit tout, laisse comme souvenir de son passage une couvée nombreuse pour l'année suivante, puis disparaît, chassé par le vent, et s'en va mourir dans un pays froid ou dans les vagues de la mer, et produit encore, quand il s'abat sur un seul point, par les miasmes de ses innombrables cadavres, des pestes aussi dangereuses que l'a été sa faim destructive.

Allemagne, 844, 852, 872, 873, 1544, 1733 à 39, 1813, 1819.
Angleterre, 1613, 1748.
Autriche, 1335, 1338, 1344, 1475, 1685, 1693.
Bohême, 1335, 1338, 1474, 1693.
Bologne, 232.
Bonne-Espérance (le cap de), 1784, 1795, 1808, 1824, 1825-26-29.
Candie, 677, 1114, 1117, 1401, 1565.
Espagne, 1597, 1686, 1754, 1757.
France, 872, 1478, 1536, 1542, 1656.
Galicie, 1803.
Hongrie, 1474, 1682, 1748.
Italie, 591, 872, 1478, 1536, 1656, 1716.
Lombardie, 1271, 1339, 1477, 1542, 1564, 1566.
Madagascar, 1639.
Marocco, 1748, 1778, 1780, 1820.
Portugal, 1602, 1755, 1757.
Prusse, 1543, 1647, 1681, 1730, 1749-50-52-53.
Rome, 1717, 1725.
Russie, 1084, 1086, 1338, 1475, 1527, 1535-36, 1541-42, 1648, 1652, 1681, 1690-91, 1711-12, 1750, 1780, 1804.
Saxe, 593, 1542-43, 1693.
Silésie, 1475, 1543, 1693, 1712, 1727, 1738, 1747-48-49.
Tartarie, 1801.
Tunis, 1724-25
Venise, 1478.

Je n'ai point noté les provinces musulmanes; il eût été nécessaire, dans les derniers siècles, de rechercher les années exemptes d'invasion.

Ces ravages venant, d'âge en âge, ajouter à l'expérience des hommes, un grand nombre d'observations avaient été faites, et chaque jour on connut mieux son ennemi.

Les Athéniens qui interrogeaient la Mante (que quelques naturalistes rangent parmi les sauterelles), avaient consacré cet insecte à Apollon, et le croyaient produit par l'humidité de la terre.

Pline nous en donne, après Aristote, une description plus vraie. Il parle de la prodigieuse reproduction des sauterelles, du bruit de leur vol, de leur chute dans la mer, de leurs ravages. Elles paraissent, dit-il, des oiseaux, *et solem obumbrant,* opinion déjà manifestée par Joel : *sol et luna obtenebrati sunt.* C'est là en effet le caractère de leurs invasions, d'après les récits des voyageurs, et les plus lointains souvenirs des paysans.

Swammerdam trouve à cet insecte un estomac triple, semblable à celui des ruminants, et ne doute pas d'ailleurs qu'il ne rumine. Cette opinion, qui frappe d'abord par sa singularité, et qu'une étude plus attentive renverserait peut-être, paraîtrait assez conforme à la prévoyance de la nature, qui aurait ainsi assuré la sauterelle contre la faim dans ses longs voyages.

Un naturaliste la fait ramper sur les ailes lorsqu'elle est petite. Il se trompe. Ses ailes ne paraissent qu'au quatrième changement de peau, tandis que, dès la première, elle a ses pattes et ses sauteuses. Il répète l'assertion d'Aristote, déjà reproduite par Aldrovande et confirmée par Majole, qui tous prétendent que la sauterelle attaque et étrangle les serpents. Mais la nature paisible de ces insectes voyageurs, non moins que leur faiblesse, fait douter de cette assertion hyperbolique, qui cependant se rapporte peut-être à une grosse sauterelle des Indes, dans laquelle nous pourrions retrouver l'espèce que Moïse appelle Hargole, que les Septante nomment ὀφιομάχη, et que la Vulgate traduit par Ophiomachus, *qui combat les serpents.* Cahen dit, dans une note du Lévitique (chap. XI, vers. 22), que l'on croit pouvoir retrouver l'Hargole dans le *gryllus verrucivorus* de Linnée. J'ai recherché la description de ce grillon dans les ouvrages des naturalistes Schrank, Rössel, Degeer et Fabricius. Ils le citent sous le nom de *Warzenfresser.* Mais cet insecte n'a assurément pas la force nécessaire pour attaquer un serpent. D'ailleurs cette espèce appartient au Nord. Il est plus naturel de chercher le Hargole de Moïse dans les espèces orientales. Il serait inutile aujourd'hui de réfuter les opinions absurdes qu'on avait sur la reproduction de ces animaux, depuis celle qui les fait sortir du fumier (Nierembergius, *in Hist. nat.* 10, p. 97, et Joh. Bapt. Porta, *in Mag. nat.* II, 2, § 17, p. 99) jusqu'à celle de l'évêque de Chester John Wilckins, qui les fait descendre de la lune. Les traditions mahométanes disent que Dieu ayant, après la formation de l'homme, encore un peu de boue aux doigts, en fit les sauterelles. Les Orientaux croient encore, comme les anciens, que de la boue humectée suffit pour produire ces insectes en tous points si bien conformés. Cette idée matérielle de la création des sauterelles par l'humidité et les exhalaisons de la terre n'est pas si loin de nous qu'on pourrait le penser communément. Denon, dans le récit de son voyage, se demande comment les sauterelles peuvent se reproduire. *C'était peut-être*, dit-il, *la pluie tombée dans les vallées qui les avait fait éclore, comme certains vents font naître les cousins.*

Lorsque ces insectes envahirent l'Europe, l'imagination s'abandonna à un essor encore plus insensé que toutes les spéculations dont nous venons de parler. On voulut trouver à ces innombrables nuées un roi, un général qui précédait son armée. Et pourtant Salomon avait dit : *Les sauterelles n'ont pas de roi, et cependant elles marchent par bandes.* On alla même jusqu'à chercher, dans les points qui couvrent leurs ailes, des lettres, des mots, des prophéties entières. Il y eut surtout un rabbin qui excella dans ce genre d'explorations folles.

Bientôt cependant des hommes plus consciencieux observèrent attentivement la marche des sauterelles, se communiquèrent leurs observations des différentes provinces où elles passaient, et les rapprochant des récits des voyageurs, fournirent des descriptions moins fantives des habitudes et de la reproduction des sauterelles. Les naturalistes vinrent ensuite diviser par espèces, par famille, par classes, ce que des observateurs curieux n'avaient fait qu'amalgamer. Je renvoie à leurs ouvrages, dont j'indique les titres à la fin de cet article. Je me contenterai de rapporter ce que j'ai vu dans mes voyages.

Nous partîmes, vers la fin du mois de mars 1827, de Damas pour traverser le Hauran, nous dirigeant sur Sueda et Bostra. La chaleur n'était point forte; il souffla même plusieurs jours un vent vif et froid, qui nous obligeait de rester enveloppés dans nos bournous et nos pelisses. Après une journée de marche nous commençâmes à découvrir sur notre route une quantité de petites sauterelles noirâtres, de la grosseur d'une mouche, qui sautillaient et remplissaient les sillons des champs. Bientôt, et à mesure que nous avancions et que les jours s'écoulaient, le nombre paraissait s'en accroître au point que les terres dont les sillons réguliers attestaient la culture, quoique la plus complète nudité fît croire à leur abandon, en étaient rayées par grandes bandes noires. Nous questionnâmes les habitants, et c'est alors que nous comprîmes tout ce que ce fléau avait de désastreux, en même temps que de singulier. Depuis trois années consécutives, les sauterelles, qui autrefois ne venaient que tous les cinq ans, n'avaient pas quitté le pays. Chaque année un trop plein s'échappait par volée; mais une partie restait et trouvait assez d'herbe pour se nourrir, pour vivre, s'accoupler et remplir la contrée de ces germes redoutables que l'année suivante voyait se développer.

Nous aurions voulu reprocher aux habitants l'indolence avec laquelle ils laissaient prospérer ces petits animaux, qui chaque jour avaient besoin de plus de nourriture, qui chaque jour acquéraient plus de moyens et de force pour se la procurer. Mais que répondre à des gens qui nous montraient un espace de vingt lieues carrées inhabité et noirci de ces insectes; qui nous racontaient qu'ils ouvraient des fosses, enterraient tout le jour des millions de sauterelles suivis toute la nuit d'autres millions qu'on ne pouvait arrêter, qu'ils rassemblaient des bruyères et les enflammaient; que rien n'arrête ce peuple effrayant dans sa marche continue; que ses troupes toujours fourmillantes s'avancent; que si l'avant-garde se brûle, les corps qui

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

suivent étouffent le feu et qu'une arrière-garde formidable franchit ces débris, et vient détruire le fruit de tant de peines et le prix de tant de travaux. Il faudrait, pour exprimer cette marche terrible, la parole de Joel et son langage animé. *In viis suis gradientur et non declinabunt a semitis suis. Unusquisque fratrem suum non coarctabit, singuli in calle suo ambulabunt.* Au Cap, les Hollandais divisent les sauterelles en volantes et en piétons (*voetgangers*), et semblent craindre bien davantage ces dernières, qu'il est impossible de détourner, et qui ne laissent aucune verdure derrière elles. Les voyageurs parlent de l'inutilité des feux allumés; les rivières même et les étangs n'arrêtent pas leur marche envahissante, et les corps des plus avancées servent à leurs dépens de ponts à ceux qui les suivent; un courant violent peut seul former une barrière.

C'est surtout une province, comme le Hauran, et même une contrée entière, comme la Syrie, qui se trouvent bien adaptées à la reproduction de cette fatale créature. La population, diminuée dans une proportion affligeante de ce qu'elle était autrefois, n'occupe plus que les parties les plus fertiles ou celles dont la culture est la plus facile. C'est dans les parties inhabitées que les sauterelles, chassées, lors de l'accouplement, par le bruit, les gémissements, les cris de douleur des habitants, vont déposer la plus grande partie de leurs œufs. Ordinairement ces territoires sont secs, car le manque d'un arrosement constant en a éloigné les habitants. Mais ils sont loin d'être arides. Au contraire, quand vient le printemps, à la faveur de la saison des pluies, une herbe fournie et nourrissante s'élève et offre aux sauterelles que les premiers rayons du soleil ont fait naître, la nourriture délicate qui leur convient. Ainsi donc, secheresse suffisante pour la conservation des œufs, végétation également suffisante pour la nourriture des jeunes insectes dans leurs premières transformations. Joignez à cela la faculté de chaque sauterelle de déposer 30 à 40 œufs dans chaque endroit où elle s'arrête, et, dans sa courte vie, jusqu'à un nombre considérable, et vous avez pour l'année suivante cette inondation qui déborde en vagues turbulentes sur les pays voisins et les contrées les plus éloignées.

On trouve dans l'*Ausland*, journal qui paraît à Munich (n° 31, 31 janvier 1833), quelques détails tirés d'un voyage inédit en Mograbie par Graberg von Hemsö. Il y est dit, entre autres (et une faute d'impression ne réduirait jamais assez l'exagération) que les sauterelles s'étendent dans la plaine pour déposer leurs œufs, qui se peuvent évaluer à 700,000 par chaque femelle. C'est une exagération évidente.

Ces petites sauterelles étaient à notre passage, les unes à leur second, les autres à leur troisième changement de peau. Formées comme les grandes, leurs membres étaient souples, leurs sauteuses nerveuses et leurs ailes roulées sur le dos, comme un groom qui porte le manteau de son maître. A mesure qu'elles grandissaient, leurs couleurs étaient moins sombres et leurs corps se rayaient. On en prenait sans difficulté plusieurs à la fois. Mais il n'était pas aisé de saisir dans cette fourmilière celle qu'on voulait. Je me suis plusieurs fois amusé à galoper dans un sillon, et le nombre des morts et des blessés devait être très-grand, quoique la masse parût très-peu troublée de cette visite inattendue. Je ne pourrais dire si les différentes espèces de ces sauterelles avaient quelques signes distinctifs de forme et de couleur que je remarquai plus tard dans celles qui sont grosses. Je ne me souviens que de leur apparence uniformément noire, sèche, souple et vive.

Lorsque je quittai le Hauran, elles avaient pris leur essor et suivaient alors une direction de l'ouest à l'est. Leur vol était rapide, parce que le vent était violent; et il semblait plutôt une dérive qu'un vol volontaire. Je les ai toujours vues voler ainsi dans le sens d'une direction lointaine, mais jamais en faisant des détours et des circuits. Comme nous marchions à leur rencontre, elles nous volaient au visage et entraient dans nos habits, ce qui prouverait assez qu'elles ne dirigent pas leur marche, mais se soutiennent plutôt par la force de leurs ailes, sur le vent qui les entraîne. Nous voyageâmes ainsi en sens inverse de leur vol pendant plusieurs heures, en baissant la tête comme devant une averse, ou plutôt comme lorsque la neige tombe à flots, chassée par le vent. Les chevaux nous imitaient, et mon chien, impatienté, les mordait et les tuait, quoique avec dégoût. Elles se posaient alternativement, mangeaient quelques bruyères, se délassaient, puis repartaient en formant ainsi un croisement continuel.

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

Nous visitâmes Jérusalem, Djerasch, et une partie de la rive gauche du Jourdain, en nous dirigeant vers la mer Méditerranée. En traversant les plaines qui s'étendent entre la côte et le mont Liban, nous nous rencontrâmes avec une nouvelle invasion de sauterelles qui m'initia au secret de cette vie si courte et pourtant si nuisible. Dans nos haltes du soir, c'était une question habituelle que celle-ci : *Avez-vous rencontré les sauterelles?* Puis on s'informait de leur marche, de leur nombre, de leur force, comme s'il se fût agi d'une armée de Cosaques ou d'une invasion du choléra; *Oui, répondîmes-nous, mais il y a longtemps; nous étions alors dans la province du Hauran. — Ce n'est pas cela, reprit-on, elles viennent du sud.* Une discussion s'établissait à ce sujet autour du foyer, et chacun apportait son avis et ses renseignements. *Le vent souffle du sud, l'année a été sèche, les sauterelles nous arrivent*, dit un vieillard. *Un homme de Gaza les a vues tourner vers la mer*, reprit un jeune Arabe; *Dieu fasse qu'elles soient noyées. — Que demandez-vous?* s'écria le vieillard, *leurs cadavres nous apporteraient la peste. — Dieu est clément*, dirent plusieurs voix. *Il est grand*, reprit toute l'assemblée, exhalant au milieu d'un soupir cette formule habituelle, qui est devenue la source de tant de résignation.

Lorsqu'une volée considérable de sauterelles est précipitée dans la mer, les corps de ces innombrables insectes, rejetés sur la côte, s'y corrompent et produisent des miasmes pestilentiels. Cent vingt ans avant Jésus-Christ, au rapport d'Orose, elles occasionnèrent une peste sur toute la côte de Barbarie. Saint Jérôme fait mention d'une peste produite en Syrie par la puanteur des cadavres des sauterelles. Sonini trouva près de Smyrne une grande puanteur répandue sur toute la contrée par ces mêmes insectes; de Tott dit la même chose des rives du Bosphore et de la mer Noire. Hermannus Contractus met à la date de 873 une peste qui fut causée en Allemagne par les sauterelles (Canisii Thes. mon. Eccl. Antw., 1725, v. III.).

Toujours est-il que le vieillard avait raison. A peine avions-nous fait une heure de route, en admirant ces côteaux fleuris, ces plaines couvertes de blé ou de mûriers plantés en espaliers, que des cris d'hommes et des gémissements de femmes mêlés au bruit des cloches fêlées et des casseroles enrouées, vinrent nous rappeler à d'autres idées. Tout ce bruit annonçait l'arrivée des sauterelles, qui déjà s'abattaient au milieu de la terreur générale. Les femmes sortirent, une casserole d'une main, un bâton de l'autre, laissant flotter leurs voiles; les hommes, un fusil sous le bras et une torche à la main. C'étaient bien les préparatifs nécessaires pour s'opposer à l'arrivée d'un peuple fort et menaçant, qui vient attaquer une contrée et répand partout l'alarme. *A facie ejus cruciabuntur populi, omnes vultus rediguntur in ollam.* Quelques précurseurs de ce vol effrayant nous arrivaient d'une haute élévation. Ils s'abattaient, en formant une ellipse, et disparaissaient dans les blés, qui n'avaient alors que huit à neuf pouces de croissance. Mais bientôt ces enfants perdus furent suivis du corps d'armée, bruyant, épais, menaçant, et de même qu'un nuage qui vient passer entre le soleil et la terre, cette nuée des sauterelles promenait partout une ombre immense. Leur vol était accompagné d'un bruit semblable à la chute des feuilles dans le mois de novembre, quand le vent fait battre entre eux les rameaux desséchés, ou, comme l'exprime si bien le prophète : *Sicut sonitus flammæ ignis devorantis stipulam.* Les unes fourrageaient, les autres s'envolaient, laissant la place aux dernières arrivantes; une partie s'abattait, l'autre volait plus loin, formant ainsi une roue interminable.

Les cris des femmes, le bruit des détonations d'armes à feu, la fumée qui s'élevait des tas de paille et de bruyère allumés, rien n'effrayait cette armée d'insectes, que l'instinct de la destruction et de la famine poussait en avant.

Ce tableau désolant s'est gravé dans ma mémoire à côté des grandes scènes de mon voyage : une ville frappée de la peste, la grande colonnade de Palmyre au milieu des sables, les vastes monuments de Petra, les pyramides d'Égypte, le lever du soleil vu du haut du Sinaï.

Si un de ces vols était assez peu nombreux pour s'abattre d'une fois, puis se reposer un jour, et le lendemain continuer sa route de dévastation, le spectacle en serait moins étonnant, moins affligeant, peut-être. Mais ainsi qu'il se présentait à nous, ce fléau avait quelque chose de magique, de surnaturel. Comme je l'ai dit, les avant-coureurs, que poussait une faim plus violente, annoncèrent le gros de l'armée; elle arriva enfin : le soleil en fut obscurci, la terre en fut couverte; mais les blés, les orges et les hauts gazons couvrirent

leur multitude, quand, comme par un commandement occulte, les longs brins d'herbe, coupés près la racine, tombèrent les uns après les autres, se raccourcirent, puis disparurent, montrant à la place les corps roses, jaunes ou verts de cette fourmilière affamée, qui animait le sol de son mouvement, et, en suivant une même direction, lui donnait l'aspect d'un immense torrent qui s'écoule. Bientôt elles s'envolèrent, laissant une terre rasée, brûlée. *Quasi hortus voluptatis terra coram eo, et post eum solitudo deserti* (Joel, ch. II, v. 3). Je voudrais une image pour reproduire ce désastre, mais je n'en trouve pas; *le rideau plié* de Volney ne me satisfait pas; c'est plus que cela : c'est le rideau qui rentre en terre, qui se dissout, qui fait place à ce peuple infâme; c'est l'ennemi qui fourrage votre champ, puis s'y couche, s'y roule, et part en riant de votre misère. — C'est plus que cela encore, car c'est un ennemi faible, imperceptible. C'est bien autre chose que la grêle : la grêle laisse l'herbe hachée ou une ruine derrière elle; les sauterelles s'envolent, et la terre est nue. — C'est un grand changement de décoration : la fertilité, les espérances du laboureur font place à la solitude du désert, aux larmes de la famille ruinée. Ce changement s'opère à vue, là, sous vos yeux, sans illusion, à côté de vous, si vous vous baissez pour les mieux voir et entendre plus distinctement le bruit de leur mâchoire, et cela au milieu du feu, de la fumée, des détonations de la poudre, des cris de la douleur. Il faut avoir vu ce spectacle pour y croire; il faut y penser plusieurs fois pour se persuader qu'on l'a vu. — Le lendemain, tout le long de notre route, la désolation était générale : nous étions en été, et tout avait l'aspect de l'hiver. Le soleil nous brûlait, et les longs sillons réguliers des champs s'offraient à nous dépourvus de verdure; les mûriers étaient sans feuilles, les arbres desséchés, les habitants en larmes. Quelques-uns, assis sur la route, criaient au Seigneur : *Robbena kerim*, disaient-ils dans leur misère, avec cette grande résignation de l'islamisme; des femmes gémissaient, et des enfants couraient dans les champs, et nous rapportaient quelques paquets d'œufs déposés dans les sillons, à un pouce de profondeur (et non, comme dit Lebrun, à un bon pied) : c'est là le souvenir que ces animaux laissent de leur passage. Ils s'accouplent dans leur voyage, pondent en route, placent leurs œufs çà et là, afin qu'une partie de leur postérité échappe à l'attention des habitants, et continue, l'année suivante, la dévastation qu'ils ont si bien commencée. — D'autres nous apportaient quelques sauterelles restées en arrière; c'étaient des femelles épuisées, au ventre large, mais vide et mou; elles étaient presque toutes roses, rayées, avec des ailes grisâtres, tachetées; souvent elles étaient vertes, quelquefois jaunes. Elles cherchaient à s'échapper, mais ne semblaient avoir ni les moyens ni l'intention de se défendre. Les Arabes les nomment Dgerad, et confondent entre elles les espèces et les classes. Un seul fait semble s'être fixé dans leurs idées : c'est le ravage qu'elles font dans leurs champs, frappés ainsi dans l'anathème lancé contre cette terre : *Sementem multam jacies in terram et modicum congregabis, quia locustæ devorabunt omnia* (Deut. XXVIII, 38).

Nous remarquâmes sur la pente de la montagne, non sans étonnement, quelques champs encore verts, quelques lignes de mûriers encore couverts de leurs feuilles. Notre conducteur nous dit que souvent de grands espaces avaient ainsi le bonheur d'être épargnés, soit que le vent ait soufflé plus fort, soit qu'il ait dévié de sa direction, comme dans ces villes frappées de la peste, où le fléau ravage un quartier, en ménage un autre. Nous nous expliquâmes, par ces chances diverses, les efforts des habitants à préserver leurs champs, tandis qu'on aurait pu croire à l'inutilité de pareils soins.

J'ai montré comment l'Orient, dans son état de décadence surtout, est bien fait pour engendrer et entretenir ce fléau. Les déserts de la Libye, bien qu'ils les produisent aussi, sont moins dangereux pour l'Égypte et la Syrie que ces frontières demi-cultivées, où les petites sauterelles trouvent en abondance leur première nourriture. Leur arrivée dépend ensuite du vent qui, soufflant pendant quelques jours dans la même direction, les amène de leur berceau aux contrées les plus éloignées. Le motif de leur départ est leur croissance, le besoin d'une plus forte nourriture et la famine qui se fait bientôt sentir, après qu'elles ont tout détruit dans leur marche de piétons. C'est alors qu'elles attendent un vent favorable qui les pousse vers une contrée encore vierge; elles s'élancent dans l'air, et le vent fait le reste. On s'explique ainsi, au moment de leur arrivée, cette voracité, suite de quelques jours d'abstinence. Moïse les fait certainement venir de l'est; car il est dit : *Le Seigneur fit souffler un vent tout le jour et toute la nuit; le matin le vent fit élever les sauterelles, qui vinrent fondre sur toute l'Égypte*. En le supposant d'Est (puisque, comme je l'ai déjà dit, par les travaux de Bochart et de Leclerc, il paraît prouvé que *kadim* signifie violent), on explique parfaitement le fait qui, dans le texte de la Bible, n'a le caractère du miracle que par son à-propos, et paraît comme un événement qui, quoique fâcheux, n'est qu'habituel, et n'excite que la douleur des habitants et du Pharaon; mais nullement leur étonnement. En effet, vingt-quatre heures d'un vent violent, venant d'est, sont plus que suffisantes pour faire lever les sauterelles des déserts qui s'étendent derrière les montagnes de Djedda, et les pousser par-dessus l'étroite mer Rouge. Ce vent les jette dans les plaines de l'Égypte, et surtout dans celles de la basse Égypte et dans les environs de Memphis, où les dégâts, attaquant les propriétés des courtisans du Pharaon, produisent plus d'effet sur l'esprit de ce monarque. Si l'on adopte pour l'explication du mot *kadim* un vent brûlant ou un vent du sud, il faut alors se rendre compte des contradictions qu'il est difficile d'accorder entre elles.

Les déserts de l'Éthiopie peuvent, sans aucun doute, servir de foyer de reproduction des sauterelles. Mais une fois qu'elles sont en état de voler, il n'est pas possible qu'un vent de vingt-quatre heures les amène en Égypte à la hauteur de Memphis. La distance est trop grande; ces insectes, d'ailleurs, ne s'envolant que pour trouver leur nourriture, doivent s'arrêter dès qu'ils aperçoivent des champs cultivés. Ce serait donc seulement après avoir ravagé tous les blés et toutes les cultures, depuis les terrains fertiles de la haute Nubie jusqu'aux Pyramides, qu'elles auraient fait invasion sur les champs de Memphis. D'abord il est difficile d'admettre la possibilité de cette dévastation générale. Mais, en l'adoptant, il faut également admettre un vent continuel du sud, et non pas seulement de vingt-quatre heures. Alors le Pharaon d'Égypte en aurait été instruit pendant cinq semaines ou un mois, et il n'aurait guère fait attention à un ravage qui lui venait d'une manière si naturelle, et semblait coïncider si peu exactement avec l'ordre de Moïse.

Hasselquist, dans ses excellentes Recherches sur l'histoire naturelle en Orient, avait avancé que les sauterelles suivaient toujours une même direction, celle du sud au nord. Et l'on aurait pu s'appuyer de ce rapport pour soutenir la traduction de la Vulgate; mais j'ai moi-même été témoin de leur vol de l'ouest à l'est, et différents autres rapports établissent clairement que le vent seul est le moteur de leur marche. Cependant, il n'est pas douteux que ces animaux, par un instinct bien naturel, suivent certaines directions, et que seulement, trompés par la distance ou entraînés dans leur vol, ils périssent dans les déserts ou vont se perdre dans la mer. Dans le grand vol que je vis sur la côte de Syrie du sud au nord, la direction était bien générale, mais cependant on voyait de petits détachements sortir de la ligne, et s'éloigner dans la mer; nous les suivions quelquefois du regard à près d'un quart de lieue, puis nous les perdions de vue; mais, sans aucun doute, elles tombaient plus ou moins loin dans les flots. D'autres, mais isolément, s'élevaient presque perpendiculairement, comme les perdrix blessées à la tête, à une hauteur prodigieuse. Dire la raison de ces déviations partielles serait difficile, car rien ne semblait les motiver; d'ailleurs, leur nombre était inaperçu, comparé à celui de la multitude qui suivait une même direction.

Joel nous apprend que les sauterelles qui ravagèrent la Judée de son temps venaient du nord : *Ab aquilone*. Il est probable qu'elles descendirent des déserts à l'est d'Alep, suivirent la grande vallée entre le Liban et l'anti-Liban, et, après avoir ravagé les environs de Jérusalem, furent chassées par un vent de N.-ouest dans la mer Morte et les déserts de l'Arabie Pétrée. Les voyageurs anglais Bancks, Mangles et Irby trouvèrent sur le bord de la Mer morte des cadavres de sauterelles, qu'un pareil hasard y avait jetés; la remarque qu'ils firent que ces animaux morts étaient tellement imprégnés de sel, qu'ils n'avaient aucune odeur, explique pourquoi l'énorme invasion, citée par le prophète, ne produisit ni peste, ni maladie en tombant dans la mer. Agatharchides les fait venir de la côte de Barbarie du sud et de l'ouest. Sparmann et Jackson leur fait suivre la côte de Barbarie de l'est à l'ouest, et dans le sens opposé. Le docteur Thom. Moffet reçut, en 1597, l'avis qu'un grand vol de sauterelles était venu de l'Afrique s'abattre sur l'Espagne. Niebuhr, en décembre

1761, les vit venir du S. O. et fondre sur le Caire; en 1762, étant à Djidda, il fut temoin qu'elles arrivèrent de l'ouest. Dillon les vit voler de la côte d'Espagne en pleine mer, près d'une demi-lieue au sud, puis rebrousser chemin vers le nord. Le baron de Tott les vit venir de la Tartarie, près de Constantinople. Le voyageur Mangles dit qu'un vol de sauterelles sortit de l'Arabie Pétrée, volant sur Gaza, ainsi presque de l'est à l'ouest. Un officier étant près d'Etawah, dans l'Inde, vit passer plusieurs vols très-considérables de sauterelles du nord au sud. Thomas Pringle, dans ses African Shetches, nous apprend qu'au Cap elles viennent toujours du nord, plus ou moins directement, et la situation de cette colonie explique assez l'impossibilité d'une autre direction. Pfeiffer les vit entre Smyrne et Urlaw, comme un nuage qui obscurcissait le ciel, sans qu'ils sussent ce que ce pouvait être; elles volaient du sud-est au nord-ouest. Burckhardt, dont le témoignage n'est jamais suspect, s'exprime ainsi : *Les sauterelles que j'ai vues dans la haute Égypte venaient toutes du nord, et celles que je vis en Nubie venaient toutes*, disait-on, *de la haute Égypte.*

Ces renseignements sont presque superflus, si l'on se donne la peine d'examiner une carte. Dès qu'on admet ailleurs qu'en Afrique un foyer de reproduction, dès qu'on en trouve en Perse et en Arabie, on est obligé de se représenter les sauterelles affamées, allant, dans leur invasion de l'est à l'onest, jusqu'à la mer, puis du nord au sud, et même le long de la côte vers l'orient, lorsqu'elles sortent de la régence de Tunis.

Il reste à expliquer comment une si innombrable quantité d'insectes vont se perdre dans une mer étroite comme le golfe Arabique, tandis qu'on les a vus traverser la Manche, la mer Morte, et même quelquefois la Méditerranée. Sans vouloir répondre à la question 32e de Michaelis, qui me semble inutile, sans répéter les raisons qu'ont données Ludolf et d'autres, de la possibilité d'une noyade générale de ce grand vol, je dirai qu'un vent d'est venant à souffler, les sauterelles, repues et inquiétées par les cris des habitants, se lèvent, et sont entraînées par le vent, leur guide habituel, vers l'est. Si ce vent dure pendant vingt-quatre heures, elles sont alors hors de l'Afrique, et voyagent à l'est. Qu'importe, dès ce moment, qu'une partie d'entre elles, fatiguée d'une course de trente lieues, tombe à la mer, tandis qu'une autre partie plus vigoureuse regagne les déserts, d'où elle est sortie; elles n'en sont pas moins l'une et l'autre hors de l'Égypte.

Quoiqu'on connaisse depuis plus d'un siècle les phases de développement des sauterelles, leurs habitudes et la facilité de leur reproduction, cependant, on n'a pu trouver encore aucun autre moyen de destruction que celui qui était déjà employé du temps de Pline, et, selon son témoignage, à la Cyrénaïque. Ce moyen était la destruction des œufs, l'enterrement des jeunes sauterelles, puis enfin le bruit pour écarter celles qui arrivaient avec le vent. Saint Jérôme et Cyrille disent déjà que ces moyens sont impuissants.

Au Cap, depuis un temps immémorial, on a l'habitude, lorsque les sauterelles, se sont posées quelque part, la nuit, de faire sortir dans la colonie tous les troupeaux, qui marchent à travers les champs et écrasent ces insectes. Mais ce moyen est insuffisant, et ne peut pas détruire les œufs, et tuer les jeunes sauterelles.

Vers la fin du dix-septième siècle, et dans le courant du dix-huitième, lorsque des nuées innombrables de sauterelles vinrent couvrir une partie de l'Europe, une administration mieux établie, une police mieux combinée, devaient faire espérer que ces animaux ne pourraient étendre leurs ravages au-delà de la première surprise d'une invasion inattendue. Mais rien n'arrêta ce fléau de destruction. Tite-Live avait dit que le préteur Cnéus Licinius fut envoyé dans l'Apulie pour exciter les gens à marcher contre les sauterelles. On fit de même dans les environs de Varsovie, en 1693. Un prince sortit à la tête de ses troupes, et fit feu de son artillerie et de son infanterie sur cet ennemi, si faible en apparence; mais il n'en tua qu'un petit nombre, et les vides qu'il fit dans les rangs furent bientôt comblés. Dans la Transylvanie, on les vit passer en colonnes serrées, pendant quatre heures de suite dans une gorge des montagnes. La garnison tira sur elles sans succès. (Philosop. Trans., vol. XLVI). En Autriche, des courriers avertissaient de la direction que prenaient les bandes de sauterelles, et les habitants se tenaient prêts à se rendre dans les champs, afin de les effrayer, en secouant des

drapeaux, et en faisant du bruit et de la fumée. On inventa même des espèces de pompes qui leur lançaient de l'eau bouillante. Malgré tous ces obstacles, aussi ingénieux que dispendieux, les sauterelles ne se posèrent pas moins dans les champs en quantité si incroyable que, selon les ouvrages du temps, on en avait jusqu'aux genoux. Tout fut détruit, et la terre resta comme percée à jour par les femelles qui y déposèrent un nombre d'œufs inimaginable.

De ce moment on comprit l'impossibilité matérielle et évidente de détruire ce fléau. En Europe, où chaque pouce de terrain a son maître, où chaque lieue carrée a plusieurs centaines d'habitants, ces animaux auraient dû être facilement étouffés dans leurs œufs, et dans leurs premières transformations, temps pendant lequel ils ne quittent pas le sol qui les voit naître. Cependant tout fut inutile. A différentes époques, des édits parurent, dans lesquels on sommait les habitants de rassembler les œufs et les petites sauterelles. Ces ordonnances ont été conservées, et on peut lire encore une instruction publiée par Marie Thérèse, le 25 juin 1746, sur la manière la plus sûre de détruire les sauterelles. Elle rappelle, par son inutilité, les avertissements publiés de nos jours à l'époque du choléra. On offrit des sommes considérables à quiconque apporterait des sacs pleins de ces petites sauterelles ou de leurs œufs. La quantité qui en fut recueillie dans les différentes localités d'Allemagne, dans le midi de la France et sur le territoire de la Lombardie, est incalculable. Mais ces insectes n'en parvinrent pas moins, tant leur nombre était immense, à se produire l'année suivante, à croître, et à s'envoler en nuées effrayantes, qui devinrent de nouveau la désolation des campagnes.

Si ces moyens de destruction ont été impuissants, que penser de l'efficacité d'une cérémonie qui eut lieu du XVe siècle à la moitié du XVIIIe? A cette époque, les sauterelles ont été assimilées en France, en Suisse et en Italie, aux fourmis, aux chenilles, à tous les animaux destructeurs qu'on excommuniait, et elles furent enveloppées dans ces sortes de procès fictifs où on leur donnait un défenseur qui plaidait leur cause, d'après les formes régulières de la justice, ainsi parodiées d'une façon aussi bizarre que ridicule. Le climat froid, vers lequel les conduisit la direction de leur vol, toujours de plus en plus tournée vers le nord, fit plus que tous les efforts. Elles ne purent lutter contre la rigueur de l'hiver, et dans plusieurs pays, des médailles frappées en souvenir de ce désastre, en consacrèrent la mémoire.

En Orient, où, ainsi que je l'ai déjà dit, la dépopulation, la nature du sol, le climat favorisent leur reproduction, il serait insensé de les vouloir détruire. Les habitants, comme nous l'avons vu, font un grand bruit à leur arrivée. Mais, las bientôt de pousser des cris inutiles, affligés d'ailleurs de la perte de leurs récoltes, ils songent à peine à recueillir quelques sacs de jeunes sauterelles. Aux Indes, où la culture et la civilisation sont bien plus avancées que dans les autres contrées de l'Orient, les fermiers entourent leurs champs de buissons enflammés, creusent des fossés et s'arment de longs branchages qui leur servent à tuer leurs adversaires. Mais ils conviennent avec les voyageurs de l'inefficacité de ces précautions. Volney, qui en général, s'en rapporte trop aux récits des moines maronites, et qui affirme souvent avoir vu ce qui lui a seulement été raconté par ses compagnons de retraite dans le Liban, prétend que, lorsque les sauterelles paraissent, les habitants s'efforcent de les détourner, en leur opposant des torrents de fumée, et en creusant des fosses où il s'en ensevelit beaucoup. Il confond là deux moyens de destruction, dont le premier ne sert qu'à effrayer les volées de sauterelles, et qui trop souvent ne les arrête pas, et dont le second n'est employé que contre les petites sauterelles qui sont de la grosseur d'une abeille et marchent devant elles. Alors on en enterre dans les fossés une quantité assez grande pour que cela en vaille la peine. Mais quand elles sont de la longueur et de la grosseur d'un doigt, ce serait un travail très-difficile que de creuser des fossés assez vastes pour qu'elles fussent ensevelies.

Chaque pacha nouvellement institué se fait un devoir d'allouer des sommes d'argent ou d'abandonner une partie de leurs servitudes à ceux qui consentent à ramasser quelques parcelles de la grande armée naissante. Lorsque j'approchai de Saint-Jean d'Acre, je vis plusieurs paysans accompagner de longues files d'ânes chargés chacun de deux sacs. Je les rejoignis et distinguai avec étonnement à travers les mailles, souvent interrompues, de la toile des sacs, un petit peuple pressé, qui

se faisait jour et s'échappait peu à peu, laissant sur le sol une traînée comme le grain qui s'échappe du sac d'un cultivateur. Arrivé à Saint-Jean d'Acre, ces paysans recevaient quelques piastres, et les sacs étaient jetés à la mer. — Ce n'était qu'une satisfaction que le pacha se donnait à lui-même, satisfaction d'administrateur, car ce n'était qu'une goutte d'eau tirée de cette mer d'amertume.

Les Orientaux, facilement accessibles aux moyens surnaturels, plus d'accord d'ailleurs avec leurs mœurs apathiques, s'imaginent trouver dans un oiseau, qu'ils appellent Samarmar, un remède infaillible contre les invasions. — Cette idée vient d'ailleurs d'une première donnée vraie. On sait que beaucoup d'oiseaux, tels que les grues, les étourneaux, les grives et les volailles de basse-cour se nourrissent d'insectes. Ainsi, Mezerai rapporte qu'en 1613, les sauterelles qui ravageaient le midi de la France furent chassées par des étourneaux. On a remarqué au Cap, que des vols d'oiseaux s'attachaient également à la suite de ces invasions de sauterelles et en détruisaient beaucoup. Barrow range ces oiseaux dans l'espèce des grives, les Hollandais les appellent *springhaan vogel*, oiseau des sauterelles. Mais pour détruire un vol de sauterelles, il faudrait une nuée d'oiseaux, car chacun en mangerait tout au plus une douzaine. On remarqua donc que le Samarmar, non content de manger des sauterelles, s'acharnait à elles, les tuait et les poursuivait. Les anciens avaient connaissance de différents oiseaux destructeurs des insectes, et en même temps d'un graculus qu'Ælien et Pline citent, et qui correspond peut-être au Samarmar des Arabes. Selon ce dernier, à Lemnos, *Graculos quoque ob id colunt, adverso volatu occurrentes earum exitio.* Mais il parle aussi des *seleucides aves* qui détruisent les sauterelles et délivrent les habitants du mont Cassius de leurs ravages.

Les voyageurs ont déjà depuis bien longtemps parlé de cet oiseau. Lebrun l'appelle Gor, mais aucuns ne donnent de renseignements sur sa couleur, sur sa forme, son espèce. Michaelis demanda (6e question) quelques détails sur cet oiseau, dans le but de les rapporter au onzième chapitre des Nombres. Niebuhr y répondit sans l'avoir vu lui-même. Selon les renseignements qu'il avait recueillis, il est originaire du Corassan, noir, plus gros qu'un moineau, et désagréable au goût. Il détruit en un jour un nombre incalculable de sauterelles. Il l'appelle Samarmar et Samarmog. Burckhardt ne semble pas non plus avoir vu cet oiseau, car il le compare à l'hirondelle, et il est différent en tout, couleur, forme et nature. Forskal a parlé d'un oiseau qu'il trouva à Smyrne, et qu'il appelle Séleucide, ce n'est peut-être autre chose que celui dont parle Russel, qui est certainement le Samarmar des Arabes, et qu'il décrit ainsi:

T. Roseus Linn. Syst. nat., I, p. 819. Smurmur سمرمر *Locust. Bird: rosenrother Krametsvogel. Cet oiseau est à peu près aussi grand que l'étourneau; il a le bec et les jambes noires, les plumes de son collier sont couleur de chair; il a la tête, le cou, les ailes et la queue noirs. Il arrive à Alep dans le mois de juin, à l'époque où les mûres blanches sont en maturité, et il s'en nourrit tant qu'il n'y a pas de sauterelles.*

En Asie Mineure, je vis une multitude d'oiseaux qui volaient par bandes. C'était vers le coucher du soleil; ils tournèrent en tous sens avant de s'arrêter dans un grand marécage que nous côtoyions, où les broussailles et les joncs leur servaient de refuge la nuit. Par leurs évolutions rapides, leur vol ressemblait à une feuille qui tourne montrant son profil ou sa plate surface. Ils étaient de la grosseur d'une grive, mais d'un noir foncé. Je pris mon fusil et l'armai pour tirer au milieu de leur vol lorsqu'ils se rapprocheraient, assuré d'en tuer autant que mon plomb s'écarterait; mais notre conducteur s'y opposa formellement, disant que cet oiseau détruisait les insectes et empêchait les sauterelles de venir. Je dois avouer que, la tête pleine d'antiquités architecturales, de souvenirs de croisades et de moyen âge, je n'eus pas l'idée de le questionner davantage, et je ne saurais aujourd'hui déterminer si ce renseignement peut s'associer au choucas gris qui vit en société et se nourrit d'insectes (le P. Hardoin a trouvé dans le graculus de Pline, le choucas rouge, *coriacia*), aux étourneaux (sturnus, star), qui dévorent les sauterelles, mais qui mangent aussi toutes sortes de choses, ou enfin au Samarmar, qui paraîtrait avoir la qualité précieuse de s'attaquer spécialement à elles. — Je comprends cependant, après avoir vu cette énorme quantité d'oiseaux, que s'ils s'attachaient à un vol de sauterelles, ils en pourraient tuer assez pour diminuer sensiblement leur nombre, et surtout ils pourraient mettre en fuite les autres, car pour les détruire, ils seraient trop peu nombreux.

Mais de ce fait vrai, les Orientaux en ont fait une fable, et, l'affublant des rêves de leur imagination, ils ont rendu plus difficile la possibilité de reconnaître les renseignements exacts; ce qui paraît certain, c'est que cet oiseau est originaire du nord de l'Asie, qu'on le voit rarement dans des pays plus méridionaux, et que, bien que sa présence puisse être très-efficace, cependant elle ne peut pas empêcher les dégâts, et qu'en Syrie, par exemple, dans l'Arabie, dans l'Égypte, les moissons sont enlevées plusieurs années de suite, sans que le Samarmar vienne offrir son aide.—Toutefois, il est vrai que les Orientaux de tous ces pays y ont une grande confiance, qu'ils crient Samarmar à l'arrivée des sauterelles, comme si son nom seul devait faire fuir les insectes.

Il ressort, en résumé, de mon expérience aussi bien que des renseignements fournis par les voyageurs de tous les temps, que l'Orient, l'Arabie et la Libye surtout, furent la patrie des sauterelles, et que depuis la dépopulation de ces contrées, la Syrie en est devenue le foyer le plus actif. Aussi leurs invasions sont devenues plus fréquentes, parce que leur nombre, aujourd'hui plus considérable, demande un plus vaste domaine. Leur apparition se présente de tous les côtés: au nord comme au midi, à l'ouest comme à l'est. Un vent les amène, un autre les emporte. Leurs ravages et les conséquences de leur accouplement sont les mêmes. Une reproduction effrayante en est le résultat. Celles de leur mort n'ont également pas changé. Elle enfante des miasmes et des pestes. Enfin j'ai montré, je pense, que Moïse et Joel sont aussi fidèles dans le fond que brillants dans la forme de leur description.

Je rangerai en quatre divisions les ouvrages que j'ai consultés et dans lesquels on peut rechercher les autorités dont je me suis servi. Je placerai dans la première les commentateurs de Joel qui ont été plus particulièrement obligés de faire des recherches et de publier des observations sur les sauterelles. Dans la seconde, je rangerai les auteurs anciens et les naturalistes modernes qui ont traité de ces insectes. Dans la troisième, j'ai réuni quelques titres de voyages dans lesquels on mentionne leurs invasions et leurs ravages. Dans la quatrième enfin se trouve l'indication de quelques monographies qui ne manquent pas d'intérêt.

I.

G. L. Bauer. Die kleinen Propheten übersetz und mit Commentarien erlaeutert, in-8.

Chr. Fr. Bauers. Interpret. prophetæ Joelis, in-4.

Siegm. Jak. Baumgartens. Auslegung des Propheten Joels. in-4.

Samuel Chandler. A paraphrase and critical Commentary on the prophecy of Joel. in-8.

Jo. Augusto Dathio. Prophetæ minores, illustrati. In-8.

D. J. C. D. Echermann. Joel metrisch übersetzt mit einer neuen Erklärung.

Gilb Genebrards. Erlaeuterung Joels.

Salomonis Gesneri. Comment. in Joelem.

Chr. Gottfr. Hensler. Animadversiones in quædam duodecim prophetarum minorum loca proponit. in-4.

Joel. Neu uebersetzt und erlaeutert von C. W. Justi. Leipzig, in-8, 1792.

Jean Leusden. Joel explicatus necnon Obadias illustratus. in-8, 1657.

Joannis Merceri. Commentarii in prophetas quinque priores, inter eos qui minores vocantur. Genève.

Das Morgenland altes und neues. Basel. August, 1838, n° 4, p. 108.

Jo. Musaei. Scholæ propheticæ in Danielem, Micham et Joelem. in-4.

William Newcome. An attempt towards an improved version of the twelwe minor prophets. in-4.

Pfenninger. Traduction de Joel dans le Christl. Magazin. Troisième vol., 1er cahier.

Edw. Pococke. A Commentary on the propheey of Joel.

Joh. Jakob Schnurmans. Prophetie Joels opycheldert. in-4.

Chr. Gottfr. Struensee. Neue Uebersetzung der Weissagungen

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

Jesaia, Joels, Amos, Obadja und Micha. in-8.

Theod. van Toll. Uitleggінge van den Propheet Joel.

J. H. Ursini. Comment. in Joelem. In-8.

Ge. Joh. Ludw. Vogels. Umschreibung der zwoelf kleinen propheten. In-8.

J. C. Volborth. Die zwoelf kleinen Propheten aufs neue aus dem Hebraischen ubersetzt. In-8.

Joh. Wilhelm Zierold. Prophet Joel ubersetzt. In-4.

II.

Leo Africanus. Descrip. Africæ, liv. IX, chap. III.

Aristophanes. Com. les Akharniens, act. 4, scène 1—7, vers 1113—1116.

Saint Augustin. Cité de Dieu, liv. III, chap. XXXI.

Baronius, dans ses Annales, anno 30. p. 13.

Pierre Belon. Lib. II, (des singularités observées par). — Chapitre LXXXVI, p. 322.

Blackwood. Edimburgh Magazin, vol. III, p. 339. 1818.

Blumenbach. Abbildungen naturhistorischer Gegenstaende, III, Heft., tab. 29. Monatliche Correspond., 1800, Julius, p. 48.

Samuel Bochartus. Hieroz., part. II, lib. IV, cap. I.

Valmont de Bomare. Dict. universel d'histoire naturelle, tom. VIII, pag. 121—135. Lausanne, 1776.

Casaubon, Exercitatio in Baronium, p. 247. Lond., 1614.

Jac Bryant's. Observations upon the plagues inflicted upon the Egyptians. Lond., 1794, in-8, p. 137.

Heinr. Bunting. Itin. sacr. Scripturae vermehrt von Joh. Georg. Leuckfeld. Magdeburg, in-folio, 1718.

Comentarii. de Rebus in scientia nat. et med. gestis, vol. III, p. 685; vol. IV, p. 653; XX, p. 537. Lipsiæ, in-8, 1754—1770.

Dioscorides. Liv. II, chap. 57.

Ludov. Eskuche. Erlaeuterung der heiligen Schrift aus Morgenlaendisch Reisebeschreibung, tom. I, p. 135 — 236 — 419 — 425; tom. II, p. 414. Lemgo, in-8, 1750.

Fuller.—Miscell. sacra, lib. IV, cap. XX.

Harmer's. Observations on divers passages of Scripture, tom. I. Observ. XXXVIII, p. 225; Observ. XVI, p. 295; tom. II, p. 439; Observ. XXVII; tom. IV, Obser. CXLVI, p. 153. London, in-8, 1776

Theod. Hasaeus — in Bibl. Bremensi, vol. VII, fascic. V.

Histoire. Charles XII. Histoire militaire du roi de Suède, tom. IV, p. 160.

Athan. Kircherus. In Mundo subterraneo, p. 380.

Hermann Janssens. Herméneutique sacrée, tom. II, p. 309, et tom. III—261. Paris, in-8, 1833.

Joh. Heinrich Lincke. Bresslauer Sammlungen, ann. 1721. Mense maj., Class IV, art. 9, § 3, p. 534—549.

Loeber. Ephem. nat. curios., cent. III, appendix IV, p 144.

Majole. Discours V, p. 76.

Malte-Brun. Précis géographique, vol. III, liv. L, p. 129.

Joh. Sebast. Müller's. Annales des chur-und fürstlichen Hauses Sachsen, p. 627.

Prof. Müller. Monatschrift in Hamb. Mag., tom. XXIV, p. 186.

Neuer Schauplatz der Natur., Band III, p. 829, colonne A. Leipzig, 1776.

Paul Orose. Liv. IV, chap. II.

Isodor de Peluse, lib. I, epist. CXXXII, p. 41. Paris, 1638.

Pline. Hist. nat., liv. XI, chap. XXIX.

Porphyrius. Lib. I, de Abstinent. a carne.

Sammlung aller Reisebeschreibung, vol. I, cap. X, liv. 1, p. 120. — IV, 2, II, 78.—VI, 5, III, 63.—VI, 9, III, 151.—VI, 18, III, 327.—VIII, 8, IV, 276.—I, 13, VIII, 408.—XIV, 1, V, 265.—XIV, 10, V, 471.—XV, 7, VI, 545.—II, 4, X, 31.

Rosenmüller. Das alte und neue Morgenland, tom. I, § 208—209. Tom. II, § 310 et 360. Tom. III, § 772. Tom. IV, 1095—1099. Tom. V. § 5. Tom. VI, p. 293—289. Leipzig, in-8, 1818—1820.

EXODE, CHAP. X, VERSET 13.

Patr. Rüssel. Naturgeschichte von Aleppo, tom. II, pag. 131, note 32, et p. 96, note 35. Göttingen, 1798.

Rzaczinski. Hist. nat. Polon., tr. IX, sec. II, § 3, p. 258.

Saurin. Discours sur le Vieux et le Nouveau Testament. Discours LVIII, tom. I, p. 384—391. in-4, Amsterdam, 1720.

Joh. Got. Sommers. Gemaelde der physischen Welt, vol. VI, p. 379. Prague, 1826.

Stolberg. Geschichte der Religion, tom. II, chap. XLIV, p. 143; tom. V, chap. XXVII, p. 83; tom. VII, chap. LIX, p. 260. Hamburg, in-8, 1807.

Swammerdam. Biblia naturæ, p. 80 et suiv., trad. dans la Collection académique, partie étrangère, vol. V, p. 133. In-4, 1758.

Tillemont, Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, tom. I, p. 93, art. III.

Tite-Live. Liv. XLII, p. 622.

Philosophical transactions, vol. XXXVIII, années 1733-34, p. 294-96; vol. XLVI, années 1749—50, p. 30 à 37, art. IX. London, in-4, 1752.

Don Ulloa. Mémoires philosophiques, trad. française, vol. I, p. 184. Paris, in-8, 1787. Trad. all. de Dietz.

De Wette. Lehrbuch der jüdischen Archaeologie, p. 82. Leipzig, in-8, 1830.

III.

Franz Alvarez. A Portugal Priest, Voyage made into the court of prêtre Janni the great Christian Emperour of Ethiopia, chap. V, § 32, dans Purchas Pilgrims en cinq livres, tom. II, p. 1046. London, in-fol., 1625.

Johann. Barrow's. Reise durch das sudliche Africa (Cap) in 1797-1798, 1er vol., p. 30, etc. Weimar, 1801.

Belzoni. Voyage en Égypte, tom. I, p. 312, trad. franç. Paris, in-8, 1821, avec notes.

Burckhardt. Reise in Syrien, tom. I, p. 381. Weimar, in-8, 1823.

Bemerkungen über die Beduinen. Continuation de la Bibliothèque de Bertuch, 57e vol., p. 373.

N. Boyé. Voy. en Palestine, Annales des sciences naturelles. Paris, in-8, 1834.

Ed. Dan. Clarke. Voyage en Russie et en Tartarie, en 1800-1801, trad. de l'angl. en allemand. — Neue Bibl. der Reisebeschreibungen, vol. 13, p. 486.

Dampiere. Reise, tom. I, p. 430; tom. II, p. 37.

Dapper. Beschreibung von Kaiserthum Sina, p. 147. Amsterdam, in-folio, 1676.

Idem. Beschreibung von Ober Æthiopien, p. 698.

Joh. Talbot Dillon. Voyage en Espagne, trad. allem., lettre III, p. 39. Leipzig, in-8, 1722.

Forbe's. Oriental Memoirs, tom. I, p. 46.

Thom. Gage. Reisebeschreibung, III, chap. 10.

Joh. Hanway. Reise von London durch Russland und Persien in den Jahren 1742 et 1750, vol. I, p. 89, chap. XIX. Hamburg, in-4, 1754.

Hasselquist. Reise nach Palæstina, 1749-1752, page 452. Rostock, 1762.

Henicker. Notes during a visit to Egypt, p. 313. London, in-8, 1824.

J. Graberg von Hemsœ. Das Sultanat Mogh'rib-ul-Aksa oder Kaiserreich Marokko aus dem Italienischen, p. 20. Stuttgard, in-8, 1833.

Ives. Reisen durch Indien und Persien aus dem Englischen von Dohn, p. 15. Leipzig, 1774.

Jackson. Travels in Marocco, p. 54.

Jæger. Reise von St-Petersburg in die Krimen und die Laender des Kaucasus im Jahr 1825, p. 29. Leipzig, 1830.

Jonas Kortens. Reise nach dem gelobten Land, p. 137. Halle, in-8, 1743.

Labat. Afrique occidentale. Tom. II, p. 176; tom. III, p. 306.

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 13.

Lebrun. Voyage au Levant, trad. du flamand en français, chap. XLVI p. 252—384 et 395. Delft. in-fol. 1700.

W. *Lemprière.* A Tour through Marocco, p. 370. Newport, in-8, 1813.

L'ermite du mont Liban. N° 14. Juillet, 1820, journal imprimé à Tripoli de Syrie.

Henry Light. Travels in Egypt, chap. IV, p. 56. London, in-4, 1818.

Bilder-Magazin, extrait de quelques voyageurs. n° 7, année 1834, p. 55. Leipsik.

Hanöverisches Magazin, extrait du Voyage de Dillon, année 1787, p. 657.

Albrecht von Mandelslo, liv. II, p. 121, chap. XVIII. Folio, 1640.

Mangles and Irby. Travels in Egypt, p. 443 et 454. London, in-8, 1823.

L'abbé Mariti. Voyage dans l'île de Chypre, la Syrie et la Palestine, trad. de l'italien. Tom. I, chap. XIV, p. 147; chap. XXVI, 288. Neuwied, 1791.

Jacob Morier. Zweite Reise durch Persien, Armenien, nach Constantinopel, im Iahr 1810—1816. III cap., p. 51—VI cap., p. 105, dans la nouv. Bibl. des voyages de Bertuch, vol. XXIII. Weimar, in-8, 1820.

Neuhofs. Sinesische Reisebesch. Erste Gesandt., p. 152. — Zweite Gesandschaft ausgeführet, durch Joan von Kampen und Const. Hobel, p. 10 et 29. Amsterdam, in-folio. 1676.

Niebuhr. Beschreibung von Arabien, tom. I, p. 168—176—402.

Adam OElenschlæger. Sæmtliche Wercke. Selbst Biographie, tom. II, p. 141. Breslau, in-12. 1829.

Pilippo Pananti. Avanture e Osservazioni sopra le coste de Barberia. Magazin der neuen Reise Beschreibung, tom. XXXVI, chap. VI, p. 143, note 39 et 40. Berlin, in-8. 1823.

Pfeiffer. Meine Reisen und meine fünfjæhrige Gefangenschaft in Algier, p. 71, et appendix, p. 33. Giessen, in-8. 1833.

Dom Raphael. Les Bédouins ou Arabes du desert, ouvrage publié sur les notes de dom Raphael, par F. J. Mayeux, tom. III, p. 37. Paris, in-12. 1816.

Reise nach dem südlichen Russland im Iahr 1822—28, publié en 1830, p. 326.

Salt. Voyage en Abyssinie, trad. française, par P. F. Henry, 1816. vol. I, p. 221; vol. II, p. 371, et pl. XXXII.

Walter Schultzens. Ost-indische Reisebeschreibung, chap. XII, p. 205.

Seetzen. Monatliche Correspondenz, année 1809, mars, p. 216; année 1813, februar., 170.

Shaw. Voyages dans le Levant, tom. I, p. 331, et tom. II, p. 74. La Haye, in-4, 1743.

C. S. Sonini. Voyage en Grèce et en Turquie.—Aus dem franzœsichen von Weyland, dans le Magasin des voyages, tom. XXIV, p. 365, chap. 23. Berlin, 1801.

Sir G. Staunton. Embassy to the Emperor of China of Macartney, tom. II, p. 45; in-4.

Tavernier. Voyages, tom. I, liv. II, p. 157.

De Tott. Memoires, deuxième partie, p. 58 à 60.

Volney. Voyage en Syrie, chap. V, des Sauterelles, p. 19, in-12. Paris, 1823.

Walpole. Memoirs, in-4, p. 408.

P. Antonio Zucchelli von Gradisca. Merckwürdige Reisebeschreibung nach Congo in Æthiopen. Francfort, 1711, et trad. 1715.

IV.

Abhandlung von Vertilgung der Heuschrecken. Berlin, in-8, 1754.

Ulysses Aldrovandus. De Insectis. Bononiæ, in-fol., 1602; lib. IV, de Locustis, de la page 403 à 441.

An account of the Locust which did vast damage in Walachia, Moldavia and Transilvania. In the years 1747. Philosoph. Trans., vol. 46, n° 491.

Anon. Relazione delle diligenze usate nell anno 1716, per distrug-

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 13.

gere e Cavallette, lequali avevano ingombrato una gran parte delle maremme di Pisa. Firenze, in-4, 1716.

Anon. Geschichte der Heuschrecken. Nurnberg, in-8, 1753.

Anon. Eine Heuschreckliche Schreckrute so — zu Plauen im Voigt-Lande am 15 und folgenden Tage Augusti dieses lauffenden 1693 Iahres sich mercklich blicken lassen. Dresden, in-4, 1693.

Anony. De remediis adversus Locustas, imprimis pontificiorum quorumdam methodo expellendi eas per excommunicationem, aquam lustralem et exorcismum. Resp. J. G. Lippoldt. Ienæ, in-4, 1693.

Paoli Antonio. Della religione de Gentili per riguardo ad alcuni animali, especialmente a Topi. Dissertazione. Napoli, in-4, 1771

Baron. Recherches sur les sauterelles et sur les moyens de les détruire. (Journal de physique, tome XXIX; p. 321).

Beschreibung der Heuschrecken, besonders der Heurigen. In-8 de 70 pages, 1748.

J. Bilberg. Præside. Dissertatio, Locustæ. Resp. Petr. Salonius. Upsaliæ, in-8, 1690.

G. Brunelli. De Locustarum anatome Comment. instituti Bonon., tome VII, p. 198.

Diderot. Encyclopédie de Diderot au mot Sauterelle.

Just. Dithmar's. Relation des sauterelles qui ont passé plusieurs années de l'autre côté de l'Oder, dans la Pologne et la Silésie, page 57 à 88. Leipzig, in-8, 1730.

Eichorn. Allgem. Bibl. der biblische Litteratur, p. 336.

Ersch's Encyclopedie, VIIIe vol., p. 312, article D. Thou, continue par *G. Hoffmann.*

J. C. Faber. De Locustis biblicis. — Dissertatio. Witembergæ, in-4, 1710.

Edw. Floyd. A Letter giving an account of Locuste lately observed in Wales. Philos. Trans., vol. 18, p. 45.

J. L. Frischens. Beschreibung von allerley Insecten in Deutschland; 9e partie, page 1.

Gleditsch. Phys. Æcon. Abhandlung, tome III, p. 228.

D. Gröning. Sammlung aus der Naturkunde zur Erklaerung des heil. Schrift. 6e cahier, in-8.

G. A. Gründler. Abhandlung über einige Heuschrecken Arten. Naturforscher V. St. p. 19.

Hasselquist. Mémoires de l'académie royale de Suède, un article de 4 pages., vol. XIV, page 81, anno 1752.

J. P. Hebenstreit. Præside. Dissertationes : De Locustis immenso agmine aerem nostrum implentibus, et quid portendere putentur. Resp. Christ. Prange. Jenæ, in-4, 1693.

Die Heuschrecke in ihrem Heerzuge, als ein Wahrer Schreckegast in Betrachtung gezogen. Leipzig, 1748.

Hezels'. Biblisch Real Lexicon, à l'article Heuschrecke.

G. Casp. Kirchmayer. In diss. epistolica de Locustis insolitis. Vittebergæ.

Jos. Christian Kundmanns. Anmerckungen über die Heuschrecken in Schlesien von dem Jahr 1748. Breslau, in-4, avec une gravure.

Samuel Læber. Epistola de Locustis. Ephem. acad. nat. curios, cent. 3 et 4.

Ludolf. Commentario ad hist. Æthiopicam, lib. 1, chap. 14, n° 96, page 169 et suivantes. — Appendix ad historiam Æthiopicam : de Locustis. Francofurti, fol. 1644 de 88 pages.

J. Ludolf. Dissertatio de Locustis, anno præterito immensa copia in Germania visis, cum diatriba, quæ sententia auctoris de Salvim defenditur. Francofurti ad Mœnum, in-folio, 1694.

J. D. Majore. Præside : Dissert. de Locustis. Kilonii, in-4, 1668.

Möller. Von Heuschrecken. Æconomische Nachrichte. VII Band, page 79 à 129. Leipzig, 1755.

Tho Muffetus. Theatrum insect. de Locustis. 1598.

J. C. Ortlob. Præside, dissertatio de præsagiis Locustarum incertis et falsis. Resp. Maur Castens. Lipsiæ, in-4, 1713.

Poiret. Observations sur la Mante (Journal de physique, tome XXV, p. 334).

Thomas Pringle. African Sketches. Extrait publié sous le titre de Sudafrikanische Heuschrecke, dans le n° 162 de l'Ausland, juin 1834.

Juan de Quinnones. Trattato de las Langustas. Madrid, 1720.

Carolus Ragerus. De Locustis volantibus. Ephem. acad. nat. curios. Déc., 3e annee, page 29.

Ern Lud. Rathlef. Pastoris primarii zu Diepholtz Acridotheologie

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 19.

ou Observations historiques et théologiques sur les sauterelles, à l'occasion de celles qui ont envahi le Tyrol, etc., avec la conjecture que les selaven que les Israélites ont mangés deux fois dans le désert n'étaient ni les cailles ni les sauterelles, mais les oiseaux nommés séleucides. Hanover, in-8, 1748.

Relatione delle devozioni ed opere di pieta che si son fatte nell' anno 1716 per ottenere da Dio la grazia di discacciare le cavalette che infestavano le maremme di Pisa, di Siena e di Volterra. Firenze, in-4, 1717.

Relazione delle diligenze usate nell' anno 1716 per distruggere le Cavalette. Firenze, in-8, 1716.

J. J. Rembold. Historisch and physikalischer Tractat von Heuschrecken. Leipzig, in-8, 1730.

J. Roskoschnik. Nachricht von den nach Bontzhida in Siebenburgen gekommenen Zugheuschrecken. Ungr. Mag., vol. II, p. 389.

Don Ignacio de Assoy del Rio. Abhandlung von den Heuschrecken aus dem spanischen ubersetzt von *Olaf Gerhard Tychsen.* Rostock, in-8, 1787.

E. F. K. Rosenmüller. Handbuch des biblischen Alterthumskunde. 2 vol., 2e partie, p. 235. Leipzig, in-8, 1826.

Sammlung merkwurdiger Nachrichten von den Heuschrecken. Franckfurt, in-8, 1750.

Des sauterelles d'Orient qui voyagent en troupes et qui ont fait des ravages dans la Marche de Brandenburg, en 1750. — Mémoires de l'Académie de Berlin, page 83. Berlin, in-4, 1752.

Franc. Scufoni. Osservazioni intorno alle cavalette. Rom. 1718.

O. Scufrinus. Observ. circa locustas, Éphem. Acad. nat. cur.; cent. 9 et 10.

J. P. Treunero. Præside. Dissertatio : Phænomena locustarum præcipue nuperrimarum. Resp. Arnold Richertz. Jenæ, in-4, 1693.

Ant. Vallisneri. De rara quadam locusta, Ephem. Acad. nat. curios.; cent. 3 et 4, p. 81. — Vita et costumi d'una rara locusta, opera II, 62.

J. F. Weidlerus. De Erucarum et Locustarum, quæ agros Vitembergiæ vicinos aliquot abhinc annis vastarunt, interitu. — Philos. Trans. XXXVIII, 432, p. 294.

G. A. Wollenhaupt. Præside, dissertatio : Locustæ et portentosa earum nubes. Resp. J. N. Oberlænder. Erfordiae, in-4, 1693.

Zinnani (comte). Trattato delle nova e dei nidi degli ucelli con una Dissertatione sopra varie spezie di Cavaletti, p. 12, tav. II. Venetia, in-4, 1737.

(19). Projecit in mare Rubrum.—Le texte hébreu porte יַם סוּף, la mer de Souph ou des joncs, des roseaux, des algues. Cette expression, appliquée à la mer Rouge, se trouve encore cap. XIII, 12-XIV, 4. Elle désigne aussi, dans le Deutéronome, la mer Morte. On a expliqué à tort l'emploi de cette expression par les coraux et madrépores qui poussent au fond de la mer Rouge avec une telle abondance, que Pline assure qu'on croit y apercevoir une forêt, et qui, selon Diodore de Sicile et Agatharchides, rejetés par le mouvement des vagues sur la côte, s'entassent en véritables montagnes. Je n'ai pas besoin de renvoyer à mon Voyage de l'Arabie Pétrée pour dire ce qu'il en est de ces exagérations. Je le ferai connaître en peu de mots. Les madrépores remplissent en effet, dans beaucoup d'endroits, près du rivage, le fond de la mer Rouge, principalement à Suez, à Tor, dans le golfe Élanitique, etc. Ils présentent le spectacle le plus curieux, en temps de calme, par la variété des formes et la vivacité des couleurs. Il est vrai aussi que les vagues rejettent beaucoup de débris sur la côte, qu'ils y arrivent avec leurs plus brillantes teintes, et que le soleil les blanchit en peu de temps. Mais je n'ai vu nulle part des tas considérables de ces madrépores, encore bien moins des montagnes. Les murs de Suez, de Tor et de quelques autres villes de la côte sont entièrement construits avec ces coquillages.

Cependant, ce qui m'empêche de trouver dans ces madrépores l'origine du nom que les Hébreux et sans doute les Égyptiens donnaient autrefois à la mer Rouge, c'est que le même mot de Souph est appliqué aux plantes qui croissent sur les bords du Nil, et au milieu desquels Moïse fut exposé étant enfant (Exode II, 3, 5). C'est donc bien véritablement des roseaux ou des joncs qui ont donné leur nom à cette mer, puisqu'on ne trouve dans le Nil, comme dans aucun fleuve, ni madrépores ni coraux. (Voir le Voyage de l'Arabie Pétrée. J'avais

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 21.

penché vers l'opinion de Rosenmüller. Introduction, page 5, note 4.) Cependant il n'existe plus aujourd'hui que bien peu de traces de ces joncs sur les côtes du golfe de Suez, dont le fond rocailleux et sablonneux, brûlé en outre à marée basse par le soleil, ne peut entretenir aucune végétation. Je n'ai vu, sur un espace de 150 lieues de côtes, que les algues ordinaires de toutes les mers rejetées sur le rivage, et qui n'avaient rien d'assez particulier pour donner un nom à celle-ci.

Il est probable qu'à l'époque du passage des Hébreux, le golfe de Suez, qui s'étendait beaucoup plus au nord, donnait naissance, dans des bas-fonds remplis de terre végétale, à des roseaux qui poussaient, comme dans les marais, avec une abondance capable d'attirer l'attention et de se fixer dans la mémoire. Un nom populaire pouvait facilement sortir de ce souvenir.

Les Septante ont adopté le nom d'Érythrée, qui désignait de leur temps la mer Rouge, et qui n'était qu'une traduction de l'Edom des navigateurs de Salomon. La Vulgate a conservé ce nom en le transformant en *mare Rubrum*. Sur l'origine ou plutôt les différentes et nombreuses origines de ce nom, voir mon Voyage en Arabie (Introd., p. 6) et une dissertation de E. Lindner, intitulée *Disputatio physica qua in transitu Israelitarum per mare Erythræum non fuisse fluxum et refluxum maris.* Lipsiæ, 1689, p. 9, § 8.

(21) Et sint tenebræ super terram Ægypti. Le vent du désert pourrait seul se comparer à cette apparition, quand, chargé de sable, il remplit les yeux, tandis que son souffle brûlant suffoque les poumons. Ce vent, qui offre quelques dangers dans le désert et cause surtout un grand malaise, s'étend sur les pays cultivés à une grande distance. Mais ce serait comparer la détonation d'un fusil au fracas du tonnerre que d'assimiler deux extrêmes de ce genre. Les ténèbres envoyées par l'Éternel n'ont pas besoin d'analogues pour être admises, puisque le texte les décrit et que le miracle les explique. D'ailleurs, si l'on prétend expliquer sur ce point le récit de la Bible par le cours naturel des choses, et sans admettre l'intervention divine, quelle raison donner pour cette clarté du jour qui continue à briller dans le pays de Goshen et partout où se trouvaient les Israélites?

Voici cependant ce qu'on appelle Khamsin, Samieli, Samoun, Sirrocco, car je réunis à dessein ces différents noms, parce que bien qu'usuels dans différents pays, ils expriment tous une même idée, un vent chaud du désert qui souffle dans les mois de grande chaleur, juin et juillet.

En Égypte, le Khamsin se fait sentir à partir du mois de mai. Les étrangers croient généralement qu'il vient presque subitement; mais les habitants le pressentent à une chaleur particulière qu'il répand dans l'atmosphère. Il n'est dangereux que dans le désert d'Afrique, et encore là il n'est qu'affaiblissant. Dans les villes et les provinces cultivées, c'est, proportion gardée de la chaleur habituelle, ce que sont nos gros temps d'orage en Europe. Ce qui le distingue des autres vents, c'est un sable fin répandu dans toute l'atmosphère, qui pique l'épiderme et cause une douleur assez vive. Dans ses moments les plus violents, il donne au ciel une teinte sale, au soleil l'apparence d'un cadran, tantôt rougeâtre, tantôt bleuâtre. Il faut ajouter que la vue est troublée, et que l'on ne distingue pas les objets dans leur véritable couleur. J'ai ressenti ce vent au Caire. Il dure assez longtemps, mais non pas juste cinquante jours, comme son nom semble l'indiquer.

Le Samoun Sambouli ou Samieli, dont j'ai senti l'influence dans le désert de Syrie, au lieu de venir du sud-ouest comme le Khamsin, arrive du sud-est et de l'est, après avoir pour ainsi dire écrémé sur les sables du désert leurs grains les plus fins et les plus brûlants. C'est toujours la position du désert qui fait la direction de ce vent. Pour les habitants du cap de Bonne-Espérance et pour ceux des côtes de l'Arabie, ce vent doit venir du nord. Le Samoun se distingue du Khamsin par un souffle saccadé : c'est plus réellement un vent; l'autre est plutôt une disposition de l'atmosphère; il est chaud, mais pur, et ce n'est que dans ses violentes saccades qu'il entraîne avec lui des tourbillons de sable. Il souffle dans les mois de juillet, août, septembre. L'Écriture le mentionne plus d'une fois. Les prophètes (Joel, IV, 8; Osée, XIII, 15; Isaïe, XXI, 1; Jérémie, IV, 4) l'avaient éprouvé eux-mêmes, et dans leurs inspirations il revenait à leur mémoire comme une image effrayante.

Tous les voyageurs ont parlé du Samoun; mais leur description

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 21.

prouve assez que peu d'entre eux l'ont observé par expérience. Il faut excepter toutefois le comte W. St. Rzewuski, qui a publié à son sujet une suite d'observations dans les *Mines de l'Orient* (tome VI).

Voici comment il décrit ce vent particulier au désert : « Il se fait « sentir à peu près depuis la mi-juin jusqu'au 21 septembre. On l'é- « prouve par un vent de sud-ouest très-fort, et dans les journées où « le soleil est le plus ardent. Il est brûlant, il vient par bouffées plus « ou moins ardentes, plus ou moins longues; chacune d'elles cepen- « dant, même la plus courte, excède le temps qu'un homme peut « retenir son haleine. Ce vent consiste en une succession de bouffées « brûlantes et fraîches. Dans les premières, il y a quelquefois redou- « blement de chaleur et d'impétuosité. La différence des bouffées « chaudes ou froides, d'après mon observation, est de sept à dix de- « grés; le degré le plus considérable des chaudes a été de soixante- « trois de Réaumur, la température au soleil sans le vent Samieli ayant « été constamment de quarante-trois à quarante-sept. J'ai cru pou- « voir observer que lorsque ce vent souffle, il se répand dans l'at- « mosphère une teinte jaunâtre, donnant sur le livide, et que, dans « ses périodes les plus violentes, le soleil devient rouge foncé. Son « odeur est infecte et sulfureuse; il est épais et lourd, et lorsqu'il « augmente de chaleur, on en est prêt à suffoquer. Ce vent m'a paru « composé de trois agrégations; savoir, 1° du vent lui-même; 2° d'un « calorique excessif; 3° d'un gaz lourd et infect. Il provoque une « assez forte transpiration, excitée en partie par l'angoisse que l'on « éprouve, et la difficulté avec laquelle on le respire, à cause de sa « fétidité. Cette sueur m'a paru plus dense et plus visqueuse que la « sueur naturelle. Le vent lui-même dépose un fluide gras. Afin d'exa- « miner encore mieux ses qualités et sa nature, j'ai ouvert la bouche « pour le respirer; le palais et la gorge ont été à l'instant desséchés; « il produit le même effet en le respirant par le nez, mais plus len- « tement; pour s'en préserver, et conserver la respiration plus libre, « on s'enveloppe le visage avec le mouchoir nommé kefieh que les « Arabes portent sur la tête. Alors, passant à travers le tissus, il perd « une partie de son action et de son principe malfaisant, et d'ailleurs « l'haleine entretient l'humidité de l'air, et donne par là même plus « de facilité à la respiration, et empêche que cet air brûlant ne s'in- « troduise subitement dans la bouche et dans les poumons. Aussi, les « Arabes ont-ils l'habitude, quelque chaleur qu'il fasse, même à « l'ombre, de s'envelopper tout le corps, et même la tête, de leur « meschlah (manteau), s'ils veulent dormir. »

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 24.

Jusque-là, cette description me paraît exacte, mais le comte Rzewuski va plus loin, et me semble avoir beaucoup exagéré les effets *mortels* de ce vent et son action sur les cadavres. « Le cadavre de l'as- « phyxié, dit-il, a cela de particulier, qu'après peu de jours, et même « d'heures, au dire de certains Arabes, au moindre effort, les membres « se séparent aux articulations, tant le venin pestilentiel agit avec « énergie, même sur les parties musculaires, et donne à la putréfac- « tion une activité étonnante. Un tel cadavre est réputé contagieux. » Il y a dans ces rapports une exagération évidente. Je renvoie, au mémoire de l'auteur, qui a développé longuement son opinon sur l'origine et la direction de ce vent.

(24-26) **Cuncti greges pergent nobiscum.** Les Hébreux sortirent d'Égypte avec tous leurs troupeaux. Ce fait est annoncé plusieurs fois : lorsque le Pharaon d'Égypte donne à Moïse la permission d'emmener son peuple dans le désert pour sacrifier à Dieu, il lui dit : *Oves vestras et armenta assumite.* (XII, 32). Nous verrons plus loin l'usage que nous devons faire de cette assertion.

CHAPITRE ONZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΑ'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔτι μίαν πληγὴν ἐγὼ ἐπάξω ἐπὶ Φαραὼ, καὶ ἐπ' Αἴγυπτον, καὶ μετὰ ταῦτα ἐξαποστελεῖ ὑμᾶς ἐντεῦθεν· ὅταν δὲ ἐξαποστέλλῃ ὑμᾶς σὺν παντὶ, ἐκβαβεῖ ὑμᾶς ἐκβολῇ.

2. Λάλησον οὖν κρυφῇ εἰς τὰ ὦτα τοῦ λαοῦ, καὶ αἰτησάτω ἕκαστος παρὰ τοῦ πλησίον σκεύη ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ, καὶ ἱματισμόν.

3. Κύριος δὲ ἔδωκε τὴν χάριν τῷ λαῷ αὐτοῦ ἐναντίον τῶν Αἰγυπτίων· καὶ ἔχρησαν αὐτοῖς. Καὶ ὁ ἄνθρωπος Μωϋσῆς μέγας ἐγενήθη σφόδρα ἐναντίον τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ἐναντίον Φαραὼ, καὶ ἐναντίον τῶν θεραπόντων αὐτοῦ.

4. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς· Τάδε λέγει Κύριος· Περὶ μέσας νύκτας ἐγὼ εἰςπορεύομαι εἰς μέσον Αἰγύπτου·

5. καὶ τελευτήσει πᾶν πρωτότοκον ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, ἀπὸ πρωτοτόκου Φαραὼ, ὃς κάθηται ἐπὶ τοῦ θρόνου, καὶ ἕως πρωτοτόκου τῆς θεραπαίνης τῆς παρὰ τὸν μύλον, καὶ ἕως πρωτοτόκου παντὸς κτήνους.

6. Καὶ ἔσται κραυγὴ μεγάλη κατὰ πᾶσαν γῆν Αἰγύπτου, ἥτις τοιαύτη οὐ γέγονε, καὶ τοιαύτη οὐκ ἔτι προστεθήσεται.

7. Καὶ ἐν πᾶσι τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ οὐ γρύξει κύων τῇ γλώσσῃ αὐτοῦ, ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους· ὅπως εἰδῇς ὅσα παραδοξάσει Κύριος ἀνὰ μέσον τῶν Αἰγυπτίων καὶ τοῦ Ἰσραὴλ.

8. Καὶ καταβήσονται πάντες οἱ παῖδές σου οὗτοι πρός με, καὶ προσκυνήσουσί με, λέγοντες· Ἔξελθε σὺ, καὶ πᾶς ὁ λαός σοῦ οὗ σὺ ἀηγῇ. Καὶ μετὰ ταῦτα ἐξελεύσομαι. Ἐξῆλθε δὲ Μωϋσῆς ἀπὸ Φαραὼ μετὰ θυμοῦ.

9. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Οὐκ εἰσακούσεται ὑμῶν Φαραώ· ἵνα πληθύνων πληθυνῶ μου τὰ σημεῖα καὶ τὰ τέρατα ἐν γῇ Αἰγύπτῳ.

10. Μωϋσῆς δὲ καὶ Ἀαρὼν ἐποίησαν πάντα τὰ σημεῖα καὶ τὰ τέρατα ταῦτα ἐν γῇ Αἰγύπτῳ ἐναντίον Φαραώ· ἐσκλήρυνε δὲ Κύριος τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ οὐκ εἰςήκουσεν ἐξαποστεῖλαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

CAPUT XI.

1. Et dixit Dominus ad Moysen : Adhuc una plaga tangam Pharaonem et Ægyptum, et post hæc dimittet vos, et exire compellet.

2. Dices ergo omni plebi, ut postulet vir ab amico suo, et mulier a vicina sua, vasa argentea et aurea.

3. Dabit autem Dominus gratiam populo suo coram Ægyptiis. Fuitque Moyses vir magnus valde in terra Ægypti, coram servis Pharaonis et omni populo.

4. Et ait : Hæc dicit Dominus, Media nocte egrediar in Ægyptum :

5. Et morietur omne primogenitum in terra Ægyptiorum, a primogenito Pharaonis qui sedet in solio ejus, usque ad primogenitum ancillæ quæ est ad molam, et omnia primogenita jumentorum.

6. Eritque clamor magnus in universa terra Ægypti, qualis nec ante fuit, nec postea futurus est.

7. Apud omnes autem filios Israel non mutiet canis ab homine usque ad pecus : ut sciatis quanto miraculo dividat Dominus Ægyptios et Israel.

8. Descendentque omnes servi tui isti ad me, et adorabunt me, dicentes : Egredere tu, et omnis populus qui subjectus est tibi : post hæc egrediemur.

9. Et exivit a Pharaone iratus nimis. Dixit autem Dominus ad Moysen : Non audiet vos Pharao, ut multa signa fiant in terra Ægypti.

10. Moyses autem et Aaron fecerunt omnia ostenta quæ scripta sunt, coram Pharaone. Et induravit Dominus cor Pharaonis, nec dimisit filios Israel de terra sua.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(2) Dices ergo omni plebi.

En examinant la prescription répétée plusieurs fois dans l'Exode (III, 22 - XI, 2 - XII, 32), on rencontrera devant soi ces trois objections :

Dieu, qui voit au-delà du présent, peut-il charger Moyse de donner à son peuple l'ordre d'*emprunter* aux Égyptiens des objets de valeur, puisqu'il prévoyait qu'ils seraient dans l'impossibilité de les rendre, et que par conséquent ils tromperaient ceux dont ils avaient réclamé un service.

Dieu, ayant tout pouvoir, s'il voulait, dans sa justice, enrichir les Hébreux aux dépens des Égyptiens et compenser par-là une longue oppression, n'avait-il pas mille moyens qui n'allaient pas comme celui-là en sens inverse des principes de moralité et de conscience?

Moyse, qui avait eu la révélation de l'avenir de sa mission, pouvait il, sans murmures, sans représentations, ainsi qu'il se les permet dans d'autres occasions, se charger d'une pareille responsabilité?

S. Augustin nous enseigne que la foi lève ces difficultés, en reconnaissant que les desseins de Dieu sont inexplicables; les hommes les plus respectables dans la science et les plus profonds dans l'étude des Écritures ont suivi ce guide (Dannhauer, Buddæus, Pfeifer, W.-P. Hœffling, etc.). Cependant, comme ce fait a été discuté à plusieurs reprises depuis les premiers siècles du christianisme, il ne sera pas inutile de présenter un résumé des opinions qui se sont produites.

Aben-Esra, Calvin, toute l'Église luthérienne ont rendu raison de l'action des Israélites par le principe : Dieu est maître de tous les biens; il les dispense à son gré. Coquerel s'exprime ainsi : *la doctrine du tien et du mien peut-elle s'appliquer à Dieu? Tout lui appartient souverainement; nos lois sur la propriété, quelque origine qu'on assigne à ce principe, ne lui sont pas applicables, et ses droits, antérieurs aux nôtres, ne subissent aucune prescription.*

Des commentateurs, parmi lesquels il faut citer Michaelis, avaient dit :

EXODE, CHAPITRE XI, VERSET 5.

Les Israélites empruntèrent les vases seulement pour quelques jours; mais les ayant emportés, ils ne purent les rendre, comme ils en avaient eu l'intention.

Les tradition arabes vont un peu plus loin; elles supposent que les Israélites, pour dissimuler le véritable motif de leurs préparatifs de départ, auraint feint de préparer des noces et empruntèrent de leur voisin, pour célébrer ces fêtes, leurs bijoux et leurs objets précieux.

D'autres pensaient que l'action était injuste, mais que l'ordre de Dieu la sanctifiait, parce qu'il a dans son pouvoir la suspension des lois de justice et de morale.

Les Pères de l'Église, Irénée, Tertullien, Clément d'Alexandrie, ainsi que Philo, Grotius, etc., soutinrent que les Israélites avaient le droit de se payer eux-mêmes de leurs longs travaux par cette faible somme qu'ils enlevaient aux Égyptiens.

Quelques commentateurs, après Josèphe (*Ant.* II, 6), avancèrent que les Israélites avaient bien *emprunté*, mais que les Égyptiens, sachant leur intention de *garder*, leur avaient donné *ce qu'ils demandaient* sans espérance de retour. J. Kinghorn s'exprime dans ce sens.

Plusieurs écrivains, et dernièrement M. de Raumer, ont pensé que le Seigneur ne fit que reprendre aux Égyptiens l'or de leurs faux dieux pour le consacrer à son service dans la construction du tabernacle, et que les Hébreux, en l'empruntant, avaient l'intention de le rendre; mais que Pharaon, en manquant à sa promesse de les laisser sacrifier dans le désert et en les attaquant, les avait mis dans l'impossibilité de tenir leur parole.

Les rédacteurs du *Journal évangélique de Berlin* (XIe vol. p. 812, déc. 1832) soutinrent, dans un long article, que les Israélites demandèrent aux Égyptiens des vases d'or et d'argent et des habillements pour leurs fils et leurs filles, et que ceux-ci les donnèrent de bonne grâce et se dépouillèrent de bon accord. Aben-Ezra était de cette opinion; il pensait que les Égyptiens avaient une si haute idée du caractère de Moyse et, après sa lutte avec les magiciens, une si grande opinion de sa puissance, qu'ils lui sacrifièrent comme par entraînement ce qu'ils avaient de plus précieux.

D'autres ont pensé aussi, et Salvador est de ce nombre, que cet emprunt est une fausse interprétation, qu'il faut entendre par-là une contribution de guerre que six cent mille hommes ont bien le droit et le pouvoir de frapper sur une population qui les a opprimés et qu'ils ont vaincue par les maux dont ils laissent l'Égypte accablée.

Cette opinion se rapproche d'une autre hypothèse qui repose sur la même idée de la supériorité militaire des Hébreux sur les Égyptiens. Les Hébreux auraient pris ces bijoux comme rançon ou prix de la vie des Égyptiens qu'ils avaient dans leurs mains; et les uns s'empressaient d'apporter ce que les autres demandaient.

Enfin, quelques antiquaires trouvèrent une explication dans l'opinion (ap. Gellium, *Noct. attic.* lib. XI, cap. 18) que le vol était chose permise et habituelle parmi les Égyptiens; et des économistes jugèrent que les Israélites, en quittant leurs maisons, leurs jardins, leurs prairies, du consentement du roi d'Égypte, avaient pu vendre publiquement leurs propriétés et prendre en échange les bijoux des Égyptiens.

Une dissertation particulière sur ce passage de l'Exode a été publiée récemment par M. G.-F. Daumer; elle est intitulée *Ueber die Entwendung ægyptischen Eigenthums*, Nürenberg 1833. On avait une dissertation latine de C. A. Herberger: *De furto Israelitis ex Ægypto migrantibus frustra impacto*. Francf. 1772.

(5) Ancilla quæ est ad molam. En Égypte, dans les villages qui sont trop éloignés des moulins à manége tiré par un cheval ou un bœuf, on oblige les esclaves de moudre le blé; chez les Bédoins, cette besogne est celle des femmes. J'ai parlé, dans la description des mœurs des Israélites retrouvées dans le désert, de cette manière de moudre le grain, qui s'est conservée dans les tribus nomades. J'entrerai ici dans moins de détails.

Il est nécessaire, avant tout, de remarquer que la traduction de Le Maistre de Sacy est fautive, car en s'éloignant de la Vulgate, il semble avoir eu l'idée d'un moulin de l'espèce de ceux que le vent ou l'eau mettent en mouvement dans nos contrées, tandis qu'il est question d'un moulin à bras. Il traduit: *l'esclave qui tourne la meule dans le moulin*, tandis qu'il est plus conforme aux habitudes de l'Orient de dire: *l'esclave qui est accroupie à côté du moulin*, ou *derrière le moulin*. Nous allons voir que telle est en effet la position de la femme arabe qui moud le blé.

En Orient, le grain se conserve facilement; il n'en est pas de même de la farine; aussi les Arabes nomades et les habitants des villages, qui n'ont pas

EXODE, CHAPITRE XI, VERSET 6.

de grands moulins, s'approvisionnent-ils seulement de grains qu'ils transforment en farine au fur et à mesure de leurs besoins. De petits moulins à bras leurs servent à cet effet; leur utilité comme la simplicité de leur mécanisme ne peut laisser aucun doute sur la stabilité de leur forme, qui a dû être dès l'origine ce qu'elle est aujourd'hui.

Ces moulins sont faits de deux pierres plates de granit à gros grains ou d'un calcaire poreux et dur. Elles ont un pied six pouces de diamètre et varient d'épaisseur: celle de dessus peut avoir deux pouces, celle de dessous trois et jusqu'à quatre quand elle est neuve. L'une est stable par son poids et repose sur terre; elle a dans son centre un manche de bois fixé solidement et qui passe dans l'ouverture de la pierre supérieure. Celle-ci, ainsi arrêtée par son centre, laisse encore une assez grande ouverture pour qu'on puisse y jeter le grain qui doit remplacer celui qui est moulu; un autre bâton, fixé dans l'extrémité extérieure du cercle, sert à lui donner avec la main le mouvement de rotation nécessaire. Le grain sort en farine assez grossière d'abord, puis, successivement à chaque mouture, il devient plus fin.

Aujourd'hui, de même qu'autrefois, les femmes sont chargées de ce soin; et non pas seulement les esclaves, qui seraient en trop petit nombre dans les tribus pour suffire à ce travail, mais tout ce qu'il y a de femmes dans chaque tente. Une personne peut moudre par jour le grain d'un quart de charge de chameau. Lorsque j'étais sur la lisière des terrains cultivés de l'Égypte, dans la province même de Goshen, avant de m'enfoncer dans le désert de l'Arabie-Pétrée, je fis moudre la farine nécessaire pour six jours et concasser, par le même procédé, des fèves en quantité suffisante pour charger trois chameaux; ce furent les femmes des Arabes qui en une journée terminèrent cette besogne, et parmi elles se trouvait la femme du chef du campement.

Homère nous représente deux fois dans l'*Odyssée* (VII, 103 - XX, 105) cette même manière de moudre le grain. Là, c'est dans le palais du roi que des femmes prennent ce soin.

En Égypte, au temps de la sortie des Israélites, les esclaves étaient particulièrement chargées de ce travail. Il en fut de même plus tard à Babylone, ainsi que nous le lisons dans les prophéties d'Isaïe (chap. XLVII, 2). L'intention de Moyse n'est cependant pas de préciser que c'était le travail des esclaves, mais de marquer par une image, que la plaie qui va frapper de mort tous les premiers-nés s'étendra dans toute l'échelle sociale, depuis le fils de l'esclave ou de la femme prisonnière (XII, 29) jusqu'à l'héritier du trône.

(6) Erit que clamor magnus. En Orient les cris sont fréquents dans la vie privée; ils sont consacrés dans la vie publique ou officielle et ont acquis une sorte de méthode toute particulière à l'Égypte et à la Syrie.

Les femmes, en ouvrant la bouche et en frappant le palais avec la langue, produisent un son aigu en forme de roulement qui, lorsqu'il est modulé avec talent et poussé en harmonie d'autres voix, exprime tantôt la joie, tantôt la douleur.

A Alep, dans un dîner qui nous fut donné par des Arabes habitants de cette ville, nous fûmes surpris au dessert par des roucoulements qui partaient d'une chambre voisine, et dont l'exécution était si habile qu'ils semblaient en commençant être proches de l'oreille et s'éloigner peu à peu à de grandes distances, sans perdre de régularité et en augmentant de douceur. Nous demandâmes ce que signifiait cette mélodie inattendue, partie de bouches invisibles. Notre hôte nous dit que toute sa maison se réjouissait en notre honneur.

Dans les montagnes du Sinaï, nous cheminions un jour tristement, accablés sous le poids de la chaleur, quand ce roucoulement de femmes nous surprit agréablement. Nous nous croyions dans la solitude, et sans voir encore celles qui célébraient ainsi notre arrivée, nous les remerciions du fond du cœur de leur gracieuse attention. C'était mon fidèle conducteur Hussein qui m'avait ménagé cette agréable surprise; sans prévenir personne dans la caravane, il avait pris un sentier à travers la montagne, avait averti son campement de notre approche, et les femmes se faisaient déjà entendre pendant que nous serpentions encore dans la vallée.

Dans les plaines dévastées du Hauran, j'ai entendu de jeunes Arabes qui imitaient ce cri d'une manière violente et plus accentuée, en brandissant leur lance et en jetant leurs chevaux au galop. Ils me dirent que c'était un cri de guerre.

Enfin, il ne s'est pas passé de jour que je n'aie entendu, en Égypte, ces cris plus solennels et plus sourds, partir de quelques maisons aux volets

fermés dans lesquelles les Fikis lisaient le Coran, ou chantaient les 31 chebchahs, et à la porte desquelles des pleureuses de profession, appelées *medabées*, poussaient des exclamations lamentables. Là il y avait des regrets, on semblait appeler un absent ou vouloir prolonger des plaintes à travers les espaces qui séparaient le mort de ceux qui restaient sur la terre.

L'expression de la Bible peut donc marquer un cri de douleur et un cri de deuil comme ils sont habituels, seulement il fut d'autant plus grand que la douleur était plus vive.

Ces cris, qui ont leurs règles dans l'étiquette des cérémonies funéraires, et qui sont habituels dans tous les actes de la vie publique, ne s'entendent pas seulement en Égypte, tout l'Orient en est l'écho. Hérodote parle des cris du peuple devant la porte du palais (liv. III). Cette manière de réclamer justice est encore habituelle en Abyssinie, tous les voyageurs en parlent, et ces plaintes bruyantes adressées à la royauté, sont devenues, par dégénération, un hommage lorsqu'elles s'adressent aux particuliers. Bruce raconte très-ingénument comment il était quelquefois interrompu chez lui, par les cris de quatre à cinq cent personnes qui venaient se lamenter à la fois, à l'envi et, pour ainsi dire, en parties, sous ses fenêtres. Quand il faisait demander à l'un des assistants ce qu'il voulait, il répondait : *L'honorer, le distraire, lui plaire* (Bruce, tom. III, p. 274, éd. orig.).

(7) **Non mutiet canis.** C'était, dans une tribu, le plus grand signe du silence, et, par allusion, une preuve de la tranquillité et de l'indifférence de tout le peuple d'Israël.

En effet, l'Orient n'est pas seulement bruyant par ses habitants, il l'est aussi par ses chiens. Dans les villes, ils sont l'inquiétude des voleurs pendant la nuit, et l'effroi des étrangers pendant le jour. Dans les bazars, longues galeries de boutiques, que les marchands ferment à la chute du jour et abandonnent à la police pendant qu'ils vont habiter, jusqu'au lendemain, d'autres quartiers, ce sont les chiens, qui, toute la nuit, font la garde avec une vigilance sans pareille. Depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever, à moins d'être du quartier, il est dangereux de traverser les rues sans le gardien de chacune des circonscriptions, car les chiens, au premier aboiement de leurs sentinelles avancées, se réunissent, s'excitent, et bientôt dévoreraient le malheureux qui serait sans protection. Le gardien vous précède donc avec une lanterne, il connaît les chiens et il est connu d'eux ; il parle aux plus doux, frappe de sa canne ceux qui ne se dérangent pas assez vite, et impose à tous, par son autorité, un silence qui succède aux aboiements qu'avait occasionné le premier bruit de vos pas. Pendant le jour, ces nombreux animaux n'ont ni maître ni refuge. Ils n'ont qu'un quartier et un chef, un quartier qu'ils ne peuvent quitter, parce que le quartier voisin est occupé par une autre bande qui se réunit pour chasser, d'un commun accord, l'intru qui vient prendre part à leurs chances de nourriture. Un chef, qui se fait reconnaître d'eux on ne sait par quelle autorité, mais que l'on distingue facilement à son éveil, à son courage, toujours le premier à aboyer, le premier à l'attaque, et guidant, rapide comme l'éclair, sa bande, d'une extrémité du quartier, son domaine, à l'autre. Ils restent ainsi dans leurs rues, ils s'ébattent, s'accouplent, mettent bas sur la voie publique et ne retrouvent, le jour, l'esprit hargneux de leurs fonctions nocturnes, que lorsqu'ils distinguent

un Européen dans la foule des passants ; les hurlements sont alors étourdissants et font échos dans les troupes de chiens qui habitent les autres quartiers.

Il faut rapporter à cet aboiement contre un étranger, les paroles de Judith qui annonce à Holopherne qu'il domptera Israël *sans qu'un chien ose aboyer contre lui* (Judith, XI, 5), c'est-à-dire de manière à se faire adopter, reconnaître.

Le chien est impur dans la loi musulmane. Un Turc qui observe scrupuleusement les préceptes de Mahomet, se considère dans un état d'impureté et incapable d'entrer à la mosquée ou même de faire sa prière chez lui, lorsque les pans seulement de sa longue robe ont touché un chien. La douceur envers les animaux est cependant prescrite dans le Coran, et observée au point que les pieux musulmans ne vont point à la chasse, ôtent, sans la tuer, la vermine qui les tourmente et achètent, par dévotion et pour leur donner la liberté, les petits oiseaux que l'on met en cage. Les chiens existent donc sans entrer jamais dans les maisons, et ils sont non-seulement tolérés dans les rues, mais nourris et entretenus d'eau par des fondations pieuses. Souvent ces fondations sont épuisées ou inexactement suivies ; alors les chiens attendent leur nourriture aux portes des habitations et consomment les ordures ménagères que la police fait enlever chez nous. Ces ressources, très-précaires, les laissent très-affamés.

J'ai représenté, dans mon *Voyage de l'Asie-Mineure*, une des rues de Constantinople ainsi peuplée. On voit ces animaux, de l'espèce des chiens-loups, couchés avec leurs petits au milieu des passants.

Au désert, dans les tribus nomades, il y a toujours plusieurs chiens dans un campement, les uns sont de garde et de la même espèce que ceux des villes, les autres, destinés à la chasse, sont de la race des levriers frisés. Les premiers sont traités avec la même négligence que dans les villes, les seconds sont, au contraire, l'objet des plus grands soins, nourris avec attention toute l'année, habillés de longues robes l'hiver, ils sont, avec le cheval, des êtres de prédilection, parce qu'ils s'associent au plus grand plaisir de l'homme, la chasse à cours. On trouvera dans mon *Voyage de la Syrie*, une description de ces chasses aux gazelles, avec faucons et levriers. Toutefois, remarquons que la prédilection dont ils sont l'objet ne dépasse pas le seuil de la porte ou l'entrée sous la tente.

Tous aboient le jour, dès qu'il se présente au campement une figure étrangère, et la nuit ils avertissent non-seulement à l'arrivée des ennemis, mais à l'approche des voleurs qui sauraient autrement, avec une rare adresse, se glisser dans les tentes et enlever tout ce qui s'y trouve.

Chez les Hébreux, le chien était également impur et conservé seulement en plein air, pour la sûreté. Il était aussi bruyant la nuit (Ps. LIX, 15) que de nos jours en Orient, aussi acharné (Ps. XXII, 17), aussi affamé (1er Rois, XIV, 11-XXI, 23-XXII, 38 ; 2e Rois, IX, 33), aussi méprisé à cause de son impureté (2e Rois, VIII, 13), à cause de son accouplement et de la banalité furieuse de ses amours (Deut. XXIII, 19). Lorsque Abner s'écrie : *Suis-je donc un chien chef de bande* (2e Samuel, III, 8)? il désignait ce guide que chaque troupe reconnaît et qui semble responsable de ses actions. En un mot, c'étaient, d'un côté, les mêmes traitements, de l'autre, les mêmes services.

CHAPITRE DOUZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΒ'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν ἐν γῇ Αἰγύπτου, λέγων·

2. Ὁ μὴν οὗτος ὑμῖν ἀρχὴ μηνῶν, πρῶτός ἐστιν ὑμῖν ἐν τοῖς μησὶ τοῦ ἐνιαυτοῦ.

3. Λάλησον πρὸς πᾶσαν συναγωγὴν υἱῶν Ἰσραὴλ, λέγων· Τῇ δεκάτῃ τοῦ μηνὸς τούτου λαβέτωσαν ἕκαστος πρόβατον κατ' οἴκους πατριῶν, ἕκαστος πρόβατον κατ' οἰκίαν.

4. Ἐὰν δὲ ὀλιγοστοὶ ὦσιν ἐν τῇ οἰκίᾳ, ὥστε μὴ εἶναι ἱκανοὺς εἰς πρόβατον, συλλήψεται μεθ' ἑαυτοῦ τὸν γείτονα τὸν πλησίον αὐτοῦ· κατὰ ἀριθμὸν ψυχῶν, ἕκαστος τὸ ἀρκοῦν αὐτῷ συναριθμήσεται εἰς πρόβατον.

5. Πρόβατον τελειον, ἄρσεν, ἐνιαύσιον ἔσται ὑμῖν· ἀπὸ τῶν ἀρνῶν καὶ τῶν ἐρίφων λήψεσθε.

6. Καὶ ἔσται ὑμῖν διατετηρημένον ἕως τῆς τεσσαρεσκαιδεκάτες τοῦ μηνὸς τούτου, καὶ σφάξουσιν αὐτὸ πᾶν τὸ πλῆθος συναγωγῆς υἱῶν Ἰσραὴλ πρὸς ἑσπέραν·

7. καὶ λήψονται ἀπὸ τοῦ αἵματος, καὶ θήσουσιν ἐπὶ τῶν δύο σταθμῶν, καὶ ἐπὶ τὴν φλιάν, ἐν τοῖς οἴκοις ἐν οἷς ἐὰν φάγωσιν αὐτὰ ἐν αὐτοῖς.

8. Καὶ φάγονται τὰ κρέα τῇ νυκτὶ ταύτῃ ὀπτὰ πυρί, καὶ ἄζυμα ἐπὶ πικρίδων ἔδονται.

9. Οὐκ ἔδεσθε ἀπ' αὐτῶν ὠμὸν οὐδὲ ἡψημένον ἐν ὕδατι, ἀλλ' ἢ ὀπτὰ πυρί· κεφαλὴν σὺν τοῖς ποσὶ καὶ τοῖς ἐνδοσθίοις.

10. Οὐκ ἀπολείψεται ἀπ' αὐτοῦ ἕως πρωΐ. Καὶ ὁστοῦν οὐ συντρίψετε ἀπ' αὐτοῦ· τὰ δὲ καταλειπόμενα ἀπ' αὐτοῦ ἕως πρωΐ ἐν πυρὶ κατακαύσετε.

11. Οὕτω δὲ φάγεσθε αὐτό· αἱ ὀσφύες ὑμῶν περιεζωσμέναι, καὶ τὰ ὑποδήματα ἐν τοῖς ποσὶν ὑμῶν, καὶ αἱ βακτηρίαι ἐν ταῖς χερσὶν ὑμῶν· καὶ ἔδεσθε αὐτὸ μετὰ σπουδῆς. Πάσχα ἐστὶ Κύριῳ.

12. Καὶ διελεύσομαι ἐν τῇ Αἰγύπτῳ ἐν τῇ νυκτὶ ταύτῃ, καὶ πατάξω πᾶν πρωτότοκον ἐν γῇ Αἰγύπτῳ ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους, καὶ ἐν πᾶσι τοῖς θεοῖς τῶν Αἰγυπτίων ποιήσω τὴν ἐκδίκησιν. Ἐγὼ Κύριος.

13. Καὶ ἔσται τὸ αἷμα ὑμῖν ἐν σημείῳ ἐπὶ τῶν οἰκιῶν ἐν αἷς ὑμεῖς ἐστε ἐκεῖ· καὶ ὄψομαι τὸ αἷμα, καὶ σκεπάσω ὑμᾶς, καὶ οὐκ ἔσται ἐν ὑμῖν πληγὴ τοῦ ἐκτριβῆναι, ὅταν παίω ἐν γῇ Αἰγύπτῳ.

14. Καὶ ἔσται ἡ ἡμέρα ὑμῖν αὕτη μνημόσυνον, καὶ ἑορτάσετε αὐτὴν ἑορτὴν Κυρίῳ εἰς πάσας τὰς γενεὰς ὑμῶν· νόμιμον αἰώνιον ἑορτάσετε αὐτήν.

15. Ἑπτὰ ἡμέρας ἄζυμα ἔδεσθε, ἀπὸ δὲ τῆς ἡμέρας τῆς πρώτης ἀφανιεῖτε ζύμην ἐκ τῶν οἰκιῶν ὑμῶν. Πᾶς ὃς ἂν φάγῃ ζύμην, ἐξολοθρευθήσεται ἡ ψυχὴ ἐκείνη ἐξ Ἰσραὴλ, ἀπὸ τῆς ἡμέρας τῆς πρώτης ἕως τῆς ἡμέρας τῆς ἑβδόμης.

16. Καὶ ἡ ἡμέρα ἡ πρώτη κληθήσεται ἁγία· καὶ ἡ ἡμέρα ἡ ἑβδόμη κλητὴ ἁγία ἔσται ὑμῖν. Πᾶν ἔργον λατρευτὸν οὐ ποιήσετε ἐν αὐταῖς· πλὴν ὅσα ποιηθήσεται πάσῃ ψυχῇ, τοῦτο μόνον ποιηθήσεται ὑμῖν.

17. Καὶ φυλάξετε τὴν ἐντολὴν ταύτην· ἐν γὰρ τῇ ἡμέρᾳ ταύτῃ ἐξάξω τὴν δύναμιν ὑμῶν ἐκ γῆς Αἰγύπτου. Καὶ ποιήσετε τὴν ἡμέραν ταύτην εἰς γενεὰς ὑμῶν νόμιμον αἰώνιον.

CAPUT XII.

1. Dixit quoque Dominus ad Moysen et Aaron in Terra Ægypti:

2. Mensis iste, vobis principium mensium: primus erit in mensibus anni.

3. Loquimini ad universum cœtum filiorum Israel, et dicite eis: Decima die mensis hujus tollat unusquisque agnum per familias et domos suas.

4. Sin autem minor est numerus ut sufficere possit ad vescendum agnum, assumet vicinum suum qui junctus est domui suæ, juxta numerum animarum quæ sufficere possunt ad esum agni.

5. Erit autem agnus absque macula, masculus anniculus: juxta quem ritum tolletis et hœdum.

6. Et servabitis eum usque ad quartam decimam diem mensis hujus: immolabitque eum universa multitudo filiorum Israel ad vesperam.

7. Et sument de sanguine ejus, ac ponent super utrumque postem, et in superliminaribus domorum, in quibus comedent illum.

8. Et edent carnes nocte illa assas igni, et Azymos panes cum lactucis agrestibus.

9. Non comedetis ex eo crudum quid, nec coctum aqua, sed tantum assum igni: caput cum pedibus ejus et intestinis vorabitis.

10. Nec remanebit quidquam ex eo usque mane. Si quid residuum fuerit, igne compuretis.

11 Sic autem comedetis illum: Renes vestros accingetis, et calceamenta habebitis in pedibus, tenentes baculos in manibus, et comedetis festinanter: est enim Phase (id est transitus) Domini.

12. Et transibo per Terram Ægypti nocte illa, percutiamque omne primogenitum in Terra Ægypti ab homine usque ad pecus: et in cunctis diis Ægypti faciam judicia, ego Dominus.

13. Erit autem sanguis vobis in signum in ædibus in quibus eritis: et videbo sanguinem, et transibo vos: nec erit in vobis plaga disperdens quando percussero Terram Ægypti.

14. Habetis autem hunc diem in monumentum: et celebrabitis eam solemnem Domino in generationibus vestris cultu sempiterno.

15. Septem diebus azyma comedetis: in die primo non erit fermentum in domibus vestris: quicumque comederit fermentatum, peribit anima illa de Israel, a primo die usque ad diem septimum.

16. Dies prima erit sancta atque solemnis, et dies septima eadem festivitate venerabilis: nihil operis facietis in eis, exceptis his quæ ad vescendum pertinent.

17. Et observabitis azyma: in eadem enim ipsa die educam exercitum vestrum de Terra Ægypti, et custodietis diem istum in generationes vestras ritu perpetuo.

18. Ἐναρχόμενοι τῇ τεσσαρεςκαιδεκάτῃ ἡμέρᾳ τοῦ μηνὸς τοῦ πρώτου, ἀφ' ἑσπέρας ἔδεσθε ἄζυμα ἕως ἡμέρας μιᾶς καὶ εἰκάδος τοῦ μηνὸς, ἕως ἑσπέρας.

19. Ἑπτὰ ἡμέρας ζύμη οὐχ εὑρεθήσεται ἐν ταῖς οἰκίαις ὑμῶν. Πᾶς ὃς ἂν φάγῃ ζυμωτὸν, ἐξολοθρευθήσεται ἡ ψυχὴ ἐκείνη ἐκ συναγωγῆς Ισραὴλ, ἔν τε τοῖς γειώραις, καὶ αὐτόχθοσι τῆς γῆς.

20. Πᾶν ζυμωτὸν οὐκ ἔδεσθε, ἐν παντὶ δὲ κοτοικητηρίῳ ὑμῶν ἔδεσθε ἄζυμα.

21. Ἐκάλεσε δὲ Μωϋσῆς πᾶσαν γερουσίαν υἱῶν Ἰσραὴλ, καὶ εἶπε πρὸς αὐτούς· Ἀπελθόντες λάβετε ὑμῖν, αὐτοῖς πρόβατον κατὰ συγγενείας ὑμῶν, καὶ θύσατε τὸ πάσχα.

22. Λήψεσθε δὲ δέσμην ὑσσώπου, καὶ βάψαντες ἀπὸ τοῦ αἵματος τοῦ παρὰ τὴν θύραν, κατίξετε τῆς φλιᾶς, καὶ ἐπ' ἀμφοτέρων τῶν σταθμῶν, ἀπὸ τοῦ αἵματος ὃ ἐστι παρὰ τὴν θύραν. Ὑμεῖς δὲ οὐκ ἐξελεύσεσθε ἕκαστος τὴν θύραν τοῦ οἴκου αὐτοῦ ἕως πρωΐ.

23. Καὶ παρελεύσεται Κύριος παταξαι τοὺς Αἰγυπτίους, καὶ ὄψεται τὸ αἷμα ἐπὶ τῆς φλιᾶς, καὶ ἐπ' ἀμφοτέρων τῶν σταθμῶν· καὶ παρελεύσεται Κύριος τὴν θύραν, καὶ οὐκ ἀφήσει τὸν ὀλοθρεύοντα εἰσελθεῖν εἰς τὰς οἰκίας ὑμῶν παταξαι.

24. Καὶ φυλάξασθε τὸ ῥῆμα τοῦτο νόμιμον, σεαυτῷ, καὶ τοῖς υἱοῖς σου ἕως αἰῶνος.

25. Ἐὰν δὲ εἰσέλθητε εἰς τὴν γῆν ἣν ἂν δῷ Κύριος ὑμῖν, καθότι ἐλάλησε, φυλάξαστε τὴν λατρείαν ταύτην.

26. Καὶ ἔσται ἐὰν λέγωσι πρὸς ὑμᾶς οἱ οἱοὶ ὑμῶν, τίς ἡ λατρεία αὕτη;

27. καὶ ἐρεῖτε αὐτοῖς· Θυσία τὸ πάσχα τοῦτο Κυρίῳ, ὡς ἐσκέπασε τοὺς οἴκους τῶν υἱῶν Ισραὴλ ἐν Αἰγύπτῳ, ἡνίκα ἐπάταξε τοὺς Αἰγυπτίους, τοὺς δὲ οἴκους ἡμῶν, ἐρύσατο. Καὶ κύψας ὁ λαὸς προσεκύνησε.

28. Καὶ ἀπελθόντες ἐποίησαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ καθὰ ἐνετείλατο Κύριος τῷ Μωϋσῇ καὶ Ἀαρὼν, οὕτως ἐποίησαν.

29. Ἐγενήθη δὲ μεσούσης τῆς νυκτὸς, καὶ Κύριος ἐπάταξε πᾶν πρωτότοκον ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, ἀπὸ πρωτοτόκου Φαραὼ τοῦ καθημένου ἐπὶ τοῦ θρόνου, ἕως πρωτοτόκου τῆς αἰχμαλωτίδος τῆς ἐν τῷ λάκκῳ, καὶ ἕως πρωτοτόκου παντὸς κτήνους.

30. Καὶ ἀναστὰς Φαραὼ νυκτὸς, καὶ οἱ θεράποντες αὐτοῦ, καὶ πάντες οἱ Αἰγύπτιοι, καὶ ἐγενήθη κραυγὴ μεγάλη ἐν πάσῃ γῇ Αἰγύπτῳ· οὐ γὰρ ἦν οἰκία, ἐν ᾗ οὐκ ἦν ἐν αὐτῇ τεθνηκώς.

31. Καὶ ἐκάλεσε Φαραὼ Μωϋσῆν καὶ Ἀαρὼν νυκτὸς, καὶ εἶπεν αὐτοῖς· Ἀναστητε καὶ ἐξέλθετε ἐκ τοῦ λαοῦ μου, καὶ ὑμεῖς, καὶ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ, βαδίζετε καὶ λατρεύσατε Κυρίῳ τῷ Θεῷ ὑμῶν, καθὰ λέγετε.

32. Καὶ τὰ πρόβατα, καὶ τοὺς βόας ὑμῶν ἀναλαβόντες πορεύεσθε· εὐλογήσατε δὲ κἀμέ.

33. Καὶ κατεβιάζοντο οἱ Αἰγύπτιοι τὸν λαὸν σπουδῇ ἐκβαλεῖν αὐτοὺς ἐκ τῆς γῆς· εἶπεν γὰρ, ὅτι πάντες ἡμεῖς ἀποθνήσκομεν.

34. Ἀνέλαβε δὲ ὁ λαὸς τὸ σταῖς αὐτῶν πρὸ τοῦ ζυμωθῆναι τὰ φυράματα αὐτῶν, ἐνδεδεμένα ἐν τοῖς ἱματίοις αὐτῶν ἐπὶ τῶν ὤμων.

35. Οἱ δὲ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐποίησαν καθὰ συνέταξεν αὐτοῖς Μωϋσῆς· καὶ ᾔτησαν παρὰ τῶν Αἰγυπτίων σκεύη ἀργυρᾶ καὶ χρυσᾶ, καὶ ἱματισμόν.

36. Καὶ ἔδωκε Κύριος τὴν χάριν τῷ λαῷ αὐτοῦ ἐναντίον τῶν Αἰγυπτίων· καὶ ἔχρησαν αὐτοῖς· καὶ ἐσκύλευσαν τοὺς Αἰγυπτίους.

37. Ἀπάραντες δὲ υἱοὶ Ἰυραὴλ ἐκ Ῥαμεσσῆ εἰς Σοκχὼθ εἰς ἑξακοσίας χιλιάδας πεζῶν οἱ ἄνδρες, πλὴν τῆς ἀποσκευῆς,

38. καὶ ἐπίμικτος πολὺς συνανέβη αὐτοῖς, καὶ πρόβατα, καὶ βόες, καὶ κτήνη πολλὰ σφόδρα.

18. Primo mense, quarta decima die mensis ad vesperam, comedetis azyma, usque ad diem vigesimam primam ejusdem mensis ad vesperam.

19. Septem diebus fermentum non invenietur in domibus vestris : qui comederit fermentatum, peribit anima ejus de cœtu Israel, tam de advenis quam de indigenis terræ.

20. Omne fermentatum non comedetis : in cunctis habitaculis vestris edetis azyma.

21. Vocavit autem Moyses omnes seniores filiorum Israel, et dixit ad eos : Ite tollentes animal per familias vestras, et immolate Phase.

22. Fasciculumque hyssopi tingite in sanguine qui est in limine, et aspergite ex eo superliminare, et utrumque postem : nullus vestrum egrediatur ostium domus suæ usque mane.

23. Transibit enim Dominus percutiens Ægyptios : cum viderit sanguinem in superliminari, et in utroque poste, transcendet ostium domus, et non sinet percussorem ingredi domos vestras et lædere.

24. Custodi verbum istud legitimum tibi et filiis tuis usque in æternum.

25. Cumque introieritis terram, quam Dominus daturus est vobis ut pollicitus est, observabitis ceremonias istas.

26. Et cum dixerint vobis filii vestri : Quæ est ista religio?

27. Dicetis eis : Victima transitus Domini est, quando transivit super domos filiorum Israel in Ægypto, percutiens Ægyptios, et domos nostras liberans. Incurvatusque populus adoravit.

28. Et egressi filii Israel fecerunt sicut præceperat Dominus Moysi et Aaron.

29. Factum est autem in noctis medio, percussit Dominus omne primogenitum in Terra Ægypti, a primogenito Pharaonis, qui in solio ejus sedebat, usque ad primogenitum captivæ quæ erat in carcere, et omne primogenitum jumentorum.

30. Surrexitque Pharao nocte, et omnes servi ejus, cunctaque Ægyptus : et ortus est clamor magnus in Ægypto : neque enim erat domus in qua non jaceret mortuus.

31. Vocatisque Pharao Moyse et Aaron nocte, ait : Surgite et egredimini a populo meo, vos et filii Israel : ite, immolate Domino sicut dicitis.

32. Oves vestras et armenta assumite ut petieratis, et abeuntes benedicite mihi.

33. Urgebantque Ægyptii populum de terra exire velociter, dicentes : Omnes moriemur.

34. Tulit igitur populus conspersam farinam antequam fermentaretur : et ligans in palliis posuit super humeros suos.

35. Feceruntque filii Israel sicut præceperat Moyses : et petierunt ab Ægyptiis vasa argentea et aurea, vestemque plurimam.

36. Dominus autem dedit gratiam populo coram Ægyptiis ut comodarent eis : et spoliaverunt Ægyptios.

37. Profectique sunt filii Israel de Ramesse in Socoth, sexcenta fere millia peditum virorum, absque parvulis.

38. Sed et vulgus promiscuum innumerabile ascendit cum eis, oves et armenta et animantia diversi generis multa nimis.

39. Καὶ ἔπεφαν ἐπὶ σταῖς ὃ ἐξήνεγκαν ἐξ Αἰγύπτου, ἐγκρυφίας ἀζύμους, οὐ γὰρ ἐζυμώθη. Ἐξέβαλον γὰρ αὐτοὺς οἱ Αἰγύπτιοι, καὶ οὐκ ἠδυνήθησαν ἐπιμεῖναι, οὐδὲ ἐπισιτισμὸν ἐποίησαν ἑαυτοῖς εἰς τὴν ὁδόν.

40. Ἡ δὲ κατοίκησις τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, ἣν κατῴκησαν ἐν γῇ Αἰγύπτῳ καὶ ἐν γῇ Χαναάν, ἔτη τετρακόσια τριάκοντα.

41. Καὶ ἐγένετο μετὰ τὰ τετρακόσια τριάκοντα ἔτη, ἐξῆλθε πᾶσα ἡ δύναμις Κυρίου ἐκ γῆς Αἰγύπτου νυκτός.

42. Προφυλακή ἐστι τῷ Κυρίῳ, ὥστε ἐξαγαγεῖν αὐτοὺς ἐκ γῆς Αἰγύπτου· ἐκείνη ἡ νὺξ αὕτη προφυλακὴ Κυρίῳ, ὥστε πᾶσι τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ εἶναι εἰς γενεὰς αὐτῶν.

43. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν καὶ Ἀαρών· Οὗτος ὁ νόμος τοῦ πάσχα· πᾶς ἀλλογενὴς οὐκ ἔδεται ἀπ' αὐτοῦ.

44. Καὶ πάντα οἰκέτην ἢ ἀργυρώνητον περιτεμεῖς αὐτὸν, καὶ τότε φάγεται ἀπ' αὐτοῦ.

45. Πάροικος ἢ μισθωτὸς οὐκ ἔδεται ἀπ' αὐτοῦ.

46. Ἐν οἰκίᾳ μιᾷ βρωθήσεται· καὶ οὐκ ἐξοίσετε ἐκ τῆς οἰκίας τῶν κρεῶν ἔξω, καὶ ὀστοῦν οὐ συντρίψετε ἀπ' αὐτοῦ.

47. Πᾶσα συναγωγὴ υἱῶν Ἰσραὴλ ποιήσει αὐτό.

48. Ἐὰν δέ τις προσέλθῃ πρὸς ὑμᾶς προσήλυτος ποιῆσαι τὸ πάσχα Κυρίῳ, περιτεμεῖς αὐτοῦ πᾶν ἀρσενικόν· καὶ τότε προσελεύσεται ποιῆσαι αὐτό, καὶ ἔσται ὥσπερ καὶ ὁ αὐτόχθων τῆς γῆς. Πᾶς ἀπερίτμητος οὐκ ἔδεται ἀπ' αὐτοῦ.

49. Νόμος εἷς ἔσται τῷ ἐγχωρίῳ καὶ τῷ προσελθόντι προσηλύτῳ ἐν ὑμῖν.

50. Καὶ ἐποίησαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ καθὰ ἐνετείλατο Κύριος τῷ Μωϋσῇ καὶ Ἀαρὼν πρὸς αὐτοὺς, οὕτως ἐποίησαν.

51. Καὶ ἐγένετο ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ, ἐξῆγαγε Κύριος τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου σὺν δυνάμει αὐτῶν.

39. Coxeruntque farinam, quam dudum de Ægypto conspersam tulerant : et fecerunt subcinericios panes azymos : neque enim poterant fermentari cogentibus exire Ægyptiis, et nullam facere sinentibus moram : nec pulmenti quidquam occurrerat præparare.

40. Habitatio autem filiorum Israel qua manserunt in Ægypto, fuit quadringentorum trigenta annorum.

41. Quibus expletis, eadem die egressus est omnis exercitus Domini de Terra Ægypti.

42. Nox ista est observabilis Domini, quando eduxit eos de Terra Ægypti : hanc observare debent omnes filii Israel in generationibus suis.

43. Dixitque Dominus ad Moysen et Aaron : Hæc est religio Phase : Omnis alienigena non comedet ex eo.

44. Omnis autem servus emptitius circumcidetur, et sic comedet.

45. Advena et mercenarius non edent ex eo.

46. In una domo comedetur, nec efferetis de carnibus ejus foras, nec os illius confringetis.

47. Omnis cœtus filiorum Israel facies illud.

48. Quod si quis peregrinorum in vestram voluerit transire coloniam, et facere Phase Domini, circumcidetur prius omne masculinum ejus, et tunc rite celebrabit : eritque sicut indigena terræ : si quis autem circumcisus non fuerit, non vescetur ex eo.

49. Eadem lex erit indigenæ et colono qui peregrinatur apud vos.

50. Feceruntque omnes filii Israel sicut præceperat Dominus Moysi et Aaron.

51. Et eadem die eduxit Dominus filios Israel de Terra Ægypti per turmas suas.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE

(5) Decima die mensis hujus tollat unusquisque agnum per familias et domos suas.

Les Hébreux emmenèrent leurs troupeaux dans le désert, la Pâque pouvait donc continuer à être faite de la manière qui fut ordonnée, et célébrée pour la première fois en Égypte. Les anciens auteurs arabes, cependant, ont rapporté une autre opinion, qui était alors répandue dans le peuple. Supposant sans doute un dénûment complet, les Arabes ont cherché dans le désert quel est l'animal qui avait pu remplacer les agneaux et les chevreaux, et ils se sont arrêtés à une espèce de lapin de rocher, le Oueber, dont j'ai rapporté, au musée du Jardin des Plantes, deux individus, et donné un dessin dans mon *Voyage de l'Arabie-Pétrée*. Le naturaliste Demiri a consacré un long article à la description de cet animal, dans son curieux *Dictionnaire d'histoire naturelle*, qui n'a pas moins de 930 articles. Cet article, dont Bochart a donné un extrait, a été traduit par le savant orientaliste M. de Hammer Purgstal, dans l'obligeante et trop indulgente recension de l'un de mes voyages (insérée dans le 66e volume der Jahrbücher der Litteratur, Wien, 1834). Demiri, après avoir décrit le Oueber, dit que le peuple l'appelle l'*agneau des enfants d'Israël*, et croit qu'autrefois brebis, il a été changé dans cette forme depuis le passage du peuple de Dieu, il en donne pour preuve la forme de sa queue. Rafii s'exprime de la même manière.

Telle est la tradition écrite qui, toutefois, ne s'est pas conservée parmi les Bédouins de la Péninsule. Je renvoie à mon *Voyage de l'Arabie-Pétrée*, pour les autres citations. J'ajouterai que cet animal, comme tous les autres, est très-rare dans ce désert.

(7) Super utrumque postem. Il y a ici fausse interprétation. Les Hébreux étaient sous la tente. Le mot משקוף doit avoir sa racine comme Aben-Esra, le prouve dans la signification de *regard, regarder*, c'est-à-dire ce qui frappe les regards, *le seuil*. Je crois que les Israélites reçurent l'ordre de tracer *le signe du sang sur le seuil de la tente et es poteaux qui la supportent*, peut-être aussi sur le dessus de la tente. Les Septante se rapprochent de cette manière d'interpréter le texte, et le syriaque traduit ainsi : *sur les seuils et sur les demeures*.

(8) Cum lactucis agrestibus. Des laitues ou plutôt de la chicorée sauvage. Le texte hébreu ne donne que מרורים, mot générique qui signifie *herbes amères*, mais en cela, la traduction, en forme de commentaire, de la Vulgate, a bien interprété, puisque dans tout l'Orient c'est de ce légume que les Juifs accompagnent leur pâque.

(11) Sic autem comedetis illum. Les Égyptiens mangeaient accroupis près de petites tables basses; les Hébreux avaient la même coutume. On voit, il est vrai, dans le récit de la Bible, que Jacob invite son père à s'asseoir à sa table (Genèse XXVII, 19), que les frères de Joseph s'asseoient suivant leur rang (Genèse XLIII, 34), que le beau-père du lévite d'Ephraïm ne le laisse pas partir sans qu'il ne s'asseoie à sa table et mange avec lui (Juges XIX, 6). C'est une fausse interprétation que celle qui suppose l'emploi de chaise là où il ne s'agissait que de s'accroupir, ou pêle-mêle selon qu'on se présente, ou suivant son rang à partir du maître de la maison, comme les orientaux l'observent aujourd'hui, puisqu'ils ont conservé la coutume de manger accroupis. J'ai donné plusieurs représentations des repas orientaux avec tous les détails du service dans mon *Voyage de la Syrie*. Leurs tables sont faites de larges ronds de cuivre étamés placés sur de petits tabourets, le plus souvent de forme octogone et incrustés de nacre, d'ébène et d'ivoire.

(22) Nullus vestrum egrediatur ostium domus suæ usque mane. *La porte de sa maison* est une mauvaise traduction; *le seuil de sa demeure* est tout aussi exact et s'accorde avec les faits. Les Israélites habitaient sous des tentes; si leur long séjour dans une même province les avait portés à se construire des cahutes en joncs et en terre,

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 34.

comme se les bâtissent les nomades quand ils se fixent sur la lisière des champs cultivés, ils n'en avaient pas moins conservé leurs tentes en réserve pour se porter avec leurs troupeaux, d'un endroit à l'autre selon les saisons, et dans cette occasion, lorsque, rassemblés aux extrémités de la province, ils attendent l'ordre du départ, ils étaient sous leurs tentes.

Il n'est pas question dans la Bible de tables hautes, fixées sur des pieds et semblables aux nôtres. La table d'or du tabernacle ne peut être considérée comme un modèle pour celles dont on faisait usage dans la vie privée; quant aux petites tables basses (Exode XXV, 23), s'il n'en est pas parlé, c'est que ne servant qu'au moment des repas, comme en Orient de nos jours, elle est comprise dans les expressions qui désignent le festin lui-même.

Mais dans cette occasion, et pour cette première Pâque seulement, Moyse ordonne de célébrer ce repas solennel debout. Nous pouvons au moins le conjecturer par le costume et la tenue qu'il prescrit aux Hébreux: *la ceinture autour du corps,* on a l'habitude dans l'intérieur des maisons de s'en débarasser; *le bâton à la main,* il serait difficile de le tenir étant accroupi; *les chaussures aux pieds,* il est impossible de s'accroupir en les gardant, ce serait souiller ses vêtements et les tapis; enfin *avec une grande précipitation,* bien que le dîner ne soit plus en Orient une occasion de conversation, que chacun mange en silence et très-vite, cependant il est probable qu'il n'en était pas de même dans l'antiquité et que l'esprit joignait son charme aux plaisirs des sens. C'était donc un repas fait à la hâte et qui sortait entièrement des habitudes. Les Juifs considèrent aussi cette Pâque comme exceptionnelle et ne faisant point règle. Parmi les autorités qui se sont rangées à cette opinion il faut citer Aben-Ezra et Jonathan. Il est reçu aujourd'hui qu'on la célèbre assis. Nous savons qu'au temps de Notre Seigneur cette habitude était consacrée, et que déjà avant cette époque les convives, pendant ce festin commémoratif, restaient couchés à la manière des Grecs et des Romains, appuyés sur des coussins (Amos VI, 4; Esther I, 6-VII, 8; Judith XII, 15; S. Luc VII, 37).

(34) **Posuit super humeros suos.** On a cherché dans ce passage une obscurité qui ne s'y trouve pas, et l'on s'est donné beaucoup de peine pour l'expliquer par une coutume orientale que les Hébreux ne pouvaient avoir conservée. Il faut toujours se rappeler que les Israélites, bien que vivant sous des tentes comme les pasteurs et par cette raison en horreur aux Égyptiens, avaient cependant, durant près de trois siècles et presque autant de générations, mené une vie stable et tranquille dans la même province qui leur avait été assignée dès leur entrée sur les terres de l'Égypte. Ils n'ont pu se faire ni agriculteurs, ni industriels; mais ils n'étaient plus nomades dans la véritable extension du mot, et leur tendance devait être pour l'adoption des ustensiles commodes de l'Égypte. Comment supposer que pendant ces trois siècles ils n'aient eu ni pétrin pour préparer la pâte de leur pain, ni écuelles de bois pour la laisser reposer. On veut absolument, pour trouver une explication qui n'est pas nécessaire, qu'ils aient été réduits dans leur prospérité à la pénurie extrême des plus pauvres parmi les Bédouins, ou à l'adresse, longtemps méditée, des voyageurs qui entrent dans le désert. Ils n'étaient pas si misérables et n'avaient point le loisir d'être aussi ingénieux. Pendant le plus long de mes voyages dans le désert j'ai fait pétrir la galette du soir, qui remplace le pain, dans une peau que j'avais emportée dans ce but, et les restes du dîner étaient enfermés dans un morceau de peau à anneaux qu'on attachait à l'un des chameaux. Un Arabe qui fit cent vingts lieues pour me rejoindre, traversa le désert dans l'accoutrement suivant et avec ce bagage pour toute provision. Il avait roulé la lettre dont il était chargé dans la corde noire de poils de chameau qui entourait son tarbousch de foutre gris; il avait une chemise pour tout vêtement; une corde lui servait de ceinture; dans cette ceinture un dabbous, petite massue de bois, était toute sa défense. Sur son dos pendait à son col un petit sac de toile renfermant de la farine, et par-dessus une peau de mouton. Le soir, il s'arrêtait aux sources qu'il connaissait ou cherchait dans les rochers un trou qui fût rempli d'eau; il allumait du feu avec de l'amadou, pétrissait sa pâte dans sa peau de mouton, mangeait, et en retournant cette peau, s'en faisait un matelas ou une couverture selon l'état de la température.

Cette misère ingénieuse n'était point le fait des Hébreux qui, bien qu'opprimés, vivaient comparativement dans une certaine abondance en Égypte. Il n'est donc pas nécessaire de chercher dans le texte autre chose que ce qu'il dit réellement.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

(37) **Sexcenta fere millia peditum virorum absque parvulis.**

Il est impossible en Orient, quant à la population, de faire reposer un calcul sur les règles de statistique qui sont reçues en Europe. La fécondité des femmes n'a pas de bornes en Égypte, et l'on conçoit quelle différence doit établir, dans un calcul, des faits pareils à ceux que citent Aristote et d'anciens auteurs (Aristote, *Hist. animal,* lib. VII, cap. 5; Strabon, lib. XV; Pline, lib. VII, cap. 3; Aulugelle, lib. X, cap. 2); faits qui se présentent encore maintenant tous les jours, malgré l'état de misère et d'oppression dans lequel vivent les Égyptiens.

Je n'émets donc ici aucun doute sur la possibilité de l'accroissement des Hébreux, tel que l'indique le texte, d'abord, parce que le texte le dit, ensuite, parce que la protection de Dieu couvrait ce peuple dans sa servitude; enfin, parce que, dans les probabilités du développement de toute autre population, cet accroissement pouvait avoir lieu.

Je donnerai place ici à une table de proportion, établie d'après les bases ordinaires de l'accroissement de la population; on la trouve dans le *Litterarischen Anzeiger* du 4 octobre 1796.

« *Le nombre de* 603,550 *hommes capables de porter les armes, fait* » *monter nécessairement le chiffre total de la population à* 2,400,000 » *âmes. En supposant que, des soixante et dix personnes qui arrivèrent* » *en Égypte, il n'en resta, après vingt ans, que quarante encore* » *vivantes, ayant chacune deux fils; qu'après chaque période de vingt an-* » *nées écoulées, il soit mort un quart de la population existant dans la* » *période précédente, on obtient la progression géométrique suivante:*

» *Après les* 20 *premières années, les* 40 *restant ayant deux fils* = 80

80	3/4	140
120	3/4	180
180	3/4	270

» *En continuant ainsi la progression on obtient:*

$$\frac{ab^n - a}{b-1}$$

» *ou bien*

$$\frac{80\times\frac{2^{40}}{3^{20}}-80}{\frac{3}{2}-1}=\frac{80\times 6109-80}{\frac{1}{2}}=977{,}280.$$

Neuf cent soixante et dix sept mille deux cent quatre-vingts hommes, âgés de vingt ans et capables de porter les armes, forment une réunion supérieure, d'un grand tiers, au chiffre dont on a besoin; mais comme le nombre d'années adopté est plus fort que celui qui s'écoula réellement entre l'arrivée en Égypte et la sortie, la compensation pourrait s'y trouver. La véritable difficulté de ce chiffre est dans sa comparaison avec le chiffre de la population de l'Égypte entière, tant ancienne que moderne. On consultera utilement les *Recherches statistiques* de M. Jomard, dont le résultat, toutefois, est contesté par M. Wilkinson et d'autres.

Une fois ce chiffre accepté, comme résultant de la protection divine, une fois qu'il est reconnu possible, comme produit régulier des générations, il est nécessaire de se rendre compte de ses conséquences avant de pénétrer plus avant dans les circonstances du voyage.

Tous les commentateurs admettent que les Israélites entrèrent dans la péninsule du mont Sinaï, vers le mois de mai et en sortirent après y avoir séjourné onze mois et dix-neuf jours; tous ceux qui se sont rendu compte des exigences et des ressources de la vie nomade, savent que les unes sont uniformément les mêmes, et que les autres ne varient pas dans leur périodicité; et qu'une fois vaincues les difficultés de la première année, on peut compter sur les mêmes ressources les années suivantes pour répondre aux mêmes besoins.

Ces principes établis, nous examinerons 1° la configuration du pays; 2° les ressources qu'il présente à la population qui l'habite aujourd'hui.

En tirant une ligne de Suez à l'Akabah, sur les crêtes de la chaîne de Thyh, on obtient un triangle resserré au nord par le désert, à l'est et à l'ouest par les deux golfes de la mer Rouge. C'est la péninsule du Sinaï. Cette langue de terre est conformée d'une manière qui n'a rien de comparable en aucun pays. Composition et disposition de roches, formation des vallées, hauteur abrupte des montagnes, tout est insolite et particulier à ce petit coin du monde.

J'ai cherché, au moyen de dessins fidèles et de travaux topographiques répétés, à rendre ce bizarre caractère. Je renvoie à l'ouvrage que j'ai

publié il y a bientôt dix années. Ici je me contenterai d'en faire ressortir sommairement les principaux traits.

Une croûte de rochers couvre tout cet espace que le géologue divise en deux grandes parts dont l'une, de formation primitive, s'étend au sud d'une ligne qu'on tirerait depuis l'Akabah jusqu'à Ouadi Mokatteb et Magara, et l'autre, composée secondairement de marbres et de calcaire, occupe la partie du nord. Comme disposition, elle est la même partout, c'est comme une vaste mer qui, sous l'impulsion d'une tempête, envoie ses vagues au ciel, et creuse entre elles de profonds sillons. Là c'est comme une cascade à ressauts violents, plus loin, comme une avalanche menaçante; d'un côte, il semble que c'est un fleuve qui entraîne avec lui son fond et ses rives, de l'autre, on croit voir le résultat d'un tremblement de terre, d'un soulèvement intérieur. Supposons cet état violent surpris, fixé, glacé, pétrifié en masse de basalte, de granit et de porphyre, et nous aurons quelque idée du tableau qui se présente à la vue, lorsqu'on est parvenu au haut des sommets les plus élevés, tels que le Sinaï, le Serbal, le Safef, le Ferah ou le Gounné sur la chaine de Tyh. De ce point, c'est un océan furieux de pierres silencieuses, un cahos menaçant, paisible et reposé; du fond de ces vallées, c'est le courant rapide du torrent le plus violent, endormi, arrêté subitement. Au lieu d'eau ce fleuve roule des rochers, de toute forme,

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

de toute grandeur, arrêtés dans toutes les positions et il écume de pierres amoncelées en longues traînées. Ici point de sable, le pays est à nu, on dirait que le vent du désert a participé des mœurs de ses habitants; il a dépouillé la montagne, et ce vaste corps s'offrant aux yeux sans végétation, semble n'avoir conservé que sa charpente osseuse, que son squelette gigantesque, que ses articulations éparses.

Au nord de cette ligne que nous avons tracée une aridité générale, au sud une verdure abondante au fond des vallées qu'arrose, chaque année, le retour périodique des pluies.

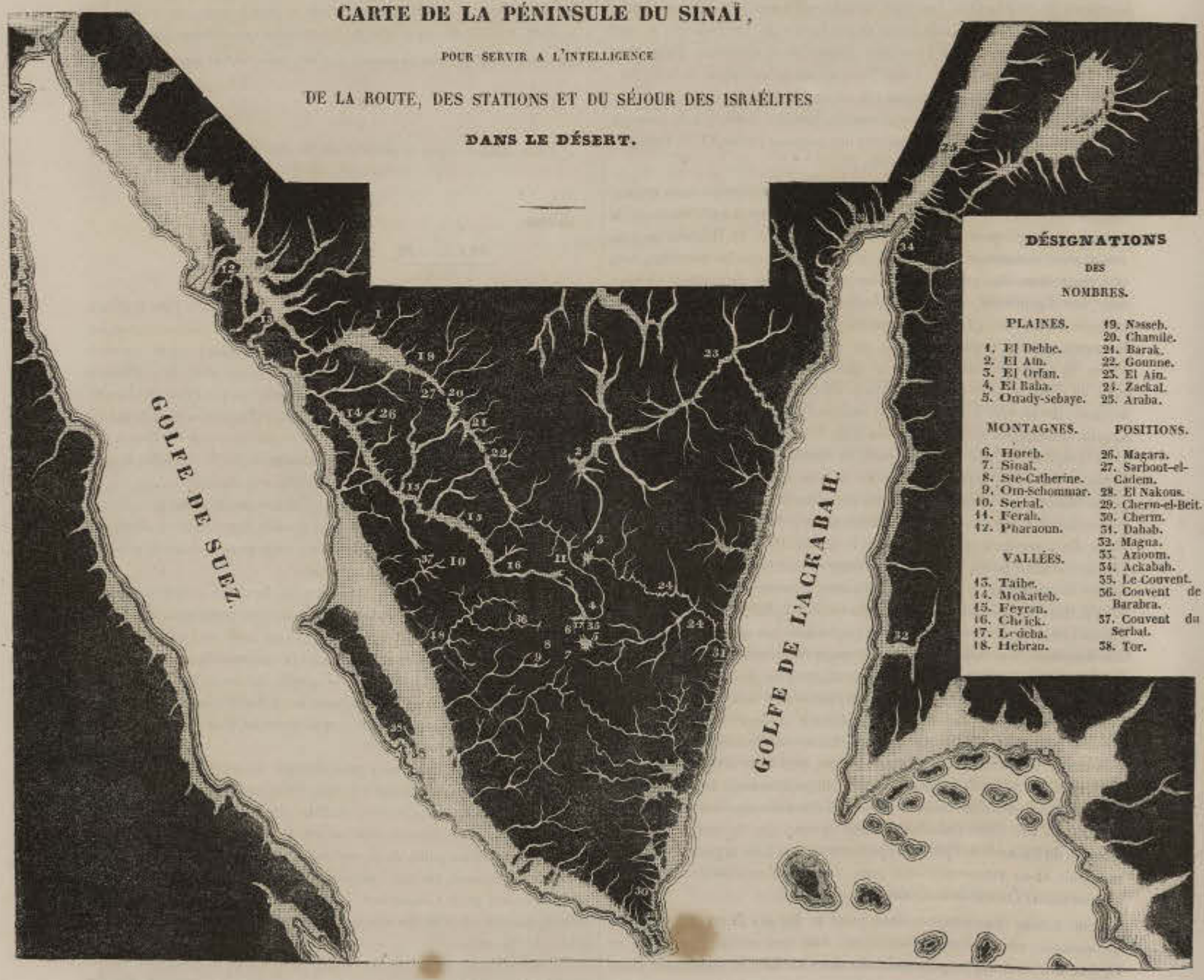
Formation primitive sans traces de volcans, sans apparence de grandes commotions modernes, elle s'offre à nous ce qu'elle a toujours été sans que nous puissions supposer qu'à une époque historique quelconque, elle fût autre que ce que nous la voyons. Dans un pays semblable, faisons la part des terrains habitables, je ne dis pas cultivables, mais seulement la part des terrains où le pied du chasseur arabe et de sa chèvre bondissante peuvent se placer et s'arrêter. Cette part n'est pas un vingtième. J'ai dessiné une carte du pays traversé par les Israélites, et l'on distinguera mieux sur ce figuré du terrain à quel espace borné se réduisent les lieux habitables et les combinaisons des détours de l'itinéraire et de la position des stations.

CARTE DE LA PÉNINSULE DU SINAÏ,

POUR SERVIR A L'INTELLIGENCE

DE LA ROUTE, DES STATIONS ET DU SÉJOUR DES ISRAÉLITES

DANS LE DÉSERT.



DÉSIGNATIONS

DES

NOMBRES.

PLAINES.
1. El Debbe.
2. El Ain.
3. El Orfan.
4. El Raha.
5. Ouady-Sebaye.

MONTAGNES.
6. Horeb.
7. Sinaï.
8. Ste-Catherine.
9. Om-Schommar.
10. Serbal.
11. Ferah.
12. Pharaoun.

VALLÉES.
13. Taibe.
14. Mokatteb.
15. Feyran.
16. Chrick.
17. Ledeha.
18. Hebran.
19. Nasseb.
20. Chamile.
21. Barak.
22. Gounne.
23. El Ain.
24. Zackal.
25. Araba.

POSITIONS.
26. Magara.
27. Sarbout-el-Cadem.
28. El Nakous.
29. Cherm-el-Beit.
30. Cherm.
31. Dahab.
32. Magna.
33. Azioom.
34. Ackabah.
35. Le Couvent.
36. Couvent de Barabra.
37. Couvent du Serbal.
38. Tor.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

Examinons maintenant quel est le chiffre et quelles sont les ressources de la population qui habite ce petit espace. En principe général, nous dirons qu'un dénombrement exact est impossible chez les Arabes qui, d'un côté par ignorance, de l'autre, par crainte, quelquefois par vanité, donnent des renseignements toujours erronés. Toutefois, en rapprochant plusieurs indications, et en les comparant aux détails que nous avons puisés nous-même dans le pays, nous arriverons peut-être à un terme moyen peu éloigné de la vérité.

Je ne connais de recherches consciencieuses sur ce point que celles de Coutelle, en 1799, et de Rüppel, en 1826.

Les renseignements que je me suis procuré il y a plus de dix ans, ont, depuis ce temps, peut-être perdu de leur exactitude. Le tableau de la population de la péninsule du Sinaï, tel que je l'ai dressé, n'occupe que peu de lignes dans cette page, il a fallu cependant prendre bien

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

des précautions, faire une multitude de questions détournées, donner même des cadeaux, pour le remplir des noms et des chiffres que je présente. J'ai calculé quinze combattants pour dix tentes, prenant en considération les jeunes gens qui ne sont pas encore séparés de leurs pères, les vieillards et les gens pauvres. Quant aux moines du couvent, leur nombre varie d'année en année; il fut une époque où ils étaient innombrables. Réduits au moyen-âge à l'habitation des deux couvents du Sinaï et de Tor, ils étaient, lors du passage de Pierre de Suchen (1336), encore 400. A l'époque du voyage de Frescobaldi (1384), 200; mais, depuis une cinquantaine d'années, leur nombre est resté à peu près le même, de 20 à 30. D'ailleurs cette population, vivant entièrement de ressources étrangères au pays, n'ajoute rien à notre calcul.

Je placerai en regard du tableau de la population que j'ai dressé, le résultat des recherches de Coutelle et de Rüppel.

TABLEAU DE LA POPULATION DE LA PÉNINSULE DU SINAÏ, D'APRÈS

LABORDE EN 1827.					RÜPPEL EN 1826.		COUTELLE EN 1799.	
TRIBUS.	TERRITOIRES.	CHEFS.	NOMBRE DES TENTES.	COMBATTANTS.		Combattants.		Combattants.
El-Bedara.	La pente du Djebel-Tyh autour de Nasseb.	Amdan Heschtaoui.	40	60	Misene (Akaba).	450	El-Legat.	150
El-Genaouné.	Ouadi-Garandel, Ammam-Pharaoun.	Selam-Ebn-Aamer.	30	43	Beni-Wasel (Sinaï).	60	Aouarme.	120
El-Haiouat.	Ouadi-el-Ain, dans la montagne de Tyh.	Moutaïr-Chaleli.	160	240	Elu-Agermie (*ib.*).	»	Gararché.	100
El-Teiah ou Tiah-el-Barr.	Au sud des Haiouat.	Soliman-ebn-Saïd.	30	43	Soelhe (Feyran).	»	Oualed-Sayd.	150
El-Debour.	Ouadi-Oumra.	Taleb-ebn-Nasser.	40	60	Belasaiti (*ib.*).	180	Mezeyn.	250
El-Mzeina.	En deux parties : l'une dans Ouadi-Cheick, l'autre près des ports de Scherm.	Cheder-ebn-Mohammed.	200	300	Alekati (Tor).	100	Oualad-Selyn (Gebelyeh.	30
El-Hamada.	A l'ouest de Ouadi-Nasb.	Barakat.	30	45	Karassi (*ib.*).	80	Oualad-Abou-Hamed (*ib.*).	20
El-Mahassené.	Ouadi-Barak.	Aamer-Elagid.	10	15	Avermé (Naseb).	150	Oualad-Abou-Hebat (*ib.*).	15
El-Gerarché.	Ouadi-Feyran.	Saleh-ebn-Naser.	33	50			Oualad-Gindy (*ib.*).	30
El-Beni-Ouasel.	Gebail et à Scherm avec les Mzeina.	Ibrahim-Abouzeé.	15	23			Oualad-Rezyn (*ib.*).	40
El-Beni-Soliman.	Environs de Tor.	Hassan-ebn-Aly.	6	9		1,020	Habitants de Tor.	46
El-Alegat.	Ouadi-Nasseb.	Diako-ebn-Selmi.	60	90			Moines du couvent.	30
El-Haouarmé.	Ouadi-Barak et ses environs.	Tanous.	20	30				962
El-Oualed-Said.	Ouadi-Salef et dans les environs du couvent.	Monsa-ebn-Hassan.	80	120	Multipliant par 4	4,080	En déduisant les moines et les hab. de Tor, on a	885
El-Dgebalie.	Au nord-est du couvent.	Halieh-ebn-Houbeb.	60	90	Les Gebelies (Sinaï).	82	En multipliant par quatre	3,540
El-Oroukie.	Ne forment pas tribu.			15	Les chrétiens (Tor).	16	Ajout. les moines et les habitants de Tor	76
Les Fellahs.	Cultivent la terre dans Ouadi-Feyran à Tor, à Dahab, etc., etc.			40	Les moines (Sinaï).	26		
Les chrétiens de Tor.				20	Haterie (*ib.*)	50		
Les moines du Sinaï.				25	Tehmi (dans les îles).	60		
			846	1,322	Total de la popul.	4,314	Total de la popul.	3,616
En déduisant les moines et les habitants de Tor. . . .				43				
Reste. . . .				1,279				
Multipliant par 4. . . .				5,116				
Ajoutant les moines et les habitants de Tor. . . .				43				
Total de la population. . . .				5,159				

Pour tous les voyageurs qui ont habité quelque temps la péninsule, comme pour ceux qui feront attention à ma carte, il paraîtra inexplicable que cinq mille individus puissent vivre sur ce petit espace sans industrie, sans fabriques et de la vie nomade, de celle qui exige le plus grand territoire, proportionné au chiffre de la population.

L'explication de ce fait se trouve dans la misère de ces tribus et dans les ressources que ces Arabes se procurent en dehors de la vie de pasteurs. Il faut compter dans cette catégorie les petits revenus qu'ils se font comme fiacres du désert, en transportant sur leurs chameaux les pèlerins turcs qui débarquent à Tor et à Ras-Mohammed, et qui préfèrent une route fatigante mais dont le terme est assuré, à un voyage incertain. Ajoutons ce que leur rapporte le transport des pèlerins chrétiens du Sinaï et les approvisionnements du couvent, ainsi que la vente de quelques sacs de charbon qu'ils fabriquent dans les vallées où les accacias poussent encore. Malgré ces ressources, ils vivent dans la misère, et quand la saison de la sécheresse ou celle des grandes pluies arrive, les moins pauvres quittent le pays et vont engraisser leurs troupeaux, pendant la saison du bersim, sur la lisière de l'Égypte, où ils louent, à vil prix, des terrains incultes.

Telle est donc la population de la péninsule du Sinaï, 5,000 âmes, qu'il faudrait réduire de moitié si elle devait se suffire à elle-même uniquement par la vie nomade, c'est-à-dire par les produits de ses troupeaux, employés comme nourriture, comme moyen de se vêtir, et comme objet d'échange. Ajoutons à cet aperçu général du pays et de la population qui l'habite, la description des chemins qui conduisent au Sinaï.

La position de cette montagne n'est contestée sérieusement par personne (l'opinion de lord Lyndsay, de Kynnaer, de plusieurs autres voyageurs et de l'auteur d'une nouvelle Histoire de la Palestine n'a aucune valeur, j'aurai l'occasion de le démontrer). On admet avec le texte que les Israélites campèrent pendant près d'une année au pied du Sinaï; il est donc

bien entendu que les 600,000 combattants et tout ce que cette troupe d'hommes en état de porter les armes suppose de population, et toute la multitude du *menu peuple* et tous les troupeaux, sont parvenus jusqu'à la petite vallée qui s'étend au pied du groupe de rochers qui comprend le Sinaï (Tour-Sina), Horeb (Khouyreb) et la montagne de Sainte-Catherine (Djebel-Catherin); or, et c'est le résultat d'une investigation topographique des plus minutieuses, je n'ai pas trouvé pour arriver à cette vallée un seul chemin qui ne présentât plusieurs défilés de moins de vingt mètres de large.

Ces chemins sont aujourd'hui difficiles; ils sont coupés en cascades, obstrués de rochers; mais en les supposant déblayés et plus unis, on ne peut croire qu'ils aient été plus larges, car ils sont bordés des deux côtés par des masses de granit qui s'élèvent presque perpendiculairement à cinq cents et mille pieds de hauteur, et qui n'admettent, en considération de leur formation primitive, aucune altération. Rues gigantesques dont les ravins semblent être des ruelles adjacentes, elles ne permettent ni déviation, ni incertitude; on les suit avec la trace des eaux qui les ont parcourues de tous temps, et l'on descend ainsi avec leur pente (voir Voy. de l'Arabie Pétrée, page 44, une description de Ouadi-Sackal).

Il est dit plusieurs fois dans le texte que les Israélites partent et s'arrêtent ensemble; vingt-quatre heures ne suffiraient pas pour faire défiler toute la multitude dont il est question, et le campement serait bien autrement difficile, même en supposant qu'elle marchât sur des rangs de vingt ou trente personnes de front. Moyse conduit et arrête son peuple dans Ouady-Garandel, Taibe, Feyran, Nassb; dans cette suite de ravins qui, parce qu'ils sont plus larges que les autres, ont reçu des noms et ont été suivis de temps immémorial, par les caravanes qui se rendent au Sinaï; mais aucun d'eux, en les prenant sur une lieue de longueur, n'offre un espace suffisant pour camper cent mille hommes seulement, et il s'agit de trois millions d'hommes et d'autant de bestiaux.

Les chiffres tels que les présente l'Ecriture peuvent-ils être discutés, réduits, rejetés, grave question. Je résumerai en peu de mots les deux dénombrements, en apparence plus exacts que celui-ci, qui sont donnés dans le livre des Nombres?

Dans le chapitre Ier, on lit :

45. *Fueruntque omnis numerus filiorum Israel per domos et familias suas, a vigesimo anno et supra qui poterant ad bella procedere.*

46. *Sexenta tria millia virorum quingenti quinquaginta.*

Et la tribu de Lévi n'était pas comprise dans ce chiffre.

Dans le chapitre XXVI, on trouve :

51. *Ista est summa filiorum Israel, qui recensiti sunt, sexcenta millia et mille septingenti triginta.*

Ajoutons vingt-trois mille hommes de la tribu de Lévi.

Ces trois dénombrements y compris celui de l'Exode, malgré leur différence apparente, correspondent à peu près ensemble et donnent un chiffre moyen de 600,000 combattants.

Remarquons d'abord que cette manière de compter la population par le nombre d'hommes en état de porter les armes s'est conservée chez les nomades, qui répondent, chaque fois qu'on les questionne sur le chiffre de la population d'une tribu, elle compte mille lances, deux mille lances. On était en état de porter les armes au-dessus de vingt ans. Les Arabes comptent parmi les combattants les jeunes gens au-dessus de quinze ans. La différence de longévité à l'époque de Moyse et à la nôtre donne l'explication de cette extension.

En admettant une longévité double de la nôtre, ce qui diminue plutôt qu'il n'augmente le chiffre, et en appliquant à ce nombre de 600,000 combattants les tables de proportion que donne en Orient la population, proportion qui, vu la fécondité des Hébreux, diffère quelque peu de la nôtre, nous arrivons à un chiffre de 3,000,000 d'âmes; il faut ajouter à ce chiffre la multitude du menu peuple, *vulgus promiscuum innumerabile*, qui, proportion gardée, devait être nombreuse vu l'influence qu'elle a par ses murmures et par les révoltes, dont elle menace le chef de la sainte expédition.

Qu'on se figure à la suite de cette énorme caravanne les nombreux troupeaux de brebis, de gros bétail et de bêtes de toutes sortes *armenta et animantia diversi generis multa nimis* (Exode XII, 38) qu'un peuple pasteur doit posséder en grand nombre.

Ces chiffres, donnés par le texte d'une manière aussi positive, peuvent-ils être récusés?

La manière dont les nombres sont exprimés en toutes lettres dans le texte hébreu (les signes numériques n'ayant été adoptés qu'à une époque moderne), prévient l'idée de l'altération par la fraude ou l'inattention des copistes. Ce n'est même pas un total, nombre rond, répété plusieurs fois sans variations et qui pouvait, une fois altéré dans un endroit, avoir conduit à l'altération de tous les autres passages, mais le chiffre divisé, fractionné, dans le dénombrement des douze tribus, se retrouve en addition à peu près le même, et les nombres affectés à chaque tribu varient selon des considérations particulières que nous ignorons, mais qui semblent présenter une garantie d'exactitude.

Voici le tableau de deux dénombrements généraux qui eurent lieu à quarante années de distance au départ de l'Égypte et à l'arrivée dans la terre sainte. On verra que bien que les données varient pour chaque tribu, le total n'offre qu'une légère différence de 1,820 combattants.

	Première année.	Quarantième année.	Augmentation.	Diminution.
Reuben.	46,500	43,730	»	2,770
Siméon.	59,300	22,200	»	37,100
Gad.	45,650	40,500	»	5,150
Juda.	74,600	76,500	1,900	»
Issachar.	54,400	64,300	9,900	»
Zébulon.	57,400	60,500	3,100	»
Éphraïm.	40,500	32,500	»	8,000
Manasseh.	32,200	52,700	20,500	»
Benjamin.	35,400	45,600	10,200	»
Dan.	62,700	64,400	1,700	»
Asher.	41,500	53,400	11,900	»
Naphtali.	53,400	45,400	»	8,000
	603,550	601,730	59,200	61,020
		Diminution sur l'ensemble.		1,820
Lévites depuis l'âge d'un mois.	22,273	23,000	727	»

Les résultats des augmentations dans certaines tribus, des diminutions dans d'autres, sont plus ou moins motivées dans le récit, l'ensemble même des chiffres est presque toujours en rapport avec celui des ennemis soit Égyptiens, Madianites ou autres peuplades que les Israélites combattent, ainsi qu'avec l'importance du butin qu'ils prennent sur eux. Bien plus, il se retrouve, lorsque les Israélites poursuivent plus tard la conquête de la terre promise, en rapport avec la force de leurs hommes armés, au temps des Juges de 426,700 (Juges XX), sous Saül de 330,000 et sous David de 1,500,000. Comment donc supposer qu'un système d'altération eût pu être poursuivi non-seulement dans le texte des cinq livres de Moyse, mais dans l'Ancien Testament tout entier, avec cet ensemble et cette concordance, sans frapper en même temps de discrédit la Bible entière. Une erreur de copiste est déjà un fait grave, difficile à admettre, pénible à avouer, mais une suite d'altérations combinées avec autant de perfidie, est inadmissible.

Nous restons donc en face d'un document historique incontestable, et qui devient inconciliable avec la connaissance que nous avons du pays qui fut le théâtre des faits décrits par la Bible. Ni la configuration des vallées, ni l'espace habitable, ni les ressources de la population actuelle, ne permettent d'admettre le passage et le séjour de 3,000,000 d'hommes et d'autant de bestiaux dans l'Arabie-Pétrée, quelle que soit la route qu'on trace à cette énorme caravane, quelle que soit la durée du séjour qu'on veuille substituer aux dates précises de la Bible, quelle que soit l'assistance que ce peuple entier trouve dans l'envoi journalier de la manne.

D'un autre côté cependant, si nous supposons une petite troupe de 600 hommes armés, ce qui donnerait proportionnellement un chiffre de 3,000 âmes réunies, chiffre qui est à peu près celui de toute la population actuelle de la péninsule, et si nous faisons suivre cette petite émigration de ses bagages, de ses tentes et de 3,000 bestiaux, nous trouvons alors sous le rapport géographique une exactitude dans les distances, une fidélité dans les descriptions qui ne laisse plus un doute sur la direction que les Israélites ont suivie et sur le pays qu'ils ont parcouru.

Les descriptions géographiques données par la Bible concordent donc avec l'état actuel des localités ; d'une autre part, la critique ne saurait voir une erreur de copiste dans les chiffres; reste donc la difficulté de faire mouvoir une aussi nombreuse population sur un théâtre aussi resserré. Comment sortir de cette difficulté, qui nous présente deux faits exacts, qu'il est impossible de rapprocher, qui viendra concilier ces deux propositions contradictoires? La puissance divine. — La main qui mena le peuple d'Israël hors de l'Égypte à la face de ses ennemis consternés par dix plaies accablantes, qui le conduisit à travers les sables, et le nourrit dans le désert, cette main pouvait aussi aplanir les difficultés de la route car sa puissance est infinie et la protection dont elle entourait le peuple d'Israël sans bornes. N'est-il pas écrit : *Invenit eum in terra deserta, in loco horroris et vastæ solitudinis, circumduxit eum et docuit et custodivit quasi pupillam oculi sui.* 11. *Sicut aquila provocans ad volandum pullos suos et super eos volitans, expandit alas suas et assumpsit eum, atque portavit in humeris suis.* 12. *Dominus solus dux ejus fuit.* Deut. XXXII, Exode, XIX, 4.

37. Profecti sunt filii Israel de Ramesse in Socoth. סכתה, Soucoth signifie tentes et ne désigne qu'un campement. Nous en avons la preuve par analogie dans la Genèse. Lorsque Jacob quitte Laban et se dirige vers les montagnes de Galaad, il arrive à un lieu où il n'y avait pas d'habitation, il y bâtit une cabanne (comme les Bédoins font encore sur la lisière des terres cultivées) et y dressa ses tentes, *appellavit nomen loci illius Soccoth, id est tabernacula* (Genèse XXXIII, 17). Il est donc bien évident que ce n'était pas le nom du lieu, mais le nom qu'on lui donna, après y avoir dressé ses tentes et parce qu'il signifie tentes; il en est de même ici, seulement dans le premier cas le nom s'est conservé, parce que la contrée étant habitable il s'éleva dans ce même lieu une ville qui fut plusieurs fois citée (Josué XIII, 27; Psaumes LX, 8-CVII, 8), tandis que dans ce désert les pas des Égyptiens suffirent pour effacer les traces des Israélites.

Je ne trouverais donc aucune observation à ajouter à ce verset, si je ne devais expliquer les raisons qui m'ont fait placer la route des Israélites au nord de la chaîne du Mokattam et non pas au sud, comme l'ont indiqué, parmi les voyageurs, le père Sicard, M. Schubert, et Steffen, parmi les commentateurs, un grand nombre de savants et dernièrement M. Raumer.

L'emplacement du pays de Goshen est marqué sur ma carte au nord d'Héliopolis, aujourd'hui Matériah, bordé d'un côté par le désert sans autres limites que celles que les Israélites savaient se fixer, de l'autre par le grand canal dérivé du Nil qui passe par le Phelbes des Coptes, aujourd'hui Belbeis, ainsi que par Bubaste, et va se jeter dans la mer au-dessus de Peluse en prenant le nom de fluvius Bubasticus ou Pelusiacus; c'est la plus grande et la meilleure portion d'El Charkieh d'aujourd'hui, nom qui correspond à celui de Nome d'Arabie ou de province de Ramessès. Aussi les Septante traduisent-ils dans la Genèse (chap. XLV, 10) Goshen en Arabie, Γεσὶμ Ἀραβίας. Jablonski interprète ce nom d'une manière conforme à cette opinion, בעמם peuples nomades, habités par des peuples nomades (dans ses opuscules, tom. II, § VII, p. 156. Dissert. II, de terra Goshen). On sait que ce savant a voulu prouver que le Fayoum, près du lac Meris, était la terre de Goshen de la Genèse, cette erreur n'altère pas la valeur de l'interprétation.

Rappelons-nous les chapitres 53, 56 et 57 de la Genèse dans lesquels est racontée l'arrivée de Jacob en Égypte. Ce patriarche envoie Juda au devant de lui dans le pays de Goshen pour avertir Joseph de sa venue (Genèse XLVI, 8). Les Septante donnent quelque développement à ce verset dans leur traduction : συναντῆσαι αὐτῷ κατ' ἀρωὴν πόλιν εἰς γῆν Ραμεσσῆ. Il s'agit là d'une rencontre non plus seulement dans le pays de Goshen (le même que le pays de Ramessès), mais, d'une manière plus précise, près d'Heroopolis; nous verrons que la position de cette ville est aujourd'hui dans le désert (Abou-Keiched) qui a envahi tous les alentours, tandis qu'à cette époque elle formait la limite des terrains cultivés, ayant encore entre elle et le désert ces landes incultes, mais fertiles, si précieuses pour les pasteurs. Une autre preuve de la proximité de Memphis et du pays de Goshen ou même de Tanis et de cette province ressort du texte même. Joseph dit à ses frères qu'il veut les avoir près de lui, et les pâturages qu'on leur concède étaient ceux des troupeaux du roi que l'on confie à leur garde. *Dixit itaque rex ad Joseph : Pater tuus et fratres tui venerunt ad te. Terra Ægypti in conspectu tuo est, in optimo loco fac eos habitare et trade eis terra Goshen. Quod si nosti in eis esse viros industrios, constitue illos magistros pecorum meorum* (Genèse XLVII, 6). *Joseph verò patri et fratribus suis dedit possessionem in Ægypto in optimo terræ loco, Ramesses* (Gen. XLVII, 11). C'était donc la meilleure partie de la province de Ramessès, la meilleure qu'on pût donner à des pasteurs qui ne prétendent pas habiter les terains cultivés ou cultivables.

Cette province ne fut jamais que partiellement cultivée, parce que l'inondation ne parvient à l'arroser suffisamment que dans les plus grandes crues; terme moyen elle n'est qu'humectée par le Nil, c'est-à-dire rendue fertile pour les pasteurs et plus fertile que toute autre partie habitée par les pasteurs. Ainsi s'explique l'expression laudative relatée plus haut.

Cette contrée est peu connue parce qu'elle offre peu d'intérêt au voyageur, qui n'a pas à faire des recherches géographiques et bibliques; je l'ai parcourue avant d'entrer dans le désert, prenant ainsi mon point de départ de la province de Goshen pour suivre l'itinéraire des Israélites. Benjamin de Tudèle si attentif, dans son itinéraire, sur tout ce qui concerne l'histoire des Israélites et l'état de ses coreligionnaires, après avoir placé Pithom dans le Fayoum ne dit que ce peu de mots du pays de Goshen. *De là* (le vieux Caire) *au pays de Goshen, il y a huit parasanges, il est appelé Belbeis; c'est une large ville, qui contient près de trois mille juifs* (p. 103).

Quand on a dépassé Héliopolis et qu'on s'approche de Belbeis en côtoyant le désert, l'aspect du pays prend un air de fertilité particulière; c'est une végétation irrégulière et clair-semée sur les flancs de petites collines, qui se serre et se régularise à mesure qu'elle descend au fond de la plaine; le désert même et les sables sont remplis de broussailles assez vigoureuses, et la pluie (le mot Goshen pourrait recevoir cette interprétation), dans la saison qui lui est particulière, vient animer aussi la végétation de ces sables. Plus on s'avance et moins on trouve de culture régulière, une infiltration d'eau saline se mêle à la terre et vient altérer la fécondité du sol; mais partout on rencontre les traces d'une ancienne population qui a disparu. D'abord dans les noms, ces traditions qui se conservent inaperçues, on discerne *Tell el-Joud*, vaste colline de débris informes mais considérables; ensuite dans la contrée, partout, de distance en distance, de grands amas de poterie et d'enceintes de murs de briques affaissés, qui décèlent toujours d'anciens lieux habités. Quelquefois même des monuments égyptiens de premier ordre, et parmi eux un monolithe couché dans le sable près d'innombrables débris de briques. Ces ruines, appelées aujourd'hui Abou-Keyched, indiquent probablement le site de l'ancien Heroopolis, bien que le nombre de stades marqué dans les auteurs grecs et latins jusqu'à Peluse soit difficile à faire coïncider avec cette position.

J'ai donné le tableau hiéroglyphique qui orne l'une des faces de ce monument sculpté, dans mon *Voyage de l'Arabie-Pétrée*. N'oublions pas les traces de l'ancien canal qui traverse, d'une manière évidente, toute cette province et, après avoir dépassé Heroopolis, se réunit par les *lacs Amers*, à l'ancien développement du golfe.

La population qu'on rencontre dans cette province mi-fertile est nomade; elle vit sous des cahutes, et je crois qu'elle n'a jamais cessé de suivre les mêmes habitudes. M. Sylvestre de Sacy, dans sa *Chrestomatie arabe*, cite un passage d'une description de l'Égypte, par Khalil, dans lequel il est dit que cette contrée, qui n'est pas susceptible de culture régulière, est habitée par des Arabes nomades dont on n'impose pas les villages. Sous la domination des Français on en concéda la possession à une tribu de Bédoins. A ces époques modernes, aussi bien qu'anciennement, l'abandon d'un aussi grand terrain était plutôt considéré comme un acte utile et politique, que comme une concession onéreuse. Tant que la puissance qui commande en Égypte se sent assez forte pour dominer cette lisière guerrière étendue sur la frontière, elle peut la compter comme l'un des plus solides remparts qui se puisse élever contre les invasions ennemies : garnison gratuite, toujours en éveil, et qui défend l'Égypte, surtout de ce côté vulnérable, moins par reconnaissance que par intérêt bien entendu, et pour ne pas se laisser passer sur le corps.

Tous les Israélites, au premier ordre du Seigneur qui leur avait été transmis par Moyse, durent se préparer au départ, et à l'explosion de chaque nouvelle plaie, s'attendre à se mettre en route. Quel qu'ait été leur nombre, ils ne pouvaient subsister dans un même lieu avec leurs troupeaux; ils durent donc s'assembler sur plusieurs points, aux extrémités du

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37.

pays, et là attendre, comme le font aujourd'hui, les pèlerins qui se réunissent au Birket-el-Hadgi et campent plusieurs jours, jusqu'à ce qu'ils reçoivent le signal du départ. Il est dit, il est vrai, dans le texte que le peuple de Dieu partit de Ramessès; mais on sait que le nom de Ramessès désignait la capitale et aussi la province (c'est ici le cas), comme c'est l'habitude dans les anciennes dénominations; et de nos jours encore la ville de Damas que les Arabes appellent Scham donne son nom à toute la Syrie, Bahar-es-Scham.

Ce qui prouve que tout était préparé chez les Israélites pour le départ, c'est que Pharaon se décide de nuit: *vocatis que Pharao Moyse et Aaron nocte ait : Surgite et egredimini a populo meo vos et filii Israel* (XII, 31), et les Israélites partent en toute hâte, et tous en même temps (Exode, chap. XII, 41). Ce départ précipité suppose un rassemblement préalable, mais s'il était facile à une population nomade de se réunir avec ses troupeaux par grandes divisions aux extrémités de la contrée qu'elle habitait, il lui était impossible de vivre plusieurs jours serrée autour de la capitale. Le verset 31 du même chapitre, bien interprété, vient en aide à cette opinion : les Israélites sortirent de l'Égypte par diverses troupes et en cinq colonnes.

Il est vrai qu'une grande incertitude règne sur la signification du mot חמשים, du chap. XIII, 19. Le samaritain a conservé la même expression חמשים c'est-à-dire qu'ils sortent par troupes de cinquante hommes, ordre de marche assez peu probable: les Septante πέμπτη δὲ γενεᾷ. *à la cinquième génération*. Il est vrai qu'on peut compter jusqu'à Jacob cinq générations, mais cette traduction n'apporte aucun secours au récit; remarquons toutefois qu'elle admet le chiffre cinq comme le texte samaritain. La Vulgate interprétant dans un autre sens met le mot *armati*, les Hébreux auraient bien pu emprunter aux Égyptiens des armes avec les vases d'or et d'argent qu'ils leur prenaient, mais le texte n'en dit rien; bien plus, la peur des Israélites, à la vue des Égyptiens semble indiquer, comme Josèphe (Ant. I, 6) et Philon l'affirment, qu'ils étaient sans armes. Au milieu de ces interprétations différentes, la vraisemblance peut faire pencher la balance, et en cinq colonnes donne un sens tout-à-fait raisonnable.

C'est conformément à cette traduction que j'ai tracé, sur la carte ci-jointe, de grandes lignes, dont quatre viennent de la terre de Goshen, et la cinquième de Memphis, où Moyse se trouvaient près de Pharaon avec Aaron, les Anciens, et peut-être un certain nombre d'Israélites. Si la résidence du Pharaon fut à Tanis, près du lac Menzaleh, il faut changer cette dernière ligne, mais cette différence est de peu d'importance. Le lieu de halte, le campement des tentes Succoth), est indiqué à une distance du pays de Goshen qu'on pouvait parcourir jusqu'au soir, en partant de bon matin.

Examinons l'opinion contraire, celle que le père Sicard a imaginée sur les lieux, que Monconny, M. Lenormant, dans son Cours, et d'autres ont adoptée, et que M. Raumer a soutenue de son érudition consciencieuse. C'est la vallée de l'Égarement, qu'on propose de faire suivre aux Israélites, à mon avis cette route était impraticable pour eux sauf, toutefois, dans une hypothèse qui, elle même, serait inadmissible.

Une opinion, qui existait assez anciennement, puisque Benjamin de Tulède la trouvée, au XIIe siècle, dans le pays (p. 97, 2 et 147, édit. d'Asher, 1840, *Fayoum c'est Pithom*), a été reprise et soutenue avec talent par Jablonsky; elle assigne aux Hébreux et à la terre de Goshen, la province du Fayoum. Si cette position était adoptée, le passage par la vallée de l'Égarement pourrait être admis. De ce point de départ on traverse le Nil, près des villages de Meidoun et d'Atfyh, et l'on s'engage dans les vallées au sud-est du Caire. Mais MM. Lenormant, Schubert et de Raumer, connaissent trop bien la géographie sacrée pour se tromper sur la position du pays de Goshen; ils assignent à cette province à peu près le même emplacement qu'elle occupe sur ma carte, c'est-à-dire les environs de Belbeis. Ce point de départ donné, la route des Israélites par la vallée de l'Égarement était impossible; on ne saurait au moins donner les raisons de ce détour. Le père Sicard avait pour excuse son ignorance, en plaçant Ramessès à Bezatin, en supposant dans cette petite plaine le rassemblement des Hébreux, légitimé selon lui par quelque noms qui se sont conservés (le cimetière juif, un rocher appelé Mejana-Moussat, les ruines d'un couvent, Meraouad-Mousa, et plusieurs autres noms de vallées, interprétés par lui à la manière du père Kircher); il expliquait naturellement leur route par une vallée qui s'ouvrait auprès d'eux, et dans laquelle ils s'engageaient ayant, pour ainsi dire, d'un côté l'esclavage, de l'autre la liberté, l'Égypte ici, le désert là.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 39.

M. de Raumer, au contraire, place Goshen au nord de On ou Héliopolis (Materieh), et Succoth près de Bezatin, de manière que les Israélites, au lieu de gagner le désert, qui était pour eux la terre d'indépendance, viennent camper près du Nil, en face de Memphis et de la résidence de leur oppresseur; ils passent près d'Héliopolis et de la ville quelconque qui, plus tard, fut appelée Babylon et touchent plusieurs autres points où devaient être réunies les troupes de Pharaon. Ils traversent enfin sur une] longueur de dix lieues, les terres des Égyptiens, ceux-ci avaient les Hébreux en abomination (Gen. XLVI, verset 34), et les dix plaies qui avaient exercé sur eux leurs ravages, n'avaient pas dû diminuer leur aversion. Le verset 33 du chap. XII de l'Exode peut faire croire que les Égyptiens sollicitaient leur départ, mais non pas le passage d'une aussi grande multitude et d'aussi nombreux troupeaux, à travers leurs champs cultivés et en plein rapports à cette époque de l'année (le mois d'abid ou des épis).

Et d'ailleurs, que signifie cet itinéraire, jamais la vallée de l'Égarement n'a été pratiquée pour se rendre au Sinaï que par les Arabes qui venaient du sud, elle n'est ni assez fertile, ni assez fournie de sources pour compenser le long détour que feraient les Arabes qui viennent du nord. Enfin, Succoth fixé à Bezatin, les Hébreux ont deux journées de quatorze heures de marche chacune jusqu'à la mer, ce qui est impraticable pour toute caravane, et plus particulièrement pour les Israélites, dont tout le voyage se fait à petites journées, et qui au départ surtout devaient avancer lentement.

(38). Vulgus promiscuum. C'est une habitude chez les nomades de ne pas compter dans leur population ou leur force, de pauvres gens qui n'ont ni une tente ni un chameau à eux, et qui vivent aux dépens de la tribu et au moyen de petits salaires qu'ils gagnent péniblement. Les Hébreux qui s'étaient beaucoup multipliés, qui dans les derniers temps avaient été très-appauvris, devaient traîner avec eux une masse d'indigents de cette espèce. Les peuplades nomades présentent dans chaque campement un certain nombre de ces êtres misérables, et quelquefois la guerre jette des tribus entières dans cet état de dépendance. Cette nature de gens est très-bien dépeinte dans l'état de servitude où sont placés les Gabaonites : *Sic vivant ut in usus universæ multitudinis ligna cædant, aquasque comportent* (Josué, IX, 21, et Deutéronome, XXIX, 10).

Un certain nombre d'Égyptiens, qui s'étaient unis à eux par les rapports journaliers et qui étaient réduits à la misère par les plaies qui avaient frappé le pays, suivirent aussi Moyse, sous l'impression des promesses qu'il avait faites à son peuple. Cette réunion d'hommes formait une troupe inquiète et turbulente qui, plus d'une fois, entrava l'expédition par ses révoltes, et contribua à abattre le courage des Hébreux par ses murmures.

(39) Subcinericios panes azymos fecerunt. Les Bédouins ne font pas d'autres pains dans les haltes du soir. On pétrit la farine, on en fait une galette d'un pouce d'épaisseur. Pendant ce temps, on a allumé le feu avec du bois quand on est assez heureux pour en trouver, le plus souvent avec la fiente des chameaux séchée laissée par la dernière caravane qui s'est arrêtée au même endroit et qui sans doute a hérité de la même manière d'une caravane précédente. C'est dans la cendre encore brûlante de ce feu qu'on met la pâte et qu'elle cuit. Je n'ai pas vécu d'autre pain aussi longtemps que j'ai voyagé dans le désert, et j'ai trouvé cette pâte mangeable tant qu'elle était chaude, mais d'une lourdeur très-indigeste dès qu'elle était refroidie et telle qu'on est obligé de s'en contenter pour le déjeuner du lendemain, qui se fait sans descendre du dromadaire. Cassé en morceaux, et arrosé de beurre, c'est un régal pour les Arabes. Prosper Alpin le connaissait et le rapporte exactement : *In deliciis habent panem spoditen sine fermento sub cineribus, vel super marmoreum lapidem candentem coctum, quem deinde butyro emolliunt* (page 224).

Ce pain, dont la pâte n'est pas levée et reste humide, ne peut se garder plus de deux jours sans se moisir : c'est ce qui explique le passage suivant du livre de Josué : *C'est ici notre pain*, disent les Gibbéonites à Josué, *nous le prîmes de nos maisons tout chaud pour notre provision, le jour que nous en sortîmes pour venir vers vous, mais maintenant voici, il est devenu sec et moisi* (Josué, IX, 12).

(40). Quadringentorum trigenta annorum. Le Seigneur annonce à Abraham : *Scito prænoscens, quod peregrinum futurum sit semen tuum in terra non sua, et subjicient eos servituti et affligent*

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 39.

quadringentis annis. (Genèse, XV, 13). Et les Actes des Apôtres ajoutent *qu'il exercera sa justice contre cette nation.* Act. VII, 7. Les Hébreux n'étant restés en Égypte que 215 années, il faut chercher les 215 autres années dans leur séjour en Chanaan.

Cette difficulté a été examinée par les hommes les plus respectables ; on peut consulter l'opinion d'Eusèbe, saint Épiphane, saint Chrysostôme, saint Jérôme, saint Augustin (*Quæst. 47, in Exodum*), Joseph, dans ses Antiquités (lib. II, § 15). Schuckford admet une faute de copiste t. II, p. 46. Voir aussi Michaelis, Calmet, (*Comment. litt.*, t. I, p. 765), et une dissertation de Strauch : *De anno nativit. Abraham vocationis ejusdem et 430 annis mansionibus Israelitarum in Ægypto.* Witt, 1661. Koppe, en 1777, a soutenu la thèse : *Israel non 215 sed 430 annos in Ægypt. commoratos esse.*

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 46.

(46). Nec os illius confringeritis. Dans tout l'Orient, depuis les montagnes de l'Albanie jusqu'au fond du désert, on rôtit les agneaux tout d'une pièce sans les découper, on les sert entiers et malgré la chaleur, les convives dépècent l'animal avec leurs doigts, et y mettent une adresse qui ferait honneur à un élève en dissection, tant le squelette reste intact et proprement dépecé sur la table. Parfois, quand les convives sont trop nombreux, les chefs passent aux Arabes qui n'ont pu tenir dans le cercle, des os à peu près dépouillés, et l'on entend des bruits de dents qui broient les jointures à faire croire qu'on est au milieu d'une meute. N'oublions pas qu'on ne tue un mouton que dans certaines occasions où les convives suffisent toujours pour le manger, que c'est une preuve de magnificence que le maître de la tente veut donner à son hôte, et que d'en retrancher quelque chose en diminuerait l'effet.

CHAPITRE TREIZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Γ'.

1. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων·

2. Ἁγίασόν μοι πᾶν πρωτότοκον πρωτογενὲς διανοῖγον πᾶσαν μήτραν ἐν τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ· ἀπὸ ἀνθρώπου ἕως κτήνους, ἐμοί ἐστιν.

3. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς τὸν λαόν· Μνημονεύετε τὴν ἡμέραν ταύτην, ἐν ᾗ ἐξήλθετε ἐκ γῆς Αἰγύπτου, ἐξ οἴκου δουλείας· ἐν γὰρ χειρὶ κραταιᾷ ἐξήγαγεν ὑμᾶς Κύριος ἐντεῦθεν. Καὶ οὐ βρωθήσεται ζύμη·

4. ἐν γὰρ τῇ σήμερον ὑμεῖς ἐκπορεύεσθε ἐν μηνὶ τῶν νέων.

5. Καὶ ἔσται, ἡνίκα ἐὰν εἰσαγάγῃ σε Κύριος ὁ Θεός σου εἰς τὴν γῆν τῶν Χαναναίων, καὶ Χετταίων, καὶ Ἀμορῥαίων, καὶ Εὐαίων, καὶ Ἰεβουσαίων, καὶ Γεργεσαίων, καὶ Φερεζαίων, ἣν ὤμοσε τοῖς πατράσι σου δοῦναί σοι, γῆν ῥέουσαν γάλα καὶ μέλι· καὶ ποιήσεις τὴν λατρείαν ταύτην ἐν τῷ μηνὶ τούτῳ.

6. Ἑξ ἡμέρας ἔδεσθε ἄζυμα, τῇ δὲ ἡμέρα τῇ ἑβδόμῃ ἑορτὴ Κυρίου.

7. Ἄζυμα ἔδεσθε ἑπτὰ ἡμέρας· οὐκ ὀφθήσεταί σοι ζυμωτὸν, οὐδὲ ἔσται σοι ζύμη ἐν πᾶσι τοῖς ὁρίοις σου.

8. Καὶ ἀναγγελεῖς τῷ υἱῷ σου ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ, λέγων· Διὰ τοῦτο ἐποίησε Κύριος ὁ Θεός μοι, ὡς ἐξεπορευόμην ἐξ Αἰγύπτου.

9. Καὶ ἔσται σοι σημεῖον ἐπὶ τῆς χειρός σου, καὶ μνημόσυνον πρὸ ὀφθαλμῶν σου, ὅπως ἂν γένηται ὁ νόμος Κυρίου ἐν τῷ στόματί σου· ἐν γὰρ χειρὶ κραταιᾷ ἐξήγασέ σε Κύριος ὁ Θεὸς ἐξ Αἰγύπτου.

10. Καὶ φυλάξασθε τὸν νόμον τοῦτον κατὰ καιροὺς ὡρῶν, ἀφ' ἡμερῶν εἰς ἡμέρας.

11. Καὶ ἔσται, ὡς ἂν εἰσαγάγῃ σε Κύριος ὁ Θεός σου εἰς τὴν γῆν τῶν Χαναναίων, ὃν τρόπον ὤμοσε τοῖς πατράσι σου, καὶ δώσει σοι αὐτήν·

12. καὶ ἀφελεῖς πᾶν διανοῖγον μήτραν, τὰ ἀρσενικὰ τῷ Κυρίῳ. Πᾶν διανοῖγον μήτραν ἐκ βουκολίων, ἢ ἐν τοῖς κτήνεσί σου, ὅσα ἐὰν γένηταί σοι, τὰ ἀρσενικὰ ἁγιάσεις τῷ Κυρίῳ.

13. Πᾶν διανοῖγον μήτραν ὄνου ἀλλάξεις προβάτῳ· ἐὰν δὲ μὴ ἀλλάξῃς, λυτρώσῃ αὐτό. Πᾶν πρωτότοκον ἀνθρώπου τῶν υἱῶν σου λυτρώσῃ.

14. Ἐὰν δὲ ἐρωτήσῃ σε ὁ υἱός σου μετὰ ταῦτα, λέγων· Τί τοῦτο; καὶ ἐρεῖς αὐτῷ· Ὅτι ἐν χειρὶ κραταιᾷ ἐξήγαγεν Κύριος ἡμᾶς ἐκ γῆς Αἰγύπτου, ἐξ οἴκου δουλείας.

15. Ηνίκα δὲ ἐσκλήρυνε Φαραὼ ἐξαποστεῖλαι ἡμᾶς, ἀπέκτεινε πᾶν πρωτότοκον ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, ἀπὸ πρωτοτόκων ἀνθρώπων ἕως πρωτοτόκων κτηνῶν. Διὰ τοῦτο ἐγὼ θύω πᾶν διανοῖγον μήτραν, τὰ ἀρσενικὰ τῷ Κυρίῳ, καὶ πᾶν πρωτότοκον τῶν υἱῶν μου λυτρώσομαι.

16. Καὶ ἔσται εἰς σημεῖον ἐπὶ τῆς χειρός σου, καὶ ἀσάλευτον πρὸ ὀφθαλμῶν σου· ἐν γὰρ χειρὶ κραταιᾷ ἐξήγαγέ σε Κύριος ἐξ Αἰγύπτου.

17. Ὡς δὲ ἐξαπέστειλε Φαραὼ τὸν λαὸν, οὐχ ὡδήγησεν αὐτοὺς ὁ Θεὸς ὁδὸν γῆς Φυλιστιείμ, ὅτι ἐγγὺς ἦν. Εἶπε γὰρ ὁ Θεός· Μήποτε μεταμελήσῃ τῷ λαῷ ἰδόντι πόλεμον, καὶ ἀποστρέψῃ εἰς Αἴγυπτον.

CAPUT XIII.

1. Locutusque est Dominus ad Moysen, dicens :

2. Sanctifica mihi omne primogenitum quod aperit vulvam in filiis Israel, tam de hominibus quam de jumentis : mea sunt enim omnia.

3. Et ait Moyses ad populum : Mementote diei hujus in qua egressi estis de Ægypto et de domo servitutis, quoniam in manu forti eduxit vos Dominus de loco isto : ut non comedatis fermentatum panem.

4. Hodie egredimini mense novarum frugum.

5. Cumque introduxerit te Dominus in terram Chananæi et Hethæi et Amorrhæi et Hevæi, et Iebusæi, quam juravit patribus tuis, ut daret tibi, terram fluentem lacte et melle, celebrabis hunc morem sacrorum mense isto.

6. Septem diebus vesceris azymis : et in die septimo erit solemnitas Domini.

7. Azyma comedetis septem diebus : non apparebit apud te aliquid fermentatum, nec in cunctis finibus tuis.

8. Narrabisque filio tuo in die illo, dicens : Hoc est quod fecit mihi Dominus quando egressus sum de Ægypto.

9. Et erit quasi signum in manu tua, et quasi monumentum ante oculos tuos : et ut lex Domini semper sit in ore tuo, in manu enim forti eduxit te Dominus de Ægypto.

10. Custodies hujuscemodi cultum statuto tempore à diebus in dies.

11. Cumque introduxerit te Dominus in terram Chananæi, sicut juravit tibi et patribus tuis, et dederit tibi eam,

12. separabis omne quod aperit vulvam Domino, et quod primitivum est in pecoribus tuis : quidquid habueris masculini sexus, consecrabis Domino.

13. Primogenitum asini mutabis ove : quod si non redemeris, interficies. Omne autem primogenitum hominis de filiis tuis, pretio redimes.

14. Cumque interrogaverit te filius tuus cras, dicens : Quid est hoc ? respondebis ei : In manu forti eduxit nos Dominus de terra Ægypti, de domo servitutis.

15. Nam cum induratus esset Pharao, et nollet nos dimittere, occidit Dominus omne primogenitum in terra Ægypti, à primogenito hominis usque ad primogenitum jumentorum : idcirco immolo Domino omne quod aperit vulvam masculini sexus, et omnia primogenita filiorum meorum redimo.

16. Erit igitur quasi signum in manu tua, et quasi appensum quid, ob recordationem, inter oculos tuos, eo quod in manu forti eduxit nos Dominus de Ægypto.

17. Igitur cum emisisset Pharao populum, non eos duxit Deus per viam terræ Philistiim quæ vicina est : reputans ne forte pœniteret eum, si vidisset adversum se bella consurgere, et reverteretur in Ægyptum.

CARTE ITINÉRAIRE

pour servir à l'intelligence de la sortie d'Égypte
et du Passage de la Mer Rouge.

Levée et dessinée

PAR

Léon de Laborde.

1841.

TERRE DE GOSHEN ou de Rhamesses

Pâturages des Troupeaux

Extension des Limites de la Mer Rouge

Echelles (500/1000)

Myriamètres.

Heures de Marche ou lieues de 25 au Degré.

Lacs Temsah

Succoth ou les tentes

Etham

Letopolis
Koum el Ahmar

Babylone
Le Vieux Caire

Pyramides de Gyzeh

Pyramides de Saqqarah

MEMPHIS

Djebel Attaka

Mer Rouge

Djebel Korondel

Lith. chez Engelmann et Cie rue Pigalle Voltaire

18. Καὶ ἐκύκλωσεν ὁ Θεὸς τὸν λαὸν ὁδὸν τὴν εἰς τὴν ἔρημον, εἰς τὴν ἐρυθρὰν θαλασσαν. Πέμπτῃ δὲ γενεᾷ ἀνέβησαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

19. Καὶ ἔλαβε Μωϋσῆς τὰ ὀστᾶ Ἰωσὴφ μεθ' ἑαυτοῦ. Ὅρκῳ γὰρ ὥρκισε τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, λέγων· Ἐπισκοπῇ ἐπισκέψεται ὑμᾶς Κύριος, καὶ συνανοίσετέ μου τὰ ὀστᾶ ἐντεῦθεν μεθ' ὑμῶν.

20. Ἐξάραντες δὲ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐκ Σοκχὼθ, ἐστρατοπέδευσαν ἐν Ὀθὼμ παρὰ τὴν ἔρημον.

21. Ὁ δὲ Θεὸς ἡγεῖτο αὐτῶν, ἡμέρας μὲν ἐν στύλῳ νεφέλης, δεῖξαι αὐτοῖς τὴν ὁδόν· τὴν δὲ νύκτα ἐν στύλῳ πυρός.

22. Οὐκ ἐξέλιπε δὲ ὁ στύλος τῆς νεφέλης ἡμέρας, καὶ ὁ στύλος τοῦ πυρὸς νυκτὸς ἐναντίον τοῦ λαοῦ παντός.

18. Sed circumduxit per viam deserti, quæ est juxta mare Rubrum : et armati ascenderunt filii Israel de terra Ægypti.

19. Tulit quoque Moyses ossa Joseph secum : eo quod adjurasset filios Israel, dicens : Visitabit vos Deus, efferte ossa mea hinc vobiscum.

20. Profectique de Socoth castrametati sunt in Etham in extremis finibus solitudinis.

21. Dominus autem præcedebat eos ad ostendendam viam, per diem in columna nubis, et per noctem in columna ignis : ut dux esset itineris utroque tempore.

22. Numquam defuit columna nubis per diem, nec columna ignis per noctem, coram populo.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(4) Mense novarum frugum.

Le mois d'abib ou des épis ou des primeurs, correspond, en Égypte, au mois de mars. C'était en effet la meilleure époque pour entreprendre un voyage dans les vallées du Sinaï, surtout avec des troupeaux. Au mois de décembre et de janvier, époque des pluies, il eût été impossible de pénétrer dans ces vallées, que l'eau remplit quelquefois jusqu'à cinq pieds de hauteur. Dans son cours rapide, elle entraîne avec elle tout ce qu'elle rencontre, les hommes, les tentes, les animaux et des blocs énormes de granit qu'elle détache des parois latérales des rochers qui la contiennent. Les Arabes de cette contrée, on le conçoit facilement, ont l'expérience de ces pluies périodiques; à cette époque, une partie d'entre eux se rapproche de l'Égypte et descend dans la plaine; l'autre, au contraire, reste dans la péninsule, et s'établit dans les parties les plus élevées des ravins, où elle n'est exposée qu'à la pluie, qui s'écoule rapidement par les pentes des montagnes. Les voyageurs évitent de se mettre en route pendant cette saison; cependant quelques-uns ont été surpris par ses avants-coureurs. Breydenbach, le 6 septembre, Harant, Baumgarten et Coutelle, au mois d'octobre, Fürer, au commencement de novembre, Wormser, à la fin, et enfin Shaw, pendant toute une nuit et Browne, pendant quatre heures et demie; d'autres ont trop hâté leur départ et ont eu les dernières gouttes de la saison des pluies : Lynsay, le 6 mars, Kinnear, le 9 février, etc.

Au mois de mars les eaux sont écoulées et les vallées se couvrent d'une verdure hâtive et abondante; les Arabes reviennent alors de l'Égypte et descendent des montagnes pour faire paître leurs troupeaux dans le fond des vallées.

(9) Quasi signum in manu tuâ. Moyse ne peut avoir eu en vue, dans cette comparaison, le tatouage oriental, qui ne s'est jamais appliqué à l'intérieur des mains, mais sur le dessus, sur les bras et sur le corps. J'aurai occasion ailleurs de parler de cette coutume, il s'agit ici d'un signe dans la main; la teinte rougeâtre que les femmes donnent aujourd'hui à l'intérieur de leur main, au moyen de la poudre de Henneh, ne répond pas à cette idée, car c'est une teinte générale. Elle laisse bien en blanc les rides de la peau, mais ce n'est pas un signe. Il faut croire qu'il existait alors une coutume qui s'est perdue et dont nous n'avons plus de traces, car l'usage de l'écriture n'était pas assez répandu pour que les Juifs aient eu déjà les *tephilim* תפילין, en grec *philactères*, qu'ils ont adopté depuis et conservé jusqu'à nos jours. — S. Jérôme reproche aux pharisiens de commettre une erreur en associant cette coutume au souvenir des paroles de Moyse.

(17) Non eos duxit Deus per viam Philistiim.

Du Caire en Syrie il n'y a aujourd'hui qu'une route; elle passe par Héliopolis (Materieh), Belbeis, El-Arish, Askalon, Gaza, et se divise à Ramla soit sur Jérusalem, soit sur Jaffa, c'est-à-dire Damas ou le littoral. Les pèlerins seuls font le détour par le Sinaï, et remontent en Syrie par Ouadi-Safran et Hébron.

Autrefois il y avait trois routes. Elles sont au moins ainsi indiquées dans les anciens itinéraires (Tab. Peuting. edit. Cour. Manerti Lipsiæ, 1824, Segment IX), et l'inspection des lieux confirme cette ancienne donnée. Trois routes traversent l'isthme de Suez. La première allait par le Serapeum à Peluse, longeait la côte et pénétrait en Syrie. L'autre passait par Suez, les lacs Amers, le Serapeum et Peluse, dans la même direction; la troisième enfin touche Suez; traverse le golfe (ce qui semblerait indiquer la connaissance et l'usage journalier du gué), et passe par Aioun-Mousa, Pharan, Haila, pour gagner Petra, la grande ville commerciale. On doit remarquer que cette distribution de routes, qui se sont conservées de nos jours, n'indique pas celle suivie par la caravane de la Mecque, de l'ouest à l'est par Negeleh. La place restée vide a été remplie par cette légende : *Desertum ubi quadraginta annis erraverunt filii Israel, ducente Moyse.*

Les Israélites avaient, de même que les pèlerins, un intérêt à passer par le Sinaï pour sacrifier au Seigneur sur cette montagne sainte; ils prirent donc la même route.

Ce verset renferme tout l'esprit de l'expédition des Israélites; nous nous y arrêterons. J'y vois une preuve de la mission divine de Moyse; car il serait inexplicable et je dirai même sans excuses, que le chef des Israélites les fit sortir de l'Égypte, après leur avoir promis la possession facile d'un pays voisin, sans en avoir préparé ou prévu les moyens; que, chef d'une entreprise pareille, il hésitat dès la première journée sur la route qu'il devait suivre, et compromît l'ardeur et le courage de ses troupes en leur faisant prendre un aussi long et aussi pénible détour. Qu'avait-il à craindre, à la tête de 600,000 combattants? des petites peuplades échelonnées sur la route de Syrie. La présence d'une force aussi imposante suffisait pour les faire fuir l'une après l'autre, et pour leur passer sur le corps si elles résistaient. La démoralisation des Hébreux n'est pas un motif, car Moyse n'en avait pas encore fait l'épreuve, ni sur le bord de la mer Rouge, ni en face des ennemis, comme à Cades. Il pouvait, au contraire, regarder leur sortie d'Égypte, le même jour, en grand ordre et après avoir dépouillé les Égyptiens, comme une garantie de leur courage devant l'ennemi.

La décision de Moyse est donc étrangère à toute combinaison, et indépendante de ses plans; elle était dans ceux du Seigneur, qui lui avait dit au Sinaï : *Cum eduxeris populum meum de Ægypto, immolabis Deo super montem istum* (Exode, III, 12). Si nous cherchions un motif humain, nous trouverions difficilement autre chose que la crainte de longer la frontière de l'Égypte et de s'exposer, dans ce voisinage, aux attaques des différentes garnisons qui gardaient la frontière; Moyse pouvait aussi redouter que la marche des troupes de Pharaon, dont il prévoyait la poursuite, ne fût favorisée à travers son propre pays, tandis que le désert l'entravait; il devait compter sur l'assistance des Madianites de Jethro, qui occupaient la presqu'île du Sinaï, puisqu'il avait longtemps habité avec eux, et qu'il était leur allié. D'ailleurs il connaissait cette route, au moins jusqu'au Sinaï, tandis que l'autre lui était inconnue, ainsi qu'on le voit dans les Nombres. Nous pouvons encore supposer que ses relations avec les tribus voisines du Sinaï, vers Edom, lui avaient donné l'espérance de trouver un passage facile à travers leur territoire; mais en admettant cette explication, le résultat du voyage, si contraire à ses pré-

visions, donne une faible idée de son habileté, comme chef d'une expédition aussi importante. On voit un homme qui compromet toute une nation en lui faisant quitter le pays fertile qu'elle habite depuis 215 années, et qui, dès le départ, a si mal combiné ses plans, si mal préparé ses ressources, qu'il est forcé de quitter la route la plus naturelle pour prendre la plus longue, la plus pénible, en même temps que la plus incertaine.

En entraînant les enfants d'Israël hors de l'Égypte pour les conduire dans la terre promise, le Seigneur avait parlé par la bouche de Moyse. En s'enfonçant dans les pénibles vallées du Sinaï, Moyse suivait le doigt du Seigneur qui indiquait cette route. Il était l'instrument; d'une région plus élevée partait l'impulsion.

(18) Circumduxit per viam deserti. C'est bien, en effet, un détour qui contourne quelque temps la mer Rouge, et qui conduit par le chemin du désert.

Les peuples nomades manifestent en toute occasion un vif attachement au sol natal; on cherche vainement au milieu de l'aridité qui les entoure, les charmes qui les fixent; mais de même que le Tyrolien et le Suisse ne quittent pas sans regret leurs vallons perdus dans les brouillards et les neiges, de même l'Arabe ne se plaît que dans ses plaines pelées et immenses. Ce sentiment dépasse même la vie, et ils réservent pour l'enterrement de leurs corps certaines places consacrées, dont les fils assurent à leur père la tranquille possession.

La Genèse ne pouvait manquer d'ajouter cette couleur à son tableau si précieux de la vie patriarchale, et sans remonter plus haut que Jacob, nous trouvons dans la sollicitude de ce patriarche à sa dernière heure tout l'attachement des peuples nomades à la coutume touchante *d'être enterré près de ses pères*. Aussi dit-il à ses fils réunis autour de son lit de mort : *Enterrez-moi avec mes pères dans la caverne qui est aux champs de Mecpela. C'est là qu'on a enterré Abraham avec Sara, sa femme, et c'est là que j'ai enterré Léa* (Genèse, chap. XLVII, 29; chap. XLIX, 29-31). On voit que Joseph, fidèle à cet ordre, est monté au pays de Canaan, et lui aussi, au moment de sa dernière heure, fait jurer aux enfants d'Israël de porter ses os hors d'Égypte (Gen. L, verset 26). Singulier et touchant attachement, qui lui fait préférer la caverne de ses pères aux magnifiques tombeaux creusés par les Égyptiens sur les bords du Nil. Mais cependant, comme cette promesse n'était qu'une éventualité qui reposait sur une prophétie que les Hébreux n'osaient peut-être point hautement avouer en Égypte, il est de toute vraisemblance que Joseph fut enterré avec tous les honneurs dus à son rang. *On l'embauma et on le mit dans un cercueil en Egypte,* dit le dernier verset de la Genèse, et nous devons entendre par-là que son corps fut préparé à la manière égyptienne, et qu'il fut déposé au milieu des catacombes de Memphis dans un de ces tombeaux, dont le nombre seul égale la richesse et la variété.

Le fait du transport des ossements de Joseph (Josué, XXIV, 32) est dans les habitudes nomades, mais ce qui ne l'est pas, c'est son isolement. On cherche en vain pourquoi cette exception en faveur de Joseph seulement, et pourquoi aucun chef de tribu, aucun vieillard respecté, n'obtint le même honneur. Les Actes des Apôtres semblent bien indiquer le transport *des Pères en Chanaan* (chap. VII, verset 15). Mais Moyse n'en fait mention ni dans la marche de chaque tribu, ni dans le campement. La difficulté du transport ne peut être une objection, quelques chameaux ainsi chargés n'eurent pas entravé la marche. Et si on les suppose couverts de grandes draperies, la tête ornée de longues franges pendantes et dominant de toute leur stature élevée les piétons qui les entourent, on restera dans la vérité des habitudes orientales, et on se représentera un tableau véritablement imposant. C'est ainsi que le maachmil, qui forme comme le tabernacle ou le centre de l'expédition, est porté à la Mecque entouré de la grande procession des pèlerins musulmans.

Je citerai brièvement les inventions des rabins et celles des musulmans sur la mort et l'enterrement de Joseph, qui reste comme fils un type de vertu, comme administrateur un modèle d'habileté.

Des rabins prétendent (R. Abr. Sepharbadi, Elle Shemoth. Rabbah, R. Mos. Gerund.) que pour retenir les Israélites en Égypte, on cacha son corps dans un cercueil qui devait peser plus de cinq mille livres, et qu'on le précipita dans le Nil dans un endroit inconnu à tous. Cependant Moyse, après une courte prière, le retrouva, fit un nœud tout autour, passa son bâton dans le nœud, et mettant le cercueil sur son dos, l'emporta sans autre difficulté. El Bedaoui avance que les Égyptiens jetèrent le cercueil de Joseph, qui était tout de marbre, dans le Nil, à la seule fin d'assurer au

pays une inondation toujours suffisante. Ce conte avait au moins sa source dans le souvenir de l'administration habile du fils de Jacob. Moyse, d'après ce même auteur, le retrouva, l'enleva facilement et le transporta avec lui en Canaan.

Ces traditions, quelque soit leur autorité, avaient sans doute pour fondement les difficultés que rencontrèrent les Israélites dans la recherche du cercueil de leur ancêtre, au milieu des innombrables tombes de la Nécropole de Memphis, et peut-être même dans l'opposition des Égyptiens à laisser consommer ce qu'ils pouvaient appeler une violation du respect qu'on doit aux morts. Le Coran a suivi ces traditions et les a appuyées de sa faible autorité historique, mais ses commentateurs les plus zélés et les plus hardis, effrayés de leur invraisemblance, en ont contesté l'exactitude. Voir Sale's al Coran, transl. chap. 12, t. II, page 52. Bath, 8°, 1795, et Reinaud, *Monuments musulmans*. On trouve dans cet excellent ouvrage l'indication de toutes les sources, t. I, page 150-153; t. II, p. 47. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, au mot *Joussouf*, folio 496.

(20). Castrametati sunt in Etham. La position d'Etham, *in extremis finibus solitudinis*, est naturellement entre Soccoth et la mer Rouge, un peu plus rapprochée de la mer que du dernier campement. Au milieu d'une plaine de sable et de rochers assez accidentés, sans cependant qu'une chaîne de montagnes ou de collines puisse fixer de limite, il serait impossible de déterminer d'une manière précise une position qui n'est indiquée que par un nom, sans signification. Aujourd'hui encore, ce désert, qui n'appartient à aucune tribu, n'a pas de lieu de halte habituel, tandis que dans les autres parties du désert, une source, une caverne, un rocher, est un but que les caravanes atteignent chaque soir à leur tour; ici, elles campent au hasard là où la nuit les surprend.

Le sol est formé de sable, parsemé de cailloux qui, le matin, au soleil levant, humectés par la rosée, brillent au jour et illuminent le désert, au marcher, il est incommode aussi bien pour les chameaux que pour les hommes, sa surface mouillée la nuit, séchée le jour, et retenue par les cailloux, forme une croûte qui résiste d'abord au pied et cède ensuite sous le poids du corps, comme la neige dans un temps frais; le vent remplit de nouveau ces traces avec le sable qu'il entraîne.

La remarque contenue dans le texte, qu'Etham est à la frontière du désert, nous serait d'une grande utilité, si nous pouvions déterminer qu'elle était alors la limite des possessions égyptiennes et celle du désert; mais ces limites, qui ne se fixent pas par les terrains cultivés, sont toujours arbitraires, elles dépendent du plus ou moins de puissance d'un côté, du plus ou moins d'audace de l'autre.

La suite du récit et le commentaire dont je l'accompagne, démontrera jusqu'à quel point je suis fondé dans le choix de cet emplacement.

(21) Columna nubis.

Dans tout l'Orient, les caravanes et les troupes armées qui marchent la nuit pour éviter la chaleur du jour, se font précéder par des porteurs de fanaux à cheval ou à pied. Ces fanaux, qui éclairent la route et évitent les rencontres gênantes dans un défilé ou sur un pont, sont en forme de réchauds placés au bout d'une pique. Le feu y est entretenu avec du bois résineux ou de la résine en pâte.

Lorsque je quittai Constantinople, ces réchauds, appelés maschlas, avaient trouvé place parmi les rares ustensiles de notre équipement de voyage et, plus d'une fois pour atteindre la halte du soir, si nous étions surpris par la nuit, nous allumions nos fanaux.

Une grande caravane, comme celle de la Mecque ou celles des pèlerins du Jourdain, qui marche dans le désert, ainsi éclairée, offre le spectacle le plus fantastique. Ces lueurs, tantôt claires, tantôt sépulcrales, rendues plus vives par le reflet des armes et la variété des couleurs des vêtements, éclairent la plaine et, au milieu d'elle, les hommes qui semblent des fantômes.

Dans les villes on se sert également de ces maschlas, et ils sont à une ou plusieurs branches, selon le luxe qu'on y met. Les seigneurs ou leurs femmes, en rentrant à cheval chez eux pendant la nuit, se font précéder, à grands fracas de gens armés, par des valets qui portent ces réchauds. C'est une occasion de déployer du luxe et, en même temps, une précaution utile, puisque l'éclairage des rues est inconnu dans l'Orient. On sait que dans tout le moyen-âge cet usage fut pratiqué en Europe, et nos vieux hôtels ont conservé les éteignoirs qui servaient à l'arrivée des valets, à étouffer les torches.

Si nous voulions pousser plus loin nos recherches, nous trouverions

EXODE, CHAPITRE XIII, VERSET 21.

dans l'antiquité plus d'une trace de cet usage; ainsi, Xénophon parle d'un roi de Sparte qui, partant pour la guerre, se fait précéder par un porteur de fanaux; et Curtius (V, 2) nous apprend qu'Alexandre avait adopté un signal semblable pour servir de point de ralliement à son armée : signal qui jetait du feu la nuit et de la fumée le jour.

Tous ces faits sont dans l'ordre très-naturel des choses et ne sont pas plus extraordinaires que le pain qu'on cuit ou l'habit dont on se couvre. C'est le résultat de l'industrie des hommes.

Si les Israélites n'avaient eu devant eux que la fumée ou le feu de réchauds de ce genre, il n'en eût pas été davantage question, ce fait serait resté confondu avec tous les événements aussi simples d'une vie de voyage; mais puisque Moyse parle d'une colonne miraculeuse, qui est de fumée le jour et de feu la nuit; que cette colonne sert de guide et que l'Éternel la conduit (Nombres, XIV, 14); qu'elle devient, selon l'occasion, ténébreuse d'un côté et lumineuse de l'autre (Exode, XIV, 19), je crois toutes ces comparaisons assez inutiles, et il me semblerait sage d'adopter plus de réserve dans ces explications de la Bible au moyen du cours naturel des événements ou de l'usage habituel de certains ustensiles. Dans l'examen du verset qui nous occupe, la connaissance du pays n'offre au voyageur, rien qui se rapproche des paroles de l'Écriture. L'auteur anonyme d'une nouvelle histoire de la Palestine, conçue dans un sentiment religieux, fort recommandable, explique le verset 20 du chap. XIV, où il est dit que la nuée se plaça entre les Hébreux et les Égyptiens, ténébreuse d'un côté, lumineuse de l'autre, par un effet d'optique, se donnant beaucoup de peine pour démontrer que la lumière, qui brillait derrière les Israélites,

EXODE, CHAPITRE XIII, VERSET 21.

éclairait tout ce qui était entre les Égyptiens et les Hébreux, mais pas plus loin. Cette explication est d'autant moins satisfaisante dans cet ouvrage que son auteur adopte les miracles, et, dans cette disposition d'esprit, le texte n'a plus besoin d'explication naturelle.

Je n'approuve pas davantage les commentaires des rabbins et le sdissertations académiques qui ont été faites sur ce sujet. (On en trouve une exacte compilation dans עמוד אשנך *sive de columna ignis ac nubis;* par L. Soffing. Lipsiæ, 4° 1689). Quant aux interprétations spirituelles, elles n'appartiennent pas à ce travail et ne sont souvent que des phrases creuses de prédicateurs. Parmi plusieurs exceptions, je prendrai une belle pensée du réformateur Luther : *C'est un admirable miracle que Dieu ait fixé dans le ciel, en faveur des Israélites et pour leur servir de guide dans leur voyage, une colonne de nuée, blanche pendant le jour et de feu pendant la nuit. Car Dieu voulait par là donner à entendre qu'il serait près de son peuple pour le protéger contre les dangers; et que, loin de l'abandonner, il lui viendrait en aide dans ses peines pour les lui rendre supportables. — Nous aussi, qui nous appelons chrétiens, nous sortons de l'Égypte, le royaume du démon et du péché, pour gagner la terre promise, c'est-à-dire la vie éternelle, et nous entrons dans le désert des peines, des besoins et des contrariétés de la vie, nous ne saurions nous y guider ni en sortir; mais Dieu nous donne des conducteurs semblables à la nue de feu et de fumée: c'est la parole de Dieu et le saint-sacrement qui doivent nous apparaître et nous éclairer, afin que nous trouvions notre chemin à travers le désert, vers la vie éternelle.*

CHAPITRE QUATORZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΔ'.

1. Καὶ ἐλάλησε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων·

2. Λάλησον τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ, καὶ ἀποστρέψαντες στρατοπεδευσάτωσαν ἀπέναντι τῆς ἐπαύλεως, ἀνὰ μέσον Μαγδώλου καὶ ἀνὰ μέσον τῆς θαλάσσης, ἐξεναντίας Βεελσεπφῶν· ἐνώπιον αὐτῶν στρατοπεδεύσεις ἐπὶ τῆς θαλάσσες.

3. Καὶ ἐρεῖ Φαραὼ τῷ λαῷ αὐτοῦ· Οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ πλανῶνται οὗτοι ἐν τῇ γῇ· συγκέκλεικε γὰρ αὐτοὺς ἡ ἔρημος.

4. Ἐγὼ δὲ σκληρυνῶ τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ καταδιώξεται ὀπίσω αὐτῶν. Καὶ ἐνδοξασθήσομαι ἐν Φαραὼ, καὶ ἐν πάσῃ τῇ στρατιᾷ αὐτοῦ· καὶ γνώσονται πάντες οἱ Αἰγύπτιοι ὅτι ἐγώ εἰμι Κύριος. Καὶ ἐποίησαν οὕτως.

5. Καὶ ἀνηγγέλη τῷ βασιλεῖ τῶν Αἰγυπτίων ὅτι πέφευγεν ὁ λαός. Καὶ μετεστράφη ἡ καρδία Φαραὼ, καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ ἐπὶ τὸν λαὸν, καὶ εἶπαν· Τί τοῦτο ἐποιήσαμεν, τοῦ ἐξαποστεῖλαι τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ, τοῦ μὴ δουλεύειν ἡμῖν;

6. Ἔζευξεν οὖν Φαραὼ τὰ ἅρματα αὐτοῦ, καὶ πάντα τὸν λαὸν αὐτοῦ συναπήγαγε μεθ' ἑαυτοῦ,

7. καὶ λαβὼν ἑξακόσια ἅρματα ἐκλεκτὰ, καὶ πᾶσαν τὴν ἵππον τῶν Αἰγυπτίων, καὶ τριστάτας ἐπὶ πάντων.

8. Καὶ ἐσκλήρυνε Κύριος τὴν καρδίαν Φαραὼ βασιλέως Αἰγύπτου, καὶ τῶν θεραπόντων αὐτοῦ, καὶ κατεδίωξεν ὀπίσω τῶν υἱῶν Ἰσραήλ· οἱ δὲ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐξεπορεύοντο ἐν χειρὶ ὑψηλῇ.

9. Καὶ κατεδίωξαν οἱ Αἰγύπτιοι ὀπίσω αὐτῶν, καὶ εὗρόσαν αὐτοὺς παρεμβεβληκότας παρὰ τὴν θαλασσαν. Καὶ πᾶσα ἡ ἵππος, καὶ τὰ ἅρματα Φαραὼ, καὶ οἱ ἱππεῖς, καὶ ἡ στρατιὰ αὐτοῦ ἀπέναντι τῆς ἐπαύλεως, ἐξεναντίας Βεελσεπφῶν.

10. Καὶ Φαραὼ προσῆγε. Καὶ ἀναβλέψαντες οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ τοῖς ὀφθαλμοῖς, ὁρῶσι· καὶ οἱ Αἰγύπτιοι ἐστρατοπέδευσαν ὀπίσω αὐτῶν. Καὶ ἐροβήθησαν σφόδρα· ἀνεβόησαν δὲ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ πρὸς Κύριον,

11. καὶ εἶπαν πρὸς Μωϋσῆν· Παρὰ τὸ μὴ ὑπάρχειν μνήματα ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, ἐξήγαγες ἡμᾶς θανατῶσαι ἐν τῇ ἐρήμῳ. Τί τοῦτο ἐποίησας ἡμῖν, ἐξαγαγὼν ἐξ Αἰγύπτου;

12. Οὐ τοῦτο ἦν τὸ ῥῆμα ὃ ἐλαλήσαμεν πρὸς σὲ ἐν Αἰγύπτῳ, λέγοντες· Πάρες ἡμᾶς, ὅπως δουλεύσωμεν τοῖς Αἰγυπτίοις· κρεῖσσον γὰρ ἡμᾶς δουλεύειν τοῖς Αἰγυπτίοις ἢ ἀποθανεῖν ἐν τῇ ἐρήμῳ ταύτῃ.

13. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς τὸν λαόν· Θαρσεῖτε, στῆτε καὶ ὁρᾶτε τὴν σωτηρίαν τὴν παρὰ τοῦ Κυρίου, ἣν ποιήσει ἡμῖν σήμερον. Ὃν τρόπον γὰρ ἑωράκατε τοὺς Αἰγυπτίους σήμερον, οὐ προσθήσεσθε ἔτι ἰδεῖν αὐτοὺς εἰς τὸν αἰῶνα χρόνον.

14. Κύριος πολεμήσει περὶ ὑμῶν, καὶ ὑμεῖς σιγήσετε.

15. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Τί βοᾷς πρός με; λάλησον τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ, καὶ ἀναζευξάτωσαν.

16. Καὶ σὺ ἔπαρον τῇ ῥάβδῳ σου, καὶ ἔκτεινον τὴν χεῖρά σου ἐπὶ τὴν θάλασσαν, καὶ ῥῆξον αὐτήν· καὶ εἰσελθέτωσαν οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ εἰς μέσον τῆς θαλάσσης κατὰ τὸ ξηρόν.

17. Καὶ ἰδοὺ ἐγὼ σκληρυνῶ τὴν καρδίαν Φαραὼ, καὶ τῶν Αἰγυπτίων πάντων, καὶ εἰσελεύσονται ὀπίσω αὐτῶν· καὶ ἐνδοξασθήσομαι ἐν Φαραὼ, καὶ ἐν πάσῃ τῇ στρατιᾷ αὐτοῦ, καὶ ἐν τοῖς ἅρμασι, καὶ ἐν τοῖς ἵπποις αὐτοῦ.

CAPUT XIV.

1. Locutus est autem Dominus ad Moysen, dicens :

2. Loquere filiis Israel : Reversi castrametentur e regione Phihahiroth, quæ est inter Magdalum et mare contra Beelsephon : in conspectu ejus castra ponetis super mare.

3. Dicturusque est Pharao super filiis Israel : Coarctati sunt in terra, conclusit eos desertum.

4. Et indurabo cor ejus, ac persequetur vos : et glorificabor in Pharaone, et in omni exercitu ejus, scientque Ægyptii quia ego sum Dominus. Feceruntque ita.

5. Et nuntiatum est regi Ægyptiorum quod fugisset populus : immutatumque est cor Pharaonis et servorum ejus super populo, et dixerunt : Quid voluimus facere ut dimitteremus Israel, ne serviret nobis?

6. Junxit ergo currum, et omnem populum suum assumpsit secum.

7. Tulitque sexcentos currus electos, et quidquid in Ægypto curruum fuit : et duces totius exercitus.

8. Induravitque Dominus cor Pharaonis regis Ægypti, et persecutus est filios Israel : at illi egressi erant in manu excelsa.

9. Cumque persequerentur Ægyptii vestigia præcedentium, repererunt eos in castris super mare : omnis equitatus et currus Pharaonis, et universus exercitus erant in Phihahiroth contra Beelsephon.

10. Cumque appropinquasset Pharao, levantes filii Israel oculos, viderunt Ægyptios post se : et timuerunt valde ; clamaveruntque ad Dominum,

11. et dixerunt ad Moysen : Forsitan non erant sepulchra in Ægypto, ideo tulisti nos ut moreremur in solitudine : quid hoc facere voluisti, ut educeres nos ex Ægypto?

12. Nonne iste est sermo, quem loquebamur ad te in Ægypto, dicentes : Recede a nobis, ut serviamus Ægyptiis? multo enim melius erat servire eis, quam mori in solitudine.

13. Et ait Moyses ad populum : Nolite timere : state, et videte magnalia Domini quæ facturus est hodie : Ægyptios enim, quos nunc videtis, nequaquam ultra videbitis usque in sempiternum.

14. Dominus pugnabit pro vobis, et vos tacebitis.

15. Dixitque Dominus ad Moysen : Quid clamas ad me? Loquere filiis Israel ut proficiscantur.

16. Tu autem eleva virgam tuam, et extende manum tuam super mare, et divide illud : ut gradiantur filii Israel in medio mari per siccum.

17. Ego autem indurabo cor Ægyptiorum ut persequantur vos : et glorificabor in Pharaone, et in omni exercitu ejus, et in curribus et in equitibus illius.

18. Καὶ γνώσονται πάντες οἱ Αἰγύπτιοι ὅτι ἐγώ εἰμι Κύριος, ἐνδοξαζομένου μου ἐν Φαραὼ, καὶ ἐν τοῖς ἅρμασι, καὶ ἵπποις αὐτοῦ.

19. Ἐξῆρε δὲ ὁ ἄγγελος τοῦ Θεοῦ ὁ προπορευόμενος τῆς παρεμβολῆς τῶν υἱῶν Ισραὴλ, καὶ ἐπορεύθη ἐκ τῶν ὄπισθεν. Ἐξῆρε δὲ καὶ ὁ στύλος τῆς νεφέλης ἀπὸ προσώπου αὐτῶν, καὶ ἔστη ἐκ τῶν ὀπίσω αὐτῶν·

20. καὶ εἰσῆλθεν ἀνὰ μέσον τῆς παρεμβολῆς τῶν Αἰγυπτίων, καὶ ἀνὰ μέσον τῆς παρεμβολῆς Ἰσραὴλ, καὶ ἔστη· καὶ ἐγένετο σκότος καὶ γνόφος. Καὶ διῆλθεν ἡ νύξ· καὶ οὐ συνέμιξαν ἀλλήλοις ὅλην τὴν νύκτα.

21. Ἐξέτεινε δὲ Μωϋσῆς τὴν χεῖρα ἐπὶ τὴν θαλασσαν· καὶ ὑπήγαγε Κύριος τὴν θαλασσαν ἐν ἀνέμῳ νότῳ βιαίῳ ὅλην τὴν νύκτα, καὶ ἐποίησε τὴν θάλασσαν ξηράν· καὶ ἐσχίσθη τὸ ὕδωρ.

22. Καὶ εἰσῆλθον οἱ υἱοὶ Ισραὴλ εἰς μέσον τῆς θαλάσσης κατὰ τὸ ξηρόν· καὶ τὸ ὕδωρ αὐτῆς τεῖχος ἐκ δεξιῶν, καὶ τεῖχος ἐξ εὐωνύμων.

23. Καὶ κατεδίωξαν οἱ Αἰγύπτιοι, καὶ εἰσῆλθον ὀπίσω αὐτῶν, καὶ πᾶς ἵππος Φαραὼ, καὶ τὰ ἅρματα, καὶ οἱ ἀναβάται εἰς μέσον, τῆς θαλάσσες.

24. Ἐγενήθη δὲ ἐν τῇ φυλακῇ τῇ ἑωθινῇ, καὶ ἐπέβλεψε Κύριος ἐπὶ τὴν παρεμβολὴν τῶν Αἰγυπτίων ἐν στύλῳ πυρὸς καὶ νεφέλης, καὶ συνετάραξε τὴν παρεμβολὴν τῶν Αἰγυπτίων.

25. Καὶ συνέδησε τοὺς ἄξονας τῶν ἁρμάτων αὐτῶν, καὶ ἤγαγεν αὐτοὺς μετὰ βίας. Καὶ εἶπαν οἱ Αἰγύπτιοι· Φύγωμεν ἀπὸ προσώπου Ισραὴλ· ὁ γὰρ Κύριος πολεμεῖ περὶ αὐτῶν τοὺς Αἰγυπτίους.

26. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἔκτεινον τὴν χεῖρά σου ἐπὶ τὴν θαλασσαν, καὶ ἀποκαταστήτω τὸ ὕδωρ, καὶ ἐπικαλυψάτω τοὺς Αἰγυπτίους, ἐπὶ τε τὰ ἅρματα καὶ τοὺς ἀναβάτας.

27. Ἐξέτεινε δὲ Μωϋσῆς τὴν χεῖρα ἐπὶ τὴν θαλασσαν, καὶ ἀπεκατέστη τὸ ὕδωρ πρὸς ἡμέραν ἐπὶ χώρας. Οἱ δὲ Αἰγύπτιοι ἔφυγον ὑπὸ τὸ ὕδωρ. Καὶ ἐξετίναξε Κύριος τοὺς Αἰγυπτίους μέσον τῆς θαλάσσης.

28. Καὶ ἐπαναστραφὲν τὸ ὕδωρ ἐκάλυψε τὰ ἅρματα καὶ τοὺς ἀναβάτας, καὶ πᾶσαν τὴν δύναμιν Φαραὼ, τοὺς εἰσπεπορευμένους ὀπίσω αὐτων εἰς τὴν θάλασσαν. Καὶ οὐ κατελείφθη ἐξ αὐτῶν οὐδὲ εἷς.

29. Οἱ δὲ υἱοὶ Ισραὴλ ἐπορεύθησαν διὰ ξηρᾶς ἐν μέσῳ τῆς θαλάσσης· τὸ δὲ ὕδωρ αὐτοῖς τεῖχος ἐκ δεξιῶν, καὶ τεῖχος ἐξ εὐωνύμων.

30. Καὶ ἐρρύσατο Κύριος τὸν Ισραὴλ ἐν τῇ ἡμέρᾳ ἐκείνῃ ἐκ χειρὸς τῶν Αἰγυπτίων. Καὶ εἶδεν Ισραὴλ τοὺς Αἰγυπτίους τεθνηκότας παρὰ τὸ χεῖλος τῆς θαλάσσης.

31. Εἶδε δὲ Ισραὴλ τὴν χεῖρα τὴν μεγαλην, ἃ ἐποίησε Κύριος τοῖς Αἰγυπτίοις· ἐφοβήθη δὲ ὁ λαὸς τὸν Κύριον, καὶ ἐπίστευσαν τῷ Θεῷ, καὶ Μωϋσῇ τῷ θεράποντι αὐτοῦ.

18. Et scient Ægyptii quia ego sum Dominus, cum glorificatus fuero in Pharaone, et in curribus atque in equitibus ejus.

19. Tollensque se Angelus Dei, qui præcedebat castra Israel, abiit post eos : et cum eo pariter columna nubis, priora dimittens, post tergum.

20. Stetit inter castra Ægyptiorum et castra Israel : et erat nubes tenebrosa, et illuminans noctem, ita ut ad se invicem toto noctis tempore accedere non valerent.

21. Cumque extendisset Moyses manum super mare, abstulit illud Dominus flante vento vehementi et urente totâ nocte, et vertit in siccum : divisaque est aqua.

22. Et ingressi sunt filii Israel per medium sicci maris : erat enim aqua quasi murus a dextra eorum et læva.

23. Persequentesque Ægyptii ingressi sunt post eos, et omnis equitatus Pharaonis, currus ejus et equites, per medium maris.

24. Jamque advenerat vigilia matutina, et ecce respiciens Dominus super castra Ægyptiorum per columnam ignis et nubis, interfecit exercitum eorum.

25. Et subvertit rotas curruum, ferebanturque in profundum. Dixerunt ergo Ægyptii : Fugiamus Israelem. Dominus enim pugnat pro eis contra nos.

26. Et ait Dominus ad Moysen : Extende manum tuam super mare, ut revertantur aquæ ad Ægyptios super currus et equites eorum.

27. Cumque extendisset Moyses manum contra mare, reversum est primo diluculo ad priorem locum : fugientibusque Ægyptiis occurrerunt aquæ, et involvit eos Dominus in mediis fluctibus.

28. Reversæque sunt aquæ, et operuerunt currus et equites cuncti exercitus Pharaonis, qui sequentes ingressi fuerant mare : nec unus quidem superfuit ex eis.

29. Filii autem Israel perrexerunt per medium sicci maris, et aquæ eis erant quasi pro muro a dextris et a sinistris :

30. Liberavitque Dominus in die illa Israel de manu Ægyptiorum.

31. Et viderunt Ægyptios mortuos super littus maris, et manum magnam quam exercuerat Dominus contra eos : timuitque populus Dominum, et crediderunt Domino, et Moysi servo ejus.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(2) Reversi castrametentur. Le mot *reversi*, qui implique un changement de direction, prouve que c'est ici une déviation de la route qu'on suivait depuis deux jours de l'est à l'ouest. Moyse, qui conduisait les Israélites au Sinaï, était le seul, dans cette nombreuse troupe, avec son frère Aaron, qui connût la route ; ils suivaient certainement celle qui les avait déjà conduits au fond de la presqu'île du Sinaï, et ramenés de ce pays. C'était entre les deux parties profondes du golfe, sur un bas-fond qui n'était alors que faiblement inondé et qui, dans l'état actuel du golfe, n'est recouvert d'eau que pendant quelques jours de la saison des pluies. C'est le chemin suivi aujourd'hui par la caravane de la Mecque.

Le Seigneur parle à Moyse et lui indique la direction nouvelle qu'il doit prendre ; c'est vers le sud, il fera camper son peuple près de la mer, en vue de Phi-Hahiroth, qui est entre Magdalum et la mer et près de Beelsephon. Je comprends ainsi ces positions : Phi-Hahiroth, appelé de ce nom parce qu'il domine l'entrée du golfe, est Adjerout, mot qui offre de l'analogie avec le nom hébreux ou égyptien, Hahiroth-Adjeroud. Cet

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 2.

Adjeroud a un puit d'eau potable et fut, par cette seule considération, un endroit connu, nommé dès la plus haute antiquité. Les Turcs l'ont entouré d'un fort, qu'ils construisirent vers 1615, entre le voyage de Belon et celui de Pietro della Vallée; l'un n'en dit rien, et l'autre en parle comme d'une construction récente. Migdol désigne la montagne Attaka; car je ne puis voir dans ce nom le Migdolon, Magdolon d'Ezeckiel, qui forme près de Peluse la frontière septentrionale de l'Égypte (XXIX, 10. — XXX, 6). Enfin Beelsephon, qui ne peut correspondre avec Heroopolis, comme le suppose Forster, était sur le bord de la mer, où, de tout temps, il dut exister une ville que l'ensablement de la côte a ruiné et qui est devenue Clysma, Kolzum, et plus tard Suez.

Eusèbe place Beelsephon près de Clysma, et le plus grand nombre des traditions fixaient le passage des Hébreux près de cette ville. Ce serait écrire l'histoire de Suez que d'établir la position de Clysma et de Kolzum; nous en dirons peu de mots, ces recherches ayant trouvé leur place ailleurs. Clysma et Kolzum étaient situées à l'extrémité du golfe de la mer Rouge, qui reçoit aujourd'hui son nom de Suez. C'est un fait énoncé clairement par tous les géographes. Clysma semble une ville antérieure à la domination arabe, tandis que Kolzum lui appartient et donne pendant un certain temps son nom au golfe, Bahar el Kolzum.

Mais de cette différence de nom et de domination, résulte-il deux villes et deux positions différentes? Faut-il placer Kolzum au nord de Suez et Clysma à l'est, sur l'emplacement des sources de Moyse, comme l'indiquent les cartes de la commission d'Égypte, je ne le pense pas. Dans mon opinion, Clysma est le nom qui fut donné à la ville quelconque qui succéda à Beelsephon, Kolzum n'est qu'une altération de nom, et Suez l'a remplacé.

Je trouve la raison de cette opinion dans la connaissance de la contrée, qui ne me montre qu'un seul port, qu'une seule place tenable sur cette côte aride. Les sources de Moyse, qui offrent des traces d'acqueduc, dirigées vers la mer, ne présentent sur la côte que des ruines modernes et sans importance. L'industrie des Vénitiens et des Portugais a pu utiliser ce lieu pour fournir de l'eau à leurs vaisseaux, mais elle n'est jamais parvenue à créer un port là où il n'y a pas même une anse protégée contre les vents; aussi leur flotte se mettait-elle à l'abri dans le port de Kolzum, qui est aujourd'hui celui de Suez.

Grégoire de Tour, au xe siècle, commence son ouvrage par un résumé historique dans lequel il se sert de quelques renseignements obtenus, sans doute, de ces moines pèlerins qui parcouraient alors l'Orient avec une facilité qui ne s'est plus rencontrée : *In hujus capite* (le golfe occidental de la mer Rouge, qu'il distingue du golfe oriental ou Élanitique), *Clysma civitas ædificata est : non propter fertilitatem loci, cum nihil sit plus sterile, sed propter portum; quia naves ab Indiis venientes, ibidem, ob portus opportunitatem quiescunt; ibi comparatæ merces per totam Ægyptum deportantur* (Hist. eccles., I, 10). Clysma n'a donc été fondée sur ces côtes, qui n'ont pas leur égale en stérilité, que *propter portum*, à cause de son port. Or, je le répète, il n'y a sur cette côte, et sur un espace de trente lieues, que le seul port de Suez qui mérite ce nom.

La ville, plus considérable autrefois, occupait la butte de décombres qui domine le port, et qui est encore couverte de ruines, restes du château que les Turcs avaient construit avec les matériaux des anciennes habitations. Elle s'étendait au nord, tandis que l'emplacement actuel de la petite bourgade de Suez, n'était occupé alors que par un faubourg de marins, plus à portée des chantiers de construction, des quais d'abordage, formant enfin ce que, dans un port de mer, on nomme la marine.

Suez, réduit par son peu d'importance à cette espèce de jetée qui forme le port, sera obligé, dans la suite des temps, de quitter encore une fois son emplacement, à moins que l'envahissement des sables ne s'arrête devant la main toute puissante de l'industrie, qui seule peut rendre une vie factice à cette bourgade dépourvue d'eau, de bois, de verdure.

J'ai essayé ailleurs de décrire la désolation qui entoure et couvre cette pauvre ville, mais rien ne l'exprime. Quand on vient du plus aride des déserts et que l'on entre dans ses murs, on se croit encore au milieu du désert, quand on a vu les rivages de la mer Morte, le grand désert de l'Afrique ou celui de la Syrie, on en recherche dans sa mémoire le souvenir comme celui d'un tableau consolateur; Suez les fait regretter.

Entrepôt du commerce des deux mondes, Suez, à plusieurs reprises, s'est apprêté à jouer le rôle des grandes villes que l'industrie avait enrichies, que les monuments des arts ont rendues célèbres : Palmyre, Pétra, Bérénice, Méroe, semblaient devoir trouver en elle, autrefois, une rivale,

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 4.

aujourd'hui une héritière de leurs brillantes destinées. Les chances seront-elles meilleures de nos jours, la puissance de la vapeur fera-t-elle plus que celle des Égyptiens, des Grecs, des Romains, des Vénitiens et des Portugais?

Niebuhr croit à tort que Suez prend son origine dans les temps modernes. Il appuie son opinion du silence de Breydenbach, qui ne prouve rien. Ce voyageur passa, en 1483, à deux lieues au nord de Suez par la route de la grande caravane de la Mecque, et de même que les pèlerins turcs, ne vit point cette ville. Un an plus tard, Frescobaldi suivit la même route, et ne parle pas de Suez, non plus que ses deux compagnons, Sigoli et G. Gucci, qui ont également écrit la description de leur voyage. Francesco Poggi, comme Niebuhr, tire une fausse induction du silence de ces voyageurs (Voir son édition, Firenze, 8°, 1829, page 154), car Pierre de Suchen, qui voyageait en 1336, parle longuement d'un château fort où les francs sont retenus prisonniers, et d'un port dans lequel le commerce de l'Inde débarque ses marchandises. Il ne savait pas le nom de ce lieu, car il ne le donne pas, mais il ne peut y avoir de doute. Hans Tücher de Nürnberg, en 1479, mentionne le port de Suez qui reçoit les vaisseaux de Tor et les épices de l'Inde, et plus tard le comte Albrecht de Lœwenstein, en allant au Sinaï, ainsi qu'à son retour en 1560, décrit le château de Suez et son port de la même manière que Pierre de Suchen : *Nous allâmes le* 21 *jusqu'à la mer Rouge et jusqu'à un château et une place fortifiée qui appartient aux Turcs.* Et à son retour. *Il y a aussi près de la mer Rouge une forteresse appelée Susi* (plus haut il l'avait nommée Simsi) *qui appartient aux Turcs, et à laquelle dans ce temps ils travaillaient, qu'ils entouraient de fossés, dont vingt-quatre étaient déjà terminés, et on disait que les Portugais voulaient faire une descente et s'emparer du port.* (*Den 21-sten zogen wir bis ans rothe Meer und zu einem Schloss und einer Festung den Türken zugehœrig.* Et à son retour, *Auch ist neben dem rothem Meer eine Festung Susi genant, den Türken zugehœrig, da sie damals Arbeit daran volbringen liessen, mit Graben zumachen, auch schon* 24 *gemacht waren, und ward die Sage, es wollten die Portugalische einen Einfall thun und ihnen ir Porten einnehmen, ans rothe Meer ziehen. Justi's Taschenbuch,* 1826, 246; 1827, 52.)

De tous les voyageurs, M. F. Hennicker est le seul qui a pu trouver quelque chose d'agréable dans la vue de Suez. *Suez is tolerable even as a turkisch town, and were it in other hands it would be delightful, on its bosom was waving the british flag.* Cette dernière remarque explique peut-être, chez un patriote anglais, un tableau aussi peu conforme à la réalité. Si ce n'est pas à cet enfantillage qu'on le doit, ce ne sera qu'à une disposition paradoxale qui se fait trop souvent remarquer dans la description d'ailleurs très-originale de ce voyageur.

(3) **Conclusit eos desertum.** Placés ainsi, il est bien évident *qu'ils sont resserrés dans un défilé* ou *enfermés par le désert* entre la mer et les montagnes. On peut même traduire comme les Septante, *ils sont égarés,* car en effet ce n'est plus leur route, en apparence c'est leur perte. Un chef politique commettait là une faute inexplicable, l'homme de Dieu manifestera bientôt aux yeux des Égyptiens la raison de sa conduite, ils reconnaîtront la mission divine dont il est chargé et le bras puissant qui le soutient.

(4) **Quod fugisset populus.** Pharaon avait autorisé les Hébreux à aller sacrifier à trois journées dans le désert, mais on vint lui prouver qu'ils continueraient leur route et ne reviendraient plus en Égypte, alors il se repent et veut les ramener sous le joug. Quelque vitesse qu'on accorde à ses troupes, il ne peut arriver à Phihahiroth (Adgeroud) que le second jour au soir, c'est-à-dire qu'il dût se mettre à la poursuite des Israélites le lendemain même de leur départ. Voici comment on peut exposer leurs mouvements réciproques :

Le 15 du mois de Nizam :

Les Israélites partent d'Égypte et campent à Succoth.	Le Pharaon d'Égypte laisse partir les Israélites.

Le 16 *idem.*:

Les Israélites partent de Succoth et campent à Etham.	Le Pharaon est averti de la faute qu'il a commise en laissant partir une population soumise qui le servait utilement dans ses travaux; son cœur s'endurcit de nouveau, il espère arrêter les fuyards avant qu'ils

TERRITOIRE DES MADIANITES

Frontières des Amalécites aujourd'hui les Arabes Thyarètes

DÉSERT DE SHUR

MONTAGNES DE LA MECQUE

ETHAM
signifie près de la Mer selon Jablonski
Vallée par laquelle les Hébreux retournent sur leurs pas pour entrer dans Ouadi Bedea selon l'hypothèse de Shuter

Route que Moyse avait suivie à Marée Basse lorsque le Seigneur lui ordonna de changer de direction. C'est encore par cette Route qu'il s'enfuit chez les Madianites. Cet ordre a été adopté par les Rabbins et quelques commentateurs que Moyse ne se serait détourné qu'avec les cent mille combattants qui auraient passé les premiers.

Adgeroud
PHIHAHIROUTH
Etham selon quelques uns

Les Pharaon d'Egypte s'arrête en vue du Camp des Israélites qui se trouvent serrés et environnés entre les troupes Egyptiennes les montagnes et la Mer

Derb el Sultanie

Les Israélites se détournent par ordre du Seigneur et prennent cette direction.

Les Caravanes du Caire à Suez

Route suivie par cette même Route

Mer rouge selon St Thomas d'Aquin Cosmographie de Munster

Bataille rangée entre les Egyptiens et les Israélites sur un terrain marécageux. Les chariots repoussent les Egyptiens. C'est ainsi que cet acte explique le passage de la Mer Rouge

Cette opinion a été adoptée par les Rabbins et quelques commentateurs

Ruines. Arsinoé, selon quelques Géographes, Clysma, selon d'autres

La Mecque qui n'entre pas à Suez

Caravane de la Mecque suivie par les pelerins Francs

Bir Suez puteus agius d'Edrisi Etham selon Du Bosq Ainée

BEELSEPHON

Les Hébreux campent à Beelsephon entre Migdol (Attaka) et la Mer (anciennes limites du golfe) vis-à-vis de Phihahiroth Adgeroud

Passage des Arabes à marée Basse. Ce que cité par les voyageurs pélerins depuis le seizième Siècle (Ch. Fulrer 1565) a été adopté pour l'explication du passage de la Mer Rouge par quelques commentateurs tels que Le Clerc, G. Bajer, Du Bosq Ainée, Salvator, &c. &c.

Passage de la Mer Rouge selon Niebuhr

Sirbonis lacus

Passage de la Mer Rouge selon l'Auteur

Le passage a eu lieu dans cette direction et s'explique par un soulèvement volcanique intérieur qui offre aux Israélites une digue entre les eaux de la Mer et qui en s'affaissant par l'échappement de l'air, engloutit les Egyptiens au moment de leur passage.

Passage de la Mer Rouge selon quelques Arabes

Les sons s'éclaircissent en passant sur les rochers et les sables

Direction Est, Sud, Est

AIOUN MOUSA
Fontaines dites de Moyse le MARAH de l'Ecriture selon les pelerins des quatorze et quinzième Siècles, selon Quaresmius le Père Jolly &c. &c.

Route de Suez au Marah

Route de Suez au Sinaï par le littoral

Sinaï par la route de l'Ecriture

Djebel Attaka
Calcaires Grès Formations secondaires

Chemin escarpé, étroit et difficile que les commentateurs font suivre aux Hébreux en quittant Etham pour le tour du Djebel Attaka sur le littoral et campent dans Ouadi Bedea

Selon quelques commentateurs les Hébreux campent dans la Cirbonide et traversent le passage de la Mer Rouge selon les Arabes, les Pères Sicard, Jolly, opinion partagée par Munenings, Shaw, J. Ouvington, Bruce, Arundale, Raumer, &c. &c.

Ouadi Bedea

Clysma selon Danville le Major Rennel

Route des Israélites par Babylone, Ramlich

MIGDOL ou Magdolum selon Ramer, Schubert &c.

la vallée de l'Egarement et Ouadi Bedea selon Moncongys, le Père Sicard, le supér. des Franciscains, un certain nombre de Pélerins et les voyageurs modernes Arundale, Raumer, Schubert, Stephan &c.

Phihahiroth
signifie entrée de la vallée ou ouverture du Golfe.

Selon plusieurs commentateurs parmi lesquels on compte Adrichomius, le Père Sicard, &c. &c. les Hébreux campèrent à Phihahiroth et non pas à Beelsephon.

Passage de la Mer Rouge depuis la Vallée de l'Egarement (Ouadi Bedea) jusqu'au Golfe de Garandel (Birket Pharaoun) selon les Arabes de la Péninsule

Djebel Kouaib
Grès.

Ou Aqueu l'Hébreux durchchaient le passage de la Mer Rouge encore plus au Sud dans la latitude de Tor.

CARTE
DU GOLFE DE SUEZ
Dessiné par
LÉON DE LABORDE,

réunissant les différentes opinions qui ont été émises sur le passage de la Mer Rouge et indiquant la position des lieux selon le système de l'Auteur du Commentaire de l'Exode.

Hancké lith.

Lith. Formentin & Cie

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 11.

n'aient quitté les frontières naturelles de l'Égypte (la mer Rouge); il se met à leur poursuite.

Le 17 *idem.*:

Les Israélites partent d'Etham; ils quittent la direction qu'ils ont suivie à l'est et se dirigent plus au sud par Phihahiroth vers Beelsephon et la côte, où ils arrivent le soir.

Le Pharaon, suivi de ses chars de guerre, traverse l'espace qui sépare Memphis de Phihahiroth en deux journées. Arrivé dans ce lieu, il s'arrête avec sa troupe harassée en vue du camp des Israélites, et remet l'attaque au lendemain.

Le 18 *idem.*:

Les Israélites, saisis de frayeur à la vue des Égyptiens, qui arrivent le soir, quittent leur camp au milieu de la nuit et traversent la mer Rouge.

Le Pharaon, à la tête de ses troupes, s'aperçoit au point du jour que les Israélites ont traversé la mer sur un gué miraculeux, dont le passage reste ouvert et dans lequel il aperçoit encore engagée l'arrière-garde de leur armée; il s'y précipite avec ses chars de guerre, il est englouti.

(7) Tulitque sexcentos currus electos. Le nombre de ces chars, qui supposent en Égypte le double de combattants et parfois le triple, comme on le voit dans les peintures et bas-reliefs, peut très-bien s'opposer à 600,000 Israélites, si l'on fait la part de l'effroi causé par le développement de ces attelages et le bruit d'un si grand nombre de chevaux, et si l'on réfléchit à la puissance de l'influence morale des maîtres sur les esclaves.

Le texte ne dit pas qu'il y eût ni infanterie, ni cavalerie pour soutenir les 600 chars. Josèphe l'historien, je ne sais d'après quel genre de renseignements ou sur quelle autorité, ajouta aux 600 chariots de la Bible cinquante mille chevaux et deux cent mille piétons bien armés (liv. II, chap. VI, 97). Ézéchiel, cité aussi par Eusèbe, fait monter l'armée de Pharaon à un million de combattants.

Le roi d'Égypte n'était pas préparé à une expédition, ces 600 chariots choisis formaient sans doute une garde d'élite qu'il avait près de lui, et on voit par la rédaction même de l'Écriture qu'il prit de ces troupes ce qu'il trouva prêt, et *tous les chefs de son armée,* qui, comme un état-major, résidaient près de sa personne. Le mot שְׁלִשִׁם a été interprété de différentes manières, mais sans entrer dans une discussion étymologique, on peut établir que la traduction de la Vulgate est exacte et son interprétation vraisemblable.

L'aspect de l'Égypte a bien changé sous le rapport de son appareil de guerre, aujourd'hui il n'y a pas une seule voiture dans toute la contrée, et lorsque Louis XVIII donna un landau à Mohammed Aly, on élargit une rue, en abattant des maisons, pour que le souverain pût parvenir à son palais au milieu de sa capitale. Des chevaux, des chameaux, des ânes, toutes les bêtes de somme, jusqu'aux bœufs que l'on charge sur le dos, font le service des transports pour les hommes, comme pour les bagages.

Au temps de Moyse, il semble qu'au contraire la cavalerie fut inusitée. Dans toutes les peintures égyptiennes brillent les chars dans la rapidité de leur course, un homme tient un arc dont il tend la corde pour lancer la flèche, les chevaux sont lancés au galop, l'ennemi manifeste sa frayeur. Dans un très-petit nombre de ces représentations, et presque exceptionnellement, on voit des hommes de guerre à cheval.

(9) Vestigia præcedentium. C'est bien la même route, les troupes du Pharaon suivent les traces des Hébreux, et ils atteignent ces fugitifs au moment où ils sont campés sur le bord de la mer près de Beelsephon, en face de Phihahiroth, les Égyptiens s'arrêtent à Phihahiroth, en face de Beelsephon.

Les positions respectives sont bien indiquées, les armées sont en présence; l'une fatiguée de la route, l'autre craintive à la vue des ennemis; toutes deux remettant au lendemain un engagement qui ne peut s'éviter.

(11) Forsitan non erant sepulchra in Ægypto. Le reproche est amer et l'ironie prend une image qui ne saurait être plus heureuse. On sait que l'Égypte antique était pour ainsi dire peuplée de tombeaux.

Les murmures et les craintes des Israélites, à peine dégagés des chaînes qui les opprimaient, sont la meilleure peinture de leur état d'abaissement et de démoralisation. Leo, dans son *Histoire du peuple juif,* croit au contraire que les Hébreux furent poussés à l'énergie morale qui fonda leur constitution par la servitude égyptienne; c'est une opinion qu'il ne se donne pas la peine de développer, et qui, isolée de ses preuves, semble un non sens. (*Die Ægyptische Dienstbarkeit war es, welche zuerst die Juden einigermassen aus den blossen Familienverhæltnissen herausgerissen, sie zu geistiger Energie erhoben und der Production allgemeiner Verhæltnisse Fæhig gemacht zu haben scheint.*, p. 99. *Vorlesung über die Geschichte des Jüdischen Staates.*) Dans quel but et à quelle fin *ce peuple énergique* est-il donc condamné à se reconstituer pendant quarante années dans le désert?

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSETS 22-29.

(12) Nonne iste est sermo. Ce verset suppose une discussion préalable sur les chances, bonnes ou mauvaises, d'une sortie d'Égypte. On voit que les Israélites en avaient pesé les conséquences, et qu'en ce moment les objections du parti craintif, qui aurait préféré supporter la servitude, leur revenaient à la mémoire.

(21) Flante vento vehementi et urente. La direction de ce vent violent et chaud n'est pas indiquée dans la Vulgate, mais elle ne pouvait être naturellement autre que celle du chemin des Israélites, puisqu'il dessécha le fond de la mer, qu'ils passèrent à pied sec, c'est-à-dire qu'il souffla entre les deux remparts formés à droite et à gauche par les vagues. Le vent du sud, ainsi que l'ont traduit les Septante, soufflant sur la surface des eaux, est plutôt frais que chaud et il aurait refoulé la mer dans la voie tracée. Le vent d'Orient (Genèse XLI, 27; Exode X, 13), selon le texte hébreux, répond à la direction que je fais suivre aux Israélites à travers la mer; il passait sur les sables du désert et les rochers échauffés par le soleil.

(22-29) Passage de la mer Rouge. Les commentaires que nous avons ajoutés à ce qui précède ont dû rendre intelligibles les positions des lieux cités et celles des armées.

Les Israélites sont acculés entre la mer d'un côté, des montagnes et l'armée égyptienne de l'autre; il ne leur reste plus qu'à faire leur soumission ou à traverser la mer. Un miracle leur ouvre cette voie; au commandement de Moyse une large ouverture rend praticable le passage au milieu des vagues, et pendant toute la nuit le peuple d'Israël s'écoule dans ce défilé et gagne la rive opposée. Pharaon, au point du jour, s'aperçoit que l'ennemi lui échappe, il se met à sa poursuite et il périt avec son armée, au milieu de cette mer qui se referme sur lui et ses guerriers.

Nous examinerons, en premier lieu, les différentes places qu'on a désignées comme ayant été choisies par le Seigneur pour opérer le miracle du passage, il nous restera ensuite peu de mots à dire sur les explications, soi-disant faciles, d'un événement prétendu naturel.

Le fait du passage miraculeux de la mer Rouge est raconté aujourd'hui sous la tente de l'Arabe, par les mères à leurs enfants, et se perpétuera à travers les siècles. Nous savons par Diodore de Sicile (III, 3), que les nomades de la côte occidentale, appelés *Ichtyophages,* parce qu'ils vivaient de poissons, avaient parmi eux la tradition d'un chemin miraculeux, qui s'était formé dans le fond de la mer. Mais ces vagues souvenirs, qui avaient pénétré en Égypte (Voir dans Eusèbe, præp. IV, 27; Justin, XXXVI), et dans des contrées plus éloignées, ne servent point à fixer la localité d'une manière précise. Les traditions orientales renfermées dans le Coran et ses commentaires, ne nous servent de leur côté qu'à apprécier la tournure de l'imagination arabe; selon ces idées, c'est la haquenée de l'ange Gabriel qui, par son odeur, attire le cheval de Pharaon et l'entraîne dans la mer; ce sont des dissertations et des livres entiers (*Kitab fi unan Pharoun*, كتاب فى ايمانِ فِرعونَ) sur la foi de Pharaon et sur son incrédulité. Mais, d'ailleurs, aucune indication locale et précise, car on ne peut considérer comme telle la mention faite par le géographe persan d'un *kiosque de Pharaon* près de Kolzoum.

La tradition qui règne dans le pays n'offre pas un guide plus sûr. Les Arabes voient le passage partout, leur facile imagination leur permettant d'admettre les hypothèses les plus difficiles. La place qu'ils indiquent le plus fréquemment leur est suggérée par la vue, assez favorable, qui s'offre du rivage. Arrêtés aux sources de Moyse, ils dominent toute la contrée, et voient devant eux, de l'autre côté de la mer, une large ouverture entre deux montagnes imposantes, ouverture qui semble devoir conduire en ligne directe sur les bords du Nil. Cette vue, et les questions des voyageurs

qui, à leur première halte près de la mer, sont avides de renseignements, ont été la base de l'opinion qui s'est formée parmi eux. Ce n'est pas une tradition du désert, mais une opinion inoculée par les pèlerins, dans les tribus qui, depuis des siècles, les accompagnent, et c'est si peu une tradition que le véritable penchant des Arabes du Sinaï les porte vers une localité bien autrement romanesque, vers un passage bien plus miraculeux. Selon eux, quand on interroge plutôt leur conviction que leur mémoire de *cicerone*, c'est au pied du Djebel Pharaon que l'armée du roi d'Égypte, qui a donné son nom à la localité (Birket Pharaon, lac ou golfe da Pharaon, Hammam Pharaon, bains de Pharaon), fut engloutie sous la malédiction du Seigneur, et l'épée de l'archange Gabriel. Encore aujourd'hui dans leur naïve crédulité, ils viennent s'asseoir sur la côte, pour entendre les gémissements que poussent les malheureux naufragés et être témoins de l'agitation qu'ils occasionnent dans cette mer; tout prêts à voir encore dans les eaux, quand la lune éclaire le rivage et les cadavres qui refluèrent vers les Israélites (Exode XIV, 31), et les roues des chariots que les pèlerins du moyen-âge prétendaient découvrir à travers le mouvement des vagues. Les sources thermales qui bouillonnent sous ces rochers et se précipitent dans la mer, à une chaleur de 55 et 56° Réaumur, sont produites, d'après cette opinion, par le corps du Pharaon d'Égypte, qui se trouve enterré sous cette montagne.

Au moyen-âge, les pèlerins, adoptèrent cette opinion avec tous les contes qui l'accompagnent (Voir Orose et le voyageur Baumgarten): mais, à cette époque, la foi s'inquiétait si peu d'un examen critique des lieux, qu'en désignant cette baie comme le lieu où les Israélites abordèrent après le passage de la mer Rouge, ils trouvaient la station d'Élim dans Ouadi-Garandel, située à plus de deux lieues au nord. Cette tradition n'est donc pas fondée, mais c'est la seule réellement vivante qui s'est conservée dans le désert.

Nous n'attacherons donc aucun prix à tous ces noms de Mousa, Pharaon, Iousouf; dénominations banales qui, comme celle de Nemrod en Mésopotamie, s'appliquent à toute une contrée plutôt qu'à une topographie exacte. Aïoun-Mousa près de Suez, Hammam-Mousa près de Tor, Ouadi-Mousa à Pétra, etc., sont autant de dénominations arbitraires.

Il faut que la critique décide avant de se laisser guider par ces noms; quand toutes les circonstances coïncident pour faire adopter une localité plutôt qu'un autre, le nom acquiert alors une véritable valeur; mais seul il n'en a aucune, c'est le zéro dans les nombres. S'il en était autrement, il faudrait aller au fond de l'Arabie, dans la vallée de Minah près de la Mecque, chercher l'ancienne demeure d'Abraham et le lieu du sacrifice de son fils Isaac, et échelonner sur toute la route des pèlerins musulmans l'histoire des patriarches et des prophètes.

Si les Arabes ne peuvent nous aider, les monuments seront encore moins utiles à l'éclaircissement de la question: il n'en existe aucun, les noms des vallées citées dans la Bible ont tous disparu, ce n'est que plus avant dans le désert qu'ils se sont conservés.

La vue des lieux, une connaissance exacte de la géographie du pays nous servira-t-elle mieux? Il faut le dire, cette unique ressource est même bien précaire et sujette à plus d'une controverse, puisque, selon nous, le pays s'est sensiblement altéré et que les limites de la mer ont changé de place. C'est donc entre les commentateurs qui admettent un déplacement géologique et ceux qui considèrent que le pays a conservé ses formes et son aspect primitifs que peut s'établir une discussion.

Les traditions du moyen-âge et les rapports des pèlerins des six premiers siècles de l'ère chrétienne ont rarement la précision qui est nécessaire dans ce genre d'information et manquent presque toujours d'originalité. Les pèlerins surtout ne rapportaient le plus souvent que les renseignements qui leur étaient fournis par leurs conducteurs ou leurs drogmans, et ceux-ci parvinrent à donner de la consistance à leurs erreurs, en les propageant parmi un grand nombre de voyageurs et en formant à leur école d'autres conducteurs. En partant de Constantinople nous choisîmes pour muletier un vieux Turc qui avait fait (allée et retour compris) quarante-une fois le voyage de la Mecque. On conçoit facilement quel nombre considérable de pieux croyants ont rapporté, avec leurs souvenirs de témoins, les contes débités par ce guide qui, à en juger par ce que j'ai été obligé d'écouter, ne se faisait pas faute des inventions les plus absurdes. Il en était de même au moyen-âge pour les pèlerins chrétiens, et l'uniformité de leurs relations sur beaucoup de points provient évidemment de ces sources uniformes. On lit dans le *Viaggio al monte Sinai* de Sigoli, qui voyageait en 1384: (Firenze, 8°, 1829) *Il quella sera ci dise il nostro turcimanno* (truchemen, drogman) *della grandezza della villa* (le village de Fouah) *tanto, ch'io forc mi maravigliai bench'io gli dava assai fede; e aveva nome Saeto, uomo antico di bene* 70 *anni, ed era secondo* (en tant que) *saracino assai buono uomo, e dissemi che de' suoi di* (de son temps) *egli avea fatto scorta a pellegrini ch'andavano a santa Catarina e al santo Sepolcro, sessanta sette volte senza quella che venia con noi.* — Comment espérer des données originales quand elles passent par cette voie banale. Toutefois les rapports des pèlerins et les traditions se réunissent pour placer le lieu où s'effectua le passage de la mer Rouge, entre Clysma et la côte opposée, dans la direction des sources dites de Moyse.

Voici ce qu'on lit dans l'histoire des Francs de Grégoire de Tour, qui à son début crut nécessaire de résumer l'histoire du monde depuis sa création: *De hac civitate* (Babylone sur le Nil) *rex ad persequendum Hebræos, cum exercitibus curruum, ac multa pedestri manu directus est. Ante dictus vero fluvius ab oriente veniens, ad occidentalem plagam versus Rubrum progreditur et vadit contra orientem, habens in longo millia circiter quinquaginta; in lato autem, decem et octo. In hujus stagni capite Clysma civitas ædificata est non propter fertilitatem loci, cum nihil sit plus sterile sed propter portum; quia naves ab Indiis venientes ibidem ob portus opportunitatem, quiescunt: ibi comparatæ merces per totam Ægyptorum deportantur. Ad hoc stagnum per desertum Hebræi tendentes, usque ad ipsum mare venerunt inventisque dulcibus aquis castrametati sunt. In hoc ergo arcto loco tam ab eremo quam ab ipso mari, consederunt, sicut scriptum est: audiens Pharao, quod conclusisset eos mare atque desertum, nec esset eis via qua possent pergere ad persequendum eos direxit. Cumque imminentibus his Moysi populus adclamasset, secundum jussum divinitatis projecta virga super mare, divisum est; illisque per sicca gradientibus et ut scriptura ait, mure aquarum undique vallati, in littus illud, quod est contra montem Syna, inlæsi prorsus, demersis Ægyptiis, Moyse duce transgrediuntur. De quo transitu multa, ut disci narrantur; sed nos quod a sapientibus et certe illis hominibus, qui in eodem loco accesserant verum cognovimus, ea inserere studuimus paginæ* (lib. I, § X).

Ces derniers mots nous ont engagé à étudier ce passage, et l'exactitude de la description nous a décidé à le citer en entier. En effet, *ces savants et ces hommes qui avaient visité les lieux* ont rapporté à Grégoire des notions parfaitement conformes à la connaissance que nous avons de la contrée. Une erreur de copiste, en confondant l'orient avec l'occident, a jeté de la confusion dans la première phrase; mais en faisant venir le Nil de l'occident, en le faisant couler à l'orient vers la mer Rouge, on est d'accord avec toutes les idées du temps. Le fait le plus remarquable est la connaissance de ce marais, ou de ce bras de mer (l'eau en étant salée), qui s'étend à cinquante milles dans les terres de l'est à l'ouest, à partir de Clysma, et à travers lequel s'avançaient les Hébreux quand, en se détournant, ils s'enferment entre la mer et les montagnes; c'est, sans y changer un mot, la description du pays telle que je l'ai donnée et l'opinion que j'ai adoptée.

A côté de cette exactitude, se place la crédulité naïve du moyen-âge. Grégoire de Tour continue ainsi: *Aiunt enim sulcos quos rotæ curruum fecerant, usque hodie permanere; et quantum acies oculorum videre potest, in profundo cerni. Quod si modicum commotio maris oblexerit, illo quiescente rursum divinitus renovantur ut fuerant.*

Cette croyance devint générale, et elle était plus ancienne que Grégoire de Tour. Orose affirmait la même chose (I, 10). Cosmas Indicopleustes (cité par Monfaucon, II, p. 194) admet cette opinion, et le moine Fidelis, qui fit le pèlerinage du mont Sinaï depuis Clysma jusqu'à Tor par mer au huitième siècle, voulait s'assurer par lui-même de la précieuse conservation de traces aussi périssables. On sait que ce moine qui raconta son voyage au supérieur Suibneus devant Dicuil, qui nous en a conservé la description, s'embarqua sur le Nil et suivit le canal de jonction qui traversait le marais dont vient de parler Grégoire de Tour jusqu'à la hauteur du barrage, près de Clysma; c'est la seule notion positive que nous ayons d'un témoin et d'un acteur dans cette navigation, dont la possibilité n'a été établie aux yeux des savants que depuis l'expédition d'Égypte. A Clysma il s'embarqua de nouveau pour Tor. Je citerai le passage entier tel que l'a rétabli M. Letronne dans son travail sur Dicuil, dont le mérite bien connu me dispense de faire l'éloge:

Deinceps intrantes in naves in Nilo flumine, usque ad introitum Rubri maris navigaverunt. Ex illo portu, ad orientalem plagam, usque ad Moysis viam, per Rubrum mare parvum est spatium. Ille mensurator lateris horrei (voir le § précédent) *ire usque ad portum in quo introivit Moyses*

cum populo suo, in mare voluit; non solum ut intrasset portum ut in eo vestigia curruum et rotarum orbitas Pharaonis cerneret, nautæ illi non consenserunt (cap. VI, § 3 de la division adoptée par M. Letronne).

Cette opinion, confirmée *de visu* par Baumgarten et d'autres pèlerins, n'était pas fondée seulement sur la pieuse confiance de leur enthousiasme religieux; la conformation du terrain lui venait en aide. En sortant de Suez on se trouve sur une plage de sable et de cailloux qui s'élève insensiblement; les eaux, à l'époque des pluies, descendent vers la mer et forment sur cette surface unie des rigoles si régulières, qu'avec la bonne volonté qu'y apportaient les pèlerins, on pouvait les attribuer aux ornières formées par des roues de char. C'est sur cette faible base que se fondait cette opinion.

De nos jours, pour fixer la place du passage des Hébreux, il est nécessaire de s'entendre sur les limites que la mer Rouge avait alors, mais il faudrait renvoyer à des recherches plus étendues, qu'on ne peut introduire dans un commentaire, pour fournir les preuves du changement qui s'est opéré dans l'étendue de cette mer, d'un côté par l'ensablement continuel occasionné par les vents qui entraînent dans les parties basses tous les sables des hauteurs, de l'autre par la croissance prodigieuse des madrépores et des coraux qui s'accumulent sur quelques points de la côte. Si je n'admets pas le retrait des eaux parmi les causes de ce changement, c'est qu'il ne me semble pas suffisamment prouvé, et que je n'ai rien trouvé dans tout mon voyage qui fût de nature à me faire penser que la mer Rouge ait changé son niveau; au contraire, j'ai vu à Suez des grottes ou catacombes fort anciennes battues par les vagues de la mer; le chemin de Ouadi-Taïbe à Tor n'est encore praticable qu'à marée basse, ainsi que les pèlerins l'indiquent de tout temps; le quai de Tor se couvre de l'écume de la mer, qui jette aussi ses vagues jusque dans sa forteresse. Dans le golfe Élanitique j'ai trouvé le port de Cherm toujours praticable; le mur, première enceinte de l'île de Graie, est baigné par la mer, probablement à la même hauteur qu'à l'époque de sa construction; au sud de l'Ackaba, les Arabes indiquent des constructions visibles seulement à marée basse; enfin, les ruines d'Elana sont encore si près du rivage qu'il n'y a aucune raison de supposer un changement physique dans le pays, autre que celui produit par l'encombrement des sables.

Ce point est le seul sur lequel je diffère d'opinion avec les ingénieurs français Lepère, Chabrol, Devilliers, et les savants Gosselin, Bois-Aymé. J'accepte d'ailleurs les travaux des premiers et les considérations des seconds.

Dans l'examen particulier qui nous occupe, deux faits servent à prouver l'extension plus grande du golfe, d'abord l'état du pays, ensuite les noms qu'il a portés.

L'état du pays présente d'un côté, à partir des anciennes frontières de l'Égypte près du Sérapéum, et de l'autre, en prenant de la plage à quatre lieues au nord de Suez, un affaissement considérable au milieu duquel s'est formé un vaste bassin qui, bien qu'il ne reçoive plus les eaux de la mer et qu'il soit douteux qu'il ait reçu les hautes eaux des inondations du Nil, sert encore de déversoir à toutes les eaux des environs. Lorsque je traversai cette partie aujourd'hui déserte, je m'aventurai au loin, avec mon dromadaire, dans un terrain qui paraissait solide à son aspect brillant et à sa sécheresse; mais il cédait sous les pas de ma monture, qui bientôt s'abattit dans un terrain fangeux. Je reconnus alors que ce que j'avais pris pour un terrain solide, n'était qu'une vaste croûte de muriate de soude, mêlée de sable, qui s'était solidifiée à l'époque des plus hautes eaux et restait suspendue dans le vide, accrochée à quelques broussailles, tandis que le fond se desséchait en partie. En m'avançant vers Suez je retrouvai les anciennes limites de ce bassin marquées par les laisses de la mer sur ses bords. Quelques coups de sonde en apprendraient plus que toutes les conjectures; on saurait si le fond de ce golfe offre les mêmes coquillages et les mêmes coraux que le golfe de Suez, car il est probable que l'ensablement couvre aujourd'hui tout l'ancien fond.

Ce bassin, qui est d'un niveau beaucoup plus bas que le Nil et la Méditerranée, dont il est séparé par des ensablements qui paraissent anté-historiques au nord, et qui, à l'ouest, ont dû être coupés par le canal de jonction du Nil à la mer Rouge, est aussi plus bas que la mer Rouge; mais l'ensablement qui s'est produit dans sa partie méridionale au nord de Suez étant plus élevé que les hautes marées ordinaires, forme digue et empêche que les flots de la mer ne le remplissent; l'ardente action du soleil fait évaporer ce qui s'infiltre d'eau. A l'époque qui nous occupe, le canal n'avait point été creusé, l'ensablement au nord de Suez n'existait qu'à l'état de bas-fond

et de gué à marée basse, et la mer Rouge s'étendait à près de douze lieues plus au nord que Suez.

Les noms qui ont été donnés au pays et qui sont parvenus jusqu'à nous appuient ces conjectures.

Le nome qui prenait son nom de la ville d'Heroopolis, servit à désigner tout le golfe, preuve suffisante qu'ils étaient limitrophes; le Sérapeum, dont la position est indiquée au sud des lacs Amers, était au temps d'Hérodote sur le bord du golfe; et dans les difficultés que nous trouvons à placer Heroopolis, Cleopatris, Arsinoe, le port Daneon, etc., etc., il faut faire entrer l'incertitude de ces limites anciennes du golfe arabique, bien certainement plus étendues qu'elles ne sont aujourd'hui. Partout sur les traces des anciennes laisses de la mer se montrent les ruines de monuments antiques, ici une inscription persépolitaine, là un bas-relief égyptien; de tous côtés et comme pressés sur les anciens bords du golfe, des ruines et des décombres d'anciennes villes qui ont disparu. J'ai dessiné le monument égyptien et j'en ai parlé plus haut. Je retrouvai ce monolithe, qui n'avait été vu par aucun voyageur depuis l'époque de l'expédition d'Égypte, en cherchant l'autre monument également décrit par les savants français, Rozière, *Antiquités Mém.* 1, 3; M. Le Père, *Descript. de l'Égypte, État moderne, Mém.*, tom. I, p. 21; 186, E. Jomard (*Mémoire sur les inscriptions anciennes. — Bemerkungen über die Ruinen eines Persischen Denkmahles in der Gegend von Suez von G. P. Grotefeld. — Fundgruben des Orients. Band. VI. Seite* 262; et qui, depuis quarante ans, s'est probablement caché sous le sable, car il nous fut impossible de le retrouver, ni d'obtenir des Arabes de ce désert aucun renseignement qui put nous faire croire qu'il eût été vu par eux dans les courses continuelles de leur vie vagabonde.

La position des lieux une fois fixée, et après avoir montré les ressources qu'offrent les traditions du pays, il nous resterait à examiner les explications de différente nature qui ont été données, du passage des enfants d'Israël à travers la mer Rouge; mais la carte ci-jointe, où j'ai indiqué toutes les opinions qui ont été produites, servira mieux qu'un résumé à l'intelligence d'un si grand nombre de systèmes différents; je ne ferai ressortir que celui que j'ai adoptée, qui me paraît l'explication la plus simple comme la plus vraie du texte de l'Écriture. En étudiant cette carte, on voit que Moyse conduit les Israélites par la route qu'il avait suivie deux fois pour se rendre au Sinaï, en traversant le gué qui est devenu par les progrès de l'ensablement une digue entre la mer Rouge et les lacs Amers. Dieu lui ordonne de changer de direction, et en effet il descend sur le bord de la mer, entre la côte et les montagnes, et s'arrête à Baal-sephon où depuis s'est élevée la ville de Suez. Le chemin au travers des flots s'ouvre dans une direction qui va de Suez aux sources de Moyse. C'est dans ce lieu que le peuple d'Israël rend grâce à Dieu de sa délivrance miraculeuse.

Je renonce à discuter les autres systèmes qui, lorsqu'ils sont imaginés avec bonne foi, se trouvent en contradiction avec la géographie; il suffira de les rechercher sur ma carte, dans laquelle toutefois je n'ai pu introduire l'opinion qui fait traverser aux Hébreux la Méditerranée près de Peluse, au lieu de les conduire à travers la mer Rouge. Cette singulière idée, émise en Allemagne par Richter et combattue par Lüderwald, a été reprise de nos jours dans un programme (à Erfurt, en 1830) par Thierbach. Je laisserai également de côté le travail de G. Bajer qui, dans une très-bonne intention, cherche à prouver que l'explication naturelle d'un passage à marée basse dont nous allons parler n'est pas fondée, parce que ce jour là la marée ne tombait pas à l'heure indiquée pour le passage des Israélites. *Transitus enim ille, paulo ante mediam noctem cœpit et ad tertiam usque horam matutinam duravit. Ast ea ipsa nocte luna meridionum obtinuit hora circiter II vel III et consequenter etiam affluxus aut intumescenti a tunc ad supremum gradum pervenit initium autem ejus, retro numeratis sex horis fuit hora vespera IIX vel IX* (pag. 14 *Dissert. math. ad Exod. XIV de quæstione an tempore transitus Israeliturum per mare Rubrum fuerit ordinarius refluxus*, Jenæ, 1697). Cette argumentation puérile au moyen d'une précision impossible, ne sert à prouver que des sentiments religieux de l'auteur.

Les commentateurs, en général, cherchaient à rendre plus facile l'admission du miracle par des explications, qui laissaient à l'intervention divine une large part dans l'événement; mais après eux vinrent des auteurs qui nièrent ouvertement tout miracle, ou qui, sans proclamer leur incrédulité, expliquèrent le fait d'une manière si simple et si naturelle que la mission

de Moyse et l'assistance du Seigneur n'avaient plus aucune part dans son accomplissement. Ceux-ci ont pour devanciers les rabbins, qui ne se sont jamais épargné les plus folles imaginations. Selon eux, les Hébreux n'auraient pas traversé la mer, mais auraient fait un circuit et seraient rentrés dans le désert d'Étham. On découvre facilement que c'est la difficulté du nom qui a créé cette hypothèse. On s'est dit : les Hébreux campent à Étham, ils entrent dans la mer et se retrouvent dans le désert d'Étham, donc ils ne la traversent pas. Une plus exacte connaissance du pays aurait levé cette difficulté. En premier lieu, plusieurs localités dans le désert portent le même nom, et cette uniformité de désignation se conçoit, puisque généralement les noms sont descriptifs et que la monotonie des aspects du désert ne permet pas de les varier à l'infini. En second lieu, pour le cas présent, le nom d'Étham s'étendait au désert qui entoure la pointe du golfe entre l'Égypte et la plaine de Sour. Quelques pieux personnages ont partagé cette erreur. Il faut ranger dans ce nombre Grégoire de Tour (*Hist.* I, 10), saint Thomas (*Sur la prem. aux Corinth.* ch. 1) et plusieurs commentateurs.

Il circulait en Égypte, à une époque reculée, parmi les peuplades qui vivaient de poissons sur les bords de la mer, peuplades appelées *Ichtyophages* par Diodore de Sicile (lib. III, 40), la tradition d'un reflux considérable qui avait mis le golfe à sec. Cette tradition, qui n'était sans doute que le souvenir défiguré du passage des Israélites, fut interprétée bien anciennement dans un sens que nous a conservé Eusèbe (præparat. IV, 17). On disait que les Israélites avaient profité de la marée basse et que les Égyptiens avaient été engloutis par la marée haute. Les connaissances géographiques de Moyse et l'inexpérience des Israélites, qui dans l'état de servitude où ils vivaient en Égypte n'avaient pu sortir du pays, étaient déjà invoquées. Cette explication très-simple et très-facile a été généralement adoptée par tous les esprits rationalistes ; il ne s'est plus agi que de trouver un bas-fond au milieu de la mer qui donnât pied à marée basse et laissât au passage une apparence extraordinaire, capable d'étonner les Israélites, tout en restant un fait ordinaire résultant d'un accident naturel du terrain.

Dubois-Aymé supposa ce gué au nord du golfe actuel et s'exprime ainsi : *Moyse, à la faveur du brouillard ou des tourbillons de sable dont parle l'Écriture sous le nom de* nuée, *déroba sa marche à l'ennemi et profita de la marée basse pour passer la mer à la tête des Hébreux* (*Ant.* tom. I, p. 310). Un bas-fond fut en effet trouvé au nord de Suez; tous les voyageurs depuis le XVIe siècle en parlent comme leur ayant servi à abréger leur détour de deux ou trois heures.

J'ai indiqué sur la carte itinéraire de mon voyage en Arabie un autre bas-fond, dans la direction du sud-est, à une lieue plus au nord que les sources de Moyse. Voici un extrait de mon journal de voyage ; on verra sur quelles données je m'appuyais, données que je pouvais croire fondées et dont je ne m'explique pas encore aujourd'hui l'inexactitude.

« *Une demi-heure avant le coucher du soleil je sortis de la ville et j'allai* » *sur la côte pour me baigner dans la mer ; mais la marée était basse et* » *la plage s'étendait très-loin sans qu'on pût avoir plus de deux pieds* » *d'eau. Je marchais toujours plus avant, malgré la douleur que me cau-* » *sait l'inégalité du fond et les aspérités des madrépores qui s'y sont at-* » *tachés. Quelques Arabes venaient à travers la mer à ma rencontre,* » *dans la direction des sources de Moyse; ils me firent des signes ac-* » *compagnés de cris pour m'avertir que la marée montait,* QU'IL ÉTAIT » TROP TARD. *Ces hommes étaient des pêcheurs qui rapportaient, dans* » *des paniers placés sur leurs têtes, des crabes qu'ils avaient pris le* » *matin sur la rive opposée; ils croyaient qu'à cette heure je voulais aussi* » *essayer le passage, et ils m'avertissaient du danger que je courais. Je* » *les tranquillisai en n'avançant pas davantage, et après m'être baigné* » *je rentrai dans la ville. Il faisait clair de lune, et la pauvre bourgade* » *de Suez, avec ses maisons de chaux, et ses murs de coquillages blancs,* » *avec ses environs éclairés par les rayons blafards de la lumière noc-* » *turne, et sa mer, dont la surface calme papillotait en longues lames* » *d'argent, semblait une féerie, un pays pétrifié; on éprouvait l'impres-* » *sion glaciale que devait donner la vue de Loth changée en statue de* » *pierre ou le froid de la main du Commandeur.* »

A mon retour je vis avec étonnement que parmi les voyageurs, un seul parlait de ce gué et que les autres n'avaient eu connaissance que du passage qui est praticable plus au nord que Suez. Je recherchai les sondages de la commission d'Égypte et ceux des cartes marines les plus anciennes

jusqu'à celle de Moresby, la plus moderne, et je vis que toutes indiquaient un canal d'une certaine profondeur qui ne permet pas le passage à pied ; j'en suis donc encore à trouver l'explication d'une erreur qui paraîtra au moins excusable puisque Fürer von Heimendorf partit également d'Aioun-Mousa avant la marée et marcha sur Suez, où il arriva sain et sauf ayant eu cependant de l'eau jusqu'aux aisselles.

Ce fait d'un gué plus au sud que Suez n'était point nécessaire, puisque tout paraissait s'expliquer au moyen de celui que l'on passe au nord de la ville. Ce point trouvé, on fut à l'aise pour expliquer le reste ; cependant on omit de répondre aux deux objections suivantes : 1° le nombre des chars égyptiens que cette mer doit engloutir sur ce bas-fond, qui n'a que huit cents mètres de longueur, n'était-il pas bien considérable pour un espace aussi étroit? 2° quelle raison pouvait empêcher les Égyptiens, eux qui connaissaient le mouvement des marées, de contourner le golfe et au moyen de leurs chars, qui leur avaient permis de gagner sur les Israélites une journée entière sur trente lieues de pays, de les atteindre de nouveau sur la rive orientale?

Si l'on adoptait cette explication toute la description du texte serait détruite, annulée, il n'en resterait plus rien, ni les vagues qui auraient formé comme deux murs, ni le fond qui était desséché, etc., etc. Il ne ressortirait de tout cet événement miraculeux que l'expérience d'un conducteur de chameau qui profite des basses eaux, et l'imprudence d'un chef d'armée qui calcule mal l'heure du reflux. *Moyse alors redit en poëte le haut fait qu'il vient d'accomplir en capitaine.* Ainsi s'exprime M. Salvador qui, après avoir fait traverser aux Hébreux *le golfe Élanitique,* sur le gué des Arabes, trouve moyen d'expliquer les moindres expressions d'un récit qu'il semble n'avoir pas lu, par les accidents les plus simples d'une route (p. 45) qu'il n'a certainement pas suivie.

Parmi les autres systèmes d'explications, je mentionnerai une interprétation fautive d'un passage des Psaumes (CXXXV, 13) qui emploie le pluriel, et fait supposer plusieurs ouvertures dans la mer, et douze ouvertures pour les tribus, comme l'ont admis Origènes (Homil. V, in Exodum) ; Eusèbe (in Psalm. CXXXV), etc. Je rappellerai aussi qu'on a voulu trouver entre le mythe de Bacchus (dans le *Dionysiaka de Nonnus*, ch. XX-XXIII), les traditions grecques et romaines et le récit du Pentateuque, des rapports impossibles, et enfin, que Goëthe explique ainsi qu'il suit le passage de la mer Rouge : *Après quelque temps seulement, Pharaon rassemble son armée ; mais les cavaliers et les chariots, qui inspiraient quelques jours avant tant de crainte aux fantassins, combattent avec désavantage, sur un terrain marécageux, contre la réserve des Hébreux armée à la légère, contre cette même troupe, décidée et hardie, qui s'était essayée par le carnage général, et que l'on ne peut manquer, par la suite, de reconnaître à ses cruautés.*

Cette manière de remplacer le passage miraculeux de la mer Rouge par une bataille qui tourne à l'avantage des Israélites, ne me semble avoir aucun fondement, et pouvoir être contredite par plusieurs des raisons que j'ai données plus haut. On peut ajouter que si les Israélites étaient sortis d'Égypte par la force de leurs armes, par une victoire due à leur valeur, leurs historiens (car dans cette hypothèse la Bible ne serait qu'un ouvrage historique) n'auraient point omis un fait qui relevait autant la nation, et ne l'auraient point remplacé par un miracle qui, bien qu'il marque la protection spéciale du Seigneur, devait moins flatter leur amour-propre. Il est inutile de nous occuper plus longtemps de ces différentes opinions. On trouvera tous les arguments à l'appui dans les ouvrages de Leclerc, *Dissert. de trajectione maris Idumæi ;* Goldsmith, *Nova demonstratio transitus Israel ;* J. S. Ritter, etc., et dans les observations des voyageurs Führer, Belon, Pietro-della Vallé, Thevenot, Pococke, Niebuhr, Valentia, Robinson, American bibl. Repository 1832, Dubois-Aymé, Burckhart, etc., etc.

Je citerai cependant, en terminant, l'opinion de Bruce. J'ai défendu récemment la véracité du voyageur (*Revue française,* 1838), je suis heureux d'y ajouter ici l'honorable preuve de ses sentiments chrétiens. On lui avait envoyé les questions de Michaelis, savant homme qui faisait du rationalisme avec bonhomie, et de la géographie biblique dans son cabinet, il répondit : *I must confess, however learned the gentlemen where, who proposed these doubts, I did not think they merited any attention to solve them. This passage is told us by Scripture to be a* MIRACULOUS *one ; and if so, we have nothing to do with* NATURAL *causes. If we do not believe Moses we need not believe the transaction at all, seeing that it is from his au-*

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 24.

thority alone we derive it. If we believe in God that HE MADE *the sea, we must believe he could divide it when He sees proper reason ; and of that he must be the only judge. It is no greater miracle to divide the Red sea, than to divide the River Jordan.*

(24) **Jamque advenerat vigilia matutina.** La nuit des Hébreux était divisée en trois veillées. La première durait depuis le coucher du soleil jusque vers dix heures, la seconde depuis dix heures du soir jusqu'à deux heures du matin ; la troisième, enfin, depuis deux heures jusqu'au lever du soleil, qui, au 19 de nisan (avril), devait paraître sur les cinq heures et demie. Le Pharaon se mit à la poursuite des Hébreux pendant la veillée du matin, aux premières heures du crépuscule.

Les Orientaux n'ont conservé de cette division que ses deux principaux degrés, le coucher et le lever du soleil, qui ont aujourd'hui une signification plus grande encore qu'autrefois, parce que la loi de Mahomet lie toutes ses pratiques religieuses à ces deux heures du jour. La prière, le jeûne du Ramadan, les fêtes religieuses, les cérémonies, etc., etc., se règlent sur l'heure du lever et du coucher du soleil.

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 31.

(31) **Et viderunt Ægyptios mortuos super littus maris.** On a objecté que les Israélites étant sur la rive orientale, ne pouvaient voir les cadavres des Égyptiens, que la mer aurait rejetés sur la rive occidentale. C'est une erreur ; le vent d'est soufflant, les Israélites effectuent leur passage, les Égyptiens s'engagent dans la mer, Moyse étend la main et les eaux *reviennent à leur premier état* (Exode XIV. 27), c'est-à-dire que le vent cesse et que les eaux, en comblant la voie ouverte miraculeusement, ont une tendance, un courant opposé à la direction du vent violent qui a soufflé la nuit, et qu'elles se portent vers la rive orientale, en entraînant avec elles les cadavres submergés. Le cantique que les Israélites chantent après leur délivrance contient cette phrase : *Reduxit super eos Dominus aquas maris*, c'est-à-dire il fit revenir sur les Égyptiens qui s'étaient avancés à l'est, les eaux que le vent avait poussées à l'ouest.

CHAPITRE QUINZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΕ'.

1. Τότε ᾖσε Μοϋσῆς καὶ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ τὴν ᾠδὴν ταύτην τῷ Θεῷ· καὶ εἶπαν, λέγοντες· Ἆσωμεν τῷ Κυρίῳ, ἐνδόξως γὰρ δεδόξασται· ἵππον καὶ ἀναβάτην ἔρριψεν εἰς θαλασσαν.

2. Βοηθὸς καὶ σκεπαστὴς ἐγένετό μοι εἰς σωτηρίαν. Οὗτός μου Θεὸς, καὶ δοξάσω αὐτὸν, Θεὸς τοῦ πατρός μου, καὶ ὑψώσω αὐτόν.

3. Κύριος συντρίβων πολέμους, Κύριος ὄνομα αὐτῷ.

4. Ἅρματα Φαραὼ, καὶ τὴν δύναμιν αὐτοῦ ἔρριψεν εἰς θάλασσαν, ἐπιλέκτους ἀναβάτας τριστάτας. Κατεπόθησαν ἐν ἐρυθρᾷ θαλάσσῃ,

5. πόντῳ ἐκάλυψεν αὐτούς· κατέδυσαν εἰς βυθὸν ὡσεὶ λίθος.

6. Ἡ δεξιά σου, Κύριε, δεδόξασται ἐν ἰσχύϊ, ἡ δεξιά σου χεὶρ, Κύριε, ἔθραυσεν ἐχθρούς.

7. Καὶ τῷ πλήθει τῆς δόξης σου συνέτριψας τοὺς ὑπεναντίους. Ἀπέστειλας τὴν ὀργήν σου; κατέφαγεν αὐτοὺς ὡς καλάμην.

8. Καὶ διὰ πνεύματος τοῦ θυμοῦ σου διέστη τὸ ὕδωρ, ἐπάγη ὡσεὶ τεῖχος τὰ ὕδατα· ἐπάγη τὰ κύματα ἐν μέσῳ τῆς θαλάσσης.

9. Εἶπεν ὁ ἐχθρός· Διώξας καταλήψομαι, μεριῶ σκῦλα, ἐμπλήσω ψυχήν μου, ἀνελῶ τῇ μαχαίρᾳ μου, κυριεύσει ἡ χείρ μου.

10. Ἀπέστειλας τὸ πνεῦμά σου· ἐκάλυψεν αὐτοὺς θάλασσα· ἔδυσαν ὡσεὶ μόλιβος ἐν ὕδατι σφοδρῷ.

11. Τίς ὅμοιός σοι ἐν θεοῖς, Κύριε, τίς ὅμοιός σοι; δεδοξασμένος ἐν ἁγίοις, θαυμαστὸς ἐν δόξαις, ποιῶν τέρατα.

12. Ἐξέτεινας τὴν δεξιάν σου· κατέπιεν αὐτοὺς γῆ.

13. Ὡδήγησας τῇ δικαιοσύνῃ σου τὸν λαόν σου τοῦτον ὃν ἐλυτρώσω· παρεκάλεσας τῇ ἰσχύϊ σου εἰς κατάλυμα ἁγιόν σου.

14. Ἤκουσαν ἔθνη, καὶ ὠργίσθησαν· ὠδῖνες ἔλαβον κατοικοῦντας Φυλιστιείμ.

15. Τότε ἔσπευσαν ἡγεμόνες Ἐδὼμ, καὶ ἄρχοντες Μωαβιτῶν· ἔλαβεν αὐτοὺς τρόμος ἐτάκησαν πάντες οἱ κατοικοῦντες Χαναάν.

16. Ἐπιπέσοι ἐπ' αὐτοὺς τρόμος καὶ φόβος· μεγέθει βραχίονός σου ἀπολιθωθήτωσαν, ἕως παρέλθῃ ὁ λαός σου, Κύριε, ἕως ἂν παρέλθῃ ὁ λαός σου οὗτος ὃν ἐκτήσω.

17. Εἰσαγαγὼν καταφύτευσον αὐτοὺς εἰς ὄρος κληρονομίας σου, εἰς ἕτοιμον κατοικητήριόν σου, ὃ κατηρτίσω, Κύριε· ἁγίασμα, Κύριε, ὃ ἡτοίμασαν αἱ χεῖρές σου.

18. Κύριος βασιλεύων τὸν αἰῶνα, καὶ ἐπ' αἰῶνα, καὶ ἔτι.

19. Ὅτι εἰσῆλθεν ἵππος Φαραὼ σὺν ἅρμασι καὶ ἀναβάταις εἰς θαλασσαν, καὶ ἐπήγαγεν ἐπ' αὐτοὺς Κύριος τὸ ὕδωρ τῆς θαλάσσης· οἱ δὲ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐπορεύθησαν διὰ ξηρᾶς ἐν μέσῳ τῆς θαλάσσης.

20. Λαβοῦσα δὲ Μαριὰμ ἡ προφῆτις ἡ ἀδελφὴ Ἀαρὼν τὸ τύμπανον ἐν τῇ χειρὶ αὐτῆς, καὶ ἐξῆλθοσαν πᾶσαι αἱ γυναῖκες ὀπίσω αὐτῆς μετὰ τυμπάνων καὶ χορῶν.

21. Ἐξῆρχε δὲ αὐτῶν Μαριὰμ, λέγουσα· Ἆσωμεν τῷ Κυρίῳ,

CAPUT XV.

1. Tunc cecinit Moyses et filii Israel carmen hoc Domino, et dixerunt : Cantemus Domino : gloriose enim magnificatus est equum et ascensorem dejecit in mare.

2. Fortitudo mea, et laus mea Dominus, et factus est mihi in salutem : iste Deus meus, et glorificabo eum : Deus patris mei, et exaltabo eum.

3. Dominus quasi vir pugnator, omnipotens nomen ejus.

4. Currus Pharaonis et exercitum ejus projecit in mare : electi principes ejus submersi sunt in mare Rubro.

5. Abyssi operuerunt eos, descenderunt in profundum quasi lapis.

6. Dextera tua Domine magnificata est in fortitudine : dextera tua, Domine, percussit inimicum.

7. Et in multitudine gloriæ tuæ deposuisti adversarios tuos : misisti iram tuam, quæ devoravit eos sicut stipulam.

8. Et in spiritu furoris tui congregatæ sunt aquæ : stetit unda fluens, congregatæ sunt abyssi in medio mari.

9. Dixit inimicus : Persequar et comprehendam, dividam spolia, implebitur anima mea : evaginabo gladium meum, interficiet eos manus mea.

10. Flavit spiritus tuus, et operuit eos mare : submersi sunt, quasi plumbum in aquis vehementibus.

11. Quis similis tui in fortibus Domine? quis similis tui, magnificus in sanctitate, terribilis atque laudabilis, faciens mirabilia?

12. Extendisti manum tuam, et devoravit eos terra.

13. Dux fuisti in misericordia tua populo quem redemisti : et portasti eum in fortitudine tua, ad habitaculum sanctum tuum.

14. Ascenderunt populi, et irati sunt : dolores obtinuerunt habitatores Philisthiim.

15. Tunc conturbati sunt principes Edom, robustos Moab obtinuit tremor : obriguerunt omnes habitatores Chanaan.

16. Irruat super eos formido et pavor, in magnitudine brachii tui : fiant immobiles quasi lapis, donec pertranseat populus tuus Domine, donec pertranseat populus tuus iste quem possedisti.

17. Introduces eos, et plantabis in monte hæreditatis tuæ, firmissimo habitaculo tuo quod operatus es Domine : sanctuarium tuum Domine, quod firmaverunt manus tuæ.

18. Dominus regnabit in æternum et ultra.

19. Ingressus est enim eques Pharao cum curribus et equitibus ejus in mare : et reduxit super eos Dominus aquas maris : filii autem Israel ambulaverunt per siccum in medio ejus.

20. Sumpsit ergo Maria prophetissa, soror Aaron, tympanum in manu sua : egressæque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et choris,

21. quibus præcinebat, dicens : Cantemus Domino, glo-

ἐνδόξως γὰρ δεδόξασται· ἵππον καὶ ἀναβάτην ἔρριψεν εἰς θάλασσαν.

22. Ἐξῆρε δὲ Μωϋσῆς τοὺς υἱοὺς Ἰσραὴλ ἀπὸ θαλάσσης ἐρυθρᾶς, καὶ ἦγαγεν αὐτοὺς εἰς τὴν ἔρημον Σούρ. Καὶ ἐπορεύοντο τρεῖς ἡμέρας ἐν τῇ ἐρήμῳ, καὶ οὐχ εὕρισκον ὕδωρ, ὥστε πιεῖν.

23. Ἦλθον δὲ εἰς Μερρᾶ, καὶ οὐκ ἠδύναντο πιεῖν ἐκ Μερρᾶς· πικρὸν γὰρ ἦν. Διὰ τοῦτο ἐπωνόμασε τὸ ὄνομα τοῦ τόπου ἐκείνου, Πικρία.

24. Καὶ διεγόγγυξεν ὁ λαὸς ἐπὶ Μωϋσῆ, λέγοντες· Τί πιόμεθα;

25. Ἐβόησε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Κύριον. Καὶ ἔδειξεν αὐτῷ Κύριος ξύλον, καὶ ἐνέβαλεν αὐτὸ εἰς τὸ ὕδωρ, καὶ ἐγλυκάνθη τὸ ὕδωρ. Ἐκεῖ ἔθετο αὐτῷ δικαιώματα καὶ κρίσεις, καὶ ἐκεῖ αὐτὸν ἐπείρασε,

26. καὶ εἶπεν· Ἐὰν ἀκοῇ ἀκούσῃς τῆς φωνῆς Κυρίου τοῦ Θεοῦ σου, καὶ τὰ ἀρεστὰ ἐναντίον αὐτοῦ ποιήσῃς, καὶ ἐνωτίσῃ ταῖς ἐντολαῖς αὐτοῦ, καὶ φυλάξῃς πάντα τὰ δικαιώματα αὐτοῦ, πᾶσαν νόσον, ἣν ἐπήγαγον τοῖς Αἰγυπτίοις, οὐκ ἐπάξω ἐπὶ σέ· ἐγὼ γὰρ εἰμι Κύριος ὁ Θεός σου ὁ ἰώμενός σε.

27. Καὶ ἦλθοσαν εἰς Αἰλείμ· καὶ ἦσαν ἐκεῖ δώδεκα πηγαὶ ὑδάτων, καὶ ἑβδομήκοντα στελέχη φοινίκων. Παρενέβαλον δὲ ἐκεῖ παρὰ τὰ ὕδατα.

rioso enim magnificatus est, equum et ascensorem ejus dejecit in mare.

22. Sustulit autem Moyses filios Israel a mari Rubro, egressi sunt in desertum Sur : ambulaveruntque tribus diebus per solitudinem, et non inveniebant aquam.

23. Et venerunt in Mara, nec poterant bibere aquas de Mara, eo quod essent amaræ : unde et congruum loco nomen imposuit, vocans illum Mara, id est, amaritudinem.

24. Et murmuravit populus contra Moysen, dicens : Quid bibemus?

25. At ille clamavit ad Dominum, qui ostendit ei lignum : quod cum misisset in aquas, in dulcedinem versæ sunt. Ibi constituit ei præcepta, atque judicia, et ibi tentavit eum,

26. dicens : Si audieris vocem Domini Dei tui, et quod rectum est coram eo feceris, et obedieris mandatis ejus, custodierisque omnia præcepta illius, cunctum languorem, quem posui in Ægypto, non inducam super te : ego enim Dominus sanator tuus.

27. Venerunt autem in Elim filii Israel, ubi erant duodecim fontes aquarum, et septuaginta palmæ : et castrametati sunt juxta aquas.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(1) Tunc cicinit Moyses. L'usage de conserver le souvenir des grands faits héroïques appartient à toute l'antiquité; l'ignorance des procédés de publications, que nous avons acquis par l'écriture et l'imprimerie, obligeait à chercher, dans la composition de chants populaires, un moyen de fixer dans la mémoire des masses ces événements glorieux pour la nation ou utiles pour la morale. Les Arabes du désert n'ont pas plus aujourd'hui qu'à cette époque reculée, l'usage de l'écriture; ils ne profitent en aucune manière des bienfaits de l'imprimerie, et les chants des conducteurs de chameaux ou les contes qui se disent le soir autour du foyer, remplacent ces cantiques dont Moyse nous a conservé ce sublime fragment.

(20) Egressæque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et choris.

En général, l'islamisme a introduit dans le rôle des femmes, au milieu de la société orientale, une retenue qui va jusqu'à la nullité, lorsqu'on approche de la civilisation des villes. En supposant une échelle qui partirait du harem de la capitale et finirait au désert, les degrés pourraient marquer les concessions de liberté qui leur sont faites.

Je ne veux point entrer ici dans plus de détails sur la grande distinction que l'on doit faire entre la femme du turc citadin et celle de l'arabe bédoin. Dans les villes, rien d'analogue aux chœurs dansants qui suivent Maryam la prophétesse, car je ne trouve aucune ressemblance entre ces danses inspirées et les rondes grossières qu'exécutent ignoblement la classe la plus pauvre des filles fellahs de l'Égypte, lorsque les ulémas annoncent que le Nil a atteint le niveau invoqué chaque année par le pacha. J'aime mieux leur comparer les danses des îles de l'Archipel, celles de l'Albanie et de la Grèce, au moins là les charmes de la figure, les poses gracieuses et l'éclat des costumes, seraient-elles d'accord avec l'élévation des pensées et la richesse de style du cantique que Moyse enseigne aux femmes israélites. Mais pourquoi chercher si loin? qu'avons-nous besoin de sortir du désert?

Lady Esther Stanhope, à l'époque la plus aventureuse de sa vie, résolut d'entreprendre un voyage à Palmyre. Cette excursion, qui se fait ordinairement avec quelques chevaux et très-peu de bagage, sous la protection d'un chef de tribu, fut entreprise par elle avec un luxe dont ce désert n'avait pas eu d'exemple. De longues files de chameaux portaient ses effets, ses tentes et ses provisions; un véritable état-major l'entourait, et à chaque halte c'était une nouvelle fête. Tout se passa bien jusque dans les environs de Palmyre, on ne rencontrait que des Arabes isolés qui venaient se joindre à la caravane; mais là, une grande inquiétude se manifesta dans le cortége de lady Stanhope à la vue d'une troupe nombreuse et compacte qui s'avançait résolument, et qu'on prit pour des ennemis; on envoya un parlementaire qui revint bientôt annoncer que les plus belles filles de Palmyre sortaient de la ville, dans leurs plus riches habits et des branches de palmier à la main, pour venir saluer la nouvelle hôte qui leur arrivait de Damas. En effet, des chants se firent entendre, et les jeunes filles parurent à l'entrée de la ville. Elles s'avancèrent en dansant, elles animaient leurs chants du son des tambours, et elles accompagnèrent ainsi, à l'ombre de la grande colonnade, cette nouvelle reine du désert, comme les juives avaient été au-devant du roi Saül (I, Samuel, XVIII, 6, 7).

Les tambours dont on se sert aujourd'hui en Orient, et qui correspondent, comme son, à nos tambours de basque, sont de plusieurs formes; on ne joue plus sur les tambours carrés qu'on trouve dans les peintures égyptiennes (Bible, II, 663). Celui dont Maryam et ses compagnes se servaient était sans doute le même que les Arabes fabriquent encore, et qui porte le même nom תֹּף, *doff* et *doeff*, nom transporté en Espagne par les Maures, *adoufe*. Quant aux autres instruments à cordes, comme nous n'avons aucuns renseignements sur ceux que les Hébreux employaient, nous devons chercher dans les antiquités égyptiennes leurs analogues, etc. Il en est de même du costume des femmes, sans doute assez semblable à celui des Égyptiennes.

(22) Egressi sunt in desertum Sur.

Les Hébreux se mettent en marche, Moyse les guide. Ils entrent dans le désert de Sour après avoir fait provision d'eau aux sources dites de Moyse.

Ces sources, appelées par les Arabes Ayn-Mousa, ne sont pas citées dans le récit; cette omission est naturelle, l'eau n'est pas assez bonne pour que ceux qui la boivent en gardent un souvenir bien reconnaissant, et si les Hébreux en passant ont fait provision d'eau pour le soir, il n'y a rien là qui mérite une mention spéciale; dans la suite du voyage ils durent trouver de nombreuses sources, aussi abondantes et meilleures, et Moyse ne les cite pas. Le nom de Mousa donnée à ces sources, n'a dans la tradition des Arabes qu'une application générale au voyage des Hébreux.

Des traces d'acqueducs, des ruines de citernes, sont les indications qui doivent être précieuses pour le gouvernement égyptien, qui bientôt verra revenir sur ces rivages le commerce du monde; elles deviennent inutiles

dans nos recherches, car elles sont modernes et appartiennent sans doute aux établissements européens qui se formèrent au moyen-âge dans ces parages sous la protection du gouvernement turc.

Ambulaverunt tribus diebus.

Les trois journées de marche des Hébreux pour arriver à Mara et leurs deux campements dans la plaine, entre les montagnes et la mer, sont indiqués sur ma carte; et les distances sont gardées comme une caravane nombreuse et chargée les observerait de nos jours. C'est un peu plus de cinq heures de marche; les troupeaux ne peuvent pas faire davantage, surtout aux premiers jours. Les caravanes de chameaux chargés partent au lever du soleil et s'arrêtent au coucher; elles font dix lieues par jour. Il est difficile d'obtenir davantage; en général, elles ne parcourent qu'une distance de huit lieues de vingt-cinq au degré. Nous ne trouvons pas dans la Bible les renseignements qui nous permettraient de fixer ce qu'on entendait alors par une journée de chemin. Ainsi, à quelle distance Laban était-il de Jacob quand il eut mis entre eux trois journées de chemin (Genèse, XXX, 36)? nous l'ignorons; à quelle distance Moyse se proposait-il de conduire les Hébreux lorsqu'il demandait à Pharaon la permission d'aller à trois journées de chemin sacrifier dans le désert (Exode III, 18-V, 3)? nous ne pouvons le déterminer. Il y a même une fatalité qui nous empêche d'arriver à cette précision. Ainsi la distance d'Horeb à Cades nous est donnée en journées de marche, mais la position de Cades est conjecturale.

Les stades d'Hérodote et les indications des auteurs plus modernes ne peuvent nous servir; nous devons nous en tenir à la vraisemblance, qui fait dépendre la distance parcourue, des difficultés du chemin, de l'équipement des voyageurs, du but et de la destination de leur voyage. En général, on peut faire la remarque que chez les Hébreux on comptait par journée de piéton; chez les Romains, par journée de char, et, au moyen-âge, par journée de cheval.

Le nom de Sour s'est conservé dans la vallée de Sdour, et il me semble appartenir plutôt à cette localité précise qu'au désert entier; mais c'était l'habitude de Moyse, comme elle est celle des Arabes, de transporter souvent les noms d'une partie à l'ensemble : le désert de Sour, le désert de Pharan. Dans les Nombres, où l'on est nécessairement plus précis, parce que le récit empiète moins sur la nomenclature, il est dit : *Ambulantes tribus diebus per desertum Etham, castrametati sunt in Mara* (XXXIII, 8). Voilà donc bien le désert d'Étham, où se trouvaient les Hébreux en abordant sur la rive orientale, rétabli sur toute la côte où il ne fait qu'un jusqu'à Mara et Élim, donnant seulement passage à *Ouadi-Sdour*, le désert de Sour. La description d'un géographe ne saurait être plus rigoureusement exacte.

Et non inveniebant aquam.

Depuis les fontaines de Moyse, qui sont pour ainsi dire la halte de la mer et le point de départ, il n'y a pas d'eau en effet jusqu'à Marah, au moins en évidence; il faut creuser profondément le sol dans certains endroits pour en trouver.

(23) Et venerunt in Mara. Marah, aujourd'hui Hovara. C'est une source au penchant des montagnes, qui sort, comme celles de Moyse (Ain-Mousa), d'une butte de sable qu'elle imprègne de dépôts salins. On voit à l'entour quelques palmiers chétifs. L'eau de cette source est nitreuse, amère et saumâtre; les animaux même la refusent. Ce lieu se trouvant sur la route d'en haut de Suez au Sinaï, est connu de tous les Arabes, qui n'ont su m'indiquer dans les environs ni une montagne, ni une ouadi qui aurait conservé le nom de Marah ou d'Amara. Les voyageurs qui les citent ont été peut-être induit en erreur par leurs conducteurs, qui sont en général extrêmement accommodant sur les questions qu'on leur adresse. Dites à un Arabe : cette montagne s'appelle-t-elle Marah? il répondra oui, pour vous satisfaire; demandez-lui comment elle s'appelle et n'ayez pas l'air de désirer un nom plutôt qu'un autre, et il vous dira le véritable nom ou même, ce qui est encore une plus grande marque de confiance, il conviendra qu'il n'en sait rien.

(25) Ostendit ei lignum.

Josèphe l'historien (Ant. III, 1) est, je crois, le premier qui a cherché à expliquer ce miracle, et il faut le reconnaître, qu'il l'a fait avec des renseignements puisés dans le pays. Toutes les eaux du Sinaï, à peu d'exceptions près, sont saumâtres; ce ne sont pas des eaux vives, mais des infiltrations à travers les sables et, à de certains endroits, l'eau vient à fleur de terre et forme de petites mares. Si l'on prend de cette eau, elle est insupportable; si on l'écarte et que l'on creuse dans le sable, ce trou se remplit bientôt d'une infiltration plus fraîche, plus pure, et dont les parties salines et nitreuses n'ont point encore eu le temps de prendre toute leur âcreté.

EXODE, CHAPITRE XV, VERSET 25.

Nous trouvons dans le livre des Rois un exemple de l'emploi de ce procédé. Lorsque Josaphat, roi de Juda, réuni au roi d'Israël et à celui d'Édom, se dirige avec ses troupes sur le territoire des Moabites, ils sont surpris par l'aridité du pays et le manque d'eau. Ne sachant comme échapper à une perte certaine, ils consultèrent Élisée qui répondit : *Voici ce que dit le Seigneur : Faites plusieurs fossés le long du lit de ce torrent, car voici ce que dit le Seigneur : vous ne verrez ni vent ni pluie, et néanmoins le lit de ce torrent sera rempli d'eau, et vous boirez vous, vos serviteurs et vos bêtes.* (2e Rois, ch. III, v. 16, 17, 18). J'ai parcouru plusieurs vallées qui présentaient, en effet, l'aspect de la plus sèche aridité, et nos Arabes nous arrêtaient à des places marquées par un pan de rocher écroulé, ou tout autre signe à eux seuls connus; ils faisaient un trou et trouvaient de l'eau.

Josèphe pensa que le bois ou l'arbre dont se servit Moyse n'avait d'autre but que d'écarter cette première eau. Voici comment il réduit ce miracle à un fait de la plus grande simplicité : « Après avoir longtemps marché ils » arrivèrent sur le soir à un lieu nommé Mara à cause de l'amertume des » eaux. Comme ils étaient fatigués, ils s'y arrêtèrent volontiers, encore » qu'ils manquassent de vivres, parce qu'ils y rencontrèrent un puit qui, » bien qu'il ne pût suffire à une si grande multitude, leur faisait espérer » quelque soulagement dans leur besoin et les consolait d'autant plus qu'on » leur avait dit qu'il n'y en avait point dans tout leur chemin. Mais cette » eau se trouva si amère que ni les hommes, ni les chevaux, ni les autres » animaux n'en purent boire. — Et tous avaient recours à lui. — Dans un » si pressant besoin, Moyse s'adressa à Dieu pour obtenir de sa bonté de » rendre douces ces eaux amères, et Dieu lui fit connaître qu'il lui accor- » dait cette grâce. Alors il prit un morceau de bois qu'il fendit en deux, et » après l'avoir jeté dans le puit dit au peuple que Dieu avait exaucé sa » prière et qu'il ôterait à cette eau tout ce qu'elle avait de mauvais, pourvu » qu'ils exécutassent ce qu'il leur ordonnerait. Ils lui demandèrent ce qu'ils » avaient à faire, et il commanda aux plus robustes d'entre eux de tirer un » grande partie de l'eau de ce puit et les assura que celle qui y resterait » serait bonne à boire. Ils obéirent et reçurent ensuite l'effet de la pro- » messe qu'il leur avait faite. » (Josèphe, Hist. jud., liv. III, chap. 1, pag. 105, trad. de Dandilly, in-folio. Amsterdam, 1781.)

Les rabbins n'ont imaginé que des fables pour expliquer ce fait extraordinaire; selon eux, Moyse aurait jeté dans l'eau du poison ou un bois plus amer même que l'eau afin d'opérer deux miracles l'un dans l'autre. Des missionnaires protestants ont trouvé sur la côte de Coromandel, un arbre nommé Nellimaram qui, selon leur assertion, aurait la puissance d'adoucir les eaux amères (*Missions Anstalten in Ost-Indien*, 1787, pag. 874); quelques commentateurs ont cru pouvoir expliquer le miracle par la vertu de ce bois, mais se figure-t-on la quantité qui eut été nécessaire pour clarifier l'eau que 2,400,000 âmes devaient puiser; autant vaudrait le mélange de manne et de jus de citron, que mon ancien guide Hussein proposait à lord Lyusay, comme moyen d'expliquer le verset de l'Exode.

Burckhart croyait que Moyse avait pu employer avec succès les fruits du Garcad (peganum retusum de Forskal), qui, toutefois, ne sont en maturité qu'en juillet, et dont la faible récolte se refuse à cette explication. Les Indous emploient le Perrou-nelli (phylantus emblica) ou bien le Teatte Maram (strychnos potatorum. Robert's, *Oriental Illustrations*), et ils clarifient leurs eaux au moyen de ces plantes.

A toutes ces recherches il n'y a qu'une réponse : le fait rapporté ici est miraculeux, il ne peut donc être le produit d'un procédé naturel. Dieu vint en aide à son peuple en donnant au bois d'un arbre quelconque un pouvoir surnaturel; mais s'il existait un moyen naturel de rendre douces des eaux saumâtres, moyen aussi simple et aussi rapide que celui dont Moyse fit usage à Marah, soyons persuadé qu'il ne se serait jamais perdu, et que les Arabes du Sinaï l'auraient conservé comme le don le plus précieux qu'on pouvait leur faire; si même ce moyen avait existé ou existait quelque part, il aurait étendu son pouvoir sur toutes ces contrées qui plus ou moins en pouvaient profiter avec les mêmes avantages.

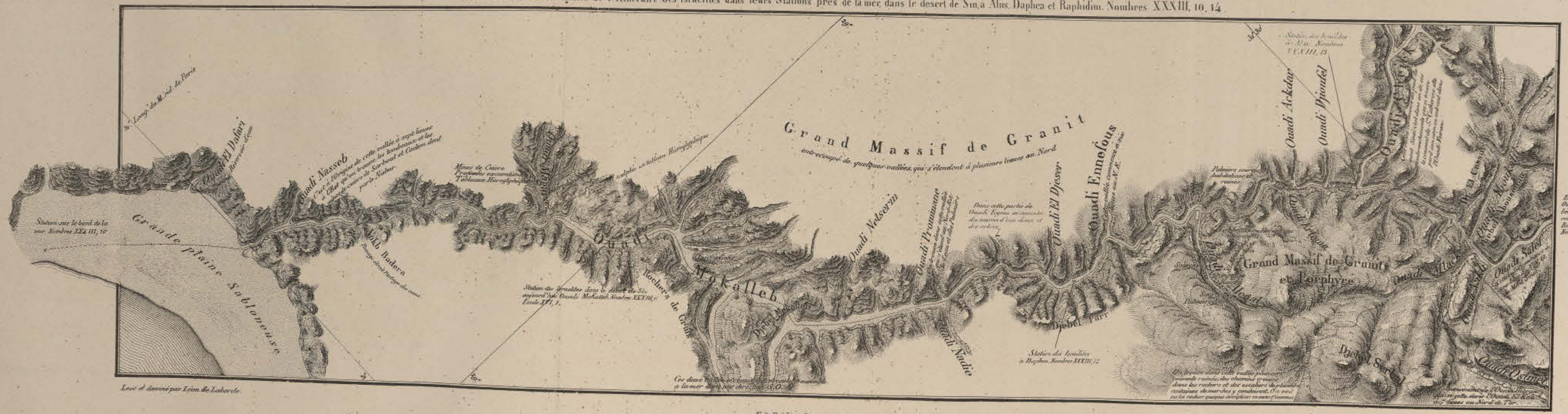
On peut consulter dans le 3e vol. de la collection de Schelhorn p. 1330, 1364, *Dr Conrad Ikens* De Marah, aquis amaris per miraculum sanatis.

Gottl. Kertzigs de Elim, des 72 fontaines et des 70 palmiers.

Huet. Quæstiones alnetanæ, lib. 2, p. 208.

RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DE OUADI FEIRAN ET DE SES AFFLUENS

Pour servir à l'Intelligence de l'Itinéraire des Israelites dans leurs Stations près de la mer dans le désert de Sin, à Alus, Daphca et Raphidim. Nombres XXXIII, 10, 14.


Grand Massif de Granit
est ecoupé de quelques vallées qui s'étendent à plusieurs lieues au Nord
Grande plaine Sablonneuse
Ouadi Nasseb
Ouadi Nekerin
Ouadi Pharanites
Ouadi El Djeser
Ouadi Emnefous
Ouadi Ackdar
Ouadi Pirondel
Ouadi Ghoss
Ouadi Ghoss
Ouadi Mokatteb
Ouadi Nadin
Djebel Tarr
Djebel Serbal
Ouadi Ostoura
Grand Massif de Granit et Porphyre
Rochers de Gran
Mokalleh
Ouadi Feiran
Ouadi Feiran
Ouadi Feiran

EXODE, CHAPITRE XV, VERSET 27.

Salomon Deylings. Obs. sac., part. 3, de aquis amaris ligni injectione a Mose mitigatis.

(27) Venerunt autem in Elim. La plupart des voyageurs, et après eux les commentateurs modernes ont placé Elim dans Ouadi-Garandel. La présence de quelques palmiers existants encore dans cette vallée et qu'un coup de vent ou le feu maladroit d'un Arabe détruira, est le seul argument qu'on puisse mettre en avant aujourd'hui, de même que c'est le seul que les anciens voyageurs avaient présent à l'esprit. Breydenbach s'exprime ainsi : « La nuyt venue, appliquames à un torrent apele Oron dem » (Garandel), la ou nous tendimes nos tentes pour les eaux qui estoient là » et demourames la pour la nuyt. Auquel lieu sont plusieurs fontaines vives » ayant eau clere et bonne et plusieurs palmiers de quoy nous avions sus- » picion assez vehemente que ne fut le desert de Helym. »

Cette opinion soulève quelques difficultés, voici les raisons qui m'ont porté à placer Elim dans le haut de Ouadi-Ossaita, près d'une source assez bonne et de palmiers nombreux. 1° A partir de Howara, la route naturelle des Israélites traverse Ouadi-Garandel dans sa partie supérieure, mais elle ne descend pas vers la mer, à l'endroit où se trouvent les sources et les palmiers, ce serait donc un détour ; 2° la distance de Howara à Ouadi-Garandel n'est que de deux lieues, c'est trop peu pour une journée de marche ; 3° des sources de Ouadi Garandel à la station, près de la mer, il y a une journée de quatorze lieues, beaucoup trop forte pour les Israélites, et qu'une caravane de chameaux chargés pourrait difficilement parcourir. — Ces trois objections ne se trouvent point dans la position d'Ossaïta, et pendant le séjour des Israélites dans cette vallée, qui serait alors Elim, rien n'empêche les bergers de pousser leur troupeaux jusque dans les pâturages de Ouadi-Garandel.

La différence, d'ailleurs, n'est pas grande, et cette position, tout en convenant mieux aux distances, répond aussi bien à l'agrément du lieu. On lit dans le voyage de Coutelle : *Ce lieu, nommé Houseyt, était plus agréable que tout ce que nous avions rencontré depuis le Caire*, et c'est ainsi qu'il parut à Niebuhr qui l'a dessiné, p. 282. Il est inutile de répéter les raisons présentées par les voyageurs Thevenot, J. Owington, Dr Shaw, Niebuhr, etc., pour placer Elim à Tor, ils ont adopté ainsi l'opinion des habitans de cette ville, qui trouvent commode d'attirer les pèlerins chrétiens et musulmans sous leurs palmiers et de leur vendre assez cher les lentilles, les ognons, les dates et l'eau qu'ils possèdent. J'ai publié dans mon voyage de l'Arabie la vue de la ville, que j'ai prise de la forteresse ruinée qui a été construite sur le rivage, au XVIe siècle, par les Égyptiens. Ce dessin ne donne pas une bonne idée de la fertilité de l'endroit, il aurait fallu se placer dans la vallée, et s'avancer presqu'aux bains de Moyse, Hammam Mousa, pour dessiner les magnifiques plantations d'arbres et les palmiers. Mon but était d'indiquer la forme de la montagne craieuse qui renferme le Nakous, ou montagne retentissante, dont tous les voyageurs ont donné la description.

Pour revenir à l'opinion qui place Elim à Tor, et la rejeter définitivement, il suffit de regarder la carte, on verra qu'il est impossible, en quatre journées de caravane, de diviser l'espace qui s'étend entre Suez et Tor, quelles que soient d'ailleurs les facilités qu'on se donne en rapprochant le passage miraculeux de la mer Rouge, vers le sud. Il est également impossible, entre Tor et le mont Sinaï, de trouver place pour six journées de marche, elles deviennent trop fortes d'un côté et trop faibles de l'autre, et d'ailleurs, sur cette dernière route, où placer le campement des Israélites près de la mer après qu'ils eurent quitté Elim.

Niebuhr se demandait si le nom de Tor serait assez ancien pour qu'on y cherchât le Sur de l'Exode, XV, 22. Les raisons que je viens de donner s'y opposeraient, même s'il y avait la moindre synonymie, c'est plutôt le Phœnicon des auteurs grecs ; je renvoie aux recherches de Gosselin qui en offre les preuves tirées des textes géogr. des anciens (tome II.), Pierre de Suchen (1336), en passant dans Ouadi-Feyran, au milieu de ses palmiers et près des grottes de ces ermites, crut être dans l'ancien Elim de la Bible ; c'est également une erreur (chap. LXXXI). Dans la version du Maistre de Sacy, je lis cette note qui sans doute se rapporte à la position de Tor. *Ce lieu* (Elim) *est depuis devenu très-illustre par la sainteté du monastère de Raïte que l'on y fonda, et qui donna à l'Église de grands hommes.* Ce monastère, abandonné dès le XVIe siècle, fournit selon Thevenot les pierres pour la construction du fort qui défendait la ville, et qui lui même est aujourd'hui abandonné. Thévenot se trompait, car Jean Coppin, qui voyageait en 1680, vit en même temps la forteresse et le couvent qui, *à cause de la rareté des pierres, avait les murs de son église et de la plupart de ses logements faits de grosses coquilles de mer* (page 328). Voici ce qu'il dit de Tor :

EXODE, CHAPITRE XV, VERSET 27.

« Cette ville, ou pour mieux dire ce bourg de Torre, car il n'est point » environné de murailles, ne contient pas plus de quatre cents feux, et il » n'y a quasi autre chose qu'une longue rue couverte, habitée de quelques » marchands (c'est le Ouadi). — A un des bouts du bourg, il y a un petit » château pour la garde du port qui est flanqué de quatre tours avec un » donjon, et le grand-seigneur y entretient une garnison avec un aga — » Sur un terrain qui se relève au dehors du bourg, il y a un monastère de » Caloyers grecs, où ils sont en assez bon nombre. Le lendemain, ces mes- » sieurs (quelques-uns de ses compagnons) furent en Elim, qui n'est éloigné » que d'une petite demi-lieue de Torre ; c'est cet Elim où l'Écriture marque » qu'il y avait douze fontaines et soixante-dix palmes, et où les Israélites » firent leur seconde station, après le passage de la mer Rouge. Les Caloyers » du monastère dont je viens de parler y ont fait depuis longtemps un jar- » din grand et spacieux, où il y a présentement plus de deux mille pal- » miers, et ce sont les dattes les plus prisées de la contrée (c'est El-Bourg), » (p. 259). » Il est encore question de ce monastère dans l'une des expéditions des Portugais, en 1541. L'historien de ces guerres dit en terminant : « Ainsi tout le fruit de l'entreprise de dom Estevan de Gama se » réduisit presque à la vaine gloire d'avoir armé à Toro quelques chevaliers » à l'honneur de sainte Catherine du mont Sinaï, dont il trouva un monas- » tère dans cette ville. »

Quant aux palmiers qui sont peu abondants dans Ouady-Ossaita et qui se trouvent en plus grand nombre dans Ouady-Garandel et surtout à Tor, je ne saurais considérer cette différence de fertilité comme une objection. J'ai vu dans Ouady-Hebran, des groupes de vingt palmiers qui avaient été consumés par l'imprudence de jeunes Arabes, et qui par conséquent sont aujourd'hui détruits, tandis que des plantations entières, telles que celles de Tor, doivent leur existence, toute moderne, aux soins des moines. N'oublions pas que Jerico, dont la position n'est pas douteuse, s'appelait à la même époque *civitas palmarum* (Deut. XXXIV, 3 ; Juges I, 16, III, 13; Diodore de Sicile II, 48, XIX, 98 ; Strabon XVI, 41, XVII, 15), et qu'aujourd'hui ce qu'on y voit le moins sont des palmiers. La Palestine entière les compte sobrement : un à Ramleh, un à Nebbi-Jonis, un au couvent de Saint-Sabba, et autrefois elle semble en avoir été couverte, tant le style de la Bible en était rempli et tant sont fréquentes les images tirées de sa grâce (Salomon, VII) de sa verdure permanente (Psaumes XCII, 13) et de son utilité. L'usage de ses rameaux était ordinaire dans les fêtes et les processions (Nehemie VIII, 15. I Maccabée XIII, 51. II Maccabées X, 6. S. Jean XII, 13). Le signe caractéristique de la Judée, celui qui se frappait sur les monnaies, était le palmier ; Thamar était devenu le plus doux nom des femmes (Genèse XXXVIII, 6. II Samuel XIII, 1, 22. XIV, 27).

La ressemblance de deux noms fut, à l'égard de la position d'Elim, la cause d'une autre erreur. On lit dans Bongars : « Rex collecto exercitu (1113), » Jordane transmisso, Syriam intrat Sobal et inde desertum peragrat, et » usque ad Rubrum mare descendit ; reperitque civitatem Helym in qua » erant XII fontes et LXX palmæ (Exod. XV). » Il s'agit ici d'Ailah, l'ancien Elath de Salomon, qui ne correspond en aucune manière avec la position que les distances de l'itinéraire des Israélites imposent à Elim.

Cette confusion de deux noms si peu semblables se trouve répétée par Barathier, dans une note de sa traduction de Benjamin de Tulède : « Eylan, » ou Hylan, ou Eylath, est aujourd'hui une ville sur la langue la plus » orientale de la mer Rouge. C'est sans doute non-seulement l'Elim où les » Israélites ont passé (Exode XV), mais aussi Eiloth, d'où partait la flotte » ophirienne de Salomon (I Rois, IX). »

Je dirai peu de mots sur le palmier, c'est un arbre trop connu aujourd'hui pour le décrire de nouveau ; il n'a pas besoin de beaucoup de terre végétale pour croître, et se contente d'eau et de chaleur, aussi les vallées du Sinaï lui conviennent, et il y réussit dans presque toutes, où il atteint une grande hauteur. On sait que le dattier ou palmier femelle a besoin pour produire d'être fécondé par le palmier, et que cette opération, qui se fait naturellement, doit être opérée artificiellement pour être plus complète (Voir parmi les voyageurs Hasselquist, p. 224, Forskal, et aussi le *Discours des palmiers, de leur diversité, de leur fruit et de son utilité et du terroir qui leur est propre*, page 522 du recueil de divers voyages faits en Afrique. Paris, 1674). Dans le Sinaï ce sont les Dgebalye qui prennent ce soin, mais dans beaucoup de vallées le palmier femelle y croît et s'y trouve fructifié sans aucune culture ; ajoutons que là aussi il perd ses fruits et meurt dans l'abandon, car les Arabes ont un tel mépris pour la culture qu'ils renonceraient à toute récolte de dattes s'il fallait la faire eux-mêmes ; c'est par la même raison qu'ils négligent les

branches et les filaments de l'arbre, qui sont d'une si grande ressource en Égypte.

Les moines du Sinaï ont de tout temps tiré bon parti des palmiers qui croissent aux environs de leurs couvents, et je serais disposé à penser qu'on leur doit toutes les plantations considérables de ces arbres. Ils mangent les dattes dans leur état de fraîcheur, les empilent dans des outres reformées, en les mêlant avec des amandes, des abricots préparés, des raisins secs, etc., ce qui forme une pâte qui se conserve tendre et douce toute l'année; c'est pour eux un régal, et ils l'offrent aux étrangers comme une chose précieuse. Les dattes produisent dans leur laboratoire une eau-de-vie dont ils font un grand usage et qui était déjà très-estimée des anciens

EXODE, CHAPITRE XV, VERSET 27.

(Pline, Hist. nat., XIII, 4). Ils soumettent une telle quantité de ces fruits chaque année à la distillation, que les noyaux qui se sont amassés dans la vallée forment aujourd'hui une véritable colline. Le palmier, cet arbre si utile, et d'une culture si facile, a conservé dans les vallées du Sinaï sa forme naturelle. Les branches, dont l'homme le dépouille chaque année, avaient été destinées par la nature à protéger son tronc et à former, quand les palmiers s'élevaient ensemble, une impénétrable forêt; c'est ainsi qu'on le rencontre à Dahab, l'ancien Madian, sur le bord de la mer, à Nouebe, et dans les vallées les moins visitées de la presqu'île; le Doum y est beaucoup plus rare.

CHAPITRE SEIZIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ Ις'.

1. Ἀπῆραν δὲ ἐξ Αἰλείμ, καὶ ἦλθοσαν πᾶσα συναγωγὴ υἱῶν Ἰσραὴλ εἰς τὴν ἔρημον Σίν, ὅ ἐστιν ἀνὰ μέσον Αἰλείμ καὶ ἀνὰ μέσον Σινά. Τῇ δὲ πεντεκαιδεκάτῃ ἡμέρᾳ τῷ μηνὶ τῷ δευτέρῳ ἐξεληλυθότων αὐτῶν ἐκ γῆς Αἰγύπτου,

2. διεγόγγυζε πᾶσα συναγωγὴ υἱῶν Ἰσραὴλ ἐπὶ Μωϋσῆν καὶ Ἀαρών,

3. καὶ εἶπαν πρὸς αὐτοὺς οἱ υἱοὶ Ἰσραήλ· Ὄφελον ἀπεθάνομεν πληγέντες ὑπὸ Κυρίου ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, ὅταν ἐκαθίσαμεν ἐπὶ τῶν λεβήτων τῶν κρεῶν, καὶ ἠσθίομεν ἄρτους εἰς πλησμονήν· ὅτι ἐξηγάγετε ἡμᾶς εἰς τὴν ἔρημον ταύτην, ἀποκτεῖναι πᾶσαν τὴν συναγωγὴν ταύτην ἐν λιμῷ.

4. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἰδοὺ ἐγὼ ὑω ὑμῖν ἄρτους ἐκ τοῦ οὐρανοῦ· καὶ ἐξελεύσεται ὁ λαὸς, καὶ συλλέξουσι τὸ τῆς ἡμέρας εἰς ἡμέραν, ὅπως πειράσω αὐτούς, εἰ πορεύσονται τῷ νόμῳ μου, ἢ οὔ.

5. Καὶ ἔσται ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἕκτῃ, καὶ ἑτοιμάσουσιν ὃ ἐὰν εἰσενέγκωσι· καὶ ἔσται διπλοῦν ὃ ἐὰν συναγάγωσι τὸ καθ' ἡμέραν εἰς ἡμέραν.

6. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν πρὸς πᾶσαν συναγωγὴν υἱῶν Ἰσραὴλ· Ἑσπέρας γνώσεσθε, ὅτι Κύριος ἐξήγαγεν ὑμᾶς ἐκ γῆς Αἰγύπτου,

7. καὶ πρωὶ ὄψεσθε τὴν δόξαν Κυρίου ἐν τῷ εἰσακοῦσαι τὸν γογγυσμὸν ὑμῶν ἐπὶ τῷ Θεῷ. Ἡμεῖς δὲ τί ἐσμεν, ὅτι διαγογγύζετε καθ' ἡμῶν;

8. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς· Ἐν τῷ διδόναι Κύριον ὑμῖν ἑσπέρας κρέα φαγεῖν καὶ ἄρτους τὸ πρωὶ εἰς πλησμονήν, διὰ τὸ εἰσακοῦσαι Κύριον τὸν γογγυσμὸν ὑμῶν, ὃν ὑμεῖς διαγογγύζετε καθ' ἡμῶν. Ἡμεῖς δὲ τί ἐσμεν; οὐ γὰρ καθ' ἡμῶν ἐστιν ὁ γογγυσμὸς ὑμῶν, ἀλλ' ἢ κατὰ τοῦ Θεοῦ.

9. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Ἀαρών· εἶπον πάσῃ συναγωγῇ υἱῶν Ἰσραήλ· Προσέλθετε ἐναντίον τοῦ Θεοῦ· εἰσακήκοε γὰρ τὸν γογγυσμὸν ὑμῶν.

10. Ἡνίκα δὲ ἐλάλει Ἀαρὼν πάσῃ συναγωγῇ υἱῶν Ἰσραήλ, καὶ ἐπεστράφησαν εἰς τὴν ἔρημον, καὶ ἡ δόξα Κυρίου ὤφθη ἐν νεφέλῃ.

11. Καὶ ἐλάλησε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· λέγων·

12. Εἰσακήκοα τὸν γογγυσμὸν τῶν υἱῶν Ἰσραήλ. Λάλησον πρὸς αὐτοὺς, λέγων· Τὸ πρὸς ἑσπέραν ἔδεσθε κρέα καὶ τὸ πρωὶ πλησθήσεσθε ἄρτων· καὶ γνώσεσθε ὅτι ἐγὼ Κύριος ὁ Θεὸς ὑμῶν.

13. Ἐγένετο δὲ ἑσπέρα· καὶ ἀνέβη ὀρτυγομήτρα, καὶ ἐκάλυψε τὴν παρεμβολήν. Τὸ πρωὶ ἐγένετο καταπαυομένης τῆς δρόσου κύκλῳ τῆς παρεμβολῆς,

14. καὶ ἰδοὺ ἐπὶ πρόσωπον τῆς ἐρήμου λεπτὸν ὡσεὶ τόριον λευκὸν, ὡσεὶ πάγος ἐπὶ τῆς γῆς.

15. Ἰδόντες δὲ αὐτὸ οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ εἶπαν ἕτερος τῷ ἑτέρῳ· Τί ἐστι τοῦτο; οὐ γὰρ ᾔδεισαν τί ἦν. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς αὐτοῖς· Οὗτος ὁ ἄρτος ὃν ἔδωκε Κύριος ὑμῖν φαγεῖν.

16. Τοῦτο τὸ ῥῆμα ὃ συνέταξε Κύριος· Συναγάγετε ἀπ' αὐτοῦ ἕκαστος εἰς τοὺς καθήκοντας, γομὸρ κατὰ κεφαλὴν, κατὰ ἀριθμὸν

CAPUT XVI.

1. Profectique sunt de Elim, et venit omnis multitudo filiorum Israel in desertum Sin, quod est inter Elim et Sinaï : quintodecimo die mensis secundi, postquam egressi sunt de Terra Ægypti.

2. Et murmuravit omnis congregatio filiorum Israel contra Moysen et Aaron in solitudine.

3. Dixeruntque filii Israel ad eos : Utinam mortui essemus per manum Domini in Terra Ægypti, quando sedebamus super ollas carnium, et comedebamus panem in saturitate : cur eduxistis nos in desertum istud, ut occideritis omnem multitudinem fame?

4. Dixit autem Dominus ad Moysen : Ecce, ego pluam vobis panes de cœlo : egrediatur populus, et colligat quæ sufficiunt per singulos dies : ut tentem eum utrum ambulet in lege mea, an non.

5. Die autem sexto parent quod inferant : et sit duplum quam colligere solebant per singulos dies.

6. Dixeruntque Moyses et Aaron ad omnes filios Israel : Vespere scietis quod Dominus eduxerit vos de Terra Ægypti :

7. et mane videbitis gloriam Domini : audivit enim murmur vestrum contra Dominum : nos vero quid sumus, quia mussitastis contra nos?

8. Et ait Moyses : Dabit vobis Dominus vespere carnes edere, et mane panes in saturitate : eo quod audierit murmurationes vestras quibus murmurati estis contra eum, nos enim quid sumus? nec contra nos est murmur vestrum, sed contra Dominum.

9. Dixit quoque Moyses ad Aaron : Dic universæ congregationi filiorum Israel, respexerunt ad solitudinem : et ecce gloria Domini apparuit in nube.

10. Cumque loqueretur Aaron ad omnem cœtum filiorum Israel, respexerunt ad solitudinem : et ecce gloria Domini apparuit in nube.

11. Locutus est autem Dominus ad Moysen, dicens :

12. Audivi murmurationes filiorum Israel, loquere ad eos : Vespere comedetis carnes, et mane saturabimini panibus : scietisque quod ego sum Dominus Deus vester.

13. Factum est ergo vespere, et ascendens coturnix, cooperuit castra : mane quoque ros jacuit per circuitum castrorum.

14. Cumque operuisset superficiem terræ, apparuit in solitudine minutum, et quasi pilo tusum in similitudinem pruinæ super terram.

15. Quod cum vidissent filii Israel, dixerunt ad invicem : Manhu? quod significat : Quid est hoc? ignorabant enim quid esset. Quibus ait Moyses : Iste est panis, quem Dominus dedit vobis ad vescendum.

16. Hic est sermo, quem præcepit Dominus : Colligat unusquisque ex eo quantum sufficit ad vescendum : gomor per sin-

ψυχῶν ὑμῶν, ἕκαστος σὺν τοῖς συσκηνίοις ὑμῶν συλλέξατε.

17. Ἐποίησαν δὲ οὕτως οἱ υἱοὶ Ἰσραήλ, καὶ συνέλεξαν ὁ τὸ πολὺ, καὶ ὁ τὸ ἔλαττον.

18. Καὶ μετρήσαντες γομὸρ, οὐκ ἐπλεόνασεν ὁ τὸ πολὺ, καὶ ὁ τὸ ἔλαττον οὐκ ἠλαττόνησεν· ἕκαστος εἰς τοὺς καθήκοντας παρ' ἑαυτῷ συνέλεξαν.

19. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς αὐτούς· Μηδεὶς καταλειπέτω ἀπ' αὐτοῦ εἰς τὸ πρωΐ.

20. Καὶ οὐκ εἰσήκουσαν Μωϋσῆ, ἀλλὰ κατέλιπόν τινες ἀπ' αὐτοῦ εἰς τὸ πρωΐ· καὶ ἐξέζεσε σκώληκας, καὶ ἐπώζεσε· καὶ ἐπικράνθη ἐπ' αὐτοῖς Μωϋσῆς.

21. Καὶ συνέλεξαν αὐτὸ πρωὶ πρωΐ, ἕκαστος τὸ καθῆκον αὐτῷ· ἡνίκα δὲ διεθέρμαινεν ὁ ἥλιος, ἐτήκετο.

22. Ἐγένετο δὲ τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἕκτῃ, συνέλεξαν τὰ δέοντα διπλᾶ, δύο γομὸρ τῷ ἑνί. Εἰσήλθοσαν δὲ πάντες οἱ ἄρχοντες τῆς συναγωγῆς, καὶ ἀνήγγειλαν Μωϋσεῖ.

23. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς πρὸς αὐτούς· Οὐ τοῦτο τὸ ῥῆμά ἐστιν ὃ ἐλάλησε Κύριος; Σάββατα ἀνάπαυσις ἁγία τῷ Κυρίῳ αὔριον· ὅσα ἐὰν πέσσητε, πέσσετε, καὶ ὅσα ἐὰν ἕψητε, ἕψετε· καὶ πᾶν τὸ πλεονάζον, καταλείπετε αὐτὸ εἰς ἀποθήκην εἰς τὸ πρωΐ.

24. Καὶ κατελίποσαν ἀπ' αὐτοῦ ἕως πρωΐ, καθὼς συνέταξεν αὐτοῖς Μωϋσῆς· καὶ οὐκ ἐπώζεσεν, οὐδὲ σκώληξ ἐγένετο ἐν αὐτῷ.

25. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς· Φάγετε σήμερον· ἔστι γὰρ σάββατα σήμερον τῷ Κυρίῳ· οὐχ εὑρεθήσεται ἐν τῷ πεδίῳ.

26. Ἓξ ἡμέρας συλλέξετε· τῇ δὲ ἡμέρᾳ τῇ ἑβδόμῃ σάββατα, ὅτι οὐκ ἔσται ἐν αὐτῇ.

27. Ἐγένετο δὲ ἐν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἑβδόμῃ ἐξῆλθόσάν τινες ἐκ τοῦ λαοῦ συλλέξαι, καὶ οὐχ εὗρον.

28. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἕως τίνος οὐ βούλεσθε εἰσακούειν τὰς ἐντολάς μου, καὶ τὸν νόμον μου;

29. Ἴδετε· ὁ γὰρ Κύριος ἔδωκεν ὑμῖν σάββατα τὴν ἡμέραν ταύτην. Διὰ τοῦτο αὐτὸς ἔδωκεν ὑμῖν τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἕκτῃ ἄρτους δύο ἡμερῶν. Καθίσεσθε ἕκαστος εἰς τοὺς οἴκους ὑμῶν· μηδεὶς ἐκπορευέσθω ἐκ τοῦ τόπου αὐτοῦ τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἑβδόμῃ.

30. Καὶ ἐσαββάτισεν ὁ λαὸς τῇ ἡμέρᾳ τῇ ἑβδόμῃ.

31. Καὶ ἐπωνόμασαν αὐτὸ οἱ υἱοὶ Ισραὴλ τὸ ὄνομα αὐτοῦ, Μάν. Ἦν δὲ ὡσεὶ σπέρμα κορίου λευκόν· τὸ δὲ γεῦμα αὐτοῦ ὡς ἐγκρὶς ἐν μέλιτι.

32. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς· Τοῦτο τὸ ῥῆμα ὃ συνέταξε Κύριος· Πλήσατε τὸ γομὸρ τοῦ μὰν εἰς ἀποθήκην εἰς τὰς γενεὰς ὑμῶν, ἵνα ἴδωσι τὸν ἄρτον ὃν ἐφάγετε ὑμεῖς ἐν τῇ ἐρήμῳ, ὡς ἐξήγαγεν ὑμᾶς Κύριος ἐκ γῆς Αἰγύπτου.

33. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς πρὸς Ἀαρών· Λάβε στάμνον χρυσοῦν ἕνα, καὶ ἔμβαλε εἰς αὐτὸν πλῆρες τὸ γομὸρ τοῦ μὰν, καὶ ἀποθήσεις αὐτὸ ἐναντίον τοῦ Θεοῦ, εἰς διατήρησιν εἰς τὰς γενεὰς ὑμῶν,

34. ὃν τρόπον συνέταξε Κύριος τῷ Μωϋσῇ. Καὶ ἀπέθηκεν Ἀαρὼν ἐναντίον τοῦ μαρτυρίου εἰς διατήρησιν.

35. Οἱ δὲ υἱοὶ Ισραὴλ ἔφαγον τὸ μὰν ἔτη τεσσαράκοντα, ἕως ἦλθον εἰς τὴν οἰκουμένην ἐφάγοσαν τὸ μάν, ἕως παρεγένοντο εἰς μέρος τῆς Φοινίκης.

36. Τὸ δὲ γομὸρ τὸ δέκατον τῶν τριῶν μέτρων ἦν.

gula capita, juxta numerum animarum vestrarum quæ habitant in tabernaculo sic tolletis.

17. Feceruntque ita filii Israel : et collegerunt, alius plus, alius minus.

18. Et mensi sunt ad mensuram gomor nec qui plus collegerat, habuit amplius : nec qui minus paraverat, reperit minus : sed singuli juxta id quod edere poterant, congregaverunt.

19. Dixitque Moyses ad eos : Nullus relinquat ex eo in mane.

20. Qui non audierunt eum, sed dimiserunt quidam ex eis usque mane, et scatere cœpit vermibus, atque computruit, et iratus est contra eos Moyses.

21. Colligebant autem mane singuli, quantum sufficere poterat ad vescendum : cumque incaluisset sol, liquefiebat.

22. In die autem sexta collegerunt cibos duplices, id est, duo gomor per singulos homines : venerunt autem omnes principes multitudinis, et narraverunt Moysi.

23. Qui ait eis : Hoc est quod locutus est Dominus : Requies sabbati sanctificata est Domino cras, quodcumque operandum est, facite : et quæ coquenda sunt coquite : quidquid autem reliquum fuerit, reponite usque in mane.

24. Feceruntque ita ut præceperat Moyses, et non computruit : neque vermis inventus est in eo.

25. Dixitque Moyses : Comedite illud hodie, quia sabbatum est Domini : non invenietur hodie in agro.

26. Sex diebus colligite : in die autem septimo sabbatum est Domini, idcirco non invenietur.

27. Venitque septima dies : et egressi de populo ut colligerent, non invenerunt.

28. Dixit autem Dominus ad Moysen : Usquequo non vultis custodire mandata mea, et legem meam?

29. Videte quod Dominus dederit vobis sabbatum, et propter hoc die sexta tribuit vobis cibos duplices : maneat unusquisque apud semetipsum, nullus egrediatur de loco suo die septimo.

30. Et sabbatizavit populus die septimo.

31. Appellavitque domus Israel nomen ejus Man : quod erat quasi semen coriandri album, gustusque ejus quasi simile cum melle.

32. Dixit autem Moyses : Iste est sermo quem præcepit Dominus : Imple gomor ex eo, et custodiatur in futuras retro generationes : ut noverint panem, quo alui vos in solitudine, quando educti estis de Terra Ægypti.

33. Dixitque Moyses ad Aaron : Sume vas unum et mitte ibi Man, quantum potest capere gomor : et repone coram Domino, ad servandum in generationes vestras?

34. sicut præcepit Dominus Moysi. Posuitque illud Aaron in tabernaculo reseruandum.

35. Filii autem Israel comederunt Man quadraginta annis, donec venirent in terram habitabilem : hoc cibo aliti sunt, usquequo tangerent fines terræ Chanaan.

36. Gomor autem decima pars est Ephi.

(1) Profecti sunt de Elim, quinto decimo die mensis secundi. Il a été dit dans le dernier verset du chapitre précédent : *castrametati sunt juxta aquas.* Ce campement doit s'entendre d'un établissement de plusieurs jours, pendant lesquels ils se reposèrent et profitèrent de la fertilité des vallées pour faire paître leurs troupeaux. La date précisée par ce verset nous le prouve. Les Hébreux sortirent d'Égypte au mois d'Abid ; selon la tradition rapportée par Ebn-Esra, d'après le Gaon Saadia, ce serait le 15 du mois. Ils arrivent à Elim en sept jours, et ils quittent cette vallée le 15 du second mois ; ils y seraient donc restés plus de vingt jours. Cette tradition, comme ces chiffres, ne peuvent être pris dans toute leur rigueur ; il faut s'en tenir à l'expression de plusieurs jours.

Et venit in desertum Sin. Le récit rapporte immédiatement les murmures du peuple et l'envoi miraculeux de la manne, en sautant une station qui était sans intérêt, mais que nous n'avons pas les mêmes raisons de passer sous silence. On lit dans les Nombres : *Sed et inde* (Elim) *egressi, fixerunt tentoria super mare Rubrum, profectique de mari Rubro castrametati sunt in deserto Sin* (XXXIII, 10 et 11).

Jusqu'à Elim ou Ouadi-Ossaita, les Israélites ont suivi la seule route qui s'offrait à eux ; à partir de cette station ils devaient choisir entre deux routes, celle d'en haut et celle d'en bas. La première passe par une plaine (El-Debbe) et d'assez larges vallées (Ouadi-Nasseb, Barak et Cheick). Elle n'a que deux passages difficiles, escarpés et étroits. L'autre traverse une vallée pénible (Ouadi-Taibé) et suit un rivage qui n'est praticable qu'à la marée basse ; mais elle conduit au Sinaï par les vallées les plus fertiles et les plus larges de la presqu'île (Ouadi-Feyran, Ouadi-Cheick). Elle n'a qu'un défilé (Nakb-Badera). Moyse n'avait donc point à hésiter, il conduit les Israélites par Ouadi-Taibé et les arrête au bord de la mer, où ils campent dans une vaste plaine qui offre dans cette saison une verdure assez abondante.

En quittant cette station *près de la mer,* ils entrent dans le désert de Sin, qui s'étend entre Elim et le Sinaï, et dans lequel les différents endroits où ils s'arrêtent se trouvent indiqués par le nom dont ils étaient redevables sans doute à quelque particularité, tandis que la première station, qui doit être placée dans la partie la moins fertile, n'en portait aucun, et se trouve appelée du nom qui désigne l'ensemble de ce désert. Saint Jérôme (Epist. ad Fab.) applique avec exactitude ces différents noms aux localités.

Ils passèrent près des mines de cuivre de Magara, et campèrent entre Ouadi-Mokatteb et Ouadi-Feyran. Ouadi-Mokatteb est devenue célèbre par les nombreuses inscriptions qui ont été gravées dans ses rochers de grès. Citées successivement par Cosmas (*Indicopleustes*, in nova Collect. Patr., II, 5, p. 205) ; Neischnitz (*Reisebeschreibung*, IV, 8, p. 195) ; Pietro della Valle (dans son Voyage) ; Thévenot (*idem*) ; Monconys (*idem*) ; le supérieur des Franciscains (*Tagereise von Gros-Cairo nach dem Berg Sinaï*) ; elles attirèrent assez vivement l'attention, parce qu'on croyait alors que les Israélites avaient laissé sur ces grandes pages le secret de leur histoire et la description détaillée de leur voyage.

Cette lieue de pans de rochers écrits semblait un récit complet rédigé avec suite, et peut-être de la même main. Dapper écrivait alors : *Les Israëlistes ont trouvé la manne dans le désert du Sinaï. On voit, en souvenir de ce miracle, de l'hébreu gravé dans le rocher, qui peut se traduire ainsi :* LA PLUIE DE LA MANNE. *Au-dessous de ce passage est une représentation du gomor, la mesure dans laquelle on recueillait la manne.* Robert Clayton, évêque de Glogher, proposa un prix à celui qui rapporterait la copie de ces inscriptions. Depuis lors tous les voyageurs les ont citées, et plusieurs d'entre eux les ont copiées. On peut les rechercher dans Pococke (*A Description of the East*, p. 148) ; Harmar (dans *Faber's Beobachtungen ueber den Orient*, II, 135) ; Benzelius (*Syntag. Dissert.*, 253) ; Ed. Montagu (*Phil. transactions*) ; C. Niebuhr (*Besch. von Arabien*, S. 96 ; *Reiseb*, I. 235) ; Coutelle et Rozière, qui en copièrent soixante et quinze (*Antiquités*, vol. V, p. 57) ; Seetzen, qui en a envoyé vingt-sept de Ouady-Mokatteb. (Elles furent publiées dans les *Fundgruben des Orients*, t. II, p. 474.) Il en promettait d'autres, qu'il avait copiées dans Ouady-Hebran, Ouady-Aleijat, et au Serbal ; elles n'ont pas paru. (*Monat. corresp.*) ; Burckhardt (*Reisen*, p. 979, et planche n° 5) ; Henicker (*Notes during a visit to Mount Sinai*, p. 235 et 541) ; Grey, qui en a publié cent quatre-vingt-sept (*Transactions of the royal Society*, vol. II, p. 1, 1832) ; et enfin dans mon Voyage de l'Arabie-Pétrée, où l'on trouvera les inscriptions avec les croix et les dessins barbares qui les accompagnent, ainsi que

le dessin de grandeur naturelle de la première lettre par laquelle commence la plupart des inscriptions (*Voyage de l'Arabie-Pétrée*, p. 70, Paris, in-fol., 1830).

Une étude plus complète du caractère dont on s'est servi, des moyens qu'on a employés pour fixer cette écriture dans le rocher, et des signes et dessins qui les accompagnent, a bientôt prouvé qu'il fallait reporter aux siècles du christianisme et aux pèlerins du Sinaï, les phrases courtes (peut-être des formules ou des noms propres) qui se répètent si souvent sur ces rochers. On vit aussi qu'une disposition particulière de ces rochers de grès, minés par la base au temps des pluies, détachés tout d'un coup à cette époque par l'effet d'une commotion souterraine ou par leur propre poids, offrait aux loisirs de pieux voyageurs, pour lesquels cette vallée était un lieu de halte, des surfaces unies, tendres, sur lesquelles il leur était facile de graver rapidement quelques-unes de ces remarques, dont nos livres d'auberge prouvent l'intarissable plaisir, et qui prenaient probablement un caractère de piété et de grandeur, inspiré par le but du voyage et la solennité des lieux saints.

Les conjectures sur ce sujet ont été nombreuses ; on les trouvera réunies dans une dissertation de H. Aug. Zeibich, intitulée *Gebet et Mokatab. Geræ* 4° 1778, qui toutefois a oublié de mentionner les singuliers résultats obtenus par le père Kircher. Malgré ces différentes tentatives, on peut affirmer que la science philologique n'a pas encore étendu son domaine assez loin pour déchiffrer cette écriture, bien que tous les éléments, c'est-à-dire près de cinq cents inscriptions différentes, aient été réunies par les voyageurs que j'ai cités. J'ai publié dans mon voyage de l'Arabie-Pétrée une vue de cette vallée, qui montre exactement comment se présentent ces rochers.

(2) Murmuravit omnis congregatio. La raison de ces murmures, dans cet endroit plutôt qu'à Marah, n'est pas donnée ; mais, comme il est probable que les Israélites n'ont trouvé, dans les vallées qu'ils ont parcourues, que de l'eau pour eux et de l'herbe pour leurs troupeaux, ils n'avaient d'autre motif pour se plaindre que l'épuisement de leurs provisions.

(3) Sedebamus super ollas carnium. Cette traduction de la Vulgate donne au sens une exagération fâcheuse. En Égypte, moins que partout ailleurs, on ne peut avoir eu l'habitude de conserver des viandes dans des pots, et encore moins de s'asseoir dessus. La traduction fidèle et en même temps vraisemblable ne peut être que celle-ci : *Alors que nous étions assis près de la marmite à la viande,* c'est-à-dire près du pot au feu (Voir chap. XXXIII des Nombres, verset 16).

Comedebamus panem in saturitate. Les Égyptiens qui émigrent, ou les soldats que le pacha expédie au loin, n'ont pas d'autres regrets, et se révolteraient en adressant à leurs chefs les mêmes reproches, si la discipline sévère ne les retenait. *L'eau du Nil et le pain de l'Égypte font tout supporter,* me disait l'un d'eux, auquel je vantais l'indépendance dont il jouissait en Syrie, où il s'était enfui, indépendance dont la douceur était mêlée de regrets.

(12) Vespere comeditis carnes et mane saturabimini panibus scietisque quod ego sum Dominus deus vester. Ces deux nourritures différentes, les cailles et la manne, sont donc bien positivement annoncées comme miraculeuses. Nous examinerons en détail l'une et l'autre.

(13) Ascendens Coturnix, cooperuit castra. Après avoir quitté le Sinaï, les Israélites se trouvaient dans le désert aride de Pharan (El Tih) ; leur misère et l'impatience du menu peuple soulèvent des murmures (Nombre XI).

« Vulgus quippe promiscuum, quod ascenderat cum eis, flagravit desi-
» derio (carnium), sedens et flens, junctis sibi pariter filiis Israel, et ait : quis
» dabit nobis ad vescendum carnes (4) ? » Moyse s'adresse au Seigneur ; Dieu lui répond : « Dices populo : sanctificamini ; cras comedetis carnes.
» Ego enim audivi vos dicere : quis dabit nobis escas carnium ? Bene nobis
» erat in Ægypto. Ut det vobis dominus carnes et comedatis (15) : non uno
» die, nec duobus, vel quinque aut decem, nec viginti quidem (19), sed
» usque ad mensem dierum, donec exeat per nares vestras et vertatur in
» nauseam, eo quod repuleritis Dominum qui in medio vestri est, et fleve-
» ritis coram eo, dicentes : quare egressi sumus ex Ægypto (20) ? Ventus
» autem egrediens a domino arreptas trans mare coturnices detulit, et
» dimisit in castra itinere quantum uno die confici potest, ex omni parte

» castrorum per circuitum, volabantque in aere duobus cubitis altitudine » super terram (31). Surgens ergo populus toto die illo, et nocte, ac die al- » tero, congregavit coturnicum multitudinem, qui parum decem coros, » et siccaverunt eas per gyrum castrorum (32). Adhuc carnes erant in » dentibus eorum, nec defecerat hujus modi cibus : et ecce furor Domini con- » citatus in populum percussit eum plaga magna nimis (33).» Le Psalmiste ajoute LXXVII : « Transtulit Austrum de cœlo : et induxit in virtute sua » Africum (26), et pluit super eos sicut pulverem carnes, et sicut arenam » maris volatilia pennata (27) ; et ceciderunt in medio castrorum eorum, » circa tabernacula eorum (28) ; et manducaverunt et saturati sunt nimis, » et desiderium eorum attulit eis (29). Non sunt fraudati a desiderio suo. » Adhuc escæ eorum erant in ore ipsorum (30), et ira Dei ascendit super » eos. » Le livre de la Sagesse parle dans le même sens : « Pro quibus » tormentis bene disposuisti populum tuum, quibus dedisti concupis- » centiam delectamenti sui, novum saporem, escam parans eis ortygo- » metram (2). Hi autem in brevi inopes facti, novam gustaverunt escam. » (3, chap. XVI.)

Avant de poursuivre, examinons l'opinion de plusieurs commentateurs sur le vingtième verset. Luther, Mayer, Michaelis ont traduit : deux coudées en hauteur sur la terre (*zwo Ellen hoch über der Erde*) ; mais les Septante, la Vulgate, Philo, Jonathan, Jarchi, Bochart, Boothroyd ont compris qu'elles volaient en l'air, élevées au-dessus de la terre seulement de deux coudées. Cette interprétation forcée, par suite de la difficulté d'expliquer le fait d'une manière naturelle, si l'on adopte une volée de cailles, fut sentie par Bochart, qui supposa des tas de ces oiseaux de deux coudées en deux coudées. L'historien Josèphe ajoute ici ce qui est dit au désert de Pharan, que les Israélites voulaient lapider Moyse ; ce saint homme s'adresse à Dieu, et rend au peuple la réponse qu'il en avait reçue : « Il leur » dit qu'il leur annonçait de la part de Dieu la délivrance de leurs maux, » et incontinent après une grande multitude de cailles, oiseau très- » commun vers le désert de l'Arabie, traversèrent ce bras de mer, et » las de voler, tombèrent dans le camp des Hébreux. Ceux-ci se jetèrent » en foule sur ces oiseaux comme sur une viande qui leur était envoyée » par Dieu, dans une si pressante nécessité, et Moyse le remercia d'avoir » accompli si promptement ce qu'il lui avait plu de lui promettre. » (Josèphe, Hist., liv. III, chap. I, trad. de Dandilly.) Près du désert de Pharan, le même miracle se répète à la suite des mêmes murmures. L'historien juif est ici plus concis que la Bible. « Tout le camp, dit-il, fut » couvert de cailles, dont chacun prit autant qu'il voulut. » (Liv. III, ch. XIII.) Ce sont là les sources qui doivent nous aider à apprécier ce passage de la Bible, qui, malgré son apparente simplicité, a cependant soulevé d'innombrables contestations.

La Bible s'est servie du mot *salvim* שלוי, pluriel שלוים, employé seulement dans ces deux passages, et nos plus savants philologues n'ont su l'interpréter qu'à l'aide d'anciens et de premiers commentaires, qui ne nous en donnent pas l'étymologie. Les Septante avaient traduit *salvim* par ορτυγομήτρα, qui correspond peut-être au *roi de caille*, et Josèphe a fixé l'interprétation en adoptant la caille, parce qu'on voit beaucoup de ces oiseaux près de la mer Rouge, mais sans mieux connaître l'expression en elle-même que les rabbins, qui ne savaient comment la rendre. Les talmudistes flottaient entre les faisans, les grives, les becques-figues et les goëlans, sans que leur opinion s'appuyât sur aucune raison sérieuse, mais uniquement, peut-être, sur leur habitude de créer des difficultés nouvelles là où il s'agit de les résoudre. Mahomet a conservé le mot hébreu, qui a passé dans l'arabe. Il s'exprime ainsi dans le Coran : *Nous créâmes des nuages pour vous ombrager, de la manne et des salva pour vous nourrir.* Il est évident que Mahomet, dans cette imitation de la Bible, voulait laisser l'incertitude sur le mot et lui conserver cette couleur miraculeuse et divine, qu'il eût perdu, s'il eût mis à la place la pauvre Djerad. Les commentateurs vinrent ensuite, et prouvèrent assez par leur incertitude que ce mot leur était étranger. Houssein-Vaez le traduit par miel ; mais un des plus habiles, l'auteur du Taffir-Almonir, cité par d'Herbelot (Bibl. orient., 749, *a*), dit qu'on explique ce mot par le Sumani des Arabes et le Semamah des Persans, qui signifie caille. D'abord, je ne vois pas que le rapprochement soit rigoureusement exact, puis ensuite, la description de l'oiseau prouve que l'auteur même était loin d'avoir la conscience de son explication, car il lui donne pour patrie l'Arabie, dit qu'il chante et qu'il n'a ni nerfs, ni os, ni veines. L'auteur de la Géog. persienne, *Messahet el Ardh*, ajoute qu'elles se mangent tout entières. Ces deux explications me semblent se rapporter beaucoup mieux à la sauterelle qu'à tout oiseau connu. Forskal entendit un

chasseur des environs d'Alexandrie parler d'un oiseau nommé selva. Il écrivit au consul pour obtenir quelques renseignements, et reçut pour réponse que le سلو était le *roi de caille*, qu'on trouvait dans les environs d'Alexandrie. C'est-à-dire que la tradition, conforme à la version des Septante, expliquait ainsi le passage du Coran. Philon, la Vulgate, les hommes les plus savants, comme Luther, Bochart, Calmet, Michaelis, se sont rangés à l'opinion de Josèphe, qui, lui-même, n'avait fait qu'adopter celle des Septante, et le mot a donc été adopté généralement.

Cette interprétation ne rencontrait plus aucune contradiction, lorsque Ludolph, que ses travaux sur l'histoire et sur la langue de l'Abyssinie avaient quelque peu initié aux habitudes de l'Orient, soutint publiquement que les Hébreux, aussi bien que saint Jean, avaient vécu, dans le désert, de sauterelles, et que le mot *salvim* ne pouvait se traduire autrement. Cette opinion offre, sur quelques points, une apparence de vraisemblance qui a séduit les esprits les plus sérieux et les hommes les plus sensés. Ainsi, je citerai M. Coquerel, que sa raison devait tenir en garde contre une hypothèse peut-être hasardée. « Ces deux sortes d'animaux, dit-il, en parlant des » cailles et des sauterelles, se trouvent en quantités innombrables dans ces » contrées, et l'on peut citer une foule d'autorités qui le prouvent. Sans » entrer dans le détail des raisons minutieuses alléguées de part et d'autre, » une réflexion nous paraît décisive : les Hébreux firent sécher ces animaux » au soleil, manière d'apprêter cette sorte de sauterelle fort usitée en » Orient, et impraticable pour les cailles, dont le vol, d'ailleurs, a plus de » force et résiste mieux au vent. » (*Biographie sacrée*, Moyse, III, 188.)

L'opinion de Ludolph a donc quelque force, j'exposerai les principaux points de sa dissertation. Il est bien entendu que dans la manière de présenter les faits et de les discuter, je me place à son point de vue, d'où il cherche à expliquer, par des observations de témoins ou des arguments de critiques, un événement qu'il suppose naturel. Je terminerai cette digression en réfutant cette hypothèse par un argument contre lequel il me semble qu'il n'y a rien à opposer.

L'Écriture, constatant deux fois, en une année de temps, l'apparition subite et inattendue d'un volatile quelconque, volant en grandes masses, sous l'influence du vent, restreignait naturellement dans la famille des volatiles passagers, toute interprétation possible de l'expression qu'elle avait adoptée. Or, en oiseau de passage, le désert ne connaît que la caille, comme en insecte ailé de passage, pouvant servir de nourriture, il ne connaît que la sauterelle. Je ne fatiguerai pas le lecteur de toutes les autres suppositions qui ont été faites, elles n'ont ni fondement, ni vraisemblance. Les uns, comme Hasselquist (page 333), Burckardt (*Reise*, page 681), Rosenmüller (*Bibl. Alterthumsk.* tome IV, 348), ont pensé que les Israélites s'étaient nourris de *Kata*, sorte de perdrix ou de gelinote qui n'est pas un oiseau de passage et qu'on ne rencontre qu'en très-petit nombre aujourd'hui dans les montagnes de l'Arabie-Pétrée. D'autres ont voulu trouver les *salvim* dans les oiseaux qui viennent à la suite des sauterelles, comme le samarmar, les étourneaux, les *seleucides arcs* de Pline. Quelques-uns, encore moins circonspects dans leurs suppositions, ont cru que c'était des poissons volants, qui, en effet, auraient été faciles à prendre, à mesurer, à sécher au soleil, mais qui ne peuvent voler, hors de l'eau, qu'à quelques centaines de pas, tandis qu'il s'agissait ici de franchir plusieurs lieues de distance (Gaspard Abel. — *Hebr. Alterthümer*, page 185; Olaüs Rudbekius *Ichthyographia biblica*). Il n'y a donc d'incertitude qu'entre la caille et la sauterelle.

La caille, connue en Norvége comme au cap de Bonne-Espérance, en Chine comme au cap Vert, passe par volées innombrables du nord au sud et dans la direction contraire. C'est dans ces parages qu'à travers les plaines du désert comme au-dessus des flots, une fatigue imprévue suspend leur voyage et les fait périr dans l'aridité des sables ou dans les vagues de la mer. Sur toutes les côtes d'Espagne, du midi de la France, en Italie, dans les îles de la Grèce, sur les bords de toute l'Asie-Mineure, dans quelques portions de la Syrie, on élève, à des époques périodiques, de hauts filets où ces oiseaux de passage viennent se prendre d'eux-mêmes, quand, soutenus par le vent, ils ont pu accomplir un long trajet, qui ne leur laisse plus que la force de se précipiter sur la première terre qui s'offre à leur vue. J'ai vu de ces filets dans le golfe de Naples, sur les côtes des îles Ioniennes, des îles de l'archipel grec et sur celles de l'Asie. Ces apprêts, si simples en apparence, offraient partout un résultat très-lucratif. On a peine à croire au nombre de ces oiseaux qui se prend ainsi. Le bas prix auquel ils se vendent l'indique mieux que toute autre assertion. Sur toute la côte d'Égypte et de Syrie elles viennent en grande quantité. Diodore parle

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 13.

de celles qui s'abattent et se prennent dans les filets à Rhinocoluca. On conserve à la chancellerie du consulat de France, à Alexandrie, une pétition des matelots d'un bâtiment de commerce, qui se plaignaient, il n'y a pas très-longtemps, de n'être nourris que de cailles, quoique leur contrat leur donnât droit à de la viande de boucherie. Mais, ni ces observations ni les studieux travaux de Bochart, ne peuvent concerner le désert de l'Arabie-Petrée. Là, bien qu'on connaisse la caille et qu'une partie du désert vers l'est porte le nom de cet oiseau, cependant elle y est rare, comme tous les autres animaux qui n'y trouveraient aucune nourriture. Aux époques des passages, on en voit des vols innombrables se diriger, selon la saison, au nord ou au midi; mais à peine si quelques faibles détachements se reposent sur ses rochers arides. Les autres, et c'est le grand nombre, passent en Syrie ou dans la vallée du Nil. Bien que la chair en soit délicate, les Arabes n'en font jamais leur nourriture, et ce n'est qu'accidentellement qu'ils risquent une charge de poudre contre un gibier de si peu d'importance.

Les premières cailles, bien que le texte ne l'affirme pas, durent venir d'Égypte. On ne peut expliquer la nécessité où elles se trouvent de se poser à terre que par la longueur et la fatigue du voyage, et la mer Rouge n'a ici que quelques lieues de largeur. L'époque coïncide du reste avec celle de leur passage périodique; le quinze du mois de jar répond au commencement du mois de mai. Les secondes cailles venaient d'Arabie par un vent d'est, en se dirigeant vers la vallée du Nil. Dans les deux cas, on ne peut s'expliquer pourquoi ces animaux, qui traversent la Méditerranée sans difficulté, sont fatigués d'un trajet comparativement très-court, et on se demande en vain ce que le changement de la direction du vent pouvait faire à leur voyage. Le camp des Hébreux n'était pas immédiatement sur la côte, mais, ainsi que je l'ai indiqué sur ma carte, il s'en trouvait assez éloigné pour qu'entre cette place et la mer, des cailles eussent pu se reposer d'une fatigue qui du reste n'est pas motivée.

Pourquoi d'ailleurs ces cailles, si elles étaient obligées de s'arrêter, soit par fatigue, soit par besoin de nourriture, se sont-elles justement posées là où ce peuple innombrable est campé, là où le mouvement et le bruit devaient effrayer leur troupe si timide? Il est vrai que l'un des commentateurs du Coran, Taffir-al-Monir, admet que le vent impétueux qui les chasse sur le camp, leur casse les ailes et les fait tomber autour des Israélites comme un nuage épais; mais ce n'est qu'une amplification du texte. Comment ce vol pouvait-il être assez considérable pour couvrir un espace de huit lieues carrées ou seulement de huit lieues d'étendue dans le lit d'une vallée? Comment surtout peuvent-elles former sur ce vaste territoire une couche de plus de trois pieds d'épaisseur, c'est-à-dire s'abattre les unes sur les autres, tandis qu'il leur était si facile de s'arrêter dans les montagnes de l'Idumée ou de descendre dans toute l'Arabie? Enfin, si nous admettons la traduction de la Vulgate, qui dit qu'*elles volaient en l'air, n'étant élevées au-dessus de la terre que de deux coudées,* comment les Hébreux, qui n'avaient rien préparé dans ce but, peuvent-ils prendre assez de cailles pour la nourriture d'un mois, et cela pendant la durée d'une journée et demie? Tout chasseur connaît la vivacité de la caille et son adresse à éviter le chien, même lorsqu'elle est blessée. Du reste, si l'on accepte le texte dans toute la rigueur de l'expression, lorsqu'il parle de *deux coudées de haut,* la difficulté n'est pas moindre. On peut aussi se demander si cette masse de chair crue, dont les Israélites ne consomment même pas le quart immédiatement, ne devait pas occasionner avec le temps une exhalaison intolérable et dangereuse? Le texte dit que les Hébreux ont fait sécher cette chair au soleil afin de la conserver; mais ne sait-on pas que de nos jours ce moyen produirait très-infailliblement, au bout de vingt-quatre heures, des vers d'abord et bientôt après la décomposition? D'où vient cependant que c'est là le moyen adopté par le peuple de Dieu? Cette dernière objection, sur laquelle Ludolph a fortement appuyé et qui a convaincu plusieurs commentateurs, tels que M. Coquerel que j'ai cité, est celle qui a donné à son opinion le plus de partisans. Stolberg même recule devant cette difficulté, qui le fait hésiter à adopter la version de saint Jérôme. Nous savons cependant que les Égyptiens salaient et conservaient les oiseaux de passage (Hérodote II, 77). Dans quelques peintures on les représente occupés au soin de cette préparation, et des voyageurs affirment que dans certaines parties de l'Orient la chair se conserve ainsi. Lorsque MM. Combes et Tamisier arrivent à Devra-Tabour, on leur apporte une telle quantité de viandes qu'ils ne purent la consommer sur place. Que firent-ils? « Selon la mode du pays » (disent-ils tome II, p. 82), nous fîmes découper la viande en menus mor» ceaux pour la faire sécher et l'empêcher de se corrompre. »

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 13.

En n'adoptant même pas le texte dans toute sa rigueur, en supposant seulement un vol considérable de cailles, vol qui donne à plusieurs milliers d'hommes la nourriture d'une semaine, on ne parviendra jamais à répondre à la plupart de ces questions, ni à faire concorder la description que donne l'Écriture avec les habitudes des oiseaux de passage. Ce sont là les raisons qui ont engagé Ludolph à soutenir dans ses Commentaires sur l'histoire de l'Abyssinie que les *salvim* ne pouvaient être que des sauterelles, d'après le texte de la Bible aussi bien que d'après les récits des voyageurs.

Les sauterelles, en effet, viennent et s'en vont avec le vent. Dans leur voracité, elles se jettent partout, méprisant la fumée, le bruit des hommes et leurs moyens de destruction. Elles s'abattent en vols innombrables, elles couvrent plusieurs lieues de pays et s'entassent jusqu'à une certaine hauteur. Rien n'est plus facile que de les prendre, de les entasser dans des sacs et de les compter alors par boisseaux. On les mangeait autrefois comme on les mange aujourd'hui; on les fait rôtir afin de les apprêter, et, pour les conserver, on les fait sécher au soleil.

J'ai déjà montré, d'accord sur ce point avec Ludolph comme avec tous les voyageurs et tous les historiens qui ont parlé des invasions d'insectes en Orient dans tous les temps, et en Allemagne au XVIIe siècle, que les sauterelles viennent et s'en vont avec le vent. La huitième plaie d'Égypte n'était qu'une conséquence de ce fait; le vent d'est les amena, le vent d'ouest les emporta. Les cailles, comme toute autre espèce d'oiseaux, peuvent être aidées dans leur marche par le vent; mais ce n'est pour ces oiseaux qu'un appui et non un soutien indispensable; bien au contraire, j'ai vu les cailles arriver malgré une certaine direction du vent, et ne point partir parce qu'un vent suffisament fort venait à souffler.—Le psalmiste dit: « Il changea » dans l'air le vent du midi et y substitua le vent du couchant. — Er lies » wehen den Ostwind am Himmel und erregte durch seine Staerke den » Südwind. » (Luther, Mayer.) Ce changement subit de vent, qui n'eût été qu'une contrariété pour un vol d'oiseaux, devient l'explication naturelle de la halte des sauterelles. On sait que ces insectes, pressés par la faim, s'enlvolent et suivent le vent qui les porte vers des parties plus fertiles que les sables où elles naissent. C'était un de ces énormes vols, qui se dirigeait de l'Arabie, leur berceau, vers l'Égypte avec un vent d'est, qui fut surpris par un changement subit de vent qui, soufflant du sud, les écartait de leur route ou les précipitait dans la mer si elles ne se posaient là justement où elles se trouvaient; aussi s'abattent-elles sur le camp des Israélites, qui d'ailleurs avaient sans doute établi leurs tentes dans un des endroits les plus fertiles.

En éloignant toute idée de pouvoirs surnaturels, il faut supposer la connaissance de certains signes précurseurs pour annoncer au moins avec quelque probabilité un événement à venir. Nous n'en trouvons aucun dans les passages de cailles, qui varient de plusieurs semaines selon les saisons et ne suivent point le vent, tandis qu'au contraire l'arrivée des sauterelles peut être prévue par plusieurs observations. Une année très-sèche fait supposer leur nombreuse reproduction, l'époque coïncidait avec leurs émigrations ordinaires, et enfin un vent d'est, que par une habitude acquise au désert on pouvait prévoir, devait selon toute probabilité les amener. En outre, une indication dans le ciel pouvait être un signe infaillible; car voici ce qu'on trouve rapporté par le moine Franz Alvarez dans son Voyage d'Abyssinie, recueilli dans la collection de Purchas. Après avoir appelé les sauterelles *a horrible plague,* qui par bonheur ne ravage par année qu'une ou deux provinces des possessions du prêtre Jean, il s'exprime ainsi : « We » know of their comming a day before not because we see them but we » know it by the sunne, which sheweth his beames of a yellow through the » light which reverberateth from their wings, whereupon the people be» come suddenly as dead men saying; we are undone, for the locusts come.

» Neither will i omit to declare what I have seene three times and the » first time was in the towne of Barua where we remained three yeares; » and here oftentimes we heard say such a Countrey or such a Realme is » destroyed with locust. During our above in this towne we saw the signe » of the sunne and the shadow of the earth, which was all yellow, whe» reat the people were halfe dead for sorrow. The next day, the number of » these vermine which came was incredible, which to our judjement, con» ered four and twentie miles in compasse, according as we were informed » afterward. »

On a pu voir (chap. X, 3) par mon récit combien les efforts des habitants sont souvent inutiles; comment, lorsque ces insectes aperçoivent une place couverte de verdure, ils s'y jettent, malgré le bruit des casseroles, les détonations des fusils, et la fumée qui s'élève en tourbillons de

la paille allumée. Il n'y a rien que de naturel si les *Salvim* se jettent sur le camp sans être troublés par l'apparence d'un si grand peuple qui restait silencieux. La raison qui fait qu'elles s'abattent est, outre la fatigue d'un voyage dans le désert, une place plus fertile, quelques pâturages plus attrayants, que les Israélites ne pouvaient manquer d'avoir choisis comme lieu de halte et comme moyen de nourrir leurs troupeaux.

Ces raisons, applicables aux sauterelles, sont autant de preuves contre des oiseaux de quelqu'espèce que ce soit.

3° En comparant ces volatiles à la poussière ou au sable de la mer, le Psalmiste décrivait assez bien un vol de sauterelles. On écrivait de la Hongrie et de la Bohême, que les sauterelles s'étaient abattues en si grandes quantités qu'on en avait jusqu'aux genoux; pas un voyageur ne s'exprime différemment, *la terre en était couverte*. Ces insectes peuvent s'entasser ainsi les uns sur les autres sans s'étouffer ou s'entre-tuer: c'est le fait de tous les insectes. Le capitaine Woodroofe raconta au voyageur Hanway qu'un vol de sauterelles s'abattit sur la Wolga et forma une masse de quatre-vingt pieds d'étendue et de près de trois pieds d'épaisseur, au point qu'elles arrêtaient la marche de son bâtiment. Le courant du fleuve porta cette île vivante sur le rivage, et, après le temps nécessaire pour se sécher, les sauterelles s'envolèrent dans le pays.

On calcula le nombre de celles qui fondirent sur l'Allemagne en 1693 par des approximations semblables à celles qu'on rencontre dans les travaux statistiques. Un auteur allemand a publié en 1748 une description des sauterelles orientales; il calcule que, dans la Thuringe, l'invasion des sauterelles a été de 92,160,000,000; et dans la Hongrie, dans les environs de la ville de Szanda, de 162,777,600,000. Il va plus loin: adoptant l'opinion de Ludolph, il calcule les conséquences du récit de la Bible, et trouve que les Israélites avaient autour d'eux 67,184,640,000,000 sauterelles. Ce nombre, quelque grand qu'il paraisse, pourrait être le double et le triple sans sortir des conditions de la vie et des invasions de cet insecte. On a fait de pareils calculs en France. L'année qui suivit les ravages des sauterelles en 1615, on calcula, d'après ce qu'on trouva d'œufs dans la terre, que leur reproduction l'année suivante aurait été de cinq cent cinquante mille millions. Il faut encore ajouter, pour se rapprocher de la description de la Bible, d'abord que ces insectes sortaient alors dans toute l'intégrité d'une première excursion, qu'elles n'avaient perdu personne de leur innombrable armée, comme cela a lieu, lorsqu'elles arrivent dans les pays habités, après avoir laissé dans les sables et les mers une multitude de traînards. La connaissance que nous possédons de la configuration du sol de l'Arabie-Pétrée nous aide, en outre, à nous expliquer la possibilité de cet entassement. Les Hébreux avaient développé leur campement dans un de ces ravins, dont le fond offre ordinairement une verdure suffisante pour les troupeaux; c'est dans ce fond que les sauterelles se précipitent, et il n'y a rien d'étonnant si elles s'y accumulèrent à trois pieds de haut, sur plusieurs lieues de long, dans plusieurs directions.

Autant ce fait paraît simple ainsi expliqué, autant il est rendu inexplicable par la présence des cailles. Quelque soit le nombre de ces oiseaux qui arrivent en Orient, soit dans les îles de l'Archipel, soit sur les côtes de l'Italie, elles ne s'entasseraient jamais à ce point. Sur toutes ces îles et ces côtes on tend des filets à dix pieds d'élévation dans lesquels ces animaux, trompés par la transparence du tissu, se jettent d'eux-mêmes, et l'on n'a jamais appris que tous ces filets aient été renversés par leur multitude.

Les sauterelles, au contraire, étaient ainsi entassées. On conçoit alors la facilité de les prendre, et de les ramasser par sacs ou mesures. C'est ainsi que je les ai vu transporter à Saint-Jean-d'Acre quoiqu'encore petites, et Niebuhr vit en Arabie un paysan qui en ramassait et en avait rempli tout un sac pour son usage particulier.

Quant à les compter par boisseau ou mesure, je ne connais que ce moyen de savoir ce qu'on en a amassé; car une par une, autant vaudrait compter des pois ou des lentilles. Elles se vendent encore en Arabie de cette manière.

Après ces rapprochements, il faut se faire ces questions: les sauterelles peuvent-elles être assimilées aux oiseaux? servent-elles de nourriture en Orient? n'excitent-elles pas le même dégoût que chez nous? les sèche-t-on au soleil pour les conserver?

Une suite de renseignements nous apprendra ce qu'il en est.

Leur vol et leur grosseur leur donne l'apparence d'oiseaux, c'est un fait dont j'ai été témoin, et que plusieurs voyageurs affirment. Je citerai un passage de l'exacte et spirituelle description du voyage de Denon dans

la basse Égypte: « Deux jours après ce désastre, on vint nous avertir que » la plaine était couverte d'oiseaux qui passaient comme des phalanges » serrées et descendaient de l'est à l'ouest. Croyant que c'étaient des » oiseaux étrangers qui passaient ainsi en très-grand nombre, nous nous » hâtâmes de sortir pour aller les reconnaître, mais, au lieu d'oiseaux, » nous trouvâmes une nuée de sauterelles qui ne faisaient que raser » le sol. »

D'ailleurs cette apparence est conforme à l'opinion des anciens naturalistes, Wolfg. Franz (*Historia animalium*, Vitemb. 1655), Cyprian et Sperling (*Zoologia physica*), qui plaçaient la sauterelle dans une classe à part, *medium tenens inter volatile et reptile*. Sans répéter les recherches attentives de Ludolph, sur le même sujet, recherches qui tendent à établir que עֹרֶת כְּנָף *volucris alata*, peut se rapporter également à tout insecte ailé, je citerai l'opinion du naturaliste Rœssel, qu'il ne faut pas confondre avec Russel, auteur d'une Histoire naturelle des environs d'Alep. Celui-là, savant allemand, s'est fait connaître par ses *Insecten-Belustigung*. Il lisait la Bible pour sa propre édification, mais avec la direction d'esprit d'un homme habitué aux classifications et à cet ordre systématique qui est le fait de la science et le résultat de l'observation. Il fut frappé de trouver, au chapitre XI du Lévitique, cet ordre logique en défaut, il examina avec plus d'attention l'enchaînement des versets, la marche des idées du législateur, et voici en résumé avec quelle opinion il sortit de ce travail, opinion qui avait été avancée avant lui par un autre auteur (Andr. Norrellius, *Diatriba de civibus esu licitis*), mais dont il n'avait pas eu connaissance.

Moyse, dit-il, procède dans ses prescriptions par un ordre naturel et logique qui marque ses connaissances dans les grandes divisions des animaux. Comment aurait-il donc placé la sauterelle parmi les oiseaux, tandis qu'il est bien évident qu'elle appartient aux insectes; de là il conclut que les quatre noms différemment interprétés, doivent se rapporter à différentes espèces d'oies, de canards et de pigeons sauvages.

Tout hébraïsant prouve au contraire que les versets 20, 21, 22, dans lesquels Moyse permet de manger « l'arbe, solame, hargol et hagab, » ארבה סלעם הרגול וחגב, animaux qui marchent sur quatre » pieds, et qui, ayant les pieds de derrière plus longs, sautent sur la terre, » désignent les sauterelles. Les contestations et recherches (A. Norrellius. *Schediasma de Avibus, arbeh, solam, chargol, chagab, Israelitis, Lév. XI, et Deut. XIV, in cibum concessis, quas locustas fuisse vulgo creditur*, Amster., 1720, 12), n'ont eu pour but que de désigner plus exactement quelles espèces entre ces insectes pouvaient être indiquées par Moyse (Lév. chap. XI). L'opinion que je viens de citer n'a donc aucun poids dans ce sens, mais elle a quelque importance si l'on examine la position, qu'on trouvait naturelle, à l'époque de la rédaction du Pentateuque, de donner aux sauterelles parmi les oiseaux, ou immédiatement après eux, les enfermant ainsi dans la grande famille des volatiles, au point qu'un naturaliste de très-bonne foi est porté à les prendre pour oiseaux, et à contester leur nature d'insecte. Les musulmans les mêlent également aux oiseaux. De tous les volatiles, disent-ils, les sauterelles seules sont exceptées de l'égorgement légal.

Moyse (Lévit. chap. XI) permet de manger quatre espèces de sauterelles: ce qui est suffisant pour prouver que les Israélites, sans doute les plus pauvres parmi eux, dans leur séjour en Égypte, avaient l'habitude de cette nourriture, car autrement pourquoi la permettre? Qui s'aviserait aujourd'hui, dans nos réglements de police, de permettre au peuple de manger les sauterelles.

Saint Jean, dans le désert, se nourrit de sauterelles. C'est saint Matthieu qui nous l'apprend, chap. III, v. 4. A la vérité ce fait, comme tous ceux dont on ne comprenait pas le sens, parce qu'on voulait les rapporter à nos usages et à nos préjugés, qui ne sont ni les usages ni les préjugés de l'Orient, a été commenté différemment. Le mot ἀκρίδες a été torturé de mille manières, on a admis une faute de copiste, pour substituer les mots ακροδρυας, ἐγκρίδες, ἀκρεμονες, αγρίας, καρίδες, etc., etc. Les uns ont voulu y trouver les extrémités des branches ou le fruit d'un arbre; d'autres croient que c'étaient des sauterelles d'eau, *locustæ aquatiles*, espèces d'écrevisses. Dans les villes d'Abbeville, de Calais et de Saint-Valery et dans la Picardie, on vend également dans les rues des crustacés, sous le nom de sauterelles, mais elles n'ont rien de commun avec les locustes. C'est la cigale de mer et la squille (V. de Bomard). D'autres auteurs ont penché pour des poires sauvages, les haricots syriens, des

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 13.

insectes appelés par J.-C. Harenberg, *lacustustæ mannæ*, de certains légumes sauvages, etc., etc. Je me contenterai de renvoyer aux ouvrages qui traitent ce sujet avec le plus de développement, et de me rapprocher de l'opinion la seule vraisemblable et aussi celle qui, dans ce cas, est la plus générale, à savoir que saint Jean s'est nourri de miel sauvage et de sauterelles, dans le désert. Je n'appuierai d'ailleurs sur ce fait tout naturel, que pour montrer que chez ce saint homme il n'y avait aucune ostentation de rigorisme dans sa conduite, car il vivait comme vivaient les Arabes, et si son vêtement et sa nourriture l'associaient aux plus pauvres de ces Arabes, c'était pour faire opposition aux gens de cour et à leur luxe. De cette manière on reste mieux dans la vérité, c'est le meilleur moyen d'expliquer le texte et de s'éviter des contradictions. Harmer, qui s'était donné beaucoup de peine pour prouver que les sauterelles n'avaient pu servir, dans le désert, de nourriture aux Israélites, avance, quant au fait de saint Jean, que les orientaux regardent ces insectes comme une *délicatesse*, un régal. Il oubliait ce qu'il avait dit quelques pages plus haut (*D. Chemnitii*, Harmon. Evangel. C. 16, p. m. 299-300. — *Dieterici*, Antiq. Bibl. V. T., p. 432, b. 433 a. — *Lightfoot*, in Hor. Ebr. p. 216. — *Alb. Vogtii*, Miscellanea Bibl., p. 175. — *M. Jo. Ern. Büttneri*, Diss. in hist. Joh. Jen. 1670, Ch. III, § 2. — *M. Rabe*, Diss. de Victu Johannis-Baptista Regiomont, 4°, 1694. — *M. Stolbergius*, de Victu et Amictu Johannis, Witteb. 1685. — *Georg. Casp. Kirchmayer*, de Victu Johannis, Witt. 1684. — *D. Jo. Dan. Majoris*, exercit. 2, de Cibo Johannis Kilon. — *T. Falconius*, Harmonia IV, Evangilistarum 1566. Sammlung von A. und N. Theologischen Sachen, p. 484. — *D. Sanberti*, Opera posthuma, p. 527. — *Adami*, Del. Bibl. N. T. 1692, p. 759. — *Zahn*'s exegetische Anmerk. über das Evangelium, Mathæi, p. 211. — *M. Heinr. Buntings* Itin. sacr. scripturæ, vermehrt von *Joh. Georg. Leuckfield*, Magdebourg, 1718, folio. — *J.-C. Harenberg*, 1740).

Mahomet, dans ses prescriptions hygiéniques, ne défendit point les sauterelles; Bochart cite bien une loi de l'auteur arabe Damir, qui défend de les tuer, mais cette loi tient à la recommandation générale de douceur envers les animaux; au contraire, un des commentateurs assure que de tous les volatiles elles sont les seules exemptes de l'opération légale ou de l'égorgement avec effusion de sang (d'Hosson, tabl. génér. de l'emp. ottoman, tom. IV, prem. partie, page 13. Paris, in-8° 1741), et l'une des maximes proverbiales des Orientaux dit que Dieu envoie les sauterelles aux peuples pour leur nourriture et pour leurs désastres.

Les auteurs anciens ont presque tous fait mention de ces insectes comme nourriture. Aristophanes, dont on connaît le singulier passage, Dioscorides, Plutarque, Solinus, l'ont indiqué : Diodore de Sicile cite un peuple de l'Éthiopie qui vivait uniquement de sauterelles et qu'on appelait Akridophages; ils prenaient les sauterelles, les salaient pour les conserver en les faisant sécher au soleil et les broyaient en farine; Pline dit la même chose des Parthes. Porphyre parle d'une armée qui, surprise par le manque de vivres au milieu du désert, fut secourue par un vol de sauterelles qui servit d'aliments. Autant ces renseignements étaient vrais, autant ceux que je vais citer s'écartent peu à peu de la vérité. — Ayatharchides rapporte qu'un peuple de l'Afrique, qui se nourrissait de sauterelles, avait une constitution faible et une vie courte, qui se terminait par la plus triste fin; les vers leur dévoraient le corps. — Il est superflu de contester la vérité d'un rapport qui date d'aussi loin, mais les conséquences, que l'auteur tire du renseignement qu'on lui avait fourni, me semblent fausses. Ce peuple, comme tous les nomades, était petit, maigre et d'apparence chétive; sa pauvreté, puisqu'il n'avait que des sauterelles pour se nourrir, dût ajouter à cet état débile. Mais il ne s'ensuit pas que ces insectes soient la cause de cette constitution précaire, toute autre mauvaise nourriture eût eu le même résultat. Diodore de Sicile, Strabon et Pline suivirent, comme c'est leur habitude, cette première donnée, sans rechercher si d'autres peuples, qui se nourrissaient de sauterelles, mais seulement par occasion, en éprouvaient les mêmes effets. De nos jours l'amiral Dracken imita ces auteurs en les copiant, sans rien changer à leurs assertions. Leo Africanus ajouta encore à l'exagération de ses devanciers. Selon lui, les Arabes et les habitans de la Lybie voyaient arriver ces insectes destructeurs de leurs pâturages *avec plaisir*, parce qu'ils les mangeaient, sans songer sans doute que les moissons qu'ils perdaient étaient bien préférables à cette chétive nourriture. Les voyageurs européens ont tous parlé des sauterelles, et tous ont dit que les habitants pauvres et les peuplades nomades les mangeaient; quelques-uns en très-petit nombre, comme Stephan Schultz et Jonas Korte, ont seuls soutenu que les sauterelles n'étaient ni mangées ni

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 13.

mangeables. Mais ces voyageurs n'ont sans doute voulu parler que de ce qu'ils avaient vu de leurs propres yeux. Cela prouve seulement que cette nourriture n'est en usage que dans les temps de disette. Ce fait est prouvé par plusieurs témoignages. A Madagascar, les Hollandais, en 1624, en ont été les témoins, ainsi que Albrecht de Mandelslo, en 1639; Ives, en 1772; Labat, dans l'Afrique occidentale; Dapper, dans l'empire de Sina, Dampierre, dans les Indes, Shaw et Hemsoe dans la Barbarie; Niebuhr, Hasselquist, Don Raphael, en Syrie; Burckardt, Forbe, Seetzen, en Arabie et en Perse; Belzoni, en Égypte; Bruce, Salt, Combes et Tamisier, en Abyssinie; Thomas Pringle, au cap de Bonne-Espérance; Antonio Zuchelli de Gradisca, au Congo. Ce dernier raconte que les noirs savent les attirer avec un petit morceau de bois en dehors de leurs trous. Il s'agit donc ici non de la *locusta migratoria* qui ravage l'Orient, mais du *grillus gryllotalpa*, qui se creuse des trous pour arriver aux racines des herbes et des plantes. Au reste, ces noirs, qui, selon le père Antonio, transgressaient, malgré la crainte de l'enfer, la loi religieuse qui ordonne le maigre, pour manger des mulots, ne devaient pas avoir dans un pareil état de pauvreté plus de dégoût pour les locustes. Pfeiffer, dans le récit de son esclavage à Alger en 1833, parle aussi d'une peuplade d'Arabes, appelée *Piskiri*, qui mangent, comme un mets recherché, les sauterelles qui leur détruisent leurs palmiers. On peut juger du reste de la délicatesse qu'ils apportent dans le choix de leur nourriture, par la coutume qu'ils ont de manger au besoin la viande du chien, celle du chacal, du renard et du mulot. Harmer aussi, qui, en parlant de saint Jean, ne se rappelle plus ce qu'il a dit en parlant de Moyse, fait mention « of the agreeableness of the taste of lo- » cust. » Salt, que nous avons nommé plus haut, restreint aux tribus errantes des Arabes et des Abyssiniens l'usage d'employer communément la sauterelle comme nourriture. Leur manière de la manger, qu'il décrit, est celle des autres peuples (Trad. page 222). Quelques voyageurs, comme Neuhof en parlant des Asiatiques, comme Russel en traitant des Alepins, disent encore que ces peuplades les regardent comme une délicatesse. Ceci est une erreur, aussi bien que l'assertion d'un auteur français, qui prétend « qu'en Barbarie elles sont estimées dans la nouveauté comme les petits » pois verts à Paris. » (Bibliothèque universelle, tome XXI, n° V, p. 93.)

Les Bédouins les moins heureux dans leur vie nomade, les plus pauvres habitants des pays cultivés sont les seul qui se nourrissent de cet insecte. Comme ils n'en mangent ni continuellement, ni uniquement, ils n'en ressentent pas d'inconvénients. Il n'est pas douteux que, si on en faisait sa nourriture habituelle, elles seraient nuisibles à la santé. Ce mets n'a rien d'agréable, mais il n'est pas plus répugnant que nos grenouilles, nos colimaçons, nos hannetons, nos huîtres; rôties, les sauterelles ressemblent à nos crevettes, seulement leur goût est plus prononcé. Lorsqu'elles sont salées et conservées, elles deviennent âcres et fortes en odeur comme de vieux harengs fumés. C'est du reste un goût auquel l'on s'accoutume comme à celui de notre gibier qui, faisandé, semble pour les orientaux l'équivalent d'une pourriture. Quoique j'aie voyagé dans bien des parties du désert, ce n'est que chez les Anezeh, grande mais sauvage tribu de l'Arabie-Déserte, que j'ai vu manger des sauterelles, non comme un mets délicieux, mais comme une nécessité qui complétait leur nourriture avec une méchante soupe qui les attendait à la fin de la journée. Les Adouans, les Benisaker, les Alaouins, les Amran, toutes ces riches et nombreuses tribus des rives du Jourdain, de l'Idumée et de l'Arabie-Pétrée, les mangent sans doute aussi, mais il faut alors que leurs pâturages aient été détruits, que leurs troupeaux n'aient pas prospéré, que leurs affaires, en un mot, soient en mauvais état, et il n'y a pas de mets si pauvre qu'ils ne préfèrent à cette nourriture. Les Torat et les Thyat, quoique très-pauvres, ne les mangent qu'à la dernière extrémité. Dans les villes de la Syrie, on sait que des Bédouins s'en nourrissent, mais personne ne songe à les imiter. En Égypte, les felhas les plus malheureux se résignent aussi à cette triste nécessité, mais Belzoni s'est trompé lorsqu'il a cru que les habitants s'en faisaient un régal; ils sont si loin de rechercher ces insectes, qu'ils se gardent bien de les saler afin de les conserver, et même s'ils en mangent accidentellement aujourd'hui, ils le doivent à l'administration de Mohammed-Aly qui, pour introduire la civilisation dans son pays, a été entraîné dans un système de dépenses et d'oppression, qui ôte au pauvre habitant jusqu'à son pain de la journée. Mais les pays, qui, placés dans une condition précaire, semblent avoir trouvé de tout temps une ressource dans cette nourriture, ce sont ceux qui bordent la lisière non cultivée de la côte de Barbarie, depuis Fez jusqu'à Tripoli, ainsi que l'Arabie proprement dite. Dans ces deux contrées, ce ne sont pas seulement les habitants de la cam-

pagne et les peuples nomades, mais aussi les habitants des villes qui s'en nourrissent. Nous en avons la preuve dans les descriptions de voyages de Dapper, Lemprière, Pananti, Shaw, Labat, Barrow, Graberg von Hemso. Nous lisons, dans ces ouvrages, qu'on prend les sauterelles, qu'on les fait rôtir et qu'on les mange en leur ôtant la tête, les ailes et les pattes, ou bien qu'on les étend au soleil sur le sable, sur les toits, pour les dessécher, puis les saler et enfin les broyer en farine, et qu'on les conserve ainsi plusieurs mois.

Rœssel (*Insekten-Belust.*) fit l'essai de sécher une sauterelle au soleil, mais elle prit bientôt une odeur de pourriture insupportable, et l'intègre naturaliste déclara qu'il est impossible de sécher cet insecte au soleil, comme si l'astre qui brûle les pays du sud pouvait être comparé à cette lueur blafarde qui apparaît dans le ciel de la Germanie. Cette épreuve n'est donc pas un argument contre un fait attesté par les voyageurs et d'ailleurs vraisemblable.

En Arabie, cette nourriture semble être encore plus fréquemment en usage; on sait que ce pays, à la merci des arrivages de graines de l'Égypte, a toujours eu une classe pauvre qui devait chercher tout moyen de parer à la cherté des aliments ou à leur manque complet. Aussi les sauterelles, qui viennent presque chaque année, furent-elles utilisées. A la prise de Dabul (sous Alméyda, en 1508) les Portugais trouvèrent, dans les maisons où ils entrèrent, de grands pots pleins de sauterelles. Comme les vivres étaient devenus très-rares à la suite de la guerre, ils s'en nourrirent et leur trouvèrent un goût d'écrevisse qui ne les révolta pas et ne leur causa aucune indisposition. Niebuhr les vit salées et enfermées dans de grands pots qu'on vendait au marché. Seetzen en mangea à la Mecque et dans le Yémen, tantôt rôties, tantôt sautées dans du beurre, tantôt broyées et mêlées à des dattes ou à du fromage. Burckardt les vit vendre à la mesure au marché de Medine et de Tayef. Cependant il est nécessaire de remarquer que ces insectes ne sont mangeables que lorsqu'ils ont atteint non-seulement leur dernier changement de peau, mais aussi lorsqu'ils ont déjà passé quelques jours dans les pays cultivés. Pendant leurs transformations aussi bien qu'à leur sortie du désert, elles sont si maigres qu'autant vaudrait manger des peaux desséchées. L'opinion de Michaelis, soutenue avec son esprit tant soit peu subtil et paradoxal, tombe donc d'elle-même, car Moyse ne pouvait permettre de manger les sauterelles à leur deuxième, troisième et quatrième période, puisque personne n'avait l'idée de s'en nourrir dans cet état de maigreur.

De tous ces rapprochements on peut conclure que la sauterelle est une nourriture générale dans tout l'ancien monde, mais du domaine seulement des classes pauvres et misérables; que, comme nourriture passagère ou comme addition à d'autres, elle n'a aucun inconvénient pour la santé; que, bien avant les lois du Lévitique, elle était en usage comme elle l'est de nos jours, mais toujours restreinte dans les mêmes bornes; que tous les anciens auteurs l'ont affirmé et que tous les voyageurs modernes le témoignent; que quelques-uns ont donné à leur rédaction quelque exagération, mais que la vérité se trouve dans ce que disait un cheïk au voyageur Hasselquist. Étant arrivé dans la Tibériade, Hasselquist vit la tente de l'Arabe, chez lequel il s'était arrêté, entourée de sauterelles, et comme il avait entendu dire que les Arabes les mangeaient volontiers, il demanda à un d'eux s'il était vrai qu'ils se nourrissent de ces animaux. Il lui répondit : « Ce n'est pas juste-» ment une nourriture journalière, et aussi longtemps que nous avons du » lait et du pain nous ne mangeons pas de sauterelles; mais cependant » on peut les manger, et souvent mon père et moi, lorsque dans nos longs » voyages nous n'avions rien autre, nous en avons mangé. »

J'ajouterai en terminant que les Arabes Thorat ou de la presqu'île du Sinaï ont le plus grand dégoût pour cette nourriture, de même qu'il leur prenait des hauts-le-cœur lorsqu'ils me voyaient manger les huîtres qui sont attachées aux rochers sur les côtes de la mer Rouge.

Jusqu'ici, comme on l'a vu, placé au point de vue de Ludolff, j'ai apporté de nouveaux arguments à l'appui de ses singulières propositions; mais à partir de ce moment, autant comme voyageur que comme interprète de l'Écriture, j'en prouverai toute la nullité.

Il nous reste en effet uniquement à examiner si les Israélites ont vécu en Égypte dans une telle misère qu'ils aient pu s'habituer à manger des sauterelles, de manière qu'arrivés dans le désert un nuage de ces insectes s'abattant autour de leur camp pût être considéré par eux comme un événement très-heureux et comme la preuve d'une protection divine.

Les Égyptiens, bien certainement, n'ont jamais usé de cette mauvaise nourriture, et quant aux Hébreux, nous avons, dans les reproches qu'ils

adressent à Moyse, un tableau fidèle des aliments qui s'offraient chaque jour à eux en abondance : du pain tant qu'ils en voulaient, des poissons presque pour rien et en abondance, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail, et en outre de la viande plein leurs marmites. Cette abondance, qui est encore la même aujourd'hui pour le fellah d'Égypte dès que le pacha relâche un peu de sa rigueur, explique les murmures de la multitude et la peine qu'elle éprouve à supporter les fatigues et les privations du désert. N'oublions pas en outre que le peuple d'Israël a ses nombreux troupeaux avec lui; qu'il ne se trouve donc pas dans un état de dénûment et de famine où tout est bon, et qu'il ne se plaint de la monotonie de la manne que parce qu'il était arrivé à la fin de ses provisions, et qu'il était entré dans un désert plus aride que les vallées du Sinaï.

Comment donc admettre que le peuple entier, efféminé pour ainsi dire par l'abondance à laquelle il aurait été habitué, eût pu tout d'un coup considérer la plus dégoûtante des nourritures comme un bienfait et sa venue comme un miracle.

Les premiers interprètes israélites, cherchant l'explication du mot *salvim* qui ne paraît que deux fois dans le texte de la Bible, hésitèrent entre cailles, faisans, becquefigues, sans jamais avoir l'idée qu'il pût signifier sauterelles.

Les Septante, qui travaillaient à Alexandrie, qui voyaient les invasions des sauterelles, qui savaient que les plus pauvres paysans mangeaient de ces insectes repoussants, n'y virent point la traduction du mot *salvim;* ils devaient se réjouir pourtant de trouver un moyen de concilier la nourriture d'un grand peuple, telle qu'elle est représentée par la Bible, avec la vraisemblance et avec un fait qui se passait sous leurs yeux, à la connaissance de tous ceux qui examinaient leur travail.

Josèphe, qui rationalisait de temps à autre, qui nous laissait libre de croire ce que bon nous plaisait du passage de la mer Rouge, qui s'était informé des habitudes du désert pour puiser l'eau, de ses productions et des cailles qui y venaient en quantité, n'eut pas l'idée d'expliquer de cette manière l'assistance divine dont la Bible fait mention; il traduisit les *salvim* par caille, oiseau plus connu et plus commun dans ces contrées que les ortygomètres, et cependant il ne pouvait ignorer, de même que les Septante, que de pauvres tribus nomades entières étaient appelées acridophages, de cette misérable nourriture, que tous les Arabes, dans le besoin, ne se faisaient aucun scrupule de manger de ces animaux, que les plus pauvres des Égyptiens, plutôt que de mourir de faim, trouvaient un soutien dans cette nourriture.

Mohammed, le prophète-chamelier, qui, dans sa jeunesse et dans ses voyages, avait été heureux de trouver sous la tente de l'Arabe des sauterelles, soit fraîches, soit séchées au soleil, soit conservées dans des pots selon l'habitude de ce pays, n'eut pas l'idée qu'une troupe nomade comme le peuple d'Israël eût pu vivre pendant un mois de ces animaux, quoique la description coïncide si bien avec leurs habitudes. Cette idée eût été adoptée bien naturellement par les Orientaux, qui n'auraient vu là qu'une chose fort naturelle, un événement pour lequel eux-mêmes eussent à peine remercié le ciel.

Pourquoi donc Ludolff, au XVIIe siècle, plus de deux mille ans après les premiers commentateurs ou interprètes, loin du pays où pareilles choses se sont passées, loin des habitudes et du climat qui rend pareille nourriture supportable et explicable, s'empare-t-il d'une idée qui régnait en Orient parmi quelques pauvres Juifs du Yémen? Ces descendants des enfants d'Israël obligés, par misère, de manger des sauterelles, s'étaient figuré que leurs ancêtres n'avaient pas eu d'autre nourriture dans le désert (Niebuhr, *Reise in Arabien*).

La réponse est bien simple. L'esprit critique moderne, en touchant à toutes ces questions, avait soif de nouveauté. Après deux mille ans de foi naïve, il fallait rabaisser un miracle jusqu'à un fait naturel et satisfaire son incrédulité aux dépens de son bon sens.

Cependant tout cet échafaudage de preuves, si difficile à concilier, devient inutile et tombe dès qu'on admet l'intervention divine; car si les sauterelles répondent mieux que les cailles à la description d'un événement naturel, elles cessent de convenir à l'explication d'un miracle. Le fait extraordinaire ne consiste pas dans le passage de volatiles quelconques, que leurs habitudes voyageuses pouvaient amener naturellement, mais dans un vol de cailles si épais, en telle abondance, si positivement destinées à servir de nourriture aux Israélites, que ces oiseaux timides tombent autour du camp, s'entassent les uns sur les autres, se laissent prendre par sacs

et mesurer par boisseau ; enfin, contre la manière habituelle de conserver toute viande, se sèchent au soleil sans s'altérer. Ces explications suffiront à prouver que l'hypothèse des sauterelles ne répondait qu'à l'explication d'un événement naturel ; le miracle n'a pas besoin d'un aussi grand appareil de science et de recherches : il suffit de lire le texte et d'y croire.

(14) Apparuit in solitudine minutum.

Je me suis demandé si j'ajouterais un commentaire au miracle décrit par Moyse, si je viendrais joindre quelque niaise supposition à l'amas d'enfantillages accumulés autour de ce fait, si simple en lui-même, puisque c'est un miracle, et présenté d'une manière si naïve, si naturelle. Mon rôle de commentateur m'oblige à rapporter ce qui a été dit à ce sujet ; la meilleure réfutation de ces inventions, c'est de les soumettre à la critique du bons sens.

Josèphe est le premier (liv. III, chap. 2) qui ait eu l'idée de comparer la manne miraculeuse, qui tomba du ciel pendant le séjour des Israélites dans le désert, avec le suintement sucré du tamarisque, qu'on récolte dans les vallées du Sinaï. Les moines des couvents de la péninsule eurent le tort d'exploiter cette ressemblance apparente entre un produit naturel et un don miraculeux, en débitant, à un assez haut prix, aux pèlerins, celle qu'ils récoltaient ou que les Arabes leur apportaient. Aussi, tous les pieux voyageurs répètent-ils à l'envie qu'il tombe encore de la manne du ciel dans les vallées qui entourent le Sinaï, qu'ils en ont mangé, qu'ils en rapportent. D'autres, plus minutieux dans leur récit, quoique aussi fermes dans leur foi, remarquent que ce pain du ciel ne tombe qu'aux mois d'août et de septembre. D'autres, enfin, avouent qu'elle ruisselle de certains arbres, mais tous croient fermement que ce produit est la continuation du miracle, et aucun n'a recherché si des particularités distinctes n'en font pas un produit entièrement différent.

De cette manière, l'opinion de l'historien Josèphe trouvait des partisans dans chaque pèlerin et un écho dans chaque pays où ils retournaient, et peu à peu elle fut reçue généralement. Les Arabes eux-mêmes acceptèrent pour ce produit un nom qui se rencontrait trop souvent dans les questions qu'on leur adressait, pour qu'il ne se fixât pas dans leur mémoire, et la présence d'un produit appelé manne, dans la presqu'île du Sinaï, fut adoptée, comme explication suffisante d'un miracle, par les voyageurs modernes (Belon, liv. II, *des sing.*, p. 287 et LXV. Bois-Aymé, *ouvrage d'Égypte*. Seetzen, 1807, *Monat. corresp.* XVII, 150. Burckardt, *Reisen*, 955. Col. Leake, *éditeur du Voy. de Burckardt*. Ehrenberg, *Hist. naturelle*. Rüppel, *Reisen*, 190. Newmann.) Ce dernier est plus excusable que ses prédécesseurs, car il croyait que cette manne tombait encore du ciel, « Which falls like dew in the night on the Leaves of the tamarisk, » comme elle avait été acceptée avec joie par la foi vive des anciens pèlerins.

Cependant rien n'est moins exact que cette ressemblance, et rien n'est plus puéril que la conséquence qu'on en tirerait si l'on prétendait que les Israélites se sont nourris de ce produit naturel pendant les quarante années de leur séjour dans le désert.

La manne de Dieu tombait du ciel.

La manne du Sinaï découle des branches du Tarfa, arbre connu des naturalistes sous le nom de tamarix mannifera.

Elle tomba, pour la première fois, au désert de Sin, et, pour la dernière, dans la plaine de Jéricho. Elle n'était jamais tombée avant, et cessa complétement depuis lors, puisqu'on en conserva un vase plein, comme souvenir.

Le tamarix mannifera est une variété du tamarix gallica, arbre très-commun dans toutes les contrées environnantes. Il ne pousse en abondance, et ne produit de manne, que dans les vallées du Sinaï, d'une hauteur intermédiaire entre la côte et les plus hauts sommets.

Cette manne, du moins au rapport des naturalistes, suinte des branches de l'arbre, et par de petites ouvertures qu'un insecte (le coccus manniparus d'Érenberg) qui lui est propre, pique dans le courant de juin, juillet et août. A la vue, ce suintement semble sortir des pores de l'écorce et découle en gouttes jaunes et brillantes.

Elle tombait la nuit, et le matin elle couvrait la terre, comme une rosée.

Ce suintement a lieu le matin, après les premiers rayons du soleil, qui amollissent les gouttes, et il continue, mais moins fort, pendant la journée.

Elle ne tombait pas le jour du sabbat, mais la veille elle tombait en double quantité.

Le suintement coule tous les jours, sans exception, pendant la courte saison du mois de juin au mois d'août.

Elle se conservait du vendredi au samedi, et se gâtait du lundi au mardi.

Elle se conserve mieux que le miel, et les moines du Sinaï en ont toujours en réserve d'une année à l'autre.

Elle ne cessa de tomber pendant quarante ans.

Quand l'année a été suffisamment pluvieuse, la manne découle pendant deux mois, il se passe souvent quatre et cinq années sans qu'on puisse en récolter.

Elle avait la forme du millet ou des grains de coriandre.

Les gouttes qui se détachent des branches tombent sur les feuilles et les épines qui sont au pied de l'arbre. Si une caravane a pris ces épines pour faire du feu, la manne tombe sur le sable et se mêle avec ses grains. De toute manière, lorsque les rayons du soleil acquièrent une certaine force, elle fond, se détache des épines et se perd dans le sable.

Pour la manger, les Hébreux la broyaient sous la meule, ou la concassaient dans des mortiers.

Elle est toujours à l'état plus ou moins mou, depuis le sirop jusqu'à la pâte qui s'affermit en vieillissant. Les Arabes en font la récolte et l'emploient de cette manière : ils réunissent les feuilles et les épines sur lesquelles elle est tombée, ainsi que la surface du sable sur laquelle elle repose, ils mettent le tout ensemble dans une marmite, sur le feu, et écument le sirop. Après cette première épuration, ils le font passer dans un linge, qui en opère une seconde, et le conservent dans de petites outres de chevreaux ou dans des gourdes. Pour le manger, ils l'étendent sur leurs galettes ou le versent dans une écuelle et trempent leur pain dedans ; quand il est vieux et durci, en le mettant au soleil ou en l'approchant du feu, on lui fait reprendre sa fluidité.

Les vers s'y mettaient dès le second jour.

Ce sirop n'engendre pas de vers, il se sèche, se durcit, mais il se conserve facilement plusieurs années.

La manne de Dieu a nourri, pendant quarante ans, un peuple de trois millions d'âmes, à un gommor (ou une livre) par jour pour chaque individu.

Tous les tamarisques manniféres de la péninsule ne produisent pas, année commune, 500 livres de manne, c'est-à-dire de quoi nourrir un homme pendant six mois. Il est, d'ailleurs, probable qu'il en mourait avant ce temps, car ce sirop n'est considéré par les Arabes, comme bon pour la santé, que parce qu'il produit un effet digestif. Cet effet est moins fort sans doute que celui produit par les mannes médicinales, mais cependant assez actif pour que cette nourriture ne puisse soutenir un homme qui ne prendrait pas d'autre aliment.

Aujourd'hui la plus grande partie de ce produit est récoltée par ou pour les moines du Sinaï, qui en font des présents à chaque pèlerin, présents rétribués, et qui s'envoient, en forme d'offrandes, à quelques souverains, et à titre de tribut de reconnaissance au pacha d'Égypte, qui protége le couvent.

Les Arabes en récoltent aussi pour leur compte et le mangent avec le même plaisir que du miel.

Parmi les anciens pèlerins, qui ont parlé de ce produit, je ne citerai que Breydenbach, qui mettait dans sa description toute sa naïveté et toute sa foi : « En la vallée où est situé le dit monastère (couvent du Sinaï) » et es autres vallées circunvoisines du mont de Synai, on treuue de la » manne du ciel, en aoust et en septembre tant seulement, laquelle cueil- » lent les moynes et les Arabes, et la vendent aux pèlerins qui vont par » delà. Elle chiet du ciel à la pointe du iour à manière de rousée et » bruyne et pent aux pierres et aux branches des arbres comme gouttes » de eaue. Quant on la cueille elle est comme pegne et au soleil ou au feu

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSETS 14.

» elle font comme beurre, elle a le goust de miel bien doulx se tenant aux » dens de celuy qui en mange. »

Parmi les voyageurs modernes, je mentionnerai M. Boré, ancien directeur des jardins du pacha d'Égypte, qui, voyageant dans la péninsule du Sinaï, en 1832, a trouve le taraf des Arabes, tamarix mannifera (il en parle dans l'Écho britannique; on a répété cet article dans les Ann. des Voyages, 1835, p. 260). Il a vu des femmes et des enfants occupés à recueillir la manne qui tombait en pluie de cet arbrisseau. Les Arabes lui ont assuré que cette manne purifiée ne le cédait pas au meilleur miel. Celle qu'il a recueillie lui-même était en grosses gouttes de la dimension d'un pois, assez agréable au goût, mais peu sucrée et gommée.

Ce qui résulte de ce rapprochement, c'est qu'il y a, d'un côté, un miracle, et, de l'autre, un fait ordinaire qui, même dans son cours périodique, n'offre qu'une faible ressemblance, sur deux points seulement, avec la manne des Israélites que décrit la Bible.

Mais un fait domine toute cette discussion, c'est que la manne était inconnue aux Hébreux, et que si elle eût découlé naturellement des arbres, ils n'auraient pas considéré ce fait comme un plus grand miracle que la vue des dattes qui pendent des palmiers, des grenades qui ornent les grenadiers, des oranges qui dorent les orangers. Et se figure-t-on quelles forêts de tamarisques mannifères il aurait fallu pour nourrir, même pendant deux mois seulement, trois millions d'hommes!

La raison, dans un certain ordre d'idées, se refuse à admettre les miracles. Il peut répugner à la science de croire à l'interruption du cours régulier de la nature; mais la naïveté de certaine explication des miracles qui tend à les expliquer naturellement n'est-elle pas plus inexplicable encore que les miracles eux-mêmes? Qu'on rejette si l'on veut ce récit parmi les fables d'un peuple enfant, qu'on le range parmi les images poétiques d'une littérature traditionnelle et primitive, plutôt que de le ramener à un événement naturel, qui met en contradiction les différentes parties du récit, et détruit toute sa valeur.

Je renvoie à la compilation de Rosenmüller, qui prouve qu'en tout pays la manne découle des arbres, et qu'elle tombe du ciel dans quelques contrées (*Bibl. all.*, IV, 1, 316). On trouvera dans le travail de cet auteur, ainsi que dans les recherches de Calmet, de Bochart, *Hieroz*, II, 675, de J. Buxtorf (*Exercitatio de manna*), de Waltherius (*Tractatu de manna*),

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSETS 31.

de L.-S. Hamelius (*Dissertatio de urna mannæ ejusque mysterio*), les citations d'ouvrages anciens et modernes, qui ont rapport à la manne. On consultera avec fruit: Fabri, *Hist. mannæ*, dans les opuscules médicinales tirés des écrits arabes de Reiske, p. 116. Les naturalistes liront avec utilité les observations d'Ehrenberg (*Symbolæ physicæ insecta*): il a observé le petit insecte qui, par sa morsure, est censé pratiquer l'ouverture à travers laquelle la manne découle. Le fait, en lui-même, était connu (Cap. Frederik, *Transactions of the literary society of Bombay*, I, p. 251. — Sprengel's, *Endeck. in der Pflanzenkunde*, III, 390). C'est l'observation scientifique de l'insecte (*Coccus manniprus*) qui est neuve.

Je ne rapporte pas les commentaires des rabbins Gaon, R. Seadjah, Aben-Ezra, Is. Abravanel, Manasseh Ben Israël, etc., etc. On sait que leurs opinions sont aussi variées que difficiles à concilier entre elles. Plusieurs d'entre eux admettent que la manne avait un goût différent, selon les individus qui la mangeaient; pour les enfants elle était comme de l'huile, pour les hommes faits comme du pain, pour les vieillards comme du miel. Un passage du Deutéronome, II, 7, dans lequel Moyse dit à son peuple que sous la conduite de Dieu il ne lui a rien manqué, *non defuit tibi quicquam*, a servi de texte à cette amplification inutile.

Je n'admets pas l'opinion de Schubert, qui argumente de ce que Dieu pouvait donner à ce produit l'extension qui lui plaisait. Dans la moitié de leurs stations, les Israélites campèrent dans des plaines ou des vallées qui n'avaient point de tamarisques mannifères; il eût donc fallu faire précéder le miracle d'un autre miracle, en créant des tamarisques. D'ailleurs, je le répète, si la manne eût existée, avant l'arrivée des Hébreux dans le désert de Sin, à l'état de produit naturel, ils l'auraient connue par leurs fréquents rapports avec les Madianites, et Jéthro ne dirait pas à Moyse, en apprenant ce miracle: « Je vois maintenant que l'Éternel est plus grand que tous » les dieux. »

(31) Quasi semen coriandri album.

Cette comparaison n'est pas d'une grande utilité pour apprécier la forme extérieure de la manne, car גד ne se présente dans aucun autre passage, et il a été différemment traduit; les uns, opinant pour la moutarde blanche, les autres pour le millet, etc. Les Septante en traduisant σπέρμα κορίου, ont tranché la question, c'est la graine de coriandre, le *coriandrum sativum* dont la plante, bien connue, a une graine sphérique.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΖ'.

1. Καὶ ἀπῆρε πᾶσα συναγωγὴ υἱῶν Ἰσραὴλ ἐκ τῆς ἐρήμου Σὶν κατὰ παρεμβολὰς αὐτῶν, διὰ ῥήματος Κυρίου· καὶ παρενεβάλοσαν ἐν Ραφιδείν· οὐκ ἦν δὲ ὕδωρ τῷ λαῷ πιεῖν.

2. Καὶ ἐλοιδορεῖτο ὁ λαὸς πρὸς Μωϋσῆν, λέγοντες· Δὸς ἡμῖν ὕδωρ, ἵνα πίωμεν. Καὶ εἶπεν αὐτοῖς Μωϋσῆς· Τί λοιδορεῖσθέ μοι, καὶ τί πειράζετε Κύριον;

3. Ἐδίψησε δὲ ἐκεῖ ὁ λαὸς ὕδατι, καὶ διεγόγγυσεν ἐκεῖ ὁ λαὸς πρὸς Μωϋσῆν, λέγοντες· Ἵνατί τοῦτο; ἀνεβίβασας ἡμᾶς ἐξ Αἰγύπτου, ἀποκτεῖναι ἡμᾶς καὶ τὰ τέκνα ἡμῶν καὶ τὰ κτήνη τῷ δίψει;

4. Ἐβόησε δὲ Μωϋσῆς πρὸς Κύριον, λέγων· Τί ποιήσω τῷ λαῷ τούτῳ; ἔτι μικρόν, καὶ καταλιθοβολήσουσί με.

5. Καὶ εἶπε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Προπορεύου τοῦ λαοῦ τούτου· λάβε δὲ σεαυτῷ ἀπὸ τῶν πρεσβυτέρων τοῦ λαοῦ· καὶ τὴν ῥάβδον, ἐν ᾗ ἐπάταξας τὸν ποταμόν, λάβε ἐν τῇ χειρί σου, καὶ πορεύσῃ.

6. Ὅδε ἐγὼ ἕστηκα ἐκεῖ πρὸ τοῦ σε, ἐπὶ τῆς πέτρας ἐν Χωρήβ. Καὶ πατάξεις τὴν πέτραν, καὶ ἐξελεύσεται ἐξ αὐτῆς ὕδωρ, καὶ πίεται ὁ λαός. Ἐποίησε δὲ Μωϋσῆς οὕτως ἐναντίον τῶν υἱῶν Ἰσραήλ.

7. Καὶ ἐπωνόμασε τὸ ὄνομα τοῦ τόπου ἐκείνου, Πειρασμὸς καὶ Λοιδόρησις, διὰ τὴν λοιδορίαν τῶν υἱῶν Ἰσραήλ, καὶ διὰ τὸ πειράζειν Κύριον, λέγοντας· Εἰ ἔστι Κύριος ἐν ἡμῖν, ἢ οὔ.

8. Ἦλθε δὲ Ἀμαλὴκ, καὶ ἐπολέμει Ἰσραὴλ ἐν Ραφιδείν.

9. Εἶπε δὲ Μωϋσῆς τῷ Ἰησοῦ· Ἐπίλεξον σεαυτῷ ἄνδρας δυνατούς, καὶ ἐξελθὼν παράταξαι τῷ Ἀμαλὴκ αὔριον· καὶ ἰδοὺ ἐγὼ ἕστηκα ἐπὶ τῆς κορυφῆς τοῦ βουνοῦ, καὶ ἡ ῥάβδος τοῦ Θεοῦ ἐν τῇ χειρί μου.

10. Καὶ ἐποίησεν Ἰησοῦς καθάπερ εἶπεν αὐτῷ Μωϋσῆς, καὶ ἐξελθὼν παρετάξατο τῷ Ἀμαλήκ· καὶ Μωϋσῆς καὶ Ἀαρὼν καὶ Ὢρ ἀνέβησαν ἐπὶ τὴν κορυφὴν τοῦ βουνοῦ.

11. Καὶ ἐγένετο, ὅταν ἐπῆρε Μωϋσῆς τὰς χεῖρας, κατίσχυεν Ἰσραήλ· ὅταν δὲ καθῆκε τὰς χεῖρας, κατίσχυεν Ἀμαλήκ.

12. Αἱ δὲ χεῖρες Μωϋσῆ βαρεῖαι. Καὶ λαβόντες λίθον ὑπέθηκαν ὑπ' αὐτὸν, καὶ ἐκάθητο ἐπ' αὐτοῦ· καὶ Ἀαρὼν καὶ Ὢρ ἐστήριζον τὰς χεῖρας αὐτοῦ, ἐντεῦθεν εἷς καὶ ἐντεῦθεν εἷς. Καὶ ἐγένοντο αἱ χεῖρες Μωϋσῆ ἑστηριγμέναι ἕως δυσμῶν ἡλίου.

13. Καὶ ἐτρέψατο Ἰησοῦς τὸν Ἀμαλὴκ, καὶ πάντα τὸν λαὸν αὐτοῦ ἐν φόνῳ μαχαίρας.

14. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Κατάγραψον τοῦτο εἰς μνημόσυνον εἰς βιβλίον, καὶ δὸς εἰς τὰ ὦτα Ἰησοῦ, ὅτι ἀλοιφῇ ἐξαλείψω τὸ μνημόσυνον Ἀμαλὴκ ἐκ τῆς ὑπὸ τὸν οὐρανόν.

15. Καὶ ᾠκοδόμησε Μωϋσῆς θυσιαστήριον Κυρίῳ, καὶ ἐπωνόμασε τὸ ὄνομα αὐτοῦ, Κύριος καταφυγή μου,

16. ὅτι ἐν χειρὶ κρυφαίᾳ πολεμεῖ Κύριος ἐπὶ Ἀμαλὴκ, ἀπὸ γενεῶν εἰς γενεάς.

CAPUT XVII.

1. Igitur profecta omnis multitudo filiorum Israel de deserto Sin per mansiones suas, juxta sermonem Domini, castrametati sunt in Raphidim, ubi non erat aqua ad bibendum populo.

2. Qui jurgatus contra Moysen, ait : Da nobis aquam, ut bibamus. Quibus respondit Moyses : Quid jurgamini contra me? cur tentatis Dominum?

3. Sitivit ergo ibi populus præ aquæ penuria, et murmuravit contra Moysen, dicens : Cur fecisti nos exire de Ægypto, ut occideres nos, et liberos nostros, ac jumenta siti?

4. Clamavit autem Moyses ad Dominum, dicens : Quid faciam populo huic? adhuc paululum, et lapidabit me.

5. Et ait Dominus ad Moysen : Antecede populum, et sume tecum de senioribus Israel : et virgam qua percussisti fluvium, tolle in manu tua, et vade.

6. En ego stabo ibi coram te, supra petram Horeb : percutiesque petram, et exibit ex ea aqua, ut bibat populus. Fecit Moyses ita coram senioribus Israel :

7. et vocavit nomen loci illius, Tentation, propter jurgium filiorum Israel, et quia tentaverunt Dominum, dicentes : Est ne Dominus in nobis, an non?

8. Venit autem Amalec, et pugnabat contra Israel in Raphidim.

9. Dixitque Moyses ad Josue : Elige viros : et egressus, pugna contra Amalec : cras ergo stabo in vertice collis, habens virgam Dei in manu mea.

10. Fecit Josue ut locutus erat Moyses, et pugnavit contra Amalec : Moyses autem et Aaron et Hur ascenderunt super verticem collis.

11. Cumque levaret Moyses manus, vincebat Israel : sin autem paululum remisisset, superabat Amalec.

12. Manus autem Moysi erant graves : sumentes igitur lapidem, posuerunt subter eum, in quo sedit : Aaron autem et Hur sustentabant manus ejus ex utraque parte. Et factum est ut manus illius non lassarentur usque ad occasum solis.

13. Fugavitque Josue Amalec, et populum ejus in ore gladii.

14. Dixit autem Dominus ad Moysen : Scribe hoc ob monimentum in libro, et trade auribus Josue : delebo enim memoriam Amalec sub cœlo.

15. Ædificavitque Moyses altare : et vocavit nomen ejus, Dominus exaltatio mea, dicens :

16. Quia manus solii Domini, et bellum Domini, erit contra Amalec, a generatione in generationem.

EXODE, CHAPITRE XVII, VERSET 2.

(1) Per mansiones suas, juxta sermonem Domini. Voici, dans le récit même, la confirmation d'un certain nombre de campements qui se trouvent cités avec leurs noms dans le journal itinéraire du livre des Nombres.

Le peuple d'Israël arrive à Raphidim, après diverses stations qui lui sont divinement assignées. Examinons ces stations.

Unde (Sin) egressi venerunt in Daphca. (Nombres, XXXIII, 12).

Il eût été impossible aux Hébreux, avec leur lourde caravane et leurs nombreux troupeaux, de parvenir du désert de Sin à Raphidim en un jour; c'est ce que ferait à peine un cavalier monté sur un bon dromadaire, tandis qu'en divisant la distance jusqu'à Raphidim en trois journées, jusqu'au Sinaï en quatre, et depuis Suez, la distance totale en dix journées à peu près égales en longueur, ou au moins en fatigue, on explique le récit d'une manière satisfaisante, et l'on fait mieux ressortir la sagesse et l'habileté du chef de cette grande caravane.

Cette division est d'autant plus acceptable qu'elle est encore celle des caravanes chargées, et que les anciens pèlerins, qui voyageaient tranquillement à âne, l'observaient. Pierre de Suchen, en 1336, écrivait : « Von Alkir und Babilonia Kompt man zu dem Berg Sinaï in zwelf Tag-» Reysen (du Caire et de Babylone on va au Sinaï en douze jours). »

Daphca était peut-être un lieu habité, c'était certainement un endroit connu dans la contrée puisqu'il porte un nom; de fait, ce devait être une des meilleures stations des Israélites, dans l'admirable fertilité et l'agréable fraîcheur de Ouady-Feyran.

Je reproduis ici la carte minutieuse de cette vallée, que j'ai levée et dessinée avec grand soin; les positions de Sin, de Daphca et d'Alus s'y remarquent.

Profectique de Daphca castrametati sunt in Alus. (Nombres, XXXIII, 13).

La vallée était trop agréable, les troupeaux y trouvaient de trop abondants pâturages, pour que la grande émigration nomade hâtât sa marche. Elle s'arrête à Alus qui, comme Daphca, désigne un lieu de halte, habituel aux caravanes, et offrant au voyageur une source et des palmiers.

Egressique de Alus, in Raphidim fixere tentoria ubi populo defuit aqua ad bibendum. (Nombres, XXXIII, 14).

Nous voici revenus au premier verset du chapitre XVII de l'Exode : *Castrametati sunt in Raphidim ubi non erat aqua ad bibendum populo.*

J'ai placé Raphidim dans Ouadi-Boueb par deux raisons : 1° cette vallée n'a point d'eau; 2° elle se trouve sur la route du Sinaï, à une distance convenable du campement qui va suivre.

(2) Castrametati sunt in Raphidim.

Les Israélites ont dû s'arrêter dans la petite plaine qui s'étend au sud du rocher que les Arabes appellent le Mokad-Sidna-Mousa (le siége de Moyse).

Cette position est assez rapprochée du Sinaï, dont on aperçoit le sommet par l'ouverture de la vallée, elle est sur la route que les Amalécites suivaient naturellement en descendant de Ouadi-Safran, et si elle fait un détour en approchant du Sinaï, c'est pour éviter les passages étroits et difficiles qu'on rencontre dans Ouadi-Salef, en quittant Ouadi-Cheick.

Je citerai un passage de mon Journal de voyage, qui a rapport à cette station.

« On traverse plus loin (dans Ouadi-Cheick, qui est la partie supérieure » de Ouadi-Feyran) un passage étroit laissé entre deux immenses rochers, » cet endroit est appelé El-Boueb. Ici les rochers, dans leur transition ou » laison du calcaire et de la craie au granit, donnent, en s'abaissant, plus » de largeur à la vallée et laissent apercevoir une haute montagne primi-» tive, qui n'offre au passage qu'une étroite ouverture entre des parois de » granit d'une grande élévation. Au coude des deux détours que fait cette » ruelle gigantesque, au point où son encaissement la protége contre les » rayons du soleil et jette une ombre fraîche sur sa teinte harmonieuse, » dans l'enfoncement où la voix de l'homme, le cri du chameau ou le bruit » de leurs pas, sont renvoyés par des échos sonores, s'élève un rocher » isolé de sept pieds de hauteur.

» Arrivés près de ce bloc de granit, nos Arabes descendirent silencieu-» sement de leurs montures, s'en approchèrent, passèrent leur main droite » sur sa surface usée par le frottement et la reportèrent à leur visage en » criant : El Fathe (Fatahat ou Fatihha, 1 chap. du Coran, prière de tous

EXODE, CHAPITRE XVII, VERSETS 5-6.

» les instants)! Nos chameaux s'étant arrêtés par habitude, nous fîmes » comme nos Arabes et notre sérieux, pendant cette pratique religieuse, » sembla leur plaire.

» Le spectacle de notre caravane, arrêtée au milieu de ce superbe défilé, » devait être pittoresque; l'impression de cette scène de mœurs du désert » était imposante. La tradition porte que Moyse s'est reposé sur cette pierre; » Moyse berger, Moyse méditant la délivrance d'un peuple entier, la » conquête de tout un pays, et distrait de ses pensées par une des brebis » du troupeau de Jéthro qui s'égare dans les ravins, troupeau bien docile » cependant, auprès de celui dont la volonté divine allait lui imposer la » conduite. Une autre tradition marque ce rocher comme un lieu de repos » de Mahomet, du prophète chamelier, de Mahomet, qui passe avec les » chameaux de Cadige, pour aller vendre en Syrie quelques parfums. » Singulier pays qui nous montre dans leur costume vulgaire, ces hommes » resplendissants de gloire, et dans la simplicité de leurs occupations, ces » dominateurs de la pensée! »

Tous les pèlerins en suivant la route du Sinaï à Gaza, parlent de ce défilé. Félix Fabri, qui, comme Breydenbach, a écrit la description du voyage des seigneurs allemands qu'il accompagnait (1483), s'exprime ainsi : « Comme le soleil allait se coucher, nous arrivâmes sur une plaine » entourée de hautes et sauvages montagnes, particulièrement vers le » Sinaï, et l'on apercevait entre elle un passage étroit, par lequel il faut » passer pour se rendre au Sinaï et au mont Oreb. Nous campâmes près » de ce passage que les Arabes appellent Abelharocka, et nous passâmes » la nuit dans cet endroit. Moyse a gardé, dans cette plaine, les troupeaux » de son beau-père Jéthro, qui était un prêtre des Madianites, et il condui-» sait ses brebis à travers ce passage jusqu'au mont Sinaï, ainsi que nous » l'apprend l'Écriture. A côté de l'endroit où nous étions établis, était un » rocher sur lequel Moyse s'asseyait quand il gardait ses brebis, et où il » était à l'ombre. » (Reyssbuch, *Beschreibung der Wallfahrt zum h. Grab. Herrn Hans Werli von Zimber*, etc., etc., éd. de Francfort, folio 1609.)

Da nobis aquam. C'est justement la fertilité et l'excellente eau de Ouadi-Feyran qu'ils venaient de quitter, qui rendait le peuple hébreu si impatient; dans son habitude de murmurer, il exagérait ses maux et criait à la mort, dès la moindre privation. *Peu s'en faut qu'il ne me lapide*, dit Moyse au Seigneur, tant était grande l'irritation de cette multitude.

(5-6) Sume tecum de senioribus Israel. — Ego stabo ibi coram te, supra petram Horeb. Je suis obligé de réunir ces deux versets, qui contiennent le fait en entier et qui me permettront de l'exposer avec suite.

Les Israélites sont arrivés vers le soir à Raphidim, ils ont dressé leurs tentes, ils ne trouvent point d'eau, ils murmurent. Dieu permet à Moyse de faire surgir une fontaine au pied du rocher d'Horeb, en présence des plus anciens d'Israël. Moyse ne pouvait plus remettre la caravane sur pied, autrement il est évident qu'il aurait préféré manifester devant tous cette nouvelle preuve de l'assistance divine qui les accompagne sans relâche; mais le Seigneur l'autorise à mener avec lui les anciens parmi le peuple, et aussi quelques-uns du peuple, *antecede populum*, sans doute pour rapporter l'eau dans ces grandes outres de peau de veau chargées sur les chameaux, ou dans les outres de peau de chèvres portées à bras. Car c'était ainsi qu'à chaque source les distributions d'eau étaient possibles dans un aussi grand peuple, et qu'on transportait les provisions d'eau dans les campements qui en manquaient.

De Raphidim au mont Horeb, du côté de la Ouadi-el-Arabein il y a trois lieues, c'est assez loin; cependant il faut considérer qu'actuellement encore les Arabes, dans quelques-uns de leurs campements, vont chercher de l'eau à de grandes distances; qu'en voyage ils s'arrêtent à une lieue d'une source, et quelquefois beaucoup plus loin, quand ils comptent sur un réservoir d'eau qui se trouve épuisé. Les Hébreux ne s'étaient pas arrêtés avec intention à cette distance du mont Horeb, que Dieu jugea convenable au miracle qu'il voulait opérer.

Le rocher d'où sortit la source miraculeuse n'est pas, à proprement parler, le mont Horeb, c'est un rocher détaché qui est assis ou bien qui a roulé à sa base, au fond de Ouadi-el-Arabein. Il faut se garder de confondre, comme le fait Adrichomius et d'autres commentateurs, la montagne avec le rocher et surtout ce rocher avec celui de Cades, où pareil miracle se répéta.

Les moines du couvent du Sinaï, montrent depuis des siècles, et les

EXODE, CHAPITRE XVII, VERSET 8.

Arabes semblent avoir toujours vénéré un rocher qui se trouve dans Ouadi-el-Ledcha, sur le côté occidental du mont Horeb. J'en ai donné le dessin dans mon Voyage de l'Arabie-Pétrée : il peut avoir quinze pieds en tous sens, et il offre sur sa face principale une rigolle qui porte les traces d'un cours d'eau. Tous les voyageurs, depuis nos plus anciens pèlerins, parlent avec respect de ce monument religieux et de la tradition qui s'y rattache. Rien ne s'oppose à son authenticité, elle paraît avoir été acceptée très-anciennement dans la contrée, puisque Mahomet semble l'avoir connu lorsqu'il parle des douze fontaines qui découlent du rocher (Goran, v. 60), faisant allusion aux douze ouvertures qui s'y remarquent.

L'eau des pluies qui se précipite des hauts sommets de ces montagnes de granit qui n'ont pas sur leur surface la moindre terre végétale, pour la humer et l'arrêter, forme des torrents auxquels rien ne résiste; des blocs immenses ont été entraînés, à certaines époques, par leur courant, et ils ont excité l'étonnement et produit comme une sorte de culte d'admiration; celui-ci était de ce nombre, les Arabes en montrent encore d'autres dans Ouadi-Hebran et dans Ouadi-Zackal. J'en ai remarqué un dans Ouadi-Magara, qui repose sur une base élevée formée de deux pierres, et qui, bien anciennement déjà, fut l'objet de la curiosité des voyageurs et des habitants, car un tableau hiéroglyphique dont les légendes indiquent les plus anciennes dynasties a été gravé profondément sur sa surface la plus en vue. J'en ai donné un dessin dans mon Voyage de l'Arabie-Pétrée. Rien n'empêche donc que le rocher d'Horeb, semblable à celui de Magara, fût déjà, à une époque contemporaine de ces hiéroglyphes, l'objet d'une sorte de respect qu'il partageait avec la montagne sainte, et que Dieu l'ait choisi de préférence à tout autre pour manifester sa bonté.

Je citerai, à propos de ce rocher, un passage du Dictionnaire historique de Calmet; je ne me permettrai aucune observation contre des autorités dont les pieuses intentions, plutôt que la critique, seront toujours recommandables.

« Raphidim ne devait pas être éloigné du mont Sinaï, puisque Dieu » ordonne (Exod. XVII, 2) à Moyse d'aller au rocher d'Horeb pour en » tirer de l'eau, qui servit aux Israélites, non-seulement dans le campe- » ment de Raphidim, mais aussi dans les autres campements, et peut- » être jusqu'à Cadès-Barné. Saint Paul (1, Cor. X, 4), dit que ce rocher » les suivait dans leur voyage et qu'il était la figure de Jésus-Christ. *Bi-* » *bebant de spirituali consequente eos petra, petra autem erat Christus.* » Soit que l'eau les suivit, ou qu'ils la portassent avec eux, ou qu'ils en » suivissent le cours; soit, enfin, qu'on traînât le rocher d'Horeb sur un » chariot, à la manière d'*un gros muid toujours plein*, et toujours ou- » vert à quiconque en voulait boire, ainsi que l'indique Tertullien (Tertull. » de Patientia) : *Post manna scatilem pluviam, post petræ aquatilem* » *sequelam.* Saint Ambroise (L. I, ch. 1, de Sacramentis) : *Nonne im-* » *mobilis petra quæ populum sequebatur.* Saint Chrysostôme, l'Ambro- » siater, Photius, cité par Œcumenius, saint Thomas et Cantacugène, » dans leurs commentaires sur le dixième chapitre de la première épître » aux Corinthiens, parlent à peu près de même. »

C'est dans l'esprit de ces interprétations mêmes qu'il faut entrer, et éviter de les prendre à la lettre, pour en faire des contre-sens, j'oserai dire, sacriléges.

Mon rôle de commentateur ne m'oblige pas de citer tout ce qui peut avoir un rapport éloigné avec ces événements; je m'abstiens donc de copier un passage de Tacite, qu'on a rapproché fort mal à propos du texte dont nous nous occupons (Hist. liv. V, cap. III); et je laisse également de côté les analogies tirées de la vie ou des mystères de Bacchus. Je crois ces recherches convenables dans un traité de mythologie ou de littérature grecque; elles n'appartiennent point au sujet que nous traitons.

(8) Venit autem Amalec.

La position des Amalécites est assez difficile à déterminer, et le motif de cette attaque est incompréhensible. Quant à la position, je crois qu'ils remplaçaient les Thyats, tandis que les Madianites, comme je l'ai dit, représentent les Torats. Les uns occupant tout le désert au nord de la montagne El-Thih; les autres, toute la presqu'île au sud. Mais, pourquoi cette attaque? Il me semble que c'est une mesure préventive bien hardie; une politique d'agression imprudente par abus de prudence, imprévoyante, par excès de précaution.

EXODE, CHAPITRE XVII, VERSETS 14-16.

Philon (liv. I, de vita Moysis) suppose que le chef des Amalécites, craignant le passage dévastateur d'une aussi grande multitude et d'aussi nombreux troupeaux sur son territoire, vient attaquer les Israélites pour les prévenir. En effet, voilà la seule raison qu'on puisse imaginer; mais puisque les Amalécites sont battus, il faut convenir qu'ils auraient aussi bien fait d'attendre la venue des Hébreux, et de défendre les défilés qui donnent seuls entrée sur leur territoire (dans le haut de Ouadi-Safran, Aboutrafe, Montegel, etc., etc.). Il est vrai qu'ils pouvaient arriver à l'improviste; qu'ils espéraient attaquer les traînards, la queue de l'armée, puisque les Hébreux se dirigeaient de Raphidim (Ouadi-Salef), au sud vers le Sinaï, tandis qu'ils descendaient du nord, des hauteurs de la montagne de Thih. Et, en effet, nous lisons dans le Deutéronome, en forme de reproche adressé au peuple des Amalécites : — « Memento quomodo occurrerit tibi » et extremos agminis tui qui lassi residebant, ceciderit, quando tu eras « fame et labore confectus. » (XXV, 18.)

(9) Cras ego stabo. Cette attaque des Amalécites était prévue déjà la veille, puisque Moyse a ordonné à Josué de réunir ses troupes pour le lendemain; quant à la victoire, Moyse en accorde tout l'honneur à la protection spéciale du Seigneur. J.-G. Lackemacher (*Philological Observ.*, IV, 1), suppose que Moyse tenait dans ses mains un étendard dont la vue inspirait aux Israélites une telle confiance, qu'ils battaient l'ennemi en le voyant, et cédaient à leurs coups dès qu'il disparaissait de la portée de leurs yeux.

Nous savons que, plus tard, les Amalécites, réunis aux forces de Chanaan, prennent une revanche assez complète (Nombres, XIV, 39).

(14-16) Delebo enim memoriam Amalec sub cœlo. Cette malédiction, plusieurs fois répétée, et spécialement recommandée au peuple d'Israël, reçut son exécution; cette tribu disparut, en se confondant peut-être avec quelque autre peuplade voisine, les Édomites ou les Philistins (1 Samuel, XV, XXVII, XXX).

M. Lenormant voit ici, dans les Amalécites, la population égyptienne employée aux mines. Pour comprendre cette hypothèse, je renvoie au commentaire du chapitre XXXIII, 56, des Nombres, où j'exposerai le système bizarre qu'il a développé dans son cours de la Sorbonne.

Les traditions orientales ont transporté au fond de l'Arabie une tribu d'Amalécites, sans doute pour expliquer plus aisément l'établissement des Juifs dans ces provinces éloignées de la terre promise. Je citerai un passage d'Aboulfeda, qui a recueilli cette tradition. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de discuter son peu de solidité, puisqu'elle n'a aucun appui dans le texte.

« L'auteur de l'ouvrage Alagani nous apprend que l'établissement des » Juifs à Kaibar et dans plusieurs parties de l'Hedjas, doit son origine à » une armée que Moyse envoya dans ces régions contre les Amalécites, » avec l'ordre de les détruire jusqu'au dernier homme. Les Amalé- » cites furent vaincus et tous massacrés, à l'exception du fils du roi, que » les vainqueurs épargnèrent et qu'ils ramenèrent avec eux en Palestine. » Sur ces entrefaites Moyse mourut, et les Hébreux dirent à ceux qui » revenaient de leur expédition, que, puisqu'ils avaient dévié de l'ordre » qui leur avait été donné, ils ne pouvaient s'établir au milieu d'eux. En » conséquence, ils retournèrent dans l'Hedjas et s'y établirent. » (Aboulfeda, *Historia ante islam.*, éd. Fleischer.)

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΗ'.

1. Ἤκουσε δὲ Ἰοθὸρ ἱερεὺς Μαδιὰμ ὁ γαμβρὸς Μωϋσῆ πάντα ὅσα ἐποίησε Κύριος Ἰσραὴλ τῷ ἑαυτοῦ λαῷ· ἐξήγαγε γὰρ Κύριος τὸν Ἰσραὴλ ἐξ Αἰγύπτου.

2. Ἔλαβε δὲ Ἰοθὸρ ὁ γαμβρὸς Μωϋσῆ Σεπφώραν τὴν γυναῖκα Μωϋσῆ μετὰ τὴν ἄφεσιν αὐτῆς,

3. καὶ τοὺς δύο υἱοὺς αὐτῆς. Ὄνομα τῷ ἑνὶ αὐτῶν Γηρσάμ, λέγων· Πάροικος ἤμην ἐν γῇ ἀλλοτρίᾳ.

4 Καὶ τὸ ὄνομα τοῦ δευτέρου Ἐλίεζερ, λέγων· Ὁ γὰρ Θεὸς τοῦ πατρός μου βοηθός μου, καὶ ἐξείλατό με ἐκ χειρὸς Φαραώ.

5. Καὶ ἐξῆλθεν Ἰοθὸρ ὁ γαμβρὸς Μωϋσῆ, καὶ οἱ υἱοὶ καὶ ἡ γυνὴ, πρὸς Μοϋσῆν εἰς τὴν ἔρημον, οὗ παρενέβαλεν ἐπ' ὄρους τοῦ Θεοῦ.

6. Ἀνηγγέλη δὲ Μωϋσῇ, λέγοντες· Ἰδοὺ ὁ γαμβρός σου Ἰοθὸρ παραγίνεται πρὸς σὲ, καὶ ἡ γυνὴ καὶ οἱ δύο υἱοί σου μετ' αὐτοῦ.

7. Ἐξῆλθε δὲ Μωϋσῆς εἰς συνάντησιν τῷ γαμβρῷ, καὶ προσεκύνησεν αὐτῷ, καὶ ἐφίλησεν αὐτὸν, καὶ ἠσπάσαντο ἀλλήλους· καὶ εἰσήγαγεν αὐτοὺς εἰς τὴν σκηνήν.

8. Καὶ διηγήσατο Μωϋσῆς τῷ γαμβρῷ πάντα ὅσα ἐποίησε Κύριος τῷ Φαραὼ καὶ πᾶσι τοῖς Αἰγυπτίοις ἕνεκεν τοῦ Ἰσραὴλ, καὶ πάντα τὸν μόχθον τὸν γενόμενον αὐτοῖς ἐν τῇ ὁδῷ, καὶ ὅτι ἐξείλατο αὐτοὺς Κύριος ἐκ χειρὸς Φαραὼ, καὶ ἐκ χειρὸς τῶν Αἰγυπτίων.

9. Ἐξέστη δὲ Ἰοθὸρ ἐπὶ πᾶσι τοῖς ἀγαθοῖς οἷς ἐποίησεν αὐτοῖς Κύριος, ὅτι ἐξείλατο αὐτοὺς ἐκ χειρὸς Αἰγυπτίων καὶ ἐκ χειρὸς Φαραώ.

10. Καὶ εἶπεν Ἰοθόρ· Εὐλογητὸς Κύριος, ὅτι ἐξείλατο αὐτοὺς ἐκ χειρὸς Αἰγυπτίων καὶ ἐκ χειρὸς Φαραώ·

11. Νῦν ἔγνων ὅτι μέγας Κύριος παρὰ πάντας τοὺς θεούς, ἕνεκεν τούτου, ὅτι ἐπέθεντο αὐτοῖς.

12. Καὶ ἔλαβεν Ἰοθὸρ ὁ γαμβρὸς Μωϋσῆ ὁλοκαυτώματα καὶ θυσίας τῷ Θεῷ· παρεγένετο δὲ Ἀαρὼν καὶ πάντες οἱ πρεσβύτεροι Ἰσραὴλ συμφαγεῖν ἄρτον μετὰ τοῦ γαμβροῦ Μωϋσῆ ἐναντίον τοῦ Θεοῦ.

13. Καὶ ἐγένετο, μετὰ τὴν ἐπαύριον συνεκάθισε Μωϋσῆς κρίνειν τὸν λαόν· παρειστήκει δὲ πᾶς ὁ λαὸς Μωϋσῇ ἀπὸ πρωΐθεν ἕως δείλης.

14. Καὶ ἰδὼν Ἰοθὸρ πάντα ὅσα ποιεῖ τῷ λαῷ, λέγει· Τί τοῦτο ὃ σὺ ποιεῖς τῷ λαῷ; διατί σὺ κάθησαι μόνος, πᾶς δὲ ὁ λαὸς παρέστηκέ σοι ἀπὸ πρωΐθεν ἕως δείλης;

15. Καὶ λέγει Μωϋσῆς τῷ γαμβρῷ· Ὅτι παραγίνεται πρός με ὁ λαὸς ἐκζητῆσαι κρίσιν παρὰ τοῦ Θεοῦ.

16. Ὅταν γὰρ γένηται αὐτοῖς ἀντιλογία, καὶ ἔλθωσι πρὸς με, διακρίνω ἕκαστον, καὶ συμβιβάζω αὐτοὺς τὰ προστάγματα τοῦ Θεοῦ καὶ τὸν νόμον αὐτοῦ.

17. Εἶπε δὲ ὁ γαμβρὸς Μωϋσῆ πρὸς αὐτόν· Οὐκ ὀρθῶς σὺ ποιεῖς τὸ ῥῆμα τοῦτο.

18. Φθορᾷ καταφθαρήσῃ ἀνυπομονήτῳ καὶ σὺ, καὶ πᾶς ὁ λαὸς οὗτος ὃς ἐστι μετὰ σοῦ. Βαρύ σοι τὸ ῥῆμα τοῦτο, οὐ δυνήσῃ ποιεῖν σὺ μόνος.

19. Νῦν οὖν ἄκουσόν μου, καὶ συμβουλεύσω σοι, καὶ ἔσται

CAPUT XVIII.

1. Cumque audisset Jethro, sacerdos Madian, cognatus Moysi, omnia quæ fecerat Deus Moysi, et Israeli populo suo, et quod eduxisset Dominus Israel de Ægypto:

2. Tulit Sephoram uxorem Moysi quam remiserat:

3. et duos filios ejus, quorum unus vocabatur Gersam, dicente patre: Advena fui in terra aliena.

4. Et nomen secundi Eliezer, dicens: Deus enim patris mei adjutor meus, et eripuit me de gladio Pharaonis.

5. Venit ergo Jethro cognatus Moysi, et filii ejus, et uxor ejus, ad Moysen in desertum, ubi erat castrametatus juxta montem Dei.

6. Et mandavit Moysi, dicens: Ego Jethro cognatus tuus venio ad te, et uxor tua, et duo filii tui cum ea.

7. Qui egressus in occursum cognati sui, adoravit, et osculatus est eum: salutaveruntque se mutuo verbis pacificiis. Cumque intrasset tabernaculum,

8. narravit Moyses cognato suo cuncta quæ fecerat Dominus Pharaoni, et Ægyptiis propter Israel; universumque laborem, qui accidisset eis in itinere, et quod liberaverat eos Dominus.

9. Lætatusque est Jethro super omnibus bonis, quæ fecerat Dominus Israeli, eo quod eruisset eum de manu Ægyptiorum,

10. et ait: Benedictus Dominus, qui liberavit vos de manu Ægyptiorum et de manu Pharaonis, qui eruit populum suum de manu Ægypti.

11. Nunc cognovi, quia magnus Dominus super omnes Deos: eo quod superbe egerint contra illos.

12. Obtulit ergo Jethro cognatus Moysi holocausta et hostias Deo: veneruntque Aaron et omnes seniores Israel, ut comederent panem cum eo coram Deo.

13. Altera autem die sedit Moyses ut judicaret populum, qui assistebat Moysi a mane usque ad vesperam.

14. Quod cum vidisset cognatus ejus, omnia scilicet quæ agebat in populo, ait: Quid est hoc quod facis in plebe? Cur solus sedes, et omnis populus præstolatur de mane usque ad vesperam?

15. Cui respondit Moyses: Venit ad me populus quærens sententiam Dei.

16. Cumque acciderit eis aliqua disceptatio, veniunt ad me ut judicem inter eos, et ostendam præcepta Dei, et leges ejus.

17. At ille: Non bonam, inquit, rem facis:

18. Stulto labore consumeris et tu, et populus iste qui tecum est: ultra vires tuas est negotium, solus illud non poteris sustinere.

19. Sed audi verba mea atque consilia, et erit Deus tecum.

ὁ Θεός μετὰ σοῦ. Γίνου σὺ τῷ λαῷ τὰ πρὸς τὸν Θεόν, καὶ ἀνοίσεις τοὺς λόγους αὐτῶν πρὸς τὸν Θεόν.

20. Καὶ διαμαρτύρῃ αὐτοῖς τὰ προστάγματα τοῦ Θεοῦ καὶ τὸν νόμον αὐτοῦ, καὶ σημανεῖς αὐτοῖς τὰς ὁδοὺς ἐν αἷς πορεύσονται ἐν αὐταῖς, καὶ τὰ ἔργα ἃ ποιήσουσι.

21. Καὶ σὺ σεαυτῷ σκέψαι ἀπὸ παντὸς τοῦ λαοῦ ἄνδρας δυνατοὺς, θεοσεβεῖς, ἄνδρας δικαίους, μισοῦντας ὑπερηφανίαν· καὶ καταστήσεις ἐπ' αὐτῶν χιλιάρχους καὶ ἑκατοντάρχους καὶ πεντηκοντάρχους καὶ δεκαδάρχους.

22. Καὶ κρινοῦσι τὸν λαὸν πᾶσαν ὥραν· τὸ δὲ ῥῆμα τὸ ὑπέρογκον ἀναίσουσιν ἐπὶ σέ· τὰ δὲ βραχέα τῶν χριμάτων κρινοῦσιν αὐτοί· καὶ κουφιοῦσιν ἀπὸ σοῦ, καὶ συναντιλήψονταί σοι.

23. Ἐὰν τὸ ῥῆμα τοῦτο ποιήσῃς, κατισχύσει σε ὁ Θεός, καὶ δυνήτῃ παραστῆναι, καὶ πᾶς ὁ λαὸς οὗτος εἰς τὸν ἑαυτοῦ τόπον μετ' εἰρήνης ἥξει.

24. Ἤκουσε δὲ Μωϋσῆς τῆς φωνῆς τοῦ γαμβροῦ, καὶ ἐποίησεν ὅσα εἶπεν αὐτῷ.

25. Καὶ ἐπέλεξε Μωϋσῆς ἄνδρας δυνατοὺς ἀπὸ παντὸς Ἰσραὴλ, καὶ ἐποίησεν αὐτοὺς ἐπ' αὐτῶν χιλιάρχους καὶ ἑκατοντάρχους καὶ πεντηκοντάρχους καὶ δεκαδάρχους.

26. Καὶ ἐκρίνοσαν τὸν λαὸν πᾶσαν ὥραν· πᾶν δὲ ῥῆμα ὑπέρογκον ἀνέφεροσαν ἐπὶ Μωϋσῆ· πᾶν δὲ ῥῆμα ἐλαφρὸν ἐκρίνοσαν αὐτοί.

27. Ἐξαπέστειλε δὲ Μωϋσῆς τὸν ἑαυτοῦ γαμβρὸν, καὶ ἀπῆλθεν εἰς τὴν γῆν αὐτοῦ.

Esto tu populo in his quæ ad Deum pertinent, ut referas quæ dicuntur ad eum :

20. ostendasque populo ceremonias et ritum colendi, viamque per quam ingredi debeant, et opus quod facere debeant.

21. Provide autem de omni plebe viros potentes, et timentes Deum, in quibus sit veritas, et qui oderint avaritiam, et constitue ex eis tribunos, et centuriones, et quinquagenarios, et decanos,

22. qui judicent populum omni tempore : quidquid autem majus fuerit, referant ad te, et ipsi minora tantummodo judicent : leviusque sit tibi, partito in alios onere.

23. Si hoc feceris, implebis imperium Dei, et præcepta ejus poteris sustentare : et omnis hic populus revertetur ad loca sua cum pace.

24. Quibus auditis, Moyses fecit omnia quæ ille suggesserat.

25. Et electis viris strenuis de cuncto Israel, constituit eos principes populi, tribunos, et centuriones, et quinquagenarios, et decanos.

26. Qui judicabant plebem omni tempore : quidquid autem gravius erat, referebant ad eum, faciliora tantummodo judicantes.

27. Dimisitque cognatum suum : qui reversus abiit in terram suam.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(1) Cumque audisset Jethro, omnia quæ fecerat Deus Moysi.

Vraie peinture du désert, où les nouvelles se communiquent avec une rapidité qui paraît d'autant plus grande, qu'on en devine moins facilement les moyens. Tous les voyageurs témoigneront de cette singularité. Ce ne sont pas seulement les nouvelles qui circulent de campement à campement, mais les plus petits événemens de la vie y parviennent, et, sous forme de commérages, vont grossissant de tentes en tentes.

(6) Ego Jethro cognatus tuus.

Sephora était Madianite et de race Couschite ou Hamite. Lorsque Moyse connut au Sinaï, par le Seigneur, la nature de sa mission, et par Aaron, la disposition des esprits chez les Israélites, il dut comprendre que la présence de sa femme, qui était étrangère, ne pouvait que diminuer son autorité et lui susciter des difficultés; il la renvoya, avec ses enfants, à son beau-père. Cette supposition, très-plausible, est appuyée par le Méchitte, ancien commentaire sur l'Exode, au moyen d'une conversation supposée entre Aaron et Moyse. Jarchi la reproduit, et je la trouve dans les questions sur l'Exode, de Manasseh ben Israel (Quest. V), ainsi traduite en latin : « Obviam factus ei Aharon, interrogavit, quinam » isti? Cui Moses, uxor inquit et filii mei. Tum rursus ille, quorsum » eos ducis? Respondit Moses, in Ægyptum. Quod displicuit Aharoni. » Ergo inquit : Captivorum augere numerum vis, cum abunde nobis sol» licitudinis sit ob multitudinem, quæ ab Ægyptiis premitur? Unde » Moses, accepto consilio, uxorem et filios ad socerum remisit. »

(7) Salutaveruntque se mutuo.

Ce verset décrit une forme d'étiquette qui s'est conservée chez les Arabes. Quand deux hommes, parents ou non, mais d'une même tribu, se rencontrent dans le désert, ils se tendent la main, s'embrassent, et, se tenant toujours la main, se demandent des nouvelles des leurs, et étendent ces formules jusqu'à l'état des tentes, des troupeaux et des bestiaux.

(8) Narravit Moyses. Jethro savait ces choses, mais d'une manière incomplète; Moyse les lui raconte en détail.

(9) Benedictus Dominus. Jethro, chef d'une tribu, habitant de la presqu'île du Sinaï, devait savoir ce qu'il en était du passage de la mer Rouge à marée basse, de la manne qui découlait des tamarisques, d'un certain bois qui rendait douces les eaux saumâtres de son désert, des nuées de cailles capables de nourrir un grand peuple. – Si toutes ces choses eussent été si naturelles, qu'une intervention divine ne fût pas nécessaire, pourquoi cet étonnement de la part d'un Bédouin et cette exclamation : « C'est à » présent que je reconnais la grandeur de Dieu! »

(13) Sedit Moyses ut judicaret populum. Attribut de la vieillesse et du rang, la justice s'exerce encore ainsi par le chef et devant la tente. Les conseils qui suivent, et que Jethro donne à son gendre, témoignent d'une longue expérience et d'un habile usage du commandement.

Le texte dit positivement que Moyse était assis, et que ceux qui venaient se soumettre à ses décisions étaient debout. Était-il, à la manière du peuple égyptien, des Orientaux et des Arabes du désert, accroupi sur ses pieds?

Nous trouvons, dans les peintures égyptiennes et dans les monuments de sculpture de ce peuple si laborieux, des exemples de toutes les postures que prennent aujourd'hui les Orientaux. Elles étaient donc dès-lors habituelles.

Mais autant un turc, de quelque classe qu'il soit, se trouve mal à l'aise lorsqu'on l'oblige à s'asseoir sur une chaise, autant on aurait humilié les gens d'un certain rang ou d'un âge respectable, si on ne leur eût pas gardé une chaise, comme elles étaient en usage dans l'Égypte, et comme on les plaçait dans toutes les chambres chez les Hébreux (II, Rois, IV, 10); ou devant la porte de la maison pour prendre l'air (Proverbes, IX, 14); ou à la table du roi, où chaque chaise avait sa destination, et où celle de David, pendant son absence, lui était réservée (I, Samuel, XX, 25); ou l'un de ces tabourets d'où tomba sans doute, à la renverse, le grand-prêtre Eli, lorsqu'il se cassa la nuque; ou bien ces siéges élevés qui servaient dans les palais comme chaise de conversation, ou comme trône, ou comme sopha de repos.

La pose accroupie était considérée à peu près comme elle l'est aujourd'hui en Orient. Les jambes croisées, c'est l'aisance, la possibilité de s'occuper, tout en étant assis, de lire, d'écrire, de fumer et de boire le café.

Chacun emploie, à son tour, la pose accroupie sur les talons, quelque

EXODE, CHAPITRE XVIII, VERSET 13.

respectueuse qu'elle paraisse, et quelque haute et superbe que soit la position que l'on occupe. Le grand seigneur l'adopte dans sa prière; ses ministres l'observent devant lui, leurs subalternes devant eux, et ainsi de suite, de degré en degré, depuis le haut jusqu'au bas de l'échelle sociale; depuis le plus puissant jusqu'au plus pauvre, qui ne la quitte pas en demandant l'aumône aux passants.

Quand David s'assit devant l'Éternel, il prit cette posture que les divinités égyptiennes ont toujours.

EXODE, CHAPITRE XVIII, VERSET 13.

Une autre pose, encore plus abaissée, est une sorte d'agenouillement assis et de longue durée auquel on peut résister; les personnages considérables ne la prennent pas, mais on l'observe devant eux pour manifester un respect qui se met quelque peu à l'aise.

Quoi qu'il en soit de ce choix de poses, tant historiques que consacrées par l'habitude, j'aime à me représenter Moyse assis sur un rocher, rapprochant les dissidences, comblant les inimitiés; mais assis gravement, et avec dignité.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΙΘ'.

1. Τοῦ δὲ μηνὸς τοῦ τρίτου τῆς ἐξόδου τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου, τῇ ἡμέρᾳ ταύτῃ ἦλθοσαν εἰς τὴν ἔρημον τοῦ Σινά.

2. καὶ ἀπῆραν ἐκ Ραφιδεὶν, καὶ ἦλθοσαν εἰς τὴν ἔρημον τοῦ Σινά, καὶ παρενέβαλεν ἐκεῖ Ἰσραὴλ κατέναντι τοῦ ὄρους.

3. Καὶ Μωϋσῆς ἀνέβη εἰς τὸ ὄρος τοῦ Θεοῦ, καὶ ἐκάλεσεν αὐτὸν ὁ Θεὸς ἐκ τοῦ ὄρους, λέγων· Τάδε ἐρεῖς τῷ οἴκῳ Ἰακὼβ, καὶ ἀναγγελεῖς τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ·

4. Αὐτοὶ ἑωράκατε ὅσα πεποίηκα τοῖς Αἰγυπτίοις, καὶ ἀνέλαβον ὑμᾶς ὡσεὶ ἐπὶ πτερύγων ἀετῶν, καὶ προσηγαγόμην ὑμᾶς πρὸς ἐμαυτόν.

5. Καὶ νῦν ἐὰν ἀκοῇ ἀκούσητε τῆς ἐμῆς φωνῆς, καὶ φυλάξητε τὴν διαθήκην μου, ἔσεσθέ μοι λαὸς περιούσιος ἀπὸ πάντων τῶν ἐθνῶν· ἐμὴ γάρ ἐστι πᾶσα ἡ γῆ.

6. Ὑμεῖς δὲ ἔσεσθέ μοι βασίλειον ἱεράτευμα καὶ ἔθνος ἅγιον. Ταῦτα τὰ ῥήματα ἐρεῖς τοῖς υἱοῖς Ἰσραήλ.

7. Ἦλθε δὲ Μωϋσῆς, καὶ ἐκάλεσε τοὺς πρεσβυτέρους τοῦ λαοῦ, καὶ παρέθηκεν αὐτοῖς πάντας τοὺς λόγους τούτους οὓς συνέταξεν αὐτοῖς ὁ Θεός.

8. Ἀπεκρίθη δὲ πᾶς ὁ λαὸς ὁμοθυμαδὸν, καὶ εἶπαν· Πάντα ὅσα εἶπεν ὁ Θεὸς ποιήσομεν καὶ ἀκουσόμεθα. Ἀνήνεγκε δὲ Μωϋσῆς τοὺς λόγους τούτους πρὸς τὸν Θεόν.

9. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Ἰδοὺ ἐγὼ παραγίνομαι πρὸς σὲ ἐν στύλῳ νεφέλης, ἵνα ἀκούσῃ ὁ λαὸς λαλοῦντός μου πρὸς σὲ, καὶ σοὶ πιστεύσωσιν εἰς τὸν αἰῶνα. Ἀνήγγειλε δὲ Μωϋσῆς τὰ ῥήματα τοῦ λαοῦ πρὸς Κύριον.

10. Εἶπε δὲ Κύριος πρὸς Μωϋσῆν· Καταβὰς διαμάρτυραι τῷ λαῷ, καὶ ἅγνισον αὐτοὺς σήμερον καὶ αὔριον, καὶ πλυνάτωσαν τὰ ἱμάτια,

11. καὶ ἔστωσαν ἕτοιμοι εἰς τὴν ἡμέραν τὴν τρίτην· τῇ γὰρ ἡμέρᾳ τῇ τρίτῃ καταβήσεται Κύριος ἐπὶ τὸ ὄρος τὸ Σινά, ἐναντίον παντὸς τοῦ λαοῦ.

12. Καὶ ἀφοριεῖς τὸν λαὸν κύκλῳ, λέγων· Προσέχετε ἑαυτοῖς τοῦ ἀναβῆναι εἰς τὸ ὄρος, καὶ θίγειν τι αὐτοῦ· πᾶς ὁ ἁψάμενος τοῦ ὄρους θανάτῳ τελευτήσει.

13. Οὐχ ἅψεται αὐτοῦ χεὶρ· ἐν γὰρ λίθοις λιθοβοληθήσεται, ἢ βολίδι κατατοξευθήσεται· ἐάν τε κτῆνος ἐὰν τε ἄνθρωπος, οὐ ζήσεται. Ὅταν αἱ φωναὶ καὶ αἱ σαλπιγγες καὶ ἡ νεφέλη ἀπέλθῃ ἀπὸ τοῦ ὄρους, ἐκεῖνοι ἀναβήσονται ἐπὶ τὸ ὄρος.

14. Κατέβη δὲ Μωϋσῆς ἐκ τοῦ ὄρους πρὸς τὸν λαὸν, καὶ ἡγίασεν αὐτούς· καὶ ἔπλυναν τὰ ἱμάτια.

15. Καὶ εἶπε τῷ λαῷ· Γίνεσθε ἕτοιμοι, τρεῖς ἡμέρας μὴ προσέλθητε γυναικί.

16. Ἐγένετο δὲ τῇ ἡμέρᾳ τῇ τρίτῃ, γενηθέντος πρὸς ὄρθρον, καὶ ἐγένοντο φωναὶ καὶ ἀστραπαὶ καὶ νεφέλη γνοφώδης ἐπ' ὄρους Σινά· φωνὴ τῆς σαλπιγγος ἦχει μέγα. Καὶ ἐπτοήθη πᾶς ὁ λαὸς ὁ ἐν τῇ παρεμβολῇ.

17. Καὶ ἐξήγαγε Μωϋσῆς τὸν λαὸν εἰς συναντησιν τοῦ Θεοῦ ἐκ τῆς παρεμβολῆς, καὶ παρέστησαν ὑπὸ τὸ ὄρος.

18. Τὸ ὄρος τὸ Σινὰ ἐκαπνίζετο ὅλον, διὰ τὸ καταβεβηκέναι ἐπ' αὐτὸ τὸν Θεὸν ἐν πυρί· καὶ ἀνέβαινεν ὁ καπνὸς, ὡσεὶ καπνὸς καμίνου. Καὶ ἐξέστη πᾶς ὁ λαὸς σφόδρα.

CAPUT XIX.

1. Mense tertio egressionis Israel e Terra Ægypti, in die hac venerunt in solitudinem Sinai.

2. Nam profecti de Raphidim, et pervenientes usque in desertum Sinai, castrametati sunt in eodem loco, ibique Israel fixit tentoria e regione montis.

3. Moyses autem ascendit ad Deum : vocavitque eum Dominus de monte, et ait : Hæc dices domui Jacob, et annuntiabis filiis Israel :

4. Vos ipsi vidistis, quæ fecerim Ægyptiis, quo modo portaverim vos super alas aquilarum, et assumpserim mihi.

5. Si ergo audieritis vocem meam, et custodieritis pactum meum, eritis mihi in peculium de cunctis populis : mea est enim omnis terra.

6. Et vos eritis mihi in regnum sacerdotale, et gens sancta. Hæc sunt verba quæ loqueris ad filios Israel.

7. Venit Moyses : et convocatis majoribus natu populi, exposuit omnes sermones quos mandaverat Dominus.

8. Responditque omnis populus simul : Cuncta quæ locutus est Dominus, faciemus. Cumque retulisset Moyses verba populi ad Dominum,

9. ait ei Dominus : Jam nunc veniam ad te in caligine nubis, ut audiat me populus loquentem ad te, et credat tibi in perpetuum. Nuntiavit ergo Moyses verba populi ad Dominum.

10. Qui dixit ei : Vade ad populum, et sanctifica illos hodie, et cras, laventque vestimenta sua.

11. Et sint parati in diem tertium : in die enim tertia descendet Dominus coram omni plebe super montem Sinai.

12. Constituesque terminos populo per circuitum, et dices ad eos : Cavete ne ascendatis in montem, nec tangatis fines illius : omnis qui tetigerit montem, morte morietur.

13. Manus non tanget eum, sed lapidibus opprimetur, aut confodietur jaculis : sive jumentum fuerit, sive homo, non vivet. Cum cœperit clangere buccina, tunc ascendant in montem.

14. Descenditque Moyses de monte ad populum, et sanctificavit eum. Cumque lavissent vestimenta sua,

15. ait ad eos : Estote parati in diem tertium, et ne appropinquetis uxoribus vestris.

16. Jamque advenerat tertius dies, et mane inclaruerat : et ecce cœperunt audiri tonitrua, ac micare fulgura, et nubes densissima operire montem, clangorque buccinæ vehementius perstrepebat : et timuit populus qui erat in castris.

17. Cumque eduxisset eos Moyses in occursum Dei de loco castrorum, steterunt ad radices montis.

18. Totus autem mons Sinai fumabat : eo quod descendisset Dominus super eum in igne, et ascenderet fumus ex eo quasi de fornace : eratque omnis mons terribilis.

19. Ἐγίνοντο δὲ αἱ φωναὶ τῆς σαλπιγγος προβαίνουσαι ἰσχυρότεραι σφόδρα. Μωϋσῆς ἐλάλησεν, ὁ δὲ Θεὸς ἀπεκρίνατοι αὐτῷ φωνῇ.

20. Κατέβη δὲ Κύριος ἐπὶ τὸ ὄρος τὸ Σινὰ ἐπὶ τὴν κορυφὴν τοῦ ὄρους· καὶ ἐκάλεσε Κύριος Μωϋσῆν ἐπὶ τὴν κορυφὴν τοῦ ὄρους, καὶ ἀνέβη Μωϋσῆς.

21. Καὶ εἶπεν ὁ Θεὸς πρὸς Μωϋσῆν, λέγων· Καταβὰς διαμάρτυραι τῷ λαῷ, μή ποτε ἐγγίσωσι πρὸς τὸν Θεὸν κατανοῆσαι, καὶ πέσωσιν ἐξ αὐτῶν πλῆθος.

22. Καὶ οἱ ἱερεῖς οἱ ἐγγίζοντες Κυρίῳ τῷ Θεῷ ἁγιασθήτωσαν, μή ποτε ἀπαλλάξῃ ἀπ' αὐτῶν Κύριος.

23. Καὶ εἶπε Μωϋσῆς πρὸς τὸν Θεόν· Οὐ δυνήσεται ὁ λαὸς προσαναβῆναι πρὸς τὸ ὄρος τὸ Σινά· σὺ γὰρ διεμεμαρτύρησαι ἡμῖν, λέγων· Ἀφόρισαι τὸ ὄρος, καὶ ἁγίασαι αὐτό.

24. Εἶπε δὲ αὐτῷ Κύριος· Βάδιζε, κατάβηθι, καὶ ἀνάβηθι σὺ καὶ Ἀαρὼν μετὰ σοῦ· οἱ δὲ ἱερεῖς καὶ ὁ λαὸς μὴ βιαζέσθωσαν ἀναβῆναι πρὸς τὸν Θεὸν, μή ποτε ἀπολέσῃ ἀπ' αὐτῶν Κύριος.

25. Κατέβη δὲ Μωϋσῆς πρὸς τὸν λαὸν, καὶ εἶπεν αὐτοῖς.

19. Et sonitus buccinæ paulatim crescebat in majus, et prolixius tendebatur : Moyses loquebatur, et Deus respondebat ei.

20. Descenditque Dominus super montem Sinai in ipso montis vertice, et vocavit Moysen in cacumen ejus. Quo cum ascendisset,

21. dixit ad eum : Descende, et contestare populum : ne forte velit transcendere terminos ad videndum Dominum, et pereat ex eis plurima multitudo.

22. Sacerdotes quoque qui accedunt ad Dominum, sanctificentur, ne percutiat eos.

23. Dixitque Moyses ad Dominum : Non poterit vulgus ascendere in montem Sinai : tu enim testificatus es, et jussisti dicens : Pone terminos circa montem, et sanctifica illum.

24. Cui ait Dominus : Vade, descende : ascendesque tu, et Aaron tecum ; sacerdotes autem et populus ne transeant terminos, nec ascendant ad Dominum, ne forte interficiat illos.

25. Descenditque Moyses ad populum, et omnia narravit eis.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(1) Profecti de Raphidim.

De même qu'à Elim, ils restèrent à Raphidim un certain temps, puisqu'ils n'en partirent que dans le troisième mois (les opinions varient sur la date, le 1er, le 3 ou le 15); c'est toujours cette même vie nomade qui épuise les pâturages avant de changer de campement.

(2) Israel fixit tentoria e regione montis.

Ne voulant pas sortir du cadre des recherches géographiques que je me suis fixé, j'ai fermé mon commentaire de l'Exode à ce chapitre; mais je profiterai de ce verset pour apporter quelque lumière dans la position plutôt obscurcie qu'obscure de la station du Sinaï.

Je renverrai, en premier lieu, le lecteur aux considérations que j'ai développées plus haut (chap. XII, v. 37), et par lesquelles j'ai démontré que la largeur des vallées, la dimension des plaines ne devaient point nous occuper. Nous ne devons examiner l'itinéraire des Israélites qu'avec la pensée qu'il ne s'agit que d'une troupe de six cents combattants ou d'une caravane de trois mille personnes, mettant ainsi les recherches positives, exactes et toutes matérielles de la géographie en contact avec le chiffre qui les rend possibles; nous nous réservons ensuite, dans les considérations historiques sur l'ensemble de l'expédition, de faire remonter ces chiffres aux nombres authentiques donnés par la Bible, nombres que nous n'avons pas plus le droit de discuter, qu'il n'est nécessaire de les récuser.

Il y avait dans la péninsule du Sinaï une montagne par excellence, un lieu saint. Si nous ne possédions pas d'autres renseignements, nos yeux chercheraient sans doute les sommets les plus élevés, le mont de Sainte-Catherine ou Omschommar. Mais si l'on nous prouvait qu'un tradition s'est attachée à un pic de moindre hauteur, nous trouverions dans ce choix une preuve d'exactitude locale; et dans le Djebel Mousa des Arabes, le Sinaï des géographes, les raisons de sa sainteté et des événements solennels qui se sont passés à sa base, sur ses flancs, à son sommet. C'est qu'en effet bien que le Sinaï ne soit pas le pic le plus élevé, c'est cependant une haute montagne, elle est exactement située au centre de la péninsule et la seule dont on puisse atteindre la cime, et de ce point dominer sans obstacle la contrée. C'est la plus hardie dans ses formes, et la plus grandiose par la composition granitique et basaltique de ses roches. C'est de ce point central que, comme d'un foyer de lumières, partent dans tous les sens les vallées qui déversent leurs eaux dans les deux golfes. Ce n'est donc point à cause de sa hauteur que le Sinaï fut un lieu saint; il le devint par choix, et l'est resté par la fidélité de la tradition, et Saadi, dans le Gulestan, dit avec quelque raison, quoique en exagérant les proportions : « Le mont Sinaï est la plus petite des montagnes, mais » elle est en très-grande considération auprès de Dieu par sa dignité et » par le rang qu'elle tient par dessus les autres montagnes. » Aussi les anciens pèlerins faisaient-ils déjà la remarque que le Sinaï était moins élevé que le sommet de Sainte-Catherine. Félix Fabri, qui voyageait avec Breydenbach en 1485, nous dit : « Le mont Sinaï est un pic isolé et arrondi » à sa cime; il n'est pas le plus élevé, mais bien le plus escarpé. »

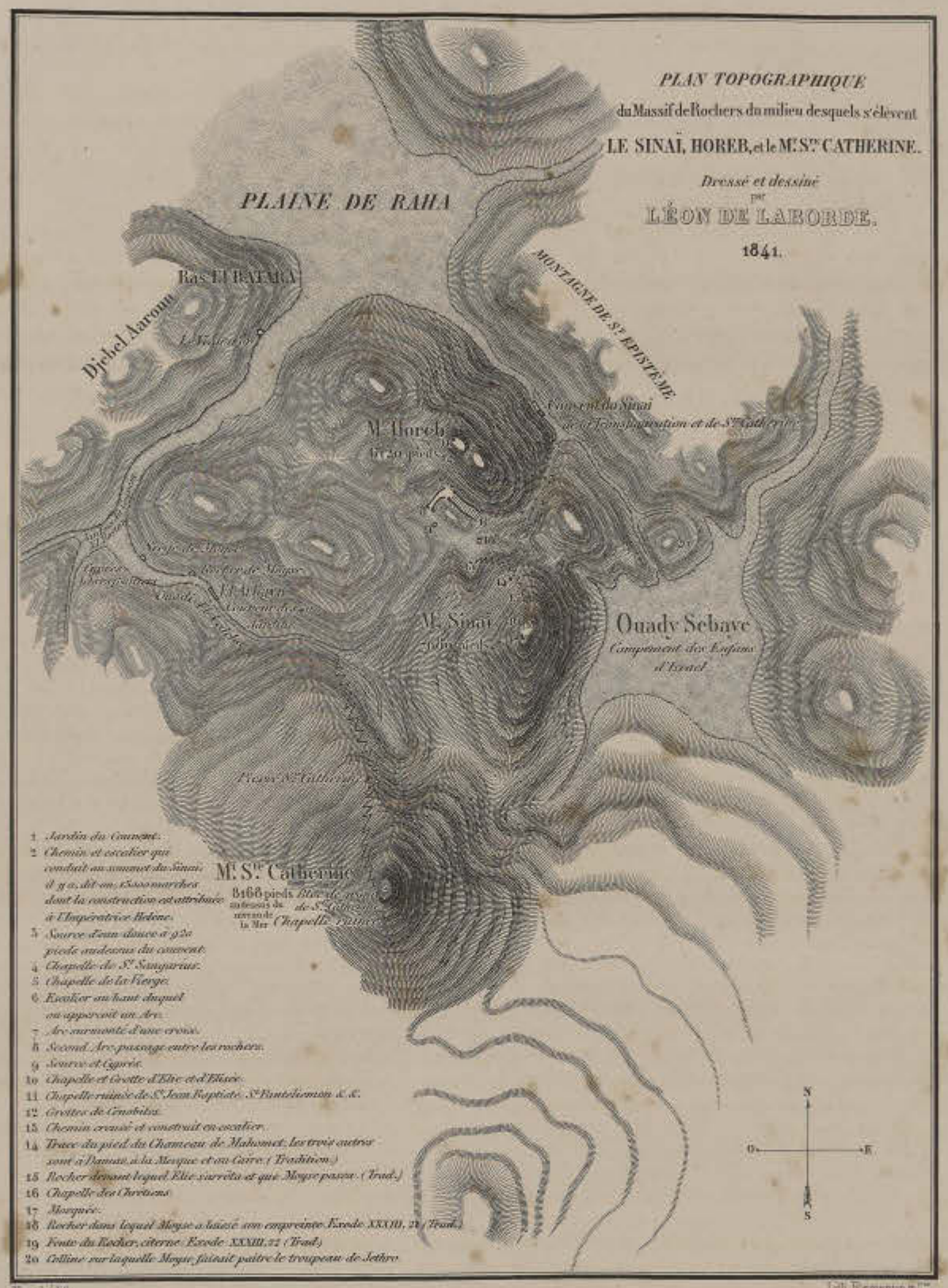
Lorsque Moyse conduit les troupeaux de Jethro, il s'éloigne de Madian autant qu'un pasteur peut le faire et vient dans les vallées qui s'étendent au bas de la haute montagne; lorsqu'il retourne en Égypte, son frère Aaron le rejoint au pied du mont Horeb; lorsque les Israélites, après le passage de la mer Rouge, s'enfoncent dans l'Arabie-Pétrée, ils parviennent à cette montagne après dix journées et séjournent pendant onze mois dans les vallées qui l'entourent.

Nous trouvons dans ces faits des circonstances qui nous permettent déjà d'apprécier la nature et la position des lieux. Ainsi cette montagne a, dans les ravins qui approchent de son sommet, des pâturages propres aux troupeaux; elle est assez près de la route qui conduit de Dahab ou Madian, à Suez, pour qu'on passe près d'elle et qu'on soit sûr de rencontrer dans ses environs ceux qui font ce voyage; elle est assez éloignée de Suez pour qu'on emploie dix journées pour y parvenir. Tous ces détails concordent ensemble et démontrent que le Djebel-Mousa actuel est le Sinaï de l'Écriture.

Nous ne savons pas de quel genre de vénération cette montagne fut l'objet depuis le passage des Hébreux jusqu'à l'ère chrétienne; cependant il n'est pas douteux que non-seulement ce sommet, mais encore toutes les vallées environnantes, acquirent un caractère de sainteté que les habitants du pays contribuèrent à entretenir en conservant les anciennes traditions. Josèphe (*Ant.* III, cap. 5) parle de ses abords inaccessibles et de sa prodigieuse hauteur; les moines ont depuis lors construit des escaliers qui rendent son ascension possible. Saint Paul (dans l'Épître aux Galates, IV, 24, 25) savait que les Arabes appelaient de son temps le Sinaï Hagar qui signifie rocher ou le Rocher par excellence. Depuis, cette montagne a reçu le nom de Thour ou Tor-Sina, de même que le port qui en est le plus voisin a été appelé Thour ou Tor. Quelques auteurs arabes dérivent ce nom, qui signifie *montagne*, de Tour, l'un des fils d'Ismaël, mais cette interprétation n'a point été acceptée généralement.

Voici ce qu'on lit dans la géographie d'Aboulféda :

« Thor, d'après le Moschtarek, se dit d'une montagne en général; » mais ensuite il a servi à désigner certaines montagnes en particulier. » On a dit Thor-Zeyta, ou montagne des Oliviers, en parlant d'une mon» tagne située près de Ras-Ayn (en Mésopotamie); la même dénomination » a été appliquée à la montagne des Oliviers à Jérusalem, où, suivant la » tradition, soixante et dix mille prophètes sont morts de faim. Thor dé» signe encore une montagne (le Thabor) qui domine Tibériade, ainsi que » la montagne de Syna. Pour celle-ci les avis sont partagés; les uns disent



Tranché lith.

Lith. Formentin et Cie.

» que c'est une montagne près d'Êla, les autres que c'est une montagne » de Syrie. Suivant les uns, Syna indique une montagne pierreuse; sui- » vant les autres, une montagne boisée. Il y a encore la montagne d'Aa- » ron (Hor), montagne fort élevée au midi de Jérusalem, et au haut de » laquelle est le tombeau d'Aaron. » (Traduction de M. Reinaud.)

La signification du mot n'est donc pas douteuse; il doit se traduire par montagne, et dans ce cas, appliqué à la ville de Tor, il indiquait que ce port était plus particulièrement le port d'arrivée et d'approvisionnement de la montagne. Ce mot, employé dans l'Asie, a passé dans la langue allemande. On le trouve dans les Alpes appliqué aux chaînes du Steyrmark, sous la forme de Taourn.

Mahomet, dans le 95e et très-court chapitre de son Coran, intitulé *le Figuier*, met dans la bouche de Dieu ces paroles : « Par le figuier et l'oli- » vier, par le mont Sinaï et ce pays fidèle nous avons créé, etc., etc. » Les commentateurs du Coran ont admis que le figuier et l'olivier désignent la montagne de Sion. Medjired-Din, Ebil-Yémen Abdor-Rahman El-Alemi, au xe siècle, l'interprétait ainsi dans le 22e chapitre de sa description de Jérusalem et de ses environs.

Cette association de noms prouve assez de quelle vénération jouissait cette montagne au temps du Prophète. Les moines du couvent du Sinaï ont conservé et se sont appliqués à répandre une tradition dont il est difficile de découvrir l'origine, et qui, au milieu des persécutions qu'ils ont eu à souffrir, pourrait bien n'être qu'une invention. Ils disent que Mahomet, n'étant encore qu'un pauvre Arabe, chamelier de profession, se serait endormi au pied des murailles du couvent. Pendant tout son sommeil un aigle plana au-dessus de sa tête, étendant sur lui ses vastes ailes comme pour le protéger. Le supérieur du couvent vit dans ce fait une indication certaine de la volonté du ciel et de l'avenir du Prophète. A son réveil, il lui demanda de protéger le couvent lorsqu'il en aurait le pouvoir. Mahomet le lui promit, et comme il ne savait point écrire, il trempa sa main dans l'encre et l'appliqua sur une peau de gazelle en disant au supérieur de lui présenter plus tard cette marque, qu'il considérerait comme un engagement. Plus tard, en effet, les moines prétendent qu'ils ont obtenu un acte de protection en règle, qui les affranchit de tout tribut, garantit la possession de leurs biens et l'exercice de leur culte, et ne les oblige qu'à une redevance de pain aux Arabes qui passent par leur vallée.

Les doutes que la rédaction même de cet acte pourraient exciter contre son authenticité, sont augmentés par la perte de l'original, que les moines attribuent à la violence. Aujourd'hui on ne trouve au couvent qu'une copie. (Plusieurs ouvrages en ont publié la traduction, voir Mengin, etc., etc.)

Dans les premiers siècles du christianisme, toute une époque de ferveur et de dévoûment s'ouvrit avec passion; des églises s'élevèrent de tous côtés, le désert s'emplit de pieux cénobites, qui se dévouèrent avec d'autant plus de zèle à une vie d'abstinence et de résignation, qu'ils la consacraient à la sainteté de ce lieu. C'est à cette époque que remonte la fondation d'une multitude de couvents dans tous les lieux consacrés par l'autorité de la tradition; on illustrait alors l'histoire sainte dans la contrée qui en fut le théâtre, par des constructions immenses, des églises, les prières de tout un jour, le dévoûment de toute une vie.

Le Sinaï dut dès-lors être l'objet de l'ardeur des cénobites, et sa tranquille et fertile vallée le but de leur ambition. Un couvent s'éleva au bas de cette montagne, des chapelles furent construites sur le sommet, on peut-être seulement on y consacra au Dieu de l'Évangile des sanctuaires que les habitants avaient profanés du culte de leur idolâtrie. L'impératrice Hélène, plus tard Justinien et Théodora, son épouse, embellirent le couvent. Ils l'agrandirent et le fortifièrent selon les besoins (Procopius, *de ædif. Justiniani*, V), et l'enrichirent avec une munificence calculée sur les mérites du mystère de l'incarnation et les grands événements dont on y célébrait la commémoration. Mais l'enceinte de ce couvent fut bientôt trop étroite pour contenir tout ce qui affluait ici de dévoûment; on éleva au sommet du mont Horeb une succursale sous l'invocation d'Elie, à la place où il s'était caché dans une grotte; dans la vallée où Moyse fit jaillir la fontaine Ouadi-Arabeyn on fonda un autre couvent, plus considérable encore. Ceci ne suffit pas; on envoya les maçons dans Ouadi-Otsmet, et ils construisirent un vaste ensemble de bâtiments abrités par les pics élevés qui réunissent le Serbal aux monts de Sainte-Catherine et de Sinaï (voir la planche ci-jointe); c'était encore trop peu pour satisfaire le zèle qui animait alors cette émigration chrétienne; elle éleva un grand couvent dans le ravin profond du mont Serbal; et les moines, avec la persévérance qui est le caractère des confréries, rendirent fertiles ces lits de torrents, où poussent aujourd'hui

encore les pommiers, les amandiers, les grenadiers qu'ils ont plantés. En outre, au moyen de plusieurs milliers de gradins (en partie détruits aujourd'hui, et dont il serait impossible de fixer le nombre; il est selon Sigoli, Frescobaldi, Thevenot, etc., de 14,000, selon Pococke de 3,000, etc.), ils rendirent accessibles aux pèlerins, qui affluaient de tous côtés, ces oasis de leur pieuse industrie, perdues dans les montagnes, que les précipices, les escarpements et les avalanches de rochers avaient rendues inabordables; on tourna quelques-unes de ces montagnes, on sculpta ou l'on maçonna dans les autres des escaliers aux marches innombrables, enfin on assura le passage contre les rochers menaçants en précipitant leur chute ou en les étayant.

On voulait ainsi faciliter aux pèlerins l'approche des couvents. Au Sinaï, ces mêmes travaux eurent lieu, mais dans un autre but; les ouadis, qui se succèdent les unes aux autres, conduisent naturellement au couvent par des pentes douces et faciles; les moines entreprirent de conduire les pèlerins au sommet du Sinaï, car de toutes les montagnes de la péninsule c'était la seule dont le sommet fut, depuis le christianisme surtout, un lieu de prière et de dévotion; aussi est-ce la seule entre toutes ces montagnes qui ait eu des constructions à son sommet, constructions que je serais disposé à regarder comme fort antérieures à l'époque de la reconstruction du couvent par Justinien ou sainte Hélène.

J'ai décrit ces établissements religieux, autrefois si florissants, aujourd'hui ruinés (dans mon Voyage de l'Arabie-Pétrée); j'ajouterai ici seulement que ces couvents et ces églises, consacrés aux mystères de l'Évangile, ou placés sous l'invocation de quelque saint, ne célébraient pas une localité plutôt qu'une autre, et ne se rattachaient pas à un événement précis de l'ancien Testament. Il suffisait à leurs fondateurs d'avoir élevé un temple sur les embranchements de la montagne sainte, ils priaient le Seigneur et lui vouaient leur vie. — Ce couvent lui-même, consacré au mystère de la transfiguration, et placé plus tard sous l'invocation du miraculeux transport du corps de sainte Catherine, n'est devenu que depuis, par les récits des voyageurs, couvent du mont Sinaï. Dans l'esprit de sa fondation, tout en desservant les souvenirs de l'ancien Testament, son but était uniquement la prière sur cette montagne sainte en l'honneur de la transfiguration, prière placée plus tard sous l'invocation de sainte Cathetine. Ces trois transformations se trouvent expliquées par les descriptions de voyage qui ont été publiées depuis dix siècles. Tous les documents qui se rattachent à sa fondation, ainsi que la partie des bâtiments qui remontent à cette époque, comme l'église et sa magnifique mosaïque, ne font allusion qu'au monastère de la transfiguration. Les anciens pèlerins, bien plus curieux de légendes que de tout autre souvenir pieux, ne font mention que des reliques de sainte Catherine, tandis que, depuis trente ans, les voyageurs ne parlent que du couvent du mont Sinaï. Nous n'avons pas de descriptions de voyages des premiers chrétiens. Quant aux pèlerins, ils partent du Caire pour sainte Catherine (die Pilger die zu sanct. Catharina, wollen reysen, Graf zu Solms, 1483; partimmo da sancta Catharina. Sigoli, 1383; von Jerusalem auss bis gegen sanct. Catharina, Rodolph de Suchen). Hans Tucher, en 1479, offre la transition; « il parle de son pèlerinage de Jérusalem » au tombeau de la bienheureuse vierge sainte Catherine et aux lieux saints » du mont Sinaï. » Les voyageurs modernes vont au Sinaï.

Et cependant tous s'accordent entre eux, si l'on veut bien, dans leurs récits, de même que dans les descriptions des voyageurs modernes, distinguer ce qui est renseignement puisé sur les lieux, parmi les moines et les Arabes, de ce qui doit être considéré comme réminiscence tardive dans le travail du retour. Je n'en prendrai que trois exemples, qui serviront aussi bien pour tous, puisque les pèlerins, que je prends pour témoins, voyageaient, les deux premiers, en 1336, le troisième, en 1383; qu'ils ne reçurent leurs renseignements, comme tous les autres visiteurs anciens et modernes, que des moines du couvent, et publièrent leur voyage dès leur retour; descriptions qui, chacune dans leur langue, eurent un grand succès, puisqu'elles furent répandues manuscrites dans les bibliothèques, écrites avec soin sur parchemin, ornées de miniatures, et que, dès les premiers temps de l'imprimerie, les deux premiers récits de voyages furent rangés parmi les ouvrages qu'on crut utile et lucratif de multiplier par le nouveau procédé.

Rudolph de Suchen, après avoir décrit le couvent, en sort pour monter au sommet du Sinaï; voici comment il s'exprime :

CHAP. LXXXIV.

De la place où la loi fut donnée à Moyse.

« Au-dessus de ce couvent est le mont Sinaï, » (il ne fait ici aucune distinction entre Horeb et Sinaï, on la trouve plus bas) « sur lequel on

» monte par beaucoup de marches et avec bien plus de peine qu'on ne peut » l'exprimer. Sur la cime de cette montagne s'élève une chapelle, à l'en- » droit où Dieu a parlé au prophète Hélie et lui a dit : Hélie que fais-tu là? » comme on lit dans le livre des Rois. » (Il confond la chapelle érigée au sommet en l'honneur du Décalogue, avec celle qui est au pied; mais peu importe, il indique bien évidemment une chapelle sur le Sinaï, et ce qui suit le prouve.) « A côté de cette chapelle, au lieu où la loi fut donnée à » Moyse et où la gloire du Seigneur lui est apparue, il y a un creux dans une » pierre très-dure, on y voit le portrait de Moyse comme s'il était gravé » dans un cachet. Dieu a protégé Moyse dans cette pierre, lorsqu'il a passé » près de lui dans toute sa majesté. » (Cette pierre est au sud de la chapelle, les moines la montrent encore; c'est un bloc de granit dans lequel on voit une excavation qui peut cacher un homme; cette pierre, ainsi que la chapelle et la mosquée, sont visibles de la plaine de Sebaye à 3,000 pieds plus bas.) « Près de là, sur la cime d'une autre montagne, a été déposé le » corps de sainte Catherine, la digne vierge » (voilà bien la montagne de sainte Catherine, indiquée près du Sinaï, et nous verrons plus bas qu'il est question du mont Horeb, de l'autre côté) « par des anges qui l'ont apporté » d'Alexandrie. Ce corps fut découvert miraculeusement par les ermites. » On parvient sur cette montagne en partant de l'autre, après beaucoup » de fatigue, mais il n'y a sur cette montagne ni chapelle, ni lieu de » prières » (Une mauvaise construction a été élevée sur ce point après le passage de Suchen, elle est en ruines depuis longues années) « et j'ai entendu » dire qu'à cause des difficultés du chemin, il est impossible de rien bâtir » à son sommet, mais on y voit la place où le corps de sainte Catherine a été trouvé, c'est comme l'empreinte d'un corps humain dans la pierre. » (Cette description est répétée par les pèlerins qui ont entrepris plus tard le même voyage, et elle se trouve confirmée par les voyageurs modernes.) « Vers l'Égypte le mont Sinaï perd son nom et il s'appelle Horeb. » (Vers l'Égypte ou vers le nord-est, la direction n'est pas juste, car la montagne est au nord; mais on sait que les pèlerins n'y mettaient pas tant d'exactitude, ce qu'il importe de reconnaître, c'est que la montagne de sainte Catherine est à l'un des côtés du Sinaï, et qu'à l'autre s'étend comme une suite du Sinaï ou un prolongement, le mont Horeb.)

Je joindrai à cette traduction le récit de Rudolph de Suchen, dans sa propre langue et son style si naïf :

« Von der statt do Moysi das gesatz gegeben ist lxxxiiij.

» Ob disem Kloster ist der berg sinay auf den man steiget durch vil » staffel und weiter dann man gesagen kan mit grosser arbeyt. Auf dem » gipffel dises bergs stet eyn capel an dem end do gott helie dem propheten » zu geredet hat Helia was thust du hie. Wie man in den buch der künig » liset. Bei diser capellen an dem end do Moysi das gesatz gegeben ist. » Und im die ere gottes erschinen ist. Do selben ist eyn holin in eynem » hœrten steyn do sicht man die gebildnus moysi wie in einem sigel » eingehawen. In disem hol hat gott der herr moysen mit seiner gerechten » hand beschirmet do er in d'ere seiner Majestät durchgieng. Do selben auf » dem gipffel eynes andern berges ist der leib sant Katherinen der erwir- » digen iunckfrawen von den engeln auss Alexandria getragen worden und » vo den einsideln wunderberlich erfunden und grosse zeychen durch sy » geschehen. Auf disen kompt man von den andren berg mit grosser » arbeit. Aber auf dem spitz dises bergs ist keyn capell noch bethauss und » ich vermeyn das von schwærin wegen des wegs mit menschlicher hand » do nichs gebawen mûg werden. Doch man sicht das end do der leib sant » Katherinen erfunden ist. Gleich wie eyn mensch in den steyn gedruckt. » Und dann gegen egipto verleüset er den namen Synai und wirt ge- « heyssen Oreb. » (On sait que ce voyage, outre les éditions que nous en avons, a été réimprimé dans le Reyssbuch de F. Nicolai Roth, p. 813, Franckfort in-folio 1609.)

Voici maintenant le récit de Bouldeselle, que je ferai précéder du titre de son voyage, dont je n'ai eu que deux manuscrits sous les yeux, mais qui a été imprimé en 1519.

« Cy commence un traictie de lestat de la Terre Saincte et aussi en » partie de la terre de Egipte et fut fait a la requeste de tres reverent » seigneur monss. Talairat de Pierregort cardinal par noble homme » monss. Guillaume de Bouldeselle. En l'an de grace M.CCCXXXVI et » fut translates par frere Jehan le long dit et né de Ypre moine de saint » Bertin en Saint-Omer en lan de grace M.CCCLJ. »

Après avoir traversé l'Égypte, Bouldeselle (al. Baldesel) se rend à cheval au Sinaï, il décrit tout ce qu'on voit dans le couvent, et en sort

pour entreprendre l'ascension du Sinaï, ayant quelques-uns des moines pour guides.

« Par desseue ceste abbaie est le hault mont du Synai grant et hault et » y mont on a plente de degres. Tout au desseue est une chapelle de saint » Helye et une autre ou la gloire de Dieu apparut a Moyse et lui donna la » loy et les x commandemens de la main Dieu escript en tables de pierre » et fist plusieurs grans miracles là est le treu en la roche tres dure en » laquelle Dieu mist Moyses et lui tendi la main quant il en sa gloire et en » sa majeste passa et dist à Moyses, *posteriora mea videbis, faciem autem* » *meam non potes intueri.* Ce sonne en francois tu me verras par derriere » mais mon visage ne pourras tu veoir, car nuls homs mortels ne puet la » face Dieu veoir en sa maieste. — De ceste et plusieurs autres merveilles » que Dieux fist en tous ces lieux sus dis pourra chacun plus plainement » estre informes par la saincte Escripture. En la pierre sus dicte la ou » Dieux mist Moyses et encore y est emprainte la figure et le corps de » Moyses aussi propremant comme Selle fust entailliee au ciel, non pour- » quant est la pierre si tres dure que de tres fors instrumens de fer ne » la pourroit on entamer ne a peine grater fors seulement bien pou » comme menue poudrette.

» Une autre montaigne y a moult plus haute et est une vallee entre ces » deux mons. Au dessus de ceste plus haute montaigne fu le corps de ma » dame sainte Katherine portes des Angels et la le trouverent les moines » sus dis, et le porterent en ceste abbaye comme dessus est dit et pour ce » vont aussi les pellerins sur ceste haute montaigne visiter ce saint lieu » moult devotement et a grant peine. Sur ce mont na point de chappelle » mais le lieu ou le corps saint fut mis par les angels et trouvez des gens » est seignez de grandes pierres et comment que loraison de sainte Ka- » therine die quen un meisme lieu fut la loy donnée a Moyse et le corps » saincte Katherine mis par les angels, cest à entendre en une meisme mon- » taigne et ces ij sont reputees pour une. — Folio 127, mss. 8500, fonds » francois. »

Nous devons à une réunion d'Italiens une autre description que je citerai également : Frescobaldi partit de Florence avec Georgio di Messer Guccio di Dino et Andrea di Messer Francesco Rinuccini, Antonio di Pingolo, Santi del Ricco, Bartolomeo da Castel Focognano. Ils trouvèrent, à Venise, Sigoli, qu'ils s'associèrent, et ils firent voile ensemble le 4 septembre 1384; ils étaient au Sinaï au mois d'octobre de la même année. Ce pèlerinage a été décrit dans trois relations qui joignent à l'intérêt des faits racontés, le mérite de la pureté de la langue. C'est à ce titre que l'Académie della Crusca a cité les voyages de Frescobaldi, de Sigoli et de Georgio Gucci (le premier en Mss. dans la B. Magliabechiana, P. 4, cod. 119; le second, P. 4, cod. 119; le troisième, P. 4, cod. 102). — On a trouvé depuis un grand nombre de copies, et les savants académiciens ont procédé à un travail d'épuration qu'on doit louer.

Je citerai le récit de Sigoli, dans l'italien; une traduction serait inutile. Je l'accompagnerai seulement de quelques remarques. « Ora vattene a » monte Sinai dov' è la chiesa di santa Caterina figliuola e sposa e martire » di Gesu Christo, e nella detta chiesa si è il capo e due ossa della santa » Caterina. » (En suivant les expressions de l'auteur, nous remarquerons que la chiesa, c'est ainsi qu'il désigne le couvent, n'a pour lui d'autre nom que celui de sainte Catherine, et d'autre importance que la conservation des reliques de la sainte; toutefois, il nous dit qu'il est situé au mont Sinaï et ceci est exact. Il est peut-être inutile de remarquer que les pèlerins ont varié dans leur description des reliques de la sainte, la tradition elle-même n'est pas fixe. La plus commune, celle qui s'accorde le mieux avec les traditions grecques et le Martyrologue romain, est que cette sainte fut rouée et eut la tête tranchée à Alexandrie, sous l'empereur Maxime, que son corps, enlevé par des anges, fut transporté sur la plus haute montagne de la péninsule et que les moines du couvent de la Transfiguration, situé au pied du Sinaï, l'ont recueilli. On montrait, au moyen-âge, dans l'église de saint Sabba, à Alexandrie, la colonne dans laquelle était, dit-on, fixé l'essieu autour duquel tournait la roue dentelée qui déchira le corps de la sainte. Sigoli la vit, Mantegazza (pag. 66, *Relazione tripart. del viaggio di Gerusalem*) et quelques pèlerins la mentionnent également. D'après ces données, il semblerait que le corps, entier et intact, de la sainte devrait se trouver dans le couvent, tandis que Sigoli dit avoir vu sa tête et deux os de ses membres, et que nous savons qu'on montrait l'un de ses bras dans un couvent de femme fondé à Bologne, un autre à Rhodez, etc., etc. Sans rappeler les exemples fréquents de ce double em-

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2.

ploi des reliques, dont plusieurs écrivains religieux ont donné, en général, une excuse plausible, et, pour beaucoup de cas, une explication satisfaisante, nous rappellerons que Félix Fabri trouve dans la générosité des moines la raison de cette multiplicité des fragments du corps de sainte Catherine. Nous avons vu, comme Sigoli, ce crâne et ces os, et en même temps les moines du Sinaï nous ont montré, sous le maître-autel, le coffre précieux qui, selon eux, a couvert le corps entier de cette sainte). « Ancora nella detta chiesa si è il corpo di santo Giovanni Climaco, di santo » Chimento e di santo Nofri. » (Les tombeaux de ces trois pieux anachorètes sont encore montrés aujourd'hui aux pèlerins.) « Appresso si e » la chiesa di santa Maria a Piaggeria. » (Cette chapelle est sur le mont Horeb, à moitié chemin entre le couvent et la petite plaine reconnaissable à la source et à un cyprès. Sigoli, à la fin de son voyage, rappelle un fait qu'il a omis à cette place où il appartenait, c'est l'origine de la fondation de cette chapelle, telle que les moines la racontaient à tous les pèlerins, qui l'ont tous rapportée fidèlement. A une époque reculée, les moines, incommodés, dans le couvent, par toutes sortes d'insectes, allaient quitter ce lieu, quand, en montant par le chemin qui conduit au Sinaï, ils rencontrèrent une apparition de femme qui leur ordonna de retourner sur leurs pas ils obéirent, et ils ne trouvèrent plus de vermine dans le couvent, où, depuis lors jusqu'à ce jour, on n'en a point revu. — Jean Helfrich, de Leipzig, qui fit son pèlerinage en 1595, appelle cette chapelle du nom de Santa-Maria della apparitione, nom qui s'accorde avec la tradition. « Appresso si e la chiesa di santo Elia e in quello luogo fece penitenzia e quivi » parlo con Dio a faccia a faccia. » (C'est la chapelle qui se voit à l'extrémité de la petite plaine dont je viens de parler.) « Appresso a santa Caterina si » e un' altissima montagna, e in capo della detta montagna in sulla somma del monte si è il proprio luogo dove iddio diede la legge a Moisè. » (Ainsi, selon Sigoli, et conformément à l'état des lieux, la montagne sur laquelle la loi fut donnée, c'est-à-dire le Sinaï, est située auprès du couvent de sainte Catherine.) « Ora innanzi che noi cominciassimo a salire il detto » monte, quelli frati di santa Caterina, perche la salita e molta repente in » servigio de' pellegrini v' hanno fatta grandissima quantita di scaglioni » salvatichi, e sono per novero quattordici migliaia: encora v' ha tant' al» tro luogo che non ha iscaglioni perche non bisogna, che vi se ne farebbe » altretanti e più. » (Sigoli parle de gradins bruts (*salvatichi*), et il en compte 14,000, ce chiffre est celui que les moines ont donné de tous temps aux pèlerins.) « E poi come detto di sopra nella sommita del detto monte si » e il proprio luogo dove Iddio diede la legge à Moisè nel quale si e uno » petrone molto grandissimo, in sul quale Iddio istava, e per niuna cagione » non poteа ragguardare Iddio per lo grandissimo splendore che della fa» cia di Dio usciva: e Dio comandoe a quello petrone che si levasse, in» contanente la parte dinanzi si levò, e stette sospesa, e ancora si sta cosi; » sicchè per comandamento di Dio Moisè istetta sotto il detto petrone e » Iddio istava sopra il detto petrone, e quivi parlo Iddio con Moisè per » ispazio di quatr' ore. » (Sigoli désigne ici le bloc levé de granit près la chapelle, au haut du Sinaï, que l'on montre à tous les pèlerins.) « E poi » Iddio nel detto luogo diede la legge a Moisè, cioè le tavole della legge, » com' egli avesse a ammaestrare il popolo di Dio. » (C'est donc, selon l'auteur, le sommet du Sinaï.) « Ora nel detto luogo si e edificata una chiesa » piccola a onore della vergine Maria, e havvi parecchi corpi santi. E' l detto » petrone quasi il terzo ne risponde dentro nella detta chiesa. » (La chapelle du Sinaï aurait été dédiée à la sainte Vierge, selon Sigoli; c'est une assertion qui semble peu fondée, d'abord, parce que le lieu et la patronne auraient peu de rapport entre eux, et qu'ensuite les autres pèlerins ne parlent que d'une chapelle consacrée à la sainteté du lieu; ou bien comme Hans Tücher, de Nürnberg, 1479, Félix Fabri, 1483, etc., etc.; ils disent qu'elle est sous la protection du Saint-Sauveur.)

« Appresso nella chiesa di santa Caterina (le couvent du Sinaï) si e il » proprio luogo dovè Moisè essendo in sul monte vide una colonna di fuoco, » la quale aggiugneva in fino al cielo, ed era il detto fuoco in una specie, e » ardeva grandissimamente, e la specie non si magagnava. Dicesi che » quella colonna di fuoco significa quando lo Spirito Santo discese di cielo » in terra a prendere carne della Vergine Maria, e in quello luogo si e una » divotissima cappella, e havvi di perdono. » (Sigoli donne au buisson ardent qu'il désigne ici, la forme d'une colonne de feu; il y avait confusion dans sa tête entre le buisson ardent que vit Moyse et la colonne de feu qui précédait la marche des Israélites.) « Ora si scende il detto monte (le Sinaï) » della parte di là (du côté du couvent) havvi una repente scesa per ispazio

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2.

» di sei miglia e giugni in uno pianetto (c'est Ouadi-Ledcha, où se trouve » le couvent des quarante Martyrs) il quale e tra questa montagna nominata » di sopra e la montagna di monte Sinai, dove gli angioli di Paradiso posa» rono il corpo di santa Caterina come per lo innanzi udirete. » (C'est ici une erreur de nom. Sigoli indique très-bien le couvent, puis une montée (c'est l'Horeb), la chapelle d'Élie, la montagne où la loi fut donnée (c'est le Sinaï), une plaine avec un couvent (Ouadi El-Ledcha) qui sépare cette montagne d'une autre montagne (celle de Sainte-Catherine), où les anges ont déposé le corps de la sainte. La confusion disparaît du moment où, au lieu du Sinaï, on met le nom de Sainte-Catherine.) « In questo pianetto si è una » chiesicciuola molta divota, la quale e sottoposta all'arcivescovo di santa » Caterina, la quale si chiama santa Maria della Misericordia, e quivi istanno » otto frati in governazione della detta chiesa e per sovvenire i pellegrini » che vi capitano come per lo innanzi udirete. Intorno a questo si ha uno » bellissimo giardino il quale fece Moisè colle sue mani, e sonvi dentro due » belle fontane d'aqua. » (La description qui précède, de même que celle du jardin qui suit et que je supprime, convient au couvent d'El-Arabayn ou des quarante Martyrs. Il faudrait supposer, pour concilier le récit avec le nom actuel, que cette chapelle et ce couvent auraient été placés sous l'invocation de sainte Marie de la Miséricorde, avant le massacre des quarante moines qui le gardaient. Hans Tücher, en 1479, vit trois mille oliviers dans le jardin de ce couvent.) « Noi dicemono che volavano salire in sul monte Sinai dove gli » angioli di Dio posarono il corpo di santa Caterina Vergine e martire e sposa » di Gesu Cristo. Di che questi frati ci dissono: andate leggieri di panni, che la » salita è grandissima e ripente. Di che noi ci spogliammo e lasciammo tutte » nostre cose a questa chiesa e colla grazia di Dio e della Vergine sposa di » Gesu Cristo santa Caterina cominciammo a salire il detto monte con gran» dissimo affanno e fatica, per tale modo, che chi nol provasse, giammai » nol potrebbe credere. Perrochè molte luogora sono in sul detto monte che » si conviene appicare colle mani e co' piedi a volere salire suso, tanto che a » chi venisse meno le mani, o piedi potrebbe fare ragione d'avere com» piuto il viaggio. » (Je passe la description de la montagne, qui n'offre pas d'intérêt dans la question qui nous occupe. Je dirai seulement qu'elle est encore exacte même aujourd'hui.) « Ora quando noi fummo istati uno » pezzo a vedere di suso il monte il grande paese che si vede, coll'aiuto di » Dio cominciammo a partire e a scendere il detto monte, ch'è molta mag» giore fatica lo scendere che non è il salire, considerando le grandissime » dirupinate che sono al detto monte: e tornammo alla chiesa di santa Ma» ria della Misericordia, dove noi avevamo lasciate le vestimenta per an» dare più leggieri. E quelli frati che vi stanno, sanz'essere istati pregati » trovammo ch'eglino aveano apparecchiato una tavola con pane e altre » vivande per rinfrescarci del disagio ricevuto; e cosi fanno a tutti i pelle» grini che vi capitano, perchè sanno la grande fatica del salire e dello » scendere. » (Sigoli descendit sans doute la vallée pour retourner au couvent. Il faut attribuer à la fatigue ou à un oubli, le silence qu'il garde sur le rocher que les moines montrent de tout temps comme étant celui d'où Moyse aurait fait jaillir l'eau. La fin du récit de son voyage offre un autre exemple, preuve d'un oubli de ce genre.)

J'ajouterai, en terminant ces citations, que les pèlerinages en Terre Sainte, pour être complets, semblent avoir compris aussi la visite au couvent de Sainte-Catherine. Outre le passage que j'ai cité, et qui est tiré d'Antoine de Sale, je me servirai, pour le prouver, du texte de Froissart. Voici comment il s'exprime en trois endroits, et il ne peut exister d'équivoque, puisque le seul couvent de Sainte-Catherine qui ait encore aujourd'hui ou qui a eu alors quelque réputation, est celui du Sinaï:

« Pour ce temps que le roy d'Angleterre (1394) fist ce voyage en Yrlande » n'estoit point en sa compaignie son frere messire Iehan de Hollande, » conte de Hostidonne, mais estoit ou chemin de Hierusalem et de Saincte» Katherine, et devoit retourner par le royaulme de Hongrie. » (Édition de 1505, tome IV, feuillet XIII, verso; édition de Sauvage, chez Sonnius, liv. IV, page 175.)

Lorsque le comte de Nevers en 1397, revenait de Brousse, où il avait été retenu prisonnier par Bazajet, après la défaite de Nicopolis, il débarqua près de Venise, « et la les trouva gisans a lancre, ou ils se rafreschissoient » en ladite ville de Clarence: laquelle est aux Venitiens. Un escuyer de » Hainaut d' honneur et de grand' recommandation, natif de la ville de » Mons, nommé Bridoul de la Porte qui venoit à ses deniers et par tres » grand devotion du voyage du Saint-Sepulchre, du Quaire, de Hierusalem

» et de Sainte Katherine. » (Édition de 1505, liv. IV; édition Sauv. Sonnius, liv. IV, p. 263.)

Froissart dit également du comte de Derby, lorsqu'il fut banni d'Angleterre par le roi Richart, en 1398, qu'il peut passer son temps en pays étrangers. « Il est ieune et non obstant qu'il ayt assez travaille en allant en » Prusce et au S. Sepulchre, au Quaire et a Sainte Katherine, il prendra » autres voyages pour oublier le temps. » (Liv. IV de sa Chronique.)

Ainsi expliquée, la fondation des couvents du mont Serbal et de Om-Schoumar (Ouadi-Oétsmet et Ouadi-Barabra) prouve l'authenticité de la tradition qui place le mont Sinaï au Djebel-Mousa, plutôt qu'elle ne sert à la détruire. Si ces fondations ont cédé à l'indifférence religieuse que le temps a amené avec lui, si, de tous, le couvent du Gebel-Mousa a seul résisté, c'est que seul, à des mystères qui n'avaient plus assez de pouvoir pour attirer les pèlerins, il joignait la position la plus favorable pour servir de halte avant l'ascension de la sainte montagne.

Dans le temps de leur splendeur, ces couvents attiraient les pèlerins au milieu de ces solitudes par certaines légendes et la présence de reliques particulières, il en était ainsi de ceux de la Thébaïde. Il n'y aurait donc rien d'étonnant qu'une classe, ou qu'un peuple de pèlerins eût stationné plus longtemps sur le Serbal que dans les autres couvents de la presqu'île, et qu'on lui dût les inscriptions qu'on trouve sur ces rochers peut-être en plus grand nombre que dans Ouadi-Ledcha ou les vallées environnantes du Sinaï. Pour moi, je n'attache aucune importance à cette remarque; car, en visitant beaucoup plus avant dans l'intérieur, que Burckardt ne l'a fait, la montagne du Serbal, où j'ai passé deux jours et une nuit, je n'ai point été frappé de ce grand nombre d'inscriptions. Je les ai trouvées gratées sur les rochers çà et là, comme sur la route de l'ancien couvent de Tor (Djebel-Mokatteb dans la chaine de Jehan), sur la route de Tor au Sinaï (Ouadi-Hebran), sur la route du Sinaï à Dahab (Ouadi-Zackal), ou bien près des ruines du couvent et des demeures des cénobites dans Ouadi-Feyran, ou bien encore dans les environs des couvents de Ouadi-Barabra et del Arbeyn dans Ouadi-Ledscha, etc., ainsi que sur la route par laquelle on monte au Sinaï et au Djebel-Katerine. (Henicker, *notes during a visit to Egypt, mount Sinai and Jerusalem*, a copié et publié plusieurs de ces dernières.) Remarquons bien que Ouadi-Mokatteb est sur la route du Sinaï aussi bien que sur celle du Serbal, et que si le nombre d'inscriptions qui s'y trouvent est plus grand qu'ailleurs, il faut l'attribuer uniquement à la nature friable et aux parois unies du rocher.

Mon but en ceci est de combattre l'opinion de Burckhart, que plusieurs commentateurs ont adoptée, et qui pourrait s'établir aux dépens de la vérité et de la marche sensée et logique qu'on doit suivre dans les recherches bibliques.

Burckhart monta au haut du Serbal, qui est plus élevé que Horeb et moins que Sinaï, il trouva sur les rochers les nombreuses inscriptions que j'ai citées, et dans les vallées les ruines des couvents dont j'ai donné la description. Surpris par ces traces d'une ancienne vénération, par ces preuves des nombreuses visites faites par les pèlerins, n'ayant point connaissance des autres établissements religieux de ce genre qu'on trouve dans d'autres parties de la péninsule, et près desquels également les rochers sont couverts d'inscriptions, il se demanda si ce lieu ne pouvait pas avoir été considéré, dans les premiers temps du christianisme, comme la montagne sur laquelle Moyse reçut les tables de la loi, et tout en avouant qu'il croyait que les Hébreux avaient campé près du Gebel Mousa, qui pouvait être le mont Horeb, il pensa que le Serbal aurait été le Sinaï.

Parmi les commentateurs, l'auteur anonyme d'une histoire de la Palestine et des notes d'une bible illustrée, adopta cette opinion. Parmi les voyageurs, M. Wellstedt s'y rangea et lord Lansay, suivi par M. J. Kinnear, l'exagéra en transportant ce saint lieu plus au nord, vers un certain Djebel-Minnegia, que j'ai représenté dans une vue du couvent prise du sud (*Voyage de l'Arabie-Pétrée*), et qui, certainement, avait besoin des prétentions qu'on lui prête pour attirer l'attention. D'un autre côté, M. Andrew Chricton, dans son histoire de l'Arabie, pour déplacer la tradition, se rattachait au mont Omschoumar, qui, en effet, est le pic le plus élevé de la péninsule (t. I, p. 62). Cet auteur choisissait au moins un mont unique et un large sommet, tandis que le Serbal forme comme un demi-cercle de pics élancés, d'aiguilles, de granits inaccessibles.

Mais les traditions de tout un peuple cessent-elles donc d'avoir de l'autorité, surtout lorsque, comme ici, des monuments religieux l'établissent, sans interruption, depuis plus de quinze cents ans, suffira-t-il qu'un voyageur se trompe par le désir de faire valoir sa découverte, ou qu'un commentateur, du fond de sa retraite, laisse s'égarer sur son papier sa plume ou son crayon, pour que le respect fixé depuis trois mille ans sur cette sainte montagne, se déplace au gré des caprices périodiques de chaque brouillon de la science? Non. Interrogeons les Arabes et les moines, ils n'ont jamais entendu dire que le Sinaï fut ailleurs qu'auprès du couvent. Puisons aux sources scientifiques les plus reculées, et là encore nous ne rencontrons rien qui puisse nous faire varier dans notre foi.

Consultons l'Écriture, qui doit être notre seul guide, et nous trouvons que cette position répond à toutes les exigences du récit, excepté toutefois à une seule, qui, si elle avait quelque valeur, rendrait cette position impossible. En effet, il n'y a pas au pied du Sinaï une plaine de deux lieues carrées où puissent camper à l'aise 3,000,000 d'hommes et autant de bestiaux; cette plaine n'est pas assez grande pour qu'ils puissent reculer d'effroi, ou pour qu'ils aient encore assez de place en dehors du camp pour dresser le tabernacle. — Mais quelle réponse faire à une pareille objection? Y a-t-il donc une seule place dans toute la péninsule capable de répondre à cette description; un seul chemin pour faire défiler, je ne dirai pas en un seul jour, mais en deux fois vingt-quatre heures, toute cette multitude, et le mont Serbal, le mont Minnegia y répondent-ils mieux? Les recherches bibliques, poussées à ce point de dissection minutieuse, nous conduisent au rationalisme le plus matériel. Si nous craignons d'appeler à notre aide la puissance divine, renonçons à trouver des explications raisonnables à une histoire miraculeuse.

Toutes les objections une fois repoussées, il nous reste l'obligation de donner une idée exacte de ce groupe de rochers. Nous commencerons par placer sous les yeux du lecteur un croquis topographique qui, étant fait sur mes études du terrain destinées à une carte générale, ne peut présenter, sur une aussi vaste échelle, l'exactitude géométrique qui serait désirable; il suffira, toutefois, pour aider à la compréhention de notre description.

Un groupe de rochers de granit accumulés et comme pressés les uns sur les autres, s'élève au milieu de la péninsule du Sinaï : il comprend 1° le mont Horeb; c'est un rocher nu et saccadé dans ses formes, qui domine une vallée et qui sert, pour ainsi dire, de contrefort ou de soutènement à une masse de granit plus haute de près du double, qui est le Sinaï;

2° Le Sinaï qui s'élève derrière le mont Horeb. C'est une masse de granit à gros grains également nue, mais plus arrondie, plus ondoyante vers le nord, et coupée en lignes abruptes et presque perpendiculaires vers le midi;

3° Au sud-ouest de ce mont, appuyé contre lui et formant pour ainsi dire le dernier de ces trois grands degrés, s'élève, en formes arrondies, la montagne de porphyre de sainte Catherine.

Un proverbe allemand, assez singulier et généralement usité pour exprimer une impossibilité, dit : *Qui peut savoir la hauteur du Sinaï?* Aujourd'hui elle est fixée d'une manière positive par des observations barométriques répétées.

	Le Sinaï.	Horeb.	Sinaï.	Sainte Catherine.
Selon Russeger.	2,586	5,956	7,097	8,168 p.
Selon Wellstedt.	2,500		7,550 p. angl. 7,480 *id.*	
Selon Schubert.	1,400	6,126	7,026	

C'est donc un même groupe sinaïtique que Félix Fabri, en 1483, désignait déjà fort bien ainsi : « Le Sinaï Horeb, le Sinaï proprement dit et le » Sinaï-Sainte-Catherine sont une même montagne par la base, mais ils » se séparent au sommet. » (Tous les récits de la même époque s'accordent entre eux. Reysbuch, 301, § 21, 370, § 25, etc., etc.)

De ces trois montagnes, les deux premières ont seules de l'intérêt pour nous, puisqu'elles sont désignées par la tradition, l'une comme le mont Horeb, l'autre comme le Sinaï.

Cette tradition, respectable en elle-même, appuyée du témoignage de la vénération d'une association religieuse, fondée déjà depuis quinze cents ans, est confirmée par les rapports de distance et la disposition des deux montagnes qui s'échelonnent l'une sur l'autre. Nous avons montré que les stations des Israélites, depuis le passage de la mer Rouge, aboutissaient exactement au couvent du Sinaï; que cette position des Hébreux convenait à l'attaque des Amalécites, qui descendent du nord lors de la station de Raphidim; au long séjour qu'ils y firent, tant les vallées voisines sont

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 5.

abondantes en verdures, et à la description du désert qu'ils traversent après l'avoir quitté. Le peuple d'Israël campa dans les vallées qui environnent le Sinaï, mais il se réunit dans la plaine qui s'étend au midi du Sinaï, lorsque Moyse reçut les tables de la Loi. Cette plaine est non-seulement devant le Sinaï, à son pied, mais au bas, et de ce point, ce mont célèbre semble un gigantesque mur monolithe granitique de 2,000 pieds, au haut duquel se dessinent en silhouette la mosquée, la chapelle, la pierre de Moyse, ainsi que les pèlerins qui visitent ces saints lieux. Je ne crois pas qu'il se puisse rencontrer, dans les recherches archéologiques, qui ont pour but de fixer la place des champs de bataille de l'antiquité ou des événements de notre histoire, une réunion aussi complète de coïncidences. Ajoutons qu'il n'y a pas au monde un spectacle aussi grandiose que le Sinaï vu du fond de Ouadi-Sebaye, et une montagne aussi haute, coupée ainsi à pic, de manière à offrir la vue de son sommet à une aussi courte distance.

Je finirai cette description en faisant remarquer que l'incertitude dans l'emploi des noms Horeb et Sinaï, s'explique, de même que ceux de Nebo et Phisga, par le voisinage des deux montagnes; je dirai mieux, par la presque superposition de l'une au-dessus de l'autre. Tout le groupe de rocher était désigné par le nom de Horeb; aussi les événements qui se passent dans la vallée sont-ils donnés au mont Horeb, ceux qui adviennent sur le haut de la montagne, au Sinaï. Cette union du groupe de rochers est rendue par Moyse, qui nous dit que le Seigneur l'appela *sur la montagne*. Exode, XIX, 3, sans préciser autrement l'un des deux pitons.

L'eau fut tirée du rocher au bas du mont Horeb, et c'est aussi à son pied que Moyse avait aperçu le buisson ardent; le rocher aux douze ouvertures est à la première place, le couvent à la seconde.

Quand il s'agit de la montagne entière, par exemple, d'une station ou d'un long séjour près d'elle, le nom de Sinaï est alors employé; quelquefois l'un et l'autre paraît dans le récit et semble indifféremment servir à désigner le groupe en général; enfin il y a confusion pour nous, et comment ne serait-ce pas, quand aujourd'hui, dans les longues descriptions de nos voyageurs, il est impossible de trouver un accord quelconque; tous entendent les rapports exacts, uniformes, des moines et des Arabes, et tous reviennent en Europe parler à tort et à travers, d'Horeb, de Sinaï, de Sainte-Catherine, de Djebel-Mousa, de Djebel-Aaroun, etc., etc. L'étendue du terrain compris dans le nom de Sion (*Zijjon*, טצרת צורן) a également jeté une grande confusion dans la topographie de Jérusalem. Les collines de Morijja (דר דקוריה), d'Akra, de Bezetha, se confondent avec le nom général de Sion, qui désigne lui-même, quelquefois d'une manière plus particulière, la colline qui domine la ville supérieure.

(3) Ascendit ad Deum.

L'ascension du Sinaï n'est praticable que du côté du nord-est ou nord-ouest: une fois le mont Horeb dépassé, le Sinaï forme comme une croupe sur laquelle on s'élève sans perdre de vue le sommet. Moyse montait donc *la montagne*, la montagne par excellence, le Sinaï, et le Seigneur lui parlait du sommet; Moyse s'arrêta quand il put l'entendre. Lord Lynsay se crée ce scrupule, il se dit: « A hale old mann, as he was till his death, » could easily ascend and descend this mountain twice or thrice. » (La montagne Minegia qu'il suppose devoir être le Sinaï.) « In a day – certainly not » either Gebel-Mousa or Gebel-Katerin. » — En s'attachant à discuter des détails aussi minutieux, on pourrait objecter que Moyse vécut encore quarante ans de la vie si pénible du désert, sous le poids de la conduite d'un peuple immense; c'était donc un homme fort et capable de supporter des fatigues. Je suppose ensuite que Moyse ne s'adressait pas au peuple entier, mais aux anciens qui se tenaient au bas de la montagne, peut-être au pied du Sinaï, dans cette plaine occupée aujourd'hui par la fontaine, le cyprès et la grotte d'Élisée.

Mais qu'avons-nous besoin de ces preuves? La volonté qui donnait à cet élu la puissance de supporter la vue de la majesté divine, ne pouvait-elle lui accorder la force nécessaire pour monter plusieurs fois en un jour sur le Sinaï?

(4) Vidistis quæ fecerim. Cette protection de Dieu, si hautement déclarée, et prouvée d'une manière aussi manifeste, rend facile l'explication du séjour des Hébreux dans cette contrée déserte (Voir XII, 37).

(5) Si custodieritis pactum meum. La condition de l'alliance de Dieu avec son peuple engageait seule l'exécution de ces promesses. Combien de fois le peuple d'Israël fut-il en défaut? Nous trouverons dans le chapitre suivant l'occasion de rappeler ce verset.

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 16.

(7) Convocatis majoribus. Ce n'est pas à un peuple innombrable, mais aux anciens du peuple, ses représentants, que Moyse s'adresse; ils se tenaient réunis au pied de la montagne.

(11) Super montem Sinai. Ici la montagne prend son nom, et dans toute cette partie de l'Écriture, où il s'agit presque toujours du sommet, elle le conserve.

(16) Cœperunt audiri tonitrua. Le tonnerre et les éclairs sont inconnus sur le Sinaï pendant tout le cours de l'année, si l'on en excepte la saison des pluies. Le peuple d'Israël retrouvait ici, pour lui-même, la frayeur que leur Dieu avait inspirée naguère aux Égyptiens.

Je ne perdrai pas mon temps, et je n'abuserai pas de l'attention de mes lecteurs, en discutant les prétendus talents pyrotechniques que Moyse aurait mis en œuvre dans cette occasion, ni l'emploi d'immense quantité de naphte qui aurait simulé le feu du ciel et la gloire de la majesté divine, ce sont de ces inventions qu'il faut abandonner à une école d'esprits forts, qui trouve moyen de donner aux miracles des explications bien plus difficiles à comprendre que les miracles mêmes. Il suffira de citer un passage d'une dissertation de M. Dubois Aymée, qui a été admise dans le grand ouvrage de l'expédition d'Égypte.

« Tous les peuples qui habitaient aux environs du mont Sinaï étaient persuadés que Dieu y demeurait. Les hautes montagnes ont presque partout été regardées comme le séjour habituel des dieux, et cela est bien naturel; il n'est aucun de nous qui, au pied de ces masses énormes, n'ait éprouvé le sentiment de sa faiblesse, et il en résulte un recueillement qui dispose l'âme aux idées religieuses. Les montagnes sont d'ailleurs le théâtre d'une foule de phénomènes effrayants, qui semblent être l'appareil formidable d'une divinité puissante; et la peur, autant que la reconnaissance, a donné aux hommes les premières notions de la divinité. C'est de leur sommet que se précipitent les torrents dévastateurs; c'est dans leur sein, au bruit des détonations qui ébranlent et bouleversent la terre, que se préparent les pierres rougies, les minéraux fondus qui, en pluie de feu, en fleuve de lave, viennent engloutir et renverser les cités; c'est sur leur cime que les vents mugissent avec plus de force, que les sombres nuages s'amoncellent sous des formes terribles, et que le tonnerre éclate avec plus de majesté au milieu des éclairs dont il semble foudroyer les vallées. »

« C'est du spectacle d'un pareil orage que Moyse voulut frapper l'imagination des Israélites, pour achever de les convaincre du commerce qu'il avait avec Dieu. Le ciel de l'Égypte ne leur avait jamais offert rien de semblable: étincelant de lumière pendant le jour, du plus bel azur durant le calme des nuits, jamais il n'est obscurci d'aucun nuage; dans le printemps seulement on en voit quelques-uns fort élevés que le vent du nord pousse avec vitesse; ils passent rapidement et vont s'amonceler sur les hautes montagnes de l'Abyssinie, s'y résolvent en pluie, et donnent naissance à une foule de torrents qui se jettent dans le Nil et occasionnent les débordements de ce fleuve. Le khamsyn ou vent empoisonné, avec ses tourbillons de poussière brûlante et ses trombes de sable, trouble seul quelquefois la sérénité de l'air; mais, outre qu'il ne souffle en Égypte qu'une ou deux fois dans le courant d'une année, il y est encore plus pernicieux qu'effrayant; il exerce sur les animaux et les plantes ses principes malfaisants, les rend malades, les tue même, mais le plus souvent à la manière du poison, qui agit sans bruit, sans violence apparente; à ses tourbillons, on le juge, d'ailleurs, plutôt un enfant de la terre que du ciel; aussi croit-on que les anciens Égyptiens en avaient fait l'emblème de leur mauvais génie. Il était donc facile de prévoir que les Hébreux seraient frappés d'une terreur religieuse, la première fois qu'ils verraient les éclairs sillonner les sombres nuées, et qu'ils entendraient gronder la foudre sur des monts élevés, dont les échos augmenteraient et prolongeraient les éclats. Les nuages présentent en effet à celui qui les fixe les formes des monstres les plus bizarres, et leur mobilité, leurs métamorphoses, ont souvent effrayé ou enflammé l'imagination des hommes faibles ou ignorants; les uns y ont vu des signes de la colère céleste; d'autres, leurs dieux mêmes ou les ombres de leurs ancêtres. Quant au tonnerre, tous les peuples en ont armé le maître de l'univers, et nous voyons que, malgré le progrès des sciences et les secours de l'éducation, beaucoup de gens encore le craignent plus que des dangers bien autrement imminents; la raison en est simple: on peut lutter contre ceux-ci, et l'on n'a aucune résistance à opposer au premier. D'ailleurs, tout bruit considérable fait naître l'idée d'une grande force, l'imagination en fait le cri de colère d'un être puissant et irrité. »

EXODE, CHAPITRE XVIII, VERSET 13.

« Moyse avait longtemps gardé les troupeaux de son beau-père sur le mont Sinaï ; il y avait été témoin des scènes sublimes que les orages forment sur cette haute montagne, et le souvenir de ce qu'il avait éprouvé engagea sans doute cet homme habile à s'en servir pour ses desseins. »

« Je vais rapporter la traduction littérale d'une partie du chapitre XIX de l'Exode :

1 et 2. « Les Israélites étant partis de Raphidim, arrivèrent au désert » de Sinaï et dressèrent leurs tentes vis-à-vis de la montagne.

3. » Moyse y monta pour parler à Dieu.

7. » Il revint vers le peuple, en fit assembler les anciens, et il leur exposa ce que le Seigneur lui avait commandé de leur dire.

8, 9, 10, 11 et 12. » Le peuple répondit : Nous ferons tout ce que le » Seigneur a dit. Moyse retourna sur la montagne, et le Seigneur lui dit : » Je vais venir à vous *dans une nuée sombre et obscure*, afin que le peuple » m'entende lorsque je vous parlerai, et qu'il *vous croie dans la suite.* » Allez trouver le peuple, sanctifiez-le aujourd'hui et demain, et qu'il soit » prêt pour le troisième jour ; car, dans trois jours, le Seigneur descendra » devant tout le peuple sur la montagne de Sinaï. Vous marquerez tout » autour des limites que le peuple ne passera point, et vous leur direz : » Que nul d'entre vous ne soit si hardi que de monter sur la montagne, » ou d'en approcher tout autour ; quiconque la touchera sera puni de » mort. »

« Il n'est pas difficile de prévoir un orage plusieurs heures d'avance ; les marins et les habitants des hautes montagnes nous le prouvent tous les jours ; l'intérêt de leur conservation les porte à observer soigneusement tous les avant-coureurs des météores qu'ils redoutent, et Moyse, longtemps berger sur le mont Sinaï, avait dû y faire de semblables observations. Quant à l'époque précise et un peu éloignée de trois jours qu'il fixe dans les versets 11 et 13, on doit croire que Moyse, en parlant aux Hébreux, donnait à ses paroles cette obscurité des oracles qui en fait l'infaillibilité ; mais que, les événements étant passés, il écrivait ses prédictions d'une manière claire et précise. »

« Je vais continuer le XIXe chapitre de l'Exode :

16. « Le troisième jour au matin, comme le jour était déjà grand, on » commença à entendre des tonnerres et à voir briller des éclairs ; une » nuée très-épaisse couvrit la montagne, la trompette sonna avec grand » bruit, et le peuple, qui était dans le camp, fut saisi de frayeur.

17. » Alors Moyse le fit sortir du camp pour aller au-devant de Dieu, » et ils demeurèrent au pied de la montagne.

EXODE, CHAPITRE XVIII, VERSET 13.

18. » Tout le mont Sinaï était couvert de fumée, parce que le Seigneur » y était descendu au milieu des feux ; la fumée s'en élevait d'en haut » comme d'une fournaise, et toute la montagne causait de la terreur.

20 et 21. » Le Seigneur étant descendu sur Sinaï, appela Moyse au » lieu le plus haut, et lorsqu'il y fut monté, Dieu lui dit : Descendez vers » le peuple et déclarez-lui hautement ma volonté, de peur que, dans le » désir de voir le Seigneur, il ne passe les limites qu'on lui a marquées, » et qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse. »

« N'est-ce pas là une description bien exacte d'un orage ? Et ne voit-on pas combien Moyse craignait que quelques personnes ne vinssent le trouver au milieu des nuages qui couvraient le sommet de la montagne et n'en fissent disparaître la divinité que sa sagesse et leur crédulité y plaçaient ? *Moyse s'approcha de l'obscurité où Dieu était*, est-il dit au verset 21 du chapitre XX de l'Exode. »

« On reconnaît encore, dans ce même chapitre, les motifs qui avaient engagé Moyse à conduire les Israélites au mont Sinaï, car il leur dit : « Dieu est venu pour vous éprouver et pour imprimer sa crainte dans » vous, afin que vous ne péchiez point ; vous avez vu qu'il vous a parlé du » ciel. »

« Moyse, ayant ensuite défendu qu'on le suivît, alla sur la montagne, y passa quarante jours, et grava, dans cette retraite, les tables du témoignage, qu'il présenta au peuple d'Israël, en lui disant : « Elles sont écrites » de la main de Dieu ».

« C'est ainsi que la plupart des législateurs célèbres rendirent leurs lois plus respectables. Numa consulte la nymphe Égérie, l'ange Gabriel dicte le Coran à Mahomet, Manco-Capac parle au nom du Soleil, et Lycurgue lui-même, le sage Lycurgue, fait approuver ses lois par l'oracle de Delphes. Ces grands hommes, plus habiles et plus instruits que le vulgaire, profitaient des phénomènes de la nature, qui leur étaient connus, pour se faire craindre et vénérer. Dans des temps plus modernes, n'a-t-on pas vu Christophe Colomb, mourant de faim, dire aux hommes simples qui habitaient la Jamaïque, que, s'ils n'apportaient des vivres au camp des Espagnols, ils seraient punis de la main de Dieu ? L'éclipse qu'il avait prédite a lieu, et le peuple tremblant se prosterne et obéit. Oui, l'enfance des peuples fut toujours féconde en miracles. »

(18) Totus autem mons Sinai fumabat. Il est dit dans le Deutéronome que la montagne était toute en feu, jusqu'à son sommet (IV, 11). Le Psalmiste (LXVII, 9) et saint Paul (Épit. aux Héb., XII, 18) ajoutent quelques détails à cette description effrayante, qu'il est impossible de rapprocher davantage de nos conceptions.

NOMBRES.

CHAPITRE TRENTE-TROISIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΛΓ'.

1. Καὶ οὗτοι οἱ σταθμοὶ τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, ὡς ἐξῆλθον ἐκ γῆς Αἰγύπτου σὺν δυνάμει αὐτῶν, ἐν χειρὶ Μωϋσῆ καὶ Ἀαρών.

2. Καὶ ἔγραψε Μωϋσῆς τὰς ἀπάρσεις αὐτῶν καὶ τοὺς σταθμοὺς αὐτῶν διὰ ῥήματος Κυρίου. Καὶ οὗτοι σταθμοὶ τῆς πορείας αὐτῶν.

3. Ἀπῆραν ἐκ Ῥαμεσσῆ τῷ μηνὶ τῷ πρώτῳ τῇ πεντεκαιδεκάτῃ ἡμέρᾳ τοῦ μηνὸς τοῦ πρώτου, τῇ ἐπαύριον τοῦ πάσχα ἐξῆλθον οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐν χειρὶ ὑψηλῇ ἐναντίον πάντων τῶν Αἰγυπτίων.

4. Καὶ οἱ Αἰγύπτιοι ἔθαπτον ἐξ αὐτῶν τοὺς τεθνηκότας πάντας οὓς ἐπάταξε Κύριος, πᾶν πρωτότοκον ἐν γῇ Αἰγύπτῳ, καὶ ἐν τοῖς θεοῖς αὐτῶν ἐποίησε τὴν ἐκδίκησιν Κύριος.

5. Καὶ ἀπάραντες οἱ υἱοὶ Ἰσραὴλ ἐκ Ῥαμεσσῆ, παρενέβαλον εἰς Σοκχώθ.

6. Καὶ ἀπάραντες ἐκ Σοκχὼθ, παρενέβαλον εἰς Βουθάν, ὅ ἐστι μέρος τι τῆς ἐρήμου.

7. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Βουθὰν, καὶ παρενέβαλον ἐπὶ τὸ στόμα Εἰρὼθ, ὅ ἐστιν ἀπέναντι Βεελσεπρὼν, καὶ παρενέβαλον ἀπέναντι Μαγδώλου.

8. Καὶ ἀπῆραν ἀπέναντι Εἰρὼθ, καὶ διέβησαν μέσον τῆς θαλάσσης εἰς τὴν ἔρημον· καὶ ἐπορεύθησαν ὁδὸν τριῶν ἡμερῶν διὰ τῆς ἐρήμου αὐτοί, καὶ παρενέβαλον ἐν Πικρίαις.

9. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Πικριῶν, καὶ ἦλθον εἰς Αἰλίμ· καὶ ἐν Αἰλὶμ δώδεκα πηγαὶ ὑδάτων, καὶ ἑβδομήκοντα στελέχη φοινίκων, καὶ παρενέβαλον ἐκεῖ παρὰ τὸ ὕδωρ.

10. Καὶ ἀπῆραν ἐξ Αἰλείμ, καὶ παρενέβαλον ἐπὶ θάλασσαν ἐρυθράν.

11. Καὶ ἀπῆραν ἀπὸ θαλάσσης ἐρυθρᾶς, καὶ παρενέβαλον εἰς τὴν ἔρημον Σίν.

12. Καὶ ἀπῆραν ἐκ τῆς ἐρήμου Σὶν, καὶ παρενέβαλον εἰς Ῥαφακά.

13. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Ῥαφακὰ, καὶ παρενέβαλον ἐν Αἰλούς.

14. Καὶ ἀπῆραν ἐξ Αἰλοὺς, καὶ παρενέβαλον ἐκ Ῥαφιδίν· καὶ οὐκ ἦν ἐκεῖ ὕδωρ τῷ λαῷ πιεῖν.

15. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Ῥαφιδὶν, καὶ παρενέβαλον ἐν τῇ ἐρήμῳ Σινᾶ.

16. Καὶ ἀπῆραν ἐκ τῆς ἐρήμου Σινᾶ, καὶ παρενέβαλον ἐν Μνήμασι τῆς ἐπιθυμίας.

17. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Μνημάτων τῆς ἐπιθυμίας, καὶ παρενέβαλον ἐν Ἀσερώθ.

CAPUT XXXIII.

1. Hæ sunt mansiones filiorum Israel, qui egressi sunt de Ægypto per turmas suas in manu Moysi et Aaron,

2. quas descripsit Moyses juxta castrorum loca, quæ Domini, jussione mutabant.

3. Profecti igitur de Ramesse mense primo, quintadecima die mensis primi, altera die Phase, filii Israel in manu excelsa, videntibus cunctis Ægyptiis,

4. et sepelientibus primogenitos, quos percusserat Dominus (nam et in diis eorum exercuerat ultionem)

5. castrametati sunt in Soccoth.

6. Et de Soccoth venerunt in Etham, quæ est in extremis finibus solitudinis.

7. Inde ingressi venerunt contra Phihahiroth, quæ respicit Beelsephon, et castrametati sunt ante Magdalum.

8. Profectique de Phihahiroth, transierunt per medium mare in solitudinem : et ambulantes tribus diebus per desertum Etham, castrametati sunt in Mara.

9. Profectique de Mara venerunt in Elim, ubi erant duodecim fontes aquarum, et palmæ septuaginta : ibique castrametati sunt.

10. Sed et inde egressi, fixerunt tentoria super mare Rubrum. Profectique de mari Rubro,

11. castrametati sunt in deserto Sin.

12. Unde egressi, venerunt in Daphca.

13. Profectique de Daphca, castrametati sunt in Alus.

14. Egressique de Alus, in Raphidim fixere tentoria, ubi populo defuit aqua ad bibendum.

15. Profectique de Raphidim, castrametati sunt in deserto Sinai.

16. Sed et de solitudine Sinai egressi, venerunt ad Sepulcra concupiscentiæ.

17. Profectique de Sepulcris concupiscentiæ, castrametati sunt in Haseroth.

18. Καὶ ἀπῆραν ἐξ Ἀσηρὼθ, καὶ παρενέβαλον ἐν Ραθαμά.

19. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Ῥαθαμᾶ, καὶ παρενέβαλον ἐν Ῥεμμὼν Φαρές.

20. Καὶ ἀπῆρον ἐκ Ῥεμμὼν Φαρὲς, καὶ παρενέβαλον εἰς Λεβωνᾶ.

21. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Λεβωνᾶ, καὶ παρενέβαλον εἰς Ῥεσσάν.

22. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Ῥεσσὰν, καὶ παρενέβαλον εἰς Μακελλάθ.

23. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Μακελλάθ, καὶ παρενέβαλον εἰς Σαφάρ.

24. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Σαφὰρ, καὶ παρενέβαλον εἰς Χαραδάθ.

25. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Χαραδάθ, καὶ παρενέβαλον εἰς Μακηλώθ.

26. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Μακηλώθ, καὶ παρενέβαλον εἰς Καταάθ.

27. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Καταάθ, καὶ παρενέβαλον εἰς Ταράθ.

28. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Ταράθ, καὶ παρενέβαλον εἰς Μαθεκκά.

29. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Μαθεκκά, καὶ παρενέβαλον εἰς Σελμωνᾶ.

30. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Σελμωνᾶ, καὶ παρενέβαλον εἰς Μασουρούθ.

31. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Μασουρούθ, καὶ παρενέβαλον εἰς Βαναία.

32. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Βαναία, καὶ παρενέβαλον εἰς τὸ ὄρος Γαδγάδ.

33. Καὶ ἀπῆραν ἐκ τοῦ ὄρους Γαδγάδ, καὶ παρενέβαλον εἰς Ἐτεβαθά.

34. Καὶ ἀπῆραν ἐξ Ἐτεβαθὰ, καὶ παρενέβαλον εἰς Ἑβρωνά.

35. Καὶ ἀπῆραν ἐξ Ἑβρωνὰ, καὶ παρενέλαβον εἰς Γεσιὼν Γάβερ.

36. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Γεσιὼν Γάβερ, καὶ παρενέβαλον ἐν τῇ ἐρήμῳ Σίν. Καὶ ἀπῆραν ἐκ τῆς ἐρήμου Σὶν, καὶ παρενέβαλον εἰς τὴν ἔρημον Φαράν· αὕτη ἐστὶ Κάδης.

37. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Κάδης, καὶ παρενέβαλον εἰς Ὢρ τὸ ὄρος πλησίον γῆς Ἐδώμ.

38. Καὶ ἀνέβη Ἀαρὼν ὁ ἱερεὺς διὰ προστάγματος Κυρίου, καὶ ἀπέθανεν ἐκεῖ ἐν τῷ τεσσαρακοστῷ ἔτει τῆς ἐξόδου τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ ἐκ γῆς Αἰγύπτου τῷ μηνὶ τῷ πέμπτῳ μιᾷ τοῦ μηνός.

39. Καὶ Ἀαρὼν ἦν τριῶν καὶ εἴκοσι καὶ ἑκατὸν ἐτῶν, ὅτε ἀπέθησκεν ἐν Ὢρ τῷ ὄρει.

40. Καὶ ἀκούσας ὁ Χανανὶς βασιλεὺς Ἀραὰδ καὶ οὗτος κατῴκει ἐν γῇ Χαναάν, ὅτε εἰσεπορεύοντο οἱ υἱοὶ Ἰσραήλ.

41. Καὶ ἀπῆραν ἐξ Ὢρ τοῦ ὄρους, καὶ παρενέβαλον εἰς Σελμωνά.

42. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Σελμωνᾶ, καὶ παρενέβαλον εἰς Φινώ.

43. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Φινὼ, καὶ παρενέβαλον ἐν Ὠβώθ.

44. Καὶ ἀπῆραν ἐξ Ὠβὼθ, καὶ παρενέβαλον ἐν Γαὶ, ἐν τῷ πέραν ἐπὶ τῶν ὁρίων Μωάβ.

45. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Γαὶ, καὶ παρενέβαλον εἰς Δαιβὼν Γάδ.

46. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Δαιβὼν Γὰδ, καὶ παρενέβαλον ἐν Γελμὼν Δεβλαθαίμ.

47. Καὶ ἀπῆραν ἐκ Γελμὼν Δεβλαθαὶμ, καὶ παρενέβαλον ἐπὶ τὰ ὄρη τὰ Ἀβαρὶμ, ἀπέναντι Ναβαῦ.

48. Καὶ ἀπῆραν ἀπὸ ὀρέων Ἀβαρὶμ, καὶ παρενέβαλον ἐπὶ δυσμῶν Μωάβ, ἐπὶ τοῦ Ἰορδάνου κατὰ Ἰεριχώ.

49. Καὶ παρενέβαλον παρὰ τὸν Ἰορδάνην, ἀναμέσον Αἰσιμὼθ ἕως Βελσᾶ τὸ κατὰ δυσμὰς Μωάβ.

50. Καὶ ἐλάλησε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν ἐπὶ δυσμῶν Μωὰβ παρὰ τὸν Ἰορδάνην κατὰ Ἰεριχὼ, λέγων·

51. Λάλησον τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτούς· Ὑμεῖς διαβαίνετε τὸν Ἰορδάνην εἰς γῆν Χαναάν·

52. καὶ ἀπολεῖτε πάντας τοὺς κατοικοῦντας ἐν τῇ γῇ πρὸ προσώπου ὑμῶν, καὶ ἐξαρεῖτε τὰς σκοπιὰς αὐτῶν, καὶ πάντα τὰ εἴδωλα τὰ χωνευτὰ αὐτῶν ἀπολεῖτε αὐτὰ, καὶ πάσας τὰς στήλας αὐτῶν ἐξαρεῖτε.

53. Καὶ ἀπολεῖτε πάντας τοὺς κατοικοῦντας τὴν γῆν, καὶ κατοικήσετε ἐν αὐτῇ· ὑμῖν γὰρ δέδωκα τὴν γῆν αὐτῶν ἐν κλήρῳ.

54. Καὶ κατακληρονομήσετε τὴν γῆν αὐτῶν ἐν κλήρῳ κατὰ

18. Et de Haseroth venerunt in Rethma.

19. Profectique de Rethma, castrametati sunt in Remmomphares.

20. Unde egressi, venerunt in Lebna.

21. De Lebna, castrametati sunt in Ressa.

22. Egressique de Ressa, venerunt in Ceclatha.

23. Unde profecti, castrametati sunt in monte Sepher.

24. Egressi de monte Sepher, venerunt in Arada.

25. Inde proficiscentes, castrametati sunt in Maceloth.

26. Profectique de Maceloth, venerunt in Thahath.

27. De Thahath, castrametati sunt in Thare.

28. Unde egressi, fixere tentoria in Methca.

29. Et de Methca, castrametati sunt in Hesmona.

30. Profectique de Hesmona, venerunt in Moseroth.

31. Et de Moseroth, castrametati sunt in Benejaacan.

32. Profectique de Benejaacan, venerunt in montem Gadgad.

33. Unde profecti castrametati sunt in Jetebatha.

34. Et de Jetebatha, venerunt in Hebrona.

35. Egressique de Hebrona, castrametati sunt in Asiongaber.

36. Inde profecti, venerunt in desertum Sin, hæc est Cades.

37. Egressique de Cades, castrametati sunt in monte Hor, in extremis finibus Terræ Edom.

38. Ascenditque Aaron sacerdos in montem Hor, jubente Domino: et ibi mortuus est anno quadragesimo egressionis filiorum Israel ex Ægypto, mense quinto, prima die mensis,

39. cum esset annorum centum viginti trium.

40. Audivitque Chananæus rex Arad, qui habitabat ad meridiem, in Terram Chanaan venisse filios Israel.

41. Et profecti de monte Hor, castrametati sunt in Salmona.

42. Unde egressi, venerunt in Phunon.

43. Profectique de Phunon, castrametati sunt in Oboth.

44. Et de Oboth, venerunt in Ijeabarim, quæ est in finibus Moabitarum.

45. Profectique de Ijeabarim, fixere tentoria in Dibongad.

46. Unde egressi, castrametati sunt in Helmondeblathaim.

47. Egressique de Helmondeblataim, venerunt ad montes Abarim contra Nabo.

48. Profectique de montibus Abarim, transierunt ad campestria Moab, supra Jordanem, contra Jericho.

49. Ibique castrametati sunt de Bethsimoth usque ad Abelsatim in planioribus locis Moabitarum,

50. ubi locutus est Dominus ad Moysen:

51. Præcipe filiis Israel, et dic ad eos: Quando transieritis Jordanem, intrantes Terram Chanaan,

52. disperditæ cunctos habitatores Terræ illius: confringite titulos, et statuas comminuite, atque omnia excelsa vastate,

53. mundantes terram, et habitantes in ea. Ego enim dedi vobis illam in possessionem,

54. quam dividetis vobis sorte. Pluribus dabitis latiorem, et

φυλὰς ὑμῶν, τοῖς πλείοσι πληθυνεῖτε τὴν κατάσχεσιν αὐτῶν, καὶ τοῖς ἐλάττοσιν ἐλαττώσετε τὴν κατάσχεσιν αὐτῶν, εἰς ὃ ἂν ἐξέλθῃ τὸ ὄνομα αὐτοῦ, ἐκεῖ αὐτοῦ ἔσται, κατὰ φυλὰς πατριῶν ὑμῶν κληρονομήσετε.

paucis angustiorem. Singulis ut sors ceciderit, ita tribuetur hereditas. Per tribus et familias possessio dividetur.

55. Ἐὰν δὲ μὴ ἀπολέσητε τοὺς κατοικοῦντας ἐπὶ τῆς γῆς ἀπὸ προσώπου ὑμῶν, καὶ ἔσται οὓς ἐὰν καταλίπητε ἐξ αὐτῶν, σκόλοπες ἐν τοῖς ὀφθαλμοῖς ὑμῶν, καὶ βολίδες ἐν ταῖς πλευραῖς ὑμῶν, καὶ ἐχθρεύσουσιν ὑμῖν ἐπὶ τῆς γῆς ἐφ' ἣν ὑμεῖς κατοικήσετε.

55. Sin autem nolueritis interficere habitatores Terræ : qui remanserint, erunt vobis quasi clavi in oculis, et lanceæ in lateribus, et adversabuntur vobis in Terra habitationis vestræ :

56. Καὶ ἔσται, καθότι διεγνώκειν ποιῆσαι αὐτοὺς, ποιήσω ὑμᾶς.

56. et quidquid illam cogitaveram facere, vobis faciam.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(1) Hæ sunt mansiones.

Nous avons quitté le texte de Moyse à l'arrivée du Sinaï; nous trouverons la liste des stations, qui comprend la continuation et la fin du voyage, dans le chapitre XXXIII des Nombres.

Ce chapitre est le véritable journal du voyage, le document authentique des stations, la pièce la plus importante pour étudier et déterminer topographiquement la marche des Israélites. C'était la conclusion naturelle et logique de l'ensemble du récit, le résumé de l'itinéraire, dégagé du détail des événements et de la promulgation des lois qui accompagnent l'Exode, le Lévitique et les Nombres. Trois chapitres seulement suivent celui-ci : ce sont des instructions pour l'entrée dans la terre promise; elles se rangent après le journal du voyage accompli.

Cette liste des stations présente quelques différences avec le récit de l'Exode et des Nombres, ainsi qu'avec les réminiscences du Deutéronome. J'ai eu soin d'en indiquer les raisons aux différents versets que j'ai fait suivre d'un commentaire. Ici j'exposerai, dans un tableau synoptique, l'itinéraire du voyage, 1° selon l'Exode;

2° selon le récit des Nombres;

3° selon le Journal du voyage (Nombres, 33);

4° selon les réminiscences du Deutéronome.

On verra que la concordance la plus parfaite existe dans ces différents récits d'un même voyage.

EXODE. RÉCIT.	NOMBRES, XXXIII. JOURNAL.	DEUTÉRONOME. RÉMINISCENCES.
Profecti sunt filii Israel de Ramesse in Socoth (XII, 37).	I. **SOCCOTH.** Profecti igitur de Ramesse mense primo, quinta decima die mensis primi, altera die Phase (XXXIII, 3). Castrametati sunt in Socoth (XXXIII, 5).	
Profectique de Socoth, castrametati sunt in Etham in extremis finibus solitudinis (XIII, 20).	II. **ETHAM.** Et de Socoth venerunt in Etham quæ est in extremis finibus solitudinis (XXXIII, 6).	
Loquere filiis Israel : reversi castrametentur e regione Phihahiroth, quæ est inter Magdalum et mare contra Beelsephon : in conspectu ejus castra ponetis super mare (XIV, 2).	III. Inde egressi venerunt contra Phihahiroth quæ respicit Beelsephon, et castrametati sunt ante Magdalum (XXXIII, 7).	
Et ingressi sunt filii Israel per medium sicci maris (XIV, 22).	IV. **MARIS.** Profectique de Phihahiroth, transierunt per medium mare in solitudinem (8).	
Tulit autem Moyses Israel de mari Rubro et egressi sunt in desertum Sur : ambulaveruntque tribus diebus per solitudinem, et non inveniebant aquam (XV, 22). Et venerunt in Mara (23).	V. **MARA.** Et ambulantes tribus diebus per desertum Etham, castrametati sunt in Mara (8).	
Venerunt autem in Elim filii Israel (XV, 27).	VI. **ELIM.** Profectique de Mara venerunt in Elim (9).	
	VII. **MARIS.** Inde egressi, fixerunt tentoria super mare Rubrum (10).	
Profectique sunt de Elim, et venit omnis multitudo filiorum Israel in desertum Sin, quod est inter Elim et Sinai (XVI, 1).	VIII. **SIN.** Profectique de mari Rubro, castrametati sunt in deserto Sin (11).	

EXODE, NOMBRES. RÉCIT.	NOMBRES, XXXIII. JOURNAL.	DEUTÉRONOME. RÉMINISCENCES.
Igitur profecta omnis multitudo filiorum Israël de deserto Sin per mansiones suas, juxta sermonem Domini. (Exod., XVII, 1).	IX. **DAPHCA.** Unde egressi, venerunt in Daphca (v. 12).	
	X. **ALUS.** Profecti de Daphca, castrametati sunt in Alus (13).	
Castrametati sunt in Raphidim (Exodus, XVII, 1).	XI. **RAPHIDIM.** Egressique de Alus, in Raphidim fixere tentoria (14).	
Venerunt in solitudinem Sinai (Exodus, XIX, 1).	XII. **SINAI.** Profectique de Raphidim, castrametati sunt in *deserto Sinai* (15).	
Profectique sunt filii Israel per turbas suas de deserto Sinai, et recubuit nubes in solitudine Pharan (Numeri, X, 12).	XIII. **KIBROTH TAAVA. — SEPULCRA CONCUPISCENTIÆ.** Sed et de solitudine Sinai egressi, venerunt ad Sepulcra concupiscentiæ (16).	Profecti autem de Horeb, transivimus per eremum terribilem et maximam quam vidisti per viam montis Amorrhæi (Deut. I, 19).
Egressi autem de Sepulcris concupiscentiæ, venerunt in Haseroth (Numeri, XI, 34).	XIV. **HAZEROTH.** Profectique de Sepulcris concupiscentiæ, castrametati sunt in Haseroth (17).	
Profectusque est populus de Haseroth, fixis tentoriis in deserto Pharan (Numeri, XIII, 1). — Fecit Moyses quod Dominus imperaverat, de deserto Pharan mittens principes viros (Numeri, XIII, 4).	XV. **RETHMA.** Et de Haseroth, venerunt in Rethma (18).	Dixi vobis : Venisti ad montem Amorrhæi, quem Dominus Deus noster daturus est nobis (Deut. I, 20). Vide terram quam Dominus Deus tuus dat tibi (21). Et misi ex vobis duodecim viros (23).
Profecti sunt ergo de monte Domini viam trium dierum, arcaque fœderis Domini præcedebat eos, per tres dies providens castrorum locum (Numeri, X, 33).	XVI. **REMMOMPHARES.** Profectique de Rethma, castrametati sunt in Remmomphares (19).	
	XVII. **LEBNA.** Unde egressi, venerunt in Lebna (20).	
	XVIII. **RESSA.** De Lebna castrametati sunt in Ressa (21).	
	XIX. **CEELATHA.** Egressique de Ressa, venerunt in Ceelatha (22).	
	XX. **MONS SAPHER.** Unde profecti, castrametati sunt in monte Sapher (23).	
	XXI. **ARADA.** Egressi de monte Sapher, venerunt in Arada (24).	
	XXII. **MACELOTH.** Inde proficiscentes castrametati sunt in Maceloth (25).	
	XXIII. **THAHATH.** Profectique de Maceloth, venerunt in Thahath (26).	
	XXIV. **THARE.** De Thahath castrametati sunt in Thare (27).	
	XXV. **METHCA.** Unde egressi, fixere tentoria in Methca (28).	

Stations d'attente dont il n'est pas fait mention dans le récit.

Stations d'attente dont il n'est pas fait mention dans les réminiscences.

EXODE, NOMBRES. RÉCIT.	NOMBRES, XXXIII. JOURNAL.	DEUTÉRONOME. RÉMINISCENCES.
Stations d'attente dont il n'est pas fait mention dans le récit.	XXVI. **HESMONA.** Et de Methca, castrametati sunt in Hesmona (29).	Stations d'attente dont il n'est pas fait mention dans les Réminiscences.
	XXVII. **MOSEROTH.** Profectique de Hesmona, venerunt in Moseroth (30).	
	XXVIII. **BENEJAACAN.** Et de Moseroth, castrametati sunt in Benejaacan (31).	
	XXIX. **GADGAD.** Profectique de Benejaacan, venerunt in montem Gadgad (32).	
	XXX. **JETEBATHA.** Unde profecti, castrametati sunt in Jetebatha (33).	
	XXXI. **HEBRONA.** Et de Jetebatha, venerunt in Hebrona (34).	
	XXXII. **ASIONGABER.** Egressique de Hebrona, castrametati sunt in Asiongaber (35).	
Reversique exploratores terræ (Num., XIII, 26), venerunt ad Moysen in desertum Pharan quod est in Cades (Num., XIII, 27). — Venerunt-que filii Israel et omnis multitudo in desertum Sin, mense primo anno quadragesimo egressionis et mansit populus in Cades (Num., XX, 1).	XXXIII. **CADES.** Inde profecti, venerunt in desertum Sin, hæc est Cades (36).	Cumque venissemus in Cades-Barne (Deut., I, 19). Considerata terra (Deut., I, 24). Sumentes de fructibus ejus ut ostenderent ubertatem, attulerunt ad nos (Deut., I, 25). Sedisti ergo in Cades-Barne multo tempore (Deut., I, 46).
Tolle Aaron et filium ejus cum eo et duces eos in montem Hor (Numeri, XX, 25).	XXXIV. **MONS HOR.** Egressique de Cades, castrametati sunt in monte Hor, in extremis finibus terræ Edom (37), anno quadragesimo egressionis (38). Ascenditque Aaron sacerdos in montem Hor, jubente Domino : et ibi mortuus est (38).	
Profecti sunt autem et de monte Hor per viam quæ ducit ad mare Rubrum, ut circumirent terram Edom (Numeri, XXI, 4).	XXXV. **SALMONA.** Et profecti de monte Hor, castrametati sunt in Salmona (41).	Profectique inde venimus in solitudinem quæ ducit ad mare Rubrum. Dixitque Dominus ad me : Sufficit vobis circuire montem istum : ite contra aquilonem (Deut., II, 3).
Quamobrem misit Dominus in populum ignitos serpentes (Numeri, XXI, 10).	XXXVI. **PHUNON.** Unde egressi, venerunt in Phunon (42).	
Profectique filii Israel castrametati sunt in Oboth (Numeri, XXI, 6).	XXXVII. **OBOTH.** Profectique de Phunon, castrametati sunt in Oboth (43).	
Unde egressi fixere tentoria in Jieabarim in solitudine quæ respicit Moab contra Orientalem plagam (XXI, 11). Et inde moventes venerunt ad torrentem Zared (XXI, 12).	XXXVIII. **JIEABARIM.** Et de Oboth venerunt in Jieabarim, quæ est in finibus Moabitarum (44).	Surgentes ergo ut transieremus torrentem Zared, venimus ad eum (Deut., II, 13).
Quam reliquentes castrametati sunt contra Arnon (XXI, 13).	XXXIX. **DIDONGAD.** Profectique de Jieabarim, fixere tentoria in Didongad (45).	
De solitudine, Mathana; de Mathana in Nahaliel (XXI, 19).	XL. **HELMONDEBLATAIM.** Unde egressi, castrametati sunt in Helmondeblataim (46).	

EXODE, NOMBRES. RÉCIT.	NOMBRES, XXXIII. JOURNAL.	DEUTÉRONOME. RÉMINISCENCES.
De Nahaliel in Bamoth (Num., XXI, 19), Bamoth vallis est in regione Moab, in vertice Phasga, quod recepit contra desertum (Num., XXI, 20).	XLI. **ABARIM.** Egressique de Helmondeblathaim, venerunt ad montes Abarim contra Nabo (47).	Ascende cacumen Phasgae et oculos tuos circumfer ad Occidentem et ad Aquilonem, Austrumque et Orientem (Deut., II, 27).
	XLII. **JORDANIS PLUVIUS.** Profectique de montibus Abarim, transierunt ad campestria Moab, supra Jordanem, contra Jericho (48).	

J'ai déterminé, en son lieu, la position géographique de chacune des stations contenues dans ce journal de voyage; j'ai expliqué chaque fois les différences que le récit avait pu introduire, les omissions qu'il avait dû admettre et les additions de noms qu'il avait apportés et qu'on avait à tort considérés comme indiquant de nouvelles stations. Je renvoie donc à chacun de ces versets.

(2) Quas descripsit Moyses.

Les limites de ce commentaire n'admettent pas une discussion approfondie de *la connaissance de l'Écriture chez les Hébreux au temps de Moyse;* ce serait s'embarrasser sans motif dans l'examen d'une partie de l'exégèse rationaliste, qui repousse la participation de Moyse à son œuvre. Cependant l'explication de ce verset et l'importance que le chapitre XXXIII prend dans la description du voyage des Hébreux, m'obligent à exprimer mon sentiment à cet égard.

Quand tous les documents historiques s'uniraient pour affirmer qu'au XVIe siècle avant notre ère l'Écriture était généralement ignorée, le Pentateuque suffirait encore, à mes yeux, pour établir la preuve du contraire; mais loin de là, tous les monuments concourent à nous montrer sur les bords de l'Euphrate, comme sur les bords du Nil, une civilisation si avancée qu'elle n'est possible qu'avec le secours de l'Écriture, des monuments gravés, des archives, des bibliothèques. La connaissance de l'Écriture, à ces lointaines époques, est d'ailleurs un fait admis par tous ceux qui ont étudié la paléographie dans l'histoire et ses monuments (Eichorn, Gesenius, Ewald), et il faut tout l'aveuglement de la passion, dont Bohlen sera sans doute le dernier exemple, pour consentir à nier l'antiquité de la civilisation de l'Égypte, dans le but de pouvoir à son aise rajeunir le Pentateuque. Il est vrai que, dans le temps, où, pour prouver que le Pentateuque n'a pu être écrit par Moyse, les uns refusent à son époque une civilisation déjà avancée et la connaissance de l'écriture; d'autres, pour détruire la chronologie de la Bible, donnent à l'Inde, à la Chine, à l'Égypte, une histoire, une civilisation, des sciences, des monuments, qui auraient précédé de plusieurs milliers d'années la création du monde. En comparant avec l'affirmative si simple, si positive et si longtemps respectée des livres saints, ces divergences d'opinions, admises, à travers mille tâtonnements, mille incertitudes, mille inconséquences, par des hommes également célèbres et profonds dans la science, qui ne serait conduit, en l'absence de la foi, à ce doute salutaire qui la produit.

Je ne rechercherai pas, aidé de la paléographie, quels purent être les matériaux dont Moyse a fait usage pour écrire : à cet égard, des travaux spéciaux, qui doivent précéder mon Histoire de l'imprimerie, m'ont conduit à admettre à cette époque la gravure en creux des caractères sur toute matière dure, et l'écriture humide sur les peaux, le papyrus, les écorces d'arbres; je renonce donc à discuter les objections puériles de Bohlen, qui se demande naïvement *si Dieu grava lui-même le Décalogue dans la pierre, si ce fut Moyse, ou si ce prophète avait emmené avec lui sur la montagne un tailleur de pierre pour opérer ce travail.* Il faut, je le répète, plus que de la science pour aborder ces questions.

L'antique usage de l'écriture en Égypte, et par conséquent chez les Hébreux, peut être considéré aujourd'hui comme un fait désormais inattaquable. La réunion de tous les moyens de suppléer à la mémoire et de fixer historiquement les faits, était telle, que peut-être il convient d'y chercher l'explication de l'absence de la poésie, dans l'Asie, chez les Égyptiens et chez les Hébreux. Chez ces peuples tout devient exact et mathématique, c'est-à-dire historique. Les Hébreux entraînés plutôt que disposés à l'état nomade, participèrent de cette disposition qu'ils avaient rapportée d'Asie, qu'ils avaient dû développer dans le pays de leur servitude; mais leur misère était un obstacle naturel à l'usage fréquent des moyens matériels de l'étude historique; aussi, tandis que les principaux du peuple écrivent et conservent des annales, le peuple chante encore, dans quelques rares occasions, sous forme populaire, les improvisations de ses prophètes et prophétesses (Exode, XV). Mais, de ce fait presque isolé, en faire une habitude générale de poésie improvisée et de traditions chantées, à l'exclusion de l'écriture, c'est transporter sur un terrain, qui ne lui convient pas, une forme de transmission des faits historiques qui domina dans les deux pays classiques, la Grèce et l'Italie, mais qui fut pour ainsi dire inconnue chez les Israélites. D'ailleurs, Moyse avait été élevé dans ces temples, qui sont des livres ouverts; il avait passé les quarantes premières années de sa vie au milieu des murs, couverts de peintures et de légendes, des monuments égyptiens.

(16) De solitudine Sinai egressi, venerunt in Kibroth Taava. Les Nombres, dans le XXXIIIe chapitre, ne donnent aucun détail; mais nous lisons, chap. X, 33, que les Israélites marchèrent pendant trois jours (I, 19), à travers un terrible et grand désert, qui paraît n'avoir pas eu de nom. Rendons-nous compte de la contrée qu'ils traversent; nous examinerons ensuite les emplacements de chacun des campements.

Il n'y a que trois routes pour entrer dans la presqu'île du Sinaï, comme pour en sortir; l'une par Suez, la seconde, par le littoral du côté de l'Accabah; la troisième par Ouadi-Safrau, au milieu de la montagne de Tyh. Moyse ne pouvait songer à la première, et, quant aux deux autres, la route le long de la mer était impraticable pour une aussi grande caravane, parce qu'elle se resserre contre les rochers, au point de ne laisser passage que pour un seul individu, et souvent seulement à marée basse.

Il ne restait donc à Moyse qu'un chemin, celui de la montagne de Tyh, chemin que suivent encore aujourd'hui tous les pèlerins qui arrivent de Syrie, défilé par lequel seul les Torats sont exposés aux attaques de leurs voisins les Tyats, comme les Hébreux l'avaient été à la surprise des Amalécites.

J'ai suivi ce désert, et je ne trouve dans la Bible qu'un tableau fidèle : c'est un effroyable désert, qui, depuis la montagne de Tyh, élevée de 4,500 pieds à peu près, s'abaisse en monotones terrasses jusqu'au niveau de la mer, où il déverse ses eaux, dans la saison des pluies. Le terrain, formé de craie et de gypse mêlé de silex, est dépouillé; Pierre de Suchen (1336), disait : *C'est le plus méchant et le plus inquiétant des déserts. — Dise wüstin ist die boesest und besorgsamest.* Breydenbach, dont j'aime à citer des passages, parce que j'ai reconnu la fidélité de son récit, traversa ces défilés le 11 septembre 1484. Il dit de cette partie de sa route : « Et ainsi, depuis que alions en avant, trouvions la » terre plus stérile, meschante et aux hommes inhabitable. Car ce jour- » là quant nous mismes à cheval, entrâmes dedens le vray désert, là où » jamais ne habita homme ne femme, car la terre ne se peut labourer ne » semer : par laquelle terre allant et cheminant, ne trouvâmes ne villes, » ne vilages, ne chasteaux, ne tygurions, ne vignes, ne prés, ne champs, » ne jardins, ne arbres, ne forêts, mais terre seulement aduste et brulée » de l'ardeur du soleil; du tout stérile et infructueuse, pleine de torrens » et ruisseaux, de montaignes et de vallées qui quasi portent figure et » semblance de mort. » A deux journées de là, plus près du Sinaï, il dit : « Entrâmes en ung estroit désert et bien froit, et demourâmes en ung » lieu là où la terre estoit fort blanche et les pierres comme craye, le sa- » belon ou arène comme chaux estaincte. » Ce désert est fatigant, par cela surtout qu'il est ennuyeux et monotone.

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 16.

Le premier jour, les Israélites s'élevèrent sur le dos des rochers, qui descendent en grandes nappes de la montagne de Tyh; ils campèrent à l'entrée du défilé. La journée avait été longue, difficile pour les animaux et le menu peuple, et d'autant plus fatigante, que c'était la première marche après un repos, et le premier désert après un campement (le Sinaï) qui, comparativement, pouvait être regardé comme fertile.

Il y eut dans le camp des murmures, des séditions; le feu du ciel frappa les plus coupables, et cette station fut appelée *Tabcera*. On voit que ce nom n'appartient pas à la localité, qui n'en avait pas. Ce nom, du reste, n'est pas le seul qu'on lui donne : nous verrons, plus loin, que, le menu peuple ayant, en ce même lieu, murmuré pour avoir de la viande à manger, Dieu lui envoya des cailles et le frappa en même temps d'une grande plaie : d'où vint que ce lieu fut encore appelé *Kibrothtaava*, sépulcres de concupiscence; mais ce sont deux noms pour désigner une même station, à laquelle le journal du voyage n'en donne qu'un. Niebuhr pensait qu'on pouvait chercher cette position sur la montagne de Sarbout el Cadem; c'était une manière de donner du relief à la découverte qu'il venait de faire, mais cette supposition n'a aucun fondement. Voici comment il s'exprime, après avoir décrit les tombeaux égyptiens de Sarbout el Cadem.

« Ne seraient-ce pas ici les sépulcres de la Convoitise, dont il est fait mention Nombres, XI, 34, ou la montagne de Hor dont il est parlé Nombres, XXXIII, 38? Mais que ce soit un cimetière des Israélites ou des anciens habitants de ce pays, il ne laisse pas de fournir une ample matière de spéculations aux savants. Il n'était pas défendu aux Israélites d'employer les figures hiéroglyphiques, ni d'avoir des images d'hommes et de bêtes; il ne leur était interdit que de les adorer, et même encore aujourd'hui les juifs gravent toutes sortes de figures et même des portraits sur des cachets. »

Le menu peuple, ce *vulgus promiscuum*, dont nous venons d'entendre les murmures à cause de la fatigue du chemin, s'était plaint aussi de ne plus manger de viande; car, quoi qu'on eût des troupeaux, on les ménageait : Moyse, en effet, dit au Seigneur, qui lui promet que son peuple aura, le lendemain, de la viande : *Lui ferez vous égorger les brebis et les bœufs pour le rassasier?* On ne songeait point à cette mesure désastreuse chez un peuple nomade, elle ne pouvait venir à l'idée de personne. Les commentateurs orthodoxes et les rationalistes, ont donc eu tort également, les uns de chercher à défendre une inconséquence, les autres de trouver dans ce fait une manière d'amener, *dans le poëme*, le miracle des cailles. Les Israélites ne pouvaient oublier *qu'en Égypte ils mangeaient de la viande plein des marmites, des poissons, sans qu'il en coûtât rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et de l'ail* (Nombres, XI, 5). Le Seigneur entendit ces plaintes et fit annoncer par Moyse que, dans ce campement et le lendemain, on aurait de la viande. En effet, les cailles tombèrent dans le camp (Nombres, XI, 31). Cette station, dans un lieu du désert qui n'avait pas de nom, fut appelée, par ceux qui avaient souffert de la plaie, suite de cette nourriture, Kibroth-Taava ou sépulcres de concupiscence, et ceux, qui avaient été punis de leur murmure par le feu, lui donnèrent le nom de Tabeera (Nombres, X, 12).

Pour motiver leur désir d'obtenir autre chose que cette manne, qui leur soulevait le cœur, et pour autoriser la vivacité de leurs cris, les Hébreux, en demandant de la chair à manger, rappellent les mets dont ils faisaient usage en Égypte, et l'on voit que c'était de la viande, des poissons en abondance, et des légumes qui forment encore aujourd'hui les jouissances du peuple dans sa pauvreté. Les anciens Égyptiens nous ont laissé, dans leurs peintures, les preuves de l'excellente nourriture que leur procurait le pays et la lisière du désert. En viandes, c'étaient des bœufs, dont on voit partout le sacrifice fait de la même manière, et qui se mangeaient, comme chez les Hébreux d'alors et les Mahométans d'aujourd'hui, immédiatement après avoir été tués; des veaux, certainement aussi des brebis, bien que Plutarque indique leur admission sur la table comme une exception, qui n'aurait eu lieu que dans un seul Nome (Plut. *deIsid.*); tous les produits de la chasse, gazelles, bœufs sauvages, etc., ajoutons les oies, les canards, les pigeons et les oiseaux de passage. Si nous admettons, en outre, que les pasteurs, moins scrupuleux, mangeassent leurs vaches, leurs chameaux et leurs chèvres, nous trouverons qu'il y a, dans cette longue liste, de quoi satisfaire aux exigences culinaires de chacun. Quant aux légumes et aux fruits, quel voyageur en Égypte n'a été frappé d'étonnement, en voyant ces grandes plantations d'oignons et de concombres, et, sur les bords du Nil, ces véritables plaines de melons

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 16.

d'eau, et ces campagnes, dont les cultivateurs, au temps de la récolte, vont pliant sous le poids des monceaux de fruits entassés sur leurs têtes? Et si le voyageur se plaît à conserver de tels souvenirs, que sera-ce pour celui qui, dès son enfance, s'est toujours nourri de ces légumes succulents, et s'est accoutumé à se rafraîchir, dans la chaleur, du jus de ces fruits, aussi doux qu'il est frais et reconfortant? Les oignons de ce pays ont une douceur, qui les distingue des légumes de la même espèce, que nous mangeons en Europe. Dans mon voyage d'Arabie, pendant la première quinzaine, je n'ai composé mes déjeuners, que du pain de la veille et d'oignons crus, et quand ma provision fut épuisée, j'aurais pu dire comme les Israélites : Les oignons de l'Égypte me reviennent à l'esprit.

Quelques mots encore sur ces différents mots, objets du souvenir et des regrets des enfants de Jacob.

Des poissons. Un pays, parcouru en tous sens par un large fleuve et d'innombrables canaux, devait être riche en poissons; le Nil en a toujours donné en abondance aux habitants de ses rives. Le Nil et le palmier sont les deux mamelles nourricières, que la domination la plus tyrannique n'enlèvera jamais aux Égyptiens; elles les nourissent pendant que la terre enrichit le souverain. Au mois de mai, les poissons forment la nourriture générale, comme les dates, les concombres et les melons, au mois de juin.

Les représentations, si fréquentes sur les monuments égyptiens et dans les peintures des tombeaux des différents modes de pêches, sont une indication positive des ressources qu'offraient les poissons dans l'économie domestique. Les filets, les hameçons, les harpons, étaient en usage; on voit, par cette variété d'instruments, que la pêche avait atteint, dans ce pays, son plus grand développement.

Hérodote (Euterp. II), d'ailleurs ainsi que Plutarque (de Isid. et Osir.), et Diodore de Sicile, parlent des poissons comme d'une nourriture habituelle chez les Égyptiens, bien que leurs prêtres les eussent en horreur. On salait et on sèchait au soleil ce qu'on ne consommait pas frais.

Tous les voyageurs, excepté peut-être Le Bruyn, et de nos jours Minutoli mentionnent la grande quantité des poissons du Nil, et les naturalistes en ont étudié les variétés, dont nous possédons aujourd'hui des descriptions complètes et des représentations exactes. (Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dans le grand ouvrage de la commission d'Égypte; Riffaud, dans son médiocre ouvrage sur l'Egypte; Ehrenberg, Rüppel, etc., etc.)

Des concombres. קִשֻּׁאִים *kichouim*. Aussi bien que les autres légumes, les meilleurs concombres sont cultivés dans les environs des grandes villes, le Caire, Alexandrie, etc., etc. Les Égyptiens les nomment *kathe*, قِثَّا, et les mangent en guise de fruit rafraîchissant, comme en Europe on mange les pommes. La chair en est ferme et fraîche, le goût doux et se rapprochant de celui de nos melons brodés, le prix en est très-modique et les champs tellement remplis, que le passant ne se donne pas la peine de les acheter. Combien de fois suis-je descendu de ma monture, pour en cueillir quelques-uns, sans trouver personne pour m'en empêcher ou pour en recevoir le prix! Je n'ai jamais ressenti de mauvais effet de cette nourriture, qui est si froide dans nos climats. Benjamin de Tudele les cite dans le nombre des légumes et des fruits qu'on mange en Égypte : « Au mois d'avril, dit-il, les fruits suivants sont mûrs : une certaine espèce » de prunes acides, semblables à des cerises, des noix, des concombres, » des courges, du caroube, des haricots, des lentilles, des pois chi» ches, toutes les sortes de légumes, telles que du pourpier, du fenouil, » des raisins, des laitues, du coriander, de la chicorée, des choux et du » vin : en somme, le pays abonde en bonnes choses. »

Des melons. Il serait inutile de passer en revue toutes les espèces de melons, qui ont été introduites et qui poussent en Egypte. Pendant un séjour d'une année au Caire, j'ai mangé à peu près de toutes les variétés; je les ai trouvées toutes aqueuses, sans beaucoup de parfum et trop peu sucrées, en somme de beaucoup inférieures à celles de l'Europe; il en est de même des raisins et des oranges, qui le cèdent aux oranges et aux raisins de la Syrie, de l'Asie-Mineure et de l'Europe. Cette infériorité tient au mode de culture et à la trop grande humidité, dont on est obligé d'imprégner le sol, pour obvier à l'ardeur du soleil. Mais l'espèce dont il est question ici, et la seule dont je veux parler, c'est le melon d'eau. Quoique commune en Espagne, en Italie, en Grèce, dans le midi de la France, etc., elle n'atteint que dans l'Égypte toutes ses qualités. Elle porte généralement le nom de pastèque, nom corrompu du *batek* arabe, بطيخ qui lui même n'est qu'une dérivation de l'*abbatick* hébreu, אבטחים

Ce melon, de forme allongée, est coloré, à l'extérieur, d'un vert choux,

rayé de veines claires; on le sème, lorsque l'inondation commence à se retirer, sur de petits îlots, qu'elle avait submergés et qu'elle laisse couverts d'une couche de limon, d'autant plus généreuse, que l'eau du Nil y séjourne plus longtemps. C'est ainsi qu'on voit des jardins, pour ainsi dire flottants au milieu du grand fleuve, formés par ces plantations de pastèques qui ne demandent que fort peu de soin pour se développer et mûrir. Ils atteignent une grosseur prodigieuse : terme moyen, ils ont cinquante à soixante centimètres de long sur vingt de diamètre. L'intérieur de ces melons est, selon les deux espèces, blanc verdâtre, ou rose tacheté de noir. Ces taches, qui ne sont qu'apparentes, sont produites par la graine qui est d'un noir foncé. La chaire intérieure, poreuse et remplie d'un jus sucré, se maintient dans une fraîcheur permanente, qu'on apprécie sous le soleil qui brille en Égypte.

Les melons d'eau sont, pendant toute la saison, un régal pour la population entière, pour les pauvres comme pour les riches; les uns le mangent jusqu'à l'écorce, les autres ne font que sucer le jus dans sa première fraîcheur, au moment même où on ouvre le fruit. Certains villages jouissent, parmi les amateurs, d'une réputation particulière pour la culture de leurs melons; ainsi, ceux de Farchout près Djiseh, sont particulièrement estimés.

C'est donc une nourriture recherchée, c'est, en outre, une boisson rafraîchissante, conseillée par les médecins dans les cas de fièvre et de débilitation d'estomac. — Mon père fut attaqué, en Égypte, de diarrhées qui pouvaient dégénérer en dyssenterie; on lui ordonna de quitter le pays, ce qu'il fit; mais pendant tout le temps qu'il y resta, les médecins ne lui prescrivirent d'autre boisson que le jus des pastèques, et il se trouva bien de ce régime.

Des poireaux. Le mot hébreu *rehasir* חציר pourrait exprimer toute espèce d'herbe poussant en longues tiges, et peut-être que les fenouilles trouveraient ici leur application. On sait qu'au mois de novembre, en même temps que le *Bersim*, fourrage des chevaux et des bestiaux, il pousse en Égypte une plante que les animaux et les hommes mangent avec la même avidité; cette plante, fort bien décrite par Delile (Hist. des plantes cultivées en Égypte), est le Fenu-grec, appelé par les Égyptiens *Helbeh*, et par les botanistes, *Trigonella fœnum agrorum*. Les habitants de l'Égypte trouvent cette nourriture excellente; ils la croient souveraine pour la santé. Comme le même mot hébreu que nous trouvons ici pour indiquer un aliment de l'homme, est employé plusieurs fois, dans la Bible, avec l'acception de fourrage (I, Rois, XVIII, 5), il y avait quelque espèce de raison de s'attacher à un produit qui est, en même temps, l'un et l'autre. Hérodote, en parlant des dépenses pour la nourriture des ouvriers employés par Chéops à la construction de sa Pyramide, cite le Συρμαΐη; c'est probablement le Fenu-grec dont il veut parler. Cependant, comme les poireaux sont aussi communs en Égypte que les oignons, qu'ils ont, ainsi que ce légume, une odeur assez forte et une douceur agréable, et que les Septante l'ont ainsi interprété, il n'y a pas de motif pour abandonner le sens adopté par la Vulgate. A l'état de primeur, les poireaux et les oignons sont un mets recherché; le reste du temps, une nourriture habituelle pour les habitants de l'Égypte.

Des oignons. Bezalim בצלים. Ce que les pommes de terre sont en Europe, les oignons le sont en Égypte; c'est la nourriture habituelle du peuple, son régal dans leur nouveauté, et un soutien aussi positif, parce que, dans cette chaude température, la partie farineuse, qui lui manque, est largement suppléée par le montant et l'excitant qu'il contient. Dans les rues, sur les places des villages, partout on les vend crus et rôtis, à un prix modique, bien qu'ils soient énormes et d'excellente qualité. Rien n'étonne, dans le voisinage des villes, comme les montagnes d'oignons entassés entre quatre murs, servant de magasin sous ce ciel protecteur. Les peintures de l'Égypte, et le récit d'Hérodote (II, § 125), s'accordent ici avec la Bible, pour nous indiquer les oignons comme la principale nourriture des Hébreux.

Des aulx. Choum en hébreu, שומים et le même mot en arabe, ثوم, désigne l'ail, qui fut toujours, dans les pays méridionaux, ajouté aux mets préparés, et souvent mangé seul avec le pain. Celsius témoigne de la grande culture qui s'en faisait de son temps (Hierob. II, 53). Pline et Dioscorides en parlent aussi. Aujourd'hui, l'oignon cru est plus recherché, l'ail sert seulement d'assaisonnement. On sait l'usage qu'en font encore les juifs, par goût héréditaire et plus encore par souvenir religieux.

Tels sont les mets que regrettaient les Israélites : nous avons dit que

les troupeaux étaient trop précieux pour leur servir de nourriture; nous ajouterons que le gibier, qui se rencontre dans le désert de l'Arabie-Pétrée, ne pouvait être que d'une faible ressource. Je ne parle pas des lièvres, qu'il leur était défendu de manger, ni des Oueber, espèce de gros lapin de rochers, dont j'ai donné la description dans mon voyage de l'Arabie Pétrée, mais des gazelles ou des chamois, si bien connus par les Arabes sous le nom de Beden.

Nous rencontrons, dans les Nombres, les traces d'un fait qu'il ne faut pas passer sous silence et qui s'intercalle naturellement ici. Raguel ou Jethro, après avoir donné ses conseils d'organisation, était retourné à Madian, mais son fils était resté près de Moyse son beau-frère. Moyse l'engagea à venir avec lui, sous prétexte de lui servir de guide, et, en réalité, parce que l'emmener, c'était, en présentant le fils du chef des Madianites, porter avec soi tout l'appui de cette tribu. Mais l'un ne pouvant pas s'exécuter sans l'autre, il fallait nécessairement ou compromettre toute la tribu par une alliance avec les Israélites, ou renoncer à leur être utile; il semble qu'Hoab ait pris ce parti, il dit à Moyse: *Je n'irai pas avec vous, je retournerai dans le lieu où je suis né.*

L'explication que je donne de la conduite du fils de Raguel mérite d'être pesée avec réflexion, car elle évite une critique de détail qu'il serait autrement difficile de repousser. On lit dans l'ouvrage de M. de Salverte: « En lui promettant une riche part dans les biens que Dieu doit donner » à son peuple, Moyse décide le Madianite Hobab à s'unir à la marche » des Israélites: *Ne nous abandonne pas,* lui dit-il, *tu sais dans quels* » *lieux du désert il nous est avantageux de camper, viens et tu seras* » *notre guide.* Sa marche, ainsi réglée, est ouverte par l'Arche sainte » avec laquelle s'avance et s'arrête tour à tour le peuple entier. Les prê- » tres qui l'environnent portent le feu sacré, la fumée est visible le jour » et la flamme pendant la nuit. Dieu même guide son peuple, la nuit » par une colonne de feu, le jour par une colonne de fumée. » (Tome I, page 68, *des Sciences occultes;* Paris, 1829, in-8°.) L'intention de cette remarque est facile à découvrir, elle est conforme à la tendance générale de l'ouvrage. Moyse en effet était conduit par la colonne de feu et de fumée; qu'avait-il besoin de prendre un guide? Aussi n'était-ce pas un guide, mais un allié qu'il sollicitait, pour lui faciliter le passage sur les territoires des tribus. Le texte s'explique ainsi tout naturellement par les habitudes du désert et la position des Israélites au milieu de peuplades ennemies.

Goëthe suppose que Jethro n'était venu au Sinaï, que dans l'intention de donner à Moyse des conseils trompeurs sur la route qu'il devait suivre, pour entrer en Palestine, afin d'éviter à ses alliés, les Madianites de la Mer morte, la rencontre d'une aussi grande multitude : « Jethro dis- » suade son gendre de suivre le meilleur chemin et le plus direct, et » lui conseille au contraire la direction à travers le désert: cette supposi- » tion se fortifie par cette circonstance, que Hobab ne quitte pas son beau- » frère jusqu'à ce qu'il lui ait vu prendre cette direction, et même l'accom- » pagne encore plus loin pour détourner plus sûrement toute la cara- » vane du territoire des Madianites. »

Toutes ces suppositions gratuites sont imaginées pour appuyer des systèmes impossibles: non-seulement rien dans le texte ne fait supposer des sentiments aussi peu estimables dans Jethro, mais cette route, *la meilleure*, qui devait traverser le territoire des Madianites, et dont il est supposé avoir détourné Moyse, était de fait la plus longue, la plus pénible, et ne fut en définitive adoptée qu'à la suite des défaites et de la démoralisation des Hébreux. Le peuple de Dieu devait entrer dans la Terre promise par la voie directe à travers le désert, et, en effet, pendant les trois premières journées, il suivit cette direction dans le désert de Pharan, jusqu'à Rethma et Cades; c'est là qu'effrayé par les rapports de ses espions, battu par ses ennemis, il se détourne et se rapproche du territoire des Madianites.

Une autre difficulté existe dans les noms; j'éviterai d'entrer dans cette discussion, en donnant en peu de mots mon sentiment. Chez les Arabes, plus le respect qu'on porte aux individus ou la dignité qu'ils occupent est grande, plus ils portent de noms, associant à celui de leur père, le véritable nom (aalem علم), celui de leurs enfants (Kunyjet كنية), de leur lieu de naissance (Mensub منسوب), de leurs hauts faits, de leur secte, de leur patron (Nisbet نسبة). C'est parmi les Bédouins eux-mêmes une confusion, dont ils ne se tirent entre eux, qu'en l'augmentant pour l'oreille d'un étranger; ainsi par exemple pour distinguer un Aboul-Fadel-Mohammed-Ben-Cassem-Al-Khovaresmi, محمد بن قاسم

ابو الفضل de son homonyme, الخوارزمى ils ajoutent un sobriquet (Naat نعت), El Baccali البقّالى et ensuite un titre, Zein et Mechaik زين المشايخ. L'incertitude qui règne sur les noms les plus célèbres de l'Orient est un inconvénient qui se fit sentir il y a déjà plusieurs siècles, et donna lieu à la publication de certains dictionnaires de noms propres, appelés *Nisbet*. Le Simiani complété et corrigé par Ibn al Atir, Yacout, Aboulféda, est le plus considérable. (Voir sur ces noms deux articles intéressants, l'un de M. Kosegarten, dans le journal *für die Kunde des Morgenlandes*, et l'autre de M. le chevalier Hammer Purgstall, dans le *Morgenland, Altes und Neues*, juin 1839, n° 6. M. Reinaud dans la préface de sa nouvelle traduction d'Aboulféda nous donnera sur ce sujet de nouveaux éclaircissements.)

Il est nécessaire, avant de quitter cette station, de remarquer que Moyse, au moment de lever les tentes, organise l'ordre qui devra être suivi dans le départ, la marche et l'arrivée. Des trompettes sont chargés d'appeler les différentes parties du camp qui doivent se mettre en mouvement, et chacun reçoit la place et le rang qui lui appartient dans ce grand défilé.

Il est naturel de chercher à se représenter, par quelque tableau analogue, le spectacle qu'offrait alors, au milieu de ce désert, le peuple d'Israël, si nombreux et si bien discipliné dans sa marche. C'est une véritable erreur, on ne saurait trop le répéter, que de poursuivre dans les habitudes de l'Orient d'aujourd'hui, et jusque dans ses moindres détails, une ressemblance avec l'état des Israélites du temps de Moïse. Autant elle est exacte dans le désert, quand on ne sort pas du cadre tracé par la vie des patriarches avant l'entrée en Égypte, autant elle est inexacte, absurde, pleine de contre-sens, quand on la pousse plus loin. J'en choisirai pour preuve la marche des Israélites dans le désert. Quel est l'Arabe ou le voyageur, ayant vécu dans un désert assez longtemps pour en connaître les habitudes, qui se souvienne d'une tribu entière, émigrant tout à coup, de propos délibéré, pour aller s'établir à deux cents lieues plus loin, dans une autre contrée, une tribu de 3,000,000 d'âmes, suivie de ses troupeaux, ayant des chefs, étant partagée en douze divisions, qui campent chaque jour ensemble à heure fixe, dressant leurs tentes selon l'ordre qui est fixé, se levant comme un seul homme au son des trompettes, et défilant dans le même ordre que la veille, portant avec elle le sanctuaire de sa religion, et ayant 25,000 prêtres pour en faire le service.

On n'a rien trouvé de plus simple, que de comparer cette marche aux déplacements opérés, tous les quinze jours, par des petites tribus de dix ou douze tentes : le chef marche en tête et fiche sa lance dans le sol, là où les tentes doivent de nouveau être dressées. Quel rapport microscopique et insaisissable !

C'est plutôt dans l'ordre des caravanes, qui passent de Bagdad en Syrie, et traversent le grand désert de Palmyre, que l'on pourrait chercher une analogie qui semblerait plus naturelle. Ces caravanes sont formées de la réunion d'un grand nombre de négociants, qui transportent leurs marchandises avec eux, et s'associent pour payer leur escorte. Les Aguaïlé, forte tribu fixée près de Bagdad, sont les plus renommés d'entre les Arabes qui accompagnent, guident et défendent les caravanes de Bagdad à Damas ou à Alep, et fournissent les chameaux pour les transports ; ils doivent cette réputation au courage qu'ils mettent à repousser les attaques, et à l'habileté avec laquelle ils traitent des redevances des passages. Voici comment s'organisent et se disposent ces caravanes. Elles se font au printemps et en automne, afin que les chameaux puissent trouver quelque nourriture au lieu des campements. Un chef est choisi, qui divise son monde en plusieurs troupes, et institue des sous-chefs pour diriger chacune d'elles ; c'est à eux qu'il confie une partie des chameaux chargés de marchandises ; ce premier soin pris, on annonce le départ, qui ne s'effectue d'abord que pour se rendre à une lieue de la ville. C'est ainsi que procède la grande caravane de la Mecque en quittant le Caire et Constantinople. On reste plusieurs jours dans ce premier campement, pour terminer les derniers préparatifs. Au jour fixé, la caravane se met en route ; chaque troupe de l'escorte marchant à côté des divisions de chameaux qu'elles sont chargées de défendre et de conduire. Les sous-chefs, réunis au cheick-el-Kerouan, sont montés à cheval ou à dromadaire ; ils précèdent la caravane, en hâtant le pas, de manière à la devancer de près d'une lieue, puis ils s'arrêtent, l'attendent, se remettent en route et ainsi jusqu'au coucher du soleil ; c'est une reconnaissance en éclaireurs, aussi utile à la caravane, qu'elle peut être dangereuse pour eux. Arrivé le soir, le cheick-el-Kerouan profite de la dernière halte

pour reconnaître les environs et s'assurer de la tranquillité du campement, puis il déploie l'enseigne, et la caravane vient se ranger à l'entour. — Le campement s'établit ensuite dans un ordre, qui doit faciliter le départ du lendemain et la défense en cas d'attaque. La tente du chef est au centre, les divisions de la caravane dressent les leurs tout à l'entour. On décharge les chameaux et on les laisse en liberté paître dans les environs ; lorsque la nuit devient sombre, ils se rapprochent du camp. Pendant cette première heure de repos, le chef de la caravane reçoit les plaintes et rend des arrêts qui sont observés ; il accueille les avis et se concerte avec les sous-chefs sur la conduite du lendemain. Chaque jour voit les mêmes soins et les mêmes précautions se répéter jusqu'à ce qu'on ait atteint le but.

Traversent-ils le territoire d'une nouvelle tribu, ils envoient des émissaires solliciter le passage et traiter des conditions. Il ne s'agit ni d'un assentiment pur et simple, ni d'un refus, mais d'une somme plus ou moins forte ; elle se débat, se paie, et c'est plutôt une assistance qu'une simple tolérance qu'offrent les tribus dont on traverse le pays. Les négociants trouvent du lait, des chèvres et du fromage à acheter dans leurs campements.

Il y a sans doute ici, entre les Israélites et ces Arabes, quelqu'analogie, particulièrement dans la division de la caravane, l'établissement du camp, l'autorité civile et militaire du chef, les droits de passage acquittés ; mais cette similitude ne gît qu'à la surface : si nous pénétrons plus avant, l'illusion première disparaît aussitôt, et nous ne voyons plus, du côté des Arabes, qu'un chemin battu et mille fois traversé par la même tribu, qui acquitte, pour ainsi dire, le droit de passage, consacré par le temps, un transport de marchandises vénal et une association mercantile avec des négociants.

La grande caravane de la Mecque, surtout celle qui part du Caire et se réunit au Birkel-el-Hadj, semble présenter quelques rapports qu'on saisit, avec d'autant plus d'avidité, qu'on est plus frappé de les rencontrer sur les lieux mêmes où les Israélites souffrirent leur esclavage et conquirent leur liberté.

Le voyage à la Mecque est un acte religieux, le devoir de tout bon musulman. Dans les premiers siècles de l'islamisme, petits et grands se croyaient liés par cette obligation et s'empressaient de faire ce long voyage, le plus tôt possible, afin d'avoir plus de temps devant soi, la vie durant, pour le recommencer. Macrizi a réuni, dans un traité, les noms des princes, qui ont entrepris ce voyage ; il parle du calife Mahdi, père de Haroun-el-Raschid, qui partit de Bagdad dans l'été de 775, et fit le pèlerinage, suivi de cinq cents chameaux chargés de neige et de rafraîchissements. Haroun-el-Raschid lui-même fit huit fois ce voyage, mais ce fut le dernier des califes qui l'entreprit (Reinaud, *Monuments musulmans*, II, page 122). On comprend quel luxe régnait alors dans la caravane, quelle splendeur devait offrir ce long défilé, quelle multitude se rangeait sous les ordre de l'émir ! Aujourd'hui on cite, comme exception, quelques grands qui entreprennent le pèlerinage de la Mecque : les autres croient s'acquitter de ce devoir religieux en envoyant à leur place quelqu'un de leurs serviteurs, et à son retour, ils se parent du titre de hadji. La caravane n'est donc composée que de pèlerins de la classe moyenne, et de marchands, qui profitent de l'occasion pour pratiquer leur commerce. Au moyen âge, les expéditions des croisades étaient également encombrées de ces marchands ambulants, et les chroniqueurs du temps se plaignent amèrement de cet abus. Les Musulmans aujourd'hui supportent cette adjonction patiemment ; ces gens font nombre et servent à conserver à la caravane un aspect quelque peu imposant.

Niebuhr a donné le plan de la disposition des tentes, telle qu'elle avait lieu de son temps au Birkel-el-Hadj.

On voit, dans le centre (*a*), les tentes de l'émir, et celle qui contient le mahmil (*b*) ; plus loin, l'habitation de l'émir pendant les jours d'attente (*c*) ; près du mahmil quelques canons pour la défense, et plus encore pour le bruit qu'ils font, puis tout autour, sur plusieurs lignes, les tentes des pèlerins (*d*).

Mais quelle analogie peut-on trouver entre cette expédition qui se reproduit chaque année, et l'émigration subite et imprévue des Hébreux. La caravane de la Mecque suit depuis des siècles, à époques fixes, une même route, sous la protection de certaines tribus connues, qui ont traité loyalement de son passage et du prêt d'un certain nombre de chameaux pour le transport des pèlerins. En outre, les stations sont non-seulement fixées à l'avance, mais approvisionnées, de distance en distance, au moyen de véritables forteresses, bâties dans ce but et garnisonnées de troupes disci-

plinées. Entre cette organisation régulière et une troupe de pasteurs, suivie de ses troupeaux, qui ne connaît pas la route qu'elle suit et ne rencontre partout que des ennemis, quelles différences!

Dans les dessins et les tableaux, où l'on a représenté la marche des Hébreux dans le désert, ceux qui ont cherché la couleur locale, l'exactitude topographique, ont été les moins bien inspirés; ils ont représenté cette marche comme une longue traînée qui serpente dans la vallée ou découle de la montagne, donnant à chacune des familles leur charge particulière, aux Guerschonites la couverture et les tapisseries de l'entrée de la tente, aux Kehamites les meubles du sanctuaire, enfin aux Mérarites tous les ustensiles de l'habitacle; de sorte que, cette multitude étant disposée par rangs de trois ou quatre personnes de front, il faudrait faire trois lieues de chemin pour passer de la tête à la queue du défilé.

D'autres artistes, à une époque moins récente, avaient mieux compris le plan de cette marche. Sans s'inquiéter de la configuration du pays, et travaillant sur table rase, ils ont disposé leur grande caravane de 3,000,000 d'âmes, suivie de ses troupeaux et de ses chameaux chargés, entourant le tabernacle comme si le grand désert de Syrie ou de Sahara s'ouvrait devant eux. Ainsi que Moyse, ils avaient confiance dans le Seigneur, et n'avaient la vue fixée que sur l'Écriture.

(17) Castrametati sunt in Hazeroth.

La station d'Hazeroth, qui est donnée dans le journal du voyage et dans le récit du chap. XI des Nombres, est la seconde depuis le départ du Sinaï et depuis l'entrée dans ce grand désert. Les fatigues de la route, dans une contrée sans ombrage et sans eau, avaient déjà occasionné des murmures, que l'arrivée des cailles à Tabéra, suivie si rapidement d'une grande plaie, *plaga magna*, ne fut pas capable d'apaiser. Dans ce campement, les mauvais sentiments procèdent par voie d'insinuations calomnieuses; on va chercher dans la vie intérieure du chef, dans la femme de Moyse, une occasion d'abaisser le seul pouvoir qui maintient dans l'ordre et le respect toute cette masse irrésolue.

La position d'Hazeroth est sur la route que les pèlerins n'ont cessé de suivre, en venant de Gaza et d'Hébron au mont Sinaï, près des sources qui découlent dans les vallées affluentes de Ouadi-Safran : c'est une nature morte de collines crayeuses, gypseuses, de l'aspect le plus chauve et le plus triste. Breydenbach la décrit bien : « En outre le XV (septembre 1484) de-» mourames en ung lieu là ou la terre estoit fort blanche et les pierres » comme croye, le sabelon ou arene comme chaux estaincte. » Burckhardt a trouvé une source appelée Hadhra, dont le nom lui a paru avoir quelque analogie avec celui de Hazeroth. Cette position, qui se lie par le mont du même nom au golfe Elanitique, est trop à l'est, et il eût été sans raison d'engager les Israélites dans cette direction, qui conduisait à Elath.

Les analogies de nom sont en général fort précaires, et toujours insuffisantes, quand elles ne s'accordent pas avec les rapports de distance.

Cependant Moyse avait déjà fait avancer son peuple deux journées en avant, en ligne directe, et droit sur l'ennemi, à la conquête de la terre promise; il ne se laisse pas intimider par tant de mauvais vouloirset de difficultés; il sonne le départ, toujours dans cette même voie rapide et courageuse.

(18) Et de Hazeroth venerunt in Rethma.

Nous sommes dans le désert de Pharan, à trois journées du Sinaï, et ici commence une période d'hésitation et d'irrésolution, qu'il faut examiner, parce qu'elle va nous expliquer l'itinéraire indécis et pour ainsi dire sans but, que les Israélites vont suivre pendant quelque temps.

Mais avant d'entrer dans ce détail, fixons d'une manière plus précise la topographie, qui dévie sensiblement, à partir du chapitre XXXIII des Nombres, qui contient le journal du voyage, en s'altérant dans le récit que les Nombres nous avaient donné précédemment, et en devenant presque contradictoire dans les réminiscences du Deutéronome. Hâtons-nous de dire que ces altérations et ces contradictions ne sont qu'apparentes, et qu'un examen sérieux rétablira entre les différentes parties du Pentateuque, dont Gœthe a vu, dans son imagination, la rédaction si étrange et même si maladroite (*Israel in der Wüste*), une harmonie qui fait la valeur de cet ouvrage.

En quittant Hazeroth, le peuple d'Israël se rend à Rethma (ceci se rapporte au journal, chap. XXXIII), qui est dans le désert de Pharan (voilà pour le récit Nomb. chap. XIII, 1). C'est d'ici que partent les espions; mais c'est à Cades qu'ils rapportent le résultat de leur mission; c'est là qu'elle produit

son effet fatal sur le courage des Israélites; c'est là enfin que se dénoue le drame, là que le récit, de même que les réminiscences consignées dans le Deutéronome, I, ont confondu le point de départ avec l'arrivée, en omettant une série de campements, qui n'avaient aucun intérêt, puisque ce n'étaient que des stations d'attente, qui ne fournissaient aucun événement au récit.

La position de Rethma est indiquée par trois raisons : la distance à trois journées du Sinaï, la direction sur la route de la Syrie, la position près des montagnes qui bordent le plateau de la Syrie, et en forment, jusqu'à Cades et Ouadi-Araba, les limites les plus étendues. Un lieu et une source, nommés Rmathim par les voyageurs, conviennent sous tous les rapports à cette station; on remarquera même dans les noms une analogie, sur laquelle toutefois je ne veux pas insister; car ces analogies sont plus souvent l'occasion d'erreurs funestes que d'heureux rapprochements. J'en citerai un exemple à propos de ce désert de Pharan. Il existe, comme on l'a vu, à l'ouest du Sinaï, une Ouadi-Feyran, que les Israélites durent suivre en venant de l'Egypte à la montagne de Dieu; c'est au milieu de ses palmiers, à côté de ses sources abondantes, qu'on doit placer Daphca et Alus. Des voyageurs et bon nombre de commentateurs se laissèrent prendre à cette similitude de noms; mais Niebuhr (Reise Besch., I, 240), et après lui Burckhardt (Reise, 956), qui, eux aussi, n'avaient pas entendu le nom de Ouadi-Feyran sans être frappés de cette analogie avec le Pharan de la Bible (Gen. XIV, 6-XXI, 21; Nombres X, 12; Rois, I, XI, 18), combattirent cette opinion. Burckhardt traduit un passage de Makrizy, qui déjà affirmait que ce Pharan n'est pas le même que celui des livres de Moyse. L'un était au sud, l'autre au nord de la montagne de Tyh. Le premier n'est qu'une vallée, le second tout un désert, qui forme, dans Dicuil, les limites septentrionales de l'Arabie Troglodite ou Pétrée. Voici le passage de ce moine irlandais : « Hæ Arabiæ finiuntur ab oriente solis, sinu Per-» sico; ab occidente, Nilo; a septentrione Pharan (Pharon, restitué par M. Letronne) et Nabathæa Arabia (Uab Arabia-Nab, Restitution de M. Letronne); a meridie oceano Erythræo. »

Ce désert de Pharan est bien évidemment sur le parallèle du Mont-Hor et de l'Arabie Nabathéenne, dont Pétra, près du Mont-Hor, était la capitale; il ne peut-être confondu avec le Paran ou Feyran de la péninsule.

Il est difficile de découvrir dans quelle source Dicuil avait puisé ses renseignements; son livre *de Mensura orbis terræ*, publié pour la première fois par M. le baron de Walckenaer, et refait, pour ainsi dire, par M. Letronne, avec une sagacité rétrospective admirable, semble n'être qu'un rapiècetage de lambeaux détachés d'ouvrages anciens et de descriptions de pèlerinages contemporains. Il s'y trouve de fort anciens fragments, et celui-ci pourrait être du nombre.

Rethma est la station la plus rapprochée de la terre promise après les trois journées de marche; c'est celle qui suit Hazeroth, et qui correspond à la station du désert de Pharan; c'est donc le lieu d'où partirent les espions, qui devaient examiner la fertilité de la terre promise.

Depuis le Sinaï, Moyse semblait avoir l'intention de surprendre ses ennemis et de pénétrer résolument sur leur territoire, en droite ligne et sans s'arrêter; mais à peine eut-t-on marché trois journées, que ce chef comprit aux murmures, aux séditions des Israélites, que ce n'était pas avec une armée aussi faible qu'il pouvait aborder de front les peuplades les plus aguerries. Lorsque tout Israël vint le prier d'envoyer reconnaître le pays (Deut. I, 22), il y consentit, parce qu'il comptait sur l'aspect de sa fertilité comme sur un moyen propre à exciter le courage de cette multitude indécise. Il choisit donc dans chaque tribu un homme dont le témoignage pût servir à appuyer ses promesses, et je rappellerai les instructions qu'il donne à ces espions, à ces explorateurs d'un pays que les Hébreux devaient un jour conquérir par la main de Dieu et malgré leur irrésolution.

« 18. Misit ergo eos Moyses ad considerandam terram Chanaan et dixit » ad eos : Ascendite per meridianam plagam. Cumque veneritis ad montes,

» 19. considerate terram, qualis sit : et populum qui habitator est ejus, » utrum fortis sit an infirmus : si pauci numero an plures :

» 20. Ipsa terra bona an mala : urbes quales, muratæ an absque muris :

» 21. Humus pinguis, an sterilis, nemosa, an absque arboribus. Confor-» tamini, et afferte nobis de fructibus terræ. Erat autem tempus quando » jam præcoquæ uvæ vesci possent. »

Ces instructions sont aussi détaillées, aussi précises, que les envoyés peuvent le désirer; elles résument, on le comprend, les réponses à toutes

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 18.

les promesses et à toutes les espérances de Moyse, comme à toutes les incrédulités et à toutes les craintes des Israélites.

Montez par le midi, et lorsque vous arriverez aux montagnes (ceci nous indique la route qu'ils doivent tenir entre la mer Morte et la côte de la Méditerranée), *considérez* (pour Moyse) *quelle est cette terre; si elle est bonne ou mauvaise; si le terroir est gras ou stérile; s'il porte des arbres ou s'il n'en porte pas; ayez bon courage et apportez-nous des fruits de la terre.* (Pour les Hébreux), *Quel est le peuple qui l'habite; s'il est fort ou faible; s'il a peu ou beaucoup d'habitants; s'il a des villes et quelles villes; si elles ont des murs ou si elles n'en ont pas.*

On était alors au printemps: c'est la saison qui précède le temps des raisins, des grenades et des figues; tous ces fruits succulents de la Palestine, au moment du départ des espions étaient arrivés à l'état de première maturité, et devaient être cueillis par eux, lors de leur retour, dans le mois d'août. J'adopte la traduction des Septante, qui souffre moins de difficulté que celle de la Vulgate: Καὶ αἱ ἡμέραι ἦμι ἔτος, πρόδρομοι σαφυλῆς. Même en admettant, comme on l'a fait, deux récoltes de raisins, l'une en août, l'autre en septembre, il est impossible de faire concorder la maturité des raisins avec le départ et avec le retour des envoyés, qui, pour parvenir à Rehob, à l'extrémité nord de la Palestine, et à Hamath, sur les bords de l'Oronte, avaient besoin d'un long temps (le chiffre de quarante jours n'a pas un caractère de précision), car ils firent le tour du pays (*terra quam circuivimus,* Nombres XIV, 7 et 24). La vallée des raisins doit être cherchée dans les environs de Bethléem; encore aujourd'hui les Bethléémites y cultivent la vigne. La grappe de raisins, portée par deux hommes, est devenue célèbre et en même temps on en a fait un texte d'incrédulité et de plaisanteries. Ce fait n'a cependant rien que de naturel, et encore aujourd'hui, si j'envoyais du désert deux Arabes chercher à Bethléem une grappe de raisin qu'ils eussent intérêt à rapporter intacte et dans sa plus grande conservation, ils ne feraient pas autrement; car il est impossible de supposer qu'on puisse porter à la main, dans un trajet de soixante-cinq lieues, une charge de dix à quinze livres et de deux à trois pieds de longueur. C'est en effet à ce poids et à cette ampleur que le raisin parvient dans la Syrie et l'Asie mineure; c'est une espèce, qui se rapproche du raisin de Portugal pour le goût et de notre plus énorme verjus pour la forme et la disposition des grappes. J'ai donné, dans mon voyage d'Arabie, la proportion des grains du raisin, je la maintiens toujours pour exacte, et j'ajouterai que le tronc de la vigne atteint une grosseur, et les branches une étendue, dont nous n'avons pas d'exemple en Europe. Ce n'est donc qu'un fait naturel, les espions marchaient à pied, et n'avaient point avec eux de bêtes de somme; ils devaient, moins à cause du poids que par précaution, se mettre à deux pour rapporter aux Israélites un témoignage aussi évident de leurs assertions.

Il me paraît inutile de rappeler les passages des voyageurs qui confirment cette manière de voir; si j'ai mérité quelque créance, mon témoignage suffira; il ne serait pas plus utile de rapporter les passages de Pline (XIV, 1), Strabon (XI et XII), etc., etc., qui, sans connaître l'autorité respectable que nous possédons, croyaient à une fertilité aussi grande, par suite des témoignages de leurs informations ordinaires.

Je rappellerai seulement que, dans la Genèse, il est dit: « Il attachera son ânon à la vigne (XLIX, 11), » ce qui suppose un véritable arbre, et qu'il « lavera son vêtement dans le vin, » ce qui indique la plus grande abondance; les espions ne faisaient donc que confirmer devant le peuple des faits, dont ses ancêtres avaient été les témoins.

Le Seigneur avait annoncé à son peuple cette richesse de la terre promise, cette fertilité de son sol; le rapport des espions n'était que la confirmation de ses promesses, il avait dit: « Dominus dederit tibi civitates » magnas et optimas, quas non ædificasti, domos plenas cunctarum opum, » quas non extruxisti, cisternas quas non fodisti, vineta et oliveta quæ non » plantasti (Deut., VI, 10 et 11; Josué, XXIV, 13). » Voilà donc l'indication de ces villes fortes dont nous n'avons, à la vérité, aucune idée exacte, mais telles que des Hébreux, sous Josué, nous aident par le récit de leurs attaques à en comprendre la disposition stratégique, les plantations des vignes et tout ce que nous savons être la richesse de la Syrie, ses torrents et ses sources, dans certaines parties (Deut., VIII, 7); dans d'autres, ses citernes taillées avec tant de patience dans le roc vif, sous les maisons, en plein air, les premières, comme de vastes salles, soutenues de colonnes; les autres, comme d'immenses bassins, de véritables lacs contenus dans des auges colossales.

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 19.

Les plantations d'oliviers ne sont pas aujourd'hui une des moindres richesses de la Syrie (1. Chron., XXVIII, 28), et sont citées à bon droit dans les écritures comme preuve de la bonté du pays (Chron., II, 10; Deut., VIII, 8, XXVIII, 40; Josué, XXIV, 14; Ezekiel, XXVII, 17; Isaie, XLI, 19), et comme terme de comparaison tiré d'un objet qu'on a continuellement sous les yeux (Psaumes, LII, 10; Jérem., XI, 16).

Les espions rapportèrent aussi des grenades et des figues, citées parmi les richesses du sol (Deut., VIII, 8), le nom des premières *rimmon* désignait plusieurs lieux de la terre promise. Il est inutile de parler de ces fruits qui n'offrent en Orient rien de particulier que la grandeur de leurs feuillages et la grosseur de leurs proportions; on trouve d'ailleurs ces mêmes fruits en Europe, dans le midi de la France, dans l'Espagne, l'Italie. Je rappellerai seulement que les raisins et les grenades étaient restés dans les souvenirs, que les Hébreux gardaient de leur séjour en Egypte, et qu'ils s'étaient plaints à Moyse de les avoir amenés dans un désert, où ces fruits ne poussaient pas (Deut., XX, 5). C'était donc exciter leur espérance et leur courage, que de s'adresser ainsi directement à leurs regrets.

Les espions ne reviennent point à la station ou aux campements de Rethma, qu'ils avaient quittés, mais *venerunt ad Moysen in desertum Pharan quod est in Cades,* Nombres, XIII, 27. C'est-à-dire qu'en partant, et comme cela se passe chez les peuples nomades, ils étaient instruits de la direction que prendraient les campements, de manière à pouvoir les retrouver dans le désert. Moyse avait pu leur dire qu'après un mois ou deux, après avoir profité de la verdure des vallées du désert de Pharan, il se rapprocherait d'eux vers Cades, aux extrémités de ce désert et de celui de Sin, et en effet, ils le rejoignirent dans ce lieu. La vie des pasteurs a ce genre d'exigences. Tous les campements que je laissais dans une vallée, l'avaient quitté à mon retour; mes conducteurs battaient quelques ravins, rencontraient des bergers, et, comme Jacob, demandaient des nouvelles de leurs parents ou de leurs amis; on leur apprenait dans quelle direction ils avaient marché, et souvent dans quelle vallée voisine ils avaient dressé leurs tentes.

Un soir, Hussein, mon conducteur dans le désert de l'Arabie-Pétrée, en traînant son pied dans le sable, fit une longue raie à travers la vallée, que nous venions de laisser à notre gauche; je lui en demandai la raison, il me dit qu'un Arabe que nous attendions, comprendrait, par ce signe et par d'autres, qu'il avait marqués sur notre chemin, la route qu'il devait suivre pour nous rejoindre. Cette coutume du désert fut sans doute connue et pratiquée de tout temps.

Nous avons lu plus haut, dans le récit des Nombres, selon la traduction de la Vulgate, *Dans le désert de Pharan qui est vers Cades,* on peut lire, avec plus d'exactitude, *dans le désert de Pharan à Cades.* Mais qu'importe l'une ou l'autre de ces traductions, l'un ou l'autre de ces noms, il est bien évident qu'il n'y a qu'un Cades, que ce Cades était aux confins de deux déserts, celui de Pharan et le Sin, et en face d'une contrée habitée, d'un pays cultivé, la terre d'Edom.

Mais que doit-on comprendre sous ce nom de Cades? Est-ce une ville? est-ce simplement un de ces lieux de halte, si connus du désert, et vers lequel convergent les routes, sans qu'il ait toutefois, pour attirer les voyageurs et les populations, autre chose à offrir à leur arrivée qu'une source et un peu de verdure? Cette dernière supposition est la seule probable.

Il nous faut ici quitter le récit des Nombres et les réminiscences du Deutéronome, pour rentrer dans l'explication du Journal du voyage, le véritable document exact et rigoureux.

(19) Castrametati sunt in Remmompharez.

Les espions sont partis de Rethma dans le désert de Pharan. Ce Pharan est un affreux désert selon la Bible; nous avons dit que les descriptions des voyageurs et notre propre expérience confirmaient cette expression. Il est donc naturel que les Israélites n'attendent pas, dans le même lieu, avec leurs nombreux troupeaux tout le temps qui est nécessaire aux envoyés pour accomplir leur mission; c'est-à-dire près de deux mois, ils changent de campement, comme les Arabes le font de nos jours, aussitôt que la verdure manque, et moins une partie du désert est fournie de pâturages, plus les changements de campement sont fréquents; ce n'est plus, pour ainsi dire, qu'un voyage où la distance parcourue chaque jour fournit sa prairie clairsemée pour la pâture des troupeaux.

Comprises dans ce sens, qui me semble le seul juste, puisque seul il donne une solution facile et naturelle, les dix-sept stations se placent sans

difficultés; elles laissent au voyage son itinéraire, conforme à la topographie du pays et à la marche de toute peuplade vers un but déterminé.

Les commentateurs, depuis les premiers et les plus anciens jusqu'aux derniers et aux plus récents, dont les travaux viennent de paraître, ont été induits en erreur par ces dix-sept stations, qu'ils ont voulu forcément introduire dans le voyage, ou qu'ils ont rejetées comme autant d'interpolations, ou bien enfin qu'ils ont voulu considérer comme les lieux de halte des trente-huit ans de séjour dans le désert, sur lesquels la Bible ne donne aucun éclaircissement.

Ces systèmes ne soutiennent pas la discussion. Placées entre le mont Sinaï et Cades, espace qui ne comporte pas plus de onze journées selon l'affirmation bien positive du Deutéronome (I, 1), ces dix-sept stations, réunies aux trois que nous venons d'examiner, en forment vingt; il y a donc neuf stations ou quatre-vingt-dix lieues, dont on ne sait que faire, et qui ont formé sur les cartes des zig-zag et des contours, les moins en rapport avec l'état du pays et la situation particulière du peuple hébreu.

L'un des derniers commentateurs, M. Raumer, a adopté, dans l'intention la plus louable de concilier les difficultés, une hypothèse bien faite pour les augmenter, ainsi que le prouve et son texte explicatif et surtout l'itinéraire tracé sur sa carte, qui promène les Israélites, on ignore sous quel prétexte, trois fois dans toute la longueur de Ouadi-Araba. Cette hypothèse consiste à considérer Moseroth (Nombres, XXXIII, 30) comme le lieu où mourut Aaron, et comme étant le même nom au pluriel que Mosera, près du mont Hor (XXXIII, 30). Je discuterai plus loin ce système.

Quelques pieux commentateurs, avides de détails, que n'offre pas le texte de la Bible, pour expliquer la marche des Hébreux pendant les trente-huit années de séjour dans le désert, ont supposé que ces dix-sept stations pouvaient coïncider avec leurs changements de demeures, pendant cette longue série d'années. Gœthe et tous les rationalistes ont trouvé plus commode d'accuser d'interpolation le texte qui s'en est le plus miraculeusement préservé; ils ont supposé que ces dix-sept stations n'avaient été irrégulièrement intercalées dans le texte, que pour rendre vraisemblable *la fable des quarante années de séjour dans le désert*. Ces deux opinions, dont l'une est au moins respectable dans son intention, manquent de solidité. Le Deutéronome dit positivement que les trente-huit années s'écoulèrent depuis Cades jusqu'à l'entrée dans la terre promise, *tempus autem, quo ambulavimus de Cades-Barne, usque ad transitum torrentis Zared triginta et octo annorum fuit* (Deut. II, 14), et il était plus exact ou plus précis de dire depuis Cades jusqu'au mont Hor, puisqu'on arrive à cette station, qui suit immédiatement l'autre, le 1er du 5e mois de la quarantième année (Nombres, XXXIII, 31). Or, les dix-sept stations, dont il est ici question, précèdent celle de Cades, et si elles avaient été introduites, interpolées par fraude, on les aurait mieux placées. Si Moïse avait cru utile de nous retracer les événements du séjour des Hébreux dans le désert pendant ces trente-huit années, nous trouverions, dans les Nombres ou le Deutéronome, de ces détails précis, de ces peintures naïves, qui remplissent la Genèse et l'Exode; mais cette suite d'années est passée sous silence, et les dix-sept stations de la nomenclature des Nombres, ne sauraient, par la place qu'elles occupent, ainsi que par la brièveté de leur rédaction, servir à combler une si importante lacune.

(20) Venerunt in Lebna.

Il y a bien peu d'espoir de retrouver ces lieux, et bien peu de fond à établir sur quelque analogie de consonnances avec les noms de lieux modernes; d'ailleurs, ces stations d'attente perdent tout leur intérêt dès qu'elles ne se rattachent plus d'une manière directe à l'itinéraire du voyage. Je ne m'arrêterai donc pas à fixer leur position.

(28) Fixere tentoria in Methca.

Calmet se fait ici cette question: « Ne serait-ce pas Moca, ville de l'Ara» bie Pétrée connue par une médaille d'Antonin le Pieux, *apud Cœllarium,* » l. III, cap. 14, *Arabiæ*. » C'est ainsi qu'on entendait alors le commentaire géographique, et qu'on se contentait d'une douteuse ressemblance entre deux noms, pour bâtir aussitôt une hypothèse.

(30) Venerunt in Moseroth.

Voici ce qu'on lit au chapitre X, 6, du Deutéronome:

» Filii autem Israel moverunt castra ex Beroth filiorum Jacan, in Mo» sera, ubi Aaron mortuus ac sepultus est, pro quo sacerdotio functus est » Eleazar filius ejus.

» Inde venerunt in Gadgad, de quo profecti, castrametati sunt in » Jetebatha in terra aquarum atque torrentium

Moseroth peut être considéré comme le pluriel de *Mosera* et indiquer un même lieu, puisque les noms qui suivent sont les mêmes (bien qu'intervertis dans leur ordre) que ceux des stations du journal de voyage (Nombres, XXXIII). Il s'ensuivrait qu'Aaron serait mort à Moseroth, qui occuperait une même position avec le mont Hor et serait une vallée ou une source, un lieu de campement au pied de la montagne. De ce moment toute l'économie du voyage est troublée, la liste des stations n'a plus de sens ni d'autorité, et la topographie se refuse aux combinaisons plus ou moins ingénieuses qu'on s'efforce de créer pour sortir de cet embarras. Parmi celles-là je n'en citerai qu'une, celle qui semble la plus séduisante, puisque des hommes ingénieux, savants, et ce que j'estime davantage, des hommes consciencieux, l'ont adoptée. Je l'exposerai en peu de mots; on pourra recourir à *Lightfoot's* (Chronica temporum et ordo textuum Veteris Testamenti, vol. I, p. 39); — *C. de Raumer* (der Zug der Israeliten, p. 40), —*Hengstenberg* (Authentic. des Pentateuch's, II, 427); — *P.-H. Ranke* (Untersuchungen über den Pentateuch, II, 278), pour connaître les arguments plus ou moins solides, avec lesquels ils ont soutenu cette opinion.

« Il y a vingt-quatre lieues de Hazeroth à Eziongaber, c'est-à-dire au » nord du golfe Élanitique (1); peut-on distribuer sur une distance aussi » courte dix-sept stations (Nombres, XXXIII, 18-33) (2)? Mais, d'un autre » côté il y a quarante lieues d'Eziongaber à Cades (3) (on place Cades à » tort au sud et près de la mer Morte), et l'on ne trouve pas une seule » station sur cette distance. En outre, le chemin le plus direct de Sinaï à » Cades ne passait pas par Eziongaber (4). D'où vient donc que nous » trouvons, entre le Sinaï et Cades, dix-huit stations qui nous obligent » à supposer aussi quelques campements entre Eziongaber et Cades (5), » bien que, d'après le Deutéronome, il n'y ait entre Horeb et Cades que » onze journées?

» Ce qui nous tire d'embarras, c'est que, d'après le Deutéronome, Mo» seroth, pluriel de Moser, est la même station que le mont Hor (6). Un » regard sur la carte nous apprend que les quatre stations qui suivent Mo» zeroth jusqu'à Eziongaber, ne sont point comprises dans la route que » parcourent les Israélites au nord de Hazeroth par Eziongaber à la mer, » mais bien plutôt dans la route de Cades au sud, vers Eziongaber. Les » Israélites, arrivés à Cades, au sud du pays de Canaan, vont par punition, » par l'ordre du Seigneur, de Cades, par Moseroth, à Eziongaber, en sui» vant la Ouadi-Araba et la montagne de Seïr des Édomites, *qu'ils côtoyent* » *un long temps*, et après beaucoup d'années ils reviennent à Cades. Sur » ce retour on ne marque aucune station (7), parce qu'on s'arrêta très» probablement aux mêmes campements, Mozeroth, Benejaekon, etc., » qu'en allant à Eziongaber. De cette manière s'expliquent les deux arri» vées à Cades (Nombres, XIV, 44; XXV, 1) (8), séparées par le voyage » le long de la montagne de Seïr. Résumons ces données.

» Dans la liste des stations, la onzième après le mont Sinaï se trouve être » Thabath. Supposons que ce soit un même lieu avec Cades (9), où ils ar» rivent en onze jours; ici on envoie des espions, puis on part pour Ezion» gaber; on campe à Bnejakon, Moseroth, etc.; on revient par les mêmes » stations le long de Ouadi-Araba; les trente-huit années de punition s'é» coulent; on repart de Cades, on passe par Bnejakon, on arrive à Moze» roth; Aaron meurt dans ce lieu sur le mont Hor, et l'on passe une troi» sième fois par Hor, Gidgad, Jathbatha, pour tourner la montagne des » Édomites et entrer dans la Terre promise par l'est. On ne s'étonnera pas » que Bnejakon soit ici, selon le Deutéronome, avant Mozeroth, tandis que » dans l'autre voyage il est marqué après, si l'on suppose ces deux campe» ments situés de chaque côté de la vallée (10) à égale distance d'Ézionga» ber. »

Telle est la complication d'allées et de venues invraisemblables qu'on s'est cru en devoir de substituer à l'itinéraire si régulier du voyage des Hébreux. En renvoyant à la carte de M. Raumer, je montrerai encore mieux tout l'embarras de ce système, dont il suffira d'exposer les contradictions.

1. La position d'Hazeroth, fixée à Hadra, me semble beaucoup trop à l'est; on voit sur ma carte comment j'ai placé cette station.

2. Les dix-sept stations qui sont entre Hazeroth et Eziongaber, ou plutôt entre Rethma et Cades, seraient difficiles à placer, s'il s'agissait d'un voyage ayant un but; mais comme il n'est question que de dix-sept stations d'attente, pendant lesquelles on parcourt à petites journées un désert qui offrait peu de ressources pour les troupeaux et exigeait de fréquents déplacements, les distances générales perdent de leur importance.

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 30.

3. Cades a été placé par M. de Raumer beaucoup trop au nord; c'est pourquoi il trouve entre ces deux points extrêmes quarante lieues. On peut voir (Nombres, XXXIII, 36) les raisons qui m'ont déterminé à placer Cades à distance à peu près égale entre Eziongaber et le mont Hor.

4. En effet, ce passage par Eziongaber, en allant du Sinaï à Cades, serait inexplicable, si les stations d'attente n'expliquaient pas toute espèce de détour, motivé uniquement par des considérations locales et des besoins de pâturages que nous ne pouvons apprécier.

5. C'est une erreur, comme on le voit, qui en crée une autre, et une fausse interprétation qui sert de base à un faux système.

6. Moseroth n'est point la même station que le mont Hor, et je me refuse même à croire que Mosera fût le nom d'une fontaine qui, placée près le mont Hor, aurait pu occasionner l'interprétation déjà ancienne des deux versets du Deutéronome (X, 6). Il n'y a aucun rapport entre ces positions, il n'y a aucune raison de supposer les deux voyages à Cades imaginés par quelques commentateurs et que les quatre auteurs, cités plus haut, ont de nouveau entrepris de soutenir.

7. A force de suppositions, au moyen de rapprochements violents et de morcellements de textes, aussi arbitraires les uns que les autres, on arrive ainsi à combiner une apparence de vraisemblance; mais ce n'est pas là une critique recommandable; il faut laisser ces moyens, bons tout au plus à détruire, au rationalisme, qui n'en a pas d'autre. Pour nous, il s'agit de procéder par des voies plus naturelles; j'indiquerai celles qui, à mes yeux, ont ce caractère.

Si l'on s'était sur le retour, arrêté, aux mêmes campements, si l'on avait passé deux fois par les mêmes lieux, à une si grande distance de temps, le récit l'eût marqué, la liste des stations n'eût point négligé de nous l'apprendre.

8. Je le soutiens de nouveau, les deux passages à Cades n'ont jamais eu lieu que dans l'imagination des commentateurs, et ne s'appuient que sur la désignation d'un Cades dans le désert de Pharan et d'un Cades dans le désert de Sin; faut-il donc supposer un troisième Cades dans Cades-Barné? On a aussi imaginé deux voyages de Moyse au mont Sinaï, afin de trouver l'occasion de renvoyer Séphora à son frère Jethro. Je ne trouve pas que cette conjecture de Howel soit mieux motivée, ni plus nécessaire.

9. Encore une supposition : si Thabath est Cades, si Moseroth vient après Cades, que deviennent donc les stations de Tharah, Methka et Hasmona? Il est vrai qu'on les place sur la carte entre Cades et le mont Hor, et qu'on fait ainsi trois stations au premier voyage, stations de six lieues chacune, tandis qu'au second voyage on franchit les dix-huit lieues d'une seule traite, en passant près de ces mêmes endroits.

10. Il est sans doute très-ingénieux et presque naturel d'expliquer la transposition des deux stations Bnejakon et Moseroth (Nombres, XXXIII, 30, 31; Deutéronome, X, 6, 7) par leur position parallèle, bien que rien n'explique pourquoi on se serait donné la peine, deux fois, de traverser la Ouadi-Araba et de faire une station sans avancer vers le but; il n'y a pas là de source si abondante ou de fertilité si grande, qu'elles puissent motiver cette perte de temps ou cette lenteur de marche.

Après avoir ainsi démontré, bien à regret, que le système d'un double voyage à Cades et d'une similitude de position entre Mosera, Moseroth et le mont Hor, ne lève aucune difficulté et en crée de nouvelles, il nous faut exprimer notre sentiment à l'égard des versets 6 et 7 du chapitre X du Deutéronome.

A considérer l'enchaînement du récit, ces deux versets, aussi bien que le 8e et le 9e qui suivent, viennent ici sans raison, sans transition, et le récit, qui s'est interrompu, reprend au dixième verset, sans explication et comme si l'interruption n'avait point eu lieu. Si nous voulons trouver forcément une liaison quelconque, un rapport même éloigné entre le récit et ces quatre versets, voici où il faut le chercher. Moyse s'adresse à Israël; il lui dit: « Écoute, Israël; tu vas déposséder des nations plus puissantes que toi, par » la force de l'Éternel, qui l'a juré à tes ancêtres, à Abraham, à Isaac, à » Jacob. Mais sache bien que ce n'est pas pour ton mérite que le Seigneur » te donne cet excellent pays, car tu es un peuple entêté, qui as la tête » dure. Tu as irrité l'Éternel depuis ta sortie d'Égypte jusqu'à ton arrivée » au Jourdain; d'abord au mont Horeb; et l'Éternel me dit: Je vois que » c'est un peuple qui a la tête dure; laisse-moi faire, je les exterminerai; » et l'Éternel était aussi très-irrité contre Aaron et voulait le perdre. En » ce temps-là, je fis deux nouvelles tables de pierre et une arche d'alliance » de bois de sittim, comme l'Éternel l'avait ordonné. Et c'est lorsque les » enfants d'Israël arrivèrent à Mosera qu'Aaron mourut, qu'il fut enseveli,

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 35.

» et qu'Éléazar, son fils, lui succéda; et l'Éternel sépara la tribu de Lévi » des autres tribus, afin qu'elle portât l'arche d'alliance du Seigneur; et » l'Éternel céda à mes prières et renonça encore pour cette fois à vous » perdre (chap. IX et X). »

Il y a bien peu d'interpolations, quelque incohérentes qu'elles soient avec le récit dans lequel on les introduit, qui ne puissent ainsi gagner une apparence de coïncidence; de même que, présenté d'une manière différente, le récit le plus suivi s'interrompt, se disloque, se fragmente et perd son unité de rédaction.

Ce n'est pas seulement la mort d'Aaron qui est rappelé ici hors de propos et qui pourrait, à la rigueur, se rapporter aux motifs de la colère de l'Éternel, de même que la séparation de la tribu de Lévi qui doit porter l'arche se lie avec sa fabrication sur le mont Horeb; mais c'est tout un verset arraché de l'itinéraire des Israélites et transporté ici sans raison, si on considère l'ensemble du récit, et sans exactitude, si on examine les noms des stations qui s'y trouvent citées.

Le texte samaritain a déjà senti la difficulté et cherché à la détruire, en rentrant dans le journal du voyage (Nombres, XXXIII).

ובנו ישראר נסעי ניטמרות ויחנו בכני ועקן משם נכש
ויחכן ועדכרח סטם נסש ויחנד ניטבתח ארץ נחלי סים כשם
נסעו ויחנו כענרכח משם נסש ויחנו בעצין נכר משם נסעו ויחכו
כסרכד עו חיא קרש כושם כסעו ויחנו כהר החר ויטת שם אחרו

« Les Israélites partirent de Moseroth et campèrent à Benijakan; de là » ils partirent et campèrent à Goudgod; de là ils partirent et campèrent à » Jotbatha, pays de torrents d'eau; de là ils partirent et campèrent à » Abrona; de là ils partirent et campèrent à Etsione-Gaber; de là ils » partirent et campèrent dans le désert de Tsine, c'est Cadesch; de là ils » partirent et campèrent à la montagne Hor; là mourut Aaron, et il y fut » enseveli, Eléazar, son fils, lui ayant succédé dans les fonctions de son » sacerdoce. »

On voit que, de cette manière, il n'est conservé du texte que les derniers mots du sixième verset, et que le septième est entièrement fondu dans cette nouvelle interpolation introduite pour légitimer la première. Si cet arrangement pouvait avoir quelque autorité, il sauverait en effet le Deutéronome d'une contradiction évidente avec les Nombres, mais il rendrait encore plus extraordinaire cette introduction d'un fragment aussi étendu de l'itinéraire au milieu du récit.

En repoussant l'hypothèse de MM. Lightfoot, Raumer, Ranke, etc., que nous avons cités plus haut, et cette leçon de la version samaritaine, il ne nous reste plus de refuge que dans une cruelle nécessité, celle d'admettre une interpolation, ou dans un aveu, qui est toujours fâcheux, celui d'une impossibilité complète de trouver un sens ou une explication pour ces deux versets.

L'interpolation peut avoir lieu de deux manières : avec intention, et alors il faut l'attribuer aux passions du temps; sans intention, et elle est, dans ce cas, le fait de simples copistes dont l'ignorance est toute la faute.

Ici, on chercherait vainement dans quel but on aurait intercalé ces deux versets qui ne servent aucune des passions, complices ordinaires des altérations de ce genre, qui se rencontrent dans les ouvrages profanes; c'est donc une addition de tous points inutile, faite sans intention et avec toute la maladresse dont étaient capables ceux qu'on en pourrait accuser. Voici comment je me l'explique :

La mort d'Aaron fut mentionnée dans le huitième verset ou à la fin du cinquième, avec la remarque qu'il mourut à Mosera; peut-être ce nom appartenait-il à une source ou à un lieu de campement au pied du mont Hor; une main maladroite, supposant qu'il s'agit de Moseroth, aura voulu rendre plus clair et plus explicite le texte qu'elle copiait, en introduisant la partie de l'itinéraire qui s'y rapporte.

Je soumets avec une grande hésitation cette explication qui est loin de me satisfaire; mais je ne terminerai pas sans répéter qu'il faut admettre une interpolation, ou reconnaître que ces deux versets sont inexplicables, aussi bien en eux-mêmes que dans la place qu'ils occupent.

En admettant une interpolation, je me rencontre ici, avec les exégétistes les moins scrupuleux (Grotius, Leclerc, Vater, Capel, Wette, Rosenmüller, etc.); je n'en tire aucune vanité, et j'aurais préféré trouver quelque argument à leur opposer.

(35) Castrametati sunt in Eziongaber.

La route, suivie par les pèlerins de la Mecque, nous servira à mieux préciser celle des Israélites. Ils descendirent par le ravin à pente rapide, qui

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 35.

s'appelle par cette raison El Akabah, et ils s'approchèrent de Cades, où les espions devaient les rencontrer, par la route la plus commode et la plus fertile en pâturages. Nous allons examiner quelle était la position d'Elath

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 35.

et d'Eziongaber, ces deux villes maritimes, qui jouent un rôle important aussi bien dans l'histoire sainte, que dans l'histoire générale.

Voici la carte du golfe, telle que je l'ai levée en 1827, et publiée en 1830.



Elath, Eziongaber et le mont Seir, paraissent comme trois points voisins, qui tiennent les uns aux autres, dans le plus ancien document où ces trois noms se trouvent mentionnés (Deut., II, 8).

Le mont Seir, comme nous l'avons démontré, doit s'entendre de toute la montagne des Edomites (Genèse, XXXVI, 9). C'est le Djebel-Scherra, qui s'étend depuis Ouadi-Getoun jusqu'aux anciennes possessions des Moabites. A côté de cette montagne s'élevaient donc deux villes qui ne pouvaient être que très-voisines puisque *le chemin de la mer Rouge* que nous avons reconnu être la Ouadi-Araba, est, en même temps, appelé le chemin d'Elath et d'Eziongaber (Deut., II, 8).

Des renseignements postérieurs qui, toutefois, datent encore du règne de Salomon, nous apprennent qu'Eziongaber était un port de mer (I, Rois, IX et X), et nous savons par les pères de l'Église, ainsi que par les géographes arabes et les historiens des croisades, qu'Elath, dont le nom s'est conservé dans Ailah, se retrouve aujourd'hui dans Hale, ainsi que dans Akabah-Aila, et que cette ville est également située sur le bord de la mer, à l'extrémité septentrionale du golfe de l'Akabah.

Nous avons donc une position qui nous est connue et une autre position qu'il faut chercher, sans qu'il nous soit permis de nous éloigner d'un voisinage très-rapproché.

Il n'y a pas assez d'espace dans l'extrémité du golfe pour placer deux villes, deux ports de mer, deux industries rivales. Aila y a conservé ses ruines; cherchons plus loin Eziongaber.

Eziongaber, selon Bochart, aurait une signification : il exprimerait *une côte hérissée de rochers*, un rocher s'élevant dans la mer *en forme de dos, et contre lequel les vagues viennent mugir* (Geographia sacra, 1646, page 764). Rien ne répond mieux à cette description qu'une île, qui, comme celle de Graie (Emrag, Djezireth Pharaon), s'élève dans la mer.

Près d'Ailah, nous apprend Makrizi, s'élevait autrefois une grande et belle ville du nom d'Asioun, عيون; et Seetzen a trouvé, dans l'ouvrage géographique de Murack Mackmed, fils d'Ackmed, un passage qui se rapporte à celui-là : *Près d'Ailah* (Eloth), *était une ville du nom d'Azioum, où se trouvaient beaucoup de palmiers, de fruits et de champs cultivés* (Monat. corresp., 1809, Sept. XVIII, pages 239 et 307). Les noms d'Azioum et d'Eziongaber offrent, sans doute, beaucoup de ressemblance si, comme Eusèbe et saint Jérôme, on écrit le dernier, Asiz. Au nord de l'île de Graie et du golfe où les vaisseaux trouvent un abri contre les vents, on rencontre des ruines qui s'étendent en forme d'enceinte et de buttes de décombres. Il y a de l'eau, des palmiers, des accacias et une plaine qu'une industrie persévérante peut avoir cultivée. Je vois là cet Azioum qui répond à la partie d'Eziongaber située sur la côte, au faubourg d'approvisionnement de l'île et du port.

Ce port est bien protégé contre les vents d'ouest et du nord. L'île le défend contre ceux de l'est. Aujourd'hui, si la Syrie acquérait le même genre de sécurité que l'Égypte, ce serait une question de savoir si les quarante-cinq lieues qui séparent l'Akabah de El-Arisch ne seraient pas plus rapidement parcourues que le détour de Suez au Caire et du Caire à Alexandrie.

Cherchons dans le texte si, malgré sa concision, nous ne trouverons pas quelque trait descriptif qui convienne à cette localité. Salomon, engagé par l'adresse du roi de Phénicie dans des goûts de luxe et des entreprises qui pouvaient lui donner les moyens de les satisfaire, fit une expédition sur la mer Rouge. — *Le roi Salomon fit construire aussi des vaisseaux à Asiongaber, qui est près d'Elath, sur le bord de la mer Rouge* (Rois, chap. IX, verset 26; II, Chron., VIII, 16). Dans les expéditions, Aziongaber ressort comme le point important, tandis qu'Ailah ne semble pas avoir été utilisé dans cette entreprise. Plus tard, cette dernière ville n'est même plus citée, Aziongaber est seul indiqué comme l'endroit où se construisent les vaisseaux qui doivent naviguer sur cette mer. — Josaphat ayant fait alliance avec Ochosias, — *il convint avec lui qu'ils équiperaient une flotte pour aller à Tharsis. Ils firent donc bâtir des vaisseaux à Eziongaber* (II, Chron., XX, 36). *Mais ces vaisseaux ne purent y aller, parce qu'ils furent brisés à Eziongaber* (I, Rois, XXII, 49). Ce fait peut nous servir à mieux déterminer la nature du lieu. Il laisse supposer un abri pour les vaisseaux, qui n'offre pas toute sûreté, qui devient même dangereux sous l'influence de certaine direction du vent, puisque les vaisseaux se brisent sur sa côte hérissée de rochers. Tout ici convient encore à l'île de Graie et à la position de l'Azioum des Arabes, où des caravanes nombreuses et armées déposaient les matériaux de construction et les marchandises précieuses, qui une fois transportés dans l'île, étaient, les uns, transformés en vaisseaux, les autres, mises en magasin ou à l'abri des peuplades environnantes dont il eût été difficile autrement que par l'isolement de contenir longtemps l'avidité.

Les vaisseaux, une fois construits, étaient amarrés à l'île et tenus au large par des ancres. Ils étaient à l'abri, par l'élévation du rocher, du vent de nord-est et de nord-nord-est qui règne presque toute l'année et

souffle avec violence dans ce golfe. Mais un changement subit au sud-ouest ou au nord-ouest portait les vaisseaux sur l'île et les brisaient contre les rochers.

D'après ces courtes citations nous pouvons nous représenter un peuple conquérant, établi sur cette côte et protégé par ses armes, bâtissant et équipant des vaisseaux, les envoyant au loin, puis abandonnant ces entreprises par la difficulté de se maintenir dans un pays toujours en révolte, et laissant aux peuples indigènes une exploitation dont ils leur avaient fait connaître les avantages et appris les moyens. Mais aussi, de ce moment, en même temps que la suite des documents s'interrompt, le nom d'Eziongaber disparaît à jamais. Ce changement opéré ainsi, sans raisons évidentes, s'explique facilement. Du moment que le conquérant étranger disparaît de ces côtes, la position qu'il avait choisie perd tous ses avantages. Les indigènes tranquilles sur leur sol, n'ont pas besoin de l'isolement que l'île assurait, et entre les villes d'Eziongaber et d'Elath, ils choisirent de préférence la seconde située plus près du territoire qu'ils parcouraient et offrant plus de ressources. Cette ville d'Elath est encore citée deux fois dans l'Écriture (Rois, II, cap. XIV, 22; XVI, 6); puis son nom passe dans toutes les traditions et vient s'intercaler, plus ou moins altéré, dans les ouvrages grecs, latins et arabes, sous la forme de Eloth, Elath, Ailath (Saint Jérôme : la dixième légion était à Ailath. Onomast., et *notitia dignitatum*). Œla, Œlas, Œlat, Œlana (Josèphe, Hist., VIII, 6; — IX, 19. — Pline, *Hist. nat.*, V, 12); Ailana (Diodore de Sicile); Ailanon (Etienne de Bysance, *de Urb.*); Ailas (Procope, *de Bello pers.*); Eila, Eilat, Eilana, Leana, Elas (*Notitiæ antiquæ*); Elana (Strabon, liv. XVI; Ptolomée, *Georg. min.*), et chez les Arabes, Ailah, Ailat, Akabah Aila, Akbet Aileh, Hœle, etc.

Il est fait mention d'Ailah dans la vie de Mahomet (Sirat. Alresoul, mss. arab., 629, fol. 240, cité par M. Et. Quatremère). Le prophète s'empara de cette ville, la neuvième année de l'hégire (630), en marchant sur Tebouk. Il reste de cette conquête deux souvenirs, dont l'un est encore célébré, en grande pompe et avec une profonde vénération, chaque année, le 15 de ramazan, dans la capitale de l'empire ottoman.

Mahomet, en quittant Ailah, lui avait laissé deux choses également précieuses, une lettre de franchise et son manteau. La lettre de franchise a été recueillie et publiée par Ibrahim d'Halep et Garnier (Vit. Moh., 125). Savary prétend que *les habitants d'Aila ont gardé précieusement cet écrit et le conservent encore de nos jours*; c'est une grosse erreur, d'abord parce qu'Ailah n'a plus d'habitants, et ensuite parce que la garnison de l'Accabah, qui les a remplacés et qui change de temps à autre, ne conserve rien et vendrait, pour un peu de tabac, la lettre de franchise du prophète et son manteau, s'ils les possédaient.

Quant au manteau du prophète, il est certain qu'on en conserve un, à Constantinople, dans le sérail; qu'il a successivement appartenu à Moawije, le premier calife des Ommeie, et ensuite à tous les califes de la ligne Abbas; mais les auteurs orientaux les plus distingués diffèrent sur son origine. Mahomet donna, pendant sa vie, deux fois son manteau; on sait que c'est une habitude du moyen-âge qui s'est conservée en Orient jusqu'à nos jours. Une fois, il fit ce présent au poëte Kaab, l'autre fois, aux habitants d'Aila. L'*Histoire impériale*, l'auteur du *Chamis*, une des biographies du prophète les plus estimées et le commentateur Seid Ali Gilani, prétendent que le manteau conservé dans le sérail est celui qui fut donné au prophète Kaab; Schebi et Ahmed-ben-Jousouf, cité par Garnier, soutiennent, au contraire, que c'est le manteau des habitants d'Ailah. Quoi qu'il en soit, j'ai voulu rapporter ce fait et ces développements, parce qu'ils expliquent la longue célébrité du nom d'Aila, qui déjà, depuis le XIIIe siècle, ne représentait plus qu'une ville en ruine.

Pendant l'époque agitée des croisades, elle eut une certaine importance et fut le théâtre de combats répétés.

Déjà, en 1115, les Francs vont jusqu'à la mer Rouge et s'emparent d'Ela : *Habitatores autem territi, naves conscendunt, civitatem eis libere reliquentes* (Bongars, *Gesta Dei per Francos*, liv. III, pars VI, cap. VIII, p. 156). Ils abandonnèrent bientôt cette triste et inutile possession; mais un demi siècle plus tard, quand Renaud de Chatillon, prince d'Antioche, était devenu, par son mariage avec la veuve de Homfroy de Thoron, seigneur de Carac, Chaubac et des possessions chrétiennes situées entre la mer Rouge et la mer Morte, il se rendit redoutable aux Musulmans en les inquiétant, sans relâche, dans leur passage près de ses possessions, lorsqu'ils se rendaient en pèlerinage à la Mecque, ou qu'ils revenaient de ce pieux voyage, que les guerres des chrétiens n'avaient fait que rendre plus obligatoire.

En 1182, pendant que Saladin mettait le siége devant Beryte et guerroyait avec les Attabeck, Renaud conçut et mit à exécution un de ces projets dont lui seul peut-être était capable, et qui peint assez bien l'esprit de ce temps. Voyant chaque année passer, près de son territoire, les longues caravanes de la Mecque, dont ses attaques souvent heureuses, lui avaient appris la richesse, il résolut d'aller piller à la Mecque et à Médine le dépôt de tous ces trésors. Le but réel était donc le pillage; mais il y avait un autre mobile mieux en rapport avec l'esprit des croisades, la défense de la vraie religion, puisque c'était aussi un moyen de détruire et de déshonorer le lieu le plus saint de l'islamisme.

Saladin, ainsi que nous l'apprenons par les auteurs arabes, avait repris Ailah en 566 de l'hégire; il avait mis le siége devant la ville par terre et par mer, et y était entré au commencement de rebibulevel (passage du livre : Jusol-Djelit el Tarikhi Koceds vel Khalil, sur les croisades, traduit par Seetzen). Pour reconquérir cette forteresse, Renaud fit construire à Carac, suivant Ibn Alatir, un certain nombre de vaisseaux qui furent transportés au bord de la mer à dos de chameaux. En regardant la carte, on pourrait mettre en question la vraisemblance de ce fait, puisque Carac est bâti sur une montagne à cinq journées de la mer et au milieu des terres. Mais la manière dont les vaisseaux ont toujours été transportés en Égypte et apportés à Suez, nous garantit l'exactitude de l'historien arabe. Saladin lui-même n'avait reprit, en 566, la ville d'Ailah, qu'en transportant d'Égypte, à dos de chameaux, jusqu'au golfe Élanitique, les morceaux d'une flotte qu'il accompagna, à la tête de son armée, et qu'il fit reconstruire au bord de la mer sous la protection de ses soldats. — En 1250, lors de la croisade de saint Louis, le sultan d'Égypte fit démonter plusieurs navires qu'on transporta, à dos de chameaux, dans le canal de Mehallé. Trente ans avant cette époque, ce moyen avait été employé par Malek-Kamel.

L'auteur du Viaggio di Alessandria nelle Indie, dans le mois d'octobre 1537, nous apprend que les vaisseaux que l'on lançait dans le port de Suez, venaient de bien plus loin, puisqu'on les construisait à Satalie sur la côte de l'Asie-Mineure et quelquefois même à Constantinople.

« Il Suez è diserto, non vi nasce herba di sorte alcuna et e ove Dio » sommerse Pharaone : el in detto luogo iu fatta l'armata per India et » tutto il legname per detta armata e stato condotto da Setalia et Constan- » tinopoli : et cosi li feramente et armesi. Lequali robbe sono venute per » mare Sino in Alessandria et poi caricate nelle Zerbe per il Cairo; con- » ducedole super il Nilo, da poi nel Cairo caricandone li camelli et con- » ducendole Sino al Suez, page 144, Venise, éd. de 1545. »

Le voyageur anglais Sandy vit, en 1610, vingt-cinq galères dans le port de Suez, et il dit : « Ces galères sont amenées de Constantinople au » Caire, là elles sont démontées, les morceaux sont chargés sur des cha- » meaux et portées à Suez, où on les remonte. » En 1658, Thevenot partit du Caire, avec une caravane de deux mille chameaux chargés du bois nécessaire à la construction d'un vaisseau entier; et de nos jours encore, ces moyens ont été mis en usage. J'ai vu trois chameaux attelés de front, et portant ensemble une ancre de vaisseau.

Renaud, accompagné d'une troupe de templiers et de ses chevaliers les plus valeureux, s'approcha d'Ela et s'empara facilement de la ville, il fit rajuster les pièces détachées de ses vaisseaux et lança sa petite flotte en mer. Je ne trouve rien qui m'indique, mais il est probable, qu'il mit une garnison dans l'île pour s'assurer que sa retraite ne pourrait être entravée par ses ennemis, puis il cingla vers le Mecque.

Pouvait-on concevoir un projet plus hardi et, en même temps, plus insensé, aller menacer les Musulmans dans ce qu'ils avaient de plus sacré, à 500 lieues loin de son territoire, au milieu de ses ennemis, sans un allié, sans un guide.

Aussitôt que Maleck-Adel, frère de Saladin, eut appris les projets des Francs, il fit transporter une flotte dans le port de Suez et en donna le commandement à l'un de ses émirs, Hossan-Eddin-Loulou, qui devait défendre des parages si sacrés et punir une telle impudence. Le premier soin d'Hossan fut de délivrer Ela, afin de s'assurer une retraite et de rendre impossible celle des Francs. La ville et l'île cédèrent devant ses forces imposantes; il brûla les vaisseaux que les Francs y avaient laissés et fit voile vers le sud, louvoyant dans la largeur du golfe pour atteindre ses ennemis. Les croisés surpris, non loin de Médine, par la flotta ennemie, descendirent à terre, préférant un combat régulier à la mêlée d'un abordage. Malgré des prodiges de valeur ils furent battus, poursuivis dans la montagne, et quelques-uns d'entre eux tombèrent

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 35.

dans les mains des Musulmans. Renaud échappa à ce désastre sans que les chroniqueurs nous expliquent comment. Il rentra à Carac, avec quelques-uns de ces chevaliers.

La colère de Saladin, à cette nouvelle, se peint en énergique couleurs, dans une lettre qu'il écrivit à Maleck-Adel et par laquelle il fixait le sort qui devait être réservé aux prisonniers. Emad-Eddin raconte, à ce sujet, ce qu'il avait appris du cadi Fadel lui-même. Saladin, à cette époque, était malade, et le cadi lui dit que comme expiation de la guerre qu'il avait faite aux Musulmans, et comme moyen de recouvrer la santé, il devait jurer de tuer de sa propre main les deux chevaliers Renaud et Raymond, l'un pour son entreprise sacrilége contre la Mecque, l'autre à cause des coups qu'il avait porté à l'islamisme. Saladin fit ce serment et recouvra la santé.

Les Francs faits prisonniers dans cette expédition, furent traînés à la Mecque et à Médine et on les massacra, dans ces deux villes, comme victimes agréables au prophète. Dans l'ouvrage de Mogir-Eddin, on lit que le nombre des croisés n'était en tout que de 300; il faut ajouter à ce chiffre les gens du pays qui se réunirent aux Francs.

Ainsi finit cette expédition hardie. Dès ce moment, les croisés ne rentrèrent plus à Éla et Renaud aurait sans doute oublié cette aventure malheureuse, si Saladin avait pu oublier son serment; mais, fait prisonnier à la bataille d'Hétim, il expia sa courageuse imprudence. Voici comment Hugo Plagon, le commentateur de Guillaume de Tyr, raconte sa mort:

« Quant Salahadin ot desconfis nos crestiens et pris, si se herberja et » rendi grace a Nostre Seignor de l'onor qu'il li avoit faite, puis commanda » que on li amenast en sa tente tous les chevaliers qu'il avoit pris, et l'en » si fist et commanda que l'on li amenast les Barons et les haus homes » d'une part, qu'il les voloit veoir devant lui et les autres laissa l'on de- » hors, et l'en li fist. Le Roi fut amené, le prince Renaut du Cras, Honfroi » du Taron, le maistre du temple, le marquis Boniface de Monferrat, le » comte Jocelin, le conestable Hemeri, le mareschal le Roy. Tuit cil haus » homes furent pris en la bataille avec le Roi. Celui jor fu samedi et feste » saint Martin le Bouillant. C'este desconfiture fu faite lan de l'incarnation » Nostre Seigneur mil cent et quatre vingt et sept le cinquesme jor de jui- » guet. Quant Salahadin vist le Roi et les Barons devant lui qui estoient » en sa merci, mult en fu lie. Il vit que le Roi avait chaut, si sont bien qu'il » bevroit volontiers. Il fist aporter plaine coupe de sirop à boire por re- » froidier. Quant le Roi ot beu si tendi la coupe au prince Renaut por » boivre. Quant Saladin vit que le Roi avait donné a boirre au prince Re- » naut, l'ome du monde qu'il plus haioit, si en fu mult ires et dist au Roi » que ce pesoit li que donné li avoit et puisque ainsi estoit bien le beust, » mes que ce serait por un convenant que james d'autre ne bevroit, lors » demanda une espée, si li coupa il meismes la teste de sa main, porceque » onques fei ne serment ni li tint de trives qu'il li donnast. Lors fit prendre » la teste du prince Renaut et commanda que ele fust traînée par totes les » cites et par tous les chastiaus de la terre et ele si fu.

Aboulfeda nous décrit la ville d'Ela telle qu'elle était de son temps (né en 672-1273, — mort en 732-1332). « Nostra tempestate turris est in quam » præfectus Ægyptus residit arcem olim habuit in mari (L'île de Graie, » Dgesiret Pharaoun), sed ea destructa præfectus in turrim ad littus sitam » se recepit. » (Abulf. sect. III.) C'est donc à peu près entre le douzième et le treizième siècle qu'Ailah fut réduite à son territoire sur la côte.

Cette ville conserva une certaine importance tant qu'elle fut le point de réunion des deux caravanes qui, à partir de ce lieu, continuent ensemble le voyage de la Mecque. Ebn Haukal, Aboulfeda, Bakoui, Ebn el Ouardi, nous le disent, et les forteresses, les ruines de villes et de citernes que j'ai trouvées échelonnées sur la route aujourd'hui abandonnée, le prouvent suffisamment. La caravane de l'Égypte pour descendre dans la Ouadi Ackabah et parvenir à la ville d'Aila, traversait la montagne de Mahammar qui ne laissait qu'un passage aussi étroit qu'il était difficile et dangereux par sa descente rapide. Ebn-Habib, cité par Makrizi, nous apprend que Faik, affranchi de Khoumarouïah, fils d'Ahmed Ben-Touloun, améliora cette route, en applanit les escarpements et rétablit les portions qui étaient dégradées (traduct. de M. Et. Quatremère). En 719 et 732 de l'hégire, le sultan Mohammed-Ben-Kelaoun s'acquit ainsi des droits à la reconnaissance des pèlerins en faisant réparer cette route.

Voici comment Makrizi, l'historien de l'Égypte, parle du passage de la caravane de la Mecque dans ces parages. *C'est ici*, dit-il, *que commence la caravane de la Mecque* (la réunion des deux caravanes, celle de l'Égypte et celle de la Syrie). *A une lieue de là on voit un arc de triomphe*

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 35.

des empereurs romains (ce qu'il reste de cet arc de triomphe dans Ouadi Getoun, se réduit à la base des piliers). *C'était une jolie ville qui avait beaucoup de mosquées, et où il habitait un grand nombre de juifs. Le sultan Ibn-Ahmed-Ebn-Touloun rendit praticable le chemin de la caravane à travers la montée* (Akabah) *rapide qui est en face d'Ailah.* Ce chemin, créé à grands frais, fut creusé dans le rocher. Une inscription rappelle à quel homme généreux les pèlerins doivent ce bienfait.

Dès-lors cette descente rapide, ou cette montée pénible, selon qu'on parlait d'Ailah ou qu'on y arrivait, resta dans les souvenirs des pèlerins, et le mot akabah, qui signifie escarpement, s'unit au nom d'Ailah, qui fut appelé Akabah-Ailah, puis, en définitive, seulement Akabah; c'est ainsi que ce lieu est nommé par les Arabes et qu'on le désigne dans les itinéraires modernes de la Mecque.

Le nom de cette descente rapide semble avoir été mal compris par les géographes arabes, ou leurs renseignements mal interprétés par leurs traducteurs; car on trouve dans Ebn-el-Ouardi, cité par M. Quatremère, cette bizarre description : *le petit village nommé Akabah-Ailah est situé sur une montagne escarpée où l'on ne peut monter qu'un à un.* En changeant le mot *sur* et mettant à la place le mot *près*, la description n'a rien de choquant. Saiouti est mieux dans la vérité, lorsqu'en parlant d'Ailah sur la route des pèlerins de la Mecque qui viennent d'Égypte, il dit: « On y voit le » grand rocher (Dgebel-Mahammar), par où l'on descend au rivage pier- » reux de la mer de Kolzum (la mer Rouge, le golfe de l'Akabah). On » marche sur cette côte jusqu'à ce qu'on la traverse du nord au midi. On y » séjourne (à Ailah) quatre ou cinq jours. » (Saiouti, Descript. de l'Égypte, traduction de M. Et. Quatremère dans ses recherches aussi intéressantes que nouvelles sur les Nabathéens.)

La seconde caravane des pèlerins de la Mecque, qui venait de Syrie, se réunissait, près d'Ailah, à la caravane de l'Égypte; elle passait par le grand plateau de Syrie, et descendait à Ameyme. Les pèlerins trouvaient en abondance de l'eau dans les citernes et des provisions dans les magasins; de là on continuait la route vers le sud-ouest par Ouadi Getoun; cette vallée était défendue par des garnisons échelonnées dans les différents forts, et une douane, souvenir de la domination et des mesures fiscales des Romains, était établie à la porte d'un arc de triomphe dont j'ai retrouvé les ruines. Ebn Habid, cité par Makrizi, nous l'apprend. « *A un mille, s'élève une porte voûtée qui appartenait à une forteresse, c'était la citadelle où se percevait les droits de douane;* » je cite la traduction de M. Et. Quatremère; mais il doit y avoir une erreur dans l'interprétation du mot لقصى. Cette porte voûtée n'était autre chose qu'un arc de triomphe dont les ruines s'étendent près d'un fort. C'était sans doute à l'abri de ces murs que les douaniers percevaient les droits de passage.

Au XIIe siècle Benjamin de Tudèle écrivait : *de Damiette à Ailah, qui est Elim, il y a quatre journées, ce lieu appartenait aux Arabes.* Il eut été plus juste, et de la part de ses commentateurs plus habiles d'écrire Elath au lieu d'Elim. Le dernier annotateur du vieux voyageur, M. Asher, ne trouve aucune objection à placer Elim dans cette position éloignée, réservée d'ailleurs à Elath et Eziongaber.

Lorsque Selim fit construire sur toute la ligne que suivait la caravane de la Mecque les forteresses qui devaient la protéger et lui servir de grenier d'abondance, celle de l'Akabah fut élevée à un quart de lieue de l'ancien site d'Ailah, et le nom disparut avec la ville.

Depuis que la caravane de Syrie a changé son itinéraire et ne se réunit plus ici à celle de l'Égypte, cet endroit a perdu toute son importance et ses habitants toutes leurs ressources.

Peu de mots suffiront donc pour décrire les ruines d'Ailah et les masures de l'Acabah. Les premières, comme on le voit sur la carte, occupent en forme de buttes de sables et de décombres l'extrémité du golfe et les deux côtés du ravin creusé par l'écoulement des eaux, qui laissent après elles une humidité à la faveur de laquelle poussent encore aujourd'hui un assez grand nombre de palmiers; d'ailleurs rien qui ressemble à l'emplacement ou aux ruines d'un monument quelconque. Quant aux bâtiments de la forteresse de l'Acabah, c'est une construction de forme carrée, flanquée de quatre tours et semblable à toutes celles qui furent élevées à cette époque. Le plan, que j'ai publié dans mon voyage de l'Arabie-Pétrée, en donne une idée exacte.

La position d'Eziongaber, à l'extrémité du golfe Elanitique, n'est pas admise généralement. Ainsi, Pococke (Descript. de l'Orient, ed. angl., I, 137); Montagu (Account of his Journey, mars 1766); Sichart (Missions du Levant, tom. V, page 396); Shaw (tome II, p. 46); Gosselin (Re-

cherches, golfe arabique, p. 99); Büsching (Erdbeschr. Von Asien), le placent dans le fond du port de Cherm, qui est beaucoup trop au sud; on se demande pourquoi des vaisseaux se seraient arrêtés ainsi sur la côte de la Péninsule, quand ils avaient la mer devant eux et des abordages meilleurs et plus près de leur but, à Dahab, à Noche, à l'île de Graie et près de l'Ackabah; enfin, pourquoi débarquer si loin de si riches marchandises, quand il est impossible de faire passer une caravane sur le littoral depuis Cherm jusqu'en Syrie. Danville (Mémoires sur l'Égypte, page 238), en supposant à l'extrémité du golfe une bifurcation, avait placé commodément chacune de ces villes aux extrémités des deux pointes; mais le golfe n'a qu'une pointe, et Eziongaber placé près d'Elath sur cet espace rétraici, ne s'explique pas, quand on se rappelle que ces deux villes avaient le même genre d'industrie. L'opinion de Bochart (Geographia sacra, p. 764) et celle de Calmet (litter. comment. in Exodum), se trouvent ainsi combattues, et il est inutile de discuter celle de Josèphe l'historien, qui prétendait que Eziongaber se nommait, de son temps, Bérenice; car, comme il nous dit que Salomon fit construire dans le golfe d'Egypte les vaisseaux qu'il envoyait à Ophir, il est probable qu'il confondait ensemble les deux golfes et des sites entièrement différents.

Il faut un certain temps avant que les découvertes prennent leur place dans le domaine public et soient acceptées généralement. J'en citerai, pour exemple, la carte que M. Arundale vient de publier en 1837, *From the best authorities*, et celle de M. de Gerambe, qui a paru depuis elle, toutes deux sont copiées sur les anciennes cartes de la Syrie et de l'Arabie-Pétrée avec le golfe fourchu et les chaînes de montagnes qui se croisent entre la mer Morte et la mer Rouge, tels qu'on les représentait il y a quarante années. Voyagez donc Burckhard, Seetzen, etc., etc., pour qu'après vingt années on prenne ce souci de la publication de vos découvertes!

(36) Venerunt in desertum Sin hæc est Cades.

Cades, est-il dit dans le Deutéronome, est à onze journées du mont Horeb : *undecim diebus de Horeb, per viam montis Seir, usque ad Cades Barne* (Deut. I, 2). Ceci doit s'entendre d'une distance générale : il y a, en effet, soixante-dix à soixante-quinze lieues, et en admettant les difficultés des chemins et la marche lente des Israélites, en faisant attention surtout au tracé de ces onze journées sur une route qui passe par Eziongaber et Ouadi Araba le long de la montagne de Seir, *per viam montis Seir* (Deut. I, 2), on peut compter onze journées de près de huit heures chacune. Quelques commentateurs ont admis que ce Cades ne pouvait être le même que celui des Nombres où les Israélites n'arrivent qu'après vingt-une stations. M. Raumer a commis cette faute, et, de ce moment, il n'a pu sortir des difficultés qu'il s'était créées; il a marqué ces vingt-une stations sur une ligne droite qui s'avance directement sur la Terre-Sainte, et elles l'ont conduit à l'extrémité méridionale de la mer Morte où il a placé Cades. D'autres ont cru que, dans les onze journées indiquées par le Deutéronome comme distance générale, on devait retrouver, en tirant une ligne par Cades, tout l'espace qui sépare le mont Horeb des plaines de Moab où Moyse écrivait ses souvenirs : cette explication n'est pas admissible.

Cades est donc à onze journées du mont Horeb; il est dans le désert de Pharan ou sur sa limite (Nombres XIII, 1), puisque Cadorlahomor, en revenant du désert de Pharan, s'arrête à Cades (Genèse, XIV, 7). Il est aussi dans le désert de Sin ou sur sa limite (Nombres XXXIII, 36, Deutéronome, XXXII, 51), c'est-à-dire entre ces deux déserts, prenant le nom de l'un ou de l'autre, selon que les voyageurs venaient d'un côté ou d'un autre, selon qu'ils accordaient plus d'importance au premier qu'au second. Le désert de Pharan est au sud, puisqu'on le traverse en venant du Sinaï à Cades (Nombres XIII, 1); le désert de Sin s'étend au nord, puisque les espions, en montant du côté du midi vers Hebron, considèrent le pays depuis le désert de Sin (Nombres, XIII, 22).

En outre, Cades était situé à la frontière d'Edom, ainsi que Moyse le fait dire au roi par ses envoyés : *Ecce in urbe Cades, quæ est in extremis finibus tuis positi* (Nomb. XX, 16) près de la ville de Petra, si l'on veut associer le rapport d'Eusèbe à l'autorité de la Bible; car il dit qu'on montrait de son temps, à Cades, dans les environs de Petra (Euseb. *in locis*) le tombeau de Marie (qui fut enterrée à Cades, *sepulta in eodem loco*, Nombres XX, 1). Il faut aussi chercher Cades plus au nord que le mont Hor, puisque c'est en descendant par Ouadi Araba que les Israélites s'arrêtent devant cette montagne où mourut Aaron; plus au sud cependant et plus près d'Eziongaber, puisqu'ils s'y rendirent en une journée (Nombres

XXXIII, 35). Mais il y a peut-être une distinction à établir entre Cades et Cades-Barné; l'un est la source, le lieu de halte, la ville, comme l'appelle Moyse (Nombres XX, 16); l'autre, la vallée, l'emplacement des pâturages, le lieu des longs séjours et la limite dans les descriptions du pays; d'après mes calculs l'un serait placé dans Ouadi-Djerafi, l'autre occuperait toute la longue Ouadi-Araba, depuis la mer Rouge jusqu'à la mer Morte, et répondrait au verset de Josué, quand il est dit qu'après s'être emparé d'Esdud et d'Hebron, il soumit tout le pays depuis Cades-Barné jusqu'à Gaza (Josué X, 41).

La position que j'ai donnée à Cades dans Ouady Djerafi me paraît répondre à toutes les exigences, bien que quelques-unes semblent entre elles contradictoires. Ainsi, j'ai placé ce lieu sur la frontière de l'Idumée, qui était formée à l'ouest par Ouadi-Araba, et il se trouve sur la frontière du désert de Sin ou de la Syrie, qui en effet, à cette latitude, se sépare du désert de Pharan, aujourd'hui de Tyh ou de l'Arabie-Pétrée, d'une manière aussi précise du moins que peut l'être une limite dans les sables. Le désert de Pharan, qui avoisinait le désert de Sin, était au sud, celui-ci au nord; mais il est dit (Nombres XXXIV, 3) *a solitudine Sin, quæ est juxta Edom*. Cette position, sur la limite des deux déserts, devait être sous la latitude de Petra : C'est ainsi que se présente à nous Ouadi-Djerafi.

La Syrie s'étendait jusqu'à cette latitude. A une époque où le désert avait moins empiété sur les terrains fertiles, où la culture et la population formaient comme un barrage contre les sables, la limite du pays de Canaan (Nombres XXI, 1, XXXIV, 4, Isaï XLVII, 19), et de la Judée (*ascendit in Cades*, Josué, XV, 3 et 23) devait atteindre également cette position, et offrir de gras pâturages, car nous y trouvons une ville de Gerare et des champs qu'Abraham préféra pendant quelque temps à ceux de la Syrie (Genèse, XX, 1). Ce séjour d'Abraham à Gerare entre Cades et Sur nous servira à mieux établir la position méridionale que nous avons donnée à Cades; le Chaldéen, au lieu de Cades et Sur, place le séjour d'Abraham entre Rekem et Agara (Gerare); le Syriaque, entre Recem et Gedar (Gerare); l'Arabe, entre Racun et Algiesar, c'est-à-dire entre Petra, aujourd'hui Ouadi-Mousa, position connue, et un Gerare indéterminé, mais qui, de toute manière, est à l'ouest ou au sud-ouest de Petra; ce qui place Cades plus au sud que cette ville. Différentes expressions du texte peignent le site de Cades comme escarpé, entouré de montagnes, description à laquelle répond convenablement la vallée de Djerafi, qui est resserrée entre des rochers escarpés.

Cades était à une journée d'Eziongaber et quoiqu'à une distance à peu près égale du mont Hor, il fallait cependant, pour descendre, par Ouadi-Araba, *le chemin de la mer Rouge*, passer devant le mont Hor. Ouadi-Djerafi va du sud au nord, comme toutes les vallées qui écoulent leurs eaux dans Ouadi-Araba, à partir du versant qui a sa pente vers la mer Morte; les Israélites faisaient donc un détour obligé pour descendre vers la mer et passaient forcément devant le mont Hor, et, Aaron étant mort, ils durent s'en rapprocher pour édifier son tombeau sur ce point élevé qui dominait toute la contrée.

Cette vallée est en même temps la seule position qui convienne à la description du combat que les Israélites livrent aux Amorrhéens, et dans lequel ils succombent. « 40. Et ecce mane primo surgentes ascenderunt » verticem montis, atque dixerunt : Parati sumus ascendere ad locum, » de quo Dominus locutus est, quia peccavimus. 41. Quibus Moyses : » Cur, inquit, transgredimini verbum Domini, quod vobis non cedet in « prosperum. 42. Nolite ascendere : non enim est Dominus vobiscum : » ne corruatis coram inimicis vestris. 43. Amalecites et Chananæus ante » vos sunt, quorum gladio corruetis, eo quod nolueritis acquiescere Do- » mino, nec erit Dominus vobiscum. 44. At illi contenebrati ascenderunt » in verticem montis. Arca autem testamenti Domini et Moyses non » recesserunt de castris. 45. Descenditque Amalecites et Chananæus, qui » habitabat in monte et percutiens eos atque concidens, persecutus est » eos usque Horma. Nombres XIV. » Le Deutéronome, dans ses réminiscences, presente le même tableau.

Voilà donc les Hébreux qui se croient obligés de monter sur la hauteur et d'en chasser leurs ennemis. Des commentateurs ont cru qu'il s'agissait d'une montagne, d'un pic isolé, mais de quelque manière qu'on décrive, dessine ou construise une montagne, on n'expliquera jamais comment, pour pénétrer dans un pays, il est nécessaire de s'emparer d'une montagne; comment, sur cette montagne, trois peuplades différentes peuvent être en armes et attendre un combat. Si, au contraire, on place les Israélites au fond d'une vallée, on comprendra sans peine la nécessité où ils se trouvent,

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 36.

pour attaquer leurs ennemis, de monter, et par conséquent, de lutter avec désavantage. Le plateau élevé, qui s'étend entre la mer, l'Égypte, les montagnes de l'Arabie-Pétrée et celles de la Syrie, était habité par les Amalécites au sud, les Amorrhéens, du côté de la mer, et les Cananéens, à l'extrémité méridionale de la Syrie. Ce plateau déversait ses eaux dans des vallées qui se sont creusé un lit profond en coulant vers Ouadi-Araba du sud-ouest au nord-est; c'est dans l'une de ces vallées qu'une source (peut-être même la vallée entière) portait le nom de Cadesch; c'est de ce campement encaissé que les Hébreux s'élancent contre leurs ennemis, qui les attendent sur les hauteurs.

On a placé Cades sur les cartes dans différentes positions. Je discuterai quatre opinions qui ont été appuyées d'arguments dignes d'une réfutation.

1° Au sud de la mer Morte, près de son rivage;

2° Dans Ouadi-Araba, entre le mont Hor et l'Accabah;

3° A l'embouchure de Ouadi-Garandel;

4° Vers le 30,5 degré de latitude et le 32,30 de longitude dans la plaine et au milieu des sables.

1. M. Raumer a établi cette position en savant et en géographe; son ami, M. Schubert, a précisé le lieu en voyageur. C'est donc une opinion qui mérite l'attention; mais les raisons de l'un et de l'autre de ces hommes consciencieux sont établies sur une erreur.

En plaçant Cades comme ils l'ont fait, l'un dans le lit de Ouadi-Araba, à deux lieues au sud de la mer Morte, sur la rive gauche du torrent Zared (Ouadi-el-Ahsa), l'autre plus à l'ouest, ils se trouvent en contradiction avec les distances aussi bien qu'avec les faits; quant aux distances, sans les citer toutes, nous rappellerons seulement les onze journées jusqu'au mont Horeb, et la seule station d'Eziongaber à Cades, qui serait de 56 lieues. Quant aux faits, pourquoi demander aux Edomites la permission de passer à travers leurs possessions, quand ce sont les Moabites qu'on a sur son chemin, ou Sehon, ce roi des Amorrhéens, qu'on bat plus tard avec tant de facilité.

2. Le géographe Berghaus qui, par sa carte de Syrie, a pris rang parmi les plus habiles critiques dans la géographie comparée, admet que le Cades de l'Écriture occupe toute la Ouadi-Araba de nos jours. Ce résultat de ses réflexions n'est pas satisfaisant, car il n'aide en rien le lecteur de la Bible, qui recherche les traces de l'itinéraire des Israélites.

3. Burckhard a suivi Ouadi-Gharandel, et, comme un voyageur qui a plus vite fait de s'impressionner que de réfléchir, il a conclu que c'était Cades. J'ai reposé quelques heures dans cette vallée, près de la fontaine, à l'ombre de ses *palmiers doums;* mais je n'ai pas trouvé que cette position, près de laquelle les Israélites passent plus tard, pût convenir au Cades où ils séjournèrent si longtemps. Si les Hébreux étaient dans Ouadi Gharandel, ils n'avaient que faire de demander au roi d'Édom l'autorisation de passer à travers son pays, car ils étaient sur la frontière; ils n'avaient aucune raison de remonter vers le mont Hor; Cades ne se trouvait alors ni à l'extrémité de Pharan, ni à l'extrémité de Sin, etc.

4. Chercher Cades dans la plaine, ce n'est point une manière d'expliquer l'attaque contre les Amorrhéens; c'est d'ailleurs s'attacher à une opinion qui ne s'appuie sur aucun tracé topographique précis, c'est adopter aveuglément un nom placé au compas sur une feuille de papier, ou jeté sur une carte. Aussi Reichard, dans sa carte de la Palestine (publiée en 1818), s'est fait un système qui lui est propre. Edom, ou l'Idumée, se trouve transporté entre la mer Méditerranée et la mer Morte, au sud d'Hebron; Cades-Barnea est à quelques lieues à l'est de Gaza, ainsi que le mont Hor, Salmona, Phunon: c'est tout un système géographique nouveau, mais sans consistance.

La difficulté apparente, qui a engagé plusieurs commentateurs, et à leur suite, quelques géographes, à adopter deux Cades ou deux passages à Cades, c'est le miracle de la source que Moyse fait jaillir du rocher. On a l'habitude de dire: Il y a un Cades où les Hébreux restèrent longtemps sans se plaindre du manque d'eau, puis un Cades où il n'y a pas d'eau, et c'est alors que le peuple murmure et que Moyse fait un miracle; donc il y a deux Cades: c'est une erreur; car de même qu'il y a une saison où l'eau est abondante dans le désert, et une autre où elle tarit dans les trois quarts des sources qui en fournissent aux mois de décembre, janvier, février, mars, avril, mai, et même juin; de même aussi il y eut à Cades de l'eau de la source naturelle, qui de tous temps, existait dans cet endroit puisque, dans la Genèse, elle porte le nom de Masphat (Genèse, XIV, 7), mais qui tarit vers cette époque de l'année, qui succède aux grandes chaleurs de juillet et d'août, et qui précède les pluies de décembre et janvier.

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 36.

Remarquons bien que le peuple ne se plaint pas de ne pas trouver d'eau; ses murmures ne participent en rien de l'étonnement ou de l'inattendu. Le texte est simple et clair: *Cumque indigeret aquâ populus* (Nomb. XX, 2). L'eau vient à manquer pour un si grand nombre d'hommes et de troupeaux; Moyse en fait sortir d'un rocher et répète à Cades le miracle du mont Horeb, lors de la station de Raphidim (Nombres XX, 11).

A la suite des expéditions de nos croisés, on se préoccupait moins d'antiquités que dans l'institut d'Égypte, mais beaucoup plus des souvenirs bibliques: lorsque Baudouin, en 1101, pénétra dans Ouadi-Mousa, *Vallis Moysi*, on crut voir, dans l'admirable source qui traverse ses ruines, l'eau que Moyse fit sortir du rocher à Cades (Albert-Aquensis, 352); c'était plutôt une pieuse illusion qu'une observation exacte.

Cades me semble, dans toute l'émigration des Israélites, former avec le Sinaï les deux points importants, ceux qui se fixèrent davantage dans leurs souvenirs tant par le long séjour qu'ils y firent, que par les miracles qui s'y manifestèrent, les séditions et les murmures qui y éclatèrent. Cades avait plus que le Sinaï, des droits à l'attention des Israélites, car ce lieu se rattachait à l'histoire de leurs pères et à leurs traditions; ils ne pouvaient ignorer que Hagar erra dans ce désert entre Kades et Bared (Genèse XVI, 14), et qu'Abraham poussa ses troupeaux entre Kades et Sur (Genèse XX, 1).

Comme position géographique, le Sinaï et Cades sont aussi les deux seules localités qui permettent à une grande multitude de séjourner, et à de nombreux troupeaux de trouver les pâturages qui leur sont nécessaires; le Sinaï, dans les vallées voisines, Cades, dans la longue Ouadi-Araba, qui forme encore aujourd'hui un caractère tout particulier de la configuration du pays.

De même que les Israélites séjournèrent près d'une année au Sinaï, de même aussi ils purent, avec l'assistance de la manne, subsister un long temps, quarante ans peut-être si l'on veut regarder ce chiffre comme précis, à Cades et dans Ouadi-Arabah. Il faut bien considérer que, la première année révolue, rien ne les empêchait, dans leur état nomade, de séjourner indéfiniment dans la même localité qui, douze mois durant, leur avait fourni le nécessaire. — La vie nomade se compose d'habitudes périodiques qui suivent le cours des saisons, et qui, comme elles, se renouvellent chaque année, d'une façon aussi invariable.

Il est dit positivement (dans le Deutéronome, II, 14) que, depuis Cades jusqu'au torrent de Zared, il se passa trente-huit années; comme le voyage une fois entrepris n'indique aucune halte, et qu'au contraire la nature des précautions que les Hébreux doivent prendre pour diminuer les inquiétudes des peuples près desquels ils passent, implique une marche hâtive, on est donc obligé de reporter à Cades le séjour de trente-huit années; d'ailleurs, nous trouvons une autre indication plus précise encore. Arrivés au mont Hor en venant de Cades, Aaron meurt et il est dit: *Ibi mortuus est anno quadragesimo egressionis filiorum Israel ex Ægypto mense quinto, primâ die mensis*, Nombres XXXIII, 38. C'est donc entre Cades et le mont Hor que s'écoulèrent ces trente-huit années, ou plutôt, c'est à Cades même et dans la grande vallée Araba, qui les sépare, et qui de Cades prenait le nom de Cades-Barnea. Cette date, qui coïncide avec la précédente, est d'autant plus certaine, cette indication d'autant plus positive, qu'elle se trouve dans le journal du voyage, où la nomenclature n'est interrompue que pour insérer les faits les plus importants ou les plus nécessaires à l'explication du voyage.

La position de Cades une fois fixée, je ne m'appesantirai que sur un point important, la durée du séjour des Israélites dans le désert. C'est à Cades que l'Éternel, irrité contre les enfants d'Israël, jure qu'ils ne verront pas la Terre Sainte et qu'ils erront en pasteurs, pendant *quarante ans*, dans le désert. Ni le récit des Nombres, ni les souvenirs du Deutéronome, ni la liste des stations, ne fournissent la moindre indication sur ces trente-huit années. Ce seul passage, *Sedistis ergo in Cades-Barne multo tempore* (Deut. I, 46), exprime cette période de temps et rend compte de ce long séjour dans le désert. Un tel silence a donné lieu à divers commentaires, aux opinions les plus bizarres, aux suppositions les plus déraisonnables.

Le plus grand nombre des commentateurs, en adoptant deux Cades, l'un dans le désert de Pharan (selon le chap. X des Nombres), l'autre dans le désert de Sin (selon le Deutéronome), ont trouvé moyen d'appliquer les dix-sept stations du chap. XXXIII des Nombres, dont il n'est pas fait mention dans le récit, aux trente-huit ans de séjour dans le désert. De là sur leurs cartes les plus singuliers itinéraires. Ce système est entiè-

rement contraire à ce même récit, qui place la malédiction du Seigneur et le long séjour dans le désert après l'arrivée à Cades. Or, nous avons prouvé qu'il n'y avait qu'un Cades.

Mais ce chiffre, *quarante*, a-t-il une valeur positive, ou devons-nous regarder sa signification comme symbolique? J'avoue qu'après la lecture attentive de tous les passages où ce nombre et ses multiples se rencontrent, je penche vers cette dernière opinion: je puis, en effet, remplacer partout le chiffre quarante par l'expression *un long temps*, que la Bible lui substitue elle-même (*multo tempore* Deut. I, 46), là où les chiffres semblent préciser davantage. Ce n'est pas que je veuille restreindre la durée du séjour des Israélites dans le désert, car je la crois possible; bien plus, je crois qu'elle était nécessaire; mais les passages qui vont suivre, et que j'ai recherchés avec grand soin, me semblent ôter au chiffre *quarante* le caractère de précision qu'on veut lui conserver :

« Je ferai pleuvoir sur toute la terre pendant quarante jours et qua-» rante nuits, dit l'Éternel (Genèse VII, 4 et 17). »

« Quarante jours s'étant encore passés (après le dixième mois), Noé » ouvrit la fenêtre de l'Arche (Genèse, VIII, 6). »

« Et le temps de l'homme ne sera plus que de six vingts ans (Genèse, chap. VI, 3). » Or, les hommes avaient vécu, avant cette époque, huit cents ans.

« Votre postérité sera réduite en servitude et accablée de maux pen-» dant quatre cents ans (Genèse, XV, 13). » Ce chiffre n'est point exact et ne devait pas l'être, puisqu'il suffisait qu'il exprimât un long temps.

« Isaac était âgé de quarante ans quand il épousa Rebecca (Genèse, » XXV, 20). Esaü avait le même âge lorsqu'il épousa Judith (Genèse, » XXVI, 34). Quand Jacob partage ses biens avec son frère Esaü, il lui » envoie 200 brebis, 20 boucs, 200 chèvres, 20 béliers, 40 vaches, » 20 taureaux, 20 ânesses, 10 ânons (Genèse, XXXII, 15).

» Jacob était resté vingt ans hors de Canaan, en Mésopotamie, et on » employa, en Égypte, quarante jours à embaumer son corps. »

Ce dernier chiffre n'est ici que pour beaucoup de jours; car nous savons par Hérodote (lib. II, 86-88) et par Diodore (lib. I), qui nous donnent les détails de ces cérémonies religieuses, trop respectées dans ce pays pour ne pas être inaltérables, qu'elles duraient soixante-dix jours.

Moyse, qui sortit la première fois pour voir ses frères à l'âge de quarante ans, resta quarante ans dans le pays de Madian (Actes des apôtres, VII, 35), et mourut à cent vingt ans, après avoir conduit les Hébreux quarante ans dans le désert et être resté quarante jours et quarante nuits sur le Sinaï (Exode, IX, 11, 25; XXIV, 18; XXXIV, 28; Deut., X, 10). C'est en attachant à ce nombre la même valeur symbolique, qu'Ében-Ezra a prétendu que cette absence sur la montagne s'est répétée trois fois, et chaque fois, le même nombre de jours et de nuits, et que l'auteur d'une vie de Moyse, qui le marie avec la veuve d'un roi d'Éthiopie, dit qu'il resta quarante ans sans s'approcher d'elle.

Josué avait quarante ans (Josué, XIV, 7), lorsqu'il accompagna les espions, qui visitèrent, pendant quarante jours, la Terre promise; il séjourna avec les Hébreux quarante ans dans le désert, et sépara la Terre promise entre les douze tributs, quarante ans après le passage du Jourdain (Josué, XIV, 10).

Les enfants d'Israël mangèrent de la manne pendant quarante ans (Exod., XVI, 35).

Moyse dit dans le chap. XII du Lévitique : « Si une femme ayant usé du » mariage enfante un mâle, elle sera impure pendant sept jours (verset 2) » et elle demeurera encore trente-trois jours pour être purifiée de la suite » de ses couches (4). » — Plus loin, il continue: « Si elle enfante une fille, » elle sera impure pendant deux semaines, et elle demeurera encore » soixante et six jours pour être purifiée de la suite de ses couches » (verset 5). » Ces deux prescriptions forment quarante jours pour l'une, quatre-vingt pour l'autre. Comme il est impossible de fixer un terme uniforme aux écoulements, suites ordinaires des couches, et qui varient selon les individus, il est évident que le chiffre fut choisi par forme consacrée.

Quand deux hommes se disputaient, les juges pouvaient condamner celui qui avait tort à recevoir des coups de bâton jusqu'au nombre de quarante (Deut., cap. XXV, 3).

On trouve dans le livre des Juges trois exemples de l'emploi de ce nombre consacré. La terre jouit de quarante ans de paix. L'oppression des Philistins dura quarante années. Élie exerça les fonctions de juge pendant quarante ans.

Lorsqu'Élie fuyait devant Jésabel, il s'enfonça dans le désert jusqu'à

Beerscebah, et de ce lieu, qui est au sud d'Hébron et à sept ou huit journées du mont Sinaï, il mit quarante jours et quarante nuits pour arriver à la montagne de Dieu, au mont Horeb.

Élie se cacha dans une grotte sur le mont Horeb et y resta quarante jours et quarante nuits (III, Rois XIX, 8).

Ischboceth, fils de Saül, était âgé de quarante ans quand il commença à régner sur Israël (II Rois, II, 10).

Il arriva donc au bout de quarante ans qu'Absalon dit au roi : « Je te prie » que je m'en aille et que j'exécute mon vœu à Hébron » (II Rois, XV, 7).

Joas régna quarante ans à Jérusalem (II Rois, XII, 1).

La durée du règne de David sur Israël fut de quarante ans (Paralip., I, XXIX, 27). Il mit vingt ans à bâtir le temple du Seigneur (II Paralip., VIII, 1).

Salomon régna quarante ans à Jérusalem et sur tout Israël (II Paralip., IX, 30).

Dans les prophéties, on lit que l'Égypte sera désolée pendant quarante ans (Ézeckiel, XXIX, 12, 13).

Il me serait facile de poursuivre d'autres exemples semblables dans le nouveau Testament; mais j'abandonne ces recherches, pour montrer que la valeur symbolique de ce nombre a passé traditionnellement chez les Orientaux et s'y est conservée.

Ainsi, en refusant d'admettre comme trop long le chiffre de quarante années pour le séjour des Hébreux dans le désert, ils lui substituent celui de quarante jours, nombre tout aussi indéterminé. Selon eux, le nombre des personnes enfermées dans l'Arche de Noé était de quatre-vingt.

Quand Mohammed épousa Khadigia, elle avait quarante ans, et quand il déclara sa vocation, il avait aussi quarante ans : du moins la tradition le dit ainsi, quoiqu'elle ne sache, d'ailleurs, de quels événements remplir ce long espace de temps, et que Mohammed lui-même ne dise, à cet égard, dans le Coran que : N'ai-je pas vécu au milieu de vous un grand nombre d'années avant le Coran (Coran, Sour. X).

Bokari (écrivain du IIe siècle de l'Hégire, VIIIe de notre ère) s'est attaché à reproduire tout ce qui passait pour être sorti de la bouche de Mahomet, depuis le moment où l'on suppose qu'il commença à parler jusqu'à sa mort. Comme le récit en est extrêmement long, on a cru devoir pour le vulgaire en faire des abrégés. La plupart de ces abrégés se composent de quarante traditions : c'est de là qu'on les appelle ordinairement du nom de Quarante. Il paraît que ce nom renferme quelque vertu mystérieuse. Mahomet a dit que tous ceux qui sauront quarante de ces traditions par cœur seront sauvés. Dans les habitudes actuelles de l'Orient, l'emploi de ce chiffre est fréquent; ainsi une femme va se baigner pour la première fois après son mariage, le quarantième jour, et c'est une époque qu'on accompagne de réjouissances, de fêtes, de repas. Il en est de même après les couches; dans les prescriptions hygiéniques, on recommande fréquemment quarante jours de diète, de bains, etc.

Cette réunion de preuves m'empêche de croire que le chiffre *quarante* puisse exprimer le nombre précis des années que les Israélites ont passées dans le désert, mais je crois qu'on peut l'accepter et en admettre la possibilité; car ce *long temps* n'était pas superflu pour refaire la nation, et l'élever au degré de maturité et de résolution dont elle avait besoin pour résister aux séductions de l'idolâtrie et se maintenir dans la voie que Moyse lui avait tracée. L'état moral et physique des paysans de l'Égypte et de la Syrie, comparé à la constitution et à l'esprit des peuples nomades qui les avoisinent, ne laisse aucun doute à ceux qui connaissent les races orientales, sur la nécessité où se trouvait le législateur des Hébreux de relever le moral et de reconstituer le physique de son peuple, pour le mettre en état de lutter avec avantage contre les populations de la Palestine. La vie du désert est la meilleure école pour former une nation : les objections de quelques savants (Friedrich, *Segen Jacobs*, p. 124. – Bohlen, *Genesis*, p. LXV.), qui jugent de l'Orient sans le connaître, n'ont aucun poids dans une question aussi évidente, et tout en établissant moi-même que ce chiffre ne me semble pas avoir ce caractère de précision rigoureuse qu'on lui donne d'ordinaire, et qu'un *long temps* me semble la traduction fidèle des *quarante* années qu'indique l'écriture, j'admets la possibilité d'un séjour de *quarante* années et la nécessité d'un *long séjour*.

Il faut résister d'ailleurs, je le sens, à l'admission de ces termes symboliques, qui nous jetteraient bientôt dans la confusion ridicule des *mythes*, et si en adoptant la signification conventionnelle de ce chiffre *quarante*, on devait être amené à reconnaître le même caractère aux nombres cinq, sept, dix, au nombre sept surtout, je retirerais ma proposition; car de ce

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 36.

moment plus de chronologie possible, plus de raison pour repousser ces nombres astrologiques et mythiques inventés par Bohlen et toute l'école à laquelle il appartient.

Je ne puis terminer cet article, sans dire mon opinion sur un passage du Deutéronome, qui a excité les railleries de Voltaire et est devenu comme un trophée de l'incrédulité.

« Vestimentum tuum, quo operiebaris, nequaquam vetustate defecit, et » pes tuus non est subtritus, en quadragesimus annus est. (Deut. VIII, 4.)

« Adduxit (Dominus) vos quadraginta annis per desertum : non sunt » attrita vestimenta vestra, nec calceamenta pedum vestrorum vetustate » consumpta sunt (Deut. XXIX, 5).

Les Septante offrent une variante sans intérêt, et tous les textes sont d'accord ici avec la Vulgate.

Les Hébreux marchaient avec leurs troupeaux, ils étaient guidés dans le désert et nourris miraculeusement : pourquoi cette protection divine, qui les entourait, ne se serait-elle point étendue jusqu'à leurs vêtements, cette partie inhérente aux premières nécessités de la vie? Toutefois, puisque le texte n'est entré à cet égard dans aucun détail, c'est une tentative à la fois téméraire et dangereuse que de vouloir suppléer à son silence.

Les Hébreux avaient leurs troupeaux avec eux, et les troupeaux suffisent à l'habillement des nomades qui habitent aujourd'hui cette contrée, non pas seulement depuis quarante ans, mais depuis des siècles. Pour un peuple, qui avait vécu d'une manière stable, dans la dépendance de l'industrie, c'était déjà beaucoup que de pouvoir se suffire à soi-même dans cette solitude, et si nous ignorons de quelle manière l'intervention divine rendit ce résulat plus sensible, plus extraordinaire encore, nous devons admettre qu'il méritait les actions de grâces du peuple hébreu, puisque Moyse le compte et le rappelle parmi les preuves de la protection de Dieu.

C'est aux rabbins et, parmi eux, aux plus désordonnés dans leur imagination, que nous devons l'amplification fâcheuse et ridicule des paroles de l'Écriture : on lit dans l'un de leurs commentaires : « Les vêtements des Hébreux » ne se sont pas gâtés, et c'est un grand miracle que de marcher quarante » années dans la même chemise. Aujourd'hui quand un homme garde une » chemise pendant trois ans, il la déchire, combien plus en quarante ans. » Mais Dieu a fait souffler sur eux un vent favorable qui a renouvelé tous » les vêtements, et n'y a pas laissé la moindre trace de sueur. R. Eliezer » demande à R. Siméon, comment Dieu a habillé les Hébreux dans le dé- » sert, celui-ci répond : Avec des vêtements de soie, car ce sont les anges » qui les ont habillés, et celui qui de petit est devenu grand a vu son vête- » ment grandir avec lui, et ils n'ont eu cependant sur eux aucune odeur » de sueur, car le créateur leur a donné des plantes aromatiques avec les- » quelles ils se sont parfumés. C'est pourquoi le Psalmiste a dit (XXIII, 2) : » Il me fait paître dans des prairies vertes ; et Salomon (Cant. des Cant. » IV, 11) : Tes vêtements ont l'odeur des parfums.

En laissant de côté ces inventions, qui ont eu une funeste influence, puisqu'elles ont entraîné de pieux chrétiens dans des amplifications tout aussi puériles ; en ne faisant que mentionner les titres de dissertations au moins inutiles sur le pour et le contre de cette question (J. W. Hilliger, *Dissertatio philologica*, Wittemb. 1676. — Ant. Bynaeus, *de Calceis Hebræorum*, Dodraci, 1682. — G. Zeihig et J. A. Becker, *de Vestimentis Israelitarum in deserto*, Lipsiæ, in-4° 1705), nous rappellerons que les vêtements des Bédoins se réduisent à si peu de chose que c'est dans leur existence ce qui les occupe le moins. Autrefois ils s'habillaient avec les peaux de leurs chèvres et de leurs brebis : nous en avons des preuves jusque dans le moyen âge, par le récit des pèlerins. Aujourd'hui que l'industrie a fait des progrès, ils échangent les peaux de leurs bestiaux contre de la toile et des vêtements de laine. Les femmes tressent la laine des chameaux et des brebis pour en faire les tentes, les sacs, les cordes à tout usage, etc., etc., et avec la peau des chameaux et d'un certain poisson que l'on pêche sur la côte, ils fabriquent eux-mêmes, à l'aide d'un couteau et en peu d'instants, les sandales qu'ils portent aux pieds.

Ton pied ne s'est pas enflé, dit Moyse : le prophète avait présent à l'esprit la nature rocailleuse de tout le désert qu'ils venaient de traverser. Dans mon voyage à travers cette contrée, j'avais emporté du Caire deux paires de souliers ; elles étaient coupées, et mes pieds déchirés passaient au travers, quand j'arrivai à l'Accabah. Heureusement je trouvai dans les magasins de cette forteresse deux autres paires pour les remplacer. A mon retour au Sinaï j'étais de nouveau nu-pieds : Hussein me procura alors des sandales épaisses d'un demi pouce, qui, à mon arrivée au Caire, étaient elles-mêmes réduites à rien, bien qu'elles eussent mieux préservé mes pieds.

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 36.

Revenons à l'itinéraire des Israélites. Ils vont quitter Cades que nous avons placé près des sources d'Embasch au fond de Ouadi-Djerafi. En suivant notre système de nous en tenir rigoureusement au journal du voyage, nous trouvons que dans cette position il y avait trois routes pour pénétrer dans la terre promise; la première et la plus naturelle est celle que conseille Moyse (Deut. I, 29), et qui passe directement sur le territoire et sur le corps des Amorrhéens, par le chemin des espions, c'est-à-dire par Hébron. Mais les Israélites effrayés par les rapports de leurs envoyés renoncent à combattre : de ce moment cette direction devient impossible.

La seconde route traversait le pays d'Édom ; la troisième faisait un long circuit par Ouadi-Jetum, qui permettait de tourner autour des montagnes des Iduméens sans mettre le pied sur leurs possessions.

Dans son découragement, Moyse ordonne à son peuple de prendre cette dernière voie que Dieu avait marquée (Nombre XIV, 25) : *Vos autem revertimini, et abite in solitudinem, per viam maris Rubri* (Deut. I, 40).

Mais les Israélites, honteux de leur pusillanimité, montent sur le plateau et combattent les Amorrhéens, les Amalécites et les Cananéens, c'est-à-dire les peuplades dont le territoire s'étendait entre eux et la Terre promise, dans la grande plaine qui s'élève au-dessus de Ouadi-Djerafi (Cades) et Ouadi-Araba (Cades-Barne). Les Israélites sont battus et ramenés jusqu'à Horma, à quelques lieues au nord de Cades, où étaient restés Moyse et ceux que son autorité avait pu retenir. *Ils restèrent à Cades humiliés et pleurant* (Deut. I, 45).

M. Ch. Lenormant a présenté, dans son cours d'histoire à la Sorbonne, un système entièrement différent de tout ce qui avait eté imaginé par les commentateurs : j'exposerai en peu de mots son hypothèse ; elle mérite l'attention par sa nouveauté, et des développements, qu'une leçon publique ne comporte pas, la rendront peut-être plus admissible. Nous souhaitons vivement qu'ils soient publiés.

Frappé de la nécessité d'admettre le séjour des Israélites pendant quarante années dans le désert, pour expliquer et la promulgation des lois et le travail de l'arche et la transformation morale de tout le peuple hébreu, il suppose que la participation de Moyse à la rédaction de la Bible se réduit à la Genèse, à l'Exode, à la Loi et à son préambule ; que le reste, c'est-à-dire le livre des Nombres, fut rédigé, après la mort de Moyse, sur des notes et journaux de voyage ; il adopte en ceci l'hypothèse de Richard Simon, sur l'office d'*hyérogrammates* (ou d'officiers chargés de tenir note des événements) confié aux lévites; il pense enfin que le Deutéronome même est de beaucoup postérieur aux quatre premiers livres.

Il voit dans l'ensemble du Pentateuque la preuve qu'alors on ne savait pas faire un livre, et que celui des Nombres a été plus mal fait encore que tous les autres; que c'est comme un jeu de cartes battues, des feuillets mêlés. D'un côté, une portion du récit original est perdu ou donné par anticipation dans l'Exode; de l'autre, les prescriptions sont mêlées au récit sans rime ni raison ; car, comment supposer, si l'on respectait l'ordre de la rédaction, que Moyse au Sinaï, ayant alors l'espérance prochaine d'entrer dans la terre de Canaan, n'ait pas réservé pour la tranquillité et le bien être d'un établissement fixe des travaux d'arts difficiles et des prescriptions dont l'a-propos se serait alors mieux fait sentir, d'autant plus que le séjour au Sinaï était trop court, et formait une trop faible partie des quarante années pour laisser le temps d'y accumuler tous ces travaux ?

Appuyé sur ces données et sans plus s'inquiéter de l'ordre suivi dans le livre des Nombres, M. Lenormant fait trois parts bien distinctes dans l'expédition. La première, de dix-huit mois, comprendrait les tentatives essayées dans le but d'entrer immédiatement en Canaan, le détour par le Sinaï, la première halte au milieu des Madianites, la pointe sur Cades et la défaite des Hébreux.

A ce revers succède une époque qui comprend trente-huit années : la population ayant diminué par les souffrances et par la guerre, on sent le besoin de se recruter et de mieux organiser la vie nomade qu'on va mener dans ce désert; il faut faire choix d'une patrie provisoire. A l'occident sont les Amalécites ennemis ; au nord les Cananéens ; à l'orient les Iduméens et leur puissante confédération. On se décide à retourner dans les vallées du Sinaï, près des Madianites, les seuls alliés qu'on ait rencontrés.

C'est dans ce second séjour que se placeraient la promulgation de la loi et la construction de l'arche ; le temps ne manque plus à la première, et quant à la seconde, l'hypothèse de M. Lenormant trouve ici un appui dont il fait usage.

Les travaux d'arts furent nombreux, et ils auraient été d'une exécution difficile pour un peuple nomade : la fonte des métaux surtout devait leur

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 36.

être étrangère ; mais cette partie de l'Arabie-Pétrée était occupée alors par deux colonies de mineurs égyptiens, l'une établie à Sarbout-el-Cadem, l'autre à Magara, et *c'est à eux qu'ils auraient eu recours pour la fabrication de l'arche*. Il restait à prouver que ces établissements existaient à l'époque du passage des Hébreux dans ce désert. M. Lenormant croit pouvoir le faire, à l'aide des cartouches qu'on lit sur les nombreuses stèles et sur les tableaux hyéroglyphiques qui subsistent encore ; il y voit les noms des différents Pharaons depuis la douzième dynastie jusqu'à la dix-neuvième.

Après cette seconde époque, vient la troisième qui termine l'expédition. Les Israélites quittent le Sinaï, sous la conduite de Jethro, retournent à Cades, où ils sont battus par Arad, roi des Chananéens, demandent vainement le passage aux Iduméens, et ne l'ayant pas obtenu, contournent la vallée de Pétra par une marche des plus pénibles, et arrivent sur le territoire des Moabites qu'ils traversent de bon accord pour aller attaquer les Amorrhéens. M. Lenormant, dans son système, établit ainsi la concordance du récit et du journal.

RÉCIT.	DÉNOMBREMENT.
1re arrivée à Cades (XIII, 27). Retour des espions.	Station de Remmon-Phares (XXXIII, 19).
Attaque sur la montagne de Seir. 1re défaite par les Amalécites et les Chananéens réunis.	
Retour à Cades, la 40e année (XX, 1).	Station de Cades (XXXIII, 36).
2e attaque repoussée par Arad le Chananéen (XXI, 1). (La vengeance sur les Chananéens indiquée (XXI, 2-3) est postérieure).	Circonstance rappelée, *ibid.*, 40. (Les Chananéens n'ont pas pu attaquer à l'est, mais à l'ouest des Iduméens.)
Le peuple manque d'eau (XX, 2). De Cades on demande le passage aux Iduméens (XX, 14), qui le refusent.	
On se dirige alors vers la montagne de Hor.	Station de Hor, *ibid.*, 37. Mort d'Aaron.

Je le répète, cette opinion tout-à-fait excentrique exige d'autant plus de développements et de preuves, que sa singularité est plus inattendue et plus frappante.

Je renvoie à la description de mon voyage pour les vues de ces deux établissements égyptiens. J'étais loin de penser, en écrivant cet ouvrage et en faisant ces dessins, qu'ils pussent se rattacher au séjour des Hébreux dans le désert. Jusqu'à présent le silence de la Bible, à l'égard de ces colonies égyptiennes, me semblait la preuve que leur existence avait dû être postérieure à cette époque ; les Israélites, en effet, quelque itinéraire qu'on leur trace, ne pouvaient atteindre le Sinaï sans passer à côté de l'une ou de l'autre de ces mines ; or, comment la rencontre d'une peuplade égyptienne, ou, si l'on suppose la fuite de ses habitants, comment l'aspect de monuments et d'habitations remplies de provisions, n'aurait-il pas occasionné quelque remarque dans le récit, à une époque surtout où son auteur détaille les moindres circonstances?

Il est impossible de comprendre sous le nom d'Amalécites les Égyptiens : ceux-là vinrent attaquer les Israélites, non pas à leur passage au désert de Sin, à Daphca, ou à Alus, mais lorsqu'ils étaient déjà loin des établissements de mineurs, que les troupes égyptiennes, dans cette hypothèse, auraient été chargées de protéger.

L'éditeur anglais de l'histoire de la Palestine suppose fort gratuitement que les Amalécites étaient établis dans Ouadi-Feyran. Cette opinion se rattache à tout un système de déplacement des traditions les plus respectables ; nous l'avons examiné en son lieu.

Après cette digression, qu'on nous pardonnera, nous revenons à notre sujet.

Moyse, à la suite d'un long séjour dans le voisinage des Édomites, après avoir peut-être établi avec ces alliés de race quelques rapports d'amitié, voulut tenter une négociation qui lui ouvrit, diplomatiquement, la seconde route, à laquelle il avait renoncé, quand il comptait encore sur la décision et le courage des Israélites. Il envoie des ambassadeurs au roi d'Édom, pour solliciter le passage en droite ligne à travers son pays, en promettant, comme on peut le lire au chapitre XX des Nombres, de passer par la *voie royale* ou le chemin frayé, c'est-à-dire par la grande route. Le roi d'Édom repousse les ambassadeurs, en leur donnant pour toute réponse : *Tu ne passeras pas par mon pays*. Moyse les envoie de nouveau, et lui fait dire : *Si nous buvons de tes sources, moi et mon troupeau, j'en paierai le prix*. Le roi d'Édom refuse encore, et sort en armes pour appuyer son refus. Sans examiner s'il en avait le droit, comme le prétend Selden (Mare clausum, cap. XX), ou s'il ne l'avait pas, comme le soutient Grotius (Mare liberum, I, 1, et aussi de Jure belli, II, 2, et C. Bezzel, dans une dissertation intitulée : Disputatio moralis ex Num., cap. XX, 14, 21; de denegato Israelitis transitu per terram Edomxorum, 1715), nous expliquerons, par le refus du roi d'Édom, la route que prennent les Israélites, pour tourner autour de cette contrée, en se tenant toujours sur la frontière, de manière à profiter des eaux qui descendent de la montagne et des provisions que les habitants leur apportent et qu'ils paient régulièrement (Deutéronome, II, 28).

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 37.

Nous dirons en outre que ce refus était autant dans la sagesse que dans les mœurs ; dans la sagesse, parce qu'il ne pouvait être prudent d'ouvrir son pays à un peuple entier ; dans les mœurs, car tous les documents que nous pouvons réunir sur les Orientaux, nous les montrent soupçonneux, inquiets, jaloux de la connaissance de leur pays. Lorsque les frères de Joseph vinrent en Égypte, le prétexte que celui-ci choisit pour les mettre en prison résultait de ce même sentiment ; il leur dit : *qu'ils étaient des espions, qu'ils étaient venus pour considérer les endroits les plus faibles de l'Égypte* (Genèse XLII, 9). Quand David, à la mort de Naas, roi des Ammonites, voulut envoyer des ambassadeurs complimenter son fils Hanon, les principaux du pays dirent à ce prince : *Vous croyez peut-être que ce soit pour rendre quelque honneur à la mémoire de votre père, et vous ne voyez pas qu'ils n'y sont venus que pour reconnaître votre pays, pour y découvrir tout, et pour remarquer jusqu'aux moindres choses* (Paralip. XIX, 2, 3). Hanon écouta ce conseil, maltraita les ambassadeurs et les renvoya. Aujourd'hui encore, quand un voyageur se présente à la frontière du pays et sollicite la permission de visiter la montagne et les ruines de Pétra, les obstacles qu'il rencontre proviennent de cette jalousie : les Arabes se disent entre eux que ce Franc ne vient que pour reconnaître les anciennes possessions des chrétiens et s'en emparer plus tard ; qu'il ne vient que pour enlever les trésors, pour tarir les sources, et n'était l'appât du gain qu'ils retirent de ces visites de curieux, ils répondraient encore : *Tu ne passeras pas*.

(37) Castrametati sunt in monte Hor.

Les Israélites ne pouvaient dresser leurs tentes sur le mont Hor, qui n'est qu'un rocher escarpé, dont on aura l'idée en plaçant sous ses yeux le dessin que j'en ai tracé en sortant de Pétra (voir Arabie-Pétrée) ; mais ils campèrent au bas de la montagne, dans une vallée et près d'une source, dont nous trouvons le nom dans le Deutéronome (X, 6), nom qui s'est conservé comme par hasard dans cette partie des souvenirs de Moyse, où il n'est fait nulle mention du mont Hor, cité cependant plus loin au chap. XXXII, 50, *sicut mortuus est Aaron frater tuus in monte Hor*.

Le mont Hor et Mosera ne sont donc qu'un même endroit, qui toutefois n'a aucun rapport avec le Moseroth des Nombres, qu'il faut chercher et qu'on trouve sur ma carte dans le désert de Pharan. Associer ces deux noms, c'est contrarier la vérité, violenter le texte, pour arriver forcément à un réseau inextricable de difficultés.

J'ai dit qu'en sortant de la vallée Djerafi ou Cades les Israélites pouvaient se diriger à droite, et qu'ils n'avaient pas rigoureusement besoin de s'avancer jusqu'à la source de Mosera ; mais, d'un côté, le besoin de se rapprocher de la frontière des Iduméens pour profiter des provisions qu'ils comptaient acheter (Deut., II, 20) ; de l'autre, la direction que leur imposait l'Éternel qui avait choisi le sommet du mont Hor pour qu'Aaron mourût en vue de tout le peuple, les poussa naturellement à travers la grande Ouadi-Araba, jusqu'aux pieds des montagnes orientales.

Le mont Hor, autant par la conformation du groupe de rochers du milieu desquels il s'élève, que par la haute antiquité des traditions qui s'y rattachent, est l'objet d'un respect profond qui s'est conservé à travers les siècles. (Il existe une dissertation de M. G. Fellner, intitulée : *Le culte des hauts lieux chez les anciens Hébreux*, Paris, in-8°, 1836 ; mais je ne connais cet ouvrage que par son titre.) M. Cahen, dans sa traduction de la Bible, tranche du sceptique bien mal à propos. « On sait, dit-il, que » tous ces genres de monuments bibliques n'ont aucune authenticité histo» rique ; des intérêts de localité ont fait inventer bien des noms pour » les arranger à des événements connus. » Les intérêts de qui, je le demande ? des Arabes ? Mais ils tirent des coups de fusil sur ceux qui s'approchent et qui offrent de l'argent pour visiter le tombeau d'Aaron. Et cette vénération de tant siècles, qui étonnait déjà Josèphe l'historien (Ant., IV, 4), n'a-t-elle donc pas quelque signification, quand elle se produit au

milieu des sables, sans témoin comme sans ostentation, de la part de peuples dont la simplicité, appelée à tort barbarie, est une garantie de leur sincérité?

La Genèse nous indique une tribu des habitants de la montagne de Seir, qui s'appelait les Horiens ou Horites (dont le nom peut s'interpréter par Troglodytes). Ils comprenaient dans leur territoire le mont Hor (Genèse, XXXVI, 20) et furent opprimés ou remplacés par les Édomites, ou plutôt ils se fondirent avec eux.

Josèphe (Ant. Jud., IV, 4) et, après lui, Eusèbe placent le mont Hor dans le voisinage de Pétra (Onomast. au mot Or); parmi les géographes arabes je citerai Nowairi qui, dans la vie du sultan Bibars, parle de cette montagne, en racontant le voyage que ce prince entreprit du Caire à Carac. « Il se mit alors en marche et alla passer la nuit au pied d'une mon» tagne appelée Naki-al-Rebaï, la montée de Rebaï. Dès qu'il fut grand » jour, le sultan gravit cette montagne qui est d'une étendue considérable et » coupée par plusieurs gorges escarpées : elle se compose d'une pierre tendre » qui ressemble à du sable aggloméré, et offre des nuances variées de » rouge, de bleu et de blanc. Dans cette montagne sont pratiquées des exca» vations qui peuvent donner passage à un homme à cheval; on y voit des » espèces d'échelles formées de pierres. Là est le tombeau du prophète » Aaron, frère de Moyse, situé à gauche du chemin qui conduit à la » Syrie. » L'historien donne ensuite une curieuse description des villes des enfants d'Israël qu'on trouve dans les ravins de Rebaï. M. Et. Quatremère, dans ses précieuses recherches sur les Nabathéens, la cite en entier : on n'y peut méconnaître les excavations magnifiques de la ville de Pétra, de même que dans ce que je viens de citer on retrouve le grès teint d'oxyde de fer, dont j'ai parlé dans mon ouvrage de l'Arabie-Pétrée, et qui offre des veines nuancées de bleu, de rouge et de blanc, ainsi que les longs escaliers sculptés dans le roc que j'ai représentés et dont j'ai montré l'étendue dans le plan de la ville de Pétra.

Le nom *des villes des enfants d'Israël*, associé à celui *du désert de l'égarement des enfants d'Israël*, prouverait, si l'on ne s'attachait qu'à la surface des traditions, combien les souvenirs de la grande émigration étaient restés vivaces dans ces contrées. Mais il faut placer entre ces temps reculés et le moyen âge toute une période remplie de cénobites, de moines, de couvents, de pèlerins, qui ont dû mettre trop de zèle dans leurs recherches et trop peu de savoir dans les dénominations de certains lieux. Ici le nom de la ville des enfants d'Israël était la traduction de la tradition, qui plaçait dans la vallée de Pétra, sans doute à cause de ses belles eaux, le miracle de Cades; Saint-Jérôme s'exprime ainsi au mot Or (in locis Heb.) : « Or » mons, in quo mortuus est Aharon juxta civitatem Petram, ubi usque » ad præsentem diem ostenditur rupes, qua percussa Moses aquas populo » dedit. » Plus tard cette tradition a formé le nom que cette vallée porte aujourd'hui, *Ouadi-Mousa*, la vallée de Moyse.

Tout le peuple campa dans la plaine d'El-Aasé, et la source qui descend de la montagne par Ouadi-Abouchébé est sans doute celle de Mosera. La route, que les Israélites avaient suivie depuis Cades jusqu'au mont Hor, prenait une direction septentrionale qui devait inspirer des inquiétudes aux peuplades syriennes; aussi voyons nous qu'Arad, roi Cananéen, ou plutôt le chef d'Arad, ville méridionale de la Syrie, vient dans Ouadi-Araba prévenir l'attaque des Israélites en les combattant par surprise, et leur enlève de riches dépouilles. Le Journal du Voyage a enregistré cet événement (XXXIII, 40).

Les Israélites qui n'avaient point l'intention de traverser le territoire d'aucun peuple hostile, et qui d'ailleurs allaient se diriger vers le sud, ne se vengent point de cette surprise; mais Moyse voua ce peuple à l'anathème.

(44) Castrametati sunt in Salmona.

Rien ne s'offre à nous dans les différentes parties du texte de la Bible pour préciser la position de Salmona, si ce n'est un passage du récit, ainsi conçu : *Profecti sunt autem de monte Hor per viam quæ ducit ad mare Rubrum ut circumirent terram Edom.* (Nombres XXI, 4). Ainsi, Salmona est bien évidemment sur le chemin de la mer Rouge. Quel était ce chemin par excellence? la Ouadi-Araba.

Nous avons vu que Ouadi-Araba devait être le Cades-Barnea de l'Écriture; rien ne s'oppose à ce qu'il soit en même temps le chemin de la mer Rouge, le chemin d'Elath et d'Eziongaber, d'autant plus que l'expression employée dans le texte a une analogie complète avec le nom arabe. Cette grande vallée, qui s'ouvre au milieu des montagnes et communique, d'un côté, avec la mer Morte, de l'autre, avec la mer Rouge, en déversant ses

eaux dans l'une et dans l'autre par portions à peu près égales, forme un trait géographique trop saillant, un caractère physionomique de la contrée trop particulier, pour qu'il eût été omis par les Hébreux; aussi, d'un côté, elle a son nom Cades-Barnea, que je traduirais volontiers par la plaine ou les pâturages de Cades, de l'autre, elle a son emploi, elle est le chemin de la mer Rouge. M. de Berton (V. sa carte et ses dissertations) prétend que cette vallée change de nom dans sa partie méridionale, et prend celui de Ouadi-Akabah; tous les dires de mes conducteurs étaient unanimes, et ce changement de nom, sans parler de sa signification, serait contraire à toutes les habitudes, à toutes les traditions du désert.

Une fois engagés dans cette grande vallée, les Israélites ne pouvaient passer devant les sources et les palmiers de Garandel sans s'arrêter; d'ailleurs, nous allons voir qu'outre la fertilité de ce lieu, c'était une halte naturelle sur le chemin qui s'offrait à eux pour tourner le mont Seir, en leur permettant, d'un côté, d'éviter un détour de plusieurs lieues pour atteindre Ouadi-Jetum, de l'autre, de rester à portée des habitants du pays d'Édom, sans transgresser les défenses qu'ils avaient reçues de leur roi.

Les commentateurs, en général, ont donné à l'expression de la Bible trop d'extension, en faisant suivre aux Israélites la Ouadi-Araba ou le chemin de la mer Rouge, le chemin d'Elath et d'Eziongaber, jusqu'à l'une de ces deux villes; rien, dans le texte, n'est favorable à cette hypothèse, tout, au contraire, s'y oppose.

Lorsque je découvris Ouadi-Jetum, la plaine d'Ameime et le grand chemin qui pénètre, de ce côté, en Syrie, derrière la montagne de Seir, je partageais cette opinion; mais l'étude du texte m'a suggéré différentes objections, et j'ai tracé l'itinéraire des Israélites par Ouadi-Garandel. Je vais soumettre mes réflexions à la critique; on voudra bien peser leur importance.

Du mont Hor, qui est une position connue, au torrent de Zared, aujourd'hui Ouadi-el-Ahsa, en suivant Ouadi-Araba, Ouadi-Jetum, la plaine d'Ameime et le revers des montagnes, il y a au moins soixante-cinq pénibles lieues. La Bible ne fournit que quatre stations; ce serait donc, par journées de marche, seize heures de route : nous avons vu dans tout le voyage, qu'il n'était pas permis de dépasser dix lieues, et que, chaque fois que la contrée exigeait une si longue marche, c'était l'occasion de murmures. Cette route est donc impraticable, si l'on reste dans le cadre des stations fixées dans le journal et répétées dans le récit du voyage. De plus, on s'expliquerait difficilement que les Israélites, après la station de Salmona, s'ils s'étaient dirigés jusqu'à l'embouchure de Ouadi-Jetum, ne se fussent pas arrêtés à Eziongaber, comme ils l'avaient déjà fait en attendant le retour des espions, d'autant plus que du mont Hor à l'entrée de Ouadi-Jetum, il y a vingt-trois lieues qui forment justement deux fortes journées, et que de l'entrée de Ouadi-Jetum on aperçoit l'ancienne position d'Elath près de l'Accaba, qui n'en est éloigné que d'une petite lieue.

Les raisons, au contraire, qui m'ont porté à choisir Ouadi-Garandel, sont celles-ci :

1° Cette vallée est encore aujourd'hui la route habituelle des Arabes, pour descendre de la plaine ou du grand plateau dans Ouadi-Araba, bien que les pluies aient creusé profondément des torrents et des précipices là où les habitants ménageaient anciennement, dans une terre friable de craie, de glaise et de grès, des pentes douces et des chemins praticables.

2° La distance permet de placer Salmona à la source de Garandel, qui a toujours été une position importante, une halte recherchée, et qui devint probablement plus tard un point fortifié, dont on retrouve aujourd'hui les ruines, et que les itinéraires indiquent sous le nom de Gypsaria. De cet endroit à la station d'Abeidat il y a une journée, journée pénible, qui excite les murmures.

3° Il est dit, dans le Deutéronome, que les Israélites, moyennant leur argent, reçurent des Édomites les provisions dont ils avaient besoin; il ne faut donc pas les éloigner des limites du pays habité par ceux-ci : or, toute terre cultivable, toute région habitable cesse au milieu des rochers de granit, qui s'étendent au sud d'une ligne qu'on tirerait de Ouadi-Garandel à Abeidat ou Ameime. Nous savons que les Édomites viennent en armes refuser le passage à travers leurs possessions, et que les Israélites se résignent à un long détour. Nous lisons dans le Deutéronome, II, 4 : « Vous passerez aux extrémités des terres des enfants d'Esaü, vos frères, » qui habitent en Seïr, et ils vous craindront; mais prenez bien garde de » les attaquer. »

4° Voilà donc, d'un côté, que les Israélites, lorsqu'ils sont à l'ouest

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 42.

des Edomites, les craignent et reculent devant leurs armes, et voici, de l'autre, qu'étant à l'est, ils inspirent, à leur tour, aux Edomites une crainte semblable, et ont besoin d'être comme retenus pour ne pas punir ces frères de leur dur refus. — La configuration du pays explique cette contradiction apparente. Les montagnes de Seïr, aujourd'hui Es-Scherra, sont comme un large épaulement qui soutient le vaste plateau du désert, d'un côté, dominant la vallée, de l'autre, se terminant en terrasse au niveau de la plaine. A l'ouest, les Edomites n'ont rien à craindre; à l'est, et tournés par leurs ennemis, leur position devient désavantageuse. Il faut donc encore, par cette raison, et pour que le verset 4 (Deut., II) ait un sens, que les Israélites pressent assez la frontière orientale des Edomites pour leur inspirer de la crainte et, en même temps, pour tirer parti de la bonté de leur pays : *Cibos emetis ab eis pecuniâ et comedetis : aquam emptam haurietis et bibetis* (Deut. II, 6).

5° Enfin, nous lisons dans le Deutéronome, que l'Éternel dit à Moyse : « Vous avez assez tourné autour de cette montagne (de Seïr) ; *sufficit vobis circuire montem istum*, II, 3. » Il ne s'agissait donc pas de contourner entièrement cette montagne ; et si l'on avait poussé jusqu'à Ouadi-Jetum, l'ordre du Seigneur eût été sans motif, puisque la montagne ne se prolongeait pas au-delà, et qu'arrivé là, il était tout naturel qu'on marchât au nord. Cet ordre doit donc s'entendre d'une interruption dans la marche qu'on se proposait de tenir dans la Ouadi-Araba, tout autour du mont Seïr, et d'une coupure plus serrée contre les possessions des Edomites, à travers la montagne même. C'est ainsi que Moyse leur rappelle qu'après avoir dépassé les terres des enfants d'Esaü qui habitaient la montagne de Seïr, ils vinrent au chemin qui mène au désert de Moab (Deut., II, 8).

Ce mont Seïr se retrouve non pas seulement dans la configuration du pays, mais aussi dans la conservation du même nom. Aboulfeda nous dit que cette montagne et la partie du plateau, qui s'y lie à l'orient, se nomment Scharat ou Schora (Tabula Syriæ); aujourd'hui, les Arabes l'appellent Dgebel es Scherra, et ils appliquent plus particulièrement ce nom à la partie de la montagne qui domine Ouadi-Garandel, désignant différemment les pics qui s'élèvent plus au sud. (Voir ma carte.)

J'ai laissé à d'autres le soin de tirer de mes descriptions le parti qu'ils jugeront le plus utile pour établir aux yeux des plus incrédules les preuves de la vérité des prophéties ; je me contenterai de rapporter ici la prophétie d'Ezechiel sur l'avenir de l'Idumée et de la montagne de Seïr. Le révérend M. Kieth me pardonnera ce faible empiétement sur le domaine, qu'il a fait si bien fructifier, qu'on peut dire aujourd'hui qu'il lui appartient.

« Et factus est sermo Domini ad me, dicens: (2) Fili hominis, pone faciem » tuam adversum montem Seïr, et prophetabis de eo, et dices illi: (3) Hæc » dicit Dominus Deus: Ecce ego ad te, mons Seïr, et extendam manum meam » super te, et dabo te desolatum atque desertum. (4) Urbes tuas demoliar et » tu desertus eris et scies quia ego Dominus : (5) eo quod fueris inimicus » sempiternus et concluseris filios Israel in manus gladii in tempore afflictio- » nis eorum, in tempore iniquitatis extremæ. (6) Propterea vivo ego, dicit » Dominus Deus, quoniam sanguini tradam te, et sanguis te persequetur: et » cum sanguinem oderis, sanguis persequetur te. (7) Et dabo montem Seïr » desolatum atque desertum, et auferam de eo euntem et redeuntem. (8) Et » implebo montes ejus occisorum suorum : in collibus tuis et in vallibus » tuis, atque in torrentibus interfecti gladio cadent. (9) In solitudines sem- » piternas tradam te, et civitates tuæ non habitabuntur: et scietis quia ego » Dominus Deus: (10) eo quod dixeris: Duæ gentes et duæ terræ meæ erunt » et hæreditate possidebo eas : cum Dominus esset ibi. (11) Propterea vivo » ego, dicit Dominus Deus, quia faciam juxta iram tuam et secundum zelum » tuum, quem fecisti odio habens eos : et notus efficiar per eos cum te ju- » dicavero. (12) Et scies quia ego Dominus audivi universa opprobria tua, » quæ locutus es de montibus Israel dicens : Deserti, nobis ad devorandum » dati sunt. (13) Et insurrexistis super me ore vestro et derogastis adversum » me verba vestra; ego audivi. (14) Hæc dicit Dominus Deus : Lætante uni- » versa terra, in solitudinem te redigam. (15) Sicuti gavisus es super hære- » ditatem domus Israel, eo quod fuerit dissipata, sic faciam tibi : dissipatus » eris, mons Seïr, et Idumea omnis : et scient quia ego Dominus. » (Ezechiel, cap. XXXV.)

(42) Unde egressi venerunt in Phunon.

Je renonce à discuter les positions que les commentateurs anciens et modernes ont assignées à ces stations ; Burckhardt, et d'après lui, Raumer, ont cherché dans *Tafile* un rapport étymologique qui n'existe pas, et ce village situé à neuf lieues de la mer Morte, à trois lieues du Zared, ne répond en aucune manière aux conditions des distances, qui doivent être observées dans l'itinéraire du peuple hébreu.

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 42.

La route que les Israélites suivaient, bien que pénible, ne l'était pas plus que celles qui conduisent au Sinaï, à Ouadi-Safran, à l'Accabah par Sath el Akabah, etc., etc.; c'est une suite de rampes qui élèvent le voyageur insensiblement au-dessus des ravins creusés par les pluies dans les terres molles. Ils arrivent ainsi sur le dos de la montage, où l'on trouve aujourd'hui les traces de l'ancienne route, qui conduit de Pétra à Élana, et qui fut longtemps suivie par les pèlerins de la Mecque. Des ruines de caravanserails ont recouvert des ruines plus anciennes et bien autrement considérables; car ce lieu fut toujours un lieu de halte entre Zadecke, l'ancien Zodocata, et Ameime, station qui devait être si importante, si l'on en juge par les ruines de ses édifices et les restes de ses citernes. Je ne sais comment concilier avec la position de Phunon les renseignements d'Eusèbe, de saint Jérôme et d'Athanase. Ce qu'il en ressort de plus évident, c'est qu'il existait entre Pétra et le sud de la mer Morte des mines du nom de Phana, *Fuit quondam civitas principum Edom, nunc viculus in deserto, ubi aeris metalla inter civitatem Petram et Zoaram ;* que les condamnés, qui y travaillaient, succombaient rapidement, et que la ville, qui s'éleva près de ces mines, devint un évêché dont le titulaire assista au concile d'Éphèse. Mais ce Phana n'a aucun rapport avec la station des Israélites, située au sud-est de Pétra.

Il n'y a pas d'eau justement dans l'endroit où je fixe la station des Israélites; mais, à une lieue de distance, à l'ouest comme à l'est, on trouve des sources admirables. Or, il n'est point dit dans la Bible que les Israélites n'eurent point d'eau, il est dit seulement qu'ils n'en trouvèrent point en arrivant, et qu'ils murmurèrent ; après la punition qu'ils eurent à souffrir et le repentir qu'ils manifestèrent, il est probable qu'elle leur fut montrée. La Caravane de la Mecque, dont les stations sont prévues et échelonnées d'après le plan le plus favorable, s'arrête aussi plusieurs fois dans des endroits qui n'ont pas d'eau. Entre le Caire et la Mecque, on en compte huit, et les stations précédentes fournissent l'eau nécessaire que l'on transporte, au moyen des outres, à dos de chameau.

Remarquons seulement que tous les murmures suivent les étapes les plus difficiles, celles qui, par leur longueur, l'aridité du pays ou les obstacles de la route, ont pu apporter plus de fatigues aux Hébreux. Ici, ces murmures sont causés par l'escarpement de la montagne et de la route, qui serpente sur les parois des vallées.

Les serpents sont fréquents dans cette partie des montagnes : j'en fais la remarque comme voyageur, sans chercher à expliquer, par cette coïncidence toute fortuite, un miracle qu'il était facile à Dieu d'opérer dans tout autre lieu, ou dans ce lieu même, sans la préexistence de ces animaux. Lorsque je traversai cette contrée, en revenant des ruines de Pétra, nos provisions avaient tellement diminué que nous fûmes heureux de trouver de l'oseille qui poussait en grande abondance aux environs des sources ; nous nous mîmes tous en devoir d'en cueillir, mais nous fûmes effrayés par le nombre des serpents, qui s'étaient réfugiés sous cette verdure; les Arabes nous dirent que leurs morsures étaient venimeuses, et ce ne fut qu'en nous faisant précéder de notre domestique, qui frappait à coups de bâton sur le terrain, que nous nous hasardâmes à continuer notre moisson.

Je crois inutile d'entrer en de plus longs détails sur les espèces de serpents (voir Bochart Hieroz, III, 212) que réunit ce désert; l'expression du texte ne peut être autrement traduite que par : des *serpents à morsures brûlantes*. Quant à cette propriété, Dieu pouvait la donner à toute espèce de serpents, de même qu'il guérit les blessures, occasionnées par leurs morsures, rien que par la vue d'un serpent d'airain, auquel il donna cette puissance.

Les serpents ne sont pas les seuls animaux nuisibles de cette contrée ; bien des fois, durant mon voyage, et particulièrement dans ces montagnes, j'ai trouvé, sous la peau de mouton qui me servait de lit, des scorpions qui cherchaient ainsi un abri contre la fraîcheur de la nuit.

Parmi les reptiles qui peuplent ces déserts, un voyageur ne peut oublier de mentionner ces énormes lézards aux écailles noires, à l'allure si vive, qui paraissent et disparaissent sur la plaine de sable, minée par leurs trous et par les conduits souterrains, au moyen desquels ils communiquent entre eux. Un passage d'Hérodote, où il est question de fourmis plus grosses et aussi vives que des renards, et qui se creusent des trous dans les sables (Hist. lib. III, CII), me semble s'expliquer assez bien par l'aspect et les habitudes de ces animaux. Je me réserve de rappeler ailleurs ces points de ressemblance, et de m'aider des citations d'autres auteurs anciens pour établir ce rapprochement (Themist, Orat. XXVII. – Demetrius Triclinius

ad Soph. Ant. 1037. — Pline. Hist. natur., lib. 11, 31. — Nearque in Ariani. Hist. Ind. XV, 4, etc., etc.).

(43) Profectique de Phunon, castrametati sunt in Oboth.

Deux routes s'offraient ici aux Israélites; l'une, engagée dans les montagnes, serrait de près les possessions des Edomites; l'autre, en s'en éloignant, s'avançait dans la plaine. La première suivait la direction que prit plus tard la route romaine, qu'on retrouve aujourd'hui; elle passait par Kerek es-Schobac (mons Regalis), Tafile (peut-être Tophel) et Karac (Karac-Moba); la seconde par Maan, Kalaat-Aneizeh, et la partie la plus haute des ravins.

Ces deux routes courent parallèlement à deux ou trois lieues de distance l'une de l'autre; la différence, quant à l'itinéraire des Israélites et à la position de leurs stations, ne saurait être grande, et notre hésitation n'a pour cause que la consciencieuse exactitude que nous désirons apporter dans notre travail.

Après avoir examiné avec attention les raisons qui pourraient faire adopter une direction plutôt que l'autre, je pense qu'Oboth doit être placé dans les décombres de Butaieh, laissant ainsi Maan à droite. Butaieh, à la vérité, est un site sans importance; Maan, au contraire, est une ville qui dut être à cette époque, comme elle est encore aujourd'hui, au milieu du désert, un lieu important, un point de halte précieux pour les caravanes. Mais il est une objection qu'on ne peut s'empêcher d'élever contre le choix de cette dernière position; c'est le nom de Maan qui répond à celui de Theman et au pays des Themanites, dont il est question dans la Genèse, antérieurement au voyage des Israélites (Genèse, XXXVI, 11, 15, 34), nom qui s'était conservé au temps de Jérémie (XLIX, 7, 20) et des autres prophètes (Amos, I, 12), et par lequel saint Jérôme désigne une ville encore importante à l'époque où il écrivait : *Sed et usque hodie est villa Theman nomine, distans ab urbe Petra quinque millibus* (apud. Euseb. 15), *ubi et Romanorum militum præsidium sedet*. Ce nom s'est conservé et désigne toujours la même ville. Je n'y suis pas entré, mes Arabes étant en guerre avec les habitants; mais, de la hauteur, j'apercevais ses maisons bâties près d'une oasis de verdure, au milieu de la plaine. C'est un marché permanent pour les Arabes, et, chaque année, un lieu d'approvisionnement pour la caravane de la Mecque. Les habitants de Maan, comme ceux de Kerek, Zalt, etc., etc., et les fellah de Pétra sont aussi Arabes que les Bédoins, car ils ont des possessions, et se font respecter au milieu d'une lutte continuelle et d'un tiraillement sans fin qui aboutit de temps à autre à des concessions au profit des Bédoins, qui pour leur compte n'en font jamais. Pourquoi, d'ailleurs, les Hébreux se seraient-ils écartés de cinq lieues dans la plaine? Cette marche les eût exposés aux attaques de nouveaux ennemis, qu'ils tenaient en respect, tant qu'ils dominaient les hauteurs. Rien ne les obligeait à ce détour, puisqu'ils avaient auprès d'eux des sources et l'assistance des Edomites.

Ces considérations sont de quelque poids et devraient nous faire pencher pour Butaieh, qui a en sa faveur sa position sur la limite immédiate des possessions édomites, et qu'on peut atteindre sans traverser la plaine sablonneuse du désert, qui aurait excité les murmures des Israélites. Nous quittons ainsi la route suivie par la caravane de la Mecque, route dans laquelle nous allons rentrer à la première station.

(44) Et de Oboth venerunt in Gie Abarim.

Igim sur la montagne Abarim et sur les limites des Moabites. Je crois qu'il faut chercher cette station à l'est des montagnes, d'où découlent les ravins de Ouadi-Ghoeier, près du château ruiné d'Aneika. L'interprétation du nom, *monceaux, monticules isolés d'Abarim,* conviendrait même à la localité qui présente des monticules accumulés et l'apparence de cratères.

C'est encore aujourd'hui la frontière des Gebalènes, et, du côté de Ouadi-Araba, la limite des pachalicks de Saint-Jean-d'Acre et de Damas, limite aussi arbitraire toutefois que le sont dans ce pays les frontières politiques.

On remarquera que les étapes de chaque jour sont ici un peu plus fortes : rien n'est plus naturel; d'un côté, les Israélites avaient hâte d'atteindre leur but; de l'autre, il était prudent de profiter sans retard des bonnes dispositions qu'ils trouvaient chez quelques peuplades, ou de l'effroi qu'ils inspiraient. Enfin, la route était facile et unie au lieu d'être pénible et escarpée, les troupeaux comme les hommes étaient grassement nourris, forts et pleins de courage.

Il existe, dans les noms des montagnes cités dans l'ancien Testament, une certaine confusion qui, vu la précision ordinaire de l'écriture sainte, ne s'expliquerait pas, si l'on ne savait que cette confusion apparente existe même aujourd'hui dans les renseignements qu'on se procure chez les habitants eux-mêmes. Afin de ne pas nous écarter de notre commentaire, je prendrai pour exemples les noms de Nébo, Pisga, Abarim. Quelle difficulté

pour concilier ensemble les différents passages, où ces montagnes jouent un rôle! Cependant, en distinguant les pics isolés des chaînes de montagnes, la difficulté ne tarde pas à disparaître, et le nuage s'éclaircit.

Les monts Abarim s'étendaient depuis le pays d'Édom, frontière des Moabites, jusqu'aux plaines du Jourdain, près de l'embouchure de ce fleuve dans la mer Morte. Les Israélites campent au pied de la limite méridionale de ces montagnes, au sud du torrent de Zared, qu'ils passent après ce campement. Au nord, cette chaîne poussait ses derniers rameaux, les monts Pisga, jusqu'aux plaines du Jourdain, dominant, d'un côté, la mer Morte, de l'autre, le désert; et là s'élève un pic, le mont Nebo, au-dessus de cette vaste contrée, que la colère du Seigneur affaissa, en détruisant les villes coupables. C'est pourquoi Moyse reçoit l'ordre de monter *sur les montagnes d'Abarim et sur le pic de Nebo* (Deut. XXXII, 49. Nombres XXVII, 12; XXXII, 3) *qui dominait les monts Pisga*; ces derniers étant les prolongements au nord de la chaîne de montagne Abarim; et c'est près de là que les Israélites stationnent dans les monts Abarim, contre le pic Nébo (Nombres XXXIII, 47).

Ils étaient ici sur la frontière des Moabites. Ce peuple était leur allié par Moab, descendant de Loth et d'une de ses filles, et ils s'engagent à le respecter, selon les prescriptions de Moyse. Outre cette parenté et ces promesses d'observer une paix exacte en passant sur leurs frontières, ou même sur une partie de leur territoire, les Moabites avaient une autre raison de protéger leur voyage; ils ne devaient pas voir avec indifférence l'arrivée d'un renfort aussi considérable contre leur ennemi commun, les Amorrhéens. Ceux-ci s'étaient emparés d'une partie de la Moabitide, et les Hébreux, pour continuer leur route, devaient traverser leur territoire.

Saint Jérôme fait de Gaie et Ahie une même position, et l'associe à celle d'Aréopolis qui porta aussi le nom de Pétra : « Ahie e regione quondam » Moab, nunc Areopoleos ad orientalem plagam. — Gaie in solitudine cas» tra filiorum Israel, et usque hodie Gaia urbs dicitur Palestinæ juxta civi» tatem Petram. » — La position de ce Pétra est assez incertaine; ce n'est évidemment pas le Pétra iduméen, le Reken de la Bible, le Pétra des historiens romains et des géographes arabes; ce n'est pas non plus le *Petra deserti,* ou Crac, le Kerak des chroniqueurs chrétiens des croisades, c'est peut-être cet autre Kerek es Scholak situé plus au sud.

Après cette station, nous devons intercaler celle du passage du Zared, qui n'était peut-être qu'une halte, et n'a pas été considérée comme station. On en trouve l'indication dans le récit des Nombres, XXI, 12. Ce torrent ne peut être que El Asha, le plus méridional de ceux qui se précipitent dans la mer Morte, par conséquent le premier ravin important que les Israélites rencontrent en venant du sud.

La route d'Aneizeh à Katrane est suivie chaque année par la caravane de la Mecque, et il y a toute probabilité que le lieu où les Israélites traversèrent Ouadi-el-Ahsa, le Zared, est celui où fut construit plus tard le pont que Mehemmed-Edib ben Mehemmed-Dervisch, dans son Kitab-Menassik-el-Hadgi, appelle Ledjoun. Je citerai le passage dans la traduction de M. Bianchi, pag. 46 (Itinéraire de Constantinople à la Mecque, Paris, in-4°). Tahout-Karoussi, appelé également Hassa, à onze heures de Katrane. Il y a ici un pont nommé Ledjoun que les pèlerins traversent quelquefois quand ils veulent se pourvoir d'eau. Ce lieu renferme un fort et un réservoir. On redoute surtout ici la violence du torrent; on rapporte qu'une fois, entre autres, une grande pluie ayant assailli, dans ce lieu, la caravane des pèlerins, les hommes seuls parvinrent à se sauver. Pendant trois heures qu'on parcourt cette vallée déserte, on foule presque toujours un sol pierreux, mais c'est surtout la sommité qui offre des lieux d'un abord difficile.

Les Israélites entraient ici sur le territoire des Madianites qu'ils ménagèrent d'abord, mais qu'ils détruisirent plus tard (XXI, 17, Nombres), selon l'ordre du Seigneur, après les tentatives faites par ce peuple pour corrompre les enfants d'Israël. Les liens de races cédaient aux exigences politiques. Les Madianites, alliés des Hébreux, soit qu'on les considère comme un seul peuple, tant ceux établis sur les bords de la mer Morte, que ceux qui habitaient la presqu'île du Sinaï, soit qu'on pense que la tribu au nord descendit d'Abraham par Ceturah, et que celle du midi dût son origine à Midian, fils de Cusch, les Madianites furent respectés ou anéantis, selon qu'ils se prêtèrent ou s'opposèrent au passage des Israélites.

Nous avons vu les rapports de commerce et les liens d'alliance augmentés et resserrés par le séjour de Moyse à Madian, et par son mariage avec la fille de Jethro; nous avons remarqué l'assistance que les Hébreux trouvèrent chez les Madianites pendant leur séjour dans la péninsule, et le respect qu'ils eurent, en conséquence, pour leur territoire et leurs personnes; mais nous

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 44.

arrivons ici plus au nord, nous rencontrons une autre branche, une fraction différente de ce même peuple, respectée d'abord aussi à cause de son assistance, anéantie ensuite par l'ordre du Seigneur, je ne dirai pas sans motif, c'était impossible, mais sans que ce motif ressorte clairement pour nous, à côté des ménagements que l'on conserve pour les Moabites, qui nous semblent encore plus coupables que les Madianites, puisqu'ils sont les auteurs d'une conspiration, dans laquelle Balaam est le conseiller, et dont les femmes madianites sont l'instrument. Peut-être aussi que les Madianites avaient soutenu les Amorrhéens (Josué, XIII, 21), et que le Seigneur ne voulait rien changer à l'ordre qu'il avait donné en faveur des enfants de Loth : *Non pugnes contra Moabitas* (Deut. II, 9).

Le Seigneur ordonne donc à Moyse, avant de l'appeler vers lui, de se venger des Madianites (Nombres XXXI, 2), et les Israélites passent tous les mâles au fil de l'épée, tuent les rois et les princes, et reviennent au camp, chargés de butin et traînant après eux les femmes et les enfants. — Ce n'était point assez : Moyse se mit en grande colère, et leur dit de tuer tous les mâles d'entre les enfants, et toutes les femmes, en n'épargnant que les vierges.

Sur quel droit de guerre reposait donc un si barbare usage? Étaient-ce là des atrocités, imaginées chez les Hébreux par un raffinement de barbarie, et restées jusqu'alors inconnues aux peuples qu'ils attaquaient? Usaient-ils seulement de représailles, et trouvons-nous dans les mœurs du pays quelque affreuse coutume, qui puisse servir à résoudre ces questions? Je répondrai que le droit de guerre était suspendu là où le combat était soumis à une puissance supérieure, qui à son gré dirigeait la victoire. De même que les Hébreux ne dominaient pas leurs ennemis par leur force ou leur courage, de même aussi ils ne les traitaient ni d'après la générosité de leurs principes, ni selon la douceur de leur caractere : la même voix qui leur criait *marche!* leur disait *tue!*

Quel était le droit de guerre de ces nations entre elles? La Bible n'en dit rien; mais si nous consultons les peintures historiques d'un peuple bien plus civilisé, plus policé, plus adouci que toutes ces tribus, nous trouvons d'abominables révélations.

On voit sur les monuments égyptiens des choses atroces : ici, le prisonnier n'est pas seulement ramené enchaîné, garotté; on ne se contente pas de passer les captifs au fil de l'épée, il ne suffit pas de les assommer ou de les perforer en masse, de leur couper la tête ou de les saigner comme des animaux consacrés à quelque divinité; on va jusqu'à les mutiler en leur coupant les mains, dont on se fait alors une sorte de trophée, en les comptant et en les enregistrant devant les héros de la victoire.

Il est probable que les peuplades du désert exerçaient sur leurs prisonniers des traitemens tout aussi cruels; les Israélites, en combattant contre eux, s'exposaient donc à de pareilles vengeances : leurs cruautés n'étaient que des représailles anticipées.

Dans les mœurs du pays, nous ne trouvons rien aujourd'hui qui rappelle ces actes de barbarie. Le Bédoin du désert de Syrie, quand il ne s'est pas rapproché des pays cultivés, quand il ne s'est mis à la solde ni du chef de la caravane de la Mecque, ni de quelque pacha d'Acre ou de Damas, est doux et courageux; s'il est avide, il n'est pas sanguinaire; pour lui, le fusil est l'arme d'un lâche, l'arme blanche est encore à ses yeux la seule arme du véritable guerrier; s'il se bat avec acharnement pour conquérir des troupeaux, du butin, s'il répand le sang, du moins ce sang s'arrête et cesse de couler avec la fin du combat. Dans d'autres tribus ils ajoutent à leurs moyens de défense ou d'attaque d'assez mauvais fusils à mèche qui restent quelquefois chargés des années entières, et les Arabes ne portent sur eux que quelques cartouches pour les recharger.

C'est en quittant le désert et en s'approchant de la lisière, c'est surtout en entrant dans les provinces dites *civilisées* et placées sous la domination des Turcs, qu'on retrouve à l'état pratique et habituel toutes les cruautés dont nous parlons. Non-seulement les guerres de l'islamisme en sont remplies, mais en temps de paix même, les habitudes du peuple s'en ressentent. Je ne parlerai pas des oreilles coupées comme signe de victoire annexé au bulletin; mais je dirai les boulangers que j'ai vu cloués par les oreilles; les changeurs de monnaies au-dessous du cours légal, qui sont arrivés chez moi privés de leur nez; les moindres fautes punies, sous mes yeux, de la perte de la tête ou du supplice du pal; enfin, ne suis-je pas passé près des prisons où étaient renfermés des malheureux qui ne pouvaient ni parler ni voir le jour? Je questionnai mon conducteur, il me répondit : « Ce sont les oncles de l'émir Beschir qui se révoltèrent con-

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 49.

« tre lui, ils tombèrent en son pouvoir, on leur creva les yeux, on leur « coupa la langue. L'émir Beschir est un grand prince et un guerrier re- « doutable. »

(45) Fixere tentoria in Dibongad.

Cette position est au nord de Zared, au sud de l'Arnon, à distances à peu près égales entre ces deux torrents et entre Katrane et Tafyle. Le lieu nommé Diban, que Burckardt trouva entre les deux bras de l'Arnon, me semble trop au nord, et une étymologie ne suffit pas quand les distances ne concourent pas à la même coïncidence.

Il est probable que c'est de cette station que Moyse envoya ses ambassadeurs à Sehon, roi des Amorrhéens (Nombres XXI, 21), pour en obtenir le passage sur son territoire, et qu'il vint à la rencontre de ses envoyés jusqu'à l'Arnon : *castrametati sunt contra Arnon* (Nombres XXI, 13). Il en avait agi de même à l'égard du roi des Édomites. C'était une manière hardie et habile d'appuyer son message et de soutenir ses ambassadeurs. On pouvait l'oser avec cette nouvelle génération formée aux fatigues du désert, et se hâter de mettre un terme à un voyage dont la durée était si longue, le but si rapproché. Cependant Sehon refusa le passage et vint, comme l'avait fait le roi des Édomites, à la tête de son armée pour défendre ses frontières; mais il fut battu et son pays conquis.

Il me semble que, sans chercher un rapprochement trop éloigné, on pourrait voir dans la description de ce fait, qui se trouve dans le récit des Nombres, quelque événement semblable à la défaite des Égyptiens et à celle des Amalécites. Ce passage, ainsi que celui de Zared et celui de la mer Rouge, est omis, au moins comme station, dans le Journal des Voyages. Le récit seul les mentionne, et je trouve dans la description une certaine analogie avec le passage miraculeux de la mer Rouge, qui me ferait croire que les Israélites éprouvèrent dans les difficultés locales qu'offre ce défilé, ainsi que dans l'opposition armée des Amorrhéens, quelque preuve nouvelle de la bonté divine, ou attribuèrent au moins à son secours la réussite de leur entreprise. Il est de fait que les bords de l'Arnon, le Ouadi-Modcheb, creusés déjà à cette époque, pour descendre du grand plateau du désert au fond du bassin si profond de la mer Morte, offrent de chaque côté des escarpements effrayants pour les piétons et pénibles pour les caravanes. Effectué avec bonheur, ce passage pouvait être considéré comme l'effet d'un miracle; mais il n'y avait encore là aucune raison pour l'insérer dans le livre des guerres du seigneur (Nombres XXI, 14), qui doit en avoir contenu tout le détail, si un combat également heureux, preuve nouvelle de l'assistance divine, ne s'y était associé; et en effet, après avoir battu l'armée de Sehon, les Israélites s'emparent de son territoire depuis l'*Arnon* jusqu'au pays des Ammonites.

Ces Ammonites restent en dehors des faits qui se rattachent aux voyages des Hébreux, de même que leur territoire n'est pas envahi plus tard par les tribus de Juda et d'Israël. C'était un pays fertile, et en même temps un peuple fort, qui pouvait repousser les attaques dirigées contre son indépendance. Rabbath-Ammon, la capitale des Ammonites, appelée depuis Philadelphie, était située sur les deux coteaux d'une vallée délicieuse; elle n'offre plus aujourd'hui que les restes de dominations et de prospérités plus modernes; mais la rivière était alors comme aujourd'hui de la même limpidité, ses bords étaient couverts de la même verdure, sa végétation tout aussi riche. Il faut aussi placer sur la route des Israélites et sur l'Arnon les lieux appelés Nahaliel sur la rive gauche, et Bamoth sur la hauteur dominant la rive droite (Nombres XXI, 19, 20).

(46) Castrametati sunt in Helmon de Blathaïm.

J'ai placé cette station entre Dibongad et Abarim. Le pays offre tant de ressources par sa fertilité qu'on est embarrassé pour le choix des lieux favorables au campement des Hébreux : la direction générale de l'itinéraire une fois admise, la fixation précise des campements a moins d'importance.

(47) Egressique de Helmon de Blathaïm, venerunt ad montes Abarim contra Nebo.

J'ai montré au verset 44, qui précède, comment s'explique la position, ou plutôt la juxta-position de ces montagnes et de ces noms.

(49) Castrametati sunt de Bethsimoth usque ad Abelsatim.

C'est la plaine du Jourdain au sud-est de Jéricho.

Le passage du Jourdain n'est pas plus explicable que celui de la mer Rouge. Moyse nous dit qu'il s'effectua par la volonté du Seigneur, c'est-à-dire miraculeusement, et les expressions du texte ne s'accordent en

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 49.

effet qu'avec une suspension momentanée et totale des lois de la nature ou, si l'on veut, de la physique. Ecoutons le récit de cet événement, — Josue III : « Igitur egressus est populus de tabernaculis suis ut » transiret Jordanem, et sacerdotes qui portabant arcam fœderis pergebant » ante eum (14). Ingressisque eis Jordanem et pedibus eorum in parte aquæ » tinctis (Jordanis autem ripas alvei sui tempore messis impleverat) (15), » steterunt aquæ descendentes in loco uno, et ad instar montis intumes- » centes apparebant procul, ab urbe quæ vocatur Adom usque ad locum » Sartham: quæ autem inferiores erant, in mare solitudinis (quod nunc » vocatur mortuum), descenderunt, usquequo omnino deficerent (16). » Populus autem incedebat contra Jericho : et sacerdotes, qui portabant » arcam fœderis Domini, stabant super siccam humum in medio Jordanis » accincti, omnisque populus per arentem alveum transibat (17). IV. Cum- » que transiissent omnes, transivit et arca Domini, sacerdotesque perge- » bant ante populum 11). Cumque ascendissent portantes arcam fœderis

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 49.

» Domini, et siccam humum calcare cœpissent, reversæ sunt aquæ in alveum » suum et fluebant sicut ante consueverant (18). »

Il y avait, suivant cette description, d'un côté, les vagues qui étaient arrêtées, suspendues; de l'autre, le lit du fleuve à sec, puisque l'eau, par sa pente naturelle, avait dû s'écouler dès les premiers instants.

Depuis que les premiers chrétiens vinrent chercher à Jéricho et sur les bords du fleuve les souvenirs du baptême, qui avait servi d'exemple à leur communion, ils réunirent dans leur piété les deux événements sur le même lieu : n'est-il pas probable que saint Jean a choisi aussi pour ce nouveau miracle la place qui avait été témoin d'un miracle plus ancien ?

Cette position, d'ailleurs, convient à la configuration du pays: ce gué, qui toutefois a toujours quatre pieds d'eau, se présente en face de Ouadi-Hesban, par où les Israélites descendirent. Quant à la position de Galgala (les 12 pierres citées par Suchen, *von dem Fluss Jordan*) et à celle de Jéricho, nous les examinerons en commençant le livre de Josué.

CHAPITRE TRENTE-QUATRIÈME.

ΚΕΦΑΛΑΙΟΝ ΛΔ.

1. Καὶ ἐλάλησε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων·

2. Ἔντειλαι τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ, καὶ ἐρεῖς πρὸς αὐτούς· Ὑμεῖς εἰσπορεύεσθε εἰς τὴν γῆν Χαναάν, αὕτη ἔσται ὑμῖν εἰς κληρονομίαν, γῆ Χαναὰν σὺν τοῖς ὁρίοις αὐτῆς.

3. Καὶ ἔσται ὑμῖν τὸ κλίτος τὸ πρὸς λίβα ἀπὸ ἐρήμου Σὶν ἕως ἐχόμενον Ἐδὼμ, καὶ ἔσται ὑμῖν τὰ ὅρια πρὸς λίβα ἀπὸ μέρους τῆς θαλάσσης τῆς ἁλυκῆς ἀπὸ ἀνατολῶν.

4. Καὶ κυκλώσει ὑμᾶς τὰ ὅρια ἀπὸ λιβὸς πρὸς ἀναβασιν Ἀκραβὶν, καὶ παρελεύσεται Ἐννάκ, καὶ ἔσται ἡ διέξοδος αὐτοῦ πρὸς λίβα Κάδης τοῦ Βαρνὴ, καὶ ἐξελεύσεται εἰς ἔπαυλιν Ἀράδ, καὶ παρελεύσεται Ἀσεμωνᾶ.

5. Καὶ κυκλώσει τὰ ὅρια ἀπὸ Ἀσεμωνᾶ χειμάῤῥουν Αἰγύπτου, καὶ ἔσται ἡ διέξοδος ἡ θάλασσα.

6. Καὶ τὰ ὅρια τῆς θαλάσσης ἔσται ὑμῖν, ἡ θάλασσα ἡ μεγάλη ὁριεῖ, τοῦτο ἔσται ὑμῖν τὰ ὅρια τῆς θαλάσσης.

7. Καὶ τοῦτο ἔσται ὑμῖν τὰ ὅρια πρὸς βοῤῥᾶν, ἀπὸ τῆς θαλάσσης τῆς μεγάλης καταμετρήσετε ὑμῖν αὐτοῖς παρὰ τὸ ὄρος, τὸ ὄρος·

8. καὶ ἀπὸ τοῦ ὄρους τὸ ὄρος καταμετρήσετε αὐτοῖς, εἰσπορευομένων εἰς Ἐμάθ, καὶ ἔσται ἡ διέξοδος αὐτοῦ τὰ ὅρια, Σαραδάκ.

9. Καὶ ἐξελεύσεται τὰ ὅρια Δεφρωνὰ, καὶ ἔσται ἡ διέξοδος αὐτοῦ Ἀρσεναῖν, τοῦτο ἔσται ὑμῖν ὅρια ἀπὸ βοῤῥᾶ.

10. Καὶ καταμετρήσετε ὑμῖν αὐτοῖς τὰ ὅρια ἀνατολῶν ἀπὸ Ἀρσεναῖν Σεπφαμάρ.

11. Καὶ καταβήσεται τὰ ὅρια ἀπὸ Σεπφαμὰρ Βηλὰ ἀπὸ ἀνατολῶν ἐπὶ πηγὰς, καὶ καταβήσεται τὰ ὅρια Βηλὰ, ἐπὶ νώτου θαλάσσες Χενερὲθ ἀπὸ ἀνατολῶν.

12. Καὶ καταβήσεται τὰ ὅρια ἐπὶ τὸν Ἰορδάνην, καὶ ἔσται ἡ διέξοδος θάλασσα ἡ ἁλυκή· αὕτη ἔσται ὑμῖν ἡ γῆ καὶ τὰ ὅρια αὐτῆς κύκλῳ.

13. Καὶ ἐνετείλατο Μωϋσῆς τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ, λέγων· Αὕτη ἡ γῆ ἣν κατακληρονομήσετε αὐτὴν μετὰ κλήρου, ὃν τρόπον συνέταξε Κύριος δοῦναι αὐτὴν ταῖς ἐννέα φυλαῖς, καὶ τῷ ἡμίσει φυλῆς Μανασσῆ.

14. Ὅτι ἔλαβε φυλὴ υἱῶν Ῥουβὴν, καὶ φυλὴ υἱῶν Γὰδ κατ' οἴκους πατριῶν αὐτῶν· καὶ τὸ ἥμισυ φυλῆς Μανασσῆ ἀπέλαβον τοὺς κλήρους αὐτῶν.

15. Δύο φυλαὶ καὶ ἥμισυ φυλῆς ἔλαβον τοὺς κλήρους αὐτῶν πέραν τοῦ Ἰορδάνου κατὰ Ἰεριχὼ ἀπὸ νότου κατ' ἀνατολάς.

16. Καὶ ἐλάλησε Κύριος πρὸς Μωϋσῆν, λέγων·

17. Ταῦτα τὰ ὀνόματα τῶν ἀνδρῶν οἳ κληρονομήσουσιν ὑμῖν τὴν γῆν· Ἐλεάζαρ ὁ ἱερεὺς καὶ Ἰησοῦς ὁ τοῦ Ναυή.

18. Καὶ ἄρχοντα ἕνα ἐκ φυλῆς λήψεσθε κατακληρονομῆσαι ὑμῖν τὴν γῆν.

19. Καὶ ταῦτα τὰ ὀνόματα τῶν ἀνδρῶν· τῆς φυλῆς Ἰούδα, Χαλεὲβ υἱὸς Ἰεφοννή·

20. τῆς φυλῆς Συμεὼν, Σαλαμιὴλ υἱὸς Σεμιούδ·

21. τῆς φυλῆς Βενιαμὶν, Ἐλδὰδ υἱὸς Χασλών·

22. τῆς φυλῆς Δὰν, ἄρχων Βακχὶρ υἱὸς Ἐγλί·

23. τῶν υἱῶν Ἰωσὴφ φυλῆς υἱῶν Μανασσῆ, ἄρχων Ἀνιὴλ υἱὸς Σουφί·

CAPUT XXXIV.

1. Locutus est Dominus ad Moysen, dicens:

2. Præcipe filiis Israel, et dices ad eos: Cum ingressi fueritis Terram Chanaan, et in possessionem vobis forte occiderit, his finibus terminabitur.

3. Pars Meridiana incipiet a solitudine Sin, quæ est juxta Edom: et habebit terminos contra Orientem mare salsissimum.

4. Qui circuibunt Australem plagam per ascensum Scorpionis, ita ut transeant in Senna, et perveniant à Meridie usque ad Cadesbarne, unde egredientur confinia ad villam nomine Adar, et tendent usque ad Asemona.

5. Ibitque per gyrum terminus ab Asemona usque ad Torrentem Ægypti, et maris magni littore finietur.

6. Plaga autem Occidentalis à mari magno incipiet, et ipso fine claudetur.

7. Porro ad Septentrionalem plagam à mari magno termini incipient, pervenientes usque ad montem altissimum,

8. a quo venient in Emath usque ad terminos Sedada:

9. ibuntque confinia usque ad Zephrona, et villam Enan. Hi erunt termini in parte Aquilonis.

10. Inde metabuntur fines contra Orientalem plagam de villa Enan usque Sephama,

11. et de Sephama descendent termini in Rebla contra fontem Daphnim: inde pervenient contra Orientem ad mare Cenereth.

12. Et tendent usque ad Jordanem, et ad ultimum salsissimo claudentur mari. Hanc habebitis Terram per fines suos in circuitu.

13. Præcepitque Moyses filiis Israel, dicens: Hæc erit Terra, quam possidebitis sorte, et quam jussit Dominus dari novem tribubus, et dimidiæ tribui.

14. Tribus enim filiorum Ruben per familias suas, et tribus filiorum Gad, juxta cognationum numerum, media quoque tribus Manasse.

15. Id est, duæ semis tribus, acceperunt partem suam trans Jordanem contra Jericho ad Orientalem plagam.

16. Et ait Dominus ad Moysen:

17. Hæc sunt nomina virorum, qui Terram vobis dividunt, Eleazar sacerdos, et Josue filius Nun,

18. Et singuli principes de tribubus singulis,

19. Quorum ista sunt vocabula: de tribu Juda, Caleb filius Jephone.

20. De tribu Simeon, Samuel filius Ammiud.

21. De tribu Benjamin, Elidad filius Chaselon.

22. De tribu filiorum Dan, Bocci filius Jogli.

23. Filiorum Joseph de tribu Manasse, Hanniel filius Ephod.

24. τῆς φυλῆς υἱῶν Ἐφραίμ, ἄρχων Καμουὴλ υἱὸς Σαβαθάν·
25. τῆς φυλῆς Ζαβουλὼν, ἄρχων Ἐλισαφὰν υἱὸς Φαρνάχ·
26. τῆς φυλῆς υἱῶν Ἰσσάχαρ, ἄρχων Φαλτιὴλ υἱὸς Ὀζᾶ·
27. τῆς φυλῆς υἱῶν Ἀσερ, ἄρχων Ἀχιὼρ υἱὸς Σελεμί·
28. τῆς φυλῆς Νεφθαλί, ἄρχων Φαδαὴλ υἱὸς Ἰαμιούδ.
29. Τούτοις ἐνετείλατο Κύριος καταμερίσαι τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ ἐν γῇ Χαναάν.

24. De tribu Ephraim, Camuel filius Sephthan.
25. De tribu Zabulon, Elisaphan filius Pharnach.
26. De tribu Issachar, dux Phaltiel filius Ozan.
27. De tribu Aser, Achiud filius Salomi.
28. De tribu Nephtali, Phedael filius Ammiud.
29. Hi sunt, quibus præcepit Dominus ut dividerent filiis Israel Terram Chanaan.

COMMENTAIRE GÉOGRAPHIQUE.

(2) Cum ingressi fueritis terram Chanaan, his finibus terminabitur. Cette délimitation de la Terre Promise est précise et nous a servi à tracer sur la carte l'étendue de ce pays; nous nous contenterons ici d'en discuter les principaux points (Voir Dav. Mill., *Dissertatio de Nilo et Euphrate Terræ sanctæ terminis*; C. Iken, *Dissert. de finibus Terræ promissæ*).

Posons d'abord en principe, que Moyse donne aux limites de la Terre promise la plus grande extension, dont la puissance des douze tribus fût susceptible; il va même au-delà de ce qu'ils peuvent prétendre posséder, puisqu'ils combattirent longtemps sous Josué pour établir leurs droits, et que la tribu de Dan fut longtemps sans asile (Juges, XVIII). Rappelons-nous, en outre, que l'Éternel avait déjà marqué les limites des possessions de son peuple en s'engageant envers Abraham: *Semini tuo dabo terram hanc a fluvio Ægypti usque ad fluvium magnum Euphratem* (Genèse, XV, 18), et que le fleuve d'Égypte, mis ici en parallèle avec l'Euphrate, ne peut désigner El Arisch, lit de torrent à sec pendant dix mois de l'année, mais le Nil, qui seul peut lui être comparé; qu'en outre cette promesse est renouvelée et mieux précisée encore après la sortie d'Égypte: *Ponam autem terminos tuos a mari Rubro usque ad mare Palæstinorum, et a deserto usque ad fluvium.* Exode, XXIII, 31. La mer Rouge, c'est Suez; la mer des Philistins, la Méditerranée; le désert, c'est celui de Syrie; le fleuve par excellence, c'est l'Euphrate. Cette prédiction ou cette promesse trouva son accomplissement sous le règne de David.

(3) Pars meridiana incipiet à solitudine Sin.

La limite au midi est le désert de Sin, près d'Edom, qui s'étendait dans toute cette partie occupée aujourd'hui par le désert de Tyh, et habitée par les Tyhat, alors les Philistins. Ce désert, dans son extension à l'ouest, se trouve naturellement à l'orient de la mer Morte.

(4) Qui circuibunt australem plagam.

Les limites qui viennent de nous être données sommairement sont précisées ici. Ainsi, de la mer Morte ou Salée, la limite suit la montée du Scorpion, passe par Senna et descend le long de Ouadi-Araba qui est Cades-Barnea; de là, elle tourne à l'ouest par les villages de Adar et d'Asemona, qu'on doit chercher sur la route des pèlerins, qui vont de l'Ackabah à Suez, en passant par Nackel.

(5) Usque ad torrentem Ægypti.

D'Asemona (Nackel), les frontières vont rejoindre le fleuve d'Égypte, et, en tournant vers le nord, elles finissent près de la grande mer qui est la Méditerranée. Sur cette ligne de frontières, rien ne serait contestable, si un scrupule mal entendu n'avait pas influé, d'une manière fâcheuse pour la géographie, sur la conscience des commentateurs.

Il est un fait certain, c'est que les promesses de l'Éternel n'ont eu leur entier accomplissement que passagèrement sous les règnes de David et de Salomon (I, Paralip., XIII, 5; — Rois, VIII, 65; — II, Paralip., VII, 8).

Ce succès passager n'a pas paru répondre d'une manière assez évidente à la protection promise par l'Éternel à son peuple. Les commentateurs les plus pieux se sont sentis faiblir devant les sarcasmes du rationalisme et de l'incrédulité; ils ont retranché de ses promesses ce qui semblait manquer à sa puissance, et ils ont resserré ainsi les limites qu'il avait prescrites. De ce moment, Cadesch a été placé près de la mer Morte, et une ligne tirée de son extrémité méridionale au ruisseau d'El Arish, qui est devenu le fleuve de l'Égypte, a fermé, vers le sud, l'étendue de la Terre promise. C'étaient de cette manière, à peu de choses près, les mêmes limites que celles des Cananéens (Genèse, X, 19).

Les promesses de l'Éternel étaient-elles donc sans condition? Ne le voyons-nous pas, après s'être engagé à conduire son peuple dans la Terre promise, menacer cependant de l'exterminer et de le faire disparaître de dessus la terre, alors que des murmures semblaient devoir être les seules manifestations de la reconnaissance des Israélites? Il y a donc là un vain scrupule qu'une foi sincère doit repousser.

Les Septante ont été les premiers effrayés, pour ainsi dire, de l'extension donnée à la Syrie: ils placèrent le fleuve d'Égypte près de Rhinocolura, c'est-à-dire qu'ils le fixaient dans El-Arisch; Eusèbe s'est rangé à cette opinion (in locis). Saint Jérôme a suivi son indication: *Torrens Ægypti qui juxta Rhinocoruram mari magno influit* (Ep. 129, ad. Dardanum et in Amos VI).

Et cependant le Seigneur ne décrivait-il pas assez exactement le grand fleuve de l'Égypte? *A Fluvio turbido qui irrigat Ægyptum* (Josué, XIII, 3,); et lorsqu'il l'appelle la frontière de l'Égypte (I, Chron. XIV, 5), pouvait-il entendre un autre fleuve que le Nil et les terres qu'il arrose, seule frontière que l'Égyptien eût jamais reconnu, et qu'Hérodote, en parlant de Peluse, appelait la clef de l'Égypte (Eut. II, 141). On oppose sans raison une difficulté philologique: ce fleuve qui doit servir de limite aux terres de Canaan est appelé Sihor, nom qui peut désigner le Nil *noir, trouble, niger quia nigrum lutum devehit;* mais ce nom est accompagné de l'épithète de Nackal, qui signifie torrent et jamais du mot Nahar, qui désigne un fleuve. Cette difficulté n'en est pas une, si l'on veut considérer que le Nil, par ses débordements périodiques et la violence de son cours à ces époques, prend le caractère du torrent, tandis que le ruisseau d'El Arish n'est pendant les trois quarts de l'année qu'un ravin sans eau. Et depuis quand un torrent à sec devient-il une frontière naturelle, quand il n'y a ni d'un côté, ni de l'autre, personne pour défendre ses bords, et lorsque tout l'espace compris entre Gaza et Peluse n'est qu'un seul et même désert habité par des tribus nomades, qui mènent toutes le même genre de vie, et sont liées par les mêmes habitudes et des relations semblables? Aussi, tous les géographes anciens avaient-ils étendu les limites de la Phénicie et de la Palestine (Strabon, liv. XVI. Ptolemée) jusqu'à l'Égypte.

Mais on a soulevé une autre objection.

Gaza, est-il dit dans le livre de Josué, *s'étend avec ses bourgs et ses villages jusqu'au torrent ou fleuve d'Égypte* (XV, 47). Cette délimitation a paru impossible dans la supposition qu'il fût question du Nil. Il me semble qu'on a porté ici un jugement, qui se ressent trop de nos divisions territoriales, et n'est pas assez inspiré de l'esprit et des habitudes de l'Orient. Aujourd'hui, et, sous ce rapport, la ressemblance avec l'antiquité est complète, quand vous questionnez le Pacha de Damas ou le Mutselim de Jérusalem sur les limites de son administration vers l'est, il ne sait pas répondre exactement; mais par crainte de se tromper, il embrasse tout le désert et ne s'arrête qu'aux plus grands fleuves, comme l'Euphrate, ou aux chaînes de montagnes comme le Sinaï. En effet les terrains cultivés, une fois dépassés, le désert n'a plus que ses grandes limites naturelles, et les villes qui ont le moins de circonférence n'elle ont la plus grande étendue de ce territoire fictif et nominal, que personne n'est tenté de leur contester. Aujourd'hui encore, Gaza étend ses possessions au-delà des limites ordinaires d'une si misérable bourgade, il en était de même sous Josué: Gaza avait un territoire nominal, qui s'étendait jusqu'à la branche pélusiaque du Nil.

Dans nos contrées civilisées, une borne, placée au milieu d'une plaine, peut être regardée comme une frontière solide, parce qu'elle s'appuie sur un système de défense et sur le respect des traités; mais à l'époque des patriarches, pour ces peuples nomades qui comptaient leurs possessions par journées de chemin, ne fallait-il pas des limites plus positives, mieux

NOMBRES, CHAPITRE XXXIV, VERSET 9.

indiquées, plus réellement naturelles? D'ailleurs, sans compter que la puissance divine ne connaît pas d'obstacle, quelle difficulté de conquête présentait donc l'espace compris entre El-Arisch et la branche orientale du Nil? L'Égypte, seule puissance qui put faire ombrage, avait pour principe de ne pas sortir de ses limites, qui finissaient aux terres fertiles arrosées par le Nil. Et pourquoi se serait-elle occupée de la prise de possession d'un désert, qui restait ouvert à toutes les peuplades nomades? Il ne s'agissait donc pour les Hébreux que de combattre les Philistins. Cependant, ce désert ne fut point conquis, dit-on; donc, il ne fut pas promis : la proposition est déplacée; il fut promis, mais ne fut pas conquis; en premier lieu, parce que le Seigneur retira son bras puissant de la cause du peuple qui manquait à ses engagements; en second lieu, parce que ce peuple avait peu d'intérêt à s'emparer d'un désert qui n'ajoutait rien à sa puissance. Je renvoie à la carte générale sur laquelle j'ai tracé ces limites, on verra comment elles suivent les accidents du terrain, les frontières naturelles du pays.

(6) Plaga autem occidentalis a mari magno incipiet.

Mari magno, c'est la Méditerranée, grande en effet aux yeux des Hébreux qui ne la comparaient qu'à la mer Rouge, à la mer Morte, ou à la mer de Tiberias.

(7) Porro ad septentrionalem plagam.

Quant aux limites septentrionales, on se rappellera les observations que nous avons faites en commentant le cinquième verset. Elles sont également applicables à l'extension que prend, au nord, la Syrie, dans les promesses du Seigneur et les ordres de Josué. Le texte assigne pour limites à la Terre promise une ligne, qu'on pourrait tirer de la Méditerranée au Liban ou à la montagne de Har, qui signifie un pic élevé. Cette désignation serait insuffisante, si nous n'en avions pas une autre plus précise, qui fixe la latitude de cette partie de la côte et de la montagne ou passe la frontière; nous allons l'examiner.

(8) A quo venient in Emath.

Les limites vont du pic élevé de Har à Emath. La position de cette ville va nous servir de guide. Trois anciennes cités peuvent se disputer entre elles l'honneur de répondre à cette position. C'est d'abord Antioche qui, bien que moderne dans ce nom que lui donna Séleucus Nicator (Strabon, liv. XVI), occupe une position qui, de tout temps, dut être recherchée. Mais il est toujours question dans l'Ecriture du chemin d'Emath, comme d'une entrée naturelle et principale dans la Terre sainte, et Antioche ne répond pas à cette idée. D'ailleurs, la limite va de la côte, par la haute montagne, à Emath, et Antioche est peu éloignée de la mer et n'a pas de montagne élevée entre elle et la côte.

Entre Homs (Emesse) et Emath (Epiphaneia), la difference n'est que de huit lieues, mais la seconde de ces deux villes a conservé, ou plutôt, comme Admor, elle a repris son nom; et d'ailleurs, sa position près de l'Oronte étant beaucoup plus favorable que celle de Homs, il est probable qu'elle existait dès-lors comme une ville importante. Lorsque les Israélites envoient leurs espions pour examiner la Terre promise, ils traversent le pays en tout sens jusqu'à Hamath (Nombres, XIII, 22). J'ai décrit ces deux villes dans mon voyage de la Syrie, j'ai parlé de leur importance, et j'ai publié plusieurs vues qui donnent une idée exacte de leur position.

Cette position une fois acceptée, nous comprenons en effet ce que signifie le chemin d'Emath; c'est l'entrée de la Syrie au nord, par la vallée de l'Oronte, El-Bkaa, entre les deux chaînes du Liban.

Cette explication admise, la frontière de la Terre sainte commencerait, à partir de la côte, à la hauteur du cap El-Chakka, entre Beyrout et Tripoli, là où les montagnes s'enfoncent dans la mer, elle suivrait la crête des rochers et s'élèverait avec eux jusqu'au sommet le plus élevé du Liban, jusqu'au Djebel Makmel, *cette montagne des Montagnes*, pic élancé qui, en effet, perce et surgit du milieu du Djebel-Akkar.

De ces sommets, elle descend vers le nord, avec les prolongements du Djebel-Akkar, jusqu'au fond de la vallée de l'Oronte, à Emath, aujourd'hui Hamath, et jusqu'à Sédada, dont nous ne retrouvons pas la position, bien qu'elle soit citée une autre fois par Ézeckiel (XLVIII, 15), mais qui, sans doute, doit être cherchée entre Hamath et l'Euphrate, dans cette contrée aujourd'hui déserte, qui garde les traces de son ancienne population, aussi riche qu'industrieuse.

(9) Ibuntque confinia usque ad Zephrona.

Zephrona et le village d'Énan s'échelonnent vers l'Euphrate; mais nous n'avons aucun renseignement sur ces positions : des conjectures, même les plus hypothétiques, nous font défaut à cet égard.

NOMBRES, CHAPITRE XXXIV, VERSET 12.

(10) De villa Enan usque Sephama.

Les voyageurs doivent chercher cet Énan au nord de Palmyre, vers l'Euphrate : jusqu'à présent nous ne saurions fixer sa position. Dans le grand triangle compris entre Hamah, Homs et Palmyre, je n'ai rien trouvé, dans les noms de lieux, qui puisse offrir quelque rapprochement, et les nombreuses ruines disséminées entre Palmyre et l'Euphrate, entre Palmyre et les parties habitées de la Syrie, ne pourraient avoir, dans la question qui nous occupe, une importance quelconque que par une ressemblance de noms.

Contra fontem Daphnim : inde pervenient contra orientem ad mare Cenereth. D'Énan, la frontière descend à Séphana, dont la position n'est pas fixée, en se rapprochant de la vallée de l'Oronte, puis à Rebla également ignoré, à l'est de la source de Daphnim, qui est peut-être celle du Jourdain, puis enfin à l'orient de la mer de Génésareth, aujourd'hui le lac de Tiberias.

(12) Et tendent usque ad Jordanem.

Ici la frontière est naturelle; elle suivait les rivages du fleuve depuis sa source jusqu'au lac de Génésareth et jusqu'à la mer Morte, le *Salsissimo mari*, la mer salée par excellence.

Tribus enim filiorum Ruben. La frontière, que nous venons de tracer, laissait en dehors ces deux tribus et la moitié de la tribu de Manassé, qui avaient reçu leur partage de l'autre côté du Jourdain.

Voici quels étaient leurs limites d'après Josué (XIII, 15):

« Dedit ergo Moyses possessionem tribui filiorum Ruben juxta cognationes suas.

16. » Fuitque terminus eorum ab Aroer, quæ sita est in ripa torrentis Arnon, et in valle ejusdem torrentis media : universam planitiem, quæ ducit Medaba.

17. » Et Hesebon, cunctosque viculos earum, qui sunt in campestribus; Dibon quoque et Bamothbaal et oppidum Baalmaon,

18. » Et Jassa et Cedimoth et Mephaath,

19. » Et Cariathaim et Sabama et Sarathasar in monte convallis.

20. » Bethphogor et Asedoth, Phasga et Bethjesimoth,

21. » Et omnes urbes campestres, universaque regna Sehon regis Amorrhæi, qui regnavit in Hesebon, quem percussit Moyses cum principibus Madian : Hevæum et Recem et Sur et Hur et Rebe, duces Sehon habitatores terræ.

22. » Et Balaam filium Beor ariolum occiderunt filii Israel gladio cum cæteris interfectis.

23. » Factusque est terminus filiorum Ruben Jordanis fluvius. Hæc est possessio Rubenitarum per cognationes suas urbium et viculorum. »

Ces limites peuvent se tracer ainsi : au midi, sur la branche principale du Ouadi-Modscheb (l'Arnon), par Araoyi (Aroer); à l'est, en suivant une ligne indécise dans le désert, sans autre borne fixe que l'autorité de la tribu elle-même; à l'ouest, la mer Morte et le Jourdain, à une ou deux lieues seulement au nord de son embouchure; au nord, les limites de la tribu de Gad, qui peuvent être tirées à partir du Jourdain, près de Nahr-Nimcein, jusqu'aux frontières des Ammonites.

La tribu de Gad reçut en partage le territoire que Josué décrit ainsi (XIII, 24):

« Deditque Moyses tribui Gad et filiis ejus per cognationes suas possessionem, cujus hæc divisio est :

25. » Terminus Jaser, et omnes civitates Galaad, et dimidiam partem terræ filiorum Ammon, usque ad Aroer, quæ est contra Rabba.

26. » Et ab Hesebon usque Ramoth, Masphe et Betonim, et a Manaim usque ad terminos Dabir.

27. » In valle quoque Betharan et Bethnemra et Socoth et Saphon reliquam partem regni Sehon regis Hesebon : hujus quoque finis Jordanis est, usque ad extremam partem maris Cenereth trans Jordanem ad orientalem plagam.

28. » Hæc est possessio filiorum Gad per familias suas, civitates et villæ earum. »

La tribu de Gad a pour limite méridionale la ligne que nous avons tracée à la frontière septentrionale de la tribu de Ruben. A partir de là, elle a pour limite à l'ouest, le Jourdain jusqu'à la mer de Génésareth ou de Tiberias; à l'est, les possessions des Ammonites dont elle prend une partie jusque dans les environs de Rabbath-Ammon; au nord, une ligne oblique qu'on peut tirer des embouchures du Jabok jusqu'au sud du lac de Tiberias.

La tribu de Manassé, dont la moitié avait reçu ses possessions à l'ouest

NOMBRES, CHAPITRE XXXIV, VERSET 12.

du Jourdain, eut en partage, à l'est : tout le pays qui s'étendait au nord de la tribu de Gad, le long du Jourdain supérieur jusqu'à ses sources, borné au nord par la vallée, et à l'est, sans que cette frontière fût bien rigoureusement établie, en côtoyant toute l'immense plaine de Damas et de la Décapole, jusqu'aux possessions des Ammonites.

Voici comment Josué décrit la part qu'il lui fait (XIII, 29) :

« Dedit et dimidiæ tribui Manasse, filiisque ejus juxta cognationes suas possessionem,

30. » Cujus hoc principium est : a Manaim universam Basan et cuncta

NOMBRES, CHAPITRE XXXIV, VERSET 12.

regna Og regis Basan, omnesque vicos Jair, qui sunt in Basan, sexaginta oppida.

31. » Et dimidiam partem Galaad et Astaroth et Edrai, urbes Regni Og in Basan : filiis Machir, filii Manasse, dimidiæ parti filiorum Machir juxta cognationes suas. »

Nous avons ainsi les limites précises de cette Terre promise, dont nous chercherons, dans un autre travail, à diviser le territoire d'après les indications de Josué, et à représenter l'état ancien, à l'aide des vestiges qui peuvent s'en être conservés dans l'état moderne.

FIN DE L'OUVRAGE.

APPENDICE.

L'ouvrage qui précède était terminé, le texte et les cartes imprimés, et il allait paraître au mois de juin lorsque je reçus quelques ouvrages dont je devais regretter de n'avoir pas eu plus tôt connaissance, ou qui parurent trop tard pour que je pusse utiliser les nouveaux renseignements qu'ils m'apportaient. Je me décidai à entreprendre de nouvelles recherches sur leurs données; ce sont ces travaux qui ont donné naissance à cet appendice, et causé le retard que cette publication a subi.

Ces ouvrages ont pour auteurs MM. Rüppel, Hengstenberg, Wiener, Ed. Robinson, A. Archinard, etc., etc.; car je les cite dans l'ordre d'ancienneté de leur publication, bien que ce soit par l'un des plus récents que j'ai eu connaissance des autres.

C'est dans la description de M. Robinson que j'ai trouvé cités les ouvrages de MM. Hengstenberg, Wiener et Rüppel. J'ai fait venir immédiatement les deux premiers. Quant au voyage en Abyssinie (1) de M. Rüppel, je le possédais depuis l'époque de sa publication, mais j'en avais remis la lecture à un autre temps, ne me doutant pas qu'il contînt la description d'un nouveau voyage au Sinaï, différent de celui qui est décrit dans le volume intitulé : *Voyage en Nubie*, et que j'aiplusieurs fois cité. (2)

Si M. Rüppel avait su dessiner, je n'hésiterais pas à le regarder comme le premier de nos voyageurs modernes; car je n'ai trouvé chez aucun autre, à ce degré, la même persévérance, les même connaissances variées et positives, et une sorte de facilité insouciante à vaincre les difficultés et à se jouer des obstacles.

Mais il n'a pas su dessiner, et, par conséquent, ses observations astronomiques et barométriques, ne s'étayant pas d'un travail topographique fait sur place, ne nous apprennent rien sur ces natures accidentées et rocailleuses d'un caractère si particulier. Ses collections si vastes, si riches, si nombreuses, de minéralogie, de botanique, de conchyliologie et de zoologie, nous laissent dans l'ignorance des habitudes et de la vie des animaux dont il a recueilli les peaux ou les squelettes; ne nous donnent de ses reptiles et de ses poissons, que des à peu près décolorés et déformés dans l'esprit-de-vin, ou des dessins composés après coup. Enfin, après avoir parcouru plusieurs fois l'Arabe-Pétrée, le Dongola, le Semnaar et l'Abyssinie, ces contrées qui semblent avoir résumé en elles toutes les oppositions, tous les contrastes les plus extrêmes des beautés de la nature, il ne nous en a rapporté que des descriptions, exactes sans doute, mais froides de toute leur exactitude, et que la plume des Lamartine, des Chateaubriand, des Puckler-Muskau, n'aurait jamais pu colorer du caractère vigoureux qui les anime aussi bien que l'aurait fait le moindre dessin exécuté avec sentiment. Je ne parle pas de quelques planches qui sont dans les ouvrages de M. Rüppel, elles ne donnent aucune idée de la nature de ces contrées.

M. Hengstenberg, tout en restant dans la limite de son cadre, a fait un important ouvrage; malheureusement son livre, ayant plutôt pour but de prouver que d'expliquer, prend un caractère de défense et de plaidoirie qui suppose une question pendante, et laisse une incertitude peu favorable à la grande et inébranlable position que l'Ecriture doit conserver, même là où les chrétiens permettent de discuter son authenticité.

(1) Reise in Abyssinien; Frankfurt, in-8, 1838-1841.

(2) Reise in Nubien, Kordofan und dem petræischen Arabien von Dr. Eduard Rüppel; Frankfurt am Main, in-8, 1839.

Entouré en Allemagne des nombreuses attaques du rationalisme, mis en suspicion par une atmosphère d'honnête scepticisme, qui provient de cette carrière ouverte aux explications naturelles, dans laquelle les plus respectueux se sont jetés, M. Hengstenberg n'a pas osé prendre une position tranchée et décisive; il discute des arguments qu'il devrait mépriser, des preuves dont il devrait montrer le honteux ridicule, et il admet certaines objections ou se contente de les atténuer quand il devrait les renverser. Malgré ce tort, je le répète, il a fait un ouvrage utile et dont le succès doit nous assurer la continuation.

M. Wiener a publié une nouvelle édition de son *Dictionnaire de la Bible*, et s'est vu forcé de se maintenir dans une sorte de juste-milieu entre la foi et l'incrédulité : c'est le système qu'il avait adopté dans sa première publication, il a dû le conserver; mais toutes les nouvelles additions portent l'empreinte d'une réflexion mieux mûrie, d'un sentiment plus croyant; malheureusement ces deux tendances, différentes et opposées, rapprochées souvent dans un même article, offrent les oppositions les plus incohérentes et un amalgame quelquefois incompréhensible; elles ne laissent plus à ce livre que le mérite et l'utilité d'un répertoire complet et d'une compilation studieuse et intelligente.

Le titre de l'ouvrage de M. Robinson excita vivement ma curiosité : *La Palestine et les pays qui l'avoisinent au sud;* voyage exécuté en 1838 par M. Edouard Robinson, docteur et professeur de théologie à New-Yorck. — Je m'attendais, de la part du professeur, à un travail biblique, profond et serré, dans le genre des recherches de William Leake, sur la Grèce, et, de la part du docteur, à quelques belles pages remplies d'enthousiasme et de piété fervente, comme l'ouvrage de Schubert en contient avec profusion. Au lieu de ce mérite et de ces qualités, je trouve un pénible récit de petits évènements personnels, qui pouvaient être intéressants à une époque où ces contrées étaient moins connues et plus dangereuses à parcourir, mais qui ne sont plus bons aujourd'hui que pour un cercle restreint d'amis et de parents; je vois une nomenclature fatigante de noms et de directions magnétiques, qui s'enchevêtre dans la narration, la coupe, l'arrête et la rend inintelligible; il eut dû renvoyer ce journal à la fin de son ouvrage, ou le laisser à M. Kiepert pour son travail.

Je trouve aussi dans ces recherches, où se fait sentir une compilation trop hâtive, une prétention à la science qui remplace l'intérêt du récit par des hypothèses rarement justes sur la position des anciennes villes; enfin, une manie d'observations astronomiques qui ne s'explique pas sans instruments de mathématiques, et des renseignements sur les niveaux et les hauteurs, qui semblent pourtant difficiles à obtenir sans baromètres.

L'auteur s'est évidemment trompé, ou les savants qui l'ont entouré l'ont trompé. Il a rapporté, pour résultat d'un voyage intéressant, des observations nombreuses, écrites sur place avec une rare et louable assiduité, et un journal rédigé sous l'impression encore vive des lieux et des émotions; il devait coordonner ces matériaux avec la réflexion du cabinet, mais en leur laissant toute leur originalité : au lieu de ce scrupule, il semble s'être efforcé de noyer dans une compilation scientifique ce qui lui appartenait en propre.

A côté de cette imitation des travaux scientifiques de l'Allemagne, je ne trouve pas la scrupuleuse conscience des écrivains de ce pays. Comment des voyageurs comme Schubert, Ehrenberg, Wellstedt, lord Lyndsay,

PRÉFACE, PAGE 3.

Stephen, etc., etc., auxquels M. Robinson fait de fréquents emprunts, ne sont-ils cités que lorsqu'il est possible de leur imputer un tort ou de leur reprocher une légère omission ? Comment M. Robinson, qui fait en moins d'une année trois gros volumes, peut-il avoir feuilleté tout ce qui compose l'érudition biblique, de manière à citer, à propos de chaque nom de ville, tous les textes où il se trouve, ou les historiens qui en font mention ? Pourquoi ne pas parler une seule fois des hommes qui, comme Rosenmuller et Raumer, ont employé leur vie studieuse à lui amasser cette science d'emprunt dont il fait parade ? Si, vraiment, il les cite une fois dans la liste des ouvrages qu'il a lus, mais alors c'est pour affirmer que l'un n'a fait qu'une compilation sans portée et sans travaux préparatoires, l'autre un simple manuel ; ce voyageur a manqué telle route, celui-là telle observation ; les travaux de la commission d'Egypte ne méritent aucune attention, *aucun égard*; enfin, Eusèbe et saint Jérôme, le croirait-on, ne sont que *de coupables négligents qui n'ont aucune précision dans leurs indications*. (Tome I, page 341.)

Et où MM. Robinson et Smith ont-ils donc puisé ce sentiment de supériorité ? croient-ils qu'il suffise d'écrire Suez *Sawcis*, Moilah *Muweilih*, et de donner à leur ouvrage la forme extérieure, la disposition des pages, et jusqu'aux caractères de l'édition allemande des voyages de Burckhardt, pour avoir le mérite de ce voyageur ?

Si on veut examiner avec soin leur itinéraire, on verra, avec quelque étonnement, qu'en 1838, à l'époque la plus florissante du règne de Mohammed-Aly, quand sa férule imposait au désert une telle crainte que le chapeau franc était devenu partout une recommandation, une véritable sauve-garde, on verra, dis-je, avec étonnement, que pas une seule de leurs routes n'est nouvelle, et qu'ils ont laissé partout, à côté des grands chemins, déjà explorés et décrits, qu'ils suivaient, les sentiers inexplorés les plus intéressants.

Du Caire à Suez il y avait deux routes d'un même intérêt pour le professeur en théologie ; l'une par l'antique pays de Gosben et le lit de l'ancien canal, l'autre par la vallée de l'Égarement, toutes les deux présentées dans les commentaires de la Bible comme ayant été suivies par les

PRÉFACE, PAGE 3.

Israélites à leur sortie de l'Égypte ; eh bien, le voyageur passe entr'elles deux, et choisit l'insipide route des caravanes et des omnibus qui mène au Caire, en ligne directe, les voyageurs des paquebots de l'Inde.

De Suez au Sinaï, M. Robinson prend la route que les pèlerins ont suivie à toutes les époques, qui conduisit au couvent Niebuhr, Burckhardt, Rüppel, et que j'ai explorée et dessinée topographiquement en revenant de Pétra. Que n'allait-il au nord de Suez, à la recherche du monument Persépolitain, au nord de la montagne de Ruhat, pour explorer tout ce versant inconnu, et reconnaître l'origine des Ouadi Seder, Garandel, etc., etc. ?

De Sinaï à l'Ackabah le théologien devait examiner ou la position de Madian ou la route probable des Israélites ; au lieu de ces deux excursions, il s'engage, à travers des défilés de rochers, dans une direction sans intérêt, et par une route que Seetzen, Burckhardt, Rüppel et Schubert nous ont déjà fait connaître.

De l'Ackabah à Hebron, *Engadi*, etc., etc., le voyageur ne sait que suivre les itinéraires de Caillé, Bertou, Prudhoe, au lieu de tenter tant d'autres explorations plus intéressantes.

Quant à la Syrie, la banalité de ses itinéraires est bien autrement évidente, puisqu'ils n'ont pas pénétré à l'est de la mer Morte, ni du Jourdain, ni de l'Antiliban.

Quels sont donc les résultats positifs, utiles de ce voyage ? Je l'ai dit : une annotation consciencieuse, faite sur place, de tout ce que le voyageur a vu ; journal de voyage qui a permis à M. Kiepert d'ajouter à la carte de Berghaus quelques détails nouveaux dans le grand plateau qui s'étend entre Gaza, Hebron, la Ouadi Arabah et Nackel, détails que M. Caillé avait déjà recueillis, mais qu'il n'a pas publiés.

Je reviendrai sur la partie des travaux de MM. Robinson et Smith, qui comprennent la partie de la Syrie entre Beyrout, Gaza et le Jourdain, quand je publierai mes observations sur cette intéressante contrée, et lorsque je pourrai mettre la dernière main à la suite de ce commentaire, qui comprendra, en un volume, toute la géographie des prophètes et du Nouveau-Testament.

La Chronologie même finira par concorder avec les récits de Moyse, quand d'un côté on aura fait dire à la science son dernier mot, et que de l'autre on aura mieux pénétré le vrai sens de la Bible (Préface, page 5).

M. le rév. A. Archinard vient d'exposer le résultat de ses recherches sur la Chronologie sacrée (1). Nous n'avons reçu son ouvrage qu'au moment de mettre cet appendice sous presse, il ne nous reste donc pas le temps d'examiner son système (2) ; nous nous contenterons de citer ici son introduction et les trois chapitres qui se rapportent à l'époque que nous avons traitée, et qui forment d'ailleurs la partie la plus importante de son ouvrage. Je ferai à l'auteur un seul reproche, je réserve mes objections pour un autre temps. M. Archinard croit avoir apporté à l'intelligence de la chronologie de la Bible un secours efficace, nous voulons l'admettre ; mais pourquoi clore l'avenir ? pourquoi accuser la Bible elle-même, d'erreur et de contradition, parce qu'elle ne vient pas s'ajuster avec précision au système créé d'hier qu'on lui oppose ? pourquoi, enfin, ne pas apporter au soutien de l'édifice sa pierre taillée et sculptée, et confier à d'autres architectes, plus habiles peut-être, le soin de présider à sa pose en la réunissant aux efforts communs ?

INTRODUCTION.

Les physiciens, avant Galilée, pensaient que la nature a horreur du vide : en fait d'histoire, il faut reconnaître également que l'esprit humain a horreur du doute. On aime mieux croire à des fables, on aime mieux ne rien croire même, que de se sentir tiraillé en tous sens par des systèmes qui paraissent avoir une valeur égale, et dont aucun ne se montre décidément faux ou vrai. Littérature, philosophie, croyances religieuses, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus cher à l'homme, repose sur la connaissance du passé. Ainsi, l'histoire a eu et aura toujours une large part dans les travaux de l'intelligence ; loin de se contenter de résultats incertains, on y creusera jusqu'à ce qu'on y découvre la vérité, et ce n'est pas, tout nous l'assure, dans ce domaine que Dieu a mis des bornes à nos recherches.

Si l'histoire en général fait naître et mérite un intérêt puissant, celle des commencements de l'humanité, celle du peuple hébreu en particulier en est, sans contredit, l'un des points les plus importants ; c'est la base de toutes les autres, c'est le fondement sans lequel on voudrait en vain construire un édifice durable. Il importe donc d'étudier le sol sur lequel il est assis pour s'assurer de sa solidité, et ce sol n'est autre que la chronologie.

L'existence d'une chronologie sacrée exacte, indispensable pour la science et pour la foi, a été niée il y a trois ans par l'un des pasteurs les plus distingués des églises de France. M. Athanase Coquerel, dans son *Essai historique et critique sur les dates de la Bible* (1), a discuté avec érudition et sagacité les divers systèmes de chronologie qui ont été jusqu'ici appliqués à l'Histoire Sainte, et il en a fait ressortir avec une grande vérité les erreurs palpables. Il serait impossible, après l'avoir lu, de ne pas reconnaître que les écrivains sacrés n'ont pas reçu une inspiration absolue pour raconter l'histoire, et son ouvrage méritera toujours une sérieuse attention de la part de quiconque voudra s'occuper de cette étude : on s'y convaincra de toutes les aspérités de la tâche. Sans doute, l'auteur n'a pas voulu déclarer qu'il est impossible d'arriver jamais, sous ce rap-

(1) *La Chronologie sacrée*, basée sur les découvertes de Champollion, par André Archinard, ministre du saint Évangile.

(2) Nous avons réservé pour le Commentaire sur la Genèse toutes les discussions sur la Chronologie, il était difficile de les diviser ; nous dirons cependant que notre opinion diffère sur plusieurs points importants de celle qu'expose ici M. Archinard.

(1) *Biographie sacrée*, 2e édition, revue et augmentée d'un Essai historique et critique sur les dates de la Bible. Valence, 1837.

port, à un résultat satisfaisant; mais il a tellement insisté sur la difficulté d'y réussir, à côté des ruines dont il a jonché le sol, il s'est si peu inquiété de rien reconstruire, le système nouveau qu'il propose passe tellement inaperçu au milieu des nombreuses négations qui l'entourent, qu'il en est résulté un scepticisme affligeant pour les amis de la Révélation. Non, la détermination des dates bibliques n'est pas impossible, parce que l'Histoire Sainte n'est pas une fable. Comme les faits qu'elle nous rapporte ont un fondement réel, ils doivent être susceptibles de s'enchaîner entre eux avec exactitude, et, en même temps, comme ils ne suffisent pas à eux seuls pour donner la solution de ce problème, il faut la chercher ailleurs.

Fort de ces convictions et désireux de substituer au doute la certitude ou du moins une probabilité qui en diffère peu, j'ai mis la main à l'œuvre, j'ai de nouveau tâché de glaner dans ce champ que tant d'autres ont exploité, et je donne ici le résumé de mes recherches. Ayant employé seulement quelques instruments divers, il me paraît nécessaire de les indiquer d'avance.

I. Les évènements successifs de l'Histoire Sainte ont été racontés :

1° Par des écrivains inspirés, qui ont déposé leurs récits dans la Bible. Dirigés par l'Esprit-Saint, ils auraient dû, ce semble, nous fournir des renseignements exacts et complets sur les temps qui les précédèrent ou durant lesquels ils vécurent. En cherchant néanmoins, non pas ce que, suivant nos faibles lumières, ils auraient dû écrire, mais ce qu'ils ont écrit, on se persuade que, s'ils ont raconté l'histoire, ç'a été pour nous faire connaître les dispensations de Dieu envers les hommes et pour élever nos cœurs en haut, non pour nous donner de sèches éphémérides; s'ils ont enregistré quelques dates, ç'a été pour donner de loin en loin une idée de la durée des temps qu'ils décrivent, et non pour jalonner régulièrement, d'espace en espace, la route des siècles. On voit d'ailleurs que, tout en leur imprimant une direction générale, Dieu ne leur a pas inspiré tous les détails qu'ils enregistraient. Comme il ne fait jamais rien d'inutile, il n'avait pas à les instruire surnaturellement de choses qu'une science tout humaine pouvait leur enseigner, ou pouvait au moins rectifier plus tard. Ainsi, tandis que dans certaines assertions, dans certains renseignements de chronologie même, ils méritent plus d'une fois une entière créance, ils ne sont pourtant pas toujours à l'abri de l'erreur : le nier, ce serait fermer les yeux à la lumière. Il faut donc, en cet état de choses, recourir à d'autres sources.

2° L'espace de temps dont les livres de l'Ancienne Alliance nous ont conservé l'histoire a été parcouru aussi par un auteur juif, Flavius Josèphe, dont le nom paraît au premier abord faire autorité (1). Issu de la première classe des sacrificateurs, il avait dû être instruit à fond de l'histoire de sa nation, et il avait pu puiser à des sources qui nous sont demeurées inconnues. Ses *Antiquités judaïques* et sa *Réponse à Apion* renferment en effet des matériaux importants. Mais ses indications mêmes ne veulent être admises qu'avec une grande prudence, elles se contredisent plus d'une fois, et elles ne peuvent guère être employées que lorsque la Bible et la chronologie comparée laissent une question indécise. Voici deux exemples des contradictions qui s'y trouvent. Dans ses *Antiquités judaïques*, l. VIII, c. 3, § 1, Josèphe dit que Salomon commença à bâtir le temple 592 ans après la sortie d'Égypte; et, dans le même ouvrage, l. XX, c. 9, comme dans sa *Réponse à Apion*, l. II, c. 2, on lit que ce fut 612 ans après la sortie d'Égypte. Suivant une première évaluation, *Ant.* l. VIII, 3, 1, il se serait écoulé 3102 ans de la création à la construction du temple, et ailleurs, d'après un calcul bien simple, cette période n'embrasserait que 3043 ans, *Ant.* l. X, c. 8, § 5. Dans ce dernier passage, la fraction de six mois et dix jours qui accompagne régulièrement tous les nombres représentant les distances de la destruction du temple sous Nabuchodonosor à la création, au déluge, à la sortie d'Égypte et à la construction du même temple, cette fraction, dis-je, est évidemment arbitraire. Il faut donc le reconnaître, Josèphe ne peut être consulté qu'avec beaucoup de circonspection.

II. Comme le peuple juif a dû soutenir et a soutenu en effet des rapports de différentes natures avec d'autres peuples, la chronologie ju-

(1) Dans toutes les citations qui en seront faites, je suivrai l'édition qui a paru sous ce titre : *Flavii Josephi opera quæ reperiri potuerunt omnia.* Oxonii, 1720.

daïque doit avoir avec celle de ces autres peuples des points de contact qui aideront à détruire toutes ses incertitudes.

1° Celle des nations avec lesquelles les Israélites soutinrent le plus de relations fut sans contredit la nation égyptienne; les annales de l'Égypte pourront donc fournir des indications utiles pour assurer notre marche. Et, en effet, c'est là que nous trouverons la source la plus abondante en renseignements précieux. On avait bien sûrement reconnu longtemps avant nous quels puissants secours on pourrait tirer de là : cependant il y régnait une grande confusion, et, jusqu'à nos jours, on n'en avait point pu profiter. Heureusement, notre époque a découvert un fil conducteur dans ce labyrinthe, elle a vu se lever une grande lumière, et l'on peut enfin tirer parti des annales égyptiennes. Elles nous ont été racontées par deux genres d'organes, des historiens et des monuments. Voyons quelle autorité il faut reconnaître aux uns et aux autres.

A. Au premier rang des historiens se place incontestablement Manéthon : il était Égyptien, sacrificateur et garde des archives sacrées dans le temple d'Héliopolis, sous Ptolémée-Philadelphe, c'est-à-dire dans le troisième siècle avant J.-C. Par malheur, son histoire s'est perdue, et sa chronologie ne nous a été conservée que par un auteur juif, le même Josèphe dont il a été question plus haut, et par des écrivains chrétiens, Jules Africain (1), qui vivait au commencement du troisième siècle après Jésus-Christ, et Eusèbe de Césarée, qui vivait dans le quatrième. Une autre histoire d'origine égyptienne, la Vieille Chronique, nous a été transmise par le Syncelle, auteur du VIIIe siècle, qui profita aussi du travail de Manéthon, soit directement, soit plutôt, peut-être, grâce aux écrits de Jules Africain et d'Eusèbe : mais on a des raisons de croire que la Vieille Chronique ne se trouve pas sans altération dans sa Chronographie. Enfin, des auteurs grecs, Eratosthènes (276-195 avant J.-C.), bibliothécaire à Alexandrie sous Ptolémée-Évergète, et dont le Canon des rois thébains a été reproduit en partie par le Syncelle, Hérodote (484-408 avant J.-C.), qui, dans sa jeunesse, avait visité l'Égypte, et Diodore de Sicile (contemporain de César et d'Auguste), qui, dans sa Bibliothèque historique, avait fait l'histoire de tous les pays, ont aussi consigné dans leurs ouvrages quelques matériaux pour la chronologie de l'Égypte (2). Certes, ces annales écrites sont bien nombreuses, et, au premier abord, on peut croire qu'elles auraient dû suffire; néanmoins les variantes et les différences y fourmillent, même chez les abréviateurs de Manéthon : il était donc impossible d'en rien déduire de bien positif sur les dates de l'histoire égyptienne, et, par conséquent, sur celles de l'histoire juive.

B. Mais enfin l'écriture sacrée de l'Égypte, les hiéroglyphes, incompréhensibles pendant tant de siècles, se sont laissé expliquer par la pénétration d'un savant français; l'oracle si longtemps muet a parlé, et Champollion le jeune, déchiffrant les inscriptions, les cartouches, les stèles, les pyramides, les tombeaux et les papyrus, a enfin dévoilé les fastes de la terre des Pharaons. Il a vu promptement marcher sur ses traces son propre frère, Champollion-Figeac (3), le pasteur Coquerel même (4), et l'abbé Greppo (5); ces savants avaient hâte d'exploiter la mine si féconde qu'il venait d'ouvrir aux amis de l'histoire profane et de l'histoire sacrée. Cependant il n'était pas possible que, d'un seul pas, Champollion le jeune fût arrivé à la connaissance parfaite de la vérité. Son système avait été exposé à quelques attaques (6); d'une part, ses

(1) De sa *Chronographie*, qui embrassait toute l'histoire depuis le commencement du monde, il ne subsiste que des fragments que nous ont transmis Eusèbe, le Syncelle, l'auteur du *Chronicon Paschale* et quelques Pères de l'Église.

(2) J'ai particulièrement consulté pour les historiens un traité sur la chronologie égyptienne qui a été publié par le Dr Prichard, à la suite d'une exposition de la mytologie égyptienne, et traduit en allemand avec cette dernière par Haymann, sous ce titre-ci : *Darstellung der Aegyptischen Mytologie verbunden mit einer kritischen Untersuchung der Ueberbleibsel der Aegyptischen Chronologie.* Bonn. 1837.

(3) *Résumé complet de chronologie générale et spéciale.* Paris, 1830.

(4) *Deux lettres sur le système hiéroglyphique de Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Ecriture. — Essai historique et critique sur les dates de la Bible.*

(5) *Essai sur le système hiéroglyphique de Champollion, appliqué à la critique sacrée.* Paris 1829.

(6) *Champollion, Lettre au duc de Blacas d'Aulps, sur le nouv. syst. hié-*

PRÉFACE, PAGE 3.

lettres au duc de Blacas sur le musée de Turin (1), et, de l'autre, ses lettres écrites d'Égypte et de Nubie (2) présentaient des différences notables; ce dernier ouvrage annonçait encore de nouvelles découvertes qu'il ne put, hélas ! publier lui-même, et ce n'est que depuis que Champollion-Figeac a fait connaître dans un travail tout récent les derniers résultats auxquels son infortuné frère était arrivé (3), qu'il a été possible de reconstruire avec quelque sécurité la chaine des souverains de l'Égypte et la durée de leurs règnes successifs. Dès-lors, la chronologie de ce pays n'est plus sujette au doute (4), et les monuments, donnant raison le plus souvent à Eusèbe et quelquefois à Jules Africain, ou à d'autres, ont déterminé avec solidité les différentes époques de l'histoire d'Égypte et, partant, de l'Histoire Sainte.

2° Les Juifs se trouvèrent successivement, et bon gré mal gré, en communication avec l'Assyrie, la Phénicie, Babylone, la Perse, la Grèce et Rome : l'histoire de ces différents pays doit contribuer aussi à la fixation des dates désormais plus faciles à découvrir. Mais, comme je ne serai point appelé à en faire un usage constant, je n'en discuterai les témoignages que là où les relations des Israélites avec ces contrées étrangères le nécessiteront. D'ailleurs, là où il n'est pas besoin de preuves, les tableaux que ce texte-ci est destiné à justifier et qui en sont l'application indispensable, suffiront à présenter les synchronismes les plus importants (5).

On s'étonnera peut-être que je fasse peu mention des savants auteurs qui, dans les temps modernes, se sont occupés de chronologie : mais la plupart, et entre autres Jos. Scaliger (6), Usher (7), Pétau (8), n'ont tenu aucun compte de la version des Septante dont j'adopte le système, et ils ont de plus ajouté une foi trop implicite aux renseignements de Bérose et à ceux de Ptolémée qui l'a copié; en outre ils ne connaissaient pas les immenses ressources que la chronologie comparée doit aux découvertes de Champollion. Si donc, tandis que ces auteurs n'évaluent qu'à 3950, 4004 ou 3953 ans la durée du monde jusqu'à J.-C., je calcule moi-même

PRÉFACE, PAGE 3.

cette période à 5193 ans, je m'écarte bien moins qu'eux de Clément d'Alexandrie qui en évalue 5624, de Josèphe qui en compte 5555, de Nicéphore de Constantinople qui en admet 5500, et surtout du Martyrologe romain, de Vincent de Lérins, d'Eusèbe de Césarée qui en comptent 5200 (1). En présence de cautions aussi respectables, je puis espérer qu'on ne me demandera pas, pour l'ensemble de mes calculs, des certificats de légitimité.

Favorisé de quelques matériaux encore oubliés ou inconnus, je viens dire ce que j'ai vu; après les nombreux systèmes qu'on a proposés et qui successivement ont croulé devant l'examen, je viens en indiquer un nouveau : il serait bien présomptueux à moi d'affirmer d'avance qu'il doit satisfaire dans toutes ses parties. Mais, si j'ai le bonheur d'apporter ici quelques pierres qui puissent hâter la construction de l'édifice, parmi les contributions que la science fournit chaque jour à la foi, si j'ai le bonheur de faire accepter aussi mon obole, je serai plus que récompensé. Que d'autres après moi, profitant de mon travail, indiquent les erreurs dans lesquelles je suis tombé, et qu'ils approchent encore plus que moi de la vérité, je m'en réjouirai avec eux; car l'authenticité des annales sacrées en brillera d'un plus vif éclat, et le christianisme en remportera de nouveaux triomphes; si, au contraire, je n'ai découvert la vérité sur aucun point, si j'ai fait complètement fausse route, j'espère du moins qu'on excusera la composition de cet ouvrage en considération du but religieux qui me l'a fait écrire.

Oui, c'est dans un but religieux, c'est pour donner aux dates bibliques une base solide que j'ai entrepris et poursuivi ces recherches : et cependant, plusieurs renseignements des auteurs sacrés se trouvant convaincus d'erreur par suite de ces recherches mêmes, on se plaindra d'y voir une grave atteinte portée à l'inspiration historique. Dieu me préserve de jamais combattre l'enseignement révélé de la Bible ! Mais il s'agit de savoir si toutes les lignes et tous les mots des écrits sacrés ont été réellement révélés par le Saint-Esprit (2), ou si Dieu n'a pas laissé, pour maint détail, livrés à eux-mêmes les auteurs qui écrivaient sous sa direction générale; et cette question-là doit se résoudre, non par un respect aveugle conçu d'avance pour toutes les parties du Livre des livres, mais seulement par un examen impartial des faits. Que si les Saintes Écritures offrent des détails impossibles à concilier entre eux ou avec d'autres faits clairement démontrés par l'histoire profane, faudra-t-il fermer les yeux et persister à croire à l'inspiration de l'ensemble plutôt que d'y voir franchement une erreur des hommes ? Je crois que cette méthode serait plus contraire au respect qu'on doit témoigner à l'œuvre de Dieu qu'elle ne lui serait favorable; car ceux qui ne veulent croire que *parce qu'ils ont vu*, ne croiraient jamais, si on voulait les instruire dans un tel esprit. Ah ! plutôt, ne défendons que ce qui est vraiment défendable (3). La crédibilité des Saints Livres s'appuie sur des preuves

rogl. de MM. Spohn et Seyffarth. Florence, 1826. Plus récemment, dans un article remarquable que le Dr Dujardin a fait paraître dans le tome VII de la Revue des Deux Mondes (année 1836), *sur les Hiéroglyphes et la langue égyptienne*, il a tenté de montrer que Champollion le jeune n'avait point encore réussi dans la difficile interprétation des écritures sacrées de l'Égypte. Il serait vrai que l'infortuné voyageur n'a pas déchiffré d'une manière satisfaisante la partie symbolique des hiéroglyphes, qu'il a certainement découvert du moins l'alphabet des signes phonétiques dont les Égyptiens faisaient usage dans les noms propres. « Avoir fixé, dit M. Dujardin, la valeur propre à chacun » des caractères hiéroglyphiques qui composent les noms propres, voilà la » part que réclame M. Champollion, et que personne ne lui conteste. » Cette déclaration suffit pour justifier le système de Champollion dans son application chronologique, la seule dont nous nous occupions; nous en prenons acte. Un tel témoignage aura d'ailleurs d'autant plus de poids quand on en aura rapproché celui d'un nouveau critique, M. de Goulianof. Voici comment il s'exprime dans un ouvrage tout récent sur le compte du *célèbre égyptologue :* « S'il a, par le fait » de ses applications, bien souvent violé sa théorie, cette violation, préjudiciable » à son autorité, ne porte aucune atteinte à l'évidence du principe phonéti- » que établi dans ses ouvrages. » *Archéologie égyptienne*, t. I, préf. p. 39. Leipzig, 1839.

(1) *Lettres au duc de Blacas d'Aulps, relatives au Musée royal égyptien de Turin.* Paris, 1824-26.

(2) *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, 1828-29. Paris, 1833.

(3) Ce travail a paru dans l'*Univers pittoresque* sous le titre : *Égypte ancienne*. Paris, 1839. Les mêmes documents ont été publiés aussi, mais sur un plan différent, dans le grand ouvrage intitulé : *Monuments d'Égypte et de Nubie.*

(4) Lors même que, dans certains passages (entre autres *Égypte ancienne*, pp. 264 6-265 a), Champollion-Figeac paraît favorable aux prétentions des Égyptiens à une antiquité fabuleuse, la distinction qu'il fait dans leur chronologie (p. 265 b), entre une partie *historique* fondée sur des monuments contemporains et une partie *systématique* qui n'est pas fondée sur de tels monuments, montre bien qu'il n'a point admis ces prétentions. Son *Résumé de Chronologie*, qui renferme l'histoire du monde dans un espace d'environ 3000 ans depuis le déluge, en serait au besoin une dernière preuve.

(5) Ces tableaux ne paraîtront que si le système que j'expose dans ce travail, et qui en est la base, obtient quelque approbation.

(6) *De emendatione temporum.* Genevæ, 1629, folio.

(7) *Annales Veteris et Novi Testamenti.* Genevæ, 1722, folio.

(8) *Rationarium temporum*, Coloniæ, 1720, 2 v. in-8.

(1) Riccioli, *Chronologiæ reformatæ* tomi III pp. 290-292, Bononiæ, 1669.

(2) On s'est très-souvent servi, pour soutenir l'inspiration de la Bible entière, d'un passage que Paul adresse à Timothée et qui est ainsi conçu : Πᾶσα γραφὴ θεόπνευστος καὶ ὠφέλιμος πρὸς διδασκαλίαν, πρὸς, etc. *2 Tim.* III. 16. Mais l'interprétation qu'en ont donnée la plupart des versions françaises en le rendant par : *Toute l'Écriture est divinement inspirée et utile pour enseigner, pour*, etc., est inexacte. Car, dans le grec l'absence d'article déterminé montre que le sujet se compose de θεόπνευστος, γραφὴ πᾶσα, et non pas seulement de πᾶσα γραφὴ, et que, par conséquent, le verbe sous-entendu, ἐστὶ, doit se placer immédiatement avant καὶ et non avant θεόπνευστος. Dès-lors, le passage doit se traduire par : *Toute écriture divinement inspirée* est *aussi utile pour enseigner, pour*, etc, et c'est en effet de cette manière que l'ont entendu Théodoret, la Vulgate, la Version syriaque, Luther, et une foule d'autres interprètes.

(3) Deux hommes dont on ne suspectera pas l'orthodoxie, les professeurs Twesten et Tholuck, ont reconnu l'absence d'inspiration pour les détails historiques des Livres Saints : « On alla trop loin, dit le premier, en attribuant à » tout et à chaque chose dans l'Ecriture une infaillibilité absolue, en sorte qu'on » n'admit aucune faute importante dans ce qui concernait la croyance et la » conduite, mais que de plus on n'admit aucune erreur de mémoire dans des » points accessoires, dans des détails de chronologie, de topographie ou » d'autre nature... Pourquoi donc soutiendrait-on que, même en de pareils » points, aucune erreur n'est possible? Cette opinion jette l'interprétation » scripturaire dans des difficultés insurmontables. » Twesten, *Vorlesungen uber die Dogmatik*, Ier Bd. SS. 414, 415. 3te A. Hamburg, 1834. « Nous » trouvons, dit Tholuck en parlant de l'inspiration, une absence de complet

PRÉFACE, PAGE 3.

assez solides et nombreuses pour n'avoir pas besoin de témoignages faibles et capables d'être contestés. On réussira bien mieux à ramener les âmes captives à la Révélation en leur faisant connaître d'avance la part de Dieu et la part des hommes, qu'en invoquant le prestige d'une inspiration générale qui serait peut-être en opposition avec des contradictions qu'elles connaissent déjà ou que l'étude leur montrerait tôt ou tard. Celui qui vint dans le monde *pour rendre témoignage à la vérité* a voulu que chacun fît connaître ce qu'il regarde comme la vérité : *Ce que je vous dis dans les ténèbres,* ce sont ses paroles, *dites-le en plein jour; ce que je vous dis à l'oreille, prêchez-le du haut des toits* (1). Si donc l'auteur de ces recherches énonce en quelques points une opinion différente de celle qu'admettent plusieurs de ses lecteurs, usant de cette liberté chrétienne dont il vient de rappeler le principe, il pourra dire : *Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu, c'est ce que nous vous annonçons* (2), et nul ne pourra lui en contester le droit. *Si j'ai mal parlé, faites voir ce que j'ai dit de mal,* répondra-t-il toujours, comme le Sauveur (3), à ceux qui s'indigneraient de l'entendre attaquer leurs croyances, et il les rappellera toujours d'ailleurs à ce passage de St. Paul : *Ne le regardez pas comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère* (4).

M. Archinard, après avoir exposé les raisons qui le déterminent à adopter la chronologie de la version des Septante, admet un espace de 2242 ans pour l'intervalle compris entre l'apparition d'Adam sur la terre et le commencement du déluge,

1 année pour le déluge.
942 ans depuis le déluge jusqu'à la naissance d'Abraham.
360 ans depuis la naissance d'Abraham jusqu'à la mort de Joseph.

Total. 3545

Il continue ainsi, chap. IV :

DE LA MORT DE JOSEPH A LA SORTIE D'ÉGYPTE.

L'époque à laquelle nous sommes parvenus est l'une des plus difficiles que présente la chronologie sacrée. On ne rencontre en effet dans la Bible aucun chiffre qui fasse connaître directement combien il s'est écoulé d'années entre la mort de Joseph et l'Exode; on ne peut déterminer ce chiffre qu'au moyen d'inductions indirectes tirées d'autres nombres, et ces inductions conduisent à trois résultats contradictoires : bien plus l'historien Fl. Josèphe enregistre lui-même deux de ces résultats différents, et ce n'est que par une appréciation de probabilités qu'on peut découvrir auquel il incline. Il n'est cependant pas impossible d'arriver à la vérité, comme on s'en convaincra, je l'espère, par la discussion, à laquelle je vais me livrer, de chacun de ces systèmes.

1° Dieu avait dit à Abraham : *Sache que ta postérité habitera pendant* quatre cents ans *dans un pays qui ne lui appartiendra pas; elle y sera traitée comme étrangère et réduite dans un état de servitude et d'oppression... Ce sera après quatre générations que tes descendants reviendront ici (Gen.* xv, 13, 16). Étienne, dans son discours au Sanhédrin, dit d'Abraham que : *Dieu lui avait annoncé que*, pendant 400 ans, *ses descendants habiteraient une terre étrangère, qu'ils y seraient réduits en servitude et fort maltraités (Act.* vii, 6). Enfin on lit dans Josèphe que : « pendant 400 ans ils » furent exposés à ces souffrances ; ce fut une longue lutte, les Égyptiens » voulant détruire les Israélites par les travaux dont ils les chargeaient, » et ceux-ci voulant toujours se montrer supérieurs à la servitude. » (*Ant. Jud.* l. ii, c. 9, § 1). Ainsi l'on est conduit une première fois à enregistrer le chiffre de 400 années comme représentant la durée du séjour en Égypte.

II. On voit dans l'Exode que *le séjour que les Israélites avaient fait en Égypte était de* 430 *ans (Exod.* xii, 40). Ainsi l'on est conduit une

PRÉFACE, PAGE 3.

deuxième fois à enregistrer le chiffre de 430 années comme représentant la durée du séjour en Égypte.

Ces deux premiers systèmes offrent une différence de 30 ans; mais ils sont fondés l'un et l'autre sur ce que : 1° les lois ordinaires de l'accroissement des populations semblent difficilement s'accorder avec un nombre d'années sensiblement inférieur. Pour s'élever du chiffre de 70 personnes dont elle se composait à son arrivée en Égypte, suivant *Gen.* xlvi, 27 et *Ex.* i, 5, ou de 75 personnes, suivant *Act.* vii, 14, au chiffre de 600,000 hommes et plus, qu'elle avait atteint à l'époque de l'Exode (*Ex.* xii, 36), la famille de Jacob dut passer au moins, dit-on, sur les bords du Nil un espace de quatre siècles. 2° Des différentes listes de générations que le Pentateuque et d'autres livres offrent entre Jacob et Moyse, il versés d'abord entre elles quant au nombre, quelques-unes offrent trop de noms pour que les personnages qu'ils représentent puissent avoir vécu dans un espace beaucoup plus court. 3° Si les 400 ans du premier système et surtout les 430 du second devaient être comptés antérieurement à la venue de Jacob en Égypte, c'est-à-dire, s'il fallait les prendre déjà sur la vie d'Isaac et d'Abraham, on concevrait difficilement comment ce temps pût être appelé un temps *de servitude, d'oppression et de mauvais traitements.* 4° Israël, continue-t-on, s'était trop imbu des mœurs, de la civilisation, de l'idolâtrie de l'Égypte, Moyse dut lui faire sous ce rapport trop de concessions, ce peuple montra dans le désert trop de regrets pour le pays qu'il venait de quitter, pour qu'une telle inoculation de la vie égyptienne ne fût pas chez lui l'ouvrage de plusieurs siècles. 5° Enfin le Syncelle fait de Joseph, *d'après l'opinion reçue* (1), le contemporain d'un roi pasteur, nommé Apophis, qui était lui-même antérieur de quatre siècles et demi environ au monarque de la dix-huitième dynastie, contemporain de Moyse (2).

III. Le dernier système, que les arguments précédents sont destinés à combattre et contre lequel ils militent fortement, a pour point de départ un passage de l'épître aux Galates, où Paul compte 430 ans de la Promesse à la Loi, c'est-à-dire de la vocation d'Abraham à la délivrance d'Israël par Moyse (*Gal.* iii, 17). Voici comment les calculs que nous avons faits jusqu'ici nous apprennent à diviser ce nombre d'années.

Il s'écoula. . . . 360 ans de la naissance d'Abraham à la mort de Joseph,
75 de la naissance d'Abraham à sa vocation (*Gen.* xii, 4);
par conséquent . . 285 de la vocation d'Abraham à la mort de Joseph,
80 de la naissance de Moyse à l'Exode (*Exod.* vii, 7).

Ces nombres additionnés donnent . . 365 ans pour la partie jusqu'ici connue du séjour des Hébreux en terre étrangère.
Retranchons de . . 430
Ce nombre de. . . 365
Nous trouverons . . 65 ans pour l'espace que nous ne connaissons point encore et qui fut compris entre la mort de Joseph et la naissance de Moyse.

Réunissant maintenant toutes les parties du séjour que les Israélites firent en Égypte.

. . . . . 70 ans de la vie de Joseph,
65 entre la mort de Joseph et la naissance de Moyse,
80 entre la naissance de Moyse et l'Exode,

On reconnaîtra. .
que ce séjour dura 215 ans depuis l'arrivée de Jacob en Égypte jusqu'à l'Exode.

Le passage de l'épître aux Galates qui fournit cette donnée est, moins encore que le discours d'Étienne dont nous avons parlé plus haut, destiné à répandre ou à rectifier des connaissances chronologiques; Étienne retraçait l'histoire, ici au contraire Paul dogmatise, et le nombre de 430 ans, qu'il inscrit là, presque uniquement pour indiquer un long inter-

» sous le rapport de la forme, dans la dépendance où sont les Apôtres du degré » de culture de la société qui les entoure, dépendance telle que la mesure de » leurs connaissances historiques, physiques et astronomiques ne dépasse pas » ce degré. » Tholuck, *Komm. z. Br. an die Hebr.* 2e A. Hamburg, 1840. Einl., K, vi, S. 94.

(1) Matt. x, 27.
(2) 1 Jean i, 1.
(3) Jean xviii, 23.
(4) 2 Thess. iii, 15.

(1) περὶ συμπεφωνται. Sincelli *Chronographia* curâ et studio J. Goar. Parisiis. 1752, p. 62 A.
(2) Champollion-Figeac, *Egypte ancienne*, p. 299.

PRÉFACE, PAGE 3.

valle entre la Promesse et la Loi, a peu de valeur en lui-même. Mais il en acquiert par l'emploi qu'en fait Josèphe dans deux passages différents. Dans un premier passage, il reproduit implicitement ce nombre, à deux ans près toutefois, en évaluant à

1020 ans l'espace compris entre le départ d'Abraham pour Canaan et la fondation du temple,

et à 592 l'espace compris entre la sortie d'Égypte et la fondation;

428 (*Ant. Jud.*, l. VIII, c. 3, § 1.)

J'ai déjà dit plus haut (Introd.) que, pour cette période de la libération d'Israël à la fondation du temple, il se contredit; on verra plus loin encore que ce chiffre de 592 ans la dépasse de beaucoup. Mais une telle objection concerne la période même, et non l'intervalle écoulé entre le départ d'Abraham pour Canaan et la sortie d'Égypte. D'ailleurs Josèphe, dans un autre passage, a calculé par deux fois cette différence, et il reproduit avec une précision parfaite le chiffre de l'épître aux Galates, et celui que nous en avons déduit comme indiquant la durée du séjour des Israélites en Égypte. « Les Israélites sortirent d'Égypte, dit-il, 430 ans « après qu'Abraham notre père était venu dans la terre de Canaan, et 215 « ans après que Jacob était venu en Égypte (*Ant. Jud.* l. II, c. 15, § 2)(1). » Voilà, on n'en peut douter, des nombres auxquels Josèphe met plus d'exactitude, attache plus d'importance qu'au résultat de 428 ans que nous lui avons emprunté plus haut, et surtout qu'aux 400 ans qu'ailleurs il fait passer aux Hébreux sous l'oppression des Égyptiens. Or n'est-ce pas une coïncidence bien remarquable que celle de l'apôtre Paul et de Josèphe? Le disciple de Gamaliel et l'historien juif doivent connaître la prédiction faite à Abraham, *Gen.* XV, 13, 16, et la déclaration de l'*Exode*, XII, 40, 41; ils doivent leur attribuer quelque autorité, et pourtant ils s'accordent l'un et l'autre à donner le chiffre de 430 ans comme représentant la distance de la vocation d'Abraham à la sortie d'Égypte! Concert étonnant à changer ainsi les assertions de la Loi, quoique, bien probablement, Josèphe et Paul ne se soient pas communiqué leurs idées sur ce point! Mais c'est précisément parce qu'ils la comprennent bien cette Loi, qu'ils s'entendent si bien à exposer un système différent des deux premiers que nous avons rapportés; c'est parce qu'ils savent que le *pays que devait habiter la postérité d'Abraham sans lui appartenir, et où elle devait être traitée comme étrangère* (*Gen.* XV, 13), désignait non-seulement l'Égypte, mais encore Canaan, quoique l'*état de servitude et d'oppression* ne se rapportât qu'à l'Égypte; c'est parce qu'ils savent que ces *quatre générations* (*v.* 16) ne signifient pas une durée de quatre siècles, et que la prédiction, renfermât-elle des nombres, ne doit pas en général être prise dans toute la rigueur de la lettre. En outre l'Apôtre et l'historien avaient probablement un texte hébreu pur, exempt encore des altérations qu'on lui fit subir plus tard, et bien d'accord, au moins dans sa chronologie, avec le texte samaritain et celui des LXX, que peut-être au reste ils suivaient; dans ces deux codes en effet le verset de l'Exode est ainsi rédigé : *Le séjour que les enfants d'Israël firent dans le pays d'Égypte et dans le pays de Canaan fut de 430 ans* (2). Il n'y a donc plus de doute, Paul et Josèphe ont assigné au séjour des Israélites en Égypte sa véritable durée; le texte samaritain et les LXX prouvent leur accord avec le passage de l'Exode avant que celui-ci fût abrégé dans le texte hébreu, et le second système que nous avons exposé n'en fait plus qu'un avec le troisième.

Si du reste on préférait toujours à ces autorités réunies la prédiction de la Genèse et la déclaration d'Étienne, si l'on voulait en conclure que les Israélites passèrent 400 ans en Égypte, il se présenterait encore une grave difficulté à résoudre : « Comprenez-vous dans ce nombre, dirions-nous aux partisans d'un tel système, les 70 années qui s'écoulèrent depuis l'arrivée de Jacob dans l'empire des Pharaons jusqu'à la mort de Joseph? Non, car ces 70 années ne furent point pour les Israélites un temps de *servitude et d'oppression*, caractère donné, suivant vous, par la prophétie aux 400 ans dont elle parle, et ce ne fut qu'après la mort de Joseph, ce ne fut qu'après l'avènement d'*un nouveau roi qui ne l'avait pas connu* (*Exod.* I, 8), que ce monarque, effrayé d'une multiplication qui allait faire des enfants d'Israël un peuple plus nombreux que les Égyptiens, résolut d'y mettre un terme en les chargeant d'impôts et de travaux pénibles. Ainsi, aux 400 ans d'oppression annoncés dans la prophétie, il faudrait ajouter 70 années de prospérité pour trouver la véritable durée du séjour en Égypte. Adopterez-vous ce système qui résulte nécessairement du vôtre, et qui dépasse néanmoins toutes les limites adoptées jusqu'à présent, peut-être même celles dans lesquelles vous auriez voulu vous renfermer? ou bien, malgré la prédiction, déduirez-vous ces 70 années des 400 ans indiqués? Mais vous créeriez ainsi un nouveau système en dehors de toute donnée certaine. » Il faut donc le reconnaître, ce chiffre de 400 ans ne peut pas représenter la durée du séjour en Égypte, et le nombre de 215 ans, que nous adoptons pour cette durée, peut seul se concilier avec le vrai sens et l'autorité des textes. Levons maintenant les objections dont il est l'objet.

1° D'abord, dit-on, ce nombre est hors de proportion avec l'immense accroissement de la population israélite en Égypte : pour atteindre le chiffre de 600,000 hommes, il a fallu à celle-ci un espace de temps bien plus long que 215 ans. — Mais, qu'on y prenne garde, les lois de mouvement des populations auxquelles on soutient que la famille de Jacob dut être soumise, ont été enregistrées par les économistes dans des climats tempérés, dans un état particulier de civilisation, et dans des temps qui ne peuvent pas servir de règle pour un pays méridional, pour un peuple pasteur, et pour une économie que nous ne craignons pas d'appeler miraculeuse. L'Égypte était éminemment favorable à l'accroissement de la population, à ce que nous apprennent Strabon et Diodore (1), et les géographes et les voyageurs modernes ne nous ont pas dit que sa condition ait changé sous ce rapport. Un peuple de mœurs simples, un peuple berger, un peuple chez lequel la polygamie était encore en vigueur pouvait s'accroître très-rapidement, et ce n'est pas trop que de prendre le nombre des fils qu'eut Jacob pour moyenne de la quantité d'enfants qu'ils eurent eux-mêmes, ainsi que leurs descendants, pendant quelques générations. Si, en effet, quelques-uns en eurent moins, d'autres en eurent davantage, lors de son arrivée en Égypte : Benjamin avait déjà dix enfants (*Gen.* XLVI, 21); on sait que plus tard Jaïr en eut trente (*Jug.* X, 4); et l'on n'ignore pas que l'Orient a toujours été célèbre par des familles nombreuses. Or, que l'on multiplie cinq fois par lui-même le nombre de douze qui était celui des fils de Jacob (et à l'époque de Moyse la postérité de plusieurs d'entre eux avait atteint ou même dépassé ce nombre de générations (2), et quand on verra que le produit atteint presque trois millions, on ne s'étonnera pas que la nation israélite, au moment de sa sortie d'Égypte, s'élevât à un chiffre de 600,000 hommes d'armes, sans y compter les femmes, *les enfants* et *un grand nombre de gens de tout ordre* (*Exod.* XII, 37, 38). Cet accroissement immense est attesté par les historiens sacrés : *La famille de Jacob s'accrut et se multiplia beaucoup en Égypte*, disent la Genèse (ch. XLVII, 27) et les Actes (ch. VII, 17). *Et les enfants d'Israël*, dit-on dans l'Exode, *foisonnèrent et crurent en très-grande abondance et multiplièrent et devinrent tellement puissants que le pays en fut rempli* (*Exod.* I, 7)(3). Le Pharaon qui n'a pas connu Joseph dit à ses sujets : *Vous voyez que les enfants d'Israël forment un peuple plus nombreux et plus puissant que nous* (*Exod.* I, 9); certes une telle déclaration, une telle appréhension et les mesures qui en furent aussitôt la conséquence prouvent bien que la multiplication d'Israël était, non-seulement considérable, mais rapide.

(1) Fl. Josèphe présente encore un autre chiffre bien remarquable : il dit que Joseph (le fils de Jacob) était mort 170 ans avant Moyse (*contr. Apion.*, l. I, c. 33); ainsi, en déduisant les 120 années de la vie de Moyse, il resterait 50 ans pour la distance qui s'écoula, de la mort de Joseph à la naissance de Moyse, donnée peu différente de la nôtre, qui porte cette distance à 65 ans.

(2) Ἡ δὲ κατοίκησις τῶν υἱῶν Ἰσραὴλ, ὃν κατῴκησαν ἐν γῇ Αἰγύπτῳ καὶ ἐν γῇ Χαναάν, ἔτη τετρακόσια τριάκοντα, καὶ ἐγένετο μετὰ τὰ τετρακόσια τριάκοντα ἔτη... κτλ. Exod. XII, 40, 41. *Vetus Testamentum græcum juxta LXX interpretes, editum juxta exemplar originale Vaticanum* ed. stereotypa. Lipsiæ (Tauchnit.), 1824.

(1) Strabon. *Geogr.* l. XV, c. 695; Diodor. *Bibliot. Hist.* l. I, c. 31.

(2) Cinq générations, I *Chron.* II, 4, 5, 21, 22, et *Nombr.* XXXII, 41; *Deut.* III, 14; — six générations, *Ruth.* IV, 20; I *Chron.* II, 4, 5, 9, 10, et *Nomb.* I, 7; — sept générations, I *Chron.* II, 4, 5, 9, 18-20, et *Exod.* XXXI, 2; *Jos.* XVII, 1-3, et *Nomb.* XXVI, 28-33; XXVII, 8; — onze générations, I *Chron.* VII 23, 25-27, et *Nomb.* I, 50.

(3) Nous avons suivi ici la version de Martin, qui reproduit avec plus de fidélité que les autres l'énergique multiplicité d'expression qu'on trouve dans l'original.

PRÉFACE, PAGE 3.

Seulement la crainte fit sans doute employer au roi égyptien un langage exagéré : car si Israël eût été aussi nombreux et même plus nombreux que les Egyptiens, probablement il ne se serait pas laissé réduire en servitude. Mais l'égalité et même une disproportion inverse ne tarde pas à s'établir entre les deux peuples; Sésostris en effet, dans ses expéditions lointaines, n'a pas une armée beaucoup plus nombreuse que celle des descendants de Jacob lors de leur émigration, et (1), loin que les Égyptiens voient leurs mesures contre les Israélites couronnées de succès, ils observent avec chagrin que *plus on les opprime, plus aussi ils se multiplient et se renforcent* (*Exod.* 1, 12). Il n'y a pas à en douter, l'Eternel couvrait déjà ce peuple d'une protection spéciale, et le favorisait d'un accroissement d'autant plus remarquable qu'il était plus prompt.

2° On s'étonne qu'un séjour de 215 ans se puisse concilier avec une si grande diversité dans le nombre des générations qui se succédèrent de Jacob jusqu'à l'Exode. Si un tel argument pouvait avoir quelque poids, il pourrait aussi bien s'employer contre le système qui s'en appuie : comment concilierait-on cette diversité entre des listes de onze générations et des listes qui n'en comptaient que quatre, avec un séjour de 430 ans? Mais a-t-on pu sérieusement insister sur un pareil raisonnement, et a-t-on bien pensé aux conditions qu'on fixait en l'avançant? J'ai presque honte à le dire, mais, puisque j'y suis contraint, il faut bien descendre à des détails si éloignés de la gravité de mon sujet. Pour que la postérité des fils de Jacob n'eût compté dans toutes ses généalogies qu'un même nombre de générations, il aurait fallu qu'eux et leurs descendants prissent tous, à degré égal, femme en même temps; il aurait fallu que tous, à degré égal, se donnassent le mot pour engendrer lignée en même temps; il aurait fallu... Mais en voilà bien assez pour mettre au jour la simplicité d'une pareille argumentation. On doit comprendre à présent comment Jacob, venant en Egypte avec les fils de Ruben, de Siméon, de Lévi (*Gen.* XLVI, 9-11), et y trouvant les fils de Joseph, put y amener en même temps les petits-fils de Juda et d'Ascer (*ve.* 12 et 17). On doit comprendre comment, dès cette arrivée en Egypte jusqu'à la sortie, il put y avoir seulement deux générations, de Kehath, qui était fils de Lévi et qui vécut 133 ans (*Exod.* VI, 10), à Moyse, Coré, Misçael et Eltsaphan :

Kehath

Hamram,	Iitshar	Huziel
Aaron, Moyse (*Ex.* VI, 16, 18, 19)	Coré (18, 24.) Nomb. XVI, 1.	Misçaël, Eltsaphan (18, 22. *Lév* X, 4.)

Deux, de Pallu, fils de Ruben, à Némuel, Datan et Abiram, comme de Hetzron, fils de Juda, à Jair.

Pallu Eliab	Hetzron Segub
Némuel, Datan et Abiram (*Nomb.* XVI, 1; XXVI, 5, 8, 9)	(1 *Chron* II, 5, 2, 122.)

Trois, de Hetzron, petit-fils de Juda, à Nahasson;	Quatre de Hetzron à Betsaléel.

Hetzron

Ram Hamminadab Nahasson	Caleb Hur Uri Betsalaéel.
(*Ruth.* IV, 20. 1 *Chron* II, 4, 5, 9, 10. *Nomb* 1, 7)	(1. *Chron* II, 4. 5, 9, 8-20. *Exod* XXXI, 2)

Cinq de Manassé aux filles de de Tsélophoad;	et neuf d'Éphraïm à Josué.

Manassé Makir Galaad Hépher	Éphraïm Bérihaï Répha et Réseph.

(1) Diodore nous apprend que Sésostris leva une armée de six cent mille fantassins, vingt-quatre mille cavaliers et vingt-sept mille chars de guerre. *Biblioth. hist.* l. I, c. 54. Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 333.

PRÉFACE, PAGE 3.

Tsélophcad

Mahla, Noha, Hogla, Milca et Tirtsa (*Josué*, XVII, 1-3 *Nomb.* XXVI, 29-30; 33; XXVII, 1.)	Telah Tahan Lahdon Hammiud Élisammah Josué Nun (*Nomb* 1, 10 1 *Chron.* V, 25, 25-27)

Pour démontrer que des nombres si divers de générations ont bien pu remplir le même nombre d'années, il suffit de le prouver pour les deux extrêmes. Or A) suivant nos calculs, il se serait écoulé 135 ans entre la venue de Jacob en Égypte et la naissance de Moyse, et cet intervalle peut fort bien avoir été rempli par Kéhath qui vécut 133 ans (*Exod.* VI, 18) et par Hamram qui vécut 137 ans (v. 20). Comme la longévité était généralement plus grande alors qu'aujourd'hui, la jeunesse devait durer plus longtemps; ces deux patriarches purent donc bien devenir pères entre 70 et 80 ans, et le dernier même vivre encore durant les premières années de Moyse. B). En répartissant les 215 ans de séjour en Égypte entre les neuf générations qui vécurent entre Ephraïm et Josué, on peut assigner à chacune 23 ans depuis la naissance au mariage, et cela n'offre pour ce temps-là aucune invraisemblance, puisque, en arrivant en Égypte, Benjamin, qui était plus jeune que Joseph, et qui n'avait par conséquent pas quarante ans, avait déjà dix enfants (*Gen.* XLVI, 21). On voit par *Gen.* L, 23, que Joseph vit les enfants d'Ephraïm jusqu'à la troisième génération, c'est-à-dire jusqu'à Telah, et encore depuis ce dernier, qui vit mourir Joseph, il reste six générations jusqu'à Josué; ces six générations, se partageant les 145 ans qui s'écoulèrent de la mort de Joseph à la sortie d'Egypte, purent durer chacune 24 ans. La même observation se tire de *Gen.* L, 23, sur le petit-fils de Manassé : *Makir, fils de Manassé*, y est-il dit, *eut aussi des enfants qui furent élevés sur les genoux de Joseph*. Ainsi, de Hépher aux filles de Tsélophcad, il reste trois générations qui, se partageant encore les 145 ans d'intervalle entre la mort de Joseph et la sortie d'Egypte, purent durer chacune 48 ans. Les autres listes, renfermant un nombre inférieur de générations, restent si évidemment dans le domaine du possible que nous n'avons pas à nous en occuper ici. — On vient de remarquer que Joseph vit les enfants d'Ephraïm jusqu'à la troisième génération, et ceux de Manassé jusqu'à la seconde. La rapide succession des naissances et des mariages ne contrarie en effet nullement l'existence contemporaine de plusieurs générations; c'est même un caractère de longévité dans les familles que les enfants connaissent non-seulement leur père, mais encore leur aïeul et leur bisaïeul, et ce caractère devait se présenter souvent chez une nation dont les membres se mariaient promptement et atteignaient pourtant un âge avancé.

La troisième objection faite à notre système ne nous occupera pas longtemps : nous y avons déjà répondu en partie; nous ne ferons que rappeler la manière dont elle disparaît, et comme nous ne regardons plus comme différent du nôtre que le système des 400 ans, c'est à celui-là seul que nous l'appliquerons. La prédiction de la Genèse annonçant approximativement le temps qu'Abraham et sa postérité passeront dans *un pays qui ne leur appartiendra pas*, et le discours d'Etienne, qui raconte le même fait longtemps après son accomplissement, ne sont en rien renversés par cela seul qu'on n'applique qu'à une partie des 400 années l'état de servitude, d'oppression et les mauvais traitements dont ils parlent. Le signe distinctif de cette période est, suivant eux, que la race d'Abraham sera ou a été étrangère dans le pays habité par elle. Or, il est dit d'Abraham qu'il avait habité *comme étranger en Canaan* (*Gen.* XXXVII, 1); Jacob dit à Pharaon que les jours de son *pèlerinage* ont été de cent trente ans (*Gen.* XLVII, 9), et il pouvait à bon droit ne pas employer cette expression comme une figure. Ainsi l'idée principale de la prédiction faite à Abraham et du récit d'Etienne a bien été réalisée.

On a prétendu en quatrième lieu qu'Israël était devenu trop égyptien par ses habitudes et par ses goûts pour qu'un pareil changement ait pu être l'effet de 215 ans de séjour. Mais a-t-on quelque donnée précise sur l'espace de temps nécessaire à une telle naturalisation? peut-on prouver de quelque manière que 215 ans ne suffisent pas pour cela? Au contraire, l'expérience est là pour démontrer qu'il ne faut pas si longtemps. Le vaincu prend toujours quelque chose des mœurs du conquérant qui envahit ses foyers, quand même il en abhorre le joug. La conquête, lorsqu'elle s'est un peu affermie, ne tarde pas à nationaliser, dans le pays où elle a pénétré, sa législation, ses monnaies, quelquefois ses mœurs, sa langue,

PRÉFACE, PAGE 3.

ses idées religieuses, et toujours certains usages matériels, certaines manières de vivre; l'histoire moderne en fournirait bien des preuves. Cette vérité est encore plus palpable pour le voyageur, pour l'exilé qui a quitté la patrie; il a beau regretter son pays, l'ancienne constitution, les coutumes nationales auxquelles il était affectionné; il a beau rêver le sol natal, il faut, bon gré mal gré, qu'il s'accommode aux institutions de la nouvelle contrée où il vient demeurer, l'habitude l'y façonne; s'il passe là de longues années, ces mœurs étrangères s'imprégnent fortement dans sa vie, et, retourné dans le pays qui lui donna naissance, il en conserve toujours des traces indélébiles. Qu'on se souvienne de la captivité de Babylone: les Hébreux n'y passèrent à peu près qu'un demi-siècle(1), et ce demi-siècle, durant lequel ils suspendirent leurs cithares aux saules du rivage et répandirent tant de larmes, ce demi-siècle suffit pour modifier leur caractère national, leur langue et jusqu'à ces croyances religieuses qu'ils regrettaient si fort d'avoir méconnues. N'est-il donc pas bien naturel que leurs ancêtres aient adopté quelque chose des mœurs de l'Egypte? Là ils avaient passé 215 ans durant unepartie desquels ils avaient été heureux et tranquilles; là ils avaient trouvé une civilisation avancée, aux bienfaits de laquelle ils avaient participé pendant soixante-dix ans; et si, plus tard, ils y furent traités en esclaves, s'ils gémirent sous la verge de l'exacteur et de l'intendant des travaux publics, si des ordres cruels firent périr leurs enfants mâles, plus tard encore au désert ils oublièrent les maux du passé, au désert ils purent bien regretter cette nouriture d'autrefois qui n'était pas toujours la même; voyant aussi mourir toute une génération, ne sachant où ils allaient, exposés à des fatigues de tout genre et à des attaques, ils purent bien préférer le connu à l'inconnu, et se repentir d'avoir quitté ce pays auquel les liaient tant d'habitudes et de relations. Enfin ils purent bien conserver quelque chose des coutumes et des idées égyptiennes au milieu desquelles leur nation avait vécu et s'était développée pendant une période de 215 ans.

La chronologie comparée a fourni matière à une cinquième et dernière objection. Le Syncelle, a-t-on dit, fondé sur une opinion générale, a fait de Joseph le contemporain d'un roi pasteur nommé Apophis, et ce roi devança de plus de quatre siècles le Pharaon sous lequel a dû vivre Moyse. Cette difficulté heureusement n'est pas plus embarrassante que les précédentes. Le Syncelle, vivant au VIIIe siècle de l'ère chrétienne, pouvait avoir des matériaux précieux pour l'histoire d'Egypte, quoique la chronologie de Manéthon, reproduite par ses abréviateurs, soit plus digne de créance; mais ce ne fut sûrement pas dans ces matériaux que le Syncelle puisa le synchronisme de Joseph avec Apophis, il l'aurait dit positivement et ne se serait pas uniquement basé sur une opinion générale, autorité qui est loin d'être toujours suffisante. Nous aussi, comme les frères Champollion, l'abbé Greppo et M. Coquerel, nous avions été d'abord séduit par l'idée de faire de Joseph le contemporain de ces Hyksôs, de ces peuples pasteurs qui, après la seizième dynastie, vinrent ébranler le trône des Pharaons et entamer leur empire. Nous comprenions très-bien de cette manière comment, sous la dix-huitième dynastie, les Egyptiens auraient voulu se venger sur les juifs des maux que leur avait amenés cette invasion étrangère à laquelle ces derniers auraient prêté main-forte. Ce Pharaon qui, suivant l'Exode, *n'avait pas connu Joseph* (*Exod.* I, 8), cette *autre famille* dans laquelle, suivant l'historien Josèphe, le royaume serait passé (*Ant. Jud.* L. II, c. 9, § 1), auraient été un Pharaon et la famille même de la dix-huitième dynastie. — Néanmoins cette hypothèse, toute spécieuse qu'elle était, a dû tomber devant des considérations plus importantes. On ne conçoit pas comment les Israélites auraient séparé leur sort de celui des peuples pasteurs, et, pour le faire sentir, empruntons, comme Champollion-Figeac, à Flavius Josèphe, qui, par vanité, confond ces deux nations, le récit de Manéthon. Suivant ce dernier, le roi Alisphragmontophis, que la table d'Abydos nomme Ahmôsis, chassa d'Egypte, après de pénibles campagnes, un grand nombre des envahisseurs étrangers; cependant une partie d'entre eux se retrancha dans la ville d'Aouaris, où ce roi les tint longtemps enfermés, circonstance à laquelle ils durent sans doute leur nom de Hyksôs, qui d'après Josèphe (*Cont. Apion.* l. I, c. 14) et Champollion-Figeac (2), signifie *Pasteurs captifs*.

(1) On en verra la preuve plus loin.

(2) Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 298.

PRÉFACE, PAGE 3.

Mais il ne fut pas donné à Alisphragmontophis ni à son successeur, nommé Themosis par Manéthon, et Aménophis par la table d'Abydos, de les forcer dans cette retraite. Themosis ou Aménophis fut contraint de négocier avec eux, et, par l'effet du traité conclu, les Pasteurs quittèrent l'Égypte avec tous leurs biens, au nombre de deux cent quarante mille et prirent la route de la Syrie (*Cont. Apion. Ibid.*). Je ne comprends pas pour quelles raisons les Israélites, alliés à ces peuples, qui avaient dû combattre avec eux et s'attirer comme eux la haine des Egyptiens, n'auraient pas été soumis à ce traité, qui d'ailleurs ne laissait pas d'autre alternative. Dans le récit de l'historien Josèphe cela ne souffre point de difficulté; il n'en fait qu'un seul peuple, et fixe à cette époque la sortie d'Egypte. Mais pour ceux qui distinguent les enfants d'Israël des peuples pasteurs, il y a une impossibilité absolue, s'ils les font contemporains, à expliquer pourquoi les Israélites seraient demeurés en Egypte après les Hyksôs. Et, comme je suis du nombre de ceux qui les distinguent, je me vois forcé pour ce motif à ne pas placer leur séjour en Egypte à la même époque. Une autre preuve enfin qui montre que le séjour d'Israël en Egypte était postérieur à la domination des Pasteurs, c'est l'aversion que, suivant la Genèse, on voit exister dans le cœur des Égyptiens contre les bergers de brebis (*Gen.* XLIII, 32; XLVI, 34). On ne peut s'en rendre raison qu'en admettant que la présence de Joseph et de ses frères en Égypte avait lieu après l'invasion et l'expulsion des Pasteurs; et, si l'époque à laquelle ils y ont habité était postérieure à ces évènements, les enfants d'Israël n'ont point séjourné 430 ans en Égypte.

Ainsi le système qui fixe à 215 ans le séjour des enfants d'Israël en Égypte est fondé sur un passage de saint Paul, sur trois passages de Josèphe, sur une importante leçon du texte samaritain et des Septante; les objections élevées contre ce système s'aplanissent toutes à un examen approfondi, les systèmes différents offrent au contraire des difficultés insolubles; celui-là mérite donc une préférence incontestable.

Retranchant des 215 ans que les Israélites passèrent en Égypte les 70 ans qui séparèrent leur arrivée de la mort de Joseph, on trouve qu'il s'écoula 145 ans de la mort de Joseph à l'époque de l'Exode, et conséquemment ce dernier évènement signala l'an du monde 3690.

RAPPROCHEMENT DE LA CHRONOLOGIE D'ISRAEL ET DE CELLE DES ÉGYPTIENS.

Nous voici arrivés au moment de tirer un grand profit des découvertes de Champollion le jeune: nous pouvons déterminer avec certitude entre quels chaînons de l'histoire d'Égypte vient se placer la grande époque de Moyse. Et d'abord les historiens et les monuments nous apprennent que le plus illustre des Pharaons, Sésostris, autrement dit Rhamsès III ou le Grand, entreprit, dès le commencement de son règne, une immense expédition à travers la Palestine, la Syrie, l'Inde, la Scythie et la Thrace, et que cette grande expédition, qui dura neuf ans, fut terminée la neuvième année de son règne (1). Évidemment les Hébreux n'étaient pas encore dans la Palestine quand ce conquérant y arriva; cela eût donné lieu sans doute à des guerres, à une occupation militaire ou à des impôts que les Livres Saints n'auraient point passés sous silence; M. Coquerel l'a fort bien remarqué dans un écrit qui date déjà de quelques années (2). Sésostris et son armée partirent donc pour leur vaste excursion guerrière avant que les Israélites eussent quitté l'Égypte ou tout au moins le désert: première limite antérieure que nous préciserons bientôt avec plus de soin.

D'un autre côté l'Exode nous montre que les Israélites, avant la naissance de Moyse, furent employés, entre autres travaux pénibles, à la construction de deux villes qui devaient servir de magasins à Pharaon, et dont l'une, la seule qui nous intéresse, portait le nom de *Rhamsès* (*Exod.* I, 11). Ils habitèrent eux-mêmes cette ville (*Exod.* XII, 37; *Nomb.* XXXIII, 3, 5), qui était en effet située dans la terre de Gossen (*Gen.* XLII, 11) (3), donnée par un précédent monarque à leurs pères,

(1) Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 333.

(2) A. L. Coquerel, ***Lettre à M. Charles Coquerel, sur le système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture-Sainte.*** Amsterdam, 1825.

(3) Du temps de Joseph, la ville n'existait pas encore, et il n'y avait pas eu encore un seul Rhamsès. Mais ce nom est employé là par l'historien pour dési-

PRÉFACE, PAGE 3.

et, selon toute vraisemblance, ils lui conservèrent toujours religieusement le nom sous lequel ils l'avaient construite et habitée, le nom qui leur rappelait leurs souffrances et leur servitude. Maintenant ce nom, qui était le nom primitif de la ville, était-il un nom de fantaisie? La dix-huitième dynastie nous montre des souverains qui le portèrent aussi et qui ne le devaient pas à cette ville puisqu'ils étaient originaires de Diospolis, située beaucoup plus au nord que le pays de Goscen. D'ailleurs le nom de *Rhamsès*, qui signifie *soleil stable et vigilant* (1), dut être donné dans le principe aux rois mêmes qui étaient considérés comme les fils chéris du soleil et comme ses représentants sur la terre dans le domaine temporel. Il est donc éminemment probable que ce fut l'un des Rhamsès qui donna son nom à la ville, ainsi que cela se faisait quelquefois dans ces temps-là, particulièrement en Egypte. Dès-lors la ville n'a pas pu être bâtie par les Israélites avant le règne de Rhamsès Ier, Moyse n'est apparemment pas né avant la fin de ce même règne : seconde limite antérieure assignée par l'histoire d'Egypte à l'existence de Moyse.

Depuis ici, à la vérité, nous ne pouvons plus procéder avec autant de certitude. Nous n'avons point de limite postérieure fixe qu'il nous soit interdit de dépasser. Placer la naissance de Moyse après le règne de Sésostris ou Rhamsès III, ce serait sans doute renfermer dans un espace trop court la période qui s'écoula depuis l'Exode au roi d'Egypte Sisac, contemporain de Roboam; du reste les 32 ans du règne de Ménephtha Ier, successeur de Rhamsès Ier, les 5 de Rhamsès II, et les 68 de Rhamsès III nous offrent une période bien indéterminée pour y fixer exactement la naissance du législateur hébreu.

Cependant une circonstance heureuse vient restreindre cette indétermination. Ayant commis sur la personne d'un Egyptien un meurtre que nous n'avons point à apprécier ici, Moyse se réfugia dans le pays de Madian, il s'y maria, il y eut deux fils (*Exod.* II, 21, 22; XVIII, 2-5), et il paraît qu'il y passa un grand nombre d'années, car il est dit que *longtemps après* seulement *le roi d'Égypte mourut* (*Exod.* II, 23). Ces mots, *longtemps après*, désignent un nombre d'années bien vague; néanmoins il est précisé par un passage du discours d'Etienne, autorité peu imposante, il est vrai, en chronologie, mais à laquelle force est bien de recourir à défaut d'autres lumières : on y lit que Moyse passa quarante ans au pays de Madian avant de commencer son ministère de délivrance (*Act.* VII, 30). Cette donnée, qui se retrouve dans les rabbins (2), est confirmée par les inductions qu'on peut tirer de l'âge de Moyse lors de la sortie d'Egypte, et, d'après ce qu'on est naturellement porté à conclure du récit de l'Exode (II, 23), les quarante années que Moyse passait ainsi loin de l'Egypte auraient appartenu à la fin d'un même règne dans ce pays. Evidemment, à moins de l'attribuer à l'un des premiers Rhamsès de la dix-neuvième dynastie, ce qui rapprocherait trop Moyse de Sisac, on ne voit de règne aussi long, dans la période à laquelle nous sommes arrivés, que celui de Sésostris, dont la mort est ainsi mentionnée dans l'Exode (ch. II, v. 23). Cet évènement arriva l'an 1503 avant Jésus-Christ et fut le signal de la délivrance d'Israël. Nous avons donc trouvé là un point de rapport de la plus haute importance entre l'histoire du peuple de Dieu et l'histoire générale du monde. De ce moment la chronologie sacrée n'est plus isolée, elle a dans la chronologie profane un point d'appui d'où elle pourra soit remonter, soit descendre la suite des siècles pour établir d'autres synchronismes. Bornons-nous à indiquer le rapport des faits antérieurs de l'histoire sainte avec les rois égyptiens.

Moyse avait cherché un asile dans le pays de Madian, 40 ans avant la mort de Sésostris, c'est-à-dire la vingt-huitième année du règne de ce prince, l'an 1543 avant J.-C. Il était né 40 ans plus tôt, sous le règne de Ménephtha Ier, la vingt-cinquième année du règne de ce prince, l'an 1583 avant Jésus-Christ; et en effet Champollion a lu sur une statue du Capitole que ce prince, père de Rhamsès II et de Sésostris, eut aussi une fille nommée Hont-Réché (3). La ville de Rhamsès avait sans doute été

gner la contrée qui vit construire plus tard une ville de même dénomination, et qui devait être connue de tous ses lecteurs.

(1) Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 322.

(2) Moses in palatio Pharaonis degit XL annos, in Midiane XL annos et ministravit Israeli annos XL. *Beresh. Rabb.* f. 115, 3. H. A. W. Meyer. *Krit. exeget. Komment. üb. d. n. T. Ap. gesch.* l. c.

(3) Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 329. Joseph (*Antiq. Jud.* L. II, c. 9, § 5) appelle Thermutis la princesse qui sauva Moyse. Peut-être était-ce un nom qui appartenait également à Hont-Reché, ou peut-être appartenait-il à une autre fille de Ménephtha Ier que les monuments n'ont point encore fait connaître.

PRÉFACE, PAGE 3.

bâtie sous Rhamsès Ier, dont elle devait perpétuer le souvenir et qui s'illustra vraisemblablement par sa valeur et ses talents, puisqu'on crut honorer un grand nombre de ses successeurs en leur donnant le même nom qu'à lui. Joseph était mort 65 ans avant la naissance de Moyse, en 1648 avant Jésus-Christ, la deuxième année d'Horus. Les 70 ans qu'il avait vécu depuis l'arrivée de son père en Égypte, fixent à l'an 1718 avant Jésus Christ, à la cinquième année du règne d'Aménophis II, et conséquemment sous l'empire de la dix-huitième dynastie, l'établissement de Jacob sur les bords du Nil. La course qu'Abraham avait faite en Egypte (1) avait daté d'environ 215 ans plus tôt, c'est-à-dire, d'à peu près 1933 ans avant Jésus-Christ. Lui ainsi aurait été contemporain des Rois Pasteurs, particulièrement d'Apophis (2), et les craintes qu'il éprouva durant ce voyage, l'accueil qu'il reçut était bien d'accord avec les désordres que dut amener cette époque de révolution et de troubles. Enfin, pour revenir à l'époque à laquelle nous étions arrivés, la sortie d'Égypte eut lieu sous le successeur de Sésostris, Ménephtha II, qui était son treizième fils, et qui, dès la première année de son règne, savoir l'an 1503 avant Jésus-Christ (3690 du monde), vit s'opérer cette miraculeuse révolution; Moyse avait en effet 80 ans lorsqu'il la dirigea.

On a cru longtemps que, dans le grand désastre qui engloutit l'armée égyptienne, le Pharaon qui l'avait accompagnée partagea le sort de ses troupes; on a cru même pouvoir le démontrer par la prédiction contenue *Exod.* XIV, 4, et qui semble menacer Pharaon du même malheur que son armée, comme par la déclaration suivant laquelle *il n'y en eut pas un seul qui échappât* (v. 28). Mais, à n'en pas douter, cette dernière assertion est hyperbolique; la prédiction n'exprime point formellement que Pharaon dût être enveloppé dans le même sort que ses troupes, elle le menace seulement d'une grande catastrophe, et c'en était une assez grande pour lui que l'anéantissement de son armée. Le cantique de Marie pourrait offrir un passage en apparence favorable à la mort de Pharaon (*Exod.* XV, 19); mais elle n'en a rien dit plus haut (v. 4), où l'occasion s'en présentait naturellement, et ce passage doit vraisemblablement se traduire par *la cavalerie et les chariots de guerre* de Pharaon, et non par *son cheval et son chariot*. Il n'y a que *Ps.* CXXXVI, 15, qui puisse appuyer cette explication, et un seul passage d'un livre poétique ne peut contredire l'histoire. Manéthon et Chérémon, historiens

(1) Il me paraît difficile de voir dans les deux voyages en Égypte que la Genèse attribue à Abraham (*Gen.* XII, 10-20, X) et dans celui qu'elle attribue à Isaac (XXVI, 6-10) autre chose que la triple narration d'un même fait. Dissimulation du patriarche qui fait passer sa femme pour sa sœur, enlèvement de cette femme par le roi du pays; dans les deux premiers récits, châtiment qui en résulte, et leçon que le prince en retire; dans les deux derniers, similitude des noms de pays et de prince; voilà autant de circonstances qui, selon toute probabilité, ne se sont pas renouvelées à une distance si courte. Mais la tradition, qui incline toujours à étendre et à multiplier les faits étonnants, en aura agi ainsi pour celui-là, et Moyse s'y sera conformé.

(2) Il y a un rapport remarquable entre la première syllabe d'Apophis et celle d'Abimélec, roi de Guérar (*Gen.* XX, 3, ss. et XXVI, 8, ss.). Le dernier nom se compose de deux parties qui avaient chacune leur signification, et il en était indubitablement ainsi du premier. Il résulte de cette coïncidence que, par les Hyksôs, il faudrait entendre les Philistins, qui, originaire de l'Égypte (*Gen.* X, 13, 14), s'établirent pendant quelque temps au sud de Canaan à Guérar et à Bersébah, et dont le nom, qui signifiait étymologiquement *voyageurs* (Feldhoff, *Die Völkertafel der Genesis*. Elberfeld, 1837. S. 104), indiquerait bien qu'ils ont mené d'abord la vie nomade des peuples pasteurs. Après avoir quitté l'Égypte, ils y auraient donc fait irruption plus tard comme peuplade ennemie, et se seraient emparés de la partie N.-E. de leur première patrie. Un passage bien remarquable d'Hérodote concourt à démontrer la vérité de cette opinion. En parlant (L. II, c. 128) de rois méchants qui opprimèrent l'Égypte, qui fermèrent les temples des dieux et forcèrent le peuple à construire des pyramides, il dit que les Égyptiens donnèrent à ces pyramides le nom ποιμένος φιλιτίονο (pastoris Philitionis), qu'il faut traduire, non par *Palæstini*, comme Jablonsky l'a fait en rapportant ce mot à Moyse, mais plutôt par *Philistæi*, comme il l'indique aussi lui-même sans y incliner. La leçon φιλιτίος qu'il dit admise par Gronov et Wesseling en serait un fort indice. P. E. Jablonsky *Opuscula quib ling. et antiquit. Egypt. et difficil. librar. sacror. loca illustrantur*. Lugd. Bat. 1804, V. II. A. Hyskôs.

PRÉFACE, PAGE 3.

égyptiens, qui devaient mieux que les Juifs eux-mêmes connaître le destin du roi sous lequel les Juifs quittèrent l'Égypte, sont en contradiction dans presque tous les détails de l'événement, soit l'un avec l'autre, soit avec l'opinion généralement admise à ce sujet, et ils sont justement réfutés pour tous ces détails par l'historien Josèphe. Cependant ils s'accordent en deux points : 1° en ce qu'ils donnent tous deux le nom d'Aménophis, assez semblable à celui de Ménephtha, au prince qui vit partir ces ennemis redoutables ; et 2° en ce qu'ils le font l'un et l'autre, après cet événement, quoique avec une série de circonstances diverses, survivre à cette vaste émigration (Josèphe, *contr. Apion.* l. I, c. 26 et 32) (1). En établissant que la sortie d'Égypte eut lieu la première année du règne de Ménephtha II, nous pouvons donc admettre comme vraie la déposition de Jules Africain et d'Eusèbe, qui est confirmée par les monuments, et selon laquelle ce prince régna cinq ans en tout, c'est-à-dire, quatre ans encore après cette épouvantable catastrophe.

DE LA SORTIE D'ÉGYPTE A L'ENVAHISSEMENT DE JÉRUSALEM PAR SISAC.

La période à laquelle cet article est destiné renferme, comme l'indique le titre, une longue suite d'années, et il semble que nous aurions dû marquer d'abord des jalons plus rapprochés. Mais plusieurs parties de ce vaste intervalle offrant matière à incertitude, pour en éclaircir la chronologie, il faut chercher un point fixe, et ce point nous est fourni, comme l'époque de l'Exode, par l'histoire d'Egypte. Evidemment si les annales sacrées présentent des contradictions, c'est à l'histoire profane qu'il appartient de décider entre ces diverses données.

Or les Livres saints nous apprennent qu'en la cinquième année du règne de Roboam, Jérusalem fut envahie et pillée par un roi d'Égypte, nommé Sisac (2); il était intéressant de retrouver quelques traces de ce fait dans les documents égyptiens relatifs aux temps qui ont suivi Sésostris : par bonheur, ces documents n'ont point fait défaut pour cet important épisode. Champollion le jeune a vu dans l'un des bas reliefs du palais de Karnac, à Thèbes, une scène qui représente un roi égyptien conduisant à la trinité thébaine les chefs de plus de trente nations vaincues, chacun de ces chefs a son nom inscrit dans le bouclier qu'il porte, et l'un de ces chefs en particulier est nommé Ieoudah Melek (Juda roi), tandis que le roi même porte le nom de *Schesehonck* (3). Indubitablement cette scène rappelle bien la prise de Jérusalem, et le roi auquel elle est attribuée est bien le Sisac de nos Livres saints, le Sésonchis de Manéthon.

Il s'agit actuellement de savoir quand ce prince a régné et quand eut lieu l'événement auquel le bas-relief de Karnac fait allusion. Eusèbe et les monuments constatent que, depuis la première année de Ménephtha II,

	la XVIIIme dynastie a encore occupé le trône pendant	30 ans.
	la XIXme s'y est maintenue.	195
	la XXme	178
(Jules Africain, Eusèbe et monuments)	la XXIme	130
Sésonchis, chef de la XXIIme, est ainsi monté sur le trône. . . .		563 ans

après Ménephta II, c'est-à-dire, l'an du monde 4223, ou 970 avant J.-C. Mais il est difficile de déterminer en quelle année de son règne, qui en compte 22, ce prince envahit Jérusalem. Lorsqu'il ceignit le pschit, Salomon vivait encore, et c'était auprès de Sisac que Jéroboam était venu chercher un asile contre les rigueurs de ce roi, dont il devait plus tard diviser les États (1 *Rois*, XI, 40). Selon toute apparence, Salomon n'avait plus longtemps à vivre quand Jéroboam, animé par les déclarations prophétiques dont il s'était vu honoré (vv. 31-33), se révolta contre son roi

(1) Le texte de Manéthon offre de grandes irrégularités. Suivant Josèphe *Cont. Apion.* l. I, c. 5, Alisphragmontophis et Themosis, chef de la XVIIIe dynastie, auraient chassé les Pasteurs ; d'après les chapitres 26 et 32, ce serait Aménophis. Évidemment il ne s'agit pas là de la même expulsion. La dernière qui est mentionnée dans cet ouvrage fut opérée par Aménophis ou Ménephta II, dont il n'est point parlé dans la liste de Manéthon donnée par Josèphe au chapitre 14e du même écrit, et pourtant cette liste présente la série des rois de la XVIIIe dynastie.

(2) En hébreu *Schischak*.

(3) Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, p. 151 ; Wisemann, *Disc. s. les rapp. entre la sci. et la relig. rév.* t. II, 9e Disc.

PRÉFACE, PAGE, 3.

(v. 26) et s'enfuit en Égypte. Le fils de David, déjà vieux (v. 4), livré à des femmes étrangères et par elles au culte des faux dieux, menacé dès-lors du déchirement de son royaume (v. 11), voyait déjà luire son dernier soleil, et ce fut probablement la dernière année de son règne que Jéroboam chercha un asile auprès de Sisac. Maintenant nous supposerons pendant quelque temps que cette dernière année de Salomon correspond à la première de Sisac, et la cinquième de Roboam, celle où Sisac envahit Jérusalem, à l'an 4229 du monde ou 964 avant J.-C. (1), nous réservant de justifier plus tard cette supposition. C'est là le point fixe qu'il était nécessaire de trouver ; il n'est encore qu'indiqué, il sera plus tard démontré. Essayons maintenant de répartir les 539 années que nous avons ainsi supputées entre les différents gouvernements qui se succédèrent depuis l'Exode à l'invasion de Jérusalem, et commençons par les périodes certaines et bien connues. On peut regarder comme telles :

Celle du séjour au désert,	40 ans.	(*Exod.* VII, 7 ; *Deut.* XXXIV, 7 ; *Josué* V, 6) ;
le règne de Saül,	40	(*Act.* XIII, 21 ; Joseph. *Ant. Jud.* l. VI, c. 14, § 9) ;
le règne de David,	40	(1 *Rois* II, 11 ; 1 *Chron.* XXIX, 27, Joseph. *Ant. Jud.* l. VII, c. 15 ; § 2) ;
le règne de Salomon,	40	(1 *Rois* XI, 42 ; 2 *Chron.* IX, 30) (2) ;
cinq ans de Roboam,	5	(1 *Rois* XIV, 25) ; 2 *Chron.* XII, 5).
	165	

Si l'on retranche ce nombre d'années des 539 adoptées plus haut, on verra que le gouvernement de Josué, celui des Anciens et celui des Juges durèrent 374 ans. Pour faire la part de chacun des trois, nous empruntons à Josèphe le nombre de 10 ans qu'il donne au gouvernement des Anciens (*Ant. Jud.* L. VI, c. 5, § 4), celui de 25 ans qu'il assigne à la domination de Josué (*ibid.* I. V, c. 1, § 29), et nous trouvons que ce dernier renseignement en particulier, le seul que nous possédions sur ce point, est bien d'accord avec toutes les conjectures qu'on peut faire à cet égard. Qu'on soustraie en effet ces 25 ans de l'âge de 110 auquel Josué est dit mourir (*Jos.* XXIV, 29), qu'on en retranche encore les 40 ans de séjour au désert, on trouvera qu'il devait avoir 45 ans lors de la sortie d'Égypte, et cette donnée se trouve conforme à toutes les probabilités. D'abord; Nomb. XIV, 29, 30, et XXXII, 11, 12, prouvent que Josué avait plus de vingt ans lors de l'Exode. De plus, si Caleb avait environ 40 ans quand, au commencement du séjour dans le désert, il fut envoyé pour reconnaître le pays de Canaan (*Jos.* XIV, 7), ce devait être aussi l'âge des autres éclaireurs qui avaient été choisis comme lui parmi les chefs de famille, et au nombre desquels se trouvait Josué (*Nomb.* XIII, 3, 7, 9) : on devait avoir choisi pour cette mission des hommes d'un âge mûr. Enfin si, le second mois du séjour au désert (*Exod.* XVII, 9 ; XIX, 1), Josué fut désigné pour combattre les Amalécites à la tête des enfants d'Israël, il devait certainement être déjà un homme d'expérience et d'âge pour remplir cette charge importante. On ne peut donc trouver que fort vraisemblable le chiffre de 25 ans que Joseph donne pour la durée de son gouvernement et celui de 45 que l'on en conclut pour l'âge qu'il avait lors de la sortie d'Égypte.

Par suite des soustractions que nous avons faites, et diminuant enfin les 374 ans notés plus haut des 25 durant lesquels gouverna Josué et des 10 ans qui appartiennent aux Anciens, on trouvera que le gouvernement des Juges n'a pas pu durer plus de 331 ans jusqu'au règne de Saül. Ce résultat pourra sembler inadmissible aux chronologistes qui se sont habitués à considérer comme successives toutes les périodes de servitude et d'indépendance dont il est fait mention dans le livre des Juges, et comme entièrement exempt d'erreur ce livre même; mais, j'ai regret de le dire, il m'a été impossible de me ranger à leur opinion.

D'abord la période des Juges fut une période de division et d'anarchie, durant laquelle il paraît peu vraisemblable qu'Israël ait toujours obéi à un chef unique. S'il l'avait fait, il n'aurait sûrement pas été si

(1) D'après les calculs donnés plus haut, la cinquième année de Roboam semblerait devoir correspondre à l'an du monde 4228 (965 av. J.-C.) ; mais il m'a paru nécessaire d'ajouter une année pour tenir compte des fractions sans doute négligés par les historiens égyptiens et juifs.

(2) Josèphe (*Ant. Jud.* l. VIII, c. 7, § 8) porte le règne de Salomon à 80 ans. Évidemment il est impossible de préférer une donnée si exagérée à celle des Rois et des Chroniques.

PRÉFACE, PAGE 3.

longtemps asservi par des peuples qu'il avait vaincus et dont il s'était fait craindre vingt-cinq ans sous Josué. N'est-il pas plus probable que dans ces temps de désordre quelques-uns de ses chefs administrèrent simultanément plusieurs parties du pays, et qu'inversément plusieurs des peuplades étrangères qui l'envahirent dominèrent à la fois sur plusieurs des contrées où il s'était établi (1)? C'est ainsi qu'on est forcé de regarder comme contemporaines plusieurs des familles qui gouvernèrent l'Egypte depuis Ménès jusqu'à la prétendue quinzième dynastie, et c'est ainsi que nous croyons devoir admettre que les 20 ans durant lesquels les Cananéens opprimèrent les tribus du Nord, et les 40 qui suivirent la délivrance opérée par Débora, coïncidèrent avec une partie de l'époque de paix dont le Midi fut redevable aux victoires d'Éhud (2). C'est ainsi encore que la servitude sous les Philistins nous paraît devoir se rapporter au même temps que les judicatures de Jephté, d'Ibtsan, d'Hélon, d'Habdon, de Sanson (3), et que les six premières années de l'administration de ce dernier chef nous semblent avoir concouru avec les six dernières du gouvernement d'Habdon (4). La mise en regard de trois époques du livre des Juges s'offre donc comme un premier moyen de restreindre l'exagération, sans cela inexplicable, de cette période.

Mais il ne faut pas reconnaître seulement des parallélismes dans ce livre; il présente encore malheureusement des récits qui tiennent de la tradition, et d'une tradition complètement fausse. On y voit un chef qui porte le nom de *Tolah* et qui aurait gouverné 23 ans (*Jug.* x, 1), mais dont Josèphe a entièrement passé le nom et la judicature sous silence (*Ant. Jud.* L. V, c. 7, §§ 5 et 6): s'il n'y avait pas eu erreur sur ce point dans le texte sacré, l'historien juif se fût bien gardé d'omettre ce nom. Son exemple nous empêche donc d'inscrire Tolah au nombre des Juges (5). Enfin ce prétendu Tolah est dit avoir eu pour successeur un *Jaïr* de Galaad, qui aurait donné son nom aux bourgs de Jaïr situés dans ce pays (*Jug.* x, 3, 4). D'un autre côté (*Nomb.* xxxii, 41; *Deut.* iii, 14; *Josué* xiii, 30), il est question d'un Jaïr, descendant de Manassé, dont 1 *Rois* iv, 13, et 1 *Chron.* ii, 23, font aussi mention; et qui, ayant reçu en partage la contrée de Galaad, donna également son nom aux bourgs qu'il posséda dans cette contrée. N'est-ce pas là une identité frappante, et se fondera-t-on pour la nier sur ce que Jaïr le juge est dit avoir laissé 30 bourgs de son nom (*Jug.* x, 4), tandis que le descendant de Manassé en aurait possédé 60 (*Josué* xiii, 30; 1 *Rois* xiv, 13; 1 *Chron.* ii, 23)? Ce serait une puérilité par trop forte (1)? Non, il faut le reconnaître, si le livre des Juges n'a pas été altéré, au moins a-t-il donné accès dans ses récits à la tradition : sa forme fragmentaire et sa rédaction finale, de beaucoup postérieure aux évènements (2), conduisent naturellement à le croire. Dira-t-on maintenant que cette manière de l'envisager porte atteinte à l'inspiration? L'inspiration n'était point générale et avait autre chose à faire que de dicter de menus détails historiques. Voici donc comment nous diviserons la période des Juges :

Servitude sous Cusçan, roi de Syrie. *Jug.* III, 8		8 ans.
Délivrance par Hothniel et repos du peuple. *Jug.* III, 11.		40
Servitude sous Héglon, roi de Moab. *Jug.* III, 14.		18
Délivrance sous Éhud. . . . . et repos au midi.		20
Oppression au Nord par Jabin et les Cananéens.		20
La paix continue, puis — Délivrance du Nord par Débora, et repos. *Jug.* IV.		40
Scamgar défait les Philistins au S. *Jug.* III, 15-31.		
Servitude sous les Madianites. *Jug.* VI, 1.		7
Délivrance par Gédéon et repos. *Jug.* VIII, 8.		40
Usurpation d'Abimélec. *Jug.* IX, 22.		3
Servitude sous les Philistins et les Hammonites. *Jug.* X, 8.		18
Oppression des Philistins (*Jug.* XIII, 1)	5	
	1	Judicature de Jephté (*Jug.* XII, 7).
	7	Judicature d'Ibstan (*Jug.* XII, 8-9).
	10	Judicature d'Elon (*Jug.* XII, 11).
	2	Judicature d'Habdon (*Jug.* XIII, 13, 14).
	6	Judicature de Samson (*Jug.* XV, 20, XVI, 31)
	14	
Héli sacrificateur et juge (1 *Sam.* IV, 18.)	40	
Interrègne (1 *Sam.* IV, 2.)	20	
Couvernement de Samuel (Josèphe, *Ant. Jud.* L. VI, c. 13, § 5.)	12	
	331	

Ce calcul semblera peut-être un peu arbitraire, quoique nous y ayons été conduit par les rapports de l'histoire des Israélites avec la chronologie égyptienne et par l'examen même du livre des Juges. Mais on peut le rapprocher de deux données importantes que fournissent les Livres Saints, et, en comparant aussi d'autres calculs avec ces données, on pourra juger lequel est le plus voisin de la vérité. La première de ces données se tire de l'histoire de Jephté; ce juge, dans son message au roi des Hammonites se prévaut, pour détourner la guerre que celui-ci prépare contre les tribus au-delà du Jourdain, de ce qu'elles sont établies *depuis trois cents ans* dans les contrées qu'elles occupent (*Jug.* xi, 26). Quand même il n'y aurait pas eu tout-à-fait ce nombre d'années, on ne devrait guère s'en inquiéter, c'est un nombre rond qui ne tire point à conséquence, qui est plus promptement énoncé que d'autres et qu'on ne peut pas considérer comme une atteinte à la vérité. Il est d'usage en pareil cas d'en employer de semblables et de compter comme achevé un siècle qui gravite dans sa dernière moitié. Cependant nous tiendrons acte

(1) C'est aussi l'opinion de Studer, ***Das Buch der Richter***, S. 469, u. f. Bern. u. Leipzig, 1835, et c'est encore celle de Winer : « Gewiss nicht alle im » Buche der Richter erzæhlten Begebenheiten *hinter*, sondern mehrere wohl » *neben* einander sich ereigneten. » ***Bibl. Realwœrterbuch.*** IIter Bd. A. Richter S. 387. Pour mettre cette vérité dans tout son jour, je m'appuierai ici, mais en le restreignant à une série moins longue de noms, d'un argument qu'Eusèbe a déjà employé (***Chronicor. Canon. opus ex Haicano codice à J. Zohraba expressum***, p. 71). De Rahab, mère de Booz (*Matth.* I, 5) et contemporaine de Josué, jusqu'à David il y eut quatre générations seulement (***Ruth*** IV, 21; 1 ***Chron.*** IV; II, 11; ***Matt.*** I, 4-6; ***Luc.*** III, 31, 32) : or en comptant les années écoulées depuis la fin de Josué seulement jusqu'au commencement de Saül, on trouverait pour ces quatre générations, si l'on portait à 410 ans la durée du gouvernement des Juges, un espace de 500 ans, c'est-à-dire de 125 ans pour chacune entre la naissance et le mariage, ce qui est un anachronisme. Mais évalue-t-on la même période, en y comprenant le gouvernement des Anciens, celui d'Héli et celui de Samuel, à 348 ans seulement, on trouvera pour chacune de ces générations une durée de 87 ans, sans doute bien longue déjà, mais enfin beaucoup plus probable.

(2) Marsham (***Chronicus Canon***, Londini, 1672, p. 291, 292) et Marshall (***Tabl. Chronol.*** Ox. 1713, p. 95) ont admis le même parallélisme.

(3) Deux passages prouvent positivement le parallélisme de la judicature de Sanson avec l'oppression des Philistins. On voit en effet, ***Jug.*** XIII, 5, qu'il devait ***commencer à délivrer Israël de la puissance des Philstins***, et XV, 20, qu'***il jugea Israël, au temps des Philistins***, pendant vingt ans. Josèphe et Clément d'Alexandrie en ont jugé de même.

(4) Jacob avait dit à ses fils : ***Dan aura ses propres juges, de même que les autres tribus d'Israël***. ***Gen.*** XLIX, 17, et Sanson était de la tribu de Dan. ***Jug.*** XIII, 2.

(5) Des Vignoles met cette omission, non sur le compte de Josèphe, mais sur celui de ses copistes (***Chronol. de l'Histoire sainte***, Berlin, 1728, t. I, p. 44). Pour nous, qui l'attribuons à l'auteur juif lui-même, et qui, par conséquent, voyons dans le récit du livre des Juges une sorte de légende, nous croyons retrouver le héros de cette légende dans le fils aîné d'Issacar qui portait le nom de Tolah et dont il est question, ***Gen.*** XLVI, 13; ***Nomb.*** XXVI, 23; ***Chron.*** VII, 1.

(1) Clément d'Alexandrie, en faisant l'énumération des Juges, omet le nom de Jaïr. ***Stromat.*** L. I, c. 21. Mais le bon Des Vignoles (ubi suprà) n'a voulu voir non plus dans cette omission qu'une ***inadvertance***. On doit présumer que pour l'histoire de Jaïr, comme pour celle de Tolah, il y aura eu dans le livre des Juges reproduction traditionnelle de celle qui était racontée précédemment ***Nomb.*** XXXII, 41; ***Deut.*** III, 14; ***Jos,*** XIII, 30. Cette opinion a été soutenue par Studer. ***Das Buch der Richter***. SS. 267, u. ff. u. 473.

(2) De Wette, ***Lehrb. d. Einl. in das A. T.*** 4te Aufl. Berlin, 1833, § 175.

PRÉFACE, PAGE 3.

du chiffre donné par Jephté. Si l'on reprend les chiffres que nous avons adoptés, on verra que de la conquête de Canaan au commencement de la judicature de Jephté il s'est écoulé 250 ans (1); ce nombre diffère en moins de 50 ans, de celui de 300 qu'indique ce Juge; et sans doute cette différence peut être de quelque importance. Mais les inductions tirées de la chronologie égyptienne et du livre des Juges ne nous ont pas permis de la faire disparaître, nous devons ainsi nous contenter d'en prendre note pour la comparer ensuite avec d'autres.

Le premier livre des Rois nous fournit la seconde donnée à laquelle nous en avons appelé. Il est dit formellement au chapitre VI, v. 1, que Salomon commença à bâtir le temple 480 ans après la sortie d'Égypte. Or, si l'on retranche des 539 ans que nous avons comptés entre cet évènement et la prise de Jérusalem par Sisac, les 5 ans durant lesquels Roboam régna avant cette dernière catastrophe et les 36 ans du règne de Salomon postérieurs à la fondation du temple (1 *Rois* VI, 1; XI, 42), on trouvera que, suivant nos calculs, il s'est écoulé 498 ans entre la sortie d'Égypte et la fondation du temple, et que ce nombre diffère de 18 ans en plus de celui qu'indique le livre des Rois.

Certes les deux différences que nous avons ainsi fait ressortir méritent réflexion et indiquent probablement quelque erreur; mais il serait hâtif de décider de quel côté est la faute, et ces différences doivent être comparées d'ailleurs à celles que fournissent d'autres calculs.

Une période qui fait partie de celle qui nous occupe a été calculée dans le livre des Actes ch. XIII, v. 20; c'est celle qui s'étendit de la conquête à l'institution de la royauté: *Ayant exterminé les sept nations du pays de Canaan*, y est-il dit, *Dieu en distribua les terres aux enfants d'Israël. Ensuite il leur donna des juges jusqu'au prophète Samuel pendant quatre cent cinquante ans environ. Alors ils demandèrent un roi.* Ces 450 ans ne se rapporteraient-ils qu'au gouvernement des Juges, et faudrait-il compter outre cela 36 ans pour celui de Josué depuis la conquête et pour celui des Anciens, puis les temps mêmes d'Héli et de Samuel? Non, sans doute, cela dépasserait toutes les limites connues. Mais en comprenant dans ce chiffre les périodes que nous venons d'indiquer, cela élève déjà à 333 ans la période écoulée entre la conquête et Jephté, et à 581 celle qui fut comprise entre la sortie d'Égypte et la royauté. Le premier de ces chiffres dépasse de 33 ans l'assertion de Jephté, et le second, de 101 ans la donnée du livre des Rois.

Comme on a pu le voir au commencement de ce traité, Josèphe se contredit lui-même sur l'intervalle qui sépare l'Exode de la fondation du temple. Une première fois (*Ant.* VIII, 3) il fixe cet intervalle à 592 ans, chiffre qui diffère de 112 ans de celui des Rois; et deux autres fois (*Ant.* XX, 9; *Cont. Apion.* II, 2) il le porte à 612 ans, nombre qui diffère de 132 ans de celui des Rois. On ne peut guère savoir si la contradiction dans laquelle il tombe avec lui-même roule sur le temps qui précéda Jephté ou sur celui qui le suivit; en additionnant les années qu'il compte depuis la conquête jusqu'à Jephté et qui s'élèvent à 329, on verrait que ce chiffre offre avec celui de Jephté une différence en plus de 29 ans, tandis que le nôtre en diffère en moins de 50.

Plusieurs chronologistes (Des Vignoles, Coquerel, etc.), regardant comme successives toutes les judicatures et toutes les servitudes, ont adopté jusqu'à Jephté le même nombre d'années que Josèphe; mais ils y ont toutefois ajouté les 3 ans d'usurpation d'Abimélec et les 23 ans de la judicature de Tolah; ils ont ainsi porté à 362 ans l'intervalle qui s'écoula de l'entrée dans la terre promise à Jephté, et cela fait une différence en plus de 62 ans relativement au chiffre indiqué par ce dernier juge. D'ailleurs élevant à 410 ans la durée totale de la période des Juges, ils comptent 649 ans de la sortie d'Égypte à la fondation du temple, et offrent ainsi une différence en plus de 169 ans comparativement au chiffre du livre des Rois.

Voici un tableau qui rendra toutes ces différences plus frappantes; celles que chaque colonne offre avec les autres y ont été calculées d'après les données connues, en prenant pour base le chiffre indiqué par chaque auteur, et ce chiffre est imprimé en caractères particuliers:

	De la conquête à Jephte.	Du commencement des Juges à celui d'Héli	De la conquête à la royauté	De l'Exode au Temple	De l'Exode à Sisac.
1 *Rois* VI, 1,	232	241	349	**480**	521
Système de cet ouvrage.	250	259	367	498	539
Juges XI, 26	**300**	309	417	548	589
Actes XIII, 20	333	342	450	581	622
Josèphe, *Ant. Jud.* VIII, 3.	344	353	461	**592**	633
Ant. Jud. XX, 9. *Cont. Apion.* II, 2.	364	373	481	**612**	653
Des Vignoles, Coquerel, etc., etc, voyant une successivité complète dans les juges.	401	**410**	518	649	690

On peut observer que les chiffres déduits de l'assertion de Jephté (*Jug.* XI, 26) contredisent les nombres auxquels conduit le livre entier des Juges, et non-seulement celui-ci porte en lui-même sa réfutation, mais encore il est combattu par deux autres chiffres bibliques, celui du livre des Actes, ch. XIII, 20, et celui du premier livre des Rois, VI, 1. Un grand nombre d'auteurs néanmoins ont adopté le système général du livre des Juges (2). Pour nous, au contraire, nous en adoptons un qui diffère de 18 ans de celui du livre des Rois (1), mais qui occupe un juste milieu entre celui-là, l'assertion de Jephté et le livre des Actes, et qui enfin, au milieu de l'incertitude des données bibliques, a l'avantage immense d'être en parfait accord avec la chronologie égyptienne. Sans contredit, il serait bien hardi d'affirmer que nous sommes arrivé à la vérité; mais nous pouvons dire sans présomption que nous nous en sommes approché autant que possible.

(1) « Caleb en réclamant auprès du chef d'Israël (de Josué) le territoire d'Hé» bron, qui lui avait été promis, dit: *J'étais âgé de 40 ans quand Moyse* » *m'envoya explorer le pays de Canaan; l'Éternel m'a conservé la vie comme* » *il m'en avait déjà parlé; il y a déjà 45 ans que l'Éternel prononça cette* » *parole, et voici je suis âgé aujourd'hui de 85 ans.* Le voyage d'exploration » ordonné par Moyse fut entrepris dans la deuxième année du pèlerinage; Caleb » parle ici 45 ans après cette mission, et en conséquence 47 ans après la sortie » d'Égypte; Israël est resté 40 ans dans le désert, il reste donc 7 ans pour la » conquête de Josué. » A. Coquerel, *Essai historique et critique sur les dates de la Bible*, p. 665.

(2) M. Coquerel n'aurait-il point été porté à adopter ce système, par le principe singulièrement arbitraire qu'il expose p. 713 et développe pp. 717-719, et qui consiste à préférer toujours en cas d'incertitude les périodes les plus longues?

(1) Si nous n'avions pas placé la fuite de Jéroboam en Égypte et l'invasion de Jérusalem par Sisac au commencement du règne de ce dernier prince, nous nous serions trop écarté de la date du livre des Rois qui nous a paru excessivement importante. En outre de la 5e année de Roboam jusqu'à la 14e du règne d'Asa, où les armées de Juda mirent en déroute Zérach (2 *Chron.* XIV, 9-13, XV, 10), il s'écoula 29 ans (12 de Roboam, 3 d'Abia et 14 d'Asa), et d'un autre côté l'on retrouve absolument le même nombre d'années depuis la 6e de Séchonchis jusqu'à l'avant-dernière d'Osorchôn, le même que Zérach: savoir, Sésonchis vécut encore 16 ans et Osorchôn 15 ans. Suivant le calcul, il aurait donc survécu de deux ans à sa défaite, ce qui ne fût pas arrivé si sa mort avait coïncidé avec l'année de cette catastrophe, et les historiens juifs ou égyptiens l'auraient probablement indiqué.

PRÉFACE, PAGE 5.

En suivant les chiffres auxquels nous sommes parvenu plus haut, on verra donc que

la sortie d'Égypte ayant eu lieu l'an du monde	3690,	av. J.-C. 1503
la mort de Moyse et l'entrée en Canaan sont arrivées en	3730,	1463
la conquête de la Terre-Promise a été achevée en	3737,	1456
la mort de Josué a eu lieu en	3755,	1438
les Anciens ont gouverné jusqu'en	3773,	1420
les Juges avant Héli jusqu'en	4032,	1161
Héli et Samuel jusqu'à la royauté en	4104,	1089
Saül a régné jusqu'en	4144,	1049
David	4184,	1009
la fondation du Temple a eu lieu en	4188,	1005
le Schisme en	4224,	969
l'invasion de Jérusalem par Sisac en	4229,	964

Nous ne devons point omettre trois dates importantes pour l'histoire générale, dont Josèphe a marqué l'espace que nous venons de parcourir et auxquelles on a tout lieu d'ajouter foi. Peu après Moyse d'abord, Rhamsès IV, dit Méiamoun, qui avait, comme Sésostris, commencé son règne par des expéditions lointaines et laissé, pendant son absence, l'administration du royaume à Armaïs Danaüs son frère, trouva à son retour que ce prince parjure avait voulu s'attribuer complètement l'autorité royale et s'était mis en rébellion ouverte. Il ne tarda pas à reconnaître que la plus grande partie de ses sujets lui étaient restés fidèles et à se voir en position de punir ce frère coupable; et ce fut alors que Danaüs, pour éviter le châtiment qui le menaçait, alla avec une colonie, composée des partisans qu'il avait gagnés, chercher un asile en Grèce. Manéthon place cet évènement 393 ans après le départ des Pasteurs que Josèphe confond avec les Hébreux (*Cont. Apion.* l. I, 14); mais si c'était réellement 393 ans après que les Israélites eurent quitté l'Égypte, cela ne coïnciderait plus avec le règne de Rhamsès IV, Méiamoun, autrement dit Séthos, ni avec Armaïs Danaüs son frère. Par conséquent la date indiquée se rapporte au départ des premiers Pasteurs, et l'arrivée en Grèce de Danaüs doit avoir eu lieu l'an du monde 3761 (1432 av. J.-C.)

2° Josèphe nous apprend que ce fut la douzième année (1) du règne d'Hiram (2), roi de Tyr, dont la capitale avait été bâtie 240 ans auparavant (3), que Salomon fonda le temple de Jérusalem (*Ant. Jud.* l. VIII, c. 3, § 1; *Cont. Apion.* l. I, c. 18). Puis il montre, 3° d'après un fragment de Ménandre d'Ephèse, que Carthage fut fondée 155 ans et 8 mois après qu'Hiram eut commencé à régner (4), 143 ans et 8 mois (nous compterons 144) après la fondation du temple (*Cont. Apion.* l. I, c. 18; l. II, c. 1). Ainsi Tyr aurait été construite l'an du monde 3948 (1245 av. J.-C.), et Carthage l'an du monde 4332 (861 av. J.-C.). Ces dates se rapportent bien à d'autres indications que fournit l'histoire générale.

Salomon, ayant déjà régné avant la fondation du temple, de l'an 1009 à 1005 avant J.-C., aurait eu pour premier contemporain sur le trône d'Egypte Psinachès (5), qui régna, suivant Champollion le jeune, de 1009 à 1000 avant J.-C., et dont il aurait épousé la fille (1 *Rois* III, 1; VII, 8; XI, 1; 2 *Chron.* VIII, 11). Mais comme David régna de 1049 à 1009 avant J.-C., et fut contemporain de quatre Pharaons, Psousennès (1074-

(1) Theophile d'Antioche (*ad Autol* III) et le Syncelle (ed. Gour. p. 183 d.) sont d'accord avec Josèphe pour cette date.

(2) Cet Hiram doit être soigneusement distingué du contemporain de David (2 *Sam.* V, 11), qui portait le même nom et dont il était le fils, comme l'indique 2 *Chron.* II, 11, 13, et comme l'a admis Leclerc (*ad* 2 *Sam.* V, 11; 1 *Reg.* V. 1); ou le petit-fils, suivant Dodwell (*ad Geog. vet. script. Diss.* I; § 16, p. 27).

(3) Ce n'est pas, à proprement parler, de la fondation première qu'il s'agit là, mais d'un agrandissement de la ville et probablement de la construction de la partie continentale : Arrien (*Exped. Alex.* II, 16, p. 87 ', Hérodote (l. II, c. 44), Josué (XIX, 25, 28, 29), et Ésaïe (XXIII, 10), donnent à penser que la partie de la ville qui était fondée sur une île et qu'on distinguait par le nom de *Forteresse de Tyr* (*Josué*, l. c.; 2 *Sam.* XXIV, 7; *Ésaïe*, XXIII, 8, 10, 11), datait d'une époque bien plus reculée.

(4) La durée des règnes des rois tyriens jusqu'à Pygmalion est calculée dans nos tableaux d'après le Syncelle (p. 182 et ss), dont les nombres de détail s'accordent avec la somme totale que nous extrayons de Josèphe, tandis qu'il n'en est pas ainsi des addendes indiqués par Josèphe même.

(5) Eusèbe et Champollion.

PRÉFACE, PAGE 6.

1028), Nepherchérès (1028-1024), Aménophthis (1024-1015), et Osochôr (1015-1009), il n'est pas possible de déterminer auprès duquel de ces rois se réfugia Hadad, prince d'Idumée, quand les Hébreux eurent conquis son royaume (1 *Rois* XI, 28), vu que la Bible ne fait point connaître sous quelle année du règne de David eut lieu cet évènement. A cette exception près, on le voit, toutes les questions relatives aux époques de l'histoire sacrée ont obtenu une solution appuyée sur des preuves aussi solides et multipliées qu'on peut le désirer.

Le défenseur de l'authenticité des Écritures ne déviera pas (Préface, page x).

Tout n'a pas été profit dans ces nouveaux travaux, comme je l'espérais de la bonne voie dans laquelle nous étions entrés; l'ivraie ne manque jamais là où pousse le bon grain. Il faut le reconnaître, un dernier écho de tendance rationaliste est venu annihiler certaines entreprises qui nous eussent été précieuses et faire regretter que les auteurs de ces courageuses tentatives ne soient pas restés tranquillement dans leurs foyers.

Expliquera qui pourra ce singulier contre-sens : d'un côté nous voyons des hommes graves, ambitieux de célébrité, des professeurs éloquents, avides de renommée, qui consacrent leur profond savoir et emploient leur puissante parole, pendant toute leur laborieuse vie, pour prouver qu'un livre, un pauvre livre, ne mérite ni l'attention qu'on lui donne, ni le respect qu'on lui porte; de l'autre côté, des hommes courageux partent de chez eux; ils quittent les habitudes de leur vie européenne, les douceurs de nos contrées civilisées et vont, au risque de leur vie, en pèlerinage à Jérusalem, à Béthléem, au mont Sinaï. Vous croyez, sans doute, que c'est pour s'agenouiller devant ces saints lieux, but de leur longues fatigues, et reposer dans la prière leur esprit inquiété par les dangers, détrompez-vous; c'est pour critiquer les positions assignées à tel évènement, c'est pour aiguiser leur esprit sceptique et, au moyen de pitoyables arguments, pour prouver l'inexactitude des plus saintes traditions bibliques, comme leurs frères les professeurs s'étaient acharnés à détruire l'authenticité du livre. Celui-ci déplace à son gré le Sinaï, près duquel cependant Justinien faisait construire au Ve siècle une église pour remplacer l'ancien couvent qui tombait en ruines; celui-là condamne le Calvaire, persuadé qu'il en sait plus qu'Eusèbe, Constantin, l'impératrice Hélène et les fidèles traditions que ces pieux protecteurs recueillaient avec de si consciencieuses précautions. Rien ne résiste à leur scepticisme; si ce n'est toutefois le bon sens.

Eh! Messieurs, puisque ce livre n'est pas digne de votre attention, pourquoi vous en occuper? puisque ces traditions ne méritent pas de confiance, pourquoi vous déranger de si loin pour aller les combattre? que ne restez-vous dans vos foyers à commenter le roman de *Mélusine*, ou à discuter les invasions des *Vandales*? Vous ne ferez tort ni peine à aucune conscience, et pour le repos de la vôtre, vous en agiriez mieux.

Je me contenterai d'indiquer les nouvelles sources où l'on peut puiser ces précieux renseignements (Exode, chap. Ier, v. 18).

Par suite d'une erreur de l'imprimeur, les feuillets détachés de ce passage de mon commentaire ont été confondus et perdus. Je reproduis ici cette note dans son entier, après avoir rangé les auteurs dans l'ordre chronologique de leurs publications.

Cette bibliographie, qui ne commence qu'avec notre siècle, est déjà bien nombreuse quoiqu'incomplète; je crois cependant avoir réuni les meilleurs ouvrages qui peuvent directement ou indirectement aider aux nouveaux efforts. Il eut été inutile de citer leurs prédécesseurs, les Zoëga, Kircher, P. Valérien, Jablonsky, Pluche, Lacroze, Caussin, Tandeau, Grœneweym, Caylus, de Guines, Warburton, Koch, J. de Monlyart, Tychsen, Ch. Scholtz, Ch. Blumberg, Schumacher, Bécanus, Frondin, Michaelis, Gordon, Langlois, Fréret, etc., etc.; ce n'est qu'à dater de l'expédition d'Egypte, que MM. Sacy, Ackerblad, et le D. Young, ont commencé à entrevoir quelques faibles lueurs dans cette obscurité et encore, à vrai dire, tout ce qui précède les travaux de Champollion en 1821 ne peut servir qu'à mieux constater ses droits à la découverte et ses titres à la gloire qu'il s'est acquise. Je commence donc cette liste par la première tentative heureuse de M. Sylvestre de Sacy, et je la termine par la grammaire égyptienne, la grammaire copte et le dictionnaire des hiéroglyphes de Champollion. Ces trois monuments posthumes d'un rare génie, offrent le résumé de tant d'efforts.

EXODE, CHAPITRE I, VERSET 18.

Je renvoie, pour l'étude des monuments, au grand ouvrage d'Egypte et aux publications des voyageurs collectionneurs, les Belzoni, Drovetti, Prassalaqua, Nizoli, Anastasy, Mimaut, Caillaud, Gau, Minutoli, Horeau, Dubois, Rüppel, Riffaud, Burton, Major Felix, Wilkinson, Nestor L'Hôte, Rosellini et enfin Champollion, à la fois heureux interprète et courageux explorateur. J'ai marqué d'un astérisque (*) les ouvrages qui n'ont qu'un rapport indirect avec l'étude des hiéroglyphes; quant à ceux qui traitent du zodiaque, ils se rattachent à une question de chronologie qui touche aux études bibliques, et j'ai cru devoir choisir ce qui a été publié de plus remarquable dans cette *Zodiacomanie* qui n'a duré que deux ans, mais qui a présenté en résumé, dans ce court espace de temps, tout ce que la science a de vain et de peu solide, quand elle ne bâtit que sur son fond.

Sylvestre de Sacy. Lettre au comte Chaptal au sujet de l'inscription égyptienne du monument de Rosette; Paris, in-8, 1802.

Gr. Gyssmann. Sugli antichi zodiaci dell' Egitto., trad. del Tedesco; Venezia, in-8, 1802.

Le Comte de Pahlin. Lettre sur les hiéroglyphes; (Cassel), in-8, 1802.

Combe. Account of the Rosette Stone; London.

J. D. Ackerblad. Lettre sur l'inscription ægyptienne de Rosette; Paris, in-8, 1802.

Testa. Sopra due zodiaci scoperti nell' Egitto; Roma, in-8, 1802.

Cousinery. Lettre à M. Rostan sur l'inscription de Rosette.

* *Amcilhon*. Éclaircissement sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette; Paris, in-4, 1803.

* *D'Ansse de Villoison*. Lettres à M. Akerblad sur un passage de l'inscription grecque de Rosette; Paris, in-8, 1803. Seconde lettre de D'Anse de Villoison à M. Ackerblad sur l'inscription grecque de Rosette, sur le titre de Dieu donné aux rois payens et aux empereurs grecs chrétiens, et sur l'ancienneté du grec vulgaire; Paris, in-8, an XI.

Le Comte de Pahlin. Essai sur les hiéroglyphes; Weimar, in-4, 1804.

Le Comte de Pahlin. Analyse de l'inscription en hiéroglyphes du monument trouvé à Rosette; Dresde, in-4, avec pl., 1804.

Bertuch. Essai sur les hiéroglyphes; Weimar, in-4, 1804.

Ahmad Ben Abubecker. Antient Alphabets and hieroglyphics characters; London, in-4, 1806.

J.-M. Schmidt. Zitterstoff und seine Wirkungen in der Natur. On trouve dans cet ouvrage: Das Alphabet der Hieroglyphen entræthselt; Breslau, in-8., 1806.

* *E. Quatremère*. Recherches sur la langue et la littérature de l'Égypte; Paris, in-8, 1808.

Alex. Lenoir. Nouvelle explication des hiéroglyphes ou des anciennes allégories sacrées des Egyptiens; Paris, in-8, 1808.

Alex. Lenoir. Nouvel essai sur la table isiaque, avec gravures; Paris, in-8, 1809.

Champollion. L'Egypte sous les Pharaons; Grenoble, in-8, 1811.

(*Le Comte de Pahlin*.) De l'Étude des hiéroglyphes égyptiens; Paris, in-12, 1812.

Rob. Deverell. Discoveries in hieroglyphics and other antiquities; London, in-8, 1813.

Champollion. L'Égypte sous les Pharaons ou recherches sur la géographie, la religion, la langue, les écritures et l'histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse; Paris, 2 volumes, 1814 avec planches.

Dr Young. Explication du texte de la pierre de Rosette dans le *Museum criticum* publié à Cambridge, mai 1816.

J. von Schlichtegroll. Ueber die bey Rosette gefundene dreyfache Inschrift.; München, in-4, 1818.

Inscriptio perantiqua sacris Ægyptiorum et vulgaribus litteris itemque græcis in lapide nigro prope Rosettam invento. — Arte lithographiæ domest. repetita; München, in-fol., 1818.

Dr Young. L'article Egypte dans l'Encyclopédie britannique, voir les planches 74 à 78 du quatrième volume du supplément « tho the fourth and fifth editions of the Encyclopœdia britannica. » Edinburg, in-4, 1819.

EXODE, CHAPITRE I, VERSET 18.

* *P.-K.-L. Sickler*. Die Hieroglyphen in der Mythologie des Aesculapius, nebst 2 Abhandlungen ueber Dædalus und der Plastik unter den Chananæern; Meinungen, in-4, 1819.

P.-K.-L. Sickler. Thott, oder die Hieroglyphen der Aethiopier und Aegypter. Zur Ankündigung einer grossen Schrift; Hilburgshausen, in-4, 1819.

Champollion-Figeac. Explication de la date égyptienne d'une inscription sur le colosse de Memnon à Thèbes; Paris, in-8, 1819, avec planches.

J.-K.-L. Sickler's Auflœsung der Hieroglyphen, oder die sogenannten Sternbilder in dem Thierkreise von Tentyra; Hilburgshausen, in-4, 1820, avec 1 planche.

B. Lacour. Essai sur les hiéroglyphes égyptiens; Bordeaux, in-8, 1821.

Spohn. De lingua et litteris vet. Ægyptiorum; Berlin, in-4, 1821.

* *Bœckh*. Erklærung einer Ægyptischen Urkunde; Berlin, in-8, 1821.

Letreille. Recherches sur les zodiaques égyptiens; Paris, in-8, 1821.

Champollion. De l'écriture hieratique des anciens Égyptiens; Grenoble, in-folio, 1821.

Champollion. Lettre à M. Dacier, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques; Paris, in-8, 1822, avec planches.

J.-K.-L. Sickler. Die heilige Priestersprache der alten Aegyptier, als eine dem Semitischen Sprachstamme naherverwandter Dialekt, aus historischen Monumenten erwiesen; Hilburghausen, in-4, 1822.

Leprince. Essai d'interprétation du zodiaque circulaire de Dendérah; Paris, in-8, 1822.

Explication du zodiaque de Denderah (Tentyris), observations curieuses sur ce monument précieux et sur sa haute antiquité; Paris, in-8, 1822.

Mémoire sur l'antiquité des zodiaques d'Esneh et de Denderah, trad. de l'anglais; Paris, gr. in-8, 1822.

Jomard. Note sur un manuscrit égyptien sur papyrus renfermant des plans de monuments, avec les mesures en chiffres hiéroglyphiques; Paris, in-8, 1822, (extrait de la Revue encyclopédique.)

Saulnier. Notice sur le voyage de M. Lelorrain en Égypte, et observations sur le zodiaque circulaire de Denderah; Paris, in-8, 1822.

B.-F.-C. Description du zodiaque circulaire de Denderah; Paris, in-8, 1822, avec une planche.

(*L.-D. Ferlus*). Explication du zodiaque de Denderah (Tentyris), observations curieuses sur ce monument précieux et sur sa haute antiquité; Paris, in-8, 1822.

G.-St. Martin. Notice sur le zodiaque de Denderah; Paris, in-8, 1822, avec 5 planches

* *Aug. Drumann*. Commentatio in quosdam Inscriptionis prope Rosettam inventæ. Regiomonti, in-8, 1822.

L'abbé Halma. Examen et explication du zodiaque de Denderah, comparé au globe céleste antique d'Alexandrie, conservé au Palais Farnèse à Rome et de quelques autres zodiaques égyptiens. Second: partie: Examen et explication des zodiaques d'Esne, suivi d'une réfutation du mémoire sur le zodiaque primitif et nominal des anciens Égyptiens; Paris, in-8, 1822, avec planches.

D'Aysac. Démonstration de la seule époque à laquelle dut être tracé le zodiaque de Tentyris (Denderah); Paris, in-8, 1822.

Sur le zodiaque de Denderah; Marseille, in-8, 1822.

Dupuis. Dissertation sur le zodiaque de Denderah; Paris, in-12, 1822. Il y a trois éditions différentes.

L.-D. Ferlus. Explication du zodiaque de Denderah (Tentyris), 2e édition, augmentée de l'explication de la précession des équinoxes; Paris, in-8, 1822. Il y a encore deux autres éditions avec l'exposé des différentes opinions émises sur ce sujet.

Alex. Lenoir. Nouveaux essais sur les hiéroglyphes; Paris, in-8, 1822, 4 vol. avec planches.

Drummond. Mémoire sur l'antiquité des zodiaques d'Esneh et de Denderah, trad. de l'anglais; Paris, in-8, 1822.

EXODE, CHAPITRE I, VERSET 18.

J. Chabert. Description de l'appartement du zodiaque de Denderah (Tentyris). Explication des signes du zodiaque; remarques sur l'antiquité de ce monument précieux; Paris, in-8, 1822.

Paravey. Nouvelles considérations sur le planisphère de Denderah, Paris, in-8, 1822.

Jomard. Examen d'une opinion nouvelle sur le zodiaque circulaire de Denderah (Extrait de la Revue encyclopédique); Paris, in-8, 1822.

Alex. Lenoir. Essai sur le zodiaque circulaire de Denderah; Paris, In-8, 1822.

Champollion-Figeac. Notice de deux papyrus égyptiens en écriture démotique; Paris, 1823 (Extrait du Journal asiatique).

Quarterly Review. Article sur les hiéroglyphes et les droits de Champollion et du Dr Young; nº IV, février 1823.

V. de Dalmas. Mémoire sur le zodiaque, en faveur de la religion chrétienne; Paris, in-8, 1823.

Drumann's Historisch-antiquarische Untersuchungen über Aegypten, oder die Inschrift von Rosette, aus dem Griechischen übersetzt und erkeutet; Kœnigsberg, in-8, 1823.

Gau. Notice sur le voyage de M. Lelorrain en Égypte, et observations sur le zodiaque circulaire de Denderah; Paris, in-8, 1823, avec une grande planche.

Biot. Recherches sur plusieurs points de l'astronomie égyptienne appliquées aux monumens astronomiques trouvés en Égypte; Paris, in-8, 1823, avec 5 planches.

Dr. Young. An account of some recent discoveries in hieroglyphical-literature, and Egyptian antiquities, including the author's original alphabet, as extended by M. Champollion; London, in-8, 1823.

L'abbé Halma. Supplément de l'examen, et explication du zodiaque de Denderah; Paris, in-8. 1823, avec planches.

Dr Young. Hieroglyphics collected by the Egyptian Society arranged by Th. Young; London, in-fol. 1823, 2 vol.

Champollion. Lettre à M. Letronne sur l'expression phonétique des noms de Pétémenop et de Cléopâtre de la momie de M. Caillaud; Paris in-8, 1824.

Champollion. Papyrus égyptiens historiques du Musée royal de Turin; Paris, in-8, 1824.

Letronne. Observations critiques et archéologiques sur l'objet des représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité, à l'occasion d'un zodiaque égyptien, peint dans une caisse de momie, qui porte une inscription grecque du temps de Trajan; Paris, in-8, 1824.

J.-W. Pfaff. Hieroglyphik, ihr Wesen und ihre Quellen, nebst hieroglyphische Inschrift dreier Scarabæen; Nürnberg, Campe, in-8, 1824, avec planches.

Champollion. Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens, ou recherches sur les éléments premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons, et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes; Paris, in-8, 1824, avec un volume de planches.

Dumersan. Notice sur le zodiaque de Denderah et sur son transport en France, avec un résumé des principales opinions et des systèmes les plus remarquables sur ce monument; Paris, in-12, 1824.

J.-D. Guigniault. Description et essai d'explication des peintures symboliques et des légendes hiéroglyphiques d'une caisse de momie égyptienne; Paris, in-8, 1825, avec une planche. Le tout détaché de sa traduction de Creuzer.

San Quintino. Saggio sopra il sistema de numeri presso gli Egiziani; Torino, in-8, 1825.

G.-A.-W. *Spohn.* De lingua et literis vel Ægyptiorum e. permultis tab. lithogr. liter. Ægypt. t. vulg. t. sacerdot. rat. scriptas explicantibus, atq. intepr. Rosettanæ, alliar. inscripti. et aliq. volum. papyræ. in sepulcris repert. exhib. acc. grammat. et glossar. Ægypt. ed. et absolv. G. Seyffarth; Leipzig, in-4, 1825.

Ch. Coquerel. Lettres sur le système hiéroglyphique de M. Champollion, considéré dans ses rapports avec l'Écriture sainte; Amst., in-8, 1825.

EXODE, CHAPITRE I, VERSET 18.

Champollion. Écritures égyptiennes. Lettre de M. Champollion le jeune à M. Z***; Paris, in-8, 1825.

J.-W.-Pfaff. Die Weisheit der Aegypter und die Gelehrsamkeit der Franzosen. Kritik der Hierogliphisch-alphabetischen Untersuchungen des Herrn Champollion; Nürnberg, in-8, 1825.

De Paravey. Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des chiffres et des lettres de tous les peuples; Paris, in-8, 1826, avec 11 planch.

Joseph Passalaqua. Note sur sa galerie d'antiquités égyptiennes; Paris, in 8, 1826.

A. de Steinbüchel. Scarabées égyptiens figurés, du Musée des antiques de S. M. l'empereur; Vienne, in-4, 1826.

Champollion et Maï. Papyrus égyptiens du musée du Vatican; Rome, in-4, 1826.

Ricardi. Observations critiques sur le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens de Champollion; Gênes, in-12, 1826.

H. Salt. Essay on Dr Young and Champollion's Phonetic system of hieroglyphics; London, in-8, 1826.

Champollion. Rapport à S. E. M. le Duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi, sur la collection égyptienne nouvellement acquise par l'ordre de S. M., à Livourne; Paris, in-8, 1826.

G. Seyffarth. Beitræge zur Kenntniss der Literatur, Kunst, Mythologie und Geschichte der alten Aegypter; Leipzig, 6 cahiers in-4, 1826-1834.

G. Seyffarth. Rudimenta hieroglyphices; acc. explic. speciminum hieroglyph. glossarium atque alphabeta; Leipzig, in-4, 1826, avec 56 pl.

Champollion. Lettre à M. le Duc de Blacas, sur le nouveau système hiéroglyphique de MM. Spohn et Seyffarth; Florence, in-8, 1826.

Champollion. Deux lettres à M. le duc de Blacas d'Aulps, premier gentilhomme de la Chambre; Paris, in-8, et atlas in-4, 1826. Ces deux lettres ont rapport au musée de Turin.

Le chev. de Goulianof. Essai sur les hiéroglyphes d'Horapollon, et quelques mots sur la Cabale; Paris, in-4, 1827.

Seyffarth. Réplique aux objections de M. J. F. Champollion le jeune contre le système hiéroglyphique de M. F. A. Spohn et G. Seyffarth; Leipzig, in-8, 1827.

G. Seyffarth. Brevis defensio hieroglyphices inventæ, a F. A. G. Spohn et G. Seyffarth; Lipsiæ, in-4, 1827.

Yorke et Leake. Les principaux monuments égyptiens expliqués d'après le système phonétique; Londres, in-4, 1827.

Champollion. Notice descriptive des monuments égyptiens du musée Charles X; Paris, in-12, 1827.

Letronne. Examen du texte de Clément d'Alexandrie relatif aux divers modes d'écritures chez les Égyptiens; Paris, in-8, 1827.

H. Salt. Essai sur le système des hiéroglyphes phonétiques, traduit de l'anglais, par L. Deveria; Paris, in-8, 1827.

J. Klaproth. Lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques, adressée à M. le chevalier de Goulianoff; Paris, in-8, 1827.

Champollion. Analyse critique de la lettre sur la découverte des hiéroglyphes acrologiques, adressée à M. le chevalier de Goulianoff, par M. Klaproth; Paris, in-8, 1827. Extrait du bulletin universel des sciences, avril 1827, section VII.

Champollion. Aperçu des résultats historiques de la découverte de l'alphabet hiéroglyphique égyptien; Paris, in-8, 1827. Extrait du bulletin universel des sciences et de l'industrie, mois de mai et juin.

Champollion. Notice sur le papyrus hiératique et les peintures du cercueil de Petemenoph; Paris, in-8, 1827.

Brown. Aperçu sur les hiéroglyphes d'Égypte et les progrès faits jusqu'à présent dans leur déchiffrement; Paris, in-8, 1827, avec une planche.

* *G. von Humboldt.* Ueber vier Ægyptische Lœwenkœpfige Bildsæulen in der kœniglichen Antikensammlung; Berlin, in-4, 1827.

Burton. Recueil hiéroglyphique. Cairo, in-folio long, 1827.

J. Klaproth. Seconde lettre sur les hiéroglyphes, adressée à M. de S***; Paris, in-8, 1827.

J. Klaproth. Aperçu sur les hiéroglyphes d'Egypte; Paris, in-8, 1827.

EXODE, CHAPITRE I, VERSET 18.

J. Henry. Lettre à M. Champollion le jeune, sur l'incertitude de l'âge des monuments égyptiens, et sur l'histoire physique, politique et religieuse de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse; Paris, in-8, 1828.

Kosegarten. De prisca Ægyptiorum litteratura; 1828.

Champollion. Panthéon égyptien : collection des personnages mythologiques de l'ancienne Égypte, d'après les monuments; Paris, in-8, 1828.

Wilkinson. Traité hiéroglyphique; Malte, 1828.

Champollion. Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens, ou Recherches sur les éléments premiers de cette écriture sacrée, sur leurs diverses combinaisons et sur les rapports de ce système avec les autres méthodes graphiques égyptiennes; Paris, in-8, 1828, 2 vol. avec planches et atlas; seconde édition, augmentée de la lettre à M. Dacier.

John Blagds. An account of Egyptian Mummy ; Leads, in-8, 1826.

Louis Vaucelle. Chronologie des monuments antiques de la Nubie, d'après l'interprétation des légendes royales contenues dans les bas-reliefs hiéroglyphiques; Paris, in-8, 1829.

Champollion-Figeac. Notice de deux papyrus égyptiens en écriture démotique; Paris, in-8, 1829.

J.-G.-H. Greppo. Essais sur le système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune, et sur les avantages qu'il offre à la critique sacrée; Paris, in-8, 1829.

J. Klaproth. Collection d'antiquités égyptiennes, recueillies par M. le chevalier de Palin; Paris, in-folio, 35 pl., 1829.

Tattam. A Compendious grammar of the egyptian language as contained in the Coptic and Sahidic dialects, etc., etc. With an appendix by Thomas Young; London, in-8, 1830.

Hieroglyphics. Collection de planches de monuments égyptiens, publiée à Londres sous la direction du Dr. Young et autres savants anglais et le concours de Champollion; Londres, in-folio, 1830 et années suivantes.

Champollion-Figeac. Résumé complet de chronologie générale et spéciale; Paris, in-8, 1830.

Halma. Examen historique et critique des monuments astronomiques des anciens; Paris, in-8, 1830.

C. Janelli. Hieroglyphica Ægyptia tum scripta, eaque ex Horoapolline — selecta tum insculpta — Neapoli, in-8, 1830. — Tabulæ Rosettanæ hieroglyphicæ et centuriæ sinogrammatùm poligraphicorum interpretatio; Neapoli, in-8, 1830. — Fundamenta hermeneutica hierographiæ crypticæ veterum gentium; Neapoli, in-8, 1830.

Young (Thomas). Rudimenta of an Egyptian Dictionnary in the antient Enchorial character; London, in-8, 1831.

C. Janelli. Tentamen Hermeneuticum in Hierographiam crypticam veterum gentium; Neapoli, in-8, 1831.

Arago. Sur l'écriture hiéroglyphyque égyptienne fragment de l'éloge du Dr. Young; Paris, in-8, 1832.

Klaproth. Examen critique des travaux de Champollion sur les hiéroglyphes; Paris, in-8, 1832.

A. Thilorier. Examen critique des principaux groupes hiéroglyphiques; Paris, in-8, 1832.

Rosellini (Ipolito). I monumenti dell' Egitto e della Nubia illustrati; Pisa, in-8 et folio, 1832 et années suivantes.

F. Caillaud. Recherches sur les arts et métiers de l'Égypte; Paris, in-4, 1833, collection de planches; le texte n'a pas paru.

Fortia d'Urban. Sur les trois systèmes d'écriture des Égyptiens; Paris, in-8, 1833.

Champollion. L'obélisque égyptien de Paris; Paris, in-8, 1833. (Le même traduit en allemand; Leipzig, in-8, 1834).

Champollion-Figeac. Description d'un sarcophage égyptien, découvert sur l'emplacement de Thèbes; Paris, in-8, 1834.

Jollois et Devilliers. Appendice aux recherches sur les bas-reliefs astronomiques des Égyptiens; Paris, in-8, 1834.

Affre. Nouvel essai sur les hiéroglyphes égyptiens, d'après la critique de Klaproth sur les travaux de M. Champollion; Paris, in-8, 1834.

EXODE, CHAPITRE I, VERSET 18.

Alex. Lenoir. De l'obélisque de Louqsor; Paris, in-8, 1834.

Robiano. Études sur l'écriture, les hiéroglyphes et la langue de l'Égypte, et sur l'inscription de Rosette; Paris, in-8, 1834, avec un atlas.

D. Conr. Leemans. Horapollinis Niloi hieroglyphica. Edidit, diversorum codd. recenter collatorum, priorumque editionum varias lectiones — subjunxit. — Amstelodami, in-4, 1835, avec pl. coloriées.

Fortia d'Urban. Écriture hiéroglyphique. Lettre adressée à M. l'abbé Peyron (extr. de la *France littér.*, mai 1835).

Salvolini. Campagne de Rhamsès-le-Grand (Sesostris) contre les Scheta et leurs alliés, manuscrit hiératique égyptien; Paris, in-8, 1835.

Salvolini. Analyse grammaticale de différents textes anciens égyptiens; Paris, in-8, 1836.

J.-G. Wilkinson. Egypt and Thèbes; London, in-8, 1836.

Dujardin. Sur les hiéroglyphes et la langue égyptienne (dans la Revue des deux Mondes, 1836). Voir aussi quelques autres articles de cet auteur dans l'Écho du Monde savant.

Dujardin. De l'interprétation des hiéroglyphes. Analyse de l'inscription de Rosette, par Salvolini; Paris, in-8, 1837.

A. Coquerel. Essai historique et critique sur les dates de la Bible (Biographie sacrée, 2e édit; Valence, in-8, 1837).

F. Nork. Hieroglyphik der Alten; Leipzig, in-8, 1837.

Prichard. Darstellung der Ægyptischen Mythologie, verbunden mit einer kritischen Untersuchung der Ueberbleibsel der Ægyptischen Chronologie; Bonn, in-8, 1837.

Ch. Lenormant. Recherches sur l'origine, la destination chez les anciens, et l'utilité actuelle des hiéroglypes d'Horapollon; Paris, in-4, 1838.

C. Leemans. Lettre à M. F. Salvolini, sur les monuments égyptiens portant des légendes royales, dans les musées d'antiquités de Leyde et de Londres; Leyde, in-8, 1838, avec 38 planches.

Collection d'antiquités égyptiennes recueillie par le chev. de Palin, publiée par Dorow et Klaproth, avec les plus beaux scarabées de la collection de M. Passalaqua, précédée d'observations critiques sur l'alphabet hiéroglyphique découvert par M. Champollion le jeune; par Klaproth.

C. Leemans. Monuments égyptiens du musée d'antiquités des Pays-Bas, à Leyde; Leyde, in-fol., 1839, le texte in-8.

Champollion-Figeac. Égypte ancienne; Paris, in-8, 1839 (faisant partie de la collection de l'Univers pittoresque).

Ch. Lenormant. Éclaircissements sur le cercueil du roi Memphite Mycerinus, suivis d'une lettre du docteur Lepsius; Paris, in-4, 1839.

Goulianoff. Archéologie égyptienne; ou recherches sur l'expression des signes hiéroglyphiques; Leipzig, in-8, 1839.

D.-C. Leemans. Description raisonnée des monuments égyptiens du musée de Leyde; Leipzig, in-8, 1840.

* *F. Portal.* Des symboles des Égyptiens comparés à ceux des Hébreux; Paris, in-8, 1840.

G. Wilkinson. The antient Egyptians; London, 6 vol. in-8, 1838-40.

P.-F. Tramblay. L'art égyptien considéré dans toutes ses productions; Paris, in-fol., 1833. Terminé par Lenormant; Paris, in-fol., 1840.

Champollion. Mémoire sur les signes employés par les anciens Égyptiens à la notation des divisions du temps (dans le tome XV des Mémoires de l'Académie des Inscriptions; Paris, in-8, 1841).

Champollion. Grammaire égyptienne, ou Principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la langue parlée : 3 parties; Paris, in-fol., 1841.

Champollion. Grammaire copte. M. Champollion Figeac publiera incessamment cet ouvrage, dont il possède le manuscrit écrit entièrement de la main de son frère.

Champollion. Dictionnaire égyptien en écriture hiéroglyphique, divisé en quatre parties formant 500 pages, même format que la grammaire (le premier cahier va paraître).

EXODE, CHAPITRE III, VERSET 12.

Les Israélites avaient, de même que les pèlerins, intérêt à passer par le Sinaï (Exode, III, 12 et XIII, 17). — Le silence de la Bible, à l'égard de ces colonies égyptiennes, me semblait la preuve que leur existence avait dû être postérieure à cette époque (Nombres XXXIII, 36, page 131).

Lord Prudhoe et le major Félix ayant trouvé dans les cartouches qui sont sculptés sur les stelles de Sarbout et Cadem, les noms des Pharaons des plus anciennes dynasties de l'Égypte, ayant remarqué en outre qu'aucun de ces noms n'était répété deux fois, et ne pouvant admettre que ces stelles surmontaient des cercueils, parce qu'ils croyaient n'avoir rien trouvé d'analogue en Égypte, formèrent une hypothèse qui est au moins ingénieuse, et que nous devons considérer, comme d'autant plus intéressante qu'elle a pour but d'expliquer un passage du texte auquel je n'ai pas trouvé de solution.

Moyse demande au Pharaon la permission d'aller sacrifier au Seigneur, à trois journées dans le désert; celui-ci ne lui fait aucune question, ne manifeste aucun étonnement, et ne s'y refuse que par des raisons pour ainsi dire politiques, ou tyranniques, ce qui voulait à peu près dire la même chose dans ces temps reculés.

Ne doit on pas se demander comment les Égyptiens qui n'ont aucun rapport avec les étrangers et ne sortent pas de leur pays, admettent aussi facilement et comme une coutume toute naturelle, cette proposition de sacrifier à trois journées dans un désert. Ils l'admettront facilement s'ils ont eux-mêmes cette coutume, si à plusieurs journées de chemin, dans cette même direction, s'élève une montagne sur laquelle chaque Pharaon va sacrifier et laisse en souvenir de son passage une stelle qui porte son nom. En effet, c'est à ce genre de vénération que lord Prudhoe attribue l'élévation de ces stelles, les sculptures de ces monuments.

Cette opinion, toute ingénieuse qu'elle est, pèche par plusieurs points, parce qu'il lui manque une base solide, et M. Robinson ne l'aurait pas adoptée, en substituant, à la réserve de lord Prudhoe, sa suffisance habituelle, s'il ne jugeait pas toujours le pays entier par la partie très-restreinte qu'il a pu visiter.

Cet établissement, *qui semble n'avoir aucune liaison avec le désert,* (Arabie Pétrée, p. 41 « In dieser Wüste mit der sie in keiner Verbindung gestanden zu haben scheinen. » Palœstina, part. 128, tom. I) est selon M. Robinson inexplicable, et pourquoi, parce qu'il aurait fallu sans doute accumuler sur sa route les mines de Nasb et celles de Magara, pour lui faire comprendre qu'il y a autre chose dans un pays de montagnes qu'on parcourt, que le sentier que l'on suit.

Sans nous préoccuper de ces hypothèses ou de ces affirmations sans valeur, revenons aux faits et à ce qu'ils ont de parfaitement positif.

Il y a dans la péninsule, à cinq ou six journées du Caire, entre des montagnes de calcaire et de marbre, et d'autres formations premières de granit et de basalt, une large veine de grès qui, à sa couleur seule, trahit la présence du cuivre; ce minéral fut exploité anciennement à Nasb, près Sarbout el Cadem (Surabit et Khadim), et à quelques lieues plus près de la mer, à Magara. Dans les deux endroits on trouve des hiéroglyphes du plus pur travail, sculptés en relief, gravés en creux et en demi creux. A Sarbout el Cadem cette écriture pittoresque se montre sur des stelles d'une forme bien connue de l'Égypte; à Magara elle est appliquée aux parois des vastes salles creusées par le travail des mineurs, et sur les rochers qui sont à l'entrée.

Ce que nous savons de la lecture des hiéroglyphes par Champollion permet de distinguer les noms d'anciennes dynasties qu'on croit antérieures au passage des Israélites dans le désert.

Telle est la base, voyons quelle hypothèse il est permis d'y fonder, et celle qu'elle se refuse à soutenir. L'idée que ces stelles recouvrent les tombeaux des chefs des mineurs est-elle admissible? Je sais qu'on objecte qu'il n'y a pas d'exemple en Égypte de l'emploi de stelles de ce genre appliqués aux nécropoles. En effet, je n'en ai pas vu sur le terrain disposées dans l'ordre de nos cimetières; mais dans mes fouilles je n'ai pas ouvert un puits sans trouver de semblables stelles funéraires d'une dimension de 6 pouces jusqu'à une hauteur de 4 pieds. Il est donc fort probable qu'au lieu de creuser des puits dans un pays de rochers aussi durs, et d'élever ces monuments funéraires, on a été obligé d'enterrer les morts moins profondément, ou peut-être même si l'on ne parvenait pas en fouillant à trouver des cadavres, pourrait-on expliquer ces stelles par une sorte d'offrande apportée auprès du temple où se faisait la prière.

EXODE, CHAPITRE V, VERSET 7.

Ceux qui repoussent cette opinion, rejettent aussi toute liaison entre ces monuments et les mines de cuivre. Ils remarquent que les stelles portent tous un nom de roi différent, et que chacun doit se rapporter et correspondre à un règne particulier; c'est en partant de cette observation que lord Prudhoe suppose que la montagne de Sarbout-el-Cadem était dans la plus haute antiquité un lieu vénéré, que chaque Pharaon y recevait une sorte de consécration de sa dignité, et qu'on expliquerait ainsi la présence isolée du nom de chaque Pharaon.

Dans cette hypothèse et dans toutes celles que l'on inventera encore, de même que dans l'opinion que j'avais adoptée après Niebuhr, que deviennent les hiéroglyphes de Magara, et que signifient-ils? Le travail est le même, la série des noms de rois la même, et cependant, là, ni montagne vénérée, ni stelles à noms de rois; mais les traces évidentes du travail des mineurs, et à côté d'elles le travail de l'art égyptien. Ne pouvant admettre l'hypothèse de lord Prudhoe, je reviens à celle que la vue des lieux m'avait inspirée et je remarque qu'il y a un fait, des mines et des hiéroglyphes, que nous devons conserver comme notre fil conducteur; ces hiéroglyphes portent une date reculée, j'en conviens, mais est-il bien prouvé que les monuments soient antérieurs au passage des Hébreux? devons-nous en conclure que cet établissement existait lors de leur passage? Non certainement; car je ne saurais expliquer le silence de Moyse, lui qui, à ce moment de son récit, est si minutieux dans les détails; d'ailleurs si c'eût été un lieu consacré, vénéré par les Égyptiens, les Hébreux s'y seraient portés pour en violer la sainteté et le déshonorer; si c'était un établissement industriel ils l'auraient détruit, et de toute manière ils s'en seraient fait un trophée de gloire sur leur ennemi.

La supposition que les Hébreux auraient demandé aux Égyptiens la permission d'aller sacrifier sur cette montagne est difficilement admissible, si l'établissement des Égyptiens dans cet endroit était déjà formé, et leur vénération pour ce lieu établie; admettre d'un autre côté que les Hébreux désignaient cette montagne en demandant au Pharaon la permission d'aller *à trois journées dans le désert*, est également impossible, puisque Sarbout-el-Cadem est à six grandes journées du Caire et à cinq du pays de Goshen.

Il faut donc nécessairement revenir à ma première supposition. Les mineurs entretenus par le gouvernement égyptien devaient conserver dans la colonie le respect dû à la métropole; quoi de plus naturel qu'à chaque règne nouveau ils aient introduit près du temple et placé sous l'invocation des prières le nom du nouveau souverain ou ce qui rentre mieux dans les habitudes égyptiennes celui du défunt. Quoi de plus naturel encore, que, pour ne pas laisser d'interruption dans la liste de leurs rois, ils aient introduit les noms de ceux qui avaient précédé leur établissement à côté de ceux qui l'avaient fondé. A Sarbout-el-Cadem cette manifestation de respect se produit au haut de la montagne, en forme de pieux monument; à Magara au fond de la vallée, sur les parois, et avec le caractère de tableaux historiques.

On trouve encore des pyramides, des enceintes entières et des constructions anciennes faites de ces matières. (Exode, V, 7.)

Rosellini a rapporté de son voyage à Thèbes des briques faites de terre mêlée de paille hachée; leur emploi garantissait leur ancienneté, et l'empreinte d'un cartouche portant le nom de Thutmes IV, cinquième roi de la dix-huitième dynastie, assure d'une manière positive la date reculée de leur fabrication.

Je ne puis résister au plaisir de rapporter, avec les naïves paroles du traducteur de Breydenbach, ce que tous les voyageurs remarquent en Egypte: « Après, nous trouvames à ung port du nil, où plusieurs poures esclaves » faisaient des tieulles de terre et de paille meslés ensemble, et après que » estoient faictes les mettoient au soleil à séchier et cuyre comme faisoient » les enfans d'Israel en Egypte, sernans à Pharaon en terre et latte, les- » quels trop chargiés crioyent à Dieu qui leur envoyast Moyses pour les » déliurer, ayant de eulx pitié et compassion. »

Je rappellerai que W. C. Taylor, dans son petit résumé des ouvrages de Champollion, Rosellini, etc., etc., sous le titre *Illustrations of the Bible from the monuments of Egypt.*, London, in-12, 1838, a reproduit la peinture des fabricants de briques dans son chapitre 7 *sur les briques et la poterie.*

EXODE, CHAPITRE V, VERSET 9.

J'ai assisté aux travaux du canal et les moyens comme le résultat m'ont semblé en tous points répondre aux versets de l'Exode. (Exode, V, 9.)

M. Rüppel parle, dans son dernier voyage, du nouvel aspect qu'a pris l'Égypte sous cette influence dévastatrice ; je citerai sa description :

« Il règne aujourd'hui sur ce nouveau canal une activité de commerce extrêmement grande. Toutes les denrées que produit le sol de l'Égypte, pour la consommation des habitants d'Alexandrie, tous les articles que l'on embarque au port de cette ville, toutes les marchandises que fournit l'Europe aux besoins de l'Égypte, sont transportés sur ce canal, dont on parcourt d'ordinaire toute la longueur en dix-huit heures, quand le vent du nord prédomine et permet, avec à l'aide des grandes voiles latines, de naviguer dans les deux directions. Pour l'Européen qui a visité l'Égypte il y a vingt ans, et qui vient la revoir aujourd'hui, c'est un spectacle étonnant que de voir le plus grand nombre des passagers sur ce canal se composer de jeunes femmes, qui voyagent en petites sociétés, soit pour porter des denrées au marché d'Alexandrie, soit pour passer quelque temps auprès de leurs maris, retenus dans cette ville par le service militaire, par les travaux de l'arsenal ou pour quelque autre motif. Cette sorte de liberté laissée aux femmes, et dont la plupart usent sans qu'aucun homme les accompagne, est une innovation, qui contraste avec les mœurs de l'Orient, dont la sévérité oblige toujours les personnes du sexe à rester étroitement confinées dans le voisinage de leurs demeures. C'est aux liens de famille violemment rompus par le service militaire, et à l'obligation qui en résulte pour les femmes ainsi délaissées, de pourvoir elles-mêmes à leur subsistance, qu'il faut attribuer cette vie ambulante des Égyptiennes, qui doit avoir pour conséquences infaillibles une corruption générale de mœurs, une extrême indifférence pour une union légitime et par suite une plus grande diminution de la population du pays. Déjà, sans cela, l'affaiblissement rapide de la population, joint à l'appauvrissement général, se fait partout remarquer d'une manière affligeante. Dans les grands villages, si nombreux surtout dans la basse Égypte, on voit souvent un tiers des maisons abandonné et tombant en ruines, et parmi les habitants qui occupent les deux autres tiers on remarque la plus profonde misère. De toutes ces parures en argent, que l'on voyait autrefois en si grande quantité chez les femmes des basses classes, il ne reste trace nulle part ; tous les meubles mêmes et les ustensiles de ménage ont presque entièrement disparu de ces chaumières ; on n'y entend plus les cris confus de ces troupes autrefois si nombreuses de diverses sortes de volailles, dont le bruit annonçait dans chaque village l'approche du voyageur, et les autres espèces de bétail ont aussi partout diminué : il a fallu s'en défaire pour acquitter les impôts exigés. Les bois mêmes de dattiers s'éclaircissent, parce que les droits qui pèsent sur leur produit ne laisse au paysan aucun bénéfice, et qu'ainsi personne ne songe à remplacer par des arbres nouveaux les arbres qui s'en vont. La plaine seule, toujours magnifique, est restée semblable à elle-même, et présente encore le plus délicieux aspect, quand, dans la saison d'hiver, après une inondation favorable, toutes les terres se couvrent de la plus luxurieuse végétation. On y trouve réunis les plus beaux champs de blé, des plantations de fèves odorantes, de hautes chenevières et des prairies semées de trèffles d'un vert foncé ; sur ses dernières sont couchés ça et là de gros buffles et autres bestiaux, entourés d'ordinaire de petites familles de blancs hérons (ardea bubalis, Cuv.), qui font la chasse aux sauterelles et autres insectes, et qui semblent vivre, sans crainte de l'homme, en communauté avec les troupeaux. A certains endroits se trouvent de petites lagunes, reste de l'inondation, où s'agitent une foule de petits poissons que poursuit de sa patience le grand Alcyon tacheté (Alcedo rudis, Linn.). Auprès d'un bouquet de roseaux, le héron grisâtre, dans une attitude mélancolique, attend le déclin du jour pour chercher sa proie dans la mare des eaux. Aux dunes formées par la vase de canaux desséchés s'appuie une étonnante quantité de broussailles et de buissons épineux, auxquels des troupes sans nombre de colombes gémissantes viennent demander un asile contre la serre des vautours. De loin déjà l'approche d'un étranger est annoncé par la clameur que pousse dans son vol bouffon, le pluvier aux ailes éperonnées (charadrius spinosus), qui cherche ainsi à écarter de son nid l'attention du passant. Au bord de l'horizon sont

EXODE, CHAPITRE V, VERSET 9.

groupées, semblables à des ruches d'abeilles, les huttes en terre des villages que dominent des dattiers à tige élancée; et pour peu que le village soit de quelque importance, on aperçoit presque toujours s'élever à son centre une blanche mosquée au svelte minaret, ou une élégante coupole, qui recouvre la tombe d'un cheik. Il est rare que dans les lieux habités, on ne rencontre pas un vaste enclos, fermé par de hautes tiges de roseaux, sorte de magasin destiné à conserver les céréales qui appartiennent au gouvernement; on y trouve presque toujours aussi le majestueux sycomore, au feuillage touffu, à l'ombre duquel le voyageur fatigué a coutume de se reposer. Des ânes sans selle et sans bride, chargés en croupe de pesants fardeaux, composent régulièrement, avec les animaux déjà cités, une partie de la scène animée du paysage. Quelques paysans misérablement vêtus, occupés, soit à arroser les terres, soit à quelque autre travail d'économie rurale, contrastent de la manière la plus triste avec l'expression d'abondance que présente la riche verdure de ces plaines ravissantes.

« On se fait généralement en Europe une image tout-à-fait fausse de la fertilité de l'Égypte; la faute en est à des publicistes mal informés, qui ont décrit la situation agricole de ce pays. La plupart de ces écrivains prétendent que les champs, situés le long du Nil, produisent tous chaque année trois ou quatre récoltes. Le fait est que les terres de labour (je ne parle pas de celles qui sont consacrées à l'horticulture) ne reçoivent pas, par an, plus de deux façons; l'inondation naturelle du Nil suffit pour la première, qui ne demande ainsi d'autre travail que celui des semailles et celui de la récolte; quand à la seconde, elle exige que le sol soit constamment arrosé par des moyens artificiels. Mais voici en quoi consiste la fertilité tant vanté de la vallée du Nil : c'est qu'il n'est jamais besoin de fumer les terres (le limon déposé par l'inondation du fleuve étant suffisant pour les premières et les secondes semailles), et que jamais la récolte ne manque. Les premières semailles ont lieu peu après la retraite des eaux, c'est-à-dire au mois de novembre, et une première moisson se fait au mois de mars; les secondes semailles et la seconde récolte, préparées au moyen d'une inondation artificielle, tombent entre les mois d'avril et d'août; il arrive souvent que cette seconde culture est contrariée par la crue trop rapide du fleuve, et que le sol se trouve inondé, avant que les blés aient atteint un degré de maturité convenable. Quand à la culture du coton et de la canne à sucre, qui forment des plantations permanentes, ayant constamment besoin d'une inondation artificielle, on y affecte généralement certains terrains qui, au moyen de petites digues, sont protégés contre l'irrégularité des inondations du Nil. Le produit net de la moisson, par rapport à la quantité des semences, a été souvent aussi ridiculement exagérée par les Européens. Voici, terme moyen, ce que les informations que j'ai recueillis, me permettent d'affirmer à l'égard des quatres sortes de cultures, pratiquées de préférence en Égypte. Une pièce de terre, d'égale étendue, et dans des conditions pareilles, rapporte en une récolte : froment, quinze fois autant; orge, dix-huit fois; fèves, vingt-quatre fois; maïs, trente-cinq fois autant qu'il en a été semé.

Quand la crue du Nil n'atteint pas la hauteur voulue, pour que les champs en soient submergés, il faut alors avoir recours à une inondation artificielle pour chaque pièce de terre que l'on veut ensemencer : même en pareille cas la récolte est toujours suffisante pour les besoins de la population égyptienne, pourvu toutefois qu'il soit permis à chacun de n'ensemencer qu'avec des céréales les terres de labour. Dans ces années là, le bétail seul souffre de la disette. Ce qu'il y a surtout de révoltant dans le gouvernement de Mehemet-Ali, c'est que les années mêmes où, par suite de l'insuffisance de l'inondation du fleuve, la plus grande partie du pays se trouve privé de sa fécondité naturelle et que, pour y suppléer, il faut avoir recours à une inondation artificielle, les sujets n'en sont pas moins tenus à employer leur forces matérielles à inonder aussi les plantations de coton et de canne à sucre : c'est que le pacha peut alors, d'une part, acheter avec avantage les produits de ces plantations, et d'autre part en même temps profiter de ce que la récolte des céréales a été peu abondante, pour vendre fort cher aux habitants du pays les provisions amassées dans les magasins du gouvernement. C'est ainsi, entre autres exemples, qu'en l'année 1829 quantité de personnes moururent littéralement de faim dans la haute Égypte, au temps même où l'on célébrait en Europe la prospérité croissante de l'Égypte, parce que le produit de la récolte du coton s'était considérablement augmenté. L'abondance annuelle des produits de l'Égypte dépend donc à la fois et de la hauteur proportionnelle à laquelle s'élève

l'inondation du Nil, et aussi du genre de culture, auquel, de gré ou de force, se livre le paysan.

On la trouve sur les monuments égyptiens. (Exode V, 9, 2e colonne.)

On ne doit point s'étonner qu'un inspecteur général des travaux fit représenter, parmi les évènements les plus importants de sa vie, celui qui le plaça à la tête des immenses constructions que supposent quatre à cinq cent mille ouvriers. Bien qu'établi à Thèbes probablement dans les dernières années de sa vie, les légendes de son tombeau devaient comprendre tous les évènements de son administration. Heeren qui continue, dans ses vieux jours, à suivre le mouvement de la science et la marche de ses découvertes, dit, en parlant de ce tableau égyptien : « Si cette peinture représente dans ces travaux l'esclavage des Israélites, elle a autant d'importance pour l'exégèse que pour la chronologie; pour l'exégèse, parce que c'est une preuve frappante de la haute antiquité des livres de Moyse, et particulièrement de l'Exode, dont elle représente une description (cap. I, et 3) de la manière la plus fidèle et presque dans les détails; pour la chronologie, puisqu'elle date de la dix-huitième dynastie et du règne de Thutmes Meris, vers 1740 avant Jésus-Christ, et qu'elle fixe des jalons certains pour l'histoire profane et pour l'histoire sainte. » (Gœtting. Anzeige, année 1835, page 1328.)

Ces magiciens du Pharaon d'Egypte sont les pères et les fondateurs d'une nombreuse secte, dont nous n'examinerons que les derniers rejetons pour ne pas entrer trop avant dans l'histoire de la magie, sujet qu'il est aussi difficile d'épuiser qu'il est tentant de l'aborder. (Exod. VII, II, page 22.)

Je traduirai ici l'article magie, du répertoire de M. Wiener; c'est comme compilation des sources que je le présente, et le crois utile:

MAGIE. Cet art prétendu d'opérer, à l'aide de puissances mystérieuses (au-dessus de l'humanité) des effets extraordinaires ou surnaturels (1), étant lié étroitement à celui de la divination, il était sévèrement interdit dans la loi de Moyse, (Deut. 18, 10 et suiv., Exod. 22, 18. Lev. 20, 27. 1. Rois, 15, 23), comme conduisant à l'idolâtrie (2. Rois, 9, 22, Mich. 5, 9, et suiv. Gal. 5, 20). A chaque époque, cependant, il trouva dans la masse du peuple israélite de zélés partisans. 2 Rois, 17, 17. 2 Paral. 33, 6. Isaie 2, 6. 57, 3. Mich. 5, 11. Jer. 29, 9. Mal. 3, 5 En Égypte, pays voisin de la Palestine, (2) Exod. 7, 11, aussi bien que dans la Babylonie, Dan. 2, 2, Isaie 47 : 9, 12, les magiciens appartenaient à la caste des prêtres et des mages. Il est fait mention, dans l'ancien Testament, de diverses sortes de magie, venues d'Égypte pour la plupart, mais dont on ne saurait toujours expliquer les noms d'une manière satisfaisante. (3) מְכַשְּׁפִים, Exod. 7, 11; Deut. 18, 10; Dan. 2, 2, etc., est appliqué par quelques-uns (voy. Jahn Archæol. III, 466) à cette sorte de magiciens, qui prétendaient opérer des éclipses de soleil et de lune (dont ils avaient calculé l'époque), ou changer le cours des astres (Virg. Æn. 4, 489. Ovid. Met. 12, 263 et suiv. Tibull. 1, 2, 43); ce nom viendrait ainsi de l'arabe كسف, secuit, obscuravit solem, obscuratus est sol, de là كسوف eclipsis solis (Michael, Suppl. 1374; Bertholdt, Dan. II, 837); mais il est mieux de se ranger à l'opinion de Rosenmüller et d'autres érudits, qui prennent כָּשַׁף pour un terme général (marmotter des prières, des formules d'enchantement; voy. לָחַשׁ), du syr. ܟܫܦ Ethp. supplicavit, deprecatus est, sacra peregit, λειτουργεῖν, les mots, qui en syriaque signifient *prière, piété*, etc., ayant été généralement appliqués par les Hébreux au culte des idoles. — 2. חֹבְרִים חָבֶר Ps. 58, 6; Deut. 18, 11 et

(1) Voyez sur cet art et sur la connexion qu'il présente avec la croyance aux deux principes, enseignés dans les religions de l'Orient. TIEDEMANN *quæ fuerit artium magicar. origo.* Marb. 1787. 4. et WACHSMUTH, *Athenæum*, II, 209 et suiv. Voyez aussi de ce dernier auteur *Hellen. Alterth.*, II, II, 106 et suiv.

(2) Je n'ai pu découvrir l'ouvrage de G. C. Petri de Studio magico Judæor. Vit. 727 et suiv. VI, 4.

(3) φάρμακα signifiant en grec toutes sortes de drogues propres aux enchantements. Ce mot, aussi bien que ses dérivés φαρμακὸς, φαρμάκευειν, φαρμακεία, ont été souvent employés dans la traduction des Septante pour rendre les mots hébreux. Dans le N. T., voy. Gal. 5 20, et mon commentaire sur ce passage.

אֹשֵׁף Dan. 1, 20. 2, 2. 10. 4, 4 (?), c'est-à-dire, peut-être des psylles, serpentum virulentorum domitores, voy. Jonath. et Targ. Hieros. sur le Deut. l. c., et Gesen thesaur. I, 161, qui savaient apprivoiser des serpents (leur ôter le venin, rendre leur morsure innocente, (voy. Jev. 8, 17), et les dresser de telle sorte, que ces animaux, à certains signes, s'agitaient en cadence ou comme on dit, dansaient au bruit d'une chanson (1), voy. Jer. 8, 17, Kohel. 10, 11. Il y a eu dans toute l'antiquité de ces dompteurs de serpents; certains peuples, en particulier, avaient acquis de la célébrité dans cet art. Plin. 25, 5. 28, 4. Sil. Ital. 3, 300 et suiv. 8, 497 et suiv. Gell. 16, 11. Aujourd'hui encore l'Orient, et surtout l'Égypte et l'Inde, ont leurs psylles ou apprivoiseurs de serpents, et leur secret, qui n'est pas encore parfaitement découvert, continue à se perpétuer dans quelques familles (2), voy. Shaw., R. 354 et suiv., Niebuhr, V. I. 189 et surtout Hasselquist V. 76, 79. Kæmpfer, Amœn. III, 565 et suiv. Rosenmüller, Morg. IV, 55 et suiv. Descrip. de l'Égypte, VIII, 808 et suiv. XVIII, 333 et suiv., 451 et suiv. Minutoli, p. 226 et suiv., et Abhandl., verm. Inhalts, II, 1, 42 et suiv. Bochart Hieroz., III, 162 et suiv. (3). Quelques écrivains (Umbreil par exemple) pensent, mais à tort certainement (voy. Rosenmüller) que dans Job, 3, 5, les mots כְּמְרִירֵי יוֹם ont trait, à cette croyance superstieuse (établie en Orient) que des magiciens au moyen de certaines paroles, pouvaient changer en ténèbres le jour le plus serein. — 3. Quant aux אוֹב, nécromanciens, voyez notre article. — 4. Les מְעוֹנְנִים Levit. 19, 26. Deut. 18, 10. 2. Rois, 21, 6 (4) ou עֲנָנִים Is. 2, 6, 57, 3, appartiennent ici. Ce sont des magiciens, dont le regard louche et envieux (עַיִן רָע) ensorcèle (Voy. عان oculo maligno petit), c'est là aussi le sens du syriaque ܒܥܝܢ ܒܝܫܐ fascinans oculis, et de Talmudistes (Michn. IV, 244.) Cette sorte de magie (βασκανίαν (5) κατεβάσκαναν), que Targ. Jonath. Gen, 42, 5, a transportée dans l'histoire des patriarches (voyez aussi Othon. lexic. rabb. p. 403), est celle que les Italiens nomment *indocchiatura*; elle etait aussi connue de plusieurs autres peuples de l'antiquité, voy. Plin. 7, 2, p. 371. Hard. esse ejusdem generis in Triballis et Illyriis adjicit Isigonus, qui visu quoque

(1) Plusieurs espèces de serpents semblent doués d'un sens musical, NIEBUHR, V. I, 189.

(2) Ces dompteurs de serpents parcourent en grand nombre les villes et les villages; au moyen de diverses manipulations bizarres, ils attirent les serpents cachés dans les coins et recoins des maisons et les prennent. Ils craignent si peu leur morsure, que non-seulement ils les laissent ramper sur leurs membres nus, mais qu'ils vont même jusqu'à provoquer leur colère. Les Français ont observé en Égypte que le secret de ces psylles ne consiste nullement à arracher à ces animaux leurs dents vénimeuses. La manière d'attirer les serpents s'explique naturellement : c'est que ces reptiles obéissent à l'attrait de certains sons qui viennent frapper leurs oreilles; quant aux psylles, ils sont avertis par leur odorat du voisinage des serpents, qui généralement répandent une forte odeur. Pour apaiser leur colère, on leur jette de la salive dans la gueule. Consultez là-dessus ce que dit Minutoli, voy. 227 : Les fumigations, surtout celles que l'on fait avec du *schiech*, plante très-aromatique, sont agréables aux serpents et les attirent; la prétendue baguette magique n'est autre chose qu'une branche de palmier, coupée tout près de la cime de l'arbre, et pleine d'une moelle sucrée dont les serpents sont très-avides. Les psylles savent en outre, dans les formules d'enchantement, imiter si naturellement le sifflement des serpents, que ceux-ci s'y laissent tromper, et leur salive, après qu'ils ont mâché une plante narcotique, qui l'augmente d'une manière effroyable, acquiert une vertu tellement soporative, que le serpent, qui en a été arrosé, s'assoupit aussitôt. Les prestiges auxquels on fait servir les serpents, sont aujourd'hui les mêmes que dans l'antiquité. On endort ces animaux, on les fait devenir raides comme un bâton (Exod. 7, 9 et suiv.), on les exerce à se dresser sur la pointe de la queue, etc. Voyez du reste aussi Nationalzeitung d. Deutsch. 1834, N. 28.

(3) On sait que l'Italie a aussi des dompteurs de serpents, voy. Fleck, Reise, t. 1, 505. J'ajouterai aux Recherches de M. Wiener que les croisés font souvent mention de cet art d'enchanter les serpents. Odon de Deuil parle du massacre d'un homme qui à Nicopolis jouait avec des serpents et qu'on accusa d'user de magie.

(4) Au Liv. des Juges, 9, 37, il est fait mention d'un chêne enchanté, אֵלוֹן מְעוֹנְנִים. On se livrait volontiers à des actes religieux sous l'ombrage épais des chênes; on les regardait comme remplis de la présence et de l'action des dieux. Les oracles de Dodona se rendaient aussi sous des chênes (dans un bois de chênes). Odyss. 14, 328, 297. Potter Archéol. I, 612.

(5) Voy. sur ce mot mon Comment. sur l'ép. ad Gal. p. 73, et les Schol. ad Theocrit. p. 883. ed. Kiesl.

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 17.

effascinent, interimantque, quos diutius intuentur iratis præcipue oculis, Gell. 9, 4. 8, surtout Plutarch. Sympos. 5, 7. Cette superstition règne encore aujourd'hui en Orient, Joliffe V. 63. Shaw, V. 212. Hœst Marokk. p. 213, et même en Europe, Arvieux, Nach. III, 210 elle entretient la coutume de porter des amulettes. Au temps de Jésus et des apôtres, on voyait partout en Asie des magiciens et des devins, qui abusaient de la crédulité du peuple et savaient faire tourner à leur profit ses désirs et ses espérances. Voy. Josèphe, Ant. 20, 5, 1, et 8, 6. C'était en partie des juifs, qui rapportaient au roi Salomon (1) lui-même leur art et leurs formules, Josèphe Ant., 8, 2, 5; Simon, par exemp., Act. 8, 9, et Bar Jésus, Act. 13, 6, 8. Dans l'Asie-Mineure, c'était surtout Éphèse qui passait pour être le siége de la vraie science magique, Act. 19, 18 et suiv. Voy. J. Ch. Ortlob de Ephesior. libris curiosis combustis. L. 1708. 4. Les βιβλοι ici mentionnés sont incontestablement des livres de magie; les Εφεσια γραμματα étaient surtout célèbres: c'étaient des formules magiques, qui étaient écrites sur du papier ou du parchemin, ou que l'on récitait de vive voix. Plutarch. Sympos. 7, 5, 4, ou que l'on attachait aux mains, au cou, etc., en guise d'amulettes. Voy. Wetsten et Kühnœl sur les Act. l. c. et aussi Lackemacher, Observat. philol. 126 et suiv. Deyling Observat. III, 355 et suiv. Cet art s'introduisit même parmi les chrétiens, grâces à une secte théosophique, qui, au moyen de pratiques ascétiques très-austères, prétendait se mettre en rapport avec les purs esprits célestes et acquérir ainsi des pouvoirs supérieurs (Col. 2, 20 et suiv.) 2 Tim. 3, 13. Voy. Hug. Einl. II. 384 et suiv. Neander, Pflanz. des Christenth. I, 255 et suiv. Quant aux exorcistes, nous avons, dans un autre article, observé que, pour chasser les démons, ils faisaient usage de certaines racines. Voy. sur l'emploi des racines dans la magie en général, Hoffmann, Buch Henoch, I, 116. Consultez aussi, sur la question qui nous a occupé dans cet article, Millii, diss. select. 221 et suiv. Carpzow. App. 540 et suiv. Van Dale de idololatr. cap. 3. 5. 6-10, Meiners Gesch. d. Relig. II, 573 et suiv. Gesch. der Entsteh. u. Verbreit. d. Wunder. u. Aberglauben in d. Morgenlændern a. d. Franz. L. 788. 8. Ueber den Zauberglauben u. andere Schwærmereien aus dem Franz. L. 787. 8. (2)

L'analogie n'est qu'accidentelle, et souvent même qu'apparente. Exode VII, 17.

Je citerai un passage de l'ouvrage de M. Hengstemberg, dans lequel il présente des idées raisonnables sur l'association de l'état miraculeux à l'état naturel, sans cesser d'être miraculeux (page 93).

Signes et miracles en Égypte.

« Cette partie de l'Exode est pour nous d'une haute importance, d'abord et avant tout, parce que les évènements surnaturels, qui y sont rapportés, trouvent tous une base dans la constitution physique de l'Égypte, et se tiennent dans une étroite relation avec les phénomènes ordinaires que la nature y produit; ensuite aussi, parce que les traits isolés semés dans le récit, témoignent combien étaient exactes et personnelles les connaissances que l'auteur possédait sur cette contrée.

» En ce qui touche le premier point, on a voulu plusieurs fois se prévaloir de ces rapports, qui existent entre les miracles de l'Exode et la constitution physique de l'Égypte, pour déprécier le Pentateuque. Telle a été l'intention de plusieurs déistes anglais, de Morgan par exemple (voy. Lilienthal, Die gute Sache der gœttl. Offenb., t. 9, 33.) Parmi les modernes, nous citerons en particulier Bohlen (p. 56 de l'Introduction) qui remarque que Moyse, s'il eût voulu faire passer pour des miracles des phénomènes naturels généralement connus, se serait exposé à jouer aux yeux de ses contemporains, qui devaient si bien connaître l'Égypte, le rôle d'un visionnaire, pour ne rien dire de plus. Mais il est évident que les suites tels qu'ils sont racontés, bien qu'ayant une base naturelle, n'en conservent pas moins leur caractère miraculeux, et par conséquent ont pour but de prouver ce qu'ils doivent prouver, et d'opérer ce qu'ils ont opéré. Des essais, tels que ceux qui ont été tentés par Dubois Aymé dans sa *Notice sur le séjour des Hébreux en Égypte*, t. VIII de la description, et depuis par Eichhorn dans son traité *de*

(1) Encore aujourd'hui, en Orient, ce roi passe pour le maître de la magie. Voy. Minutoli, *Reise*, p. 83.

(2) Const. Fr. de Cautz, dans son livre *de cultib. magicis*, *lib.* 2. Vindobon. (1767) 1771, 4, s'occupe principalement de l'époque chrétienne.

EXODE, CHAPITRE VII, VERSET 17.

Ægypti anno mirabili, n'atteindront jamais leur but, celui de soumettre entièrement à des lois physiques ce qu'il y a de miraculeux dans ces évènements. Rien que la *vigueur* inaccoutumée, avec laquelle les phénomènes naturels se produisent ici, et coup sur coup, tandis qu'ailleurs ils ne se montrent, isolés l'un de l'autre par de longs intervalles, que dans des cas extraordinaires, et chacun d'eux dans son intensité particulière; rien que ce fait, que, malgré toutes les interprétations violentes, qu'il s'est permises, Eichhorn y a trouvé cependant le sujet d'un traité, ayant pour titre: *De l'année miraculeuse d'Égypte*; rien que cela, disons-nous, surtout si nous considérons ces phénomènes dans leur rapport avec la question alors en suspens, celle de la délivrance des Israélites, et si nous admettons que la terre de Gosen était épargnée par les fléaux qui ravageaient le reste de l'Égypte, rien que cela suffit à nous conduire jusqu'à la limite du miracle, auquel l'extraordinaire, porté à son plus haut degré, sert en quelque sorte de transition (1). Mais ce qui nous transporte dans le domaine du miracle même, c'est que ces évènements sont amenés et opérés par Moyse, c'est qu'ils cessent par son intercession et en partie au moment fixé par Pharaon lui-même (voy. ch. 8, 5 et suiv.) Ainsi donc, il n'y aurait qu'un moyen de se prévaloir, au préjudice du Pentateuque, des rapports qui existent entre ces événements et les phénomènes naturels, ce serait, en refusant d'admettre le récit tel qu'il se présente, de prétendre que la partie de ce récit, qui s'explique au moyen de la constitution physique de l'Égypte, autorise à penser que le reste n'est autre chose qu'une exagération poétique. Mais cette prétention ne repose sur aucun fondement. Dès que l'on a enlevé au Pentateuque son caractère historique, on peut tant qu'on voudra, et en se guidant d'après les connaissances que l'on possède sur la constitution physique de l'Égypte, séparer l'une de l'autre la vérité et la fiction poétique (bien qu'alors il soit certainement mieux de ramener tout le récit au domaine du mythe, puisque les faits naturels n'ont ici de valeur et de signification qu'en raison de leur alliance avec les faits surnaturels), toujours est-il qu'une fois cette distinction établie, on ne saurait comprendre comment Moyse conçut la prétention de prouver ainsi sa mission, ni comment il put opérer ce qu'il a opéré en effet. Il n'est, d'ailleurs, pas possible de soutenir que les faits naturels, pris en eux-mêmes, élèvent ici une présomption contre les faits surnaturels, et forment ainsi une objection contre le caractère historique du Pentateuque. Que l'on essaie de donner à cette hypothèse une base solide, et, après quelques efforts, on s'apercevra bientôt que l'on s'est permis une supposition purement gratuite. Ce qui va suivre démontrera, au contraire, qu'unis aux faits naturels les faits surnaturels en reçoivent eux-mêmes un caractère de vérité plus apparente.

« Après avoir montré qu'on ne saurait faire trouver au détriment du Pentateuque les phénomènes naturels qui servent de base aux évènements miraculeux qu'il raconte, il nous reste à indiquer jusqu'à quel points ces phénomènes eux-mêmes témoignent en sa faveur. Ce qu'il nous faut ici considérer d'abord, c'est la convenance que présente l'ensemble de ces prodiges. En général, le côté surnaturel du récit, dans l'Écriture, ne forme point avec le côté naturel un contraste dur et heurté; on remarque au contraire, entre eux, une sorte de consonnance et d'harmonie. Cela vient de ce que l'action de la nature elle-même est essentiellement soumise à la direction de Dieu. Il ne convient qu'à l'impiété de prétendre isoler le miracle, en le plaçant tout à fait en dehors des puissances naturelles. Ici, d'ailleurs, se trouvait un motif particulier d'allier aussi étroitement que possible avec les faits naturels les faits surnaturels. Le but, auquel tendaient tous ces faits, était, suivant le ch. 8, 18, de prouver que Jehovah était le Seigneur et le maître du pays. Une série de prodiges, tout à fait étrangers à la nature de l'Égypte, n'aurait pas suffi, si effroyables qu'ils eussent été d'ailleurs, à mettre cette preuve dans tout son jour. Ils auraient témoigné seulement que Jehovah avait exercé sur l'Égypte une puissance momentanée et extraordinaire. Au

(1) C'est ce que Dubois Aymé reconnaît lui-même jusqu'à un certain point. Il dit l. c. p. 110 : « Que l'on écarte donc de la description des plaies d'Égypte les exagérations poétiques permises à celui qui décrit avec transport les phénomènes qui ont servi à la délivrance de son peuple, et l'on verra tout prestige s'évanouir; mais le concours de tant d'évènements extraordinaires quoique naturels, et leur résultat sur le cœur endurci de Pharaon, pourront néanmoins être considérés comme une preuve frappante de la protection divine. »

contraire, si les phénomènes, que ramenait annuellement le cours des saisons se montraient soumis à la volonté de Jehovah, il devenait alors évident qu'il était le maître et le dieu du pays, les dieux imaginaires qu'on avait mis à sa place étaient convaincus d'impuissance, ils étaient dès lors et sans retour dépossédés de la terre, que l'on considérait comme leur propriété (1).

Ajoutons que, plus tard, la poésie se serait exprès attachée à détruire cette connexion, que nous observons ici entre le côté surnaturel et le côté naturel des événements : elle eût craint que par cette connexion la dignité du miracle ne fût mise en péril, et que la toute-puissance du Seigneur et son amour pour Israël n'en parussent obscurcis. Elle se serait appliquée à rassembler précisément sur l'Égypte des prodiges de la nature la plus étrange. En supposant même, ce qui est loin de la vraisemblance, que l'on eût compris l'importance qui s'attache, ainsi que nous l'avons montré, à la connexion, du côté surnaturel avec le côté naturel, cette considération n'eût pu servir à contrebalancer un intérêt jugé d'une plus haute importance. Et même en écartant toute intention à cet égard, il ne pouvait se faire qu'une tradition poétique conservât si constamment à des événements surnaturels le caractère égyptien, et n'admit pas dans son récit des éléments étrangers. Il se peut qu'à une époque plus ou moins postérieure au temps de Moyse, quelques Israélites aient possédé sur l'Égypte des connaissances plus exactes que celles du vulgaire, mais cela même ne pouvait guère exercer d'influence sur le récit poétique de traditions nationales, dont la forme, comme on sait, se trouve toujours imposée par l'imagination vive, mais ignorante et despotique du peuple. Ainsi l'alliance, qui se rencontre dans le Pentateuque, entre le côté surnaturel et le côté naturel des événements, témoigne de la véracité du récit ; elle prouve qu'il est contemporain des faits, et par conséquent que Moyse en est l'auteur.

Cette apparition hors la saison était si inattendue qu'elle causa, en Egypte, un grand effroi, et qu'aujourd'hui elle sert de prétexte pour attaquer l'authenticité de la Bible (Exode, VII, 17, 28).

Je trouve dans l'ouvrage de M. Hengstenberg quelques observations qui ne seront pas déplacées ici.

LES LIVRES DE MOYSE ET L'ÉGYPTE.

PARTIE NÉGATIVE.

Notre premier soin dans la partie négative de nos recherches, doit être d'écarter une accusation soulevée dans ces derniers temps contre les livres de Moyse : on a prétendu que les *erreurs* et les *inexactitudes* qu'ils renferment, dans la peinture qu'ils offrent de l'Égypte, trahissent assez que leur auteur a vécu hors de ce pays et longtemps après Moyse.

L'auteur de ces livres, dit Bohlen dans son *Introduction à la Genèse* pag. LV, ne saurait échapper au soupçon d'avoir prêté à la vallée du Nil une foule de coutumes et d'usages particuliers à la Haute-Asie ; pour en citer un exemple, les Égyptiens, d'ordinaire, bâtissaient en pierre de taille, et les grandes constructions en briques, dont il est question, Exod., 1, 14, semblent bien plutôt empruntées de la Babylonie.

On a vraiment peine à en croire ses yeux, en lisant de pareilles choses. Est-il possible qu'un homme qui entreprend de commenter le Pentateuque, et qui ne craint pas d'accuser son auteur de ne point connaître l'Égypte, fasse lui-même preuve d'une ignorance aussi grossière, et produise des assertions dont il est si facile de reconnaître l'inexactitude.

Pour éclaircir le point dont il s'agit, il est naturel de recourir tout d'abord à l'archéologie d'O. Muller. Nous y lisons, au § 226 : « Les constructions en briques étaient très-ordinaires en Égypte ; la plupart des maisons privées n'étaient pas autrement bâties. »

Si nous allons plus loin, Hérodote (II, 136) nous parle d'une pyramide en briques, qui, vraisemblablement, existe encore aujourd'hui. Voy. Bähr. sur ce passage d'Hérodote ; Mannert, *géogr.* 10, 1. p. 444. 67.

Mais quelle masse de preuves nous réunirons, qui témoignent de l'emploi fréquent des briques en Égypte, si nous consultons ceux qui dans notre siècle, ont examiné les monuments égyptiens. Champollion, par exemple, dans ses *Lettres écrites d'Égypte*, p. 14 de la traduction allemande, fait mention d'une nécropole, à Saïs, bâtie en briques crues, et p. 83, de temples construits en briques à Wady Halfa. Rosellini (I. *monumenti dell'Egitto et della Nubia*, II, 2, p. 249) dit : « On trouve dans toutes les parties de l'Égypte des ruines de grands édifices qui étaient bâtis en briques ; il en reste des murs d'une grandeur et d'une épaisseur étonnante, comme l'enceinte de Saïs ; des pyramides entières, comme celle de Dahsciour et un grand nombre de débris de grands et de petits monuments. » Au témoignage de Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians*. Londres 1837. t. 2, p. 96. « L'emploi de briques crues, durcies au soleil, était général en Égypte, aussi bien pour les édifices publics que pour les édifices privés. — Les enceintes de jardins ou de greniers à blé, les murs qui entouraient le parvis des temples, les forteresses, les villes, les maisons et les tombeaux, tout, en un mot, à l'exception des temples eux-mêmes, était bâti en briques crues. » L'usage de cette sorte de bâtisse remontait à une époque très-reculée ; c'est ce que prouve le même écrivain, p. 50, lorsqu'il dit que les briques elles-mêmes à Thèbes aussi bien que dans le voisinage de Memphis, portent souvent le nom des rois qui gouvernèrent anciennement l'Égypte.

Plus loin, et en différents endroits, Bohlen remarque que l'auteur du Pentateuque a supposé qu'il y avait en Égypte des chameaux et des ânes. Voici comment il développe et motive ce grief, pag. 163 de son commentaire sur la Genèse, 12, 16. : « Le narrateur mentionne des animaux de son pays, dont plusieurs sont étrangers à l'Égypte, et qu'Abraham ne pouvait y avoir reçus ; Voy. Genès, 45, 23, 47, 17., Exod. 9, 3. : il ne lui donne point de chevaux, bien que ces animaux fussent très-communs dans la vallée du Nil, comme il ne l'ignore sans doute pas (41, 43, 47, 17.), mais des brebis, qui ne réussissent pas mieux que les chameaux sur le sol marécageux de l'Égypte, et des ânes, qui, à cause de leur couleur, étaient en abomination aux égyptiens. »

Voici le passage de la Genèse dont il est ici question : « Ils (les égyptiens) en usèrent bien à l'égard d'Abram à cause d'elle ; et il reçut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs et des servantes, des ânesses et des chameaux.

On demande, d'abord, pourquoi, parmi ces présents, il n'est point question de chevaux ? Prétendre expliquer cette circonstance, en disant que l'auteur n'a point connu la richesse de l'Égypte en chevaux ; c'est ce que Bohlen lui-même n'a pas osé faire. Dans l'énumération des animaux domestiques de l'Égypte, Gén. 47, 17 ; Exod., 9, 3, les chevaux paraissent en première ligne. L'art d'élever des chevaux est considéré, dans le Pentateuque, comme tellement propre à l'Égypte, que le Deutéronome, 17, 16, prévoit le cas, où un roi d'Israël, uniquement par amour pour les chevaux, pourrait vouloir ramener le peuple en Égypte. Si, dans le verset dont il s'agit ici, il n'est point question de chevaux, ce n'est donc point aux Égyptiens qu'il faut demander compte de cette omission, mais bien aux Israélites eux-mêmes. En effet, nous ne voyons pas que, chez ce dernier peuple, au temps de Josué et des Juges, il soit fait aucun usage des chevaux, ni en guerre ni en paix (Voy. J. D. Michaëlis, *Gesch. der Pferdezucht in Pal.*, sorte d'appendice à la 3. partie du droit mosaïque). Le cheval ne devint d'un usage ordinaire qu'à l'époque des rois. Or, si les Israélites ne s'en servaient pas encore au temps de Josué et des Juges, à plus forte raison n'en faisaient-ils point usage à l'époque du Pentateuque, alors que n'existait pas encore pour eux le but pour lequel on élevait les chevaux en Égypte (1). — Si c'est là le motif qui doit expliquer pourquoi les chevaux ne sont point nommés dans le passage qui nous occupe, on ne

(1) Quelques commentateurs ont avant nous déjà indiqué ce motif de l'alliance entre le côté surnaturel et le côté naturel des événements, mais sans donner à cette idée toute la valeur dont elle est susceptible. Voici ce que dit Calvin, par exemple, au sujet de la plaie des grenouilles : Ægyptios ante quasi precario vitam duxisse ostendit Deus, quia singulari beneficio protexerat ab incursu ranarum. Scimus Ægyptum ob multas paludes et lentum ac prope stagnantem Nilum multis ranis et venenatis bestiis fuisse refertam. Nunc quum subito erumpunt ingentes turmæ, agrorum superficiem obtegunt, penetrant etiam in domos et cubicula, denique in regium palatium conscendunt. Facile apparet fuisse ante cohibitas sola Dei manu *atque ita Deum hebræorum fuisse regni illius præsidem et custodem.*

(1) Taylor. *Illustrations of the Bible from the monuments of Egypt.* Londres, 1838, pag. 5 : « Les monuments nous apprennent que les chevaux étaient exclusivement (il serait plus juste de dire, de préférence) employés à la guerre, surtout à traîner les chars, sur lesquels les guerriers egyptiens les plus distingués marchaient au combat.

peut disconvenir qu'il ne soit tout en faveur de ceux qui maintiennent au récit biblique son caractère historique, et qui en rapportent l'origine à Moyse. Dans le cas, où ce récit ne serait en effet qu'une tradition poétique racontée au temps des rois, nul doute qu'on y eût mentionné les chevaux; car on ne peut supposer que l'époque où fut introduit l'usage des chevaux parmi les Israélites, fût si parfaitement connue, que, pour conserver au récit une couleur historique, la poésie elle-même ait été si fort soigneuse à ne pas l'oublier. — Mais il ne faut pas nous en tenir au seul passage qui vient de nous occuper. Le Pentateuque suppose toujours aussi, que, durant les âges qu'il raconte, il n'y avait point de chevaux parmi les patriarches et leurs descendants. « Moyse, dit Michaëlis, l. c. pag. 202, — décrit souvent les richesses que possédaient les patriarches en troupeaux; on n'y voit point de chevaux, mais toujours des bêtes à cornes, des brebis, des chèvres, des chameaux, des ânes. » Voy. Gen. 20, 14. 24, 35. 26, 14. 30, 41. 32, 6. 8. 15. 16. Le tabernacle, dans le désert, est traîné par des bœufs, nomb. 7, 3. Le Deuter. 17, 16, laisse supposer qu'il n'était pas aisé de nourrir un grand nombre de chevaux en Palestine. Au point de vue adopté, de nos jours, à l'égard du Pentateuque, ces faits sont inexplicables. Ils obligent donc à admettre, du moins, que les récits qu'il renferme remontent au-delà de l'époque où la royauté fut établie. Ajoutons encore que ceux qui s'efforcent de rejeter à des temps plus voisins de nous les récits du livre de Josué et des juges, en alléguant la substance même de ces récits, trouvent, dans cette circonstance si minime en apparence, qu'il n'y est point question de l'usage des chevaux, un obstacle qui ne manque pas de gravité. N'oublions pas que nulle part nous ne trouvons de document historique sur l'époque où les Israélites commencèrent à s'occuper de l'éducation des chevaux; que cette époque, selon toute apparence, n'a pas été remarquée, et que très-vraisemblablement les Israélites ont ignoré un fait, démontré pour nous, jusqu'à l'évidence, depuis qu'un savant du dernier siècle a laborieusement colligé sur ce sujet une foule de passages comparés.

Nier qu'il y eût des ânes en Égypte, c'est une pensée qui n'était venue à personne avant Bohlen. Tous les écrivains qui parlent de l'aversion des Égyptiens pour les ânes, supposent par cela même, qu'il y en avait en Égypte. Voy. Schmidt, *de sacerd. et sacrif. Aeg.* p. 283. Comment, d'ailleurs, auraient-ils pu être offerts en sacrifice à Typhon? Les cochons étaient aussi impurs aux yeux des Égyptiens, et cependant on en élevait en Égypte, Hérod. 2, 47, 48, Schmidt, p. 269. Les monuments présentent très-souvent des ânes et des ânesses. Les ânes étaient d'ordinaire employés comme montures, nous les voyons représentés couverts de riches harnois; les ânesses comme bêtes de somme, Taylor, p. 6 et 7. On est en droit de conclure que les ânes étaient fort nombreux en Égypte, puisque, sur les monuments, nous voyons un seul individu en posséder 760, Wilkinson, 3e partie, p. 34.

Prétendre que les brebis ne réussissent point en Égypte, c'est contredire tous les traités modernes de géographie. Voici comme s'exprime Ukert, *Nordhælfte von Africa*, p. 169: « On trouve en grand nombre des brebis en Égypte, leur toison y est un objet de commerce important, et leur chair est celle que l'on sert le plus ordinairement sur les tables. » (1) Les anciens écrivains font souvent mention des brebis de l'Égypte. Suivant Hérodote, 2, 41, les béliers étaient sacrés aux yeux des Thébains, le même auteur, au chap. 42, nous apprend que des brebis étaient offertes en sacrifice par les habitants du Nome de Mendès dans le Delta; Plutarque affirme que les Lycopolites mangeaient de la viande de brebis, et nous lisons dans Diodore de Sicile, 1, 36 et 87, que chaque année, les brebis agnelaient deux fois en Égypte et y étaient deux fois tondues. Les brebis se voient très-souvent et en grand nombre sur les monuments. On en entretenait de grands troupeaux, surtout dans le voisinage de Memphis. Ils se composaient quelquefois de plus de 2,000 têtes. Voy. Wilkinson, 2, p. 368; Champollion, *Lettres*, p. 51 (2) et 53.

L'Égypte actuelle nourrit des chameaux, voy. Ukert, p. 169, (3); il est

(1) Voy. sur l'éducation des brebis en Égypte. GIRARD, dans sa description, t. 17, p. 129 et suiv.

(2) L'auteur y affirme que, dans les grottes de Beni Hassan, le sol a été foulé par des moutons.

(3) Girard, dans sa *description*, t. 17, p. 128, fait cette remarque: « Les chameaux dont on se sert pour le transport de toutes les marchandises, quand elles ne sont pas voiturées par eau sur le Nil ou sur les canaux, sont moins

donc naturel de penser que l'Égypte ancienne en possédait aussi. Il est vrai que jusqu'ici, à l'exception de quelques vestiges isolés, que Minutoli, dans son voyage, p. 293, prétend avoir observés sur les obélisques de Luxor, on n'en a point trouvés représentés sur les monuments; voy. Wilkinson, 1, p. 351. Mais cela indiquerait tout au plus, et non pas même d'une manière certaine, que les chameaux n'étaient pas très-communs en Égypte; c'est ce que le Pentateuque lui-même semble insinuer, lorsque plus loin, dans un passage, il nomme les chameaux en dernière ligne, et quand, au ch. 45, 23, il ne les mentionne point du tout. Une foule d'objets, assurément d'un usage domestique chez les anciens Égyptiens, ne se montrent pas sur les monuments. Dans les nombreuses scènes de chasse, par exemple, on y chercherait vainement le sanglier, bien que cet animal soit indigène en Égypte. On n'y rencontre pas davantage l'âne sauvage, qui se tient dans le désert de la Thébaïde. Wilkinson, 3., p. 21. On y voit tout aussi peu des poules et des colombes, dont l'Égypte possédait cependant une si grande quantité, mais on y rema que fréquemment des oies, Wilkin., p. 35. Le même auteur, p. 254, mentionne encore d'autres objets, qui n'existent point sur les monuments, et il nous avertit, p. 344, que les monuments offrent, à cet égard, une grande lacune.

« L'auteur, dit Bohlen, I.V, nous représente Joseph, faisant préparer des viandes, ce qui est évidemment en contradiction avec le culte dont on honorait les animaux en Egypte, 43, 16. » Voici comme il commente ce passage, p. 397: « Les Égyptiens se nourrissaient tout au plus de la viande des sacrifices, et les castes supérieures, les prêtres surtout, auxquels Joseph était allié, s'interdisaient absolument toute nourriture animale. » Plus loin, p. 397, il ajoute: « C'est précisément dans l'inviolabilité des animaux, en particulier du bœuf, des chèvres et des brebis, (Bohlen oublie ici qu'il a refusé les brebis aux Égyptiens), qu'il faut chercher le motif de l'abomination, dans laquelle étaient tenus par les Égyptiens, qui considéraient ces animaux comme sacrés, les pâtres étrangers, qui les immolaient. »

En vérité, notre surprise s'accroit ici de beaucoup: à quelles sources notre grand critique a-t-il donc été puiser ses connaissances sur l'Égypte? Il faut l'avouer, nous commençons à avoir peine à comprendre comment, après cela, il se trouve encore tant de bénignes âmes, qui considèrent l'ouvrage écrit sur l'Inde par un écrivain aussi exact, aussi consciencieux, comme un secours qui mérite toute confiance. Personne, avant Bohlen, n'avait osé prétendre que les Égyptiens se fussent interdit, comme nourriture, la chair des animaux. Le contraire est même affirmé dans tous les traités, dont nous nous servons. Heeren, par exemple, dans ses *Ideen*, etc., dit, en parlant de l'Égypte, p. 170: « Les bœufs servaient généralement à la nourriture et aux sacrifices. » BECK, *Weltgeschichte*, I, p. 763, dit aussi: « Les Égyptiens s'abstenaient de la chair de *plusieurs* animaux, soit parce que ces animaux étaient sacrés, comme la vache, soit parce qu'ils étaient impurs, comme le cochon: « Comment douter que les Égyptiens aient fait usage de viandes dans leurs repas, quand Hérodote, pour ne parler que de lui, en offre une foule de preuves? Selon cet historien, 2, 18, les vaches seulement, et non les bœufs, étaient sacrées chez les Égyptiens; dans un autre endroit, 2, 168, il indique quelle quantité de bœuf chaque soldat égyptien recevait par jour, pour sa nourriture. Il dit encore, 2, 69, que les crocodiles eux-mêmes servaient de nourriture aux habitants d'Eléphantine. Mais le passage de cet auteur, le plus remarquable dans la question qui nous occupe, est celui, 2, 37, où il affirme que, chaque jour, on donnait aux prêtres égyptiens, pour leur nourriture, une portion considérable de viande (1). Porphyre lui-même, suivant la remarque de Schmidt, p. 62, dit seulement qu'*à certaines époques* les prêtres égyptiens s'abstenaient de manger de la chair. La question ainsi ramenée à son véritable point de vue, il devient inutile de faire remarquer que, sur les monuments, dans les scènes de

grands et moins forts dans le Said que dans la Basse-Égypte. L'éducation de ces animaux est une des principales occupations des tribus arabes, qui habitent les bords de la vallée d'Égypte. Ils en approvisionnent les marchés des différentes provinces. Les chameaux que l'on emploie au transport des récoltes, n'appartiennent pas toujours au cultivateur; il les loue suivant qu'il en a besoin. Le reste de l'année, il se sert d'ânes. Il n'y a point de paysan, qui ne possède quelques ânes, etc. » Suivant le même auteur, t. 15, p. 215, les chameaux du Delta sont moins estimés que ceux des provinces qui avoisinent le désert.

(1) Καὶ κρὶ ὧν βοῶν καὶ χηνέ ων πλῆθός τι ἑκάστῳ γίνεται πολλὸν ἡμερήσιον ἑκάστοις.

cuisine et les représentations de repas, les plats de viande s'offrent en foule. Voy. Wilkinson, 2e P., p. 368.

Plus loin, nous lisons dans Bohlen, p. LVI : « L'auteur (du Pentateuque), connaît si peu la nature du pays d'Égypte, qu'il y transporte le vent brûlant, qui souffle de l'est en Palestine (41, 6), et suppose que le reflux de la mer Rouge est causé par ce même vent. » Dans son commentaire sur ce passage de la Genèse, Bohlen prétend qu'en Egypte le vent d'est est rafraîchi en passant sur le golfe Arabique; que, d'ailleurs, il est arrêté, dans sa marche vers le Nil, par la chaîne orientale des monts Mokattam, et qu'ainsi, loin d'y dessécher les épis, il ne peut même pénétrer en Egypte (Abdollatif, p. 16, Hasselquist, p. 254) Dans ce pays, selon Bohlen, c'est le vent du sud, dont le souffle est brûlant (Abdoll., p. 19). Une erreur semblable, ajoute-t il encore, se rencontre dans l'Exod., 10, 13, où les sauterelles, dont il est question, ont dû venir de la Nubie avec le vent du sud.

Occupons-nous d'abord du passage de la Genèse, 41, 6 (voy. aussi les vv. 23 et 27), où il est parlé des sept épis maigres, « desséchés par un vent d'est. »

Le passage d'Abdollatiph, cité par Bohlen, et sur lequel il s'appuie pour prouver qu'il ne souffle en Égypte aucun vent d'est, n'atteint pas ce but. Abdollatif (p. 5 de Sacy) indique assez lui-même qu'il n'entend point parler de toute l'Égypte, et moins encore de la partie d'Égypte, dont il s'agit ici, je veux dire le Delta : « Sans doute ce fut par ce motif que les anciens égyptiens choisirent, pour la résidence de leurs rois, Memphis et les lieux qui, comme Memphis, sont le plus éloignés des montagnes qui courent à l'Orient de l'Égypte. »

Il est vrai cependant que les vents d'est et d'ouest se font rarement sentir en Égypte (Voy. Rüppel, cité par Ukert, p. 113). Mais le sud-est y souffle fréquemment, et ce vent est précisément celui qui peut produire les effets attribués ici au vent d'est; il règne d'ordinaire au temps indiqué par Moyse, c'est-à-dire avant la récolte des blés, qui, en Egypte, se fait au mois de mars et d'avril (Voy. Nordmeier, *Calend. æg. œcon.* p. 29).

Voici comment Ukert, p. 111, résume les relations des voyageurs modernes sur le vent du sud-est : « Au printemps le vent du sud saute fréquemment au sud-est; il acquiert toute la violence d'une tempête, etc. Il devient alors insupportable, quoique le thermomètre ne s'élève pas toujours aussi haut qu'on pourrait le supposer. Le vent du sud est appelé Merisi, le sud-est Assiab ou Chamsin. Aussi longtemps que dure le sud-est, on ferme portes et fenêtres, mais la fine poussière qu'il soulève, pénetre partout, dessèche tout, et l'on voit les objets en bois se déjeter et tomber en éclats. Le thermomètre monte subitement de 16–20° à 30, 36, ou même 38° R. —— Ce vent exerce une influence pernicieuse. Les légumes se sèchent, tout est ruiné s'il se maintient longtemps.

Volney, *Voyage*, 1e part., p. 45, 47, dit : « Les vents du sud et du sud-est ne donnent point de rosée, parce qu'ils viennent des déserts de l'Afrique et de l'Arabie. Les vents du nord et de l'ouest, au contraire, amènent en Égypte les vapeurs de la Méditerranée. En mars règnent le sud-est, le sud et le sud-ouest. Le vent souffle ensuite tantôt ouest, tantôt nord et est. »

On ne doit pas s'étonner que ce vent du sud-est soit ici désigné par le mot qui, dans sa signification propre, exprime le vent d'est, קרים les hébreux en effet n'avaient de noms appellatifs que pour les quatre vents principaux; d'ailleurs, lors même qu'il eût été possible d'employer une expression plus exacte ici, dans le récit d'un songe, elle eût paru tout à fait déplacée. Nous pouvons même citer un voyageur, qui s'est borné à désigner le mot est le sud-est : Wansleb, *Paulus Reisen*, 3e part., p. 18, s'exprime ainsi : « C'est depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte que le temps est le plus orageux, parce que, dans cette saison, le vent souffle généralement de l'est et vient de la mer Rouge. »

En voilà assez sur le ch. 41, 6 de la Genèse. Nous n'entrerons point, dans l'examen du passage de l'Exode, 14, puisque la prétention, que le vent d'est n'y convient pas, ne repose que sur la supposition gratuite que le passage de la mer Rouge a eu lieu au temps du reflux. Il ne nous reste ainsi à discuter que le ch. 10, 13 de l'Exode.

Bohlen n'est pas le premier, qui, dans l'expression de vent d'est, ait ici trouvé une difficulté. Déjà Bochart, *Hieroz.* 3, p. 287, avait pensé que le mot קרים devait en cet endroit signifier le vent du sud, puisque le vent d'est n'eût pu amener les sauterelles que de l'Arabie, tandis que le vent du sud les eût apportées d'Éthiopie, où elles se trouvent en bien plus grand nombre. Eichhorn, *de Aeg. anno mirabili*, p. 26, dit aussi : « Puisque les sauterelles, dans leur instinct aveugle, sont toujours poussées du Sud au Nord, sans jamais dévier vers l'Est ou l'Ouest, il en résulte que leurs troupes ne viennent jamais de l'Arabie en Égypte, mais toujours de l'Éthiopie. »

Cependant, et avant toutes choses, il reste démontré, que l'auteur de l'Exode n'a pas employé le mot קרים dans la signification du vent du Sud, et aussi que ce n'est pas sans réflexion qu'il a nommé l'Est, au lieu du Sud : c'est au contraire avec pleine connaissance de la géographie physique de l'Egypte, qu'il prétend que les sauterelles sont venues de l'Est, du Golfe Arabique. Le v. 19 rend ceci tout-à-fait évident : « Et le Seigneur fit souffler un vent d'Ouest très-violent, qui enleva les sauterelles, et les jeta dans la mer Rouge. » Le vent d'Ouest, expressément désigné ici comme l'opposé du קרום remporte les sauterelles au point d'où elles étaient parties.

On ne saurait donc avancer que l'auteur, par méprise ou par inattention, applique ici à l'Egypte ce qui ne convient qu'à la Palestine. Reste à savoir, s'il est en effet possible que les sauterelles soient transportées de l'Est en Égypte, en passant au-dessus du golfe Arabique.

Le motif, que fait valoir Eichhorn contre cette hypothèse, en affirmant que les sauterelles suivent toujours la direction du Sud au Nord, n'est point inattaquable. Credner, qui, dans son commentaire sur Joël, reconnaît positivement que le passage qui nous occupe est exact dans son expression, a prouvé à la p. 286 de son ouvrage, que les sauterelles arrivent en Égypte, n'importe avec quel vent. Cette circonstance, que leur troupe, venant de l'Est, a dû traverser le golfe Arabique, ne peut faire difficulté. Credner a montré, p. 288, que les sauterelles peuvent, dans leur vol, traverser non-seulement d'étroits bras de mer, tels que le détroit de Gibraltar, la mer Rouge, etc. (1); mais encore de plus grands espaces, la Méditerranée par exemple, pourvu toutefois que le vent les favorise. Dès que cette condition n'existe plus, dès que le vent se transforme en tempête ou que survient un calme subit, aussitôt alors leurs innombrables essaims sont précipités dans la mer, ainsi qu'il arriva autrefois après que ces insectes eurent accompli en Egypte l'objet pour lequel le Seigneur les y avait appelés.

Si les sauterelles ne viennent pas moins de l'Est que du Sud, et que la mer ne leur soit pas une barrière, si, de plus, il est constaté que l'Arabie en produit un grand nombre, il est dès lors également certain qu'elle peuvent arriver de cette contrée en Égypte, aussi bien que de la Nubie Un phénomène de ce genre, une effroyable plaie de sauterelles, qui vint de l'Est frapper l'Égypte, est décrite par un écrivain syriaque, le continuateur de Barhebræus, dans le Nouv. Répert. de Paulus, 1re part., p. 67 : « En l'année 1774 (1463 ap. J.-C.) une grande quantité de sauterelles vinrent de l'Orient. Elles arrivèrent jusqu'en Egypte, dévorèrent les semences, etc. »

Enfin, toujours suivant Bohlen, l'ignorance de l'auteur du Pentateuque se trahit encore dans le songe de l'échanson de Pharaon, Gen. 40, 10 et suiv. Voici, à cet égard, l'observation du critique, p. 373 : « Une date importante, en ce qu'elle rajeunit singulièrement le récit, se présente ici dans le songe de l'échanson, où la culture de la vigne est supposée exister alors en Égypte. Ce ne fut en effet qu'après Psammétique, c'est-à-dire précisément au temps de Josias, que ce genre de culture devint l'objet de quelques faibles essais; dans un pays plat, qui se trouve sous les eaux justement à l'époque de la vendange, ces essais ne pouvaient réussir que sur un petit nombre de points. Les Égyptiens employaient comme boisson une sorte de bière, et Hérodote ajoute expressément qu'il ne croissait point de vignes dans le pays. Aux yeux des Égyptiens orthodoxes le vin était la même chose que le sang de Typhon. Ils n'en buvaient pas avant Psammétique; dit Plutarque, et ils n'en faisaient point usage dans les sacrifices. »

Tuch, dans son commentaire sur la Genèse, p. 513, partage le respect absolu que témoigne ici Bohlen pour ce passage extrait de Plutarque, respect si peu motivé, quand on veut bien envisager dans son ensemble le caractère de cet écrivain. Tuch ne semble pas plus que son prédécesseur, se douter de ce que les monuments depuis le commencement du siècle, ont

(1) Niebuhr, *Beschr.* p. 169, remarque que le vent emporte des essaims de sauterelles au delà du golfe Arabique, à l'endroit même où il est le plus large.

fourni de documents sur cette question de la culture de la vigne en Égypte; il ne connaît pas même ce que Heeren, Id. æg., p. 362, nous en apprend. Pour sauver l'honneur de l'auteur de la Genèse, il admet que, dans ce passage, il n'est point du tout question de vin, mais d'une sorte de boisson, composée de jus de raisin fraîchement pressuré, non fermenté et qui ne pouvait enivrer. Ce procédé, ainsi décrit, suppose l'intention d'éluder une loi, par conséquent aussi l'existence et l'observation de cette même loi, qui eût prohibé l'usage du vin; c'est là une hypothèse, empruntée par Tuch, aussi bien que par Rosenmüller à J. D. Michaelis (Mos. R. 4e part. § 190), à qui elle pouvait paraître excellente, mais, après tout, ce n'est rien de plus qu'une hypothèse. Elle repose sur une double illusion : on oublie tout à fait ici qu'il s'agit simplement d'un songe, et l'on ne fait pas réflexion que ces paroles : « Je pris les grappes de raisin et je les pressurai dans la coupe de Pharaon », si l'on veut les interpréter en elles-mêmes, en les détachant de la place qu'elles occupent dans l'ensemble du récit, nous présentent, dans la préparation du breuvage royal, un procédé qui n'a d'analogie avec aucun autre; on ne fait pas réflexion qu'en admettant que ce breuvage et la manière de le préparer fussent si extraordinairement simples (les enfants seuls s'amusent quelquefois à en préparer de semblable), il devient difficile d'expliquer comment l'emploi d'échanson se trouvait être une charge de cour importante. Ajoutons aussi qu'en présence du passage de Plutarque, si l'on en maintient la valeur et l'autorité, cette hypothèse reste encore impuissante à nous tirer d'embarras. Selon Plutarque, en effet, dans la pensée des Égyptiens, c'était comme produit de la vigne, que le vin était le sang de Typhon : il n'était pas besoin, pour cela, que la liqueur eût subi le travail de la fermentation.

Mais la culture de la vigne a été pratiquée en Égypte dès les temps les plus reculés : c'est ce dont les documents, que nous ont transmis les anciens écrivains, ne permettent point de douter. Hérodote lui-même en fournit plus d'un témoignage. Ainsi cet auteur, parmi les choses que l'on met dans le corps du taureau sacrifié à Isis, mentionne des raisins secs, avec des pains, du miel, etc. (1). Ces raisins ne peuvent ici s'entendre que de ceux qui étaient cultivés en Égypte. Ce que dit encore Hérodote, 2, 42 et 144, de l'identité d'Osiris avec Bacchus, est une nouvelle preuve que la vigne était très-anciennement cultivée en ce pays. Du moins dans les idées du vulgaire, et c'est à ces idées que l'auteur fait ici allusion. Bacchus et le vin se trouvaient inséparablement unis. Diodore (L. 1. c, 11) confirme non-seulement cette identité d'Osiris et de Bacchus, mais il attribue positivement à Osiris (L. 1, c. 15) l'invention de la culture de la vigne : « On dit que ce fut près de Nysa qu'il trouva la vigne, et qu'après en avoir éprouvé le fruit, il a le premier fait usage du vin, et a enseigné aux hommes l'art de planter la vigne, d'en récolter le fruit, d'en faire du vin et de le conserver. » L'autorité de Diodore suffirait déjà seule à contrebalancer celle de Plutarque. Allons plus loin : suivant le témoignage d'Hellanicus, dans Athénée, c'est à Plinthine, ville d'Égypte, que la culture de la vigne aurait été d'abord inventée (voy. ce passage et d'autres cités dans Jablonski, Opusc. II, p. 119 et suiv. I, 432-72). Toutefois ces témoignages des anciens ont aujourd'hui pour nous moins d'importance, depuis que les monuments nous en fournissent un bien plus assuré et qui suffit seul à démontrer la haute antiquité de la culture de la vigne en Égypte. Déjà, dans la *description*, t. VI, p. 124, éd. Panc. (2), on a remarqué combien peu ce que nous lisons dans Hérodote concorde avec ces monuments. Plus tard, les preuves qui témoignent de la culture de la vigne, empruntées aux monuments, se sont accrues de beaucoup, et aujourd'hui, depuis l'apparition des lettres de Champollion et des ouvrages de Rosellini et de Wilkinson, la question peut être considérée comme entièrement résolue. Champollion, p. 51.

Rosellini, II, 1, p. 365 et suiv., a consacré un chapitre à cette question : de la vendange et de l'art de faire du vin. « Dans les tombeaux, dit-il, on trouve diversement figurées les images, qui ont trait à la culture de la vigne, et ces sujets ne se rencontrent pas seulement dans des tombeaux de l'époque de la dix-huitième dynastie et quelques autres d'une date postérieure, mais aussi dans ceux qui appartiennent aux temps des plus anciennes dynasties. » — « Les peintures que nous avons décrites, est-il dit, p. 373, démontrent avec plus de précision et de clarté qu'aucun monument écrit, qui nous soit parvenu, qu'en Égypte, même aux temps les plus reculés, on a cultivé la vigne et su faire du vin. » A la p. 377, l'auteur affirme que, dans les inscriptions du temps des Pharaons, il est fait mention d'au moins sept sortes de vin, parmi lesquelles le vin de la Basse-Égypte et le vin de la Haute-Égypte. Wilkinson, dans la 2e part. de son ouvrage, p. 143 et suiv., nous donne une image et une description des jardins égyptiens plantés de vigne, et des différents travaux dont ils étaient l'objet; à la page 149, il nous montre, dans une peinture de Thèbes, des enfants qui chassent les oiseaux et les écartent des vignes; à la page 151, des chèvres auxquelles, après la vendange, on laisse brouter les pampres. On trouve dans Taylor, p. 48 et suiv., le résumé des documents fournis sur cette question, par Rosellini et Wilkinson, avec des planches et des gravures.

Il faut en convenir, Hérodote, en affirmant qu'il n'y a point de vigne en Égypte, a tout simplement commis une erreur. A l'exemple de Dupuy memb. de l'Acad. des Inscript., t. XXXI, hist. p. 20 et de Larcher (Comment. sur Hérod. 2, p. 333), Bahr, en dernier lieu, a essayé de sauver l'autorité du père de l'histoire, sans heurter de trop près les témoignages qui garantissent le fait de la culture de la vigne dans l'ancienne Égypte : il a prétendu qu'Hérodote a seulement entendu parler d'une partie de l'Égypte, de « l'Égypte ensemencée; » mais déjà cette observation a été rejetée, comme inadmissible, par Rosellini : « Sans doute, dit-il, Hérodote entend parler de « l'Égypte ensemencée; » mais c'est aussi seulement dans cette partie de l'Égypte que la vigne pouvait être cultivée, et qu'elle a été cultivée en effet. Le reste ne se composait que de déserts ou de marais (1).

On lit, il est vrai, dans Plutarque, que les Égyptiens n'ont bu de vin ni fait de libations de cette liqueur avant l'époque de Psammétique : mais ce qui prouve d'abord combien peu l'on doit tenir compte de cette assertion, ce sont les fréquentes images représentant, sur les monuments, des libations de vin, offertes aux Dieux par les rois (voy. Ros., p. 376, Wilk. II, 164 et suiv.) (2). Le récit de Plutarque n'est pas autre chose qu'une de ces nombreuses fables, au moyen desquelles les Égyptiens recommandaient à la surprise et à l'admiration des étrangers, l'excellence et la sainteté de l'antique Égypte. Hérodote ne mentionne rien de semblable. Si le vin eût été considéré comme le sang de Typhon, comment expliquer que, déjà au temps d'Hérodote, les prêtres recevaient une certaine quantité de vin, fixée par la loi (voy. Hérod. 2, 37)? Leur théologie eût encore dirigé leur conduite, lors même que les rois et le peuple se fussent laissés entraîner à adopter les mœurs grecques.

Bohlen prétend qu'à cause des inondations du Nil, la culture de la vigne ne pouvait se pratiquer en Égypte que sur un petit nombre de points; mais, à cet égard comme à plusieurs autres, nous pouvons le renvoyer à Michaud qui, tom. VII de sa correspondance d'Orient, p. 12, remarque que les vignes en Égypte réussissent au milieu de l'eau, comme des plantes marécageuses; on peut aussi consulter sur la culture de la vigne dans le Delta, Hartmann, *Ægypten*, p. 187. Quand, de son côté, J. D. Michaelis, en différents endroits, affirme que, dans les mois d'août et de septembre, mois de la vendange, le Delta est entièrement inondé, nous en appelons au témoignage contraire de Hartmann, p. 214-15; suivant cet auteur, la vendange en Égypte se fait en partie au mois de juillet et

(1) Quæ pertinent (suivant la remarque de Creuzer, comm. 1, p. 115) ad frumenta inventa vitesque cultas, etc.

(2) Voici ce qu'on y lit : « Parmi les nombreux détails donnés par Hérodote sur le régime des Égyptiens on trouve celui-ci: comme ils n'ont point de vignes, ils boivent de la bière (2, 77). Notre bas-relief prouve à la fois que les Égyptiens cultivaient la vigne et qu'ils faisaient du vin. Plusieurs critiques avaient déjà remarqué que cette observation d'Hérodote manquait d'exactitude.

(1) Bahr dit lui-même, dans une note sur les mots οἱ μὲν περὶ τὴν ὑπερκειμένην Αἰγύπτου οἰκέουσι, au commencement du c. 77 du 2e vol. : Est enim Aegyptus ad Nili utramque ripam sita per aliquot dierum itinera fertilis frugibusque colendis apta. Nili utram quam rustici incolæ habitant; quæ sequuntur regiones pastorum potius sunt atque nomadum neque frugum capaces. — Voy. aussi Heeren, p. 146 et suiv.

(2) On y lit, à la p. 168, que sur des sculptures sont représentés des gens ivres, portés à la maison par des esclaves, preuve que, chez un peuple qui venait d'Égypte, où le vin et d'autres boissons enivrantes étaient fort recherchés (Voy. Wilkinson, p. 172 et suiv.), la défense faite aux prêtres, qui devaient vaquer au service divin dans le tabernacle, de boire de vin, ni rien de ce qui peut enivrer, se trouvait parfaitement à sa place dans le Lévitique, 10. v. 8 et suiv.

EXODE, CHAPITRE VII, VERSETS 17, 28.

finit en août, tandis que l'inondation ne commence d'ordinaire qu'à la fin d'août, et que jamais elle n'arrive avant le milieu de ce mois (voy. p. 118).

Nous allons terminer cet article par l'examen de quelques objections contre l'authenticité du Pentateuque, tirées des antiquités égyptiennes : ces objections, il est vrai, n'ont pas encore été soulevées, mais elles pourraient aisément être faites.

Plusieurs fois, dans ces derniers temps, on a hautement prétendu que la colonisation et la civilisation de l'Égypte avaient suivi le cours du Nil, en venant de l'Ethiopie. A ce point de vue, il devient difficile de ne point concevoir une certaine défiance à l'égard des documents que le Pentateuque nous fournit sur l'Égypte. Déjà, au temps d'Abraham, nous trouvons le siége, je ne dirai pas d'un empire, mais du florissant empire des Égyptiens dans la Basse-Égypte, où la colonisation pouvait à peine avoir eu le temps de pénétrer. Au livre des Nombr. 13, 23, Zoan ou Tanis se montre déjà comme une des plus anciennes villes de l'Égypte.

Mais cette opinion n'est qu'une hypothèse inadmissible : on commence à le reconnaître de jour en jour davantage, et, pour cela, il n'est pas même besoin de recourir à l'autorité du Pentateuque. L'antiquité elle-même nous fournit là-dessus un témoignage important : c'est celui d'Hérodote, qui, L. 2, 30, attribue à ceux qui abandonnèrent l'Égypte, à l'époque de Psammétique, les commencements de la civilisation éthiopienne. Parmi les modernes, Jomard, dans la *Description*, t. IX, p. 163 et suiv., a le plus solidement réfuté cette opinion. La Nubie, suivant sa remarque, se compose presque entièrement de rochers stériles. Un pays semblable, où l'on ne peut satisfaire aux premiers besoins de la vie qu'à l'aide des plus grands efforts, ne saurait être le berceau des beaux arts. « Aussi la plupart des voyageurs français se sont-ils refusés à admettre que les arts se soient répandus de proche en proche, en descendant des montagnes de l'Ethiopie. » — Dès que j'eus acquis la connaissance du véritable caractère des antiquités de la Nubie, depuis que j'ai vu dans les peintures et les sculptures les mêmes objets qui se présentent sur les monuments de Thèbes, il m'a paru évident que la plupart des monuments de la Nubie sont plus récents que les constructions de Thèbes, loin qu'ils leur aient servi de modèles. » — « Le climat est différent dans ces deux pays, les productions du règne végétal ne sont pas les mêmes, les plantes que les architectes égyptiens ont si souvent représentées de préférence, le lotus, le papyrus, le pampre, etc., ne se trouvent point dans cette contrée élevée ; le roseau, le dattier, y sont même rares. On a pu porter jusque sur ces côtes des arts déjà formés et perfectionnés, mais leurs habitants n'ont pu transplanter, sur les bords du Nil inférieur, des arts pour lesquels leur pays ne présentait pas le type naturel. » — Wilkinson, 1re part, p. 4, désigne l'hypothèse, qui place en Ethiopie l'origine de la civilisation, *comme entièrement anéantie par les découvertes des modernes.*

Les monuments d'art, en Ethiopie, non-seulement sont inférieurs à ceux d'Égypte, mais encore ils présentent bien moins le caractère de l'originalité. Que la civilisation se soit avancée de Thèbes vers la Basse-Égypte, cet auteur le trouve vraisemblable, mais il ajoute qu'on ne saurait en apporter de preuves, et il renonce ainsi lui-même à défendre cette hypothèse,

Quant à cette vraisemblance, qu'il croit avoir aperçue, on peut dire qu'elle repose uniquement sur une illusion ; elle ne s'appuie en effet que sur une circonstance, peu décisive en elle-même, c'est que les monuments de la Haute-Égypte, par suite de leur position et de la nature du pays, se sont mieux conservés et en bien plus grand nombre que ceux de la Basse-Égypte, lesquels, en très-grande partie, ont disparu, presque sans laisser de traces. On est trop facilement porté à croire que ce qui se rencontre encore de magnifique dans les ruines, doit être considéré comme le type originaire du beau.

Encore une réflexion : suivant la Genèse, 4, 22. Thubal-Caïn a été le père des forgerons d'airain et de fer. A ce passage, qui nous présente comme si ancien l'art de mettre le fer en œuvre, on pourrait opposer que, dans l'Égypte ancienne, tous les ustensiles d'un usage habituel, armes, meubles, instruments de toute sorte, étaient de cuivre durci par un alliage d'étain. Mais, ainsi que l'a remarqué Wilkinson, 1re part., p. 324, l'usage habituel d'armes et d'ustensiles d'airain ne prouve pas que les Égyptiens aient ignoré l'usage du fer, puisque nous voyons que les mêmes objets, chez les Grecs et chez les Romains, longtemps après que le fer était généralement connu, étaient aussi fabriqués en airain. Les grands progrès de la métallurgie en Égypte ne permettent point de penser que

EXODE, CHAPITRE IX, VERSET 23, PAGE 41.

ce peuple ait ignoré l'art de travailler le fer. L'usage plus répandu de l'airain (et remarquez que dans la Genèse, l. c., l'airain est aussi nommé le premier) a pu provenir de ce qu'il était plus aisé de le trouver et de le mettre en œuvre. Suivant l'observation du même auteur, 1re part., p. 60, il est difficile d'imaginer que, sans le secours du fer, on ait pu graver si profondément les hiéroglyphes sur les dures pierres de granit et de basalte. Il existe d'ailleurs d'autres preuves plus convaincantes, qui témoignent de l'emploi du fer dans l'ancienne Égypte. Hérodote, l. 2, c. 124, après avoir raconté quelles énormes dépenses avaient entraînées la nourriture des ouvriers employés à la pyramide de Chéops : qu'on juge par là dit-il, des sommes qui durent être consacrées à l'achat des *outils en fer dont ils se servaient.* Il suppose donc que les Égyptiens, anciennement déjà, faisaient usage du fer, comme cela se pratiquait de son temps. Wilkinson, I, p. 324, a trouvé sur des sculptures, à Thèbes, des haches qui, si l'on en juge d'après leur couleur, doivent être d'acier. Consultez sur d'autres faits de cette nature, observés sur les sculptures du temps des anciens Pharaons, Wilkinson, 3e part., p. 247, et sur l'emploi du fer en général dans l'ancienne Égypte, Rosellini, II, 2, p. 301 et suiv. Ces remarques justifient à la fois les autres passages du Pentateuque, dans lesquels il est question d'ustensiles en fer. Voy. Nomb. 35, 16, Deut. 3, 11, 4, 20. 27, 5.

La tâche que nous nous étions imposée dans la partie négative de notre travail, est terminée (1). Il nous semble avoir démontré, d'une manière concluante, que les antiquités de l'Égypte n'élèvent aucun témoignage contre les livres de Moyse. C'est avoir déjà beaucoup gagné. Si le Pentateuque n'était en effet autre chose que ce qu'en a voulu faire la critique moderne, nécessairement alors des témoignages de cette nature devraient se faire entendre, puisque, pour une partie considérable du récit de Moyse, la scène est placée en Égypte. La partie négative de notre travail acquiert déjà par là un résultat positif, qui n'est pas sans importance. Il nous reste à rechercher, dans la partie positive, quels témoignages les antiquités de l'Égypte présentent en faveur des livres de Moyse.

Au Caire, où j'ai habité près d'une année, il plut assez violemment (Exode, IX, 23.).

Témoin moi-même de ce fait, je l'ai considéré comme exceptionnel, et les habitants, qui le voient se reproduire de loin en loin, le jugent si bien ainsi, que leurs habitudes, leurs arrangements, leurs constructions sont établis en dehors de cette exception et sans y avoir égard. Le passage suivant de M. Rüppel ne contredit pas mon assertion.

« Il règne dans la plus grande partie du peuple européen l'opinion qu'il ne pleut jamais en Égypte, ou au moins seulement exceptionnellement et très-rarement. Mais cette absence de pluie n'a lieu que dans la contrée qui s'étend le long du Nil, au sud du Caire, jusqu'au vingtième degré de latitude, dans laquelle, à la vérité, les orages, à toute époque de l'année, sont quelque chose d'inaccoutumé ; sur la côte de la Méditerranée au contraire, le climat de l'Égypte, depuis novembre jusqu'à la fin de janvier, est souvent pluvieux de la manière la plus désagréable. »

On peut citer d'autres voyageurs : Nordmayer (*Calendarium ægypt. œconom.*, p. 20, 27.) et Hartmann. (p. 41.) ont réuni leurs témoignages.

Quant à la grêle, elle est aussi fréquente à Alexandrie que dans tous les pays de l'Italie et de la Grèce. (Wansleben en vit tomber le 1er janvier, Monconys le 18, Jomard en février), mais elle est rare, accidentelle au Caire, et dans l'intérieur de l'Égypte (Pococke en vit cependant tomber dans le Fayoum en février).

Les pèlerins qui vont au couvent du Sinaï font bien de se servir d'ânes (Exode, IX, 25, page, 44).

Bertrand de la Brocquière dit fort simplement, au moment d'entreprendre son pèlerinage au couvent de Ste. Catherine du mont Sinaï et en partant de Gaza : « Nous voulyons acheter des asnes pour ce que les ca- « mels sont bestes qui font grant paine a ceux qui ne les ont point « accoustumés à chevaucher, car ils ont trop grant branle. »

(1) Nous avons réservé pour la partie positive de notre travail l'examen de quelques autres objections, parce que, dans certains cas, le côté positif d'une question domine le côté négatif.

EXODE, CHAPITRE X, VERSET 31.

Dans le quatrième verset les sauterelles sont comparées à des chevaux (Exode, X, 13, page 46).

En voyageant de Suez au Caire Robinson s'exprime ainsi :

Nous trouvâmes aujourd'hui sur les broussailles un insecte qui ressemsemblait à une sauterelle noire ou à quelque chose de semblable, nos Bedawin (Bedouins) l'appelèrent Faras el Dgundi ou chevaux de soldats; ils nous dirent que ces insectes étaient très-communs sur le mont Sinaï, qu'ils étaient verts et restaient sur les palmiers sans toutefois leur causer de dommage.

Cette description est trop superficielle et trop incomplète pour qu'on puisse en tirer aucune conséquence, mais elle pourra recevoir son développement de quelque voyageur plus attentif.

Les septante ont adopté le nom d'Erythrée (Exode, X, 19).

Une bible versifiée au commencement du XIVe siècle par Maces de la Charité sur Loire, et qui, si on avait le courage de la lire en entier, fournirait sans aucun doute l'indication de beaucoup de légendes et traditions du moyen-âge, s'exprime ainsi sur ce nom, après avoir décrit le passage miraculeux des Israélites et la perte des Égyptiens :

En signe de cette mervoille
Deuint la mer royge et vermoylle
Nonc puis ne la surent nomer
Autre nom que la royge mer.

J'ajouterai que les anciens dessinateurs de cartes du XIIe au XVe siècle la peignaient en rouge, tandis que toutes les eaux étaient rendues par la couleur bleue.

Exode, chap. X, 31.

Wilkinson parle de petites pluies qui tombent à Thèbes, quatre et cinq fois l'année, et d'orages qui tous les dix ans, terme moyen, remplissent d'eau les ravins; Wilkinson, Topography of Thèbes, London, in-8, 1835, page 73. Ed. Robinson reçut le 4 février 1838 une légère pluie à Thèbes; Palaestina, tom. I; Halle, in-8, 1841.

On consultera les observations que M. Destouches, officier de santé, a faites au Caire avec une grande attention pendant les années 1835, -36, -37 et -38. Elles sont insérées dans le bulletin de la société de géographie, tome XIII, 1839, page 191. En voici le résumé :

	Quantité de pluie.	Jours d'orage.	Jours de pluie.	Jours de grêle.
1835 —	0m,0539.	— 5.	— 16.	— 1. (1)
1836 —	0m,0234.	— 4.	— 31.	—
1837 —	0m,0501.	— 1.	— 39.	—
1838 —	0m,0271.	— 2.	— 12.	—

M. le maréchal duc de Raguse, ayant avancé l'opinion que les plantations nouvelles faites par le pacha aux environs du Caire avait eu une influence fâcheuse sur la température, et qu'il y pleuvait aujourd'hui, tandis qu'à l'époque de l'expédition d'Égypte, les savants de l'institut du Caire avaient constaté l'absence de pluie, M. Jomard a rappelé dans le Bulletin de la société de géographie (tome XIII, 1839, page 197), que la commission d'Égypte avait signalé la pluie, non pas seulement au Caire, mais à Girgeh (Descript. de l'Égypt. II, 521 et 715). Il remarque que pendant six mois (du 18 nov. 1798 au 20 mai 1799), il a plu dix-sept fois, ainsi observées sur son journal :

1798. — 18 novembre, pluie et tonnerre.
31 décembre, pluie fine.
1799. — 1 janvier, pluie fine.
2 — *id.*
31 — pluie le matin.
4 février, averse ou très-forte pluie, les rues sont pleines de boue.
11 — petite pluie.
17 — *id.*
1 avril, *id.*
3 — *id.*
7 — *id.*

(1) Dans cette grêle très-forte, les grêlons avaient six millimètres de diamètre.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 3, PAGE 62.

8 — petite pluie
30 — *id.*
1 mai, *id.*
2 — *id.*
3 — pluie assez forte.
20 — il pleut à grosses gouttes pendant 8 ou 10 minutes.
21 octobre, pluie toute la journée (1).
8 novembre,
10 — pluie abondante et prolongée du matin au soir, les rues sont pleines de boue.

En résumé on peut conclure de ces observations, faites à 40 années de distance, qu'il pleut année commune treize fois, et que la température a dû être toujours la même.

La Pâque célébrée pour la première fois en Égypte (Exode, XII, verset 5, page 62).

M. Wiener a réuni de nombreuses citations sur l'origine et la pratique de cette fête, je traduirai l'article de son répertoire intitulé Sabbath,

SABBATH, שַׁבָּת, (Voy. sur la forme שַׁבְּתֹלוֹ (2) EWALD, *Krit Gramm.*, p. 247), σάββατον et aussi τὰ σάββατα (voy. Horat. Sat. I, 9, 69) (3). C'était le sixième jour de la semaine (du vendredi soir au samedi soir, (Lev. 23, 32) (4), que les Israélites célébraient comme un jour de repos et de joie (Jes. 58, 13; voy. Hos. 2, 11; I. Macc. 1, 41) : ce jour-là, ils s'abstenaient de toute espèce de travail, que ce travail se fît ou non à l'aide de bêtes de somme (5), Exod. 20, 10. 31, 12 et seq., 34, 21. 35, 2; Deut. 5, 14 (6); Jer. 17, 24; Dio Cass. 37, 17. Les esclaves, qui n'étaient pas de leur nation, et tous les étrangers, qui séjournaient sur leur territoire, étaient soumis au même repos. On offrait dans le temple un holocauste particulier, qui se composait de deux agneaux d'un an avec les oblations et les libations prescrites en pareil cas (Num. 28, 19; voy. 2; Paral. 31, 3; Neh. 10, 33; Ezech. 46; 4). On plaçait dans le sanctuaire les nouveaux pains de proposition (Lev. 24, 5 et seq.; I Paral. 9, 32), et les prêtres, désignés pour le service de la semaine, entraient en fonction, 2. Reg. 11, 5. 7. 9. 2. Paral. 23, 4 (7). Violer de propos dé-

(1) A Girgeh, le même jour, violent orage accompagné de pluie.

(2) Dans le Levit. ce mot est employé pour désigner un jour de fête, qui, de même que le Sabbath, était célébré comme un jour de repos, 16, 31. 23, 24. 32, 39, 25, 4.

(3) On connaît l'étymologie et le sens de ce mot. Josèphe, Apion. 2, 2, l'expliquent par ἀνάπαυσις ἀπὸ παντὸς ἔργου, voy. Ant. 1, 1, 1. Quant aux étymologies malencontreuses, imaginées par ceux qui ne comprenaient pas l'hébreu, voy. Josèphe, Apion. l. c. Plutarch. symp. 4, 6, 2. Lactant. Institut. 7, 14. (τὰ σάββατα était quelquefois employé dans le sens de *semaine*, voyez ce mot. Le sabbath; à son tour, est désigné par le mot ἑβδομάς, 2 Macc. 6, 11. Voy. Josèphe, bell. jud. 2, 8, 9).

(4) C'est-à-dire depuis un coucher de soleil jusqu'à l'autre, voy. Lightfoot hor. hebr. p. 312 et suiv. Le temps qui s'écoulait depuis le déclin du soleil jusqu'à son apparition, était la vigile du sabbath, ערב תשבת (voy. l'art. sacrifice du matin et du soir). Voy. sur בין השעשות Lightfoot l. c. En raison de la position différente des lieux, le sabbath ne commençait pas partout exactement à la même heure, voyez le passage extrait par Carpzov du livre Musar : Tiberias sita erat in valle, ita ut non conspiceretur ipsis amplius sol, quasi dimidia hora ante occasum ejus; ideirco lucente adhuc sole sabbathum inchoabant. Zephore urbs sita erat in vertice montis, ut solem adhuc conspicerent lucentem, dum aliis occideret; ideoque longius protraherant Sabb. quam alii. Du reste, conformément au précepte des Gemaristes, le commencement et la fin du sabbath, dans toutes les villes juives, étaient annoncés à son de trompe, voyez Maimon-Hilcoth. sabb. c. 5. Josèphe-bell. jud. 4, 9, 12, nous apprend que cette coutume était en usage à Jérusalem. Il paraît que, dans le temple, on sonnait de la trompette sur le גורסד השבת (tectum sabbathicum) 2 Rois, 16, 18. Voyez Rhenferd opera philol., p. 770 et suiv.

(5) Ainsi le repos des animaux domestiques était une conséquence du repos du sabbath. Philon, opp. II, p. 137, étend même le sabbath jusqu'au règne végétal : φθάνει ἡ ἀνεχειρία — — καὶ πρὸς δένδρων καὶ φυτῶν ἅπασαν ἐδέκυ· οὐ γαρ ἔρνος, οὐ κλάδον, ἀλλ' οὐδὲ πέταλον ἐρεῖται τεμεῖν ἡ καρπὸν ὀντινοῦν δρέψασθαι.

(6) Voyez sur les rapports, que les lois du sabbath ont entre elles, Hartmann, Pentat., p. 228 et suiv.

(7) Aucune idée de travail ne s'attachait aux fonctions des prêtres et des Lévites (voy. Mt. 12, 5); אין שבות בניקרש avaient coutume de dire les Juifs. On circoncisait aussi, dans l'occasion, au jour du sabbath. Jos. 7, 23 et suiv. Voyez Mischna sabb. c. 19. Schœttgen hor. I, 121. Lightfoot hor. hebr. p. 1028.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 3, PAGE 62.

libéré (1) la solennité de ce saint jour était un crime puni de mort. Exod. 31, 14 et seq. 35, 2: le coupable était lapidé, Num. 15, 32 et seq. Mischna Sabb. 7, 1. Sanhédr. 7, 8. Cependant il y eut des temps, où les Juifs se relâchèrent de la rigueur de cette loi. Isaïe, 56, 2. 58, 13. Ezech. 20, 16. 22, 8. Lament. 2, 6. Neh. 13, 15; il semble même que ce ne fut que dans la période qui suivit leur exil, qu'ils observèrent régulièrement et rigoureusement la fête légale du Sabbath. Ce fut alors aussi que l'on s'occupa de mieux préciser et de définir quelle sorte de *travail* profane le sabbath: le législateur avait abandonné cette question à l'expérience de la vie, et s'en était remis, pour ce qui concernait les cas douteux, à la conscience de chacun; un seul genre d'occupation était défendu d'une manière précise et absolue, c'était d'allumer du feu dans les maisons, Exod. 35, 3 (2), pour préparer les mets de la table, Exod. 16, 23 (3), ce qui obligeait de faire cuire la veille, pour le jour du sabbath, la nourriture nécessaire. Mais, dans la suite, on se piqua d'accomplir de la manière la plus étroite la lettre de la loi et de laisser le moins possible au jugement et à la conscience des individus; on étendit de beaucoup les prohibitions du sabbath et l'on s'efforça de prévoir, à cet égard, tous les cas imaginables et d'établir des règles formelles. Il allait de soi-même que toute espèce de trafics (ceux même de première nécessité) devait cesser le jour du sabbath, Neh. 10, 31. 13, 15. 16; et quand Nehemias ordonna que, pour interrompre tout commerce, les portes de la ville resteraient fermées ce jour-là, Neh. 13, 19, ce ne fut qu'une mesure de police, destinée à appuyer la loi. D'accord avec l'esprit de cette loi, et conformément au précepte de l'Exode, 16, 29, on s'interdisait le voyage au jour du sabbath, voy. Josèphe, Ant. 13, 8. 4. Act. 1, 12. Mt. 24, 20. Mais les Juifs poussaient jusqu'au fanatisme le zèle de la loi, quand leurs armées s'abstenaient de prendre les armes au jour de sabbath et se laissaient massacrer par l'ennemi. 1. Macc. 2, 32 et suiv. 2. Macc. 6, 11. Josèphe, bell. jud. 2, 17, 10. vit. 32 (4). Cette conduite procurait à l'ennemi un avantage certain (voy. aussi Josèph. Ant. 13, 12. 4, 14, 4. 2); des chefs plus avisés le comprirent, et n'observèrent la trève des armes, au jour du sabbath, qu'à l'égard de l'offensive seulement, 1. Macc. 11, 34, 43 et suiv. Josèph. Ant. 12, 6. 3. 13, 1. 3. 14, 4. 2 et suiv. (5) 18, 9. 2 et 10. 2. Michaelis M.R. IV, 133 et suiv. Pendant la dernière guerre judaïque, on fut même moins scrupuleux à l'égard de l'offensive, Josèph. bell. jud. 2, 19, 2. et l'on sut faire servir l'institution du sabbath au succès de plus d'une ruse de guerre, Josèphe. bell. jud. 4, 2, 3 (6). La doctrine des Pharisiens sur la violation du sabbath était singulièrement minutieuse, et, bien qu'il y eût à cet égard quelques différences parmi les docteurs de la loi, nous voyons cependant, dans le N. T., que ce rigorisme était général. Arracher quelques épis dans un champ, Mt. 12, 2 Mr. 2, 23 et suiv.; guérir des malades même par une simple parole, Mt. 12, 10. Mr. 3, 2. 6, 7. 13, 14; emporter son lit, après avoir recouvré la santé, Joh. 5, 10, tout cela, aux yeux des Pharisiens et de la multitude qui partageait leurs opinions, c'était violer le sabbath (1); mais on ne se faisait point scrupule de se livrer chez soi à certains travaux, en cas de nécessité, Mt. 12, 11. Luc. 14, 5. voy. Gem. Sabb. 128, 1 (2). La Mischna, dans le traité du Sabbath (2e partie), qu'il faut consulter en entier sur le sujet qui nous occupe, fixe (7, 2) en général à 39 le nombre des travaux principaux (אבות מלאכות) défendus au jour du sabbath, et dont chacun avait encore ses תולדות. Cette question est traitée avec encore plus de détails et de minutie dans la double Gemara (3) et dans les écrits des rabbins; voy. Hulsii, *theol. jud.* l. 240 et suiv., Buxtorf, *Synag. jud.* c. 16, Schoettgen, *hor. hebr.*; I. p. 121 et suiv. A l'égard de la guérison des maladies, les rabbins décidèrent que les secours de la médecine seraient permis dans les cas où il y aurait danger de mort (4), voy. Mischna Joma, 8, 6. Schœttgen, l. c., 1 22 et suiv. Danz, *Christi curatio sabbathica vindic.* Jen. 1699. 4, et aussi Meuschen, N. T. 569 et suiv. (5) Le sabbath devait être consacré en particulier à l'étude attentive de la loi sainte (6), Josèphe. Ant. 16, 2, 4, aussi, ce jour-là, partout, dans les synagogues, le service divin se composait principalement de la prière, de la lecture et de l'explication des livres saints, Mr. 1, 21. 6, 2. Luc. 4, 31. 6, 6. 13, 10. Act. 13, 44. 16, 13. 17, 2. 18, 4. On se réunissait en de joyeux banquets, Luc. 14, 1. Philo. Opp. II, 477 (le jour de sabbath on prenait l'ἄριστον vers la 6e heure, Josèphe vit. 54) (7), on mettait ses habits de fêtes (Schurbau, *de luxu Sabbatario*, dans ses Observat. sacr. III, 541 et suiv.), mais jamais on ne jeûnait, Judith, 8, 6. Justin s'est trompé, en affirmant (36, 2) septimum diem more gentis sabbatum appellatum in omne ævum jejunio sacravit, voy. Suet. Aug. 76. Petron. fragm. 35, 6, et sur l'opinion contraire, Maimon. Hilcoth Sabb. extr. אסור להתענות ולזעוק ולהתכו ולבוקש דהאיש נשבת Voy. P. T. Carpzov de jejun. Sabb. ex antiqq. hebr. Rostoch. 741, 4. Partout, du reste, même sous une domination étrangère, à l'exception du règne d'Antiochus Epiphane, il fut permis aux Juifs de célébrer le sabbath, suivant leur loi, voy. I, Macc. 10, 34. Josèphe Ant. 14, 10, 20. 21. 23. 25. Jusque dans l'administration de la justice, on avait égard aux obligations religieuses, qui en résultaient pour eux. Joseph Ant. 16, 6. 2 et 4. Philo Opp. II. 569. Toutefois les Juifs furent souvent moqués par les Romains, et traités de fainéants à cause de leur sabbath, Juven, 14, 105 et suiv. Seneca apud Augustin, civ. d. 6, 11. C'est bien certainement à Moyse qu'il faut rapporter l'origine du sabbath: la Genèse, en effet (2, 1

(1) Celui qui, par ignorance ou par erreur, transgressait la loi du sabbath, en était quitte pour offrir un sacrifice expiatoire. Voyez Sabb. 11, 6. Chrithuth, 3, 10.

(2) Les Juifs appliquaient cependant aussi le passage de l'Exod. 35, 3, à l'action d'allumer des lumières, et ils avaient coutume de les allumer avant que le sabbath fût commencé, Mischna sabb. 2, 7, 16, 8. Voy. Senec. ep. 95.

(3) C'est pour cela que le scholiaste des epp. Ignatii nomme les Juifs ἑψὸν σαββατίζοντες et χλιαρὰ πίνοντες. Afin de tenir les mets chauds pour le jour du sabbath, on plaçait les vases, qui les renfermaient, dans du foin sec ou dans des copeaux, Mischna, Sabb. 4, 1 et suiv.

(4) Ceci rappelle la bigotterie d'un pilote juif, qui, au moment de la tempête, abandonna le gouvernail, parce que le sabbath était commencé. Synes, ep. 4, p. 163, ed. Petav. ἡμέρα ἦν, ἣντινα ἄγουσιν οἱ Ἰουδαῖοι παρασκευὴν τὴν δὲ νύκτα τῇ μετ' αὐτὴν ἡμέρα λογιζόντων, καθ' ἣν οὐδενὶ θεμις ἐξ ἐναργοῦς ἔχειν τὰν χεῖρα, ἀλλὰ τιμῶντες διαφερόντως αὐτὴν ἄγουσιν ἀπραξίαν. μαθὼν οὖν ἐκ τῶν χειρῶν ὁ κυβερνήτης τὸ πεδίλιον, ἐπειδὴ τὸν ἦλιον εἶκασεν ἀπολελοιπέναι τὴν γῆν καὶ κατιβαλὼν ἑαυτὸν πυκτεῖν παρεῖχε τῷ θέλοντι καυτῆρα. — — καὶ τις ἐρατεώτης γενεάδας — τὸ ξίφος ἀπασάμενος ἐπείλησε τ' ἀνθρώπῳ τὸν κεφαλὸν ἀποκόψειν, εἰ μὴ ἀντελήφοιτο τοῦ σκάφους. ὁ δὲ αὐτὸ χρῆμα Μακκαβαῖος οἷος ἦν ἐγκαρτερῆσαι τῷ δεγματι; μεσούσης δὲ ἤδη τῆς νυκτὸς ἀναπείθεται παρ' ἑαυτοῦ πρὸς τῇ καθέδρα γενέσθαι νῦν γάρ, φησίν, ὁ νόμος ἐρύεσιν, ἐπειδὴ νῦν σωρῶν τὸν ὑπὲρ τῆς ψυχῆς θάμνον.

(5) Ἄρχοντας μάχης καὶ τύπτοντας ἀμύνασθαι δέδωσιν ὁ νόμος, ἄλλο δέ τι δρῶντας τοὺς πολεμίους οὐκ ἐᾷ. Les marches militaires étaient interrompues le jour du sabbath. Josèphe, An. 18, 8, 4, et aussi 14, 10, 12. Il paraît en même temps, par ce dernier passage, que les Juifs, pour obéir à la loi du sabbath, s'exemptaient, quand cela leur convenait, du service militaire étranger.

(6) Lors même qu'on refusa d'en venir aux mains avec l'ennemi le jour du sabbath, ce fut, dans le seul cas de cette nature dont il soit fait ici mention, moins par crainte de transgresser la loi, que par calcul et par espoir d'en tirer avantage.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 3, PAGE 62.

(1) Les Esséens semblent avoir été plus rigides encore dans l'observance du sabbath. Joseph, bell. jud. 2, 8, 9. ταῖς ἑβδομάσιν ἔργων ἐφάπτεσθαι (φυλάσσονται) διαφερόντως Ἰουδαίων ἁπάντων· οὐ μόνον γὰρ τροφὰς ἑαυτοῖς πρὸ ἡμέρας μιᾶς παρασκευάζουσιν, ὡς μηδὲ πῦρ ἀνάπτειν ἐκείνη τῇ ἡμέρᾳ, ἀλλ' οὐδὲ σκεύη τι μετακινῆσαι θαρροῦσιν, οὐδὲ ἀποπατεῖν. La Mischna, Sabb. c. 17, contient aussi des préceptes sévères, relativement au transport des meubles d'un lieu dans un autre; on y établit cependant quelques cas exceptionnels. Philon Opp. II, 569, désigne le sabbath comme le temps ὅτε οὔτε λαμβάνει οὔτε δίδωσι ἡ ἀνάπαυλας τί πρακτέον τῶν κατὰ βίον καὶ μάλιστα τὴν πορείαν ἐρεῖσας. Quant à la sévérité, appertée par les Samaritains (surtout les Dosithéens Orig. princip. 4, 2), dans la solennité du sabbath, voy. Gesen de theol. Samarit. p. 35 et suiv.

(2) Toutefois, même pour le fourrage des bestiaux (voy. Luc. 13, 15) on devait éviter tout travail (tout effort) qui n'était pas d'une nécessité absolue. Sabb. 24, 2 et suiv.

(3) Les Tosaphta tract. Sabb. se trouvent en hébr. et en lat. dans Ugolini thesaur. XVII.

(4) Quant aux secours de la médecine, qui n'avaient pour but que le soulagement du malade les rabbins se montraient en partie très-rigides à cet égard. Voyez par exemple Gem. Berachoth, p. 11, de la traduct. de Rabe. Suivant le Mischna, Sabb. 22, 6, on ne doit pas même remettre une jambe cassée, le jour du sabbath, ni appliquer de cataplasmes chauds dans les cas de luxation. Voyez cependant Maimon à ce sujet.

(5) Quant aux autres occupations, permises le jour du sabbath (Mischna, Sabb. 24, 5). Voyez V. H. Hasenmüller, opera sabbathum depellentia. Jen. 708, 4.

(6) On regardait comme profanant le sabbath les paroles outrageantes ou infâmes: voy. Gesen sur Jes. II, 230.

(7) Sur le triple festin du sabbath (שלש סעדות) Mischna, Sabb. 16, 2 Voy. Maimonid sur ce passage.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 3, PAGE 62.

et suiv.) ne prouve aucunement que cette origine soit plus ancienne, puisque toute cette cosmogonie, qui d'ailleurs ne remonte pas au delà de Moyse, semble avoir été composée avec l'intention de représenter le sabbath comme une institution immédiatement divine, voy. Gabler neuer Vers. über die Mos. Schœpfungsgesch. 38 et suiv. de Wette krit. 40 et suiv.), quoique, dans des écrits postérieurs, il soit mis en rapport historique avec la sortie d'Égypte et avec la loi du mont Sina : Ezech. 20, 12. Nech. 9, 14, voy. Deut. 5, 14 et suiv., à quoi on ne peut opposer le passage de l'Exod. 16, 23. pour donner au sabbath une plus haute antiquité. Le sabbath est aussi considéré comme une institution mosaïque par Euseb. H. E. 1, 4. præp. ev. 7, 6, et par la plupart des rabbins, Selden jus nat. et gentt. 3, 10. Parmi les modernes, cette opinion a été défendue par Spencer legg. ritual. 1, 4, 9 et suiv.; Eichhorn Urgesch, I, 249 et suiv. Gabler *ibid*, 58 et suiv. Gabler n. Versuch, 38 et suiv. Bauer *Gottesd. Verf.* II, 174 et suiv., contre Hebenstreit de sabb. ante legg. Mos. existente, Lips. 1748, 4. Iken dissert. th. 26 et suiv. Richter, biblioth. Brem. nova III, 310 et suiv. Michaelis MR. IV, 110 et suiv. Reste toujours à savoir, il est vrai, si Moyse n'a pas lui-même emprunté le sabbath de quelque autre peuple (1), des Égyptiens par exemple (2). Il est aujourd'hui certain que les Égyptiens non-seulement connaissaient le cycle des semaines, mais qu'ils commençaient aussi la semaine par le jour de Saturne, le septième jour (Dio Cass. 37, 18. 19). Bauer (Tübing. Zeitschr. f. Theol. 1832, III, 145 et suiv.), d'après Tac. hist. 5, 5, a rapporté le sabbath directement au culte de Saturne (3), dont le jour, comme on sait, était aussi considéré par les Romains comme le septième jour de la semaine (dies Saturni) (4). Mais de quelque sagacité que l'auteur ait fait preuve en cherchant à établir cette hypothèse, elle ne paraît ni vraisemblable, ni nécessaire. C'est des Égyptiens, sans doute, que les Israélites ont reçu la semaine; mais, à part toute autre considération, il devait aisément venir à la pensée d'un peuple agriculteur, de consacrer au repos le *dernier* jour de la semaine, après que les hommes et le bétail s'étaient épuisés de travail, et de célébrer en même temps ce jour par des actes conformes au caractère religieux de ce peuple. Pourquoi faut-il que toutes les institutions de Moyse aient un type étranger, pourquoi de si simples observances ont-elles besoin, pour être éclaircies, d'explications amenées de si loin ? Au surplus, le sabbath, qui était la base du cycle des fêtes hébraïques, a été rappelé et en quelque sorte reproduit dans plusieurs solennités, par exemple dans l'année du sabbath, dans la 7ᵉ nouvelle lune, et même dans l'année du Jubilé.

On trouve réunies différentes interprétations (5) du passage de Luc. 6, 1, σαββάτου δευτεροπρώτου dans Wolf Cur. I, 619 et suiv. Rusi, Harm. evang. 939 et suiv. Paulus, com. II, 32 et suiv. C'est le premier sabbath après le second jour de Pâques (בּוכּוֹרֹת תִּשְׁבָּת Lev. 23, 15); on comptait de ce jour jusqu'à la Pentecôte, sept sabbaths, Lev. l. c. et on les distinguait par les noms δευτεροπρώτων (c'est-à-dire, πρώτων τῶν δευτέρων, c'est-à-dire ἀπὸ

(1) Philon, II, p. 137, et Josèphe contre Apion. 2, 39, prétendent que la coutume de solenniser le septième jour de la semaine, s'est répandue au loin parmi les nations; mais leur assertion, à cet égard, n'est point confirmée par l'histoire, et ne saurait ainsi nous arrêter plus longtemps. Il paraît cependant qu'à l'imitation du sabbath des juifs, quelque superstition, ayant trait au septième jour, avait trouvé accès chez les Romains; voy. Senec. ep. 95, p. 423. Bip. Ovid. remed. amor. 219. Le *dies Saturni* était *ater*. (c. à. d. funeste) Voy. Ideler chronol. II, 176.

(2) D'autres opinions, en partie fort singulières, sur l'institution du sabbath (Plutarch. sympos. 4, 6, 2); se réfutent d'elles-mêmes. Quant au prétendu culte de Saturne chez les Juifs, Voy. Buttmann Mythol. II, 44 et suiv.

(3) Ce qui a donné lieu à ce rapprochement, c'est la fable de l'âge d'or (âge de repos et d'égalité), sous le règne de Saturne, imaginée par les Grecs et les Romains, et l'usage où l'on était, de procurer aux esclaves, lors des Saturnales, quelques jours de liberté et de plaisir. Au reste, plusieurs observations de cette nature avaient été déjà faites à ce sujet, par J. Jac. Syrb de sabbatho gentili in Tempe helvet. II, 527 et suiv. (et dans Ugolini thesaur XVII). Voyez aussi G. Wernsdorf diss. de gentilium sabbato. Viteb. 722, 4.

(4) De là vient que les historiens romains ont mis en parallèle le sabbath des Juifs avec le *dies Saturni*. Voy. Dio Cass. 37, 17. Tibull. 1, 3, 17.

(5) Les interprétations des Pères de l'Église sont en partie fort étranges. Nous nous bornerons à rapporter ici celle d'Isidor Pelus. 3, 110, δευτερ. εἰρηται, ἐπειδὴ δεύτερος μέν ἦν τοῦ πάσχα, πρῶτον δὲ τῶν ἀζύμων· ἑσπέρας γὰρ θύοντες τὸ πάσχα τῇ ἑξῆς τὴν τῶν ἀζύμων ἐπανεγόρευον ἑορτήν, ἣν καὶ δευτεροπρωτον ἐκάλουν διὰ τὸ, ὡς ἔφην, δευτέραν μὲν εἶναι τοῦ πάσχα, πρώτην δὲ τῶν ἀζύμων, etc.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37, PAGE 66.

τῷ δευτ.), δευτεροδευτερου, δευτερορρῆτου etc. (Scaliger de emend. temp. p. 557. Casaub. Exercit. Antibar. p. 272. Bauer, l. c. II, 154)(1). Les objections émises contre cette interprétation, celles de Paulus par exemple, ont été réfutées par Lübkert (Studien und Kritiken, 1835, III, p. 664 et suiv.) P. Ewald (n. krit. Journal d. Theol. II, 480), dont Lübkert ne tient aucun compte, a compris par σαββ. δευτεροπρ. le *second* sabbath après le deuxième jour de Pâques; il s'appuie sur ce que les Juifs avaient pu abréger cette façon de parler בַּשַּׁבָּת תִּשְׁכִּי לָעוֹעֵר בָּתֵּרֶשׁ תִּרְאֶשְׁלַךְ en omettant les mots חֵרֶשׁ עֵלְבֹּר. A cela il n'y a rien à répondre, sinon qu'il faudrait, avant tout, prouver que cette façon de parler était déjà usitée au temps du Christ. Consultez en général sur la question qui nous a occupés dans l'ensemble de cet article, Carpzov. Appar. 382 et suiv. Reland Ant. Sacr. 4, 8. Bauer l. c. II, 152 et suiv. Jahn, III, 388 et suiv. Gisb. Voetii diss. sel. III, 1227 et suiv.

Je ne connais de recherches consciencieuses sur ce point que celles de Coutelle en 1799 et de Rüppel en 1826 (Exode, XII, 37, page 65).

J'avais oublié que Burckhardt avait aussi présenté quelques aperçus sur la population; on lit dans son ouvrage : « Je crois que la population de toute la péninsule, au sud d'une ligne qu'on tirerait depuis l'Ackabah jusqu'à Suez, ne dépasse pas quatre mille âmes. Dans les années sèches cette petite population manque de pâturages pour ses troupeaux. » — Voici les noms des tribus tels qu'ils les donne :

I. Szowaleha
  1 Rahamy,
  2 Ulad Said,
  3 Owareme,
  4 Koraschy,
II. Aleygat
III. El Mezeine
IV. Ulad Soleiman
V. Beni Wassel

M. Robinson a copié cette liste sans y ajouter autre chose qu'une orthographe, qui pour être nouvelle, n'en est pas plus exacte.

I. Sawâlihah
  Dhuheiry
  Aulâd Seid
  Awârimeh
  Kurrâshy
II. Aleikat
III. Muzeiny
IV. Aulad Suleiman
V. Beni Wâsel
VI. Jibeliych

Ce voyageur rapporte un renseignement du supérieur du couvent, d'après lequel en 1831 les Djebelye auraient compté 2000 âmes, cette donnée est des trois quarts trop forte.

Ces chiffres, donnés par le texte d'une manière aussi positive, peuvent-ils être récusés (Exode, chap. XII, v. 37, page 66).

On se rappelera également ce que j'ai dit à propos des nombres mystiques, tels que celui de 40, et l'on pourra comparer ma manière d'envisager cette difficile question avec l'opinion sceptique et rationaliste de M. Wiener. La compilation studieuse de cet auteur mérite tout éloge, je remarquerai cependant qu'il s'y trouve quelque omission pour le chiffre 40.

NOMBRE, NOMBRES, voy: מִכְסָה A proprement parler, nous ne savons rien touchant les connaissances arithmétiques des Hébreux : cependant il est hors de doute que les professions, qu'ils exerçaient,

(1) Les objections soulevées par Olshausen contre cette interprétation, n'ont point d'importance. L'explication, qu'il propose lui-même (d'après Beza et Paulus), en disant qu'il s'agit ici du premier de deux sabbaths, qui se rencontrent dans certains jours de fête, est peu concluante. Il était difficile de trouver, dans ce cas, une dénomination précise, et d'ailleurs cette circonstance était sans importance pour l'Évangéliste. Ajoutons que σαββ. δευτεροπρωτου serait toujours en pareil cas une désignation très-impropre. De Wette, dans son comment. sur Luc. l. c. a déjà réfuté avec raison l'opinion de Credner (Beitr. z. Einl. ins N T. I, 357).

EXODE, CHAPITRE XII, VERTET 3, PAGE 62.

supposaient nécessairement l'habitude de certaines méthodes de calcul, de celles, du moins, qui sont les plus simples, et notre conviction, à cet égard, est confirmée par les sommes considérables dont il est fait quelquefois mention, et qui ne pouvaient être extraites seulement au moyen de l'addition et de la soustraction; ils n'étaient pas même étrangers aux fractions (Gesenius Lehrgeb. 704.). Quant à la manière d'écrire les nombres, il paraît, d'après les inscriptions des monnaies samaritaines, que les juifs, après leur exil, se servaient de lettres (Eckhel. doctr. num. 1. III. 468.)(1). voy.: Gesenius Lehrgeb. 24 et suiv., et il est assez vraisemblable que les anciens hébreux en ont agi de même; c'est ainsi que les Grecs, qui empruntèrent leur alphabet des Phéniciens, exprimaient également les nombres au moyen de lettres, dès les temps les plus anciens, voy.: Faber 2 Progr. literas olim pro vocib. in numerando a Scriptor. V. T. esse adhibitas. Onoldi 775. 4. Cependant on a voulu que les Hébreux aient aussi quelquefois employé des chiffres particuliers (comme on en trouve en effet sur des monnaies phéniciennes, Swinton, Philosophic. transact. L. 791 et suiv., et sur des inscriptions de Palmyre, Swinton, ibid. XLVIII. II. p. 721, 728 et suiv. 741. Hoffmann grammat. Syr. p. 83.)(2). Voy.: DES VIGNOLES Chronol. de l'histoire Sainte I. § 29. WAHL Gesch. d. morg. Spr. 637. Mais dans la question de savoir si les Juifs, avant leur exil, ont fait usage de chiffres particuliers, les analogies que l'on apporte ne peuvent rien prouver, les lettres suffisaient parfaitement, et l'exemple des Grecs montre indirectement que les Phéniciens, dans l'origine, n'avaient point de chiffres. En récrivant en mots les lettres numérales, on arrive à expliquer d'une manière très-satisfaisante une partie des nombres énormes dont il est fait mention dans les livres de l'ancien Test., et les contradictions que présentent les diverses énonciations de ces nombres (Capelli Crit. Sacra ed. Vogel I. 102 et suiv.); toutefois il y faut nécessairement apporter de la circonspection; voy.: Eichhorn Einl. ins A. T. I. 289 et suiv. Gesen. Gesch. d. hebr. Spr. p. 174 et suiv. Encore ce moyen ne suffit-il pas toujours, il faut même avouer que beaucoup d'évaluations ne peuvent guère être disculpées du reproche d'exagération; c'est ainsi, en particulier, que la foi la plus robuste ne saurait admettre comme historique le chiffre excessivement élevé, auquel on fait monter la population juive, qui subsistait en différents lieux. Ainsi l'Exode, 12, 37, évalue à 600,000 hommes de pied (Exod. 38, 26) le nombre des Israélites, qui sortirent de Raemses, et à 603,550 hommes portant les armes, le nombre entier des Israélites de 20 ans et au-dessus (Exod. 30, 12). D'après ce document, il faudrait que les Israélites, établis à Gosen, y compris les femmes et les enfants, s'y fussent multipliés, dans l'espace de 430 (?) ans, de 70 individus à près de 2 millions d'âmes. Et quelle étendue ne faut-il pas supposer à la province de Gosen, pour contenir cette multitude (qui en partie menait une vie nomade)? Le dernier chiffre donnerait 3 millions d'âmes pour le peuple entier. Mais comment tout ce peuple aurait-il trouvé assez d'espace et de nourriture dans les vallées rocheuses de l'Arabie Pétrée, à côté d'autres races d'hommes, qui habitaient ces déserts? Allons plus loin: il est dit qu'au temps de David (2 Rois, 24, 9), il se trouve dans Israel et dans Juda 1,300,000 hommes en état de porter les armes: ce qui donnerait pour la Palestine une population de 5 millions d'âmes. Mais alors il faudrait supposer que chaque mille carré nourrissait 10,000 hommes, ce que personne ne trouvera vraisemblable. Et comment Juda seul aurait-il compté 500,000 hommes en état de porter les armes, c'est-à-dire au moins un demi-million d'âmes? Suivant le 2 Paralip. 17, 14 et suiv., Josaphat, roi de Juda, avait même une armée de 1,160,000. Dans ces différents passages l'exagération est évidente, elle ne vient pas immédiatement du narrateur, mais de la tradition historique: on en trouve de semblables dans les origines de l'histoire romaine, etc. (Niebuhr rom. Gesch. II, 78 et suiv.) et, de nos jours encore, chez les peuples de l'Orient (Burckhardt V. II. 898).

Nous allons présenter encore ici quelques observations sur l'emploi de certains nombres, dont le sens est mystérieux, et qui reviennent fréquemment dans la Bible. Nous distinguons d'abord le nombre SEPT

(1) On en trouve des preuves sur plusieurs de ces monnaies.

(2) Les Arabes, comme on sait, ont aussi des chiffres, mais ils les ont reçus des Indiens (voy. BOHLEN, *Indien*, II, 223 et suiv.), et il se peut que, dans l'origine, ils aient également employé des lettres, pour désigner des nombres, comme ils font même encore aujourd'hui.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 3, PAGE 62.

(soixante-dix, etc.), qui passait aussi chez d'autres peuples (chez les anciens Indiens par exemple, voy. Bohlen Ind. II, 247) pour un nombre sacré. Le 7e jour de chaque semaine était consacré à Jehovah, en outre chaque 7e année passait pour une année de sabbath, et la 7e nouvelle lune était célébrée chaque fois par des solennités particulières. Il y avait entre les deux fêtes de la moisson, Pâques et la Pentecôte, un intervalle de 7 semaines, la Pâques durait elle-même 7 jours, et chaque jour on offrait un sacrifice solennel de 7 agneaux. La fête des tabernacles, qui tombait dans le 7e mois, devait aussi durer 7 jours, et la fête des expiations, si elle ne durait pas le même nombre de jours, tombait du moins dans le 7e mois. Pour les Lévites, en beaucoup de cas, la durée légale des souillures était de 7 jours. On consacrait aussi les prêtres pendant 7 jours (1), et dans certains sacrifices expiatoires le sang de la victime était répandu 7 fois, etc. On compte 7 archanges (comme le Zendavesta compte 7 amschaspands). Dans l'histoire de l'anc. Test. le nombre 7 se présente Gen. 7, 2 et suiv. 8, 10. 12. 29, 27. 30.(41, 2-7). Nomb. 23, 1. Jos. 6, 4. 6. 8. 13. 15. Jug. 16, 8. 13. 19. 1 Rois, 10, 8. 11, 3. 13, 8. 3 Rois, 8, 65. 4 Rois, 5, 10. 14 (2). On le trouve dans la symbolique des prophètes Ezéch. 39, 12. 14. 40, 22. 26. 43, 25 et suiv. 44, 26. 45, 21. 23. 25. Zach. 3, 9. 4, 2. 10. On connaît les 70 semaines de Daniel (9, 24 et suiv). Voy. encore Dan. 4, 20. 22. Le nombre 7 est souvent rappelé dans tout le cours du 4e l. d'Esdras. On le rencontre aussi dans le nouv. Test. Voy. Mt. 15, 34. 36 et suiv. Act. 6, 3. (21, 8.) Apoc. 1, 4. 12 et suiv. 8, 2. 6. 10, 3 et suiv. 11, 13. 12, 3. 13, 1. 15, 1. 6 et suiv. 16, 1. 17, 1. 3. 7. 9. 11. 21, 9. On trouve aussi souvent le nombre 70 (70 Israélites viennent en Égypte, l'exil des Juifs dure 70 ans, le conseil administratif, institué par Moyse, se compose de 70 anciens, Exod 24; à une époque postérieure, on compte 70 peuples et 70 langues sur la terre, etc.) Voy. Bohlen Genesis p. 77. Introd. Pour les Juifs qui, dans la suite, s'occupèrent de philosophie, le nombre 7, déjà au temps de Jésus, était devenu généralement un nombre mystérieux et significatif; on le voit par les écrits de Philon (voy. en particulier *Opp.* I, p. 21 et suiv. II, p. 5, 277 et suiv.) (3), et par certains passages de l'Apocal. 1, 4. 3, 1. 4, 5. 5, 6. EICHHORN, Biblioth. III, 191 et suiv. Voy. encore Mischna Pirke Aboth 5, 7 et suiv. Epiphan. de numeror. myster. 5. Parmi les Grecs, ce furent surtout les Pythagoriciens qui entrelacèrent le nombre 7 à leurs spéculations; on sait quel rôle important joue aussi ce nombre dans l'Anthropologie et la Psychologie; nous ne nous y arrêterons pas ici; mais on peut consulter à ce sujet Macrob. Sat. 1. 6. Gell. 3, 10. Varro ling. lat. I, p. 255. Bip. Seulement nous dirons en peu de mots sur quoi reposaient ce respect mystérieux pour le nombre 7 et les significations diverses qu'on y attachait (ἡ παρὰ τοῖς Ἰουδαίοις τῆς ἑβδομάδος τιμή Josèph. bell. jud. 7, 5. 5). Il n'est point douteux que le nombre des 7 planètes, auxquelles on subordonna de bonne heure tous les rapports de la vie de la nature et de celle des hommes, n'ait été l'origine de ce phénomène; il faut y joindre cependant, comme une cause peut-être encore plus prochaine, la remarque que la lune, qui devint si tôt l'objet de l'observation des hommes, change sa forme par intervalle de 7 jours: aussi, dans la haute antiquité, trouvons-nous déjà la semaine comme subdivision du mois synodique. Cette remarque du nombre 7 dans la nature, lequel se présentait à l'imagination vive des hommes en beaucoup d'autres choses encore, peut et doit sans doute avoir excité les esprits pénétrants à chercher dans ce nombre un sens plus profond, et ainsi se pourrait, comme l'a prétendu Bæhr, Symbolik d. Mos. Cultus, I, 187 et suiv. que 7, composé de *trois* (symbole de ce qui est divin) et de *quatre* (symbole de l'univers matériel) ait été en effet le symbole de l'union de Dieu et du monde, et qu'on l'ait ainsi compris chez les peuples les plus différents, partout où

(1) On a déjà souvent remarqué l'affinité du nombre שֶׁבַע avec שָׁבַע (בִּשְׁבַּע) Jurer. Herod. 3, 8, mentionne, comme une coutume des Arabes, que lorsqu'ils confirment par serment quelque alliance, les contractants frottent avec le sang, que chacun d'eux fait couler d'une blessure qu'il s'est faite à la main, sept pierres placées à leurs pieds. Nous voyons dans l'Iliade, 9, 120 et suiv. qu'Agamemnon, pour appuyer un serment, envoie à Achille 7 trépieds.

(2) Voyez sur les 7 alliances de Dieu avec son peuple d'après le récit samaritain, GESEN, *Carm. Samar.* p. 47.

(3) S'exprimant, à ce sujet, d'une manière superficielle, Jérôme, ad Jes. 4, 1, dit: Septenarius et denarius numerus propter sabbathum et decem præcepta legis Judæis familiaris est.

l'on a attaché à ce nombre un sens particulier et mystérieux. Voy. du reste aussi Gerlach, *verm. Schrift*, p. 32 et suiv. Hammer, *Wissench. d. Orients*, II, p. 322 et suiv. Baur *Tübing. Zeitschr.* f. Theol. 1832, II, 128 et suiv. Il n'y aurait aussi rien d'étonnant à ce que sept, soixante-dix, etc. considérés comme nombre *rond* (Jes. 7, 1. Gen. 4, 24. Ps. 12, 7. Prov. 24, 16. Mt. 18, 21 et suiv.) offrissent en cela quelque rapport avec le caractère sacré qu'on y attache. Après le nombre 7 le nombre 40 est celui qui se présente le plus fréquemment dans l'histoire sainte : (Gen. 7, 4. 17. 8, 6. 25, 20. 26, 34. 32, 15. Exod. 16, 35. Nomb. 14, 33. 32, 13. (les Israélites demeurent 40 ans dans le désert) Exod. 24, 18. Deut. 9, 9. (Moyse passe sur le Sinaï 40 jours et 40 nuits) Jos. 14, 7. Jug. 3, 11. 5, 31. 13, 1. I Rois, 4, 18. 17, 16. 2 Rois, 5, 4. 3 Rois, 11, 42. (David et Salomon règnent chacun 40 ans; il en fut de même de Saül, suivant les Act. 13, 21.) 3 Rois, 19, 8. Mat. 4, 2, Act. 1, 3), ainsi que dans le langage des prophètes (Ezéch. 29, 11 et suiv. Jon. 3 4); et lors même que ce nombre est amené dans le récit des événements (comme dans la vie de Moyse, dans l'histoire des Juges), il est permis de douter qu'il appartienne toujours à une chronologie rigoureusement historique (Bruns in Paulus Memorab. VII, 53 et suiv. Bohlen Genesis, p. 63 et suiv. Introd., Hartmann Verbind. etc., p. 491). Ce nombre 40 dans l'anc. Test. est-il un nombre rond (comme il l'est en Perse, Gesenius Lehrgeb., p. 700. Rosenmüller ad Ezech. 4, 6)? c'est ce que je ne puis décider. Le nombre cardinal *quatre*, dont Bæhr, l. c. 155 et suiv., cherche à approfondir le sens, n'est point distingué dans l'anc. Test. d'une manière particulière. Les *quatre* vents conduisent peut-être, mais non pas nécessairement, à représenter la terre sous une forme quadrangulaire; quant au nom τετραγραμματον (יְהוָה), nous n'en pouvons faire ici aucun usage. — Le nombre 3 n'a reçu sa pleine et entière signification que dans la croyance de l'église chrétienne, bien que son emploi pour désigner la divinité (1), remonte loin dans les religions de l'antiquité (Bæhr, l. c. 144 et suiv.). Ce nombre se rencontre souvent, il est vrai, dant l'anc. Test.; toutefois on n'en sera point frappé en général, si l'on considère qu'en raison même de la nature des choses, il se présente assez souvent dans la vie : *trois* formant par lui-même le groupe le plus simple (un milieu et 2 côtés, commencement, milieu et fin). Ce nombre semble revêtir un sens plus marqué, plus profond déjà Exod. 23, 14. Deut. 16, 16. Nomb. 6, 24 et suiv. Jes. 6, 3, et suivant l'explication de l'Apocal. 1, 4, la trinité divine serait même indiqué dans le nom יְהוָה. Il se peut que les 3 heures de prière, usitées à une certaine époque du Judaïsme, plus rapprochée de nous, aient été une conséquence du sens mystérieux attaché à ce nombre. En certains cas, *trois* est pris, comme on sait, pour un nombre rond (comme le *ter* des poëtes latins par exemple), 2 Cor. 12, 8 et Joh. 2, 19. Ajoutons cependant que sur ces deux passages beaucoup de commentateurs ont émis une opinion contraire (2). Voy. du reste, sur les nombres ronds et sur les nombres nationaux, en usage chez les anciens peuples d'Italie et autres, Niebuhr, rœm. Gesch. II, 84. 95 et suiv. 2. A.

L'emplacement du pays de Gosen est marqué sur ma carte au nord d'Héliopolis (Exode, chap. XII, verset 37, page 67, 1re colonne).

J'ajouterai à mes observations les recherches de M. Hengstenberg :

LE PENTATEUQUE CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LA GÉOGRAPHIE DE L'ÉGYPTE.

Les notions fournies par le Pentateuque sur la géographie de l'Égypte ne sont ni nombreuses, ni détaillées; on aurait tort de s'en étonner et d'exiger davantage d'un livre, consacré à l'histoire sainte; ce qu'il renferme cependant, sous le rapport des indications géographiques, suffit à prouver que son auteur possédait à cet égard une connaissance profonde; et moins il y a d'ensemble, moins il y a de généralité et d'intention dans ces notions, naturellement amenées par le sujet, plus elles servent à montrer que cette connaissance n'était pas une science péniblement acquise au moyen de l'étude, mais le résultat naturel de l'aspect et de l'habitude des lieux; on sent que le narrateur n'avait aucunement besoin de se tenir en garde, pour ne point commettre de bévue. Examinons d'abord ce qu'il dit du *pays de Gosen*. Nulle part il ne donne une indication nette et détaillée de la position de ce pays; toutefois ce n'est pas son ignorance qu'il en faut accuser; la preuve en est qu'il rapporte sur ce pays quantité de traits isolés, qui, bien qu'au premier abord il ne semble pas possible de les faire tous parfaitement concorder entre eux, composent cependant le tableau complet de la contrée qu'il désigne.

Le pays de Gosen est représenté, d'un côté, comme étant la frontière orientale de l'Égypte. Ainsi nous lisons dans la Genèse, c. 46, 28 : « Et Jacob envoya Juda devant lui vers Joseph, pour qu'il envoyât devant lui des ordres à Gosen, et il vint en la terre de Gosen. » Jacob envoie donc Juda devant lui, afin que Joseph distribue les ordres nécessaires pour que les voyageurs soient admis en Égypte : c'est là une circonstance parfaitement en harmonie avec les habitudes d'un royaume bien administré, dont il n'est pas permis à une race étrangère de passer les frontières sans une permission; elle concorde particulièrement avec ce que les monuments égyptiens nous présentent à cet égard; voy. ce que nous avons dit plus haut, p. 37, sur le ch. 46 de la Genèse. Jacob prie Joseph d'envoyer des ordres seulement à Gosen; ce qui indique que c'était la frontière du pays. C'est aussi là ce que fait comprendre le ch. 47, 1 : « Joseph vint et se présenta à Pharaon et dit : Mon père et mes frères — — sont venus du pays de Canaan — — et voilà qu'ils sont en la terre de Gosen. » Il était naturel qu'ils s'arrêtassent dans la province frontière, jusqu'à ce que le roi eût décidé de leur admission en Égypte. Le v. 34 du ch. 46, confirme encore notre pensée : « Et vous lui direz : Tes serviteurs sont des pasteurs, afin que vous puissiez demeurer dans la terre de Gosen; car tous les pasteurs des brebis sont en abomination aux Égyptiens. » Ce *car* ne peut s'entendre ici, qu'en admettant que Gosen est un pays frontière, qui pouvait être abandonné aux Israélites, sans qu'ils se trouvassent en contact prochain avec les Égyptiens, qui abominaient leur genre de vie. Une dernière circonstance indique encore que le pays de Gosen formait la frontière orientale de l'Égypte : c'est que les Israélites, sous la conduite de Moyse, après s'être assemblés dans le chef-lieu du pays, se rendirent de là en deux jours à la frontière du désert d'Arabie.

D'un autre côté, Gosen est représenté comme situé dans le voisinage de la capitale de l'Égypte. Ainsi nous lisons dans la Genèse, 45, 10 : « Et tu demeures dans la terre de Gosen, et tu es près de moi (Joseph demeurait dans la capitale). » Voy. aussi le ch. 46, 28 et 29. Quelle était cette capitale de l'Égypte? C'est ce qui n'est nulle part nettement exprimé, de même que le nom propre d'aucun des Pharaons n'est indiqué, et par le même motif. Toutefois certaines données se rencontrent, au moyen desquelles il est possible d'arriver à préciser cette capitale. Elle doit en tout cas avoir été située dans la Basse-Égypte, laquelle, en différents endroits du Pentateuque, est indiquée comme étant la résidence des rois d'Égypte. C'est particulièrement sur Zoan ou Tanis que sont appelées nos conjectures par le passage remarquable des Nomb. 13, 23, qui montre en même temps que le motif pour lequel l'auteur ne nomme pas clairement la capitale, ne doit être nullement attribué à son ignorance : « Et Hébron a été bâtie sept ans avant Tanis d'Égypte. » Il était naturel de prendre ici Zoan pour terme de comparaison; en effet, d'abord, c'était une des plus anciennes villes de l'Égypte; (1). En second lieu, elle occupait le premier rang entre les villes égyptiennes, et se trouvait être la plus importante par rapport aux Israélites. On ne pouvait mieux exalter Hébron, la ville des Patriarches, qu'en la comparant avec la capitale de l'orgueilleuse Égypte, si fière de son antiquité, et les Israélites devaient trouver un charme particulier dans une sorte de comparaison, qui rabaissait une ville, dont l'orgueil les avait offensés. Nous trouvons un nouveau motif de considérer Zoan comme la capitale de l'Égypte dans cette

(1) Serv. ad Virg. Eclog. 8, 75. ternarium numerum perfectum summo deo assignant, a quo initium et medium et finis est (Plat. legg. 4, p. 716).

(2) Le nombre 10 ne reçut que tard, chez les Juifs, une importance pratique et pour ainsi dire liturgique : 10 était le minimum pour une société qui se réunissait au banquet de la Pâques. Josèphe bell. jud. 6, 9. 3; quand il y avait 10 personnes dans une ville, il fallait y construire une synagogue; 10 personnes seulement devaient réciter la prière Schma qui se faisait en commun, etc. (Mischna Megilla, 4, 3), voyez sur les 10 בטלנים (decem otiosi) Megilla, 1, 3. Les Juifs trouvaient aussi dans l'Anc. Test. cette signification du nombre 10. Voy. Mischna Pirke Aboth, 5, 1-6. Comp. Philo Opp I, 243. 259. 532. II, 35. 182 et suiv. 355. Ils avaient tout d'abord un objet de comparaison dans le Décalogue. Voy. aussi Othon. lexic. rabb. p. 470.

(1) Tanis existait déjà au temps de Raemses-le-Grand; on le voit par les monuments qui subsistent encore parmi ses ruines. Voy. Wilkinson, 1re part., p. 6; Rosellini, 1, 2, p. 68.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37, PAGE 67.

désignation, *Zoan d'Égypte*, qui dit plus que *Zoan, ville située en Égypte*. Ce qui n'est ici qu'indiqué, se trouve clairement exprimé au Ps. 77, 12, 43, suivant lequel Moyse fit ses miracles « dans la plaine de Zoan. » — Diverses autres circonstances s'harmonisent encore avec les indications, qui nous ont conduits dans le voisinage de la capitale : d'après l'Exode, 2, 3, Moyse fut exposé sur le bord du Nil, là où la fille du roi avait coutume de se baigner, v. 5 ; la mère de l'enfant demeurait tout près de là, v. 8 ; les Israélites avaient des poissons en abondance, Nomb. 11, 5 ; ils arrosaient la terre comme on arrose un jardin potager, Deutér. 11, 10.

La terre de Gosen est encore désignée comme étant un *pays de pacage*. On le voit dans le passage de la Genèse, déjà cité, 46, 34. On lit aussi au ch. 47, 4 : « Et ils dirent à Pharaon : Nous sommes venus pour séjourner quelque temps dans ce pays ; car il n'y a point de pâturage pour les troupeaux de tes serviteurs, parce que la famine est grande dans le pays de Canaan, et maintenant permets à tes serviteurs de demeurer dans la terre de Gosen. »

Mais la terre de Gosen est aussi désignée, comme étant *une des contrées les plus fertiles de l'Égypte*, voy. ch. 47, 6 : « Fais demeurer ton père et tes frères dans la meilleure partie du pays : qu'ils demeurent dans la terre de Gosen. » On lit également au v. 11 du même chap. : « Et il les établit dans le pays d'Égypte, dans la meilleure partie du pays, dans le pays de Raemses. » Le Deutér. 11, 10. nous montre les Israélites pratiquant l'agriculture, et les Nomb. 11, 5, rappellent qu'ils recueillaient en abondance les produits que l'Égypte, fertilisée par le Nil, offrait à ses habitants.

Tous ces traits concordent entre eux ; tous, dans leurs oppositions mêmes, sont conformes à la vérité, si nous considérons la terre de Gosen comme la contrée qui s'étend, à l'Est, depuis le bras Tanitique du Nil jusqu'à l'isthme de Suez, ou jusqu'à la frontière du désert d'Arabie, voy. Exode 13, 20. — Le territoire, qui composait cette contrée, offrait beaucoup de variété. Une grande partie de ce territoire était formée de landes, et ne pouvait servir qu'au pacage des bestiaux. Cependant il s'y trouvait aussi des cantons considérables d'une grande fertilité, de sorte qu'il réunissait à la fois les diverses propriétés de l'Arabie et de l'Égypte. Il comprenait une partie du pays situé sur la rive orientale du bras Tanitique du Nil, sur laquelle on peut consulter Ritter, Afrika, p. 827. Il comprenait encore tout le bras Pélusiaque du Nil, avec ses deux rives, lequel était encore navigable au temps d'Alexandre (c'est par là, que sa flotte pénétra en Égypte), mais qui maintenant est entièrement comblé par le sable du désert, tandis que le bras Tanitique du fleuve, plus éloigné du désert, s'est mieux conservé dans son ancien état (1). Entre les deux bras du canal de Péluse est située l'île Mycephoris, qui, dans les temps anciens, était habitée par des Kalasiriens ou par une partie de la caste des soldats, et sur laquelle Ritter, p. 824, s'exprime ainsi : « C'est aujourd'hui une plaine bien cultivée, couverte de grandes forêts de palmiers et de riches villages. » — « En général, continue le même auteur, la contrée ici n'est point du tout inculte ; l'eau du canal y répand toujours encore la prospérité. Ainsi l'on trouve sur le bord du canal, à 3 lieues au-dessous de Bustah, la petite ville moderne de Helhyeh, entourée d'épaisses forêts de palmiers ; elle est presque entièrement ignorée des géographes modernes, et cependant il y a dans son voisinage *un véritable luxe d'agriculture, le paysage ressemble à un jardin européen.* » (Ceci rappelle les expressions du Deutér. 11, 10 : « ils arrosaient la terre comme on arrose un jardin potager). Tel est encore à présent l'état de cette contrée, en dépit des marécages et des amas de sable que le cours des siècles y a produits. Voy. Ritter, p. 834 (2). Même dans l'intérieur de l'ancien pays de Gosen, il y a

(1) Voy. Malus, Mémoire sur l'état ancien et moderne des provinces orientales de la Basse-Égypte, descr. 18, 2, p. 18.

(2) Prokesch, dans ses Erinnerungen aus Ægypten und Kleinasien, 2e part., p. 130, dit : « Il n'est pas de pays qui puisse moins se passer de civilisation que l'Égypte ; par elle cette contrée peut devenir un paradis, sans elle ce n'est qu'un désert. Pendant les siècles de la domination des Grecs modernes, des Arabes, des Mameluks et des Turcs, où rien ne fut fait pour le pays, les habitants vécurent des restes que leur avaient transmis les époques florissantes des Pharaons, des Ptolémées et des Romains. Il n'a point tenu à eux que les marais et les sables du désert n'engloutissent toute la terre labourable. Les canaux et les digues s'y trouvaient et s'y trouvent en si grand nombre et si bien disposés, que mille ans de négligence et d'abandon n'ont pas encore suffi à faire

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37, PAGE 67.

encore à présent des portions de terre considérables, fertiles et susceptibles de culture. On peut citer, entre autres, une vallée qui s'étend de l'Ouest à l'Est dans presque toute la largeur de cette contrée, et dans laquelle, comme nous le verrons plus loin, était située l'ancienne capitale du pays. La contrée de l'ancienne Bubastus sur le bras Pélusiaque du Nil, jusqu'à l'entrée de la Ouady Tumilat est encore aujourd'hui, suivant LE PÈRE, *Mémoire sur le canal des deux mers*, dans la *description* t. 11. p. 116, en pleine culture et couvert chaque année par le Nil. Une grande partie de la Ouady Tumilat est aussi susceptible de culture, p. 117. Et même la partie orientale de la vallée, que l'on trouve parfaitement représentée sur la carte de la basse Égypte dans l'atlas de Ritter, la contrée qui s'étend de Ras el Ouady jusqu'à Serapeum, ne présente pas seulement des pâturages, mais aussi des terres propres à la culture. V. p. 121.

Le Pentateuque, qui, en différents endroits, éloignés les uns des autres, nous fournit sur la position et la nature du pays de Gosen des indications évidemment exprimées sans calcul et sans intention, reste toujours d'accord avec lui-même ; ainsi, par exemple, dans toute une suite de passages, il indique que les Israélites demeuraient sur le Nil, et dans une suite d'autres passages, il indique qu'ils habitaient la frontière du côté de l'Arabie ; toutes ses indications sur la position et la nature du pays sont confirmées par la réalité géographique, nulle part la pensée ne peut venir qu'il s'agisse d'une utropie : ce sont là certainement des faits qui seraient inexplicables, si l'auteur de ce livre avait puisé ses récits dans les chancelantes traditions du peuple. Tout, au contraire, porte à croire (et c'est en effet le cas où s'est trouvé Moyse) qu'il a écrit d'après les notions que lui fournissait sa propre expérience, et dans toute la liberté d'esprit, avec toute l'aisance naturelle à celui qui a vu et touché les objets qu'il décrit, sans les avoir d'ailleurs étudiés dans un but positif.

Nous allons plus loin. On lit dans l'Exode, 1, 11 : « Et ils (les enfants d'Israël) bâtirent à Pharaon des villes d'approvisionnement, Pithom et Raemses. » On ne saurait douter que, dans la pensée de l'écrivain, ces villes, auxquelles les Israélites durent travailler, ne fussent situées dans la terre de Gosen. Il est tout naturel que les Israélites aient élevé des constructions là où, comme nous avons vu, ils avaient établi leur séjour, et ce qui exclut toute espèce de doute à cet égard, c'est que l'une de ces villes, Raemses, est désignée plus tard, ch. 12, 37, comme le lieu de réunion, d'où les Israélites partirent pour sortir de l'Égypte. Une question se présente ici : ces villes étaient-elles situées en effet dans la terre de Gosen, ou bien, parmi le nombre des villes dont les noms lui étaient connus, l'auteur en aurait-il choisi deux au hasard ?

Avant de répondre à cette question, remarquons d'abord que l'auteur, en nous montrant Pharaon faisant construire des villes d'approvisionnement précisément dans le pays de Gosen, fournit, par cela même, un témoignage tout en faveur de ses connaissances sur l'Égypte, ou plutôt de sa véracité historique. Nulle part mieux que la des villes d'approvisionnement ne sont à leur place. Ces villes d'approvisionnement étaient des forteresses, c'est ce que les interprètes d'Alexandrie ont reconnu déjà de leur temps, en traduisant ici tout simplement *villes fortes*. Nous voyons au 2e Liv. des Paralip. 8, 3-6, qu'elles étaient situées de préférence dans le pays dont la frontière était menacée (Hamath), les villes d'approvisionnement sont ici dépeintes comme des *villes fortes, avec des murs, des portes et des serrures*. Voy. le ch. 17, 12., où les villes d'approvisionnement sont mentionnées à côté des forteresses. Des forteresses ainsi approvisionnées ne pouvaient être mieux placées que dans la province frontière de l'Égypte orientale : suivant les relations des écrivains profanes, c'était précisément sur cette frontière, la plus exposée de toutes, que se concentraient les forces militaires de l'Égypte. « Il paraît, d'après le récit d'Hérodote — dit Heeren, p. 37 — que presque toutes les forces militaires des Égyptiens se trouvaient dans la basse Égypte ; quatre nomes et demi étaient, dans l'intérieur du Delta, occupés par les Hermotybiens, et douze autres par les Kalasiriens. Dans toute l'Égypte du milieu et dans la haute Égypte, il n'y avait, au contraire, que les districts de Chemmis et de Thèbes, qui fussent garnis de troupes. » Voici ce que dit Ritter, p. 829, du côté oriental de la branche Tanitique du Nil : « On croit être dans le

de l'Égypte ce qu'est aujourd'hui le pays situé entre les cataractes. Le sol labourable en Égypte a perdu en étendue, comme les ouvrages des anciens ont péri peu à peu ; la moitié du pays est perdue, mais ce qu'il en reste a suffi jusqu'à ce jour à nourrir les habitants, dont le nombre s'est proportionnellement amoindri.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37, PAGE 67.

pays des anciens Kalasiriens, qui avaient à défendre ici les anciennes portes de l'Égypte contre les invasions de l'Asie (1).

Cherchons maintenant à préciser la position des deux villes mentionnées. Cette recherche est sans difficulté, pour la première. Personne ne contestera qu'elle ne fût située dans le circuit du pays de Gosen. Sans contredit Pithom, ainsi qu'on le reconnaît généralement, est identique avec le Patumos, mentionné par Hérodote, L. 2, c. 158. En parlant du canal, qui joint le Nil à la mer Rouge, il dit : « L'eau est amenée du Nil dans ce canal. Il commence un peu au-dessus de la ville de Bubastus, près de Patumos ville d'Arabie, et se décharge dans la mer Rouge (2). » Ainsi Patumos était situé sur la côte orientale de la branche Pélusiaque du Nil, à peu près à l'entrée du canal, qui unissait le Nil à la mer Rouge (3), dans la partie arabique de l'Égypte(4). Nous trouvons une indication plus détaillée dans l'*Itinéraire d'Antonin*. On ne peut guère douter que le *Thum*, dont il y est question, ne soit identique avec Patumos et Pithom. Le th, en effet, n'est pas autre chose que l'article égyptien ; voy. Champollion, *l'Égypte sous les Pharaons*, t. 2. p. 58. Or ce Thum, suivant l'Itinéraire d'Antonin, était éloigné de 12 milles romains d'Héroopolis, dont les ruines se voient aujourd'hui dans le pays d'Abu Keischeid. Toutes ces indications s'accordent, si, avec les savants de l'expédition française (voy. en particulier Jomard, dans la descript. t. 9, p. 368), on place Pithom à l'endroit où se trouve maintenant Abbasch, à l'entrée de la Ouady Tumilat, qui fut de tout temps un poste militaire important. (5)

Essayons à cette heure de fixer la position de Raemses. Dans la pensée de l'auteur, elle était située dans le territoire de Gosen; nous avons, pour n'en point douter, outre les motifs généraux déjà rapportés, un motif particulier : nous lisons Gen. 47, 11. : « Et Joseph les établit dans la terre d'Égypte, dans la meilleure partie de la terre, dans la terre de Raemses. » Cette terre, qui, dans ce qui précède et dans ce qui suit, est toujours nommée la terre de Gosen, est ici désignée sous le nom de terre de Raemses, ou terre dont le chef-lieu était Raemses (6), ce qui s'accorde

(1) Les documents, que nous ont transmis les écrivains anciens, sur la résidence des soldats égyptiens, sont encore d'une haute importance pour un autre passage du Pentateuque. Ils montrent que son auteur se tient parfaitement dans la réalité des choses, lorsqu'il nous représente, Exod. 14, l'armée égyptienne prête aussitôt à poursuivre les Israélites et ne tardant pas à les atteindre. « Au temps de Moyse — dit Heeren — la caste des soldats paraît pour la première fois dans la Basse-Égypte. La rapidité avec laquelle Pharaon réunit son armée, et la lance à la poursuite des Israélites, indique clairement qu'à cette époque les soldats égyptiens étaient en effet cantonnés dans les contrées, où les place Hérodote.

(2) Ἥκται δὲ ἀπὸ τοῦ Νείλου τὸ ὄρυγμα ἐς αὐτὴν· ἦκται δὲ κατύπερθε ὀλίγου Βουβάστιος πόλιος, παρὰ Πάτουμον τὴν Ἀραβίην πόλιν· ἔσχετο δὲ ἐς τὸν ἐρυθρὸν θάλασσαν. Larcher, d'après Lange, prétend qu'il faut mettre un point après πόλιος et retrancher le δὲ après ἔσχετο ; cette prétention est arbitraire. Voici, d'un autre côté, la remarque de Bæhr : Quidni enim Herodoto dicere licuit : ductum esse canalem paulo supra Bubastin urbem, juxta Patumon, Arabiæ urbem (quam sc. urbem præter fluat), ab ea autem haud procul in mare exire. Bæhr n'a pourtant pas entièrement évité l'erreur de Larcher ; témoin l'addition tout arbitraire de *ab ea haud procul*. Hérodote ne dit aucunement que Patumos fût située dans le voisinage de l'embouchure du canal dans la mer Rouge. Suivant lui Patumos était plutôt près de l'entrée du canal, qui commence *au-dessus* de Bubastus et *près* de Patumos, et se jette dans la mer Rouge.

(3) Si nous avons saisi le véritable sens du passage d'Hérodote, Patumos, située à l'entrée du canal, ne peut, d'après cette position, être identique avec Héroopolis, ainsi que, par erreur, plusieurs l'ont prétendu.

(4) Voy. Bæhr sur ce passage : « Arabiæ dicitur urbs, quod omnes Ægypti urbes a Nilo Arabiam versus sitæ hoc nomine vulgo afficiuntur. De même qu'Hérodote nomme Patumos une ville d'Arabie, ainsi, dans la Gen. 45, 10., les septante traduisent נֹשֶׁן par τὴν Ἀραβίας.

(5) J'ajouterai aux recherches de M. Hengstenberg que l'opinion de Jablonski qui plaçait Pithom dans le Tayoum, et dont j'ai parlé dans mon commentaire, était déjà bien ancienne, car l'auteur célèbre de la traduction de la Bible en arabe, Saadia ben Joseph, qui naquit dans le Tayoum en 892, prit le nom arabe d'El-Tagyoumi, que l'on traduisait en hébreu par Happithomi. M. de Munck, dans une notice sur Saadia (trad. de la Bible par Cahen, tome 9, p. 77), dit de cet auteur : *il naquit à Tagyoum, l'ancienne Pithôm*, adoptant ainsi cette opinion et faisant du nom de la province, le nom d'un lieu.

(6) On établit d'ordinaire une distinction entre la terre de Raemses, dont il est ici question, et la ville de Raemses, dont parle l'Exod. 1, 11. Mais le motif sur lequel on se fonde (voy. par exemple, Michaelis, *supplem.* p. 2256), ne consiste qu'en une légère différence d'accentuation, et n'a point d'importance.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37, PAGE 67.

tout à fait avec l'Exode 12 et les Nombres 33, où Raemses, d'où commence la sortie des Israélites, est, par cela même, clairement indiqué comme le point central du pays de Gosen.

En recherchant maintenant si Raemses était en effet situé là, où le place l'auteur du Pentateuque, le seul guide certain, qui s'offre à nous, est la traduction des Septante, Genèse, 46, 28. 29. Tandis que le texte original nomme ici simplement Gosen, le traducteur s'exprime ainsi, au v. 28 : « Il envoya Juda devant lui vers Joseph, afin qu'il vint à sa rencontre à Héroopolis dans la terre de Raemses » (συναντῆσαι αὐτῷ κατ' Ἡρῶων πόλιν εἰς γῆν Ῥαμεσσή), et au v. 29 : « Joseph fit mettre les chevaux à son chariot, et vint à la rencontre d'Israël son père à Héroopolis » (κατ' ἡρῶων πόλιν). Certainement les expressions « à Héroopolis dans la terre de Raemses » ne sont point l'effet du caprice des traducteurs d'Alexandrie. En interprétant Gosen par « dans la terre de Raemses », ils s'appuyaient de l'autorité de la Genèse, 47, 11, où l'auteur lui-même substitue à Gosen *la terre de Raemses*. En traduisant « à Héroopolis », ils n'ont fait que substituer au nom de Raemses, tombé en désuétude, celui d'Héroopolis, usité de leur temps. La ville de Raemses était pour eux Héroopolis, par conséquent la terre de Raemses à Héroopolis.

Cette interprétation des Septante, laquelle nous montre Raemses comme étant identique avec Héroopolis, ne nous paraîtra pas de peu d'importance, si nous considérons que le nom grec Héroopolis ne peut être plus ancien que l'époque de la domination grecque en Égypte : la traduction du Pentateuque par les interprètes d'Alexandrie a été composée déjà dans la première période de cette domination, de sorte qu'il était difficile que le nom primitif de cette ville leur fût inconnu. Mannert prétend, il est vrai, que la ville elle-même n'existait pas avant l'époque de la domination grecque, et qu'ainsi elle ne pouvait encore avoir de nom. « C'était, dit-il avec assurance, p. 576 de sa Géographie ancienne de l'Égypte, une ville grecque, toute neuve, construite à cause du canal et pour le commerce. Elle n'est connue ni d'Hérodote ni d'aucun autre écrivain antérieur au temps des Ptolémées; de là son nom grec. » Mais d'abord ce nom lui-même, comme nous le montrerons bientôt, nous reporte à la haute antiquité. Comment d'ailleurs, si cette ville était tout à fait neuve, et c'est là le point principal, comment les Septante ont-ils pu l'identifier avec Héroopolis ?

C'est avec une sorte de raison que les interprètes d'Alexandrie ont identifié l'Héroopolis de leur temps avec l'ancien Raemses, de même qu'au chap. 41, 45., au lieu du *On* du texte original, ils ont mis le nom grec

Le Raemses de l'Exod. 1, 11, ne présente évidemment dans sa forme qu'un accent tonique plus plein. Mais ce qui nous porte à croire que c'est aussi de la ville de Raemses qu'il est question au ch. 47 de la Genèse, v. 11, c'est qu'en trois endroits du Pentateuque, outre le passage de l'Exode, 1, 11, c'est-à-dire Exode, 12, 37. et Nomb. 33, 3. 5. Raemses se présente incontestablement comme étant le nom d'une ville. (On a prétendu, il est vrai, que, dans les deux derniers cas, ce nom devait s'entendre d'une contrée; et dernièrement encore cette opinion a été exprimée par Raumer, *der Zug der Israeliten*, p. 11. ; mais il est évident que cela n'est pas admissible. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire attentivement ces passages : « Et les enfants d'Israël partirent de Raemses et « vinrent camper à Sukkoth, et ils partirent de Sukkoth et vinrent camper à « Etham. » Si les noms de Sukkoth et d'Etham s'appliquent à certains lieux en particulier, et non à toute une contrée, il doit en être de même de Raemses. En aucun autre endroit du Pentateuque on ne trouve Raemses employé comme le nom d'une contrée. C'est là une présomption en faveur de notre opinion, que Raemses, au ch. 47 de la Genèse, doit aussi s'entendre d'une ville. S'il en était autrement, l'auteur aurait dû s'expliquer plus clairement. Le Raemses du ch. 47 de la Genèse ne saurait convenablement être pris pour le nom d'une contrée, puisque, précédemment aussi bien que dans la suite, cette contrée est désignée sous le nom de Gosen. — Rosellini, 1, 1. p. 300 reconnaît aussi que le Raemses de la Genèse, 47. est le même que celui de l'Exode, 1. Suivant son opinion, l'auteur a voulu dire que Joseph établit sa famille dans la contrée où fut depuis bâtie la ville de Raemses. En effet (c'est toujours Rosellini qui parle) il n'est pas vraisemblable, même en faisant abstraction du passage de l'Exod. 1, 11 (Michaelis, *suppl.*, p. 2256, a déjà remarqué que ce passage n'est pas un témoignage contre l'existence antérieure de Raemses), que cette ville existât déjà au temps de Joseph. Son nom contredirait cette supposition. Le nom de Raemses signifie : *consacrée au soleil* (voy. 1, 1. p. 117.) et était assez ordinairement porté par les rois d'Égypte, surtout à l'époque de Moyse. Évidemment la ville a reçu son nom de l'un de ces rois. Or, d'après les écrivains et les monuments, il n'y a point eu de Raemses avant le 11e Pharaon de la XVIIIe dynastie, dont le règne est de beaucoup postérieur au temps de Joseph.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37, PAGE 67.

Héliopolis : c'est ce que prouve le rapport qui existe entre ces deux noms. La ville de Raemsès tirait son nom de quelqu'un des rois célèbres qui l'avaient eux-mêmes porté, ce n'est plus aujourd'hui l'objet d'un doute ; l'étymologie proposée par Jablonski, qui rejette toute relation entre la ville et les rois du même nom, ne mérite plus qu'on s'y arrête. Nous voyons, par les monuments, quels souvenirs se rattachaient pour les Égyptiens à ce nom de Raemsès, et dès-lors le nom d'Héroopolis, la ville des héros, doit me paraître une traduction tout à fait convenable de l'ancien nom égyptien.

Héroopolis était situé dans l'ancien pays de Gosen : tous les documents que nous possédons à cet égard s'accordent à le témoigner. Donc, nous n'avons pas besoin, pour le but immédiat que nous nous proposons, de chercher à préciser davantage la position de cette ville. Nous devons le faire cependant, car cette recherche est d'une haute importance pour l'intelligence géographique de la sortie des Israélites, dont nous aurons tout à l'heure à nous occuper.

Jusqu'au temps de l'expédition française en Égypte, les géographes, s'attachant aux données (inexactes) de plusieurs écrivains anciens, ont cherché d'ordinaire Héroopolis immédiatement sur le golfe Arabique (1). Plusieurs motifs s'élèvent contre cette opinion ; voici les principaux : d'abord, ainsi que nous l'avons déjà vu, Héroopolis est identique avec l'ancien Raemsès. Or, celui-ci ne pouvait être situé sur le golfe Arabique, puisque ce ne fut qu'à la fin du deuxième jour après leur départ de Raemsès que les Israélites arrivèrent dans le voisinage du golfe Arabique. En second lieu, si l'on admet qu'Héroopolis était situé sur la mer Rouge, le passage de la Gen. 46, 28. 29., d'après la version des Septante, devient complètement inintelligible. Comment, en effet, les interprètes d'Alexandrie ont-ils pu conduire Joseph, allant à la rencontre de son père, dans le voisinage d'une ville qui eût été placée si loin du chemin que devait suivre Jacob se rendant de Canaan en Égypte? ce motif est d'importance. L'interprète d'Alexandrie a dû connaître la position d'Héroopolis. Son autorité l'emporte de beaucoup sur celle du géographe grec le plus soigneux. Enfin, on ne saurait non plus concilier avec l'ancienne opinion l'indication fournie par l'itinéraire d'Antonin, suivant lequel Hero, — Héroopolis, n'était situé qu'à 12 milles romains de Thum, — Patumos, et autant de Serapium, au milieu entre ces deux villes.

La véritable position d'Héroopolis a été pour la première fois précisée par les savants de l'expédition française, et l'opinion professée à cet égard par la plupart d'entre eux a été presque généralement accueillie. « Les recherches, dit Champollion, *l'Égypte sous les Pharaons*, t. 2, p. 89, que les membres de la commission d'Égypte ont faites sur les lieux mêmes, ont amené ce résultat certain et avoué : c'est qu'Héroopolis était situé entre le bras Pélusiaque du Nil et les lacs Salés, au nord-ouest de ces lacs, dans un lieu aujourd'hui nommé Abu Keischeid par les tribus arabes qui errent aux environs de l'isthme. »

Dubois-Aymé, dans une dissertation « sur les anciennes limites de la mer Rouge », t. II de la *Description*, p. 376, nous a donné la description la plus exacte et la plus claire de la position d'Héroopolis : il faut consulter son travail (2).

On peut encore consulter sur Héroopolis à l'endroit où sont maintenant les ruines d'Abu Keischeid, sur le bord du canal qui unissait

(1) Resté fidèle à cette opinion, Mannert, p. 514, cherche encore Héroopolis sur la partie inférieure du canal qui joignait le Nil à la mer Rouge, entre les lacs Salés et la pointe septentrionale du golfe : « Tous les anciens écrivains, dit-il, qui parlent de cette ville, la placent dans l'angle le plus interne du golfe Arabique, non loin de la ville d'Arsinoë. Mannert, cependant, au sujet des ruines considérables de Saba Byar, est obligé, p. 514, de remarquer qu'*il ne saurait les expliquer* et d'avouer, p. 515, qu'on ne trouve point les ruines de son Héroopolis ; enfin, p. 576, au sujet du passage des Septante, dont nous parlerons plus loin dans le texte, il fait cette observation : « Cette interprétation rendrait, en effet, extrêmement vraisemblable que la ville était située non loin vers le sud, précisément sur le chemin qui traverse Abu Keischeid. Mais c'est là tout simplement une faute des traducteurs, le texte hébreu ne dit rien d'Héroopolis, c'est à Gosen que Joseph vint au-devant de son père. » Comme si cela ne faisait rien à l'affaire ! Qu'importe que les Septante aient bien ou mal traduit ! Il suffit qu'ils fassent mention de la ville d'Héroopolis dans une sorte de rapport, qui ne peut convenir à une ville située sur le golfe Arabique.

(2) Le lac dont parle M. Dubois-Aymé, sur l'emplacement duquel, comme nous avons vu plus haut, était situé l'ancien Pithom ou Patumos. Les

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37, PAGE 67.

le Nil au golfe Arabique, LE PÈRE, dans sa dissertation sur le canal des deux mers, *Descript.*, t. II, p. 291 et suiv.

La position d'Héroopolis ou de Raemsès une fois bien déterminée, il en résulte pour le récit de la sortie d'Égypte une clarté inattendue, et l'authenticité du Pentateuque en reçoit une notable confirmation.

Au second jour de leur départ les Israélites atteignent déjà la contrée qui touche à la pointe septentrionale du golfe Arabique. Leur première station avait été Sukkoth, leur seconde est déjà Etham, dont la position est désignée dans l'Exod. 13, 20. et dans les Nomb. 33, 6. par les mots : « à l'extrémité du désert. » On ne peut entendre ici par *désert* que le désert d'Arabie, à la pointe septentrionale de la mer Rouge ; en voici les raisons : D'abord, et bien que cette expression *le désert* soit employée en quelques endroits dans une plus large acception, comme en particulier au ch. 14, 3., où Pharaou dit en parlant des enfant sd'Israël : « Ils sont embarrassés dans le pays et enfermés par le désert, » et aux v. 11 et 12 du même ch., de sorte que la partie égyptienne du désert se trouve aussi comprise sous cette désignation (1), cependant ce n'est là qu'une exception à la règle générale. *Le désert* indique ordinairement le désert d'Arabie. En second lieu, cette observation, « à l'extrémité du désert, » a évidemment pour but d'indiquer que les Israélites étaient arrivés déjà à la frontière d'Égypte, quand ils atteignirent Etham. Dans l'un et l'autre passage, après ces mots « ils campèrent à Étham à l'extrémité du désert, » il est dit que les Israélites *retournèrent*, c'est-à-dire qu'au lieu de franchir la frontière, ils rentrèrent de nouveau en Égypte ; voy. Nomb. 33, 7 : « Et ils partirent d'Etham et retournèrent à Phihahiroth, etc. » Ces paroles ne répondent à leur intention évidente, que si, par *désert*, on entend spécialement le désert d'Arabie. Enfin le passage des Nomb. 33, 8, est tout à fait décisif dans cette question. Mais, afin d'en sentir toute la force, il est nécessaire de le considérer en rapport avec ce qui précède, v. 5 : « Et les enfants d'Israël partirent de Raemsès et vinrent camper à Sukkoth, v. 6 : Et ils partirent de Sukkoth et vinrent camper à Etham, *qui est située à l'extrémité du désert*, v. 7. : Et ils partirent d'Etham et revinrent sur Phihahiroth, qui est situé devant Baalzephon, et ils campèrent devant Migdol, v. 8 : Et ils partirent de Phihahiroth et allèrent par la mer dans le désert, et firent trois jours de chemin dans le désert d'Etham et campèrent à Marah. » D'après ce dernier verset, la partie du désert d'Arabie qui s'étend sur la rive orientale du golfe Arabique portait le nom de désert d'Etham. Comment expliquer cela autrement, qu'en admettant que le lieu dont le désert portait le nom était situé à la pointe septentrionale du golfe Arabique, et par conséquent à la pointe du désert qui de lui recevait son nom? Le sens est évidemment celui-ci : Déjà au second jour ils arrivèrent à la frontière du désert d'Arabie, près d'Etham, dont la partie la plus voisine de l'Égypte portait le nom de désert d'Etham. Mais au lieu de s'avancer en droite ligne dans le désert, ils descendirent vers le golfe Arabique et rentrèrent en Égypte. Après quoi, au lieu de tourner la mer, ils passèrent au milieu, pour entrer dans le désert d'Etham.

Une fois bien constaté que les Israélites, au second jour de leur marche, arrivèrent à la pointe septentrionale du golfe Arabique, on ne peut admettre, sans tomber dans un grand embarras, que Raemsès, point de départ des Israélites, fût situé dans le voisinage d'Héliopolis. La distance devient alors beaucoup trop grande. On compte en effet du Nil à la mer Rouge 26 lieues, si l'on admet, avec Sicard et Rauner, que la route pas-

deux villes fortes, nommées dans l'Exod. 1, 11. conjointement ensemble, étaient donc situées dans la même vallée, et les ouvrages qu'y fit exécuter Pharaon avaient sans doute pour but, dans l'une comme dans l'autre, de fermer l'entrée de l'Égypte, ouverte par cette vallée à ses ennemis d'Asie. Pharaon était d'autant mieux fondé à fortifier cette position, qu'il croyait avoir sujet de craindre que les Israélites ne fissent cause commune avec l'ennemi, s'il pénétrait de ce côté. Voy. Exod. 1, 10.

(1) La partie orientale de l'Égypte mérite ce nom aussi bien que l'Arabie Pétrée ; nous en avons, entre autres témoignages, celui de Rüppel, *Reise*, p. 209 : « On peut dire que la côte occidentale du golfe de Suez et son prolongement jusqu'à Cosséir ne forment qu'un désert ; le manque presque absolu d'eau potable, le long de la côte maritime, est en effet un puissant motif pour en écarter ceux qui voudraient s'y établir. » Il faut surtout consulter, à ce sujet, le traité *de la géographie comparée et de l'ancien état des côtes de la mer Rouge*, par Rozière, t. 6 de la *Descript.*, p. 267 : « Ce qui d'abord attire l'attention, etc.

EXODE, CHAPITRE XII, VERSET 37, PAGE 67.

sait par la vallée de l'Égarement (voy. Raumer, p. 11; Ritter, p. 859), et au moins tout autant, si, avec Niebuhr, on la confond avec la route que suivent d'ordinaire aujourd'hui les caravanes qui se rendent du Caire par Suez au Sinaï. Niebuhr, dans sa Description de l'Arabie, dit p. 408 : « Nous avons mis à parcourir le chemin de Birket-el-Hadji (à quatre lieues du Caire), *non compris le temps consacré au repos*, 28 heures 40 minutes. » Évidemment cette distance était beaucoup trop grande pour des gens aussi pesamment chargés que l'étaient les Israélites.

Mais si l'on place Raemsès à l'endroit où se trouve aujourd'hui Abu Keischeid, cette difficulté disparaît entièrement. La distance de ce lieu à la mer Rouge est d'environ 13 lieues de France (voy. Le Père, *Descript.*, t. 1, p. 84, qui donne aussi, p. 74 et suiv., une descript. du chemin d'Abu Keischeid à Héroopolis). Cette distance ne paraîtra pas trop grande, mais tout à fait convenable, si l'on fait attention que les Israélites se retiraient *en hâte*.

Remarquons encore que l'opinion des savants français qui cherchent Etham à l'endroit où se trouve aujourd'hui Bir Suez (voy. en particulier Dubois-Aymé dans sa dissertation sur le séjour des Hébreux en Égypte, *Descript.*, t. 8, p. 113) a pour elle beaucoup de vraisemblance. Cet endroit est ainsi décrit par Le Père, p. 61 : « On arrive enfin à l'issue de la vallée et l'on se trouve dans la plaine de Suez, on découvre la ville ainsi que la mer, et l'on descend par une pente douce à Bir Suez ou Fontaine de Suez : ces fontaines ne sont qu'à une lieue de Suez. » C'est à peu près dans cette région que doit avoir été situé Etham, désigné comme étant à l'extrémité du désert, et conduisant à Bir Suez, suivant cette remarque de Dubois-Aimé : « L'eau douce est très-rare dans toute cette contrée, et les fontaines doivent fixer les stations des caravanes. »

Il nous reste encore à parler, dans cet article géographique, du passage qu'on lit dans l'Exod. 14, 2 : « Dis aux enfants d'Israël qu'ils retournent et qu'ils campent devant Pihachiroth entre Migdol et la mer, vis-à-vis de Baalzephon; vous camperez vis-à-vis de ce lieu sur le bord de la mer, » comparé à celui des Nomb. 33, 7 : « Et ils partirent d'Etham et retournèrent à Pihachiroth, qui est situé devant Baalzephon, et ils campèrent devant Migdol. »

Il semble qu'il se trouve ici une difficulté insurmontable dans cette expression « entre Migdol et la mer », et dans cette autre « ils campèrent devant Migdol. » Migdol, ainsi que déjà l'ont reconnu les Septante, est sans aucun doute identique avec Magdolum. Mais cet endroit, suivant l'indication de l'itinéraire d'Antonin, n'était qu'à 12 milles romains au sud de Péluse. L'exactitude approximative de cette indication est confirmée par Ezéchiel, 29, 10. 30, 6, où, dans ces expressions « depuis Migdol jusqu'à Syène, » Syène et Migdol sont opposées l'une à l'autre, comme étant, la première le point le plus méridional, la seconde le point le plus septentrional de la frontière d'Égypte; ce qui est aussi conforme au témoignage d'Hérodote, 2, 159, où Magdolum, comme ville frontière de l'Égypte, du côté de la Palestine, est confondu avec Megiddo. Or, si Migdol était si fort éloignée du lieu où étaient campés les Israélites — il y a presque toute la largeur de l'isthme de Suez —, comment peut-on dire que les Israélites étaient campés entre Migdol et la mer, et qu'ils campaient devant Migdol ?

Une simple observation fera tomber cette difficulté : c'est que ces mots « entre Migdol et la mer » et cette expression « devant Migdol » n'ont point pour but de préciser la position géographique du lieu où étaient campés les Israélites, mais bien plutôt d'appeler l'attention sur le danger auquel ils s'étaient exposés par une marche en apparence insensée.

Migdol était une forteresse : c'est ce qu'indique son nom même, qui désigne une tour ou forteresse. C'est là probablement que se tenait alors la garnison destinée à protéger la frontière contre la Syrie, et qui fut plus tard transférée dans la ville voisine de Daphné. Hérodote dit au L. 2, c. 30 : « Sous le roi Psammétique il y avait une garnison à Eléphantine, opposée aux Éthiopiens, une autre à Daphné de Péluse, opposée aux Arabes et aux Syriens, et une à Marea, opposée aux Libyens. Et maintenant encore il se trouve des garnisons persanes aux mêmes lieux où il y en avait sous Psammétique; il y a en effet des Perses en garnison à Eléphantine et à Daphné. »

C'est à la position des Israélites « entre Migdol et la mer » que se rapportent les paroles de Pharaon : « ils sont enfermés par le désert. » Ils auraient dû aussi vite que possible se tirer de cette dangereuse position— pour tourner la pointe septentrionale du golfe Arabique, avant que la garnison de Migdol ne fût en mesure de leur couper le chemin — et alors ils se trouvaient comme hors d'atteinte. Là au contraire, par un malentendu inconcevable, ils s'enfonçaient de nouveau dans le péril.

EXODE, CHAPITRE XIV, VERSET 2, PAGE 76.

Donc, ici encore, ce qui, au premier coup-d'œil, semble accuser l'ignorance de l'auteur du Pentateuque, ne sert, quand on y regarde de plus près, qu'à mettre en évidence la connaissance qu'il avait de l'Égypte.

Et d'ailleurs que signifie cet itinéraire, jamais la vallée de l'Égarement n'a été pratiquée pour se rendre au Sinaï (Exode, chap. XII, v. 39, page 68).

Il paraîtrait même que cette vallée n'a jamais porté le nom de vallée de l'Égarement, Ouadi el Tih, au moins c'est ce qu'affirme le dernier voyageur qui s'en est enquis; elle se nommerait, selon lui, Ouadi Taouarick.

« Nos conducteurs de la tribu des Taouarah, ainsi que des gens natifs de la ville de Suez, ne connaissaient à la vallée qui s'étend au sud du Djebel Attâkah que le nom de Ouadi Taouarick. Les ingénieurs français et quelques autres voyageurs avant eux l'appellent Ouadi er Ramlieh (la vallée sablonneuse). Niebuhr et d'autres voyageurs plus anciens désignent la partie de la vallée qui se rapproche de la mer sous le nom de Bedea, bien que le premier avoue que son conducteur arabe ne connaissait pas ce nom. Voy. Lepère, dans la Description de l'Égypte, Et. Mod. I, 47. Niebuhr's Beschr. von Arabien, p. 409.

Le nom de Ouadi el Tih ou vallée de l'Égarement, qui est quelquefois appliquée à cette vallée par des voyageurs, paraît être inconnu aujourd'hui, et s'il a jamais été en usage parmi les Arabes, il est probablement d'origine chrétienne. Monconys, qui a suivi cette vallée en 1647, n'a pas entendu prononcer ce nom. Le père Sicard, jésuite et missionnaire en Égypte, qui a écrit une dissertation pour prouver que les Israélites ont passé par cette vallée (qu'il a parcourue lui-même en 1720), ne rapporte pas ce nom, bien qu'il se fût présenté comme une preuve tirée des traditions et favorable à sa théorie. Pococke et Niebuhr ne désignent pas non plus la vallée par ce nom. Robinson, Palæstina, Anmerkung X, à la p. 81, tome Ier.

J'ai placé à l'embouchure de Ouadi Bedea un puits avec ces mots : *Bir et Taouarick* (voir ma carte : Voyage de l'Arabie Pétrée, 1830); l'Arabe qui a donné ce nom à la vallée, dans les renseignements fournis à M. Robinson, l'a sans doute pris de ce lieu où il se sera arrêté, mais ce n'est pas une preuve que la vallée entière porte ce nom parmi les Arabes de cette côte.

Les voyageurs évitent de se mettre en route dans cette saison (Exode, chap. XIII, v. 4).

M. Rüppel apprit qu'il avait plu le 14 avril 1831 à Suez. C'est une exception; en général, je le répète, les pluies ont cessé avec le mois de mars. « Deux jours avant mon arrivée à Suez (dit ce voyageur dans son dernier ouvrage sur l'Abyssinie, tome Ier, p. 104), le 14 avril 1831, il avait plu si fort sous l'influence d'un vent d'ouest, tant sur la ville que dans le voisinage, que l'eau s'était amassée et formait de larges mares dans les cours et les maisons, et que plusieurs toits et plafonds s'écroulèrent, non sans gâter par l'humidité beaucoup de marchandises qui se trouvaient dans les magasins. Dans les montagnes de l'Arabie Pétrée et sur les deux côtes de la mer Rouge, il éclate assez régulièrement dans les mois d'hiver plusieurs forts orages, qui souvent, dans les étroites vallées de cette contrée, renversent les arbres. »

Elle s'étendait au nord (Exode, XIV, v. 2, page 76).

Vers 1150 Edrisi disait : « Le nom de Kolzoum s'appliquait autrefois à deux villes, mais elles ont été presque entièrement détruites par les Arabes. » Ces deux villes n'étaient autres que la ville actuelle, qui était la marine et la ville de Kolzoum, dont on aperçoit les ruines. C'est ce même auteur ou Ben Ayas qui interprétait le nom de Kolzoum et le dérivait de Calazem, qui signifie malheur, oppression, nom que la mer aurait reçue parce qu'elle est opprimée, resserrée, entre deux chaînes de montagnes. Kal Kachendy nous apprend que Suez était au sud de Kolzoum, et Ben-Ayas assure que Kolzoum est ruiné et que son emplacement est occupé par la ville de Suez. — Tous ces renseignements, malgré leur confusion, concourent à placer Suez et Kolzoum très-près l'un de l'autre.

EXODE, CHAPITRE XV, VERSET 14, PAGE 95.

Exode, chap. XIV, v. 1.

Radzivil, en parlant d'un certain Antoine, dit : Cayrum tandem per mare rubrum revertebatur ; expositus ad civitatem *Tur*, quæ ad littus ejusdem maris eo in loco sita est ubi Judei, fugiendo Pharaonem, sicco pede mare transierunt, page 228.

Il voyageait en 1583. Son ouvrage, écrit en polonais, fut traduit en latin par Th. Treter, sous ce titre :

Hierosolymitana Peregrinatio Illustrissimi Domini Nicolai Christophori Radzivili ; Brunsbergæ, folio, 1601, et réimprimé avec augmentation, Antverpiæ, folio, 1614 (voir ma Bibliographie).

En 1150 Edrisi parlait aussi du passage des Hébreux à Hammam-Pharaon.

Niebuhr croit à tort que Suez prend son origine dans les temps modernes (Exode, chap. XIV, v. 2).

M. Robinson cite les voyageurs Rudolph de Suchen et Hans Tucher, mais il donne l'année de la rédaction de leur ouvrage pour la date de leur voyage. J'ajouterai au nom des voyageurs que j'ai cités celui de Ben-Ayas, auteur arabe qui parle du port de Suez en 1516 (notices et extraits des manuscrits, tome VI, page 556), Belon en 1546, Hêlfrich en 1565, Monconys en 1647. Ce dernier voyageur dit que c'est une pauvre ville en décadence habitée par quelques Grecs.

Adjerout, mot qui offre de l'analogie avec le nom hébreu ou égyptien *Hahiroth* (Exode, ch. XIV, v.2, p. 75).

M. Rüppel dit dans son voyage du Caire à Djedda : « La division de la grande caravane des pèlerins musulmans, qui est composée des Mograbins, arriva le 9 juillet, en revenant de la Mecque, à la fontaine Hadgi-Routh, qui est éloignée de 4 lieues de Suez. » Doit-on attribuer cette erreur de nom à une faute de copiste, d'impression, ou à une préoccupation de l'auteur qui aura pensé à la *Route des pèlerins*, Hadgi-Route. De toute manière cette remarque doit servir d'avertissement. D. Edw. Rüppel, Reise in Abyssinien, tom. Ier, p. 135 ; Frankfurt, in-8, 1838-40.

Ces 600 chars choisis formaient sans doute une garde d'élite (Exode, chap. XIV, v. 7).

Le texte dit que le Pharaon d'Égypte prit 600 chars d'élite et tout ce qu'il y avait de chars en Égypte. — Diodore nous assure que Sésostris avait 600,000 soldats d'infanterie, 24 mille cavaliers et 27 mille chars de combats (I, 54 — XLV). Quelle que soit la confiance que l'on accorde à ce renseignement, il ressort de la connaissance que nous possédons de l'ancienne Égypte, tant par les historiens que par les monuments, que son état militaire était nombreux et que ces 600 chars n'étaient, comme je l'ai dit, qu'une garde d'élite, commandée par un état-major d'officiers, et que le nombre quelconque de chars ordinaires qui vint s'y réunir formait une troupe bien capable, comme on le voit dans le texte, d'effrayer les Israélites, et bien suffisante pour ramener sous le joug un peuple esclave révolté.

J'ai indiqué un autre bas-fond dans la direction du Sud-Est (Exode, chap. XIV, v. 22-29).

Voici ce que je lis dans l'ouvrage de Robinson : « Il y a encore un » autre gué au sud de Suez, près du cap et des bas-fonds, là où un banc » de sable étroit s'avance de la rive orientale ; au moment de la marée » basse les Arabes traversent le golfe, l'eau n'ayant que cinq pieds de pro- » fondeur, et n'atteignant, comme on nous le dit, que jusqu'aux genoux. » J'aurais désiré trouver ici la confirmation de ce que j'ai avancé, il y a douze ans, dans mon voyage de l'Arabie Pétrée ; mais je crains que M. Robinson, comme j'en ai trouvé plus d'une preuve, n'ait copié ce passage dans mon ouvrage, plutôt qu'il ne l'a puisé dans ses renseignements. Ce qui me le fait croire, c'est qu'il est difficile de concilier ces deux données d'une mer qui aurait cinq pieds de profondeur, et qui cependant n'arriverait que jusqu'aux genoux.

La présence d'un produit appelé manne (Exode, XV, v. 14, page 95).

Le lecteur aura compris qu'il y a ici une transposition du fait de l'imprimeur : *Comme elle avait été acceptée avec joie par la foi vive des anciens pèlerins* vient après *par les voyageurs modernes*, et la dernière phrase, qui se rapporte à Newmann, doit être comprise dans la parenthèse.

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 15.

Nous ne trouvons pas dans la Bible les renseignements qui nous permettraient de fixer ce qu'on entendait alors par une journée de chemin (Exode, XV, verset 22, p. 84).

Voici quelques citations prises dans le répertoire de M. Wiener.

JOURNÉE DE CHEMIN (ὁδὸς ἡμερησία Hérod. 4, 101.), étendue de chemin que l'on parcourt (en Orient) dans l'espace d'un jour. C'est d'après cette mesure que les distances sont précisées dans le Pentateuque (Gen. 30, 36. 31, 23. Exod. 3, 18. 5, 3. Numb. 10, 33. 33, 8. Deut. 1, 2 a.) ; on la trouve aussi employée en d'autres livres de la Bible (1. Rois, 19, 4. 2. Rois, 3, 9. Jon. 3, 3.), même dans les Apocryphes (1. Macc. 5, 24. 28. 7, 45. Tob. 6, 1.) ; dans le N. T. Luc. 2, 44. et dans Joseph. Apion. 2, 9, (Voy. aussi Hérod. 3, 9. 4, 19. Athen. I. p. 7.). C'était la mesure la plus ordinaire ou plutôt la seule usitée pour désigner les distances de chemin, comme encore aujourd'hui chez les Arabes (même dans les traités de géographie) et chez les Persans. Toutefois cette mesure n'est pas exacte, car, même en Orient, les journées de chemin (des caravanes) varient entre 6 et 12 heures, Tavernier, Voyag. I. 48. Cependant elle est aujourd'hui de 7 heures environ, terme moyen. Hérod. 4, 101. évalue la journée de chemin à 200 stades, c'est-à-dire environ 8 heures ; au L. 5, 53, il ne l'estime qu'à 150 stades. Pausanias, 10, 33. 2. la compte à 180 stades. Suivant Polybe, 3, 8. voy. Liv. 21, 15. elle équivaut à 200 stades. On trouve encore d'autres estimations dans Casaub. ad Strabon. 1. p. 35. Ukert Geogr. d. Griech. u. Rœm. 1. 11. 58. On comptait par journée de marche, dans les armées romaines, d'après Végèce (mil. 1. 9.), de 20 à 24 milles. D'ailleurs, les historiens et les géographes grecs et romains n'évaluent que rarement les distances par journées de chemin (voy. Plin. 5, 9. 6, 35. p. 345. Liv. 25, 15. 30, 29.). Ils comptent presque toujours par stades ou par milles, quoique dans les anciens temps, même chez les Grecs, il ait été ordinaire d'estimer les distances par journée (et par nuit) de chemin. Voy. sur l'estimation talm. d'une journée de chemin (à 40 milles rom.) Othon. Lexic. rabb. p. 421.

Quelques-uns ont cru que c'étaient des poissons volants (Exode, chap. XVI, verset 15).

On lit dans l'ancien pèlerinage de Jean Hese au XVe siècle :

« In mare autem rubro vidi pisces volantes ad tantum spatium, quantum balista posset sagittare. Et illi pisces sunt rubei coloris, habentes in longitudine ultra duos pedes et habebant rotunda capita sicut catti, rostra autem velut aquila, de quibus piscibus ego *Johannes* Heseus comedi. »

Th. Herbert donne une fig. de ces poissons volants de la mer Rouge, page 32 (Some years Travels, London, folio, 1638).

On peut affirmer que la science philologique n'a pas encore étendu son domaine assez loin pour déchiffrer cette écriture, bien que près de 500 inscriptions différentes aient été réunies tant par moi que par les voyageurs que j'ai cités (Exode, chap. XVI, v. 15).

Le professeur Beer de Leipzig, après avoir consigné dans un ouvrage (Inscriptiones et Papyri veteres semitici, Leipzig, in-4, 1833) les inutiles efforts qu'il avait faits, pour déchiffrer les inscriptions du Sinaï, est enfin parvenu dans ces derniers temps à former un alphabet, et à lire plusieurs mots. Je donnerai la traduction des quelques pages d'introduction qu'il a placées à la tête de son mémoire, et, tout en renvoyant à ses essais d'interprétation, je rappellerai que M. Reinaud dans une récension de mon voyage de l'Arabie Pétrée, qu'il publia en 1833 dans le Journal de la Société Asiatique, disait de celles que j'ai copiées et publiées : Quelques-unes de ces inscriptions sont grecques, une est latine ; parmi celles que M. de Laborde a dessinées, nous en avons reconnu d'hébraïques, une de ces dernières porte le nom d'Arphaxad ; il y en a aussi qui paraissent être dans les caractères samaritains, usités primitivement chez tous les peuples de race juive ; enfin il en est qui ne se rapportent à aucun genre d'écriture inconnu, qu'on est convenu d'appeler du nom général de sinaïtes, page 70.

INSCRIPTIONS ANCIENNES, EN CARACTÈRES ET EN LANGUE INCONNUS JUSQU'A CE JOUR, CONSERVÉES AU MONT SINAÏ, EXPLIQUÉES PAR E. F. F. BEER.

Introduction.

J'ai entrepris de faire connaître, dans cet ouvrage, l'écriture et la langue de ces inscriptions, que l'on trouve en si grand nombre au

mont Sinaï, et qui, déjà connues des anciens (1), n'ont cependant jusqu'à ce jour été déchiffrées par personne. Il serait long et difficile de dire comment je suis enfin parvenu à les lire; je craindrais que ce récit ne fût aussi ennuyeux pour le lecteur que pour moi-même. Je me bornerai donc à produire la traduction d'une centaine de ces inscriptions, en les faisant précéder de tableaux qui montrent de quels signes se composait cette écriture mystérieuse, et quelle en était la valeur. Les lecteurs trouveront aisément, dans le grand nombre d'inscriptions que j'ai rapportées, les moyens de s'assurer de l'exactitude de mon système.

Ce qu'il importe de constater et de reconnaître, c'est que ces inscriptions nous présentent les débris *uniques* de l'écriture et de la langue d'un peuple asiatique (2) jadis célèbre et florissant par le commerce. Les expliquer, c'est donc ajouter à la paléographie et à la philologie de l'Asie de précieux documents. Il est vrai, d'ailleurs, que si l'on ne regarde qu'au sujet même des inscriptions, elles sembleront de peu d'importance, puisque celles que j'ai ici recueillies ne présentent guère que des noms propres d'hommes obscurs.

Quelques mots d'abord sur le lieu où se trouvent ces inscriptions, sur leur état actuel de conservation et sur les publications qui en ont été faites; j'y joindrai ce que je puis savoir de leur âge et de leur origine.

Le Lieu.

Ces inscriptions se rencontrent au mont Sinaï, ou, plus exactement, dans les vallées et sur les collines qui partent, au nord-ouest, du pied de cette montagne, et se prolongent jusqu'au rivage oriental du golfe d'Héroopolis; de sorte que le voyageur, qui s'éloigne aujourd'hui du monastère du Sinaï pour se rendre à Suez, quelque route qu'il prenne, car il y en a plusieurs, trouve ces inscriptions sur les rochers de la plupart des vallées qu'il parcourt, jusqu'à la région maritime, qu'il atteint à moitié chemin, et encore au delà. On en voit aussi, et en grand nombre, sur le mont Serbal (*Sirbâl*) (3), situé vers la partie méridionale de ces diverses routes; on en trouve encore, mais plus rarement, dans quelques vallées (4), au midi du mont Sinaï (5).

De toutes ces vallées, celle qui mérite surtout d'être mentionnée est la vallée qui s'étend dans la direction du nord-ouest, non loin du rivage oriental du golfe d'Héroopolis, sur une étendue de trois heures de marche. A la gauche du voyageur se dressent ici des roches escarpées, d'une nature sablonneuse, semblables à des murailles, qui, à midi et dans l'après-midi, écartent les ardeurs du soleil. Ces rochers, surtout, présentent un grand nombre d'inscriptions assez bien conservées. Aussi la vallée a-t-elle reçu le nom de Wâdi Mocatteb, *vallée des inscriptions*. On y trouve une colline dont la pierre est également couverte d'écriture, et que l'on nomme Gebel Mocatteb, *montagne des inscriptions*.

Dans le but de nous donner une idée plus exacte de l'aspect de ces vallées, DE LABORDE, l. c., représente quelques-unes de ces roches diversement ornées d'inscriptions, toutes dessinées avec ces mêmes inscriptions.

État de conservation.

En général, les inscriptions dont nous parlons ont subi les injures du temps; elles ont été surtout endommagées par la violence des pluies d'hiver, qui quelquefois changent en fleuves ces vallées ordinairement à sec.

On trouve un grand nombre d'inscriptions sur des pierres qui se sont détachées des hauteurs environnantes et qui ont roulé sur le chemin; ou elles sont tombées, lorsque déjà elles avaient reçu les inscriptions qu'elles présentent (6), ce qui expliquerait pourquoi ces inscriptions sont gravées quelquefois sur le côté de la pierre appuyé sur le sol (7), ou bien, et la

(1) Voy. plus loin.
(2) Voy. plus loin.
(3) BURCKHARDT, *Travels*, p. 608 et suiv.
(4) DE LABORDE, *Voyages de l'Arabie Pétrée*, p. 64 et suiv.
(5) On dit même qu'on a vu des inscriptions de cette nature au delà de la péninsule du mont Sinaï — dans les carrières qui se trouvent entre Cahira et la mer Rouge, et dans l'Arabie Pétrée, non loin des ruines de Pétra. Nous aurons bientôt à cet égard des renseignements publics et certains.
(6) C'est ce que rapporte BURCKHARDT, *Travels*, p. 477, des inscriptions trouvées dans la Wâdi Nasb et (p. 620) dans la Wâdi Mocatteb; LABORDE, p. 222 éd. angl.), en a dit autant de celles trouvées dans la Wâdi Hebran.
(7) *Description de l'Égypte*, Ant. Tom. V. Pl. 57, n° 31, 32, 33. Voy. GREY à son inscript. 20.

plupart sont dans ce cas, elles étaient déjà tombées, lorsque les auteurs de ces inscriptions sont arrivés dans cette contrée (1). On comprend que celles-là ont encore plus souffert que les autres de la violence des torrents.

La superficie des rochers et des pierres n'est aucunement disposée pour recevoir des inscriptions; leurs auteurs ont triomphé de son aspérité naturelle, en choisissant les parties de la superficie qui leur offraient le plus de facilité (2), et il en est résulté que ces inscriptions se présentent sur la roche (3) dans la plus grande diversité et sans aucun ordre. D'ordinaire aussi elles ne sont pas tracées en ligne droite (4), car la plupart ont été faites négligemment et à la hâte (5); ce qui donne à beaucoup d'entre elles, encore aujourd'hui très-bien conservées, un aspect confus et une apparence de détérioration. Ces défectuosités s'expliquent assez facilement, si l'on observe que les auteurs de ces inscriptions ont écrit eux-mêmes sur la pierre sans avoir pour cela ni artistes ni instruments qui y fussent propres; ce n'était guère dans le but d'y graver des inscriptions qu'ils visitaient ces rochers; ils ne s'en occupaient qu'en passant.

La grandeur des lettres varie: les caractères de la plupart des inscriptions ont environ quinze lignes de hauteur et quatre de largeur (6). Il y en a aussi qui n'ont que deux lignes de hauteur (7). La plupart de celles dont on a parlé ont des lettres d'un pied de haut (8). Le spécimen de leur véritable grandeur, avec la grossière bordure des lettres, est un titre (9) et le mot (10) que l'on voit au commencement de la plupart des inscriptions.

Elles ne sont gravées ni au burin ni au ciseau, mais elles sont faites avec un instrument semblable à une alène, à l'aide duquel une série de trous est empreinte sur la superficie de la pierre: « The are all executed with the same instrument, punched in a series of holes (11) » ou, comme le même écrivain le décrit ailleurs (12): « Not cut, but dotted out. » Un autre témoin dit aussi: « The are engraved with a pointed instrument, for one sees in the bottem of them, round marks of the point of the instrument (13) ». Un autre voyageur affirme également que ces inscriptions ont été tracées avec un instrument de fer pointu, et il nie qu'elles aient été faites par une main d'artiste (14). La description qu'en donnent ces écrivains est plus claire que celle qu'en ont offerte ceux qui prétendent qu'elles ont été plutôt gravées qu'incisées dans la pierre (15), ou qu'elles ont été même véritablement gravées (16). Une opinion bien différente est professée par ceux qui croient que l'on s'est servi d'une eau-forte dont la vertu corrosive a donné à la pierre une certaine teinte (17), ou de quelque autre substance qui lui donne une couleur blanchâtre (18): l'un affirme que les lettres sont de couleur jaune et qu'en passant les doigts dessus il s'est assuré que les inscriptions ne sont point taillées (19); l'autre a remarqué que, dans les endroits où la pierre avait été récemment fracturée, elle avait été autrefois de couleur blanche à l'extérieur et à l'intérieur (20), et il pense ainsi que cette substance chi-

(1) C'est l'opinion de LABORDE, *Voyage*, p. 69, à l'égard des inscript. de ce genre dans la Wâdi Mocatteb.
(2) NIEBUHR, *Reise*, p. 250.
(3) *Laborde* en offre un specimen à la pl. de la p. 70.
(4) *Burckhardt*, l. c., p. 477. LABORDE, *Voyage*, p. 70. *Niebuhr*, l. c., p 251.
(5) *Burckhardt*, ibid.
(6) C'est ce que dit *Burckhardt*, l. c, en parlant des inscript. de la Wâdi Nash. SEETZEN, *Fundgruben, d. Or.* II. p. 474, en dit autant de la plupart des inscript. du Gebel Mocatteb. MONTAGU, *Philos. Transact.*, T. LVI, p. 56, assigne presque six doigts de haut à celles de la Wâdi Mocatteb.
(7) *Burckhardt*, ibid.
(8) Par exemple, celle que décrit *Burckhardt*, p. 608, n. 1, trouvée sur le sommet oriental du mont Serbal.
(9) GREY, *Transactions of the R. Soc. of Lit.* T. I. p. 1. pl. 14.
(10) *Laborde*, l. c., p 70.
(11) GREY, *Transactions of the R. Soc. of Lit.* T. II. p. 147.
(12) Id. ibid. Pl 13.
(13) MONTAGU, *Philos. Transact.*, T. LVI. n. VIII. p. 56.
(14) NIEBUHR, *Reise*, Tom. I. p. 251.
(15) LÉON DE LABORDE. *Voy. de l'Arabie Pétrée*, p. 70.
(16) BURCKHARDT, *Travels*, p. 479: « Although mere scratches, an instrument of metal must have ben required. »
(17) *Monconys*, p. 255.
(18) POCOCKE, *Beschr. des Morg.* p. 235.
(19) *Monconys*, l. c.
(20) *Pococke*, l. c.

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 13.

mique a pénétré dans la pierre dure, dans le granit. On ne saurait guère douter que tous deux ne soient dans l'erreur: en effet, la plupart des inscriptions se trouvent sur une pierre d'une nature sablonneuse, presque friable (1), ou blanchâtre et couleur de chair (2) ou rouge (3), et qui, par l'effet de la chaleur et de la pluie, s'est couverte avec le temps d'une croûte dure et d'un rouge noirâtre, de sorte que la pierre paraît elle-même très-dure; plusieurs se sont ainsi laissé tromper à cette apparence. En creusant cette superficie, les lettres ont une couleur plus blanche que la pierre.

Ce n'est pas sans motif que je me suis tant appesanti sur cette question : d'autres voyageurs iront un jour en Orient et y étudieront les inscriptions qui s'y trouvent: leur faire connaître au moyen de quel procédé celles dont je parle ont été tracées sur la surface de la pierre, c'est leur fournir un guide, à l'aide duquel ils pourront distinguer à leur tour les inscriptions qui ont été faites en grec par les auteurs d'inscriptions étrangères, et qui sont peut-être l'ouvrage de quelques voyageurs, des autres inscriptions grecques, ouvrage de moines et de voyageurs byzantins, et aussi l'âge de certaines autres inscriptions, surtout d'inscriptions arabes, que l'on a quelquefois confondues avec celles dont l'origine est inconnue. Grey (4) est le premier et le seul qui ait fait cette observation.

Publications.

Les inscriptions publiées jusqu'à ce jour ne sont qu'une faible partie de celles que l'on trouve encore aujourd'hui dans les vallées de la péninsule du Sinaï; cela vient de ce que la plupart de ceux qui ont visité ces contrées y ont été conduits dans un but littéraire, et n'ont prétendu offrir qu'un spécimen de ces nombreuses inscriptions.

Voici l'énumération des auteurs qui jusqu'ici se sont occupés de les décrire, et des ouvrages où ils les ont publiées :

Pococke, *Description of the East*; Londres, 1745. Tom 1. Pl. LIV et LV.

Niebuhr, *Reisebeschreibung nach Arabien und andern umliegenden Lændern*; Copenhague, 1774. Tom. I. Pl. 49 et 50.

Edw. Wortley Montagu, *An account of a Journey from Cairo to the written mountains in the Desert of Sinaï*, avec une carte, *Philos. Transact.* Tom. LVI, for the year 1766 Londres, 1768. N° VIII.

Coutelle et Rozière, membres de l'expédition française en Égypte, envoyés dans la péninsule du mont Sinaï, *Description de l'Égypte*. Antiquités. Tom. V. Pl. 57.

Seetzen, *Fundgruben des Orients*. Tom. II. 1811. p. 474. Le reste de celles qu'il a décrites est conservé dans sa collection inédite.

Burckhardt, *Travels in Syria and the holy land*; Londres, 1822, p. 4-8. 484. 581. 582. 583. 606. 608. 613.

G. F. Grey, *Inscriptions from the Waady El-Muketteb, or the Written Valley, copied in 1820, and communicated to the Royal Society of Literature*, 1830. Pl. 14, publiées dans les *Transactions of the Royal Society of Literatur*. Tom. II. Pl. 1. Lond. 1832.

Rüppell, *Fundgruben des Orients*. Tom. V. à la Pl. de la p. 432, décrites en l'année 1817; et aussi dans de Zach, *Correspondance astronomique*. Tom. VII. p. 534, décrites en 1822.

Henniker, *Notes during a visit to Egypt*; Londres.

Léon de Laborde et Linant dans un magnifique ouvrage, *Voyage de l'Arabie Pétrée*; Paris, 1830, à la Pl. de la p. 69.

J'ai eu également à ma disposition les inscriptions, imprimées mais non publiées, que m'a communiquées avec une rare obligeance V. S. Ven. *Gesenius*, à qui elles avaient été remises par V. Ill. *Bunsen* et l'auteur Perill. *Prudhoe*; elles ont pour titre :

Specimens of the inscriptions in an unknown character, which are cut on granite and sandstone rocks between mount Sinai and the red Sea, copied by Lord Prudhoe *and major* Felix. Six planches autographes.

Quant aux inscriptions décrites par Egmont van der Nyenborg, en l'année 1721, elles ont été entre les mains de *Th. S. Bayer* (voy. Mém. de l'Acad. des Sciences de St-Pétersb. Tom. II, 1729. p. 477), mais elles n'ont pas été publiées, peut-être même elles n'existent plus.

(1) *De Laborde*, l. c. p. 70.
(2) *Montagu*, l. c.
(3) *Grey*, l. c. p. 147.
(4) L. c. pl. 13.

EXODE, CHAPITRE XVI, VERSET 13.

Images.

A côté de ces inscriptions on trouve fréquemment des images et des figures d'un art très-grossier (si toutefois on peut donner le nom d'art à ces linéaments) et tracées avec le même instrument que les inscriptions. Les unes et les autres sont sans doute sorties des mêmes mains.

Ces images représentent le plus ordinairement des chameaux et des hommes: ce sont, sans aucun doute, les auteurs mêmes de ces inscriptions avec leurs bêtes de somme; pour ceux qui désireraient plus de détails, nous allons énumérer ici en bloc les objets de cette nature qui ont été décrits jusqu'à ce jour, en commençant par ceux qui se présentent le plus fréquemment.

Des chameaux, debout, marchant, courant, chargés. Des chèvres de montagne. Des lézards. Des serpents. Des chevaux et des mulets. Des chiens. Des autruches. Des tortues.

Des hommes, debout, marchant; levant les mains au ciel; regardant en arrière; montés sur des chameaux, sur des chameaux chargés, sur des chevaux; sur des mulets; debout sur des chameaux et des chevaux; conduisant des chameaux; armés de lances, d'épées, de boucliers; combattant; tendant un arc (piétons et cavaliers); chassant; un homme crucifié.

Des branches d'arbre garnies de feuilles, des branches de laurier. — Ceux qui ont décrit ces images disent qu'assez souvent il est difficile de les distinguer des lettres (1). Aussi est-il arrivé que plusieurs ont pris des lettres comme faisant partie des images, et, vice versâ, des images comme faisant partie des lettres (2).

Au nombre de ces figures il faut aussi compter des croix, dont nous ferons un article à part.

Croix.

Quelquefois, au commencement des inscriptions (3) ou à la fin (4), on trouve des croix; mais elles sont rares dans les inscriptions décrites jusqu'à présent, car on ne les rencontre que dans les lieux que nous mentionnerons ci-après. On trouve encore plus rarement une figure particulière de la croix, dont la partie supérieure présente, à droite, un demi-cercle (5), et qui a peut-être été formée des lettres grecques contractés X et P, pour exprimer à la fois et la croix et le nom du Christ. Je pense toutefois que les croix se voient sur les rochers mêmes, plus fréquemment qu'on ne le supposerait d'après le petit nombre de spécimens qui en ont été donnés jusqu'ici. Montagu est en effet d'avis que ces croix ont été tracées par des chrétiens (6), et Burckhardt, à l'endroit où il traite des croix (7), semble partager la même opinion. Bien que dans les inscriptions que j'ai expliquées jusqu'ici, et dont les sujets sont d'ailleurs d'une extrême simplicité, il ne se rencontre rien qui favorise cette opinion (8), il me semble cependant avoir trouvé, en lisant ces caractères, quelque chose qui confirme leur origine chrétienne. On rencontre en effet un certain signe, qui, bien que par la forme il ne diffère pas de la lettre Daleth, n'est pourtant pas une lettre; le sens même des inscriptions en fait foi; ce signe a la figure de la lettre latine Y, on le trouve au commencement (9) et à la fin (10) des inscriptions : voy. en particu-

(1) *Seetzen*, l. c. sur ses inscriptions, 4-10. Consultez-en une décrite par Rüppell, *Fundgr. des Or.* Tom. V.
(2) Par exemple dans notre inscript. 80, dans les inscript. 86, 167 de *Grey*.
(3) *Grey*, inscr. 142 (c'est notre 42e) : une croix est placée au bas. Voy. *Rozier*, inscript. 26.
(4) *Montagu*, vs. 12, *Grey*, inscr. 85, 86 et 111, où elles sont placées au bas.— On en voit deux dans les inscript. 59 de *Pococke* et 17 de *Seetzen*, mais placées de telle sorte qu'elles éveillent le soupçon.
(5) *Grey*, inscr. 11, et quelquefois dans *Laborde*.
(6) *Philos. Transact.* l. c. p. 50.
(7) *Travels*, p. 621.
(8) Ce qui rend surtout plausible cette opinion, c'est que bien certainement les auteurs de ces inscriptions ont visité ces lieux en mémoire de Moyse : or, ce n'étaient pas des Juifs, il serait même superflu de le démontrer. Il ne reste donc que les chrétiens.
(9) Seetzen, inscr. 27 *ter*. Burckhardt, p. 613, inscr. 3. Pococke, inscr. 68 *bis*. Grey, insc. 35. 131. 156. 91 (c'est notre inscr. 81, Pl. IX), vs. 3. 4. 6. Prudhoe, pl. 1.
(10) Grey, inscr. 22 (notre 145e Pl. XVI). 146 (notre 31e Pl. VI). 153. 161. 91 (notre 81e) vs. 9.

lier les inscriptions 100 et 99, planche XI, qui se composent des mêmes mots et des mêmes lignes, et dont la première présente et au commencement et à la fin la figure dont il s'agit. En raison de la place qu'il occupe dans les inscriptions, je pense que ce signe est la figure de la croix chrétienne, qui aura été usitée en quelques contrées où peut-être les malfaiteurs étaient exécutés sur des croix qui avaient cette forme de fourche. On pourrait, ce semble, objecter à mon opinion que cette figure de la croix chrétienne est moderne; il est vrai qu'à cet égard je ne saurais produire aucun témoignage en ma faveur; mais je crois que cette difficulté est de peu d'importance.

Age.

Cosmas Indicopleustes (1), marchand d'Alexandrie, puis moine, dans la Topographie chrétienne, qu'il composa vers l'an 536, fait une mention particulière des anciennes inscriptions conservées en grand nombre au mont Sinaï. Il raconte que dans le désert du mont Sinaï, en beaucoup d'endroits, toutes les pierres détachées des montagnes offrent des caractères gravés; que partout on rencontre de semblables inscriptions, et que lui-même, qui a voyagé dans ces contrées, en a été témoin. Que d'autres y aillent voir, ajoute-t-il, ou qu'ils interrogent les voyageurs, afin de s'assurer de mon témoignage.

Cosmas ne doute point que ces inscriptions ne soient hébraïques, écrites par les Israélites, après qu'ils eurent reçu la loi au mont Sinaï, et dans le temps qu'ils parcouraient cette contrée sous la conduite de Moyse; il regarde leur conservation comme un argument de la Providence contre les incrédules. Dans sa pensée, les Israélites, en recevant les tables de la loi, furent instruits par Dieu même dans la connaissance des lettres, et exercés pendant quarante ans à les écrire; ils les transmirent ensuite aux Phéniciens, de qui elles sont venues par les Grecs à toutes les nations. Et pour confirmer son opinion, il ajoute que plusieurs Juifs qui lisaient ces inscriptions lui ont raconté que le sens en était : Pèlerinage d'un tel (nom propre), de telle tribu, en telle année, tel mois.

A propos de cette relation de Cosmas, Montfaucon, qui, d'ailleurs, ne savait pas certainement que ces inscriptions fussent en effet conservées au mont Sinaï, — il en était alors assez peu question et l'on n'avait à cet egard que des données incomplètes, — Montfaucon fait cette juste observation : « Ce que rapporte Cosmas des inscriptions de cette nature, qu'il a vues de ses yeux, ne saurait être mis en doute par personne; car c'est un écrivain digne de foi et aussi sincère que nul autre. Quant à savoir si ces inscriptions sont en effet l'ouvrage des anciens Hébreux errant dans le désert, c'est une question qu'il faut abandonner, je crois, à la sagacité du lecteur : pour nous, nous pencherions fort à croire qu'il a été induit en erreur par un mensonge des Hebreux. »

Il me paraît, quant à moi, que Cosmas a vu, dans le voisinage du mont Sinaï, en beaucoup d'endroits différents, un grand nombre d'inscriptions écrites sur des pierres, paraissant offrir entre elles, et par leur brièveté et par leur sens, une très-grande ressemblance; que ces inscriptions sont les mêmes dont il s'agit dans ce livre; qu'au temps de Cosmas on connaissait peu et la véritable origine et le motif de ces inscriptions : ce que Cosmas avance à ce sujet comme certain est en effet complétement erroné, et le pieux chrétien lui-même, s'il eût été mieux informé, n'aurait pas attribué aux Hébreux des inscriptions tracées par la piété des chrétiens. Du reste, Cosmas fut, à ce qu'il paraît, le premier qui donna connaissance de ces inscriptions aux érudits de son époque.

Nous pouvons conjecturer de là que l'âge de ces inscriptions ne remonte pas beaucoup au delà du siècle de Cosmas.

Je doute que la figure Y de la croix chrétienne, qui se montre plus fréquemment dans nos inscriptions que la figure +, ait pu demeurer en usage longtemps encore après l'époque de Constantin, qui, comme on sait, fit orner de la croix ainsi figurée + et les édifices sacrés et les enseignes et les boucliers militaires et jusqu'aux monnaies de l'empire.

J'estime donc que le plupart de ces inscriptions datent du quatrième siècle. C'était alors surtout que régnait parmi les chrétiens la coutume d'aller visiter les lieux saints, en particulier Jérusalem, dans l'espoir d'y voir des miracles; cette mode des pèlerinages religieux était poussée au point que, vers la fin de ce siècle, Grégoire, évêque de Nysse, crut devoir s'élever contre elle et écrire à ce sujet un traité particulier. Il n'est guère vraisemblable que dans le même temps le mont Sinaï fût visité par les habitants de la Palestine et de la Syrie; du moins aucun témoignage ne le prouve; nous ne nierons pas cependant que la mère de Constantin, Hélène, ait fait, par un motif religieux, un voyage à cette montagne, et qu'elle y ait érigé un sanctuaire, ce que prétendent, d'ailleurs, les traditions du monastère (1). Mais il a pu se faire aisément que ce désir de visiter des lieux saints ait entraîné quelques tribus de l'Arabie Pétrée, qui, dans leur zèle religieux, auront quelque temps parcouru les lieux consacrés qu'offrait leur propre pays, la montagne du Sinaï et les vallées témoins des grands miracles de Moyse.

Reste à savoir durant quel espace de temps ces inscriptions ont été faites. La nature même des caractères est tellement uniforme que je doute qu'il se soit écoulé beaucoup plus d'un siècle d'intervalle entre les plus anciennes et les plus récentes. Cependant, pour empêcher ceux qui sont encore peu familiarisés avec la science paléographique d'être amenés à une opinion contraire par des inscriptions, ou mal conservées ou mal décrites, du Sinaï et de l'Arabie, je dois les avertir qu'en raison de la conformité apparente que présentent les inscriptions de l'Arabie avec celles du mont Sinaï, il en est plusieurs dont je ne saurais distinguer la patrie : à ceux qui penseraient que celles-là, par leur âge, tiennent le milieu entre les unes et les autres ou qu'elles indiquent les changements amenés dans l'écriture par le cours des siècles, j'objecterai que les inscriptions de cette sorte, à cause de leur dégradation, ne sauraient être expliquées; on ne peut donc en rien conclure; seulement il faut se garder de confondre des inscriptions qui, par leur âge, sont distantes les unes des autres de mille ans et davantage.

Origine.

On se demande de quel pays étaient les auteurs de ces inscriptions. Cette question a de l'importance, puisque sa solution doit nous apprendre enfin en quelle contrée cette écriture et cette langue ont été autrefois en usage. Or, ainsi que je l'ai déjà indiqué plus haut, je ne doute pas que cette contrée ne soit l'Arabie Pétrée; je n'en vois aucune autre qui convienne aussi bien dans cette question. C'est là, en effet, que, dans les siècles les plus rapprochés de notre ère, a subsisté ce peuple que les Grecs et les Romains ont appelé NABATHÉENS (2), peuple riche, habile

(1) Ed. *Montfaucon* dans la *Collectio nova Patrum et Scriptorum græcorum*. Tom. II. p. 206. Nous citerons textuellement ses paroles; elles ont un grand poids dans cette question : Λαβοντες δὲ καὶ παρα τοῦ θεοῦ τον νόμον ἐγγραφως, καὶ διδασκόμενοι γράμματα νεωστί, καθαπερ παιδευτηρίῳ ἡσύχῳ ἐν τῇ ἐρήμῳ γρησόμενος ὁ θεός, μ. ἔτη εἶασεν αὐτοὺς καταλαξεῦσαι τὰ γράμματα. Ὅθεν ἐστὶν ἰδεῖν ἐν ἐκείνῃ τῇ ἐρήμῳ τοῦ Σιναίου ὄρους ἐν πάσαις καταπαύσεσι, πάντας τοὺς λίθους τῶν αὐτόθι, τοὺς ἐκ τῶν ὀρέων ἀποκλωμένους, γεγραμμένους γράμμασι γλυπτοῖς Ἑβραϊκοῖς, ὡς αὐτὸς ἐγὼ πεζεύσας τοὺς τόπους μαρτυρῶ. Ἄτινα καὶ τινες Ἰουδαῖοι ἀναγνόντες διηγοῦντο ἡμῖν λέγοντες γεγράφθαι αὐτους, ἄπαροις (ἄπαροις) τοῦδε ἐκ φυλῆς τῆσδε, ἔτει τῷδε, μηνὶ τῷδε, καθὰ καὶ παρ' ἡμῖν πολλάκις τινὲς ἐν ταῖς ξεναις γράφουσιν. Λυτοι δὲ, καὶ ὡς νεωστὶ μαθόντες γράμματα, συνεχῶς κατεχρῶντο καὶ ἐπληθυνον γράφοντες, ὥστε πάντας τοὺς τόπους ἐκείνους μεστοὺς εἶναι γραμμάτων Ἑβραικῶν γλυπτῶν, εἰς ἔτι καὶ νῦν σωζομένων διὰ τοὺς ἀπίστους, ὡς ἔγωγε οἶμαι. Ἐξὸν δὲ τῷ βουλομένῳ ἐν τοῖς τόποις γενέσθαι καὶ θεάσασθαι, ἦγουν ἐρωτῆσαι καὶ μαθεῖν περὶ τούτου, ὡς ἀληθείαν εἴπομεν. Πρώτως οὖν Ἑβραίοις παρὰ τοῦ θεοῦ νομισθέντες καὶ γράμματα διὰ τῶν λιθίνων πλακῶν ἐκείνων παραλαβόντες καὶ μεμαθηκότες μ. ἔτη ἐν τῇ ἐρήμῳ, γειτνιῶσι τοις Φοίνιξι παραδιδώκασι καὶ' ἐκεῖνο καιροῦ, πρώτῳ καθημῳ τῷ Τυρίων βασιλεῖ, ἐξ ἐκείνου παρελαβον. Ἕλληνες, λοιπὸν καθεξῆς πάντα τὰ ἔθνη. J'ajouterai la traduction latine de Montfaucon : Cum autem scriptam a deo legem accepissent ibi primum literas ediderunt ac solitudine seu quieto quodam literario ludo usus deus, ipsos totis quadraginta annis exarandis literis exercere sivit. Quamobrem in deserto Sinay montis inque omnibus Hebræorum mansionibus, videre est lapides omnes ex montibus delapsos, literis Hebraicis inscriptos ut ego qui istac iter habui, testificor. Quas inscriptiones Judæi quidam qui ipsas legerant, narrabant nobis ita habere : Profectio talis, ex tribu tali, anno tali, mense tali, ut plerumque multi nostro ævo in diversoriis scribere solent. Illi vero, utpote qui nuper literas edidicissent, frequentius scribebant et literas multiplicabant; ita ut isthæc omnia loca literis Hebraicis insculptis plena sint quæ ut quidem æstimo incredulorum causa hactenus servantur. — — Apud. Montfaucon, lib. V. Collectio nova Patrum, tome II, page 205.

(1) BURCKHARDT, page 544.

(2) Voy. QUATREMÈRE, *Mémoires sur les Nabathéens*, dans le *Nouv. Journ. Asiat.* Janv. et Févr. 1835. — Au témoignage de Pline (XII, 44), une partie de ce peuple, appelée Nabathéens troglodytes, habitait en Égypte vers la mer Rouge, dans ces mêmes contrées où les chrétiens d'Égypte, au temps des persécutions, avaient coutume de se réfugier, et où la vie monastique a commencé.

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2, PAGE 105.

dans les arts de la civilisation, florissant par le commerce, gouverné d'abord par ses lois et ses princes, ensuite, et depuis Trajan, soumis aux Romains. La capitale de ce royaume était Pétra, dont les ruines splendides ont été enfin découvertes et décrites de nos jours(1). Quant à l'écriture et à la langue en usage parmi ce peuple, ou généralement dans l'Arabie Pétrée occidentale, il ne nous en reste aucun monument.

Cette lacune dans la paléographie et la philologie sera désormais comblée, je le pense, grâce à nos inscriptions. Je ne saurais, il est vrai, démontrer qu'il en faille chercher les auteurs chez les tribus qui composaient le royaume des Nabathéens : ce royaume ne s'étendait pas bien loin, il ne comprenait ni toute l'Arabie Pétrée ni tous les Nabathéens. Mais on m'accordera facilement, j'espère, que si ces inscriptions n'appartiennent pas au peuple de ce royaume, il faut du moins les attribuer aux tribus qui en étaient voisines et tellement alliées de race que leur *dialecte* ne différerait de la langue des Nabathéens que par l'admission de quelques arabismes et nous la représenterait ainsi assez fidèlement ; quant à l'*écriture*, je doute fort qu'elle soit autre que celle des Nabathéens : la hardiesse du trait et de la liaison dans les caractères ne le cède aux inscriptions de même nature d'aucun peuple de cette époque ou d'une époque plus reculée, et indique que celui auquel il faut rapporter l'origine de ces inscriptions était un peuple habile en calligraphie, par conséquent civilisé, et dont l'état politique a été florissant.

Le mot ἀκρίδες a été torturé de mille manières (Exode, chap. XVI, verset 13).

M. Poujoulat s'associe à l'opinion de Jacques de Vitry :

« L'Évêque d'Acre nous rapporte ici une observation que nous ne passerons pas sous silence. Il ne lui avait jamais semblé que le Précurseur se fût nourri de la chair des sauterelles, lui qui refusait de manger du pain. Jacques de Vitry interrogea donc sur ce point un moine syrien des rives du Jourdain : le moine lui répondit qu'on trouvait autour de son monastère une herbe dont les cénobites mangeaient et qui se nommait *langusta;* il ajouta que ce mot était la même chose que *locusta* (sauterelle) et que la ressemblance des deux mots avait produit l'erreur sur la nourriture de St Jean ; le cénobite des solitudes du Jourdain affirmait que le Précurseur avait mangé de l'herbe appelée *langusta*, et non point de ces grosses sauterelles recherchées par beaucoup d'habitants du pays, qui les prennent à l'époque de leur apparition et les mettent en réserve. L'opinion du moine syrien pourrait bien ne pas rester sans répouse, mais elle est, à coup sûr, d'une grande autorité dans la question. »

Contrairement à l'opinion de ce moine et à l'approbation que semble lui donner M. Poujoulat, j'objecterai que cette ressemblance entre les deux mots latins n'existe ni en hébreu, ni en syriaque, ni en arabe, et que par conséquent elle n'a aucune valeur dans la question.

Les moines du couvent du Sinaï montrent depuis des siècles, et les Arabes semblent avoir toujours vénéré un rocher qui se trouve dans Ouadi-el-Ledcha (Exode, XVII, 5, colonne 2e).

M. Robinson ne croit pas aux traditions, encore moins aux légendes, et il repousse naturellement celles qui se rattachent à ce rocher ; voici cependant un passage de sa description que nous extrayerons, parce que c'est ici l'œuvre de l'observateur, le reste n'est que l'addition du savant :

Les trous ne nous parurent pas faits d'une manière artificielle, comme on le prétend ordinairement, et quoique nous les examinâmes avec beaucoup de soin. Ce rocher est remarquable.

L'impératrice Hélène, plus tard Justinien et Théodora son épouse embellirent le couvent ; ils l'agrandirent et le fortifièrent selon les besoins (Procopius — de ædif. Justiniani V). (Exode, XIX, 2, p. 105.)

J'ai dit « : Ils embellirent le couvent, l'agrandirent, le fortifièrent » parce que je n'ai considéré la nouvelle construction que comme une addition à l'ancienne. Je ne crois pas inutile de citer en entier le document important tiré des Annales d'Eutychius qui confirme cette manière de voir en établissant la préexistence d'une tour, c'est-à-dire d'un bastion, d'un château-fort, à la même place. Pococke a publié le texte arabe avec une traduction latine; ce passage se trouve dans l'édition d'Oxford, tome II, page 160-168 :

Instruits des intentions favorables de l'empereur Justinien, et sachant qu'il se plaisait à bâtir des églises et à fonder des monastères, les moines du mont Sina se rendirent auprès de lui; ils se plaignirent des dommages que leur causaient les Arabes Ismaélites, qui dévoraient leurs provisions, renversaient leurs demeures, pillaient tout ce qu'ils y trouvaient, et, se jetant dans les églises, y profanaient l'Eucharistie. L'empereur alors leur demanda ce qu'ils désiraient de lui : O roi, lui dirent-ils, nous vous prions de nous faire construire un monastère qui soit fortifié. — Avant cette époque, en effet, il n'y avait sur le mont Sina aucun couvent où les moines pussent se réunir : ils vivaient dispersés sur les montagnes et dans les vallées, aux environs du buisson du milieu duquel Dieu parla à Moyse. Seulement, au-dessus de ce buisson, était une grande tour, qui subsiste encore aujourd'hui, et dans cette tour une chapelle consacrée à sainte Marie; c'est là que, dans les cas de péril, les moines avaient coutume de chercher un refuge et des moyens de défense. — L'empereur fit donc partir avec eux un envoyé, qu'il pourvut de sommes considérables ; il écrivit en même temps au préfet d'Égypte de lui fournir autant d'hommes et d'argent qu'il en demanderait, et de lui remettre la récolte de l'Égypte. L'envoyé avait ordre d'élever une église à *Kalzem*, de bâtir un monastère à *Raya*, un autre monastère sur le mont Sina ; de fortifier ce dernier de telle sorte qu'il ne s'en trouvât pas de mieux fortifié dans le monde entier, et d'en faire une position tellement forte, que le couvent et les moines n'y eussent à redouter d'ailleurs aucun dommage. Arrivé à *Kalzem*, cet envoyé y fit donc élever l'église de Saint-Athanase ; il fit bâtir le monastère de *Raya* ; puis, s'étant rendu au mont Sina, il y trouva, dans un défilé entre deux montagnes, le buisson de Moyse, la tour élevée près du buisson, près du buisson encore des sources jaillissantes, et les moines dispersés dans les vallées. Il eut d'abord la pensée de construire le monastère sur la montagne, loin du buisson et de la tour ; mais il changea d'avis, en considérant qu'il n'y avait point d'eau sur la montagne. Il bâtit donc le monastère près du buisson, à l'endroit où était la tour, qui fut elle-même enfermée dans le monastère. Le monastère se trouva ainsi dans un défilé entre deux montagnes, de sorte que l'ennemi, s'emparant du sommet septentrional de la montagne, pouvait de là lancer des pierres, endommager l'édifice et nuire aux moines. Il bâtit donc le monastère dans ce défilé, près du buisson et dans le voisinage des eaux et de souvenirs illustres (monumenta illustria) ; mais il fit élever le temple sur le faîte de la montagne, au lieu où Moyse reçut la loi. Le préfet du monastère se nommait *Doula*. De retour auprès de l'empereur Justinien, l'envoyé lui raconta quelles églises et quels monastères il avait bâtis ; il lui expliqua aussi de quelle manière il avait construit le monastère du mont Sina : Vous vous êtes mépris, lui dit alors l'empereur, et vous avez fait tort aux moines, en les livrant entre les mains de leurs ennemis. Pourquoi n'avez-vous pas élevé le monastère sur le sommet de la montagne ? — Je l'ai placé, répondit l'envoyé, près du buisson et dans le voisinage des eaux ; s'il eût été construit au sommet de la montagne, les moines y eussent manqué d'eau, et, dans un cas de siége, ils y fussent morts de soif; et puis, ils eussent été loin du buisson. — Vous deviez alors, dit l'empereur, abaisser au niveau de la terre cette montagne qui, du côté du nord, menace le monastère. L'envoyé répliqua : Quand on y eût dépensé toutes les richesses du pays des Romains, de l'Égypte et de la Syrie, on n'eût pu faire disparaître cette montagne. Alors l'empereur irrité commanda qu'on lui tranchât la tête. Après quoi il fit partir un autre envoyé, et avec lui cent hommes choisis parmi des esclaves romains, avec leurs enfants et leurs femmes ; il lui ordonna d'en prendre encore cent autres en Égypte, aussi avec leurs femmes et leurs enfants, auxquels il bâtirait des maisons à distance du mont Sina, pour y vivre et protéger le monastère et les moines ; il lui commanda de fournir à leur subsistance et de leur délivrer, ainsi qu'au monastère, une part suffisante des récoltes de l'Égypte. Arrivé au mont Sina, l'envoyé fit construire, à distance du monastère, du côté de l'orient, un grand nombre de maisons protégées par une citadelle, et il y établit ces esclaves pour y veiller à la garde et à la défense du monastère : ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour *Dir al Abid*, ou *Monastère des esclaves*. Ils s'y multiplièrent et y subsistèrent longtemps ; mais lors de l'apparition du mahométisme (qui arriva sous le khalifat d'Abdil Malec Ebn Merwan), une guerre cruelle éclata parmi eux : les uns furent massacrés, les autres prirent la fuite, d'autres encore embrassèrent le mahométisme, et leurs descendants, de-

(1) Elles sont décrites dans l'ouvrage de LABORDE, déjà souvent cité.

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2, PAGE 105.

meurés dans des monastères et professant cette religion, sont appelés *Banu Salehi*; on leur donne le nom d'enfants (ou esclaves) du monastère, et c'est d'eux que viennent les *Lachmiens*. Quant aux maisons des esclaves, après que ceux-ci eurent embrassé la religion de Mahomet, les moines les saccagèrent pour les rendre inhabitables, et elles sont aujourd'hui désertes et abandonnées.

Je ne prendrai que trois exemples. (Exode, XIX, 2, page 105.)

J'aurais pu en prendre bien davantage sans prouver mieux ce que je désirais établir. Puisque j'ai et le temps et l'espace, j'ajouterai le rapport de John Mandeville, vers 1322-1356, de Messire Simon de Sarrebruche, baron d'Anglure, en 1395.

On sait que Mandeville, l'ancien voyageur anglais, fut longtemps hors de son pays, pendant 35 ans si nous l'en croyons; il mourut en Belgique, au retour. C'est à la tranquillité que lui imposa sa dernière maladie que le XIVe siècle fut redevable du récit qui devint le plus populaire, justement parce qu'il était le plus mensonger. Il n'est pas douteux que Mandeville ait parcouru quelques-uns des pays qu'il décrit, mais il ajouta au témoignage assez véridique de ses yeux la licence la plus impertinente de l'imagination: les pygmées, les géants, les hommes sans têtes, les animaux avec des têtes humaines et tant d'autres contes remplissent plus de la moitié de son ouvrage, et les enlumineurs des Mss., de même que les libraires qui publièrent les nombreuses éditions de son voyage, s'emparèrent prestement de cette partie de son ouvrage, pour en augmenter par des miniatures et des gravures le côté chimérique.

Je citerai toutefois la description de son voyage au Sinaï, parce qu'il appartient à la bonne part de son ouvrage, et que j'ai pu copier ce passage dans un beau manuscrit de la Bibliothèque royale.

« Et de Alixandre (Alexandrie) on va en Babiloine (Babylone) où le soudan demeure qui siet aussy sur cette riviere de Nyl. Et le chemin est plus court pour aller en Babiloine. Or, vous diray ensement le chemin qui va de Babiloine au mont de Synay ou saincte Katherine gist. Il convient aler les desers darrabie par lesquels desers Moyses menoit et conduisoit le peuple de Israel. Et passe on par la fontaine que Moyses fist de ses mains en ces desers, quand le peuple mouroit de soef pour ce quil ne trouvoit que boire, et puis passe on par la fontaine de Marath dont leaue estoit premierement amere. Mais les enfans de Israel mirent un fruit dedans et tantost leaue fut bonne et doulce pour boire. Et aussi va on par le desert jusques au val de Helym. En quelle valée a XII fontaines et LXXII arbres de palme qui portent les dates, les quels Moyses trouva avec les enfans de Israel. Et de ce val na que une bonne journée jusques au mont Synay. Et qui veult aller par autre chemin de Babiloine on va par la rouge mer qui est un bras de la mer occeane. Et la où Moyses passa avecques les enfans de Israel a travers tout a sec quant Pharaon le roy d'Égypte le chassoit, elle puet avoir VI lieues de large. En cette mer fut noyes Pharaon avecques tout lost quil menoit. Cette mer nest point rouge plus que autre mer, mais en aucuns lieux il y a gravois rouge et pour ce leu lappelle la mer rouge. Cette mer court jusques aux confins darrabie. Et de palestine va on bien par cette mer IIIJ journées et puis va on par le desert jusques au val de Helym et de la au mont Sinay.

» LE MONT SINAY. Ce povez savoir que par ce desert nuls ne puet aler a cheval, car les chevaulx ne trouveroient que mangier ne que boire. Et pour ce passe on ce desert a camels car li camels treuvent tous jours a mangier aux arbres et aux buissons, car ils jeunent bien de boire IJ jours ou trois et ce ne pourroient faire les chevaulx et sachiez que de Babiloine au mont Synay a bien XXIJ journées bonnes. Aucuns y sont plus et aucuns se hastent et painnent et font miex ou moins. Et tousjours amaine on les latiniers qui veult aller par ce pays et par aultres de la tant qu'il sache le langaige et convient porter les necessites par le desert pour eulx vivre et est le mont de Synay appelle desert de Syon qui est a dire rouge ardent pource que Moyses vit notre seigneur souventes fois en fourme de feu sur cette montaigne et aussi en buisson ardant et parla a li, et ce fust au pied de la montaigne la y a une abaie de moines bien fermée et y a portes de fer pour paour des bestes sauvaiges et sont les moines arrabiens ou gregois et y a un grant couvent et sont aussi comme hermites et ne boivent pas de vin se ce nest aux festes principaux. Et sont moult devots et vivent pourement et simplement de coutes et de dates et font trop d'abstenances et de penances. La est leglise saincte Katherine ou il a moult de lampes ardants. Car ils ont de huille dolive assez et pour mengier et pour ardoir et en ont grandement par miracle de dieu. Car li estourneau et li corbeau et li cornils et les autres oiseaux du pays sassemblent tous les ans une fois et volent la si comme en pelerinage et chascun porte des rames autrement branches dolive en son bec a tout le fruit en lieu dofferande et les laissent illecque de quoy les moines font grandement huille et ce est grant miracle. Et puis que li oisel qui nont point de sens naturel ne de raison y vont pour requerre celle glorieuse vierge bien se devroient pener les hommes de la requerre et de la aourer : Item derriere lautel dicelle eglise est li lieux ou Moyses vit nostre Seigneur ou buisson ardant, et quant les moines entrent en ce lieu ils se déchaucent tousjours, pour ce que nostre Seigneur dist à Moyses deschauce toi car le lieu est saint ou tu es. Ce lieu appellent les moines besebel cest-a-dire ombre de dieu. Et de lez la grant autel a trois degrés ahault est li siertres ou les ossemens de saincte Katherine gisent et le prelat des moines monstre les reliques aux pelerins et dun instrument dargent il frotte les os si en ist un pou duille aussy comme sueur qui ne semble ne huille ne baume mais est plus noirastre et de ce il donne un pou aux pellerins car il nen yst mie grant quantite. En ceste abbaie nentre nulles mouches ne moucherons ne puces ne autres telles ordures par miracle de Dieu et de notre dame. Et la trouve on premièrement une eglise de notre dame la ou elle encontra les moines. — Et plus hault sur la montaigne meismes est la chapelle Hely le prophete et ce lieu est appelle Oreb dont saincte escripture parle — et la delez est la vigne que saint Jehan levangeliste planta et un pou au-dessus est la chappelle Moyses et la roche ou Moyses senfouy pour paour quant il vit notre Seigneur face a face et en celle roche est empresse la fourme de son corps car il se fery si durement en la roche que tout le corps enfonca dedans par miracle de Dieu. Et la delez est le lieu ou notre Seigneur bailla les dix commandements de la loy. Et la dessoubs est la cave ou Moyses demouroit quant il jeuna 40 jours — et de celle montaigne on passe une grant vallée pour aler en une autre montaigne ou saincte Katherine fut ensevelie des anges notre Seigneur. Et en celle vallee a une eglise de XJ martyrs. Et la chantent les moines de labbaie souvent. Et est celle vallée froide. Et puis on monte sur la montaigne saincte Katherine qui est trop plus haulte que nest la montaigne Moyses. Et la ou saincte Katherine fut ensevelie ny a nulle eglise ne chapelle mais elle fut abatue et encore y gisent les pierres et combien que la collecte de sainte Katherine dit que ce soit tout eu un lieu ou notre Seigneur bailla les dits mandemens à Moyses et ou la sainte vierge fut ensevelie, c'est un lieu a entendre et un pays car lun et laultre est appelle mont Synay mais y a grant chemin de lun a laultre et une grant vallee profonde est entre deux. »

Le seigneur d'Anglure, messire Simon de Sarrebruche, fit son pèlerinage en l'année 1395; il le commença par les saints lieux qui entourent Jérusalem, puis il passa à Gaza dont il dit assez singulièrement : Gazera est une cité non fermée plus grande que Hierusalem. Il va de là au couvent de Ste Catherine en passant par Nackel, qu'il appelle la fontaine du Soudan. Après avoir très-bien décrit la chapelle du Sinay et la pierre ou Moyse laissa son empreinte, il dit :

« Item, deuant celle ditte Eglise au jet dun poix a vn mustat de Sarrazins, cest asçauoir vne oratoire faicte ainsi comme à la maniere dvne chapelle. Illec firent nos truchemens leurs oroisons et ainsi font les autres Sarrazins qui au dit mont de Sinay vont en pelerinage — Il parle ensuite de la place où Moyse jeûna, puis — Item, deuant la dite Chapelle Moyse peut lon veoir la rouge mer qui est moult loing de la.

» Nous descendismes de celle montagne de Sinay, cest asçauoir du costé deuers la montagne ou saincte Catherine fut portée par les saincts Anges au commandement de notre Seigneur après ce quelle fut décolée en la cité d'Alixendre en Egypte et y a dillec jusques en Alixendre du moins 14 journées apres tout par deserts. Sur celle montaigne fut son corps plusieurs années.

Sur ceste montagne qui est de trop plus haulte que la montagne de Sinay deuant ditte et que les aucuns appellent la montagne saincte Catherine nonobstant que selon lescripture toutes les montagnes qui sont illec environ sont appellées le mont de Sinay sur laquelle le corps de la vierge saincte Catherine fut longuement. » (sans pagination).

Voici le titre de cet ouvrage, qu'on trouvera à sa place dans ma Bibliographie des pèlerinages, croisades et voyages en terre sainte : Journal contenant le voyage faict en Hiervsalem et autres lieux de deuotion, tant en la terre saincte qu'en Ægypte, en l'année 1395, mis en lumière pour a premiere fois sur le manuscript trouvé en vne bibliotheque a Troyes par Noel Moreav, 12e 1621.

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2, PAGE 108.

Tous s'accordent entre eux (Exode, XIX, v. 2, p. 105, colonne 2).

M. Rüppell, beaucoup plus occupé d'histoire naturelle que d'archéologie, appelle mont Horeb le mont Ste-Catherine. C'est une erreur sur laquelle il ne s'est pas donné la peine de fixer son attention. Tome I, p. 120; tome II, p. 441.

Les pèlerinages de Terre-Sainte, pour être complets, semblent avoir compris aussi la visite au couvent de Ste-Catherine (Exode, XIX, v. 2, page 107).

Ma mémoire me disait que Bertrandon de la Brocquière n'avait pas été au mont Sinaï; c'est pourquoi je ne l'avais pas cité. Depuis j'ai trouvé qu'il avait au moins entrepris ce voyage et que la maladie avait pu seule l'arrêter. Je citerai le passage dans lequel il raconte ses préparatifs, je l'ai copié dans le meilleur de ses manuscrits. On sait que B. de la Brocquière fit son pèlerinage et son intéressant voyage dans le cours de l'année 1432.

« Tous ces pellerimages cydessus dis fais et acomplis, nous nous apointames dix pellerins. C'est assavoir Messire Andrieu de Thoulongon, etc. etc., et moy pour faire pellerinage de saincte Katherine ou mont de Synay ainsi qu'il est acoustume. Et traittasmes avecques Nanchardin, lors grant trucheman de Jherusalem. — Et pour advertir coment il se fault appointer on traitte avec ledit trucheman tant pour le droit du souldan comme pour le sien a payer chascun par teste, et ce fait il envoie devers le trucheman de Gazere (Gaza) auquel il mande qu'il appointe avec les Arabes du desert qui ont puissance de conduire les pellerins à Ste Katherine, car les dis Arabes ne sont point tous jours bien obeissans au dit souldan. Il fault prendre leurs camels et en paye on dix ducats de chascun pour le louage; et quant ledit Nanchardin fut asseuré des dis Arabes, il nous fist venir devant la Chappelle qui est à l'entrée de l'Église du sainct sepulcre a la main senestre et la demanda a chascun de nous son propre nom et son sournon et son eage et les fist mettre en escrypt ensamble les philosomies et aucuns seings de blecheure ou autrement s'il estait ou visage et la haulteur et la fachon de nous tous et de toutes ces choses il envoie le double au grant trucheman de Cayre. — Tout cecy se fait pour la seureté des dis pellerins que les dis Arabes nen retiengnent nuls ou comme je pense affin que lon ne fist aucun change pour doubte de perdre le tribut.— Et quant toutes vos choses furent prestes et que nous fusmes furnis de vin qu'il fault prendre en Jherusalem, le dit Nanchardin nous bailla tantost ung trucheman nommé Sadalza et des asnes et mulets pour nous porter ensamble nos vivres, excepté le biscuit que nous achetasmes a Gazere. Ce fait nous nous partimes de Jherusalem et alasmes assez près d'illec en un village nommé — — et fut jadis meilleur qu'il n'est a present et y demeure des chretiens qui y labourent des vignes. Et de la nous alasmes en une ville qui s'appelle Sainctabraham et est au val d'Ebron ou nostre Seigneur fourma premièrement Adam nostre père. Et la mesme sont entevres ensamble Abraham, Ysaac et Jacob et les femmes aussi tous dedens une musquée de Sarrazins. Nous fusmes jusques à la porte, car nous y eussions voulontiers entre, et lors nous dirent nos truchemans qu'ils ne nous oseroient mettre dedens que de nuit pour les périls, car nul chretien nose entrer dedens les dittes musquées sur paine de mort ou de renoyer la foy catholique, et pour ceste cause nous n'y entrasmes point. Et de la nous alasmes logier en ung pays desert en une maison qu'ils appellent Kan. C'est une habitation faitte par charité por logier les passans en l'humbre en celles marches, et de la veinsmes à Gazere qui est une bonne ville sans fermeture nulle et en beau pays tout autour, assise près de la mer et l'entrée du desert. Et vuelt on dire que ceste ville fu jadis a Sanson le fort. La veismes son palais et celuy qu'il abaty dont on y voit encoires les piliers. Je ne scay se ce sont ceulz la.

Aujourd'hui elle est fixée (la hauteur du Sinaï) d'une manière positive par des observations barométriques répétées (Exode, XIX, v. 2, page 108, 2e colonne).

Sigoli, en 1384, parle des gradins bruts qui conduisent au Sinaï: les pèlerins, je citerai parmi eux *Pietro della Valle*, en comptaient 14,000, et les voyageurs l'ont répété dans leurs descriptions. Seetzen proposa de calculer la hauteur du Sinaï par le nombre des gradins: il aurait fallu, pour que ce mode d'appréciation eût quelque exactitude, qu'il n'en manquât aucun et qu'ils fussent tous de la même hauteur; mais de grands espaces peu rapides n'ont point de gradins, et les gradins, étant faits de blocs de granit mal dégrossis, varient de six à dix pouces d'épaisseur.

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2, PAGE 109.

En 1824, M. Ehrenberg, en calculant au moyen du thermomètre les changements de température pendant un certain nombre de jours, et en associant les résultats qu'il en pouvait tirer à d'autres considérations, avait estimé la hauteur du Sinaï à 7000 pieds: son calcul était singulièrement juste, puisque sa hauteur est aujourd'hui fixée de 7001 p. à 7035.

En 1831, M. Rüppell, dont les observations mathématiques méritent une confiance toute particulière, par l'expérience qu'il a acquise dans ce genre d'opération et la consciencieuse attention qu'il y apporte, laissa à Tor chez un Grec son domestique avec un baromètre dont il devait observer les variations, et monta au haut du Sinaï par les ouadi Hebran et Salef.

Les observations faites du 7 au 11 mai et calculées par le Dr Maedler ont donné le résultat suivant, d'après les tables de Gauss (Berl. Astron. Jahrbuch, 1818, p. 170).

			Au-dessus de la mer à Tor. Pieds de Paris.
La chapelle sur le sommet du Sinaï	le 7 mai,	à 10 h.	7001.*
		à 12 1/2 h.	7035.*
La chapelle sur le sommet du mont Ste-Catherine (c'est par erreur qu'il l'appelle le mont Horeb),	le 8 mai,	à 9 h.	8029.
		à 11 1/2 h.	8063.*
L'Église du couvent des 40 Martyrs El Arbayn,	le 8 mai,	à 5 1/2 h.	5392.
	le 9 mai,	à 9 1/2 h.	5310.
		à 11 1/2 h.	5366.*
Le mont Serbal,	le 11 mai,	à 10 1/2 h.	6524.
		à 11 1/2 h.	6342.*

M. Mædler propose de ne pas chercher la plus juste hauteur par une moyenne entre les deux nombres de chaque jour, mais de choisir l'observation du matin marquée d'une * comme devant être, sous tous les rapports, la plus juste (Tome II, page 441).

Nous commencerons par placer sous les yeux du lecteur un croquis topographique qui, étant fait sur mes études du terrain destinées à une carte générale, ne peut présenter, sur une aussi vaste échelle, l'exactitude géométrique qui serait désirable; il suffira toutefois pour aider à la compréhension de notre description (Exode, XIX, 2, p. 108, 2e colonne).

Je n'ai pas eu d'autre prétention que de donner un *croquis*, et je m'étonne de lui trouver autant d'exactitude en le comparant au travail fait sur les lieux par M. Robinson, et dressé avec une grande finesse par M. Kiepert.

Le peuple d'Israël campa dans les vallées qui environnent le Sinaï (Exode, XIX, verset 2, page 109).

M. Robinson traverse cette plaine et s'écrie avec toute l'ardeur d'un nouveau Christophe Colomb: *Aucun voyageur n'avait encore décrit cette plaine, aucun ne l'avait mentionnée autrement qu'en expressions générales.* Il est assez plaisant de prétendre découvrir dans la péninsule du Sinaï, et aussi près du couvent, une plaine qui est traversée sans discontinuer, chaque année, je dirais presque chaque jour, depuis 15 siècles. Je ne rappellerai pas que j'en ai donné la meilleure description qui s'en puisse faire, puisque je l'ai mise sous les yeux du lecteur (Vue du couvent du Sinaï, prise du sud avec la grande plaine qui se développe dans le fond. *Voy. de l'Arabie Pétrée*), mais je renverrai aux ouvrages de tous nos anciens pèlerins, dont pas un seul, que je sache, n'a suivi une autre route que celle qui traverse cette plaine.

Mais les traditions de tout un peuple cessent-elles donc d'avoir de l'autorité, surtout lorsque, comme ici, des monuments religieux l'établissent sans interruption depuis plus de quinze cents ans? Suffira-t-il qu'un voyageur se trompe, par le désir de faire valoir sa découverte, pour que le respect fixé depuis trois mille ans sur cette sainte montagne se déplace au gré des caprices périodiques de chaque brouillon scientifique (Exode, XIX, 2, 1re colonne).

Selon M. Robinson, docteur et professeur de théologie, la tradition qui

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2, PAGE 108.

voit dans le Gebel Mousa le Sinaï de l'Écriture est *une pitoyable invention de couvent* — (Klœsterliche Ueberlieferung, grundloses Machwerk), et voulez-vous savoir pourquoi ce démenti jeté à la face de vingt siècles de foi et de nos pieux pèlerins qui supportaient d'atroces fatigues et de grands dangers, et trouvaient une récompense plus que suffisante dans la vue de cette sainte montagne, c'est qu'en vous tournant un peu à droite, à cent pas, tout près de là, le savant théologien est parvenu à gravir une pointe de rocher, et qu'émerveillé de son ascension aventureuse, il a pu se dire: Ce que quinze siècles ont cru, quinze autres siècles ne le croiront pas; je m'entremets, je change tout cela: dorénavant le Sinaï sera ici, le mont Horeb là, etc., etc.

Peut-on rien voir de plus attristant? Quand la science voyage et qu'elle se fait ainsi incrédule, sceptique, légère, mieux vaut mille fois la simple croyance de nos bons pèlerins du vieux temps et leurs renseignements véridiques que n'entache ni l'amour-propre ni l'esprit de système.

Cette pointe de rocher, Ras es Sufsasch, n'est autre qu'un des sommets du mont Horeb; il n'y a pas un sentier qui y conduise, pas un escalier qui en facilite l'abord: c'est en se cramponnant avec les mains et s'aidant des pieds *avec de grandes difficultés et même du danger,* selon ses propres expressions, que M. Robinson est parvenu à son sommet, où il n'a trouvé ni une inscription sinaïte, ni une chapelle, ni la moindre trace d'une vénération quelconque.

Il serait superflu de discuter ce nouveau système, qui ne mérite une mention que comme complément des opinions bizarres que j'ai citées. Arrivé au haut de ce rocher, harassé et n'en pouvant plus, M. Robinson se rappela sans doute qu'il avait quitté sa chaire de théologie et qu'il était venu dans ces contrées pour faire autre chose que du rationalisme et de l'incrédulité: aussi imite-t-il une phrase du pieux Schubert, et il se met à lire le récit de la Bible dans le texte hébreu, ainsi qu'il a le soin de nous en avertir.

En visitant beaucoup plus avant dans l'intérieur que Burckhardt ne l'a fait, la montagne du Serbal (Exode, XIX, v. 2, page 108, 1re colonne.)

Depuis cette époque, M. Rüppell a entrepris l'ascension de ce rocher: sa description a sous le rapport minéralogique un véritable intérêt; quant à la vénération que les Arabes auraient encore aujourd'hui pour cette montagne et aux deux brebis qu'un simple Bédouin y aurait immolées, je mets en doute ces faits, et de toute manière je ne vois là aucune raison pour en tirer une conséquence favorable au déplacement des traditions. Voici le récit du voyageur:

« Je montai à cheval le 9 mai au soir pour revenir, en traversant la plaine d'*El Scheich*, à *Abu Sele*, et le jour suivant, après avoir parcouru une partie de la vallée de *Firan*, nous atteignîmes *Wadi Rim*, qui s'étend à l'est du mont Serbal. Pour y arriver, en partant de l'hospice des Quarante-Martyrs, il nous fallut neuf heures de temps, parce que le chemin, qui suit la direction ouest-nord-ouest, serpente souvent entre les masses de rochers escarpés des montagnes primitives. A Wadi Rim nous trouvâmes les tentes de quelques familles des Alekati. Un de ces Arabes s'engagea, pour une légère rétribution (un demi-écu d'Espagne), à me conduire sur le sommet du *Serbal*; comme il est presque impossible de trouver le chemin sans un guide qui le connaisse exactement, la rencontre de cet homme fut donc pour moi une bonne fortune. Nous commençâmes notre ascension par le côté oriental de la montagne. Le roc en cet endroit se compose de hornblende noir et cristallin, qui offre quelque analogie avec le produit des anciens volcans; on n'y distingue point de stratification. Après avoir gravi pendant une heure et demie entre de grands blocs détachés de cette masse de rochers, nous prîmes notre chemin, au nord de la montagne principale, dans un défilé escarpé; la pierre est ici un beau porphyre à base de feldspath, mêlé de cristal quartzeux d'un bleu d'hyacinthe et brillant comme du verre; il n'était pas possible de préciser exactement la direction en longueur des couches séparées: plusieurs paraissaient être posées à plomb; mais partout d'énormes blocs de rochers, à sauvages déchirures, gisaient confondus les uns à côté des autres; dans les intervalles laissés entre eux pullulaient en abondance des figuiers et des câpriers sauvages. La partie supérieure du Serbal se termine en cinq aiguilles distinctes, dont la seconde, du côté de l'ouest, est la plus élevée; tout auprès se déroule un vallon de peu d'étendue, avec une pauvre petite source; mon guide avait planté autour d'elle quelques sarments de vignes, qui y venaient très-bien. Il m'avait

EXODE, CHAPITRE XIX, VERSET 2, PAGE 109.

prévenu que nous trouverions probablement près de la source les traces d'un léopard, et en effet nous y vîmes les marques encore toutes récentes des pattes de cet animal: elles avaient cinq pouces de largeur; cette bête se nourrit de boucs sauvages et de chèvres échappées à la surveillance des bergers. Il paraît que déjà depuis plusieurs années elle est venue des montagnes d'Akaba dans cette contrée; elle était et elle est demeurée seule, mais sa voracité a causé de grands dommages aux troupeaux, et jusqu'alors aucun pâtre n'avait été assez heureux pour l'abattre. A en juger d'après certaines apparences, le nombre des boucs sauvages sur le Serbal est assez considérable, malgré la chasse que leur fait sans cesse ce léopard; les buissons, qui croissent assez nombreux en plusieurs endroits de la montagne, leur procurent une nourriture abondante, et les aspérités inaccessibles des rochers les protégent contre les embûches des Bédouins. Il faut compter aussi parmi les ennemis de ces boucs les griffons (Gypactos barbatus), dont nous voyions plusieurs planer en cercle au haut des airs.

« Il nous fallut une petite demi-heure pour arriver de la source à la cime la plus élevée de la montagne, composée d'énormes blocs de porphyre; sur plusieurs de ces blocs sont gravées des inscriptions d'un travail grossier en caractères inconnus: elles ressemblent fort à d'autres inscriptions sans nombre qui se trouvent sur quantité de rochers de l'Arabie Pétrée, et dont beaucoup ont été publiées par Niebuhr, par Burckhardt, par moi-même et par d'autres, mais que personne, que je sache, n'a encore réussi à déchiffrer. Les Bédouins ont rassemblé sur le sommet du Serbal de petites pierres, qu'ils ont rangées en forme de cercle; en dehors, et contre la paroi escarpée du rocher, d'autres pierres sont disposées par échelons, pour faciliter la montée. Lorsque nous arrivâmes à ce cercle de pierres, mon guide ôta ses sandales et s'approcha avec un respect religieux; entré dans le cercle, il y fit une prière; ensuite il me raconta qu'il avait déjà sacrifié deux brebis en ce lieu, la première à l'occasion de la naissance d'un fils, la seconde pour remercier Dieu d'un retour de santé. Le mont Serbal, en raison de ces sortes d'opinions religieuses, est, sans doute depuis un temps immémorial, en grande vénération parmi les Arabes des environs; il faut aussi qu'il ait eu autrefois aux yeux des chrétiens un caractère de sainteté, car on trouve dans une vallée, au sud-ouest de la montagne, les ruines d'un grand couvent et d'un grand nombre d'ermitages. En tout cas, la masse rocheuse et sauvage du Serbal, avec ses sommets hérissés et son site isolé, lui donne un caractère plus frappant et à certains égards plus imposant que celui d'aucun autre groupe de l'Arabie Pétrée; sous ce rapport, il convenait mieux qu'aucun autre comme but de pèlerinages religieux. Le point le plus élevé de la montagne, la seconde aiguille du côté de l'ouest, sur laquelle les Arabes ont coutume de sacrifier, se trouve, d'après mes observations barométriques, élevé de 6342 pieds français au-dessus du niveau de la mer. De ce sommet on peut découvrir toute la côte d'Égypte, baignée par la mer Rouge depuis Gebel Zafran jusqu'à Abu Schaar, et malgré un vent de nord-ouest très-violent j'ai observé les azimuts suivants du méridien magnétique:

Pointe de l'Horeb ou mont Ste-Catherine	120
Sommet le plus élevé du mont Om Schomar.	150
Le château de Tor.	192 1/2
Extrémité méridionale de Setie sur la côte d'Égypte. . .	196
Sommet du Gebel Garb, *ibidem*.	238 1/2

« Le chef le plus considérable des Bédouins de l'Arabie Pétrée m'a assuré qu'autrefois, lorsque les habitants de la péninsule étaient menacés d'une guerre avec l'Égypte, des sentinelles étaient placées sur le sommet du Serbal ainsi que sur la montagne isolée d'Hamam Faraun et sur celle d'Ettaka près de Suez, afin d'avertir, au moyen de grands feux qui servaient de signaux, de la marche des troupes ennemies; toutefois j'accordai peu de confiance à ce récit. La descente de la cime du Serbal à la vallée de Rim m'a paru une des plus fatigantes que j'aie jamais faites dans les montagnes: il nous fallut, pour parcourir ce chemin, près de deux heures et demie; aux difficultés causées par l'escarpement extraordinaire des rochers se joignaient encore pour nous l'ardeur accablante du soleil et une soif qui ne trouvait point à se satisfaire. Quant à notre retour de la vallée de Rim à Tor, où nous revînmes en grande partie par le même chemin que nous avions déjà parcouru, je dirai seulement qu'il nous fallut dix-sept heures de marche. »

Cette protection de Dieu, si hautement déclarée, et prou-

vée d'une manière aussi manifeste, rend facile l'explication du séjour des Hébreux dans cette contrée déserte. (Exode, XIX, v. 4.)

On m'apporte un livre éloquent qui résumera en deux volumes l'histoire de Jérusalem : M. Poujoulat a étudié son sujet sur les lieux mêmes, son ouvrage participe en quelque sorte de l'originalité des mémoires et de la couleur locale du récit d'un voyageur. L'*Histoire des Croisades* et la *Correspondance d'Orient* se résument ici dans un cadre historique, offrant dans un seul tableau tout leur intérêt. Je citerai le premier chapitre, intitulé *le peuple hébreu en Égypte* (1).

« Dieu prend un peuple comme il prend un homme pour instrument de ses desseins. Il avait résolu de se servir de la nation des Hébreux pour chasser la nuit du monde moral, révéler l'homme à lui-même, lui enseigner son origine et sa fin. Il donne le génie et la sagesse à Joseph, qui, vendu par ses frères, arrive en Égypte où l'attend un sort magnifique; le fils de Jacob devient puissant à la cour de Memphis; il obtient de Pharaon que son vieux père aille le joindre, et voilà Jacob s'avançant vers les bords du Nil, accompagné de soixante-six fils ou petits-fils, sans compter les femmes, obscure caravane sur laquelle reposait un grand et glorieux avenir.

« Dieu voulait que les enfants de Jacob, chargés de l'accomplissement de ses vues, se multipliassent rapidement, et c'est dans la contrée la plus féconde de l'univers qu'il les appelle; ils devaient être les porte-lumières au sein des nations, et c'est au milieu du peuple le plus avancé de cette époque qu'il les place tout d'abord. Le pays de Gessen, où s'établirent les Israélites, était voisin d'Héliopolis, cette ville du Soleil qui, dans nos saintes écritures, a gardé son ancien nom égyptien, *On*. Les Hébreux se trouvaient là comme à la source de la science antique: on étudiait à Héliopolis la philosophie, les astres, la nature; la ville du Soleil avait l'école des prêtres, dont elle s'enorgueillissait plus que de ses monuments, de ses obélisques et de ses portiques; elle vit arriver plus tard les grands hommes de la Grèce, qui venaient y chercher la vérité. L'École d'Héliopolis dura plus longtemps que ses monuments.

« Les Juifs eurent des épreuves à traverser avant d'être constitués en nation. Un horrible joug pesait sur eux. Les futurs dominateurs de l'univers moral étaient esclaves. Ils élevaient des digues et creusaient des canaux pour arrêter ou conduire les eaux du Nil; on les occupait durement à la construction des pyramides, ou des murailles pour enfermer les cités. Les Hébreux ont passé trois ou quatre siècles en Égypte (la durée de leur séjour dans ce pays est incertaine), et l'antiquité ne nous a rien appris sur ce long campement dans le royaume des Pharaons; le silence des monuments de l'Égypte et des auteurs anciens nous donne ici toute la mesure du dédain qui entourait les Israélites. La seule chose qu'on ait découverte dans ces régions sur le peuple juif, c'est à Thèbes le nom de *Joudahamaleck* (royaume de Judas), inscrit au nombre des trente nations traînées par le roi Séchonchis au pied de la trinité thébaine.

« Cette poignée d'étrangers, venus à la suite d'un vieillard, s'étaient prodigieusement accrus. Il leur fallait un libérateur, un chef; la Providence y pourvoie, un enfant prédestiné échappe à la mort sur les eaux du Nil. Un grand homme, Joseph, monté au pouvoir à la cour des Pharaons, avait fait venir en Égypte la famille à qui l'avenir appartenait; un plus grand homme, Moyse, entré aussi à la cour des rois et grandissant à l'école des prêtres d'Héliopolis, tirera de la servitude cette famille qui est maintenant un peuple, et la conduira à l'accomplissement de ses destins. Nous ne suivrons pas Moyse au pays de Madian, vers la mer Rouge, recueilli dans sa fuite par Raguel ou Zetro, dont il épouse une fille. Dans quelles méditations infinies nous aurions à pénétrer, si nous interrogions la pensée de Moyse, pasteur des troupeaux, au milieu des silencieuses solitudes voisines du mont Oreb! Que d'idées et d'images passaient et repassaient devant son génie, quand il songeait à ses frères devenus comme les bêtes de somme des Égyptiens, quand il sondait l'avenir et les secrets de la Providence divine pour y découvrir la liberté et la grandeur d'Israël avec des lois et une religion au-dessus de toutes les lois et de toutes les religions de la terre. On sait comment arriva à l'oreille de l'époux de Séphora la voix partie du buisson ardent, et comment il voila sa face à l'approche de CELUI QUI EST. La miraculeuse voix lui commandait de retourner auprès de ses frères d'Égypte, lui annonçait qu'il serait à l'abri de tout péril, et qu'il avait pour mission de les conduire dans le pays de Chanaan, malgré Pharaon : c'est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui parlait à Moyse. La grêle, la sécheresse et la peste, l'invasion des moucherons et des grenouilles, les eaux changées en sang, les longues et épaisses ténèbres, l'immolation des premiers nés, sont la punition de la résistance de Pharaon. Ce peuple qu'on ne veut pas laisser partir, et dont le Dieu se venge par d'effroyables prodiges, fait pressentir à l'imagination un drame unique dans les annales humaines; puis, les six cent mille enfants d'Israël se mettent en route, passent la mer Rouge à pied sec entre deux montagnes d'eau immobiles sous la main de Dieu, et laissent derrière eux, dans les abîmes qui se sont refermés, l'armée égyptienne disparue comme une masse de plomb au fond des mers. L'amas de décombres appelé par les Arabes *Tel Thoudyeh* (montagne des Juifs), situé à quatre lieues du Caire, est aujourd'hui le seul vestige du séjour des Hébreux dans le pays d'Héliopolis.

« Nous ne connaissons pas un spectacle plus intéressant, plus grand que celui de la nation juive s'avançant dans le pays de Chanaan, le royaume promis à leurs ancêtres. Ces terres, lentement traversées dans un voyage de quarante ans, ont peu changé d'aspect : les solitudes de *Sur*, au delà du golfe de Suez, sont toujours sans verdure, sans le plus léger courant d'eau; on retrouve les eaux de Mara, changées par Moyse en eaux douces, et les douze fontaines d'Élim, et ses soixante-dix palmiers, auprès desquels Israël dressa ses tentes. A la saison de leur passage, des milliers de cailles couvrent le désert de *Sin* comme à l'époque des Hébreux, et les Arabes y recueillent encore une manne *semblable à la blanche graine de coriandre, et douce comme le miel*. Les serpents à l'haleine dévorante, les scorpions et les vipères qui menaçaient les Juifs coupables, n'ont pas quitté les solitudes de *Caleb* et de *Pharan*. Les rochers du Sinaï ont gardé je ne sais quelle stupeur solennelle depuis la sublime entrevue de Moyse avec Jéhovah.

« Il est curieux de voir quelques images de l'Égypte se mêler à ces grandes scènes de l'épopée hébraïque. La loi, révélée au bruit du tonnerre, fut écrite sur la pierre, des deux côtés (*ex utrâque parte*), comme l'étaient les lois égyptiennes. Le veau d'or adoré au pied du Sinaï rappelle évidemment le bœuf Apis.

« L'Exode, le Lévitique, le Livre des Nombres et le Deutéronome, qui sont à la fois comme l'Odyssée d'Israël et son code religieux et politique, nous montrent un grand génie sous le souffle perpétuel de l'inspiration divine, et un peuple à dure cervelle (*duræ cervicis*) qu'il fallait élever à la hauteur de son destin. Les prodiges se multipliaient inutilement sous les yeux des Juifs; le Seigneur, pour parler comme l'Écriture, les avait portés dans ce désert comme un homme porte son enfant; des instincts grossiers, le long abrutissement de la servitude égyptienne, les retenaient dans ces régions inférieures qui sont fermées aux splendeurs de l'intelligence, dernières régions de l'âme, où ce qui est vrai, ce qui est beau, ne saurait plus se comprendre.

« Ce voyage de quarante ans aurait pu s'achever dans quelques semaines, mais Moyse avait à faire l'éducation de la nation juive : il devait la discipliner, l'instruire. On ne pouvait rien fonder, rien accomplir avec la génération israélite qui, esclave sur les bords du Nil, était tombée si bas, et qui (spectacle étrangement immonde!) se prosternait devant une idole, en face même de la montagne où tonnait la gloire du Dieu unique. La génération nouvelle était l'espoir du législateur inspiré : il passa les quarante ans du désert à la former à l'image des enseignements qu'il apportait; ce pèlerinage fut une grande école de morale et de religion, et par là, vraiment, Jéhovah avait son peuple choisi. Durant cet espace de

(1) Histoire de Jérusalem, tableau religieux et philosophique, Paris, in-8, 1840. Voici le jugement que porte M. Poujoulat sur l'ouvrage de M. Salvador : *Jésus-Christ et sa doctrine* : « C'est de l'érudition hébraïque assez habilement présentée contre le caractère divin du christianisme, mais cet appareil de science hardie n'a pour base que des paradoxes, des suppositions gratuites, des données incertaines. M. Salvador se montre à nous comme l'interprète de la nation juive, qui, dans son désespoir funèbre de ne pouvoir sortir de ses ruines, essaye péniblement de démolir le dieu dont l'empire immense est pour elle une condamnation; son livre est un froid et long blasphème contre la gloire de Jésus-Christ. Cet ouvrage, qui conteste au fils de Marie non-seulement la divinité, mais presque la vertu et le génie, et qui ne porte aucune trace d'emportement et de passion, est conçu tout à fait en dehors des idées dont l'univers est plein; il y règne quelque chose de malheureux, de morne, de solitaire, et vous diriez qu'il a été écrit au fond d'un tombeau par le démon du déicide. »

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 35, PAGE 124.

temps, l'ancienne génération s'éteignait peu à peu; la nation naissante laissait derrière elle les pères et les aïeux jugés indignes de contribuer à l'œuvre de l'avenir : « Vos cadavres seront couchés dans le désert, » leur avait dit le Seigneur. Il nous semble voir, à la suite des jeunes phalanges des Hébreux, le passé le plus grossier d'Israël disparaître dans un long sépulcre creusé sous le sable des solitudes. Tel est, à notre avis, le sens politique de ce verset du livre des Nombres : « Le Seigneur, irrité » contre Israël, le fit marcher quarante ans à travers le désert, jusqu'à » ce que fût consumée toute la génération qui avait fait le mal en sa » présence. »

Les analogies de noms sont en général fort précaires, et toujours insuffisantes quand elles ne s'accordent pas avec les rapports de distance (Nombres, XXXIII, v. 17).

Je disais cela à propos de Hadra, que Burckhardt présentait, avec de l'hésitation toutefois, comme la position et le nom correspondant à Hazeroth. M. Robinson y va avec moins de ménagements: non-seulement il trouve que les deux noms (El Hudhera) ont de l'analogie, que les lettres qui en forment la racine sont les mêmes, mais selon lui la distance convient à l'itinéraire, et, cette position une fois acceptée, il admet que les Israélites auront continué, à travers les montagnes, à marcher vers la côte jusqu'à Nouebe, et de là, en suivant le littoral, jusqu'à Elath et Eziongaber. Ce système n'a d'autre appui que dans l'habitude de M. Robinson de tout reporter au sentier qu'il suit et de ne jamais supposer qu'il puisse y avoir quelque chose au delà. — Je n'abuserai pas de l'attention du lecteur en discutant cette opinion : toutes les raisons historiques tirées du texte sont contraires à cet itinéraire; je dirai seulement qu'il est impossible. Moyse, avec ses 3,000,000 d'hommes, devait chercher la grande route, si je puis m'exprimer ainsi, et ne pas se jeter inconsidérément dans des sentiers de chasseurs, escarpés, étroits, difficiles, pour arriver sur une côte qui dans plusieurs endroits ne laisse de passage que pour un homme ou un chameau à la fois, et cela seulement à marée basse.

La légèreté de M. Robinson est telle dans la discussion des positions bibliques, qu'en proposant le passage des Israélites par ces défilés, il oublie qu'il en a passé un tellement étroit, qu'on pourrait, selon lui, le fermer avec une porte. (Wady Ghuzaleh, hat senkrechte Wœnde von Sandstein an beiden Seiten und ist an einigen Stellen so eng dass man ihn mit einem Thor verschliessen könnte).

Il n'y a pas assez d'espace dans l'extrémité du golfe pour placer deux villes, deux ports de mer (Nombres, XXXIII, v. 35, page 124).

M. Ed. Robinson, après qu'il eut dépassé le rocher des Alaouins, place cette phrase dans sa description : « Dans la partie occidentale du « golfe et de la vallée, nous cherchâmes vainement quelques traces de « ruines d'une espèce quelconque; nous espérions trouver quelque chose « qui fixât la position d'Ezeongaber. » (In dem westlichen Theile des Thales sahen wir uns vergebens nach einigen Spuren von Ruinen irgend einer Art um; wir hatten gehofft irgend etwas zu finden um die Stelle von Ezeongaber zu bestimmen.) J'ai donné les raisons qui doivent ôter toute idée de placer la position d'Eziongaber dans l'extrémité du golfe, en face et aussi près des ruines d'Ailah, l'ancien Elath. Le voyageur américain ne s'arrête pas là : il propose de placer Eziongaber dans Ouadi Arabah, à l'embouchure de Ouadi Gadian, près d'El Dabah (voir ma carte), c'est-à-dire à sept lieues loin de la mer dans l'intérieur des terres; il est vrai qu'il trouve une analogie frappante entre le nom El Ghudyân et celui d'Ezeongaber : « les lettres de ces deux noms correspondent exactement dans l'arabe et « l'hébreu » (Die Buchstaben im Arabischen und Hebraischen entsprechen

NOMBRES, CHAPITRE XXXIII, VERSET 35, PAGE 126.

einander genau). Il est impossible de faire de l'archéologie, de la philologie et en général de la science d'une manière plus plaisante.

Tout ici convient encore à l'île de Graie et à la position de l'Azioum des Arabes (Nombres, XXXIII, v. 35, p. 124).

J'ajouterai deux observations, la première sur le nom de Graie, la seconde sur la position et l'importance d'Azioum.

L'île d'El Graie est un de mes souvenirs de voyage les plus agréables : je me rappelle encore avec plaisir l'enthousiasme qui m'animait lorsque je plantai le drapeau français sur le plus haut bastion de la forteresse, lorsque je pris possession de cette conquête paisiblement scientifique.

Je disais dans mon Voyage de l'Arabie Pétrée : « C'est devant la Ouadi Emrag que l'on passe le plus près de l'île. Elle a été appelée Gesir el Emrag par Rüppell; son conducteur lui aura donné le nom de cette vallée, et il est bien probable qu'elle est ainsi connue par quelques Arabes. »

Wellsted la nomme Jezirat Pharaon, île de Pharaon; les Arabes qui lui donnèrent ce nom avaient été amenés de la côte orientale du golfe, et ils participent avec les habitants d'Ouadi Mousa de cette habitude d'attribuer aux Pharaons d'Égypte toutes les anciennes constructions.

Le nom d'El Graie est le véritable nom : c'est ainsi que les habitants de la péninsule et de l'Akabah désignent cette île. Robinson écrit à sa manière ce nom : El Kurigeh, c'est le même son.

Quant à la position d'Azioum, j'ai omis la raison qui me semble avoir donné anciennement de l'importance à cet établissement et qui depuis a été la cause de sa décadence et de son abandon. Cette raison, c'est la difficulté du passage et de la descente du pic de Nakb et la déviation que la route dut prendre dès l'origine par Ouadi Taba vers la côte. On conçoit qu'une bonne source, des jardins, des palmiers et un vaste établissement défendu par l'île El Graie étaient les bienvenus, tant en descendant de l'Égypte et du plateau aride du désert par Ouadi Taba qu'en venant de l'Akabah. Pour que la grande caravane de La Mecque abandonnât cette halte et que ses protecteurs fissent d'aussi grands sacrifices pour rendre la descente de l'Akabah praticable, il fallait un motif : ce motif était le plus puissant de tous dans une entreprise aussi longue et aussi pénible que le voyage de La Mecque, l'abrégement de la route; en effet, le détour par Ouadi Taba à Azioum et d'Azioum à l'Akabah faisait la différence d'une journée. On peut rechercher sur ma carte la preuve de cet itinéraire : c'est un nouvel argument pour placer à Azioum et dans l'île El Graie l'ancien Eziongaber, comme je l'ai développé. Je remarquerai qu'il y a quatorze ans, j'avais déjà indiqué dans mon texte, p. 48, cette hypothèse, et que j'avais inscrit à l'embouchure d'Ouadi Taba le nom d'Azioum (p. 44 et 48) : *Petra avait pour succursales deux villes maritimes situées à la pointe septentrionale du golfe de l'Akabah, l'une qui est Ela, l'autre sur une côte voisine qui est Eziongaber.*

Josèphe, l'historien juif, nous apprend qu'Eziongaber fut appelé plus tard Bérénice (Antiq. VIII). Il y eut en effet un moment où l'Égypte imposa ce nom aux villes importantes des deux golfes, mais ce nom fut passager, Azioum reprit le dessus.

La position d'Eziongaber, à l'extrémité du golfe Elanitique, n'est pas admise généralement (Nombres, XXXIII, v. 35, page 126).

M. Poujoulat, dans son Histoire de Jérusalem, en parlant de Baudouin, s'exprime ainsi : « Les expéditions du roi au delà de la mer Morte, au palais d'Hellis, l'Helath des Hébreux (aujourd'hui Aden), et sur les rivages de la mer Rouge, avaient charmé la curiosité de son esprit. » (Tome II, page 381.) — Il y a ici une erreur évidente que l'auteur s'empressera plus tard de rectifier.

FIN.

TABLE

ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Le premier chiffre désigne la page ; le second, la colonne. La lettre G. indique les noms géographiques ; les lettres *App.* l'appendice.

A.

Abarim (monts), 134, 2.
Abelsatim, G. 135, 2.
Abou-Keicheb, G. 67, 1 et 2.
Abousir, 17, 2.
Accouchement, siéges ou fauteuils d'accouchement usités en Égypte, 3, 1 ; — accouchement plus facile chez les femmes des tribus que chez les Arabes des villes, 3, 2 ; — facilité extraordinaire avec laquelle accouchent les négresses, *ibid.*
Achmed le sorcier, détails sur ses expériences magiques, 23 et suiv. — Il consent à apprendre son secret à l'auteur, 24.
Adjerout, G. Voy. *Phi-Hahiroth.*
Agneau, manière dont on le prépare et dont on le mange en Orient, 69, 2.
Ahie, G. 134, 2.
Alus, G. 98, 1.
Amalécites, leur position dans le désert, 39.
Ameime, G. 133, 2.
Amran, 12, 1.
Ane, sert encore en Orient de monture habituelle, 14, 2 ; — détails sur cet animal et sur son emploi en Orient, 40, 2 ; 41 ; — il y est considéré comme un bel et noble animal, *ibid.* ; — soins dont il est l'objet, 41, 1 ; — haut prix auquel on l'estime, *ibid.*
Ansina, G. 22, 2.
Arabes, voy. *Puits du désert. — Hospitalité. — Bâtons à tête recourbée. — Éloquence. — Poignard. — Baiser. — Nomades. — Chameau. — Bœuf. — Brebis. — Moulins. — Cris.* — Attachement des Arabes pour leur pays, 72, 1 ; — Voy. *Chants populaires ;* — Voy. *Droit de guerre*
Arabes, leur jalousie soupçonneuse à l'égard des étrangers, 131.
Arabie, n'a point de fleuve, 14, 1 ; — Pétrée, 14, 2.
Archinaud, sa Chronologie sacrée, *App.* 2 et suiv.
Ateyr, G. 68, 1.
Aulx d'Égypte, 118, 1.
Aziongaber, G. Voy. *Eziongaber.*

B.

Bahar-es-Scham, G. 68, 1.
Baiser, emploi et signification du baiser chez les Arabes, 15, 2.
Bamoth, G. 135, 2.
Baton de Moyse, Voy. *Bâtons à tête recourbée. — Colutea Haleppica.*
Bâtons a tête recourbée, leur usage parmi les Arabes, 14, 1.
Bédouins, voy. *Arabes.*
Bedrachin, G. 22, 1.
Belsephon, G. sa position, 76, 1.
Belbeis, G. 67, 1 et 2.
Benjamin de Tudèle, 17, 2.
Bertrandon de la Broquière, son voyage au Sinaï, *App.* 17, 2.
Bethsimoth, G. 135, 2.
Birket-el-Hadgi, G. 68, 1.
Bœuf, détails sur l'emploi de cet animal chez les Hébreux et les Arabes, 40 ; — rare ou inconnu chez les Arabes nomades, 40, 2.
Bohlen, réfutation de son opinion sur le Pentateuque, 17, 1.
Boussir, G. 22, 2.
Brebis, troupeaux de brebis chez les Arabes, 40, 2.
Briques, employées par les Égyptiens dans les constructions architecturales, 17, 1 ; — diverses sortes de briques, *ibid.* — Constructions en briques, *App.* 17, 2.
Bubaste, G. 67, 1.
Buisson ardent, 11, 1 ; — chapelle du Buisson ardent, 11, 2 ; — mauvaise plaisanterie au sujet du Buisson ardent, 14, 1.
Butaieh, G. 134, 1.

C.

Cadès, G. sa position, 121, 2 ; — 127 et 128.
Cailles, miracle des cailles, 89, 2 ; 90 et suiv. ; — contestations philologiques enfantées par ce passage de l'Écriture ; examen des diverses opinions émises à sujet, 90 et suiv. ; — examen de l'opinion de Ladolff, qui prétend substituer aux cailles les sauterelles, 90, 2 et suiv. ; — réfutation de cette opinion, 94, 1 et 2.
Caravanes, ordre de marche des grandes caravanes dans le désert, 119.
Chameau, détails sur cet animal et sur les services qu'il rend en Orient, 34 et suiv. ; — noms que lui donnent les Arabes, 34 ; — aversion qu'il inspire au cheval, 35, 1 ; — erreurs et fables au sujet de cet animal, *ibid.* ; — en usage en Asie dès la plus haute antiquité, 35, 2 ; — autrefois repoussé par les Égyptiens, *ibid.*, 36, 1 ; — pourrait être naturalisé en tout pays, 36, 1 ; — son utilité dans les pays montagneux et les terrains inondés, 36 ; — diverses races de chameaux, 36, 2 ; — manière de les charger et de les décharger, 36, 2 ; 37, 1 ; — énormité des poids qu'ils portent, 37, 1 ; — chameaux employés à la guerre, 37, 1 ; — ils sont sensibles à la musique, 37, 2 ; 38, 1 ; — ils font la richesse de l'Arabe, 38, 1 ; — accouplement du chameau, 38, 2 ; 39, 1 ; — réfutation d'une opinion de Buffon, adoptée par Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, 39 et 40, 1 ; — habitude de s'accroupir, naturelle aux chameaux, 39, 2 ; — des bosses qui distinguent cet animal, 39, 2 ; 40, 1.
Chants populaires, moyen de conserver la mémoire des faits glorieux, 83, 1 ; — en usage chez les Arabes, *ibid.*
Chars de Pharaon, 77, 1 ; — différence, sous le rapport de son appareil de guerre, entre l'Égypte ancienne et l'Égypte moderne, *ibid.*
Cheval, était-il en usage chez les Hébreux, au temps de Moyse, 41, 2 ; — d'un usage général en Égypte, à l'époque de Moyse, *ibid.*
Chèvres, nombreuses chez les Hébreux, 41, 2 ; — et en Égypte, *ibid.*
Chien, détails sur l'emploi de cet animal en Orient et chez les anciens Hébreux, 59 ; — dans les villes et dans les bazars, 59, 1 ; — dans les campements des tribus nomades, 59, 2 ; — chiens de chasse, soins particuliers dont ils sont l'objet, *ibid.* ; — le chien, considéré comme animal impur dans la loi musulmane, *ibid.* ; — et chez les Hébreux, *ibid.*
Chœurs dansants, 83.
Circoncision, conservée en Orient, 15, 1 ; — précaution hygiénique, *ibid.* ; — comment observée chez les Musulmans, 15, 2 ; — chez les anciens Égyptiens, *ibid.*
Clysma, G. sa position, 76, 1.
Cochons, les Israélites n'en avaient point, 41, 2.
Colonne de nuée qui guidait les Israélites, 72 ; — elle n'avait aucun rapport avec les fanaux ou réchauds dont on se sert en Orient, 73.
Colutea Haleppica, sorte de plante qui fournit, dit-on, la verge de Moyse, 14, 1.
Concombres d'Égypte, 117, 2.
Coran, 9, 1 et 2.
Cousins, insectes, plaie d'Égypte, 32 ; — comment on s'en préserve en Orient, 32, 1.
Cris de douleur, de deuil, de joie, de guerre, chez les Arabes, 58, 2.

D.

Dachour, G. 17, 2.
Dahab, G. ville d'Arabie, 11, 1.
Dahab, G. 5, 1 ; — c'est le Madian de la Bible, 6, 1.
Damas, G. 68, 1.

Dafeca, G. 98, 1.
Daphnim (source de), G. 139, 2.
Demout, G. 22, 1.
Désert, mœurs du désert, 9.
Dibongad, G. 135, 2.
Dicul, cité à l'occasion des pyramides d'Égypte, 17, 2.
Dot d'une fille, 9, 2.
Droit de guerre chez les Hébreux, les Égyptiens et les Arabes, 135.
Dromadaire, détails sur cet animal et sur l'usage qu'on en fait en Orient, 37 et suiv. Voy. *Chameau*; — vitesse du dromadaire, 37, 2.

E.

Eaux amères, rendues douces par Moyse; explications diverses de ce miracle, 84.
Eaux de sang, première plaie d'Égypte, 28; — eaux changées en sang par les magiciens d'Égypte, 29.
Écriture, de la connaissance de l'Écriture chez les Hébreux, au temps de Moyse, 116; — Matériaux dont Moyse a fait usage pour écrire, 116, 1; antique usage de l'Écriture en Égypte et chez les Hébreux, 116.
Égarement (vallée de l'), G. 68, 1.
Égypte, gouvernement d'Égypte, 17, 2; — des difficultés de la culture en Égypte, 2, 2; — aspect actuel de l'Égypte, *App.* 18, 1 et 2.
Elanitique (golfe), 11, 1.
Elath, G. Sa position et son ancienne importance, 124; 125 et suiv.
El Charrieh, G. 67, 1.
Elim, G. Emplacement et position de ce lieu, 85.
Éloquence, opinion des Arabes sur l'éloquence, 14, 2.
Ematu, G. Recherches sur la position de cette ville, 139, 1.
Embaumer les corps, voy. *Pierres aiguisées*.
Enan, G. 139, 1 et 2.
Enchantements, voy. *Serpents*, *Psylle*.
Espions de Moyse, instructions qu'il leur donne, 120, 2; — circonstances et résultats de leur expédition, 121.
Etham, G. Emplacement de cette ville, 72, 2.
Étiquette, forme d'étiquette en usage chez les Arabes, 101, 1; — manière de s'asseoir, 101, 2; 102.
Excision, chez les femmes; voy. *Circoncision*.
Eziongaber, G. 123, 2; — sa position et son ancienne importance, 124; 125.

F.

Fayoum, G. 17, 1; 67, 1 et 2; voy. *Goshen*.
Fécondité, voy. *Population*.
Fenu-grec, sorte de légume, 118, 1.
Feux de broussailles; voy. *Buisson ardent*.
Fluvius Bubasticus ou Pelusiacus, canal du Nil, 67, 1.

G.

Gadour, magicien d'Égypte, 22, 2.
Gaie, G. 134, 2.
Gedaie, 11, 1.
Giaath, magicien d'Égypte, 22, 2.
Gie Abarim, G. 134, 1.
Golfe arabique, voy. *Mer Rouge*.
Golfe élanitique, 11, 1.
Goshen, G. 17, 1; — position de Goshen, 17, 2; 67, 1; — terre de Goshen comprise dans la cinquième division de l'empire de Darius, 20; 22, 1; — pays de Goshen, 67, 2; — population de ce pays, *ibid.*; — la terre de Goshen faisait-elle partie de la province du Fayoum, 68, 1; — opinion de M. de Rauмer sur la position de Goshen, 68, 2; — opinion de M. Hengstenberg, *App.* 30 et 31.
Grégoire de Tours, cité à l'occasion des pyramides d'Égypte, 17, 2.
Grêle, plaie d'Égypte, 41, 2; 42; — est presque inconnue en Égypte, *ibid.*
Grenouilles, seconde plaie d'Égypte, 31.
Gyséh, village d'Égypte, 17, 2.

H.

Hauran, G. 46, 2.
Hazeroth, G. Position et nature de ce lieu, 120, 1.
Hébreux, voy. *Israélites*.
Héliopolis, 22, 1.
Héliopolis, G. 67, 1 et 2.
Helmon de Blathaïm, G. 135, 2.
Hengstenberg, son commentaire sur l'Ecriture, *App.* 1, 1 et 2.
Héroopolis, G. 67, 1 et 2.
Hor (mont), sa position, 131, 2; — respect dont il est l'objet, *ibid.*; — traditions qui s'y rattachent, 132, 1.
Horeb (mont), 11, 1; — 14, 2; — rocher d'Horeb, 98, 2; 99, 1.
Hospitalité du désert, 9, 2.

I.

Ingrédients magiques, 23 et suiv.
Insectes, troisième plaie d'Égypte, 32, 1.
Israélites, accroissement de leur population en Égypte, 2, 1; — itinéraire des Israélites dans le désert, 67 et suiv.; — ils partirent de Ramessès, 67; 68, 1; — ils sortirent de l'Égypte par diverses troupes et en cinq colonnes, 68, 1; — mouvements réciproques des Israélites et des Égyptiens, 76, 1; 77, 2; — Voy. *Stations*. — Idée de la marche générale des Israélites dans le désert, 119.
Israélites, durée de leur séjour dans le désert, 128, 2 et suiv.; — examen des diverses opinions émises à ce sujet, *ibid.*; — leurs vêtements ne s'usaient-ils point? 130, 1; — hypothèse de M. Ch. Lenormant sur le séjour des Israélites dans le désert, 130, 2.

J.

Jablonski, son opinion sur la position de Goshen, 17, 2.
Jambres, magiciens d'Égypte, 22, 1.
Jannes, magicien d'Égypte, 22, 1.
Jéthro, beau-père de Moyse, 9, 2; — 11, 1.
Joel, le prophète, 45, 1; — ce qu'il dit des sauterelles, *ibid.*
Joseph, sur la mort et sur l'enterrement de ce patriarche, inventions des rabins et des musulmans à ce sujet, 72.
Jourdain, passage de ce fleuve par les Israélites, 135, 2; 136.
Journée de marche, ce que c'était au temps de Moyse, 84, 1.

K.

Khamsin, vent du désert, 55, 2.
Kibrothtaava, G. 117, 1.
Kolzum, G. Sa position, 76, 1.

L.

Lacs amers, 67, 2.
Lavoura, pyramide de Lavoura, 17, 1.
Lebna, G. 122, 1.
Letronne, 17, 2.
Lézards, 133, 2.
Luther, 17, 2.

M.

Maan, G. 134, 1.
Madian, G. 11, 1; — 14, 2.
Madian, G. Recherches sur la position de ce lieu, 5 et suiv.
Madianites, leur parenté avec les Israélites, 134, 2; — qui les massacrent, 135, 1; — réflexions à ce sujet, *ibid.*
Mædler, calcule la hauteur du Sinaï, *App.* 44, 2.
Magara, G. Sur les stelles et les inscriptions qui s'y trouvent, *App.* 17, 1 et 2.
Magdalum ou Migdol, G. désigne la montagne *Attaka*, 76, 1.
Magiciens d'Égypte, 22 et suiv. — Voy. *Serpent de Moyse*. — *Eaux de sang*. — Conversion des magiciens d'Égypte, 32, 2.
Magie, de la magie en Orient, 22 et suiv.; — expériences de magie suivies par l'auteur en Égypte, 23 et suiv.; — exécutées par lui, 25, 1; — passage curieux des Mémoires de Saint-Simon sur une expérience de magie, 26, 2; 27, 1; — Voy. *Wiener*.
Mahmoudiéh (canal), 17, 2; 18.
Manne, miracle de la manne, 95 et 96; — opinions diverses à ce sujet, *ibid.*; la manne miraculeuse différente de celle du tamarisque, *ibid.*; — comment on recueille cette dernière, 95; — les moines du Sinaï en font un objet de commerce, *ibid.*; — ils s'en nourrissent aussi bien que les Arabes, *ibid.*
Mara (source de), G. 84, 1.
Matériah, G. Voy. *Héliopolis*.
Mecque (La), détails sur le voyage ou pèlerinage de La Mecque, 119, 2; 120, 1.
Meidoun, G. 68, 1.
Melons d'Égypte, inférieurs à ceux d'Europe, 117, 2; — melons d'eau, leur excellence, *ibid.*; — leur forme et leur culture en Égypte, 118, 1; — nourriture recherchée des Égyptiens, *ibid.*

Memphis, nécropole de Memphis, 17, 2; — résidence du roi d'Égypte, au temps de Moyse, 22, 1; — voisin du pays de Gosheu, 67, 1.
Menzaleh (lac), G. 68, 1.
Mer Rouge, origines de ce nom, *App.* 26, 1; — passage de la mer Rouge, traditions orientales à ce sujet, 77, 2; 78, 1; — recherches sur le lieu où s'opéra ce passage, 78 et suiv.; — incertitude des limites anciennes du golfe Arabique, 79; — des explications de diverse nature qui ont été données du passage de la mer Rouge, 79, 2; — explication adoptée par l'auteur, *ibid.*; — explication adoptée généralement par les rationalistes, 80; — explication donnée par Gœthe, 80, 2; — opinion de Bruce, 80, 2; 81, 1.
Mesmer, 23, 1.
Methca, G. 122, 1.
Miracles, sur l'association de l'état miraculeux à l'état naturel, *App.* 20, 1 et 2; 21, 1.
Mitrahain, G. 22, 1.
Mohammet-Aly, pacha d'Égypte, 17, 2; — 18, 2.
Moines du couvent de Ste-Catherine, au Sinaï, 14, 1.
Moyse, de l'authenticité des livres de Moyse, *App.* 21 et suiv.
Morattam, G. 67, 1.
Mosf, G. 22, 2.
Mort des bestiaux, cinquième plaie d'Égypte, 34.
Moseroth, G. opinions de divers commentateurs sur la position de ce lieu, examen de ces opinions, 122 et 123.
Mosfa, magicien d'Égypte, 22, 2.
Mots magiques, 23 et suiv.
Mouches, quatrième plaie d'Égypte, 32, 2.
Moulins à moudre le blé en Orient, 58; — détails sur leur construction et la manière dont on en fait usage en Égypte et chez les Arabes, *ibid.*
Mulet, était-il en usage chez les Hébreux au temps de Moyse, 41, 2.

N.

Nahaliel, G. 135, 2.
Nebo (mont), 134, 2.
Nil, barrage du Nil, 17, 2.
Nil, fleuve d'Égypte, 27, 2; — excellence de ses eaux, *ibid.*; — débordements du Nil, 28, 1; — poissons du Nil, 28, 2; 117, 2; — ressources qu'ils offrent aux habitants, 117, 2; — manière de les pêcher, *ibid.*; — autrefois nourriture habituelle chez les Égyptiens, *ibid.*
Nomades, 20.
Nombres mystérieux. Article de M. Wiener sur ce sujet, *App.* 28 et suiv.
Nouvelles, rapidité avec laquelle elles circulent dans le désert, 101, 1.
Nuit, des Hébreux divisée en trois veillées, 81, 1; — cette division conservée en partie chez les Orientaux, *ibid.*

O.

Oboth, G. Sa position, 134, 1.
Oignons, sont en Égypte ce que les pommes de terre sont en Europe, 118, 1.
Oliviers, l'une des richesses de la Syrie, 121, 2.
On, G. 2, 2.
Opérations magiques, voy. *Magie.*
Ouadi-Boueb (vallée d'), 98, 1.
Ouadi-Feyran (vallée d'), 98, 1.
Ouadi-Mokattеb, célèbre par les inscriptions gravées sur ses rochers, 89, 1; — détails sur l'origine et les caractères de ces inscriptions, 89, 1 et 2.
Oueber, espèce de lapin, détails sur cet animal, 62.

P.

Pain azyme, manière dont les Bédouins le préparent, 68, 2.
Palestine, ses différents noms, 12, 2; — étendue et limites de la Terre promise, 138 et suiv.; — partage de la Terre promise entre les 12 tribus d'Israël, 139, 2; 140.
Palmiers, autrefois nombreux en Palestine, 85, 2; — particularités sur la culture de cet arbre, *ibid.*
Paque, première pâque des Israélites, 63, 1.
Parfums magiques, 24, 2; — 25, 1.
Pastèque, voy. *Melons.*
Pays de Jéhovah, voy. *Palestine.*
Pays de Juda, voy. *Palestine.*
Pays d'Israël, voy. *Palestine.*
Pentateuque. Le Pentateuque considéré dans ses rapports avec la géographie de l'Égypte, *App.* 30 et suiv.
Pétra, G. 134, 2.
Pharan (désert de), 120.
Phelbes, G. 67, 1.
Phi-Hahiroth, G. Sa position, 75, 2; — est la même qu'Adjerout, *ibid.*
Phithom, G. 2, 2.
Phunon, G. 133, 1 et 2.
Pierres aiguisées, usages qu'on en a fait chez divers peuples, 15, 1.
Pierres de silex, voy. *Pierres aiguisées.*
Pisga (monts), 134, 2.
Pithom, G. 67, 2; — position de cette ville, suivant Hengstenberg. *App.* 32, 1.
Plaies d'Égypte, 28 et suiv. — Voy. *Eaux de sang; — Grenouilles; — Insectes; — Mouches; — Mort des bestiaux; — Pustules — Grêle; — Sauterelles; — Ténèbres; — Mort des premiers-nés.*
Pluie, fort rare en Égypte, 42; — *App.* 25, 2; 26, 1 et 2.
Poignard, sert aux Arabes à tout usage, 15, 1.
Poissons d'Égypte, 118, 1; — mets recherché et nourriture habituelle des Égyptiens, *ibid.*
Poissons du Nil, 28.
Poissons du Nil, voy. *Nil.*
Population, difficultés d'apprécier la population en Orient, 63, 1; — fécondité des femmes en Égypte, *ibid.*; — recherches sur la population des Hébreux à leur sortie d'Égypte, *ibid.*; — population de la péninsule du Sinaï, 65; — *App.* 28, 2; — les chiffres donnés sur la population par le texte sacré peuvent-ils être récusés? examen de cette question, 66, 2; 67, 1.
Poujoulat, son Histoire de Jérusalem citée, *App.*, 46, 1.
Pouvoirs occultes, voy. *Magie.*
Prières magiques, 23, 2; — 24, 2; — 25, 2.
Psylles, 27.
Puits du désert, 8, 2; 9, 1.
Pustules, plaie d'Égypte, 41, 2.
Pyramides, construites en briques, 17, 1; — leur construction attribuée à Joseph, 17, 2.

Q.

Quarante, valeur et signification de ce chiffre, 129.

R.

Rabbath-Ammon, G. capitale des Ammonites, 135, 2.
Raguel, ses filles au puits du désert, 9, 1.
Ramessès, G. 2, 2; — position de cette ville, suivant Hengstenberg, *App.* 32, 2; 33.
Ramessis, G. 67, 1 et 2; — cette province ne fut jamais que partiellement cultivée, 67, 2; — contrée peu connue, *ibid.*; — Ramessès était le nom de la capitale et de la province, 68, 1.
Raphidim, G. 98, 1.
Rebla, G. 139, 2.
Remmomphabez, G. 121, 2.
Renaud de Chatillon, son entreprise contre La Mecque, 125; — arrêtée par Maleck-Adel, 125, 126.
Repas, les Hébreux et les Égyptiens mangeaient accroupis, 62, 2; — Voy. *Agneau.*
Rethma, G. Position de ce lieu, 120.
Robinson, son voyage en Palestine, *App.* 1, 2; 2, 1 et 2.
Ruppell, son voyage en Abyssinie, *App.* 1, 1.

S.

Sabbath. Article de M. Wiener sur ce sujet, *App.*, 26 et suiv.
Sabour, magicien d'Égypte, 22, 2.
Saccarah, 17, 2.
Ste Catherine (mont), 11, 1; — couvent de Ste-Catherine, 14, 1; 105 et suiv.; — relation de Froissard sur le couvent de Ste-Catherine, 107, 2; 108, 1.
Salmona, G. Recherche sur la position de ce lieu, 132.
Samarmar, oiseau destructeur des sauterelles, 52; — détails physiologiques, *ibid.*
Samieli, vent du désert, 55, 2.
Samoun, vent du désert, 55, 2.
Sarbout-el-Cadem, G. Sur les stelles et les inscriptions qui s'y trouvent, *App.*, 17, 1 et 2.
Sauterelles, plaie d'Égypte, 44 et suiv.; — description de ce fléau par le prophète Joel, 45; — les sauterelles attaquent et dévorent toutes sortes de plantes et d'arbres, 45, 2; — elles ont été comparées à des chevaux; motifs de cette comparaison, 46, 1; — la sécheresse et la famine, origine

et conséquence du fléau des sauterelles, 46, 2; — ce fléau était autrefois moins fréquent qu'aujourd'hui, et pourquoi, 46, 2; 47, 2; — détails physiologiques sur ces insectes, 47; — leurs variétés, 47, 1; — elles ont pénétré en tout pays, *ibid.*; — leur patrie originaire, *ibid.*; — détails sur leurs habitudes, *ibid.* et suiv.; — sur leur genre de reproduction, 47, 1 et 2; — des cinq périodes qui divisent la vie de cet insecte, 47, 1 et 2; — précis chronologique de leurs ravages en Orient et en Occident, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, 47, 2; 48, 1; — observations et opinions diverses sur ces insectes, 48, 49; — récit d'une invasion de sauterelles; détails à ce sujet, 49 et 50; — diverses directions qu'elles suivent dans leur vol, 50 et 51, 1; — moyens de destruction employés contre elles en différents pays, 51 et 52; — édits et excommunications lancés contre elles, 51, 2; Voy. *Samarmar*. — Ouvrages et renseignements à consulter sur les sauterelles, 52 et suiv.; — elles servaient autrefois et servent encore de nourriture, 91, 2; — les sauterelles peuvent être assimilées aux oiseaux, motifs et autorités sur lesquels on se fonde à cet égard, 92; — Moyse permet de manger quatre espèces de sauterelles, 92, 2; — Saint Jean, dans le désert, se nourrissait de sauterelles, 92, 2; 93, 1; — Mahomet n'a point défendu de manger les sauterelles, 93, 1; — auteurs anciens et voyageurs européens qui ont fait mention de ces insectes comme nourriture, 93, 1 et 2; — les Bédouins s'en nourrissent encore aujourd'hui, 93, 2; 94, 1.

Sham, G. Voy. *Damas*.

Shakkieh, G. 20, 2.

Sciences occultes, voy. *Magie*.

Scorpions, 133, 2.

Seir (mont), 124; — détails géographiques sur cette montagne, 133, 1.

Sephana, G. 139, 2.

Séphora, femme de Moyse, 9, 2.

Sépulcres de concupiscence, 117, 1.

Serbal (mont), voyage de Rüppell, nouvelles observations, *App.* 46, 1.

Serpent de Moyse dévore ceux des magiciens, 22, 2.

Serpents, voy. *Psylles*.

Serpents du désert, 133, 2.

Seraï, voy. *Colutea haleppica*.

Signes magiques, 24, 2.

Sigoli, voyage au Sinaï, compte les gradins, *App.* 44, 1.

Sin (désert de), 138, 1.

Sinaï (mont), 11, 1; — position de cette montagne, chemins qui y conduisent, 65, 2; 66 et suiv.; — nature et position du Sinaï, 104; — vénération religieuse dont il est l'objet, 104, 2; 105; — couvent du Sinaï, immunités dont il jouit, 105; — relations de quelques anciens pèlerins, 105 et suiv. — description du groupe sinaïtique, 108, 2; 109, 1; — ascension du Sinaï, 109, 1; — sur les éclairs et le tonnerre du Sinaï, 109, 2; 110; — hauteur du Sinaï mesurée par Sigoli, Pietro della Valle, Seetzen, Ehrenberg, Rüppell, Wellsted, *App.* 44, 2.

Sinaï (péninsule du), sécurité dont on jouit dans cette contrée, 8; — configuration et carte géographique de cette contrée, 63 et 64; — chiffre et ressources de la population qui l'habite, 65; — routes qui conduisent à cette péninsule, 116, 2; — chemin de la montagne de Tyh, *ibid.*, 117, 1.

Sirocco, vent du désert, 55, 2.

Soccoth, G. voy. *Socoth*.

Socoth, G. Ne désigne qu'un campement, 67, 1.

Soucoth, G. Voy. *Socoth*.

Souliers, retirer ses souliers, usage de propreté en Orient, 14, 2; — marque de respect dans les pratiques religieuses, 11, 2; — signe de deuil, *ibid.*; — signe d'accomplissement d'une transaction, *ibid.*

Sour, G. 84, 1.

Stanhope (lady Esther), circonstances de son voyage à Palmyre, 83.

Stations des Israélites dans le désert, concordance à cet égard entre l'Exode, les Nombres et le Deutéronome, 113 et suiv.

Suez, G. 14, 2; — des trois routes qui traversent l'isthme de Suez, 71; — misère et désolation actuelle de Suez, 76; — fausse opinion de Niebuhr sur l'origine de cette ville, 78, 2.

Sylvestre de Sacy, 17, 2.

Syrie, contrée fertile, 11, 2; — description qu'en donne Moyse, *ibid.*

T.

Taberra, G. 117, 1.

Tamarisque, voy. *Manne*.

Tambours en usage dans les danses en Orient, 83.

Tanis, 22, 1.

Tanis, G. 67, 1.

Tarfa, voy. *Tamarisque*.

Tell-el-Joud, G. 67, 2.

Ténèbres, plaie d'Égypte, 55, 2.

Terre de Chanaan, voy. *Palestine*.

Terre des Hébreux, voy. *Palestine*.

Terre promise, voy. *Palestine*.

Terre promise, sa fertilité, 121, 1.

Terre-Sainte, voy. *Palestine*.

Thèbes, G. 17, 1.

Tor, G. 14, 1.

Tor, G. 85.

Travaux imposés aux Israélites, 17, 1; — Voy. *Mahmoudieh* (canal).

V.

Vallée des raisins, dans les environs de Bethléem, 121, 1.

Vases d'or et d'argent empruntés par les Hébreux aux Egyptiens : dissertation sur ce fait, 57 et suiv.

Vents du désert, 55, 2. — Voy. *Khamsin*, *Samieli*, *Samoun*, *Sirocco*.

Verge de Moyse, sa forme, 14, 1.

Verge de Moyse, voy. *Bâton de Moyse*.

Vers, Voy. *Mouches*; — dégâts qu'ils causent en Orient, 32, 2.

Vêtements des Arabes, 130, 1.

Vieillards, leur autorité chez les Arabes, 12, 1.

W.

Wiener, son Dictionnaire de la Bible, *App.* 1, 2; — son article sur la magie, *App.* 19, 1 et 2; 20, 1.

Z.

Zabecke, G. 133, 2.

Zared, G. Position de ce torrent, 134, 2.

Zephrona, G. 139, 1.

Zoan, G. Voy. *Tanis*.

Zodocata, G. 133, 2.